This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse http://books.google.com

UNIVERSITY OF CALIFORNIA
MEDICAL CENTER LIBRARY
SAN FRANCISCO

SIGILLVM · VNIVERSITATIS · CALIFORNIENSIS
FIAT LVX
MDCCCLXVIII

EX LIBRIS

MÉMOIRES

DE

LA SOCIÉTE MÉDICALE D'ÉMULATION.

MÉMOIRES

DE

LA SOCIÉTÉ MÉDICALE

D'ÉMULATION,

SÉANTE A L'ÉCOLE DE MÉDECINE DE PARIS;

Pour l'an IX[e] de la République (1801, v. st.).

CINQUIÈME ANNÉE.

Ex Libris Societ: Medicae Edin:

5-6
1803-06

A PARIS,

Chez Madame veuve RICHARD, Libraire, rue Hautefeuille, n°. 11.

AN XI. — 1803.

LISTE DES MEMBRES

COMPOSANT

LA SOCIÉTÉ MÉDICALE D'ÉMULATION.

Président.

DESESSARTS, de l'Institut National, membre de la Société de Médecine de Paris.

Vice-Président.

LARREY, docteur en-chirurgie, chirurgien en chef de la Garde Consulaire, membre des Sociétés de Médecine, Philomatique, etc.

Secrétaire-Général.

RECAMIER, médecin au grand hospice d'Humanité de Paris, etc.

Secrétaire Particulier.

LEVACHER DE LA FEUTRIE, docteur en médecine, membre de plusieurs Sociétés savantes.

Membres de la Commission des Travaux.

ALIBERT, médecin de l'hôpital Saint-Louis, membre de la Société de l'Ecole, de la Société Philomatique; associé de l'Académie de Turin, de la Société des Sciences Physiques de Gottingue, du Collége Royal de Médecine de Stockholm, etc.

CADET, professeur de chimie et de pharmacie de l'Athénée de Paris, de la Société de Pharmacie, etc.

MORELOT, prévôt du Collége de Pharmacie, de l'Académie Virgilienne de Mantoue, professeur aux Ecoles de Pharmacie, etc.

a 4

140162

RICHERAND, chirurgien en chef adjoint de l'hôpital Saint-Louis, chirurgien de la Garde de Paris, membre de la Société de l'Ecole, de la Société Philomatique, etc.

SALVERTE (Eusèbe), membre de la Société Académique des Sciences, et de plusieurs autres Sociétés savantes.

Membres Résidens.

ALARD, docteur en médecine, membre de plusieurs Sociétés savantes.

ALPHONSE LEROY, professeur à l'Ecole de Médecine de Paris, pour les maladies des femmes, et l'art des accouchemens.

ALYON, officier de Santé de l'hôpital de la Garde des Consuls, de la Société des Sciences, Belles-Lettres et Arts, de celle de Médecine de Paris.

ANDRY, médecin en chef de l'hospice de la Maternité.

AUVITY, fils, chirurgien au Val-de-Grâce.

BAILE, médecin du Dispensaire.

BARRAS, chirurgien de l'hôpital Saint-Louis.

BAUDELOCQUE, professeur de l'art des accouchemens à l'Ecole de Médecine de Paris, de la Société de Médecine de Paris, associé correspondant de celle de Bruxelles.

BERTIN, médecin de l'hospice Cochin.

BOUILLON-LAGRANGE, professeur de Pharmacie et de Physique aux Ecoles Centrales.

BOYER, chirurgien en chef adjoint à l'hospice de l'Unité, professeur à l'Ecole de Médecine de Paris, etc.

BOSQUILLON, médecin à l'Hôtel-Dieu, professeur au Collége de France, etc.

BOURDIER, médecin à l'Hôtel-Dieu de Paris, professeur à l'Ecole de Médecine.

BOUVIER, correspondant du Gouvernement pour l'Agriculture, membre de la Société de Médecine de Paris.

BUTET, professeur de Physique, fondateur de

l'école Polymatique, de la Société des Observateurs de l'homme, etc.

BREWER, ancien médecin des hôpitaux militaires, de la Société de Médecine de Paris, etc.

BURDIN, chirurgien de l'hospice des Quinze-Vingts, membre de la Société de Médecine.

CABANIS, de l'Institut National de France, professeur à l'Ecole de Médecine de Paris.

CALVET, médecin, membre de plusieurs Sociétés savantes, secrétaire de la Société Académique des Sciences, correspondant de l'Athénée d'Avignon, etc.

COSTE, médecin en chef des Invalides, membre de l'Inspection de Santé.

COSTÈL, pharmacien, membre de la Société de Pharmacie, etc.

COUTANCEAU, chirurgien de la Garde de Paris.

COUTELE, docteur en chirurgie, professeur d'accouchemens, etc.

DELAPORTE, médecin de l'hôpital Saint-Louis, membre de la Société de l'Ecole, de celle de Médecine.

DELAROCHE, médecin, membre de plusieurs Académies.

DESCEMET, médecin en chef du Prytanée Français, de la Société de Médecine de Paris.

DESGENETTES, médecin à l'hôpital militaire d'instruction du Val-de-Grace, professeur à l'Ecole de Médecine de Paris, de la Société de Médecine, de celle d'Emulation de Rouen, etc.

DEYEUX, de l'Institut National de France, de la Société Philomatique, des Académies de Berlin, de Madrid, de Stokholm, professeur de Chimie à l'école de Médecine de Paris.

DUBOIS, professeur à l'Ecole de Médecine, de la Société de Médecine de Paris.

DUBOURG, membre de plusieurs Sociétés savantes.

DUDANJON, chirurgien de la Garde des Consuls, membre de plusieurs Sociétés savantes.

DUMÉRIL, professeur à l'Ecole de Médecine de Paris, de la Société Philomatique, etc.

FARDEAU, chirurgien, professeur d'Anatomie, de Chirurgie et d'Accouchemens.

FAUCHÉ, médecin, de la Société d'Instruction médicale, etc.

FAVRE, pharmacien à la Pharmacie Centrale.

FOURCROY, de l'Institut National de France, de la Société Philomatique, des Académies de Berlin, de Madrid, de Stokholm, et professeur de Chimie à l'Ecole de Médecine de Paris.

GARDIEN, docteur en Médecine, professeur d'accouchemens.

GILBERT, médecin, officier de santé supérieur des armées de la république, médecin en chef de l'hôpital militaire de Paris, membre de plusieurs Académies.

GILBERT, chirurgien en chef adjoint de l'hospice des Vénériens de Paris.

GIRAUD, chirurgien en second au grand hospice d'Humanité de Paris, de la Société de Médecine, associé correspondant à celle de Lyon, etc.

GOUTTE, chirurgien à l'Hôtel-Dieu de Paris.

HALLÉ, de l'Institut National de France, professeur à l'Ecole de Médecine de Paris.

HERNU, chirurgien à l'Hôtel-Dieu de Paris.

HEURTELOUP, membre de l'Inspection de Santé, ancien chirurgien en chef des hôpitaux militaires.

HUSSON, secrétaire du Comité Central de la Vaccine, médecin de l'Hospice de Vaccination.

JARD-PANVILLIERS, membre de la Société de Médecine séante à la Préfecture du Département de la Seine.

ITARD, médecin de l'Institut National des Sourds-Muets.

JEANROY, médecin, membre de la Société de l'Ecole de Médecine.

JOFFRION, docteur en Médecine.

JOUAN, officier de santé de la maison nationale des Invalides.

JOURDANEL, docteur en médecine.

LABRUNIE, docteur en médecine.

LACROIX, de la Société de Médecine, membre du Comité d'Inspection de Santé.

LALLEMENT, professeur à l'Ecole de Médecine de Paris, chirurgien en chef de l'hospice de la Salpétrière.

LANDRÉ, médecin adjoint à l'hospice de la Salpétrière.

LARMET, chirurgien à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce.

LASSUS, chirurgien à la maison nationale des Invalides.

LERMINIER, docteur en médecine, médecin du premier Dispensaire.

LECLERC, professeur à l'Ecole de Médecine de Paris, de la Société de Médecine de Paris.

LEROUX, professeur à l'Ecole de Médecine de Paris.

LEVEILLÉ, docteur en chirurgie, membre des Sociétés de Médecine et Philomatique

LOUYER-VILLERMAY, docteur en médecine, médecin du Dispensaire, de la Société de Médecine de Paris, etc.

MARC, docteur en médecine.

MAIGRYER, docteur en chirurgie et professeur d'accouchemens.

MATHEY, docteur en médecine.

MILLIN, professeur des antiques, de la Société Philomatique, de la Société Linnéenne de Londres, de la Société de Médecine de Bruxelles, d'Emulation de Rouen, d'Abbeville, etc.

MOREAU, médecin, professeur d'Hygiène au Lycée Républicain, de la Société Philomatique, etc.

MOUTON, chirurgien à l'hôpital militaire de la Garde des Consuls.

MURAT, chirurgien en second à l'hospice de la Salpétrière, etc.

NAUCHE, docteur en médecine, président de la Société Galvanique, membre de plusieurs Comités de Vaccine.

PAJOT-LA-FORÊT, docteur en médecine.

PARMENTIER, de l'Institut National de France, membre de la Société de Médecine de Paris.

PÉBORDE, docteur en médecine.

PETIT-RADEL, professeur à l'Ecole de Médecine de Paris, membre de plusieurs Sociétés savantes.

PINEL, de l'Institut National de France, professeur de l'Ecole, médecin en chef de la Salpétrière.

PORTAL, de l'Institut National de France, de celui de Bologne, de la Société de Médecine de Paris.

RENAULDIN, docteur en Médecine.

RIBES, chirurgien à la maison nationale des Invalides, prosecteur à l'Ecole de Santé de Paris.

RICHARD, de l'Institut National de France, professeur à l'Ecole de Médecine de Paris.

ROBILLARD, chirurgien de la maison nationale des Invalides, membre de la Société Philomatique, de celle de Médecine de Paris, etc.

RONY-DUPREST, docteur en médecine.

ROQUES, docteur en médecine.

ROUSSILLE-CHAMSERU, médecin, de la Société de Médecine de Paris, membre du Comité d'Inspection.

ROUX, docteur et professeur de chirurgie.

RUETTE, docteur en médecine.

SALMADE, docteur en médecine.

SARRASIN, docteur en chirurgie.

SWILGUÉ, docteur en médecine.

SEDILLOT, jeune, médecin, membre de la Société de Médecine de Paris.

SUE, professeur-bibliothécaire à l'Ecole de Médecine de Paris, membre du Jury d'Instruction publique, de la Société de Médecine, etc.

TARTRA, docteur en chirurgie, professeur d'accouchemens et de chirurgie, chirurgien du premier Dispensaire.

THERRIN, docteur en chirurgie.

THILLAYE, professeur à l'Ecole de Médecine de Paris, etc.

THOURET, professeur et directeur de l'Ecole de Médecine de Paris, président du Comité Central de la Vaccine, membre de plusieurs Sociétés savantes.

TOLLARD aîné, docteur en médecine, de la Société d'Agriculture du département de Vaucluse, etc.

TOLLARD, jeune, docteur en médecine.

VARELIAUD, docteur en chirurgie et membre de plusieurs Sociétés savantes.

VARIN, docteur en médecine

VERGEZ, docteur en chirurgie.

YVAN, chirurgien en chef adjoint de la maison nationale des Invalides, de la Société de Médecine de Paris, etc.

Membres Honoraires.

ALONSO (Don Zénon), premier officier du ministère de grace et de justice de S. M. C., à Madrid.

BARTHEZ (Paul-Joseph), médecin du gouvernement français, de l'Institut National de France, professeur honoraire de l'Ecole de Médecine de Montpellier, ci-devant chancelier de l'Université de la même ville, des Académies des Sciences de Berlin, de Stockholm, etc., à Montpellier.

CAVANILLES (Don Antonio-Joseph), directeur du jardin royal des plantes de Madrid, professeur de botanique et membre de plusieurs Académies, etc., à Madrid.

FONTANA (Félix), directeur du cabinet d'Histoire naturelle, à Florence.

MUTIS (Don Joseph-Celestino), botaniste et astronome de S. M. C., directeur de l'expédition botanique de Santa-Fé de Bogota, membre des Académies d'Upsal et de Stockholm, etc., à Santa-Fé.

VOLTA (Alexandre), professeur de Physique, à Pavie.

Membres Associés-Etrangers.

ALDINI, de l'Institut des Sciences de Bologne, et professeur de Physique, à Bologne.

ARNAUD, docteur en médecine à Gênes.

BELL, chirurgien de l'Infirmerie Royale, de la Société Royale d'Edimbourg, à Edimbourg.

BLOM, de l'Académie des Sciences, à Stockholm.

BLUMENBACH, professeur de médecine et d'histoire naturelle, à Gottingue.

BOBBA, médecin à Gottingue.

BRERA, professeur de médecine clinique à l'Université de Pavie, de l'Académie des Sciences et Belles-Lettres de Mantoue, de l'Académie des curieux de la Nature, de celle de Florence, à Pavie.

BRUGNATELLI, professeur public ordinaire à l'Université de Pavie, membre des Académies et Sociétés des Sciences de Mayence, de Gottingue, de Berlin, d'Udine, de Turin, de Mantoue, de Florence, de Milan, à Pavie.

BUNIVA, de la Société Philomatique et de celle de Médecine de Paris, etc., à Turin.

CHAUMETON, médecin, à Pavie.

CHIARENTI, docteur en médecine, à Florence.

DELSERIEZ, docteur en médecine, à Madrid.

DÉMÉTRIUS (Gripilli), de Crète, à Constantinople.

DESCOMBES, docteur en philosophie et en médecine, de la Faculté de Pavie, membre du Collége de Médecine de Lausanne, à Lausanne.

FRANSERI, membre de l'Académie de Médecine, à Madrid.

GALVANI (Camille), professeur de botanique, à Bologne.

HILDEBRANDT, docteur en médecine, à Erlang.

HOFFMANN, botaniste à Gottingue.

JABALOT, docteur en médecine en l'Université de Pavie, à Parme.

LUZURIAGA, de l'Académie de Médecine, professeur de médecine à Madrid.

MALACARNE, professeur de chirurgie à l'Université de Padoue, pensionnaire de l'Académie des Sciences de la même ville, à Padoue.

MOSCATI, professeur de chirurgie et membre de plusieurs Académies, à Pavie.

MOYON, docteur en médecine, à Gênes.

NOCCA, professeur d'histoire naturelle, à Pavie.

NOETDEN, docteur en médecine, à Gottingue.

PFAFF, docteur en médecine, à Kiel.

PULLI, de la Société des Sciences de Florence, professeur de chimie, à Naples.

SAVIGNY, naturaliste, en Egypte.

SCARPA, professeur d'anatomie et de chirurgie, à Pavie.

SCHREBER (de), président de la Société impériale des Curieux de la Nature, professeur d'histoire naturelle, de botanique et de médecine, à Erlang.

SIMMONS, de la Société Royale de Londres, médecin de l'hôpital Saint-Luc, à Londres.

SŒMMERING, professeur de médecine, etc., à Francfort.

SPARMANN, de l'Académie des Sciences, à Stockholm.

STROMEYER, de la Société des Sciences Physiques, à Stockholm.

THUNBERG, professeur d'histoire naturelle, et membre de l'Académie des Sciences, à Stockholm.

UTTINI, professeur d'anatomie, de l'Institut des Sciences, etc., à Bologne.

VACCA-BERLINGHIÉRI, professeur de médecine, à Pise.

VAN-MARUM, docteur en médecine, secrétaire de l'Académie des Sciences, à Harlem.

VASSALLI, membre de la Commission des poids et mesures, de l'Institut National de France, et professeur de physique, à Turin.

WANDERBURG, docteur en médecine et chirurgie, à Gottingue.

ZEA, botaniste de l'expédition de Santa-Fé de Bogota, à Santa-Fé.

Membres Associés-Nationaux.

AUBERT, docteur en médecine, à Genève.

BAUMES, professeur à l'Ecole de Médecine de Montpellier, de la Société de Médecine de Paris, etc., à Montpellier.

BEAUFILS, chirurgien des hôpitaux militaires, etc., à Clermont.

BEROT, professeur d'anatomie à l'Ecole de Médecine, à Strasbourg.

BERTHE, professeur à l'Ecole de Médecine de Montpellier, à Montpellier.

BONHOMME, chirurgien en chef de l'hôpital, à Villefranche, département de l'Aveyron.

BROUSSONNET, professeur à l'Ecole de Médecine de Montpellier, à Montpellier.

CAILLIOT,

CAILLIOT, professeur à l'Ecole de Médecine de Strasbourg, etc., à Strasbourg.

CANOLLE, chirurgien, etc., à Poitiers.

CAPELLE, docteur en médecine, membre de plusieurs Sociétés savantes, à Bordeaux.

CARTIER, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Lyon, à Lyon.

COINDET, médecin de l'hôpital civil, à Genève.

CASÉJUS, chirurgien, etc., à Bordeaux.

CAYSERQUES, médecin à Montpellier.

CRESTIEN, docteur en médecine, médecin à l'hôpital militaire de Montpellier, à Montpellier.

CRÈVE, professeur de médecine, à Mayence.

DECANDOLLE, botaniste à Genève.

DEGUISE, chirurgien en chef de l'hospice de Charenton, de la Société de Médecine, etc., à Charenton.

DELPECH, docteur en médecine, à Villefranche, département de l'Aveyron.

DESEZE, médecin de l'Hôtel-Dieu de Bordeaux, associé de l'Institut National de France, etc., à Bordeaux.

DUMAS, de l'Institut National de France, professeur à l'Ecole de Médecine de Montpellier, des Sociétés Philomatique et de Médecine de Paris, etc., à Montpellier.

DUVERNOY, médecin correspondant de la Société Philomatique de Paris, de celle de Grenoble, etc., à Montbelliard.

FAGES, chirurgien à l'hôpital militaire, à Montpellier.

FOUQUET, professeur à l'Ecole de Médecine de Montpellier, à Montpellier.

FOURNIER, docteur en médecine, à Meaux.

FRAISSE, docteur en médecine, etc., à Villefranche, département de l'Aveyron.

FISCHER, docteur en philosophie, associé-correspondant de la Société Philomatique, à Mayence.

GASTELLIER, membre de plusieurs Sociétés savantes, etc., à Montargis.

GODARD, docteur en médecine, à Vitry-sur-Marne.

GODEFROY, docteur en médecine, à Rouen.

GOUIFFES, médecin, à Quimper.

GUÉRIN, chirurgien en chef de l'hôpital Saint-André, à Bordeaux.

Membres Correspondans.

BACHELET, docteur en médecine, à Auxerre.

BIANCHI, docteur en médecine, à Pise.

BLATTIN, docteur en médecine, à Clermont.

BERLIOS, chirurgien, à Blois.

BOULLON, médecin, à Abbeville.

CAILLIOT, chirurgien de première classe, à Brest.

CANOLLE, chirurgien, à Poitiers.

CASTAING, médecin de l'Université de Montpellier, à Montelimart.

CHARPENTIER, médecin, à Joigny.

CHEVALIER, médecin, à Angers.

CHATELET, docteur en médecine, à Montpellier.

CLÉMENT, chirurgien de l'hôpital civil, à Avignon.

COINDET, médecin, à Genève.

CYVOCT, médecin, à Belley.

DELAGUETTE, docteur en médecine, à la Réole.

DENOIX-VALERY, médecin, à Périgueux.

DESAINS, médecin, à Ham.

DUCLOS, chirurgien et professeur d'accouchemens, à Toulouse.

DUGAS, médecin-chirurgien, à Nîmes.

DUTHROUIL, naturaliste, à Bordeaux.

FARDEAU, chirurgien, à Saumur.

FOURNIER, chirurgien, à Bruxelles.

FRAPPAS, chirurgien en chef de la marine, à Dunkerque.

GAIGNART, docteur en chirurgie, à Poitiers.

GAILLARD, médecin, de la Société d'Émulation, etc., à Poitiers.

GALLOT, docteur en médecine, à Evreux.

GARNIER, docteur en médecine, à Semur.

GASC, docteur en médecine, à Tonneins.

KHILKEY, médecin, à Stockholm.

LAISNÉ, médecin, à Strasbourg.

L'HARIDON, officier de santé en chef de l'expédition des recherches autour du monde, à Brest.

LASSIS, chirurgien, à Baune.

LEMERCHIER, médecin, à Pérone.

LOBSTEIN (Frédéric), prosecteur à l'École de Médecine, à Strasbourg.

LOUIS, médecin, à Oleron.

MATHEY, médecin, à Genève.

MINVIELLE, médecin, à Oleron.

MAURICHEAU-BEAUCHAMP, médecin, à Poitiers.

GUÉRIN, membre de plusieurs Académies, professeur d'Histoire naturelle à l'Ecole Centrale du département de Vaucluse, etc., à Avignon.

GUERSENT, professeur d'Histoire naturelle, et membre de la Société d'Emulation, à Rouen.

GUILHE, professeur à l'École Centrale du département de la Gironde, à Bordeaux.

HUSSON, père, chirurgien, à Reims.

JURINE, associé de l'Institut National, chirurgien en chef de l'hôpital, à Genève.

KOK, docteur en médecine, des Académies des

Sciences de Harlem, de Flessingue, etc., secrétaire de la Société de Médecine à Bruxelles.

LAFABRIE, professeur à l'Ecole de Médecine de Montpellier, à Montpellier.

LAFON, docteur en médecine de la ci-devant Faculté de Montpellier, ancien médecin de l'Hôtel-Dieu de Bordeaux, membre du Jury d'Instruction publique du département de la Gironde, etc., à Bordeaux.

LANOIX, docteur en médecine, etc., à Orléans.

LARREY, chirurgien, et ancien démonstrateur d'anatomie, à Nîmes.

LATAPIE, docteur en médecine de la ci-devant Académie des Sciences de Bordeaux, professeur d'Histoire naturelle et de botanique, à l'Ecole centrale du département de la Gironde, à Bordeaux.

LATOUR, docteur en médecine, à Orléans.

LEBOUCHER, naturaliste, associé de l'Institut National, etc., à Abbeville.

LORDAT, médecin, à Montpellier.

LYNCH, médecin et cultivateur, à Pauliac, département de la Gironde.

MARQUIS, docteur en médecine et en chirurgie, à Bellevue.

MURAT, docteur en médecine, à Aubin.

NOEL, directeur de l'Ecole de Médecine, à Strasbourg.

PALIS, docteur en médecine, à Villefranche, département de l'Aveyron.

PALOUS, docteur en médecine, à Rodez.

PONTONIER, docteur en médecine, à Avignon.

POUJENG, docteur en médecine, à Milhaud.

RANQUE, médecin, à Nevers.

RIXAIN, docteur en médecine, à Clermont.

ROGERY, médecin, à Saint-Geniez, département de l'Aveyron.

SENEBIER, ministre du Saint-Evangile, et bibliothécaire, à Genève.

SCHWEIGHAEUSER, docteur en médecine, à Strasbourg.

TRELUYER, docteur en médecine, de l'Institut départemental de la Loire-Inférieure, à Nantes.

TEXIER, chirurgien en chef de l'hôpital des Invalides, à Versailles.

TOURDES, professeur à l'Ecole de Médecine, à Strasbourg.

TREYERAN, chirurgien en chef de l'hôpital Saint-André, à Bordeaux.

VALLOT, médecin, professeur d'histoire naturelle, secrétaire de la Société libre d'Agriculture, Sciences et Arts de Dijon, à Dijon.

VAN-MONS, pharmacien, à Bruxelles.

VIGAROUS, professeur de médecine, à Montpellier.

VIGUERIE, professeur de chirurgie, à Toulouse.

VOULONNE, docteur en médecine, à Avignon.

VANCKREN, médecin, à Anvers.

WATON, professeur de chimie à l'Ecole centrale de Carpentras, ancien chirurgien en chef des hôpitaux des armées, de la Société de Médecine de Lyon, etc., à Carpentras.

PALLOIS, médecin, à Nantes.

PERON, médecin *de l'expédition des recherches autour du monde, à Brest.*

PERROT, pharmacien en chef, à Bicêtre.

RAILLARD, chirurgien, à Bourges.

RENAULT, médecin, à Tours.

SCUDERY, médecin, à Nice.

SÉGURET, docteur en médecine, à Rodez.

SULTZER, prosecteur à l'Ecole de Médecine, de Strasbourg, à Strasbourg.

SYLVI, chirurgien, à Grenoble.

TENAND, médecin de l'hospice civil, à Belley.

TOURNON, docteur en médecine, à Toulouse.

WARTZ, naturaliste, à Stockholm.

WENNER, chirurgien, à Stockholm.

WILLEMET, naturaliste, à Nancy.

TABLE DES MÉMOIRES

CONTENUS DANS CE VOLUME.

AVERTISSEMENT. . . . . page xxv
Éloge de M. F. Xav. Bichat, par Levacher de la Feutrie . . . . xxvij

MÉDECINE.

Mémoire sur les causes de l'hydrophobie, vulgairement connue sous le nom de *rage*, et sur les moyens d'anéantir cette maladie ; par E. P. M. Bósquillon . . 1
Mémoires sur le climat des Antilles, et sur les maladies qui sont particulières à la Zône-Torride ; par J. Cassan.
Premier Mémoire. De la manière d'agir des climats chauds sur l'économie animale. 25
Deuxième Mémoire. Tableau des maladies particulières aux pays chauds 56
Troisième Mémoire. De l'épuisement chez les Créoles. Des animaux venimeux des îles. Avis aux Colons sur leur santé et sur les plantes de leur pays qu'ils peuvent employer comme remèdes 118
Quatrième Mémoire. Observations météorologiques faites sous la Zône-Torride. 152
Observation sur une quantité prodigieuse d'épingles et d'aiguilles avalées ; par M. Silvy 181
Observation sur un accouchement de jumeaux, et la distribution particulière des vaisseaux de leur placenta ; par C. Sultzer. 189

CHIRURGIE.

Mémoire sur la nécessité de ne pas toujours amputer sur-le-champ dans les cas où un membre est emporté par le boulet, et sur le traitement le plus convenable dans cette circonstance ; par J. R. F. Leveillé. 208

ART VÉTÉRINAIRE.

HISTOIRE de l'Epizootie qui a attaqué les bêtes à cornes des communes de Chevannes, etc. département du Loiret; par GASTELLIER. . . . . page 234

MÉCANIQUE ANIMALE.

ÉCLAIRCISSEMENS sur quelques points de la mécanique des mouvemens de l'homme; par P. J. BARTHEZ. 259

CHIMIE.

MÉMOIRE sur le Licheno français, *vulgò* Tourne-sol en pain; par SIMON MORELOT. 281
Mémoire sur le Quinquina; par C. L. CADET . . 288
Mémoire sur l'analyse du Vin; par S. MORELOT. . 294
Observation sur l'analyse chimique de quelques Alimens; par CADET 305
Analyse des Eaux minérales de la Chapelle-Godefroi, département de l'Aube; par les CC. C. L. CADET, et EUSEBE SALVERTE 309

PATHOLOGIE INTERNE.

CONSIDÉRATIONS sur l'Ictère, ou la Jaunisse considérée comme une affection toujours symptomatique *et jamais essentielle*; par LOUYER-VILLERMAY. 320

LITTÉRATURE MÉDICALE.

APOLLON MÉDECIN. Dissertation sur les attributs, les surnoms d'Apollon Médecin, et les monumens qui le représentent; par A. L. MILLIN. 342

Supplément à l'Article

PHYSIOLOGIE.

ESSAI SUR CETTE QUESTION : Quelles sont les influences sympathiques qu'exercent réciproquement, les uns sur les autres, les divers systêmes et organes de l'économie vivante; par VINCENT MALACARNE. 358

b 4

OBSERVATIONS SUR DIFFÉRENS POINTS DE MÉDECINE ET DE CHIRURGIE.

Observation d'Apoplexie gastrique ; par M. Louyer-Villermay. 437
Observation d'une Hémiplégie ; par le même. . . 440
Observation sur l'obscurité du Diagnostic dans les plaies pénétrantes de l'abdomen ; par A. Richerand. 443
Observation sur une Ophtalmie survenue à la suite d'une blénorrhagie syphylitique supprimée, suivie de quelques réflexions sur cette maladie, par A. L. Murat. 447
Note sur les luxations de l'Humérus ; par A. Richerand. 459
Exposé d'une Paraplégie extraordinaire causée par la foudre ; sa guérison. Remarque sur le même sujet ; par le C. Gastellier. 462
Observation sur une ossification de la Dure-mère ; par C. A. Recamier 472
Mémoire sur la Question suivante : *Existe-t-il deux variétés de rhumatisme extérieur, dont l'une affecte le systême musculaire de la vie animale, et l'autre le systême fibreux des articulations ?* par G. C. Gasc. 474
Lettre de Félix Fontana à un de ses amis, sur l'Ergot et la Tremella 515

Fin de la Table des Mémoires.

AVERTISSEMENT.

Je *présente* au Public le résultat de la cinquième année de nos travaux. L'impatience avec laquelle on attend de toutes parts ces Mémoires, est honorable pour la Société dont je suis l'organe. Elle nous montre l'obligation que nous avons contractée de mériter de plus en plus le suffrage des vrais Savans.

Appelé à une fonction que le cit. Alibert a déjà remplie avec tant de gloire et de succès, je n'ose me flatter sans doute d'égaler en talens un si digne prédécesseur; mais je suis sûr de *le remp*lacer par-tout où il ne faudra que du zèle. Je ferai donc tout ce qui dépendra de moi pour justifier le choix dont mes collègues m'ont honoré. Heureux si on ne s'apperçoit point que la Société a changé d'interprète, et que les Mémoires ont été recueillis par une autre main!

Les nombreux travaux déjà entre-

pris par mes savans collègues, sont de sûrs garans de ce qu'ils feront encore pour l'utilité publique; et le moment où toutes les sciences sont encouragées par le gouvernement, sera sans doute celui où toutes les réunions médicales redoubleront de zèle et d'ardeur.

Depuis la publication de son quatrième volume, la Société Médicale a eu la douleur de perdre l'un de ses plus illustres membres, le cit. Bichat. J'aurois rempli, à son égard, le devoir que m'impose ma place, si l'amitié qui le lioit avec mon estimable collègue, le cit. Levacher de la Feutrie, secrétaire particulier de la Société, ne m'eût engagé à céder à celui-ci l'honorable emploi de jeter quelques fleurs sur la tombe d'un homme qui a tant mérité des sciences et de l'humanité.

RECAMIER, *secrét.-génér.*

Libris Soc. Med. Edin.

ÉLOGE
DE
MARIE-FRANÇOIS-XAVIER BICHAT,

PAR A. F. T. LEVACHER DE LA FEUTRIE,

Secrétaire particulier de la Société Médicale d'émulation.

LORSQUE la mort vient enlever, au bout d'une longue vie, un homme recommandable par ses talens et fameux par ses succès, la douleur qu'excite sa perte dans le cœur de ses amis et de ses admirateurs, est modérée par l'idée de la justice universelle qui assujétit au même sort tout ce qui respire, et les regrets ont moins de durée et d'amertume, parce qu'il s'élève au fond du cœur de chacun une voix qui crie, que pleurer une telle mort est moins se montrer sensible que murmurer à tort contre les immuables loix de la nature. Mais si la faulx du temps, par une erreur malheureuse, vient moissonner au printemps de ses jours un homme chez qui les facultés de l'esprit s'étoient accrues avec plus de promptitude que celles du corps; si la mort

ensevelit sous ses premiers lauriers, un de ces êtres précoces qui, dans la jeunesse, réunissent le savoir à l'imagination, le zèle au talent, un homme enfin dont la nature et l'étude avoient fait dans les sciences, comme un athlète vigoureux qui promettoit de parcourir une vaste et noble carrière avec gloire, quel est le cœur bien né, ami des hommes, où ne retentira pas le cri du désespoir, et dans lequel cette mort inattendue ne fera pas sentir le découragement ?

Tels sont les sentimens douloureux que nous avons tous éprouvés à la mort de Xavier Bichat, notre ami et notre confrère. Cet homme, d'un mérite vraiment rare, que nous avons vu, pour ainsi dire, naître, croître en talens, et périr, que nous avons pleuré, et que la mort ne semble avoir enlevé sitôt que pour abaisser l'orgueil des scrutateurs de la nature.

Je vais remplir la tâche honorable et triste de le louer; c'est-à-dire, que je vais vous entretenir un moment de ses talens et de ses vertus : car vous ne vous lassez point d'en entendre faire l'éloge, vous tous qui l'avez connu. Déjà des plumes habiles ont été les interprètes de nos cœurs; mais si l'on ne peut rien ajouter à ce qu'elles ont dit, la Société Médicale

d'émulation veut l'entendre répéter. C'est un besoin pour elle de concentrer les louanges de Bichat entre ceux qui peuvent le mieux les goûter. Et le recueil de nos Mémoires, dans lequel elles seront consacrées, doit attester long-temps à la postérité la part toute particulière que nous avons prise à cette mort prématurée.

Puisse cet éloge être digne à-la-fois et d'elle et de lui! puisse-t-il faire apprécier Bichat par ceux qui ne l'ont pas connu! Je ne ferai point passer dans leurs cœurs les regrets que sa perte nous cause, mais je le ferai admirer en faisant connoître ses travaux; je le ferai aimer en indiquant les qualités de son cœur, et j'aurai rempli un double devoir à l'égard de Bichat, si louant en lui tout-à-la-fois un ami et un collègue, j'ai *élevé un monument durable à sa gloire.... Mais*, que dis-je! le tombeau de Bichat est déjà signalé; il est entouré de trop de fleurs, il est l'autel de trop d'hommages et de témoignages flatteurs, pour qu'on puisse douter, dans les siècles futurs, que celui qu'il renferme fut cher et précieux à ses contemporains; et le marbre, placé dans le lieu de ses succès, l'attestera à tous les yeux, comme ses nombreux éloges le diront à tous les cœurs.

Une réflexion consolante vient me soutenir ; elle sèche mes larmes, et je vais parcourir, avec moins de douleur, la courte vie de mon ami. Cette idée satisfaisante, c'est que si Bichat fut ravi trop tôt aux sciences et à l'humanité, il vécut assez du moins pour voir la paix régner dans sa patrie, et pour attirer sur lui un rayon de la gloire du chef de l'État. Ah ! si son ombre peut voir un jour l'ami généreux qui a révélé son mérite à celui qui les honore tous, elle le remerciera sans doute d'avoir fait de sa mort une occasion de couronner ensemble et le maître et l'élève ; car, n'en doutons pas, l'ombre de Bichat a ressenti bien de la joie en voyant rendre enfin à Desault l'hommage qu'il a mérité, en lui voyant décerner la couronne due à ses talens, couronne que des temps barbares lui avoient déniée, et à laquelle son disciple lui conserva le plus de droits qu'il put par ses travaux et ses propres succès (1).

---

(1) Le premier consul a ordonné que les bustes de Desault et de Bichat seroient exécutés en marbre, et placés à l'Hôtel-Dieu, théâtre de leur gloire, en reconnoissance de leurs travaux et de leurs talens. C'est à M. Corvisart, médecin du gouvernement, que l'on doit la provocation de cet acte honorable de justice et d'estime publique.

Marie-François-Xavier Bichat étoit fils de Jean-Baptiste Bichat, et de Marie-Rose Bichat, son épouse. Il naquit à Thoiret, département du Jura, le 14 novembre 1771, et le 22 juillet 1802 il avoit vécu. Trente années ont donc été toute l'étendue de sa vie. J'écarte toutes les réflexions qu'une mort si peu éloignée de la naissance me fait naître. Je me console en pensant que cette vie si courte a été plus féconde et plus utile à la science que les longues années de beaucoup d'hommes, et je me hâte de suivre Bichat dans une carrière qu'il a parcourue avec plus de gloire encore que de rapidité (1).

Puisque la mort devoit moissonner Bichat au printemps de ses jours, et cependant couvert de lauriers, il étoit nécessaire qu'il les eût conquis avant l'âge où les autres hommes y prétendent. Son génie devoit être précoce, et il le fut. Son enfance montra cette vivacité,

---

(1) Pour éviter de m'interrompre à chaque instant par des dates, et pour satisfaire en même temps ceux qui, sans elles, ne croiroient point connoître la vie d'un homme, je dirai tout de suite que Bichat vint à Paris en 1793, qu'il perdit Desault en 95, fut nommé médecin de l'Hôtel-Dieu et de la Société de l'Ecole de médecine, en l'an 9 de la république.

cette facilité de conception et de travail qui ne sont pas toujours le signe certain du mérite et des succès, mais qui ne deviennent infructueux dans la suite que par le défaut d'étude, de courage ou de circonstances favorables. Il fit, quoique rapidement, de bonnes études; ce fut à Lyon qu'il completta ce qu'on appeloit alors les humanités, par un cours de philosophie. Cette classe a toujours fait les délices des vrais amans de l'étude. On y voyoit le moral des adolescens se développer avec leur physique; leur esprit partageant d'abord la gracilité de leurs membres, sembloit vacillant; il se fortifioit peu-à-peu, et bientôt on découvroit le goût des jeunes gens, on les voyoit se diriger vers le genre d'étude qui devoit avoir et conserver toujours pour eux le plus d'attrait. Ce cours fut un champ vaste où Bichat commença à essayer ses forces. Il luttoit avec toute la gloire dont ces combats sont susceptibles contre des adversaires qui n'avoient d'égal à lui que l'âge; et sa supériorité le faisoit toujours choisir pour soutenir l'honneur des maîtres dans les exercices publics. Il s'appliqua sur-tout aux mathématiques, dans lesquelles il fit de rapides progrès. Les succès animent, et il prit dès-lors cette habitude du travail qu'il conserva depuis, et dont il eut

tant

tant de besoin par la suite. Je viens de dire que parmi les études qui remplissent le stade de la philosophie, il en est pour lesquelles chaque étudiant montre plus ou moins de penchant, c'est le moment des vocations; aussi étoit-ce ordinairement à l'issue de cette classe que l'on se choisissoit un état. La physique plut particulièrement à Bichat; il l'étudia avec ardeur, et bientôt ayant parcouru ses branches, et visitant avec avidité tous les confins de ce domaine immense, l'histoire naturelle, cette science si agréable au cœur et à l'imagination de l'homme, devint son étude favorite. Il s'y adonna avec passion; mais il se sentit tout-à-coup refroidir. On ne peut se le dissimuler, toute science a quelque chose de vain. On l'étudie d'abord avec d'autant plus d'ardeur, avec d'autant plus de passion, qu'elle paroît plus *immense; mais* un travail approfondi laisse bientôt entrevoir à l'esprit le néant de la science et celui de l'homme; l'imagination, ennemie des bornes, en apperçoit, et la curiosité satisfaite, s'il n'y a rien au-delà, cesse de soutenir votre courage. Quelques hommes même ont été si dégoûtés des sciences humaines par cette vue qui les dépasse, qu'ils leur ont préféré l'ignorance, ou sont tombés dans la superstition. Bichat, en modérant son

ardeur, d'abord dans l'étude des mathématiques, ensuite dans celle de l'histoire naturelle, évita ces deux excès. Mais quiconque a réfléchi à cette inconstance de l'esprit, à ce dégoût momentané, qui tout-à-coup vient frapper au milieu d'une étude sérieuse, a dû reconnoître que c'est le cœur sur-tout qui pâtit alors; il éprouve une espèce de satiété; on s'arrête, on se demande, tout en admirant une théorie brillante, à quoi bon se donner tant de peine, et sur-tout de quelle utilité sera son travail? C'est par la vue de l'utilité que le cœur, plus solide que l'esprit, veut être soutenu quand la curiosité n'anime plus celui-ci; qui, sans cette idée, pourroit consacrer sa vie entière à l'étude fastidieuse d'une ennuyeuse nomenclature, dans le seul espoir de faire un jour une nouvelle classification? et cependant combien ne voit-on pas d'hommes s'adonner, avec une persévérance incroyable, à une seule branche, à une seule ramification, dont ils font par-là une science nouvelle, immense et utile? Ils sont soutenus par le seul espoir de perfectionner les connoissances humaines. C'est donc l'utilité seule, dont notre travail nous paroît susceptible, qui le rend opiniâtre; c'est ce but qui recule à nos yeux les bornes de la science; mais c'est

peu d'être utile ; on veut encore être le plus utile possible. L'homme, dont le génie est fait pour planer sur les connoissances humaines, n'a pas long-temps les yeux fermés sur son propre mérite ; un grand ensemble peut seul l'occuper : il s'en apperçoit ; il choisit l'art qui lui paroît le plus noble, en embrasse l'étude dans toutes ses parties, et meurt en y faisant des découvertes. Ce furent ces sentimens qui arrachèrent Bichat à l'histoire naturelle, déjà si vaste et si attrayante, pour lui faire parcourir la carrière immense de l'art de conserver les jours de l'homme.

Le moment où Bichat choisit une profession qu'il a tant honorée, et que vous exercez tous, seroit peut-être favorable pour rendre quelques hommages à ce bel art, pour le venger d'injustes épigrammes que lui ont prodigués des êtres d'ailleurs d'un mérite distingué ; mais il n'en a pas besoin sans doute, puisqu'il conserve encore quelque estime parmi les hommes. La médecine sera toujours sur la première ligne des sciences humaines ; et combien ne faut-il pas qu'elle ait de charmes pour que ni les pénibles travaux de l'étude, ni les dégoûts renaissans d'une pratique ingrate et fastidieuse, ne rebutent pas tous les bons esprits ! Que dis-je, ce sont ceux-là

même, ce sont les hommes les mieux organisés qu'elle semble ravir. Elle attire, elle entraîne, et le génie suit à travers mille obstacles, comme il suit la poésie, comme il suit les beaux arts. Ne soyons donc pas surpris si la même origine leur est attribuée, et félicitons l'humanité que la gloire, qui est attachée à tout ce qui est difficile et beau, bon ou utile, aît le pouvoir d'enflammer tant de cœurs généreux.

Le jeune Bichat, destiné d'abord à la chirurgie, commença l'étude de l'anatomie. Il y acquit de rapides connoissances malgré le défaut d'application dont il avouoit lui-même qu'il fut un instant coupable; sans doute parce que, dans cette première saison des passions, son sang bouilloit, son activité ne pouvoit lui permettre de s'attacher à une étude constante et minutieuse. Il étoit plus propre alors à jeter un coup-d'œil rapide sur toutes les parties de l'art, qu'à en approfondir une seule. Sa mémoire étoit heureuse, et il sentoit déjà que son esprit pourroit embrasser l'étendue de la science entière quand il le voudroit. Il en parcouroit rapidement les diverses branches, et son génie lui en faisoit plutôt deviner les rudimens qu'il ne les apprenoit. L'étude des mathématiques et de la

physique, qu'il avoit fait précéder, lui donnoit une grande facilité à concevoir le jeu des puissances, le mécanisme des fonctions et l'action des viscères. Il sentit de bonne heure que si l'on n'a point assez de données pour soumettre les opérations de la machine humaine à des calculs fixes et certains, la saine connoissance des propriétés physiques des corps doit être appliquée à l'étude de l'homme physique, et la précision mathématique à l'analyse des phénomènes qu'il présente.

Arrivé à ce point de son éducation chirurgicale, qu'il étoit venu puiser dans la maison paternelle, il eut un retour vers ses premiers goûts, et il se rendit une seconde fois à Lyon, où il se livra de nouveau à l'étude des mathématiques, sans cependant abandonner entièrement *l'anatomie*. Il mena ces deux études de front; mais bientôt la révolution vint fermer le temple d'Apollon; le cruel Mars occupa seul cette malheureuse ville; et Bichat, ayant plus de vocation pour les sciences que pour les armes, vint à Paris, pour se perfectionner dans son art sous les plus habiles maîtres. Parmi eux, il rencontra Desault, dont il suivit les leçons. Nous avons tous connu cet homme célèbre; plusieurs d'entre nous

s'honorent d'avoir été ses disciples (1); Bichat devint bientôt l'ami de ce maître, parce qu'il

(1) On a accusé ce fondateur de la chirurgie clinique d'être austère et dur; il n'a pas mérité ce reproche. J'en appelle à tous ceux qui, comme moi, ont été témoins de divers traits de son humanité : le nombre en est grand. Qu'ils disent si ce n'étoit pas avec bonté, avec douceur même, que Desault montroit les premières fois comment il falloit s'y prendre dans les pansemens; qu'il indiquoit les soins et l'adresse qu'il faut employer pour faire moins souffrir le malade. Il est vrai qu'il vouloit avoir reconnu, dans ceux qu'il instruisoit ainsi, du zèle ou de l'intelligence. Il étoit prompt, violent même avec les étourdis. Il étoit amer dans les reproches qu'il faisoit à ceux qui négligeoient les malades confiés à leurs soins. Mais qui donc pourroit lui faire un crime d'avoir demandé à ses élèves les qualités vraiment indispensables du chirurgien, l'instruction et le soin? Par quelle contradiction voudroit-on qu'il eût créé une école presque parfaite, et qu'il y eût laissé régner la négligence? Il avoit toutes les anciennes habitudes à combattre; il falloit de la force pour les vaincre. D'ailleurs, qui donnoit mieux l'exemple que lui? qui étoit plus actif, plus vigilant? personne ne remplissoit mieux ses devoirs; et pourquoi n'auroit-il pas eu le droit d'exiger des autres autant que de lui-même? Il gourmandoit donc avec raison les insoucians et les paresseux; et c'est à cette énergie, à son caractère ferme, à sa constante activité, autant peut-être qu'à ses talens, qu'on doit les excellens sujets qui sont sortis de son école.

le fut de son devoir et du travail. Celui-ci ne pouvoit tarder long-temps à reconnoître ses talens; il les encouragea, dirigea ses études, l'engagea à demeurer chez lui, et l'associa à ses travaux particuliers du cabinet. Mais Desault mourut, et Bichat demeura à vingt-deux ans abandonné à lui-même. Ce fut alors que consultant ses forces, il se sentit capable de marcher seul dans la carrière médicale. Il étudioit à-la-fois toutes les branches de la médecine; et, pour cette fois, son application, jointe à sa facilité naturelle, lui faisoit faire dans chaque branche d'immenses progrès. Il continua de demeurer dans la maison de son maître, se mit à revoir ses papiers, ses observations, et ne tarda pas à publier les Œuvres Chirurgicales de Desault; témoignant ainsi *à sa mémoire et à sa veuve* la reconnoissance *qui l'animoit. Cet* instant venoit de décider de son sort; l'occasion favorable de se livrer tout entier au travail sous les auspices de l'amitié, les matériaux de son illustre maître, le desir de soutenir la réputation de cet homme utile en élevant la sienne propre, enfin les encouragemens d'un des amis particuliers de Desault, M. Corvisart, déjà si distingué alors dans la pratique de la médecine, et dont une des moindres qualités étoit l'ardeur qu'il savoit

inspirer aux étudians; tout l'encourageoit et secondoit ses vœux. Bichat se crut assez d'acquis pour se livrer à l'enseignement, et se détermina à achever d'apprendre en instruisant les autres. Nous allons voir combien il réussit, peut-être même au-delà de ses expérances. Il ouvrit des cours, publia des ouvrages, et bientôt il étonna par son érudition, par sa sagacité et par sa modestie; de ce moment il faut compter ses succès par ses productions, et ses années par ses succès.

Pour avoir une idée de son zèle, il faut se le représenter au milieu de ses travaux; d'une main il écrit des ouvrages à jamais utiles et précieux; de l'autre il dirige de nombreux élèves dans des études diverses; il passe les jours dans son amphithéâtre, les nuits à écrire; il fait des expériences, il lit, il étudie les meilleurs auteurs: ardeur, patience, activité, persévérance, il réunit tout. Les progrès de la médecine, qu'il aime avec idolâtrie, et la gloire, sont les vœux les plus ardens de son cœur. Mais si l'on se reporte aux temps, si l'on fait attention aux saisons où Bichat se livroit sans réserve à un travail opiniâtre, on sera plus surpris encore; son ardeur ne connoissoit point d'obstacle; toutes les saisons, tous les temps lui paroissoient propres au

travail. En vain l'été amenoit les décompositions les plus promptes; en vain les alarmes de la révolution épouvantoient tous les cœurs; les mouvemens populaires détournoient à chaque instant les hommes de l'étude : ils servoient de prétexte aux moins zélés, pour ajourner un travail toujours pénible. Bichat abandonnant, à ceux qui étoient investis du pouvoir, la conduite des affaires politiques, persuadé qu'il seroit plus utile à sa patrie au sein de son hôpital ou de son amphithéâtre, que dans les rangs des gardes bourgeoises, n'étoit point enlevé à ses méditations par le bruit des tambours. Il alloit s'ensevelir avec les morts, devenus depuis quelque temps ses favoris, en traversant, presque sans s'en appercevoir, une foule d'hommes armés, assemblés pour *soutenir* le gouvernement alors existant, qu'ils servoient souvent à renverser au lieu de le maintenir; et Bichat jouissoit d'avance des recherches qu'il méditoit, du fruit qu'il en attendoit pour la science, tandis que le vulgaire étoit rempli d'une crainte inutile. Oh! précieux avantage d'une étude profonde, combien vous savez charmer de maux! sans doute il goûtoit par elle le seul bonheur qu'on pût connoître alors; il étoit occupé, il pensoit, il travailloit pour le bien être de tous les

hommes. Et ne semble-t-il pas voir dans Bichat un second Archimède, que la mort, avant la crainte, seroit venue frapper dans le sac de sa patrie, au sein des plus douces jouissances? Ainsi, c'étoit au milieu des orages politiques que Bichat étoit occupé à chercher une gloire plus rare que celle des combats; peut-être plus solide, quoique moins éclatante, et qui du moins ne coûte de pleurs à personne. Nous nous rappelons tous que ce fut aussi dans ces circonstances que le besoin de l'amitié, autant que celui de l'étude, réunit les Membres de la société médicale. Bichat sentant vivement l'un et l'autre de ces besoins, fut un des plus ardens, des plus zélés partisans de cette réunion; malgré ses autres occupations, il rédigea ses réglemens, et y lut plusieurs Mémoires dont le recueil de nos actes est enrichi. Tant d'activité et les talens qu'il développoit dans ses leçons, le rendirent bientôt nécessaire aux élèves; il fut promptement suivi par une foule de jeunes gens qui s'empressèrent de publier son mérite avec toute la bonne foi et tout le dévouement que l'on a dans cet âge de la vie. Bichat faisoit alors jusqu'à trois cours à-la-fois, et il s'occupoit spécialement de l'anatomie, sans que ses travaux du cabinet en souffrissent. Il n'en fut pas de même de sa santé,

elle s'altéra ; un crachement de sang le força d'interrompre quelque temps son travail ; mais à peine guéri, il recommença à se livrer avec la même ardeur aux études et à l'enseignement. Qu'il me soit permis de rappeler à cette occasion un nom à côté duquel celui de Bichat peut paroître et servir comme de pendant. J'ai vû, bien jeune il est vrai, dans des circonstances absolument pareilles, l'immortel Vicq-d'Azyr, que les sciences pleurent encore, forcé par une violente hémoptysie de suspendre ses travaux ; il se consumoit, il séchoit d'impatience, et, malgré ses amis, il les reprit aussi avant une entière guérison : tant il est vrai que la marche d'une noble ambition est toujours la même. Hélas ! ils étoient donc condamnés tous deux à acquérir une *mémoire* illustre par des travaux, au milieu desquels ils devoient rencontrer la mort. Ce sort est trop souvent celui des hommes studieux aussi bien que celui des hommes braves. Combien eussent joui d'une longue existence si, moins amans de la gloire, ils avoient fui les dangers qui en défendent la conquête ! Mais gardons-nous de les plaindre : imitons-les plutôt, et honorons sur-tout ceux qui préfèrent une vie courte, mais utile et glorieuse, à une vieillesse longue et obscure.

J'ai dit que l'anatomie faisoit l'objet principal des études de Bichat; il ne faut regarder que comme accessoire de ses travaux les Œuvres Chirurgicales de Desault, à la tête desquelles l'élève avoit placé l'éloge du maître, et qu'il avoit publiées sous les auspices de M. Corvisart, l'ami de tous deux, à qui elles furent dédiées. Bichat, professeur d'anatomie et de physiologie, brûloit donc de faire des découvertes; il observa quelques scissures, quelques trous dans les os, qui avoient échappé aux autres anatomistes. Mais ce n'étoit pas par des moyens de cette espèce qu'il devoit acquérir une solide réputation. L'anatomie est une partie de la médecine qui en fait comme la base; c'est un champ vaste et fertile pour les observations du médecin; et plus elle lui est utile, plus elle a été cultivée. L'exactitude, je dirois presque incroyable et minutieuse, avec laquelle tout ce qu'il y a de visible dans la machine humaine a été mille fois décrit, semble avoir mis des bornes à la carrière; et l'on désespère, en quelque sorte, de trouver la moindre chose qu'on ne connoisse point encore, et d'expliquer, sans un heureux hasard, l'usage de certains organes inconnu jusqu'à ce jour. Mais si l'analyse seule reconnoît par fois des bornes, les idées

synthétiques viennent de temps à autre lui prêter un heureux point d'appui, d'où, comme élancée, elle parcourt une route nouvelle. C'est ce qui est arrivé à l'anatomie en différens temps et en dernier lieu sous Bichat. Une idée médicale, grande, générale et vraie, est avancée par M. Pinel. Bichat s'en saisit, emploie l'analyse où Condillac a formé son esprit, l'applique à tout un système d'organes, et nous avons le *Traité des membranes*, fondé sur les observations, les expériences et les raisonnemens les plus ingénieux.

Les Traités des Glandes et du Tissu Muqueux par Bordeu, lui servirent peut-être de modèles. Ce sont les seuls ouvrages au moins auxquels on peut comparer le sien pour la grandeur des vues et l'admiration qu'il produisit. On n'avoit point encore fait des membranes *un objet* particulier de recherches; elles avoient été décrites dans les auteurs, avec les parties environnantes et les organes dans la composition desquels elles entrent. Bichat les examine indépendamment de toutes les autres parties; il les classe, les divise, fait voir la différence de leurs tissus, celle de leur étendue, de leurs usages; il les suit dans toutes les parties où elles se distribuent. Il en décrit la structure intime, et marque les diffé-

rences de caractère que chaque espèce lui a paru présenter. Des animaux vivans sont soumis à de nombreuses expériences ; il reconnoît par elles les points sensibles et irritables des membranes, l'action des topiques, la quantité, le degré, les circonstances nécessaires pour exciter l'inflammation. Il observe l'état pathologique qu'elles font naître, et cet état lui sert encore à découvrir la composition des lames des membranes, les glandes, les vaisseaux et les sucs qui les arrosent et les parcourent. Ces différences constituent elles-mêmes celles des membranes, et fournissent à son esprit des explications aussi satifaisantes qu'ingénieuses de plusieurs phénomènes de l'état de santé et de celui de maladie. En un mot, nommer cet ouvrage, c'est indiquer un modèle et faire connoître la base solide des travaux futurs de Bichat. C'est lui qui devint comme le type des classifications nouvelles introduites dans la pathologie aussi bien que dans l'anatomie, et je m'étendrois plus long-temps sur son mérite s'il étoit moins connu, et s'il n'étoit pas entre les mains de tout le monde.

Déjà Bichat avoit conçu et exécuté en partie un travail qui auroit été de la plus grande utilité aux nosologistes futurs ; je veux parler de son Anatomie Pathologique ; mais le temps

n'est pas encore arrivé de nous occuper de ce dernier ouvrage de Bichat; sa mort en a empêché la rédaction définitive. Peut-être il n'a laissé qu'une exquisse de ce qu'il auroit donné, mais cette exquisse est aussi un modèle. Heureusement d'autres productions ont précédé celle-là, et heureusement encore il a eu le temps d'y mettre la dernière main.

Un ouvrage tel que le Traité des Membranes, étoit fait pour assurer en tout temps une grande portion de gloire à son auteur; mais que ne devoit-on pas attendre de celui dont il étoit, pour ainsi dire, le coup d'essai! Tous les yeux se tournèrent sur Bichat du moment de sa publication. Tous les savans l'accueillirent, et lui cependant, continuoit avec ardeur l'étude de la physiologie, où il portoit déjà son coup-d'œil pénétrant et rapide. La physiologie est la fille et la compagne inséparable de l'anatomie; c'est par elle que celle-ci a quelque attrait; la structure des parties n'est intéressante, en effet, que par leurs usages, et l'œil n'examine les ressorts du corps que pour que l'esprit en conçoive le jeu. C'est donc la physiologie qui dévoile le mécanisme de la vie; ce mécanisme n'est pas simple, au moins il ne semble pas tel à nos foibles yeux. Déjà des opinions émises et des faits nombreux prouvoient qu'il y a dans les

animaux deux centres d'irritabilité, dont l'un constitue la vie proprement dite, et l'autre est le principe des sensations. Quelques médecins avoient attribué des fonctions différentes au cerveau et au cervelet; ils avoient pensé qu'on devoit à cette différence celle des phénomènes observés, et que l'irradiation nerveuse qui partoit d'un de ces organes, indépendante de l'autre, étoit différente dans sa nature et dans ses effets comme dans sa cause. D'autres avoient avancé que chaque partie du corps, chaque atôme, pour ainsi dire, avoit son ame ou son cervéau particulier; mais les faits et la théorie étoient également obscurs. Le génie de Bichat vint débrouiller ce chaos. Avec quelle supériorité de raisonnemens, avec quelle justesse d'application ne prouva-t-il pas qu'il y a en effet dans l'homme deux vies différentes et leur dépendance! Il appela l'une *organique*, l'autre *animale*; il plaça leurs siéges dans les ganglions et dans le cerveau, et il donna l'explication la plus satisfaisante d'une foule de phénomènes de l'existence dans son Traité de la Vie et de la Mort. Le principe une fois trouvé, les vérités en devoient découler avec facilité, mais il ne falloit rien moins que le talent de Bichat pour les rendre d'une manière aussi évidente. Ce second ouvrage étoit

fait

fait pour opérer une révolution dans les idées : il la fit, et il acquit en même temps l'immortalité à son auteur.

Qui ne croiroit qu'après avoir fait connoître le génie de Bichat, en indiquant rapidement deux ouvrages aussi marquans dans les fastes de la science médicale, il ne me reste rien à dire pour ajouter à sa juste célébrité ? Qui ne penseroit que deux productions qui sont des modèles, ont dû consumer tout le temps du jeune médecin dont je fais l'éloge ? Ah ! ce ne sera pas vous sans doute, vous tous témoins de son activité, et compagnons de sa noble émulation ; ce ne sera pas vous non plus jeunes élèves qui l'avez suivi avec zèle au milieu de ses doctes leçons. Que n'auriez-vous pas à me reprocher si, dérobant à Bichat la moitié de sa *gloire*, je négligeois de peindre en lui le professeur *habile* pour ne parler que de l'écrivain célèbre ? si je dédaignois de le montrer au milieu de vous, l'ami encore plus que le maître de ses disciples ? Il leur donne l'exemple, il les encourage sans cesse, les soutient par les plus nobles motifs dans les recherches les plus pénibles et souvent les plus dangereuses ; il enferme chacun dans la sphère d'activité dont il est le centre et le foyer. Il communique à tous ceux qui l'écoutent le besoin de l'étude

et l'amour de la science ; mais leur conquête a ses dangers et demande le vrai courage, celui qu'accompagnent la constance et la réflexion. Bichat fut donc aussi un être courageux, et, sous ce rapport encore, peu d'hommes ont plus de droits que lui à la reconnoissance générale. La fable peint ses héros avides de combats, à peine sortis d'une lutte dangereuse, en cherchant une plus périlleuse encore ; mais la fable est l'emblême de la vérité ; et l'histoire nous montre des conquérans insatiables de triomphes et de victoires. Pourquoi donc seroit-on étonné de rencontrer aussi parmi les philosophes et parmi les savans, des esprits avides d'étude, ambitieux dé découvertes, exposant leur vie pour conquérir la vérité ? Cette conquête est peut-être aussi difficile que les autres, mais vraiment glorieuse. Ne doit-on pas regarder ceux qui l'entreprennent et qui l'achèvent, comme les vrais amis, comme les bienfaiteurs du genre humain ? Nous avons du moins la satisfaction de compter Bichat parmi ces derniers ; plus il avoit fait déjà, et plus il vouloit faire encore. Il étoit animé par ses succès ; et je pourrois ici le comparer à tous ceux que l'espérance a dû ennivrer : mais que me serviroient des figures hors de saison, sinon à faire penser que j'exa-

gère? C'est aux nouveaux travaux de notre confrère à montrer qu'il étoit infatigable; et quelque pénétré que nous soyons de son mérite et de son courage, nous ne dépasserons point, en sa faveur, les bornes de la vraisemblance, encore moins celles de la vérité.

Depuis la nouvelle manière d'envisager l'anatomie et la physiologie, fruit des productions précédentes, un ouvrage général, fait sur le même plan, étoit devenu nécessaire. Il sortit de la plume de Bichat, tel qu'on devoit l'attendre de lui; complet, bien fait dans toutes ses parties, rempli des vues les plus belles et neuves; on sent assez que je veux parler de *son anatomie générale*, où il avoit refondu ses idées émises isolément, et les avoit appliquées successivement aux différens systêmes du corps. Cet ouvrage fut, dès sa naissance, un livre *classique;* il parut indispensable au physiologiste, et sera immortel aux yeux des médecins. On est étonné sur-tout que ce traité, dont les derniers volumes furent écrits avant les premiers, ne se ressente en rien de la promptitude avec laquelle il fut composé. On ne croiroit jamais qu'il a été fait dans le courant d'une seule année, au milieu de nombreuses occupations, et imprimé aussi-tôt que les chapitres en étoient composés. Mais qu'on

se rappelle que pour une tête pensante c'est la moindre chose que la rédaction d'un ouvrage, tel qu'il soit. Je ne puis mieux le prouver qu'en faisant ressouvenir que Racine regardoit ses tragédies comme faites, quand il n'avoit plus que ses vers divins à composer; et certes, ce n'est pas sans raison qu'Horace a dicté ce précepte :

. . . . Cui lecta potenter erit res,
Nec facundia deseret hunc, nec lucidus ordo.

Bichat a montré que cette sentence étoit aussi vraie pour les sciences que pour les objets d'imagination.

Cependant une nouvelle édition des œuvres de Desault étoit devenue nécessaire : elle parut très-augmentée; Bichat avoit même perfectionné quelques instrumens de son maître. Deux volumes d'une anatomie descriptive venoient aussi d'être mis au jour, et alloient être bientôt suivis du reste de l'ouvrage. Je crois inutile de dire que la description anatomique de l'homme, faite par Bichat, étoit exacte et belle. On croira facilement qu'elle réunissoit les avantages des descriptions antérieures sans en avoir les défauts. Bichat n'étoit pas homme à refaire inutilement un livre. Enfin, l'anatomie pathologique dont il avoit pris l'idée dans des expériences sur les

animaux vivans, que ses recherches avoient exigées, ouvrage absolument neuf, très-étendu, qui devoit devenir la base la plus solide d'une nosographie aussi parfaite qu'il soit donné de la faire ; cet ouvrage, dis-je, alloit être ajouté à ses autres productions ; déjà il en dictoit les cahiers à ses élèves ; on ignore où se seroit arrêté ce génie laborieux. Il semble que la vie entière de Bichat fut employée uniquement à écrire. Cependant d'autres soins, d'autres occupations sembloient de leur côté réclamer ses momens en entier. Bichat avoit été nommé médecin de l'Hôtel-Dieu. Sa prompte réputation et le vœu du médecin en chef de cet hôpital, dont, avec tant de talens, Bichat ne pouvoit manquer d'être l'ami, l'avoient appelé à cette place honorable, qui exigeoit de lui *un service assidu*. Chaque jour il avoit au moins une et souvent plusieurs visites à faire. On auroit une bien foible ou plutôt une bien fausse idée de l'activité de Bichat, si l'on croyoit que son devoir dût souffrir en rien de ses autres travaux. Loin de-là, il passoit avant tout, et Bichat ne se bornoit pas à le remplir strictement. La visite des malades étoit une occupation favorite pour lui ; il sollicitoit d'en être chargé à la place de ses confrères ; le moment le plus satisfaisant lui sembloit celui où

il pouvoit être le plus utile; et les visites le mettoient à portée d'être de plusieurs utilités à-la-fois. Il soulageoit l'humanité, il vérifioit à l'aspect de la nature les conceptions heureuses qu'il avoit eues, et il trouvoit encore là le germe de nouvelles idées qui devoient, dans d'autres temps, faire le sujet de ses méditations. Si j'ai déjà réussi à faire connoître celui que je loue, on sentira de quel prix devoit être à ses yeux de traiter un grand nombre de malades; combien un hôpital lui étoit utile, ou plutôt indispensablement nécessaire. Aussi on l'y voyoit sans cesse, et toujours entouré de nombreux étudians qui recueilloient déjà comme des oracles les paroles qui sortoient de sa bouche. C'étoit au lit du malade qu'il aimoit à fixer l'attention de ses élèves, et qu'il leur apprenoit à comparer la vie à la mort. Là, il éclairoit les systêmes par les faits, et appliquoit aux phénomènes les opinions et les connoissances nombreuses que ses études lui avoient acquises. Bientôt chacune de ses observations va devenir une nouvelle preuve de ce qu'il a mis en avant; tout semble dans la pratique s'arranger suivant ses hypothèses théoriques, parce que ses idées sont toujours sages, profondes, et le résultat de la plus juste observation. La con-

fiance de ses élèves s'accroît à chaque instant en voyant ses pronostics s'accomplir; et ils brûlent d'arracher le voile entier dont il leur soulève des parties. Un seul fait suffira pour faire voir la vérité de ce que j'avance; il prouvera en même temps combien les vues de Bichat étoient justes et bien dirigées, et combien aussi il étoit utile pour la science qu'il fût à portée d'en vérifier l'exactitude. Tous les jours il ouvroit les malheureux que ni lui ni ses confrères n'avoient pu conserver à la vie. La grandeur de l'hôpital étoit malheureusement favorable à ses recherches, qui avoient toujours le but utile de l'instruction. Il parvenoit souvent à reconnoître par l'autopsie cadavérique, et à faire sentir à ses élèves la vérité ou l'erreur (il mettoit la même candeur à montrer l'une et l'autre), des jugemens qu'*il avoit* portés sur le sujet pendant sa vie. Depuis long-temps il avoit annoncé dans ses cours, avoit affirmé même, d'après son intime conviction, que les divers tissus dans l'économie animale étoient affectés isolément; c'est-à-dire, qu'une maladie unique quelconque, une inflammation par exemple, qui affectoit les intestins, ne portoit pas son influence sur toute l'épaisseur du tube intestinal, mais qu'une seule des membranes qui le composent

étoit affectée primitivement; et il prouva cette assertion d'une manière évidente, par un grand nombre d'ouvertures et de recherches après la mort.

Ainsi, d'un côté, il reculoit les bornes de l'anatomie; il éclairoit la physiologie; le labyrinthe de la pathologie alloit être exploré par lui; et déjà le fil qui devoit le conduire dans ce dédale obscur armoit sa main; d'une autre part, il professoit à-la-fois plusieurs branches de la médecine, et il développoit dans toutes ces idées grandes et nouvelles qui marquent ses ouvrages au coin du génie. La matière médicale, à laquelle il donnoit depuis peu une attention toute particulière, étoit un nouveau pays où il espéroit faire aussi des découvertes; et cependant il trouvoit encore beaucoup de temps à donner à la pratique de son hôpital; les malades étoient suivis avec exactitude, plusieurs observés avec le soin de la curiosité, tous traités avec zèle et humanité. Qui donc ne reconnoîtroit pas dans ce tableau de la vie journalière de Bichat, le fruit d'une grande et forte passion? Et cette passion, qui lui fournissoit tant de moyens et d'activité, c'étoit l'ambition de la gloire, le desir d'être utile et de devenir le plus grand médecin de son siècle. Ah! personne n'en doute aujourd'hui, il le

fût devenu, et les récompenses les plus flatteuses, les jouissances les plus vraies auroient été le prix de tant de travaux; il eût été heureux dans un âge avancé. Mais à ce mot, on s'étonne; il me semble qu'on me demande si Bichat n'est pas déjà vieux; qui ne le croiroit en effet après tant de travaux, tant d'ouvrages si bien faits? Quoi! une telle réputation n'est pas le fruit d'une longue suite de succès? Comment croire qu'un auteur si fécond, qu'un médecin si habile, n'a pas trente ans! On s'imagine, à la foule des élèves qui l'entourent, que la renommée, depuis un demi-siècle, publie son mérite. Hélas! il n'est que trop vrai; Bichat, tout célèbre qu'il est, ne fait, pour ainsi dire, que de paroître sur la scène du monde; et déjà la mort menace les enfans d'Esculape de le leur *enlever; elle va saisir sa victime, et je ne puis* retarder plus long-temps à vous le peindre mourant. Il n'est sans doute pas nécessaire que je dise que les travaux anatomiques, prolongés dans la saison la plus dangereuse, sont une cause de sa maladie. On prévoit déjà depuis long-temps que ses recherches et ses travaux trop multipliés lui seront enfin funestes. Il fait une chute en sortant de son amphithéâtre, où il est resté long-temps enfermé dans une atmosphère fétide; il

est tout froissé ; cet accident détermine la fièvre : Bichat est dangereusement malade. Mais les soins de l'amitié l'environnent, et les talens les plus distingués arrivent à son secours. MM. Corvisart et le Preux, ses amis intimes, dont on connoît la science, s'efforcent de détourner le coup fatal. Des parens, des amis, entre lesquels on peut, à sa vigilante sollicitude, distinguer la veuve de son maître, entourent son lit ; les élèves assiégent sa porte pour apprendre de ses nouvelles ; tous se flattent déjà de l'arracher à l'impitoyable parque ; mais le terme est marqué, sa fin approche, et la mort, craignant peut-être qu'il ne lui enlève un jour trop de victimes, s'empresse de le frapper lui-même : Bichat succombe ; un des flambeaux les plus éclatans de l'art et l'espoir de mille élèves s'évanouissent à-la-fois.

Il ne me resteroit rien à ajouter à cette triste peinture, si j'avois fait connoître Bichat sous les rapports de son caractère et de ses mœurs. Les qualités de son esprit ne nuisirent point à celles de son cœur. Je sais que rappeler les vertus d'un ami, c'est enfoncer le poignard au sein de ceux dont elles firent le charme et le bonheur ; cependant les souvenirs de la douleur lui servent quelquefois de remède.

On s'ouffre d'abord à s'occuper de ce qu'on a aimé ; on s'y accoutume insensiblement, et l'ame, après avoir éprouvé de fortes angoisses, tombe enfin dans un repos, dans une silencieuse mélancolie qui n'est pas tout-à-fait sans douceur. Je vais donc peindre les qualités qu'eut Bichat ; mais leur nombre m'embarasse. Dirai-je qu'il fut bon fils, bon ami, bon parent ; ou bien bornerai-je mes éloges à marquer les défauts ou les vices qu'il sut éviter ? Dirai-je qu'il ne connut ni l'envie ni la haine ? je ferai l'un et l'autre ; et quelque rapidité que je mette, j'aurai rempli le plus doux besoin de mon cœur. Non, Bichat ne connut point l'envie, cet hôte parasite des cœurs pervers. Les gens médiocres sont toujours prêts d'accuser les hommes d'un mérite supérieur d'en porter à leurs rivaux ; parce que les gens médiocres jugent, d'après eux, que l'envie tourmente et consume. Bichat ne fut point envieux comme eux, et sa jeunesse et sa modestie l'empêchèrent aussi, malgré tout son mérite, d'être envié ; mais il connut l'émulation, et la fit ressentir. L'émulation est un sentiment noble qui vient de la conscience ; inné dans le cœur de l'homme énergique et le mobile de tous ses efforts. Bichat rencontra dans la carrière qu'il parcou-

roit des émules dignes de lui; et, ce qu'il y a d'étonnant, c'est que ceux qui excitèrent le plus ses talens par les leurs, étoient des hommes à-peu-près de son âge, dont la place est marquée dans l'opinion publique, et qui vivent pour la consolation et le soutien de l'art. Cette lutte fut heureuse pour nous et pour Bichat lui-même. Qui ne sait que dans le chemin de la gloire c'est un avantage de rencontrer des concurrens qu'on s'efforce de dépasser? Par-tout c'est du combat que naît la victoire; et que fait celui qui cherche à illustrer son nom dans les sciences, si ce n'est d'essayer de surpasser en talens ses rivaux présens, passés et futurs? Quant à la haine, loin qu'elle pût approcher de l'ame de Bichat, l'amitié faisoit ses plus chères délices. Il n'eut point de grands revers durant sa vie; sa fortune le mettoit à-peu-près au niveau de ses besoins; sa position, favorable à ses goûts, c'est-à-dire à l'étude, lui plaisoit; mais il eut besoin, plus qu'un autre, de trouver cette satisfaction que l'on cherche après un pénible travail; que l'on aime à voir répandue sur le visage et dans le cœur de ceux qui vous entourent. La joie que les personnes, avec qui vous vivez, montrent de pouvoir passer quelques instans avec vous, vous délasse bientôt

de vos fatigues, et vous anime encore. L'homme des champs éprouve ce besoin en rentrant dans sa chaumière, au milieu d'une famille dont il vient d'assurer la subsistance, et le savant, en sortant de son cabinet, trouve dans les plaisirs domestiques le premier prix, et souvent le plus agréable de ses pénibles méditations. Bichat fut bon; la meilleure preuve que j'en puisse donner, c'est qu'il fut généralement aimé. Il étoit gai, vif et ouvert; les gens de ce caractère sont rarement méchans. Hors de ses études, il aimoit à se livrer à la joie; il avoit les goûts d'un homme bien organisé, et son âge le contraignoit d'aimer le plaisir. Sa maison seroit devenue son asyle et celui de la liberté, si sa fortune eût répondu à ses talens. Son temps, dont il étoit avare, étoit partagé entre ses cours, son travail du cabinet et ses fonctions de médecin; le reste il le donnoit à l'amitié. Il étoit de plusieurs sociétés savantes, où il lisoit souvent des mémoires qui étoient comme les précurseurs d'ouvrages plus vastes qu'il composoit. Il se plaisoit particulièrement avec ses élèves. Ses parens lui furent chers, et il aima sur-tout beaucoup son père : il lui dédia un ouvrage. Sa dédicace est simple, et peint son cœur; elle porte pour tout compliment : *A mon père*

et mon meilleur ami. Son physique étoit agréable, sa taille étoit moyenne; il avoit les yeux vifs et très-spirituels; son visage étoit ouvert; sa conversation étoit intéressante; il s'exprimoit avec facilité et même avec grace. Quant à sa simplicité, à sa modestie, à sa franchise, à sa douceur, je laisse à d'autres à en faire un éloge complet; c'est à sa famille sur-tout, à ceux qu'il avoit adoptés pour vivre journellement avec lui, à en dire toute l'étendue. Déjà quelques-uns d'entre eux et d'entre ses élèves, se sont empressés de rendre à ses vertus privées des hommages que le sentiment seul a commandés. Les discours prononcés sur sa tombe à l'instant où plus de cinq cents personnes l'accompagnoient par honneur à son dernier asyle, sont en même temps la preuve de leurs talens et de la bonté de leurs cœurs. Ils sont la marque certaine de leurs regrets sincères et du besoin qu'éprouve l'ami de rendre justice à son ami. Les larmes que les orateurs versoient, et qu'ils ont fait répandre à tous les yeux, sont des témoignages trop éloquens de tout ce que valoit Bichat, pour que j'entreprenne d'y ajouter par de froides paroles : je me tais au contraire. Je sens qu'il est temps de m'arrêter et de finir. Je pourrois, vous n'en doutez pas, ajouter

beaucoup encore à l'éloge de Bichat. Je me laisserois facilement aller à parler d'un ami, et la Société Médicale descendroit avec moi, avec plaisir, dans des détails qui, pour nos cœurs, ne seroient pas sans charmes; mais la discrétion vient me montrer des bornes dans une carrière où la douleur et l'amitié n'en connoîtroient pas. Si ce panégyrique est un besoin pour nos cœurs, c'en est un aussi de ne montrer notre confrère aux yeux du public que sous des rapports nobles et dignes de lui concilier l'estime et l'admiration générales. Que les amis de l'homme, aussi bien que ceux du talent et de la science, me permettent donc de cesser de les entretenir de Bichat; qu'il nous suffise d'avoir fait connoître en lui le savant et l'homme de bien; d'avoir prouvé qu'il mérite sa gloire, et terminons ce discours, *qui ne contient* qu'une partie des motifs de nos regrets, en émettant le vœu que nous formons tous, de voir naître de la cendre de Bichat un homme qui console la médecine. L'humanité a fait une grande perte à la mort de ce jeune homme; la nature est avare de pareils sujets; il faut un concours bien heureux de circonstances pour en créer un nouveau. Espérons cependant que nous verrons à Bichat un successeur; et qu'il aura des élèves dignes

de lui, comme lui-même fut digne de ses maîtres. Il a travaillé, par ses propres ouvrages, à les former. Il a ouvert la route qu'ils ont à suivre, et du fond de sa tombe il éclaire leurs premiers pas. Que Bichat soit à-la-fois le guide et le modèle; il a montré ce qu'on peut faire en peu de temps. Quel exemple pour vous, jeunes gens qui parcourez la même carrière! Vous êtes témoins des regrets qu'il emporte; des pleurs qu'il a fait verser, et de ses triomphes : prenez-le pour exemple, soyez comme lui actifs et laborieux, patiens et zélés; et si vous avez besoin de vous soutenir dans vos travaux, prononcez le nom de Bichat; souvenez-vous sur-tout que le temps ne fait rien à la gloire, et qu'avec du génie et du travail, il suffit de trente années de vie pour se rendre immortel.

N. B. Les sentimens réunis du regret, de l'amitié et de l'admiration ont fait arrêtèr par la Société Médicale d'Emulation, qu'un buste de Bichat sera placé dans le lieu de ses séances. Elle n'a pas cru pouvoir donner une plus grande marque de son estime à cet illustre collègue, ni présenter à ses Membres un objet plus propre à les maintenir unis et constamment animés du desir de s'instruire.

MÉMOIRES

MÉMOIRES
DE
LA SOCIÉTÉ MÉDICALE
D'ÉMULATION.

MÉDECINE.

MÉMOIRE sur les causes de l'Hydrophobie, vulgairement connue sous le nom de Rage, *et sur les moyens d'anéantir cette maladie.*

PAR E. F. M. BOSQUILLON.

LE degré de force, de santé et de courage dont nous jouissons à mesure que nous avançons en âge, dépend de notre première éducation ; les préjugés qu'on nous a inspirés dans l'enfance, sont la source des plus grands maux. Ainsi les personnes élevées par des gens mous, superstitieux et fortement attachés à la vie, échappent difficilement aux maladies dont on leur a fait un tableau effrayant; les moindres circonstances suffisent pour exalter leur imagination à un degré extraordinaire et les faire périr. La peste et les maladies convulsives sur-tout nous offrent tous les jours des exemples de ce genre. Tout homme

craintif et pusillanime court les plus grands risques de périr victime de ces fléaux, lorsqu'il en est le témoin, ou même lorsqu'il en entend parler : il n'y a pas enfin d'effet funeste que la terreur seule ne puisse produire. Sa puissance égale celle que Virgile attribue aux harpies :

Tristius haud illis monstrum, nec sævior ulla
Pestis et ira deum stygiis sese extulit undis.

ÆNEÏD. L. IV.

«Jamais les dieux irrités n'ont envoyé des ondes du »Styx de monstre plus horrible, ni de peste plus »cruelle ».

Une longue expérience m'a convaincu qu'on ne pouvoit attribuer qu'à la même cause, c'est-à-dire, à la terreur, l'hydrophobie ou l'horreur de l'eau qui succède à la morsure d'un animal réputé enragé. Il suffit, pour s'en convaincre, de faire attention à la nature des symptômes de la maladie, à la manière dont ils se manifestent, et aux moyens les plus propres pour les prévenir. Quantité de personnes, à la vue seule d'un chien furieux et inconnu, tombent en foiblesse, perdent la raison, éprouvent des mouvemens convulsifs et autres effets qu'on ne peut attribuer qu'aux idées qu'on leur a suggérées dans l'enfance sur les suites de l'hydrophobie. Ces idées s'offrent à l'instant à leur imagination, et elles se croient perdues sans ressource, sur-tout si l'animal les approche, les touche et les mouille de l'écume qui sort de sa geule.

On anéantira sûrement cette maladie, en prouvant l'absurdité de tout ce qu'on a débité à son sujet; c'est ainsi que des hommes, célèbres dans l'art de guérir, ont anéanti les sorciers, les loups-garous, les revenans, et quantité d'autres genres

de folie autrefois fort communs. Ils sont parvenus, par la force de la persuasion, à déraciner des préjugés funestes que tous les moyens tentés par différens gouvernemens, l'appareil sur-tout des supplices les plus cruels, n'avoient fait qu'accréditer, en sanctionnant ainsi en quelque sorte les idées populaires.

Toutes les tentatives qu'on a faites jusqu'ici pour arrêter les progrès de l'hydrophobie, l'ont, par la même raison, rendue plus commune. Les écrits sur-tout qu'on a répandus avec profusion à son sujet, ont fait le plus grand mal. Ils ont augmenté la terreur et causé la mort de quantité d'individus, en admettant comme démontré qu'il existoit réellement un virus capable de communiquer la maladie. Peut-on douter qu'on produira un effet contraire, en suivant une marche opposée, puisque l'on convient généralement qu'il n'y a pas de plus sûr préservatif pour ceux même qui ont été mordus par un animal enragé, que de ranimer leur courage et de les distraire, en dirigeant leur imagination sur d'autres objets ?

Si nous remontons à la plus haute antiquité, nous verrons que les chiens ont de tout temps été sujets à une espèce de phrénésie qui peut se communiquer à tous les animaux, excepté à l'homme (1). L'opinion contraire s'est répandue, on ne sait comment, dans le peuple peu avant Asclépiade (2) qui exerça la médecine à Rome avec célébrité du temps du grand Pompée. Nicandre, poète célèbre, qui fleurit un siècle avant ce héros, ne parle pas de l'hydrophobie dans son poëme sur la morsure des animaux vénéneux, d'où il est naturel de conclure qu'elle étoit inconnue de son temps ; car aucune maladie ne prêtoit plus à la poésie par ses symptômes

---

(1) Aristote, Hist. anim. L. VIII, cap. 22.
(2) Plutarq. L. VIII, sympos. probl. c. 9.

étonnans. Le nom même en est indiqué comme nouveau par Dioscoride. Cœlius Aurelianus, Pline; Ovide (1), une foule d'auteurs enfin attestent que les anciens n'avoient proposé aucun remède pour la combattre. Est-il possible de concevoir qu'une maladie aussi terrible qu'on a tenté, depuis Asclépiade, de guérir par tant de moyens divers, eût été abandonnée totalement à la nature, si elle eût été connue plutôt? C'est en vain qu'on annonce à tout homme souffrant que les maux qu'il éprouve sont incurables : jamais il ne perd totalement l'espoir; et tant qu'il lui reste un souffle de vie, un sentiment inné le contraint en quelque sorte de tenter tous les moyens de se soulager. Ceux même qui l'environnent en proposent de toute espèce, quoique n'ayant aucune teinture de l'art de guérir; plus leurs connoissances sont bornées, plus ils ont d'espoir.

On ne peut douter, d'après ces preuves, qu'il n'a été question de l'hydrophobie, prise dans le sens que nous venons de désigner, que peu de temps avant l'ère chrétienne. Il nous reste donc à examiner le degré de confiance que méritent ceux qui en ont parlé les premiers. Dioscoride (2) m'a paru

---

(1) *Solvere nodosam nescit medicina podagram*
Nec formidatis ulla medetur aquis.

Ovid. de Pont. Let. VIII, v. 23.

(2) Il nous reste de ce Dioscoride deux traités, l'un sur les poisons, l'autre sur la morsure des animaux vénéneux, qui se trouvent à la suite des cinq livres sur l'histoire et les vertus des médicamens, donnés par Dioscoride d'Anazarbe, ville de Cilicie, nommée ensuite Diocésarée, aujourd'hui Ascari. On ne peut douter que ces deux auteurs sont différens. Le premier cite; 1°. Soranus d'Éphèse qui vivoit sous l'empire de Trajan et d'Adrien, au commencement du deuxième siècle;

être le plus ancien de ceux qui sont parvenus jusqu'à nous; il a même été servilement copié par ceux qui ont écrit depuis sur cet objet : ce qui me détermine à donner d'abord ici la traduction de son Traité (1). J'y joindrai ensuite les observations les plus propres à mettre ceux qui m'écoutent en état de juger par eux-mêmes la question.

2°. Thémison, qui, si l'on s'en rapporte à ce que dit Juvenal, a pratiqué la médecine sous Domitien ; 3°. Eudemus qui fut confident de l'horrible complot de l'artificieux Séjan qui fit empoisonner Drusus. Ce Dioscoride confond, c. VI, des plantes que l'autre Dioscoride a séparées.

L'auteur du traité des Médicamens a fleuri sous Néron; il annonce dans sa préface que le cinquième livre est le dernier de tout son ouvrage. Il ne paroît pas qu'il en ait donné d'autre ensuite, car Galien, dans sa préface du livre VI, de *medic. simplic.*, ne reconnoît que cinq livres de Dioscoride d'Anazarbe.

(1) Ce Mémoire, avant d'être présenté à la Société Médicale d'Émulation, a été lu le 30 brumaire an 10, au collège de France, où, en qualité de professeur de langue grecque, je me fais un devoir de rendre compte de mes recherches sur les auteurs grecs : ce qui m'a obligé de donner la traduction de ce que Dioscoride a écrit sur la maladie dont il s'agit.

TRADUCTION DE DIOSCORIDE.

CHAPITRE PREMIER.

Des signes du chien enragé et des symptômes qu'éprouvent ceux qui en ont été mordus.

Nous commencerons d'abord (1) par parler de ceux qui ont été mordus par un chien enragé, parce que cet animal est non-seulement très-multiplié et vit familièrement avec l'homme, mais parce qu'il est en outre très-sujet à la rage, et qu'il est très-difficile de s'en garantir. La mort est inévitable à la suite de sa morsure, si l'on n'a recours à temps à plusieurs remèdes efficaces.

Le chien devient en général enragé pendant les grandes chaleurs, quelquefois même dans les froids extrêmes. Dès qu'il est attaqué de la rage, il refuse généralement les alimens et la boisson; il sort de sa gueule et de ses narines une grande quantité de pituite écumeuse; ses yeux sont hagards, et il paroît plus triste que de coutume; il se jette avec impétuosité, et sans aboyer, sur tous les animaux et sur tous les hommes sans dis-

(1) C'est ainsi que l'auteur commence son traité sur la morsure des animaux vénéneux.

tinction; il mord ceux avec qui il a coutume de vivre, de même que les inconnus. Il n'en résulte d'abord d'autre effet fâcheux que la douleur qu'on ressent dans la plaie; mais cette plaie engendre ensuite une maladie désignée sous le nom d'*Hydrophobie*. Ses signes précurseurs sont des convulsions, et une rougeur de tout le corps, particulièrement du visage, accompagnée de sueurs partielles, bornées aux parties supérieures, et d'un accablement extrême d'esprit. Quelques-uns fuient la lumière, d'autres éprouvent des douleurs aiguës et continuelles. On en voit aboier comme des chiens, mordre ceux qu'ils rencontrent, et leur communiquer ainsi la maladie.

Nous n'avons vu réchapper aucun de ceux chez lesquels elle s'est manifestée. On cite cependant un exemple ou deux de guérison. On en trouve un dans Eudemus. Quelques auteurs même racontent que Thémison ayant été mordu par un chien enragé, gagna la maladie, et guérit. D'autres prétendent que ce médecin ayant donné des soins assidus à un de ses amis, attaqué d'hydrophobie, fut tellement affecté de sa situation, qu'il éprouva la même maladie, et qu'il n'échappa à la mort qu'après avoir beaucoup souffert.

Ce genre de maladie est des plus terribles; néanmoins nous avons guéri un grand nombre de personnes qui avoient été mordues par des chiens enragés, lorsque les symptômes d'hydrophobie ne s'étoient pas encore manifestés, et nous savons que plusieurs médecins ont eu le même avantage.

CHAPITRE II.

Remèdes contre la morsure du chien enragé.

Aucun remède n'est plus efficace, étant administré immédiatement après la morsure, que deux parties de cendres d'écrevisses, mêlées avec une partie de cendres de gentiane. On peut recourir avec confiance à ce médicament : rien n'empêche néanmoins d'en tenter d'autres pour se mettre à l'abri d'un danger qui passe pour être inévitable. Il vaut mieux recourir, peut-être sans nécessité, à des moyens douloureux et cruels, que de s'exposer à périr par négligence.

Les grandes plaies sont moins redoutables à la suite de la morsure d'un animal attaqué de la rage, que celles qui sont petites et semblables à des égratignures; car il est possible que le sang, en sortant avec impétuosité et abondamment par les grandes plaies, entraîne avec lui une partie du virus : ce qu'on ne peut espérer dans les plaies légères. Il faut même, quand la plaie est large, enlever sur-le-champ les chairs qui en sont détachées, en rafraîchir les bords avec le bistouri, et y faire, en même temps de chaque côté, dans tout le pourtour, des incisions profondes; plus on fera couler de sang, plus on mettra d'obstacle à l'introduction du virus.

Une ventouse, appliquée avec une grande flamme, peut aussi être fort utile pour émousser l'activité du venin. Mais de tous les moyens

recommandés contre la morsure des animaux vénéneux, il n'y en a pas de plus puissant que le feu; il surpasse non seulement tous les autres remèdes en efficacité, il dompte en outre le venin, il l'empêche de pénétrer plus loin, et l'état des parties qui ont éprouvé son action, favorise singulièrement le traitement qui doit suivre, parce que l'ulcère qui succède est long à se cicatriser. Il faut pour cette raison, bien prendre garde quand l'eschare est tombée, que la plaie ne se resserre trop tôt; ne rien négliger pour l'entretenir un temps convenable, quarante jours au moins, dans un état d'inflammation et de suppuration. . . . . (1).

Régime que doivent observer ceux qui ont été mordus par un chien enragé.

. . . .

Le vin pur, le vin doux, le lait, administrés avec prudence, résistent fortement au venin. *Il* est également avantageux de manger de l'ail, des poireaux et des oignons. On ne doit pas mépriser la thériaque, le mithridate, ni tous les autres médicamens composés dans lesquels entrent des substances aromatiques. . . . .

L'horreur de l'eau ne se manifeste pas dans un temps fixe et déterminé, après la

---

(1) Je n'ai traduit que ce qui m'a paru le plus important dans la méthode curative; j'ai indiqué par des points les endroits que j'ai cru devoir supprimer.

morsure. Elle survient rarement avant le quarantième jour. Quelques malades cependant, qui n'avoient fait aucun remède, n'en ont été attaqués qu'au bout de six mois et même un an, comme j'en ai vu des exemples; d'autres même, à ce qu'on raconte, ne sont devenus hydrophobes qu'au bout de sept ans.

Les remèdes que nous avons indiqués, les scarifications et le feu sur-tout, ne conviennent que les premiers jours qui suivent la morsure. On tente en vain, quand on a trop tardé, de rappeler le virus au-dehors. On ne peut alors tirer aucun avantage de tourmenter le malade par des moyens douloureux; il faut en conséquence adopter une autre méthode curative: recourir aux purgatifs les plus actifs, vivre d'alimens âcres, exciter les sueurs avant et après les repas, appliquer alternativement sur tout le corps, des sinapismes, des emplâtres composées de poix et de cire, et différens dépilatoires.

Réflexions sur le texte de Dioscoride.

Quoique tout ce que nous venons de rapporter, d'après Dioscoride, ait été généralement adopté depuis plus de dix-huit siècles, l'examen attentif des symptômes et des causes de l'hydrophobie prouvera, à ce qu'il me semble, que ce consentement unanime ne peut être que l'effet de la terreur générale qu'ont inspirée toutes les fables qu'on a débitées au sujet de cette maladie; car le propre de la terreur est, comme l'on sait, de tenir l'esprit dans un assujettissement honteux, de priver l'ame de son activité, et de remplir l'imagination de chimères qui en ferment toutes les avenues à la vérité. Rien n'est plus difficile que

de détruire les préjugés entretenus par cette cause; ceux qui en sont fortement infectés s'imaginant qu'il seroit dangereux de braver de pareils préjugés, refusent constamment de prêter l'oreille aux premiers qui tentent de lever le bandeau de l'erreur, et rejettent même avec dédain toutes les observations contraires à leur manière de voir. Quelque foible que soit en conséquence l'espoir que j'ai de réussir parfaitement, l'objet dont il s'agit étant de la plus haute importance, l'intérêt général me détermine à exposer les raisons qui me forcent à m'écarter de l'opinion généralement reçue : elles sont le résultat de quarante ans de réflexions et d'expérience.

Tous les virus produisent des symptômes constans et invariables qui ne laissent aucun doute sur leur action : tous peuvent s'inoculer; ce qu'on ne peut pas dire du prétendu virus hydrophobique. Tous les effets qu'on lui attribue, la perte de l'appétit, l'écume, la fureur, l'horreur de l'eau même et les convulsions, sont évidemment engendrés par d'autres causes.

Personne n'ignore, par exemple, qu'il est ordinaire à tous les chiens malades de refuser les alimens, d'avoir l'air *triste*, les yeux hagards, et d'être *insensibles aux caresses* de leur maître. L'écume leur sort de la gueule et des narines dans les inflammations de la gorge et des poumons, mais sur-tout dans une espèce d'esquinancie contagieuse parmi ces animaux, comme s'en sont assurés Joseph de Aromatariis, Meibomius, et tous ceux qui, s'étant occupés toute leur vie de former des meutes de chiens, ont été à portée d'en observer les maladies. Le célèbre Dufouillou, dont l'autorité est ici du plus grand poids, admet sept espèces de rages, dont deux sont, selon lui, incurables, et se gagnent entre les chiens comme la peste entre les hommes; mais il ne croit pas que les derniers soient susceptibles de cette contagion. Doit-on balancer à

préférer le témoignage d'une foule d'observateurs attentifs, seuls en état de juger du fait, à des bruits populaires ?

La fureur du chien n'est pas plus un indice de virus; cet animal naturellement ardent et féroce, devient facilement furieux quand on s'obstine à l'irriter et à le poursuivre; lors sur-tout qu'il se sent blessé, il se précipite sur ceux qui le menacent : les obstacles qu'on lui oppose, loin de le retenir, augmentent alors sa férocité.

L'on objectera que la fureur qui caractérise l'hydrophobie est continuelle, qu'elle n'est déterminée par aucune cause apparente, que d'ailleurs le concours des symptômes qui l'accompagnent ne laisse aucun doute sur l'état de l'animal, que le son de sa voix est effrayant, qu'il cherche continuellement à mordre, qu'il erre çà et là avec les yeux égarés et étincelans, que les autres animaux, la mère même qui l'a nourri, n'osent en approcher.

Ces objections ne peuvent en imposer qu'à ceux qui n'ont pas eu de fréquentes occasions de voir des chiens malades. Quelle que soit la cause de leurs souffrances, les autres s'en écartent; ils deviennent fréquemment difficiles à contenir, et ils quittent quelquefois pour toujours leur maître, dans la saison de l'année où ils sont animés par ce feu ardent que la nature allume pour la propagation de l'espèce. Mais la fureur spontanée, l'horreur de l'eau et les autres signes propres à la rage, se trouvent généralement réunis, lorsque les viscères du bas-ventre ou le cerveau sont affectés d'inflammation, ou rongés par des vers. Un chien, chez qui tous ces symptômes étoient portés au plus haut degré, avoit répandu la terreur dans les environs d'Hambourg; les caractères propres à l'hydrophobie s'étoient manifestés chez la plupart de ceux qu'il avoit blessés. Tout le monde le fuyoit; un jeune médecin cependant, animé par l'intérêt public et par le desir

de s'instruire de la cause de l'hydrophobie, poursuivit l'animal, et parvint à le tuer. Il pria à l'instant Paullini qui se trouvoit alors dans ce canton, de le seconder pour faire l'ouverture du cadavre. Ceci se passa en 1674, dans un temps où l'on étoit généralement convaincu que non seulement le contact, mais même la vapeur d'un hydrophobe, quoique privé de vie, pouvoit communiquer la maladie. Cette idée étoit appuyée du témoignage d'une foule d'auteurs. Ces deux médecins crurent en conséquence devoir prendre la précaution de se munir de tous les préservatifs connus pour se mettre à l'abri de la contagion. Néanmoins à peine la tête de l'animal fut-elle ouverte, que Paullini chancela et tomba en défaillance, et le jeune homme vomit : le cadavre n'exhaloit cependant aucune odeur fétide. Le cerveau parut réduit en fonte par la putridité et rempli de vers, dont plusieurs étoient renfermés dans des espèces d'hydatides. Il restoit aussi un ver dans les intestins (1).

L'ouverture de quantité d'animaux morts d'hydrophobie, a souvent offert les même résultats, d'où il est évident que les symptômes qu'on ja observés chez *eux*, n'étoient pas l'effet d'un virus particulier, *mais d'une affection* organique qui ne peut se communiquer d'un individu à l'autre. On ne doit donc attribuer qu'à la peur seule l'état où se trouvèrent les gens de l'art qui firent l'ouverture du chien dont je viens de parler, ainsi que les effets qu'ont éprouvés quelques-uns de ceux qui ont eu le malheur d'être mordus par des animaux hydrophobes.

Quantité de causes peuvent d'ailleurs déterminer chez l'homme l'horreur de l'eau : telles sont les inflammations de la gorge, de l'œsophage, de l'estomac

(1) V. *Christiani Franc. Paullini cynographia curiosa*. Norimberg, 1685, *in-4°*.

et des intestins ; l'affection hystérique ; la suppression d'une évacuation habituelle ; le réfroidissement subit lorsque le corps est couvert de sueurs ; les blessures des nerfs ou des tendons, car on ne peut attribuer qu'à cette dernière cause les symptômes d'hydrophobie dont ont été affectées certaines personnes qui s'étoient déchirées avec un clou, ou qui avoient été mordues par des coqs, des canards, et autres animaux innocens. Une forte contusion à la malléole externe, a été suivie, par la même raison, de symptômes d'hydrophobie au bout de six jours, et le malade périt le lendemain (1). On trouve dans les auteurs quantité d'exemples de ce genre. On les observe très-fréquemment dans les pays chauds et humides, ainsi que le tétanos qui n'est réellement qu'une variété de l'hydrophobie.

Mais ce qu'il est essentiel d'observer ici, c'est que la cause la plus puissante de l'horreur de l'eau, chez l'homme, est la terreur ; les signes les plus constans qui précèdent ce symptôme terrible, les seuls dont tous ceux qui ont écrit sur cet objet, conviennent, sont communs à toutes les autres affections vives qui troublent l'esprit et étouffent la raison. Parmi ceux qui ont été blessés par un animal hydrophobe, quelques-uns périssent sans avoir aucune horreur de l'eau ; d'autres, loin d'être furieux, restent calmes ou même insensibles jusqu'au moment fatal qui termine leurs jours, mais tous sont plus ou moins sombres, rêveurs, inquiets ; on les voit marmotter entre les dents, chercher la solitude, fuir le grand jour ; leur physionomie porte l'empreinte de la tristesse ; ils ont les yeux égarés, hagards, et d'une sensibilité extrême ; le moindre bruit les trouble, leur voix est tremblante, leur sommeil

(1) Voyez Érasme Darwin, *Zoonomia*, partie II, class. III, p. 11-15.

est agité par des rêves qui deviennent de jour en jour plus affreux; au bout d'un certain temps, les traits et la figure de l'animal qui les a mordus, se présentent à leur esprit; ils s'imaginent être aux prises avec lui; ils se réveillent en sursaut, en jetant des cris effrayans; alors le mal est à son comble, quelquefois ils mordent et déchirent tout ce qu'ils peuvent atteindre; la respiration est toujours extrêmement gênée, et ils périssent le plus communément souvent dans les convulsions.

Peut-on attribuer à d'autre cause qu'à la terreur seule, les mouvemens convulsifs dont sont agitées quantité de personnes à la vue seule d'un chien ou d'un loup furieux; le seul soupçon de la rage n'a-t-il pas souvent suffi pour donner la mort? N'a-t-on pas maintes fois reconnu, lorsqu'on a fait les recherches convenables pour s'assurer de l'état où se trouvoient *réellement* les animaux dont la morsure avoit été suivie de symptômes d'hydrophobie, que les soupçons qu'on avoit eus étoient dénués de fondement? Plusieurs de ces animaux n'ont-ils pas survécu long-temps bien portans, lorsqu'on ne les a pas sacrifiés sur-le-champ à une vaine terreur (1)? N'avons-nous pas des preuves nombreuses qu'on a toujours *fait disparoître* les signes précurseurs de l'hydrophobie, lorsqu'on est parvenu à convaincre ceux qui en étoient atteints, que l'animal qui les avoit blessés n'étoit pas hydrophobe; tandis que des personnes foibles et pusillanimes, qui avoient reçu une légère blessure, ont péri de la rage, en apprenant, au bout d'un grand nombre d'années,

---

(1) J'ai donné un exemple du premier genre dans quelques journaux, le 20 pluviôse an 8. On en trouvera du second genre dans *les Réflexions sur l'influence des affections morales dans la rage*, etc., publiées dans le même temps par Benjamin Levraud, qui se trouvent chez Gabon, libraire, place de l'École de Médecine.

que quelques-uns de ceux qui avoient été blessés en même temps qu'elles par le même chien, avoient été victimes de cette cruelle maladie. Deux frères furent ainsi mordus, en Languedoc, à la même heure, par le même chien; l'un s'embarqua sur-le-champ pour l'Amérique, l'autre resta dans sa patrie, et mourut hydrophobe au bout de peu de jours. Le premier, de retour, au bout de dix ans, dans son pays natal, y apprend le genre de mort de son frère, à l'instant il est pris de la rage et y succombe en peu de temps.

Comment méconnoître la puissance de l'imagination, dans le trouble que produit sur certaines personnes, l'aspect du cadavre d'un hydrophobe (1), ou même le souvenir des tourmens qu'ont éprouvés ceux qu'on a vu périr de cette maladie? Un médecin célèbre même, Themison, en éprouvoit les signes précurseurs à chaque fois qu'il songeoit à un de ses amis qui en avoit été la victime, malgré tous les soins qu'il lui prodigua.

Il est aisé de rendre raison de tous les phénomènes que présente l'hydrophobie, en faisant attention aux effets que produisent sur l'économie animale, toutes les impressions vives ou souvent réitérées. Ces effets agissent continuellement sur nous, sans que nous puissions en appercevoir la chaîne, et ils ne cessent qu'avec la vie. Les aversions formées insensiblement dans l'âge le plus tendre, se manifestent souvent dans certaines

---

(1) Metzler, dans une Dissertation sur la rage, publiée il y a une vingtaine d'années, raconte que plusieurs chirurgiens appelés pour faire l'opération césarienne à une femme grosse de huit mois, qui venoit de mourir hydrophobe, ayant été saisis de frayeur, prirent fuite; mais que la femme d'un paysan qui demeuroit dans le voisinage, plus hardie qu'eux, fit l'opération avec un couteau de table, et sauva l'enfant.

circonstances

circonstances particulières, au moment qu'on y songe le moins. Ces aversions tirent leur source de l'extrême facilité qu'ont les enfans de prendre les manières de voir et de sentir de ceux qui les environnent habituellement. Les exemples de ce genre sont extrêmement communs. Ainsi ceux qui ont été élevés dans des appartemens propres, où l'on fait une guerre continuelle à l'araignée, et qui ont vu certaines personnes saisies de frayeur et agitées de mouvemens convulsifs à son seul aspect, ne peuvent jamais voir cet insecte innocent sans éprouver les mêmes sensations dont d'autres ont été affectés en leur présence, parce que, d'après les loix immuables auxquelles l'économie animale est assujétie, tous les mouvemens convulsifs, le rire même et le bâillement, se communiquent avec facilité d'un individu à l'autre, et se renouvellent à chaque fois que la cause qui les a déterminés se représente. On ne peut même douter que certains mouvemens convulsifs sont héréditaires, et ont été transmis de parens aux enfans.

Toutes les tentatives qu'on fait pour vaincre ces espèces d'antipathies, sont infructueuses, et si l'on obstine à les brusquer, il peut en résulter les effets les plus funestes. Quantité de personnes éprouvent, malgré elles, des mouvemens convulsifs à la vue non seulement d'une araignée, mais même d'un crapaud, d'une chenille ou de quelque autre animal que tout homme qui n'a pas été élevé de manière à contracter une pareille aversion, contemple et manie même avec une parfaite sécurité. Ces mouvemens convulsifs ont été quelquefois suivis de véritables symptômes d'hydrophobie. Doit-on, en conséquence, être étonné que la vue ou l'égratignure la plus légère du chien le mieux portant, produisent des effets semblables sur quantité d'individus, dans les pays où l'on berce les enfans de fables effrayantes sur la rage, et où ces premières

impressions sont fortifiées par quantité de circonstances particulières, dont il n'est pas possible de faire ici l'énumération. Outre qu'ils voyent souvent des personnes d'un âge mûr, se détourner et fuir saisies d'effroi à l'aspect d'un chien inconnu, on leur recommande sans cesse de ne jamais approcher d'aucun animal de ce genre, sous peine de gagner la rage.

L'intervalle immense qu'on observe quelquefois entre l'instant de la morsure et l'accès d'hydrophobie, est encore un des effets ordinaires aux fortes impressions d'horreur. La cause la plus légère renouvelle souvent ces impressions lorsqu'on les croit entièrement effacées, leurs effets secondaires sont même quelquefois plus funestes que les premiers, lorsque l'énergie du principe vital se trouve fortement affoiblie par des chagrins vifs, par des excès ou une maladie grave. Tout homme exercé dans l'art de guérir, a certainement observé, en recherchant la cause éloignée des manies les plus rebelles, qu'elles tiroient fréquemment leur origine, chez les adultes, des vives frayeurs dont ils avoient été frappés dans leur enfance. Les signes précurseurs de ce genre de manie, sont absolument les mêmes que ceux de l'hydrophobie; quand ils sont sur le point de parvenir à leur plus haut période, le sommeil est également agité; les sens n'étant plus alors distraits par aucun objet externe, l'esprit est plus vivement frappé des idées qui l'ont occupé la veille. Ainsi quantité de personnes fort sensibles qui ont paru apprendre avec indifférence la mort d'un ami, en sont très-vivement affectées pendant le sommeil, et se réveillent les yeux baignés de larmes.

L'hydrophobie offre des variétés sans nombre, de même que les différens genres de manie, suivant la force des émotions qui l'a déterminée, et suivant le tempérament particulier à chaque individu. Les commotions vives qui privent le principe vital de

son énergie, et qui tiennent l'ame dans une espèce de stupeur, troublent à l'instant l'ordre et la régularité de la circulation; le pouls devient en conséquence petit, serré, irrégulier et précipité; les petits vaisseaux se contractent fortement, les liquides ne pouvant plus se porter vers la surface du corps, refluent vers les viscères internes, y déterminent des engorgemens énormes ou des épanchemens, d'où résultent une difficulté extrême de respirer, des mouvemens convulsifs, des envies de mordre et autres symptômes effrayans, qui sont autant de moyens que la nature emploie constamment pour vaincre les obstacles qui s'opposent à la liberté de la circulation, et reculer le moment fatal lorsqu'elle est sur le point même de succomber. Ainsi les guerriers les plus intrépides, vaincus par l'excès des douleurs, sont agités de mouvemens convulsifs et mordent la poussière en expirant.

Enfin, plus on compare les symptômes de l'hydrophobie avec ceux qui sont propres aux autres affections de l'esprit, plus on est frappé de leur parfaite ressemblance. Je ne suivrai pas plus loin cette comparaison; je me contenterai d'ajouter que telle tentative qu'on ait faite pour inoculer le prétendu virus des hydrophobes, on n'a jamais pu y réussir. Je pourrois citer ici le témoignage du citoyen Giraud, chirurgien du grand Hospice de Paris, qui a inoculé plusieurs chiens avec de la salive prise sur des hydrophobes agités de mouvemens convulsifs; aucun de ces chiens n'a gagné la maladie; j'ai moi-même porté souvent le doigt à nud dans leur bouche, pour m'assurer de l'état de la langue et de la gorge, jamais il ne m'en est rien arrivé de fâcheux. On n'en redoute plus la vapeur, et on ouvre aujourd'hui hardiment leurs cadavres. On a mangé impunément le lait, le beurre, la chair de plusieurs animaux qu'on a reconnu être réellement affectés de symptômes d'hydrophobie; des hommes

hydrophobes ont sacrifié à Vénus dans le fort de l'accès, quelque temps même avant d'expirer, et la santé de celles qui ont été obligées de céder à leur fureur, n'en a pas été altérée. Enfin, on rencontre encore dans certains pays, des hommes qui appliquent hardiment leur bouche sur la plaie, immédiatement après la morsure de l'animal enragé, et qui, à l'exemple des Psylles, tant vantés dans l'antiquité, prétendent avoir la vertu d'enlever, par la succion, tout le venin. Il est bien reconnu aujourd'hui que tout ce qu'on a dit du privilége particulier dont jouissoit la famille des Psylles est fabuleux, et que ces hommes ne l'emportoient sur les autres hommes, que par leur intrépidité; ce qui doit nous convaincre que la fermeté suffit pour mettre à l'abri de l'hydrophobie. On pourroit ajouter que cette maladie terrible n'attaque qu'un petit nombre de ceux qui sont mordus, et particulièrement les gens crédules, timides, mélancoliques, élevés dans la mollesse et infectés des préjugés populaires. Mais l'examen des moyens qui ont été employés avec le plus de succès, achevera certainement de dissiper tous les doutes qu'on pourroit encore avoir à ce sujet.

Il suffit de faire l'énumération des remèdes les plus vantés contre l'hydrophobie, pour convaincre tout homme exempt de préjugés, qu'on ne peut attribuer leurs succès qu'à la confiance aveugle qu'on a eu l'art d'inspirer aux malades (1): les plus

(1) Dans le temps où l'on parloit beaucoup de la rage à Paris, je vis un homme de campagne qui étoit venu pour débiter un remède qu'on conservoit depuis des siècles dans sa famille, et qui, à ce qu'il prétendoit, n'avoit jamais manqué de guérir de la rage, lorsque l'horreur de l'eau ne s'étoit pas encore manifestée. Je lui fis plusieurs objections, et il me dit pour toute réponse qu'il ne donnoit son remède qu'à ceux qui paroissoient convaincus de son infaillibilité, mais qu'il ne répondoit pas de la guérison des autres.

absurdes ont réussi. On a prétendu 1°. que l'ombre de certains arbres pouvoit déterminer la rage ou en préserver; 2°. qu'on n'avoit rien à redouter d'un chien blessé par un animal enragé, si dès le commencement du jour, il en mordoit un autre parfaitement sain, parce que le dernier emportoit tout le venin; 3°. que le plus sûr préservatif étoit de se faire lécher la plaie par le chien même dont on avoit été mordu, ou d'y appliquer de la chair chaude et sanglante, tel que le croupion plumé ou écorché d'un coq, un pigeon ou une grenouille, coupés vivans par le milieu suivant leur longueur, pour attirer le venin au dehors.

Les moyens dont le crédit s'est le plus long-temps soutenu, n'ont dû leur efficacité qu'à la superstition : tels sont les amuletes de différens genres qu'on suspendoit au col du malade, le pain sans levain sur lequel les magiciens avoient écrit certaines paroles; les instrumens de musique les plus sonores, employés de la manière la plus propre à ébranler l'imagination, et à jetter les malades dans une espèce d'enthousiasme capable de les distraire de l'objet dont leur esprit étoit frappé; enfin, les clefs destinées à ouvrir les portes de certains temples. Des observations sans nombre prouvent que de légères brûlures pratiquées avec une clef de ce genre, ont toujours suffi pour guérir, et même pour préserver à jamais de la maladie, non seulement les hommes, mais même les animaux, dans tous les pays où les peuples étoient parfaitement convaincus que la divinité daigneroit venir à leur secours dans ces circonstances fâcheuses; tandis que dans tous les autres endroits où la croyance n'étoit pas la même, les brûlures les plus profondes n'ont jamais été d'aucune efficacité.

Les éloges outrés qu'on a faits encore récemment du fer et du feu contre la rage, sont certainement un reste de l'ancienne superstition; aucun

fait bien constaté ne prouve la supériorité de ces moyens sur ceux que nous veons d'indiquer. Jamais la cautérisation, ni même l'amputation du membre blessé, n'a arrêté les effets de la morsure de la vipère, du serpent à sonnette, ni de tout autre animal qui laisse un poison actif dans la plaie qu'il a faite. On doit porter le même jugement à l'égard de tout virus appliqué sur la surface du corps. Les médecins les plus célèbres de l'antiquité, Galien entre autres, ont remarqué que dans ces cas la cautérisation, loin de détruire le virus, en favorisoit l'absorption et en augmentoit l'activité. Je répondrai, avec l'illustre Botal, à ceux qui tentent tout pour donner du crédit à l'opinion contraire, que « après avoir appliqué » les remèdes qui corrodent le plus fortement les » chairs, l'ulcère reste sec pendant huit jours; mais » cet état même, loin d'être utile, est fort dange- » reux, car il faut autant qu'il est possible, débar- » rasser, à l'instant même, la partie de la matière » de la contagion. Qu'on se garde bien de croire » que plus on brule profondément, plus on en tire » d'avantage; jamais on ne peut détruire tout ce » qui est infecté : ce qui reste de virus, retenu par » le caustique, affecte plus vivement les parties voi- » sines de l'ulcère (1) ».

On doit encore moins compter sur les scarifications profondes; elles sont, de l'aveu même de Dioscoride, bien inférieures au feu. Ceux qui y ont recours, exposent donc sans nécessité les malades à des douleurs cruelles.

On ne peut douter, d'après tout ce que nous

(1) On trouvera de plus grands détails sur la manière d'employer les caustiques, p. 574, vol. II des Commentaires que j'ai ajoutés à la traduction du *Traité de la Gonorrhée et des Maladies vénériennes* de Bell, 2 vol. in-8°, qui se trouvent chez Gabon, place de l'École de Médecine.

venons de dire, que le seul moyen de préserver de l'hydrophobie, est de rassurer ceux qui la redoutent, d'écarter de leur esprit tout ce qui peut favoriser leur erreur et réveiller leurs alarmes. Il faut enfin, comme l'a recommandé Cœlius Aurelianus, ou plutôt Soranus, il y a près de dix-huit siècles, leur administrer absolument le même traitement qu'à ceux qui sont affectés de manie. Cet auteur rejette le fer et le feu, il croit que les ventouses mêmes peuvent aggraver le mal; mais il veut, dès qu'on a reconnu les signes précurseurs de l'hydrophobie, qu'on empêche ceux qui en sont affectés de se livrer au sommeil jusqu'à ce qu'on soit parvenu à chasser de leur esprit l'idée qui les occupe, parce que dans ce cas le sommeil suffit pour déterminer l'accès. Il regarde sur-tout comme très-essentiel, de ne laisser auprès d'eux que des personnes extrêmement prudentes, de ne pas les entretenir de fables, de se borner à répondre à leurs questions de manière à paroître leur céder, et de tâcher néanmoins, sans heurter de front leur opinion, de les convaincre de la fausseté des objets dont leur imagination est frappée, de rendre enfin peu-à-peu ces mêmes objets absurdes à leurs yeux, et absolument incroyables.

Le docteur Douglas, médecin anglois, après avoir long-temps tenté sur un très-grand nombre d'hydrophobes, un spécifique de son invention, a été obligé de revenir à la méthode de Cœlius Aurélianus, et de convenir qu'elle étoit la plus sûre de toutes. Cet aveu de l'homme le plus exercé dans le traitement de ce genre de maladie, démontre évidemment qu'il faut uniquement tranquilliser l'imagination pour guérir ou préserver de l'hydrophobie.

Mais la preuve la plus convaincante que cette maladie est uniquement l'effet des premières impressions que nous avons reçues, et qu'on peut

l'anéantir en déterminant chez les enfans des impressions contraires, c'est que la rage est inconnue, et qu'on ne croit pas même qu'elle puisse exister dans tous les pays où l'on a une sorte de vénération pour le chien, et où l'on est convaincu que cet animal est ami de l'homme et incapable de nuire. Ainsi on rencontre dans toute la Turquie, dans Constantinople sur-tout, quantité de chiens affamés et errans, qui n'ont point de maître; on les approche avec sécurité, et l'on n'y entend jamais parler de la rage. On objectera en vain que cette différence tient à la nature du climat, les mêmes pays où la rage est absolument inconnue aujourd'hui, la Turquie Asiatique sur-tout et l'isle de Candie, passoient autrefois pour en être le berceau, et elle y étoit même en quelque sorte épidémique, au rapport de Cœlius Aurelianus. Il est donc évident qu'on ne peut attribuer l'avantage dont jouissent aujourd'hui ces peuples, qu'à la sécurité qu'on leur a inspirée dès l'enfance. En conséquence, quelque absurde que puisse paroître l'opinion que je propose, je ne doute nullement qu'en prenant toutes les précautions convenables pour inspirer à nos enfans la même sécurité à l'égard de la rage, on ne parvienne, un jour, à anéantir entièrement cette maladie, au point que son existence paroîtra aussi incroyable à nos arrière-neveux que celle des sorciers et des revenans; ils seront même étonnés que l'opinion contraire ait dominé si long-temps, et ils se rappelleront avec plaisir le siècle célèbre d'ailleurs par tant d'événemens étonnans, où l'humanité aura été délivrée d'un préjugé aussi funeste.

MÉMOIRES

SUR le climat des Antilles et sur les maladies qui sont particulières à la zône torride.

PAR J. CASSAN.

PREMIER MÉMOIRE.

De la manière d'agir des climats chauds sur l'économie animale.

EN Europe on juge de l'influence des climats chauds sur les corps animés, d'après l'effet que produit un été très-chaud sur l'économie animale, et on pense que leurs effets sur les corps doivent être en raison du degré de chaleur qu'on y éprouve; *aussi ne se sert-on* en Europe, pour désigner leur manière d'agir sur l'économie animale, que des termes *aridité* et *sécheresse des solides*, *sang torréfié*, *sang calciné*, et n'y parle-t-on que de la nécessité où l'on est de faire usage de boissons acides et rafraîchissantes, ainsi que du danger des substances toniques et des liqueurs spiritueuses.

Lorsque je partis pour les isles d'Amérique, j'étois imbu de cette opinion, et je m'étois fait, d'après ce systême, une méthode fixe pour le traitement des maladies qui y règnent. Une théorie qui me paroissoit raisonnable, m'avoit fait adopter ces principes, et les ouvrages des médecins qui avoient exercé leur profession sous la zône torride,

m'y avoient confirmé. Je m'attendois donc que la pratique alloit sanctionner la théorie que j'avois puisée en Europe ; mais l'événement fut bien loin de répondre à mon attente.

Les premières impressions que j'éprouvai en arrivant dans les pays chauds, me donnèrent d'abord quelques doutes à ce sujet : au lieu d'éprouver une chaleur excessive, telle que je m'y attendois, et de trouver dans l'atmosphère une élasticité telle qu'auroit dû l'occasionner une grande sécheresse, je trouvai que la température étoit beaucoup plus supportable que celle de l'été en France, et que l'air privé de ressort, me rendoit lourd, paresseux, et ne me permettoit d'exécuter qu'avec peine les mouvemens ordinaires de la vie : je ressentis une lenteur et une gêne que je n'avois jamais éprouvées dans mes fonctions sur-tout dans celle de l'estomac; enfin, je sentis que j'avois plutôt besoin de substances propres à me fortifier, que de celles qui auroient pû me rafraîchir. Frappé de ce changement, j'en fis part à plusieurs européens qui étoient passés avec moi sur le même navire, et ils me dirent tous qu'ils avoient éprouvé les mêmes changemens sur eux-mêmes.

J'en parlai ensuite à des anciens habitans et même à des médecins, qui, pour toute satisfaction, me dirent que la chaleur des pays chauds à laquelle je n'étois pas accoutumé, étoit la seule cause des accidens que j'éprouvois, et qu'ils les ressentoient eux-mêmes également : ce qui, ajoutoient-ils, n'étoit pas surprenant. Cette raison peu satisfaisante pour moi, puisque j'avois éprouvé en Europe des chaleurs plus considérables sans ressentir les mêmes effets, étoit peu propre à me tirer de l'inquiétude que me donnoit mon état. Je jugeai que la chaleur seule n'étoit pas capable de le produire, et qu'il falloit l'attribuer à une autre cause ; je ne tardai pas à la trouver dans l'humidité excessive dont l'air

me parut continuellement imprégné dans les pays chauds, et que je jugeai propre à le priver de son élasticité. J'observai sur les corps inanimés les puissans effets de cette cause; toutes les expériences physiques m'en démontrèrent la présence continuelle, même dans les temps qui paroissoient le plus sereins, et bientôt je ne pus plus douter que ce ne fût elle seule qui occasionnoit le relâchement et l'inertie des corps animés. Enfin, l'expérience m'apprit en peu de mois, dans les hôpitaux qui m'étoient confiés, que la méthode de traitement que j'avois apportée d'Europe, étoit dangereuse, et n'avoit pour base que des préjugés dont je devois m'écarter.

Expériences physiques à l'appui de notre opinion.

Les isles doivent être considérées comme de grands vaisseaux immobiles qui se trouvent placés au milieu de l'Océan, et leur atmosphère doit être regardée comme s'imbibant et se saturant sans cesse des immenses vapeurs qui s'élèvent de la mer. Mes observations météorologiques qui sont consignées dans le quatrième mémoire, m'ont fait reconnoître que cette évaporation étoit pendant toute l'année, un jour portant l'autre, d'environ deux lignes par jour. On juge de la grande humidité que doit répandre dans l'air une telle quantité d'eau réduite en vapeurs; ces vapeurs sont augmentées par celles qu'apportent le vent d'est continuel, et qui sont retenues et condensées dans l'atmosphère des isles, par les forêts et les montagnes nombreuses dont elles sont couronnées.

Dans les temps sereins ces vapeurs ne sont pas sensibles, parce qu'elles sont si bien dissoutes dans le fluide aërien, qu'elles n'interceptent pas les rayons du soleil; mais elles ne sont pas moins abondantes,

et elles n'engendrent pas moins d'humidité dans l'atmosphère.

Les phénomènes suivans que j'ai observés à Sainte-Lucie, et qu'on a remarqués dans tous les pays chauds, sans sentir l'importance dont ils pouvoient être pour la médecine, démontrent cette vérité d'une manière bien évidente. Dans les temps les plus sereins, le baromètre se soutient aussi bas que dans les temps les plus pluvieux, et qui paroissent les plus humides : les variations de cet instrument sont presque insensibles, et on n'en observe de considérables que dans les violentes crises de la nature: telles que les coups de vent, les grands orages et les fortes tempêtes. Alors même le mercure ne descend jamais plus de cinq ou six lignes au-dessous de son élévation ordinaire; du reste il est toujours à-peu-près au même degré, soit que le temps change ou qu'il reste le même. Ce phénomène qui annonce que l'élasticité et la gravité respectives de l'atmosphère, sont toujours les mêmes dans les isles, est une preuve de l'action continuelle de l'humidité sur cet élément, et il doit être d'une bien grande considération dans l'examen des influences de cet air sur les corps animés. Les hygromètres ne marquent pas d'une manière plus sensible que les baromètres les changemens de temps : j'en ai fait construire un avec le plus grand soin suivant les principes de M. de Saussure; mais l'aiguille n'a jamais varié d'une manière sensible dans les changemens de temps les plus marqués. J'ai employé aussi l'huile de vitriol d'après les principes de M. Gould qui se trouvent dans les Trans. Philos. Mais j'ai observé que la saturation de cet acide n'étoit pas plus prompte dans les temps pluvieux que dans les temps qui paroissoient secs, et qu'une fois saturé d'humidité, il n'acquéroit ni ne perdoit presque pas de son poids, soit que le temps parût sec ou qu'il fût pluvieux.

Enfin mes expériences électriques ont achevé de me démontrer la présence continuelle d'une humidité excessive dans l'atmosphère des pays chauds : je me suis servi pour les faire d'une excellente machine à plateau en *flint glass* venue de Londres. Cette machine qui, en Europe, pouvoit concentrer une très-grande quantité de fluide électrique, et qui y donnoit des étincelles à dix pouces de distance, a pu me servir à peine dans les isles pour quelques légères expériences que j'avois entreprises dans les temps les plus sereins. Malgré les meilleurs amalgames, son produit qui étoit infiniment moindre qu'en Europe, se réduisoit à zéro en trois quarts-d'heure de travail. Si cette observation qui a été faite en même temps à la Martinique et à la Guadeloupe, avoit été connue de M. Marat, elle auroit peut-être changé quelque chose à son opinion sur la quantité et sur la manière d'être du fluide électrique sous la zône torride : elle prouve du moins que la grande humidité de l'atmosphère empêchera toujours dans les isles les effets qu'on pourra retirer ailleurs de l'électricité pour l'économie animale.

Toutes ces expériences, dont on trouvera le détail *dans* le Mémoire ci-dessus, démontrent d'une *manière bien évidente* la présence continuelle d'une humidité excessive dans l'atmosphère des pays chauds, même dans les temps qui paroissent les plus secs. En effet, outre les vapeurs immenses qui s'élèvent de la mer, la grande quantité de bois dont nos isles sont encore couvertes, doit être regardée comme contribuant beaucoup à cet excès d'humidité sur-tout dans les isles qui ne sont pas encore défrichées, telles que Sainte-Lucie, etc. Les arbres attirant avec force par leurs racines, les pluies abondantes qui tombent sur la terre et dont la quantité n'est jamais diminuée par les rayons du soleil, à cause de l'épaisseur des bois, rejettent par leur transpiration, une quantité immense de ces mêmes

vapeurs qui, se répandant dans l'atmosphère, doivent la tenir nécessairement dans une humidité extraordinaire. Comme la transpiration des végétaux est toujours relative à la vigueur de la végétation et à la force de la séve, on peut, en lisant la Statique des Végétaux de M. Hales, se former une idée de l'abondance des vapeurs exhalées par les forêts dans un climat où la végétation est aussi forte et aussi active qu'elle l'est dans les pays chauds. On a remarqué en outre en Europe, que cette transpiration étoit augmentée par les vents d'est et de nord, et on sent combien elle doit être considérable sous la zône torride où le vent d'est soufle continuellement. Cette cause puissante d'humidité a été trop bien sentie par tous les voyageurs qui ont parcouru des pays non défrichés; et elle est trop bien connue de tout le monde, pour que nous nous y arrêtions.

Effets remarquables de l'humidité sur les corps animés et inanimés.

On ne peut, dans les isles, conserver aucune espèce de meuble. Ceux d'acier, de fer et de bois s'y gâtent en très-peu de temps, si on n'en a le plus grand soin, soit par la rouille, soit par la perte du poli et du lustre : les habits, les bottes, les souliers, si on les laisse dans les armoires, se pourrissent très-vîte, et on est tout étonné, lorsqu'on veut les mettre au bout de quelque temps, de les voir se déchirer au moindre effort. La viande de boucherie ne sauroit se conserver plus de deux jours avec toutes les précautions possibles; et une volaille tuée depuis quelques heures, est aussi tendre qu'en Europe, lorsqu'elle est tuée depuis plusieurs jours. Enfin on a de la peine à faire sécher parfaitement les herbes dans les isles; et si on les renferme, elles fermentent et se pourrissent bien vîte. Il n'y a pas de doute que tous

ces effets ne soient dûs à la chaleur extrêmement humide du climat.

Les effets de l'humidité sont principalement remarquables dans les phénomènes qu'on observe sur les corps animés. On sait que le propre de l'humidité est de relâcher tous les corps qui sont exposés à son action, en affoiblissant le lien invisible et inconnu qui unit les fibres les unes aux autres : c'est aussi par un relâchement excessif que péche la constitution des habitans de la zône torride; leurs fibres au lieu d'être roides et élastiques, comme celles des européens, sont molles, lâches et peu énergiques : cette atonie et cette inertie naturelle sont principalement sensibles chez les nègres, les caraïbes et les autres peuples originaires de ce climat; elles sont plus marquées chez eux que chez les blancs, parce que la constitution de ces derniers ne s'est pas encore parfaitement dénaturée, et qu'elle conserve encore un peu de l'activité européenne; mais les solides des peuples dont nous parlons sont absolument sans ressort et privés de cette sensibilite physique qui caractérise les européens et qui les rend actifs et décidés dans leurs mouvemens; ils sont extrêmement paresseux, et leurs délices consisteroient *dans le repos*, s'ils n'avoient aucun châtiment à craindre. Enfin leur circulation est très-lente, leur moral sur-tout est en général très-paresseux, et ils opèrent tous leurs mouvemens avec une telle lenteur, qu'on seroit tenté de les ranger dans la classe des animaux froids, ou dans celle des personnes dont le tempérament est connu sous le nom de froid et pituiteux : cette mollesse est un peu moins marquée, à la vérité, chez les blancs; mais elle est aussi le caractère général de leur constitution physique.

L'atonie des fibres est principalement remarquable dans les maladies des habitans de la zône torride; ceux qui ont vécu long-temps dans ce climat, supportent très-difficilement la saignée, et un

simple accès de fièvre un peu aiguë les fait tomber dans un affaissement qui, en Europe, donneroit des alarmes; leurs affections les plus aiguës sont toujours modérées, et elles ne sont jamais caractérisées par des symptômes d'inflammation; la cachexie, les engorgemens froids, les maladies humorales et les affections chroniques sont les seuls maux qu'ils éprouvent, et on remarque que leurs convalescences sont toujours très-longues et très-difficiles. On juge, d'après ces effets, que les personnes dont la fibre est sèche et élastique, sont celles qui se portent le mieux aux isles. On observe, en effet, qu'elles y jouissent, une fois acclimatées, d'une santé inaltérable, et qu'elles y soutiennent sans danger des fatigues qu'elles ne pourroient pas supporter en Europe sans s'exposer à des maladies inflammatoires ou à des fièvres ardentes : on observe, au contraire, que les personnes d'un tempérament pituiteux y sont toujours languissantes. Enfin on dire que les habitans des isles possèdent, par un effet du climat, cette constitution lâche et pituiteuse que quelques médecins ont regardée comme une préparation naturelle à recevoir des remèdes actifs. Aussi, dans leurs maladies les plus aiguës, ces derniers remèdes leur sont-ils rarement nuisibles, ainsi que nous le verrons dans la suite.

Les effets du relâchement et de l'inertie sont ressentis par les animaux aussi bien que par les hommes : ceux qu'on appelle domestiques sont très-lents et ils ont si peu d'énergie, qu'ils ne peuvent porter qu'une charge infiniment moindre que celle qu'ils portent en Europe. Un poids de 150 l., par exemple, est aux isles la charge ordinaire d'un mulet qui, également constitué, en porte sans peine en Europe un de 300. En outre, on ne peut l'employer que la moitié de la journée, si on ne veut pas s'exposer à le perdre, tandis qu'il travaille en Europe, sans être forcé, la journée entière. Enfin cet animal n'est

n'est occupé dans nos Colonies que pendant les six mois que dure la récolte du sucre, et il se repose les autres six mois. Cependant il est toujours harassé à la fin de la récolte, de manière qu'il ne fait réellement aux isles que le huitième de la besogne qu'il fait en Europe. Il en est de même des chevaux et des bœufs, même créoles. On s'en sert infiniment moins qu'en Europe, et on met toujours quatre de ces animaux pour porter ou traîner la charge ordinaire de deux pareils en Europe. Enfin une route de quinze mille toises par jour est regardée aux isles, même par un beau chemin, comme une forte route pour un cheval de selle, et l'expérience a appris qu'on perdroit bien vîte ces animaux, si on exigeoit d'eux au-delà de ce que nous disons.

Les chèvres qui sont si légères et qu'on a tant de peine à contenir en Europe, sont sans activité sous la zône torride : on les y voit paître si tranquillement avec les moutons, qu'on seroit tenté de les prendre pour une espèce de ces derniers. Enfin la constitution de la plupart des animaux que la nature fait naître dans les pays chauds, caractérise évidemment l'influence que nous avons reconnue de ces climats sur les corps animés, puisque les tortues de mer et de terre, les carrets, les grenouilles d'eau et de bois, les lézards, les caïmans, toute sorte de reptiles et tous les animaux que leur lenteur a fait appeler froids, en sont les habitans les plus communs.

Nous venons de dire que l'humidité excessive des pays chauds rapprochoit du tempérament pituiteux les habitans de la zône torride par le relâchement qu'elle opéroit dans leur constitution; elle les en rapproche encore davantage par la pléthore qu'elle occasionne dans les humeurs séreuses. L'habitant des isles doit être considéré comme vivant continuellement dans un bain tiède dont l'humidité s'introduit d'autant plus facilement à travers les pores de la peau ;

qu'il est sous la forme de vapeurs : les effets de ce bain continuel sont ressentis par tous les habitans. Dans les uns, c'est une pituite très-incommode qui, se déposant sur la gorge, excite la toux et fatigue la poitrine ; dans les autres, ce sont des dévoiemens fréquens ; dans ceux-ci, ce sont des fièvres dont les accès se terminent par des sueurs extrêmes ; dans ceux-là, ce sont des maladies humorales de toute espèce qui nécessitent l'usage fréquent des évacuans. Enfin chez les uns et les autres ce sont des dépôts séreux qui se portent tantôt sur les viscères où ils occasionnent des obstructions, des sueurs dyssentériques, tantôt sur la peau où ils entretiennent pendant long-temps des plaies et des malingres. C'est cette grande quantité d'humeurs séreuses qui fait que les travailleurs supportent aux îles, sans que leur santé en soit altérée, des sueurs continuelles très-copieuses, et qui explique la nécessité, dans les pays chauds, d'une transpiration non interrompue ; c'est elle aussi qui fait que les excès de vin et de liqueurs auxquels se livrent fréquemment les habitans des Colonies, leur sont en général beaucoup moins funestes qu'ils ne sont en Europe : sans doute on ne sauroit méconnoître dans tous ces effets l'influence d'une humidité continuelle.

Absurdité des expressions, sang dissout, sang calciné, *appliquées au sang des créoles.*

La surabondance des humeurs séreuses et le relâchement des solides sont principalement caractérisés chez les habitans des pays chauds par les qualités de leur sang. Loin d'avoir cette vivacité et cet éclat qu'on remarque dans le sang des européens, le sang des créoles n'a qu'une couleur sombre, terne et approchant de celle du foie : la sérosité qu'il contient lui est unie peu intimement ; elle

s'en détache à mesure qu'il est reçu dans la palette, et elle y est beaucoup plus abondante que dans le sang des européens. On n'apperçoit jamais dans le sang des créoles ni cette couëne qu'on trouve dans le sang de ces derniers, et qui en indique l'énergie, ni cette précieuse mucosité qui, semblable à un savon naturel, rend miscibles et unit intimement les parties rouge et séreuse. Aussi, lorsqu'on en laisse tomber une goutte sur une assiette, loin de s'épaissir comme le sang d'Europe, à la manière d'une gelée, toute la sérosité s'en détache promptement, et il ne reste bientôt que les globules du sang qui paroissent sous la forme de petits grumeaux ou de grains de brique pilée. On observe aussi que ces globules s'enlèvent facilement de dessus l'assiette, tandis que le sang des européens y reste collé, et qu'on ne peut quelquefois l'en détacher qu'avec de l'eau chaude et du savon.

Cette différence dans la nature des deux sangs est produite par le peu d'énergie des solides qui, n'agissant que foiblement sur le sang des créoles, sont hors d'état de le diviser convenablement, d'unir intimement, par une pression forte et répétée, les principes dont il est composé, et de lui donner, par un *frottement* violent, la vivacité et l'éclat qui lui sont naturels en Europe.

L'examen seul du sang des créoles suffit pour faire voir le peu de fondement de l'expression *sang dissout* dont on se sert généralement, sans en connoître la signification, tant en Europe qu'en Amérique, pour en désigner les qualités. Ce sang contient, à la vérité, beaucoup de sérosité; mais elle ne lui est pas unie d'une manière assez intime pour le diviser ou le dissoudre. On peut dire à la lettre, d'après les phénomènes que présente se sang reçu dans une palette, que la partie aqueuse ne sert que de véhicule à la partie rouge, semblable à une rivière chargée d'une terre graveleuse, qui n'est que

suspendue dans l'eau sans y être dissoute, et qui se dépose aussitôt que cette eau vient à perdre son mouvement. Aussitôt que le sang des créoles est privé de sa circulation, il présente le même phénomène; la partie rouge se sépare de la partie séreuse, et elle se dépose en forme de petits globules qui, par leur prompte dessication, prouve d'un manière certaine qu'ils n'étoient pas intimement pénétrés et dissous par la partie aqueuse. L'expression dont nous parlons est d'autant plus impropre, que la dissolution des substances animées, et par conséquent du sang ne peut être que l'effet d'une maladie qui a affecté le principe de la vie. Un sang vraiment dissout reçu dans une palette, ne se sépare pas en partie rouge et en partie séreuse comme le sang des créoles : il ne présente que l'aspect d'une chair décomposée ou d'une sanie épaisse qui n'a nulle consistance. Tel est le sang des personnes qui se trouvent au dernier degré du scorbut, d'une fièvre maligne ou de toute autre maladie qui a attaqué d'une manière essentielle le principe de la vie. Non seulement le lien qui unit dans l'état naturel les globules du sang, est détruit dans ces cas, mais encore les globules eux-mêmes sont décomposés, et c'est-là seulement ce qu'on doit appeler *dissolution*.

Les expressions *sang calciné, sang torréfié,* dont on se sert encore très-souvent, ne conviennent pas plus que celle de *sang dissout,* pour désigner les caractères du sang des créoles. Cette prétendue torréfaction de leur sang, est purement imaginaire, puisqu'on trouve ce fluide nageant dans une grande quantité de sérosité. Il est si peu vrai que le sang des créoles soit dans l'état où on se le représente par ces expressions, qu'il est de fait qu'on éprouve généralement dans les isles, infiniment moins de soif et d'altération qu'en Europe, dans les étés un peu chauds; qu'on y boit sans danger beaucoup moins d'eau et infiniment plus de vin et de liqueurs

spiritueuses; enfin, qu'on y mange impunément beaucoup plus de viandes salées et apprêtées avec le piment et les épiceries les plus fortes. On sent toute l'importance qui peut résulter pour la médecine, de la destruction du préjugé où l'on est sur cette prétendue sécheresse du sang. Cette opinion a entraîné tout naturellement celle qu'il falloit sans cesse laver le sang, le délayer par des boissons aqueuses très-abondantes, et prévenir ainsi sa dessication. On juge combien cette pratique, qui est encore générale, a dû être funeste, puisque le sang des créoles surabonde de sérosité au lieu d'en manquer, et que leurs solides, loin d'être torréfiés, doivent être considérés comme empâtés d'humeurs aqueuses.

J'ai eu occasion d'observer très-fréquemment les mauvais effets de cette méthode, sur-tout dans le cas d'obstructions. Lorsque j'arrivai aux isles, je consultai les anciens praticiens sur les maladies du pays, et principalement sur les obstructions, qui y sont la maladie la plus commune. Ils me dirent qu'elles étoient occasionnées par un sang qui s'étant épaissi et desséché par l'effet d'une transpiration continuelle, n'avoit pas pu circuler facilement dans les vaisseaux des organes, et qu'il s'y étoit engorgé; qu'en conséquence le traitement devoit consister dans des boissons très-copieuses apéritives et fondantes. Ce raisonnement me parut sensé et je l'adoptai; mais je m'apperçus bientôt dans la pratique que je m'étois abusé; les meilleurs apéritifs me parurent sans succès, et j'étois incertain sur le genre de remèdes que je devois leur substituer, lorsque les travaux pénibles qui furent ordonnés à la garnison de Sainte-Lucie, auprès de laquelle j'étois alors employé, vinrent m'indiquer la route véritable que j'avois à suivre. Peu de temps après que ces travaux furent commencés, je vis plusieurs des soldats que j'avois traités sans succès à l'hôpital pendant plusieurs mois, entièrement guéris de leurs

obstructions, sans avoir fait aucune espèce de remède depuis leur sortie de l'hôpital. J'avouerai même que j'avois désigné trois d'entr'eux comme incurables et comme devant subir la réforme à la première inspection; j'avois même engagé leurs capitaines à ne pas les employer aux travaux, jugeant, d'après l'opinion où j'étois, que le violent exercice augmentant leur transpiration, leurs humeurs deviendroient plus épaisses, plus arides, et leurs obstructions plus rebelles. L'appât du gain fit résister ces soldats aux représentations qui leur furent faites à ce sujet, et ils se déterminèrent à travailler comme leurs camarades : ils n'eurent pas à se repentir de leur obstination, et ils m'apprirent bientôt par leur parfait rétablissement, qu'une transpiration abondante, loin d'être funeste aux habitans des pays chauds, leur étoit très-avantageuse : je jugeai que leurs obstructions, loin d'être causées par l'épaississement des fluides, l'étoient plutôt par leur pléthore et par l'atonie des solides qui ne réagissant pas sur eux avec assez d'énergie, les laissoient s'arrêter et s'engorger. Je vis en même temps que le violent exercice étoit le meilleur désobstructif de la médecine, en ce qu'il étoit le moyen le plus propre à ranimer l'action de tous les organes sur les humeurs, et à diminuer la surabondance de ces dernières.

La nature est moins efficace aux Isles qu'en Europe.

Il résulte de ce que nous venons de dire, qu'il seroit infiniment dangereux de laisser à la nature, dans les isles, la cure de la plupart des maladies, comme on le fait en Europe. La simplicité des remèdes que les médecins modernes ont fait succéder, en Europe, à cette médecine incendiaire et compliquée que les chymistes avoient introduite dans la

pratique, mérite sans doute les plus grands éloges, et on ne peut que se pénétrer de reconnoissance pour les médecins qui ont eu, et le courage de lutter contre les folles prétentions des chymistes, et le talent nécessaire pour en faire sentir le peu de fondement; mais il y a à craindre que leur système poussé trop loin et célébré mal-à-propos comme la médecine d'Hippocrate, n'ait enfin le sort de tous les systêmes qui, bons à quelques égards, sont tous devenus nuisibles par l'abus qu'on en a fait. On n'entend parler aujourd'hui, même parmi les médecins, que du danger et de l'inutilité des remèdes, ainsi que des effets suffisans qu'on doit attendre de la nature. Les médecins françois ont été principalement séduits par cette confiance, et ils exercent d'une manière presque exclusive la médecine d'expectation. Ils ont été entraînés peut-être par le peu d'attention que cette méthode exigeoit de leur part pour les malades confiés à leurs soins, ou plutôt ils n'ont suivi d'autre impulsion que l'instabilité de l'esprit humain, qui, à chaque siècle, a fait changer le goût des sciences, ainsi que les points de vue sous lesquels on les a considérées.

On s'apperçoit déjà en Europe, et sur-tout en France, d'une manière très-sensible, des funestes effets de ce systême : la médecine y tombe en discrédit; les personnes les plus ignorantes, et les petits maîtres disent par bon ton, qu'ils ne veulent prendre aucun remède, que la nature est le meilleur médecin; qu'elle les guérira à coup sûr, et qu'ils se garderont bien de se livrer entre les mains d'un docteur : aussi observe-t-on que les convalescences sont à présent plus longues et plus pénibles qu'elles n'étoient il y a quelque temps, et que les maladies aiguës sont souvent suivies de mélancolies et d'affections chroniques, dont la plupart sont très-rebelles; enfin, les maladies de langueur sont devenues très-communes, et on ne peut pas douter

qu'on n'en eût prévenu la plus grande partie, si on avoit administré à propos la saignée, l'émétique, l'opium ou le quinquina.

La méthode de l'expectation est principalement nuisible aux isles. Le relâchement et la mollesse des fibres s'opposent presque toujours, dans ces contrées, aux efforts efficaces qu'on voit souvent opérer à la nature dans les régions froides et tempérées. C'est ainsi que les crises naturelles y sont infiniment plus lentes et plus difficiles que dans ces derniers climats, et qu'elles ne s'y font presque jamais que d'une manière incomplette; aussi a-t-on toujours à craindre les suites des maladies aiguës abandonnées à elles-mêmes. En effet, elles se terminent presque toujours par des dépôts ou des engorgemens qui signalent l'erreur où on a été, et qui font repentir le médecin, mais trop tard, d'avoir négligé les remèdes actifs. L'insuffisance des efforts de la nature, est principalement démontrée par le caractère des plaies qui se forment chez les habitans des isles; jamais on n'y voit ni inflammation vraie, ni suppuration louable; les chairs en sont toujours sanieuses, baveuses, d'un mauvaise caractère; et on diroit qu'elles n'appartiennent qu'à des solides macérés, et privés entièrement de l'influence du principe de la vie; aussi sont-elles toujours très-rebelles et souvent incurables.

Les médecins anglois ont reconnu avant les médecins françois, l'insuffisance de la nature pour la guérison de la plupart des maladies des isles: ils ont senti depuis long-temps la vérité que nous proclamons aujourd'hui; aussi sont-ils dans l'usage de brusquer indistinctement dans leurs colonies, toute sorte de maladies dans toute sorte de constitutions. Ils ont eu lieu, sans doute, quelquefois de se repentir de cette pratique, parce que, loin de s'arrêter à de justes bornes, ils l'ont poussée jusqu'à l'imprudence; mais les succès nombreux qu'ils ont obtenus,

ont donné à leur méthode une sanction respectable, et tout le monde, même le colon françois, demande aujourd'hui, dans les isles, à être traité à l'angloise. On peut regarder en effet comme très-certain, que le peu d'énergie des solides, et la pléthore séreuse qui président à presque toutes les maladies qu'on éprouve dans les pays chauds, y nécessiteront toujours l'usage des remèdes actifs, et y rendront toujours la grande quantité de boissons délayantes, aussi funeste qu'elle est avantageuse dans les pays froids et tempérés. Les bains, me dira-t-on, y sont cependant employés avec succès; sans doute, ils ont quelquefois de très-heureux effets, mais il faut faire attention qu'ils sont utiles, non par la détente qu'ils occasionnent dans les solides, mais par la liberté qu'ils procurent à la transpiration. La célébrité que donne M. Coste aux heureux effets *de la nature* en Amérique, n'affoiblit pas notre opinion, puisque ce médecin n'a vu des malades que dans l'Amérique du nord, où le froid aussi vif et même plus vif qu'en Europe, donne aux solides un ressort et une énergie inconnus dans les pays chauds. Il seroit donc dangereux de suivre à la *lettre* le conseil qu'il a donné mal-à-propos aux *médecins américains*, sans distinction, d'abandonner à *la nature* la guérison des maladies. On ne peut pas disconvenir, je le répète, qu'elle n'y opère quelquefois des effets efficaces, et même que ces effets ne soient suffisans dans quelques cas, ainsi qu'on le verra dans le tableau des affections particulières des pays chauds, mais elle y est certainement insuffisante dans la plupart des maladies, et il faut y avoir infiniment moins de confiance qu'en Europe.

toutes les sources d'eaux minérales. Aix-la-Chapelle, Barèges, et toutes les sources de la vaste Aquitaine, furent souvent fréquentées par eux. La superstition et le danger de voyager, joints à l'instabilité des goûts et des passions de l'homme, en avoient fait abandonner l'usage depuis ces conquérans de l'univers; mais le dernier siècle a vu renouveller les éloges qu'elles méritoient; une infinité d'observations en a constaté les merveilleux effets : enfin, l'humanité a recouvré un secours précieux que l'ignorance lui avoit enlevé, et la France moderne jouit d'un trésor inconnu à l'ancienne France. La confiance bien méritée que le public a en Europe dans les eaux minérales, lui tient lieu des pélerinages qui guérirent autrefois tant de malades, et qui guérissent aujourd'hui tant de musulmans, bien plus que le dieu qu'ils vont révérer à la Mecque; elle a cet avantage sur les anciens pélerinages, que ces derniers étoient toujours déterminés et exécutés par les sentimens d'une religion sombre qui interdisoit la gaieté, tandis que les jeux, les danses, et les amusemens si précieux pour les malades attaqués d'affections chroniques, accompagnent constamment le séjour qu'ils font aux eaux. Aussi observe-t-on qu'à leur retour, les malades éprouvent toujours un bien être et une certaine aisance qui leur étoient auparavant inconnus, et que ceux même qui avoient été aux eaux jouissant d'une bonne santé, en reviennent toujours plus frais, plus contens, et qu'ils se sont sentis, pour ainsi dire, renaître.

Les principes que contiennent les eaux minérales qu'on trouve dans nos isles, méritent des éloges aussi distingués que ceux qu'ont obténus plusieurs de celles d'Europe. Un des gouverneurs les plus recommandables de nos colonies, M. Laborie, gouverneur de Sainte-Lucie, fit faire, en 1788, l'analyse de celles qui se trouvent dans cette colonie. Le travail

des chymistes qu'il employa pour cette opération, fut envoyé au ministre, avec le détail des bons effets qu'elles avoient produits sur plusieurs personnes. (Le résultat de cette analyse se trouve dans mon mémoire sur le volcan de Sainte-Lucie.) M. Castries, alors ministre de la marine, frappé de leurs bons effets, fit faire la même analyse dans toutes les isles du vent, qui toutes se trouvèrent posséder d'excellentes eaux minérales. Ce ministre se détermina alors à procurer aux colons des établissemens pareils à ceux qu'on trouve aux eaux d'Europe, et il consacra pour cet objet des fonds considérables. J'observerai à ce sujet que les voyages étant d'un grand secours pour la guérison des maladies chroniques, il auroit été essentiel que le ministre n'eût ordonné qu'un seul établissement pour toutes les isles du vent, et qu'il auroit suffi d'en placer un à Sainte-Lucie, qui se trouve au centre de toutes les isles du vent, soit angloises, soit françoises.

Le peu de principes que contiennent beaucoup d'eaux minérales dont les effets sont célèbres, a fait penser à Hoffman, Boerrhaave et Bordeu, qu'outre les substances qu'on en retire par les analyses, *elles* possédoient un autre principe très-volatil qui *échappe à toutes les analyses*, et dans lequel résident presque toutes leurs vertus. Quelques personnes croient qu'elles n'agissent que par le poids qu'elles font sur l'estomac, et qui est assez puissant pour exciter l'action de toute la machine, et procurer la fièvre, qu'on doit regarder comme le véritable médecin des maladies longues. Pour moi, je suis persuadé que l'effet des principes qu'on retire par l'analyse des eaux minérales, est purement illusoire; mais qu'ils servent à captiver la confiance du public, qui n'entreprendroit pas des voyages longs et pénibles pour aller ne boire que de l'eau, et qui se priveroit ainsi des avantages précieux qu'ils retirent de ces voyages. La grande expression

que la nature ayant combiné elle-même les principes qu'on trouve dans les eaux minérales, ces principes doivent être plus efficaces, m'a paru aussi très-frivole, mais très-propre à tenir le public dans son illusion, et par conséquent très-utile.

On a observé que les remèdes évacuans étoient employés beaucoup plus communément et bien plus utilement dans les colonies qu'en Europe, soit pour prévenir, soit pour guérir les maladies, et qu'ils produisoient rarement de mauvais effets sous la zône torride. La raison de cette différence vient de la pléthore des humeurs séreuses, qui est une suite nécessaire et immédiate de l'influence des climats chauds. Parmi les évacuans, les diaphorétiques m'ont paru être les plus convenables et les plus conformes aux mouvemens de la nature, et parmi eux, l'exercice doit être regardé, sans contredit, comme le plus puissant et le plus efficace de tous.

Le relâchement et l'inertie des solides étant un effet essentiel des climats chauds, nécessitent aussi très-souvent dans les isles, l'usage des toniques et des stimulans; c'est ainsi que les colons consomment sans danger une grande quantité de vin, de liqueurs fortes, telles que le rhum, le punch, le sang gris, et beaucoup d'épiceries les plus violentes, telles que le piment et le gingembre. Parmi les moyens toniques, ceux dont l'effet m'a paru le plus certain, sont encore l'exercice, et ensuite le quiquina du Pérou ou celui du pays. J'ai observé constamment les effets les plus précieux de cette substance : j'ai vu qu'elle s'opposoit efficacement au relâchement, qu'elle entretenoit une santé vigoureuse, qu'elle prévenoit sur-tout l'inertie de l'estomac, qui, dans les isles, est le viscère le plus communément affecté; que ceux qui en faisoient usage étoient rarement sujets aux fièvres intermittentes. Enfin, on peut dire que l'exercice, les toniques, et parmi ces

derniers le quinquina, composent à-peu-près toute l'hygiène que les colons ont à observer.

On se tromperoit cependant si, d'après le bon effet que nous avons observé des remèdes toniques dans les isles, on croyoit que par un usage habituel et long-temps continué de ces substances, on pouvoit changer la constitution molle et lâche des créoles, au point qu'ils ne fussent plus sujets aux maladies qu'ils éprouvent. Une telle révolution ne peut être l'ouvrage de la médecine; elle ne peut être que celui de la nature; l'observation a appris qu'à certaines époques de la vie, le moral et le physique éprouvoient de grands changemens; et il ne seroit pas impossible que ces changemens fussent avantageux aux jeunes créoles, s'ils alloient vivre dans un air plus actif et plus élastique que celui qu'ils respirent aux isles; mais ils ne recevront jamais un *tel bienfait* que des mains de la nature. Sans doute il n'est pas de médecin, même parmi les animistes les plus décidés, qui n'ait reconnu que les solides du corps humain pouvoient, par des moyens physiques, perdre ou recouvrer leur force naturelle. C'est ainsi qu'on voit tous les jours les remèdes connus sous le nom de *toniques*, rendre aux *solides la tension* et l'élasticité qu'ils avoient perdues, et que les relâchans redonnent ordinairement leur laxité et leur souplesse naturelles aux solides qui sont trop tendus. Mais il ne faut pas se le dissimuler; les remèdes ne produisent ces effets que dans le cas où les fibres n'ont éprouvé de changement que dans les liens qui les unissent les unes aux autres, et qu'elles n'ont reçu d'ailleurs aucune altération dans leur nature : dans ce dernier cas, le mal est toujours irréparable. C'est ainsi qu'un skirrhe ou la callosité d'un ulcère, ne sauroient être ramollis, et qu'on ne sauroit donner aux solides d'un rachitique, le ressort et l'élasticité de ceux qui jouissent d'une ferme santé. Par conséquent, s'il

est impossible de rendre son activité naturelle à la fibre qui a éprouvé de l'altération dans l'essence de ses molécules organiques, à plus forte raison est-il impossible de lui donner, chez les créoles, les qualités qu'elle n'a pas reçues de la nature. Ceci me conduit à rectifier une erreur bien dangereuse où sont encore les médecins des isles, sur la manière d'agir des remèdes.

Erreur dangereuse où l'on est encore aux isles, sur la manière d'agir des remèdes.

On commence aujourd'hui à sentir, en Europe, le peu de fondement de la nomenclature des remèdes, ainsi que l'absurdité des divisions qu'on en a faites, et de la science avec laquelle on les a classés dans les matières médicales. Les lumières sur cet objet n'ont pas encore fait de grands progrès en Amérique; on ne s'y désabuse pas encore des erreurs funestes que cette nomenclature a occasionnées, et on pense toujours que l'hydropisie ne peut se guérir que par les hydragogues; l'obstruction que par les fondans, et la jaunisse que par les apéritifs. Cependant des observations multipliées à l'infini, m'ont prouvé qu'en Amérique, aussi bien qu'en Europe, la nomenclature des remèdes n'avoit aucune espèce de fondement : j'ai vu très-souvent les toniques détendre les solides, et produire l'effet des relâchans, et ceux-ci agir en rétablissant la vitalité des organes; j'ai vu, comme M. Coste, que les remèdes incisifs étoient souvent administrés sans succès, et que les hydropisies se guérissoient quelquefois sans leur secours; j'ai vu surtout les toniques, produire souvent l'effet des desobstructifs les plus célébrés; enfin, j'ai observé constamment que les remèdes vantés comme diurétiques, hépatiques, diaphorétiques, céphaliques, etc. ne produisoient l'effet qu'on en attendoit, que lorsqu'un heureux

heureux concours de toute l'économie animale, favorisoit leur action; mais aussi j'ai vu, dans ce dernier cas, les remèdes les plus simples opérer des effets qu'on n'auroit pas obtenus, dans d'autres temps, des remèdes les plus actifs; j'ai vu très-souvent quelques tasses de thé exciter alors des sueurs abondantes, deux gros de crême de tartre provoquer des selles copieuses, trois ou quatre pincées de nitre faire couler des urines abondantes; enfin, quelques bouteilles d'eaux minérales prises à leur source, dissiper des obstructions qui avoient résisté à l'oximel scillitique, à la terre foliée de tartre, et à tous les ferrugineux.

Il est de fait, et on ne peut pas se le dissimuler, que lorsqu'un viscère est affecté, le ressort seul de ce viscère est hors d'état de détruire l'altération qu'il a éprouvée, et que l'action réunie et heureusement *dirigée* de tous les organes de l'économie animale, est absolument nécessaire pour le retablir dans son état naturel : ainsi, les remèdes hépatiques, béchiques, etc. doivent être considérés comme agissant, non comme on l'a cru, par une espèce de sympathie qui les fait diriger leur action sur un organe particulier, mais en déterminant l'heureux concours *de toutes les* parties qui composent la machine. Ils produisent cet effet par la seule impression qu'ils font sur l'estomac, et qui se communique à tous les organes de l'économie animale, à la faveur de la liaison intime qui existe entre eux et ce viscère. C'est ainsi qu'on trouve plusieurs exemples dans Wepfer et dans les Essais d'Edimbourg, d'un sommeil subit et même de la mort produits par les narcotiques, avant qu'ils eussent éprouvé aucune altération sensible de la part des forces digestives : c'est ainsi qu'un verre de vin, ou quelques gouttes d'une liqueur spiritueuse, à peine arrivés dans l'estomac, raniment sur-le-champ la machine et dissipent des syncopes; c'est aussi, en

occasionnant une révolution générale dans l'économie animale, et en excitant l'action de tous les organes, que la fièvre, un violent exercice, ou un changement d'air et d'habitudes, ont souvent guéri des maladies qui avoient résisté aux remèdes particuliers les mieux ordonnés et les plus célèbrés dans les matières médicales. Nous allons rapporter quelques observations que nous avons faites aux isles, à ce sujet; elles prouveront en même temps, et le peu de fondement des nomenclatures en médecine, et la nécessité d'une pareille révolution dans quelques circonstances.

Trois européens et deux créoles étoient attaqués, les uns depuis six mois, les autres depuis huit, d'un flux qui, d'abord sanguin, étoit devenu glaireux : les malades éprouvoient des douleurs peu vives, mais ils rendoient beaucoup de glaires noyées dans une grande quantité d'un fluide séreux, qui exhaloit une très-mauvaise odeur; ils étoient maigres, desséchés, et une fièvre lente qui ne les quittoit jamais, les menaçoit d'une dissolution prochaine; ils avoient fait d'abord un usage abondant de boissons délayantes et de toute espèce de relâchans; ensuite l'épécacuanha, le simarouba et les plus fameux comprimans et anti-dyssentériques, avoient été employés, mais sans opérer aucun succès. Les malades languissoient et ils ne soupiroient déjà qu'après la mort, comme devant être le terme de leurs maux. L'un d'eux n'ayant pu se dispenser, malgré l'avis de son médecin, de se trouver à un repas de noce d'un de ses parens, se livra à tout l'excès de la joie que lui donnoit le mariage, et oubliant sa maladie et son régime, il mangea, but et tosta comme les autres convives; après le repas, on le porta chez lui sans connoissance, le délire le prit dans la nuit, et il eut une fièvre très-violente. Ce fut alors que je le vis pour la première fois; je ne lui ordonnai, vu son état de chaleur,

que quelques boissons délayantes; la fièvre continua avec la même violence pendant cinquante-cinq heures; le malade se plaignit pendant tout ce temps d'une violente douleur dans les entrailles, et il n'alla que trois fois à la selle. Le troisième jour la fièvre se calma, et on administra quelques lavemens qui diminuèrent les douleurs du bas-ventre: enfin, la fièvre et le délire cessèrent parfaitement au bout de huit jours. Le malade ne conservoit alors le souvenir de presque aucune circonstance de sa maladie, et il eut assez de force pour s'asseoir sur son lit; il demanda à manger, et je lui permis quelques alimens qu'il digéra très-bien. Le dévoiement ne reparoissoit pas, et une transpiration abondante paroissoit en avoir pris la place. Enfin, au bout de quinze jours, les forces étoient revenues, le malade étoit constipé plutôt que relâché, et depuis ce temps, il s'est peu-à-peu entièrement rétabli. Des quatre autres malades, deux, par un effet d'heureuses circonstances, s'étant exposés aux mêmes imprudences que le premier, en retirèrent le même fruit; le quatrième se guérit dans un voyage qu'il fit à la Nouvelle Angleterre, et le cinquième étant tombé à la mer, eut une telle frayeur, qu'ayant été porté à terre, il resta deux jours sans connoissance, et qu'il s'opéra en lui une révolution générale qui fut assez puissante pour changer l'habitude que la nature paroissoit avoir contractée.

Si le médecin trouve souvent du désagrément dans l'exercice de sa profession, il faut convenir aussi que la nature lui procure souvent bien des jouissances. Les trois premiers malades dont je viens de parler, me firent un honneur infini; on dit que non seulement je les avois guéris en peu de jours d'une maladie qui avoit été regardée comme incurable, mais encore que j'avois su prévenir les effets d'une débauche et d'une maladie aiguë qui

auroient dû être mortelles dans l'état ou étoient les malades, et je fus très-applaudi. Je sentis alors que le médecin avoit autant à espérer de l'aveuglement du public, qu'il avoit à craindre de son injustice : en effet, je n'avois rien fait pour ces malades, la nature seule avoit opéré leur retablissement, et cependant leur guérison décida en ma faveur l'opinion du public. Voyons comment cette débauche a pu opérer une révolution salutaire qui a surmonté une maladie que les meilleurs remèdes n'avoient pu détruire.

Dans ces trois malades, le principe de la vie étoit comme enrayé par l'ancienneté de la maladie; la langueur où les avoit plongés le chagrin, enchaînoit la nature, et aggravoit le dérangement de l'estomac et des autres organes de l'abdomen; enfin la fièvre lente, qui n'étoit que le symptôme de la maladie, et qui étoit plus propre à retarder qu'à opérer une crise salutaire, fatiguoit le principe vital qui succomboit sous ses efforts. Tous les organes qui étoient restés sains, faisoient tranquillement leurs fonctions, et ils ne cherchoient pas à réunir leurs forces pour détruire l'affection des viscères malades. Il falloit donc un puissant stimulus qui, réveillant l'énergie de la nature et la tirant de l'engourdissement où elle étoit plongée, lui fit faire des efforts capables de ranimer l'économie animale, et de faire concourir tous les organes à la destruction de la maladie. La grande quantité d'alimens et de boissons spiritueuses avalés par ces malades, furent ce stimulus bienfaisant. Ces substances agirent, non seulement par le poids qu'elles exercèrent sur l'estomac, et qui remonta, pour ainsi dire, son ressort, mais encore par leurs parties sapides qui excitèrent le goût, le génie et l'activité des organes épigastriques; la nature sortit alors de son engourdissement, et elle provoqua la fièvre très-forte qui suivit cette imprudence; l'habitude qu'elle avoit prise de

faire couler les humeurs vers les intestins, se détruisit pour leur faire reprendre leur cours ordinaire. Cet effet s'opéra par l'effet principal qui se fit sur les intestins, et qui fut caractérisé par les vives douleurs d'entrailles dont se plaignirent les malades; cet effort fut assez puissant pour rétablir leur vitalité, ainsi que les rapports d'action et de réaction qui devoient exister entre leurs forces et celles des autres organes; enfin, les sueurs annoncèrent la perfection de la crise. Les remèdes particuliers les plus convenables avoient été inutiles, parce qu'ils avoient été hors d'état d'exciter cette action générale de l'économie animale, sans laquelle la maladie ne pouvoit se détruire.

Ces observations indiquent la route que le médecin a à suivre pour les maladies chroniques, dans tous les pays de la terre, mais sur-tout aux isles. On voit que toutes ses vues doivent tendre à changer l'habitude que la nature a contractée, et qu'il doit pour cela chercher à procurer une fièvre énergique qui, excitant l'action de toute l'économie animale, puisse changer la maladie chronique en une maladie aiguë. On voit aussi, dans ces observations, des preuves de l'absurdité des distinctions scientifiques qu'on a faites des remèdes, ainsi que des vertus pompeuses qu'on leur a attribuées dans les matières médicales.

Les conséquences qui résultent de ce que nous venons de dire; sont : 1°. que l'atmosphère des isles est continuellement imprégnée d'une humidité abondante; 2°. que c'est cette humidité qui, détruisant le ressort de l'air et le privant de son activité, occasionne les effets qu'on y remarque sur les corps animés, tels que le relâchement des solides et la pléthore des humeurs séreuses; 3°. enfin, que dans le traitement des maladies, on doit infiniment moins attendre de la nature dans les pays chauds,

qu'en Europe. Ces conséquences vont être confirmées par le tableau que nous allons faire dans le second mémoire des affections particulières aux pays chauds; on verra qu'elles se rapportent toutes aux influences de l'humidité. En effet, les maladies inflammatoires qui dépendent d'une vive énergie des solides, y sont très-rares, quoi qu'en disent les anciens praticiens du pays, qui, dominés encore par les préjugés de la torréfaction du sang et du desséchement des solides, voient par-tout des inflammations et conseillent sans cesse la saignée, comme propre, disent-ils, à rafraîchir le sang; mais je puis assurer, avec toute la confiance que peut inspirer une pratique long-temps réfléchie, que la saignée est en général dans les isles, un moyen funeste et meurtrier; que les malades les plus vigoureux, dans leurs maladies les plus aiguës, sont rarement en état de la soutenir, et qu'elle les plonge toujours dans un accablement et une inertie peu propres à un travail critique salutaire. Je n'ai fait faire dans une année que dix-huit saignées, dans l'hôpital militaire confié à mes soins à Sainte-Lucie, et les registres de cet hôpital, loin de me faire repentir de cette pratique, m'ont valu des éloges flatteurs. On sent en effet que, dans l'état d'atonie et de pléthore d'humeurs séreuses où se trouvent les habitans des isles, la saignée doit rarement leur convenir; elle est principalement funeste aux nègres qui ont, par leur constitution, cette mollesse et cette indolence que les européens n'ont contractée que par accident.

Nous ajouterons, pour prouver les puissans effets de l'humidité dans les isles, une observation qui a été faite par tous les habitans de Sainte-Lucie: c'est que les maladies sont infiniment plus rares dans cette colonie depuis vingt ans, que la coupe immense de bois qui s'est faite dans cette isle, en

a rendu l'atmosphère beaucoup moins humide. On ne sauroit donc plus en douter; c'est le relâchement général des solides, et la surabondance des humeurs séreuses, qui sont les effets immédiats du climat de la zône torride, et la cause principale des maladies qu'on y éprouve. Mais si l'humidité est nuisible à la santé des colons, on peut dire qu'elle leur est très-utile sous un autre rapport, en concourant efficacement avec le vent d'est, à diminuer cette chaleur qui, faisant monter le thermomètre de Réaumur pendant toute l'année, à midi, et dans une chambre très-fraîche, à la hauteur moyenne de 27 degrés, rendroit, sans ces deux moyens, les colonies presque inhabitables. C'est ainsi que le bien et le mal se trouvent toujours par-tout à côté l'un de l'autre.

DEUXIÈME MÉMOIRE.

Tableau des Maladies particulières aux pays chauds.

On trouvera très-souvent le terme *nature* dans cet ouvrage. Comme les idées qu'on attache à ce terme ne sont pas encore fixées, et qu'on les trouve très-vagues dans les différens auteurs, nous prévenons que nous entendons par le mot *nature*, cet heureux résultat de l'assemblage de tous les organes de l'économie animale qui fait que, lorsque l'une de ses parties éprouve quelque altération, toutes les parties de la machine entrent dans une espèce d'orgasme, et réunissent leur action pour détruire la maladie.

Quoique nous ayions dit que la nature étoit généralement insuffisante pour la guérison des maladies des pays chauds, nous verrons cependant qu'elle opère quelquefois des efforts salutaires que le médecin ne doit ni favoriser ni contrarier, et qu'elle suffit quelquefois pour guérir des maladies même graves. En effet, la constitution de l'économie animale étant la même aux isles qu'en Europe, il est évident que le résultat de son organisation doit y être le même : il n'y a de différence que dans l'efficacité de ce résultat que les circonstances rendent infiniment moindres sous la zône torride.

Nous nous servirons aussi très-souvent dans le Tableau des Maladies dont nous allons nous occuper, du terme *dépôt*. Il ne faudra pas le regarder comme synonyme d'*abcès* : nous n'entendons par ce mot que le transport ou la métastase d'une humeur quelconque sur une partie.

La doctrine de Thémison est-elle applicable aux corps animés dans les pays chauds ?

Avant de parler des maladies particulières des isles, nous avons cru devoir nous arrêter un moment sur la doctrine du *strictum* et du *laxum* qui eut autrefois une très-grande faveur. Cette doctrine créée par Thémison, et renouvelée avec éclat par les meilleurs médecins modernes, mérite sur-tout d'être célébrée dans les pays chauds. M. de Bordeu disoit, il y a quelques années, que cette doctrine resserrée dans de justes bornes, étoit une source féconde de richesses; il auroit dit qu'elle en étoit une source inépuisable, s'il avoit exercé la médecine sous la zône torride; il auroit vu, en effet, qu'on y éprouve peu de maladies qui ne doivent être imputées à la destruction de l'équilibre entre les forces toniques des divers organes, et dans lesquelles, par conséquent, le médecin ne puisse tirer de cette doctrine les lumières les plus précieuses. Suivant Thémison, tous les organes du corps humain ont, dans leur état naturel, un degré de force et d'élasticité qui est relatif à la fonction que chacun d'eux doit exercer; mais ce degré est tel, qu'il existe dans la machine un parfait équilibre, c'est-à-dire, que l'action et la réaction de chacun des organes contre tous les autres sont parfaitement contre-balancées, et que par conséquent les mouvemens oscillatoires de l'économie animale ne sauroient se diriger vers une partie plutôt que vers une autre. En même temps les humeurs ne trouvant pas plus de résistance dans une partie que dans une autre, se meuvent d'un mouvement uniforme et constant; et s'il survient une pléthore, elle se distribue également par tout le corps. Mais lorsque, par quelque cause que ce soit, cet équilibre entre tous les organes vient à être détruit, les mouvemens oscillatoires de la

machine se dirigent vers celui qui a perdu de sa force, et qui ne peut plus réagir avec assez d'énergie pour contre-balancer l'action générale, et toutes les humeurs affluent vers lui, sur-tout si elles se trouvent dans un état de pléthore.

L'expérience a appris que, dans les pays chauds, cet équilibre étoit souvent détruit, et que les viscères de l'abdomen étoient toujours ceux qui perdoient de leur énergie respective, et vers lesquels, par conséquent, se dirigeoient toujours, dans l'état de maladie, les mouvemens oscillatoires de la machine. On observe, en effet, que c'est sur eux que se font presque tous les flux, les métastases et les efforts critiques. Il seroit inutile de rapporter à ce sujet des faits particuliers, parce que c'est une observation constante, générale et reconnue de tous les praticiens qui ont exercé la médecine dans les pays chauds. Il est de fait que les organes du bas-ventre sont le siége de presque toutes les maladies qu'on éprouve aux isles, et que la tête et la poitrine y sont rarement affectées. Ainsi on n'y connoît, pour ainsi dire, ni asthmes ni fluxions de poitrine vraies ou fausses, ni pulmonies ni apoplexies; mais on y voit fréquemment des maladies de plénitude de l'estomac, des obstructions dans tous les viscères de l'abdomen, des dyssenteries, des ascites. Ces faits sont encore trop connus pour que nous nous y arrêtions. Enfin il n'est personne qui n'ait observé dans les pays chauds, que les européens qui avoient apporté aux colonies des affections de la tête ou de la poitrine, s'y trouvoient soulagés en peu de temps sans faire de remèdes, et qu'ils s'y rétablissoient très-souvent de la manière la plus parfaite, tandis que les affections de l'abdomen, sur-tout les obstructions, s'y manifestoient très-vite, pour peu que les organes de cette cavité fussent mal constitués, et qu'on eût des dispositions à ces maladies.

Ces faits nous prouvent incontestablement que les viscères de l'abdomen sont ceux qui souffrent le plus du relâchement opéré par le climat, et que les organes de la tête et de la poitrine y conservent une somme d'énergie beaucoup plus grande que ceux du ventre. Il est fort extraordinaire, sans doute, qu'une cause qui agit également sur toute la machine, produise des effets si différens dans les diverses parties. Il est bien étonnant sur-tout que les effets de l'air qui agit immédiatement sur le poumon, se portent plutôt sur l'estomac, ainsi que l'a déjà observé M. Lind : sans doute le mouvement continuel de systole et de diastole des organes de la tête et de la poitrine, entre pour beaucoup dans la production de ces phénomènes; mais, au reste, ce sont des faits, et quand on raisonne d'après des faits, peu importe l'explication.

C'est cette différence qui se trouve dans les effets du climat sur les différentes parties du corps humain, qu'on doit regarder comme la principale cause des maladies qu'on éprouve dans les pays chauds. Aussi le médecin ne sauroit trop avoir égard à l'état du ventre dans les maladies de la zône torride; mais il ne sauroit trop se tenir en garde à ce sujet contre l'opinion générale, où l'on est en France, depuis M. de Bordeu, que le serrement des viscères de cette cavité occasionne la plupart des maladies de l'économie animale, c'est plutôt, au contraire, leur relâchement. C'est d'après ce point de vue qui nous a été fourni par l'expérience et par une longue suite d'observations, que nous allons considérer les affections particulières des pays chauds. La justesse de ce point de vue sera elle-même confirmée par le tableau de ces maladies.

Des fièvres humorales.

Les fièvres humorales qu'on peut appeler, si l'on

vent; synoques simples ou fièvres bilieuses, sont, pour ainsi dire, les seules maladies aiguës qu'on éprouve dans les pays chauds; leur siége est évidemment dans l'estomac, et elles sont toujours accompagnées des signes les plus marqués de la plénitude de cet organe et des symptômes les plus apparens de la turgescence des humeurs. On ne sauroit méconnoître, en effet, cette turgescence à la malpropreté de la langue, à l'amertume de la bouche, au gonflement passager, mais souvent répété de l'abdomen, et sur-tout à l'anxiété des malades dont ils rapportent le siége au creux de l'estomac, et qui les empêche de garder aucune position : elle est encore caractérisée par le dégoût, les maux de tête, les nausées et les vomissemens. Quelquefois elle se manifeste par le délire, la difficulté de respirer, la cardialgie; enfin elle se masque souvent sous les symptômes d'une fausse péripneumonie ou d'une fausse pleurésie. Le malade est agité, il a les yeux égarés et il est couvert de sueur; il erache quelquefois du sang, et son pouls est plein et élevé : mais ce qui empêche la méprise sur ce diagnostic de la maladie, c'est que ce pouls n'est ni dur ni tendu.

Le tartre stibié est dans ce cas un remède souverain et pour ainsi dire spécifique; il soulage promptement et il prévient d'une manière efficace les dépôts qui se font quelquefois dans cette maladie sur les viscères : les symptômes d'irritation ne sont que sympathiques; ils sont dûs à l'orgasme ou turgescence des humeurs et aux efforts que fait la nature pour s'en débarrasser, et non à la présence d'une maladie inflammatoire. Aussi les saignées qu'on fait très-souvent dans ce cas pour remédier à ces prétendus symptômes d'inflammation, sont-elles toujours funestes; le calme trompeur qu'elles opèrent ne sert qu'à fixer sur l'estomac ou sur les autres viscères les humeurs que l'émétique ou la nature seule auroit évacuées, et à rendre les maladies

très-longues et quelquefois chroniques. Le retard et la pusillanimité du médecin sont toujours dans cette maladie, quoi qu'en dise M. de Haën, extrêmement condamnables, il ne doit pas même attendre qu'il ait fait précéder l'émétique par des boissons délayantes, parce que l'économie animale n'est déjà que trop humectée; il ne doit chercher qu'à favoriser l'effort que fait l'estomac pour se débarrasser des humeurs dont il est surchargé.

A peine l'effet de ce remède est-il fini que le malade se sent extrêmement soulagé : la difficulté de respirer cesse, et tous les symptômes d'irritation et de turgescence de l'estomac se dissipent. Un purgatif administré le lendemain détruit avec la même efficacité la turgescence des intestins qui s'étoit manifestée par des tranchées, des borborygmes et le gonflement du ventre. Le malade, après ce purgatif, se sent *déjà* hors d'affaire; l'appétit lui revient et les douleurs qu'il avoit ressenties dans les extrémités cessent. Enfin il ne lui reste, après une seconde médecine, que des accès très-simples de fièvre quotidienne ou de fièvre tierce que le quinquina du Pérou ou celui du pays détruisent en peu de temps d'une manière certaine. Voilà la méthode bien *simple* que j'ai toujours employée avec succès contre les fièvres bilieuses : si on m'en disputoit l'efficacité pour donner la préférence au système de l'expectation, je pourrois citer six cents observations qui en démontreroient la certitude.

On peut dire donc que le tartre stibié est un très-grand remède dans les pays chauds. On peut même ajouter que, sans ce remède et le quinquina, il seroit impossible d'y faire la médecine. Le tartre stibié est utile non seulement contre les fièvres humorales et contre toutes ces maladies chroniques qui semblent dépendre d'une espèce d'habitude que la nature a contractée, mais encore dans toute espèce de fièvres

intermittentes, et sur-tout dans plusieurs convalescences où les malades languissent, n'ont aucun appétit et se plaignent d'anxiétés générales dont ils rapportent le siége à la région épigastrique. Quelquefois, sans doute, les vomissemens qu'excite ce remède continuent très-long-temps, sur-tout dans les sujets irritables; mais lorsqu'on prévoit cet accident, on peut le prévenir en modérant la dose. D'ailleurs quelques prises de magnésie et quelques verres d'eau froide le diminuent toujours et le font cesser en peu de temps. En général, une forte tension dans la région épigastrique et une douleur violente et fixe accompagnée d'une fièvre forte, sont les seuls cas, dans les maladies dont nous parlons, où il faille retarder l'administration de l'émétique.

Ce que nous avons dit des effets du climat des isles, et de la doctrine de Thémison, fait sentir d'une manière bien évidente la formation des maladies dont nous parlons. Les humeurs séreuses se trouvant dans un état de pléthore, et étant soumises au balancement continuel qui existe entre toutes les parties du corps, leur superflu se dépose naturellement sur l'organe qui est respectivement le plus foible. Si l'estomac, comme il arrive très-souvent dans les pays chauds, se trouve le viscère qui a perdu relativement le plus de son énergie, les humeurs affluent vers lui, et la sensibilité vitale qui lui est naturelle, jointe à son intime liaison avec toute l'économie animale, excitent l'orgasme de toutes les parties du corps. Dès ce moment, la fièvre que nous appelons humorale se déclare, et toute la machine concourt à la délivrance de l'estomac: chaque organe oublie ses propres fonctions pour ne travailler qu'au dégagement de celui qui est affecté; et le malade ne pouvant se soutenir, parce que les fonctions générales sont dérangées, est obligé de se coucher.

Des fièvres intermittentes.

Les fièvres intermittentes sont, à proprement parler, la maladie endémique de la zône torride, c'est-à-dire, celle qui paroît affectée à ce climat d'une manière essentielle. On sait que les endroits bas et humides de l'Europe communiquent souvent à leurs habitans ces sortes de fièvres; celles des pays chauds doivent être considérées sous le même point de vue que celles-ci, c'est-à-dire, comme causées par la grande humidité.

Ces maladies ont été si communes dans les premiers temps des défrichemens des isles, qu'on leur a toujours donné le nom de l'isle qu'on défrichoit. Ainsi elles furent appelées d'abord fièvres de Saint-Domingue, ensuite fièvres de la Martinique et de la Guadeloupe. Aujourd'hui les habitans de Sainte-Lucie, et les étrangers qui en sont attaqués dans cette isle, les appellent fièvres de Sainte Lucie, parce que, dans le fait, c'est aujourd'hui la colonie où elles sont le plus communes. Mais il ne faut pas croire qu'il faille les attribuer, comme on l'a fait, à une insalubrité particulière de cette isle; elles sont dues uniquement à la grande quantité de bois qui y existent encore, et qui rendent cette colonie plus humide que ne sont les autres dans ce moment. Quelques quartiers naissans de cette isle, tels que ceux du Grand-Cul-de-Sac et de l'Anse-des-Roseaux, sont encore si fiévreux, comme on dit aux isles, et leurs habitans sont si accoutumés aux fièvres, qu'ils ne font nulle attention aux accès qu'ils éprouvent; et que lorsqu'on leur demande des nouvelles de leur santé, ils répondent avec beaucoup de sang-froid, qu'*ils se portent bien, à cela près qu'ils ont deux ou trois accès de fièvre par semaine; mais que du reste ça va bien.*

Pour se former une idée assez exacte des fièvres

d'accès dont on est attaqué dans les pays chauds, il faut se représenter les sensations qu'on éprouve en Europe dans les temps très-humides. Il n'est personne sûrement qui n'ait ressenti alors les impressions suivantes : on a la peau sèche, crispée et faisant la peau de poule; la transpiration est supprimée, on se sent abattu et toutes les fonctions sont languissantes; la gaîté se perd, on devient sombre, mélancolique, et on se plaint d'anxiétés générales, de bâillemens involontaires, et d'une espèce de dégoût et d'ennui dont on ne peut pas se rendre compte. Si ce temps humide dure plusieurs jours, un spasme général se répand par tout le corps, pour peu qu'on s'expose à la pluie, et il est caractérisé par un grelottement ou un frémissement général : ce grelottement n'est autre chose qu'un véritable frisson fébrile qui est toujours suivi de la chaleur, s'il a été un peu considérable, et sur-tout si on s'est mis chaudement dans un lit. Voilà un véritable accès de fièvre. A la vérité, cette chaleur succède rarement en Europe à ce grelottement, parce que les temps pluvieux n'y étant jamais fort durables, leurs effets sont rarement assez importans pour que la nature soit dans le cas d'y exciter la fièvre. Mais si l'on fait attention que dans les colonies cette humidité de l'atmosphère est continuelle, et que ses effets au lieu d'être détruits, comme en Europe, par le froid ou une chaleur très-sèche, sont, au contraire, favorisés par la chaleur extrêmement humide du climat, on ne sera pas étonné que la nature y excite souvent la fièvre, afin de réveiller l'action des organes, et de rétablir les sueurs dont la suppression seroit dans le cas d'occasionner des dépôts fâcheux sur les viscères, ou autres parties.

Telle est l'idée qu'on doit se former des fièvres intermittentes de la zône torride : on ne remarque dans ces fièvres aucune espèce de lésion d'aucun organe

organe particulier; elles ne doivent être attribuées qu'à l'inertie générale et à la langueur de toutes les fonctions, occasionnées par un air très-humide, et leurs accès doivent être considérés comme autant d'efforts que fait la nature pour détruire les impressions de cette humidité. Le retour fixe et périodique de ces accès est dû, sans doute, à la marche constante de la nature qui, par des loix invariables, a réglé les mouvemens qu'elle devoit exciter pour la conservation de la santé, ainsi que ses momens de repos. Ces mouvemens sont insensibles dans l'état naturel; mais, dans le cas de maladie, ils ont une plus grande violence, et on les appelle alors *fièvre*. Ils commencent ordinairement par le frisson qu'on doit regarder comme le moment de repos de la nature.

Les violens exercices qui ne sont autre chose que des accès factices de fièvre, et le changement d'air sont les vrais spécifiques des fièvres intermittentes des pays chauds; elles se guérissent sur-tout d'une manière efficace lorsque le malade va respirer un air frais, vif, sec et élastique. Les remèdes pharmaceutiques les plus convenables sont, 1°. ceux qui évacuent les humeurs et donnent à la machine une secousse générale, tels que les émétiques; 2°. ceux qui sont propres à lui rendre son énergie naturelle et à ranimer la transpiration. Parmi ces dernières substances, le quinquina est, sans contredit, le remède le plus certain, soit pour prévenir, soit pour guérir ces maladies. C'est dans les Colonies qu'on reconnoît d'une manière bien évidente tout le prix de ce remède, et qu'on sent toute la reconnoissance que doit l'humanité à ceux qui l'ont procuré à la médecine. J'ai remarqué sur moi-même, et chez une infinité de malades, que cette substance n'agissoit efficacement que lorsqu'elle pesoit beaucoup sur l'estomac, et qu'elle fatiguoit un peu ce viscère. Il est très-vraisemblable, par

conséquent, qu'elle n'agit que sur les premières voies, et que de-là elle remonte tous les ressorts affoiblis de l'économie animale, à la faveur de la grande correspondance de l'estomac avec toute la machine. L'opium est employé avec succès dans tous les temps des accès violens, sur-tout pendant le frisson : quelques personnes en redoutent les effets; mais je puis assurer, d'après un grand nombre d'observations, que, dans les constitutions vives et irritables, il produit des effets merveilleux, soit pendant le frisson, soit pendant la chaleur des accès, et je les lui ai vu souvent calmer, le premier sur-tout, comme par enchantement.

Les fièvres intermittentes des pays chauds sont ordinairement sans danger. On les garde quelquefois plusieurs années, sans qu'il en résulte des accidens fâcheux; elles sont alors l'effet d'une espèce d'habitude que la nature a contractée plutôt que celui du climat. Nous avons dit qu'aucun organe n'étoit essentiellement lésé dans ces sortes de fièvres. En effet, l'estomac qui est le viscère le plus communément affecté dans toutes les maladies des pays chauds, conserve toute son énergie dans les momens d'intermission de ces fièvres : le malade a une faim dévorante, et il éprouve rarement des indigestions, quoiqu'il n'observe aucun régime. On sent, par conséquent, qu'il faut distinguer avec soin ces sortes de fièvres, de celles qui sont entretenues par l'obstruction ou autre lésion de quelque viscère : celles-ci demandent une attention particulière, et il seroit funeste de les regarder comme étant sans danger.

Les fièvres intermittentes de la zône torride se changent quelquefois, soit d'elles-mêmes, soit par l'effet des remèdes, en continues qui sont ou lentes et très-rebelles, ou violentes et de peu de durée. Dans ce dernier cas, le médecin n'a rien à faire; il doit abandonner la guérison à la nature qui se la

procure toujours à coup sûr, pourvu qu'aucun viscère n'ait pas éprouvé de lésion organique, comme cela arrive quelquefois lorsque ces maladies ont été long-temps négligées. Dans le premier cas, le malade a tantôt un appétit vorace et tantôt un dégoût universel : il est toujours très-foible et très-languissant, et il maigrit considérablement. Les remèdes le soulagent peu, et il n'y a que l'exercice et la gaîté qui lui sont constamment salutaires. Quelquefois il finit par devenir hydropique, et on remarque que le chagrin est presque toujours la cause qui le conduit à cet état ordinairement incurable ; mais le plus souvent la maladie se termine d'elle-même, et on la voit se dissiper au moment qu'on s'y attendoit le moins, après que le malade, lassé de remèdes, les a tous abandonnés. J'ai vu très-souvent l'ipécacuanha, et fréquemment le tartre stibié, faire des merveilles dans des cas pareils où le malade n'avoit point d'appétit, et où il éprouvoit une anxiété continuelle dans la région épigastrique. On conçoit, en effet, que la secousse procurée par ces remèdes, est très-propre à opérer dans la machine et sur-tout dans l'estomac une révolution salutaire, sur-tout lorsque l'estomac est un peu dérangé, et que c'est ce dérangement qui entretient la fièvre lente ; ce qui arrive très-souvent. Mais en général, on peut dire que, dans cette maladie, comme dans toutes celles des pays chauds, il faut infiniment moins compter sur les remèdes de la pharmacie, que sur le changement d'air et sur les secours de la gaîté et de la gymnastique.

Des obstructions du foie et de la rate.

Le foie et la rate sont, avec l'estomac, les viscères du corps humain le plus communément affectés par les pays chauds : parmi les maladies qu'éprouvent les deux premiers, les plus communes

sont les obstructions. A peine trouve-t-on dans les isles un habitant ancien qui n'en ait été attaqué, ou qui en soit parfaitement exempt; ainsi, on doit les regarder comme des maladies attachées essentiellement au climat.

Tous les auteurs des ouvrages que nous possédons sur les maladies des pays chauds, ont parlé dans un très-grand détail des engorgemens auxquels on y est sujet; mais tous les ont considérés suivant l'opinion générale qui existe sur leur formation et sur le traitement qui leur convient. Mon expérience m'ayant donné lieu de les considérer sous un point de vue différent, je vais faire part des réflexions qu'elle m'a suggérées à ce sujet : je crois qu'elles pourront donner des idées plus saines que celles qu'on a eues jusqu'ici sur la nature de ces maladies.

Le terme d'obstruction, tel qu'on le prend généralement, présente l'idée d'un conduit bouché par un corps solide quelconque. Ainsi, quand un médecin voit un viscère plus volumineux et plus renitent que dans l'état naturel, il dit que les conduits de cet organe sont obstrués ou bouchés par un fluide endurci, et que les humeurs qui y arrivent ne pouvant continuer leur cours, se fixent dans ce viscère, y séjournent et s'y épaississent par ce seul effet de la stagnation; il ajoute que, pour détruire ce vice, il faut employer des remèdes qui aient la vertu de délayer ces humeurs épaissies, de les diviser et de leur rendre leur fluidité naturelle. C'est d'après ces principes, qu'on a donné le nom d'apéritifs, d'incisifs et de fondans, aux médicamens qui ont paru réussir dans ces cas.

Il est étonnant qu'une opinion aussi peu conforme aux loix de l'économie animale, ait pu se conserver jusqu'à nos jours. En effet, sans compter les effets qui résulteroient pour toute la machine, si la circulation du sang, de la lymphe et des

autres humeurs, étoit interceptée dans un viscère, comment peut-on supposer qu'un fluide qui circule dans le corps humain, et qui est soumis à l'action de la vie générale, puisse s'endurcir dans les vaisseaux les plus petits, au point d'y former une obstruction? Comment peut-on concevoir, d'ailleurs, qu'un liquide ainsi endurci pût être jamais divisé, puisque les calculs et les carnosités même extérieures qui sont moins renitentes que les obstructions ordinaires, résistent à tous les fondans? Comment enfin, a-t-on pu avancer, au sujet des apéritifs et incisifs, que des substances qui sont soumises à l'action des organes de la digestion, et qui, mêlées avec le sang, sont forcées de s'identifier avec lui, puissent conserver jusqu'à leur arrivée dans les différens viscères, des vertus incisives qu'elles auroient a peine, si elles y étoient appliquées immédiatement? On ne sauroit donc admettre ni l'existence des obstructions, telles qu'on se les représente, ni l'effet apéritif des remèdes qu'on emploie pour les combattre. Il seroit à desirer, pour rectifier les idées des praticiens, que le terme *obstruction* fût entièrement aboli en médecine, ou du moins qu'on ne s'en servît que pour désigner l'embarras qu'occasionne, par exemple, la présence d'une pierre dans les uretères ou dans les conduits cystique et cholédoque. Nous en proposerons un qui nous a paru plus convenable, lorsque nous aurons exposé notre opinion sur la nature des maladies qui sont désignées par ce terme.

Nous avons déjà dit plusieurs fois que les pays chauds produisoient sur l'économie animale deux effets principaux, savoir le relâchement des solides et la pléthore des humeurs séreuses; nous avons dit aussi qu'il existoit entre toutes les parties de l'économie animale un balancement continuel dont les effets naturels faisoient affluer sur la partie la plus foible toutes les humeurs du corps humain, sur-tout

lorsqu'elles se trouvoient dans un état de pléthore ; enfin nous avons remarqué que les viscères du bas-ventre étoient ceux qui étoient le plus spécialement affectés par le climat des pays chauds. D'après ces principes, on conçoit facilement que le foie et la rate étant de tous les organes de l'abdomen, ceux dont le tissu est le plus mou et le plus spongieux, doivent être très-souvent la partie vers laquelle se dirigent les mouvemens de la machine, et que, par conséquent, les flux séreux doivent se déposer sur eux très-fréquemment. Ce sont précisément ces flux qui constituent ce qu'on appelle obstruction ; ils produisent dans ces organes le même vice qu'ils occasionnent dans les parties extérieures, lorsqu'ils s'y déposent ; c'est-à-dire une tumeur. La voie par laquelle ces flux se portent sur ces organes, n'est pas celle des différentes circulations, comme on l'a cru, c'est celle du tissu cellulaire : ils se glissent entre les deux lames de ce tissu ; et les mouvemens oscillatoires de la machine les dirigeant, comme nous l'avons dit, vers le foie et la rate, ils en prennent naturellement la route. Arrivés jusqu'à ces viscères, ils en pénètrent la substance à la faveur du même tissu cellulaire, et ils s'y fixent, parce que l'énergie de ces organes n'est pas assez forte pour réagir sur eux et les empêcher de séjourner.

Ce ne sont donc pas les vaisseaux du foie et de la rate qui sont engorgés dans le cas d'obstructions de ces organes, ce sont seulement les interstices que ces vaisseaux laissent entre eux et ceux qui se trouvent, suivant Malpighi, entre les mammelons ou lobules qui composent la substance de ces viscères. La circulation du sang, de la lymphe et des autres humeurs, n'y est nullement interceptée : elle y est seulement gênée par la pression qu'occasionne sur les vaisseaux le gonflement du tissu cellulaire. Il ne faut pas croire non plus que les humeurs séreuses déposées sur ces organes, s'y durcissent par

le seul effet de la stagnation, au point d'occasionner la dureté qu'on y ressent : si elles s'épaississoient à ce point, le skirrhe seroit formé, et elles seroient irrésolubles ; ces humeurs conservent à-peu-près leur état de fluidité tant qu'il n'y a que ce qu'on appelle obstruction, et la dureté des organes ne doit être attribuée qu'à la tension qu'occasionne leur congestion dans la substance des viscères : cette même tension est aussi la cause de la douleur que le malade y ressent.

J'ai observé plusieurs fois, d'une manière bien évidente, cette manière simple et naturelle dont se forment les obstructions : j'ai vu très-souvent, aux Colonies, des tumeurs extérieures et des plaies ou malingres disparoître subitement, et le foie ou la rate devenir sur-le-champ très-volumineux ; j'ai vu aussi très-souvent des obstructions de ces viscères se dissiper tout à coup, et des plaies ou des tumeurs se former au dehors en même temps. C'est ainsi que, dans les fièvres humorales, on voit très-souvent en Europe et aux isles, les hypocondres se tendre et se détendre en peu de temps, et le foie ainsi que la rate s'empâter, et se dégager successivement. Ces phénomènes ne sont dus qu'au balancement continuel qui existe dans le corps humain, et qui, dans un cas de pléthore, cherche toujours à déposer sur la partie la plus foible, les humeurs surabondantes. Cet effort est nul lorsqu'il y a un parfait équilibre entre l'action et la réaction de tous les organes ; mais il occasionne des dépôts funestes sur la partie la plus foible, lorsque cet équilibre est détruit ; ce sont ces dépôts qui constituent vraiment ce qu'on appelle *obstruction*. Cette maladie est moins commune en France qu'aux isles, parce que la surabondance des humeurs séreuses y est beaucoup plus rare, et que le climat n'y affecte pas les organes qui en sont le siége, d'une manière essentielle, comme il le fait dans les pays chauds.

On voit, d'après ce que nous venons de dire, combien le terme *obstruction* désigne peu la maladie qu'on se représente sous ce nom : l'identité de sa formation avec celle des tumeurs, nous a fait penser que l'expression, *tumeur* du foie ou de la rate, conviendroit infiniment mieux que celle d'obstruction, pour présenter l'image de cette maladie ; aussi désormais nous en servirons-nous toujours.

Il résulte de la manière dont se forment les tumeurs des viscères, que les moyens qu'il convient d'employer, sur-tout aux isles, pour les combattre, doivent tendre à diminuer la pléthore des humeurs séreuses, et à redonner aux organes affectés leur énergie naturelle. Ainsi, au lieu de considérer les remèdes qui ont paru détruire les tumeurs des viscères, comme divisant les humeurs épaissies et rétablissant leur circulation, on doit les regarder comme évacuant les humeurs séreuses, et comme rétablissant le ressort des solides. Les voies naturelles les plus propres à ces évacuations, sont les sueurs et les urines : c'est ainsi qu'un violent exercice sera toujours dans les Colonies, comme nous l'avons dit, le meilleur de tous les fondans, parce qu'il excite des sueurs abondantes, et qu'il entretient les solides dans une action et un jeu continuels qui s'opposent à la stagnation des humeurs, et qui empêchent qu'elles se déposent sur quelque partie. Après l'exercice, la dissipation du chagrin et le retour de la gaîté, m'ont paru être des moyens souverains dans ces maladies. Parmi les remèdes de la pharmacie, les toniques, tels que le quina de Sainte-Lucie, qui est un peu évacuant, et les martiaux combinés avec les substances propres à évacuer par les urines ou les selles, telles que le pareira-brava du pays, la salsepareille du pays, le jalap, la terre foliée de tartre et les autres sels neutres, m'ont paru être les remèdes les plus efficaces ; mais je ne saurois dissimuler que leurs effets sont presque toujours nuls, si

on ne les favorise par l'exercice et la gaîté. Je n'ai pas eu occasion d'observer dans les Colonies, l'effet qu'on attribue, en Europe, aux toniques, de fixer les humeurs engorgées; ces remèdes, au contraire, m'ont toujours paru mieux réussir que la scille et les gommes, parce qu'il ne s'agit pas, comme nous venons de le dire, de diviser, mais d'évacuer et de fortifier. Les délayans m'ont paru aussi très-nuisibles par la même raison, et l'expérience m'a fait écarter constamment de la pratique de ceux qui, trouvant une sensibilité modérée dans les organes tuméfiés, ordonnent en abondance des topiques et des boissons du genre des émolliens. On a vu plus haut la cause de cette douleur, et on peut être bien assuré que ces tumeurs reconnoissent toujours un vice de laxité dans les organes où elles se sont formées, puisqu'il n'y a ni fièvre ni inflammation.

Les tumeurs du foie et de la rate finissent quelquefois par des skirrhes qui sont absolument incurables, et qui gênent les fonctions générales, mais qui n'empêchent pas le malade de vivre long-temps; quelquefois cependant ils le font tomber dans le mal d'estomac et dans l'hydropisie, et alors le malade ne vit pas long-temps. Lorsque le médecin s'apperçoit de cette terminaison, il doit tout de suite conseiller le changement de climat, comme la seule ressource qui reste au malade; quelquefois en effet les voyages ont du sucès et prolongent les jours de ce dernier, et on seroit coupable de négliger un moyen qui, quoique très-douteux, a opéré quelquefois de bons effets. Les quartiers les plus humides de nos Colonies, sont ceux où l'on voit le plus de tumeurs dans les viscères, et comme cette maladie est toujours caractérisée par une jaunisse générale, on la connoît si bien qu'en voyant un homme ainsi coloré, on ne manque guères de deviner quel est l'endroit qu'il habite, et quelle est la maladie dont il est affecté.

Des abcès au foie.

Lorsque les tumeurs du foie sont parvenues au point de gêner essentiellement les fonctions de cet organe, la nature excite souvent dans la région de ce viscère, une fièvre locale et une douleur qui devient tous les jours plus lancinante; il se déclare bientôt une fièvre générale, et si la tumeur ne se résout pas, elle vient à suppuration. Cet accident arrive principalement lorsque ces tumeurs ont été traitées par la méthode des fondans irritans. J'avoue que sur plusieurs abcès au foie que j'ai fait ouvrir dans les isles, j'ai vu rarement l'opération réussir; et tous les médecins des pays chauds que j'ai consultés à ce sujet, m'ont déclaré qu'ils n'avoient pas eu plus de succès. Par quelle fatalité peut-il se faire qu'une opération dont on se promet ordinairement, en Europe, une guérison certaine, soit si souvent infructueuse en Amérique? En voici les raisons:

1°. Les abcès au foie ne sont ordinairement, dans les pays chauds, que la suite de tumeurs anciennes qui ont déjà occasionné la décomposition de cet organe, ou au moins une lésion essentielle qui s'oppose à la formation d'une inflammation vraie; par conséquent il ne peut pas se faire une bonne adhérence entre le péritoine et la substance de cet organe, et on sait que sans cette adhérence, tous les abcès de ce viscère sont mortels.

2°. Ces abscès ne surviennent ordinairement, aux isles, que lorsque, par un effet des tumeurs du foie, ou par une suite de la laxité des solides opérée par le climat, les humeurs, faute d'être suffisamment élaborées, se sont déjà perverties, et ont plongé le malade dans un état cachectique peu propre à la formation d'une bonne cicatrice.

3°. Le pus qui se forme dans ces sortes d'abcès

n'est jamais d'un bon caractère, parce que la mollesse des fibres dont nous parlons, et la crudité des humeurs qui en est une suite nécessaire, s'opposent à ce qu'il se forme dans la substance du foie une suppuration louable.

4°. Enfin, les abcès au foie sont toujours dangereux dans les Colonies, parce que ne se formant ordinairement qu'à la suite des tumeurs de cet organe, qui ne doivent être considérées, ainsi que nous l'avons dit, que comme de vraies fluxions, leurs foyers sont ordinairement épars dans la substance de ce viscère, et qu'il y en a autant qu'il s'y est fait de dépôts particuliers; il faudroit par conséquent faire autant d'ouvertures qu'il y a de foyers particuliers de suppuration, ce qui est impossible: ce qui d'ailleurs seroit inutile, parce que, ne pouvant pas y avoir d'adhérence de tous les points de cet organe avec le péritoine, la matière s'épancheroit dans le ventre. On pourroit comparer ces sortes d'abcès aux tubercules qui suppurent quelquefois dans le poumon; ils sont très-difficiles à reconnoître, parce que leur siége est dans l'intérieur du foie, et qu'ils ne font pas saillie au dehors; on n'est ordinairement assuré de leur existence que par l'ouverture des cadavres, qui fait voir dans toute la substance de ce viscère une infinité de points de suppuration dont les bords sont durs. Les doux minoratifs et le sel végétal, sont les seuls remèdes de la pharmacie qu'on puisse se permettre dans le cas d'abcès au foie, mais ils sont ordinairement sans succès. Voyez pour l'opération qui leur convient, les mémoires de MM. Petit et Morand, qui se trouvent parmi ceux de l'Académie de Chirurgie.

De la couleur jaune ou plombée des habitans des pays chauds.

Les tumeurs du foie occasionnent presque toujours

la jaunisse ; cet état de la peau, qui est très-commun aux isles, parce que le foie y est très-souvent affecté, doit être attribué, non comme on l'a cru, au reflux de la bile dans les vaisseaux sanguins ou lymphatiques, mais au vice de secrétion de cette humeur, et à son irruption dans le tissu cellulaire. Cette irruption est occasionnée par la difficulté que trouve la bile à pénétrer dans les vaisseaux biliaires, comprimés par la tumeur du foie, et elle est favorisée par le relâchement général du tissu cellulaire.

Ceci nous conduit naturellement à examiner un des effets les plus communs du climat des isles, qui en a imposé jusqu'ici à tous les praticiens; c'est l'altération qu'éprouvent dans leur teint presque tous ceux qui vont y vivre. Les créoles ont en général peu de couleur, et on voit rarement parmi eux ce vif incarnat et cette fraîcheur animée qui, dans plusieurs de nos provinces, caractérisent une santé parfaite. La clarté du teint des européens, qu'on appelle en Amérique couleurs d'Europe, s'efface aussi dans ce climat peu de temps après leur arrivée, et plusieurs y prennent bientôt un teint plombé ou olivâtre, qui ordinairement n'altère pas leur santé, mais qui annonce toujours les funestes effets du climat sur eux, et qui quelquefois est suivi, à la longue, de maux très-graves, sur-tout de ceux qu'on appelle mal d'estomac et dissolution des humeurs.

On a toujours cru que cette altération dans le teint, étoit l'effet d'une tumeur du foie ou d'une disposition de cet organe à s'engorger, et on a toujours conseillé, conformément à cette opinion, les fondans et les incisifs; mais si l'on fait attention que le plus souvent on ne trouve dans la région de ce viscère ni tumeur, ni douleur, ni tension, ni rien qui annonce qui soit lésé : et si l'on observe que les fonctions de la bile ne paroissent nullement dérangées, on conviendra sans peine que le foie

n'est pas l'auteur de la perte du teint des colons, et qu'il ne doit pas être le but vers lequel le médecin doit porter ses vues. L'état dont nous parlons est occasionné, non par un vice local de quelque viscère particulier, mais par l'inertie générale des solides qui, n'agissant pas avec assez de force sur le chyle et les autres humeurs, ne sauroient leur donner ni le degré d'exaltation et d'activité qui leur convient, ni cet *aura vitalis* que Vanhelmont regarde comme le chef-d'œuvre du Créateur, et qui communique à tout le corps et sur-tout aux yeux, le lustre et l'éclat qu'on remarque dans ceux qui se portent bien.

Les indications qu'il y a à remplir dans cet état, consistent donc, non à dégorger par le moyen des fondans, puisqu'il n'y a aucun engorgement formé, mais à fortifier et à donner de l'activité à la machine. L'exercice continuel et le quinquina du pays, m'ont paru propres à produire cet effet ; mais j'ai toujours vu que les fondans dont on abuse aux Colonies, ne faisoient que hâter cet état, qu'on désigne sous le nom de *dissolution des humeurs*. La couleur jaune, uo la perte du teint, en ont toujours imposé à cet égard, parce qu'on les a toujours regardées comme l'effet d'une bile répandue, et qu'on a toujours cru, sur-tout depuis M. de Borden, qu'il n'y avoit qu'un dérangement dans le foie qui pût en occasionner un dans la bile. Mais d'abord il est faux que cet organe influe, autant qu'on le pense, dans la formation de cette humeur, puisqu'elle doit être regardée comme un des résultats de l'action réunie de toute l'économie animale, qui ne fait que la déposer toute préparée sur le viscère qu'elle lui a destinée; ainsi on peut dire qu'un dérangement dans la bile en suppose preque toujours un dans toute la machine, et non dans le foie seulement. Ensuite, ce qui démontre que la couleur jaune

ne dépend pas essentiellement d'un vice particulier du foie, c'est qu'on a vu très-souvent qu'elle étoit le fruit d'une affection de tout autre organe; c'est ainsi qu'il y a plusieurs observations, même dans M. de Bordeu, de personnes devenues jaunes pendant leur grossesse, et d'autres dans le temps de leurs digestions. Il faut donc que le médecin suspende au moins son jugement, avant de prendre une opinion sur la couleur olivâtre ou plombée de la peau, et sur la partie qui est lésée. Pour nous, nous croyons, d'après une longue observation, que la pâleur des habitans des pays chauds, doit être attribuée au dérangement général de l'économie animale, et non à l'altération d'un organe particulier.

Des flux dysentériques.

Si, dans le balancement continuel qui se fait naturellement entre toutes les parties du corps humain, les intestins se trouvent l'organe le plus foible, la nature profite de la voie des selles pour l'évacuation des humeurs dont elle est surchargée; cette espèce de dévoiement, qui est fort commun aux isles, est très-salutaire, et on seroit extrêmement blâmable de chercher à l'arrêter : on distingue ce flux critique des dyssenteries d'un mauvais caractère, à une langue blanche et couverte d'un limon épais, à l'amertume de la bouche, à la qualité des matières qui sont sans consistance, et légèrement teintes en jaune, à des douleurs modérées de colique, à une fièvre quotidienne ou continue, dont les accidens sont peu fâcheux; enfin, à tous les signes de plénitude. Les purgatifs sont employés dans cette maladie avec plus de succès que l'ipécacuanha; les toniques, sur-tout le quina du pays et le simarouba, conviennent extrêmement lorsque

la nature a diminué d'elle-même le dévoiement, et que les symptômes de plénitude se sont dissipés.

Outre cette espèce de flux dyssentérique, qui est heureusement la plus commune, on est souvent exposé, dans les pays chauds, à en éprouver une autre d'une nature différente, et qui est beaucoup plus grave. Dans celle-ci, le malade éprouve les tranchées les plus cruelles; il fait abondamment du sang mêlé de bile, de phlegmes et de glaires; sa langue est rouge et enflammée, sa peau rude et sèche, et son pouls est fébrile. On donne à cette maladie, dans les Colonies, le nom impropre de *ténesme*, à cause des épreintes continuelles qu'éprouve le malade. Les personnes qui font excès de liqueurs spiritueuses, qui sont d'un tempérament irritable, ou qui travaillent habituellement à l'ardeur du soleil, sont les plus exposées à cette maladie; elle a la même cause que la passion iliaque, c'est-à-dire une bile fortement exaltée qui, déposée sur les intestins, les irrite, les corrode et ouvre les petits vaisseaux qui rampent à leur surface. Une diète sévère, la décoction blanche acidulée lorsque le malade est altéré, des demi-bains tièdes et faits avec des herbes adoucissantes, des lavemens émolliens répétés quatre ou cinq fois par jour, et quatre ou six grains de pilules de cynoglosse, administrés deux fois dans les vingt-quatre heures, réussissent constamment pour diminuer les tranchées, les épreintes, et pour modérer le flux du sang; le plus souvent même ils guérissent entièrement le malade. On fait dans les premiers jours la décoctiou blanche avec la mie de pain, du riz et de la gomme arabique; on y ajoute ensuite de la corne de cerf et quelques gouttes anodynes de Sydenham; les absorbans et sur-tout la magnésie, sont employés avec succès; mais les astringens et les fameux anti-dyssentériques, sont presque toujours dangereux. Les saignées qu'on ordonne en France avec succès dans de

pareilles circonstances, m'ont paru rarement avantageuses sous la zône torride; mais j'ai observé des succès plus constans qu'en Europe de l'ipécacuanha sagement administré, lorsque les symptômes les plus violens d'irritation sont dissipés.

Cette cruelle maladie ne doit pas être regardée comme guérie lorsque le flux de sang est arrêté; il succède souvent à ce flux un autre écoulement qui, à la vérité, ne paroît pas d'abord aussi grave; mais qui devient chronique, et résiste souvent aux remèdes pendant des années entières: le malade devient maigre, desséché, et il tombe dans le marasme; cet écoulement est glaireux, fétide, et le malade ne rend qu'une humeur claire, mais un peu onctueuse et mêlée de glaires, et de temps en temps de quelques caillots de sang ou d'excrémens endurcis; de la grosseur d'une fève. Cette maladie est très-peu connue, et elle a toujours été la pierre d'achopement des médecins. La maigreur du malade et l'absence totale des signes de plénitude, m'avoient d'abord fait regarder la méthode ordinaire des astringens comme convenable; mais j'ai toujours observé que ce genre de traitement étoit funeste aux malades. Le flux sans doute étoit arrêté, et le malade se croyoit triomphant, mais quelque temps après il se déclaroit des tumeurs dans le foie ou dans la rate, les jambes s'édématioient, le mésentère s'engorgeoit, et le malade mouroit bientôt hydropique.

L'inutilité de tous les remèdes, même de l'ipécacuanha administré sous toutes les formes possibles, m'ayant donné lieu de m'écarter de cette méthode, j'ai cru devoir considérer la maladie dont il s'agit sous le point de vue suivant. On sait qu'il existe une loi dans l'économie animale, par laquelle toutes les humeurs affluent vers la partie où il s'est déclaré une forte irritation; M. de Haën dit à ce sujet, qu'une douleur vive et soutenue, dans un endroit quelconque

quelconque du corps, suffit pour le faire tomber à la longue dans le marasme, parce que toutes les humeurs se portant vers cette partie au préjudice des autres, ces dernières se trouvent privées de leur nourriture. J'ai pensé d'après cela, qu'à l'occasion des violentes coliques excitées par la dyssenterie dont nous parlons, les humeurs, sur-tout la lymphe, avoient pris une détermination décidée vers les intestins, et que les tranchées ne cessant pas entièrement avec le flux du sang, elles conservoient cette impulsion même lorsque les vaisseaux sanguins s'étoient bouchés à l'aide des mucilagineux. J'ai cru, d'après cette opinion, que les indications qu'il y avoit à remplir, étoient de changer l'espèce d'habitude que la nature avoit prise de faire affluer les humeurs vers les intestins. J'ai fait faire en conséquence des cautères au bras et des sétons en différens endroits du corps; j'ai employé les toniques, soit en lavemens, soit en boissons ou en bols, tels que la rhubarbe et le quinquina du Pérou; j'ai fait usage aussi des bains tièdes et froids, et de tous les moyens propres à exciter la transpiration; enfin, j'ai fait changer d'air aux malades.

Je puis avouer que cette méthode m'en a fait arracher plusieurs à une mort inévitable, trois entre autres qui depuis deux ans avoient cette maladie, et qui, réduits au dernier degré de marasme, n'attendoient plus que la mort, en éprouvèrent un grand succès. Ils avoient été dix-huit mois dans les hôpitaux, et les différens médecins qui les avoient vus leur avoient ordonné tous les remèdes usités en pareils cas. Je leur fis faire des cautères aux deux bras, et je leur fis prendre des bains aussi froids qu'il est possible de les prendre dans les pays chauds: leur transpiration se retablit peu-à-peu, leur peau devint plus souple, et à mesure que l'excrétion de la peau devenoit plus libre, j'observai que celle des intestins diminuoit; enfin, après quatre mois de

traitement dirigé d'après ces principes, les malades recouvrèrent parfaitement leur santé. De tels bienfaits rendus à l'humanité, sont bien flatteurs pour le médecin, et le sentiment d'avoir sauvé la vie à quelques individus, et d'avoir ainsi comme participé aux fonctions de la divinité, est bien propre à le dédommager des peines que toute ame sensible trouve dans l'exercice de cette profession. Nous avons vu dans le premier mémoire, la nécessité d'opérer dans ces sortes de maladies chroniques, une révolution générale dans l'économie animale. Les remèdes ordinaires sont en effet insuffisans, et il faut que le médecin soit assez hardi pour s'écarter de la route ordinaire : c'est alors qu'il doit se montrer vraiment médecin, et employer toutes les ressources de son art; sa pusillanimité ou sa confiance dans la nature, seroient un crime, parce qu'on ne peut rien attendre, dans ces cas, des efforts bienfaisans de cette dernière : c'est dans ces circonstances que des moyens qui seroient mortels dans un autre temps, deviennent nécessaires et produisent des effets merveilleux.

Les mêmes réflexions doivent diriger le médecin dans une autre espèce de dyssenterie qu'on éprouve aux isles; elle paroît être d'une nature différente de celle que nous venons de décrire; elles ne se ressemblent qu'en ce que celle-ci est également très-grave. La première n'est que la suite d'une dyssenterie aiguë; mais celle-ci a une origine qui lui est propre, et elle dépend d'une cause qui lui est particulière : la matière des excrémens est sanguine ou bilieuse, et toujours très-infecte; du reste, les douleurs d'entrailles sont modérées comme dans les dyssenteries, qui sont un effet des dépôts que la nature rejette sur les intestins. La première fois qu'elle se déclare, elle cesse d'elle-même en peu de jours; mais elle reparoît bientôt pour se dissiper encore en peu de temps; peu-à-peu les retours se

rapprochent, et les malades dépérissent tous les jours sans qu'aucun remède puisse les soulager. Trois de ceux que j'ai vus furent guéris par l'éruption d'une dartre qui n'a jamais été détruite; ils étoient d'une constitution très-bilieuse. Ne, seroit-il pas possible que cette maladie fût l'effet d'un vice particulier qui se seroit engendré dans les humeurs, ou qui tiendroit au tempérament, et qui se porteroit, par sa nature, sur les intestins, comme le virus de la rage se porte sur les glandes salivaires? Cette opinion paroît au moins plausible, et elle mériteroit d'être approfondie. Voyez ci-après l'article relatif aux maladies cutanées.

On éprouve dans les isles, plus communément qu'en Europe, les flux lientériques, et les différens flux particuliers, tels que le flux hépatique, mésentérique, etc. mais ils ne demandent aucune considération particulière. Enfin, dans quelques fièvres d'un mauvais caractère, il se déclare quelquefois des flux dyssentériques, dans lesquels le malade rend un sang noir, putride et infecte, et qui lui occasionne les tranchées les plus cruelles : les acides minéraux, le quinquina et les lavemens huileux et anodins, m'ont toujours bien réussi dans ces diarrhées. J'ai été encouragé, dans ces cas, à donner le quinquina, par une observation de M. de Haën qui, dans une fièvre maligne, considérant un pissement de sang qui survint avec des douleurs atroces, comme une dissolution du sang, donna avec succès jusqu'à une once d'extrait de cette substance par jour.

Du mal d'estomac.

Voici la maladie la plus meurtrière des pays chauds, celle sur laquelle on a le moins de connoissances, et pour laquelle par conséquent on emploie le traitement le moins convenable. Elle est

vraiment endémique des pays chauds, et elle mérite d'être désignée essentiellement comme maladie de ce climat; elle est principalement redoutable pour les nègres, mais elle attaque aussi très-souvent les blancs sous un nom différent; on lui donne, pour ces derniers, le nom vulgaire de *cachéxie*.

Le mal d'estomac est une maladie de langueur, dans laquelle toutes les fonctions sont extrêmement languissantes: l'abattement du malade, la prostration entière de ses forces, son découragement, la mollesse et la flaccidité de ses chairs; enfin, une langue entièrement décolorée, et la perte du teint aussi sensible chez le nègre que chez le blanc, caractérisent le premier degré de cette maladie. Jusqu'ici aucun organe n'est essentiellement lésé, mais on s'apperçoit qu'ils sont tous dans un état d'atonie et d'inactivité; la transpiration est interceptée, la peau est sèche, et toutes les excrétions, sur-tout les séreuses, sont peu abondantes; le malade ne sauroit se livrer à un exercice, même modéré, sans se mettre hors d'haleine; il se plaint d'une gène peu forte, mais constante, dans la région épigastrique; enfin, il tombe peu-à-peu dans une noire mélancolie et un abandon de lui-même, qui le portent à désespérer de son état.

Dans le second degré, il se déclare des fièvres vagues et lentes, le pouls, de lent et plein qu'il étoit dans le premier degré, devient petit, serré et précipité; la peau est sèche et froide, mais douce au tact; tous les viscères, ceux sur-tout du bas ventre, paroissent être dans un état d'empâtement général; des tumeurs très-décidées se forment déjà dans leur substance, sur-tout dans celle de la rate; la respiration devient gênée au moindre mouvement, et le malade éprouve des anxiétés cruelles, dont il rapporte le siége au creux de l'estomac; le sentiment de l'appétit se conserve encore, mais il n'est qu'illusoire; la digestion est toujours pénible et imparfaite,

le malade a des goûts dépravés, et sa passion ordinaire est de manger de la terre, semblable aux personnes atteintes de pâles couleurs, avec lesquelles le mal d'estomac paroît avoir beaucoup d'analogie; enfin, il éprouve de temps en temps des palpitations, soit dans le cœur, soit dans l'artère cœliaque: la tête elle-même n'est pas épargnée dans ce désordre général, le malade n'a plus cet esprit pétillant qui le rendoit les délices de la société, il n'est occupé que de son mal, et son imagination se refuse à tout autre objet; enfin, le tissu cellulaire des jambes commence à s'œdématier, on y enfonce déjà les doigts très-profondément, et l'œdématie s'avançant de jour en jour vers les parties supérieures, gagne enfin le ventre. Il est très-rare que les malades parvenus à cet état, recouvrent leur santé.

Dans le troisième dégré, le ventre se tuméfie, la leucophlegmatie se répand par tout le corps, et il se forme des hydropisies dans toutes les cavités de la machine, sur-tout dans celle du ventre. L'eau qu'on retire dans ce dernier cas, est épaisse, bourbeuse, quelquefois sanieuse et toujours infecte; mais il est rare de trouver des gens assez hardis pour tenter la ponction; je l'ai fait faire quelquefois dans les hôpitaux, comme dernière ressource, mais toujours sans succès. Si le malade survit quelque temps à cet état, tous les symptômes de la dissolution des humeurs se présentent en foule, les gencives se gonflent, et il en coule non du sang, mais une espèce de sanie sans consistance; toute la peau se couvre de taches scorbutiques ressemblantes à des échimoses; elle devient alors âpre, aride et un peu chaude; enfin, un sang noir et dissous transsude à travers différentes parties du corps. Quelquefois la mort du malade est précédée par des douleurs très-vives et très-aiguës qui se déclarent dans les jambes, et que rien ne peut

diminuer; mais le plus souvent il est enlevé sans souffrir, et au moment qu'on s'y attend le moins. L'ouverture des cadavres présente tous les viscères mous, tuméfiés, sans consistance, engorgés d'une humeur sanieuse, et se déchirant au moindre effort.

Cette cruelle maladie dure quelquefois plusieurs années, pendant lesquelles le malade vit dans la langueur et dans l'état le plus déplorable: en général la lenteur ou la rapidité de ses progrès dépendent de la constitution du malade, de sa manière de vivre, et sur-tout de l'état de l'atmosphère. On observe que les saisons pluvieuses sont extrêmement contraires à ceux qui sont dans cet état. Le siége primitif de cette maladie paroît être dans les régions épigastriques, et le fameux triumvirat de Vanhelmont paroît jouer un grand rôle dans sa production, puisque le malade se plaint, dès le commencement, d'une gêne dans les régions précordiales. C'est par cette raison qu'on lui a donné le nom de mal d'estomac; mais ce n'est pas à un vice particulier des organes de ces régions, qu'il faut rapporter la cause de la maladie, puisqu'elle est déjà très-avancée avant qu'on s'apperçoive d'une lésion essentielle de ces viscères; elle ne doit être considérée que comme le résultat d'une altération générale de toutes les parties de la machine, qui attaque le principe de la vie, et dont les effets s'exercent principalement dans les régions précordiales, parce que c'est là que paroît être le centre des forces vitales.

Les causes de cette maladie sont morales et physiques; les causes physiques sont l'inactivité générale des solides, et la pléthore des humeurs séreuses occasionnées par le climat; les causes morales sont le chagrin et l'adversité. On peut dire que les Colonies sont plus particulièrement qu'aucun autre pays de la terre, le théâtre du chagrin et du

désespoir; elles le sont d'abord pour le nègre qui est condamné à toutes les horreurs de l'esclavage, et qui est presque toujours indifférent pour une vie qu'il sait n'être destinée qu'à servir le luxe et la fortune de ses tyrans; elles le sont également pour les blancs: en effet, ces derniers ne passent ordinairement aux isles qu'avec le projet d'y faire fortune, et ils partent d'Europe dans la persuasion qu'ils y trouveront des moyens faciles de parvenir à leur but; mais lorsqu'ils viennent à reconnoître l'erreur qui les a séduits, le regret de s'être expatriés et d'être obligés de retourner en Europe sans biens et sans ressources, les plonge dans le chagrin; ils s'abandonnent à la tristesse, et ils commencent à se dégoûter d'une vie qu'ils s'étoient d'abord représentée comme pouvant devenir délicieuse, mais dans laquelle ils ne voient plus d'autre perspective que celle de la misère. Ceux qui ont un grand courage soutiennent cette terrible épreuve; mais les autres qui, loin de résister aux disgraces de la fortune, se livrent à leur désespoir, tombent dans la langueur; et on peut regarder cet état non seulement comme la cause du mal d'estomac, mais encore comme la source de la plupart des maladies qu'éprouvent soit les nègres soit les blancs.

Les forces de la vie ayant été altérées par le chagrin, on sent que l'inactivité générale des solides opérée par le climat, doit occasionner rapidement de grands désordres dans l'économie animale. Les fonctions de la digestion sont principalement dérangées, la formation du chyle n'est qu'imparfaite, et les humeurs qui en résultent sont par conséquent privées de leurs qualités essentielles; les parties sapides sur-tout, dont la nature a composé nos alimens, n'étant pas assez développées et dégagées par l'action des organes digestifs, restent avec le corps des alimens, suivent avec eux la route des intestins, et il ne passe dans le sang que les

parties aqueuses peu propres à stimuler les organes de la vie, et à leur donner l'activité dont ils ont besoin.

C'est ce défaut de parties stimulantes qu'on doit regarder comme le principe essentiel du mal d'estomac; c'est lui qui donne lieu à cet excès de sucs aqueux qui empâtent tous les solides des personnes attaquées de cette maladie, parce que les organes destinés à l'évacuation de la sérosité n'étant pas assez stimulés, restent dans l'inertie; c'est ce défaut de parties stimulantes qui occasionne, dans le premier degré de la maladie, la lenteur de la circulation, les stases et les engorgemens qui se font peu-à-peu dans différentes parties du tissu cellulaire; c'est cette cause, enfin, qui empêche les solides d'agir sur les humeurs avec assez d'énergie pour leur procurer ce degré d'exaltation et d'activité qui leur convient, et sur-tout cette précieuse mucosité que M. de Bordeu a tant célébrée, et qui sert à s'opposer à leur dissolution. Ce défaut de parties stimulantes est occasionné non seulement par l'inertie des organes digestifs, mais encore par le genre d'alimens qui ont servi et qui servent à la nourriture de ceux qui sont attaqués du mal d'estomac. Il est reconnu que les personnes riches qui se nourrissent d'alimens d'Europe, de mêts bien apprêtés, et qui font usage du vin et des liqueurs, ne contractent jamais cette maladie, à moins qu'elle ne leur vienne à la suite d'excès en tout genre, ou bien à la suite d'une maladie aiguë très-grave. Les personnes à qui cette maladie paroît essentiellement affectée, sont, ou des nègres qui ne font usage d'aucune espèce d'épicerie, ni de vin, ni d'aucune sorte de liqueur, et qui ne vivent que de bananes, de patates et autres alimens farineux, peu propres à fournir au chyle les parties sapides dont il a besoin, ou bien des blancs qui sont plongés dans la misère et la crapule, et

qui se nourrissent des mêmes alimens que les nègres.

Cette terrible maladie est susceptible de guérison jusqu'au second degré ; mais lorsque la fièvre est déclarée, et que les engorgemens ou tumeurs sont parvenus à un certain point, on ne doit plus espérer de succès des remèdes. Les fondans sont encore les seuls remèdes qu'on emploie contre cette maladie, quoiqu'ils aient fait périr tant de malades, qu'on regarde aujourd'hui le mal d'estomac comme mortel du moment qu'il se déclare. Ces remèdes sont en effet nuisibles, en ce qu'ils achèvent de détruire le peu de mucosité dont nous avons parlé plus haut, qui donne de la consistance aux humeurs, et qu'ils accélèrent ainsi leur dissolution. Ce dernier état est principalement déterminé par la fièvre qui survient au second degré : on doit toujours redouter dans cette maladie cet effort de la nature, parce qu'il ne sauroit jamais être critique dans l'état où se trouve l'économie animale, et qu'il ne sait que favoriser l'entière décomposition des humeurs, en les privant de plus en plus de cette mucosité qui sert de lien à leurs globules constitutifs.

Il suit de ce que nous venons de dire, 1°. que l'inertie générale de la machine, opérée soit par le climat, soit par le chagrin, est la vraie cause du mal d'estomac ; 2°. que la langueur de toutes les fonctions, sur-tout de celles de la digestion et des organes excrétoires de la sérosité, constitue essentiellement cette maladie ; 3°. que le défaut de parties stimulantes dans le sang et dans toutes les humeurs, est le vice qu'il faut chercher à détruire.

Les remèdes ne doivent pas être multipliés ; rien ne m'a paru si dangereux que cette foule de médicamens qu'on varie sans cesse, et qui sont infiniment plus nuisibles à l'estomac que propres à combattre la maladie. L'exercice un peu violent et

forcé, et sur-tout le retour de la gaieté, sont des remèdes souverains dans le mal d'estomac, comme ils le sont dans la plupart des affections des pays chauds; on peut dire même que, sans leur secours, le malade ne recouvre jamais la santé. Parmi les moyens physiques, les plus certains et les seuls qu'on puisse se permettre, sont, le quinquina, sur-tout celui du pays, qui est plus évacuant, la rhubarbe, la serpentaire de Virginie, les alimens de haut goût, le vin, les fruits âpres qui tiennent de l'acide et de l'amer; enfin, les martiaux. Il ne faut pas oublier les sels neutrès, même le sel marin, parce qu'ils sont très-propres à fournir au sang les parties salines et sapides qui lui manquent, et à exciter tous les organes destinés à l'évacuation des humeurs séreuses; un peu de rhum conviendroit de temps en temps aux nègres pour prévenir chez eux cette maladie, parce qu'ils ont une sensibilité physique beaucoup moins exaltée que les blancs; on en a vu quelquefois chez eux des effets merveilleux; on en a vu attaqués depuis long-temps du mal d'estomac, ne se guérir que par une boisson abondante de cette liqueur. Ces effets se concilient parfaitement avec la nature de cette maladie, et ne présentent par conséquent rien d'étonnant, quoique plusieurs personnes qui en ont été témoins, m'aient dit qu'elles ne pouvoient les expliquer, vu, disoient-elles, l'état de dissolution où se trouve le malade. Ainsi on ne sauroit trop engager les colons à corriger la fadeur et l'insipidité des alimens de leurs esclaves, en leur accordant de temps en temps, même lorsqu'ils se portent bien, quelques verres de cette liqueur qui n'est rien moins que chère aux isles.

Les sudorifiques m'ont paru aussi dangereux que les fondans dans le traitement du mal d'estomac; je ne les ai jamais vus exciter la transpiration lorsque la nature n'y étoit pas disposée, et elle ne l'est pas

ordinairement dans cette maladie; l'exercice est infiniment plus propre à rappeler cette précieuse évacuation. Lorsqu'on a employé sans succès les remèdes dont je viens de parler, on doit conseiller, sans différer, au malade le changement d'air; c'est la seule ressource qui lui reste, et ordinairement elle est certaine, pourvu qu'il n'ait pas laissé faire trop de progrès à la maladie.

Je finirai ce paragraphe en disant qu'on a dans les isles une infinité d'exemples de nègres attaqués du mal d'estomac, qui, étant allés marrons, se sont parfaitement rétablis dans les bois, où ils jouissoient de toute leur liberté, et où ils étoient obligés de faire beaucoup de courses pour chercher leur nourriture, qui ne consistoit que dans des fruits aigres et amers, tels que les goyaves, les pommes d'acajou, les prunes de monbein, les cerises des isles, etc. etc. Ribeyro, médecin portugais, qui a long-temps exercé la médecine à Para, où cette maladie est très-commune, rapporte une infinité d'observations analogues à celles-ci. Il dit que les habitans du pays, persuadés du bon effet de l'exercice et des fruits dont nous parlons, envoient tous leurs esclaves attaqués du mal d'estomac, jouir de la plus grande liberté dans des bois, où ils n'ont à manger que des pommes d'acajou, et qu'ils en reviennent presque toujours parfaitement rétablis : ces effets sont très-conformes au principe et à la nature que nous avons exposés de cette maladie. Nous verrons dans le troisième mémoire que les mauvaises eaux que les colons laissent boire à leurs nègres, sous prétexte qu'ils sont d'une constitution à ne pas pouvoir en être affectés, sont très-souvent la cause du mal d'estomac.

Du scorbut.

Le scorbut est la maladie à la mode dans les

Colonies ; le médecin et le malade le voient dans presque toutes les affections, soit aiguës, soit chroniques : la flétrissure du teint et le saignement des gencives, suffisent pour caractériser la présence de l'humeur et de l'acrimonie scorbutique. Un homme est-il cacochyme, languissant, œdématié ; a-t-il quelque maladie qui résiste depuis long-temps aux remèdes : aussitôt le scorbut est mis en avant ; le médecin cache son insuffisance sous ce nom, et le public, à la faveur de ce terme, lui pardonne sans peine ses mauvais succès. La manie de voir cette affection dans toutes les maladies, a long-temps aussi régné en Europe ; mais depuis que Mallebranche, cherchant à donner une idée de nos faux jugemens, a pris le scorbut pour objet de comparaison, cette maladie y est devenue beaucoup plus rare ; mais on ne lit pas Mallebranche dans les isles, et on continue d'y voir le scorbut par tout.

Cette prétendue acrimonie scorbutique qu'on a tant célébrée, est absolument un être de raison ; les symptômes qu'on lui attribue sont occasionnés, au contraire, par le relâchement des solides, par le défaut des parties stimulantes et par la crudité des humeurs, qui est une suite nécessaire de cette atonie. Ainsi, le scorbut qu'on voit si souvent aux isles, doit être regardé comme ayant beaucoup d'affinité avec le mal d'estomac, mais comme faisant des progrès infiniment moins rapides, à moins que les circonstances ne le rendent plus dangereux qu'il n'est par sa nature. Le succès qu'on a obtenu dans toutes les affections réputées scorbutiques, des plantes âcres qu'on connoît sous le nom de plantes anti-scorbutiques, prouve bien évidemment qu'il n'y a dans les humeurs aucune espèce d'acrimonie, et qu'elles manquent plutôt de parties stimulantes. Ce qui achève de démontrer cette vérité, c'est que les personnes qui éprouvent le plus communément

cette maladie dans les isles, sont les mêmes que celles qui tombent dans le mal d'estomac, c'est-à-dire celles qui se nourrissent mal, ou qui sont plongées dans le chagrin et dans la langueur. . . . . . .

La fièvre qui se déclare dans la maladie qu'on nomme scorbut, et qui caractérise ce qu'on appelle *scorbut chaud,* est aussi redoutable que celle qui se déclare dans le mal d'estomac, parce qu'on a observé, dans tous les cas, que la vitesse de la circulation entraînoit promptement la décomposition des humeurs, lorsqu'elle étoit jointe à l'inertie des forces toniques. Cette fièvre doit toujours être regardée, dans ces maladies, comme accidentelle, ou comme un effort particulier mais toujours infructueux de la nature; elle leur est en effet absolument étrangère, puisque ces affecrions sont, par leur caractère, des maladies lentes, froides, et ordinairement très-longues. Les anciens ont placé dans la rate le siége du scorbut, parce que cet organe est souvent affecté dans cette maladie; mais il ne doit pas plus en être regardé le siége que le foie et les autres viscères, puisque ces derniers sont également affectés dans cette maladie; cette affection doit donc être considérée, ainsi que le mal d'estomac, comme une affection générale de la machine, et les vices de la rate, au lieu d'en être regardés comme la cause, ne doivent être considérés que comme ses effets.

Nous bornerons là nos réflexions sur le scorbut, parce que cette matière nous a paru assez intéressante pour en faire l'objet d'un mémoire particulier. Nous prouverons dans ce mémoire, qu'on n'a eu jusqu'ici que des idées vagues sur le scorbut, et que les viandes salées qu'on regarde comme la cause la plus fréquente de cette maladie chez les marins, sont plus propres à l'éloigner qu'à la produire; nous ferons voir que l'humidité, soit sur mer, soit sur terre, est la cause principale du

scorbut, par le relâchement qu'elle occasionne dans la machine; que ce relâchement est la source des altérations que subissent les humeurs des scorbutiques. Enfin, que ce virus ou cette acrimonie qui ont été tant célébrés, ne sont que des idées chimériques.

Des fièvres malignes.

Les fièvres rémittentes malignes, et autres maladies d'un mauvais caractère, telles que les fièvres jaunes, les maladies de Siam, etc. qui ont été, il y a trente ans, si célèbres, et qui ont inspiré tant de terreur pour le séjour des isles, y sont aujourd'hui infiniment rares; à peine ai-je pu en observer une trentaine dans le grand nombre de malades que j'y ai vus; elles deviennent de jour en jour plus rares, et il faut espérer que le temps n'est pas éloigné où on ne les y connoîtra que dans les livres. Il m'a paru, d'après mes propres observations et d'après les rapports qui m'ont été faits par d'anciens praticiens, des fameuses fièvres jaunes, que ces maladies n'étoient autre chose que des fièvres syncopales ou lipyriques, qui ont été décrites par Tulpius. Aujourd'hui ces maladies y sont devenues moins communes, sans qu'on en puisse donner la raison; il y a apparence qu'elles ont suivi en cela les changemens très-sensibles qui, à chaque siècle, s'opèrent dans toute la nature et dans tous les êtres qu'elle a produits.

Un phénomène bien curieux que j'observe de nos jours à ce sujet, et qui est bien digne de fixer l'attention des philosophes et celle des naturalistes, c'est qu'à mesure que les maladies dont nous parlons sont devenues moins communes dans les Antilles, elles se sont déclarées de la manière la plus meurtrière à Philadelphie, à Newyork et dans la plupart des Etats-Unis, ainsi qu'en Espagne. Depuis

dix ans : elles font annuellement les plus grands ravages dans l'Amérique septentrionale, et peut-être resteront-elles endémiques dans cette partie du monde, jusqu'à ce que, par une suite des loix qui paroissent exister dans la nature, le germe de ces fièvres s'étouffe de lui-même ; ou qu'il soit transporté dans d'autres climats, où il pénétrera, comme il a fait ailleurs, malgré les quarantaines et tous les cordons qu'on pourra y établir.

La fièvre jaune présente encore en ce moment un autre phénomène qui n'est pas moins intéressant pour l'histoire de la médecine. C'est que dans le nombre prodigieux de colons que les révolutions des isles jettèrent, en 1793, 94 et 95, à Philadelphie, aucun d'eux ne fut attaqué de cette maladie qui, pendant ces trois années, couvrit cette ville de deuil et de désolation. Telle étoit la terreur qu'elle avoit inspirée, que la plupart des habitans, même les officiers de santé, avoient abandonné cette grande cité ; mais telle étoit la sécurité que l'expérience avoit donnée aux François, qu'aucun d'eux ne s'en éloigna ; ils restèrent constamment au milieu des morts et des mourans, respirant le même air qui privoit ces derniers de la vie, et cependant il n'y eut pas d'exemple qu'aucun d'eux en fût victime, quoiqu'ils ne prissent aucune précaution pour s'en garantir. M. Deveze, médecin françois, qui avoit, à juste titre, inspiré beaucoup de confiance aux Américains, dont le gouvernement lui confia dans ce temps-là l'administration d'un de ses hôpitaux, et qui a publié sur cette maladie un ouvrage très-intéressant, fut constamment témoin de ce fait, ainsi que je le fus moi-même. Comment se fait-il que des hommes qui sembloient, il y a trente ans, porter en eux-mêmes le germe de cette maladie, puisque la plus légère circonstance en provoquoit chez eux le développement ; comment a-t-il pu se faire, dis-je, que la constitution de ces

hommes se soit altérée en si peu de temps, au point que non seulement ils éprouvent rarement aujourd'hui cette fièvre dans leur pays, mais encore qu'ils en sont même garantis lorsqu'ils se trouvent dans des contrées où elle exerce toutes ses horreurs. Il est certain que nous connoissons encore trop peu notre organisation, pour que nous puissions nous rendre raison de ce fait. On m'a assuré que les François qui étoient restés aux Etats-Unis, étoient aujourd'hui sujets à prendre cette maladie comme les habitans du pays; ce fait est encore bien digne d'être remarqué par les physiologistes; il prouve que par le long séjour que les colons ont fait dans l'Amérique du nord, ils ont peu-à-peu perdu la constitution qu'ils avoient apportée des Antilles; mais il prouve en même temps que les tempéramens qui se forment sous les zônes tempérées, sont aujourd'hui les plus propres au développement de cette maladie, et peut-être le temps n'est-il pas éloigné où l'Europe en deviendra le malheureux théâtre, comme l'ont été successivement l'Asie et l'Amérique.

On peut dire généralement qu'il meurt peu de personnes dans les pays chauds, à la suite des maladies aiguës; elles meurent presque toujours victimes de maladies chroniques; elles n'éprouvent jamais, en effet, de vraies maladies inflammatoires, et les fièvres rémittentes d'un mauvais caractère, n'y sont pas plus fréquentes qu'en Europe. Les stimulans et les toniques, tels que les vésicatoires, l'eau de rabel, la serpentaire de Virginie, et surtout le quinquina du Pérou, sont les moyens les plus efficaces dans ces dernières maladies, et on doit y recourir comme étant les vrais remèdes curatifs. Malgré les symptômes de chaleur, d'irritation et d'aridité qui se manifestent souvent dans ces fièvres, on auroit tort de considérer ces symptômes comme l'effet d'une inflammation réelle; ils ne sont produits

produits que par l'alkalescence d'un miasme putride qui suspend toutes les secrétions, et qui étoufferoit bientôt la nature, si on ne la soutenoit pas par les remèdes dont nous parlons; il faut sur-tout s'empresser de les employer, lorsque le froid des extrêmités et le pouls foible et intermittent, annoncent un affoiblissement alarmant des forces de la vie.

En général on est beaucoup trop pusillanime pour l'administration du quinquina dans les fièvres rémittentes, et on le donne communément à une dose beaucoup trop foible, pour qu'on puisse en obtenir du succès. J'ai constamment donné, dans ces cas, le quinquina rouge de première qualité, réduit en poudre presque impalpable, à la dose d'un gros, toutes les heures, dans l'intervalle des paroxismes, et je l'ai toujours employé en substance, délayé avec précaution dans un demi-verre d'eau, auquel on ajoutoit une cuillerée de vin de Madère. On met pour cela une pleine cuiller à café de cette substance dans le fond d'un verre, et on en fait une espèce de pâte avec quelques gouttes d'eau; on verse ensuite peu-à-peu quelques cuillerées de ce liquide sur cette pâte, qu'on a le plus grand soin de remuer avec la cuiller; le quinquina se délaye beaucoup mieux de cette manière, et le malade a beaucoup moins de peine à l'avaler. On remarque que les effets de ce remède se font principalement ressentir sur l'estomac; il fatigue même souvent le malade d'une manière extraordinaire, et il lui occasionne quelquefois des vomissemens; mais il ne faut pas que ces accidens en fassent discontinuer l'usage, l'expérience a appris que son succès n'en étoit alors que plus certain.

De l'aveu de tous les praticiens qui ont observé avec soin, ce remède doit être regardé non seulement comme le moyen le plus efficace que nous ayions dans toutes les fièvres des isles, qui ont un

caractère de malignité, mais encore comme étant, pour ainsi dire, spécifique dans celles qui laissent des intermissions ou des rémissions marquées entre leurs paroxismes, sur-tout si ces rémissions sont assez longues pour qu'on ait le temps d'en faire avaler une certaine quantité; mais comme ce médicament, qui est très-cher lorsqu'il est d'une bonne qualité, est souvent altéré dans le commerce, il faut mettre bien du soin à s'en procurer du meilleur, sur-tout lorsque les paroxismes des fièvres rémittentes sont assez violens pour faire craindre qu'ils fassent bientôt succomber le malade. Les anglois, qui ont les premiers connu combien ce remède étoit utile dans les fièvres malignes des isles, sont de tous les peuples ceux qui font le plus de sacrifices pour en obtenir du bon, et qui le pulvérisent le mieux, mais aussi leurs apothicaires le vendent-ils jusqu'à 48 francs la livre. Lorsque la maladie est d'une nature très-alarmante, il faut, avec la plus grande attention, profiter des premiers momens du déclin pour l'administrer, et il faut, avec la plus grande sévérité, en faire prendre au malade une dose toutes les heures.

On observe très-souvent que le premier accès qu'éprouve le malade après avoir commencé l'usage du quinquina, est plus violent que ceux qu'il avoit eu précédemment; mais il ne faut pas que cet effet empêche d'en faire reprendre l'usage lorsque le redoublement est fini. Cette augmentation de la fièvre annonce sans doute que ce remède n'a pas encore pu étouffer le germe de la maladie, mais elle est une preuve certaine qu'il a donné de l'activité à la nature, et on peut, avec confiance, en attendre le succès au second ou au troisième accès. Cependant s'il y avoit dans l'estomac des symptômes très-forts d'irritation, ou qu'il se déclarât des accidens nerveux inquiétans, tels que le hoquet ou un vomissement fréquent, on

pourroit, sans inconvénient, combiner ce remède avec la magnésie, ou avec le musc et quelques gouttes de teinture de castoreum.

La couleur jaune qui se manifeste dans l'espèce de fièvre qu'on appelle *fièvre jaune*, en a imposé à quelques médecins qui, croyant que cette maladie n'étoit que le résultat d'un vice particulier du foie, ont conseillé l'usage des remèdes connus sous le nom d'hépatiques et désobstructifs, et ont condamné celui des toniques et du quinquina en particulier. L'expérience n'a certainement pas dicté à ces médecins une pareille opinion: ils ne l'ont adoptée que d'après cette dangereuse théorie introduite par les anatomistes qui, voulant expliquer, par des moyens mécaniques, tous les phénomènes de l'économie animale, ont assigné un organe particulier à chaque fonction, et ont rendu cette fonction indépendante du reste de l'économie. C'est ainsi, d'après eux, que le foie est seul chargé de la formation de la bile, et que tous les phénomènes relatifs à cette humeur doivent se rapporter à l'état où se trouve cet organe, comme tous ceux qui sont relatifs à la digestion doivent s'expliquer par la situation où se trouve l'estomac; ainsi de suite, ils considèrent chaque viscère comme autant d'êtres existans dans la charpente animale, et remplissant les fonctions qui leur paroissent assignées, d'une manière indépendante les unes des autres; semblables à ces ouvriers employés dans les atteliers, dont les uns sont uniquement occupés à la filature, les autres au tissage, les autres à la teinture, sans avoir d'ailleurs aucun rapport les uns avec les autres. Cette ridicule théorie ne peut pas s'appliquer à l'économie animale, dont toute les fonctions doivent être considérées comme étant le résultat de l'organisation générale, et non comme le produit d'un viscère particulier. Dans les fièvres dont nous parlons, le foie n'est pas plus spécialement affécté que les autres

organes, et la couleur jaune qui caractérise ces maladies, ne doit être attribuée qu'à une aberration du principe général de la vie, qui est occasionnée par le miasme putride, et qui, au lieu de déposer l'humeur bilieuse sur l'organe qui lui est destiné dans l'état naturel, la fait déposer dans le tissu cellulaire non seulement de peau, mais encore des autres parties du corps. Ce n'est donc pas vers le foie spécialement, que doit se diriger la méthode curative, c'est vers l'économie toute entière que le médecin doit porter ses vues. Nous pourrions rapporter un grand nombre d'observations qui ne permettroient pas de douter des effets souverains du quinquina dans toutes les fièvres rémittentes malignes qui se déclarent aux isles, mais la forme en mémoires que nous avons adoptée, ne nous permet pas de leur donner ici une place.

La plupart des médecins m'ont paru être encore dans l'erreur au sujet des caractères essentiels d'une maladie maligne; ce qu'ils appellent maladie, n'est le plus souvent que les efforts excités pour la vaincre, et l'erreur, à ce sujet, peut être très-funeste, parce qu'au lieu de combattre le mal, on combat souvent la nature. Qu'un miasme soit introduit dans le corps, il n'y a pas d'abord de symptômes effrayans, quoiqu'il agisse dans toute sa force, ainsi qu'on le voit dans les premiers jours des fièvres malignes, parce que son caractère est d'attaquer le principe de la vie, sans occasionner la moindre douleur ni le moindre mouvement dans la machine. Les symptômes qu'on appelle accidens très-graves, ne surviennent que lorsque la nature se met en action, et qu'elle les excite pour surmonter le mal. Ainsi, au lieu de chercher à combattre ces accidens, il faut les favoriser, parce qu'ils sont les vrais moyens de destruction du miasme. C'est ainsi qu'on donne dans ces cas, avec succès, le quinquina, même lorsqu'il y a des symptômes d'irritation; il faut cependant

que les mouvemens de la nature soient modérés jusqu'à un certain point, et il vaut mieux que les accès qu'elle excite soient répétés plus souvent, afin que le malade ne soit pas exposé à succomber dans un paroxisme trop violent : c'est en suivant, d'après ce principe, ces efforts de la nature, pour les modérer ou pour les favoriser, que le médecin peut, avec raison, espérer du succès dans le traitement des fièvres malignes.

Beaucoup de praticiens sont encore dans l'usage d'employer dans les fièvres putrides beaucoup de purgatifs, sous prétexte qu'il y a saburre dans l'estomac. Cette méthode m'a paru très-dangereuse, parce qu'elle ne fait qu'affoiblir la nature, sans lui être d'aucun secours. En effet, ces maladies ne dépendent pas de la plénitude de l'estomac, puisque les indigestions ne les occasionnent jamais, et que les fièvres humorales, qui sont vraiment des maladies de plénitude, n'ont aucun rapport avec les maladies dont nous parlons. Celles-ci ne sont autre chose que l'effet de miasmes putrides qui se sont introduits dans le sang, soit par la peau, soit par la respiration, lesquels miasmes ne sauroient être détruits par l'action des remèdes, et ne peuvent l'être que par l'action bienfaisante de la nature; ainsi, les purgatifs ne peuvent être que nuisibles, en affoiblissant les forces vitales; on ne doit les employer que lorsque la dépuration est finie, et que la nature a déposé sur l'estomac la matière morbifique, pour être évacuée par les selles. On s'apperçoit de cette opération de la nature, lorsque la langue, qui étoit d'abord rouge et sèche, est devenue blanche, limoneuse, et s'est humectée; un purgatif employé alors est très-convenable, mais administré dans tout autre temps, il auroit été dangereux. Ce qui prouve bien évidemment que la saburre des premières voies n'est pas la cause des fièvres connues sous le nom de *putrides malignes*, c'est qu'on voit très-souvent des

malades avoir, dès le commencement de la maladie, un dévoiement continuel, et mourir, tandis que d'autres qui étoient constipés, se sont très-bien rétablis. On ne peut cependant pas dire que la prétendue saburre n'eût été bien évacuée chez les premiers; mais ces évacuations même leur ont été nuisibles, parce qu'elles ont enlevé à la nature les forces dont elle avoit besoin.

Il est essentiel d'observer, avant de finir cet article, que les malades, dans les pays chauds, soutiennent la diète infiniment moins bien qu'en Europe dans leurs affections aiguës, et qu'il faut bien qu'un médecin ait l'attention de n'être pas trop rigoureux à ce sujet.

Des maladies cutanées, et particulièrement de la lèpre.

Toutes les espèces de maladies cutanées sont très-fréquentes dans les pays chauds : en général la peau paroît être dans ce climat l'émonctoire que la nature choisit ordinairement dans tous ses efforts critiques. Rarement, en effet, la peau des colons est-elle parfaitement nette; tantôt ce sont des taches jaunes répandues par-tout le corps; tantôt c'est une couleur terne et livide qui ne paroît pas altérer la santé, mais qui annonce le dépôt continuel qui se fait dans le tissu cellulaire de la peau; tantôt enfin ce sont des plaies et des malingres qui résistent à tous les remèdes.

Toutes les maladies cutanées des isles doivent être considérées sous ce point de vue, c'est-à-dire, qu'elles ne sont jamais essentielles, et qu'elles sont toujours le résultat des mouvemens naturels de l'économie animale : il faut excepter cependant celles qui se contractent par contagion. Ainsi une personne prend la gale pour avoir eu des rapports avec un galeux, il a alors une maladie vraiment

idiopathique de la peau; mais, hors ce cas, toutes les maladies cutanées doivent être regardées comme symptômatiques. Ainsi tout ce qu'on appelle échaubulure, ébullition, boutons qui paroissent très-fréquemment chez tout le monde, tout cela, dis-je, n'est dû qu'à l'action bienfaisante de la nature qui, travaillant sans cesse à la dépuration des humeurs, rejette vers la peau toutes les matières qui leur sont étrangères. Les hommes qui ont calculé et mesuré le temps, ont cru que la nature avoit aussi calculé et fixé les époques de ces différentes éruptions, et qu'elle choisissoit de préférence le renouvellement des saisons, et sur-tout le printemps, pour les exciter; mais la nature travaillant sans cesse, par des loix invariables, au maintien de la santé, n'a aucun temps déterminé pour ses crises, et elle les excite toutes les fois que l'économie animale en a besoin et que ses efforts sont suffisans.

C'est d'après ces principes qu'on doit considérer l'affection appelée psorique : elle n'est autre chose qu'une crise de la nature; la démangeaison qu'elle occasionne est produite soit par l'âcreté de l'humeur expulsée, soit par le tiraillement que fait cette humeur dans les parties où elle se dépose. Il arrive quelquefois que la nature, après avoir séparé des humeurs les matières qui leur sont étrangères, les dépose sur un viscère intérieur; mais cet organe, s'il possède son énergie naturelle, réagit avec force contre ce dépôt, et le rejette soit sur un autre viscère, soit à la peau. Ainsi on voit tous les jours des asthmes, des tumeurs du foie, etc., que rien ne pouvoit détruire, se dissiper, comme par enchantement, par l'éruption d'une gale ou d'une dartre. Le traitement de ces sortes d'éruptions doit être très-circonspect; car il n'y a rien de si commun que de voir les maladies les plus graves succéder à leur rentrée. Heureusement on trouve toujours beaucoup de peine à les guérir. Cette heureuse

difficulté est due au travail constant et efficace de la nature qui travaille à la dépuration des humeurs et qui fait affluer sans cesse vers la partie où s'est déclarée l'éruption, les matières qu'elle en sépare. On sent combien il seroit dangereux de la troubler dans cette opération : les seules vues du praticien doivent être d'attendre patiemment la fin du travail de la nature, et alors on voit l'éruption se dissiper d'elle-même. C'est ainsi qu'on a vu très-souvent des dartres et autres maladies de la peau, se guérir d'elles-mêmes au moment qu'on s'y attendoit le moins, et après avoir épuisé sans succès tous les secours de la médecine.

Le danger de la maladie cutanée est relatif à la qualité de la matière que la nature sépare des humeurs; si la source de cette maladie est très-abondante, la maladie sera très-longue; si elle est inépuisable, et que la matière se recrée à mesure que la nature l'évacue, l'affection cutanée ne se guérira jamais, à moins que la nature ne dépose l'humeur excrémentitielle sur un autre organe : ce qui seroit infiniment dangereux pour la vie du malade. Dans cette classe de maladies incurables de la peau, on doit compter toutes celles qui tiennent au tempérament, telles que les dartres invétérées, et sur-tout la la lèpre appelée ladrerie, éléphantiasis, mal rouge, sur laquelle on a fait tant de longues et inutiles dissertations.

L'expérience a appris que les personnes sujettes à ces maladies, étoient toutes d'un tempérament chaud, sec, et très-porté à la colère; qu'elles étoient impétueuses dans leurs opinions; que la bile surtout prédominoit en elles, et que les gens blonds et roux, qui sont ordinairement très-bilieux, y étoient le plus sujets. J'ai appris aussi que la transpiration de tous les lépreux, avant l'apparition de leurs maladies, avoit une odeur forte et fétide. Les nègres qui sont le plus exposés à ces affections cutanées,

sont tous dans ce cas ; ils n'ont pas, à la vérité, un caractère bouillant, mais ils sont bilieux à l'excès, la bile prédomine dans toutes leurs maladies, et leur sueur a toujours une odeur si infecte, qu'on peut à peine s'arrêter quelques temps auprès d'eux. Cette fétidité de leur sueur annonce certainement un effort critique continuel qui fait évacuer par la peau, des principes délétères, et elle fait sentir le danger, chez eux, d'une transpiration supprimée.

Ces observations semblent prouver que la bile ou l'atrabile jouent un grand rôle dans la formation de la lèpre, ainsi que l'ont pensé des auteurs très-célèbres. On sait combien la bile est disposée, par sa nature, à contracter de l'acrimonie, et combien elle est dangereuse dans cet état; c'est elle qui, déposée alors sur les intestins ou sur l'estomac, y produit des passions iliaques ou ces fièvres syncopales que Tulpius a décrites, et qui emportent le malade en fort peu de temps. C'est aussi, sans doute, une humeur pareille qui, déposée sur la peau, y produit ces érosions et ces affreuses plaies qu'on remarque sur tout le corps des lépreux.

Les travaux forcés par un temps très-chaud, la grande quantité de viandes salées qui sont, pour ainsi dire, la nourriture des colons, enfin les passions vives, sur-tout celle de la colère, sont les circonstances les plus propres à développer l'acrimonie que possède, par son caractère, l'humeur bilieuse. Ces circonstances sont principalement dangereuses dans les tempéramens très-bilieux, dans lesquels il se forme une grande quantité de cette humeur; et elles leur seroient très-funestes, si la nature n'avoit continuellement le soin de rejeter vers la peau les parties les plus délétères, et de les évacuer par la transpiration. C'est-là la raison pour laquelle la sueur des nègres et celle des gens roux ont toujours une odeur désagréable. Lorsque la transpiration ne se fait pas librement, comme cela

arrive dans les pays très-humides, la matière délétère déposée sur la peau, y séjourne; son acrimonie s'accroît par la stagnation, et c'est elle qui y occasionne par son âcreté, soit des dartres, soit la lèpre, soit enfin le cancer lui-même qu'on ne peut attribuer qu'à une cause pareille, puisque l'opération ne produit ordinairement qu'une cure palliative. Cette opinion sur l'origine des maladies lépreuses, est prouvée par l'observation constante qu'on a faite, qu'elles n'étoient communes que dans les pays très-chauds et très-humides, où la transpiration est continuellement dérangée, tels que les Asturies en Espagne; l'Afrique qui est encore toute couverte de bois, et par conséquent très-humide, les Indes Occidentales, et sur-tout Cayenne, etc. etc.

Toutes ces maladies qu'on a en vain cherché à guérir, sont, en effet, incurables, parce que la nature dépose continuellement sur la peau les matières nuisibles à la santé. Cette source d'humeurs délétères est inépuisable, parce qu'elle tient à un vice de la constitution, et que les affections du tempérament ne se détruisent jamais, à moins que la nature ne parvienne elle-même à changer la constitution. Heureusement elle le fait quelquefois. C'est ainsi qu'on a vu des lépreux guéris par son seul secours, comme on a vu des personnes maigres, étant jeunes, devenir puissantes dans un âge avancé, et des hommes emportés à un certain âge, devenir très-modérés dans un autre : mais cet heureux changement ne peut être qu'un bienfait de la nature. Galien a avancé qu'il étoit possible de donner à un individu quelconque, telle constitution morale qu'on voudroit, et qu'on pourroit faire d'un enfant un homme fier ou vil, colérique ou doux, etc., comme on en jugera à propos; mais Galien s'est sûrement trop avancé en cela comme en bien d'autres choses. Un tel pouvoir n'a pas été donné

à l'homme : la Nature et le Créateur se le sont réservés.

Un médecin peut bien, peut-être, seconder ou même déterminer cet effort bienfaisant de la nature chez les personnes attaquées d'une maladie cutanée très-rebelle ; mais il faut convenir qu'il faut pour cela un médecin bien habile. Il ne pourra y parvenir qu'en étudiant, de la manière la plus exacte, la constitution physique et morale du malade, ainsi que ses habitudes, ses goûts, les objets les plus saillans de ses desirs, et en surprenant, pour ainsi dire, la nature dans les moyens qu'elle emploieroit elle-même pour changer le tempérament, si elle étoit assez puissamment aidée. Nous nous contenterons de dire ici que le changement d'occupations, d'air, de lieu, d'alimens, d'habitudes, le calme opéré dans les passions et les desirs, soit en les étouffant, soit en les satisfaisant, mais par dessus tout, une patience à toute épreuve, doivent tenir la place la plus distinguée parmi les objets de ses réflexions, et parmi les moyens qu'il aura à employer. Des guérisons opérées de cette manière, en s'écartant des routes ordinaires de la médecine, ne sont pas sans exemple. C'est ainsi que, lorsqu'on a vainement employé dans les Antilles, tous les remèdes de la pharmacie contre ces maladies, on est dans l'usage d'envoyer ceux qui en sont attaqués, dans une petite isle peu habitée, qu'on appelle *la Desirade*, qui est située au vent de toutes les Antilles. L'air de cette isle passe pour être extrêmement pur, et les fruits, ainsi que les végétaux qu'elle produit, ont la réputation d'être délicieux. Ce qu'il y a de certain, c'est que ceux qui y vont s'y trouvent toujours soulagés sans faire de remèdes, et que plusieurs en sont revenus parfaitement rétablis.

Les cruelles maladies dont nous parlons ne sont heureusement contagieuses, quoi qu'on ait dit à ce

sujet, que lorsqu'on a une constitution favorable à leur développement; elles sont en cela comme la petite vérole, dont un atôme, pour ainsi dire, suffit pour la communiquer à une personne disposée à l'avoir, et qui ne sauroit s'inoculer chez toute autre personne. J'ai vu à ce sujet un exemple bien frappant dans le domestique d'un officier au régiment de la Martinique. Cet officier étoit lépreux, et sa maladie n'avoit pu être guérie ni dans les isles ni en Europe, quoiqu'il eût consulté par-tout les médecins les plus fameux. Le domestique dont nous parlons lui étoit si attaché, qu'il l'habilloit et le déshabilloit, malgré toute l'horreur qu'inspiroit son état, et qu'il pansoit lui-même toutes ses plaies : il lui donnoit en outre tous les soins les plus assidus. Cependant il conserva toujours sa santé, et il ne s'inocula jamais la maladie. Nous ajouterons, en passant, que cet officier étoit très-blond, d'un tempérament très-bilieux, et qu'il étoit assez colérique et assez injuste pour exercer toute la violence de son désespoir et de ses passions sur ce pauvre domestique qui étoit, de tous les animaux, le seul individu qui osât l'approcher. Il éprouvoit un satyriasis continuel. Ce symptôme qui annonce des humeurs très-exaltées, se présente presque toujours chez les lépreux.

L'intensité et l'espèce de sydération des parties sur lesquelles s'est déposée la lèpre, et qu'on voit parsemées de taches cuivrées dans lesquelles on enfonce des épingles, sans y exciter de la douleur, sont dues à la causticité de la bile qui produit sur ces parties l'effet d'un corrosif, et qui détruit leur organisation, comme le feroient le feu, ou la pierre à cautère. Quelquefois les efforts de la nature ne suffisent pas pour rejeter à la peau toute la quantité de l'humeur délétère : elle se porte alors le plus souvent sur l'estomac, où elle occasionne des maux très-graves, tels que des cardialgies et les

vomissemens les plus cruels. Le malade rend alors une grande quantité de bile verdâtre qui paroît très-caustique, et qui annonce d'une manière bien certaine que la violence de cette humeur est la source principale de l'affection cutanée.

Cette maladie épouvantable n'est plus aussi commune, même dans les isles, qu'elle l'étoit du temps d'Avicenne, d'Aëtius, de Celse, d'Hippocrate, de Rhasès, etc. On a attribué cet effet à la culture des vignes et à l'usage du vin, sans observer que toute espèce de liqueur étoit dangereuse dans cette maladie. La cause véritable de la révolution qui s'est opérée à cet égard, est la même que celle qui a produit de nos jours toutes les maladies qui étoient inconnues des anciens, et qui a fait cesser celles qui exerçoient autrefois les ravages les plus terribles. Elle est due, comme nous l'avons déjà dit au sujet des fièvres malignes, aux loix générales de la nature, qui, comme l'a observé Sydenham, paroît créer, chaque siècle, des maladies nouvelles, et en fait cesser d'autres. Vouloir surprendre à cet égard le secret du Créateur, ce seroit être insensé : il faut se contenter de savoir que ce phénomène s'opère.

Tous les auteurs anciens et modernes ayant fait des recherches *inutiles* sur les remèdes pharmaceutiques convenables aux maladies lépreuses, on s'attend bien que nous n'en proposerons aucun d'efficace. Nous n'avons, en effet, observé de succès prononcé d'aucun de ceux que nous avons employés, ou que nous avons vu administrer. Le régime végétal observé avec la rigueur la plus sévère, nous a paru, d'après quelqes observations, le meilleur palliatif. La tranquillité du malade nous a paru aussi pouvoir être d'un puissant secours ; mais comment espérer de l'obtenir chez des personnes dont le tempérament est ordinairement bouillant, et que le sentiment de leur état porte

sans cesse au désespoir. Le lait m'a paru plus nuisible qu'utile, quoiqu'il soit employé avec succès dans plusieurs affections cutanées; les bains de toute espèce, même les tièdes, m'ont paru aussi très-dangereux. Je les ai toujours vu agir d'une manière fâcheuse sur les organes internes, et particulièrement sur l'estomac. Vallesius, dans ses Comm. d'Hipp., avoit déjà fait la même observation.

Un chirurgien très-estimable de Sainte-Lucie, M. Dhers, a beaucoup vanté contre les maladies lépreuses, une espèce de *convolvulus*, qu'on appelle dans le pays, *liane brûlante :* les effets de cette plante ont été même célébrés dans plusieurs colonies, d'après l'annonce de M. Dhers; mais je suis forcé d'avouer que je l'ai souvent administrée, et toujours sans succès.

Des malingres.

Les malingres sont une maladie si commune dans les pays chauds, que la moitié au moins des malades qu'on voit dans les hôpitaux militaires et dans ceux des habitans, y est retenue pour des plaies ou des ulcères. Le nègre et le blanc y sont également sujets, et on observe que les endroits humides et les saisons pluvieuses sont extrêmement favorables au développement de cette maladie. Une légère écorchure devient en peu de temps, dans ces endroits, une plaie considérable, qui, sans être entretenue par aucun vice particulier, résiste à tous les remèdes pendant plusieurs mois. Si on parvient à la fermer, on n'obtient qu'une cicatrice imparfaite, et elle prouve bientôt, en se r'ouvrant, soit d'elle-même, soit par le plus léger accident, que la guérison n'étoit que palliative.

La théorie de ces malingres tient à l'histoire des flux dont nous avons déjà beaucoup parlé. La

nature qui travaille continuellement à diminuer les humeurs dont elle est surchargée dans les pays chauds, cherche à former un dépôt sur quelque partie, lorsqu'elle ne peut pas les évacuer par les voies ordinaires; et le balancement qui existe entre tous les organes, fait porter ce dépôt sur la partie la plus foible. Il se forme d'abord une tumeur sur cette partie; et si elle se trouve à l'extérieur, elle vient bientôt à suppuration. Alors l'ulcère dont le pus n'est jamais parfait, parce qu'il n'y a jamais d'inflammation vraie dans les colonies, ainsi que nous l'avons déjà observé, suppure, malgré tous les topiques, jusqu'à ce que la matière dont la nature est surchargée, soit évacuée. On observe que les jambes sont toujours le siége des malingres de cette espèce. Cette détermination de la nature vers ces parties, vient de l'effet que nous avons déjà observé du climat des isles, c'est-à-dire, de ce que les parties supérieures conservant relativement plus d'élasticité que les parties inférieures, tous les dépôts se font, par une tendance naturelle, vers ces dernières.

En considérant les malingres sous ce point de vue qui est conforme à l'expérience, on ne sera plus étonné de la difficulté qu'on trouve à les guérir; on sentira même le danger qu'il y auroit à les fermer trop tôt; on se désabusera aussi de la foule de topiques, et de remèdes particuliers, qu'on emploie tous aussi inutilement les uns que les autres. Enfin, on se déterminera par en abandonner le traitement à la nature, qui aura le soin de les fermer elle-même lorsqu'elle aura achevé la dépuration des humeurs. L'art ne peut servir qu'à remédier à certains accidens que la nature ne pourroit pas détruire, tels que les callosités, les caries, la gangrène, etc.

Les remèdes propres à exciter les urines, les selles et les sueurs, peuvent être d'une grande

utilité, en diminuant la surabondance des humeurs. Lorsque l'existence des malingres ne tiendra plus qu'à un effet de l'habitude contractée par la nature, on pourra tenter de détruire cette habitude par des cautères qu'on établira dans des parties éloignées de la plaie, et par des topiques répercussifs et toniques, tels que le taffia et le citron, les liqueurs spiritueuses et les décoctions aromatiques.

On voit, d'après ce que nous venons de dire, que les climats chauds doivent être très-contraires aux plaies habituelles et anciennes; en effet, le moindre accident les fait r'ouvrir, et elles y sont très-rebelles. Parmi un grand nombre d'exemples que je pourrois rapporter, je citerai seulement celui d'un officier au régiment de la Martinique, qui, ayant reçu un coup de feu à une jambe dans les anciennes guerres d'Allemagne, étoit exposé à voir la plaie se renouveller par le plus léger accident, et elle restoit quelquefois plusieurs mois avant de se cicatriser; il n'étoit soulagé que par des évacuations abondantes qu'il se procuroit avec les poudres d'Ailhaud.

Les malingres pianiques et véroliques sont d'une autre nature, le mercure les guérit les uns et les autres avec le même succès. Les habitans des Colonies ont adopté pour les premiers, une tisane dont ils retirent un bon effet d'une manière assez constante, elle est faite avec le gingembre, le gaïac, la squine et la salse-pareille; mais le mercure, et sur-tout le sublimé corrosif, m'ont paru préférables.

Des douleurs rhumatismales.

Je crois qu'on ne doutera plus, d'après ce que nous avons dit, que le moyen le plus efficace de conserver la santé dans les Colonies, ne soit de se procurer, par le sècours de l'exercice, une transpiration continuelle. Cette évacuation s'oppose en

en effet, d'une manière efficace, à la pléthore des humeurs séreuses, qui est l'accident le plus à craindre dans les Colonies; les bains froids répétés fréquemment, et l'exercice du cheval, conviennent infiniment pour entretenir cette excrétion, lorsqu'on ne peut pas, par état, s'occuper à des travaux pénibles. La garnison de Sainte-Lucie a fourni, pendant quelques années, sous l'administration du général Laborie, une preuve bien convaincante de l'utilité d'une transpiration continuelle; elle étoit soumise à beaucoup plus de corvées que celle de la Martinique, et on observa qu'il y avoit constamment, par proportion, un tiers de malades de moins dans les hôpitaux de cette Colonie, que dans ceux de cette dernière, qui passe cependant pour la Colonie la plus saine des isles du vent.

La suppression subite de la transpiration, occasionne souvent aux isles, ainsi qu'en Europe, des fluxions catarrhales sur diverses parties, mais qui ne sont presque jamais inflammatoires; la saignée est rarement utile; mais les boissons tiédies conviennent infiniment et suffisent presque toujours.

Des douleurs rhumatismales sont aussi quelquefois la suite d'une pareille suppression, ou, comme on dit, d'un coup d'air; j'en ai vu aux isles des exemples terribles; les malades sembloient être menacés à chaque instant du tétanos, et ils jettoient les hauts cris. Je n'ai point observé chez eux de grands effets de la méthode ordinaire de traiter ces douleurs, qui consiste dans l'usage des sudorifiques; j'ai vu au contraire les malades ne pouvoir souffrir que leurs bras et leurs jambes fussent couverts chaudement, et se sentir soulagés lorsqu'ils les exposoient hors du lit à un courant d'air frais; je les ai vus suer considérablement sans que leurs douleurs fussent diminuées, et soulagés au contraire par des fomentations huileuses qui empêchoient la transpiration; j'ai vu toutes leurs parties tendineuses,

dures, tendues, et offrant au tact la résistance des parties osseuses, sans que tous les cataplasmes possibles pussent les ramollir; enfin, les saignées m'ont paru ne soulager le malade que pour le moment, et rendre son affection chronique et très-rebelle; les bains, sur-tout les tièdes, m'ont aussi paru nuisibles ou au moins inutiles.

Ces observations m'ont fait penser que les douleurs rhumatismales, loin de dépendre d'un dépôt qui s'est fait dans les articulations, de l'humeur supprimée, étoient occasionnées plutôt par le spasme des parties tendineuses et aponévrotiques. En effet, les personnes œdématiées dont toutes les parties sont imbibées d'humeurs, ne souffrent pas de pareilles douleurs: aussi Hipp. *lib. de locis in homine*, comparant les leucophegmaties avec les rhumatismes, observe-t-il que dans ces derniers il y a *obsidio in nervo*. On conçoit en effet que dans un état violent d'orgasme et de chaleur, tel que celui où se trouvent les parties tendineuses à l'occasion d'un violent exercice, la cessation brusque du mouvement, et l'impression subite d'un air frais, doivent occasionner sur ces parties une sensation très-fâcheuse. Ce qui prouve que cette impression occasionne leur tension ou spasme, et que la douleur rhumatismale n'est pas occasionnée par un dépôt humoral, c'est que ces parties paroissent, au simple tact, fort tendues, et qu'on a vu très-souvent un linge saupoudré de farine, et qui avoit été exposé à la vapeur du camphre, diminuer sur-le-champ les rhumatismes les plus cruels; j'ai vu un simple fer chaud tenu pendant quelque temps auprès de la partie souffrante, guérir ces mêmes douleurs, comme par enchantement, sans qu'il s'évacuât aucune matière. Deux soldats furent attaqués, à la suite d'un coup d'air, de douleurs très-vives aux épaules et aux parties latérales de la poitrine; ils eurent l'heureuse imprudence d'aller se jetter dans de l'eau froide, ils

éprouvèrent, au sortir de l'eau, une douce chaleur par tout le corps, et leurs douleurs furent dès ce moment entièrement dissipées. Ne pourroit-on pas, d'après cela, comparer dans quelques circonstances, l'effet d'un air frais à celui du feu même appliqué sur une partie dont on diminue presque subitement la douleur, en l'exposant de nouveau à une chaleur très-forte ou bien à un froid glacial ? Cette théorie est bien différente de la théorie ordinaire, mais elle est appuyée sur beaucoup de faits qui prouvent, d'une manière incontestable, que les douleurs rhumatismales dépendent souvent d'une irritation particulière du système nerveux, plutôt que d'un dépôt humoral fixé sur les articulations.

Du tétanos.

J'ai trouvé cette maladie, qu'il faut distinguer du tétanos produit par des vers ou autres causes intérieures, infiniment moins commune dans les isles que je ne m'y attendois, d'après les relations nombreuses que j'en avois lues; j'ai vu les plaies, les fractures et les ulcères les plus graves, se guérir chez des personnes de toute espèce de constitution, sans que cet accident se soit déclaré. Je n'ai jamais eu occasion d'observer cette maladie dans les hôpitaux militaires, et je ne l'ai vue que deux fois, chez un habitant; elle fut occasionnée, dans les deux sujets, par la suppression subite de la transpiration, qui en est en effet la cause la plus ordinaire. Une négresse sortoit d'un bamboulu (bal des nègres), elle avoit une petite rivière à passer pour se retirer chez son maître, et elle la traversa à pieds, toute en sueur; à peine arrivée chez elle, elle commença à grincer des dents; ses yeux devinrent fixes, et bientôt des mouvemens convulsifs se répandirent par tout le corps, sur-tout dans les muscles du dos, dont la contraction faisoit courber l'épine en un

demi-cercle. Un autre petit nègre, cuisinier appartenant au même propriétaire que la négresse, éprouva les mêmes accidens, étant allé se baigner sortant tout en sueur de sa cuisine. Je les fis mettre l'un et l'autre dans un coin de la cuisine, près du foyer qui étoit très-ardent, et je les fis couvrir avec des couvertures de laine; ils suèrent abondamment, et ils furent parfaitement rétablis au bout de quelques heures. Les parties ligamenteuses et aponévrotiques avoient été sûrement affectées chez ces deux nègres, par l'impression vive et subite de l'eau froide; car on ne conçoit pas qu'un simple dépôt de l'humeur de la transpiration, eût pu occasionner de pareils accidens. L'effet de cette impression fut détruit sur-le-champ par la chaleur forte et pénétrante à laquelle on exposa tout de suite les malades, et il est très-vraisemblable qu'ils n'auroient pas été moins bien guéris quand ils n'auroient pas eu les sueurs considérables qui se déclarèrent.

M. Garcin, chirurgien du roi à Sainte-Lucie, bien recommandable par sa douceur et ses talens, m'a dit avoir guéri, à l'hôpital militaire à Sainte-Lucie, en 1785, avec de fortes doses d'opium, un tétanos qui dura trente jours, et qui étoit survenu à la suite d'une plaie faite par un clou que le malade s'étoit enfoncé dans la plante du pied. Cette piqûre est la cause la plus ordinaire du tenanos, aussi les nègres y sont-ils les plus sujets, parce qu'ils vont nuds pieds. M. Dhers, dont nous avons déjà parlé, a fait une dissertation détaillée sur cette maladie, dans laquelle il cite un grand nombre d'exemples de tétanos produits par de telles piqûres, et guéris par l'application de différens caustiques, sur la partie, sur-tout de l'aimant arsénical. Je crois qu'en général nous sommes trop timides pour l'emploi des différens cautères dont les anciens tiroient un très-grand parti, et qui pourroient encore soulager beaucoup de malades qu'on laisse sans secours, par

une pusillanimité bien condamnable. Les maréchaux, dans les isles, font plonger dans la mer les chevaux qui y prennent le tétanos, et ils les guérissent ordinairement ; nous guéririons de même sans doute cette maladie chez les hommes, si nous pouvions nous persuader que notre organisation physique est la même que celle des animaux, et que, dans nos affections très-graves, nous avons souvent besoin, ainsi que ces derniers, de grands et puissans remèdes.

Nous ne croyons pas pouvoir mieux faire que de renvoyer, pour un détail plus particulier du tétanos, à l'ouvrage bien intéressant que le Cercle des Philadelphes de Saint-Domingue, a publié sur cette affection, en 1787.

TROISIÈME MÉMOIRE.

De l'épuisement chez les créoles. Des animaux venimeux des isles. Avis aux colons sur leur santé et sur les plantes de leur pays qu'ils peuvent employer comme remèdes.

Ce que nous avons à dire de l'épuisement, concerne principalement les habitans créoles des pays chauds; nous ne nous occuperons que de l'épuisement causé par les plaisirs de l'amour, et nous passerons sous silence celui qui est occasionné par les veilles, par les travaux forcés, etc. etc.

Nous avons dit à l'article Mœurs des Créoles, que ce peuple joignoit à la mollesse et à la laxité de ses fibres, une sensibilité morale excessive ; ce genre de constitution, qui a été très-bien senti par M. Tissot, met, pour ainsi dire, le Créole sous l'empire des forces sensitives, et il obéit aveuglement à leur impulsion.

Pour sentir les effets d'une pareille constitution, il faut se représenter le corps humain comme composé de deux parties essentielles; l'une sensible, dont le caractère particulier est la mobilité, et l'autre physique, dont la nature propre est le repos, et qui ne se meut qu'à l'aide de la première.

Dans les tempéramens très-forts et très-vigoureux, l'état passif de la partie physique contient et fixe d'une manière efficace la volubilité de la partie sensible, et elle ne lui laisse d'action qu'autant

qu'elle en a besoin elle-même pour ses mouvemens ordinaires; mais, dans les constitutions délicates où les forces sensitives ont un très-grand ascendant sur les forces toniques, et où ces dernières sont hors d'état de contrebalancer leur impétuosité, elles agissent en despotes, si je puis m'exprimer ainsi, sur la machine, et toutes les actions, soit morales, soit physiques, tiennent de la légèreté et de l'instabilité. On pourroit comparer l'un de ces états de la machine, à un esprit pétulant que le frein de la raison ne peut contenir, et l'autre à un esprit sensé, posé, et toujours gouverné par la raison.

C'est cette constitution sensible et délicate qui fait que les créoles poussent à l'excès toutes les passions, et qu'ils n'ont de stabilité pour aucune, excepté pour celle de l'amour, dont chaque jouissance est, pour ainsi dire, une jouissance nouvelle. C'est l'empire de cette constitution qui leur fait suivre indistinctement et sans réflexion, toutes les routes du plaisir, et qui fait que l'attrait de la volupté est toujours pour eux un appât irrésistible; ils ne paroissent, en effet, occupés que des délices de l'amour; cette passion n'est pour eux qu'un délire, et ils la regardent comme faisant l'essence de la vie: aussi se livrent-ils aux excès les plus incroyables avec les femmes, sur-tout avec les négresses, dont l'extrême facilité et sur-tout la volupté, s'accordent avec l'impétuosité de leur tempérament. Les suites de ces excès se manifestent de bonne heure; ils tombent très-jeunes dans les maladies de langueur qu'on connoît sous le nom d'épuisement, et ils sont encore chétifs et à peine formés à l'âge de trente ans; dès l'âge de vingt, ils sont peu faits pour le mariage; cependant ils ont toujours beaucoup de penchant pour ce lien: mais on observe qu'en le contractant, ils n'ont d'autre motif que la jouissance instantanée d'une volupté qu'ils se représentent comme plus délicieuse, parce

que les mœurs l'ont rendue plus difficile, et qu'elle a à leurs yeux un grand mérite, celui de la nouveauté. Aussi le dégoût ne tarde-t-il pas à suivre le mariage, et les voit-on bientôt abandonner les femmes les plus aimables, pour revenir aux négresses, dont la volupté sert plus délicieusement la vivacité de leurs desirs.

La constitution vive et irritable des Créoles, et le penchant invincible qu'ils ont pour le plaisir, les portent non seulement à se livrer à des excès avec les femmes, mais encore à ce vice bien plus terrible et bien plus funeste, que M. Tissot a si bien combattu, sous le nom d'onanisme. Ce vice, qui est extrêmement commun chez les Créoles, est d'autant plus à craindre, que l'habitude une fois contractée jusqu'à un certain point, il est impossible de s'en corriger : les conseils, les remontrances, les résolutions mêmes du malade les plus décidées, sont inutiles; le despotisme de cette passion les élude toujours ou les rejette, et le malade déplorant cette tyrannie des sens qui soumet jusqu'à sa raison, s'y livre, même avec la certitude d'en devenir un jour la victime. C'est ainsi que l'homme se trouve le jouet et l'esclave de ses passions, lorsqu'il leur laisse prendre trop d'empire ; triste effet de la condition humaine ! Cet être si supérieur aux autres êtres, ce prétendu chef-d'œuvre du Créateur, l'homme se trouve mille fois plus esclave de ses passions, que n'est le cheval du frein qui le contient.

Il est une autre espèce d'épuisement analogue à celui qui est produit par l'onanisme, et qui en est quelquefois la suite, mais qui très-souvent tient à la constitution : celle des Créoles lui est principalement favorable, aussi l'observe-t-on très-souvent chez eux. C'est l'émission involontaire de la semence ; ce genre d'épuisement est aussi dangereux que le premier, mais il est moins condamnable, parce qu'il est le plus souvent, comme nous venons de

le dire, un effet de la constitution. Cette maladie est due à un excès de sensibilité, et à la foiblesse des forces toniques, et elle est déterminée par une attention fixe et long-temps soutenue du malade sur le physique de l'amour; elle est une affection vraiment nerveuse; elle ne diffère des maux ordinaires des nerfs, qu'en ce que l'impression des objets extérieurs se porte toujours sur les organes de la génération, et que, dans les autres affections nerveuses, elle se porte tantôt à la tête, tantôt au cœur, tantôt sur d'autres parties, où elle produit des effets relatifs aux fonctions de l'organe sur lequel elle s'est déposée.

Je ne me suis jamais trompé sur le diagnostic des maladies de langueur produites par les divers genres d'épuisement dont je viens de parler, en voyant des jeunes gens maigres, pâles, ayant une assez jolie figure, mais une physionomie terne et peu ouverte, malgré la volubilité de leurs yeux. Les signes suivans sont certains: les malades ont une peau ordinairement blanche, douce et fine; ils éprouvent des palpitations fréquentes dans le cœur, et un serrement presque continuel dans la région épigastrique; ils ont des mouvemens convulsifs dans différentes parties et quelquefois dans tout le corps; ces mouvemens sont fréquens, légers et semblables à des trémoussemens, et leur siége le plus ordinaire est l'épine du dos; les malades ont ordinairement une petite toux, et leur poitrine est affectée; leur pouls est petit, serré et comme convulsif, et on remarque de temps en temps des soubresauts dans leurs tendons; leur sommeil est toujours agité et troublé par les rêves: on observe encore chez eux un étonnement très-marqué à toutes les questions qu'on leur fait, et ils ont presque toujours un air hébété. Enfin, ils éprouvent de temps en temps des douleurs vives dans différentes parties du corps, mais elles sont vagues et ne se fixent nulle part. Tels sont

les symptômes qui peuvent caractériser les épuisemens dont nous parlons, lors qu'on ne peut pas en avoir la certitude par l'aveu du malade.

Les conseils et les remontrances sont les seuls moyens qu'on puisse opposer aux effets des deux premiers genres d'épuisemens, savoir de l'onanisme et de l'excès des femmes; ce n'est qu'en faisant cesser la cause qu'on arrêtera les effets : tous les autres secours sans celui-là, seront inutiles. Les bons consommés, le lait coupé avec le chocolat, les analeptiques les plus succulens, le quinquina et les fortifians, pourront être efficaces si le mal n'est pas très-avancé, et que le malade discontinue ses habitudes.

Le troisième genre d'épuisement, c'est-à-dire l'émission involontaire de la semence, soit qu'il tienne à la constitution, ou qu'il soit la suite des deux premiers, est toujours très-rebelle. Nous avons dit qu'il étoit toujours accompagné d'une sensibilité excessive et d'une délicatesse extrême de la constitution; on peut le regarder comme l'effet d'une espèce d'habitude que la sensibilité générale a prise de se concentrer sur les organes de la semence; c'est cette habitude qui est cause que toutes les passions et toutes les circonstances propres à réveiller la sensibilité physique, signalent toujours leurs effets par l'orgasme qu'elles excitent dans ces parties, sans affecter, pour ainsi dire, le reste de l'économie animale. Cet état est sans doute, de tous les vices du corps, celui dont le traitement doit être le plus délicat, et qui exige la combinaison la plus savante des remèdes, et la sagacité la plus réfléchie de la part du médecin.

Les indications qu'il y a à remplir sont, de fortifier la constitution et de diminuer la sensibilité; il faut que le médecin sache faire une combinaison de remèdes, telle qu'il puisse opérer en même temps ces deux effets, ce qui, comme on

sent, est très-difficile. Il faut aussi qu'il travaille à détruire l'habitude invétérée du principe vital qui semble retirer son action de toutes les parties du corps pour la concentrer sur les organes de la semence, et qu'il cherche à rappeller à toutes les parties les distributions naturelles de ce principe. Il doit savoir par conséquent manier à propos les tempérans, les excitans amers ou nervins, les toniques, et il faut convenir que cette combinaison exige des talens qui sont bien rares. Les remèdes tempérans et rafraîchissans administrés seuls, augmentent les accidens de la maladie, en affoiblissant encore davantage la constitution; tout le bien qu'ils opèrent se réduit à diminuer l'activité de la semence, à la rendre plus aqueuse et même inféconde, si l'on veut; mais ils n'attaquent pas le principe de la maladie, c'est-à-dire les accidens nerveux. Les toniques sont également dangereux d'abord, à cause de la grande sensibilité du malade, qui s'est beaucoup accrue par l'ancienneté de la maladie. Enfin, il faut être extrêmement réservé sur l'usage des remèdes nervins et stimulans, et ne les employer que dans le cas d'abattement et de violens symptômes nerveux, parce que leur effet n'est pas durable, et que la machine se plonge dans une atonie d'autant plus grande, qu'elle a été d'abord plus excitée par ces remèdes.

Il faut donc que le médecin fasse une combinaison des tempérans et des excitans, telle qu'il puisse imprimer au principe vital des affections contraires qui le détournent de son habitude; l'essentiel est qu'il modifie ces remèdes de manière qu'il puisse ranimer efficacement les fonctions particulières de chacun des organes de l'économie animale. Par ce moyen, il rappellera tout naturellement une distribution plus égale des forces du principe vital à chaque partie, et il diminuera sa tendance vers les organes de la semence; les topiques de la classe des spiritueux,

et même l'eau à la glace, pourront l'aider puissamment dans cet effet. Lorsque la sensibilité générale aura été un peu diminuée, ou du moins que le principe vital aura été rappelé à ses destinations naturelles, ce sera le temps d'administrer les toniques spécifiques, tels que le quinquina et les préparations martiales, afin de fortifier la nouvelle détermination qu'on aura donnée au principe vital, et d'augmenter, si c'est possible, l'énergie naturelle de la machine. Les bains froids et à la glace sont regardés, avec raison dans cette maladie, comme d'excellens toniques et comme bien propres, par l'impression vive et subite qu'ils occasionnent dans l'économie animale, à changer l'habitude contractée par le principe vital; il faut surtout que le malade détourne avec soin son attention et sa vue de tous les objets propres à irriter sa sensibilité, tels que les femmes, les spectacles, les tableaux lascifs et indécens, etc. etc.

On observe que, dans tous les cas d'épuisement, les fonctions particulières de chacun des organes excrétoires, sont celles qui souffrent le plus de dérangement général de l'économie animale. Le médecin doit regarder comme l'indication la plus importante qu'il a à remplir, la nécessité de rendre à ces fonctions leur liberté naturelle; il pourra y réussir par les moyens propres à augmenter la fluidité des humeurs, tels que les sucs des plantes lactescentes, savonneuses, et des plantes anti-scorbutiques d'une activité modérée. Ainsi il emploiera avec succès les sucs de chicorée, de pissenlit et de laitue, mêlés avec les sucs de cresson d'eau, de beccabunga; il aura le soin d'employer une dose double des premiers, afin que ce mélange ne soit pas dans le cas d'irriter la grande sensibilité du malade. On pourra ajouter à ces sucs un peu de terre foliée de tartre, ou bien de sel végétal. On insistera sur les sucs anti-scorbutiques, et les remèdes excitans lorsque l'état d'atonie dominera

dans la constitution ; et au contraire, sur les sucs lactescens, et les tempérans lorsque le malade ressentira plus d'échauffement et d'agitation qu'à l'ordinaire. Les bains frais, et l'exercice soit à cheval, soit à pied, seront très-propres à rétablir la transpiration.

Les malades éprouvent souvent dans l'affection dont nous parlons un symptôme qui leur en impose toujours, et qui leur donne beaucoup d'inquiétude ; ce sont les palpitations fréquentes du cœur ; ils sont toujours persuadés que cet accident est l'effet d'un vice organique du cœur, et sur-tout d'un polype. Le médecin ne s'y méprendra jamais, tant que ce symptôme ne sera que périodique, et qu'il ne se présentera que par accès. Un anévrisme dans cette partie, ou toute autre lésion essentielle, rendroient cet accident continu, et ne lui permettroient aucune interruption. Quant aux polypes, leur existence dans l'homme vivant est encore un problême, et il n'y a aucun signe qui puisse en constater la formation. On remédiera aux palpitations du cœur et à celles de l'artère cœliaque, par l'usage d'une infusion théiforme de mélisse, de fleurs de caillelait ou de fleurs d'orange, à laquelle on ajoutera du syrop de Kermès, et quelques gouttes de liqueur anodine minérale d'Hoffmann.

L'agitation du sommeil dont se plaignent constamment les malades, pourra être modérée par des calmans d'une activité modérée, tels que les infusions de safran et de fleurs de coquelicot, et quelques verres d'une émulsion préparée avec les semences froides et celles de pavot blanc. Enfin, quand le temps sera venu d'administrer les vrais toniques, on donnera la préférence au quinquina, à la cascarille, et aux préparations martiales, ainsi qu'aux eaux ferrugineuses. Le régime que le malade observera pendant tout son traitement, consistera principalement dans l'usage des analeptiques ;

mais du reste, il prendra tous les alimens qu'il aura éprouvé lui être faciles à digérer.

Nous ne saurions finir cet article, sans répéter que la combinaison des divers remèdes propres à détruire la maladie dont nous parlons, est extrêmement difficile, et sans prévenir que ce n'est qu'après un temps très-long qu'on peut observer quelque effet de la méthode de traitement qu'on aura jugée favorable. Nous observerons aussi, au sujet de l'administration des remèdes, qu'il faut avoir, en les ordonnant, une grande attention au degré de vitalité de l'estomac. C'est ce différent degré de vitalité dans les différentes personnes et dans les différens états où se trouve la constitution, qui doit déterminer le choix et la dose des remèdes, bien plutôt que la vertu particulière qu'on leur a assignée dans les matières médicales. On observe, en effet, que leur action est toujours subordonnée au degré d'activité qui se trouve dans cet organe. C'est ainsi que le même remède pris dans un temps, a plus d'effet que pris dans un autre; qu'un narcotique agit toujours mieux le soir que le matin; et qu'enfin dans une maladie, on ressent très-vivement les effets d'une substance dont l'action est à peine sensible dans une autre.

Des animaux venimeux des isles. De leur piqûre.

La Martinique et Sainte-Lucie sont, de toutes les isles du vent, les seules où l'on trouve des animaux venimeux : les plus dangereux sont le serpent et le scorpion. La tarentule et la bête à mille pieds occasionnent bien quelquefois des accidens fâcheux; mais jamais leurs effets ne sont très-graves. Il n'en est pas de même de la piqûre du serpent et de celle du scorpion : elles sont ordinairement de la plus grande conséquence; et si on n'y porte remède, le malade meurt quelquefois. Il faut avouer cependant

que cette terminaison est très-rare, et qu'il faut une réunion de circonstances bien malheureuses pour qu'elle ait lieu : tous les rapports qu'on a faits à ce sujet ont été très-exagérés. Le fait est que la piqûre de ces animaux a ordinairement des suites très-graves ; mais il est infiniment rare qu'elle occasionne la mort, même en n'y faisant aucun remède : elle est plus souvent mortelle pour les animaux que pour les hommes.

Il est étonnant que l'effroi que dut inspirer, dans les premiers temps, la grande quantité de ces animaux, n'ait pas balancé la passion de l'avidité qui défricha les Colonies. Il faut que l'attrait de la fortune soit un ressort bien puissant, puisqu'il n'a pu être balancé par le danger de trouver la mort à chaque instant, dans son lit, dans sa chambre, à la promenade, en s'habillant. Aujourd'hui l'habitude a familiarisé les colons avec ces animaux ; et ils ne sont plus pour eux des voisins effrayans, malgré les exemples terribles qu'ils voient tous les jours de leurs effets.

On trouve à la Martinique et à Sainte-Lucie trois espèces de serpens, dont l'un est nommé *couleuvre* ou *coureuse*, un autre, *tête de chien*, et le troisième n'est connu que sous le nom de *serpent*. La piqûre des deux premières espèces n'étant pas dangereuse, nous n'en parlerons pas, nous nous occuperons seulement de la troisième espèce qui est une véritable vipère ; elle en a la tête plate et triangulaire, et elle possède, comme cette dernière, un rebord très-relevé autour de la tête qui se trouve ainsi un peu concave. Cette forme de la tête distingue ce serpent des couleuvres et des têtes de chien qui ont une tête arrondie et allongée. On en voit de grises, de noirâtres et de jaunes, et quelques-unes ont leurs écailles nuancées par une infinité de couleurs qui frappent agréablement la vue ; mais elles sont toutes également dangereuses, et elles ne diffèrent les unes

des autres que par leur couleur. La description des vipères étant connue en Europe, nous ne nous arrêterons pas à décrire celles des Antilles qui ne diffèrent de celles d'Europe, que par leur grosseur monstrueuse. On en voit qui ont jusqu'à dix ou douze pouces de circonférence, et neuf ou dix pieds de long. Les plus communes ont quatre ou cinq pieds de long, et cinq ou six pouces de circonférence.

Les serpens sont principalement à craindre, lorsqu'il sont en amour, ou qu'ils ont faim, sur-tout si on les irrite. Les femelles sont principalement redoutables, lorsqu'elles sont pleines; elles portent des œufs aussi gros que ceux d'un pigeon recouverts d'une membrane assez ferme; elles les font éclorre intérieurement dans une matrice qui a la forme d'un petit sac long et mince; elles poussent des sifflemens affreux lorsqu'elles mettent bas, et leurs petits ont, en naissant, environ un pied de long. Ce reptile porte une trentaine d'œufs, et chaque œuf fournit trois petits. On doit juger, d'après cela, de la multiplication prodigieuse qui auroit lieu de ces animaux, si, par un bienfait admirable de la Providence, la mère n'en dévoroit elle-même la plus grande partie, après les avoir faits.

Les serpens se nourrissent de rats, de grenouilles de bois, d'anolys ou de petits lézards et d'agoutis; ils avalent ces animaux tout entiers, et les digèrent ensuite à leur aise. On ne croiroit pas, sans l'avoir vu, qu'un de ces animaux n'ayant pas deux pouces de diamètre, avala tout entier des agoutis qui ont la forme et la grosseur des lapins ordinaires de France: j'en ai été témoin plusieurs fois avec bien de l'étonnement. La couresse ou couleuvre, se bat avec le serpent; et, à grosseur égale, la première a toujours le dessus. J'ai eu le plaisir de les voir une fois aux prises: la couleuvre me parut insensible à toutes les piqûres du serpent; et, après de longs

efforts

efforts et de grandes contorsions de part et d'autre, elle finit par avaler ce dernier tout entier.

Les serpens font leur piqure avec deux crocs recourbés, d'environ un pouce de long, gros à leur racine comme une petite plume de canard, et se terminant par une pointe aiguë; ils sont situés aux parties latérales du palais, derrière les gencives, un de chaque côté. On voit dans l'intérieur de ces crocs, un tuyau qui s'ouvre dans leur partie convexe près de leur pointe : c'est par ce tuyau que les serpens lancent leur venin. Les crocs dont nous parlons, tombent à différentes époques de la vie, et ils sont aussitôt remplacés par d'autres que la nature fait croître à leur côté, et qui sont déjà tout formés lorsque les premiers tombent; ces crocs sont attachés par des ligamens assez forts à une aponévrôse très-ferme, qui appartient à un muscle très-nerveux situé dans le palais. Cette aponévrôse renferme une glande conglomérée dont une partie est enchâssée dans une cavité qu'on voit à la racine du croc. Cette glande, destinée à la secrétion du venin, le dépose dans plusieurs petites vésicules qui sont situées auprès d'elle, et d'où l'on voit partir un vaisseau excrétoire commun qui porte le venin dans le tuyau du croc dont nous avons déjà parlé. La secrétion de ce venin doit être très-prompte, car le serpent fait quelquefois, pour ainsi dire, en un clin-d'œil, vingt piqures sur le même animal, toutes aussi dangereuses l'une que l'autre.

Cette liqueur vénimeuse ressemble, par sa couleur et sa consistance, à de l'huile d'amandes douces : elle a une odeur forte et virulente qui frappe désagréablement l'odorat. C'est cette odeur qui fait reconnoître à presque tous les Nègres le voisinage d'un serpent, avant de l'avoir vu. Mes expériences ne m'ont fait reconnoître dans cette liqueur ni acide ni alkali : elle doit être sans doute

la partie la plus active de quelque humeur très-âcre par sa nature, telle que la bile ou l'atrabile chez l'homme, et qui se trouve fortement exaltée et développée dans le serpent. On sait que la salive de certains animaux, qui est une humeur très-bénigne par sa nature, peut, dans un accès très-violent de colère, ou dans d'autres circonstances, devenir très-corrosive; on en a une infinité d'exemples. Que sera-ce d'une liqueur qui, par son caractère, est déjà très-âcre? et quels effets ne produira-t-elle pas, lorsque des circonstances favorables auront développé toute son acrimonie? Cette conjecture est fondée sur ce que l'exaltation de la liqueur vénimeuse du serpent est nécessaire pour qu'elle soit dangereuse. En effet, dans ses momens de tranquillité, la piquure de ce reptile n'est suivie d'aucun accident fâcheux, et ses effets ne sont terribles que lorsqu'il est fortement pressé par la faim, ou qu'on l'a mis, en le tracassant, dans de violens accès de colère.

Il y a deux espèces de scorpions à Sainte-Lucie, un noir et fort gros, et un autre beaucoup plus petit et grisâtre: les piquures de ce dernier sont sans danger, mais celles de l'autre sont quelquefois assez funestes pour donner la mort en très-peu de temps. Sainte-Lucie est la seule colonie où cette dernière existe. Par quelle fatalité a-t-il pu se faire que cette isle ait été la seule où cet insecte se soit produit et multiplié? Comment peut-il arriver que, sous le même climat, et à une simple distance de sept lieues, un insecte qui est extrêmement vigoureux à Sainte-Lucie, périsse en peu de temps dans une isle voisine? C'est un de ces secrets qui sans doute resteront cachés long-temps. Le scorpion noir ressemble, comme on sait, à une petite écrevisse. Lorsqu'il est parvenu à toute sa grosseur, il est gros à Sainte-Lucie comme le doigt annulaire, et

Il a environ quatre pouces de long : son venin est fourni par six petites glandes qu'on voit très-distinctement sur la queue, et d'où part un vaisseau excrétoire qui dépose la liqueur dans le dard très-pointu qui termine la queue de l'insecte. C'est au moyen de ce dard qu'il fait ses piqûres, qui sont ordinairement très-dangereuses, mais qui quelquefois ne produisent aucune espèce d'accident. J'en ai été témoin plusieurs fois; et on doit regarder comme très-exagérées toutes les relations qu'ont données les voyageurs à ce sujet. Cette observation prouve qu'il faut que le scorpion, ainsi que le serpent, soit irrité pour donner à son venin la virulence qu'on lui a observée. Je n'ai pas vu le scorpion, comme l'ont écrit beaucoup d'auteurs, se piquer lui-même, étant mis au centre d'un cercle de feu, et se donner la mort. Cet effet ne pourroit pas d'ailleurs avoir lieu, parce que le dard de cet insecte est hors d'état de percer l'écaille dont il est recouvert. Je n'ai pas observé non plus le combat que lui livre, dit-on, l'araignée, lorsqu'ils se rencontrent. J'ai mis sous un récipient un très-gros scorpion, un ravet, qui est une espèce de hanneton, et une grosse araignée, qui étoit une espèce de tarentule. Le ravet fut dévoré le troisième jour par l'araignée : mais le scorpion et elle se respectèrent toujours, et ils moururent à la fin l'un et l'autre d'inanition, le scorpion en treize jours, et la tarentule en dix-huit.

J'ai fait avaler quelques gouttes du venin du serpent à un petit chien, qui n'en fut nullement incommodé. J'allois continuer mes essais sur la manière d'agir de ce venin et de celui du scorpion, lorsque le Traité des venins de M. Fontana, me parvint. J'avoue qu'en lisant ce livre, j'ai été dégoûté de l'envie de faire des expériences, et que la sagacité merveilleuse de son auteur m'en a ôté tout le courage. J'espère qu'on ne me saura pas

mauvais gré de renvoyer à son ouvrage ceux qui voudront avoir à ce sujet des connoissances profondes.

Les suites funestes de la piquure du serpent et du scorpion, sont très-dignes de fixer l'attention du médecin : aussi, en arrivant aux isles, n'ai-je pas négligé de m'occuper des moyens de les prévenir, et je crois que mes recherches ont eu quelque succès. L'empirisme et la rareté d'exemples de la mort occasionnée par ces animaux, ont fait accréditer un foule de remèdes qui passent tous aux isles pour des spécifiques. Les uns ont adopté l'alkali volatil, les autres le jus de citron ; ceux-ci l'huile d'amandes douces, et ceux-là une décoction d'une espèce de *convolvulus*, appelée, par rapport à ses effets, liane à serpent, etc. etc. La méthode des caustiques commence enfin à prendre faveur, et elle paroît jeter des racines qui vraisemblablement la mettront à l'abri des révolutions qu'éprouvent en peu de temps les remèdes dont la célébrité n'est due qu'à l'imagination, ou à quelques observations isolées. Les avantages de cette méthode m'ayant paru certains, j'ai cru devoir entrer à ce sujet dans quelque détail, afin de faire connoître les fondemens sur lesquels elle est établie, aux habitans des isles, trop susceptibles d'inconstance en fait des meilleures choses.

Cette méthode a été connue des anciens médecins. Les plus célèbres d'entre eux, tels que Dioscoride, Hippocrate, Paul d'Egine, Aëtius, Dekker, Salius Palmarius, Fabrice de Hilden, etc., l'ont employée avec un succès constant. Les successeurs de ces grands hommes, entraînés par l'esprit de système qui a enfanté tant d'erreurs dans les derniers siècles, l'ont abandonnée pendant quelque temps pour lui substituer des remèdes relatifs à l'opinion qu'ils s'étoient faite sur la manière d'agir des venins ; mais l'effet de ces remèdes

n'étant pas appuyé sur l'observation, ils ont tous été oubliés en peu de temps. Enfin, dans ces derniers temps, la voix de l'expérience s'est de nouveau fait entendre, et elle n'a pas tardé à ramener les médecins au véritable traitement qui convient aux venins. C'est elle qui a fourni à M. Sabatier, la matière d'un mémoire sur le traitement de la rage, qui a mérité le suffrage de plusieurs sociétés littéraires, et celui de tous les savans; c'est elle qui a dicté à M. Leroux un ouvrage qui a confirmé celui de M. Sabatier, et qui a été couronné par la société de médecine; c'est enfin d'après ces mémoires, et d'après une expérience mûrement réfléchie, que la société de médecine a décidé que la méthode des caustiques étoit la plus certaine pour la guérison des morsures vénimeuses.

Les expériences qui ont fait reconnoître en Europe l'efficacité de ce moyen, ont été faites à la vérité sur des animaux enragés; mais on convient généralement que le venin de la rage agit sur le corps humain de la même manière que les autres venins, et que par conséquent le remède qui convient dans un cas, doit convenir dans tous les autres. Cette vérité a été démontrée au sujet des serpens et des scorpions des colonies, dans un excellent mémoire que M. Dhers, chirurgien de Sainte-Lucie, a donné au gouvernement de cette isle, et dans lequel il rapporte une infinité d'observations opérées par les caustiques, même chez des personnes qui avoient déjà éprouvé les accidens les plus fâcheux.

La méthode dont nous parlons consiste à faire de grandes et de profondes scarifications sur la partie piquée, en évitant toutefois les gros vaisseaux et les tendons. La plaie étant ainsi agrandie, on applique un fer rouge, ou un charbon ardent, ou de la pierre à cautère, ou enfin toute autre espèce de caustique, dans toute l'étendue de la

plaie, et on a grand soin que l'effet de ce topique puisse se porter dans tous les endroits où le venin peut s'être déposé : on panse ensuite l'ulcère qui succède à la chûte de l'escarre, comme une plaie simple.

De tous les caustiques, celui qui m'a paru le plus efficace, est la poudre à canon, dont on fait brûler deux ou trois fortes pincées sur la partie piquée. Outre que je lui ai toujours vu opérer les plus heureux effets, ce caustique m'a paru mériter la préférence sur les autres, en ce qu'il n'exige pas de profondes scarifications, qui souvent répugnent à la sensibilité, et que tout le monde n'est pas propre à faire. Il semble que la poudre, par la réaction qu'elle exerce, en éclatant, sur la partie piquée, presse le venin, et le fasse sortir de l'endroit où il s'est déposé. Cependant il ne faut pas se dissimuler que ce moyen est toujours plus certain, lorsqu'on le fait précéder par de grandes scarifications. Dans les hôpitaux militaires à Sainte-Lucie, on n'emploie pas aujourd'hui d'autre moyen pour le traitement des soldats et des Nègres qui y sont apportés, après avoir été piqués du serpent et du scorpion, et on n'a pas encore eu lieu de se repentir de l'avoir adopté exclusivement. Le général Laborie, gouverneur, pénétré de l'efficacité de ce moyen, d'après les effets nombreux dont il avoit été témoin, m'engagea à faire insérer ce procédé dans les papiers publics des isles. Une infinité d'habitans l'ont depuis adopté, et je m'en vais rapporter quelques-unes des observations qui m'ont été envoyées à ce sujet.

Un Nègre de M. Guignon, capitaine des milices, avoit été piqué par un serpent au bas de la jambe : on fit une scarification très-superficielle sur la peau, on y brûla trois pincées de poudre, et le Nègre revint le lendemain à son travail.

M. Alexander, habitant à la rivière dorée, eut un Nègre piqué à la cuisse par un très-gros serpent, qui avoit fait dans cette partie quatre ouvertures considérables et profondes. M. Alexander se contenta de faire dilater légèrement, sans scarifier, chaque blessure; il y fit ensuite brûler de la poudre, et son Nègre n'a pas été seulement malade.

M. de Mars, commandant du quartier de la soufrière, s'est servi du même remède, sans faire de scarifications, sur une négresse enceinte et très-avancée qui avoit été piquée sur le pied, et qui fut guérie sans avoir été incommodée. Cet officier a observé si souvent l'efficacité de ce remède, qu'il m'a dit plusieurs fois que, pour la moindre chose, il se laisseroit piquer sans crainte par le plus gros serpent.

Il convient d'avoir recours à ce moyen pendant toute la durée des accidens, quelle que soit l'ancienneté de la piquure. On a plusieurs observations qui constatent ses bons effets, quoiqu'il n'ait été employé que plusieurs jours après la piquure. Cela semble prouver que le mal n'est que local, et qu'il n'affecte que sympathiquement l'économie animale.

Un mouton fut apporté mourant au gouvernement de Sainte-Lucie, en présence de beaucoup de personnes : il avoit été piqué par un serpent depuis plusieurs jours, à la partie interne de la cuisse, et tout près du ventre; toutes les chairs des environs de la plaie étoient gangrenées. On scarifia et on brûla beaucoup de poudre dans les blessures faites par les crocs du serpent. Cette opération fut si efficace, que deux heures après ce mouton, qui avoit été apporté sans mouvement, se leva sur ses jambes de devant, et mangea quelques bananes. Il vécut ainsi huit jours : les ravages de la gangrène avoient été si considérables,

que la jambe et la cuisse se dépouillèrent entièrement de leurs chairs, et que l'abdomen en ayant été lui-même attaqué, il mourut non du venin, mais de la gangrène. On peut penser avec fondement que si un semblable malheur étoit arrivé à un homme, l'art des chirurgiens s'opposant aux progrès de la gangrène, seroit parvenu à le sauver.

Un cheval malade depuis quatre jours, étoit déjà tout enflé, et il paroissoit n'avoir plus que quelques momens à vivre, lorsqu'on apperçut quelques blessures à une de ses jambes. On les reconnut bientôt pour des plaies qui avoient été faites par un serpent; on y fit aussitôt des scarifications profondes, et on y brûla beaucoup de poudre. Le lendemain le cheval fut sur pied, il mangea et ne fut plus malade.

Enfin M. Bexon, ingénieur en chef, a été témoin, et a éprouvé chez lui-même, que des mulets presque mourans, à la suite de piquures anciennes de serpens, avoient été rappelés à la vie par le moyen dont nous parlons.

Nous pourrions rapporter plusieurs centaines d'observations pareilles; mais nous croyons que celles qu'on vient de voir suffiront pour décider la confiance du public.

Nous venons de voir les maux auxquels on est sujet dans les pays chauds, c'est-à-dire ceux qui leur paroissent spécialement affectés. On voit que leur nombre n'est pas plus considérable que celui des maladies qu'on éprouve en Europe, et que la terreur qu'on a généralement pour le séjour des isles, n'est rien moins que fondée. Nous allons finir cet ouvrage par quelques avis sur leur santé, aux habitans de ces climats, et par un court exposé des plantes des isles, qui m'ont paru pouvoir être employées avec succès dans leurs maladies.

Avis sur leur santé, aux habitans des pays chauds.

Les habitans qui seront jaloux de conserver leur santé, éviteront avec soin toute sorte d'excès, soit dans les femmes, le vin et les liqueurs, soit dans les travaux auxquels ils s'adonneront. Rien ne sauroit leur être plus nuisible, dans un pays où l'homme se trouve déjà extrêmement énervé par le climat. Il ne faut pas cependant qu'ils s'interdisent tout-à-fait ces sortes de jouissances, sur-tout celle du vin et des liqueurs spiritueuses, dont un usage modéré peut leur convenir infiniment, pour s'opposer au relâchement opéré par le climat : mais il ne faut pas qu'ils exécutent cet avis comme ils le font, avec une exactitude qu'ils poussent jusqu'à l'excès.

La gaîté étant l'ame de la santé dans les colonies, j'engage beaucoup leurs habitans à conserver l'usage où ils sont de se réunir souvent dans des repas, et d'y goûter cette joie pure et vive qu'on ne rencontre nulle autre part : je les invite seulement à ne plus se défier à boire les uns les autres, et à ne plus faire, dans leurs repas, ce qu'ils appellent des *toasts;* de tels défis sont toujours funestes à la santé, et l'honneur qui en résulte pour le vainqueur ne doit pas être mis en parallèle avec cette dernière. Du reste, je ne saurois trop répéter l'invitation que je leur fais, de se rassembler souvent : c'est dans les plaisirs de cette réunion que leurs cœurs trouveront plus de facilité à s'épancher les uns vers les autres, et à se donner ces témoignages d'affection qui font les délices de l'amitié et de la société; c'est là qu'ils se procureront ces momens de gaîté propres à les délasser de leurs travaux, et à leur faire oublier leurs maux et le soin de leurs affaires domestiques; c'est-là que les uns perdent de vue, du moins pour un moment, leurs projets d'une ambition vaine, capables de ruiner leur santé, tandis que les autres

y puiseront un remède efficace contre l'ennui le plus cruel et le plus dangereux tyran de l'homme, sur-tout aux isles; c'est-là enfin que les passions les plus violentes laisseront, du moins pendant quelque temps, un calme précieux à ceux qui en sont la victime.

Les habitans des pays chauds auront le soin de se procurer, autant qu'il leur sera possible, des alimens bons et nourrissans, sur-tout de ceux qui sont envoyés d'Europe, parce que l'expérience a appris qu'ils étoient plus propres à la nourriture des blancs que ceux des isles. Leurs mets pourroient être apprêtés avec de fortes épiceries; mais ils éviteront l'abus qu'ils font de ces substances. J'engage sur-tout les créoles à renoncer à tous ces catalous, et à tous ces ragoûts favoris, où le piment et les épiceries les plus fortes dominant à l'excès, leur donnent un appétit factice qui les porte à manger à toute heure du jour. Ces ragoûts ne font que ruiner leur estomac, blaser leur goût, et leur inspirer de l'aversion pour les bons alimens, dans lesquels ils n'y trouvent plus de saveur. Les femmes, sur-tout, doivent éviter ces mêts, dont l'usage outré semble diminuer de leurs agrémens. Du reste, les colons tâcheront de se persuader que ce n'est pas un régime médical qui conserve la santé le plus efficacement, et que rien n'est si ridicule que les questions journalières qu'on fait aux médecins pour savoir si tel ou tel aliment est bon. A moins qu'on ne soit indisposé, tous les alimens usités sont salubres, lorsqu'on en prend modérément, et qu'ils font plaisir. L'essentiel, pour se bien porter, est d'observer un genre de vie régulier, de ne faire aucun excès, et de se priver des alimens que chacun a reconnus lui être nuisibles.

On a déjà vu dans cet ouvrage les bons effets de l'exercice : je puis assurer les colons que des travaux modérés sont le moyen le plus sûr; et, je ne crains pas de le dire, un moyen efficace de conserver

la santé dans leurs pays. Rien n'est plus propre à s'opposer aux influences de leur climat ; mais je les engage à résister avec la plus grande fermeté, à l'attrait séduisant d'une soirée ou d'une nuit fraîche après un jour très-chaud. La répercussion de la transpiration pourroit leur être très-funeste.

J'invite les colons à ne faire usage des remèdes tirés de la pharmacie que lorsqu'ils en auront besoin. Tous les remèdes de précaution qu'ils sont dans l'usage de prendre, loin de prévenir leurs maladies, ne font que les y disposer, en affectant plus ou moins leur tempérament. Autant les remèdes sont utiles lorsqu'on est malade, autant ils sont nuisibles lorsqu'on en use sans nécessité. Je dois excepter cependant de cette proscription un remède dont les effets préservatifs ont été constatés par des observations si multipliées, qu'il y auroit de l'injustice à lui refuser le premier rang parmi les moyens propres à conserver la santé des habitans de la zône torride. Ce remède est le quinquina, dont nous avons déjà beaucoup parlé, à l'article des maladies des pays chauds.

Les journaux des chirurgiens de la marine angloise sont remplis d'observations de marins, qui ne se sont garantis des maladies qui ravageoient les pays où ils abordoient, qu'en faisant usage de cette substance. C'est aussi d'après ces journaux, que les lords de l'amirauté ont cru devoir ordonner à tous les capitaines des vaisseaux expédiés pour le Bengale et autres établissemens anglois des pays chauds, de se pourvoir d'une grande quantité de quinquina, et d'en faire faire usage à leurs équipages aussitôt après leur arrivée. Je ne finirois pas, si je voulois rapporter tous les faits qui prouvent l'utilité qu'on peut retirer d'un usage habituel de cette substance sous la zône torride : plusieurs de ces faits ont été recueillis par différens auteurs, sur-tout par le célèbre Lind. Je me contenterai d'en citer un qui nous

a été conservé par M. Boon, ancien chirurgien-major des troupes angloises au Sénégal. Ayant lu les relations données par le docteur Lind, sur les effets du quinquina dans les pays chauds, ce chirurgien voulut en faire usage au Sénégal, et il en fit prendre au gouverneur et à plusieurs autres officiers de la garnison, dans un temps où cet établissement étoit ravagé par des fièvres bilieuses et des flux qui faisoient périr beaucoup de monde. Tous ceux qui en firent usage furent exempts de ces maladies, et jouirent toujours d'une très-bonne santé. La bonté de ce préservatif fut si bien démontrée en peu de temps par l'expérience, que tout le monde voulut en prendre, au point que la provision de cette substance ayant été bientôt épuisée, on acheta à un prix extraordinaire toute celle qui se trouva sur les vaisseaux qui relâchèrent dans ce temps-là au Sénégal.

La teinture du quinquina, faite avec de l'eau-de-vie et du vin blanc, sera aussi efficace et moins désagréable que si on avaloit la substance même; on pourroit en boire tous les jours, sur-tout le matin, un petit verre en guise de rhum. Cette teinture conviendra sur-tout aux personnes qui habitent des endroits bas et marécageux, et qui sont sujettes à avoir des fièvres intermittentes.

La forme que les colons ont adoptée pour la construction de leurs maisons m'a paru nuisible à leur santé. Elles sont presque toutes entourées d'un large appentis qu'on appelle galerie, qui empêche le soleil, et pour ainsi dire la lumière d'arriver jusque dans les appartemens : aussi, en y entrant, est-on toujours saisi d'une fraîcheur humide qui ne peut qu'être dangereuse, sur-tout pour ceux qui suent. Il seroit donc à desirer qu'à l'avenir les colons adoptassent une forme de maison dont les appartemens fussent plus accessibles au soleil, et sur-tout au

vent d'est. Ceux qui habiteront des endroits marécageux feront ensorte de ne donner aucune ouverture à leurs maisons du côté des marais : il sera prudent aussi que dans les temps de brouillard, lorsque l'atmosphère sera chargée d'une fumée épaisse, comme cela arrive fort souvent dans le temps de l'hivernage ; il sera prudent, dis-je qu'ils allument du feu dans leurs appartemens. Cet agent aura le double effet de détruire, par une vertu spécifique, les miasmes répandus dans l'atmosphère, et de dissiper efficacement l'humidité.

Lorsque les colons feront des défrichemens, ils auront grand soin de ne pas s'exposer aux exhalaisons d'une terre ouverte pour la première fois : des observations multipliées, sans compter l'exemple de toutes les colonies, qui ont fait des pertes immenses dans les premiers temps de leurs défrichemens, attestent l'importance de cet avis. Il faudra donc qu'après avoir parcouru le terrein qu'ils veulent faire cultiver, ils tracent le travail à leurs nègres, plus capables qu'eux de résister aux exhalaisons d'une terre mal saine ; mais que du reste, ils s'en rapportent à eux, et qu'ils ne se rendent à l'endroit défriché que lorsqu'il aura été planté.

Les habitans de toutes les colonies sont dominés par un préjugé bien funeste à leur bonheur ; c'est celui de croire que les maladies qu'ils contractent aux isles ne peuvent être guéries qu'en Europe ; que l'air de cette partie du monde est le seul bon, et que les remèdes qu'on y prend sont les seuls salutaires. Ce préjugé est principalement funeste à ceux que leur position empêche de faire un voyage en Europe. Des observations nombreuses ont démontré depuis long-temps la fausseté de cette opinion : elles ont prouvé que les maladies qu'on contracte aux isles pouvoient y être guéries, du moins la plupart, avec autant de succès qu'en Europe.

On ne peut cependant pas disconvenir que le climat de cette dernière partie du monde, ne soit plus propre que celui des isles, à détruire certaines maladies des colons; mais leur nombre est infiniment plus petit qu'on ne croit.

Qu'on examine en effet la chose sans préjugé; que chaque colon se rende compte de tous ceux qu'il a vus partir pour l'Europe, avec des maladies graves, on verra que les uns n'ont pu résister à la traversée, que les autres ont traîné une vie languissante, et ont fini par succomber aux rigueurs de l'hiver; enfin, que la plus grande partie des autres est revenue dans le même état où ils étoient lorsqu'ils sont partis. Quelques-uns sans doute s'y sont rétablis, et il n'a fallu que quelques exemples pour porter à l'enthousiasme des esprits déjà prévenus. Mais pourra-t-on assurer qu'ils ne se seroient pas également guéris dans les Colonies s'ils s'y étoient livrés à l'exercice et à la gaîté, comme ils l'ont fait en Europe? Pourra-t-on démontrer que leur rétablissement est dû uniquement à l'air de l'Europe, et non aux remèdes qu'ils y ont pris avec une confiance que le préjugé les empêchoit d'avoir dans les Colonies? Enfin, combien n'a-t-on pas d'exemples de colons attaqués de maladies qui, suivant le préjugé, ne pouvoient être guéries qu'en Europe, et qui se sont très-bien rétablis dans les Colonies? Il n'est pas de médecin des hôpitaux dans les isles, qui n'ait eu occasion de faire les observations dont nous venons de parler, au sujet des particuliers qu'il a fait passer en France pour des motifs de santé, et sur-tout au sujet des soldats qu'il y a envoyés pour se guérir d'obstructions rebelles et autres maladies qui, suivant le préjugé, incurables en Amérique, se guérissoient à coup sûr en France. L'événement a si peu confirmé cette opinion, que le ministère s'est décidé à refuser un congé aux soldats des Colonies, pour aller

en France rétablir leur santé, et qu'il a mieux aimé leur donner un congé absolu ; parce que les dépenses qu'exigeoit leur changement d'air étoient excessives, et qu'elles avoient été reconnues inutiles. On peut donc regarder comme une vérité certaine, que le changement d'air dont on parle tant dans les Colonies, n'est qu'une vaine expression qui ne doit sa célébrité qu'à l'inconstance des malades, et que les affections qui y sont regardées comme incurables, le sont presque toujours en Europe.

Il est encore un avis bien intéressant à donner aux colons pour la conservation de leur santé : c'est d'établir leurs demeures, autant qu'il leur sera possible, sur des endroits élevés. La nature qui a bien voulu, dans tous ses ouvrages, placer le remède à côté du mal, semble n'avoir disposé de distance en distance les mornes nombreux dont elles sont entre-coupées, que pour y offrir à leurs habitans une retraite assurée contre les exhalaisons continuelles des plaines et des bas-fonds, et pour les y faire jouir d'un air pur et vif qui s'oppose efficacement aux effets du climat. C'est dans ce bienfait de la nature, que j'invite les colons à chercher un préservatif contre leurs maux, et sur-tout contre les fréquentes rechûtes qu'ils éprouvent après leurs maladies.

Les propriétaires des habitations établies dans des endroits bas, trouveront sans doute ce conseil impratiquable, comme étant trop contraire à la prospérité de leurs possessions, dont la valeur dépend de leur présence continuelle ; mais s'ils veulent bien réfléchir un moment sur le parti que je leur propose, ils verront qu'il n'est pas impratiquable ; et qu'il n'est pas même difficile de concilier le soin de leur fortune avec celui de leur santé. Telle est la constitution de l'homme, qu'il peut en général s'exposer dans le jour, pendant plusieurs heures,

à l'action d'un air impur, sans en être affecté. Il suffira donc que les colons, après s'être occupés pendant toute la journée de la culture de leurs terres, et après avoir donné leurs ordres pour la soirée, se retirent sur les montagnes pour y passer les nuits, qui sont le moment où l'effet d'un air mal-sain est le plus funeste, parce que les végétaux qui, pendant le jour, répandent dans l'atmosphère beaucoup d'air déphlogistiqué, n'en répandent que d'impur dans la nuit. Il conviendra surtout que les colons se retirent sur les montagnes pendant l'hivernage, et lorsqu'ils se sentiront indisposés.

Les avantages qu'ils retireront de l'exécution de cet avis, sont constatés par un nombre infini d'observations. En effet, sans parler de la santé brillante dont jouissent tous les habitans des montagnes, tels que les Savoyards et les Auvergnats, on a dans les isles même une infinité d'exemples des bons effets du séjour dans un endroit élevé. La garnison du morne Fortuné de Sainte-Lucie en est un exemple bien frappant : quoique cette isle soit réputée la plus mal-saine des Antilles, cette garnison n'éprouve que rarement des maladies graves, et elle se porte toujours infiniment mieux lorsqu'elle retourne à la Martinique, que lorsqu'elle en arrive. J'ai constamment observé que la plus grande partie des soldats qui entroient à l'hôpital, étoient du nombre de ceux qui avoient été détachés pour faire leur service à Castries, qui est la ville principale de l'isle, et qui est établie dans un bas-fonds et dans un endroit marécageux, ou qui étoient allé travailler chez différens particuliers dans les divers quartiers de l'isle. J'ai été témoin que dix-neuf soldats envoyés sur deux habitations qu'on établissoit, l'une à l'Anse du Choc, et l'autre au grand Cul-de-Sac, furent tous portés, sans exception, à l'hôpital, au bout de huit ou dix jours, avec des fièvres

fièvres rémittentes du plus mauvais caractère. Cette observation fait sentir bien évidemment, et la supériorité de l'air des montagnes sur celui des plaines, et le danger que courent les blancs à s'exposer aux exhalaisons d'une terre ouverte pour la première fois.

La garnison angloise d'Antigues se trouve dans la même position que celle de Sainte-Lucie : elle est établie sur un morne très-élevé, qui porte le nom de Monk's-Hill, et elle n'éprouve jamais les maladies endémiques, telles que les fièvres putrides et les dyssenteries, qui font des ravages habituels dans la Colonie. M. Lind dit que le séjour de cette montagne fut particulièrement utile, en 1756, aux François neutres de la Nouvelle Ecosse, qui, allant à la Virginie, furent jetés par une tempête à Antigues. Ils furent conduits au Monk's-Hill pour se délasser des fatigues de leur voyage; peu de jours après leur arrivée, il se déclara dans l'isle une épidémie qui fit périr beaucoup d'habitans et la plus grande partie des matelots qui étoient dans le hâvre; mais la garnison du Monk's-Hill et les François qui y avoient été envoyés, jouirent toujours de la plus brillante santé.

Les Anglois perdoient depuis long-temps la majeure partie des troupes qu'ils envoyoient à Bencoolen, l'un de leurs principaux établissemens de l'Inde; mais ils sont parvenus à arrêter cette mortalité, en construisant le fort Malborough sur un lieu sec et élevé, à trois milles de distance de la ville; depuis ce temps leur garnison jouit d'une bonne santé. Les sujets de cette nation établis au Bengale, sont aussi très-sujets à des fièvres rebelles que rien ne peut dissiper, mais ils se guérissent à coup sûr en se faisant transporter sur le mont Saint-Thomas, qui est à neuf milles de Madras, et

dont les Anglois regardent, par cette raison, le séjour comme le Montpellier des Indes.

Enfin, à Batavia, les Hollandois ne parviennent à se guérir des maladies cruelles qui dépeuplent fréquemment cette superbe ville, qu'en se retirant sur les montagnes voisines. Une longue expérience a tellement fait sentir aux États-généraux de Hollande, l'utilité d'un air élevé pour ceux qui tombent malades à Batavia, qu'ils ont fait construire, à grands frais, un superbe chemin de 70 milles de long, à travers les rochers les plus escarpés, pour procurer aux malades la facilité de se rendre sur les montagnes.

Tous ces faits suffiront, j'espère, pour faire sentir aux colons l'utilité qu'ils peuvent retirer d'un air pur, vif et élastique, tel que celui des montagnes. Il est malheureux, sans doute, que la nature ait placé dans les lieux les plus mal-sains des isles, les mouillages et les anses les plus commodes, ainsi que les terres les plus fertiles, et qu'elle ait mis ainsi, pour ainsi dire, leurs habitans dans la nécessité de sacrifier leur santé aux soins de leur fortune; mais, comme nous l'avons dit, elle n'a pas été marâtre à cet égard, puisqu'elle a placé, auprès de ces endroits, des lieux où ils peuvent se retirer en sûreté : c'est à eux à profiter de ce bienfait; ils doivent y être déterminés par la brillante santé dont jouissent ceux de leurs compatriotes dont les habitations sont établies sur des endroits élevés.

On ne sauroit trop blâmer l'indifférence de la plupart des habitans des isles, pour les eaux qui servent à leurs boissons; leur apathie à cet égard doit être regardée comme la cause la plus fréquente des maux qu'ils éprouvent. Quoique la nature ait été très-avare, aux Antilles, de ces fontaines pures et limpides dont elle a été si prodigue

en Europe, peu de colons ont encore eu l'attention de creuser des puits profonds pour y ramasser et laisser déposer l'eau qui filtre et transsude à travers la terre; la pluie et les rivières fournissent seules à leurs besoins. Ces dernières ont bien sans doute, à leur source, toute la limpidité que doivent posséder des eaux de montagne; mais elles ne conservent pas long-temps cette pureté. La lenteur de leur cours, qui se fait presque par-tout sur des matières onctueuses et dissolubles; l'ombre continuelle dont les recouvrent les arbres nombreux qui les bordent; enfin, l'immense quantité de substances végétales et animales qui se putréfient dans leur lit, en altèrent bientôt la qualité, et elles en ont déjà rendu l'usage pernicieux long-temps avant qu'elles parviennent à leur embouchure.

Les eaux de pluie sont, à la vérité, moins dangereuses; mais il s'en faut bien qu'elles soient aussi pures, sous la zône torride, qu'elles le sont en Europe : on remarque que ces eaux y déposent en peu de temps un sédiment abondant verdâtre ou rougeâtre, très-onctueux, qui trouble leur transparence pour peu qu'on les secoue, et qui n'est autre chose qu'un amas d'une infinité innombrable d'œufs, qui étoient suspendus dans l'atmosphère, et qui ont été entraînés par la pluie : ces petits œufs commencent à éclore au bout de deux jours; et on voit alors, sans le secours du microscope, un nombre infini de petits animaux de toutes sortes de formes, qui nagent dans l'eau et qui se poursuivent avec la plus grande agilité; leur nombre est sur-tout prodigieux dans la première eau de pluie qui tombe après une longue sécheresse. En lisant le travail de M. de Buffon sur les molécules organiques, ou celui de Lewvenoëck, d'Hartsoëcker, de Rédi et de Cestoni, sur la quantité d'œufs qui est déposée par les insectes, on se formera une idée

de la grande quantité qui doit exister de ces œufs dans l'atmosphère des pays chauds, si on a égard à la grande quantité de cadavres de toute espèce qui s'y putréfient sur la surface de la terre, ainsi qu'à l'immense quantité d'insectes que fournissent ces climats.

A cette cause de putréfaction de l'eau de la pluie dans les Isles, si on ajoute les matières dont elle se charge, soit dans les barriques où on est dans l'usage de la conserver, soit en tombant sur des maisons dont tous les toits sont faits de planches et toujours très-malpropres, on sentira sans peine qu'elle ne doit pas être regardée comme très-salubre. Cependant, si les habitans vouloient s'en donner la peine, ils auroient un moyen bien simple de la purifier et de la rendre incapable de nuire; ce seroit d'abord de la faire bouillir, ensuite de la filtrer plusieurs fois à travers du sable ou des pierres de grès peu praticables, et enfin de la conserver dans de grandes jattes de terre ou dans des citernes faites avec soin. Les colons pourroient-ils se refuser à employer, pour se garantir d'une foule de maladies, un moyen aussi simple, et dont l'utilité a été si généralement démontrée! Je les invite sur-tout à les employer pour leurs nègres qui, n'ayant aucune espèce de liqueur spiritueuse pour corriger l'eau qu'ils boivent, sont plus exposés qu'eux aux dangereux effets d'une eau malsaine: je puis les assurer que leur négligence, à cet égard, est la source principale des maux d'estomac et des maladies de langueur qui font périr une si grande quantité de ces malheureux.

Tels sont les conseils salutaires que nous avons cru devoir aux habitans des isles: la jouissance d'un air pur et vif, au moins pendant la nuit, de la gaieté, de l'exercice, la privation de toute sorte d'excès, et l'usage fréquent d'un peu de

quinquina. Voilà tout ce qu'ils ont à faire pour conserver leur santé, ou du moins pour n'éprouver que les maladies qui sont attachées à la constitution humaine, dans tous les pays du monde.

Plantes médicinales des isles dont les colons peuvent se servir dans leurs maladies.

C'est une vérité assez généralement démontrée, que la nature a accordé à tous les pays la plupart des substances nécessaires à la guérison des maux qui s'y produisent. Les isles ont été, à cet égard, extrêmement favorisées, et elles pourroient, avec facilité, se passer, pour tous ces objets, des pays étrangers, si une prévention qui maîtrise tous les hommes, ne faisoit attacher un plus grand prix à ce qui vient de loin, qu'à ce qu'on trouve sous la main. Je vais rendre compte, en peu de mots, de la petite matière médicale que je m'étois faite avec les plantes indigènes des isles, pendant le séjour que j'y ait fait. J'ai introduit cette matière médicale dans l'hôpital militaire de Sainte-Lucie, lorsque j'ai été bien assuré, par l'observation, des vertus des différens simples, et j'étois déjà parvenu au point que nous ne tirions presque plus de remèdes d'Europe. Je crois qu'il seroit possible de procurer le même avantage à toutes les Colonies; les médecins qui les habitent devroient regarder comme un crime leur négligence à cet égard; la reconnoissance de l'humanité seroit le prix de leur travail, et ils se laveroient du reproche que la nature semble faire sans cesse aux gens instruits, de négliger les bienfaits qu'elle fait naître sous leurs pas.

On peut employer à Sainte-Lucie, comme très-bons délayans, la chicorée sauvage, le chiendent, la laitue, le pourpier, la réglisse du pays; la fleur

et la racine de gombo, la fleur de guimauve, le balai doux et l'herbe grasse, sont d'excellens émo liens; ils sont employés dans tous les cas d'irritati très-fortes, sur-tout dans celle du ventre, qui accompagne les dyssenteries; une décoction de ces mêmes plantes, à laquelle on ajoute un peu de miel, fait un excellent béchique dans le cas de chaleur à la poitrine et de toux sèche. L'herbe à charpentier est employée avec succès lorsqu'il convient d'exciter l'expectoration.

La pulpe de casse, le séné du pays, les tamarins, le gros sirop sont d'excellens laxatifs, ainsi que l'huile de palma-christi; et la racine du canéficier, celle du franchipanier blanc, et sur-tout la graine du médicinier, sont de violens purgatifs : cette dernière peut être regardée aussi comme un émétique efficace.

La racine de griffe de chat, la canne de rivière, le petit bon-homme ou bouillon-blanc, la racine d'asperges, celle de persil, le pareira-brava, la savonette, (liane ainsi appellée parce qu'elle sert aux nègres à savonner), la salse-pareille, etc., etc., sont d'excellens diurétiques.

Les sueurs sont doucement excitées par le chardon béni, le thé du pays, la feuille de bois immortel, la menthe, et elles le sont puissamment par le gayac, la salse-pareille et le sassafras.

L'aloës, l'armoise, les petites marguerites, et l'herbe puante sont des emménagogues connus de tout le monde dans les isles; on emploie avec succès, pour détruire les vers, l'huile de palma-christi, le brinvillier et le semen-contra; et comme anti-scorbutiques, le cresson, l'herbe à couresse, et les raiforts sauvages.

Les bourgeons d'avocat et les feuilles d'oranger, pris en infusion, sont d'excellens cordiaux; et le quinquina du pays doit être regardé comme un

tonique par excellence : ses vertus m'ont paru mériter une attention particulière, et j'en ai fait l'objet d'un mémoire séparé.

Le simarouba, l'écorce et le fruit de goyavier, l'abricotier, l'acajou, le plantin et l'écorce de grenade m'ont paru être d'excellens astringens.

Quant aux topiques, la racine de manioc est employée avec succès pour déterger les ulcères baveux; la feuille de médecinier et celle de palma-christi, peuvent faire de bons cataplasmes émolliens; l'huile qu'on retire de l'amande du médicinier est sur-tout efficace pour calmer les douleurs rhumatismales, et toutes celles des articulations. Enfin, l'acaïa est un caustique assez actif, pour pouvoir être employé comme vésicatoire.

QUATRIÈME MÉMOIRE.

Observations météorologiques faites sous la zône torride.

Les observations météorologiques sont regardées avec raison comme une des parties les plus importantes de la physique : elles sont la base de nos connoissances sur l'agriculture et sur la végétation, et elles seules peuvent nous éclairer sur la différente influence des différens climats sur les corps animés ; c'est d'après une suite de pareilles observations faites avec exactitude, que je suis parvenu à déterminer les véritables effets des climats chauds sur l'économie animale, et à établir l'opinion qu'il faut se former du caractère des maladies de la zône torride. Cette opinion, ainsi que les conséquences que j'en ai tirées pour l'exercice de la médecine dans les pays chauds, est parfaitement conforme à l'expérience, et je crois qu'elle peut répandre un grand jour sur la méthode générale de traitement qui convient aux maladies de ces climats. Comme j'ai rendu compte de mon travail à ce sujet dans différens Mémoires, je ne présenterai ici que le résultat de mes observations météorologiques, et je renvoie à ces Mémoires pour l'application que j'en ai faite à la médecine.

Mes observations ont été faites à Sainte-Lucie sur le morne Fortuné qui est élevé de cent quarante toises perpendiculaires au-dessus du niveau de la mer. Le sommet de cette montagne est défriché et

entièrement occupé par les établissemens militaires; mais la plus grande partie du reste de sa surface est encore halliers ou haziers, comme on dit aux isles, et sa base est entourée dans sa presque totalité d'une vallée très-large, peu cultivée, et qui en fait comme le fossé : cette vallée est toute marécageuse; mais la culture la rend très-productive dans les endroits où elle est travaillée avec soin et coupée par des canaux profonds.

Le morne Fortuné est isolé, aucune montagne ne l'avoisine, si on excepte le morne Plain qui n'est, pour ainsi dire, qu'un point en comparaison du morne dont nous parlons. Le sommet des montagnes qui pourroient dominer le morne Fortuné, est éloigné au moins de trois lieues; ainsi rien n'y empêche la libre circulation de l'air et l'accès de toutes les influences atmosphériques. Le sol de toute la montagne est argileux; aussi, malgré sa pente extrêmement déclive, il conserve long-temps l'humidité des pluies, et il expose à tous les effets d'une humidité excessive tous les corps animés et inanimés qui s'y trouvent.

Les montagnes qui font face au morne Fortuné, et qui terminent la vallée qui l'entoure, s'élèvent en forme d'amphithéâtre par une pente très-douce, et elles représentent parfaitement la concavité des amphithéâtres des anciens : elles offriroient peut-être le coup-d'œil le plus majestueux qui fût dans l'univers, si elles étoient cultivées; mais elles sont encore en entier dans le pur état de nature : elles n'offrent à la vue que des forêts inaccessibles, et elles n'inspirent que l'idée d'un repaire de serpens, de lézards et des grenouilles de bois. Tous les matins et toutes les fois que le temps est couvert, on voit un brouillard blanc et épais se former sur ces montagnes et sur-tout entre les gorges qu'elles laissent entre elles, ce qui annonce la grande humidité qu'elles concentrent dans leur sein, et l'attraction

bien puissante qu'elles exercent sur les vapeurs répandues dans l'atmosphère ; mais elles sont trop éloignées du morne Fortuné, pour que cet effet puisse affoiblir l'exactitude des observations météorologiques que j'y ai faites. Ces observations se sont étendues au thermomètre, au baromètre, à l'hygromètre, à l'état du ciel, aux vents, à la quantité d'eau tombée et à celle qui s'est évaporée. Elles ont commencé le 15 septembre, et elles ont été continuées sans interruption jusqu'au 15 avril suivant : une personne très-intelligente me suppléoit en cas d'absence.

Du Thermomètre.

L'heure moyenne de la plus grande chaleur à l'ombre pendant toute l'année, m'ayant paru être une heure et demie après midi, et celle du plus grand froid cinq heures et demie du matin, j'ai fixé à ces deux heures celles de mes observations sur le thermomètre. L'instrument dont je me suis servi étoit à esprit-de-vin, et je m'étois assuré de sa bonté, avant de partir de France, en le comparant avec ceux qui étoient réputés les meilleurs. Il étoit placé au rez-de-chaussée dans une grande chambre construite en charpente et exposée directement à l'est : elle n'avoit pas d'ouverture de ce côté-là, mais elle en avoit au nord, au midi et à l'ouest. Une personne couchoit dans cette chambre, et les fenêtres restoient ouvertes toute la journée. La plus grande chaleur que le thermomètre a indiquée depuis le 15 septembre jusqu'au 15 avril a été le 11 octobre à une heure. L'esprit-de-vin monta ce jour-là à 32 degrés. Le plus grand froid que cet instrument ait marqué a été le 21 février à cinq heures et demie du matin. L'esprit-de-vin descendit jusqu'à 16 d. Cette observation est bien loin de celle de la glace qu'on a écrit avoir trouvé à Saint-Domingue l'hiver passé. Il est à observer qu'on doit regarder la température que m'a annoncé

le thermomètre comme la véritable température du morne Fortuné, parce qu'il n'est entouré d'aucune montagne dont la réverbération puisse modifier cette température. Le degré moyen de chaleur sur cette montagne m'a paru être de 24°.

Une des observations les plus intéressantes que j'aie fait dans la météorologie est la différence qui se trouve entre la température du sommet du morne Fortuné et celle de la ville de Castries située au pied de ce morne. Il faut rappeler ce que nous avons dit de la position de cette ville au bord de la mer et dans une petite plaine entourée de montagnes qui interceptent l'accès du vent d'est. J'ai observé plusieurs fois la différence dont je parle, et je me suis assuré qu'elle devoit être estimée constamment de 3° ½ je l'ai trouvée un jour de 5° l'ayant observée à midi, par un temps très-chaud; cette même différence doit être estimée de 2° ½ dans les autres plaines accessibles au vent d'est. Cette observation affoiblit un peu les calculs d'Euler sur le décroissement de la chaleur de l'air à mesure qu'il s'éloigne de la surface de la terre, et ceux de M. de Saussure qui a estimé que cette chaleur décroissoit d'un degré de Réaumur par chaque centaine de toise d'élévation. On voit que cette progression est infiniment plus rapide dans les pays chauds, et qu'avant d'établir à ce sujet des loix générales, on a besoin d'un bien grand nombre d'observations, que nous n'avons pas, sur les différentes circonstances qui peuvent la faire varier dans les différens climats. Cette différence énorme de température entre les plaines et les montagnes des pays chauds doit être attribuée d'un côté à la réverbération renvoyée par la mer dans les plaines qui l'environnent, et de l'autre au vent d'est qui est plus frais, plus fort, et qui circule plus librement sur le sommet des montagnes.

Il est sans doute bien essentiel pour la physique et pour la médecine de déterminer d'une manière

exacte la température d'un pays à l'autre, puisque c'est réellement celle de l'air qu'on y respire; mais il l'est aussi beaucoup de la déterminer à l'ardeur du soleil, c'est-à-dire, de connoître la veritable chaleur exercée sur les corps par les rayons solaires. En effet, les hommes vivent presque aussi long-tems au soleil qu'à l'ombre, sur-tout sous la zône torride où on ne connoît pas d'hiver, et où cet astre n'est presque jamais obscurci. On sent par conséquent que son influence sur l'économie animale doit y être très-puissante, et qu'elle doit mériter la plus grande attention de la part du médecin et du physicien. Aussi je me suis attaché avec soin à déterminer le degré de cette influence : ayant placé mon thermomètre au soleil à différentes heures du jour et autant qu'il m'a été possible à l'abri du vent et de la réverbération de toute espèce de corps, j'ai observé que la plus grande élévation à laquelle l'esprit-de-vin monta au soleil, depuis le 15 septembre jusqu'au 15 avril, fut de 43°. $\frac{1}{2}$. Ce fut le 21 octobre à 2 heures $\frac{1}{4}$. Il n'y avoit dans le moment aucune agitation sensible dans l'air. J'ai observé aussi que la chaleur des rayons solaires augmentoit graduellement sous la zône torride depuis le lever du soleil jusqu'à 8 heures $\frac{1}{2}$; qu'elle demeuroit alors dans un état de stagnation, et même qu'elle diminuoit un peu jusques vers les 10 heures; qu'alors elle recommençoit d'augmenter jusqu'à midi, pour diminuer encore un peu jusques vers les 2 heures où elle reprenoit de l'intensité jusques vers les 3 heures qui est à-peu-près l'instant le plus chaud de la journée au soleil. Cette marche m'a paru extrêmement subordonnée à celle du vent qui se lève ordinairement à 8 heures $\frac{1}{2}$, mollit un peu vers les 10 heures, reprend de l'énergie à midi, et commence à la perdre vers les 2 heures.

J'ai vu très-souvent monter jusqu'à 64° l'esprit-de-vin dans un thermomètre adossé contre une maison qui le mettoit à l'abri du vent d'est, et

qui l'exposoit en plein aux rayons du soleil du côté du sud-ouest ; mais cette chaleur ne doit pas être considérée comme celle qui agit constamment sur les corps dans les pays chauds, puisque son influence n'étoit que l'effet de la réverbération, au lieu d'être celui de la véritable action des rayons solaires. Le degré moyen de cette action pendant toute l'année m'a paru être sur le morne Fortuné de 39° et dans les plaines de 41° $\frac{1}{2}$, c'est-à-dire, que les nègres, par exemple, reçoivent sur leur corps pendant toute l'année depuis 6 heures jusqu'à midi, et depuis 2 heures jusqu'à 6, les influences d'une chaleur capable de faire monter le fluide du thermomètre à 41° $\frac{1}{2}$. On juge combien une telle cause doit rendre leur constitution physique différente de celle des européens, et combien il importe d'apprécier ses effets pour les progrès de la physique des corps animés. Aussi ces effets sont-ils caractérisés par leur lenteur, leur sympathie et par la laxité de leurs fibres. On a cru longtemps, et cette opinion a encore beaucoup de partisans, que cette chaleur excessive étoit la cause de la couleur des nègres, parce que le propre du feu est de noircir la plupart des corps qui sont exposés à son action, mais ce sentiment est faux, puisque les chinois et les indiens orientaux et occidentaux qui sont sous les mêmes latitudes que les africains, ne sont pas noirs comme eux (1). Il

---

(1) Une observation que m'ont fournie à ce sujet les ouvertures de cadavres ne sera pas déplacée ici. Les capsules atrabilaires ou les glandes rénales m'ont paru beaucoup plus volumineuses chez les nègres que chez les blancs, et l'humeur noire qu'elles renferment m'a paru beaucoup plus abondante chez eux que chez ces derniers. Cette observation m'a fait penser que c'étoit peut-être la surabondance de cette humeur qui, se répandant dans toute l'habitude du corps, teignoit en noir la peau des nègres

est essentiel d'observer avant de finir cet article, qu'on seroit dans une grande erreur, si on jugeoit que la chaleur du morne Fortuné est deux fois et demie plus grande que celle de Paris, parce que la chaleur moyenne du thermomètre y est de 24°, et qu'elle n'est que de 10 à Paris. Pour avoir la mesure exacte de cette proportion de chaleur, il faudroit connoître le point auquel toute chaleur cesse; mais en supposant ce point à 87° au-dessous de la glace, ce qui est le plus grand froid qu'on ait éprouvé en Sibérie, il s'ensuit que la hauteur moyenne du thermomètre est à Paris de 97 et sur le morne Fortuné de 111°, c'est-à-dire, que la température de ce dernier endroit est à celle de Paris comme 111 est à 97, et non pas comme 24 est à 10; cette distinction est très-importante pour l'exactitude de comparaisons de température des différens pays.

---

comme une surabondance de bile teint en jaune la peau des blancs, sans communiquer d'ailleurs cette couleur ni au sang, ni aux différens organes. Ce qui semble donner de la solidité à cette opinion, c'est que la peau de tous les nègres est extrêmement fétide, qu'elle a une odeur particulière inconnue chez les blancs, et que cette odeur ne peut lui être communiquée que par le dépôt continuel qui se fait d'une humeur délétère sur la peau, telle que l'atrabile. Au reste, ce phénomène considéré sous ce point de vue, n'a rien d'étonnant, puisqu'on a conservé l'observation de plusieurs femmes devenues jaunes et même parfaitement noires pendant le temps de leur grossesse. On en trouve des exemples dans Bordeu. Sans doute dans ces dernières, la distribution naturelle de l'atrabile étoit dérangée comme il est vraisemblable qu'elle l'est habituellement chez les nègres. C'est ainsi qu'une rétention d'urine occasionne souvent des sueurs et des dépôts sur la peau, qui ont une odeur d'urine. *Voyez* Bordeu sur les cachexies. L'examen de cette idée, fait par un bon physiologiste, expliqueroit sûrement la couleur des nègres d'une manière plus satisfaisante que tous les systêmes qu'on a imaginés jusqu'ici à ce sujet.

Du Baromètre.

Le baromètre doit être regardé comme un instrument à-peu-près inutile dans les colonies, puisque ses variations y sont si peu considérables qu'elles méritent à peine quelque attention. Les changemens de temps les plus marqués sont à peine sensibles sur cet instrument, et il n'est pas rare de voir le mercure monter dans des temps de pluie et descendre dans des temps qui paroissent secs; ce qui est dû à ce que dans le premier cas l'atmosphère se décharge de l'humidité dont elle est continuellement imprégnée dans les pays chauds, et qu'elle prend alors un peu d'élasticité, tandis que dans le second elle est imbibée de toute celle qui est naturelle à la zône torride. Cette humidité n'est pas apparente dans les temps sereins, parce qu'elle est si bien dissoute dans le fluide aërien qu'elle n'intercepte pas les rayons du soleil, mais elle n'existe pas moins. Nous avons eu soin, dans notre Traité de l'influence des climats chauds sur les corps animés, de tirer de cette stagnation du baromètre, les lumières qu'elle fournit sur les effets de ces climats sur l'économie animale : elle annonce que le ressort de l'air est toujours à-peu-près le même sous la zône torride, et que les animaux n'y sont pas soumis à ces passages successifs qu'on éprouve en Europe d'un air sec et vif à un air lourd et paresseux. Cette considération est très-importante, sur-tout pour les poitrinaires. Le terme moyen de l'élévation du baromètre sur le morne Fortuné est 27 pouces 7 lignes $\frac{1}{2}$.

Le baromètre présente encore un phénomène bien singulier sous la zône torride que nous avons déjà annoncé dans l'article *Montagnes de Sainte-Lucie*, et qui mérite bien l'attention des savans, c'est qu'il s'en faut de beaucoup qu'il suive à différentes

hauteurs la même loi qu'en Europe, puisqu'il ne descend que d'une ligne par chaque vingt-quatre toises d'élévation, tandis qu'il descend en Europe avec une rapidité presque double. J'ai pensé que cette différence étoit due à ce que l'air des bas-fonds, dans les îles, étant extrêmement humide et chargé de vapeurs, possède très-peu d'élasticité, et qu'à mesure qu'on s'élève ce fluide devenant pur et vif, doit conserver sur le mercure une action proportionnellement plus grande qu'en Europe, où l'air des plaines est à-peu-près aussi pur et aussi élastique que celui des collines. Ainsi l'abaissement successif du mercure, à mesure qu'on s'élève sur les montagnes d'Europe, est exactement proportionné à la diminution successive de la pesanteur de l'air, tandis que dans les pays chauds cette proportion est retardée par l'augmentation successive de l'élasticité de ce fluide à mesure qu'on s'élève.

J'ai observé avec soin, dans les isles, cette fameuse variation du baromètre qui est indépendante de la constitution apparente de l'atmosphère, et qui a été célébrée par MM. Godin et de Chanvalon. Cette variation, qui n'est pas sensible sous les zônes tempérées est très-marquée sous la zône torride, mais elle y est très-irrégulière, et souvent on l'observe avec peine, quoique MM. Godin et de Chanvalon aient estimé qu'elle étoit d'une ligne; je ne l'ai jamais vu excéder $\frac{2}{3}$ de ligne, et ce n'a été même que dans le temps des équinoxes et par un temps serein. J'ai remarqué, ainsi que M. de Chanvalon, que ce mouvement périodique d'ascension et d'abaissement du baromètre se faisoit deux fois dans les vingt-quatre heures; mais l'heure de ce mouvement ne m'a pas paru aussi réglée qu'il le rapporte; elle m'a paru varier tous les jours et suivre à-peu-près l'état des marées. La durée de l'abaissement du mercure m'a paru aussi plus longue que celle de son ascension : enfin, ayant fait

fait observer avec soin, par une personne intelligente, l'heure et la grandeur des marées sur la côte occidentale de Sainte-Lucie, j'ai trouvé que le mouvement du mercure dans le baromètre correspondoit parfaitement à celui de l'océan.

Ce phénomène qu'on a beaucoup célébré n'a rien d'étonnant, et il est parfaitement conforme aux loix connues de la physique. Il est occasionné par un mouvement qui se passe dans l'air en même temps que dans l'océan, et qui est produit par les marées aériennes dont nous avons déjà beaucoup parlé dans notre Mémoire sur les ouragans. M. d'Alembert a dit que ces marées devoient être regardées comme tenant le premier rang parmi les causes des météores : il sembloit prévoir alors l'application que nous en avons faite pour expliquer deux des météores les plus curieux des pays chauds, savoir, les ouragans et le mouvement du baromètre dont nous parlons. Nous renvoyons au Mémoire que nous venons de citer, le Lecteur qui sera curieux de savoir pourquoi les marées aériennes sont infiniment plus fortes sous la zône torride que sous les zônes tempérées, et pourquoi elles suffisent pour y exciter dans l'atmosphère une raréfaction qu'on ne sauroit estimer. Cette raréfaction excessive et la condensation qui la suit doivent être regardées comme la cause du mouvement périodique d'ascension et d'abaissement qu'on y observe dans le mercure du baromètre. Ce mouvement n'est pas sensible en Europe, parce que les marées aériennes y sont beaucoup moins fortes qu'entre les tropiques, mais il doit y exister mathématiquement. Ce phénomène ne doit pas paroître plus extraordinaire que les marées de l'océan, et on doit le considérer comme occasionné par la même cause qui agit sur le fluide aérien en même temps et de la même manière que sur les eaux de l'océan.

prendre sur le caractère des maladies de la zône torride dont nous avons déjà rendu compte. Ils sont analogues aussi à nos observations sur l'électricité, desquelles il résulte que l'humidité excessive des pays chauds y empêche constamment le jeu des machines électriques, et qu'elle s'y opposera toujours aux effets qu'on pourra retirer ailleurs de la concentration du fluide électrique.

Du Vent.

Nous avons dit, dans la description topographique du morne Fortuné, que ce morne n'étoit dominé par aucune montagne voisine; par conséquent rien n'y retarde la vîtesse de l'air, rien n'y change la direction de ce fluide, et aucune gorge ne peut y envoyer des courans : ainsi le vent doit y être considéré comme jouissant de la plus grande liberté et tel que la nature l'excite. Pour juger avec exactitude de l'aire de vent qui souffloit, j'ai fait placer une girouette très-mobile au-dessus d'un cadran sur lequel étoient marqués les seize vents principaux par des lignes qui répondoient aux différens points de l'horizon d'où partent ces vents. J'ai eu aussi le soin d'examiner toujours la direction des nuages et de la comparer à l'aire de vent qui étoit indiquée par la girouette.

Il résulte de ces observations que la plus grande variation du vent dans les pays chauds est en général de l'est-sud-est, à l'est-nord-est; qu'il ne s'arrête jamais long-temps au nord-est et au sud-est; qu'il va très-rarement jusqu'au nord et au sud; et qu'il ne passe à l'ouest que dans une violente crise de la nature, et il est regardé alors comme très-mal sain. Il se lève ordinairement tous les matins vers les huit heures et demie, comme une brise douce et légère; il augmente presque toujours vers midi, et il cesse avec le coucher du soleil. Ce sont-là les

loix générales que la nature paroît s'être fixées aux Antilles pour la production du vent ; mais il ne faut pas croire qu'elles soient aussi invariables qu'on le dit communément. D'abord la force du vent n'a rien de réglé, et elle varie d'un moment à l'autre ainsi qu'en Europe, sans qu'on puisse donner aucune raison de cette inconstance. Le vent ne se lève pas toujours non plus à huit heures et demie, et il n'augmente pas toujours à mesure que le soleil s'élève sur l'horizon. Quelquefois même il ne se fait nullement ressentir ; ainsi tout ce qu'on peut dire au sujet des vents de la zône torride, c'est qu'ils y sont beaucoup plus réglés, soit pour la force, soit pour la direction, que sous les zônes tempérées ; mais qu'ils y éprouvent, ainsi que dans ces dernières, et sans doute par les mêmes causes, des variations fréquentes auxquelles on ne peut assigner aucune loi. Ces variations sont seulement moins sensibles qu'en Europe, parce qu'elles y sont toujours subordonnées à la loi générale que la nature s'y est fixée, mais elles n'y sont pas moins réelles.

Nous avons parlé dans un Mémoire particulier des ouragans et de l'influence des marées aériennes sur la formation des vents, nous y avons expliqué aussi pourquoi les vents sont très-variables pendant la saison de l'hivernage, pourquoi les tempêtes arrivent toujours dans cette saison, et pourquoi le vent y fait souvent des tourbillons. Nous ne répéterons pas ici ce que nous en avons dit alors ; nous observerons seulement qu'on doit regarder le vent comme une des causes les plus puissantes de l'humidité des Antilles, parce qu'il y entraîne une grande partie des vapeurs répandues dans l'atmosphère des mers qu'il parcourt avant d'arriver dans ces îles. On ne sauroit trop admirer cette sagesse de la nature, qui ayant rendu excessivement chauds les climats situés entre les tropiques, a créé en même temps deux

agens propres à diminuer cette chaleur, et à la rendre très-supportable à leurs habitans. Ces agens sont le vent et l'humidité.

De l'état du Ciel.

Le ciel des Antilles doit être regardé comme le plus beau ciel de l'univers : on ne sauroit mieux le comparer qu'à celui des provinces méridionales de la France dans les plus beaux jours d'été. On dit ordinairement en Europe qu'un beau jour est une fête que le ciel donne à la terre ; dans les Antilles cette fête est continuelle : quoiqu'il y tombe beaucoup de pluie, et qu'on y trouve presque continuellement quelques petits nuages, il ne se passe pas un seul jour dans l'année où on ne jouisse du soleil pendant plusieurs heures, parce que l'horizon n'y est presque jamais couvert en entier, les nuages sont toujours isolés, ils n'occupent qu'un point dans le ciel, et toujours du côté de l'est : aussi le voyageur accoutumé à faire des observations sur l'état du ciel, peut-il presque toujours éviter la pluie, parce que connoissant la vîtesse du vent et sa direction, qui est à-peu-près constante dans les isles, il peut toujours juger à-peu-près de l'endroit où tombera le nuage. Il y a des personnes qui déterminent cet endroit à quinze ou vingt toises près, et qui se trompent rarement.

Les nuages sont ordinairement peu élevés sous la zône torride ; ils rasent quelquefois la surface de la mer et celle de la terre ; c'est ce qui est cause de la grande humidité des pays chauds, parce que ces nuages apportés sans cesse par le vent d'est, y sont retenus facilement par les arbres à haute futaie et par les montagnes. Aussi les hauteurs des isles sont-elles toujours humides, et sont-elles affectées par cette raison à la culture du café qui demande beaucoup d'humidité. Les nuages sous la zône torride,

sont aussi plus épais et plus concentrés qu'en Europe, et ils ont l'air d'une masse suspendue dans l'air: c'est ce qui fait qu'on voit rarement dans les isles ces petites pluies qui tombent fréquemment en Europe, la pluie n'y tombant que par gros grains, comme si on la versoit du ciel à pleins vases. Aussi peut-on y recueillir dans quelques minntes une quantité d'eau qu'on recueilleroit à peine en Europe dans des journées entières très-pluvieuses.

De la quantité d'eau qui tombe dans les Antilles.

Il est très-essentiel pour la Physique de connoître la quantité de pluie qui tombe dans un pays: cette connoissance est d'autant plus importante pour la Physique moderne, qu'elle ne reconnoît que dans les influences atmosphériques les sources de la végétation, et qu'elle ne regarde la terre que comme la matrice ou le soutien des plantes. Aussi je me suis appliqué avec soin à déterminer la quantité d'eau qui tombe dans les pays chauds. J'ai mesuré avec exactitude la plus légère pluie qu'il a faite, et j'ai poussé le scrupule à ce sujet jusqu'à pouvoir avancer que je n'en ai pas perdu une goutte. Cependant on verra que mes résultats sont bien différens de ceux qu'on dit avoir obtenus dans d'autres isles de l'Archipel Américain; on évalue à cent vingt ou à cent vingt-cinq pouces d'eau la quantité de pluie qui tombe annuellement à S. Domingue et à la Grenade: je ne puis pas nier cette évaluation parce que je n'ai pas fait mes essais dans ces colonies; mais je puis au moins avancer que je n'ai pas eu la moitié de ce résultat à Sainte-Lucie, quoique cette isle, à raison de ses montagnes et de la grande quantité de ses bois, soit réputée la plus humide des Antilles, que l'année où j'y ai fait mes observations météorologiques ait été regardée comme très-pluvieuse

et que je les y ai faites sur une montagne très-élevée. En général on a répandu beaucoup de merveilleux sur tous les objets de Physique et d'Histoire Naturelle des pays éloignés, et il est du devoir de tout homme qui aime la vérité, de détruire, autant qu'il lui est possible, tous ces rapports exagérés, qui ne servent qu'à retarder le progrès des lumières. Les régions situées sous la zône torride sont sans doute très-humides; mais cette humidité doit être attribuée moins à la quantité de pluie qui tombe qu'à celle des vapeurs qui s'élèvent continuellement des mers dont elles sont entourées, ou qui y sont apportées par le vent d'est. Aussi comme nous l'avons déjà observé, voit-on le baromètre monter dans les temps pluvieux, parce qu'alors l'atmosphère prend vraiment de l'élasticité en se déchargeant de l'humidité dont elle étoit saturée.

Pour mesurer la quantité d'eau qui tomboit, j'ai placé sur un endroit élevé et parfaitement isolé un eudiomètre de fer blanc, qui avoit dix-neuf pouces de longueur, neuf pouces $\frac{1}{2}$ de hauteur et un pouce de largeur. Je me suis servi, pour cette opération, d'un vase très-haut, afin que le vent ne fût jamais dans le cas d'en chasser l'eau qui y tomboit. On me dira, sans doute, que la pluie tombant toujours aux isles d'une manière inclinée à cause du vent, le côté du baquet qui répondoit au vent repoussoit une grande quantité de pluie qui auroit été reçue dans le vase si elle fut tombée verticalement, et que par conséquent mes observations sont inexactes. Il est aisé de répondre à cette observation, parce qu'il est évident que si un côté du baquet empêchoit une grande quantité de pluie d'y tomber, le côté opposé étant à la même hauteur, détruisoit parfaitement cet effet, en refluant au-delà de la pluie qui devroit y être reçue naturellement, la même quantité qui étoit repoussée par l'autre.

Le baquet étoit percé d'un trou auquel aboutissoit un tuyau qui conduisoit l'eau dans une petite cuvette à mesure qu'elle tomboit. Cette cuvette n'avoit dans sa partie supérieure qu'un trou suffisant pour recevoir le tuyau, de manière que j'étois bien sûr, lorsque je ne pouvois pas mesurer l'eau immédiatement après qu'elle étoit tombée, qu'elle n'étoit pas diminuée par l'évaporation. Le pot avec lequel je mesurois l'eau étoit cylindrique, et il faisoit monter ce fluide dans le baquet à deux lignes et $\frac{5}{12}$ de ligne. J'en avois un autre plus petit qui étoit exactement le tiers du premier; la quantité d'eau qui tombe sur le morne Fortuné de Sainte-Lucie, doit être évalué annuellement d'après mes observations, à une ligne et $\frac{5}{6}$ de ligne par jour.

De l'Évaporation qui se fait dans les pays chauds.

Pour estimer exactement le degré de l'humidité qui est répandue dans l'atmosphère des pays chauds, il étoit essentiel de mesurer la quantité de vapeurs qui s'élèvent de la mer, des lacs et des rivières. Je me suis occupé avec assiduité de ce travail qui m'a paru d'autant plus essentiel, qu'on ne sauroit asseoir sur une base solide la science de l'agriculture, sans connoître la force d'évaporation exercée sur la terre, soit par le soleil et le vent, soit par la puissance dissolvante de l'air. Il résulte de mes expériences, que la quantité de vapeurs qui s'élèvent d'une masse d'eau sur le morne Fortuné de Sainte-Lucie, équivaut à une ligne $\frac{4}{5}$ de ligne d'eau par jour, c'est-à-dire qu'une masse d'eau est diminuée pendant toute l'année, un jour portant l'autre, d'une ligne $\frac{4}{5}$ de ligne par jour : on juge de la grande humidité que doit répandre dans l'atmosphère une telle quantité d'eau réduite en vapeur. Cette quantité est moindre

que celle de la pluie qui tombe, parce que cette dernière est due en grande partie aux nuages qui sont entraînés continuellement par le vent d'est et qui sont retenus par les montagnes des isles. On sera peut-être étonné que dans des régions aussi chaudes que celles qui sont situées sous la zône torride et où il souffle un vent presque continuel, l'évaporation ne soit pas tout-à-fait double de celle qui a lieu à Paris; mais l'étonnement cessera si on fait attention que l'humidité répandue dans l'atmosphère, soit par les vapeurs de la mer, soit par celles qui s'exhalent des végétaux et qui sont immenses à raison de l'excessive végétation, affoiblit considérablement la force dissolvante de l'air qui est un des agens essentiels de l'évaporation, et que cet élément se trouvant pour ainsi dire sans cesse saturé, l'évaporation doit être très-affoiblie par cette cause : je m'en suis assuré en mettant à évaporer de l'eau à l'abri du soleil et du vent, et réduisant ainsi la force d'évaporation à la puissance dissolvante de l'air. Cette opération remplissoit parfaitement le but d'un élastomètre, aussi je l'ai faite avec le plus grand soin, et je rendrai compte plus bas des résultats différens que j'ai obtenus à ce sujet.

L'almidromètre dont je me suis servi étoit du même métal et avoit les mêmes dimensions que l'udromètre; il étoit placé à côté de ce dernier, et je mesurois la quantité d'eau qui s'étoit évaporée deux fois par jour, à midi et au coucher du soleil, quoique MM. de Saussure et Lambert eussent démontré que la quantité de l'évaporation étoit toujours proportionnée à l'étendue de la surface du liquide qui est en contact avec l'atmosphère. Cependant, comme Muschembroeck, Vallerius et Richmann prétendent que cette quantité varie suivant que les vases dans lesquels on fait évaporer

l'eau, sont plus ou moins profonds, et suivant la qualité et la quantité qu'on met à évaporer de ce fluide, j'ai eu le soin d'employer dans toutes mes expériences, le même vase, la même quantité d'eau et toujours de l'eau de pluie : j'ai fait mes observations au soleil, à l'ombre et au vent, ainsi qu'à l'ombre et à l'abri du vent.

Les influences de la rosée méritant une grande considération dans l'histoire de la végétation, j'ai voulu m'assurer aussi de l'augmentation ou de la diminution qu'éprouvoit une masse d'eau depuis le coucher du soleil jusqu'au lendemain à son lever, et j'ai trouvé que l'eau étoit quelquefois augmentée pendant la nuit, d'un $\frac{1}{6}$, d'un $\frac{1}{5}$ ou d'un $\frac{1}{4}$ de ligne, que quelquefois, sur-tout lorsqu'il avoit fait du vent, elle étoit diminuée de la même quantité, et qu'enfin une nuit portant l'autre, cette variation dans la quantité de l'eau exposée à l'air libre, devoit être regardée comme nulle. J'ai observé en même temps que sa diminution dans une chambre où la rosée n'avoit pas d'accès, étoit d'un $\frac{1}{5}$ de ligne, pendant toute l'année, une nuit portant l'autre ; ainsi on doit estimer la quantité de rosée qui tombe dans les pays chauds, à la valeur d'un $\frac{1}{5}$ de ligne d'eau par nuit. La pluie qui tomboit n'étoit pas un obstacle à l'exactitude de mes observations sur l'évaporation, parce que, au moyen de l'udromètre, connoissant la quantité d'eau qui étoit tombée, je savois en même temps, d'une manière exacte, celle qui s'étoit évaporée de l'almidromètre.

Je vais présenter, mois par mois, le résultat de mes observations météorologiques depuis le 15 septembre jusqu'au 15 avril. J'ai ajouté à ces observations un tableau succinct des maladies qui ont régné dans le même temps. J'aurois beaucoup desiré pouvoir les continuer pendant une année entière, et les avoir commencées un mois plutôt, afin de rendre

compte d'un ouragan terrible, qui, dans le mois d'août, a dévasté la Martinique et Sainte-Lucie; mais des circonstances et des ordres inattendus m'ont privé de cette double satisfaction. Il est essentiel d'observer, pour ceux qui pourroient l'ignorer, que l'hivernage commence aux Antilles le 15 juillet, et y finit le 15 octobre, et que les mois les plus pluvieux de l'année sont ordinairement les mois de septembre, d'octobre et de novembre.

Résultat de mes Observations depuis le 15 septembre jusqu'au 15 octobre.

La plus grande élévation du thermomètre depuis le 15 septembre jusqu'au 15 octobre, a été de 31° Le 11 octobre, à une heure après-midi, le temps étoit très-beau, et le vent ne s'étoit presque pas fait ressentir depuis deux jours : à peine en faisoit-il assez pour pouvoir remarquer qu'il souffloit du côté du sud-est. Le 26 septembre, l'esprit de vin monta jusqu'à 30° $\frac{1}{4}$, et il s'y soutint jusqu'à quatre heures de l'après-midi, par un temps qui, quoique couvert, excitoit sur les corps animés une sensation très-forte d'une chaleur étouffante ; le vent étoit presque insensible, et il venoit du sud-est.

Le plus grand abaissement de l'esprit-de-vin, a été, le 27 septembre, à huit heures du soir, de 20° $\frac{1}{2}$, par un temps très-couvert et très-pluvieux, et par des raffales très-fortes du vent d'est. Dans le courant de mes observations, faites habituellement à cinq heures et $\frac{1}{2}$ du matin, je l'ai vu descendre trois fois dans cette époque à 21°; savoir : le 20, le 29 septembre et le 14 octobre.

La plus grande élévation du baromètre a été vingt-sept pouces huit lignes $\frac{2}{3}$, le même jour que le thermomètre monta à 31°, et son plus grand abaissement a été vingt-sept pouces cinq lignes $\frac{12}{3}$,

le 26 septembre, jour où l'esprit-de-vin monta à 30° $\frac{1}{4}$; le temps étoit lourd et étouffant, et il fut suivi d'une grande quantité de pluie.

Il y a eu, pendant cette époque, quatorze jours de pluie, les 15, 16, 17, 18, 22, 24, 25, 26, 27 septembre, et les 2, 4, 6, 7, 8 octobre. Il est tombé sept pouces deux lignes d'eau, dont trois pouces dans un seul jour, le 27 septembre; on a entendu le tonnerre le 15 et le 24 septembre et le 2 octobre, et les éclairs se sont succédés ces jours-là avec beaucoup de rapidité; un nègre fut tué d'un éclat de tonnerre le 15; le vent n'a pas varié depuis l'est jusqu'au sud-est. L'évaporation au soleil et au vent, a été de trois pouces et huit lignes : au vent et à l'ombre elle a été d'un pouce et une ligne, et de dix lignes à l'ombre et à l'abri du vent. On voit par-là quelle est l'influence du vent et de la force dissolvante de l'air sur l'évaporation, et en même temps quelle est celle qu'il faut rapporter à l'action du soleil.

Le rapprochement de l'évaporation à l'ombre et au vent, doit être attribué à ce que le vent ne souffle pas continuellement, et que la force dissolvante de l'air est constante. Les maladies qui ont régné depuis le 15 septembre jusqu'au 15 octobre, ont été les fièvres bilieuses intermittentes, pour lesquelles l'émétique, les purgatifs et le quinquina ont été des remèdes souverains : le soleil se leva, le 15 septembre, à cinq heures cinquante-six minutes, et se coucha à six heures quatre minutes; la nouvelle lune fut le 19 septembre. On fait dans le moment la récolte du café, elle est très-abondante; mais cette denrée est de peu d'importance pour Sainte-Lucie.

Observations depuis le 15 octobre jusqu'au 15 novembre.

La plus grande élévation du thermomètre a été 28 $\frac{1}{4}$, le 29 octobre, à une heure $\frac{1}{2}$ après-midi, le temps étant calme; et son plus grand abaissement 20° $\frac{1}{5}$, le 22 octobre, à cinq heures et $\frac{1}{3}$ du matin.

La plus grande élévation du baromètre a été vingt-sept pouces huit lignes et $\frac{1}{2}$, le 22 octobre; le vent étoit à l'est-nord-est, et il étoit très-violent. Le plus grand abaissement du mercure a été vingt-sept pouces six lignes $\frac{1}{2}$, le 25 octobre.

Le vent a été pendant vingt-deux jours à l'est, et pendant huit à l'est-nord-est; il a été pendant dix-huit jours très-violent, au point d'ébranler les maisons les plus solides; ce temps a donné beaucoup de fluxions catharrales et quelques points de côté, la saignée a été peu nécessaire, et les boissons délayantes et légèrement sudorifiques ont ordinairement suffi. Les maladies humorales ont été aussi très-communes, et les évacuans de toute espèce ont été employés avec succès.

Il y a eu, pendant cette époque, douze jours de pluie, les 18, 19, 21, 24, 25, 26, 27 et 30 octobre, et les 1, 6, 12 et 14 septembre. Il est tombé huit pouces onze lignes d'eau; l'évaporation a été de cinq pouces et $\frac{1}{2}$, dont la moitié a été attribuée au grand vent qu'il a fait presque pendant tout le mois. L'évaporation à l'ombre et à l'abri du vent, a été de quinze lignes. Le quinze octobre le soleil se leva à six heures sept minutes, et se coucha à cinq heures cinquante-deux minutes; la nouvelle lune fut le 18 janvier et le 20 novembre.

Observations depuis le 15 novembre jusqu'au 15 décembre.

La plus grande élévation du thermomètre a été de 26°, le 3 décembre, et son plus grand abaissement de 19°, le 28 novembre.

La plus grande élévation du baromètre a été de vingt-sept pouces six lignes $\frac{2}{3}$, et son plus grand abaissement, vingt-sept pouces six lignes, le premier décembre. Ce mois a été pluvieux à l'excès, quoiqu'il ait fait presque constamment un vent de nord-est, qui a occasionné beaucoup de courbatures, de torticollis et de douleurs rhumatismales; toutes ces affections ont été traitées avec succès par les évacuans.

Il y a eu pendant cette époque seize jours de pluie, les 19, 20, 21, 22, 23, 24, 27, 28, 29 et 30 novembre, et les 1, 5, 8, 9, 11 et 14 décembre. Il est tombé dix pouces d'eau. L'évaporation n'a été que de trois pouces une ligne, dont $\frac{1}{3}$ a dû être attribué au vent, et le $\frac{1}{6}$ à la force absorbante de l'air. Le soleil se levoit, le 15 novembre, à six heures dix-neuf minutes, et se couchoit à cinq heures, quarante-une minutes. La nouvelle lune étoit le 16 novembre.

Observations depuis le 15 décembre jusqu'au 15 janvier.

La plus grande élévation du thermomètre a été 25°, le 14 janvier, et son plus grand abaissement a été 17° $\frac{2}{3}$, le 11 janvier, à cinq heures $\frac{1}{4}$.

Le baromètre s'est soutenu constamment entre 27 pouc. 8 lign. et 8 lign. $\frac{1}{2}$: le temps a été constamment très-beau, quoique le vent ait été très-variable depuis le sud-sud-est jusqu'au nord-est; les maladies qui ont régné ont été encore les

fluxions. Il est à remarquer que ce genre de maladies est très-commun sur le morne Fortuné, parce que le centre de toutes les affaires étant à la ville, tous les habitans du morne sont dans le cas de subir tous les jours le passage subit d'un air chaud et pesant à un air frais et actif, qui devient d'autant plus dangereux, qu'on arrive ordinairement sur la montagne tout en sueur. Les maux de gorge ont été très-communs ce mois-ci parmi les soldats et les officiers, et plusieurs ont exigé des saignées et des vésicatoires : quelques-uns ont cédé comme par enchantement à l'émétique. Une transpiration abondante en a guéri un grand nombre. Trois seulement ont été d'un mauvais caractère, et ont exigé l'usage des acides minéraux, de la serpentaire de Virginie, du quinquina et des vésicatoires en plusieurs endroits. L'un d'eux s'est terminé heureusement par une parotide qui a suppuré abondamment.

Il y a eu dans ce mois onze jours de pluie, pendant lesquels la sérénité du ciel a été à peine obscurcie, savoir, les 15, 20, 24, 27, 28, 29 et 31 décembre, et les 6, 7, 9 et 10 janvier. La quantité d'eau qui est tombée a été 2 pouc. et $\frac{1}{2}$; l'évaporation au soleil a été de 4 pouc. $\frac{1}{2}$, à l'ombre et au vent d'un pouce et 4 lign. et d'un pouce à l'ombre et à l'abri du vent.

Le soleil se leva le 15 décembre à 6 heur. 32 min. et se coucha à 5 heur. 37. La nouvelle lune fut le 16 décembre. La récolte du coton a commencé dans ce mois et est médiocre : la baisse de cette denrée plonge dans la misère la colonie de Sainte-Lucie.

Observations depuis le 15 janvier jusqu'au 15 février.

La plus grande élévation du thermomètre a été de 26° $\frac{2}{3}$, le 9 février, et son plus grand abaissement a été de 16° $\frac{1}{4}$, le 30 janvier, à 5 heur. et $\frac{1}{2}$.

Le baromètre s'est soutenu entre 27 pouc. 7 lign. et 27 pouces 8 lign. et $\frac{1}{4}$. Le vent a été pendant huit jours au nord, et on a beaucoup craint les maladies inflammatoires; mais il ne s'en est déclaré aucune de vraie. Une seule saignée a abattu tous les symptômes d'irritation qui se déclaroient. Il y a eu dix jours de pluie qui ont donné 3 pouc. et 7 lign. d'eau, savoir les 16, 17, 18, 19 et 20 janvier, et les 2, 3, 4, 5 et 14 février. L'évaporation a été de 4 pouces au soleil, d'un au vent et à l'ombre, et d'un à l'ombre et à l'abri du vent.

Le soleil se leva le 15 janvier à 6 heur. 21 min. et se coucha à 5 heur. 40 min. La nouvelle lune fut le 26 janvier.

Observations depuis le 15 Février jusqu'à 15 Mars.

La plus grande élévation du thermomètre a été 26° $\frac{1}{4}$, le 11 mars, à une heure et $\frac{1}{2}$ après midi, et son plus grand abaissement a été de 16° $\frac{1}{3}$, le 21 février, à 5 heur. et $\frac{1}{2}$ du matin.

Le baromètre s'est soutenu entre les mêmes points que le mois dernier; il est monté seulement deux fois à 8 lignes $\frac{1}{4}$. Le vent a été pendant ce mois extrêmement variable : il n'a presque pas tenu à l'est. Il a été pendant quatorze jours dans la partie du nord, et pendant douze dans celle de l'ouest. Dans le premier cas, les

rhumes, les points de côté et les enchifrenemens accompagnés d'une fièvre aiguë, ont été très-communs. La saignée a été avantageuse, et il a fallu même la répéter dans quelques sujets; les boissons légèrement diaphorétiques ont été aussi très-utiles; mais les émétiques et les purgatifs ont été très-dangereux dans les commencemens.

Lorsque le vent a passé à l'ouest, toutes ces maladies ont pris un mauvais caractère; elles sont devenues rémittentes, et la saignée a été très-nuisible. Le kinkina pris en substance a fait des merveilles le septième jour de la maladie. La saignée a été suivie, dans quatre sujets, d'un ictère général après avoir occasionné une foiblesse et un affaissement qui avoit donné des alarmes, et qu'on ne put dissiper qu'avec des doses très-fortes de kinkina acidulé et d'esprit de mindères : ces ictères furent précédés d'un pouls très-petit et intermittent à toutes les quatre pulsations; ils devinrent des maladies chroniques, et ils déterminèrent la maladie aiguë. Les apéritifs les plus renommés furent sans effet, mais ils se dissipèrent à la longue au moyen des toniques.

En général, le vent d'ouest est regardé dans les îles comme d'un très-mauvais augure. Lorsqu'il est constant pendant plusieurs jours, il est toujours suivi de maladies graves, et on le regarde comme le signe d'un grand dérangement dans la nature, et comme annonçant des tempêtes violentes; en effet, le 5 mars, il y a eu un coup de vent furieux, et un raz de marée qui a fait périr quelques bâtimens dans les anses de Sainte-Lucie, quoiqu'ils eussent eu la précaution de jeter leurs ancres les plus fortes et leurs cordages les plus solides. Une frégate nationale courut les plus grands dangers dans la rade de la Soufrière, et elle ne dut sa conservation qu'à l'habileté de celui qui la commandoit.

J'ai observé pendant la durée de ce vent qu'il passoit à l'est pendant les nuits, mais de manière à être presque insensible, et qu'il revenoit à l'ouest pour y rester pendant tout le temps que le soleil étoit sur l'horizon. Cette observation est fort ordinaire, et elle est bien peu analogue à la théorie des vents; mais elle est très-certaine.

Il y a eu pendant ce mois, huit jours de pluie, les 15, 22, 23, 25, 26, 28 février, et les 5 et 8 mars. La quantité de pluie qui est tombée a été de trois pouces dont deux pouces le 5 mars. L'évaporation a été de 4 pouces $\frac{1}{4}$ au soleil, sur lesquels un pouce et 4 lignes ont dû être attribués au vent, et un pouce à la force attractive de l'air. Le soleil se leva, le 15 février, à 6 heures 11 minutes, et se coucha à 5 heures 49 minutes. La nouvelle lune fut le 24.

Observations depuis le 15 Mars jusqu'au 15 Avril.

La plus grande élévation du thermomètre a été 27°, le 28 mars, à une heure et demie, et son plus grand abaissement a été 18° $\frac{1}{5}$, le 17 mars, à 5 heures $\frac{3}{4}$ du matin.

Le mercure s'est soutenu dans le baromètre entre 27 pouces 7 lignes $\frac{1}{4}$, et 27 pouces 8 lignes $\frac{3}{4}$. Le vent n'a pas varié depuis l'est jusqu'à l'est-nord-est. La sécheresse a été cruelle jusqu'au 10 avril, et elle a été très-nuisible à la récolte du sucre. Les maladies qui ont régné n'ont pas eu le caractère des maladies vraiment inflammatoires, mais elles ont été très-aiguës et très-vives, et elles ont exigé plusieurs fois la saignée.

Il y a eu pendant ce mois douze jours de pluie, mais il n'est tombé qu'un pouce et demi d'eau, parce que cette pluie n'a été formée que par

quelques légers nuages qui n'obscurcissoient nullement l'horison, et qui se crévoient sur les montagnes. Les plaines en ont à peine profité. Ces jours de pluie ont été les 17, 23, 24, 26, 30 et 31 mars, et les 4, 7, 9, 10, 12 et 14 avril. J'ai fini mon journal le 15 avril; mais le 16 ayant été très-pluvieux, je fus curieux de mesurer la quantité d'eau qui étoit tombée, et elle se trouva de deux pouces et demi. L'évaporation a été 5 pouces et demi, sur lesquels un pouce et trois lignes ont dû être attribués au vent, et un pouce une ligne à la force attractive de l'air. Le soleil se leva, le 15 mars, à 6 heures, et se coucha à 6 heures. Le 15 avril, il se leva à 5 heures 57 minutes et se coucha à 6 heures 3 minutes. La nouvelle Lune fut le 26 mars.

OBSERVATION *sur une quantité prodigieuse d'épingles et d'aiguilles avalées.*

PAR M. SILVY.

SI l'on a donné le nom de Protée aux maladies vénériennes, on pourroit, à bien plus juste titre, le donner aux affections nerveuses; celles-ci se marquent de mille manières, ont des symptômes presque toujours différens, et souvent n'ont de rapport entre elles que parce qu'elles attaquent les unes et les autres le genre nerveux. Chacun sait combien ce système est prompt et facile à s'affecter chez les jeunes filles délicates et foibles, sur-tout aux approches de la nubilité. On n'ignore pas que c'est à cette époque que les maladies nerveuses se déclarent ou qu'elles guérissent, quand elles existoient auparavant; tout le monde sait encore que, le plus souvent, ces affections sont décidées par les passions violentes de l'homme qui, agissant alors avec force sur l'organe sensitif, en changent la manière d'être, la troublent ou l'altèrent. Ces affections, comme je viens de le dire, laissent des impressions plus ou moins profondes, y décident des tics plus ou moins irréguliers; ceci est prouvé par les nombreuses observations des auteurs. Mais qu'une maladie convulsive porte un individu à appéter des aiguilles, des épingles, etc., et qu'une femme délicate résiste plus de 24 ans aux accidens graves et au désordre que pouvoient entraîner quatorze à quinze cents corps de cette espèce qu'elle avoit avalés : ceci a droit de nous surprendre, et plus encore de nous faire admirer l'ordre de la nature, qui sait toujours condescendre à ses goûts même les plus bizarres.

L'observation que j'ai l'honneur de soumettre à la Société, offre un vaste champ de conjectures et d'hypothèses, qu'il ne m'appartient point de résoudre; il me paroît même difficile que la physiologie puisse donner des explications satisfaisantes de tous les phénomènes observés dans le cours de cette longue et pénible maladie. En effet, comment imaginer que des corps piquans aient pu, après avoir séjourné dans l'estomac, en sortir sans laisser de traces, prendre ensuite la route du tissu cellulaire, obéir à l'action des organes musculeux, cheminer, se faire jour, tantôt aux bras, tantôt aux cuisses, entrer dans la vessie, s'y incruster, devenir des noyaux de calculs urinaires, se loger dans le vagin, le hérisser de leurs pointes; ce sont-là des faits que l'imagination peut comprendre, mais qu'elle ne sauroit jamais bien expliquer.

Parmi le grand nombre d'auteurs que j'ai consultés, nul ne m'a présenté une pareille observation. *Hévin*, dans son mémoire érudit sur les corps étrangers, nous parle d'accidens causés par des épingles et des aiguilles. *Schenkius* nous rapporte plusieurs observations de personnes mortes à la suite de la déglutition de pareils corps. *Fabrice de Hilden*, *Forestus* font mention des effets funestes de semblables corps étrangers. Ces observations sont intéressantes; mais elles sont bien éloignées de pouvoir être mises en parallèle, avec celle dont je vais entretenir la Société. Ces médecins parlent de trois, quatre aiguilles avalées, je vous parle de quatorze à quinze cents environ. Je fais déposer sur le bureau une partie de celles que j'ai retirées ainsi que la pièce anatomique. On verra que les triceps abducteurs sont lardés par près de soixante épingles ou aiguilles. Je conserve dans mon cabinet une pièce semblable qui est la cuisse droite, et qui présente encore un plus grand nombre d'aiguilles et d'épingles.

Geneviève Pule, née à Grenoble, en 1763, étoit

d'un tempérament foible et excessivement irritable. Couturière de profession, elle s'occupoit à faire aussi des petits agneaux en fil de fer et coton, et autres joujoux d'enfans. Elle reçut brusquement, à l'âge de 13 ans, la fausse nouvelle, que son père venoit d'être enseveli sous les décombres d'une maison qui s'étoit écroulée. Elle s'affecte vivement de ce malheur, mais son affection ne produisit aucun dérangement sensible dans son individu. A midi, ce père qu'elle pleuroit, se présente à elle, bien sain et bien portant; l'émotion du plaisir fut si vive qu'elle tomba à l'instant en syncope; elle se remit à force de soin; mais à peine est-elle revenue, qu'il se manifeste un ictère général; en même temps l'esprit s'égare, et bientôt elle fut plongée dans un état d'imbécillité. Cet ictère fut combattu dans le temps, il ne céda, après un mois de traitement, que pour faire place à une espèce de leucophlegmatie générale; alors il survint des convulsions extrêmement violentes, et à ces convulsions succéda une manie furieuse à tel point qu'on fut obligé de l'attacher.

C'est à cette époque qu'elle a commencé à avaler des épingles et des aiguilles; elle saisissoit avec avidité toutes celles que pouvoient avoir sur elles les personnes qui l'entouroient. Dans cette circonstance, les extrémités inférieures se paralysèrent, et toujours folle, elle resta paraplégique pendant près de deux ans; enfin, un jour elle annonce à ses parens et à ses amis, que le jour de Ste Geneviève, elle marcheroit; chacun en sourioit, mais l'étonnement fut au comble, lorsque le jour même annoncé, elle se servit de ses jambes et parcourut son appartement (1).

(1) Ce fait peut être certifié par plus de deux cents personnes dignes de foi : il est à la connoissance de M. de La Bove, intendant de la ci-devant province de

Sa tête se remit, et quoique malade, il sembloit qu'un mieux alloit succéder; mais ce bien être ne fut que momentané; car à peine l'année s'étoit écoulée, que la paralysie des extrémités inférieures revint comme auparavant; avec elle arriva une espèce de catalepsie qui commençoit régulièrement à six heures du soir, et qui ne se terminoit que le lendemain à onze heures du matin: pendant cet accès, elle conservoit assez de force, de mémoire, et de vue, pour se saisir, et avaler les aiguilles ou les épingles qu'elle appercevoit sur les personnes qui l'environnoient, ou pour prendre celles que souvent elle faisoit apporter près d'elle dans les momens de rémittence des accès (1).

J'ai dit qu'elle faisoit des petits agneaux en fil de fer et coton: parconséquent elle avoit à sa disposition beaucoup de petits morceaux de fil d'archal qu'elle avaloit également; on en découvrira un grand nombre dans la boîte qui se trouve sous les yeux de la Société, et qui ont été retirés du vivant de la malade.

Cet état dura neuf mois pendant lesquels notre épinglophage n'alla pas une seule fois à la garde-robe; les alimens qu'elle prenoit étoient rejetés après avoir subi une certaine élaboration, et il y a lieu de croire que les matières alimentaires seules passoient dans les premiers intestins, et soutenoient ainsi la misérable existence de cette fille. Elle ne vomit, pendant ces neuf mois, que deux ou trois fois des matières fécales. Un an après, elle se plaignit d'un violent picotement qu'elle disoit éprouver sous l'appendice xiphoïde; on fit, à cette époque, appeler un moine

---

Dauphiné, et maintenant un des membres du directoire central des hôpitaux militaires.

(1) Je ne sais si l'on peut appeler catalepsie cette affection; mais il est certain que cette malade étoit insensible pour tout ce qui n'étoit pas un des corps qu'elle appétoit.

de la Charité, qui, après avoir fait les recherches convenables, lui fit l'extraction d'une très-longue épingle, ce fut la première qui fut tirée (1).

Quelques temps après, les bras et les avant-bras, se trouvèrent garnis d'épingles et d'aiguilles; plusieurs avoient formé dépôt et furent retirés par ce moyen; des incisions nombreuses ont été pratiquées sur celles qui faisoient saillie, aussi ses bras étoient-ils remplis d'étoiles, de cicatrices résultantes des extractions faites. Mais bientôt elles changèrent de domicile et descendirent dans le vagin, qu'elles hérissèrent de leurs pointes. L'officier de santé, qui la traitoit alors, en a extrait un grand nombre de cette partie. Ce fut dans le mois de germinal, an VI, que j'ai commencé à soigner Geneviève Pule: ainsi que mes prédécesseurs, j'ai continué l'extraction des épingles et aiguilles; chaque jour il en paroissoit de nouvelles aux cuisses, aux jambes, mais plus particulièrement dans le vagin; j'en ai retiré, de cette partie, dans l'espace d'un quart d'heure, jusqu'à vingt-deux. Ce même état a duré près de deux ans; alors elle se plaignit de douleurs atroces dans la vessie; une ischurie survint, ce qui me décida à la sonder : l'algalie eut peine à pénétrer, plusieurs corps rénitens barrèrent le passage de ma sonde. Je ne doutai plus que la vessie ne fût pleine de ces corps étrangers; il s'en échappa effectivement avec l'urine, et je vis des épingles enduites d'une légère couche que je présume être du phosphate de chaux. (On en découvrira quelques-uns dans la boîte que je fais passer à la Société).

A cet état de souffrances, se joignoit une toux convulsive et une expectoration purulente, qui avoit plongé Geneviève Pule dans un marasme affreux; enfin, après avoir lutté pendant plus de 24 ans, avoir

(1) Je n'ai pu savoir en quelle année.

éprouvé les douleurs les plus déchirantes, elle mourut dans le cours de floréal an 8, âgée de 37 ans.

Pour completter l'histoire de la maladie de Geneviève Pule, je crois devoir vous dépeindre la position affreuse qu'elle fut contrainte de garder les huit dernières années de sa vie.

Ses jambes desséchées et paralysées étoient complettement fléchies sous les cuisses, de manière que les fesses reposoient sur les talons; assise sur un fauteuil percé et matelassé, elle ne pouvoit soutenir d'autre position que la verticale. Vouloit-elle dormir; on lui plaçoit devant elle une autre chaise garnie d'oreillers, sur lesquels elle appuyoit sa tête, de sorte que pendant huit ans, elle ne s'est pas couchée une heure dans son lit. (Aussi portoit-elle de profondes escharres sur les tubérosités ischiatiques). Une terrine, qui pouvoit contenir environ trois ou quatre pintes de liquides étoit placée sous sa chaise percée; tous les jours cette terrine se trouvoit remplie d'une sérosité que l'on distinguoit bien des urines; car je dois observer que lorsque Geneviève Pule vouloit uriner, elle se faisoit placer un vase de nuit pour recevoir les urines (1).

Le docteur Duvernoy, membre de votre savante Société, a été témoin oculaire de tous ces faits; et c'est d'après son invitation que j'ai l'honneur de vous transmettre cette observation, dont la véracité ne peut être révoquée en doute. Il seroit trop long de vous rapporter toutes les circonstances particulières qui ont été observées pendant le cours de la maladie de Geneviève Pule. Cependant je dois encore vous dire que, dans l'espace des 24 ans qu'a duré sa maladie, les menstrues n'ont flué que deux fois à des

(1) Je regrette de n'avoir pas fait dans le temps l'analyse chimique de cette sérosité que je crois être le résultat de quelques vaisseaux lymphatiques ouverts par les aiguilles ou épingles.

distances fort éloignées l'une de l'autre. Je supprime tous les détails qui ne sont pas revêtus du cachet de l'authenticité. Il est peu de médecins à Grenoble qui ne lui ait donné ses soins; il n'en est aucun qui n'ait sollicité l'ouverture de son cadavre; elle fut faite en leur présence; nous l'avons trouvé dans l'état suivant.

L'individu étoit entièrement émacié, les cuisses retirées contre le tronc, les jambes contre les fesses. A la partie supérieure et interne de chaque cuisse directement sur les muscles triceps, nous avons trouvé un paquet d'épingles et d'aiguilles comme une pelotte garnie; elles n'étoient recouvertes que par la peau. La Société a sous les yeux une des pièces de conviction.

L'ouverture de la poitrine nous a présenté une collection purulente dans sa cavité droite, le poumon de ce côté étoit en supuration, le gauche totalement flétri. Sur la face supérieure du diaphragme dans la partie correspondante au péricarde, nous avons trouvé deux épingles engagées dans le tissu cellulaire qui unit le péricarde au diaphragme; le cœur et ses dépendances étoient dans l'état ordinaire, l'œsophage ne présentoit aucune cicatrice, aucun point phlogosé, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. Continuant nos recherches dans la cavité abdominale, nous n'avons trouvé aucune altération dans toute l'étendue du canal alimentaire. Le foie nous a paru plus volumineux que dans l'état ordinaire, mais très-sain; la ratte et les reins étoient en fort bon état. La vessie, au contraire, étoit raccornie et rappetisée; en l'ouvrant, nous l'avons trouvé ulcérée, et renfermant six épingles incrustées, plus ou moins, de phosphate de chaux. Le corps de la matrice était sain, mais son col étoit rongé par un ulcère. Enfin, nous avons trouvé le vagin percé de plusieurs aiguilles et épingles, et rempli de cicatrices.

Le cadavre a été injecté et disséqué par les CC.

Morelot et *Humbert*, officiers de santé distingués, qui mirent, à la préparation de cette pièce anatomique, les soins les plus minutieux et les mieux dirigés ; mais l'état de pourriture du cadavre, les chaleurs considérables, nous ont enlevé l'espoir de le conserver. Je prie la Société de recevoir cette observation et la pièce qui l'accompagne comme un tribut d'hommage dû aux talens distingués des membres qui la composent.

N. B. Le médecin Boissieux, de St. Marcellin, département de l'Isère, donne dans ce moment des soins à une demoiselle du corps de laquelle il a déjà retiré plus de 800 épingles ou aiguilles. J'ai extrait de l'avant-bras, il y a deux ans, la sept cent quarante deuxième. Le médecin Villard, membre de l'Institut, en a extrait une de la région épigastrique.

La Société pourra prendre, auprès du médecin Boissieux, des renseignemens circonstanciés sur ce fait qui est revêtu de la même authenticité que l'observation que j'ai l'honneur de lui présenter.

Observation sur un accouchement de Jumeaux, et la distribution particulière des vaisseaux de leur placenta.

Par Charles SULTZER, Prosecteur à l'École de Médecine de Strasbourg.

Marie-Anne Dietrich, âgée de trente ans, d'une constitution vigoureuse, enceinte pour la seconde fois, entra à la clinique d'accouchement de l'école de médecine de Strasbourg le premier messidor de l'an 9. Elle touchoit au terme de sa grossesse, dont les premiers mois avoient été accompagnés de vomissemens fréquens ; mais cet état, ainsi que celui dans lequel elle s'étoit trouvé dans la suite, en ne se nourrissant que de fruits, par dégoût pour toute espèce d'autres alimens, n'avoit point sensiblement altéré sa santé.

Le 12 messidor, vers cinq heures du soir, elle entra en travail d'accouchement. Pendant toute la grossesse on n'avoit pu toucher, par le vagin, à une partie d'enfant ; maintenant on découvrit, au premier toucher, un corps applati, d'un tranchant obtus sur son contour, et qui, du vagin qu'il remplissoit, se prolongeoit dans l'intérieur de la matrice, par son orifice suffisamment dilaté. On n'hésita point à extraire ce corps étranger, qu'on n'avoit pu reconnoître, et sans peine on y réussit, en saisissant entre deux doigts sa partie la plus large.

C'étoit un fœtus femelle, de trois à quatre mois, applati, ayant le bras droit appliqué contre la poitrine et la tête, dont les pariétaux, pressés l'un contre l'autre, formoient ce bord tranchant qu'on avoit d'abord touché. Le bras gauche étoit serré

contre le tronc et sur le bas-ventre. Le cordon ombilical presque entier passoit par-devant la poitrine, sur le côté gauche du col et de la tête. Toutes ces parties étoient agglutinées les unes aux autres, ainsi qu'une portion des membranes de l'œuf, qui s'étoit fixée à la partie inférieure du tronc.

Une remarque importante à faire, c'est que cet avorton avoit été expulsé sans aucune perte ni d'eau ni de sang soit pendant la grossesse, soit pendant l'accouchement.

Jusqu'ici les contractions de la matrice, qui n'avoient été que très-foibles, cessèrent entièrement, et l'orifice de la matrice se resserra. Mais une heure après la sortie de ce premier fœtus, les contractions devinrent très-fréquentes et très-fortes, les eaux s'écoulèrent en petite quantité, et le travail continuant toujours avec vigueur, le second fœtus, qui étoit à terme et très-fort, fut expulsé de la matrice avec une telle violence, que s'il n'eût été bien retenu, il auroit été lancé à quelques pas de la mère. La délivrance s'opéra spontanément, et dans l'ordre le plus naturel, une demi-heure après la sortie de l'enfant.

On observa tout de suite, en examinant le placenta, qu'il existoit une distribution particulière de ses gros vaisseaux.

Les deux placenta en raquette étoient réunis et ne laissoient appercevoir d'autre trace de leur division, que quelques très-petits lambeaux de membranes sur cette portion du placenta, que l'on pouvoit avec droit juger appartenante à l'avorton.

A peu de distance du cordon ombilical de l'enfant vivant, se trouvoit un petit reste du cordon de l'avorton.

La disposition des vaisseaux étoit telle, que la veine ombilicale de chaque cordon donnoit près de son insertion dans le placenta une branche, qui

toutes deux s'anastomosoient entre elles, les troncs principaux se distribuant dans le placenta. Le contraire avoit lieu dans la distribution des artères. Une artère ombilicale d'un cordon s'anastomosoit avec une de l'autre, et de cette anastomose sur le placenta même, partoient ensuite plusieurs branches qui se distribuoient dans cet organe.

CHIRURGIE.

MÉMOIRE sur la nécessité de ne pas toujours amputer sur-le-champ dans les cas où un membre est emporté par le boulet, et sur le traitement le plus convenable dans cette circonstance.

PAR J. B. F. LÉVEILLÉ.

I. IL y a long-temps que les praticiens les plus distingués ne cessent de proclamer dans les écoles, que la chirurgie est bien moins l'art d'opérer, que celui de conserver. Cette vérité, consolante pour le malade, encourage le praticien imbu des meilleurs préceptes auxquels sa propre expérience imprime le sceau de l'approbation : elle lui fait un devoir de constater de plus en plus quelles sont les ressources d'une chirurgie expectante méthodiquement raisonnée ; comme aussi, elle lui prescrit irrévocablement de faire abnégation de lui-même ; d'oublier, pour un instant, la dureté, j'oserois dire la cruauté de son ministère, dans ces cas désespérés, où la vie du malade dépend d'une amputation faite à propos et sur-le-champ. Ces circonstances sont heureusement très-rares dans une armée et sur un champ de bataille ; car une blessure faite par un boulet de canon, par un éclat d'obus, est ou décidément mortelle, ou bien elle permet de porter promptement tous les secours nécessaires.

II. En m'attachant à ce second cas, le seul au pouvoir de notre art bienfaisant, il importe beaucoup de reprendre et de suivre pas à pas la route qui a été si glorieusement tracée par nos illustres

prédécesseurs ;

prédécesseurs ; d'emprunter d'eux toutes les lumières capables d'éclairer dans la question difficile que j'entreprends de traiter, avant d'exposer ma pratique particulière, et sur-tout mes propres observations, sur-lesquelles j'ai cru devoir la baser.

III. La chirurgie expectante est l'art de temporiser à propos dans certaines blessures très-graves qui, au premier coup-d'œil, sembleroient nécessiter une amputation : en sorte que l'on doit dire que là où cesse le domaine de la chirurgie active, là commence le domaine de la chirurgie qui expecte. Mais où trouver des données précises sur les circonstances de plaies fort graves dans lesquelles il convient d'abandonner les malades aux ressources de la nature ? Ouvrons les livres écrits *ex professo* sur ces matières. Que d'exemples de guérisons dans des cas très-fâcheux, désespérés même, dans lesquels, soit à cause du mauvais état du malade, soit par son refus, ou celui de ses proches, on n'a pas pratiqué des amputations jugées nécessaires, on peut dire indispensables ! Il existe donc une contradiction entre les praticiens et les guérisons spontanées, propre à faire croire que ce point de la chirurgie n'est point suffisamment éclairci, encore moins décidé. Allons plus loin : si l'amputation a guéri beaucoup de malades, peut-être eût-on obtenu plusieurs succès en ne la pratiquant pas. Il n'est point question des malheureux qui ont succombé à une aussi cruelle opération, parce qu'on ne doit jamais rien préjuger en faveur de ce qui seroit arrivé, par le défaut de succès dans les tentatives que l'on a faites.

IV. Tous les praticiens s'accordent sur ce point : *qu'il faut amputer sur-le-champ dans les cas de cuisse, de jambe, de bras, d'avant-bras emportés par le boulet ou par un éclat d'obus* (1). Mais com-

(1) Prix de l'Acad. de Chir. 1756. Mém. de Faure. Mem. de l'Acad. tom. II. Lamartinière, tom. IV. Béno-

bien l'expérience atténue encore beaucoup cette règle générale. Des faits isolés, il est vrai, mais bien constatés (1) n'ont pu abroger cette loi chirurgicale. Cependant ils deviennent nombreux pour l'homme de l'art qui fréquente les armées, et que des circonstances semblables à celles qui seront indiquées plus bas réduisent à l'expectative; à ne pas amputer; les guérisons qui s'opèrent sous ses yeux sont pour lui autant de sujets de discussion; elles le forcent à mettre en parallèle les motifs qui servent de base au précepte dont il s'est écarté, et ceux qui ont forcé sa détermination. Est-il un moyen plus sûr de se créer un jugement sain, de se soustraire à l'empire des préjugés, enfin de servir avantageusement la cause de l'humanité souffrante? Non, sans doute.

V. Il faut considérer comme étant du même genre, ces blessures dans lesquelles le membre n'est pas emporté, mais qui, faites par le boulet, sont avec déchirement des muscles, de la peau; avec comminution, broiement des os principaux, et dans lesquels le pied, la jambe, la main, l'avant-bras, le bras, etc. ne tiennent plus au trônc que par des lambeaux de peau, par quelques muscles ou par leurs tendons. Ces blessures graves se ressemblent essentiellement : aussi sont-elles encore du nombre de celles qui exigent, suivant les maîtres de l'art,

---

mont, Ravaton, Chirur. d'arm. p. 271. Sabatier, Méd. opérat. tom. III, p. 264. Lassus, Méd. opérat., t. II, p. 506. Heister, Instit. chirurg., tom. I, p. 471. Bell. Sytem. of Surgery. t. VI, p. 177 et 182.

(1) Transact. philosoph. citées par Morand. Mém. de l'Acad. t. IV, p. 141, 142, 143. Lamotte, Traité sur les accouchemens, obs. 441, édit. de 1721. Ravaton, Chir. d'arm., p. 270. Bilguer, *de Membror. amputatione rarissimè administrandâ aut quasi abrogandâ*, etc.

que l'amputation soit pratiquée sur-le-champ. L'aspect des plaies, dans des circonstances aussi fâcheuses, la crainte bien fondée des dangers à courir pendant la période des premiers accidens, donnent beaucoup de valeur à l'opinion réfléchie de plusieurs chirurgiens célèbres. Aussi sont-ce les seuls cas dans lesquels il faut savoir douter : car on doit être fort éloigné de regarder comme déterminante à amputer sur-le-champ, la lésion d'une artère principale, sur-tout quand elle est sans fracture et non hors de la portée du chirurgien, qui doit alors se conduire d'après les connoissances modernes adoptées au traitement des anévrismes. Ira-t-on désarticuler l'os du bras d'avec l'épaule, dans le cas de lésion des artères sous-clavière axillaire ? Que ce moyen deviendroit incertain, par l'hémorragie qui a déjà eu lieu, par l'addition des dangers d'une opération semblable à ceux propres à la blessure primitive, qui peut être compliquée de fracture de la clavicule, de celle d'une côte, du scapulum, etc. ? En effet, on conçoit que dans tous les autres cas énoncés précédemment, ce seroit substituer une plaie simple à une très-grave ; mais ici on ajoute une amputation très-grave, pour ne pas dire mortelle, à une blessure qui ne l'est pas moins.

VI. La loi chirurgicale qui veut qu'une amputation soit pratiquée sur-le-champ, dans le cas de membre mutilé ou emporté par le boulet, est fondée sur les symptômes présens ; sur le danger d'exposer le malade à toute la gravité des accidens inflammatoires, non moins que sur la longueur du traitement et la nécessité de réduire à l'état simple une blessure extrêmement compliquée ; enfin, la certitude physique de conserver à la vie nombre de blessés, donnent à cet axiôme une solidité apparente qui ne laisse pas que d'ébranler l'expérience acquise par la chirurgie expectante, qui suscite un flux d'idées, un conflit d'opinions, de jugemens, qui

rend enfin fort embarassante la conduite que doit tenir le jeune praticien nourri des préceptes magistraux, lorsqu'il est forcé d'agir dans des circonstances aussi difficiles, aussi épineuses que celles dont il est question.

VII. Autres sont les symptômes propres à un membre totalement emporté par le boulet; autres sont ceux qui s'observent lorsque ce même membre tient encore au tronc principal.

Premier cas. Le membre est totalement emporté dans sa partie inférieure, moyenne, supérieure; et dans son articulation, tégumens déchirés par lambeaux aigus ou tronqués; plus longs ou plus courts que la surface du moignon, sur le contour duquel ils sont souvent fendus, et comme coupés, rétractés, roulés et fortement raccornis : surface de la plaie saignante, inégale, d'un rouge vif, formée par les bouts des muscles, des tendons, des os, des nerfs et des vaisseaux plus ou moins apparens en raison de leur diamètre. Nombreux caillots de sang, plus ou moins rouges, situés dans l'interstice des muscles, vers les embouchures déchirées de ces mêmes vaisseaux : os saillans brisés en éclats, en bec de flûte; esquilles nombreuses, détachées et faciles à enlever, ou adhérentes sur la surface du moignon à des portions de muscles écartées de l'os principal, par la force du coup : esquilles encore considérables, mobiles, mais rapprochées du corps de l'os; chairs palpitantes au moindre attouchement de la part du chirurgien. Quand un membre est arraché dans son articulation, on voit alors les surfaces articulaires des os, lisses, sans fractures. Souvent elles font une saillie considérable, soit que les parties molles paroissent emportées plus haut, soit que fendues jusqu'à l'os, elles présentent une rétraction, une ouverture très-large, à travers laquelle celui-ci proémine.

VIII. L'expérience apprend qu'une hémorragie

fâcheuse, même mortelle, n'est pas toujours un symptôme constant dans des plaies aussi affreuses et aussi terribles. On lit dans les mémoires de l'académie de chirurgie (1), l'histoire d'une jambe arrachée dans le genou, sans que cet accident fût suivi d'hémorragie. Benomont, qui donna ses soins à cet enfant, dit que la jambe qu'il examina, lui fit distinguer une grande portion des vaisseaux de la cuisse, et que l'artère crurale étoit pendante d'une longueur de cinq à six travers de doigt sur l'extrémité supérieure de la jambe arrachée. M. Fern, chirurgien en chef de l'hôpital de Saint-Thomas, à Londres, donna ses soins à Samuel Wood, qui eut le bras et l'omoplate arrachés par une roue de moulin qui l'éleva fort haut contre une poutre qui l'empêcha de suivre davantage les mouvemens de cette même roue. Cet homme, tombé de si haut, fit encore dix pas pour aller chercher du secours. Il n'y eut qu'une hémorragie du moment; elle se termina par une défaillance. A la levée du premier appareil, il ne s'est pas écoulé une seule goutte de sang, et la guérison s'est opérée sans le plus léger accident (2). Morand cite une observation de Lamotte, consignée dans son traité d'accouchement (3). Un enfant eut la manche de son habit engagée dans la roue d'un moulin; par suite, sa main fut embarrassée,

(1) Ed. in-12, tom. IV, pag. 141 et suiv.

(2) Sharp. opér. de chir., p. 388. Voyez Transact. philosph, obs. 441.

(3) Voyez édit. in-4 1721. Je ne l'ai pas trouvée dans celle que je possède, qui est de 1765. Paré dit, p. 408, édit. de Paris de 1755. « Je sais que le capitaine françois » Lèclerc, étant sur son navire, eut un coup de canon » qui lui emporta le pied au-dessus de la cheville, de » laquelle plaie il fut guéri. Mais, quelque temps après, » voyant que sa jambe lui nuisoit, il la fit couper jusqu'à » cinq doigts près du genou, etc. »

par la présence du boulet, resté dans la partie. Cette circonstance m'étonna d'autant plus qu'il ne me venoit pas même à l'idée de la soupçonner, encore moins de la prévoir (1). Je fis sur-le-champ l'amputation de la cuisse, et j'eus la satisfaction de revoir, six mois après, ce malade traité dans différens hôpitaux, parfaitement guéri, et retournant dans ses foyers.

XI. La douleur locale n'est pas un symptôme remarquable dans ces sortes de blessures. Le genre nerveux paroît essentiellement affecté, ainsi que le système sanguin, qui ne l'est que sympathiquement. Les blessés n'accusent pas de douleurs vives; mais ils sont, en général, inquiets sur leur état présent et sur leur sort futur. Ils réclament avec empressement, avec autant de tranquillité que de courage, tous les secours dont ils ont besoin. Quelquefois leurs idées, leurs discours ne sont pas suivis; on soupçonneroit un peu de délire : d'autres fois ces malades sont comme stupides, insensibles à tout, même

(1) Je fis observer ce cas singulier à tous les élèves qui partageoient mes pénibles travaux. Jusques-là j'avois douté qu'un boulet pût rester dans un membre. Cette circonstance m'a fortement détrompé, ainsi que deux autres non moins remarquables. J'en ai vu un resté dans une épaule, et j'ai fait l'amputation de la cuisse à un soldat françois que, le 11 brumaire an 8, je fis enlever sur un champ de bataille quatre jours après sa blessure. Ce malheureux étoit avec trois autres dont deux autrichiens; le corps entièrement nu, sans avoir reçu aucun secours; exposés, près d'une haie, à toutes les intempéries de la saison. Le soldat que j'opérai avoit encore le boulet dans la cuisse. Il mourut, à Coni, vingt jours après son amputation. Ce fait est connu de toute l'armée, notamment des généraux Grénier et Richepanse, auprès desquels je réclamai les ordres nécessaires pour faire transporter ces malheureux dans mon hopital. J'observe que les boulets dont se servent les autrichiens sont beaucoup plus petits que les nôtres, et un peu plus gros que nos biscayens.

aux opérations les plus graves. On leur remarque une prostration de forces, lors même qu'ils n'ont pas éprouvé d'hémorragie dangereuse. Leur membre blessé est engourdi ; ils ne le sentent pas. Leur figure est d'une pâleur extrême, abattue, alongée; on diroit presque cadavéreuse, tant elle est affaissée. Une sueur glutineuse et froide humecte leur peau, qui est aussi molle, flasque, que celle des membres paralysés. Le pouls foible, mais serré, présente au toucher le sentiment d'une petite corde tendue, vibrante, sans pulsation distincte. La respiration est gênée; il y a oppression, serrement de la poitrine. La parole est briève, entrecoupée. On s'apperçoit également que les facultés intellectuelles sont nécessairement affoiblies ; car ces malheureux perdent pour quelques instans la mémoire. Il en est de même de l'usage de la vue. En effet, il n'est pas rare d'en voir qui ne reconnoissent plus, ou qui voient à peine les camarades qui leur ont prodigué les premiers soins. En général, leurs yeux sont fixes, larmoyans, non entièrement recouverts par les paupières ; les narines sont comprimées. Enfin, les blessés vomissent communément ; ils sont très-altérés au point de pouvoir difficilement étancher leur soif.

XII. Outre ces symptômes primitifs, il en est d'autres non moins fâcheux, non moins redoutables. Quand un tel blessé a reçu les premiers secours, sa tranquillité revient, ses forces se relèvent, le système nerveux se calme, et les douleurs locales se font sentir : cependant il est rare qu'elles soient très-vives. Au bout de quarante-huit heures, quelquefois beaucoup plus tard, la fièvre s'allume, le pouls devient fort, dur, plein : il y a insomnie, délire, sécheresse de la langue et de tout le système cutané ; douleur au moignon, qui se tuméfie, s'enflamme : en l'examinant, on voit une rougeur érysipélateuse aux lambeaux de peaux ; le gonflement qui l'accom-

ment à ce terme se cicatrisent communément sans autre accident fâcheux, et les malades guérissent sans avoir été amputés.

XV. Mais que le praticien est éloigné d'être l'observateur constant d'une marche aussi simple, aussi heureuse! Pendant cette troisième époque de la maladie, il se développe souvent des accidens très-fâcheux, qui dépendent de la nature de la plaie, de la constitution du sujet, et du lieu qu'il occupe. Quand des éclats d'os se prolongent obliquement et fort avant dans le moignon, l'inflammation consécutive fait souvent tomber en pourriture le périoste qui les recouvre encore; ils sont dénudés secondairement, et par conséquent ils deviennent des corps étrangers permanens dans la plaie, qui reste dans un état continuel d'inflammation. De là les suppurations abondantes, les fusées, les dépôts le long du corps de l'os, dans le voisinage des articulations, sans qu'il soit possible d'en arrêter les progrès, puisqu'il n'y a pas encore de facilité d'en soustraire la cause par l'extraction de l'éclat encore trop adhérent. Les malades éprouvent des douleurs continuelles; ils ne jouissent d'aucun repos; chaque jour on les voit s'épuiser; le chagrin s'empare d'eux; il y a perte d'appétit, prostration de forces; la fièvre lente, la diarrhée les consument; enfin, réduits à cet état de maigreur que l'on peut comparer à celle des phthisiques, ils expirent.

XVI. Tel est le sort affreux auquel doit s'attendre le chirurgien qui, chez un sujet fort, robuste, d'un tempérament sanguin, aura négligé, dans les premiers temps, l'application des remèdes généraux, tels que les saignées, la diète la plus rigoureuse, les boissons délayantes et rafraîchissantes, enfin, tout ce qui est capable de modérer une inflammation qui doit s'annoncer avec les symptômes les plus menaçans. L'excès, dans l'emploi de ces moyens, n'est pas moins dangereux et funeste. De même, si on

n'a pas fait attention au traitement qui convient aux personnes peu robustes et même délicates; si on a négligé de calmer les symptômes nerveux, de proscrire quelques alimens, etc., on expose les blessés aux fièvres adynamiques, aux pourritures alternatives de la plaie, aux escarres gangreneuses de la peau des lombes, des grands trochanters; enfin on réduit ces malheureux à un état continuel de dépérissement. Chez eux, toutes les forces de la nature sont employées à soutenir l'ensemble de tout le système, à prolonger sa vie : mais elles ne font rien pour améliorer l'état de la plaie, dont la suppuration est toujours abondante, sanieuse, fétide, enfin de la plus mauvaise qualité. Tous ces accidens peuvent aussi dépendre des localités humides, mal saines, mal aérées, de la mal-propreté dans les salles, souvent encombrées, et ayant des portes de communication avec les lieux d'aisances; ils ont aussi pour cause l'usage du linge, de la charpie, qui sont imbus de pus, ou de tout autre miasme pernicieux : et, il faut le dire, des pansemens mal dirigés, ne contribuent pas peu à déterminer ce mauvais état.

XVII. Les pathologistes n'ont pas encore précisé ces quatre époques bien distinctes entre la formation d'une plaie semblable, et sa guérison parfaite. La première date donc du moment où le membre est emporté; la seconde comprend l'invasion terrible des accidens inflammatoires; la troisième commence à l'instant où la suppuration est bien établie, jusqu'à la chûte de toutes les pièces d'os; enfin, depuis cet instant jusqu'à la terminaison de la cicatrice, on compte la quatrième. Que cette marche est longue, pénible! que de dangers peuvent la traverser! Les praticiens célèbres qui, dans ces cas, ont redouté les effets d'une chirurgie expectante, avoient de puissans motifs pour juger nécessaire une amputation pratiquée sur-le-champ. En effet, comment se flatter qu'un malade puisse échapper à tant

d'accidens? Cependant on ne peut pas dire que l'expérience les ait pleinement instruits sur ce point de doctrine; car on doit convenir qu'ils n'ont adopté l'amputation que sur une grande somme de probabilités qui leur permettoit de croire qu'en se conduisant ainsi, ils sauveroient un plus grand nombre de blessés. L'illusion étoit trop flatteuse pour que cette opinion ne fût pas accréditée, pour que le précepte ne fût pas généralement adopté.

XVIII. L'illusion étoit encore soutenue par cette idée toute naturelle, qu'en substituant une plaie simple à une blessure aussi grave que compliquée, non seulement on évitoit tous les dangers dont j'ai parlé; mais encore on diminuoit beaucoup la durée du traitement; de plus, on avoit la certitude de conserver les jours d'une quantité donnée de malades; et si la mort arrivoit, malgré l'amputation, on devoit l'attribuer à l'atteinte que le coup avoit porté sur le système nerveux. En convenant que les deux tiers environ des blessés succombent après cette opération pratiquée sur-le-champ, on demandoit aux fauteurs de la chirurgie expectante, s'ils pouvoient espérer guérir sans amputation, dans la même proportion d'un tiers. Dans le cas d'affirmative, les partisans d'une chirurgie active concluoient que la proportion étant égale, l'avantage étoit de leur côté, puisqu'en opérant sur-le-champ, ils épargnoient une foule d'accidens seuls capables de tuer le malade. Ceux-ci opposoient encore aux premiers que rien n'étoit moins certain que de voir le tiers des blessés être guéris complètement, sans être amputés après les accidens de la seconde époque. Alors, poursuivoient-ils, la nature avoit donc agi en pure perte pour opérer une cicatrice que l'on attendoit en vain; et l'opération se trouvant indiquée par le fait, il valoit mieux la pratiquer sur-le-champ.

XIX. C'est à ce point qu'en est aujourd'hui la discussion, pour celui qui soupçonne qu'un membre

mutilé ou emporté par le boulet n'est pas un cas d'amputation à pratiquer sur-le-champ. Plein de respect pour les décisions de quelques académiciens distingués dont la mémoire m'est chère, reconnoissant envers les professeurs célèbres qui ont concouru à mon instruction médicale et chirurgicale, je ne ferai qu'exposer mes doutes en élevant une difficulté qui n'a, pour ainsi dire, jamais existé (1). Cependant elle repose sur une expérience bien constatée, qui atténue beaucoup le précepte reçu, si elle ne le détruit pas. Je n'ai donc pas la ridicule prétention de m'ériger en maître, de prononcer définitivement sur une matière aussi difficile à traiter. Je n'ai d'autre intention que de communiquer ce que j'ai fait, les succès que j'ai obtenus, sans croire que ma conduite doive être suivie, et encore moins constituer une règle générale.

XX. J'ai décrit fidèlement, d'après nature, et plus exactement qu'on ne l'a fait jusqu'ici, tous les symptômes présens à l'instant qu'un membre vient d'être emporté par le boulet; je n'ai rien diminué des dangers connus et redoutés de tous les praticiens; enfin, je n'ai rien négligé pour démontrer combien ils étoient fondés à juger comme indispensable l'amputation à faire sur-le-champ. Il me reste à persuader que ces blessures graves sont encore du domaine de la chirurgie expectante; qu'il est réellement des cas où il convient de ne pas amputer sur-le-champ, comme il en est d'autres, où il n'est jamais nécessaire d'en venir à cette cruelle extrémité. En effet, s'il est des circonstances semblables où une opération a été pratiquée avec succès, lorsque tous les premiers accidens ont été dissipés; s'il en est d'autres où ce moyen extrême n'a pas été employé, quoique la guérison ait eu lieu, il en résulte que la

(1) Il faut en excepter quelques auteurs, Bilguer, Tissot, Ravaton, chir. d'armée, p. 274.

loi portée par les auteurs, n'est pas applicable à tous les cas. Quand on ampute indistinctement tous les membres tronqués, on est sûr de sauver un tiers des blessés. Cette vérité n'est pas moins connue que celle qui nous porte à croire que les insuccès ne dépendent pas de l'amputation, mais bien des affections du systême nerveux. La chance me semble la même lorsque l'on n'ampute pas; car ceux qui meurent par suite de ces mêmes affections, n'auroient sans doute pas survécu à l'opération, et ceux qui récupérèrent la santé, auroient également pu résister si on les eût amputés. Donc, de part et d'autre, il y a jusqu'ici uniformité dans les dangers, uniformité dans les succès. D'ailleurs, est-il bien démontré que l'amputation n'ajoute pas aux accidens attachés à la nature de la blessure? C'est cette incertitude réelle et raisonnée qui me fait soupçonner qu'il y aura toujours de la prudence à retarder l'amputation dans les cas de membres tronqués.

XXI. Avant de réunir les faits qui viennent à l'appui de ma proposition, il importe d'exposer le mode de traitement à suivre pendant la longue durée de la maladie. Lorsqu'un membre est totalement emporté, il faut d'abord enlever exactement toutes les pièces d'os détachées, éparpillées sur la surface du moignon auquel elles adhèrent souvent au moyen de quelques fibres charnues, déchirées, contuses, comme mâchées, et que la suppuration doit faire tomber. En portant toute son attention dans l'endroit où se trouve l'os principal, on aura soin d'enlever tous les longs éclats écartés du point central avec lequel ils formoient jadis une continuité. On détruira leurs adhérences avec les fibres musculaires; on excitera les lambeaux des muscles; ceux de la peau, beaucoup trop longs pour faciliter la cicatrice la moins difforme. Dans un cas moins simple, l'os dénudé et brisé fait-il trop de saillie; le chirurgien l'entourera d'une compresse fendue à deux chefs, s'il

ou à trois chefs, s'il s'agit des os de l'avant-bras, ou de ceux de la jambe. A l'aide de cette compresse maintenue par un aide, arrangée selon les règles de l'art et appliquée très-près de la surface du moignon, dont on relevera les chairs le plus haut possible, l'opérateur fera au niveau de cette même compresse fendue, une section circulaire dans laquelle il divisera toutes les fibres charnues, adhérentes à l'os dont il fera ensuite la résection conformément aux principes qu'il doit posséder.

XXII. Je n'entends point donner le nom d'*amputation* à cette seconde opération qui ne présente point l'acception donnée par les auteurs. Cette résection de l'os étant faite, l'aide chargé, par prudence et par simple précaution de suspendre le cours du sang dans les gros vaisseaux, cessera la compression. Le chirurgien qui a retiré la compresse fendue qui recouvroit le moignon, cherche s'il peut faire la ligature des vaisseaux. S'il n'en apperçoit aucun, il n'a pas besoin de s'inquiéter davantage, car l'expérience prouve assez qu'on a très-peu à craindre une hémorragie consécutive et funeste. Il se contentera de ne pas détacher les caillots qui pourroient se trouver dans l'interstice celluleux des muscles, encore moins ceux qui, par leur position, indiquent celle des artères. Il les soutiendra, même avec beaucoup de soin, à l'aide de quelques bourdonnets de charpie molle placés les uns sur les autres. Toute la surface de la plaie sera de même recouverte à sec de semblables boulettes de charpie méthodiquement appliquées; puis d'un large plumaceau de charpie molle qui fera une espèce de coussinet sur la surface et sur tout le contour du moignon. On sent bien que, si après avoir cessé la compression de l'artère principale, le sang donnoit, il ne faudroit pas perdre un instant; recommander de nouveau l'application de ce moyen; enlever avec soin tous les caillots; laisser couler un

peu de sang afin de savoir au juste où placer les ligatures nécessaires. Je n'ai pas encore eu occasion d'en venir-là : je n'ai jamais observé l'écoulement du sang dans des cas semblables. Néanmoins j'ai toujours fait la ligature des artères, toutes les fois que j'ai pu les voir, et lors même qu'elles ne donnoient pas de sang. La plaie, une fois couverte de charpie, on place obliquement plusieurs compresses longues ; puis une dernière qui fait le tour du moignon ; et le tout est soutenu par plusieurs tours de bandes dirigés de manière à exercer une légère compression sur toute cette partie.

XXIII. On opposera à cette pratique de la résection de l'os, l'existence de fractures en long, jusqu'à l'articulation : ces grands éclats qui, dit-on, se continuent fort avant dans les chairs ; il est vrai que ces derniers, s'il y en a, peuvent encore ajouter aux grands accidens qui sont inévitables, et causer la perte des malades. Mais ces fentes en long existent-elles ? Je les ai bien rencontrées dans les fractures faites par un coup de balle ; j'en ai trop de preuves sous les yeux pour les révoquer en doute. Cependant, on peut dire qu'elles n'ont jamais lieu dans ces cas où le membre est emporté. Alors, l'os est fracturé dans son entier : il n'a pas opposé assez de résistance pour qu'une forte commotion dans son tissu développe ces solutions de continuité selon sa longueur ; elles ne se rencontrent pas dans la substance compacte qui y est nécessairement exposée comme étant plus dure ; on les observera moins encore dans le tissu spongieux. D'ailleurs si, dans ce premier pansement, on remarque avec soin quelle est la configuration des esquilles que l'on détache de l'os principal, on les trouvera épaisses, à bord dentelé, inégal, correspondant au bout de l'os touché par le boulet ; du reste, cette esquille, quelque longue qu'elle soit sous les chairs qui la recouvrent encore, va toujours en perdant son épaisseur ; son contour

est mince, tranchant, plus ou moins ovalaire; et on peut affirmer que communément dans ces sortes de blessures, l'os est ou cassé net, sans éclats, ou son bout est brisé en plusieurs pièces qui rarement se prolongent plus d'un pouce de hauteur dans les chairs du moignon. S'il étoit de mon objet de présenter des vues de théorie, appuyées sur les loix de la physique, je n'aurois pas de peine à démontrer qu'il en doit être ainsi : mais ne m'étant proposé que l'essentiellement utile, je me borne à ce qui concerne la pratique.

XXIV. Quand un membre ainsi froissé tient encore au moyen de quelques muscles ou tendons, ou par des lambeaux de peau, il faut en faire successivement la section, en leur laissant assez de longueur pour pouvoir recouvrir le bout de l'os quand le dégorgement sera bien opéré, et la suppuration parfaitement établie. Du reste, on recherchera les esquilles pour en faire l'extraction, on observera de couper fort haut les tendons dont l'exfoliation et la séparation inévitables entraînent toujours des longueurs dans l'amélioration de la plaie. Le pansement sera terminé comme je l'ai indiqué plus haut. Je ferai remarquer que c'est une précaution absolument inutile que de comprimer le moignon en poussant en bas vers le bout des os, les muscles et la peau, à l'aide d'un petit bandage roulé ou de quelques bandelettes agglutinatives. C'est ce que prescrit Bilguer; mais on doit savoir que l'inflammation consécutive est nécessairement trop forte pour qu'on puisse retirer de ces moyens tout l'avantage desiré. Les douleurs qui surviennent seroient encore plus vives; et pour les calmer, on seroit obligé de mettre les parties à l'aise; d'ôter tout ce qui pourroit faire une trop forte compression; de cette manière, le praticien se trouveroit avoir fait plus de mal que de bien.

XXV. Le malade pansé selon la méthode exposée, est couché de manière que le moignon repose sur un

coussinet qui le maintienne plus élevé que le coude ou que le creux de l'aisselle, si sa blessure est à l'avant-bras ou au bras; que la cuisse ou le pli de l'aine, si elle est à la jambe ou à la cuisse. Il faut employer les moyens connus pour éloigner du membre le poids, toujours incommode, des couvertures. Ces précautions prises, le chirurgien dirigera ses vues vers la constitution générale du sujet : il emploiera tous les moyens propres à combattre les accidens inflammatoires, et ceux qui dépendent du système nerveux. Après quelques heures de calme et de repos, il sera essentiel de saigner le blessé en raison de ses forces. Quel que soit le cas, une première saignée ne peut qu'être avantageuse. Quand le sujet est fort, vigoureux, d'un tempérament sanguin bien prononcé, on peut employer ce moyen trois ou quatre fois dans les trois premiers jours, se guidant toujours sur les indications présentes, telles que plénitude, dureté du pouls, douleur vive dans la plaie, chaleur à la peau, rougeur du visage, insomnie, etc. Ces moyens seront aidés de quelques boissons émulsionnées dans lesquelles on ajoutera plusieurs grains de nitrate de potasse, ou simplement de boissons acidulées, telles que le petit lait, la limonade, l'orangeade et autres semblables; enfin, de la diète la plus stricte. On aura soin de remarquer que les préparations avec l'opium, sont plus nuisibles qu'avantageuses dans ces premiers temps : d'où la nécessité de s'en abstenir. La foiblesse du malade, l'affaissement de son pouls, sa mobilité nerveuse ne permettent souvent pas de réitérer la saignée. Alors les boissons douces, émulsionnées, simples, sont recommandables : les potions æthérées, celles dans lesquelles on fait entrer l'opium, procurent du calme pourvu qu'on n'en abuse pas. On peut encore leur associer quelques cuillerées de vin, à certains intervalles, ou toute autre préparation cordiale. Une diète sévère ne seroit

pas moins préjudiciable à ces derniers, qu'elle est avantageuse aux premiers. Il conviendra donc de prescrire quelques bouillons légers, deux ou trois bons consommés par jour, et même une crême de riz matin et soir.

XXVI. Ces précautions préliminaires une fois prises, on attend les symptômes inflammatoires qui se manifestent plutôt ou plus tard. J'ai vu des malades d'une constitution si foible, que le huitième et le neuvième jour, l'état de la plaie n'avoit pas changé. Cependant, il est plus ordinaire d'observer le frisson dans les soirées du quatrième ou du cinquième jour de la blessure; beaucoup plutôt si le sujet est fort et vigoureux. Alors la fièvre s'allume; elle est accompagnée de douleurs vives, lancinantes dans le moignon; la face est rouge, comme bouffie: on voit les yeux saillans, fixes, étincelans; la conjonctive est injectée; enfin, il y a aridité de la peau, sécheresse, rougeur de la langue, soif ardente, insomnie, délire. Pendant plusieurs jours ces symptômes s'aggravent; ils continuent ainsi jusqu'au sixième ou septiéme de leur invasion. A cette époque, s'il n'y a pas de décroissement dans leur intensité, si le contraire a lieu, on peut croire que la mort est prochaine: rarement ces malades atteignent le quinzième jour, quand l'inflammation est si vive. Les blessés, dont la constitution est foible, délicate, présentent un appareil de symptômes tout différens. Ceux-là se plaignent aussi de douleurs dans le moignon, ils la rapportent dans le membre qu'ils ont perdu, et dans la direction des gros nerfs qui alloient s'y distribuer. Chez eux, ce premier frisson les abat; ils sont bientôt pris de diarrhée, d'une soif inextinguible; leur langue devient sèche, rouge sur son contour, blanche, muqueuse dans son centre; puis noire, aride, gercée, fendillée comme une peau de chagrin; enfin, surviennent les convulsions, le tétanos, et la mort qui, communément du neuvième au onzième

jour, met un terme à tout. L'expérience prouva assez qu'en pareil cas, l'amputation n'auroit été suivie d'aucun succès; heureusement que ces terminaisons fâcheuses sont très-rares dans ces premiers jours.

XXVII. Néanmoins, il faut insister sur les remèdes généraux à varier selon les circonstances. Les premiers jours qui suivent l'application du premier appareil, on fera usage de lotions émollientes; on changera les compresses, et ainsi de suite, jusqu'à ce qu'un suintement abondant permette un pansement exact, sans faire souffrir le malade. Pour hâter la suppuration, on pourra appliquer sur le moignon des cataplasmes faits avec la farine de graine de lin: sur-tout que ces topiques ne soient pas trop pesans, parce qu'ils incommodent beaucoup. Il vaut mieux que le cataplasme soit mince; on en est quitte pour le changer deux ou trois fois dans la journée, et pour l'humecter avec une décoction de racines de guimauve: ces cataplasmes seront continués jusqu'à ce que la suppuration soit de bonne nature, et bien établie; jusqu'à ce que la plaie ne soit plus enflammée, douloureuse, et que, sur son contour, les tégumens paroissent fort souples au toucher. C'est alors qu'il convient de panser à sec. D'abord on fera un petit bandage roulé à quelques distances au-dessus du moignon, pour porter et maintenir abaissés les tégumens et les muscles jusqu'au niveau de l'os, dont on diminuera par conséquent la saillie. La surface de la plaie sera recouverte de charpie sèche soutenue de compresses et du bandage ordinaire. Les forces du malade seront relevées par l'usage des alimens, du vin, et de quelques boissons amères. Le traitement sera toujours le même jusqu'à guérison parfaite.

XXVIII. Cependant, on ne peut se dissimuler qu'il est des circonstances où la chûte des os est tardive, parce qu'il y a une foiblesse locale, ou un

défaut d'action dans toute la partie mutilée, fatiguée, épuisée par une longue suppuration. Cette disposition se reconnoît aisément à l'état stationnaire de la plaie ; à ses bourgeons charnus qui sont pâles, humides ; à la consistance visqueuse du pus qui s'en secrète, autant qu'à sa couleur jaunâtre. J'emploie utilement les décoctions amères, animées avec de l'eau-de-vie ; j'en imbibe la charpie, et les compresses dont je me sers pour le pansement. Je substitue encore avec succès, à ces moyens, l'application du calorique qui se dégage d'un charbon ardent ; d'un fer rougi au feu, et que j'approche assez près de la plaie. Je n'ai jamais imaginé que des topiques appliqués sur l'os, pussent hâter sa séparation qui n'a lieu que par l'action qu'ont sur lui les parties saines environnantes, notamment le système absorbant. En procédant ainsi, la cicatrice enfin a lieu, et le malade est guéri, n'importe la figure peu régulière de son moignon ; mais on en peut prévenir la difformité en se conformant à l'expérience qui m'est propre, et que j'ai exposée fort au long dans la seconde édition du premier volume des Mémoires de la Société médicale.

XXIX. Le moignon reste quelquefois long-temps enflammé, sans l'être trop : les douleurs continuent ainsi que l'empâtement, l'enflure dans toute sa circonférence et dans le voisinage. Des dépôts se manifestent sur les côtés dans un ou plusieurs points. Il ne faut pas perdre de temps et les ouvrir à mesure qu'ils se présenteront. D'autres fois ils communiquent avec la surface de la plaie, et le pus s'écoule par cette voie. Les émolliens seront continués aussi long-temps qu'ils paroîtront nécessaires. Tôt ou tard le dégorgement aura lieu, et la guérison ne s'en fera pas moins que si la marche de la maladie avoit été régulière et uniforme. Dans ces cas, il peut se faire que ces dépôts partiels répondent à un point carié de l'os, ou à un éclat qui s'en est détaché, que l'on

parvient à extraire avec facilité, quand après avoir donné issue au pus, on a soin de le maintenir toujours à découvert. J'ai vu de ces inflammations grandement diminuées, rester permanentes ainsi que l'engorgement des parties molles qui sont devenues dures, lardacées, comme cartilageuses, avec confusion des muscles, des nerfs, des vaisseaux qui ne faisoient qu'une masse avec la peau et le tissu cellulaire. La plaie, qui ne se cicatrisoit pas, prenoit un caractère cancéreux; elle étoit saignante, douloureuse au toucher; le pus qui s'en écouloit, paroissoit sanieux; son odeur étoit très-fétide. Il n'y a que l'amputation qui, dans ce cas, puisse sauver le malade. Il est aussi à observer que, dans ces circonstances, les os sont presque toujours malades dans une grande étendue de leur tissu.

PREMIÈRE OBSERVATION.

Bras gauche totalement emporté dans son quart supérieur.

Jacques *Beïdel*, âgé de 30 ans, canonnier au deuxième régiment d'artillerie légère, fut blessé le 3 brumaire an 9, en chargeant une pièce de canon, lors de l'exercice à feu que le général en chef *Brune* ordonna sous les murs de Pavie. Le canonnier eut le bras gauche entièrement emporté et détaché dans son quart supérieur par l'explosion subite du canon occasionnée par l'inadvertance de celui qui étoit chargé d'appliquer le doigt sur la lumière. Cette opération ne fut pas faite avec assez d'exactitude, le canon déjà échauffé reçut de l'air, la poudre prit feu, et la charge partit à l'instant même où *Beidel* se servoit de l'égouvillon pous la presser fortement.

Il en résulta un moignon entouré de tégumens et

de chairs assez également déchirées en devant et en arrière jusqu'au creux de l'aisselle, de manière que la portion brachiale du grand pectoral qui forme en devant le bord de l'aisselle, étoit totalement détruite. Dans cet endroit, il existoit un gros caillot qui indiquoit la situation de l'artère, et faisoit craindre une hémorragie consécutive. Dans ce premier instant, il ne couloit pas de sang. En haut et en dehors, les tégumens et les chairs n'existoient plus jusqu'au gros de l'épaule, et avec une telle régularité, que le deltoïde paroissoit totalement détruit. La portion restante, l'humérus cassé net par l'effet du coup, étoit à nu dans une étendue de deux pouces qui dépassoient ce qui restoit de parties molles. Le malade, porté à l'hôpital, ne perdit que très-peu de sang, sans doute, à cause de la grande contusion de l'artère axillaire et des chairs environnantes.

Sans enlever le caillot qui existoit, on fit un pansement fort simple. Quelques heures après, le malade reprit ses sens dont l'usage avoit été interrompu par la commotion et la stupeur générale qui en fut l'effet. Il fut mis à une diète sévère et au régime le plus exact. Le troisième jour il n'y avoit pas encore eu d'hémorragie, que l'on attendoit d'un instant à l'autre. L'appareil fut levé pour mieux examiner la plaie : au lieu de suppuration, on n'observa que le suintement nécessaire dans ces premiers jours; du reste, le malade sans fièvre se trouvoit fort bien. Mon collègue *Petit*, chirurgien de première classe, chargé du soin de ce malade, ne voulut point amputer dans l'article, il attendit les événemens. Le traitement fut le même jusqu'au septième jour. Il y avoit alors un peu de fièvre; mais le gonflement et la stupeur du moignon étoient moindres. La suppuration commençoit à s'établir; l'énorme caillot, dont la chûte faisoit redouter une hémorragie, existoit encore.

Le 8, le pansement fut le même : la plaie fut

recouverte de plumaceaux imbibés d'eau-de-vie camphrée ; on fit le bandage en spica, ayant soin de comprimer légèrement sur le court trajet de l'artère. Le régime délayant fut continué ; les médicamens mucilagineux et nitrés furent prescrits, ainsi que tout ce qui étoit capable d'entretenir un certain degré de foiblesse dans les forces vitales. La fièvre fut assez forte le neuvième jour, mais beaucoup moindre le dixième ; le pansement n'offrit rien de particulier : la suppuration parut bien établie : la plaie offroit une surface vermeille. Le 11, la suppuration avoit détaché une partie du caillot : on apperçut des bourgeons charnus tres-rouges qui firent concevoir les meilleures espérances. La surface vermeille de la plaie étoit aussi d'une extrême sensibilité. Le simple contact de l'air la faisoit saigner et la rendoit douloureuse : aussi la pansoit-on promptement et de deux en deux jours, parce que la suppuration abondoit peu. Le caillot fut enfin totalement détaché et remplacé par des bourgeons charnus. Jusque-là l'art, qui avoit toujours été spectateur, fut assuré de l'oblitération de l'artère, et qu'il n'y avoit plus d'hémorragie à craindre. Le 16, tout alloit très-bien ; on pansa à sec. Le 20, tout danger paroissant passé, la diète fut moins sévère : on permit l'usage des crêmes de riz, de panades et d'un peu de vin.

Le 22, il se manifesta, en divers endroits de la plaie, des points élevés, baveux, livides. On jugea à propos d'isoler le malade, en le mettant dans une chambre particulière. Ce jour-là il eut un peu de fièvre sans nul indice d'embarras dans les premières voies. On prescrivit l'usage interne du quina avec quelques gouttes de laudanum. Le 39e. jour, la plaie paroissoit en fort bon état ; la fièvre n'existoit plus. A cette époque, la cicatrice avoit déjà l'étendue d'un pouce sur toute la circonférence irrégulière du moignon, mais l'os qui devoit se détacher, ne tomba que le 51e. jour. Il étoit long de deux

pouces, parfaitement cylindrique, et le vuide qu'il laissa dans le centre de la plaie, fut bientôt occupé par des bourgeons charnus. Quelques jours après, il se manifesta, vers l'extrémité du moignon, en arrière près le creux de l'aisselle, quelques points livides qui détruisirent un peu la cicatrice : il y avoit là une disposition à la gangrène : on reprit l'usage interne du quinquina ; les plumaceaux furent légèrement imbibés d'esprit de-vin-camphré. Les marques gangréneuses disparurent, et le tout offrit le meilleur aspect. La cicatrice continua à faire des progrès ; de temps en temps, on toucha la plaie avec le nitrate d'argent fondu, et le malade est sorti vres la fin du quatrième mois depuis sa blessure. Son moignon resta court, petit et conique.

Je n'ai fait que rédiger cette intéressante observation, d'après le journal exact qui me fut communiqué par mon collègue *Gourdant*, chirurgien de première classe, qui succéda à M. *Petit*, alors chargé du service l'hôpital, n°. 2 de Pavie. Retenu moi-même par une fièvre lente nerveuse des plus graves, je ne pus voir ce blessé que le trente-sixième jour ; alors j'ai pu le suivre jusqu'à la fin de son traitement, et prendre une exacte connoissance de tous les détails dont je viens de rendre compte, qu'il m'importoit beaucoup de recueillir, autant pour le bien de l'art, que pour affermir davantage le plan de conduite que je m'étois tracé d'après une expérience heureuse, et des observations non moins précieuses que je m'empresse de joindre à celle-ci.

DEUXIÈME OBSERVATION.

Amputation du bras gauche, près l'articulation de l'épaule, faite par le canon.

Cette observation est extraite de la Chirurgie

d'armée, par *Ravaton*, page 271 et suivantes; édition in-8°., de 1768.

Le nommé *Talmont*, garde-côte du département de Saint-Brieu, compagnie de Villeboré, reçut, le 20 novembre 1759, à bord du vaisseau le *Formidable*, un coup de canon au bras gauche, près de l'articulation de l'épaule, qui brisa l'humérus, et déchira les chairs, de façon qu'il n'y eut que quelques coups de ciseaux à donner pour détacher le bras. La ligature de l'artère faite, et la plaie pansée simplement, il fut conduit à fond de calle, et nourri pendant huit jours avec de l'eau, de façon qu'il me parvint à Vannes, épuisé, affoibli, travaillé d'un cours de ventre accompagné de colique et de fièvre continue qui redoubloit le soir.

Je fis panser ce blessé en premier appareil, le 9, de sa blessure; il s'écoula beaucoup de matière sanieuse, roussâtre et fétide, qui, par son long séjour, avoit excorié les tégumens: trois grosses esquilles de trois pouces de longueur, écartées les unes des autres, faisoient saillie, et étoient adhérentes à la tête de l'os; je ne jugeai pas à propos de les scier, crainte d'augmenter l'irritation, regardant d'ailleurs le blessé comme perdu sans ressource.

Ce premier pansement fut fait selon ma méthode, qui consiste à couvrir la plaie d'un seul plumaceau chargé de digestif ordinaire, et une croix de Malte d'onguent de la mère par-dessus.

Le 10, je lui fis donner trente grains d'ipécacuanha et les jours suivans un bolus fait de diascordium et de thériaque, de chacun un scrupule, et d'ipecacuanha six grains; la tisanne vulnéraire et les lavemens de bouillons gras, pour calmer les tranchées, ne furent point négligés. Le 27, le cours de ventre fut arrêté, mais la fièvre continuoit toujours; j'employai, pour la détruire, l'infusion fébrifuge, de façon que le 22 de son arrivée, qui fait le 31 de sa blessure, la fièvre fut dissipée.

Pendant cet intervalle, il étoit survenu un gonflement considérable à l'articulation de l'épaule, qui s'étendoit au col, à la poitrine et sur le dos; je le combattis avec de l'eau-de-vie camphrée, etc.

La plaie fournissoit toujours beaucoup de matière séreuse et roussâtre. Le 37, le gonflement diminua, et la matière de la suppuration se rendit liée et moins abondante. Le blessé étoit d'une foiblesse extrême; j'augmentai ses alimens, et lui fis donner une potion à cuillerées, faite d'yeux d'écrevisses, de corail rouge et de poudre de vipère, de chacun un gros et demi, de quinquina, trois gros, d'eau thériacale, trois onces dans six onces d'eau de scorsonère.

Les forces un peu rétablies, je cessai la potion et augmentai encore ses alimens. Le 52, la cicatrice commença à avancer; mais les esquilles, que j'ébranlois à chaque pansement, tenoient ferme. Le 62, il se déclara un vice scorbutique par des taches livides sur toute l'habitude du corps, et des excroissances fongueuses aux gencives, et un cours de ventre aussi menaçant que le premier : l'ipécacuanha, les purgatifs dans les cordiaux astringens et tous les autres secours furent mis en usage. Le cours de ventre arrêté, je lui fis faire usage de l'opiat anti-scorbutique, du lait de vache, des gargarismes, des tisannes appropriées, etc. Pendant le temps de ces derniers accidens, les chairs du moignon s'étoient rendues mollasses, baveuses, la suppuration séreuse et fort abondante.

Le troisième mois, le vice scorbutique disparut, le blessé reprit de l'embonpoint, et la cicatrice fit des progrès; mais l'exfoliation des esquilles n'avançoit pas. J'employai encore, pendant bien du temps, l'eau mercurielle et l'huile de vitriol matin et soir, sur la surface des os, sans pouvoir les ébranler. Enfin, le cinquième mois, il s'en sépara une, les deux autres tombèrent six semaines après : il est bon de dire que les esquilles ne se détachèrent point

au niveau des chairs; mais, au contraire, plus d'un demi-pouce en dedans du moignon; les deux dernières portoient des vestiges de la tête de l'humérus, de façon qu'il faut croire qu'une grosse portion de la tête de cet os est restée dans la cavité glénoïdale, et s'y est incorporée sans causer d'accidens; le moignon fut cicatrisé peu de jours après, et le blessé sortit bien guéri et bien rétabli le septième mois.

TROISIÈME OBSERVATION.

Humérus emporté dans sa partie moyenne, par un boulet de canon.

Basile *Véron*, âgé de trente-sept ans, natif de Plancy, département de l'Aube, chasseur de la quatrième demi-brigade d'infanterie légère, reçut, à la bataille de Marengo, un coup de boulet qui lui emporta l'humérus dans sa partie moyenne. L'avant-bras et le bas de l'humérus ne tenoient plus qu'au moyen de quelques lambeaux de parties molles qu'on incisa. L'humérus fracturé en bec de flûte, présentoit une pointe saillante qu'on ne réséqua point, et le malade fut pansé dans cet état. Le 6 messidor, il fut reçu à l'hôpital n°. 1 de Pavie, où je lui donnai mes soins. A cette époque il s'étoit écoulé onze jours depuis la blessure. L'inflammation étant très-vive, je me contentai de faire saigner deux fois, de prescrire les boissons délayantes nitrées, et de panser la plaie avec les émolliens, en la laissant telle que je l'avois trouvée. L'os resta donc saillant; l'inflammation parcourut ses périodes ordinaires sans le moindre inconvénient fâcheux. La suppuration s'est établie peu abondante et de bonne qualité. Bientôt on vit la circonférence de la plaie se cicatriser, et tout le reste se couvrir de bourgeons charnus vermeils, ni douloureux, ni saignans. Les pansemens

se firent dès-lors à sec jusqu'au 56ᵉ. jour, qui fut l'époque de la chûte de la portion saillante de l'os. Elle n'avoit pas tout-à-fait deux pouces de longueur; elle diminuoit insensiblement depuis la base de la portion à découvert, jusque dans l'épaisseur des parties molles, dont elle étoit en partie recouverte en dedans. Ensorte que là je ne distinguai pas qu'il y eût eu de fracture, selon la longueur du cylindre osseux, comme l'ont voulu faire croire plusieurs praticiens, qui, dans des cas semblables, recommandent d'amputer plus haut. Le 60ᵉ. jour, le contour du bout du moignon s'enflamma, devint dur et douloureux: je fis appliquer un cataplasme émollient. Il se forma un dépôt assez considérable en haut et en-dehors, à l'endroit où le deltoïde et le brachial antérieur confondent leurs attaches. Ce dépôt se vida par le moyen de deux petites ouvertures qui se formèrent sur le bout du moignon, en dedans et en dehors. En pressant du haut en bas, depuis l'endroit où étoit le siége du foyer, il s'écouloit, par la surface du moignon, un pus séreux, mêlé de floccons caséeux. Cette circonstance me fit soupçonner une maladie de l'os. Pour lors, comme il étoit facile de comprimer circulairement le moignon sans causer aucune douleur, je fis ensorte que le pus s'amassât de nouveau dans le foyer principal, afin que j'eusse la facilité de l'ouvrir, et de mettre largement l'os à découvert, si je le trouvois altéré.

Le lendemain, j'effectuai ce projet, en donnant issue à une abondante quantité de pus séreux et floconneux. Le 70ᵉ. jour, un commencement de pourriture parut à l'endroit où j'avois ouvert le dépôt; le pus, qui ne s'écouloit plus par le bout du moignon, devint sanieux, abondant et fétide. Quelques lames osseuses se séparèrent le 80ᵉ. jour : depuis ce temps, la plaie se détergea, la suppuration devint meilleure, et le bout du moignon se cicatrisa complètement. La plaie que j'avois faite en ouvrant le

dépôt resta long-temps entourée de duretés qui se dissipèrent enfin, et la guérison fut parfaite vers le milieu du quatrième mois depuis la blessure.

XXX. Ces trois premières observations sont une preuve incontestable que tous les cas où le bras est mutilé par l'effet d'un coup de boulet, n'exigent pas l'amputation, et qu'il en est quelques-uns qui guérissent très-bien sans ce moyen extrême. On pourroit même dire que c'est le plus grand nombre, puisque ce succès a été constant chez presque tous les malades que j'ai traités. Il n'est pas de raison qui me fasse croire que mes collègues n'ont pas fait la même remarque. Il est certain que si, comme il m'est arrivé, j'eusse rencontré ces malheureux sur un champ de bataille, ma première idée eût peut-être été de me conformer aux dogmes établis par les plus grands maîtres de l'art : j'eusse sans doute amputé. Mais l'expérience à faire s'est présentée d'elle-même : j'ai vu de ces blessés dans un temps où il étoit sage et prudent d'attendre ; j'ai rempli les indications présentes, et la guérison a eu lieu. Ces trois faits très-importans nous démontrent jusqu'à quel point nous devons craindre et les hémorragies primitives et celles qui sont consécutives lors des lésions ou ruptures des artères principales, telles que l'humérale et l'axillaire. Que dois-je dire de ces fractures en long ? Je les ai vu nettes, et sans que les fêlures se prolongent dans la direction du cylindre encore attaché à son articulation. Il en est de même de celles avec éclat, en bec de flûte : elles ne se prolongent point très-haut au-dessus de l'endroit où le corps de l'os est rompu ; ensorte que, sous ce dernier rapport, l'amputation ne doit pas me sembler indiquée. Il sera encore permis de déduire ces mêmes conséquences générales des faits suivans.

QUATRIÈME

QUATRIÈME OBSERVATION.

Partie de l'avant-bras droit emportée par un coup de boulet.

Le 25 prairial an 8, Jean *Mathar*, âgé de trente-six ans, natif de Var, département de la Charente, soldat de la 72e. demi-brigade de ligne, fut blessé dans les plaines de Maringo. Ce malheureux fut frappé d'un coup de boulet au tiers inférieur de l'avant-bras, de manière que les deux os furent brisés. Le poignet ne tenoit plus que par des lambeaux de peau et par les tendons des muscles, qui n'avoient pas été rompus. Le sang coula abondamment, pendant le trajet de deux lieues que cet homme fut obligé de parcourir à pied. La séparation du poignet ne fut achevée que le lendemain matin 26. Les deux bouts d'os ne furent point sciés, encore moins songea-t-on à faire l'amputation au-dessus, parce qu'on croyoit le malade perdu, eu égard à son extrême foiblesse : enfin, cet homme resta quatre jours et quatre nuits dans une cour, n'ayant encore été pansé qu'une seule fois.

Le 29, il fut reçu dans mon hôpital, à Pavie. L'inflammation n'étoit pas encore très-vive ; mais les douleurs le faisoient cruellement souffrir. On détacha beaucoup d'esquilles encore adhérentes sur le bout du moignon ; on pansa simplement, en usant des émolliens ; tous les accidens inflammatoires ne firent qu'augmenter jusqu'au douzième jour de la blessure. On s'en tint à la prescription des remèdes internes et généraux. La suppuration eut lieu, et, par degrés, elle parvint à être peu abondante et de bonne qualité. Dès cet instant, il ne s'est rien présenté de particulier. A mesure que l'engorgement tomboit, que la surface de la plaie s'affaissoit, les

os sont devenus plus saillans : eux seuls se sont opposés à la confection de la cicatrice, dans le temps le plus ordinaire, après une simple amputation.

L'exfoliation s'est fait long-temps attendre ; car la vacillation dans les bouts des os n'a été distincte pour moi que le 60ᵉ. jour ; le 66ᵉ., la portion dénudée du radius s'est détachée par suite des légères tentatives que je fis. La pointe vacillante du cubitus ne se sépara que le 68ᵉ. jour : en pansant le malade, je la trouvai tombée sur l'appareil que j'enlévois. Sa longueur étoit de près d'un pouce, ainsi que celle qui provenoit du radius. Ces deux séquestres permettoient de voir que leur extrémité la plus épaisse n'étoit point la portion cachée sous les muscles rompus et continue avec le corps principal des os ; c'étoit, au contraire, celle qui faisoit saillie au dehors ; ensorte que, dans ce cas, je n'ai remarqué ni rupture ni fêlure prolongée vers l'articulation du coude. Il est donc probable que l'exfoliation n'a lieu que dans la portion la plus voisine de la surface découverte ; que l'étendue de cette même exfoliation n'est qu'en raison de l'ébranlement et de la contusion qui s'est communiquée à peu de distance de l'endroit positivement fracturé et à découvert. Dès cet instant, que toutes les parties osseuses mortes furent détachées, je fis un bandage circulaire autour du moignon, en comprimant de haut en bas, autant pour ramener la peau vers le bout du moignon, que pour lui rendre sa première souplesse, en dissipant les duretés, et en la faisant concourir à la formation de la cicatrice, qui fut terminée treize jours après l'emploi de ce dernier moyen. C'étoit le quatre-vingt-unième depuis la blessure.

CINQUIÈME OBSERVATION.

Avant-bras emporté dans son milieu : amputation faite avec succès long-temps après.

Joseph *Dunac*, âgé de vingt-neuf ans, de Tarascon, département de l'Arriège, canonnier à cheval, au cinquième régiment, fut blessé le 24 prairial an 8, près d'Alexandrie (en Piémont). Le boulet qui lui emporta l'avant-bras, tua son camarade, par l'explosion subite du canon qu'ils étoient occupés à charger. Les deux os furent rompus; le poignet détaché fut emporté avec force par le boulet et par l'égouvillon dont on se servoit pour presser la charge dans le canon. L'articulation du bras avec l'épaule, les muscles environnans furent fortement distendus, et il en résulta une luxation de l'épaule. Lors du premier pansement, on a enlevé toutes les esquilles qui se trouvoient sur la surface du moignon, adhérentes aux chairs dilacérées, mâchées et fortement contuses. L'hémorragie n'a pas été considérable; il n'y a pas eu de ligature faite aux vaisseaux que l'on ne pouvoit distinguer. Ce premier pansement fait, ce blessé est resté quelques jours, ainsi que beaucoup d'autres, sans être reçu dans un hôpital. Le 6 messidor, il se présenta à l'hôpital, n°. 1, de Pavie. Ce malheureux éprouvoit alors des douleurs inouies; tout le moignon étoit pris d'un prodigieux engorgement qui se continuoit jusqu'à la partie inférieure du bras. Après avoir employé tous les remèdes généraux indiqués, la suppuration s'établit enfin; la surface du moignon s'affaissa peu-à-peu, les deux os de l'avant-bras firent une saillie peu marquée, restèrent long-temps à découvert, altérés, d'une couleur d'un blanc mat, qui est celle propre aux os frappés de mort. Tous ces accidens consécutifs se sont promptement dissipés; la douleur a

diminué; mais l'engorgement a persisté dans le moignon et dans son articulation avec le bras. Les bouts des os se sont séparés par parcelles; des bourgeons charnus ont repris leur place; et cet état n'étoit encore rien moins que satisfaisant.

Le 17 thermidor l'engorgement persistoit; il étoit de nature carcinomateuse; le membre, très-pesant, ne pouvoit être soutenu par les muscles biceps et brachial antérieur; la surface de la plaie irrégulière étoit recouverte de bourgeons charnus, durs, pâles et grisâtres; il en suintoit une sérosité purulente, en petite quantité et peu odorante. La peau détruite donnoit à cet ulcère une certaine étendue sur la circonférence extérieure de ce moignon, et, dans plusieurs endroits, on remarquoit des points fistuleux, d'où sortoit un pus blanc et épais. Je soupçonnai de suite une altération profonde dans les os. Je m'en assurai par l'introduction d'un stylet boutonné, à l'aide duquel je sentis des inégalités, des duretés qui ne me laissèrent aucun doute sur l'état de l'os que je touchois à nu. Ce cas me parut nécessiter l'amputation du bras. Le sujet étant fort vigoureux, je temporisai. J'ai continué l'usage des émolliens; je n'ai pu obtenir une diminution dans l'engorgement. Les douleurs profondes et continuelles ne permirent pas l'application d'un bandage compressif, et elles ne cédèrent que très-peu à l'usage d'une forte dissolution d'opium, employée comme topique.

Le 30 thermidor, j'ai de nouveau examiné le moignon, je me suis convaincu qu'on ne pouvoit point espérer diminuer l'engorgement, les parties me paroissant devenues dures, cartilagineuses, et ayant la consistance du lard. Dès l'instant je me déterminai à amputer le bras. D'ailleurs, supposé que le moignon se fût cicatrisé dans cet état, la guérison n'en eût pas été moins imparfaite; le moignon n'en seroit pas moins resté très-gros, très-

pesant ; le malade n'eût pu le mouvoir, ni se passer d'un suspensoir pour le soutenir. Toutes ces considérations me déterminèrent à préparer un peu le malade, du reste, très-bien portant. L'amputation fut faite le 3 fructidor.

La suppuration a été fort longue à s'établir dans la plaie nouvelle que j'avois faite. J'attribuai cette lenteur à l'état d'inertie, de flaccidité des muscles deltoïdes et autres moteurs du bras, qui étoient comme paralysés, ainsi que la peau, que le malade ne sentoit que très-foiblement, lorsque je la pinçois avec assez de force pour occasionner une rougeur. Il étoit facile de réduire l'humérus luxé depuis l'instant de la blessure ; mais bientôt après il quittoit sa place ordinaire. Je fis appliquer, inutilement, un vésicatoire à la nuque, puis sur le deltoïde même : j'employai successivement les linimens volatils les plus forts, les teintures de cantharides : je ne pus ranimer ces organes cutanés et musculaires. La suppuration a constamment été très-peu abondante, et la cicatrice n'a été achevée que le cinquième jour complémentaire, le trente-deuxième depuis l'opération. *Dunac* a quitté l'hôpital le 6 vendémiaire an 9, conservant son moignon luxé en bas.

J'ai soigneusement examiné la nature de la maladie que j'avois emportée : voici ce que j'ai observé. Mouvemens très-libres dans l'articulation du coude ; peau amincie vers la surface de la plaie, d'un aspect désagréable, parsemée de quelques points de pourriture ; une masse formée par le tissu cellulaire de la peau, de l'aponévrose anti-brachiale et de tous les muscles subjacens, le tout confondu de manière à ne rien présenter de distinct. Veines cutanées variqueuses ; nerfs et vaisseaux profonds à peine visibles. Le ligament inter-osseux étoit intact. La surface des os, plongée dans le pus, me parut tout-à-fait dénudée, sans périoste. La substance compacte

P 3

ou corticale avoit repris son caractère primitif ; elle étoit redevenue spongieuse par suite de l'inflammation de son tissu. On peut voir dans les pièces même conservées dans mon cabinet, que cette substance dénaturée forme un croûte osseuse, irrégulière, réticulaire, beaucoup plus épaisse vers les bouts des os, où l'inflammation a été très-vive, et plus mince, à mesure qu'elle s'avance vers l'articulation du coude, qui a été moins enflammée. Cette croûte forme une gaîne qui enveloppe le corps de chaque os plus ou moins exactement, en sorte que ceux-ci paroissent morts dans l'intérieur. Ils représentent une véritable nécrose où le séquestre est renfermé par cette croûte spongieuse dont il est question.

SIXIÈME OBSERVATION.

Jambe emportée dans son milieu par un boulet de canon.

Antoine *Aiglemann*, âgé de vingt-trois ans, belge, soldat de la 43^e^. demi-brigade de ligne, fut blessé le 25 prairial à la bataille de Maringo. Un boulet l'atteignit dans le milieu de la jambe droite, et lui cassa net les deux os ; ensorte que le pied et la partie inférieure du tibia ne tenoient plus que par quelques lambeaux de peau et par des tendons. La résection en fut faite, et le malade pansé comme si l'amputation eût été pratiquée. Comme il n'y avoit pas eu d'hémorragie à l'instant du pansement, on ne fit aucune ligature, rendue difficile par le mauvais état de la plaie, qui ne permettoit pas de distinguer aucun vaisseau au milieu des autres parties. Ce blessé n'avoit encore été pansé qu'une fois, lorsque le 2 messidor il fut apporté à l'hôpital, n°. 1, de Pavie. A cette époque se développoient les accidens les plus

terribles, tels que la douleur, l'engorgement, l'inflammation, la fièvre, l'insomnie, etc. Pour les calmer, le malade fut saigné quatre fois le deuxième et le troisième jour de son entrée. Des incisions pratiquées sur les côtés du moignon informe, opérèrent un dégorgement local, et ne contribuèrent pas peu à abattre les douleurs, et, par suite, la fièvre. Ces moyens furent encore aidés de l'usage des boissons délayantes, des lavemens et d'une diète sévère dans les premiers jours. Le moignon fut recouvert d'un cataplasme, ainsi que toute l'articulation du genou, qui étoit aussi très-engorgée. Tous ces accidens inflammatoires diminuèrent à mesure que la suppuration devenoit plus abondante, et bientôt l'articulation du genou devint parfaitement libre. A l'instant du coup et après le premier pansement, les os fracturés de la jambe étoient encore recouverts de lambeaux de peau, de muscles. Cette disposition ne dura pas, car toutes ces parties molles tombèrent en pourriture, se détachèrent par fragmens, et les bouts rugueux des os firent une saillie d'un demi-pouce.

Tel étoit l'état de ce malade, vers le milieu du mois de thermidor suivant. Il étoit si satisfaisant, que j'attendis la chûte des portions d'os à découvert. Elle eut enfin lieu le deuxième jour complémentaire, plus de trois mois après la blessure. Celle du tibia fut d'une seule pièce, et celle du péronné se fit par fragmens isolés. Cette séparation s'annonça par la nature et la qualité du pus, qui ne parurent plus les mêmes. D'ailleurs, c'étoit un de ces phénomènes que j'avois toujours reconnus comme constans. Les bourgeons charnus qui se prolongeoient en s'élevant sur l'endroit de l'os à découvert, qui indique le point de séparation, s'affaissèrent, changèrent de couleur, devinrent pâles, et la suppuration parut plus abondante, plus séreuse. Il y avoit une légère disposition inflammatoire; le malade accusoit de la douleur. A la première apparition de

ces symptômes, que j'attendois, je touchai le bout de l'os, que je sentis vaciller. Je ne voulus pas employer la force pour le séparer; j'attendis : le lendemain il tomba, en ôtant l'appareil à l'instant du pansement. L'enfoncement laissé par les os tombés s'est bientôt rempli de bourgeons charnus; et chaque jour la cicatrice a fait des progrès rapides. Elle a été complète le 20 vendémiaire an 9, quatre mois environ après l'accident.

Le traitement interne n'a point varié depuis la cessation des accidens inflammatoires. J'ai prescrit par degrés les alimens de facile digestion; l'usage du vin; j'ai administré de temps en temps le quinquina en substance, et, pour boisson ordinaire, quelques tasses d'infusion de petite centaurée et de camomille à prendre dans la matinée.

XXXI. Je pourrois encore extraire de mes journaux plusieurs observations semblables, qui me constatent que des cas de cette nature n'exigent pas impérieusement que l'on ampute sur-le-champ. Mais je m'en dispense, parce que je n'ai pu les completter: une maladie grave m'a fait suspendre mes travaux pendant près de six mois, ensorte qu'il m'a été impossible de réunir les résultats dont j'avois besoin. Cependant je dois dire que les malades que j'ai laissés étoient au deuxième et au troisième mois de leur blessure, et par conséquent, qu'ils avoient échappé à tous les dangers premiers de leur état. Ces observations incomplètes ne légitiment pas moins les doutes que j'ai conçus sur la nécessité d'amputer sur-le-champ; elles sont autant de preuves contre l'opinion encore reçue aujourd'hui. D'après tous ces faits, je suis convaincu que l'on doit beaucoup restreindre les cas d'amputation à faire sur un champ de bataille, et je suis même persuadé que l'on en fait beaucoup trop. Quand arriverons-nous à ce temps où ces opérations ne seront plus pratiquées que dans les hôpitaux, où, par de sages précautions, un

chirurgien expérimenté ne perdra jamais de vue ses blessés, et trouvera toujours l'instant favorable pour retrancher un membre dont il juge la conservation hors de toute possibilité !

XXXII. Je n'ai point fait d'observations semblables pour démontrer que ces guérisons s'obtiennent également quand une cuisse est emportée de la même manière et par la même cause. Cependant je ne vois pas pourquoi les résultats seroient différens. Je suppléerai à ce défaut d'expérience, en indiquant la possibilité de fournir des exemples comparatifs qui pourroient avoir une certaine valeur. Je veux parler de ces grandes saillies du fémur par suite d'une amputation mal faite, ou de pourriture d'hôpital; etc. saillies tombées par les seules forces de la nature, sans qu'il ait été besoin de recourir à une résection. La chirurgie possède actuellement des moyens sûrs pour hâter ces séparations : comme ils ne sont encore que peu ou point connus, j'ai cru important de les communiquer, en indiquant surtout le hasard qui m'a conduit à ce point de pratique, l'un des plus intéressans que l'on puisse discuter aujourd'hui (1).

---

(1) Voyez les mém. de la soc. méd. d'Émulation, t. I, deuxième édit.

ART VÉTÉRINAIRE.

HSTOIRE
DE L'ÉPIZOOTIE

Qui a attaqué les bêtes à cornes des communes de Chevannes, de Chevry, de Rozoy-le-Vieil, d'Hervauville, de Courtenay, de Montcorbon, et de Triguères, arrondissement de Montargis, département du Loiret.

PAR GASTELIER.

Je ne parlerai point de la cause de cette épizootie, parce que je l'ignore, et qu'en vérité nous dissertons le plus souvent à perte de vue, si je puis m'exprimer ainsi, sur la nature des causes qui produisent les épidémies et les épizooties, causes dont nous ne sommes peut-être jamais plus éloignés, que lorsque nous nous flattons de les avoir découvertes. Je me bornerai donc à rendre compte de leurs effets, à tracer les symptômes de la maladie, à énoncer les plans curatifs et prophylactiques que j'ai tracés, et qui m'ont paru dictés par la nature de ces symptômes; enfin, à remplir les fonctions et les devoirs de simple historien, en rapportant avec exactitude tout ce que j'ai eu occasion de voir et d'observer.

Je dirai donc que cette épizootie doit son origine, dans nos cantons, à la cupidité de deux marchands de bestiaux (*Fleury* et *Marc*, son gendre) demeurans à *Egreville*, arrondissement de *Fontainebleau*,

département de *Seine-et-Marne*, qui ont vendu, sur la commune de *Chevannes*, un taureau et une génisse de trois ans; sur celle de *Chevry*, deux vaches; sur celle de *Rozoy-le-Vieil*, un taureau; à la foire de *Courtenay* (le 15 floréal) une vache; et à un boucher de *Ferrières*, une qui est morte en chemin, et qu'il n'a pas moins débitée à sa boutique; total... 7, nombre plus que suffisant pour porter la contagion et la mort dans toutes nos campagnes, où la consternation et le désespoir s'étoient déjà emparés des esprits. Quoiqu'il n'y en ait que sept qui soient parvenus à ma connoissance, je ne fais nul doute qu'il n'y en ait eu un plus grand nombre vendu sous le voile du mystère de l'iniquité.

SYMPTOMES.

La vache frappée de la contagion commençoit à perdre son lait; le troisième jour elle étoit entièrement tarie: alors elle perdoit sa gaîté, ses forces, et son appétit; elle ne vouloit plus ni boire, ni manger; elle devenoit triste; son poil se hérissoit, sur-tout au col; elle portoit difficilement la tête, et de manière à faire voir qu'elle étoit lourde et pesante; elle avoit les yeux mornes et larmoyans; la respiration singuttueuse; elle poussoit de longs soupirs, elle se plaignoit, elle toussoit beaucoup; sa toux étoit sèche et fréquente; elle halletoit; un frisson considérable précédoit une fièvre ardente; elle fuyoit le troupeau, ou plutôt elle ne vouloit pas sortir de l'étable; et si on l'y forçoit, elle y rentroit aussitôt et aussi vîte que ses forces le lui permettoient; des frissons fréquens et irréguliers se succédoient alternativement avec la chaleur de la fièvre: chez quelques-unes le pannicule charnu étoit dans un état de spasme, d'horripitation; il frissonnoit et tressailloit continuellement; les oreilles étoient

froides, basses et comme cassées ; la toux alloit toujours en croissant ; alors elle étoit accompagnée d'une sorte de râlement et d'une respiration pénible. La malade se plaignoit fortement ; elle jetoit abondamment, par les naseaux, des matières épaisses, gluantes, blanches, et semblables à la morve des chevaux : elle tenoit sa langue retirée dans sa bouche ; les forces se perdoient absolument ; les jambes ne vouloient plus porter la malade, qui étoit forcée de rester couchée : le pouls étoit petit et serré. Voilà, en général, la marche des symptômes qui se sont manifestés chez le plus grand nombre des malades : cependant il y en a eu qui ne les ont pas tous éprouvés tels que je viens de les décrire, à l'exception de la perte du lait dans les trois premiers jours de l'invasion, et qui a eu lieu chez toutes, sans en excepter une seule. Quelques-unes, en très-petit nombre à la vérité, loin de jeter des mucosités, avoient les naseaux très-secs.

A tous ces symptômes succédoit une diarrhée colliquative des plus fortes, accompagnée de tranchées violentes qui se faisoient remarquer par un mouvement convulsif de l'épine vertébrale ; depuis la tête jusqu'à l'extrémité du dos le pannicule charnu se fronçoit, la peau étoit fort sensible au plus léger toucher ; l'animal sembloit même l'indiquer, en dirigeant sa tête vers le siége de la douleur. La prostration des forces étoit à son comble ; l'animal restoit constamment couché sur la litière sans pouvoir se relever ; les déjections alvines étoient séreuses, claires et si abondantes, que ces bonnes gens les avoient prises pour des urines : les divers émanations de leurs corps étoient infectes, même insupportables. Les forces les abandonnoient totalement, les yeux se flétrissoient, le pouls devenoit très-petit et vermiculaire ; un froid glacial survenoit et l'animal périssoit. Le plus grand nombre des malades a fini par cette diarrhée colliquative qu'ils

appellent dans la campagne *la Verde*. Je n'ai pas eu l'occasion d'observer une seule fois la maladie contraire, c'est-à-dire, la constipation. Quelques-unes ont fini par la dyssenterie dans laquelle elles rendoient le sang tout clair, même par caillots. Plusieurs ont eu aussi, sur la fin de l'épizootie (notamment à *Chevannes* et à *Montcorbon*), une éruption miliaire cristalline fort abondante des deux côtés du fanon, sur le dos et aux flancs; j'ai eu occasion d'en faire voir plusieurs, au C. Paigné, artiste vétérinaire d'Orléans, fort instruit, et avec lequel j'ai fait ma dernière tournée: l'épizootie tirant à sa fin, je n'ai pas eu besoin de mettre à contribution ses talens: il en a de réels. Je ne dois pas terminer cet article des symptômes sans observer que, du nombre des vaches chez lesquelles l'éruption miliaire s'étoit manifestée, quelques-unes avoient péri, et que quelques autres avoient guéri; qu'en conséquence, cette éruption devoit être considérée comme un épiphénomène purement symptomatique, puisque chez aucune elle n'avoit été critique. Enfin, ces animaux périssoient du 4 au 7, plusieurs sont mortes en quatre jours, quelques-unes en 24 heures; très-peu ont été jusqu'au 14, et encore moins au 17. Une fois pavenues à ce terme (le 17), elles guérissoient, mais la convalescence étoit fort longue.

Les signes diagnostics et pronostics de cette maladie n'étoient pas difficiles à établir, d'après le tableau des symptômes que je viens de présenter; mais il n'en étoit pas moins fâcheux, parce qu'une fois les symptômes manifestés, je jugeois le plus grand désordre dans toute l'économie animale; et en effet, l'explosion une fois faite, tous les moyens curatifs les mieux indiqués étoient absolument de toute nullité.

Dans mon premier rapport (18 prairial), j'avois annoncé le genre de maladie, son siège principal, et le desir ardent que j'avois de m'en assurer par

l'ouverture de cadavres dont l'occasion ne s'étoit pas encore présentée à ma première visite ; mais, d'après l'invitation la plus expresse, que j'avois faite à tous les particuliers qui avoient des vaches malades, de me faire avertir si-tôt qu'il y en auroit de mortes ; je le fus enfin, et assez à temps, pour me mettre à portée de vérifier ce que je n'avois malheureusement que trop bien prédit : en effet, le 20 prairial, je me suis transporté avec un artiste vétérinaire de Montargis (le C. Puyrault), sur la commune d'Hervauville, où nous procédâmes à l'ouverture du cadavre d'une vache, et dont voici l'extrait du procès verbal.

1°. Des zônes inflammatoires, des bandes rouges çà et là sur le péritoine, et qui se remarquoient également à l'extérieur des intestins, particulièrement des grêles. La rougeur inflammatoire se remarquoit aussi chez les gros intestins dans l'intérieur sur-tout du rectum, qui étoit dépouillé de son tomentum, et on y observoit, en outre, quelques stries sanguines.

2°. Une espèce d'huile jaune qui suintoit assez abondamment sous le scalpel ; cette huile n'étoit autre chose que la graisse et le tissu cellulaire lui-même mis en fusion ; aussi les muscles étoient-ils pâles et amincés.

3°. L'arrière-bouche, l'œsophage, la trachée-artère, et les bronches rouges et seches, malgré la présence de cette humeur muqueuse qui sembloit devoir les humecter ; les nazeaux étoient pleins de cette mucosité épaisse que les malades rendoient en grande quantité. Du reste, les cornets, tout le système glanduleux, quoiqu'un peu macéré par cette liqueur jaune, étoient dans un état assez naturel.

4°. Les deux lobes du poumon, rouges à l'extérieur et intérieurement gorgés d'un sang noir, épais, putréfié ; et sur-tout depuis leur partie moyenne jusqu'à l'inférieure, toute leur substance en suppu-

ration, gangrénée et s'écrâsant facilement sous la pression des doigts la plus légère.

5°. La plèvre, comme le péritoine, manifestoit une grande quantité de points d'adhérence et inflammatoires.

6°. Le foie extérieurement d'un ronge foncé, sur-tout à la partie déclive ; son intérieur rempli d'un sang noir et puriforme ; la majeure partie de sa substance en pleine suppuration et gangrénée.

7°. La vesicule du fiel prodigieusement grosse, plus du double de son état naturel, elle étoit pleine d'une bile d'un verd foncé tirant sur le noir.

8°. La rate d'une couleur d'un gris pâle, extrêmement mince, comme une feuille de papier, et collée de même sur la panse où son impression étoit parfaitement marquée.

9°. La panse fort distendue par l'air, et par une grande quantité de boissons et d'alimens qui avoit séjourné, quoiqu'il y eût plusieurs jours que l'animal (il y en avoit six qu'il étoit malade) n'eût mangé. Le feuillet et la caillette étoient également pleins d'alimens solides et liquides, et parsemés de taches d'un rouge brun. Il est sorti de la caillette beaucoup de cette liqueur jaunâtre, dont j'ai parlé plus haut. L'utérus étoit vuide et petit, il n'offroit rien d'intéressant, non plus que le pancréas, les reins et autres viscères sur lesquels, par cette raison, j'observe le silence.

J'oubliois de dire que le pis étoit petit et retiré sur lui-même, et que la peau n'avoit rien offert de remarquable ; que son cadavre n'avoit donné aucune odeur, quoiqu'il fût bien resté enfermé vingt-quatre heures dans l'étable, avant d'être ouvert, et que dans cette maladie toutes les vaches et celle-ci avoient exhalé, de leur vivant, une odeur infecte à ne pouvoir pas y tenir ; chose bien extraordinaire !

Depuis l'ouverture de ce cadavre, j'ai eu occasion d'en voir deux autres où le résultat a toujours été le

même; les poumons en suppuration et en gangrène, ainsi des autres viscères du bas-ventre ; mais c'étoit toujours à la poitrine que la plus grande désorganisation s'observoit ; en effet, c'étoit la partie essentiellement affectée, les autres ne l'étoient que secondairement.

D'après l'exposé des symptômes et du désordre que j'ai observé dans presque tous les viscères des deux capacités inférieures (la tête et ses appartenances étant restées seules intactes), il est aisé de juger que le plan de curation devoit échouer à moins que la maladie n'eût pas encore jeté des racines profondes ; aussi verrons-nous que les moyens prophylactiques ont infiniment mieux réussi, et que c'est par eux seuls que nous sommes parvenus à arrêter les progrès de la contagion et, de suite, les cruels effets de ce fléau destructeur. Mais, avant de passer aux moyens curatifs et prophylatiques, je crois qu'il est essentiel de dire deux mots sur la nature de la maladie et sur son caractère vraiment contagieux ; nul doute que cette épizootie étoit contagieuse, et que la contagion étoit des plus actives, en ce qu'il suffisoit qu'un taureau ou une vache malade eût passé par un lieu, pour que les autres bestiaux, de même espèce, fussent aussi-tôt pris par la maladie. Ceux qui voudront bien faire attention à la manière de paître de ces animaux, qui portent naturellement la tête basse, qui vont toujours en flairant, puis à la conformation de leurs nazeaux dont l'ouverture est fort évasée, ceux-là, dis-je, jugeront facilement combien ces animaux sont disposés à aspirer les émanations putrides qui peuvent s'échapper de tous les émonctoires d'un corps malade, et qui se répandent dans l'air ambiant : les faits suivans viennent à l'appui de mon assertion.

Louis Jullien, laboureur aux Noues, commune de *Rozoy-le-Vieil*, achète, le 11 floréal, un taureau atteint de la maladie épizootique ; dès le lendemain, il

s'apperçoit que cet animal est triste, qu'il tousse, qu'il ne boit ni ne mange, qu'il ne veut pas suivre les vaches, qu'il éprouve des frissons, qu'il a le dévoiement auquel succédèrent tous les autres symptômes; aussi-tôt il le sépare de son troupeau composé de cinq vaches, et qui fut aussi-tôt infecté; la nuit qu'il avoit passée sous le même toit, avoit suffi pour transmettre la contagion qui fut communiquée aussi-tôt aux cinq vaches successivement; il périt le premier du 6 au 7 : trois vaches le suivirent de près; et les deux autres triomphèrent de la maladie après une longue convalescence. Jusqu'à l'arrivée de ce taureau, les vaches de *Guillien* avoient joui de la meilleure santé; nul doute que le taureau malade a transmis les miasmes putrides qui se sont échappés de son corps pendant la nuit, puisqu'elles en ont été saisies aussi-tôt, et avec les mêmes symptômes; la contagion a agi, pour ainsi dire, immédiatement, c'étoit une véritable inoculation. Voici un autre fait qui prouve bien plus son activité, et du même taureau. Le maire de la commune de *Rozoy-le-Vieil* avoit trois vaches qu'il nourrissoit à l'étable, d'où elles ne sortoient que pour aller s'abreuver à une marre; et quoique *Guillien* habitât un hameau à près d'une demi-lieue du bourg, et que les vaches allassent paître loin de la maison du maire, les trois vaches de celui-ci n'en ont pas moins été prises de la maladie très-peu de jours après l'arrivée du taureau, qui avoit seulement passé par ce chemin pour aller chez *Guillien*; de ces trois vaches, deux ont succombé et une a guéri, et celles-ci, à leur tour, ont communiqué la maladie aux vaches de quelques habitans du bourg.

Germain Regnier, bon vieillard demeurant au bourg d'Hervauville, donne l'hospitalité, le 14 floréal, à un de ces coquins de marchands; il loge une vache malade à côté des siennes, il en avoit quatre; celle qui étoit à côté de la malade, prend la maladie dans

les 24 heures, et successivement la communique aux trois autres; et elles périssent toutes les quatre; c'étoit tout son avoir, c'étoit l'existence d'une famille entière. La vache malade est vendue, le 15 floréal, à la foire de Courtenay, à un homme de Griselles-le-Bocage, chez lequel elle meurt dans les 24 heures : les vaches du malheureux vieillard, avant de périr, communiquent, à leur tour, la maladie à plusieurs autres qui paissoient avec elles, et qui ont subi le même sort.

Louis Cuissard, laboureur au bois des Fossés, commune de *Chevannes*, achète, des mêmes marchands, le 19 floréal, un taureau et une génisse, tous deux malades; il s'en apperçoit, du taureau d'abord; il le remène aux marchands, qui ne demeurent qu'à une petite lieue de chez lui, avec lequel ils buvoient et mangeoient habituellement; ils lui ferment la porte en disant qu'ils ne connoissent ni l'homme ni le taureau; il est forcé de le ramener, et peu de jours après il meurt. La génisse le suit de près; tout son troupeau est infecté, il en périt encore trois, et un veau; deux seulement guérissent. Heureusement pour la commune que le hameau des Bois-des-Fossés en est éloigné, et que ces bestiaux n'avoient pas été au bourg. Je ne dois pas passer sous silence un fait relatif au taureau, et qui est assez singulier.

Sébastien Menin, manœuvre à *Chevannes*, et *Sulpice Corroyer*, laboureur à *Chevry*, avoient chacun deux vaches bien portantes, et qui vivoient ensemble dans la même étable, c'est-à-dire, deux chez l'un et deux chez l'autre. De ces deux vaches, ils en avoient chacun une en chaleur. Ils les amenèrent le même jour, l'un le matin, l'autre le soir, au taureau de Cuissart qui, malgré son mauvais état de santé, les saillit toutes les deux; mais ce ne fut point impunément, les accidens de la maladie s'aggravèrent, et il mourut deux jours après. Les vaches

saillies tombèrent malades toutes les deux de la même maladie, qui les mit dans le plus grand danger, mais elles s'en sauvèrent ; peu de temps après, chacune avoit communiqué la maladie à sa voisine, et les deux nouvelles malades qui n'avoient pas vu le taureau, ne furent pas si heureuses que celles-là ; car elles périrent, quoiqu'ayant reçu les mêmes secours que les autres. Voilà, ce me semble, des faits plus que suffisans pour prouver la contagion de cette maladie et la contagion la plus active.

Quant au génie caractéristique de la maladie, je la crois du genre des catarrhumes putrides, je lui trouve infiniment de rapports, de ressemblance avec une épidémie que j'ai traitée en 1785, et dont j'ai donné l'histoire que la Société de Médecine a couronnée en lui décernant un prix consistant en une médaille d'or de 200 livres. L'appareil symptomatique de cette épizootie, m'a tellement frappé par sa ressemblance avec celui de l'épidémie en question, que j'ai cru devoir en faire le rapprochement à la fin de ce mémoire pour mettre à portée de juger que c'est véritablement la même physionomie, que ce sont les mêmes traits, et que le peu de différence qui peut s'y remarquer tient à l'organisation qui n'est pas tout-à-fait la même, à la manière de vivre qui est toute différente, et à la saison.

Moyens curatifs.

Comme cette épizootie manifestoit d'abord des symptômes d'inflammation, ensuite de putridité et que ceux-ci alloient toujours en croissant d'intensité, je conseillois d'abord dans les premières 24 heures de l'invasion, une ou plusieurs saignées à la jugulaire, suivant les forces des malades. Plus tard elles étoient plus nuisibles que salutaires ; je considérois cette déplétion sanguine comme indispensable, tant pour calmer l'irritation universelle, que pour résoudre l'inflammation dont les viscères de la poitrine et du

bas-ventre étoient ménacés. Ce moyen a été employé, comme prophylactique, avec le plus grand succès par plusieurs communes, et particulièrement par celle de *Saint-Hilaire-les-Andresis*; dès que les habitans ont eu connoissance de cette épizootie qui les environnoit de toutes parts, ils ont aussi-tôt fait saigner tous leurs bestiaux; ils ont empêché en même-temps toute espèce de communication avec leurs voisins. Par le moyen de ces sages précautions, ils n'ont pas eu un seul malade; mais ils ne se sont pas moins intéressés au sort de leurs voisins; car c'est le maire de cette commune qui a eu l'attention d'informer le sous-préfet du règne épizootique pour lequel il a demandé des secours qui ont été aussitôt envoyés.

Je prescrivois ensuite pour boisson une eau blanche avec de la farine de seigle, trois gros de nître, un demi-verre de vinaigre pour environ un seau d'eau blanche : puis je faisois ouvrir un séton au bas du fanon avec un morceau de corde garni de basilicum ou suppuratif saupoudré de cantharides, ou avec une mêche enduite d'un onguent épispastique composé de deux parties de mouches cantharides, et d'une partie de poudre d'euphorbe, avec suffisante quantité d'huile de laurier : on introduisoit cette mêche par le moyen d'une aiguille à séton sous la peau du fanon, et l'on nouoit lâchement les extrémités, afin qu'elles pussent aller et venir librement pour rendre le pansement plus commode et plus prompt.

J'interdisois toute espèce de nourriture, foin, avoine, et sur-tout le son qui contient une partie qui n'est pas soluble, et qui est de nature très-septique. Lorsque les symptômes commençoient à se mitiger, je disois qu'on leur donnât un peu d'herbe fraîche pourvu qu'elle fût de bonne qualité et point mouillée, mais en petite quantité d'abord, et que l'on augmentoit ensuite par degrés.

Pour débarrasser la gorge, les glandes et les

nazeaux de cette mucosité épaisse, dont ils étoient enduits, et pour dégorger les poumons eux-mêmes qui étoient opprimés par cette matière muqueuse, j'ai conseillé des fumigations avec des plantes aromatiques, avec du benjoin et du succin mêlés ensemble par égale partie, avec du vinaigre dont l'évaporation est excellente: puis j'ajoutois, en outre, un billot composé de racines d'angélique, une once et demie; de sel ammoniac, deux gros; de camphre, un gros; le tout en poudre mêlée ensemble et délayée jusqu'à consistance d'électuaire avec suffisante quantité d'oximel simple, que l'on renfermoit ensuite dans un linge roulé, et que l'on assujétissoit dans la bouche de l'animal, une heure le matin et une heure le soir; ce moyen est très-bon non-seulement pour dégorger le système glanduleux, mais aussi pour combattre la septicité des humeurs. J'ai beaucoup insisté aussi sur l'usage d'une forte décoction d'orge avec le miel, le nître et le vinaigre pour les animaux chez lesquels la toux étoit opiniâtre et le symptôme dominant.

Lorsque les symptômes se mitigeoient d'une manière sensible, et qu'ils annonçoient le commencement de la convalescence, je faisois purger les malades avec agaric et rhubarbe en poudre, de chaque deux gros avec un quarteron de miel. Si cette première médecine n'avoit point purgé suffisamment, ou qu'il y eût une nouvelle indication à repurger, je faisois donner sené mondé, et aloës succotrin de chaque une once, infusé dans une bouteille d'eau bouillante que l'on donnoit tiède, et qui purgeoit fort bien.

Si les symptômes de putridité s'étoient manifestés à un haut degré, ou que le pouls annonçât une prostration de forces extrême, je prescrivois la décoction suivante : prenez de quinquina grossièrement concassé, quatre onces; faites bouillir, dans trois bouteilles d'eau réduites à deux, et donnez cette

décoction en deux doses, à chacune desquelles je faisois ajouter deux gros de camphre dissous dans une petite quantité d'eau de rabel; et, pour la convalescence où les forces sembloient épuisées, je conseillois l'extrait de genièvre ou de la thériaque, à la dose d'une once, même une once et demie dans une pinte de liqueur, soit eau blanche ou toute autre.

Moyens prophylactiques.

1°. Avoir la plus scrupuleuse attention d'éloigner de toute espèce de communication les bestiaux malades, de les tenir renfermés dans un lieu séparé, mais bien aëré.

2°. Empêcher les chiens et autres animaux quelconques de communiquer avec les malades. Il faudroit même que les personnes qui sont destinées à les soigner, ne communiquassent point avec les autres vaches auxquelles leurs vêtemens seuls suffisent pour communiquer la contagion.

3°. Établir la plus grande propreté dans les étables, la plus libre circulation d'air au point même d'y pratiquer de nouvelles ouvertures, si celles qui y étoient ne suffisoient pas.

4°. Doubler de soin et d'attention sur le choix et la quantité des alimens, diminuer celle-ci, et donner la préférence à de bonnes herbes fraîches; leur faire boire de l'eau blanche à laquelle on ajouteroit deux poignées de sel marin par seau.

5°. Leur ouvrir un séton de la manière ci-dessus prescrite, ou avec la racine d'ellébore pied de griffon, et qu'il étoit essentiel d'entretenir pendant quelque temps.

6°. Renouveler la litière tous les jours, les frotter et les bouchonner souvent dans la journée.

7°. Placer dans la bouche, deux fois par jour, et une heure chaque fois, le billot désigné plus haut; ou un billot auquel on attache un linge en

forme de nouet, rempli de deux onces d'assa-fœtida.

8°. Brûler dans les étables des plantes aromatiques, des baies et de la graine de genièvre ; du nitre, du soufre ; faire évaporer du vinaigre.

9°. Nétoyer les étables, balayer partout, gratter fort le sol sur lequel les animaux sont morts ; gratter les murailles, racler les auges, les rateliers, les planchers ; laver le tout avec de l'eau bouillante dans laquelle on auroit mis de la chaux en solution.

10°. Enfin, enterrer à huit pieds au moins de profondeur l'animal mort, et n'en point entasser plusieurs dans le même trou.

Le C. Guyton de Morveau, connu si avantageusement dans la république des lettres, vient de donner un Traité *ex professo* sur les moyens de désinfecter l'air, de prévenir la contagion, et d'en arrêter les progrès : ouvrage excellent qu'il sera essentiel de consulter en pareille circonstance.

Tous ces moyens réunis et ponctuellement exécutés ont parfaitement réussi ; mais de tous le meilleur étoit la non-communication même des animaux sains entre eux ; j'ai porté les précautions les plus grandes à cet égard, j'ai fait sentir la nécessité à tous les propriétaires de bestiaux de ne point les mener paître ensemble, même ceux des voisins entre eux, et je leur démontrois cette nécessité d'après leur propre malheur ; puisque c'est en communiquant ensemble, leur disois-je, que la maladie s'est communiquée de l'un à l'autre ; c'est avec de telles précautions que les habitans d'une campagne voisine, sont venus à bout de garantir leurs bestiaux ; c'est en évitant, je le répète, toute espèce de communication avec leurs plus proches voisins, qu'ils sont restés intacts ; c'est de cette manière que je suis parvenu à préserver presque tous les écarts ou hameaux dépendans du chef-lieu de chaque commune où le foyer de la contagion s'étoit

établi, et où il a été obligé de s'anéantir de lui-même faute d'alimens pour l'entretenir. Enfin, c'est ainsi que nous sommes venus à bout d'arrêter la mortalité en empêchant la contagion de déployer une nouvelle activité.

Relevé des morts et des guéris.

Noms des Communes.	*Morts.*		*Guéris.*
Friguères	2		2
Moncorbon	34	veaux 7	5
Courtenay	8		3
Hervauville	11		2
Rozoy-le-Vieil	10		3
Chevannes	4	veaux 2	2
Chevry	2		2
Total	71 vach.	9 veaux	19

Total des Taureaux, Vaches, et Veaux atteints de l'Épizootie, 99.

Il est juste, ce me semble, d'observer qu'à ma première visite dans chaque commune, j'ai trouvé à *Montcorbon* 16 vaches mortes et 8 malades et dans le plus grand danger : à *Triguères*, 2 mortes et 2 malades ; à *Courtenay*, 6 mortes et 2 malades ; à *Hervauville*, 7 mortes et 3 dangereusement malades; à *Rozoy-le-Vieil*, 7 mortes et 4 dans le plus grand danger ; à *Chevannes*, 3 mortes et 3 dangereusement malades ; à *Chevry*, 2 mortes et une malade : total, 44 mortes et 23 malades; d'où il est aisé de juger que les secours n'ont pas été aussi utiles qu'ils auroient dû l'être, d'abord, parce qu'ils ont été appelés trop tard, et que la mortalité ayant fait des progrès rapides, elle ne faisoit que donner plus d'intensité au foyer qui l'entretenoit.

Maintenant, qu'il me soit permis de faire un rapprochement de l'épidémie de 1785, avec l'épizootie

de l'an IX, ou 1801. Voici donc les symptômes de la maladie dont furent attaqués les communes de *Saint-Maurice* sur *l'Averon*, *Chatillon* sur *Loing*, *Aillant*, *La Chapelle*, *Chéne-Arnoult*, *Rogny*, *Dammarie*, *Sainte-Geneviève*.

P. 5. La maladie épidémique dont l'invasion a commencé en février 1785, s'annonçoit par les symptômes suivans : d'abord une horripitation universelle, des pesanteurs de tête . . . . . un léger mal de gorge accompagné presque toujours d'une toux grasse et humide, d'une expectoration abondante et facile de crachats épais, gluans, quelquefois muqueux et souvent mêlés de sang ; des douleurs de côté se faisoient sentir d'une manière plus ou moins aiguë, avec oppression, et des serremens de poitrine qui comprimoient la respiration. La bouche étoit mauvaise, la langue sale, limoneuse, et constamment humide (dans le très-grand nombre de malades que j'ai eu occasion de voir pendant quatre mois et plus, je n'ai observé que trois fois la sécheresse de la bouche, l'aridité de la langue et la soif); suivoient ensuite, et presque aussitôt des cardialgies, des nausées, même des vomissemens produits le plus souvent par les efforts de la toux ; la prostration des forces étoit totale et subite ; le pouls étoit petit et mou, il disparoissoit sous les doigts ; la respiration étoit fort opprimée. Les malades se plaignoient de douleurs d'estomac, de brisures dans les membres, des alternatives de froid et de chaud ; ils éprouvoient des agitations cruelles, et telles qu'ils ne pouvoient trouver une bonne position dans leur lit, ce qui leur arrachoit des plaintes continuelles, même des cris chez quelques-uns . . . La maladie étoit jugée avant le 7 ; presque tous les malades qui succomboient dans cette épidémie, périssoient le 3 ou le 5 : ils ne passoient jamais le 7.

P. 6. Il est bon d'observer que tous ces symptômes ne venoient point à-la-fois assaillir les mêmes indi-

vidus, qu'ils se partageoient et se distribuoient diversement, chez les uns d'une manière, chez les autres d'une autre, suivant l'âge, le sexe, le tempérament, l'aisance ou la misère, etc.

P. 7. Quelques-uns, sur-tout des jeunes-gens forts et vigoureux, avoient une partie de ces symptômes avec un pouls petit, serré, et qui n'annonçoit qu'une foiblesse apparente. En effet, chez ceux-là les forces étoient plutôt opprimées qu'abbattues; et une ou deux saignées faites à temps et rapprochées, relevoient sensiblement le pouls et les forces des malades, plutôt que de les affoiblir et de les jeter dans l'abattement.

P. 8. Les symptômes communs à tous ceux qui ont été attaqués par cette maladie, et qui ne manquoient jamais chez aucun, étoient la prostration des forces, la petitesse, l'exiguité du pouls et sa flaccidité; les pesanteurs de tête, un léger mal de gorge, la langue sale et limoneuse, l'absence de la soif; la toux, l'expectoration facile; des points de côté aigus; des oppressions, des serremens de poitrine considérables, enfin, des douleurs erratiques dans tous les membres.

Il est évident, d'après l'exposé de tous ces symptômes, que le caractère putride étoit le caractère essentiel de la constitution épidémique qui a régné dans cette province, que le fond de cette constitution étoit une fièvre catarrhale bilieuse du genre des putrides . . . . et que, des trois capacités affectées, la poitrine est la seule qui l'ait été essentiellement, ainsi que la terminaison de toutes ces maladies l'a manifesté, soit par la crise salutaire opérée par la nature à la décharge de cette capacité, soit par le désordre affreux où étoient les organes qu'elle contient, et dont je me suis convaincu tant de fois par l'ouverture des cadavres.

P. 9. Le caractère inflammatoire a été fort rare, et lorsqu'il a eu lieu, ce n'a été que momentanément

et d'une manière accidentelle; il étoit dû à un spasme occasionné par un air septique qui, en agaçant ou irritant le genre nerveux, produisoit des étranglemens qui génoient le cours des liqueurs. Cela paroît si vraisemblable, qu'une ou deux saignées au plus, et des boissons délayantes, faisoient disparoître ces symptômes, en apparence inflammatoires, auxquels succédoient de suite ceux de la putridité, et de la septicité la plus exaltée, et qui étoit au vrai le génie caractéristique de cette constitution épidémique.

P. 10. Les éruptions miliaires ont été assez communes, sur-tout sur la fin de l'épidémie; mais comme elles étoient toutes symptomatiques, elles ne changeoient rien au traitement principal.

Quant à la contagion, elle porte sur des faits non-équivoques. P. 17. « Ces faits sont, que cette maladie, une fois établie dans une maison ou une famille, ne quittoit point le domicile qu'elle s'étoit choisi, qu'au préalable elle n'eût attaqué tous les membres qui composoient cette maison ou cette famille; père, mère, enfans, domestiques et voisins. J'ai vu plus; des étrangers qui venoient de cinq, six, huit lieues, pour visiter leurs parens malades, et qui, pour peu qu'ils séjournassent un jour ou deux, étoient pris aussi-tôt par la maladie à laquelle quelques-uns ont succombé. Ceux et celles qui, par état ou par attachement, donnoient leurs soins à ces malades, étoient presque toujours victimes de leur zèle. Enfin, deux curés, trois chirurgiens, et un médecin y ont péri ». Ici ce sont les personnes saines qui venoient recevoir la contagion et la mort, au lieu que, dans l'épizootie, c'étoit les malades qui l'apportoient; et dans l'épidémie comme dans l'épizootie, lorsque les signes de la contagion se manifestoient (elle étoit si forte et si active!), tout le mal étoit fait, c'étoit une explosion qui annonçoit tout le désordre, la désorganisation la plus entière,

en un mot, tous les secours devenoient inutiles.

P. 28. . . . . A l'ouverture de son cadavre, qui étoit déjà dans un état de putréfaction, il y avoit sur la poitrine et sur le bas-ventre à l'extérieur, comme des bandes jaunes et noires . . . . . la poitrine remplie des deux côtés d'une liqueur assez épaisse, verdâtre, et des plus fétides; la substance des poumons toute gangrénée, ainsi que la trachée-artère.

P. 32. Le cadavre ne présentoit rien de remarquable à l'extérieur, et ne répandoit aucune mauvaise odeur. L'intérieur du crâne étoit dans l'état naturel, mais celui de la poitrine n'étoit pas reconnoissable. . . Les poumons incisés nous offroient mille points de suppuration d'un pus jaunâtre, épais, et quelques points d'adhérence. . . . . . Tous les viscères du bas-ventre en bon état, excepté la vésicule du fiel qui étoit plus distendue que son volume ordinaire ne le comporte.

P. 33. Son cadavre nous offroit, 1°. la gorge tuméfiée en dehors, l'intérieur noir et parsemé de taches gangreneuses, le sang qui en couloit d'un noir foncé et tout putréfié. 2°. Les poumons livides, engorgés, plus volumineux qu'ils ne le sont naturellement, et leur surfaee parsemée, çà et là, de taches gangréneuses. 3°. Enfin, le ventricule considérablement distendu.

P. 36. Le total de ces ouvertures se monte à quatorze, savoir sept dans la seule paroisse de *Saint-Maurice*, et sept dans les autres attaquées de la même maladie. J'ai cru devoir borner mes recherches à ce nombre, parce que j'ai trouvé chez tous absolument les mêmes choses, et qu'effectivement les malades avoient éprouvé les mêmes symptômes.

Si je me suis autant appesanti sur ce parallèle que je fais de l'épidémie de 1785, avec l'épizootie de l'an IX, c'est, qu'en vérité, l'appareil des symptômes les plans curatifs et prophylactiques basés

sur les mêmes principes, la terminaison de ces maladies, l'ouverture des cadavres, nous ont présenté les mêmes résultats, à quelques nuances près, qui tiennent à la différence de l'espèce, et à quelques autres circonstances. Ce parallèle auroit sans doute été plus frappant, plus facile à saisir, si j'eusse placé les deux tableaux comparatifs sur deux colonnes à côté l'une de l'autre; mais alors il auroit fallu ou intervertir la série naturelle des choses à présenter dans ce mémoire, ou offrir une seconde fois le tableau des symptômes, et infailliblement tomber dans des redites, dans des répétitions aussi fatigantes que fastidieuses; d'où il m'a semblé plus simple d'exposer seulement tout ce qui m'avoit paru le plus saillant, et avoir le plus de ressemblance de l'épidémie avec l'épizootie.

Si la transition des animaux à l'homme a paru toute simple aux yeux du philosophe qui sait qu'en état de santé, les fonctions vitales et naturelles s'opèrent à-peu-près chez les animaux comme chez l'homme; que les fonctions animales sont les seules qui établissent entre eux et nous une ligne de démarcation, ligne qui n'est certainement pas aussi étendue que notre vanité nous la présente; je ne le crois pas au moins par tout ce que j'ai eu occasion d'observer dans leur état de maladie : ils expriment leurs douleurs, ils se plaignent, comme nous, à leur manière sans doute, manière plus facile à saisir qu'on ne pense, par un esprit attentif; et souvent leur instinct naturel les sert mieux et plus sûrement que notre instinct factice qu'on appelle raison. Je m'apperçois que je m'écarte de mon objet, en manifestant des réflexions que ces sortes de malades m'ont fait naître, il y a déjà long-temps, en pareilles circonstances; tout ce que je puis dire, ou plutôt ce que je voulois dire, c'est que je ne vois pas d'état qui rapproche plus l'animal de l'homme, que l'état de maladie, non-seulement par la similitude des

symptômes, et par le désordre intérieur des organes, mais encore par les signes extérieurs, à l'aide desquels ils sollicitent des secours. Je m'arrête-là pour donner un précis historique d'une épizootie bénigne qui a succédé à l'autre.

ÉPIZOOTIE BÉNIGNE

Qui a attaqué les communes de Courtenay, Pers, Chevry, Chevannes, Ferrières, Fontenay, et de Pocourt, etc. même arrondissement.

La terreur, que la première épizootie avoit jetée dans tous les esprits des habitans des campagnes, les avoit rendus aussi soigneux, aussi vigilans qu'ils avoient été jusqu'alors apathiques et insoucians. Cette épizootie avoit été grave, sans doute, et très-active, mais on avoit fait le mal bien plus grand encore, on avoit fait courir le bruit que toutes les bêtes à cornes périssoient subitement du charbon à la langue. Cette nouvelle, qui s'étoit répandue avec la vîtesse de l'éclair, les avoit tous déterminés à examiner la bouche de leurs bestiaux, et ils en ont trouvé en effet un très-grand nombre qui avoient mal à la langue; de-là les plus grandes inquiétudes, et de solliciter des secours auprès du sous-préfet, d'après l'invitation duquel je me transportai aussitôt dans toutes les communes ci-dessus.

Voici ce à quoi se réduisent les symptômes de cette épizootie bénigne: en faisant ouvrir la bouche de ces animaux, j'ai découvert chez les uns la langue simplement excoriée, chez les autres la langue perforée, chez plusieurs coupée transversalement; ces diverses solutions de continuité étoient le résultat d'une petite vessie que je n'ai eu occasion d'observer que deux fois dans peut-être plus de deux cents vaches que j'ai visitées. Cette petite vessie contenoit

une liqueur très-limpide et fort âcre, puisqu'elle corrodoit la partie de la langue où elle étoit venu établir son siège, tantôt dans le milieu, tantôt sur les côtés de la langue, le plus souvent à la base près la racine; cette vésicule étoit très-difficile à appercevoir, parce qu'en ouvrant la bouche de l'animal, la contraction seule des muscles de la langue, suffisoit pour la faire crever, et c'est ce qui m'est arrivé fort souvent; enfin, je l'ai vue et examinée deux fois dans toute son intégrité; cette vessie est fort petite, oblongue, elle est transparente; les vaches qui en étoient attaquées, n'éprouvoient aucun symptôme qui l'annonçât, aussi est-ce au pur hasard, à la terreur seule qu'ils en ont dû la découverte; chez plusieurs la maladie avoit déjà parcouru ses périodes, lorsqu'on a commencé à s'en appercevoir; et comment s'en seroient-ils doutés? la bête buvoit, mangeoit à son ordinaire, conservoit son lait, sa gaîté, et ne donnoit aucun indice de souffrances; quelques-unes cependant marquoient de l'appétit, mais beaucoup de peine à le satisfaire, celles surtout chez lesquelles la langue étoit fendue en travers. En définitif, toutes ont guéri radicalement, et pas une seule n'en est morte.

Ce que je fis de mieux, ce fut de les tranquilliser en les assurant que cette maladie ne présentoit pas un seul symptôme fâcheux, qu'elle ne ressembloit en rien à l'épizootie régnante, qui d'ailleurs tiroit à sa fin; que cette maladie étoit à la vérité le charbon, mais le charbon benin connu sous divers noms, mais plus particulièrement sous celui de glassantrax. Après avoir porté le calme dans tous les esprits tant par mon diagnostic que par mon pronostic, je leur prescrivis sur-le-champ les moyens curatifs et prophylactiques suivans.

Moyens curatifs.

1°. Frotter l'endroit de la langue excorié, cou-

per et perforer avec un pinceau imprégné d'acide vitriolique, ou avec le collyre de lanfranc, ou tout simplement avec la pierre de vitriol; ils ont préféré ce dernier moyen et s'en sont fort bien trouvés, laver ensuite la langue avec de l'eau fraîche.

2°. Placer dans la bouche, une heure le matin et autant le soir, un billot composé d'assafœtida, d'ail, de gros sel de cuisine, de piment, et à son défaut, de gros poivre : ce billot a parfaitement réussi, il faisoit beaucoup baver ces animaux.

3°. Diminuer un peu la nourriture, leur donner à boire une eau blanche acidulée et nitrée.

4°. Dans le cas où la vessie existeroit, l'ouvrir avec un instrument tranchant et gratter la langue à cet endroit jusqu'au sang, pour détruire l'espèce de kiste et ses racines.

5°. Dans le cas où les bords de l'ulcère seroient livides et noirs, ajouter au billot, même à l'eau blanche, trois gros de camphre, et sur-tout se servir du collyre de lanfranc, avec la précaution de laver ensuite la langue plusieurs fois avec de l'eau.

6°. Enfin, pour peu que la maladie annonçât de la gravité et de la tenacité, ouvrir un séton au bas du fanon. Je ne dois pas oublier de dire qu'un maréchal de Ferrières, fort actif et très-intelligent, a tenu la main à l'exécution de tout ce que j'avois prescrit, et leur a rendu des services essentiels.

Moyens prophylactiques.

1°. Saigner à la jugulaire, et je crois que c'est à ce moyen que l'on a été redevable de la bénignité de cette maladie, parce que, d'après les premiers bruits qui avoient couru sur de la nature la première épizootie, ils avoient tous fait saigner leurs bestiaux et long-tems avant l'époque de l'invasion de celle-ci.

2°. Visiter les vaches deux et trois fois par jour pour

pour s'assurer, dès le principe, de l'existence de cette maladie, et y porter les secours convenables.

3°. Donner beaucoup d'air aux étables, y faire bouillir du vinaigre, brûler des plantes aromatiques, et faire sortir les vaches tous les jours, sur-tout par un temps sec et beau.

4°. Enfin, leur donner le remède suivant qui passe pour préservatif, et qui consiste à prendre de la thériaque, trois gros; gingembre, girofle et canelle, de chaque un gros; graine de genièvre et poivre concassé, de chaque deux gros; et une moitié de muscade qu'il faut concasser et faire infuser, le tout dans un pot couvert pendant six heures dans une pinte de bon vin rouge, et le remuer de manière que le marc suive l'infusion, et ne le donner que six heures après que l'animal aura été sans manger. Ce remède, et une épizootie semblable, sont décrits dans la *Maison Rustique*, neuvième édition, tome premier, pag. 290. L'auteur de cet ouvrage appelle cette maladie ulcère chancreux, et, d'après le précis historique qu'il en donne, il paroît qu'elle étoit aussi maligne et meurtrière que celle-ci étoit douce et bénigne; les bestiaux périssoient en moins de vingt-quatre heures, et dans celle-ci il n'en est pas mort un seul; peut-être a-t-on dû cette bénignité, je le répète, à l'effusion du sang qui a eu lieu plus d'un mois avant l'invasion. A la page suivante (291), il y a aussi la description d'une épizootie qui a commencé à paroître en Europe, depuis 1740, et que l'auteur désigne sous le nom de fièvre maligne, pestilentielle et pourpreuse; les animaux périssoient en quatre heures. Cette épizootie avoit bien des symptômes communs avec celle dont nous nous occupons aujourd'hui, mais le génie caractéristique n'est pas le même, et l'ouverture des cadavres présente des désordres dans les trois capacités; et qui ne se sont pas rencontrés dans celle que je viens de traiter, et que le citoyen

Chabert appelleroit sans doute maladie charbonneuse; puis la marche de cette épizootie étoit bien autrement rapide que celle dont nous parlons.

Le règne épizootique ne s'est point borné aux seules bêtes à cornes, il s'est étendu encore sur les volatiles, et d'une manière aussi brusque que meurtrière : dans quantité de communes autour de *Courtenay*, les poules et les poulets tomboient morts subitement, sans qu'on se fût apperçu qu'ils ne mangeassent pas ; au moment même où ils paroissoient le plus gais, bien portans, sortans de manger, ils tomboient morts. Les cours *étoient jonchées de cadavres* de ces petits animaux qui, une heure après la *mort*, *devenoient noirs, se putréfioient*, et notamment sur la commune de *Chantecocq*. Toutes les femmes des fermiers de ces cantons portoient en grande quantité leurs volailles aux marchés de *Courtenay*, où elles les vendoient à bas prix à des coquetiers de *Joigny* qui *n'étoient occupés chemin faisant qu'à les jetter morts sur la route*, ensorte qu'ils arrivoient à *Joigny* comme ils en étoient partis, *leurs paniers vuides*.

D'après les renseignemens certains que j'ai pris sur les lieux, il me semble que ce sont à-peu-près les mêmes genres de maladies et de morts dont il est fait mention sur la même espèce de volatiles dans le traité du charbon ou anthrax du C. Chabert, pag. 120 et suiv.

MÉCANIQUE ANIMALE.

Éclaircissemens sur quelques points de la mécanique des mouvemens de l'homme.

Par P. J. BARTHEZ.

Je me propose dans ce mémoire, d'éclaircir complettement deux points de ma nouvelle mécanique des mouvemens de l'homme et des animaux.

L'un de ces points est la théorie du mécanisme du saut. J'ai montré le premier (1) quelles sont les véritables causes de ce mouvement, que n'ont pas connues Borelli, Mayow, ni tous ceux qui ont traité avant moi de la théorie du saut.

---

(1) C'est avec quelque peine que je me vois obligé de temps en temps, de rappeler le droit que j'ai sur plusieurs dogmes que j'ai le premier fait connoître dans les siences de la physiologie et de la médecine-pratique.

Plusieurs de mes amis m'ont averti, et j'ai eu occasion de vérifier, que dans les livres qui ont été publiés depuis une vingtaine d'années, on a très-souvent exposé, sans me citer, des choses qui m'appartiennent, et qu'on a prises soit des leçons que j'ai données à Montpellier depuis 1762 jusqu'en 1781 (et dont les manuscrits sont entre les mains d'un grand nombre de médecins), soit dans mes ouvrages imprimés.

Je n'ai pas voulu (quoique j'y aie été fréquemment invité), mettre à publier en détail mes plaintes à ce sujet, un temps que j'aime infiniment mieux employer à de nouvelles recherches. Cependant, il doit m'être permis de réclamer, quand je le juge à propos, mes droits de propriété; d'autant que, sans cela, il ne seroit pas impossible que, dans la suite, on ne m'imputât, ou d'avoir trop insisté sur des dogmes qui, après m'avoir été propres, seroient devenus communs; ou même d'avoir dérobé ces dogmes à ceux qui sont mes plagiaires.

R 2

Le second point qui n'est pas démontré, comme l'est le premier, est mon assertion ; qu'il paroît que l'homme est naturellement quadrupède dans sa première enfance, et lorsqu'il essaie ses mouvemens progressifs.

Deux auteurs récens de physiologie m'ont attaqué sur ces sujets ; par rapport auxquels leurs objections me donnent lieu de présenter de nouveaux éclaircissemens, que je tâcherai de rendre d'ailleurs utiles.

Mon estime particulière pour mes critiques, m'engage à ne pas différer ces éclaircissemens (comme je voulois le faire d'abord), jusqu'à une seconde édition que je dois donner de ma nouvelle mécanique des mouvemens de l'homme et des animaux (1).

J'ajoute qu'on n'est guère moins répréhensible, quand on me cite quelquefois sur des idées accessoires, et que l'on expose très-fréquemment, sans me citer, des propositions fondamentales, dont je suis le seul auteur, en conservant même les preuves principales que j'en ai données.

On voit qu'un tel procédé est d'une grande injustice, soit qu'on veuille seulement ôter à un auteur les vues nouvelles et les assertions démontrées qui sont à lui, soit qu'on ait encore l'intention de s'en faire attribuer la découverte par des gens peu instruits.

On devroit, au contraire, se faire honneur de se conformer à cette maxime de Pline l'ancien (dans la préface de son Histoire naturelle; *Est benignum et plenum ingenui pudoris, fateri per quos profeceris* : il est d'un homme d'un bon naturel, et dont les sentimens pleins de loyauté ne peuvent souffrir de blâme, d'avouer qui sont ceux à qui il doit ses progrès dans les sciences.

(1) Je me propose, dans cette nouvelle édition, de faciliter l'intelligence d'un grand nombre de propositions que renferme cet ouvrage, en les accompagnant de figures relatives ; et d'y faire beaucoup d'additions considérables. Dans ces additions, je pourrai montrer entre autres choses que les principaux faits, qui sont connus

De la théorie du Saut.

Je crois devoir exposer, avec un plus grand développement, cette théorie, que j'ai donnée dans ma nouvelle méchanique.

Le saut ordinaire de l'homme est produit par l'action des muscles qui étendent les articulations des os de ses extrémités inférieures. Ce saut ne peut être opéré par l'action des extenseurs d'une seule de ces articulations, mais seulement par le concours d'actions des extenseurs de deux de ces articulations consécutives, dont la flexion naturelle est alternativement en sens opposés et qui ont été auparavant fléchies.

J'ai publié le premier, dans le Journal des Savans, ce principe qui est fondamental dans la vraie théorie du saut.

Dans les théories du saut qui ont été connues avant moi, (1) on a supposé qu'il peut être produit par l'action des extenseurs d'une seule des articulations d'un des os de l'extrémité inférieure; comme par exemple d'une articulation du tibia, soit avec le tarse, soit avec le fémur.

---

depuis peu dans l'anatomie comparée, en tant qu'ils se rapportent aux mouvemens des animaux, doivent être expliqués par les mêmes théories que j'ai données de ces mouvemens, en partant du système entier de cette anatomie, tel qu'il étoit avant ces découvertes récentes.

(1) Je ne considère point ici les théories qui font dépendre le mouvement du saut de la *réaction* ou *répulsion* de la terre, contre l'homme qui la presse avant de sauter : j'ai dit (*nouv. mécaniq. p.* 80) que cette force de répulsion est imaginaire, et que le ressort qu'elle supposeroit dans la terre ou le sol est inadmissible. Je n'ai pas dû prévoir l'objection inutile qu'on m'a faite là-dessus, qu'une réaction (qui favorise l'élévation du corps) a lieu cependant, lorsqu'on saute sur une corde tendue, ou sur un plancher élastique.

Mais les muscles extenseurs d'une seule articulation de deux os (qui a été auparavant fléchie) doivent toujours tendre à mouvoir ces os, avec des efforts égaux, dans les sens où leurs mouvemens sont opposés; car les extrémités de cette corde musculeuse, lorsqu'elle se contracte, agissent pour s'attirer également et réciproquement.

Ainsi, quelle que soit la mobilité respective de ces os, autour du centre de cette articulation, les mouvemens qui leur sont imprimés par ces extenseurs ne peuvent faire que l'un de ces os soit entraîné du côté de l'autre, dans ce que leurs directions ont d'opposé.

Delà il suit que lorsqu'on ne considère, pour expliquer le mécanisme du saut, que l'action des extenseurs d'une articulation de deux os, formant un arc situé verticalement, qui est seulement appuyé sur le sol par son extrémité inférieure; aucune contraction des muscles qu'on suppose étendre cette articulation, ne peut produire le saut. Cette observation suffit pour détruire la théorie de Borelli sur le saut.

La même objection doit être appliquée à la théorie de Mayow. Celle-ci est d'ailleurs vicieuse, en ce qu'elle ne considère, pour la cause essentielle de la production du saut, que l'action des extenseurs de l'articulation du genou; qui imprime au fémur un mouvement de *projection*, après avoir fait tourner cet os autour du centre de cette articulation.

On a fait une interprétation trop étendue de ce que j'ai dit contre cette assertion de Mayow: et, en conséquence, on a cru qu'on pouvoit donner une théorie complète de la production du saut par le jeu du fémur; si l'on expliquoit seulement comment le centre de l'articulation du genou pouvoit être *déplacé* dans le second instant du saut, après que dans le premier instant, les extenseurs du genou avoient imprimé au fémur un mouvement de projection.

Mais il est essentiel de remarquer (ce qui détruit cette dernière théorie), qu'il ne suffit pas que dans le second instant du mouvement du saut, le centre de l'articulation du genou soit simplement *déplacé* (ou qu'il change de lieu dans l'espace); mais qu'il est encore nécessaire, qu'alors le centre de cette articulation ne continue plus d'être le point fixe autour duquel se meut le fémur, et que le mouvement de cet os se fasse autour d'un autre centre. . .

En effet, il est évident que, si le mouvement imprimé par les extenseurs d'une articulation à l'un des os qui y sont articulés, ne cesse pas de se faire autour du centre de cette articulation; soit que ce centre soit élevé jusqu'à la hauteur convenable au plus grand redressement de cette articulation, soit qu'il soit porté en avant ou en arrière; les parties de cet os décriront nécessairement des lignes courbes autour de ce centre, et ne pourront jamais s'échapper par les tangentes de ces courbes, comme il le faudroit pour que cet os se détachât du sol.

Pour démontrer comment dans le saut, le corps est détaché du sol, et lancé en haut, par l'effet des impulsions données, soit au tibia, soit au fémur; il faut nécessairement admettre, que le mouvement du saut est produit par les contractions simultanées des extenseurs de deux articulations, supérieure et inférieure de l'un de ces os.

Ainsi le jeu du tibia produit le saut, parce qu'il prend un mouvement combiné de ceux que lui impriment les extenseurs de ses deux articulations, avec le fémur, et avec le tarse.

Dans tous les instans du redressement de l'extrémité inférieure qui précède le saut; 1°. les extenseurs de l'articulation du genou, dans leur contraction, poussent en arrière le genou (qu'élèvent les extenseurs du tibia sur le pied); et ils transportent en arrière le centre de cette articulation : mais de plus,

ils impriment au tibia un mouvement en avant, autour de ce centre : mouvement qui est toujours plus grand dans les parties inférieures de cet os que dans les supérieures, et qui est aidé par le mouvement du talon en avant.

2°. En même tems les extenseurs ou releveurs du pied poussent en avant l'articulation du talon (qu'ils élèvent dans son extension), et en transportent le centre en avant : mais de plus, ils impriment au tibia un mouvement en arrière autour de ce centre; mouvement qui est toujours plus grand dans les parties supérieures de cet os, que dans les inférieures, et qui est aidé par le mouvement du genou en arrière.

Par l'effet de la combinaison de ces mouvemens imprimés au tibia, ses extrémités se meuvent en sens contraires, et tournent autour d'un centre qui est placé sur la longueur de cet os (1).

Ce centre de rotation doit varier pendant toute la durée du redressement de la jambe, selon les rapports qu'ont successivement les forces imprimées aux différentes parties du tibia, par les muscles extenseurs des articulations du genou et du talon.

Ces rapports changent continuellement, suivant que les diverses positions de la jambe font changer les directions de ces extenseurs, et les angles sous lesquels ces muscles s'attachent à ces os. L'on voit qu'aucun de ces centres variables de rotation qui occupent successivement divers points du tibia, ne

---

(1) Il est impossible de ne pas reconnoître d'ailleurs, que durant l'action des extenseurs du genou et du talon fléchis, le tibia doit tourner continuellement sur lui-même autour des centres de rotation variables, qui sont placés dans la direction de la longueur de cet os : car il est évident que, par l'effet de la contraction de ces muscles, l'extrémité du tibia articulée au genou est portée en arrière, dans le même temps que son extrémité articulée au talon est portée en avant.

peut être exactement déterminé pour aucun instant donné des mouvemens du tibia dans le saut.

Ces deux extrémités du tibia étant mues par des muscles différens qui les font ainsi tourner autour de ces centres de rotation; lorsqu'elles ont reçu de fortes impulsions des muscles extenseurs des articulations de cet os, elles peuvent obéir sans difficulté aux forces centrifuges qu'elles acquièrent en décrivant leurs courbes de rotation.

Ces extrémités suivent alors des directions qui se combinent pour déterminer celle du saut de tout le corps. Chacune de ces directions est composée de celle de l'ascension de chaque extrémité, et de celle du mouvement en avant ou en arrière, qui prédomine dans les différentes espèces de saut (1).

Le saut du corps peut aussi être produit semblablement par le jeu du fémur, auquel les extenseurs des articulations du genou et de la hanche impriment des mouvemens analogues aux précédens: par l'effet desquels les extrémités du fémur tournent autour d'un centre variable de rotation, qui est placé successivement en divers points sur la longueur de cet os.

Après avoir ainsi pleinement développé ma théorie du saut, j'ajouterai que je n'ai point dit (comme on l'assure) qu'il faille supposer pour expliquer la production de toute espèce de saut; qu'il existe *dans les extrémités inférieures*, des articulations consécutives qui soient d'abord fléchies en sens opposés. J'ai même dit positivement le contraire.

En effet, après avoir remarqué dans ma nouvelle mécanique (2) que, suivant plusieurs auteurs (que j'ai cités), on a vu des sauts extraordinaires, ou de tout le corps, ou d'une tête portée sur un cou

(1) Dont j'ai parlé au N°. XXVI de la seconde section de ma nouvelle mécanique.

(2) P. 86 dans la note.

qui venoit d'être coupé; j'y ai dit que ces sauts ont dû être produits par une extension simultanée d'articulations conséeutives pliées auparavant alternativement en sens opposés, soit dans l'épine seule, soit dans l'épine et les hanches, etc.

On a décrit, comme une chose démonstrative contre ma théorie du saut, la structure singulière du squélète d'un sauteur, qui faisoit des sauts très-élevés et extraordinaires.

Dans cet homme, le fémur droit étoit comme avorté, et réduit à une masse irrégulière et peu considérable; et le fémur gauche étoit remplacé par une semblable masse qui ne faisoit qu'une seule pièce avec le tibia. Les os du bassin étoient articulés, du côté gauche, avec un os qui remplaçoit seul le fémur et le tibia; et du côté droit, avec l'os de la jambe, qu'on pouvoit regarder comme unique, quoiqu'un fémur avorté y eût, avec le tibia, une articulation qu'on pouvoit négliger de considérer (1).

L'extrémité supérieure de l'os de la jambe formoit une espèce de condyle très-alongé, qui étoit articulé, non dans une cavité cotyloïde de l'os des hanches, mais sur une apophyse qui la remplaçoit et qui faisoit saillie au dehors. Ces deux éminences étoient enveloppées par une capsule articulaire très-lâche, mais très-solide, qui contenoit la synovie nécessaire pour faciliter l'extrême mobilité dont jouissoient les os unis par cette articulation.

D'après cette description même, on ne peut affirmer que l'articulation de l'os de la jambe avec l'os des hanches n'eût point naturellement sa flexion en avant (c'est-à-dire dans un sens contraire à la flexion de l'articulation du talon); et il paroît que, du moins, rien ne pouvoit empêcher ce sauteur, lors-

(1) On m'a assuré que cette articulation étoit planiforme, et qu'elle ne paroissoit pas avoir été susceptible de mouvement.

qu'il se préparoit à sauter, de renverser le tronc et le bassin sur les os des jambes. L'articulation supérieure de ces os étoit alors fléchie en avant, par l'action des muscles fessiers; et elle pouvoit ensuite être redressée pour opérer le saut, par l'action des muscles qui, dans l'état ordinaire, fléchissent le fémur sur le bassin.

Mais puisque les articulations des deux extrémités de l'os unique de chaque jambe pouvoient être chez ce sauteur ainsi fléchies en sens opposés; l'objection qu'on m'a faite n'a point de fondement. Car alors la condition que j'ai dit être nécessaire pour le saut, se trouvoit remplie; et chaque os de la jambe pouvoit sauter, par l'effet résultant des mouvemens que lui imprimoient les muscles qui étendoient ses articulations avec le tarse et avec l'os des hanches.

Enfin cette condition que j'ai dit être nécessaire pour le saut, pouvoit toujours avoir lieu chez ce sauteur; par les flexions en sens contraires, qu'il pouvoit donner à différentes parties de la colonne de ses vertèbres lombaires.

Des ensembles des vertèbres disposés et pliés alternativement en sens contraires; peuvent se former dans la suite des vertèbres lombaires; et déterminer ou aider la production du saut. Cette formation pouvoit avoir lieu d'autant plus facilement dans le sauteur dont il s'agit, qu'il avoit six vertèbres lombaires.

Ainsi chez ce sauteur, dans la préparation au saut, la suite des vertèbres lombaires, (au lieu d'un seul arc convexe en avant, qu'elle forme d'ordinaire) pouvoit former deux arcs (ayant leurs parties assez fortement assujéties entre elles); dont l'inférieur étoit convexe en devant, et le supérieur l'étoit en arrière. L'arc inférieur pouvoit ensuite recevoir à-la-fois des mouvemens en sens contraires; en avant dans ses vertèbres inférieures (que mouvoient des portions des quarrés des lombes); et

et en arrière, dans ses vertèbres supérieures (qui mouvoient des portions des extenseurs communs des lombes). Les extrémités de cet arc inférieur tournant alors autour d'un centre variable, il pouvoit obéir au mouvement combiné de ceux qui lui avoient été imprimés, se détacher du sol, et sauter en enlevant tout le corps.

On m'a demandé s'il seroit possible que des muscles extenseurs, agissant sur des bras de levier si courts, sur des points d'appui tellement rapprochés, dans les articulations consécutives de l'épine et des hanches, pussent imprimer au corps une force de projection suffisante pour le détacher du sol, et le faire sauter?

Pour répondre à cette question, il suffit de rappeler des faits semblables au suivant, qui se trouve dans Montaigne.

Montaigne rapporte (1) avoir vu un enfant qui manioit une épée à deux mains, et une hallebarde, du pli du col, à faute de mains; les jettoit en l'air et les reprenoit, lançoit une dague, etc.

Cet enfant ne pouvoit jeter en l'air une hallebarde, et produire d'autres semblables effets, par l'action du pli du col; c'est-à-dire par le jeu d'un arc formé de la suite des vertèbres cervicales, qu'autant que cet arc étoit redressé dans un sens contraire à celui dans lequel il avoit été courbé, en avant et d'un côté, par l'action des muscles extenseurs de ces vertèbres, et des intertransversaires du côté opposé.

Ces muscles se contractoient alors séparément et successivement, en ayant leurs points d'appui aux vertèbres inférieures; et les impulsions qu'ils donnoient en se contractant avec des forces extraordinaires, étoient conduites de manière à chasser le fer dans la direction où il devoit être lancé.

---

(1) Dans ses Essais, liv. I, chap. XXII.

On voit combien doivent être puissantes dans des cas analogues, les forces des muscles extenseurs des vertèbres; quoique les portions de ces muscles qui meuvent chaque articulation des vertèbres, aient très-peu d'étendue, et agissent par des leviers très-courts.

J'observe qu'un jeu alternatif de flexion et d'extension des vertèbres lombaires, et des dernières dorsales, peut faire exécuter à l'homme un saut singulier, qui diffère du saut ordinaire, dont j'ai donné la théorie.

Ce saut que font certains sauteurs est celui qu'on appelle le *saut de carpe;* parce qu'il est semblable au saut que fait la carpe pour se sauver des filets, quand on la tire de l'eau (1).

Dans le premier instant de ce saut, la carpe fléchit rapidement les deux moitiés (supérieure et inférieure) de son épine vertébrale, autour d'un point d'appui qu'elle s'est donné en faisant arc-bouter les vertèbres du milieu de cette épine contre le sol, ou contre un autre corps solide. Dans le second instant du saut, elle étend, par degrés, ces vertèbres du milieu de l'épine, jusqu'à les fléchir en sens contraire à celui de leur flexion précédente. Elles ne donnent plus alors de point fixe, autour duquel se meuvent les deux moitiés de son épine; et ces deux moitiés sautent en suivant les mouvemens de projection qui leur ont été imprimés.

Le sauteur qui fait le saut de la carpe l'exécute par des mouvemens semblables. Il fléchit d'abord, et fait arcbouter contre le sol (sur lequel il est couché), ses dernières vertèbres dorsales et ses vertèbres lombaires; et il meut, avec un effort rapide, autour de cet appui fixe, les deux moitiés de son corps. Ensuite il étend ces mêmes vertèbres assez fortement, pour les fléchir en sens contraire du

(1) Voyez le Dictionnaire de Trévoux, au mot *carpe.*

précédent ; de sorte qu'elles ne donnent plus un appui fixe autour duquel les deux moitiés de son corps puissent continuer leurs révolutions : et dès lors ces deux moitiés sautent en obéissant aux mouvemens de projection qui leur ont été imprimés.

De la disposition à l'état de quadrupèdes qu'a l'homme dans sa première enfance.

J'ai dit qu'il paroît que l'état le plus naturel de l'homme est d'être bipède après sa première enfance (1), mais qu'à cet âge il est plus naturellement quadrupède.

La première partie de cette proposition ne peut souffrir aucune difficulté.

M. Monboddo a dit pourtant, que tous les argumens, dont on se sert pour établir que l'homme est naturellement bipède, ne prouvent rien ; si ce n'est que l'homme a par sa nature une plus grande aptitude que tout autre animal, à acquérir l'habitude de marcher sur deux pieds.

Mais il me paroît prouvé suffisamment, qu'après l'âge de l'enfance, l'homme est naturellement bipède. Entre les preuves qu'on en donne, la principale et peut-être la seule solide, me semble être celle-ci.

Lorsque l'homme est sorti de l'enfance, ses extrémités inférieures ont acquis un tel développement, que leur longueur excède de beaucoup celle des bras : de sorte qu'il ne peut plus marcher sur ces quatre appuis ; soit qu'il se meuve sur les pieds, ou sur

---

(1) On voit que dans cet endroit, (Nouv. mécan. p. 2) je n'ai pu désigner que le temps de la première enfance où l'homme qui est né depuis peu, étant devenu moins débile, peut se poser sur ses extrémités, et exécuter des mouvemens progressifs.

les genoux ; aussi facilement qu'il marche sur ses deux pieds, sur lesquels il se tient redressé. Il est donc déterminé à prendre habituellement cette position bipède ; parce que son *instinct naturel* doit le porter, dès qu'il possède la faculté de se tenir debout, à préférer une position qui est beaucoup plus avantageuse pour son mouvement progressif, que n'est celle de quadrupède.

On a voulu appuyer sur d'autres preuves, l'assertion de la tendance naturelle de l'homme à l'état bipède après sa première enfance ; mais ces preuves sont foibles. Telle est en particulier celle qu'on tire de cette observation de Daubenton, qui a été tant repétée ; que le grand trou occipital est situé plus en avant dans l'homme, que dans les quadrupèdes. J'ai refuté assez au long (1) cet argument ; qui est fondé sur une assertion de Daubenton, que j'ai vu être regardé par Moscati, et par Blumenbach, comme n'étant pas d'un grand poids. (2).

Quant à la seconde partie de ma proposition précédente, où j'ai dit qu'il paroît que dans sa première enfance, l'homme est plus naturellement quadrupède que bipède ; la question qui subsiste depuis

---

(1) Dans ma nouv. mécaniq., p. 2.

(2) Dans *l'histoire d'une année mémorable de vie*, (*tom. 2, p. 14 et 15 de la trad.*)

Kotzebue rapporte qu'il trouva dans un village de la Sibérie, un jeune garçon imbécille, d'environ dix-huit ans, qui marchoit à quatre pattes. Non-seulement, dit-il, ce garçon trottoit fort vîte, quand il vouloit, mais il tenoit, en marchant, la tête comme le reste des hommes, c'est-à-dire, verticalement. Kotzebue ajoute que ce garçon se redressoit rarement sur ses jambes de derrière, et ne marchoit jamais de cette façon ; et qu'il s'y tenoit souvent accroupi dessus, à la manière des ours.

Ce fait, (auquel on a opposé l'objection insignifiante que ce garçon étoit imbécille) est remarquable, en ce qu'il prouve (contre l'assertion de Daubenton) qu'un homme ayant l'habitude de marcher comme un quadru-

long-tems sur ce point, ne me semble pas d'une très-grande importance. Cependant je crois devoir exposer avec un détail suffisant, les preuves sur lesquelles mon assertion, qu'on a fort combattue, me paroît être bien fondée.

L'homme dans sa première enfance ne peut se tenir redressé sur ses pieds, parce que les parties inférieures de son corps sont beaucoup moins développées que les supérieures.

Aristote a dit le premier (1) que, dans les enfans nouveaux-nés, les parties inférieures du corps étant comparées aux parties supérieures, ont proportionnellement des dimensions beaucoup moindres que dans l'homme adulte; et que, par cette disposition, les enfans ressemblent aux quadrupèdes.

Ainsi, la moitié inférieure du corps de l'enfant nouveau-né est relativement trop peu développée dans toutes ses dimensions, pour bien supporter la charge de ses parties supérieures; et par-là il est empêché de pouvoir se tenir debout; comme les quadrupèdes le sont par une cause semblable (2).

---

pède, peut avoir la faculté de tenir sa tête élevée verticalement, de manière à voir en devant et au-dessus de lui; parce qu'il s'est accoutumé à redresser la colonne de ses vertèbres cervicales sur ses vertèbres dorsales, plus que les hommes ne font dans leur état ordinaire; et parconséquent que cette position de sa tête n'est pas nécessairement empêchée par la convexité de son occiput, qui est trop rapproché des vertèbres du cou.

(1) *De partibus animalium*, *lib. IV*, *cap.* 10.

(2) M. Richerand a dit avec raison (dans sa physiologie, pag. 443) que l'enfant nouveau-né est *analogue aux quadrupèdes*, par la disposition physique de ses organes. Il a bien remarqué aussi (phys. p. 437) que plus les enfans ont la tête volumineuse, ou bien le ventre saillant, plus ils s'accoutument difficilement à se tenir debout, et ont une tendance naturelle à *reprendre l'état de quadrupède*.

Mais

Mais une autre cause essentielle à considérer, qui s'oppose à la station droite de l'enfant nouveau-né, est que l'ossification n'est pas encore achevée dans ses os des extrémités inférieures, du bassin, et de la colonne vertébrale.

D'après les observations de Kercringius; on sait que dans l'enfant qui vient de naître, la rotule est cartilagineuse; le calcaneum l'est aussi presque entièrement; la tête du fémur est une épiphyse cartilagineuse, qui ensuite s'ossifie, et se soude avec son corps; chaque os innominé est composé de trois pièces, qui sont unies encore lâchement par des cartilages intermédiaires; et chaque vertèbre a ses parties latérales jointes par un cartilage qui ne s'ossifie que fort tard, à l'endroit où doit se former dans la suite l'apophyse épineuse.

Il est aisé de voir qu'à proportion de ce qu'est imparfaite l'ossification des os des extrémités inférieures, l'extension de leurs articulations, où les os jouent sur des masses cartilagineuses qui les séparent (1), est d'autant plus difficile; ce qui doit rendre d'autant moins assurée la station de l'enfant sur ses pieds.

Les cartilages qui, pendant très-long-temps après la naissance, séparent les trois os du bassin, dont le concours forme la cavité cotyloïde, ne peuvent que rendre chez l'enfant cette cavité plus extensible par la pression de la tête du fémur, et moins concave qu'elle n'est dans l'adulte.

---

(1) Cet état des articulations subsiste dans le fœtus de neuf mois, comme on peut voir dans *l'osteogenia fœtuum* de Kerckringius (voyez-y la table XXXIV).

Kerckringius a fait cette observation analogue (l. c., p. 253); que l'enfant nouveau-né élève le bras difficilement, à raison de ce que la tête de l'humérus, et la cavité de l'omoplate où elle s'insère, n'ont pas encore acquis la solidité de l'os au temps de la naissauce.

Cela doit faire encore que la station est proportionnément plus laborieuse pour l'enfant que pour l'adulte ; chez qui une des causes qui font qu'elle est pénible à continuer, est que durant la station, la tête du fémur et la cavité cotyloïde des os du bassin ne se touchent que par des surfaces peu étendues (1).

L'enfant nouveau-né est encore empêché de se donner une station droite, parce que ses muscles extenseurs de l'épine sont appliqués très-désavantageusement ; ses vertèbres étant dépourvues d'apophyses épineuses qui ne s'y forment et ne s'y soudent avec leurs corps, que lorsque l'ossification est parfaite.

J'ai le premier fait connoître (2) les avantages que donnent à l'action des extenseurs des vertèbres, les différentes longueurs et directions des apophyses épineuses, dans les vertèbres dorsales, et dans les lombaires.

---

(1) Dans ma nouvelle mécanique, (p. 5, note 2), j'ai fait cette remarque, qu'on a critiquée sans fondement. On m'a attribué en même-temps ce que je n'ai point dit ; que les surfaces par lesquelles ces os se touchent, sont moins étendues dans la station que dans toute autre situation.

J'observe à ce sujet, 1°. que la surface de cette cavité cotyloïde, et celle de la tête du fémur, peuvent être regardées comme sphériques ; mais seulement comme sphériques excentriques (la surface de cette cavité appartenant à une sphère beaucoup plus grande que n'est celle dont la tête du fémur fait partie) ; ce qui limite notablement l'étendue dans laquelle ces surfaces peuvent se toucher.

2°. Que si dans la station, la tête du fémur se meut *en genou* dans l'articulation de la hanche ; c'est parce que le creux de cette articulation est rendu plus grand et plus profond que n'est la seule cavité cotyloïde ; par l'extension que donnent à celle-ci le ligament orbiculaire, et le bourrelet fibreux à l'entour duquel ce ligament tient à l'os innominé.

(2) Dans ma nouvelle Mécanique, pag. 5—8.

Mes observations, sur ce sujet, restent toujours suffisamment appuyées ; quoiqu'elles aient des applications un peu plus ou moins étendues, suivant qu'on pense diversement sur les points autour desquels se meuvent les vertèbres dans leur extension (1).

Au nombre des causes qui empêchent l'homme dans sa première enfance, de se tenir debout sur ses pieds, on a voulu comprendre *une prépondérance* de forces qu'on a prétendu que les muscles fléchisseurs ont généralement sur les extenseurs, leurs antagonistes; et qu'on a dit être excessive dans l'enfant, jusqu'à ce qu'il ait avancé en âge.

On sait que les muscles fléchisseurs ont en général, dans l'application de leurs forces, de l'avantage sur les extenseurs, parce qu'ils ont leurs insertions plus éloignées des centres de mouvement par rapport auxquels ils agissent. Il vient d'être dit, que les extenseurs ont aussi, dans la première enfance, des désavantages relatifs, à cause du développement imparfait des os auxquels ces muscles s'attachent.

Mais l'application respectivement plus avantageuse des forces des fléchisseurs peut avoir lieu, sans que ces forces soient en elles-mêmes supérieures à celles des extenseurs, et quoiqu'elles puissent même leur être inférieures.

On a rappelé pour établir la *prépondérance* supposée, l'observation connue sur l'état de flexion des articulations qui a lieu ordinairement dans le sommeil, observation qui est une preuve reçue (quoiqu'elle ne soit pas démonstrative) de la supériorité des forces *toniques* des fléchisseurs sur celles des extenseurs.

(1) C'est pourquoi il m'est comme indifférent, qu'on admette ou non l'opinion de Cheselden, sur les deux centres de ce mouvement; opinion que j'ai déclaré suivre, en y apportant des modifications; et à laquelle on n'en substitue point qui soit mieux prouvée.

Mais les forces dont on dit que la prépondérance dans les muscles fléchisseurs s'oppose à la station droite de l'enfant, doivent être leurs forces de contraction vive (ou musculaire proprement dite) qui seules peuvent surmonter les forces de contraction vive qu'emploient les muscles extenseurs pour opérer cette station.

On pourroit avoir présumé, que les forces de contraction vive departies entre les muscles antagonistes, sont dans le même rapport d'inégalité que leurs forces toniques respectives; mais cette opinion seroit sans fondement (1).

Sans distinguer dans les muscles les forces de contraction vive, et celles de contraction tonique, on a cru pouvoir démontrer la superiorité des forces des fléchisseurs sur celles des extenseurs, d'après ce qu'on a remarqué; que les premiers l'emportent généralement sur les seconds, par les longueurs et les nombres (ou masses) de leurs fibres charnues (2).

Ainsi l'on a adopté ce principe, que Cheselden a avancé le premier; que la vîtesse d'un muscle (ou l'espace dont sa contraction le raccourcit dans un temps donné) doit être comme la longueur de ses fibres; et sa force ou la puissance qu'il a d'élever un poids, comme le nombre de ses fibres.

Mais ce principe est entièrement arbitraire; car

---

(1) Ainsi que je l'ai dit autrefois, dans l'ancienne Encyclopédie, au mot *Fléchisseurs*.

(2) M. de Sauvages ayant remarqué aussi, que les fléchisseurs de l'avant-bras et des doigts de la main l'emportent sur leurs extenseurs, par leur nombre et par leur masse, en a conclu seulement que les fléchisseurs agissent plus énergiquement par leur *force de ressort* (*vi sua elastica*); et il a rapporté à cette cause l'état de flexion de ces organes, qu'on observe chez presque tous les hémiplégiques invétérés. Voyez la Dissertation de Sauvages et des Haís sur l'hémiplégie, dans la collection des thèses de médecine de Haller (tome I, p. 32).

les forces habituelles de contraction vive des différens muscles, doivent varier indéfiniment; non-seulement suivant les différentes densités du tissu de leurs fibres; mais encore particulièrement suivant les différences des résistances que chacun d'eux a le plus souvent à surmonter, ou des efforts qu'il exerce dans ses mouvemens accoutumés.

Lorsqu'on a déterminé quelles sont les véritables causes qui empêchent l'enfant nouveau-né de se tenir debout sur ses pieds, jusqu'à un temps plus ou moins éloigné de sa naissance; il est aisé de voir, que ces causes dépendant de l'imperfection du développement des organes durant les premiers mois de la vie, doivent s'affoiblir de plus en plus.

Il est donc évidemment *possible* que, dans un temps plus ou moins avancé de la première année de l'enfance, tandis que ces causes sont encore assez puissantes pour empêcher l'enfant de se soutenir, et de marcher sur ses deux pieds, elles soient cependant affoiblies au point de lui permettre d'exécuter des mouvemens de station et de progression qui sont beaucoup plus faciles, en tenant horizontalement sa colonne vertébrale, et en s'appuyant sur ses quatre extrémités.

Jusqu'à ce qu'on ait démontré qu'un tel degré de moindre action de ces causes est une chose *impossible*, c'est vainement qu'on aura dit que l'enfant, avant qu'il puisse se tenir debout sur ses pieds, n'est qu'un *bipède imparfait*; et que parconséquent il ne peut être un quadrupède.

Après avoir prouvé qu'il est possible que l'homme dans un temps de sa première enfance, affecte naturellement la station et le marcher du quadrupède, je vais exposer les autorités qui nous assurent que dans les divers lieux de la terre, on a observé très-généralement ce quadrupédisme chez l'homme enfant, avant qu'il ne soit passé à l'état bipède, que

j'ai dit être naturel à l'homme après son enfance (1).

On doit regarder comme des accessoires de ce

---

(1) Il est une espèce de quadrupédisme inverse, que l'enfant d'un âge fort tendre affecte très-souvent dans sa progression. Etant alors situé à la renverse, il porte principalement sur les fesses; il avance en s'appuyant sur les mains, et en ramant en quelque sorte avec les pieds.

M. Blumenbach a ainsi décrit ce mouvement progressif de l'enfant. Il a été remarqué par les Arabes, qui ont désigné cette sorte de rampement de l'enfant sur ses fesses, par le mot *Habaa*.

L'enfant qui se meut ainsi, a encore alors une trop grande foiblesse dans les muscles extenseurs des articulations des os du bassin, avec les vertèbres lombaires, et avec les fémurs. Ces muscles ne peuvent alors arrêter à des degrés convenables, les flexions des articulations de ces os; pour que leur assemblage forme cette espèce de levier coudé en divers sens; par lequel, dans un quadrupède, la partie du corps qui porte sur le train de derrière; arcboute contre le terrain dans la station et la progression (voyez ma nouvelle mécanique, pag. 20.).

Mais cet enfant peut alors rendre mobile le bassin, qui est couché sur le sol (par le concours de l'action des muscles fessiers; et du jeu réciproque des grands pectoraux, et des grands dorsaux, qui soulèvent son dos, tandis qu'il s'appuie sur ses mains). Il peut aussi alternativement fixer avec force le bassin contre le sol (par le concours de l'action réciproque des extenseurs des vertèbres lombaires, et d'autres parties supérieures; et de l'action des muscles fléchisseurs des fémurs sur le bassin).

C'est par ces moyens que cet enfant peut exécuter les mouvemens de reptation sur ses fesses. Il fixe d'abord les pointes de ses pieds sur le sol, élève ses talons, fléchit ses genoux; et en formant ainsi un arc, il entraîne le bassin, qu'il a en même temps rendu mobile, et par lui, les parties supérieures du corps. Après avoir, de cette manière, porté en avant le bassin, il le fixe fortement contre le sol; et ensuite, en contractant les extenseurs des genoux, il pousse ses pieds vers des points du sol plus avancés, où ils vont prendre de nouveaux appuis.

fait d'observation générale, les faits cités par J.-J. Rousseau et par d'autres, dont il résulte que l'homme, qui dans son enfance a pris l'habitude de l'état de quadrupède, la conserve dans les âges suivans, si elle n'est corrigée par l'éducation et les effets de l'exemple.

Des observations faites presque dans tous les lieux de la terre, qui ont été recueillies par M. Grégory, manifestent cette disposition naturelle que l'homme a dans sa première enfance, lorsqu'il ne peut encore marcher redressé, à marcher en quadrupède sur ses mains et sur ses genoux (autour desquels il doit relever ses jambes).

M. Grégory dit (1) « les Japonois, les Siamois, « les Indiens, les nègres, les sauvages du Brésil, » de la Virginie, du Canada, et de la plupart de » ceux qui habitent l'Amérique septentrionale, » n'emmaillotent point leurs enfans : ils les mettent » dans une espèce de large berceau, doublé et » couvert de peaux ou de fourrures. Là, ils jouis» sent en liberté de tous leurs membres, et les em» ploient si bien, qu'au bout de trois mois, ils se » traînent sur les mains et sur les genoux, et mar» chent dans moins d'un an sans aucun secours ».

Je n'ai pas le loisir nécessaire pour rechercher dans les relations des voyageurs, tous les faits qu'a indiqués ici M. Grégory, dont il me semble que l'exactitude ne peut être révoquée en doute.

Je me borne à citer, par rapport à ce qu'il dit des nègres, les témoignages du P. Loyer, de Des Marchais, et de Villault, dont les rapports s'accordent à nous assurer que chez les nègres de la côte d'or, lorsque leurs enfans sont à l'âge de sept ou huit mois,

(1) Dans son Essai sur les moyens de rendre les facultés de l'homme plus utiles à son bonheur, pag. 70 de la traduct.

on les laisse ramper sur les genoux et sur les mains, comme autant de petites bêtes domestiques.

Il paroît que les anciens ont été généralement persuadés que l'homme est naturellement quadrupède dans son enfance. On sait l'histoire d'Œdipe que l'homme étant quadrupède dans son enfance (et appuyé sur un bâton dans sa vieillesse), étoit désigné dans l'énigme que lui avoit proposée le sphinx de Thèbes, en lui demandant quel est l'animal qui est quadrupède, bipède et tripède.

Ce qu'on a dit de ce sphinx a sans doute été reconnu toujours pour une fable : mais personne, parmi les anciens, n'a douté que le mot de cette énigme ne fût l'homme, et que sa solution attribuée à Œdipe ne fût fondée sur la vérité.

Je finis en observant qu'Ovide a parfaitement bien exprimé comment l'homme passe de son état d'extrême débilité d'abord après sa naissance, à l'état de quadrupède, et enfin, à la faculté de station droite, à laquelle il ne parvient que par des gradations lentes et long-temps incertaines (1).

---

(1) *Editus in lucem jacuit sine viribus infans*
Mox quadrupes, rituque tulit sua membra ferarum;
Paulatimque tremens, nondum poplite firmo
Constitit. Métamorph. liv. XV. v. 221—4.

CHIMIE.

Mémoire sur le Licheno françois vulgo, *Tourne-Sol en pain.*

Par Simon MORELOT.

Depuis long-temps les Hollandois sont en possession de la préparation exclusive de la pâte tinctoriale, connue en France sous le nom de Tourne-Sol en pain. Cette pâte prend en latin celui de *Lacmus* qui est dérivé de *Lakmoos* terme hollandois : on lui donne aussi le nom de *Fabermoos*, de *Faber*, auteur allemand qui a donné une note sur sa préparation, dans ses mélanges minéralogiques qu'il a écrits en allemand. Les habitans des ci-devant provinces de Flandre, de l'Artois, du Calaisis, du Hainault, qui en font une très-grande consommation, lui donnent le nom de *Pierrette bleue*, à raison de sa couleur, de sa forme, et de la solidité de ses molécules agrégées.

Montet a avancé dans un mémoire qui a été inséré dans le volume de l'académie, pour l'année 1754, page 687, que les Hollandois préparoient cette pâte avec les drapeaux de Tourne-Sol, que l'on fabrique au grand Galargue, entre Nismes et Montpellier.

Il est bon de savoir que ces drapeaux, qui sont d'une couleur rouge, ne sont autre chose que des chiffons ou petits morceaux d'une toile claire assez commune, que l'on imprègne du suc d'une plante, *Croton Tinctorium* de la Monœcie Monadelphie (1)

(1) *Monœcie*, seule maison : Linnée nomme ainsi les plantes qui portent à-la-fois des fleurs mâles et femelles, et *Monadelphie*, un seul frère, celles dont les fleurs ont les étamines rassemblées en un seul corps avec des filamens.

de Linnée, en françois, Maurelle, et qu'on expose à la vapeur de l'urine en fermentation.

Cette opinion, mise en avant par *Montet*, s'étoit accréditée, et l'on étoit dans la ferme persuasion que les Hollandois avoient l'art d'extraire cette matière colorante, de la fixer sur de la craie, et de la convertir en une pâte bleue par un procédé qui leur étoit particulier. Mais comment supposer possible l'extraction d'une matière colorante imprégnée sur une toile, matière qui présente si peu de volume, et qui cependant donneroit naissance à la fabrication d'une nouvelle matière teignante, dont les masses sont aussi volumineuses que celles que nous offre la pâte dite de Tourne-Sol en pain? Cette remarque toute simple, et extrêmement judicieuse, a donné l'éveil aux chimistes; on a suivi de plus près l'exportation de ces drapeaux rouges que l'on expédioit pour la Hollande, en très-grande quantité; et des renseignemens positifs ont appris qu'ils n'entroient pour rien dans la fabrication du Lakmoos des Hollandois; qu'une grande partie de ces drapeaux du grand Galargue étoit adressée en Hollande aux fabricans de fromage, qui les emploioient à colorer leur fromage. On assure encore qu'une partie de ces mêmes drapeaux sert à colorer en bleu, le papier à sucre dont les Hollandois font un très-grand commerce, auquel ils donnent le nom de *Blan-sucker papier* (Blan-zoucre papir). Il paroît qu'ils convertissent en bleu la couleur rouge de ces drapeaux, par un hydrogeno-sulfure de potasse arséniqué. Il seroit à desirer que l'on tentât cette expérience dans nos fabriques de papiers; elle est facile et peu dispendieuse; et si le succès répondoit à nos espérances, nous aurions à nous féliciter d'avoir ouvert une nouvelle porte à l'industrie françoise, et d'avoir découvert une nouvelle source de richesse nationale. Il étoit donc démontré, ou du-moins presque démontré par ce qui vient d'être

dit, que le Lakmoos ou Tourne-Sol en pâte des Hollandois, étoit une composition qu'il restoit à connoître plus immédiatement. Ce que les chimistes françois en avoient appris jusqu'à Ferber, Hoffman, Kasteleyn, et Montet, n'étoit rien moins que satisfaisant. Le chimiste Chaptal, à qui les arts doivent beaucoup de faits nouveaux, et de procédés perfectionnés, a fait l'analyse de cette matière teignante; et il a découvert que le *Lichen pocrellus* d'Auvergne, celui qui fait la base de l'orseille, l'urine, la craie et la potasse, étoient les substances qui entroient dans sa composition; ce qu'il a démontré en soumettant à l'action de l'urine fermentée toutes les substances que nous venons de citer, pour composer cette pâte dite de *Tourne-Sol* (1).

Cette découverte bien importante, sans doute, qui honoreroit son auteur en justifiant le pouvoir de l'art chimique, alloit rester plus ou moins long-temps encore sans utilité pour l'art et nos fabriques françoises, si le C. Damart-Vilet, n'eût porté la dernière main à ce travail.

Ce n'étoit pas assez de savoir quels étoient les matériaux immédiats qui constituoient le Tourne-Sol en pain; il falloit connoître ce que c'est que le Lichen *pocrellus*, dont avoit parlé le C. Chaptal; si ce Lichen que l'on trouve à Saint-Flour étoit la seule espèce dont on pût faire usage pour la composition de cette pâte; dans quelle quantité elle entre dans cette composition; de quelle manière on doit opérer la réunion des diverses matières qui la composent; il falloit suivre et décrire tous les phénomènes qui se passent dans cette opération; exprimer les changemens progressifs dans la couleur qu'acquiert le mélange des matières soumises à la fermentation; tels sont les principaux objets de ce mémoire.

(1) Journal des arts et manufactures, t. I, p. 66.

La classe des Lichens est très-nombreuse; cependant ceux qui peuvent servir à la composition du Licheno françois, ou pâte dite *Tourne-Sol*, se réduisent à trois espèces, savoir; la Pérelle de Saint-Flour, le Lichen calcaire, et le Lichen tartareux, ainsi nommé par Linné parce qu'il affecte une configuration mamelonnée à l'instar de celle du tartre. Quelques auteurs lui donnent le nom de Lichen *roccella* parce qu'on le rencontre sur des rochers.

On trouve les espèces de Lichens que nous venons de citer, non-seulement à Saint-Flour en Auvergne, mais par-tout où il se rencontre des roches calcaires, granitiques, ou silicenses : on les trouve sur les terrains arides, sur les montagnes des Vosges, dans les Landes de Bordeaux, sur les montagnes des Pyrénées, sur les bords de la mer, sur les roches, etc.

Les Lichens sont mamelonnés, formés comme d'un amas de petits grains terreux, secs, agglomérés les uns contre les autres, ressemblant à de petites écailles de couleur grise cendrée, et marquée de petits points noirs.

Ce qu'il y a de bien digne de remarque, c'est que cette matière qui est si abondamment répandue dans l'intérieur de la France, croit et se propage sans culture, et qu'elle n'occupe pas des terrains destinés au labour, ni à la végétation des plantes alimentaires, ni à celle d'un usage de première nécessité.

Nous sommes autorisés à donner à la matière teignante bleue, qui fait le principal objet de ce memoire, le nom de Licheno-françois, et supprimer celui du Tourne-Sol sous lequel elle a été connue jusqu'ici, par la raison que le Lichen en est la base essentielle, que cette pâte se prépare en France avec une qualité supérieure à celle de Hollande, et qu'il n'entre dans sa composition rien de ce qui a rapport au Tourne-Sol.

Composition du Licheno.

On prend du Lichen, l'une des trois espèces dénommées, ou toutes les trois espèces simultanément 50 kilogrammes (100 liv.), potasse de commerce 37 kilogrammes 5 hectogrammes (75 liv.), chaux vive, 12 kilogrammes 5 hectogrammes (25 liv.), urine putréfiée et dépurée, quantité suffisante, carbonate ou sulfate calcaire, également quantité suffisante.

On sépare toutes les matières pierreuses qui adhèrent aux Lichens, ou qui s'y trouvent interposées. (Ce sont des enfans qui sont chargés de ce triage pour ne pas occuper des mains plus utiles). On les réduit en poudre grossière, en les passant à travers un tamis de crin : on pulvérise de la même manière la potasse ; on fait le mélange de ces deux poudres, et on les met dans une grande cuve cerclée en bois. Alors on en forme une pâte molle avec une suffisante quantité d'urine putréfiée et dépurée. On doit avoir soin de se pourvoir d'une assez grande quantité d'urine pour remplacer celle qui se vaporise, et entretenir constamment la pâte dans un état de mollesse convenable.

Phénomènes qui se passent.

Il s'établit une fermentation dans ce mélange, qui se manifeste par plusieurs signes très-remarquables. La matière se tuméfie, l'odeur fétide qu'elle exhale d'abord, prend un caractère qui devient de plus en plus supportable, et cette odeur se rapproche insensiblement de celle de la violette.

Pendant les quarante jours ou environ que doit durer la fermentation, on remarque que, dans les huit premiers, la couleur de la matière change, et présente à l'œil la nuance du rouge sale. Chaque

jour cette nuance augmente d'intensité, et elle passe successivement du rouge au pourpre. A cette époque, il s'est déjà écoulé 20 à 25 jours : c'est alors qu'on ajoute la chaux vive : on l'éteint en la plongeant rapidement dans l'eau, et en la retirant non moins rapidement. On la réduit en poudre, et on la passe à travers un tamis de crin. On mêle cette poudre de chaux à la masse en fermentation, en ajoutant suffisamment d'urine putréfiée et dépurée pour former du tout une pâte de consistance molle. On prolonge la fermentation pendant 15 ou 20 jours encore, en agitant souvent la matière ; et on reconnoît que la fermentation est à sa fin, à la couleur bleue que présente toute la masse, et à son odeur définitive de violette.

Lorsqu'on est arrivé à ce premier point de perfection, on achève l'opération en ajoutant à cette pâte demi-liquide, une suffisante quantité de carbonate calcaire, ou de sulfate de chaux calciné et réduit en poudre, pour lui donner une consistance ferme. On remarque que ce dernier est préférable en ce qu'il donne plus de solidité à la pâte, et qu'il n'occasionne pas de retraite lors de sa dessiccation.

Pour lui donner une forme parallélogramme, on en remplit des moules posés sur des fonds mobiles. Ces moules sont ou en tôle ou en cuivre, représentant un carré long. Chaque moule est garni de petites cases ou compartimens qui ont chacun 15 millimètres (6 lignes) de long, sur huit millimètres de largeur et de profondeur. On lisse la partie supérieure en passant par-dessus un cylindre de bois parfaitement uni. On fait sécher cette pâte à l'abri du contact de la lumière, et dans une température qui n'excède pas 10 degrés.

Le Lichen est un réactif d'essai d'un grand usage dans les laboratoires de chimie : mais il s'en fait une grande consommation dans les buanderies,

les blanchisseries, pour le blanchiment des murailles par la chaux, pour la coloration des papiers communs à enveloppe. Il pourroit servir à la coloration du papier à sucre, comme je l'ai fait pressentir au commencement de ce mémoire. Des expériences qui me sont particulières, m'ont démontré qu'avec cette même pâte, on pouvoit fabriquer une autre matière colorante connue sous le nom d'*orseille*, et dont l'usage n'est pas moins étendu dans l'art de la teinture, et dans les fabriques de papiers pour meubles. C'est par toutes ces considérations, c'est par égard pour l'avantage du commerce national, pour l'honneur de la science, pour la gloire des chimistes françois, qui consacrent tout leur temps au profit des arts et de la prospérité publique, que j'ai rassemblé tous les matériaux épars sur cette matière. J'ai décrit la composition du Licheno tel qu'il doit être préparé; j'ai fait connoître les divers phénomènes qui se passent dans cette opération; et je ne prétends à aucun autre mérite que celui d'avoir été exact dans mes descriptions, et dans la publication d'un procédé qui peut être d'une grande utilité aux artistes françois.

MÉMOIRE sur le Quinquina.

PAR C. L. CADET, du Collége de Pharmacie de Paris.

L'ANALYSE du Quinquina faite par le C. Fourcroy, est, avec raison, regardée comme un modèle d'analyse végétale. A l'époque où elle fut faite, on n'étoit pas habitué à mettre autant d'exactitude dans l'examen des plantes, et sous le rapport de la chimie proprement dite, on ne peut ajouter à un si beau travail; mais la pharmacie desire quelques résultats que la marche, adoptée par le C. Fourcroy, ne lui a pas permis d'obtenir, et ce sont ces résultats que j'ai cherchés dans l'analyse qui fait l'objet de ce mémoire.

Le Quinquina est employé en médecine de trois manières principales, ou en nature, ou en extrait par l'eau, ou en teinture alcoolique : les autres préparations ne sont que des modifications des ces trois premières.

La pulvérisation est la seule opération que l'on fasse subir au Quinquina pour l'administrer en nature. Elle ne change rien aux principes de cette écorce. Les médecins desirent seulement que cette pulvérisation soit complète. Plus la poudre est fine, plus ils lui croient de vertus. J'ai dit dans un mémoire précédent, quel moyen les Anglois emploient pour obtenir une division extrême.

Dans le Quinquina du Pérou, le plus ordinairement employé, quels sont les principes solubles dans l'eau, quels sont ceux qui cèdent à l'action de l'alcool seul? Voilà les questions que je me suis proposé de résoudre. Les chimistes qui m'ont précédé dans cette analyse, ont déjà repondu qu'on obtenoit

obtenoit par l'eau un extrait gommeux, et par l'alcohol un extrait résineux, mais ils n'ont point donné une analyse comparée de ces deux extraits, il paroît même qu'ils ont regardé l'extrait résineux comme ne contenant pas autant de vertus que l'extrait gommeux, puisque les dispensaires prescrivent de faire ce qu'on appeloit le *sel essentiel* par infusion, et non par décoction, afin, disent-ils, de ne point enlever la partie résineuse de l'écorce. Cependant, cette partie résineuse fait la base de la teinture du Quinquina que les médecins prescrivent souvent de préférence.

Il faut donc distinguer deux espèces d'extrait de Quinquina par l'eau. L'un, résultat de l'infusion, ne contient que l'extractif gommeux; l'autre, donné par la décoction, contient une partie d'extractif résineux qu'on peut en séparer en laissant réfroidir la décoction et en la filtrant.

Le C. Fourcroy, dans son analyse du Quinquina du Pérou, dit en parlant de l'action de l'alcohol: « Une once de Quinquina du Pérou épuisée par » l'eau bouillante, a été ensuite traitée avec douze » onces d'alcohol qu'on a fait bouillir, il s'est coloré, » on l'a filtré et évaporé lorsqu'on a vu qu'il ne » coloroit plus; il a donné, par l'opération, 24 grains » d'une matière attachée à la capsule, et qui avoit » une couleur rouge assez semblable à celle de quel- » ques oxides de fer : cette matière ne se combine » nullement avec l'eau froide ». Il s'arrête ici, et ne donne point l'analyse de cet extrait alcoholique, sans doute parce qu'il le regardoit comme une simple résine. Le travail que j'ai fait à cet égard, prouvera, j'espère, que cette analyse n'étoit pas entièrement inutile.

J'ai pris huit onces de Quinquina rouge concassé; j'ai versé dessus quatre pintes d'eau bouillante, et j'ai laissé en infusion, jusqu'à ce que la liqueur fût entièrement réfroidie. J'ai passé cette infusion et l'ai

mise à part ; j'ai reversé sur le Quinquina une nouvelle quantité d'eau bouillante, et j'ai répété cette infusion jusqu'à ce que l'eau ne fût plus colorée. Il m'a fallu employer, pour cela, trente-deux pintes d'eau. Toutes ces infusions réunies et évaporées m'ont fourni sept gros ½ d'extrait sec. Le Quinquina ainsi épuisé par l'eau, a été mis à l'étuve, et séché. Il ne pesoit plus que sept onces; il y a eu un demi gros de perte.

J'ai versé sur les sept onces de Quinquina épuisé par l'eau, une pinte d'alcohol à 38 degrés ; au bout de quinze jours l'alcohol étoit très-coloré. Je le décantai, et j'en réversai de nouveau jusqu'à ce que le Quinquina ne fournît plus de principe colorant. J'employai ainsi six pintes d'alcohol qui, distillées et évaporées, m'ont donné 6 gros d'extrait sec. Le Quinquina totalement épuisé et séché a pesé 6 onces 1 gros. Il y a en un gros de perte.

L'extrait aqueux étoit rouge-brun, d'une saveur très-amère et attiroit l'humidité de l'atmosphère.

L'extrait alcoholique, d'un rouge plus vif, n'avoit point d'amertume, mais une saveur légèrement stiptique, et n'attiroit point l'humidité de l'atmosphère.

J'ai distillé dans une cornue de verre, six gros d'extrait aqueux. J'ai obtenu pour produit un flègme très-acide, légèrement coloré, dans lequel nageoit une petite portion d'huile empyreumatique très-épaisse et noire; tout le liquide pesoit 2 gros 18 grains, et le charbon 4 gros ½. Ce charbon étoit léger et spongieux. L'acide contenu dans le flègme étoit manifestement de l'acide acéteux. Je m'en suis assuré par les moyens qui ont fait connoître au C. Vauquelin la nature des acides pyroligneux, pyrotartareux et pyro-muqueux.

J'ai opéré de la même manière sur l'extrait alcoholique, et j'en ai distillé 4 gros ½. J'ai eu pour produit une huile volatile très-inflammable, contenant un peu d'acide. Elle pesoit 1 gros ½ 18 grains,

le charbon resté dans la cornue étoit plus léger, plus spongieux que le précédent. Une huile noire, épaisse, presque desséchée, tapissoit les parois de la cornue.

J'ai lessivé séparément les deux charbons : l'examen de ces deux lessives, m'a présenté les résultats suivans :

Le Charbon de l'extrait gommeux contient.	*Le Charbon de l'extrait alcoholique contient.*
De la Potasse.	De la Potasse.
Du Sulfate de potasse.	Du Sulfate de Potasse.
Du Muriate de potasse.	Du Muriate de Potasse en plus grande quantité.
De la Chaux.	Point de Chaux.

Il me restoit encore assez d'extrait pour en examiner les dissolutions. L'infusion de l'extrait aqueux précipite en noir la dissolution de sulfate de fer. Elle n'altère point la dissolution de gélatine : l'extrait alcoholique n'est pas soluble dans l'eau. Sa teinture précipite en noir les dissolutions de fer, et forme un magma dans la dissolution de gélatine.

Ces résultats différens m'engagèrent à essayer de la même manière la décoction aqueuse de Quinquina. Cette décoction, d'abord trouble, a précipité, et s'est éclaircie par le réfroidissement. Décantée et filtrée, elle a présenté avec les réactifs les mêmes effets que la simple infusion. Pour savoir si ces effets n'appartenoient pas à l'espèce de Quinquina que j'avois employé, j'ai répété les mêmes expériences sur cinq variétés de Quinquina, les mêmes phénomènes se sont reproduits ; je crois pouvoir conclure de ce travail :

1°. Que le Quinquina fournit par l'analyse presque autant d'extrait résineux que d'extrait gommeux.

2°. Que l'extrait aqueux contient de l'acide gallique sans tannin.

3°. Que l'extrait résineux contient du tannin et de l'acide gallique.

4°. Que l'extrait aqueux contient de la chaux, et peu de muriate de potasse.

5°. Que l'extrait résineux ne contient point de chaux, mais une plus grande quantité de muriate de potasse.

6°. Que l'extrait aqueux contient seul le principe amer du Quinquina.

Il n'est donc point indifférent de prescrire le Quinquina en nature, ou l'extrait ou la teinture du Quinquina, puisque l'extrait aqueux ne contient qu'une portion des principes de l'écorce.

M. J. P. VVestring, médecin suédois, écrivit en l'an VIII une lettre au C. Fourcroy, sur les vertus comparées des diverses espèces de Quinquina. Cette lettre, insérée dans le 32ᵉ. volume des Annales de Chimie, contient les réflexions suivantes qui me paroissent mériter le plus sérieux examen.

J'ai fait, dit-il, sur huit espèces de Quinquina, des expériences comparées.... Les expériences me portent à croire que la vertu antipériodique et fébrifuge du Quinquina, consiste particulièrement dans la force tannante (*in vi coriariâ*). J'ai suivi pour la déterminer, la méthode de précipitation par une colle animale..... Le Quinquina jaune l'emporte sur tous les autres par cette propriété. . . . Les espèces qui s'approchent le plus de celle-là, lui ressemblent aussi davantage par leur qualité tannante. Je ne doute nullement que la propriété tonique ne soit la même que cette dernière; car la fibre lâche est constamment accompagnée de spasme; c'est pour cela que les toniques changent l'état fébrile du corps.

Il ne m'appartient pas de juger à quel point est fondée l'opinion de M. VVestring, mais on me permettra, je pense, de regarder comme important de faire des essais sur le malades, pour s'assurer si la vertu fébrifuge du Quinquina est due au prin-

cipe amer uni à l'acide gallique ou au tannin combiné avec le principe résineux ; si enfin ses propriétés varient dans l'extrait aqueux ou alcoholique. Cet examen peut jeter une grande lumière sur l'emploi des astringens en général ; et dans le cas où il seroit démontré que le tannin est véritablement le principe actif du Quinquina, ne pourroit-on pas substituer à cette écorce exotique des préparations moins coûteuses dont le tannin seroit la base, et que l'on proportionneroit à volonté ?

Mémoire sur l'analyse du Vin.

Par Simon MORELOT.

Plusieurs chimistes ont parlé et écrit sur l'art de séparer les divers principes qui constituent les vins en général, et cependant nous sommes encore à desirer un procédé qui soit tout à-la-fois méthodique et facile, exact et concluant.

Deux considérations se présentent naturellement dans l'examen physique et chimique des vins. La première se rapporte à celui des vins tels qu'ils nous sont offerts par suite de la fermentation du moût ou suc de raisins. La seconde est relative à l'examen des vins qui procèdent d'un mélange, ou d'une opération illicite. Dans le premier cas, il s'agit de déterminer la qualité des vins que l'on a à examiner; dans le second, on se propose de faire connoître l'infidélité du marchand qui travaille le vin qu'il débite, et jusqu'à quel point ce vin peut être nuisible à la santé des consommateurs. Dans l'une et l'autre circonstances, il importe d'être infiniment circonspect et sûr de son examen, avant de prononcer, puisqu'il s'agit de l'honneur, de la fortune, souvent de la liberté, et quelquefois de la vie de celui qui fait ce commerce des vins. Cette observation a été bien sentie par le C. Déyeux, dans un mémoire qu'il a publié sur le même sujet, et qui est inséré dans le Journal de la Société des Pharmaciens de Paris, deuxième année, page 193. C'est, sans doute, oser beaucoup que de reprendre cette analyse du vin, qui a été traitée par un savant aussi distingué; mais il faut en convenir, cette matière est d'une importance majeure; et on ne peut trop la représenter sous les yeux des chimistes pour

les inviter à rapprocher tous les faits qui sont parvenus à leur connoissance, et ceux qui leur sont particuliers, afin d'établir un mode d'analyse qui sorte de la classe des préceptes généraux, pour devenir une règle constante et définitive.

Quelle que soit la qualité du vin, naturelle, ou le produit d'un mélange arbitraire, on doit procéder à son examen par les sens extérieurs, avant de le soumettre à l'analyse chimique.

La nature nous a doués d'organes plus ou moins sensibles que nous devons faire intervenir simultanément pour préjuger sa qualité. La vue, le goût, l'odorat sont les trois sens qui doivent concourir au premier examen.

Par l'organe de la vue on apperçoit si la couleur du vin est haute ou foncée, moyenne ou légère, paillée ou pâle. L'œil habitué à voir du vin, distingue assez bien si la couleur en est homogène, naturelle, ou empruntée. C'est surtout dans une tasse d'argent bien brillant que le reflet de la couleur du vin vient frapper la cornée avec plus d'identité.

Par l'odorat, on distingue l'arome du vin; et ce mode d'examen devient un indicateur rarement infidèle pour quiconque est doué d'une extrême sensibilité dans cet organe.

L'organe du goût bien exercé est celui des trois sens qui trompe le moins. Lorsque le vin est naturel, les principes qui le constituent forment un tout parfaitement homogène qui imprime une sensation unique sur la langue et la voûte du palais, tandis que losrqu'il est le produit d'un mélange, il n'y a qu'une simple union entre les diverses molécules, et non une combinaison certaine; en maintenant ce vin entre la langue et le palais, pendant un certain temps, la chaleur de la bouche raréfie les corps les plus légers ou les plus volatils, et les rend sensibles à la voûte du palais, tandis que la partie extractiv

empâte la partie inférieure de la bouche; et si le vin est aqueux, elle éprouve une sensation fade qui annonce la présence de beaucoup d'eau.

Ces premiers essais de l'analyse naturelle ne peuvent convenir que très-imparfaitement lorsque l'on a quelques motifs pour suspecter la qualité des vins; ils appartiennent à une classe d'hommes qui remplissent, sous l'autorité du ministère de la police, la fonction de dégustateurs sur les ports et dans les halles aux vins; leur mission finit où commence celle du physicien chimiste.

De l'examen du vin par les instrumens de physique.

Le thermomètre et l'ouromètre ou pèse-vin, sont des instrumens de physique trop connus pour en faire la description, et dont l'usage est d'autant plus facile qu'ils sont très-portatifs. Si l'on plonge un thermomètre à bain dans du vin, quelle que soit la température de l'atmosphère, dans lequel soit placé le vase qui contient ce vin, le mercure ou l'alcohol destinés, dans cet instrument, à marquer le degré de température du fluide dans lequel il plonge, s'élèvera ou s'abaissera conformément à la température qui appartient alors au fluide: or on sait que les liquides ont une température plus ou moins haute, selon leur densité ou leur légèreté; plus la liqueur du thermomètre s'élevera, plus le vin sera réputé de meilleure qualité, et contenir plus d'alcohol. Le cas contraire désignera une moindre qualité. Cette expérience doit être faite comparativement entre plusieurs sortes de vins, et principalement à l'égard de l'eau distillée, pour avoir un fluide régulateur et comparateur invariable.

On peut placer plusieurs qualités de vins sous la cloche pneumatique, et en opérant le vide, on

remarque celui des vins qui laisse appercevoir le plus promptement des bules à sa surface, alors on juge qu'il est le plus léger; il est bon de savoir que la légèreté spécifique est une qualité dans le vin, lorsqu'elle n'est pas due à la présence de l'acide carbonique.

Mais c'est à l'aide de l'ouromètre ou pèse-vin, instrument que je préfère à l'aréomètre, parce que ses degrés sont plus espacés, conséquemment plus sensibles, que l'on reconnoît particulièrement les degrés de légèreté du vin. J'ai examiné avec cet instrument plus de soixante sortes de vins que débitent les marchands de vins de Paris; j'y ai remarqué une uniformité vraiment étonnante dans leurs degrés de légèreté; on eût dit que la même main les avoit apprêtés; ceux de ces vins qu'ils vendent pour vin d'ordinaire, ont à peine un degré au-dessus de o, et leurs vins qu'ils vendent pour qualité supérieure, ont de 2 à 2 $\frac{1}{2}$ de légèreté au plus; tandis que les vins de bonne qualité, ceux que l'on désigne sous le nom de *vins généreux*, ont de 4 à 5 degrés de légèreté : les vins fins de Bourgogne ont jusqu'à 7 et même 8 degrés; mais je n'en ai pas encore rencontrés au-delà de 7 degrés.

Les degrés de légèreté du vin sont assurément une présomption en sa faveur; mais ils ne sont pas concluans pour le chimiste. On peut donner de la légèreté au vin par l'addition de l'alcohol, et ce vin, ouvrage de l'art, n'offriroit pas toutes les qualités qui constituent un bon vin. Les bonnes qualités du vin, comme l'a fort bien dit le C. Parmentier, ne doivent pas être attribuées uniquement à l'alcohol qu'il contient, mais bien à la combinaison intime de tous les principes dont il est composé, et qui s'y rencontrent dans des proportions convenables, par suite de l'acte de la végétation du raisin, et de la fermentation de son suc exprimé.

Ce second mode d'examen, par les instrumens

de physique, ne peut donc pas suffire pour asseoir un jugement décisif : voyons ce que pourra de plus l'art du pharmacien-chimiste.

De l'examen chimique du vin.

L'examen chimique du vin peut s'opérer de deux manières, savoir, par les réactifs et par l'intermède du calorique.

On doit donner la priorité au mode d'analyse par les réactifs, parce qu'il sert à faire reconnoître si la couleur du vin est naturelle ou factice, et s'il contient des corps qui soient étrangers à ses principes naturels.

On a proposé pour réactif d'essai, à l'effet de reconnoître si la couleur du vin rouge étoit naturelle ou factice, une liqueur que j'ai fait connoître sous le nom de potasse en liqueur, oxigénée. En effet, si l'on verse quelques gouttes de cette liqueur, sur du vin étendu dans de l'eau distillée, la couleur du vin n'éprouve aucun changement si elle est naturelle ; si au contraire elle est factice, elle devient pourpre à l'instant même. Cette liqueur d'essai sert comme d'une pierre de touche certaine. Le citoyen Charles, le cadet, notre collègue, vient de publier des expériences auxquelles il importe de donner beaucoup de publicité, parce qu'elles décident parfaitement la question. Ce chimiste verse quelques gouttes de sulfate d'alumine en dissolution dans de l'eau distillée, sur du vin rouge étendu d'eau, pareillement distillée ; ensuite il précipite la terre alumineuse par la potasse en liqueur. Voici quel est le résultat de ses expériences :

Le vin de Bourgogne laisse précipiter l'alumine couleur de *vert de bouteille clair.*
celui de Languedoc de Roussillon, } *vert idem foncé.*
Le vin du pays, *vert tirant sur le gris.*

Les vins colorés par le tournesol en drapeaux,	*violet clair.*
Par les baies d'Yéble de Troëne,	*violet bleuâtre.*
de l'Airelle en latin *Vaccinium*,	*couleur de lie sale.*
Par le bois d'Inde,	*prune de monsieur.*
Par le bois de Fernambouc,	*lacque rouge.*

Ainsi toutes les fois que l'alun, uni au vin, est précipité par la potasse, ne donnera pas un précipité couleur vert de bouteille plus ou moins foncé, selon la coloration naturelle au vin, on peut affirmer que le vin a été coloré artificiellement.

Les réactifs, à l'aide desquels on peut reconnoître la présence de certains corps étrangers aux principes du vin, sont;

La Baryte,	qui décèle l'acide sulfurique. Souvent les marchands de vins qui donnent à boire chez eux, ajoutent au vin, du sulfate d'alumine.
L'acide oxalique	qui décèle la présence de la chaux. C'est avec celle-ci qu'ils corrigent l'âpreté de l'acide malique et la saveur du vinaigre.
Les acides minéraux,	particulièrement l'acide sulfurique, qui découvre la potasse et chasse l'acide acéteux.
Le muriate calcaire,	qui forme un muriate de potasse et laisse précipiter la chaux. Les marchands emploient beaucoup de potasse pour les vins qui tirent à l'aigre.
Le sulfure de potasse arséniqué.	
Le sulfure d'ammoniaque arséniqué.	Ceux-ci décèlent la présence du plomb à l'état d'oxide ou litharge, par la propriété qu'ils ont de le précipiter en noir.

Nous observerons à ce sujet que ce phénomène chimique n'est pas toujours concluant ; que souvent la teinte noire du précipité a lieu sans la présence des oxides de plomb dans le vin, et qu'il suffit pour cela que le vin soit très-foncé en couleur (1). Nous ferons remarquer en outre que les marchands de vin n'emploient plus de litharge pour corriger l'acidité de leurs vins, depuis qu'ils savent que cet oxide est dangereux, et que la potasse ou la chaux peuvent lui être substitués très-avantageusement, et sans nul danger. Mais dans tous les cas d'analyse, celle-ci n'est complette qu'en la terminant par l'intermède du calorique.

De l'examen du vin par le calorique.

L'examen du vin par le calorique doit être fait comparativement avec du vin dont on est sûr de la qualité.

Il doit se faire en même-temps dans les vaisseaux distillatoires, et dans des capsules à l'air libre. L'intention, dans ce double procédé, est de recueillir tous les produits volatils, d'une part, et d'examiner de l'autre tous les phénomènes qui se passent pendant l'évaporation.

Le vin soumis à la distillation, doit être distillé, 1°. à la température du bain-marie ; 2°. à feu nu, à la température égale à celle de l'eau bouillante. Les quantités de vin, pour chaque mode de distillation, doivent être absolument les mêmes, tant pour le vin à analyser que pour celui qui doit servir d'objet de comparaison.

J'ai remarqué que les quantités et les degrés d'alcohol, obtenu du vin distillé au bain-marie, étoient moindres que ceux du même vin distillé à feu nu.

---

(1) Le célèbre *Rouelle* est le premier qui ait démontré l'infidélité de ces réactifs.

On pousse la distillation au bain-marie jusqu'à siccité, pour avoir des données exactes sur les quantités respectives du fluide et de matière extractive sèche contenue dans le vin, sauf à examiner l'un et l'autre produit par des moyens ultérieurs.

La distillation que l'on opère à feu nu ne doit être poussée que jusqu'aux deux tiers de l'évaporation du vin; on a soin de ménager le feu, sur la fin, pour ne pas exposer la matière extractive à se brûler. Il convient de distiller dans un alambic à double fond, percé de trous très-fins.

Au moyen de ces deux manières d'opérer, on obtient tous les produits volatils du vin, dont on peut comparer les quantités et les qualités.

Ce qui reste dans l'alambic est transvasé dans des capsules que l'on place au bain-marie, pour prolonger l'évaporation, afin d'obtenir ensuite l'acidule tartareux, par le refroidissement et la cristallisation.

Mais l'examen de la matière extractive du vin se fait d'une manière bien plus exacte par l'évaporation du vin dans les capsules exposées à la chaleur du bain-marie et à l'air libre. Pour cela, on met du vin à analyser dans une capsule de verre, et du vin comparateur dans une autre. On fait évaporer l'un et l'autre au bain-marie, jusqu'à consistance syrupeuse; pendant l'évaporation, qui est lente, on remarque que la partie colorante, naturelle au vin, ne se sépare pas, tandis que celle qui est factice se désunit des autres principes. On couvre les capsules avec un carton, et on laisse refroidir; l'acidule tartareux se dépose en cristaux au fond de la capsule du vin naturel, dans les proportions qui lui sont relatives. Si le vin que l'on analyse est alongé avec du poiré ou du cidre, il déposera de même de l'acidule tartareux, et la matière extractive, au lieu d'avoir une saveur âpre, aura une saveur acide très-piquante.

On sépare la liqueur extractive par décantation ; on lave les cristaux de tartre avec de l'eau distillée, et on délaye la matière extractive avec de la même eau ; on évapore et on cristallise de nouveau. Si l'on répète deux fois cette opération on obtient tout le tartre du vin ; alors on fait évaporer jusqu'à siccité les résidus, et on tient note de leurs poids respectifs ; on remarque que le vin alongé de poiré ou de cidre donne près d'un sixième de plus d'extrait, et qu'il se boursouffle pendant l'évaporation.

Pour extraire la partie colorante de l'un et l'autre résidu sec, on les soumet à l'action de l'alcohol à 36 ou 37 degrés ; l'alcohol se charge de la partie colorante, et on remarque la différence qu'il y a dans le ton de la couleur de l'un et de l'autre vin, celle qui existe dans les quantités des résidus.

Si l'on fait évaporer les deux vins, sans en séparer le tartre qu'ils peuvent contenir, jusqu'à siccité, le vin naturel offrira une saveur rigide, âpre ; le vin allongé avec du poiré aura une transparence vitreuse et une saveur acide.

Si l'on soupçonne la présence du plomb, on fera entrer en fusion le résidu sec en l'exposant dans un creuset, à l'action d'un feu capable, et en couvrant le creuset lors de la fusion : le métal se présentera en petits globules après le refroidissement.

Enfin si l'on fait la lessive des deux résidus des vins, après leur fusion. Le vin naturel offrira peu de potasse après l'évaporation, à moins qu'il ne soit naturellement très-tartareux, conséquemment qu'il ait peu de degrés de légèreté, tandis que le vin alongé en offrira davantage à volume égal.

La combustion des deux résidus secs, mis sur des charbons ardens, exhale une fumée dont l'odeur est bien différente. Celle du vin naturel est pénétrante et vireuse, désagréable ; celle du vin alongé avec du poiré est analogue à celle du sucre brûlé. Ce fait a été confirmé par le C. Déyeux, Journal de Pharmacie, page 195.

CONCLUSION.

1°. L'examen des vins par le concours des sens, ne donne que des présomptions auxquelles on ne doit s'arrêter que lorsque ces vins ne sont pas suspectés de nocuité dans leur usage, et pour leur assigner une valeur pécuniaire.

2°. L'instrument connu sous le nom de thermomètre ne donne que de légers indices de leurs qualités.

3°. L'ouromètre indique leurs degrés de légèreté spécifique comparée à celle de l'eau distillée. Cet instrument est commode pour apprécier la quantité d'alcohol qui existe dans le vin, comparativement à son principe extractif et tartareux ; mais il oblige à un examen ultérieur, afin de s'assurer si l'alcohol n'a pas d'addition.

4°. Les réactifs servent à faire reconnoître si la couleur des vins est naturelle ou factice, et s'ils contiennent des terres subalcalines, des sels étrangers, ou l'addition de la potasse qui aura formé des tartrite et acétite de potasse.

5°. L'analyse par le calorique est le complément de l'analyse des vins. Elle doit se faire par comparaison avec des vins dont on soit sûr de la qualité et de la fidélité, et encore par comparaison avec du vin que l'on aura mélangé, alongé et coloré par approximation pour pouvoir prononcer affirmativement.

6°. La distillation au bain-marie sert à décéler l'alcohol d'addition dans un vin factice ; il se volatilise et passe dans le récipient, dès les premiers instans de la distillation.

7°. La distillation à la température de l'eau bouillante produit toute la quantité d'alcohol qui appartient au vin, ou dont l'ébullition détermine la formation.

8°. L'évaporation dans les capsules, au bain-marie, décèle la coloration factice, indique les quantités de tartre, de matière extractive, et la nature de cet extractif.

9°. La combustion de l'extrait sec décèle l'absence ou la présence du poiré ou du cidre.

10°. La fusion de l'extrait sec du vin décèle la quantité de tartre qu'il contenoit, par celle de potasse qu'il donne par la lixiviation et l'évaporation. L'expérience m'a appris que 5 hectogrammes de tartre blanc donnoit 192 grammes de potasse (℥vj).

11°. Enfin, l'extrait sec du vin soumis à l'action de l'alcohol, donne la mesure de son principe colorant.

Observations

Observation sur l'analyse chimique de quelques alimens.

Par CADET.

Le préfet de police m'a chargé dernièrement d'analyser du chocolat, dans lequel on soupçonnoit quelques substances nuisibles. Je n'entrerai point dans le détail des expériences multipliées que cet examen a nécessitées. Je bornerai cette notice à une seule remarque fondée sur le fait suivant.

Pour savoir si ce chocolat contenoit quelque substance métallique, je l'incinérai et je lavai les cendres avec de l'acide nitrique très-pur qui retint en dissolution tout ce qui étoit soluble. Cette lessive filtrée étoit claire; mais à peine eus-je versé dedans un hydro-sulfure que j'obtins un précipité métallique noir très-abondant; ce résultat m'inquiétoit beaucoup, parce que j'ignorois encore la nature du métal, et qu'il est toujours affligeant de trouver dans des alimens une substance vénéneuse. J'essayai la lessive par le prussiate de potasse; aussitôt il se forma un magnifique bleu de Prusse qui me rassura. Je continuai l'essai des différens réactifs, et l'acide oxalique me démontra la présence de la chaux. Il étoit intéressant de savoir si le fer et la chaux que je trouvois se rencontroient également dans tous les chocolats. Je fis donc l'analyse du cacao caraque et du cacao des îles le plus beau; je n'y trouvai ni chaux ni métal; je fis préparer ensuite avec soin du chocolat avec ce même cacao, et du sucre cristallisé très-blanc. L'analyse me démontra une assez forte proportion de fer et de chaux; c'est donc la fabrication qui introduit ces deux sub-

stances dans le chocolat, et en quantité d'autant plus forte, qu'on a mis plus de soin dans la manipulation; en effet, le cacao est torréfié dans un cylindre de tôle pareil à ceux dont on se sert pour brûler le café; on le pile ensuite dans un mortier de fer; on le broye enfin avec un rouleau de fer sur une pierre calcaire dont la surface s'use par le frottement et fournit la chaux.

Si l'on torréfioit le cacao dans un vase de métal moins oxidable, ou dans une poterie bien cuite; si on broyoit la pâte sur un granit ou un porphyre, avec un rouleau de même matière, le chocolat ne contiendroit ni chaux ni fer. Dans les manipulations en grand, on introduit souvent des substances métalliques dans les objets de fabrication; c'est ainsi que l'extrait de tamarin, et sur-tout le suc de réglisse, contiennent une si grande quantité de cuivre que ce métal est souvent visible à la première inspection; aussi les pharmaciens sont-ils obligés de les purifier pour éviter les accidens graves qu'ils pourroient occasionner.

J'ai été curieux de connoître quelle étoit la proportion de métal et de terre que la fabrication introduisoit dans le chocolat, je répétai les expériences avec soin sur des quantités exactement pesées, et je m'assurai que 5 hectogrammes (1 livre) de chocolat contenoient 24 décigrammes (48 grains) de chaux, et 20 décigrammes (36 grains) de fer. Cette proportion est le minimum; ainsi, un homme qui prend tous les jours une tasse de chocolat, a mangé, au bout de l'année, 864 décigrammes (3 onces) de chaux, 740 décigrammes (2 onces 2 gros) de fer.

Comme le fer est un métal salubre, et que la proportion de la chaux n'est pas très-considérable dans le chocolat, on ne peut concevoir aucune inquiétude sur l'usage de cet aliment. Cependant les médecins sentiront, je crois, l'utilité de recueillir les

analyses des différentes substances qui servent à la nourriture de l'homme. Jusqu'à notre parfaite croissance, nous avons besoin, pour le développement et la solidification de nos os, d'absorber, par les alimens, une certaine quantité de chaux; et l'on se rappelle avec intérêt les travaux des CC. Vauquelin et A. Brongniart, qui ont trouvé la chaux dans la farine, et qui ont calculé qu'un homme qui ne mangeroit qu'une livre de pain par jour, auroit mangé près de deux livres de chaux au bout de l'année.

Quand l'homme a pris toute sa croissance, il n'a plus besoin de la même quantité de chaux; aussi la trouve-t-on abondamment dans ses urines et dans ses déjections; mais comme cette terre, dans les différentes voies de la digestion, trouve divers acides animaux qui se combinent avec elle, et forment des sels dont la plupart, tels que le phosphate, l'oxalate, sont peu solubles, elle jette très-souvent le désordre dans les organes les plus nécessaires à la vie. L'on sait que c'est elle qui fait la base de la plupart des calculs urinaires et des concrétions arthritiques; il est donc très-important, pour les progrès de la médecine, d'examiner les alimens qui la contiennent d'une manière sensible. Les CC. Vauquelin et Brongniart l'ont trouvée abondamment pans le pain; je l'ai reconnue dans le chocolat. Le C. Delaville, dans un mémoire qui fait partie du 122ᵉ. numéro des Annales de chimie, dit, en parlant de la sève du choux: « Cette sève évaporée fournit une quantité considérable de sulfate de chaux; la sève de rave donne des résultats à-peu-près semblables; voilà donc quatre alimens qui sont fréquemment employés en même-temps, et qui portent dans les voies de la digestion une quantité notable de chaux. On pourroit en citer d'autres encore, tels que certains cidres adoucis, par les marchands, avec de la craie; et j'ai pensé

que ces faits n'étoient pas indignes de l'attention des médecins. C'est le rapprochement de pareilles observations minutieuses, en apparence, qui souvent explique la cause des phénomènes qui appartiennent à la physiologie. Rien n'est à négliger dans la chimie animale dont le but principal est la conservation de notre santé et la destruction des plus affreuses maladies qui affligent l'humanité.

Analyse des Eaux minérales de la Chapelle Godefroi, près Nogent-sur-Seine, département de l'Aube.

Par les Citoyens C. L. CADET, Pharmacien, et EUSEBE SALVERTE.

Les eaux minérales sont aujourd'hui si multipliées sur la surface de la République, l'art de les imiter est si perfectionné, que la découverte d'une source nouvelle ne semble avoir d'importance que pour les habitans de la province où elle est située. Elle peut acquérir cependant un degré d'intérêt général, si cette source, par les sels qu'elle tient en dissolution, diffère de la composition ordinaire des eaux minérales; et si l'hypothèse que l'on forme sur la cause de son apparition peut fournir quelques conjectures vraisemblables sur l'origine, les vertus et la durée de plusieurs autres sources.

I. La Chapelle Godefroi est située sur la rive gauche de la Seine, à une demi-lieue Sud-est de Nogent, département de l'Aube. Le parc est traversé par la petite rivière de l'Ardusson, qui prend sa source à quatre lieues de distance à Saint-Flavy, au-dessus des étangs de Marigny-le-Chatel, et qui se jette dans la Seine, à cinq ou six cents toises de la Chapelle.

Ce parc étoit orné d'une pièce d'eau d'environ dix-huit arpens, entretenue par l'Ardusson, et que l'on a desséchée en l'an VII. Vers la fin de l'an IX, on a remarqué dans les nombreuses saignées que ce desséchement avoit rendu nécessaires, deux sources qui déposent dans leur canal et sur leurs rivages,

une matière ocreuse, un véritable oxide de fer jaune carbonaté (1).

Celle qui la première a fixé l'attention des observateurs, sort avec impétuosité d'une cavité d'un pied de circonférence. Avec ses eaux, s'élève continuellement une matière grise et brillante, d'une ténuité extrême, qui paroît être de la silice et du mica ferrugineux. La seconde source ne présente pas le même phénomène. L'eau de toute les deux se couvre dans son canal, d'une pellicule irisée. Prise à la source, elle est parfaitement claire. Tranquille dans un vase, elle y forme promptement un précipité jaune que le temps augmente toujours. Si on la transvase aussi-tôt qu'on l'a puisée, elle fait entendre quelquefois un pétillement qui annonce le dégagement d'un gaz : cet effet a été rarement bien sensible pour la seconde source, qui paroît contenir une moindre sur-abondance de gaz. Ses eaux ont communément plus de densité ; elles marquent 1° à l'aréomètre de Baumé, tandis que celles de la première source restent à zéro. Nous disons *communément*, parce que des essais nombreux nous ont prouvé que la proportion du gaz n'étoit jamais constante.

Celle des autres sels paroissant la même pour les deux sources, nous ne ferons plus de distinction entre elles. Un fait nous y autorise : des expériences multipliées ont prouvé à l'un de nous, que la proportion des sels dissous pouvoit varier non-seulement entre deux sources contiguës, telles que celles des *anciennes* et des *nouvelles eaux de Passy*, mais encore pour la même source à différentes époques. Il suffit donc de constater l'existence des sels que l'analyse a fait découvrir, et le moment où l'on opéroit.

---

(1) Tout annonce qu'il existe encore une ou deux sources semblables.

II. Les eaux de la Chapelle ont été examinées le 10 thermidor an IX, par le C. Regnoul, pharmacien à Nogent-sur-Seine. Il a communiqué le résultat de ses observations à l'Athénée de Troie.

De nouvelles expériences ont été faites par lui et l'un de nous, en vendémiaire an X; mais déjà les sources d'eau douce qui abondent à la Chapelle, noyoient les eaux minérales. Cet inconvénient a empêché de déterminer les proportions des sels, soit alors, soit dans les expériences que nous avons faites sur des eaux qui nous furent envoyées en frimaire an X.

Nous ne mentionnons ces essais que parce qu'ils se sont constamment accordés à indiquer pour principes de l'eau minérale de la Chapelle, du carbonate de fer et du carbonate de chaux, tenus l'un et l'autre en dissolution par un excès d'acide carbonique, dont une partie ne tarde pas à s'évaporer, en abandonnant le sel peu soluble à sa pesanteur naturelle.

III. En prairial dernier, nous avons analysé sur le lieu même les eaux de l'une et de l'autre source. Leur goût est fortement stiptique. Leur limpidité n'est point altérée par quelques atômes qui s'y tiennent en suspension, et que la filtration la plus prompte n'a pas mis à même d'apprécier (1).

Mêlé à l'eau, le syrop de violette n'a subi aucun changement; la teinture de Tournesol a paru prendre une nuance rouge, mais si peu marquée qu'il est difficile d'en rien conclure. On sait d'ailleurs combien est foible l'action de l'acide carbonique sur les teintures végétales. La noix de galle y produit une couleur rougeâtre tirant sur le noir. Le savon s'y dissout aussi parfaitement et aussi promptement que dans l'eau distillée.

---

(1) En filtrant plus tard, on auroit eu un précipité considérable, l'acide carbonique abandonnant bientôt les sels que dissolvoit sa surabondance.

IV. L'eau de chaux détermine dans l'eau minérale un précipité blanc, qui jaunit au bout de quelques heures, et se redissout en entier avec effervescence dans l'acide nitreux. Ce n'est que du carbonate de chaux ferrugineux, que tenoit en dissolution un excès d'acide carbonique.

L'acide oxalique y précipite également de l'oxalate de chaux.

L'eau de baryte, même en très-grande quantité, ne détermine aucun précipité. Une seule fois la liqueur s'est troublée : quelques gouttes d'acide nitreux ont suffi pour faire disparoître le nuage. Ce n'étoit donc qu'un carbonate de baryte. Ainsi l'eau de la Chapelle ne contient aucun sel sulfurique, ce qui la distingue du plus grand nombre des sources ferrugineuses (1).

Le nitrate d'argent a deux fois occasionné dans

---

(1) Voici le tableau analytique des eaux ferrugineuses les plus employées :

Eaux de Vichi. Acide carbonique à nu. Carbonate de fer, de chaux, de magnésie et de soude. Sulfate et muriate de soude.

Eaux de Forges. Carbonate de fer. Muriate de soude. Sulfate de soude. Muriate de chaux.

Eaux de Bourbon-l'Archambaut. Sulfate de soude. Muriate de soude. Carbonate de fer. Sulfate de chaux. Muriate de chaux.

Eaux de Passy. Sulfate de fer. Sulfate de soude. Sulfate de chaux. Muriate de chaux.

Eaux de Bussang. Acide carbonique à nu. Carbonate de soude. Carbonate de fer.

Eaux de Provins, situées à quatre lieues et demie de la Chapelle, mais sur la rive droite de la Seine. (suivant *Opoix*). Sulfate de fer. Sulfate de chaux. Sulfate de soude. Sulfate d'alumine.

On voit que de toutes ces eaux, celles de Bussang seules sont exemptes de sels sulfuriques; mais elles contiennent du carbonate de soude qui, dans l'eau de la Chapelle, est remplacé par le carbonate chaux.

l'eau minérale, un léger précipité noirâtre. Cet effet qui ne s'est point constamment reproduit, ne peut être attribué à des sels sulfuriques ou muriatiques. Le muriate ou le sulfate d'argent se seroient précipités en blanc. Un atôme d'hydrogène sulfuré, produit par la décomposition accidentelle de quelques corps étrangers, peut avoir formé du sulfure d'argent. Mais nous penchons à croire que quelques bulles d'hydrogène, ou plutôt d'hydrogène carboné, réduisant imparfaitement le nitrate d'argent, le précipitent sous la forme d'oxide noir carbonné.

Tous les réactifs ont été employés ensuite pour découvrir si la liqueur contenoit de la potasse, de la soude, ou de la magnésie : on n'a pu en découvrir la moindre trace.

Pour constater l'état où se trouve le fer dans ces eaux, nous observons que le prussiate de potasse n'y détermine la formation du bleu de Prusse, qu'autant qu'on aide son action par quelques gouttes d'acide nitrique. Le fer, dissous par l'acide carbonique, y est donc à l'état d'oxide noir, comme l'a démontré M. Proust, dans son excellent mémoire sur le bleu de Prusse.

V. Il nous restoit à fixer les proportions du carbonate de chaux et du carbonate de fer, et en même temps à constater qu'aucune portion appréciable soit de silice, soit d'alumine, n'avoit échappé à l'analyse.

Seize pintes d'eau minérale ont été renfermées pendant cinq jours dans des bouteilles de grès. L'eau est devenue jaune, et a formé un dépôt considérable : filtrée, elle a repris sa limpidité. Chauffée ensuite dans une bassine d'argent, elle a laissé dégager une certaine quantité d'acide carbonique, et il s'est fait un précipité. On a filtré de nouveau. Les deux précipités réunis pesoient 36 grains qui, analysés en dissolvant d'abord la chaux par un acide

affoibli, ont donné 20 grains de carbonate de chaux, et 16 grains de carbonate de fer.

Deux livres d'eau filtrée ont donné, par l'acide oxalique, 4 grains d'oxale de chaux.

Deux autres livres éprouvées par l'acide prussique, aidé de quelques gouttes d'acide nitrique, ont précipité deux grains et demi de prussiate de fer.

VI. Pour connoître les quantités réelles de fer et de chaux, il falloit déterminer leurs proportions dans les deux sels obtenus.

On a préparé avec soin 1 gros 12 grains, ou 84 grains d'oxalate de chaux. Calcinés ensuite dans un creuset à un feu très-violent, ils ont donné 50 grains de chaux caustique. Ainsi 100 parties d'oxalate de chaux contiennent :

Chaux . . .	$59 \frac{11}{21}$	ou 59,523809
Acide oxalique,	$40 \frac{10}{21}$	ou 40,476191

Dix-huit grains de prussiate de fer calcinés dans un creuset, ont fourni 8 grains d'oxide noir, en partie attirable à l'aimant, ce qui donne pour 100 parties de prussiate, 44 $\frac{4}{9}$, ou 44,444444 d'oxide noir.

Dans cet oxide, selon M. Proust, 73 parties de fer sont unies à 27 d'oxigène. Ainsi, 44,444444 d'oxide noir, répondent à 32,44 de fer.

Dans le bleu de Prusse, le métal est oxidé dans la proportion de 48 parties d'oxigène sur 100. Les 32,44 de fer représentent donc 62,384615 d'oxide jaune; et l'on a pour 100 parties de bleu de Prusse,

Acide prussique	37,615385
Fer	32,440000
Oxigène	29,944615

Ou bien

Acide prussique	37,615385

Oxide de fer noir . . .	44,444444
Oxigène fourni par l'acide nitrique ou quelque autre cause, pour faire passer l'oxide noir à l'état d'oxide jaune . .	17,940171

VII. Il suit de ces expériences et de ces calculs : 1°. que les quatre grains d'oxalate de chaux obtenus, représentent 2 grains $\frac{8}{21}$ de chaux, ou 2,380952. Cette quantité, d'après les proportions établies par Lavoisier, répond à 3,852814, carbonate de chaux.

2°. Que deux grains et demi de prussiate de fer contiennent 1 grain $\frac{111}{999}$ d'oxide de fer noir, ou 1,111111. On ne connoît point encore, et il n'est peut-être pas facile de déterminer avec précision combien il faut d'acide carbonique pour dissoudre l'oxide noir, et tenir le carbonate de fer en dissolution. En l'évaluant dans la proportion de 45 à 55 (qui est à peu-près celle de l'acide prussique à l'oxide noir dans le prussiate de fer) 1,111111 d'oxide, suppose 2,030202 carbonate de fer.

A ces quantités découvertes par l'analyse de l'eau filtrée, il faut ajouter par pinte un seizième du précipité; c'est-à-dire, 1 grain 25 de carbonate de chaux, et 1 grain de carbonate de fer.

Ainsi l'eau de la Chapelle contient par pinte,

	gr.
Carbonate de Chaux . . .	5,630952
Carbonate de fer	3,030202

C'est-à-dire,

Chaux	2,243898
Fer oxide noir	1,666611 (1)
Acide carbonique	2,750645

(1) Ce qui fourniroit par pinte 3,704 grains de bleu de Prusse.

L'acide des carbonates précipités est évalué ici suivant les mêmes proportions que l'acide des carbonates en dissolution ; cela doit être, puisque la totalité des carbonates est originairement dissoute. On peut même affirmer que la quantité d'acide carbonique est un peu plus considérable que nous ne l'indiquons ; dans le cas au moins où l'eau récemment puisée, pétille lorsqu'on la transvase.

VIII. Nous avons aussi examiné la substance que les sources ferrugineuses déposent sur leurs bords. L'eau distillée, passée sur cette substance et filtrée, n'a point acquis de goût sensible : elle fournissoit cependant du bleu de Prusse.

L'acide nitrique la dissout avec un vif dégagement d'acide carbonique. L'acide oxalique et l'eau de baryte n'occasionnent pas de précipité dans cette dissolution. Elle se comporte comme un nitrate de fer avec l'acide prussique et la teinture de noix de galle.

Dissoute par l'acide sulfurique, cette substance dégage de l'acide carbonique, et pas un atôme d'acide sulfureux. La solution donne un bleu de Prusse superbe et abondant. Avec l'addition d'un peu de carbonate de potasse, elle a précipité au bout de deux jours des cristaux d'alun en petite quantité.

Cette analyse rapide indique que le dépôt formé sur les bords des sources, est entièrement composé de carbonate de fer, et d'une légère portion de carbonate d'alumine qu'on ne retrouve point dans l'eau minérale : qu'il ne contient d'ailleurs ni chaux, ni sels sulfuriques.

IX. Il appartient aux médecins d'indiquer les propriétés médicinales des eaux de la Chapelle. Il nous suffit d'observer que l'absence de toute espèce de sels sulfuriques peut, dans plusieurs cas, en faire recommander l'usage.

X. Recherchons maintenant la cause de l'existence de ces sources.

Elles sont situées dans un vallon que domine à l'est la montagne des *Bois-de-pont*, à trois quarts de lieues de distance. On croit dans le pays, que cette montagne renferme du charbon de terre, et on y soupçonne l'existence de mines de fer : mais les indices sont encore trop vagues pour servir de base au raisonnement.

En parcourant un souterrain percé sous cette montagne, l'un de nous a remarqué au milieu des belles concrétions d'albâtre dont il est revêtu, des infiltrations ferrugineuses fréquentes et considérables.

Beaucoup plus loin, à huit lieues de distance, mais dans la même direction et sur un plan élevé par rapport à la Chapelle, on trouve en abondance des pyrites, dont la cristallisation tétraèdre offre une variété remarquable aux yeux de l'observateur.

Enfin, entre Marigny et Saint-Flavy, près la source de l'Ardusson, on trouve beaucoup de pyrites cristallisées.

Sans vouloir attribuer à aucun de ces dépôts ferrugineux la composition de l'eau minérale de la Chapelle, on peut conclure de leur existence, celle de mines de fer plus rapprochées, au travers desquelles filtreroit cette eau minérale.

Mais nous croyons appercevoir ici l'effet d'une cause à laquelle on n'attribue pas communément la formation des sources ferrugineuses.

Pendant la durée de cette pièce d'eau sur l'emplacement de laquelle se sont montrées les sources minérales, des végétaux sans nombre s'y sont décomposés successivement, et ont laissé leurs élémens solides enterrés sous des lits de vase. Le fer qui abonde dans les végétaux, et l'acide carbonique, résultat de la décomposition des parties ligneuses depuis qu'une vaste masse d'eau n'interdit plus l'accès et le contact de l'air, n'ont-ils pu se rencontrer, se dissoudre, puis se combiner à une eau courante ?

En effet, les saignées pratiquées pour le dessé-

PATHOLOGIE INTERNE.

CONSIDÉRATIONS sur l'ictère, ou la jaunisse considérée comme une affection toujours symptomatique et jamais essentielle.

PAR LOUYER-VILLERMAY, Médecin.

CETTE maladie fut long-temps considérée comme une affection le plus souvent essentielle ; quelques auteurs cependant semblent avoir préludé aux opinions des modernes, en reconnoissant la pénurie de notions exactes sur ce phénomène que nous nommons jaunisse ou ictère. Ainsi Wanswiéten, dans ses commentaires sur Boherraave, s'étonne de ce que l'on conserve à cette maladie le même nom dans tous les cas, lorsque ses espèces, ses causes et les moyens curatifs qu'elle réclame, sont si différens et si variés.

Dans ces temps modernes, Pinel et Bichat se ralliant à l'observation, ont su bien apprécier les phénomènes dont s'accompagnent les différens ictères. Dès-lors, à l'œil observateur, la jaunisse ne représenta plus qu'un accessoire, qu'un symptôme d'une maladie essentielle dont le cours fixoit, en général, la durée de l'ictère.

Cette vérité fut sentie par un grand nombre de praticiens, mais faute d'un développement nécessaire, elle est encore iguorée ou même méconnue, puisque

puisque, dans plusieurs ouvrages publiés dernièrement, ces principes de nature, je pense, à porter conviction, n'ont cependant pas été adoptés. Il faut en convenir, cette méthode qui consiste à envisager un symptôme par voie d'abstraction et isolé des autres phénomènes qui, réunis avec lui, peuvent seuls caractériser une maladie, ne sauroit communiquer qu'une impulsion rétrograde aux progrès de la science médicale.

Pour mieux procéder dans nos recherches sur la jaunisse, il faut se représenter l'organe dont les dérangemens déterminent le plus souvent l'ictère, ses diverses altérations, et ses rapports sympathiques. La structure anatomique du foie est assez connue pour qu'il soit inutile que je m'y arrête.

On divise ordinairement les maladies du foie en essentielles ou idiopathiques, et en symptômatiques.

A cette division on peut rattacher les diverses jaunisses que je regarde toutes, ou comme symptôme d'une affection idiopathique du foie, ou comme le resultat d'un trouble quelconque, dans les fonctions de cet organe affecté sympathiquement. Ce principe une fois reconnu, la jaunisse ne doit jamais nous retracer l'idée d'une maladie essentielle.

Dans le premier ordre de la division que nous avons établie, se rangent de droit toutes les lésions idiopathiques du foie avec jaunisse; dans le deuxième, tous les dérangemens symptomatiques du foie avec le même phénomène.

PREMIER ORDRE.

A ce premier ordre se rattachent :

1°. L'hépatite nerveuse ou spasmodique. 2°. L'hépatite aiguë. 3°. L'hépatite chronique, dont les variétés sont inextricables pendant la vie.

L'hépatite nerveuse ou résultat du spasme, prélude souvent à l'inflammation aiguë ou chronique;

mais peut aussi exister isolément. En général, elle se termine promptement ou par une des deux mutations indiquées, ou par le retour à la santé. Le plus ordinairement elle est le résultat d'un trouble momentané dans les fonctions de l'organe secréteur de la bile. On peut même la considérer, dans quelques cas, comme le premier degré de l'hépatite aiguë.

L'inflammation aiguë que l'on observe quelquefois sans le symptôme ictérique, n'offre point l'idée d'une maladie complexe, lorsque l'ictère survient; puisque ce dernier phénomène n'augmente pas les dangers de la maladie, n'apporte aucun changement dans sa durée ou dans son traitement, suit constamment le cours de l'hépatite aiguë, et se dissipe, lorsque celle-ci se termine par résolution.

C'est surtout dans les hépatites chroniques que la couleur jaune, qui se dessine sur toute l'habitude du corps, n'est bien évidemment qu'un symptôme; puisqu'elle ne survient quelquefois que très-tard, et n'est souvent bien prononcée qu'à cette époque où l'engorgement du foie n'est plus résoluble.

1°. *Hépatite nerveuse.*

L'affection spasmodique du foie, qui est spécialement déterminée par les affections de l'ame vives et concentrées, se reconnoît à la cause, à un resserrement vers la région épigastrique ou l'hypocondre droit, et à ce phénomène consécutif au trouble de l'organe hépatique, qui se manifeste plus ou moins promptement; à l'ictère, dis-je, qui cède ordinairement avec la cause, spontanément ou à l'usage des délayans. La maladie peut aussi acquérir plus ou moins d'intensité, en raison directe de la violence ou de la durée de l'affection morale, ou bien suivre une marche chronique. On voit souvent le résultat d'un chagrin violent et brusque, ou l'atteinte portée aux fonctions du foie, se dessiner subitement

dans les yeux, et dans tous les traits de la physionomie, et successivement dans toutes les parties du corps, par une teinte jaune plus ou moins foncée.

On ignore, jusqu'à un certain point, comment s'opère ce phénomène; il est seulement probable que, dans ce cas, l'impression reçue par le centre épigastrique et occasionnée par les peines de l'ame, s'est, en quelque sorte, concentrée sur l'organe hépatique: peut-être aussi l'action, le resserrement spasmodique de l'estomac et de l'intestin duodénum, par une espèce d'expansion, se communique aux organes biliaires, et suspend la sécrétion de la bile. Les matériaux destinés à la formation de ce liquide, repoussés de leur destination, parcourent avec le sang tout le système, et la couleur ictérique devient sensible, d'autant plus promptement que la partie est plus remarquable par sa blancheur.

Le sang, dans cet état de choses, ne présente pas un atôme de bile: prouvé par l'analyse chimique, doit-on admettre dans ce cas l'absorption de la matière colorante, plutôt que la stase des matériaux qui devoient former la bile qui, dès-lors, cesse de colorer les excrémens?

Les urines sont d'un jaune intense et semblent servir d'émonctoire supplémentaire aux principes de la bile, contenus dans le sang, qui rentrent dans la circulation, et trouvent enfin une issue plus ou moins facile par les urines. Il est inutile de rappeler que le sang ne contient point de liquide secreté, mais seulement les principes des secrétions.

Si, par suite du spasme, l'abord de la bile cystique ne peut avoir lieu, et que la vésicule soit très-distendue, (ce qui arrive ordinairement lorsque l'individu est à jeun), à l'absence de la secrétion biliaire se joint l'absorption de la portion de ce liquide contenue dans la vésicule.

On a remarqué que souvent certaines parties, le front, par exemple, tardoient à perdre la teinte

ictérique ; ce qui ne peut être attribué qu'à l'activité moindre de l'absorption dans ces régions.

Mais, le plus ordinairement, le calme se rétablit bientôt, la bile cystique coule vers le duodénum, la sensibilité particulière du foie se rétablit, recouvre son rythme naturel, et la secrétion de la bile hépatique en est le résultat.

Observation d'une hépatite nerveuse ou spasmodique.

Un jeune étudiant en médecine, après avoir beaucoup travaillé, se soumet aux examens d'usage dont il sort à son avantage. Ce passage subit d'une vive perplexité à l'allégresse, ou l'influence communiquée au centre épigastrique qui en résulte, fut, dès le soir, suivi de l'apparition d'une jaunisse. Il survint en même-temps de l'anorexie et un peu de sensibilité vers l'épigastre et l'hypocondre. Il prit un grain d'émétique qui le fit vomir, et s'en tint à l'usage des délayans, et à un régime convenable.

Au bout de quelques jours, la gêne qu'il éprouvoit vers le centre épigastrique et la région du foie se dissipèrent, et la disparition de l'ictère en fut le résultat.

On ne peut concevoir que ce soit la disparition de l'ictère qui ait dissipé tous les autres phénomènes ; il est plus que probable que le foie, ayant recouvré sa sensibilité particulière, a repris ses fonctions, et que le retour de ces mêmes fonctions, enlevant au sang les élémens de la bile, lui fait reprendre son cours naturel. Dès-lors la jaunisse doit disparoître, les molécules qui déposent cette teinte jaune dans la peau sont absorbées, rentrent dans la circulation et retournent fournir à la sécrétion biliaire.

2°. *Hépatite aiguë ou inflammation du foie.*

Je n'entreprends pas de décrire ici l'inflammation du foie, son siège qui peut varier, son intensité

plus ou moins grande, ni enfin toutes ses différences; je me bornerai à l'énoncé de ses principaux phénomènes, que je considérerai surtout dans ce qu'ils peuvent avoir de rapport avec le symptôme ictérique.

Caractères de l'hépatite.

Douleurs plus ou moins vives dans l'hypocondre, l'épigastre et le voisinage de l'hypocondre gauche, trajet occupé par le foie; compression douloureuse sur cette région, décubitus impossible ou très-pénible sur le côté droit, trouble des organes de la digestion proportionné à l'étendue de la lésion du foie, ainsi quelquefois perte d'appétit, sentiment d'amertume, vomissemens spontanées, diarrhée ou constipation.

Ces phénomènes gastriques surviennent par sympathie.

Souvent alors la jaunisse se déclare, mais elle n'est pas un symptôme constant de l'hépatite aiguë qui en est elle-même très-indépendante. On voit, en effet, ce phénomène dans d'autres maladies du foie idiopathiques ou sympathiques, et l'on observe fréquemment son inflammation sans cette altération particulière dans la couleur de nos organes. C'est ainsi que Boerrhaave ne la considère, le plus souvent, que comme un effet de l'inflammation.

A ces accidens locaux qui émanent de la partie affectée, et qui en indiquent la lésion, on voit se réunir d'autres accidens : mouvement fébrile plus ou moins intense, et qui débute par un frisson suivi de chaleur et de sueur; le pouls est fréquent et petit, comme dans toutes les phlegmasies de l'abdomen : tous les soirs il y a paroxisme.

Quelques symptômes particuliers peuvent faire reconnoître si l'hépatite est superficielle ou profonde: les phénomènes qui indiquent le trouble des organes

gastriques et la douleur, si l'on comprime de bas en haut, font présumer que l'hépatite est profonde (mais n'est-il point arrivé que l'on ait pris pour des inflammations de la face concave, de véritables péritonites); ceux qui dépendent du rapport du foie et de la poitrine, annoncent la lesion de la partie superficielle. Mais, ne craignons pas de l'avouer, les signes qui indiquent l'inflammation partielle ou générale de cet organe, sont encore moins certains. On peut donner cependant pour indices de l'inflammation générale la réunion des deux séries de phénomènes que nous avons assignées, et l'intensité des accidens.

De ces trois variétés, l'hépatite superficielle est celle qui offre le plus d'analogie avec les affections de la poitrine : toutefois on a noté les différences suivantes, qui sont propres à assurer le diagnostic.

Dans l'hépatite superficielle, la douleur s'étend quelquefois jusqu'à l'épaule; mais, en général, elle est moins vive que dans la pleurésie et la péripneumonie, où d'ailleurs elle est ordinairement circonscrite. Le pouls, dans celle-là, est petit; souvent fort et développé dans la péripneumonie. La soif intense, les vomissemens qui caractérisent particulièrement l'hépatite profonde, appartiennent, quelquefois par sympathie, à l'hépatite superficielle; ne se rencontrent pas ordinairement dans la péripneumonie. L'oppression vive, la coloration des pommettes, l'expectoration sanguinolente appartiennent exclusivement à l'inflammation du poumon, enfin le décubitus latéral est plus facile dans celle-ci que dans l'hépatite; et l'on peut dire, jusqu'à un certain point, que l'ictère est à l'affection du foie ce que la rougeur de la joue est à la péripneumonie.

L'observation suivante qui fut caractérisée par un praticien distingué, *jaunisse ou ictère par inflammation*, doit être, suivant nous, nommée *hépatite*

aiguë, vu que l'ictère n'est qu'un symptôme de la maladie essentielle. Je la réfère telle qu'elle a été rédigée sous ses yeux.

Observation. Une femme âgée de 34 ans, d'une bonne constitution, d'un tempéramment sanguin et bien réglée, faisoit de fréquens excès de liqueurs alkooliques. Elle éprouve, sans cause connue, le 24 frimaire, un violent frisson suivi de vomissemens : bientôt douleur à l'épigastre et dans l'hypocondre droit ; mouvement fébrile continu.

Le 25, douleur vive dans tout le trajet occupé par le foie, vomissemens spontanées, soif vive, pouls fréquent et petit, nulle altération dans la couleur de la peau, gêne de la respiration. *Traitement.* Infusion de chiendent avec sirop de limon, petit lait.

Le 26, même état, et de plus, commencement d'ictère. Les yeux, le visage, et bientôt toute l'habitude du corps prennent la teinte jaune.

Le 27, augmentation de la jaunisse, douleur constante dans la région du foie, figure animée et d'un jaune intense, bouche pâteuse, anorexie, point de soif, pouls très-fréquent, mais régulier; léger dévoiement. Le soir, une saignée du bras diminua les accidens.

Le 28 au matin, la douleur étoit moins vive et la respiration moins gênée : une deuxième saignée n'apporta aucun soulagement : le soir, exacerbation de tous les symptômes, absence des évacuations alvines.

Le 29, deux selles dans la nuit et sueurs abondantes ; au matin, tous les caractères d'une inflammation vive ; anorexie, langue muqueuse.

Traitement. Eau minérale, douze sangsues sur la région du foie, un grain d'opium pour le soir ; infusion de chiendent avec le sirop de limon. Point de vomissemens, mais plusieurs selles copieuses ; augmentation de l'ictère ; affoiblissement très-marqué, voix presque éteinte, diminution de la douleur,

respiration moins pénible et expectoration de quelques stries de sang. (Je me permets une seule réflexion; tous ces symptômes extraordinaires ne sont-ils pas le résultat du traitement perturbateur que l'on a employé? D'un autre côté, en donnant l'émétique on espéroit peut-être déplacer ou partager l'irritation; mais un grain eût également rempli l'indication, sans présenter les inconvéniens de l'eau minérale.)

Le 30, retour du sommeil, sueurs et urines abondantes, évacuations alvines dans la nuit; le matin, douleurs moindres, respiration plus libre, langue humide, pouls moins fréquent; le soir, paroxisme : la douleur s'étendoit jusques vers l'hypocondre gauche.

Le premier Brumaire, point de sommeil malgré le julep donné pendant la journée.

Hémorrhagie nasale, intensité moindre dans les douleurs. Respiration libre, langue très-humide, frissons irréguliers, diminution notable de l'ictère. Petit lait et la même infusion.

Le 2, même amélioration, retour de l'hémorrhagie nasale; le soir, frissons irréguliers, sueurs copieuses pendant la nuit.

Le 3, retour de l'hémorrhagie nasale, cessation des douleurs dans l'hypocondre, retour de l'appétit, convalescence.

Il suffit de se rappeler l'invasion de la maladie et celle de l'ictère, de comparer la progression des symptômes et la diminution de la douleur qui a précédé celle de l'ictère, pour être bien convaincu que, s'il est vrai que la cause précède toujours l'effet, l'ictère n'a été que le résultat de l'inflammation aiguë du foie.

Je me borne à cette seule observation; mais j'en pourrois citer beaucoup d'autres dans lesquelles la jaunisse n'est survenue que dans le cours de la phlegmasie dont elle a suivi la marche.

3°. *Hépatite chronique.*

Le défaut de phénomènes bien tranchés ne permet pas d'en assigner, d'une manière très-précise, les différentes espèces et variétés.

L'hépatite chronique peut être la suite de l'aiguë ou de celle que nous avons appelée spasmodique; celles-ci peuvent aussi, dans quelques cas, venir aggraver une hépatite chronique; les causes de ces diverses espèces sont les mêmes : en général, leur plus ou moins d'intensité est peut-être ce qui contribue le plus à leur donner un caractère aigu ou chronique. Parcourons rapidement toutes les variétés de l'hépatite chronique pour en bien connoître la nature.

1°. Le foie peut acquérir un volume considérable, sans aucun désordre dans l'économie; ceci dépend d'une nutrition plus active dans cet organe, ou peut être le résultat des derniers instans qui ont précédé la mort. Mais, souvent aussi, son développement est un phénomène morbifique produit d'une inflammation chronique, ou d'une cause à laquelle il n'a manqué, pour déterminer une inflammation vive, qu'une plus grande activité, ou de la part du malade, une disposition particulière, une plus grande susceptibilité.

Quelle que soit la cause, une douleur obtuse se manifeste vers la région du foie; ses fonctions sont troublées et, tôt ou tard, l'ictère survient et affecte une marche chronique, conforme à la nature de la maladie principale. Les urines sont très-colorées et servent d'émonctoire aux matériaux de la bile qui devoit faciliter l'issue des excrémens et, peut-être, la séparation de la matière nutritive.

2°. Diminution du foie. Nous ne parlons que de celle que les organes voisins peuvent lui faire éprouver, lorsqu'ils prennent un très-grand volume

ou de celle qui est produite par certaines grossesses ou hydropisies; mais alors, l'affection du foie n'est point une maladie essentielle. Ordinairement, lorsque le foie est malade, il acquiert un volume considérable, et ces affections chroniques doivent être désignées par le mot générique de vices ou lésions organiques du foie, ou bien par le terme d'hépatite chronique : car, si l'on ne caractérise pas par-là le mode d'affection du foie, au moins on donne l'idée d'une altération quelconque de son tissu ou de ses fonctions; tandis que rien n'est plus vague que ces expressions consacrées par l'usage, d'engouement, d'empâtement, d'obstruction du foie, etc.

3°. Au nombre des affections chroniques de l'organe hépatique que la jaunisse peut accompagner, l'on doit encore placer ces accidens qui souvent ne sont que différens modes de terminaison de l'hépatite aiguë.

Il se forme quelquefois des foyers de suppuration plus ou moins étendus, dans le parenchyme du foie : ils sont annoncés par une remission apparente, par un sentiment de pesanteur vers l'hypocondre, douleur et chaleur fatigante vers cette région, gêne de la respiration, frissons irréguliers avec sueurs, exacerbation le soir, chaleur aux mains, rougeur de la pommette droite, insomnie, gonflement œdemateux de l'hypocondre droit ou tumeur circonscrite. Ces foyers peuvent s'épancher dans la poitrine ou l'abdomen, se faire jour au dehors, ou pénétrer dans le duodénum par le canal hépatique ou par une adhérence, comme Morgagny, Morand et Petit en rapportent des exemples.

Ces abcès sont quelquefois occasionnés par des coups sur la tête, des chutes sur les pieds ou les genoux, des compressions sur la région du foie : enfin, la désorganisation lente et progressive du foie peut être le résultat d'une forte contusion et s'accompagner d'un ictère symptomatique.

Le squirre succède bien plus souvent à l'inflammation chronique qu'à l'aiguë; le contraire a lieu pour la suppuration : ses caractères sont les phénomènes antécédens, une douleur obtuse, une sensibilité vive dans cette partie, des digestions pénibles, un ictère ancien et général, souvent alors la couleur jaune se convertit en une teinte noirâtre: de-là, difficulté dans la progression et pour se coucher sur le côté droit.

L'autopsie présente souvent à l'examen un foie très-volumineux, dur, squirreux; quelquefois on rencontre, en outre, de petits foyers de suppuration.

Si, comme l'ont avancé plusieurs médecins, cet organe est susceptible de passer à l'état de cancer véritable; c'est probalement le squirre du foie qui se sera converti en un cancer : cette disposition seroit annoncée par la violence des douleurs, et confirmée par une mort prochaine et l'inspection de l'organe hépatique.

Les hydatides sont encore une affection du foie, et sembleroient devoir être le plus souvent idiopathiques. Les jaunisses et les hypropisies qui surviennent sur la fin de la vie, et qui accompagnent la plupart de ces maladies en sont l'effet et non la cause.

Ces hydatides sont rarement adhérentes au tissu même du foie, leur siège varie, tantôt elles sont situées dans l'intérieur, tantôt placées à l'extérieur. On manque de notions bien précises sur leurs causes, leur développement, leur nature intime et leur diagnostic. On peut, dans ce cas, comme dans beaucoup d'autres, se consoler de l'obscurité profonde qui nous voile l'histoire de cette maladie, par la conviction de l'insuffisance absolue des moyens que la médecine pourroit offrir.

Des concrétions biliaires soit formées dans le tissu même de l'organe, soit arrêtées dans le canal hépatique ou cholédoque, peuvent altérer les fonc-

tions du foie, produire l'ictère, et une hépatite chronique qui persistera jusqu'au déplacement de ces concrétions. Rarement elles sont cause, ou du moins elles sont plus fréquemment l'effet de la maladie occasionnée par la compression qu'exercent sur le foie ou ses canaux, des organes voisins et plus ou moins affectés de désorganisation, soit squirreuse, soit cancéreuse; ex., l'estomac, le cardia, le pylore ou le pancréas.

Les signes de ces concrétions sont très-équivoques: on peut à peine avec Baglivi, Bianchi, assigner les suivans comme les plus probables : retours fréquens de l'ictère sans cause connue; douleurs vers l'organe hépatique qui sont quelquefois portées au point de déterminer des convulsions. Ces présomptions sont converties en certitude par l'inspection des calculs biliaires qui sortent quelquefois avec les excrémens. Ces concrétions sont rares dans le tissu même du foie, elles existent le plus souvent dans la vésicule ou les canaux hépatiques.

On a trouvé sur quelques cadavres la cavité cystique distendue par un grand nombre de graviers biliaires, et cependant le malade n'étoit point ictérique, et ne s'étoit jamais plaint de douleur à l'hypocondre droit. Cette circonstance nous prouve que la présence de ces concrétions dans la vésicule, ne détermine pas nécessairement l'ictère.

Les stéatômes sont des masses inorganiques de nature fibreuse, sans organisation vasculaire ou nerveuse, qui prennent quelquefois un volume énorme, sans altérer beaucoup, dans quelques cas, la substance du foie.

La granulation peut être une affection idiopathique de cet organe, elle peut aussi dépendre d'une autre maladie, d'une hydropisie ascite, d'un squirre ou cancer de l'estomac, ou l'accompagner. Sa couleur et sa consistance sont susceptibles de beaucoup de variétés.

Souvent l'autopsie nous présente le foie avec son volume très-augmenté par une surabondance de graisse. Cet état graisseux du foie se remarque dans beaucoup de phthisiques; mais il se rencontre aussi à la suite de plusieurs autres maladies. Il accompagne fréquemment la maigreur générale du sujet, et peut exister indépendamment : ainsi l'on voit des enfans très-gras dont le foie présente cette disposition.

Une dernière observation vient à l'appui de mes opinions sur l'ictère. On trouve dans le *sepulcretum* de *Bonnet*, dans le chapitre *de ictero*, un très-grand nombre d'ouvertures cadavériques, et chez tous ces ictériques, il existoit des affections organiques du foie ou des organes voisins, et dont l'ictère ne doit être consideré que comme l'effet. C'est donc à tort qu'on les appelleroit ictères : la dénomination de vices organiques ou toute autre analogue sont seules convenables.

Maladies de la vésicule.

Les maladies d'un organe sont, en général, d'autant plus nombreuses, plus graves et plus compliquées, qu'il jouit d'une plus grande sensibilité, et que les fonctions dont il est chargé sont plus importantes : c'est ce qui peut nous expliquer pourquoi les affections idiopathiques de la vésicule sont si peu fréquentes.

Son inflammation n'étant point connue, ne peut être caractérisée : ses altérations organiques dépendent presque toujours de l'état des organes voisins, quelquefois aussi des changemens qu'éprouve le liquide dont elle est le réservoir.

1°. *Affections idiopathiques.*

La bile séjournant trop long-temps s'épaissit; il en résulte des concrétions qui peuvent exister sans occasionner de douleurs vives, ou s'arrêter dans le

canal cystique; dès-lors la bile retenue dans la vésicule et en partie absorbée, rentre dans la circulation, et pourra déterminer un ictère peu prononcé.

2°. *Affections symptomatiques.*

Des maladies de l'estomac, du pancréas, du foie, des tumeurs enkistées, etc., peuvent comprimer la vésicule ou son canal, et s'opposer au cours de la bile. Ces compressions sont des causes d'ictère plus fréquentes que les concrétions biliaires auxquelles on a fait jouer un rôle trop important, comme causes de la jaunisse, vu leur tout leur influence très-bornée sur le développement de cet accident.

SECOND ORDRE.

Affections sympathiques du foie avec jaunisse.

Je ne m'occuperai, dans ces considérations, que de ce qui peut éclairer l'opinion que l'on doit se former de la jaunisse déterminée par une affection symptomatique du foie. Comme cet épiphénomène se joint à presque toutes les maladies, je le considérerai successivement dans les six grandes classes de la nosographie philosophique.

Si je présente l'observation d'un embarras gastrique ou d'une fièvre bilieuse auxquels un ictère s'est joint consécutivement, il sera probable que l'ictère n'est qu'un symptôme de l'affection de l'estomac ou de la fièvre gastrique; mais s'il cède au traitement qu'il convient d'opposer au catarrhe ou à la fièvre gastriques, il deviendra manifeste qu'il n'est qu'un symptôme d'une lésion de l'estomac à laquelle le foie peut sympathiquement participer.

Observation d'un embarras gastrique avec ictère.

Une femme âgée de 25 ans, d'un tempérament

sanguin, éprouve, le 8 frimaire an 11, un frisson suivi de chaleur.

Le 9, céphalalgie, amertume de la bouche, sensibilité à l'épigastre, pesanteur à l'hypocondre droit.

Le 10, même état; de plus, apparition de la jaunisse : tisanne délayante.

Le 11, symptômes gastriques plus prononcés : un grain d'émétique; vomissemens bilieux très-abondans.

Le 12, diminution de l'embarras gastrique.

Le 13, affoiblissement de la couleur jaune.

Le 14, convalescence.

Je pourrois citer beaucoup d'observations d'embarras gastriques avec ictère, qui ont cédé à l'usage de l'émétique très-étendu, ou même à l'emploi seul des délayans.

Lorsque la jaunisse dépend d'un catarrhe chronique de l'estomac, on y remédie principalement par un bon régime, des médicamens toniques et un exercice modéré. On retire souvent dans ce cas et dans les hépatites nerveuses, de bons effets du moyen proposé par *With*, médecin anglais, dans son avis aux femmes grosses, et qui consiste à avaler, de deux heures en deux heures, un œuf cru. On peut concilier la répugnance des malades contre l'emploi de ce moyen, en y apportant quelques légères modifications.

L'observation suivante nous offre une fièvre adynamique dans le cours de laquelle est survenue une jaunisse qui doit présenter à nos sens, non l'idée d'une maladie complexe, mais celle d'un symptôme dominant, sur-ajouté à beaucoup d'autres.

Observation. Une femme âgée de 26 ans, d'un tempérament lymphatique, étant en sueur, prit, dans cet état, un verre d'eau très-froide.

Le second jour, frisson; le 3, 4, fièvre continue, légers symptômes gastriques, abattement.

Le 5, pouls foible, peu fréquent, apparition de

l'ictère, débilité très-grande, impossibilité de la progression.

Le 7, accroissement de l'ictère et des symptômes d'adynamie.

Le 8, même état, peu de symptômes remarquables jusqu'au 10.

Le 10, langue sèche et légèrement noirâtre, foiblesse du pouls, prostration générale, coucher en suppination, respiration fréquente et pénible, altération des traits du visage. Dans la nuit, perte de l'entendement, délire et froid des extrémités : enfin, mort.

Autopsie cadavérique. Rien de très-notable, si ce n'est un rétrécissement sensible au canal cystique. Mais quelles inductions pourroit-on en déduire; puisque la jaunisse n'est survenue que le cinquième jour de la maladie; La tunique muqueuse du duodénum étoit phlogosée; les intestins flasques et sans consistance; les muscles se laissoient déchirer avec une extrême facilité.

Si maintenant nous nous rappelons que la fièvre jaune d'Amérique n'est qu'une fièvre ataxique à un très-haut degré dans le cours de laquelle il survient ordinairement un ictère, nous parviendrons ainsi, par voie d'abstraction, à reconnoître la maladie essentielle qui ne doit cette dénomination impropre qu'à la prédominance de ce symptôme apparent, plus fait pour frapper les sens de la multitude que pour absorber ceux du médecin, qui ne doit pas se borner aux symptômes extérieurs que présente un malade, mais qui interroge l'état des fonctions, compare leur valeur, et, à l'aide d'un bon jugement, établit, d'après leurs rapports avec les phénomènes de la vie, les bases du traitement le plus convenable. Hippocrate a observé que la jaunisse qui survenoit vers le déclin d'une fièvre ardente ou causus, se terminoit d'une manière favorable, et n'apportoit

n'apportoit aucun changement fâcheux dans la marche de la maladie.

Il a de même remarqué que l'ictère survenant à la fin des fièvres, se terminoit toujours par résolution. Il considère, en général, l'intervention de ce symptôme, vers le déclin des maladies, comme une circonstance favorable.

Si au milieu d'une inflammation ou phlegmasie quelconque, et sur-tout de l'hépathite aiguë ou de la péritonite, soit que celle-ci survienne spontanément à la suite d'un accouchement laborieux, de l'étranglement d'une hernie ou de l'opération de la taille; si, dis-je, nous appercevons le symptôme ictérique qui est presque toujours enchaîné à la durée de la maladie essentielle, nous ne considérerons l'ictère que comme le symptôme de la phlegmasie.

Rarement voit-on la jaunisse symptôme concomitant d'une hémorragie essentielle; mais sa fréquence est extrême dans les maladies nerveuses et lymphatiques : ainsi l'on voit très-souvent, dans l'hypocondrie, le scorbut, la phthisie pulmonaire, dans toutes les maladies du système lymphatique et les affections organiques, une teinte jaune plus ou moins prononcée.

Ictère des nouveaux-nés.

Si ce n'étoit pas sortir des bornes que comporte un simple mémoire, je me serois efforcé de donner à l'ictère des nouveaux-nés tout le développement dont il est susceptible; mais je crois devoir me borner à quelques considérations sur les maladies des nouveaux-nés qui se présentent le plus fréquemment avec la jaunisse.

Les maladies des enfans offrent beaucoup de rapprochemens avec celles de l'homme parvenu plus avant dans sa carrière.

L'organisation de l'enfant est très-avancée sous le rapport physique ; cependant elle n'est encore qu'une ébauche, lorsqu'on la compare au développement qu'elle doit acquérir un jour ; quant aux facultés morales, elles sont, à ce premier pas de l'existence, dans un état de nullité presque absolue ; à peine l'enfant jouit-il de la sensibilité de rélation. Ces deux circonstances doivent, il est vrai, rendre les maladies de l'enfance plus simples et moins compliquées ; cependant elles sont moins prononcées et par suite plus difficiles à bien reconnoître. Ce qui sur-tout apporte beaucoup d'obscurité dans leur diagnostic, c'est l'impossibilité de recueillir les renseignemens nécessaires, tant sur les causes de ces affections, que sur les phénomènes propres à les caractériser, et qui échappent trop souvent à nos sens.

Maladies de naissance qui sont le plus souvent accompagnées d'ictère.

L'enfant qui vient au monde peut naître malade ou bien portant ; dans le premier cas, il offre ordinairement les phénomènes suivans : pâleur de la face, maigreur des extrémités, tension douloureuse ou gonflement vers la région du foie, et très-souvent ictère général. Cette maladie fait périr presque tous les enfans qui l'apportent en naissant, et l'autopsie présente une hépatite chronique ou une désorganisation remarquable de la substance du foie ou d'un autre viscère dont la jaunisse n'est bien que le résultat et non la cause.

Je ne parlerai point ici des autres maladies qui assiègent l'enfant dès sa naissance, et dans lesquelles le foie peut être affecté sympathiquement comme l'hydrocéphale, etc.

Maladies consécutives à la naissance avec ictère.

Les changemens qu'apporte le contact de l'air chez l'enfant nouveau-né, la ligature du cordon ombilical, sur-tout avant son parfait dégorgement; des liqueurs alkoholiques données immédiatement après la naissance, enfin le nouveau mode de répartition du sang dans l'organe hépatique, peuvent produire un trouble général dans sa foible organisation, et entraîner différentes maladies.

Si l'organe hépathique est affecté idiopathiquement, l'ictère survient; mais ne doit encore être considéré que comme un symptôme de l'affection du foie qui est ordinairement légère, cède aux délayans et à un lait de bonne qualité.

Le séjour trop prolongé du méconium ou toute substance irritante donnée à l'enfant naissant, comme du vin sucré, des liqueurs alkoholiques, des huiles, un lait trop ancien, de mauvaise qualité, substances que la délicatesse des intestins du nouveau-né ne peut digérer ou expulser, sont autant de causes d'embarras gastrique ou intestinal, et que la jaunisse peut accompagner comme épiphénomène.

Traitement de l'ictère des nouveaux-nés.

On doit, dans ces cas, oublier en quelque sorte l'épiphénomène, mais s'attacher à découvrir la maladie essentielle.

Si c'est un vice organique du foie, l'art est presque toujours impuissant, et ne peut que disputer la victime à une mort assurée.

Lorsque l'organe hépatique a été troublé dans ses fonctions, soit par le contact de l'air, le nouveau mode de circulation, etc., la médecine expectante est le plus souvent indiquée; parce qu'en général la cause cessant, l'effet qui en résulte cesse égale-

ment ; eh ! qui ne répugneroit pas à soumettre une organisation aussi fragile à l'action d'un médicament actif ?

Si le méconium n'a pas été bien évacué, si des substances huileuses, alkoholiques, nullement en rapport avec la sensibilité particulière des organes digestifs, ont été inconsidérément administrées à un enfant nouveau-né, on doit pratiquer de légères frictions sur l'abdomen, pour exciter l'action intestinale, leur donner des délayans ou de très-légers purgatifs, comme excitans, et toujours soutenir leurs forces par une quantité de lait relative à leur besoin.

Si la rétention du méconium, ou l'embarras gastrique qui en est la suite, étoit dû à la qualité du lait trop ancien, on changeroit de suite la nourrice. Les propriétés du colostrum et la nécessité de l'issue du méconium nous attestent les intentions de la nature que l'on doit toujours remplir, autant que possible.

Je crois inutile de motiver pourquoi je ne parle pas du traitement de l'ictère en général ; puisque je le considère comme une affection symptômatique, comme un épiphénomène, je dois renvoyer aux monographies qui traitent de chaque maladie en particulier, ou aux traités généraux de médecine.

Conclusion. Quelle peut-être, demandera-t-on, l'utilité de ces considérations ? Il semble, au premier apperçu, qu'on ne peut en retirer aucun avantage; cependant elles ont un but d'utilité réelle, celui d'éclairer la classification des maladies, et de n'appliquer à une affection essentielle, dans laquelle on observe une jaunisse, que le traitement qui convient à la maladie principale, celui sur-tout de prouver que la jaunisse n'est que le résultat de la lésion d'un système ou d'un organe. Je ne crois donc pas que l'on puisse assigner à l'ictère, en général, aucun principe de traitement. Le médecin appelé auprès

d'un malade affecté de jaunisse, doit s'attacher à reconnoître la maladie essentielle, et pour cela remonter à sa cause, comparer les phénomènes, apprécier à leur juste valeur les symptômes caractéristiques et ceux qui ne sont qu'accessoires ou sympathiques ; enfin adapter son traitement à la nature de l'affection principale.

Je ne pouvois donc, sans sortir des bornes que je me suis prescrites, exposer le traitement des maladies que l'ictère peut accompagner, puisque bien qu'elle affecte pour certaines maladies une sorte de prédilection, on peut cependant assurer qu'elle n'est étrangère à aucune des altérations morbifiques qui sont le partage de l'espèce humaine. Je m'arrête ici et termine en rappelant un aphorisme plein de sagacité du père de la médecine, et applicable au traitement des maladies dans lesquelles se présente le symptôme ictérique.

Morbo regio laborantibus medicamenta purgantia ne dato, ne magis corpus conturbes.

LITTÉRATURE MÉDICALE.

APOLLON MÉDECIN.

Dissertation sur les attributs, les surnoms d'Apollon médecin, et les monumens qui le représentent.

Par A. L. MILLIN, conservateur des médailles, des pierres gravées et des antiques, à la Bibliothèque Nationale.

Les mythologies les plus simples rapportent qu'Apollon étoit chez les anciens un dieu médecin, mais on n'avoit point encore examiné avec attention vers quelle époque il a commencé à être regardé comme le dieu de la médecine, on n'avoit point recherché l'origine des divers surnoms qu'il a obtenus sous ce rapport, décrit le culte qui lui a été rendu, et sur-tout discuté les monumens antiques qui le peuvent représenter. M. Sprengel, dans le premier volume de son bel ouvrage, intitulé *Essai sur l'Histoire de la médecine* (1), en traitant de la mythologie médicale (2), a déjà répandu quelque lumière sur

(1) *Versuch einer pragmatischen Geschichte der Arzneikunde*. Halle, 1800 et suiv.

(2) Ce bel ouvrage a été analysé dans le *Magasin Encyclopédique*, par M. *Friedlænder* an 7, tome IV, page 145, et suiv.

ce sujet, j'y ai ajouté beaucoup d'observations, qui complètent à-peu-près tout ce qu'on en peut savoir.

Apollon n'a pas été considéré dans la plus haute antiquité comme dieu de la médecine, Homère n'en parle pas sous ce rapport. Le médecin des Dieux, dans l'Iliade, se nomme *Paeon* (1). Apol-

---

(1) Ce mot, Παιήων, vient du grec Παίω pris pour θεραπεύω, je guéris. Apollon a été quelquefois confondu avec le Pæon d'Homere et même avec Æsculape, par des auteurs plus modernes, ainsi que le remarque très-bien M. SPRENGEL, *Versuch einer pragm. Geschichte der Arzneikunde*, I, 125. «Cependant, ajoute-t-il, Homère » les distingue parfaitement. Le Paeón d'Homère est pro- » prement le dieu de la médecine. Il guérit les blessures » des dieux par les moyens curatifs qu'on employoit pour » celles des hommes. Il compose des cataplasmes lénitifs, » (Il. V, 401) qui arrêtent le sang qui coule, comme » le suc du figuier coagule le lait; c'est ainsi qu'il guérit » la blessure de Mars (*ibid.* 899.) Quelques passages » d'Hésiode rapportés par Eustathe (*in Odyss.* IV. 282) » prouvent qu'Apollon et Paeon étoient alors des divi- » nités différentes. On ne trouve, en effet, dans la Théo- » gonie d'Hésiode, aucune trace que ce poète ait attribué » à Apollon le don de guérir les blessures. Une élégie de » Solon, écrite 600 ans avant J. C. (BRUNCK *Anal.* I. » 67) prouve que cette différence étoit encore établie à » cette époque. L'hymne à Apollon, qui passe sous le » nom d'Homère: mais qui n'est qu'un recueil de frag- » mens des chants composés au temps du Lycien Olen, » en l'honneur des dieux (HÉRODOT., IV, 55) ras- » semblés par un Homéride, peut être Cynæthus de » Chio, (GRODDECK *de hymn. Homer. in Comment. Gott.* » 1786) qui vivoit 504 ans avant Jésus-Christ, ne nous » donne aucune trace des attributs médicaux d'Apol- » lon, et aucune indication qu'il ait été confondu avec » Pæon, dieu de la médecine». J'ajouterai que les vases grecs et les plus anciennes médailles ne le représentent pas avec les attributs de la médecine. Les hymnes Orphiques qui sont plus modernes, et probablement d'Onomacrite qui, vers 580 avant J. C., les a recueillies des poètes anciens et des poètes contemporains, donnent

lon est désigné pour la première fois comme dieu de la médecine, dans les hymnes Orphiques (1); Æschyle l'appelle *Iatromantis* (2), c'est-à-dire le *devin médecin*. Selon Euripide, il enseigna la médecine à Æsculape (3). Enfin, Aristophane (4) et Sophocle (5) lui attribuent aussi le pouvoir de faire cesser les maladies, l'art de la médecine. Pindare lui attribue l'art de la musique, parce qu'on avoit déjà observé de son temps les effets de cet art pour la guérison de quelques maux.

Pendant la peste qui désola le Péloponnèse, les Athéniens eurent recours à l'oracle de Delphes, et ils adressèrent des vœux à Apollon, sous le nom d'*A-*

à Apollon le surnom de Παιὰν ἰήιος. Le mot ἰήιος équivaut à celui de ἑκηβόλος, qui lance des traits. Ces deux mots signifient donc *Jaculator Pæon*, l'archer Pæon.

(1) Orphei *Hymn*. XXXIII. 1. *Argon*. 175.

(2) Ἰατρόμαντις, Æschyl. *Euménid*. 62. Chez les peuples peu avancés, les prêtres sont à la fois devins et médecins, ainsi que cela se pratiquoit dans les temps héroïques. Les grandes calamités publiques et les maux particuliers, tels que les pestes et les maladies étoient regardées comme les effets de la colère des dieux, et on avoit recours à l'oracle pour savoir quand ils cesseroient d'être irrités. Pour la peste du Péloponèse, pour celle de Phigalia, l'oracle d'Apollon fut consulté. A l'époque de celle qui désola Rome, l'an 514 avant J. C., Brutus fut envoyé à l'oracle de Delphes pour lui demander les moyens de faire cesser ce fléau. Tit. Liv. I. 56. Dionys. IV. 264. L'explication présentée par Le Clerc, *Histoire de la médecine*, I. 17, 3, 6, est donc trop recherchée, quand il remarque que ce double don d'Apollon, de prédire l'avenir et de guérir les maladies, doit être regardé comme un symbole de la science des prognostics. Cette science qui n'a pu exister que quand la médecine a été réduite en théorie est très-postérieure au temps où AEschyle a nommé Apollon Ἰατρόμαντις.

(3) *Andromach*. 900.

(4) *Plut*. 8.

(5) *OEdip*. 149 et 162.

lexicacos(1), c'est-à-dire qui détourne les maux. Thucydide (2) avoue cependant que dans cette fatale circonstance, les oracles des Dieux eurent aussi peu de pouvoir que les remèdes humains. Les Athéniens lui consacrèrent, sous ce nom, une statue, qui étoit l'ouvrage de Calamis (3). Cette statue et une autre faite par Leocharès, ornoient la principale entrée dn temple d'Apollon Patroos, à Athènes (4).

Peu de temps après Apollon reçut le nom d'*Epicourios* (5) à Bassa dans la Phigalie, pour avoir fait cesser le fléau de la peste qui désoloit la contrée. Ce nom avoit la même signification que celui d'Alexicacos. Le temple de cet Apollon, à Bassa, étoit magnifique. Il étoit l'ouvrage d'Ictinus, le même architecte qui avoit bâti le Parthenon (6). C'étoit le temple du Peloponnèse, le plus célèbre; on l'ad-

---

(1) Ἀλεξίκακος; ce nom qui se traduit en latin par *averruncus* est dérivé de ἀλέξω, *je chasse* et κακὸς *le mal*. Hercule a aussi reçu ce surnom sous lequel il étoit honoré à Mélite dans l'Attique, pour avoir arrêté les progrès d'une épidémie. ARISTOPH. *Ran.* 504.

(2) II. 47.

(3) PAUSAN. I, III, 3.

(4) M. GOLDHAGEN dans sa *traduction allemande de Pausanias*, T. I, pag. 18, a commis ici une faute grave, il traduit ἐποίησε, *fecit*, par *gemalet*, *a peint* : et il fait deux peintres des deux statuaires si connus, Leochares et Calamis. JUNIUS, *de pictur. veter.* page 42 dit, d'après un passage de Pline, XXXVI, 5, que cet Apollon fut transporté à Rome dans les jardins Serviliens. C'est aussi le sentiment d'Hardouin (*in hunc loc.*); mais Pline ne dit nullement que l'Apollon de Calamis, qui étoit dans les jardins Serviliens, fût son *Apollon Alexicacos*. Aussi M. VŒLKEL, en indiquant cet Apollon dans sa curieuse dissertation sur les migrations des monumens des arts, (*Uber die Wegführung der Kunstwerke*, 91) ne dit pas que ce soit cet Apollon.

(5) Ἐπικούριος, qui porte secours.

(6) Temple de Minerve à Athènes.

miroit sur-tout à cause de l'harmonie de toutes ses parties, et de la beauté de la pierre qui avoit servi à sa construction; le toit étoit en pierres (1) : probablement en dalles de ce marbre grisâtre veiné de brun qui se trouvoit dans la contrée (2).

Il y avoit sur le mont Lycæus en Arcadie, près de Megalopolis, un temple d'Apollon *Parrhasius*, surnommé aussi *Pythius*. Tous les ans on célébroit la fête du Dieu; on immoloit dans la place publique, un sanglier à Apollon Epicourios. Les sacrificateurs portoient aussitôt en cérémonie et au son des flutes, la victime dans le temple d'Apollon Parrhasius. On y coupoit les cuisses de l'animal, on les faisoit rôtir et on consumoit les chairs (3). Cela prouve que le souvenir de cette peste cruelle faisoit invoquer Apollon Epicourios même dans les fêtes célébrées en l'honneur de ce Dieu, sous un autre surnom, et qu'on lui sacrifioit aussi dans les places publiques. Afin que ces sacrifices fussent plus efficaces pour le salut de tous, on y montroit sa statue, et tous ceux frappés de l'épidémie, pouvoient le voir et l'invoquer. C'est ainsi que dans la peste qui affligea les Juifs, le Nehustan ou Serpent d'airain, symbole de l'art médical, fut placé dans le milieu du camp, afin que chacun pût l'appercevoir.

Selon Macrobe, les Lindiens, à cette même époque, surnommèrent Apollon Λοίμιος (4), pour la même raison.

La statue du Dieu, faite aux frais communs des Phigaliens (5), étoit d'abord à Bassa (6); elle fut transportée depuis à Megalopolis (7), où elle étoit

(1) PAUSAN. IX, XLI, 5.
(2) STIEGLITZ, *Archæologie der Baukunst*, I, 79.
(3) PAUSAN. VIII. XXXVIII. 6.
(4) Λοίμιος, pestiféré, MACROB. *Saturn*. I. 17.
(5) PAUSAN. VIII. XXX. 1.
(6) *Ibid*. VIII. XLI, 3.
(7) *Ibid*. VIII. XXX. 1.

placée sur la place publique (1), en face du temple de Jupiter Lycæus. Cette statue étoit de bronze et de douze coudées. On nommoit cet Apollon *Bassaios*, à cause du lieu d'où il venoit (2).

A Delos et à Milet, il fut honoré sous le nom d'*Oulios*. Ce nom, dans son origine, signifioit seulement *sauveur*, *conservateur* (3), mais il n'avoit aucun rapport à l'art médical. Thésée, en partant pour l'expédition de Crête, sacrifia à Apollon Oulios (4), pour le succès de son expédition; ce nom ne servit qu'après à désigner Apollon médecin.

Parmi les différens dons auxquels le nom même d'*Apollon* fait allusion, selon l'explication trop subtile de Platon (5), on doit compter celui de la médecine (6).

---

(1) *Ibid.* VIII. xli. 3.

(2) Gedoyn, II, 192, traduit: « Le lieu où les Phigaliens » l'avoient d'abord placé se nommoit Bassa; de-là vient le » surnom qu'avoit le dieu, et qu'il a quitté pour prendre » celui d'Epicurius ». Gedoyn a sans doute été trompé par un mot de la traduction d'Amasæus. Il dit, *quam vero ob causam Epicurii cognomen à Phigalensium finibus* demum *sit consecutum quum de rebus ejus civitatis agemus ibi exponetur.* « Je dirai comment il reçut *enfin* le nom d'Epicurius, lorsque, etc. ». Mais le mot *demum*, (enfin) n'est pas dans le grec. Pausanias s'exprime ainsi: Je dirai, en parlant des Phigaliens, d'où lui vient ce surnom d'Epicurius ». Ce nom lui fut donné pendant la peste du Péloponnèse, vers 432 avant J. C., et Pausanias vit cette statue avec le nom de Bassaios, à Mégalopolis, pendant ses voyages vers 140 après J. C. Il est donc évident que l'Apollon Bassaios des Mégalopolitains étoit l'Apollon Epicourios des Phigaliens.

(3) οὔλιος de οὔλω, je me porte bien.

(4) Macrob. *Saturnal.* I. 17. Strab. XIV. 942.

(5) Plat. *Cratyl.* p. 55.

(6) Ἀπόλλων vient d'ἀπολύων ou ἀπολύων, qui délivre des maux.

Outre la peste et la mort subite, on attribuoit aussi à la colère d'Apollon une espèce d'épilepsie. Dans le Traité de la Maladie sacrée (1), qu'on croit être de Philotimus, il est question de cette erreur populaire, qui faisoit regarder comme l'effet de la colère de certaines divinités, les différentes espèces d'épilepsie, et l'auteur ajoute que si pendant les accès de cette maladie, on rend des excrémens liquides comme ceux des oiseaux, cette espèce d'épilepsie est due à Apollon *Nomios* (2).

Sous les premiers Ptolemées, on trouve le surnom de *Carneios* donné à Apollon, considéré comme Dieu de la médecine. Selon le scholiaste de Théocrite, qui fait mention des fêtes de ce Dieu, dont Athenée a donné la description, et qui a tiré ce fait de l'histoire de Théopompe, cette dénomination est dérivée du devin Carnos, qui ne prophétisoit que des malheurs aux Héraclides, lors de leur incursion dans le Péloponèse. Un d'eux, appelé Hippotes, le tua d'un coup de flèche. En punition de ce crime, une tempête dispersa la flotte, l'armée de terre fut ravagée par la peste; l'oracle répondit que ce fléau étoit l'effet de la colère d'Apollon. On bâtit un temple en l'honneur d'Apollon Carnéen, et on établit les fêtes appelées Carnéennes. D'autres prétendent que les Héraclides tuèrent Carnos parce qu'ils le soupçonnèrent d'être un espion. Selon

---

(1) HIPPOCRAT., *de morbo sacro*, p. 303.

(2) Νόμιος, nom qu'Apollon avoit reçu *ἀ νόμοις*, *des hymnes* qui se chantoient en son honneur. Leur invention étoit due à Timothée de Milet, CLEMENS ALEXAND. *Strom*. I. p. 308. Dans la religion chrétienne on invoque aussi spécialement quelques Saints pour différentes maladies. *Saint-Roch* pour la peste, *Sainte-Geneviève* pour cette espèce de charbon appelé *mal des Ardens*. Quelques maladies portent même le nom de quelques saints; telle est cette espèce de convulsion appelée *danse de Saint-Vit*.

Praxillas, cité par le même scholiaste, ce nom de Carneios étoit dérivé de Carnus, fils d'Europe, qu'Apollon avoit aimé. Alcmon dérivoit ce nom d'un troyen nommé Carnus.

Pausanias distingue de celui-ci, l'Apollon Carnéen adoré à Sparte avant l'arrivée des Héraclides dans le Péloponnèse. Selon lui, les Grecs qui fabriquèrent le cheval de Troie, le firent avec du bois de cornouiller, κράνειον. Ils le consacrèrent à Apollon qu'ils surnommèrent Carneios, en changeant le ρ de place. Selon Démétrius, ce fut Ménélas qui ordonna de lui adresser ce sacrifice (1) Callimaque, célèbre principalement cet Apollon comme Dieu de la médecine, et dit qu'il a le pouvoir d'éloigner la mort (2).

Les Romains honorèrent aussi Apollon comme Dieu de la médecine. Ils envoyèrent Brutus consulter son oracle à Delphes, lors de la peste qui désola leur ville l'an 514 avant l'ère vulgaire. Pour ne plus être forcés sans doute, dans une pareille circonstance, à un pélerinage aussi éloigné, ils lui consacrèrent un temple à Rome, l'an 461 avant notre ère, afin d'obtenir son secours contre une épidémie (3), et ils honorèrent *Apollon medicus* plus spécialement encore que les Grecs. Les vestales l'invoquoient dans leurs prières publiques, en chantant *Apollo medice*, *Apollo paean* (4).

Cassandre, dans Lycophron (5) parle d'un oracle d'Apollon *Termintheus*. Le scholiaste Tzetzes explique ce mot par la découverte de l'application de la térébenthine à la guérison de quelques maladies,

---

(1) Theocrit., *Idyll. V.* 83. *schol.*

(2) Callim. *Hymn. in Apoll.* 72.

(3) Tit.-Liv. IV. 25.

(4) Macrob. *Saturn.* I. 17.

(5) Lycophr. *Alexand.* v. 1204 et 1454.

et par la cessation d'une épidémie que le peuple d'Ogyges (les Thébains) avoit apportée de Troie.

Hygin attribue à Apollon l'invention de la médecine des yeux (1).

Æsculape, soit que l'on suive la tradition thessalienne, soit que l'on s'attache à la tradition épidaurienne, a été considéré comme fils d'Apollon. Elève de Chiron, il a surpassé son maître ; il n'est pas étonnant, d'après cela, que le père et le fils, considérés comme Dieux de la médecine, aient été réunis dans un culte commun, et aient été mis au nombre des Dieux nommés Synthrones. Une médaille de Cos, monument de la fraternité de cette ville avec Milet, nous offre Apollon et Æsculape debout, l'un près de l'autre.

Voyons à présent comment Apollon a été représenté comme dieu de la médecine.

Il ne paroît pas que ce Dieu ait été figuré comme tel dans les temps les plus reculés. Sur les vases grecs, qui sont les plus anciens monumens de l'art sur les plus anciennes médailles, on ne voit point d'attributs qui appartiennent plus spécialement à Apollon médecin.

---

(1) Hygin. *fabul.* 274. Quelques savans au lieu de *medicinam ocularium* ont proposé de lire *oracularium*. Le Clerc, *Histoire de la médecine*, en adoptant la leçon ordinaire, suppose qu'on a attribué à Apollon la médecine des yeux, parce que le soleil est appelé *αἰθέρος ὄμμα*, *œil du ciel*. (Aristoph. *Nub.* 284) ou φαυσίβροτος, père de la lumière; Pindar. *Olymp.* vii, 71. Les académiciens d'Herculanum, *Pitture d'Ercolano* V. 218, remontent jusqu'aux Ægyptiens pour trouver l'origine de cette superstition. Cette origine est pourtant bien moins ancienne; elle doit se rapprocher du temps où les principales parties du corps ont été placées sous la protection immédiate de différentes divinités, et ensuite des signes du zodiaque, ainsi que les astres et les métaux, d'où s'est formé une espèce d'astrologie, de magie, et de médecine divinatoire.

Pausanias, qui parle de l'Apollon Alexicacos, ouvrage de Calamis et de l'Apollon Bassaios, qui étoit à Mégalopolis, ne dit rien de la manière dont ils étoient représentés. Nous ne pouvons nous aider que de la confrontation des monumens encore subsistans.

Dans une peinture d'Herculanum, (*voy. la planche à la lettre A*) selon les académiciens qui en ont donné l'explication (1), on voit ensemble trois divinités de la médecine, Chiron, Æsculape et Apollon; celui-ci est couronné de laurier, et il tient une poignée de feuilles de cet arbrisseau dans la main gauche. Il a la main droite sur la tête, et se repose sur sa lyre qui est près de lui (2). Son bras gauche pose sur cette lyre qui elle-même s'appuie sur la cortine qui est toujours le symbole des oracles d'Apollon. Auprès est Chiron qui, dans la main gauche, tient un bâton noueux, et dans la droite des plantes, parmi lesquelles on distingue des pavots. Æsculape avec une barbe épaisse, est assis sur un siège avec un coussin; il a un baton dans la main gauche, et porte à la bouche le second doigt de la main droite; auprès est un trépied sur une colonne.

Les académiciens d'Herculanum appuient leur explication du témoignage d'Hygin (3); selon lui Chiron inventa la chirurgie fondée sur la connoissance des plantes, Apollon la médecine des yeux, et Æsculape son fils, la clinique ou médecine des maladies qui obligent à garder le lit : cependant je ne pense pas que cette peinture intéressante doive être expliquée de cette manière, elle me paroît appartenir au cercle ancien des fables relatives à l'éducation d'Achille (4). Ce qui autorise mon expli-

---

(1) *Antichita d'Ercolano*, *Pitture*, V. 223.
(2) *Suprà*, 344.
(3) *Fabul.* 14.
(4) Voyez ma dissertation sur le prétendu bouclier de Scipion dans mes *monumens inédits*, t. 1, p. 75, note 29.

cation, c'est que le jeune homme que les académiciens d'Herculanum prennent pour Apollon, est d'une stature plus petite que le Centaure, et semble dans la première adolescence. J'imagine donc que c'est le jeune Achille à qui son maître Chiron enseigne, la course, la chasse, la musique et la médecine; les botanistes ont consacré à ce héros une plante utile pour la guérison des blessures, *Achillœa millefolium*. La prétendue couronne de laurier dont il est ceint, n'est pas très-distincte. Il s'appuie sur une lyre. Ce que les académiciens d'Herculanum prennent pour la cortyne, n'est qu'une pierre sur laquelle la lyre repose. Le jeune Achille vient de prendre sa leçon de musique et celle de botanique chirurgicale, (car alors la médecine se bornoit à la chirurgie) en présence de son père Pelée, qui s'appuie sur un court bâton, ainsi qu'on voit les héros blessés ou dans un âge avancé, sur d'autres monumens; le siége sur lequel il est assis, convient plutôt à un prince qu'à un Dieu; l'absence du serpent indique que ce n'est pas Æsculape. En mettant sa main sur sa bouche, il exhorte son fils à se bien comporter, à être constant dans ses études, à écouter enfin les conseils de Chiron, qui a formé tant de héros. Le Centaure, avec l'air du contentement, regarde son jeune élève qui doit un jour rendre le nom de son maître illustre, et semble l'encourager en le félicitant de ses succès. Celui-ci l'écoute dans l'attitude du repos, indiquée par le bras qui est posé sûr sa tête.

M. Sprengel (1) cite d'autres monumens d'Apollon, Dieu de la médecine. Ce sont ceux que Montfaucon a rapportés, principalement des pierres gravées de M. Masson et de l'abbé Fauvel (2), sur

(1) Sprengel, *Geschichte der Arzneikunde*. I. 231.

(2) Montfaucon, *Antiq. Expliq*. suppl. II. pl. xxvij. 3, 4, 5.

lesquelles

lesquelles il croit voir les vestales remplir l'office de prêtresses d'Apollon ; mais le style de ces monumens prouve suffisamment qu'ils sont modernes.

On voit, sur la planche de Montfaucon, n°. 3, un jeune homme assis sur un autel orné de festons ; il tient dans la main droite une lyre ; derrière lui sont deux hommes dont l'un est couronné de laurier ; il semble examiner attentivement la figure de la prêtresse qui tient la tête d'un serpent entortillé autour d'une colonne. Le n°. 4 offre la même chose, avec de légères différences. Les deux personnages qui sont derrière sont deux jeunes gens : aucun n'est couronné. La base autour de laquelle s'entortille le serpent, est carrée. Malgré ces légères différences, cette pierre est évidemment calquée sur la première. Au n°. 5, on voit Apollon qui accorde sa lyre ; près de lui est Hygiée tenant un serpent ; devant lui un bouclier avec un masque de Gorgone, deux lances et une branche de laurier. Ces attributs sont incohérens et inexplicables : tout annonce que ces pierres ne sont pas antiques.

Parmi les médailles nombreuses frappées par les habitans de Marcianopolis dans la Mœsie inférieure, le cabinet national possède un médaillon inédit qui représente Caracalla et sa mère Julia Domna en regard ; on lit autour ANTONINOC AYΓOYCTOC (1) ; et dans l'exergue IOYΛIA ΔOMNA. (2). Le revers nous fait voir Apollon nu, tenant dans la main gauche son arc, d'où une flèche vient de partir. Il porte la main droite sur la tête, ce qui, dans les figures antiques, est le signe du repos (3) ; derrière

(1) Antoninus Augustus.

(2) Julia Domna. *Voyez notre planche*, lettre B.

(3) Lucien, *Gymn.* 7, dit positivement que cette attitude est celle du repos, et cela est prouvé par une multitude de monumens, voyez l'*Ariane endormie*, et la *statue du sommeil* au muséum des arts.

lui est un rocher sur lequel il s'assied; devant lui un serpent s'entortille à un tronc d'arbre. On lit autour : ΥΠ. ΚΥΝΤΙΛΙΑΝΟΥ. ΜΑΡΚΙΑΝΟΠΟΛΕΙΤΩΝ. Les trois dernières lettres sont dans le champ; au-dessus est la lettre E; dessus cette lettre est un signe très-effacé, probablement un monogramme. Cette belle médaille inédite mérite sans doute d'être comptée, parmi les médaillons (1), pour son module, sa beauté et l'intérêt de son type.

Apollon est indiqué ici par son attitude comme le Dieu qui envoie les maux et qui les guérit. Les morts subites des hommes, comme les effets de la peste, étoient attribuées à la colère de ce Dieu. C'est lui qui, pour venger son grand-prêtre Chrysès, fait mourir par ses traits les soldats de l'armée des Grecs sous les murs d'Ilion.

Plusieurs des surnoms que lui donnent les poètes grecs et latins sont relatifs à son habileté dans l'art de lancer les traits (2) : mais ici sa colère est appaisée, il se repose; et le serpent autour de l'arbre, symbole de la médecine, annonce qu'il va réparer lui-même les maux qu'il a faits.

---

(1) On est convenu d'appeler médaillons les médailles dont la grandeur excède celle du grand bronze, ou dont l'épaisseur et le poids sont plus considérables, quoique le volume soit plus petit. Ces derniers sont nommés par les italiens *medaglioni*. Le mot françois *médaillon* vient du mot italien *medaglioni*.

(2) Il est souvent célébré dans Homère pour cette habileté. Ce poëte l'appelle χρυσότοξος, *chrysotoxos*, à l'arc d'or; ἀργυρότοξος, *argyrotoxos*, à l'arc d'argent; τοξοφόρος, *toxophoros*, qui porte l'arc; κλυτότοξος, *clytotoxos*, célèbre par l'arc; ἑκατηβόλος, ἑκατεβελέτης, ἑκηβόλος, ἕκατος, ἰήϊος, *hecatebolos*, *hecatebeletes*, *hekèbolos*, *hecatos*, *hieios*, qui lance au loin ses traits; εὐρυφαρέτρης, *eurypharetrès*, au large carquois. Ces surnoms sont devenus, dans un temps moins ancien, une double allusion aux traits qu'Apollon lance, et aux rayons que darde

Examinons maintenant ce qui a pu engager les habitans de Marcianopolis à placer Apollon Alexicacos sur les médailles de Caracalla. Plusieurs des médailles de ce prince, frappées à Rome, nous font voir Æsculape et Télesphore ; il paroît que ces médailles expriment un vœu pour la guérison de Caracalla. Dion nous a décrit l'effroyable démence dans laquelle ce monstre étoit tombé (1). Il éprouvoit des maux apparens et cachés. Souvent pendant la nuit il voyoit les spectres de son père et de son frère qui le menaçoient avec un glaive à la main. La superstition lui fit chercher un recours dans les enchantemens ; on évoqua pour lui les morts ; les ombres de Septime-Severe, son père, et de Commode sortirent des enfers ; celui-ci ne lui répondit que par ces mots : *marche au supplice.* Severe, son père, étoit muet et gardoit un silence funeste ; et ce qui mettoit le comble aux maux de Caracalla, Severe étoit accompagné de son fils Geta. Alors Caracalla se livra à la plus étrange superstition ; il n'étoit occupé que du culte des Dieux, passoit le temps en prières continuelles, y donnoit les nuits entières, et il consacra les effets de sa piété sur les médailles frappées

---

le soleil ; mais dans la haute antiquité, le soleil étoit distingué d'Apollon. Il est connu d'Homère et d'Hésiode, sous le nom d'Helios, fils d'Hyperion, tandis qu'Apollon est fils de Jupiter et de Latone : ainsi c'est à tort qu'HÉRACLIDES DE PONT, *arte allegor. Homer. p.* 416. *in* GAL. *opuscul.*, et d'après lui, la plupart des modernes ont voulu expliquer allégoriquement la vengeance qu'exerce Apollon dans le camp des Grecs au commencement de l'Iliade, comme une peste causée par la trop grande ardeur du soleil.

(1) Dion attribue ridiculement cet état qui venoit des débauches de Caracalla, et de sa conscience troublée par ses crimes, aux charmes et aux incantations des magiciens allemands.

à Rome (1), ce qui fut imité dans les colonies. Il chargeoit inutilement les autels d'offrandes, il y faisoit en vain couler le sang des victimes (2) pour obtenir des Dieux la guérison et le repos (3).

Il est donc évident qu'en plaçant Apollon Alexicacos sur leurs médailles au revers de Caracalla (4), les Marcianopolitains, dirigés sans doute par Quintil-

---

(1) L'Apollon des médailles de Caracalla frappées à Rome, est *Apollo salutaris*, celui qui fit cesser une peste en Italie. Il est aussi sur les médailles de Trebonianus Gallus. Caracalla invoqua encore dans sa maladie l'Apollon gaulois appelé *Apollo grannus*. Dion. LXXVII.

(2) Le dieu qui s'est caché dans cette sombre enceinte
A reçu dès long-temps mon hommage et ma crainte.
J'ai comblé ses autels et de dons et d'encens,
Répare-t-on le crime, hélas! par des présens!
(Volt. Sémiramis, Acte I, scène V.)

(3) Ce passage de Dion Cassius est remarquable. Si, par une espèce de *phantasmagorie* quelques jongleurs adroits ont persuadé au crédule Caracalla qu'ils lui faisoient voir l'ombre de son père et de son frère, il falloit qu'ils fussent bien hardis pour les lui montrer irrités et le menaçant du supplice; mais cette hardiesse seule pouvoit les sauver. En troublant l'ame superstitieuse de l'empereur ils empêchoient son esprit de découvrir une imposture qui leur auroit infailliblement coûté la vie. Du reste, cette inquiétude de l'avenir est le supplice ordinaire des tyrans. Néron étoit de même tourmenté par le spectre menaçant de sa mère; il n'osa venir à Athènes où étoit le temple des furies vengeresses des parricides; il recourut aussi à l'évocation des morts, et il fit venir les magiciens les plus célèbres. Les terreurs, la superstition, le goût pour l'astrologie judiciaire du cruel Louis XI et de la barbare Catherine de Médicis sont suffisamment connus.

(4) Vaillant a publié une belle médaille d'or où l'on voit Caracalla tourmenté par les craintes que lui inspire sa conscience, sacrifiant à Æsculape; plusieurs médaillons de Pergame le représentent également sacrifiant à ce Dieu.

lianus, un de ses lieutenans, chargé de les gouverner, voulurent témoigner les vœux qu'ils faisoient pour le rétablissement de l'empereur, et pour son repos et le retour de sa santé.

Nous y voyons probablement aussi, comment les Grecs figuroient Apollon médecin, ayant la main sur la tête, comme un signe qu'il appaise sa colère, et ayant devant lui le symbole si connu de l'art de guérir. Les Romains représentoient leur *Apollo salutaris* avec un paquet de plantes médicales dans les mains, idée plus directe, mais beaucoup moins noble, beaucoup moins expressive que celle des Grecs.

SUPPLÉMENT
A L'ARTICLE
PHYSIOLOGIE.

ESSAI
SUR CETTE QUESTION:

« Quelles sont les influences sympathiques » qu'exercent réciproquement, les uns » sur les autres, les divers systêmes et » organes de l'économie vivante » ?

Oportet rithmos, ac consonantias indagare, itemque totius corporis naturam considerare.

Democritus Hippocrati, *ex libro epistolarum* Hippocratis.

Par VINCENT MALACARNE.

Les savans, au zèle éclairé desquels on doit la proposition de ce problême, ont en vue l'utilité publique la plus générale, non moins dans l'art de conserver la santé, que dans celui de guérir les maladies; car il est évident que quiconque sera au fait des influences sympathiques qu'exercent réciproquement les uns sur les autres divers systêmes et organes de l'économie vivante, pourra les diriger de façon que son propre individu

n'en ressente que les meilleurs effets. Il réglera les autres autant bien qu'il est possible pour améliorer leur condition physique, et empêcher sa dégradation.

En applaudissant à ces vues, qui caractérisent le cœur et les sentimens de ces vrais amis de l'humanité, nous nous sentons engagés à faire tous nos efforts pour bien mériter de la SOCIÉTÉ MÉDICALE D'ÉMULATION, en remplissant ses vues bienfaisantes par la solution du problême énoncé; et pour la rendre plus aisée, il nous paroît indispensable de fixer autant nos idées que celles de la société sur les points principaux.

I. Par la déclaration de ce qu'on doit entendre sous le nom de *systéme de l'économie vivante*, nommément dans le corps humain, de la connoissance duquel nous sommes d'avis de partir comme du point le mieux connu entre les êtres vivans.

II. Par la démonstration de l'existence de plusieurs *systémes* dans ce corps, au moyen des observations anatomiques et pathologiques le mieux constatées.

III. Par leur dénombrement et l'examen de leurs variétés en les classant.

IV. Par le développement du jeu de quelques *systémes* isolés, et des ressorts auxquels on doit attribuer ce jeu.

V. Enfin par l'explication des rapports sympathiques, réciproques, entre les organes des sens et des autres fonctions, tant animales et vitales que naturelles et sexuelles.

Le *systéme*, dans l'économie vivante, est le *concours* de certaines parties données du corps, soit de l'homme, soit de la brute, etc., dont dépend constamment la même *action*, telle partie étant douée de *substance nerveuse*, modifiée toujours de la *même manière* dans les *concours semblables*,

toujours de *manière différente* dans les concours différens.

On entend nommer le système nerveux, le vasculaire, le glandulaire; le système digestif, le nutritif, le génital, le sanguin, le musculaire, l'osseux, etc.; on entend parler du système gastrique, hystérique, du lymphatique, du biliaire, du sanguin; mais on ne voyoit personne se donner la peine de nous instruire sur leur qualité, leur quantité, personne ne nous en marque l'extension, les adhérences, ni l'usage; personne jusqu'à cette heure ne s'est avisé de nous en offrir la définition que voilà.

Pourtant tout le monde sait combien les actions du corps animal sont nombreuses; combien elles sont différentes les unes des autres; combien elles paroissent compliquées : il est donc temps qu'on essaie de prouver que chaque action différente provient d'un *enchaînement* différent de certaines parties données, au point que tel enchaînement donné en doit émaner telle action, toujours la même, jamais une autre; *et vice versâ* telle action donnée, on ne peut supposer dans le corps que tel *concours*, tel *enchaînement* de parties, et point d'autres : et, ce qui plus est, lorsqu'on a reconnu plusieurs *actions* différentes dans tel corps vivant, il est indispensable qu'on reconnoisse dans le même autant de *concours*, d'*enchaînemens* de nature différente, qu'on y aura apperçu de telles actions.

N'en doutons pas, citoyens; avec le secours de la chirurgie, et sur-tout de l'anatomie, nous parviendrons à prouver ce qu'on vient d'entendre; de-là nous tirerons la certitude de l'existence d'autant de *systêmes* plus ou moins importans, comme importe plus ou moins au bien-être du corps vivant chaque *action* qui en est dépendante; de façon que chaque *concours* déterminé de parties devra être considéré comme autant de

petites régions d'une province où on auroit établi des manufactures différentes adaptées à la qualité du climat, au courant des eaux, à l'exposition des côtes, aux productions du sol, aux dispositions des habitans; car on conviendra dans peu que par le moyen du concours déterminé des parties, dans le corps vivant, des fluides s'y fabriquent, s'y développent, s'y reproduisent, s'y distribuent, s'en évacuent, ainsi que des solides bien différens dans leur espèce, qui sont ici plus, ici moins, dépendans du tout ensemble; qu'il s'y opère des fonctions admirables, merveilleusement différentes dans la même région, ou dans des régions voisines, que les yeux du vulgaire ne savent pas même distinguer.

Puisque la combinaison, l'enchaînement de plusieurs parties données du même individu vivant, produisent des actions déterminées; puisque chaque corps vivant est capable de plusieurs actions différentes à-la-fois, il est naturel de conclure qu'il doit y avoir autant de systèmes qu'il y a d'actions. Mais ces substances, ou parties, sont enchaînées par continuité, moyennant du tissu cellulaire des nerfs, des vaisseaux; il y a aussi concours de muscles, de ligamens, de membranes. Voilà donc des circonstances qui, dans leur variété (à la vérité très-grande dans le corps humain), sont autant de sources de variation dans la qualité, la valeur, l'extension, et le nombre des systèmes analogues et différens. Ils seront analogues, semblables toujours, quand ils seront situés entre des substances de la même nature et condition, quoique des systèmes semblables se trouvent en des endroits du corps bien éloignés. Alors ils produiront des actions, des fonctions déterminées, mais toujours les mêmes, quelle que soit la région du corps où ces systèmes aient leur résidence; et ces fonctions seront toujours semblables, uniformes, lorsque l'individu sera bien portant, sauf quelque perturbation

plus ou moins considérable dans leur produit, sauf quelque dérangement, quelque confusion dans l'état de maladie, dans la violence de quelque passion.

Ne vous déplaise, citoyens, de tirer quelque exemple de ce que nous avançons des systêmes si fréquemment mentionnés par nos écrivains, et choisissons-le du *systéme* nerveux et du glandulairo.

Tout le monde sait que le *systéme nerveux* pousse du cerveau et de la moëlle épinière, pour atteindre non-seulement aux organes des sens et des mouvemens, mais à toutes les parties les plus fines, les plus déliées, même imperceptibles des solides qui entrent dans la composition du corps de l'animal. Ce systême donc sera de ceux qu'on devra considérer comme généraux.

Les glandes se trouvent aussi dans presque toutes les régions principales du corps des animaux (1); mais par-ci, par-là elles sont dispersées en pelotons. Donc le *systéme glandulaire*, qui n'est pas généralement amalgamé comme le *nerveux*, avec toutes les parties les plus minces du corps, ne sera pas du nombre des *généraux*, mais il devra être compris entre les *universels*, par la raison que toutes les régions du corps en sont fournies.

Ce systême a ses pelotons toujours établis dans des places analogues; à cet égard, les *glandes* qu'on nomme *conglobées*, font leur fonction dépurative,

---

(1) Vous voyez des glandes dans tout le tissu de la peau, et par-là vous les observez aussi dans toute la surface intérieure du canal alimentaire, dans toutes les cavités et les conduits où la peau, incroyablement amincie, s'introduit. Elles se montrent au col, aux aisselles, aux aines, dans les orbites, sur la dure-mère, dans le crâne, entre les lamelles innombrables et les prolongemens cérébraux de la pie-mère, dans la trachée et les poumons, dans le mésentère, dans les organes urinaires, dans les sexuels, dans les creux même des articulations des os, etc. etc.

perfectionnative des lymphes également bien au col et aux aisselles qu'aux aines, et dans toute l'étendue du mésentère. Les parotides et les autres *glandes conglomérées* de la bouche, de l'œsophage, le pancréas, ne séparent-elles pas de la masse des humeurs de la salive, du suc également bon? Les lacrymales et les meïbomiennes, des larmes et de la chassie également utiles du côté droit, que les lacrymales, les chassieuses, les parotides, etc., de l'autre côté, et dans leurs places particulières?

Pourtant l'animal peut tomber malade; dans ce cas y auroit-il le même dérangement, la même perturbation dans l'action de tous les *Systêmes*? Le seroit-il le *glandulaire* également que le *nerveux*, le *vasculaire*, le *gastrique*, etc.

Point du tout. Lorsqu'il s'agit de la *lésion* d'un *systéme général* tel que le *nerveux*, ce n'est pas de même que quand elle affecte les *universels* tel que le *glandulaire;* et quoique ces derniers attaqués violemment par une maladie universelle, ou dispersée dans tout le corps, doivent souffrir de la perturbation dans leurs fonctions, on ne doit pas toujours les accuser des altérations dont les autres *systémes* peuvent être attaqués dans le même temps. Mais on ne dissimule point que dans les lésions du *systéme nerveux* non pas une seule phalange de nerfs, mais un seul filament, un atôme seul d'un de ses filets, de quelque très-mince expansion nerveuse, blessé, peut exciter en bien des circonstances une perturbation fatale, non-seulement dans les dirimations prochaines, dans les parties du systême nerveux dépendantes du tronc dont le fil a été lésé, mais aussi dans tous les autres systêmes du corps vivant. Ce désordre, on ne l'observe guère chez les autres systêmes.

Par exemple, le *systéme veineux* d'une jambe peut être variqueux sans que la moindre des veines du reste du corps, soit difformée par un tel vice;

l'*artériel* d'un cordon spermatique peut être anévrismatique, tandis qu'aucune des autres artères du corps n'offre pas la moindre dilatation præternaturelle. Ne voyons-nous pas le *glandulaire*, dont on a fait mention, tout affecté dans la cacochymie scrophuleuse, tandis qu'ailleurs on n'observe que quelque écrouelle enflée, ailleurs un goître tantôt simple ou double, tantôt garni de plusieurs grosses enflures globeuses colossales comme chez les Crétins de la vallée d'Aoste (1), de la Maurienne (2), du Génevois, du Piémont, du Comasque, du Bergamasque, du Tyrol, etc. (3).

De tout cela vous tirerez la conséquence très-naturelle, qu'il y a des systêmes qui influent sur le bien-être ou le mal-être de la machine vivante selon leur bonne ou mauvaise condition, comme il y en a qui, dans l'alternative énoncée, y influent infiniment moins.

Les efforts que me coûte ce petit, cet informe essai de réponse à une question d'une telle importance pour la solution de votre problême, vous seront-ils agréables ? . . . J'aurai toujours frayé la route à des génies heureux par les travaux desquels il vous en découlera toute la satisfaction. Il est sûr

---

(1) Voy. le Petri Frank Delectus opusculorum, etc., vol. VI, page 241 — 258, où l'on trouve la lettre de M. Vincent Malacarne, sur l'état des Crétins. — Voyez aussi B. tentative di Vincenzo Malacarne, per descoprir le cagioni della stupidita endemica, e i mezzi di preservarne i fanciulli d'alcuni borghi della valle d'Aosta, e del Piemonte. Il est dans le Giornale scientifico letterario e della Asti. Turino, 1784, stamp. reale, supplem. au tom. II, page 331 — 352.

(2) Essai sur le goître et le crétinage, par M. Foderé, D. M. Turin, 1792, in-8°., de 290 pages.

(3) Tyrolensium, Corynthiorum, Styriorumque struma a Josepho Gontiari M. D. observata descripta. Vindobonæ 1792, in-12, de pag. 195.

qu'on ne trouvera, dans cet article que le fruit de la plus mûre considération du jeu de tous les *systémes* que j'ai pu appercevoir dans les corps vivans, soit dans l'état de santé, soit dans la maladie.

I. Il y a un *systéme commun* à toutes les parties du corps humain tant extérieures qu'intérieures; c'est le *Cutané* ou DERMILE (1), duquel on aura occasion de s'entretenir fort au long dans un des *essais* suivans pour en développer les qualités et les usages.

II. Il y en a quatre *généraux*, dont toutes les parties du corps participent sinon également, du moins généralement, sans en soustraire même le DERMILE, qui au contraire paroît en être l'aggrégatum. Ce sont les *systémes* :

1. CERIAL, c'est-à-dire, *Cellulaire*.
2. ANGEIAL, ou *Vasculaire*.
3. NEVRAL, ou *Nerveux*.
4. MYAL, ou *Musculaire*.

A. Le CÉRIAL (*cellulaire*) sert à modeler toutes les parties, il les lie réciproquement, par sa plus ou moins grande fermeté, et densité; il leur donne la solidité respective dans les époques différentes de la vie, depuis qu'il a été dans l'œuf le réservoir des élémens de tous les solides *congeniti* et de tous les liquides de l'animal, comme il l'a été de ceux des végétaux dans leur germe.

---

(1) Ayant réfléchi sur tous les efforts que nous avons faits pour établir des nomenclatures propres à fixer des idées justes sur les points principaux des sciences et des arts, il me semble que les seuls noms tirés du grec ont fait une fortune immuable chez notre nation, et chez les nations étrangères; c'est pourquoi j'ai préféré, dans ce petit ouvrage, de tirer le nom des *systémes* de ce langage plutôt que de tout autre. On flatte les savans de tout le globe quand on les croit en possession du grec, et on les dispose plus aisément à joindre leurs connoissances aux nôtres, quel que soit l'objet de nos recherches, lorsqu'on leur insinue de se servir d'un moyen neutre, et estimé universellement, pour le faire.

B. L'Angeial (*vasculaire*) absorbe les fluides tant *humoraux* qu'*aëriformes*, et composés des uns et des autres, qui sont au contact de la surface poreuse des corps vivans soit extérieure, soit intérieure : il en effectue la circulation, les sécrétions et les excrétions, tandis qu'ils prouvent le développement et l'accroissement de toutes leurs parties qui doivent concourir au mieux, et à la duration des corps mêmes.

C. Au Nevral (*nerveux*) on attribue avec raison la sensibilité de l'animal, la règle, et la modification de sa vitalité ; car cette sensibilité, quoique résidente dans toutes les parties du corps, n'est pas la même dans tous les organes où il est certain que la sensibilité est différente, et particulière à chacun d'eux dans le même animal, si on en excepte les absolument symmétriques. Ce *systême* a des rapports marqués avec l'irritabilité : il paroît même que les prôneurs de l'excitabilité ou incitabilité le considèrent comme le lien général de cette prérogative avec tous les organes du corps vivant. On voudroit aussi le faire paroitre comme l'instrument, le ressort principal des sympathies, mais il faut pour cela ne pas le séparer du Cérial (A). Il a des phases selon les âges, les sexes, les tempéramens, les habitudes, le climat, et l'art qu'on professe. Il seconde la nutrition des parties les moindres du corps; en perfectionne toutes les facultés générales et particulières, sur-tout lorsqu'on les considère comme joint, comme continu avec ses extrémités mouvantes qui constituent le suivant.

D. C'est du Systême Myal qu'on veut parler ; c'est de celui-ci que tous les instrumens, tous les ressorts d'une aussi merveilleuse machine que le corps des animaux ont le mouvement, la vigueur l'équilibre; c'est du même que dépendent, en grande partie, l'excitabilité, l'incitabilité combinées, dont on doit reconnoître principalement la circulation, et les autres mouvemens des fluides si réguliers dans l'état

de santé, si désordonnés dans le même individu malade selon le degré d'altération que la différence des maladies y apporte.

III. Des *systêmes généraux* modifiés, enchaînés d'une manière différente, l'on voit naître les sept *systêmes universels* dont chacun donne le branle à une fonction déterminée, en servant au même usage dans toutes les parties du corps, où il a lieu par l'union, le concours, l'uniformité des substances qui lui sont propres. Nous les trouvons dans la tête, dans le tronc, dans les extrémités, et il sera aisé de les distinguer par le nom qu'on a jugé à propos de leur imposer. Nous les appelons donc le premier, *Hymenique*, c'est-à-dire, membraneux.

Le deuxième, *Parenchymatique*, c'est-à-dire, parenchymateux.

Le troisième, *Adénique*, c'est-à-dire, glandulaire.

Le quatrième, *Myelique*, c'est-à-dire médullaire.

Le cinquième, *Desmique*, ce qui signifie ligamenteux.

Le sixième, *Chondrique*, ou cartilagineux.

Le septième, *Ostéique*, ou osseux.

A. La gradation de ces *systêmes*, leur collocation dans le dénombrement qu'on en a fait ici, est tirée de leur production même; car dans les *membranes* dont le premier *systême universel* a son existence pour la nutrition, s'accumule le *parenchyme* dont le deuxième a la sienne. Ce *parenchyme* (1) est le court prolongement velouté et creux des membranes mêmes, où se réduisent les substances constituantes, les différentes parties solides. Il est aussi (selon la diversité de sa composition dépendante du plus ou du moins abondant, et entrelacé, concours des vaisseaux, des nerfs, et des fibres musculaires

(1) On n'avance ici rien que les injections, la macération, et les autres soins anatomiques, ne puissent l'offrir aux yeux de tout le monde.

dans un tissu cellulaire plus ou moins serré), l'organe secrétoire de tous les sucs qui émanent par des couloirs différens des viscères, et des autres parties du corps. Le même parenchyme enveloppé des membranes moins étendues, parcouru par des vaisseaux rameux entrelacés avec des nefs à pelotons *muqueux*, fourni de conduits excrétoires, ou donnant entrée et sortie aux vaisseaux lymphatiques, forme les *glandes*.

Un semblable *parenchyme* formant des *glandes* fort petites, fort molles, caverneuses, conformées comme autant de petites grappes nouées ensemble par un tissu membraneux fin et délié, soit qu'il occupe le creux des os, soit qu'on le considère dans les cavités des jointures, ne vous offre-t-il pas le SYSTÊME MYELIQUE, ou médullaire? Les membranes liées ensemble plus étoitement, avec plus de force dans leur lacis, occupées dans les cellules qui en résultent par un *parenchyme* très-fin, rempli de substance blanche, tenace, non friable dans l'état naturel, peu liquide, moins fusible; ces membranes, lorsqu'elles sont étendues autour des articulations, et disposées entre les organes et les viscères pour les joindre mollement ensemble, pour les entretenir dans un moindre espace, et moins vaguement, forment le système *ligamenteux* OU DESMIQUE.

Enfin les ligamens pénétrés d'un suc albumineux, fort épais, et tenace, capable dans l'inaction de se porter à la surface en forme de grains de sable ou de millet, calcaires et friables, donnent origine au système CONDRIQUE ou cartilagineux. Vous le voyez, citoyens, autour des éminences articulaires des os; entre les côtes et le sternum, au bout inférieur de cet os; entre les vertèbres; aux symphises, aux yeux, aux oreilles, au larynx, et le long de la trachée et des bronches pulmonaires chez les animaux adultes; beaucoup plus répandu dans les

fœtus,

fœtus, sur lequel, et sur les changemens qui lui surviennent en avançant dans l'âge, en faisant vos observations suivies, il vous sera aisé de remarquer que du système *condrique* à l'OSTÉIQUE il n'y a qu'un pas à faire pour le *parenchyme*, soit que la membrane toute prête le moule, l'amalgame primitivement, soit que l'exercice des parties en facilite le changement, la pêtrissure, soit que la maladie s'en mêle pour dissiper l'humidité, et laisser à sec les particules osseuses.

IV. Les *systêmes partiaux* sont isolés dans quelque région du corps, bien souvent symmétriques dans les différentes parties principales, telles que la tête, le thorax et le bas-ventre, où le plus grand nombre célèbre distinctement sa fonction.

Cependant il y en a quelques-uns dont le siége est dans deux parties du corps, sans qu'on puisse déterminer aisément à laquelle des deux ils appartiennent plus précisément.

Il y en a aussi de fixés dans les appendix du corps, comme le cou, les bras, le scrotum et la verge; enfin les jambes.

Il est donc naturel de les nommer,

Les premiers, CEPHALIENS, ou Capitaux,

Les seconds, AUCHENIENS, ou Cervicaux,

Les troisièmes, BRACHIENS, ou Brachiaux,

Les quatrièmes, THORACIENS, ou Thoraciques.

Les cinquièmes, COELIENS, ou Abdominaux.

Les sixièmes, GONIENS, ou Génitaux.

Les septièmes, SCELIENS, ou Cruraux.

V. Toute la suite des systêmes dont on a fait mention jusqu'ici a nombre de *subalternes*,

Les uns *principaux*,

Les autres *secondaires*, qu'il ne faut pas oublier dans un cours élémentaire sur cet argument, puisqu'ils intéressent tous essentiellement l'économie du corps humain vivant. En voici la

plus grande partie, qui sert de preuve de ce qu'on en a avancé.

1°. Le *systéme* ANGEÏAL a pour *subalternes principaux* les suivans, qui tirent leur nom des fluides qu'ils charient.

A. HYDROPHORE, ou lymphatique.

B. HYDRO-PNEUMATOPHORE, ou lymphatico-vaporeux.

C. HAEMOPHORE, ou sanguin.

D. CHYLOPHORE, ou chyleux.

E. GALACTOPHORE, ou laiteux.

F. PNEUMOPHORE, ou pulmonaire, aërien.

2°. Les *systémes secondaires* de l'ANGEÏAL sont dénominés par les organes mêmes dans lesquels ces divers fluides sont contenus. Dans le corps de l'homme, et des autres animaux à sang chaud, on reconnoît aisément les suivans :

A. HYDROPHORE.

a. *Inhalant*, ou absorbant.

b. *Exhalant*.

B. HYDRO-PNEUMOPHORE.

a. *Dermique*, ou cutané.

b. *Pneumonique*, ou pulmonaire, ou bronchial.

c. *Enterique*, ou intestinal.

d. *Hystérique*, ou vaginal.

e. *Metrique*, ou matrical uterin.

C. HAEMOPHORE.

a. *Cardique*, ou l'ensemble des deux ventricules et des deux oreillettes du cœur.

b. *Artérique*, ou artériel, qui comprend toutes les artères, et leur diramations..

c. *Phlébique*, ou veineux, où l'on comprend toutes les veines sanguines.

d. *Syringique*, ou caverneux, auquel appartiennent les corps caverneux de la verge, de la matrice, du vagin, de la rate, etc.

e. *Menygoçœlique*, ou sinueux, qui embrasse

tous les sinus, et les émissaires des membranes dont le cerveau, le cervelet et la moële épinière sont enveloppés.

D. Chylophore, dont les systêmes secondaires sont,

a. *Du premier ordre*, depuis les intestins jusqu'aux glandes du mésentère.

b. *Du second ordre*, depuis ces glandes jusqu'au réservoir de Pequet.

c. *Du troisième ordre*, depuis ce réservoir jusqu'à la veine souclavière gauche, et quelquefois ailleurs.

E. Galactophore.

a. *Du premier ordre*, c'est-à-dire depuis les glandes mammaires jusqu'au centre de l'aréole.

b. *Du second ordre*, depuis ce centre jusqu'au bout des mammelons.

VI. Pourrois-je me dispenser, citoyens, de vous entretenir ici du *systême* nevral, et de prendre en considération avec vous ses principaux points de réunion de tant d'importance pour l'économie des corps vivans? Pourrois-je parler des influences sympathiques qui exercent réciproquement les uns sur les autres les divers systêmes et organes de l'économie vivante, en ne rappellant pas à la mémoire l'origine, la disposition, les distributions, et les liaisons principales de ce systême? Vous en connoissez trop la nécessité, vous en prévoyez également l'utilité; c'est donc avec toute la confiance dans votre complaisance que je retracerai ici un simple échantillon de ce que l'industrieuse activité de plusieurs modernes, entre vos confrères même, nous a démontré, le scalpel à la main, sur les traces des Vinslow, des Viq-d'Azyr, des Girardi, des Malacarne, Prokastra, Scarpa, Soemmering, Meckel, etc.

1°. Les points principaux de réunion du systême Nevral sont sans doute,

A. Les *hémisphères du cerveau.*

B. La *colonne médullaire centrale*, sur laquelle ces hémisphères se replient de devant et de dessous, en dessus et en arrière.

C. Les *hémisphères du cervelet*, dont la médullaire embrasse d'arrière en avant la *colonne médullaire centrale* (1).

D. La *moëlle allongée*, qui est la modification de la *colonne* entre les *bras du cervelet*, et le grand trou occipital du crâne.

E. La *moëlle épinière*, depuis ce trou jusqu'au bout inférieur de l'épine du dos, où elle finit par

F. La *queue du cheval ;*

G. Les *ganglions nerveux,*

H. Les *plexus nerveux ;*

I. Les *expansions nerveuses.*

---

(1) Il faut vous prévenir, citoyens, que dans la dissection du cerveau, j'ai suivi le plan que nous ont donné les meilleurs anatomistes de la tête, depuis Stanoni et Winslow, c'est-à-dire, Viq-d'Azyr, Malacarne et Soëmmering, quoiqu'il paroisse que peu de gens les aient imités dans cette route pénible. J'ai donc fait beaucoup usage des discours du premier, prononcés à l'Académie des Sciences de Paris, imprimés dans le volume des Mémoires de l'an 1784, et de ses cahiers des planches d'anatomie. Le second m'a fourni son exposition de la vraie structure du cervelet humain, imprimée l'an 1778, in-12; son Encéphalotomie nouvelle universelle, en 3 volumes in-12, 1790; et sa Neuro-encéphalotomie, in-8°., imprimée à Pavie, 1781, de même que ses observations en chirurgie, in-8°., 2 vol., 1784. Soëmmering a des droits à ma reconnoissance par son excellent ouvrage de *Basi Encephali, et originibus nervorum cranio egredientium*, in-4., Goettingue, 1778.

Ajoutez-y la bibliothèque-physique du docteur Brugnatelli, de Pavie, tom. XIX; et Haller *partium corporis humani fabrica*, vol. VIII, in-4°.; les Mémoires de la société italienne, in-4°., et les autres grands-hommes, dont les noms décorent mon Mémoire, et je crois avoir tout dit au sujet des sources où j'ai puisé.

Sans entrer dans l'exposition curieuse de l'heureux développement qu'on doit aux auteurs nommés de la substance de ce *systéme* (ce qui pourroit sembler étranger à notre objet), nous nous bornerons à n'en dire qu'autant qu'il faut pour l'intelligence des choses qu'on sera obligé d'exposer dans le reste de ce mémoire ; tel est le dénombrement des troncs nerveux poussans du cerveau et de ses dépendances dans les crânes humains.

2. Il en sort,

A. Les nerfs olfactoires ; (osmites, ou osphrantiques).

B. Les optiques ; (optiques).

C. Les moteurs communs des yeux ; (cœnommicinetes).

D. Leurs accessoires ; (épicœnommicinetes).

E. Les pathétiques ; (pathétiques).

F. Leurs accessoires ; (épipathétiques).

G. Les ophtalmiques ; (dacryques).

H. Les naseaux ; (errhinetes).

I. Les bucinateurs ; (ceratetes).

L. Les maxillaires supérieurs ; (hyperogenetes).

M. Les crotaphitiques ; (crotaphitetes).

N. Les maxillaires inférieurs ; (singenetes).

O. Les moteurs extérieurs des yeux ; (exommicinetes).

P. Les grands sympathiques ; (macrosympathiques).

Q. Les petits sympathiques ; (microsympathiques).

R. Les acoustiques ; (acoustiques).

S. Les sympathiques moyens ; (mesosymphathiques.

T. Leurs accessoires ; (épimesosympathiques).

V. Les glossopharyngiens ; (glossopharyngiens).

W. Les gustatoires ; (gensiques).

On doit espérer que de ces vingt paires de *nerfs cérébraux*, on donnera une fois telle nomenclature

qui puisse éclairer les élèves, et en faciliter la dextérité, avec les découvertes les plus heureuses et les plus utiles. Pour le reste de ce *systéme*, c'est-à-dire les *diramations*, les *liaisons* ultérieures, les *nœuds*, les *greffes*, de ceux qui appartiennent à la tête, au thorax et au bas-ventre, on aura soin de les rappeler alors que l'occasion s'en présentera.

VII. Maintenant nous dirons au moins deux mots d'un des *systémes généraux*; et le choix tombe sur le troisième d'entre eux, qui est

L'ADENIQUE, ou *glandulaire*.

Nous lui donnons deux *subalternes primaires*, et six *secondaires*.

1. Les *primaires*, qu'on subdivide en *conglobé* et en *congloméré*, ont pour *secondaires* (si on considère le *conglobé*).

A. Les *menyngiens*;
B. Les *aucheniens*;
C. Les *mascaliens*;
D. Les *pneumoniens*;
E. Les *mésérèens*;
F. Les *bubonéens* supérieurs;
G. Les *bubonéens* inférieurs.

2. Les secondaires du *systéme adenique congloméré* sont,

Les uns *universels*,
Les autres *partiaux*.

Entre les *universels* on remarque,

A. Le *nevrowhogène*, ou secrétoire du suc nerveux;

B. L'*hydrogène*, ou secrétoire des sucs aqueux;

C. Le *stéagène*, ou secrétoire des liqueurs sébacées;

D. Le *blennogène*, ou secrétoire des mucosités.

E. Le *astromélyceriogène*, ou secrétoire de la synovie des jointures.

3. Les plus intéressans des *conglomérés partiaux* sont,

A. Le *dacriogène*, ou lacrimal ;
B. Le *glamogène*, ou chassieux ;
C. Le *corrizzogène*, ou morveux ;
D. Le *scialogène*, ou salivaire ;
E. Le *cypseligène*, ou cérumineux ;
F. Le *galactogène*, ou laiteux ;
G. Le *chologène*, ou biliaire ;
H. Le *ourogène*, ou urinaire ;
I. Le *chimogène*, ou gastrique et intestinal.
L. Le *spermogène*, ou séminal.

4. Il paroît inutile de poursuivre plus soigneusement l'énumération des *systèmes subalternes* et *secondaires*, puisque les notions précédentes peuvent diriger quiconque voudra le faire, et suffisent à notre but.

VIII. On ne sauroit pourtant pas se dispenser de mettre à leur place les subdivisions naturelles des *systèmes partiaux* dont on a fixé ci-dessus (IV) le nombre à sept.

1. Commençons donc par les capitaux, que nous avons nommés CEPHALIENS, et considérons-y,

A. Les *optiques*, ou visuels ;
B. Les *myommiques*, qui concernent les muscles des yeux ;
C. Les *dacryques*, ou lacrimaux ;
D. Les *errhiniques*, ou naseaux, qu'on appelle aussi olfactoires ;
E. Les *acoustiques*, ou auditifs ;
F. Le *gensique*, ou gustatif ;
G. Le *scialique*, ou salivaire ;
H. Le *phonique*, ou vocal.

2. L'AUCHENIEN (IV. 2.) comprend,

A. Une partie du *phonique* dans le *laryngo-trachéique*.
B. Le *pharyngo-œsophagique*, ou guttural.

3. Le THORACIEN a aussi sa grande partie du *phonique*, mais on y remarque principalement,

A. Le *pneumonique*, ou plumonaire, respiratoire,

assimilateur de l'air vital au sang, et excréteur du *carbone*, qui se dépose dans le creux des cellules pulmonaires aëriennes.

B. Le *cardique*, auquel on pourroit aussi donner le nom de *hæmaciclyque*, puisqu'il comprend les organes principaux de la circulation du sang, dit vulgairement *système circulatoire.*

4. Dans le bas-ventre ou abdomen, on considère les deux cavités principales, divisées par la nature même en antérieure-supérieure, comprise dans le sac du péritoine, et en postérieure-inférieure, qui est hors de ce sac. Chacune de ces cavités, ou régions, a ses *systémes subalternes*, de façon que le système CŒLIEN *antérieur-supérieur*, ou abdominal-peritonien comprend

A. Le *pylique*, ou portal;

B. L'*hépatique;*

C. Le *gastrepiploïque;*

D. Le *splénique*, et

E. Le *mésenterique*, destinés à la séparation de la bile.

A tous les susnommés, on joint

F. L'*enterique*, ou intestinal, et entre les CŒLIENS *postérieurs-inférieurs* secondaires, ajoutons

G. Le *pancreo-duodénique*, et on a ce qui sert principalement à la *chylopoïese*, ou élaboration du chyle.

Dans cette région hors du *péritoine*, ou opipéritonienne, on observe aussi

H. L'*ouropoietique*, ou urinaire;

I. Le *gennétique*, ou génital, dont on connoît les différences dans les deux sexes, également que la distinction en système extérieur et système intérieur, au premier desquels on a donné le surnom de GONIEN (IV. 6.), lorsqu'on a dû le mettre entre les *partiaux* isolés.

IX. N'oublions pas le système *hyppocondro-diaphragmatique;* mais qu'il nous suffise de rappeler à

la mémoire des physiologistes les notions que nous en donne l'éloquent historien de la nature, M. de BUFFON, précisément dans l'*Histoire naturelle de l'Homme ;* car lorsqu'on médite sur les points-de-vue proposés par l'auteur, et qu'on fait attention sur nos sensations intérieures, et sur les mouvemens excités par les passions un peu violentes, dans les viscères plus nobles contenus dans le thorax et le bas-ventre aux hyppocondres, on ne tarde point à se convaincre de la grande influence (pour ne pas la nommer empire) que le *systémé hyppocondro-diaphragmatique* y exerce. Peu s'en faudra donc à un observateur clair-voyant et assidu, pour nous en tracer le tableau le plus intéressant, s'il voudra le fonder sur la base solide de l'anatomie physiologique et de la pathologie.

Contentons-nous d'être persuadés que la respiration, toutes les inflexions et les tons de la voix, l'expression des larmes, l'excrétion des mucosités nasales, gutturales, bronchiales; l'éternuement, le bâillement, le vomissement; l'expulsion des urines, des excrémens, du fœtus, et des secondines; l'éjaculation des fluides spermatiques; l'irradiation plus abondante du fluide nerveux dans les extrémités mouvantes du sÿstême NEVRAL dans le MYAL, où est nécessaire quelque effort prompt et singulier; tout cela se doit en grande partie au jeu du *systéme hyppocondro-diaphragmatique* (1).

X. Maintenant ne vous attendez pas, citoyens, qu'on vous entretienne sur les BRACHIENS et les SCÉLIENS : il suffit qu'on se souvienne de leur existence et de leur distinction en droit et en gauche,

---

(1) Ces indications n'ont place ici que pour donner une idée rapide de combien d'autres *systèmes* est subsidiaire, de combien d'actions est le ressort, celui dont on fait mention.

eu égard à la ligne que la nature a tracée dans tous les individus, depuis le vertex de la tête, jusqu'au périné, tant au devant qu'aux parties postérieures; ligne qui paroît marquer les limites entre l'homme droit et l'homme gauche, en divisant de la même manière plusieurs des systêmes qui règnent dans notre corps, et que la nature même a su joindre par le moyen de quelques ouvertures, cavités et organes qui doivent être communs pour la conservation du tout.

Cet examen fait déjà par l'ingénieux *Théophile* de Bordeu, nous paroît susceptible d'une extension beaucoup plus grande et utile, qui ne seroit pas tout-à-fait étrangère à notre argument, si elle ne nous entraînoit pas trop loin. Bornons-nous donc à ce qui est indispensable à la solution du problème en question.

On a lieu d'espérer que des matériaux entassés dans la section précédente, on parviendra à juger de la vastité et de l'importance de l'argument qui nous occupe, puisqu'ils nous présentent au moins une centaine de systêmes, à la faveur desquels l'action des substances vivantes se tient en équilibre avec celle des vivifiantes; et les fonctions simultanées de toutes les parties, tant fluides que liquides, en sont entretenues dans l'harmonie la plus parfaite, tandis que la santé subsiste. On se flatte de même qu'il sera possible de démontrer comment cet heureux état des corps vivans consiste dans cette harmonie, ici mutuelle, alternative; ici simultanée de toutes les parties essentielles et intégrantes de tous, et d'un chacun des *systêmes* que nous avons étalés, et de toutes les moindres particules propres à chacun de ces *systêmes*.

Voilà ce que nous nous proposons de faire dans la section présente, toujours en cherchant les fondemens les plus solides et vrais, dans l'anatomie et la pathologie plus éclairées. Auparavant il nous

faudra prémettre quelques axiômes qui jettent la lumière favorable sur nos preuves.

I. C'est un principe d'économie animale, que toutes les actions des corps vivans y procèdent des *nerfs*.

II. Que ces *nerfs*, dans les corps vivans, sains ou malades, sont tantôt *actifs*, tantôt *passifs* dans tous les systêmes.

III. Afin que chaque *systéme*, dans l'économie animale, fasse son jeu, son office, il lui faut sa portion congruë de nerfs dans les organes où le *systéme* donné a son siège, dans les régions où ces organes sont établis.

IV. Afin que chaque *systéme* ait un jeu différent des autres, qui ne sont pas symmétriques avec celui-là ; afin que leur jeu ne se confonde pas, il est nécessaire que les nerfs, destinés à tel systême donné, aient des *modifications* différentes de celles de tout autre *systéme* différent.

V. Ces *modifications* spécifiques doivent se distinguer des autres du même corps par la figure, par la consistance, par la direction, l'extension, la couleur, l'entrelacement, les appuis, les enveloppes, etc.

VI. Elles doivent être semblables, uniformes dans tous les vivans de la même espèce, du même genre.

Or, l'anatomie nous présente toutes ces modifications, ces dispositions, tels que ces axiômes viennent de nous les énoncer, et constamment semblables dans les individus bien organisés de la même espèce, du même genre; ce qui nous invite à en faire usage dans notre discours, avec confiance, à en calculer les valeurs et les influences ; et bien loin de les laisser inopéreuses, nous aurons la satisfaction d'en avoir tiré la connoissance positive de la source des fonctions principales des *systémes* des corps vivans dans leurs influences sympathiques

réciproques sur les organes, et sur les autres systêmes du même individu.

VII. Est-il question de savoir d'où l'on tirera la connoissance positive de ces dispositions, de ces modifications des *nerfs* qu'on vous donne comme très-propres aux besoins de chaque *systême ?* C'est précisément de leurs *ganglions*, de leurs *plexus*, des *greffes*, et des *nerfs* qui sont à point nommé autant et tels, combien et quels on pourroit les desirer pour disposer les petits *nerfs* et leurs *expansions* à animer différemment chaque systême divers auxquels ils doivent servir, à les mettre d'accord dans l'harmonie convenable avec le tout, indispensable au bien-être de toute la machine vivante.

VIII. Les *ganglions*, les *plexus*, les *expansions nerveuses*, pour ceux qui les examinent de près, sont autant de petits cerveaux subalternes, dans lesquels (au moyen des substances cendrées et médullaires, pourvues des membranes et des vaisseaux que l'anatomiste zélé sait bien y voir), non-seulement se sépare une lymphe particulière qui apprête ce qu'il faut pour le jeu de tel *systême* isolé, mais pour rendre son action différente de toutes les autres, également que pour la secrétion, la préparation propre à chacun des *systêmes*.

IX. A cela, toute *greffe nerveuse* concourt, dans le corps vivant, de la même façon que chez les agriculteurs, l'ente des plantes. Celui-ci neutralise, pour ainsi dire, les sucs, les sèves des espèces différentes que le jardinier assortit, joint, cloue, lie ensemble, et fait qu'un arbre seul donne des fruits différens par leur forme et couleur, par leur odeur et saveur; ce qui n'est pas seulement agréable aux yeux, et balsamique au sens de l'odorat, mais il sert d'aiguillon au palais, tandis qu'il multiplie les espèces des nourritures dont les animaux sont bien aises de pouvoir se servir. Il est aisé de comprendre

aussi par cet exemple vulgaire et commun, que le cerveau et ses dépendances encéphaliques et vertébrales préparent tout ce qui est convenable pour l'action harmonique de tous les *systêmes* en général, de la même façon que le suc destiné à couler par tous les rameaux entés et non entés, se prépare dans les racines et dans les couloirs du tronc, et des feuilles de la plante greffée ; l'unique différence en consiste en ce que la nature même fait l'ente dans les *ganglions*, dans les *nœuds* et les *plexus* des *nerfs* de l'homme et de la brute, tandis que la main de l'homme ente les plantes.

X. D'ailleurs comme dans l'ente artificielle, est fixé le point d'union de toutes les actions différentes, de tous les jeux divers, de toutes les parties organiques des plantes diverses entées ensemble, de la même façon dans les *ganglions nerveux*, dans les *greffes*, les *expansions*, etc., s'apprêtent les actions, les fonctions des organes différens du corps vivant, telles que la sensibilité, l'irritabilité, les secrétions, les mouvemens déterminés de ces organes.

XI. N'est-il donc pas raisonnable qu'on ait toujours présent, dans ce discours, à l'imagination, que chez les corps vivans on rencontre, presque dans tous les membres, dans tous les organes différens, des suites d'actions absolument dependantes de la nature intrinsèque de la structure, de la distribution, de la disposition déterminée d'une substance, par l'assimilation naturelle et par l'ensemble des parties dont elle est composée, différente de tout autre qui ne lui est pas symmétrique ni analogue ? Cette substance est positivement différente dans des organes différens, parce que l'influence des *greffes*, des *ganglions*, des *expansions nerveuses* qui servent à sa préparation, est sans doute différente dans les *systêmes* différens. Voilà la cause du défaut de la suite des actions dont on

parloit ; elle est dans le défaut de cette communion, de cette influence dans la partie à laquelle ces actions sont attachées, ce qu'on éclaircira avec les exemples suivans.

XII. Lorsque les loix des affinités et des impulsions y concourent, la modélation de toutes les parties solides, et l'amalgamation différente de tous les fluides qui entrent dans la composition du corps vivant, dépendent de la cellulaire ; il en dépénd aussi la pénétration, l'insinuation aisée et uniforme des molécules fluides avec lesquelles chacune des solides à une affinité plus marquée, quelle que soit la région du corps où elles se trouvent.

Par un tel principe, on explique comment tous les solides différens se nourrissent, comment ils croissent, se réparent, se renforcent tous différemment dans la même machine au même temps. De-là, on comprend comment tous les liquides s'en séparent de la masse universelle du sang, se réparent par l'absorption du chyle, se rassemblent dans des viscères, dans des organes déterminés ; pourquoi ils sont toujours les mêmes dans les corps sains dans les mêmes circonstances ; pourquoi ils se décomposent et s'altèrent toujours de la même façon, avec les mêmes indices, les mêmes symptômes dans les corps malades, s'évacuent pour l'ordinaire par les mêmes couloirs, ou s'en ouvrent des préternaturels toujours semblables, en soit-elle spontanée l'évacuation, ou en soit-elle excitée par les moyens que l'art enseigne.

XIII. Les preuves de ce que nous venons d'avancer sont trop connues chez tous les physiologistes modernes les plus clairvoyans, chez tous ceux qui s'occupent avec quelque ardeur de la doctrine des secrétions animales, de la formation, de l'accroissement, de la consolidation des os, du pore sarcoïde ou callus dans les fractures des os, de la réproduction des ongles, des cornes, de la peau dans

les cicatrices, pour ne rien dire ici de la régénération des muscles, des tendons, des ligamens, des cartilages, des moëlles, des parenchymes chez les animaux à sang chaud, aussi bien que de la queue, des jambes entières, des têtes même qu'on voit se reproduire ou repousser dans ceux à sang froid.

XIV. Notre assertion est constatée aussi par l'effet des maladies, des accidens qui détruisent des portions considérables du tissu cellulaire inhérent, ou cohérent à quelques organes : alors ces organes détériorent, se paralysent, périssent ou cèdent trop aisément au choc, à l'ordre, au doux écoulement, au simple passage des fluides plus innocens dans leurs cavités; de sorte que, en supposant même qu'ils n'en périssent pas, leur action, la secrétion, l'usage, n'en sont pas moins gravement endommagés.

XV. Un second exemple nous est présenté dans l'innombrable, indescriptible distribution des *nerfs* dérivans du *cerveau*, du *cervelet*, de la *colonne médullaire centrale*, de l'*allongée*, de l'*épinière*, des *ganglions*, des *nœuds*, des *plexus*, des *expansions papillaires*, *fongueuses*, *pyramidales*, *épineuses*, *touffeuses*, *lanugineuses*, *à pinceaux*, des *rameaux*, des *lacis*, des *filets*, des *réseaux nerveux*, dont tous les organes de tout le corps animal est garni, couvert, entouré, pénétré différemment dans chacun des organes divers. Il n'y a aucun point dans toute la masse, dans toutes les surfaces aussi variées des solides animaux où l'on n'en découvre; il n'y a aucun atôme caverneux de cellulaire, où la présence des nerfs n'en soit démontrée par une action, par une secrétion différente des autres, par une sensibilité plus ou moins exquise, par une irritabilité plus ou moins vive, par une excitabilité plus ou moins prompte, plus ou moins cachée dans cet organe, dans l'état de santé dans lequel l'irritabilité, la sensibilité, etc., se manifestent au plus haut

degré d'énergie dans l'état de maladie, *et vice versâ* (1).

XVI. Choisissons, s'il vous plaît, citoyens, pour troisième exemple l'action, les usages du systême *myal* (musculaire); et afin que l'application des propriétés inhérentes à l'ensemble des actions appartenantes à l'économie animale en soit plus facile, il nous faut considérer le plus grand nombre des parties molles du corps vivant comme douées de la faculté de se contracter, c'est-à-dire, de se raccourcir, de se resserrer, de s'endurcir toutes les fois que quelque stimulus suffisant les pique, les aiguillonne, les tourmente. Il est aussi nécessaire de considérer cette faculté comme indépendante de l'élasticité commune à plusieurs substances non vivantes, dans le sens dans lequel on est accoutumé de prendre la vie des animaux.

---

(1) Le phénomène dont nous parlons a lieu dans plusieurs maladies où les os et les cartilages se montrent doués de sensation fort exquise, et ressentent de la douleur au toucher, quelle qu'en soit la portion et la solidité de leur substance. Il en est de même des ligamens des membranes, des ongles, des cheveux, lorsqu'ils sont altérés par certaines maladies; car, dans l'état de santé, rien n'est jamais aussi naturel, et bien que lorsqu'on ne s'apperçoit point du tout d'avoir quelque membre, quelque organe, quelque partie, par l'habitude contractée depuis notre existence de jouir du bénéfice des sensations, sans que nous nous appercevions de cette jouissance. En un mot, pour se bien porter, il ne faut sentir aucune partie de notre individu, si ce n'est agréablement.

De tout ceci, l'on comprend quelle est notre idée, lorsque nous disons (appuyés de l'expérience) que la sensibilité, l'irritabilité, dans certaines parties de notre corps, est tantôt cachée (*latens*), tantôt manifeste (*patens*), quoique toutes les parties solides de la machine en soient absolument, universellement, indubitablement pourvues.

XVII. Nous voyons douées par excellence, de la faculté de se contracter, ces petites molécules appelées *étaims* dans nos livres élémentaires, les faisceaux, les bandelettes composées de ces molécules mêmes, qu'on nomme *fibres*, et qu'on distingue de toutes les autres par l'adjectif *musculaires* ou *charnues*. L'assemblage de ces *étaims, fibres*, faisceaux, bandelettes, avec toute la nombreuse famille des *muscles* simples, *bicipites*, *tricipites*, jumeaux, trijumeaux, vastes, grêles, penniformes, papillaires, sphyncters, pyramidaux, droits, obliques, transversaux, dentelés, etc. etc. (1), toute distribuée, placée, arrangée avec une élégance, une abondance, une économie admirable dans toutes les régions du corps animal, où le mouvement est nécessaire, avec cette prodigalité, cette finesse, cette industrie où les talens de l'homme s'efforceront à jamais en vain d'atteindre, là où il s'agit de former des organes, de construire des canaux, d'ouvrir des conduits, de les dilater en cavernes, en sacs; de leur donner des mouvemens multipliés, ici péristaltiques, là de diastole et de systole, ailleurs élévatifs ou dépressifs; de les fournir des facultés, ici d'absorber, ailleurs de retenir, là d'expulser...... Tel est le *systême myal*; et ces prérogatives en sont si vraies, que la destruction de quelqu'une de ces fibres entraîne la cessation d'une partie de la contractilité de l'organe auquel elle est affectée, proportionnelle au nombre, à la force des mêmes fibres. Détruirons-nous l'intégrité de plusieurs muscles ou

(1) *N. B.* Ces dénominations qui dépareroient une *nomenclature systématique*, laquelle on souhaite encore (malgré les efforts de plusieurs savans qui s'en sont mêlés hors de la France); ces dénominations, dis-je, ne sont pas inutiles dans cet endroit pour marquer la prodigieuse richesse des moyens que la nature a bien voulu accumuler aussi harmonieusement à l'avantage des corps vivans.

la continuité de tous les muscles destinés à un mouvement quelconque d'une jointure, d'un membre, d'un organe? ce mouvement dans cet organe, dans ce membre, dans cette jointure, est perdu.

XVIII. « Mais ayez la bonté : ne dites-vous pas,
» messieurs les physiologistes, que la contracti-
» lité des fibres musculaires dépend de l'influence
» des nerfs sur les mêmes fibres, de façon que des
» célèbres modernes d'entre vous n'hésitent point
» du tout à considérer tous les muscles comme
» autant d'extrémités mouvantes du *systéme ner-*
» *veux?* Des expériences, des observations et vos
» mêmes paroles, ne démontrent-elles pas que
» coupé, détruit le nerf qui se perd dans un muscle,
» ou ceux qui se distribuent à tous les muscles
» d'une jointure, d'un organe, la contractilité de
» tel muscle est perdue, la fonction de tel organe
» est abolie, ou du moins considérablement déran-
» gée? Donc la contractilité siége dans le nerf, et
» non point dans la fibre musculaire; donc... »

Tout doucement avec ces conclusions. Le *systéme* NEVRAL joint au MYAL, dans le corps vivant, donne au même corps les conditions dépendantes de la vitalité et de la sensibilité, par lesquelles chaque fibre musculaire est contractile dans le vivant, sans qu'aucun rameau, aucun tronc de nerf jouisse en soi-même de contractilité évidente. Notre *donc* pourtant se réduit à inférer que le *systéme cellulaire* (1), dans lequel on n'apperçoit aucune sensibilité, est nécessaire à l'existence et à la perfection du *systéme* NEVRAL, sans qu'on puisse dire que la sensibilité en est produite dans le nerf, de la même façon que le nevral est nécessaire pour l'existence et la perfection du MYAL, sans que sa contractilité se puisse dire inhérente au NEVRAL. En un mot, la contractilité n'est pas dans la fibre

(1) CERIAL.

musculaire, s'il n'y entre point de nerf, comme la sensibilité n'a point de lieu dans le système NEVRAL aussitôt qu'on en exclut le système CERIAL, que dans le vivant est doué de contractilité.

XIX. « A l'égard de l'*excitabilité* ou *incitabilité*, » par laquelle on fait tant de bruit de nos jours, » également par ceux qui la préconisent, que par » leurs antagonistes, dans quel des systêmes, » nommés jusqu'ici, devrions-nous la placer » ?

A cette interrogation, nous laisserons l'honneur de la réponse à ces physiciens qui en ont pleine connoissance, qui en savent calculer tous les degrés; toutes les moindres modifications de l'*excitamentum*, qui savent en distinguer l'action et la réaction réciproque, simultanée ou alternative, et la passion des solides, des fluides mêmes du corps vivant, et qui vit précisément par cet *excitamentum*, par les *stimulus*, et par l'*excitabilité* qu'ils ont appris à mesurer dans les phases de sa *collection* et de sa *dissipation*. Nous nous dispensons d'entrer dans ce labyrinthe, dans ces guêpiers, bien contens d'admirer l'adresse de ceux qui en sortent exempts de piqûres, pour nous ouvrir enfin la carrière à démontrer quelle est la source des différences dans la sympathie réciproque des systêmes régnans dans l'économie des corps vivans.

I. L'assemblage des petits vaisseaux, des couloirs, par lesquels toute la machine animée ici est arrosée de lymphe, là parcourue par le sang, ailleurs pénétrée par l'air, restaurée par le chyle, etc. etc. est très-évidemment composé de tissu cellulaire, de nerfs, de couches, de lacis de fibres musculaires, d'un réseau infiniment fin, et d'un parenchyme touffu, lanugineux, aboutissant à un réseau délié de tuyaux de la dernière souplesse. Voilà les sources d'où le corps vivant reçoit toutes les modifications, les changemens, les dépurations, les dérivations des humeurs qu'on rencontre dans chacune de ses

moindres régions, et qui s'écoulent de chacune de ses parties solides.

II. Ces vaisseaux, ces petits canaux, en formant le *systéme* ANGEÏAL (vasculaire), qui est dispersé dans la célullaire, ramifié dans la substance des nerfs, divisé parmi les faisceaux, les fibres, les *étaims* des muscles, de façon que si aux yeux des Ruyschiens la cellulaire, le nerf, le muscle ne sont qu'autant de tissus différens de vaisseaux; si chez les Cullenistes les muscles, les vaisseaux et la cellulaire ne sont qu'autant d'unions différentes des nerfs; les Halleriens, d'un autre côté, font des nerfs, des vaisseaux et des muscles un assemblage de cellulaire différent dans tous les cas; et les Browniens, de la cellulaire, des vaisseaux et des nerfs, font autant de tissus musculaires, afin que de celui-ci on puisse mieux dériver l'excitabilité, qui en est, pour ainsi dire, le cheval de bataille.... Qu'est-ce donc que nous conclurons de ce contraste d'opinions?.... Heureusement nous étayant des observations physiologiques et pathologiques de toute espèce, nous pouvons conclure que ces quatre *systémes* ne peuvent rien faire (si tant est qu'ils puissent exister) les uns sans les autres, ni trois ensemble sans l'un des quatre. Aussi nous les voyons toujours tous ensemble dans chaque particule de l'embryon humain, quadrupède ou volatile plus tendre, observé dans la matrice ou dans l'œuf couvé, dans ses enveloppes, du premier instant que son existence se rend sensible à notre vue. Ce n'est donc pas sans raison que nous les avons considérés comme effectivement *généraux*, c'est-à-dire, entrans généralement dans la composition de tous les organes de l'animal, dont l'enchaînement, les connexions réciproques, les insertions, les entrelacemens sont tels qu'il ne manquera pas de physiologistes distingués qui prétendent en constituer de tous les quatre un système seul et unique. Chose

à laquelle le résultat des recherches analytiques ne se prête pas, nommément des macérations, des injections, des autres moyens employés par les anatomistes dans leurs dissections, dans leurs préparations plus délicates, et plus heureuses.

Qu'il nous soit donc permis de continuer à les considérer comme distingués tels qu'ils le sont, puisque ceci ne provient aucunement de notre penchant vers les classifications, mais de la conviction intime de leur essence distinguée, différente, réelle. Sur cette base, cette partie de notre mémoire sera peut-être aussi évidente et satisfaisante qu'on puisse le desirer.

III. Au moment où nous sommes, il est inutile d'insister sur des choses fort communes, quelles sont l'influence de chacun des quatre *systêmes généraux* sur les actions de chacun des *universels ;* car il n'y a plus personne désormais qui mette en doute que la cellulaire, les vaisseaux et les nerfs entrent dans la composition de toutes les particules en apparence les plus simples des organes de la dernière finesse, avec les fibres musculaires, dont leurs brins les plus fins sont pourvus, par exemple de l'iris, de la rétine, de la cristalloïde dans les yeux, et des autres substances plus déliées, puisqu'il y en a dans le corps vivant. Il importe bien davantage de démontrer comment l'action différente des systêmes divers provient réellement de la différence des *ganglions*, des *plexus*, des *expansions nerveuses*, et des autres modifications, diramations, entrelacemens de la même substance, que l'anatomie nous fait voir toujours semblables dans les mêmes organes de tous les individus sains et bien organisés de la même espèce et du même genre, différens dans le même individu, là où ils doivent servir à des *systêmes* différens, uniformes, symmétriques, les droits et les gauches du même individu, lorsqu'ils aboutissent aux membres, aux

organes, aux parties symmétriquement analogues, quelle que soit la région de la machine où elles doivent concourir au jeu des *systêmes* symmétriques et uniformes.

IV. Vous serez aisément persuadés de cette vérité, citoyens, vous à la mémoire de qui sont présentes les Tables anatomiques relatives à la nevrologie des auteurs les plus renommés, autant modernes qu'anciens; vous, dis-je, à qui l'habitude de la dissection rend comme palpable à l'imagination, comme constamment présent aux yeux tout l'ensemble merveilleux, et les détails surprenans des parties les plus délicates de l'homme, de la brute, et des insectes même. Il suffira donc que vous ayez la bonté d'en considérer avec un peu d'attention les seuls *ganglions*, les *plexus* principaux qui sont placés dans les régions différentes, pour y servir aux systêmes divers; et vous ne tarderez point à remarquer comment la nature les a placés en des lieux, les a fait naître de telles parties du *systême nerveux*, les a façonnés de la manière la plus convenable à ce que ceux-ci puissent mieux servir à chaque *systême principal*, ceux-là aux *partiaux*, des autres aux *subalternes*, etc. en se donnant aussi, pour ainsi dire, la main réciproquement avec des *filets*, des *nœuds*, des *greffes* les uns les autres, pour rendre plus harmonique, plus parfait le jeu de plusieurs systêmes ensemble, même de tous.

V. Maintenant essayons l'examen des *systêmes* différens dont les organes extérieurs des sentimens ou sens les plus connus sont étayés, et commençons par l'*optique*, systême placé entre les *cephaliques*.

1°. C'est pour l'organe de la vue, pour les yeux, dont les *nerfs optiques* sont, pour ainsi dire, le centre, que ces nerfs partent symétriquement de la face postérieure latérale de leurs *couches* placées

au milieu du sommet de la *colonne médullaire centrale du cerveau*, entre les *corps cannelés* et les *quadrijumeaux*.

2°. Leur émersion de l'endroit est marquée par nombre de racines, qui à peine sont-elles à la surface des *couches*, que les voilà réunies ensemble, formant un gros *ganglion bulbeux* de chaque côté, semblables aux lobes extérieurs de l'œil, dont la base est vers les *tubercules quadrijumeaux*, la face aplatie s'appuye sur le côté des *couches*, et la pointe en avant, s'alonge à la façon d'une grosse bandelette rayée, ou cordon aplati. Ce cordon rayé s'avance de chaque côté symmétriquement autour de la *colonne médullaire centrale*, jusqu'à ce que le droit joint le gauche pour former le *ganglion carré*, qu'on nomme l'*area quadrata*, espèce de *greffe* toute particulière.

3°. Un peu plus d'attention aux racines de ces nerfs dans la substance même des *couches*, en a développé l'origine obscure et cachée jusqu'à cette heure, et l'a tirée d'un seul point, d'un seul principe. Voyez-vous, citoyens, ces lamelles médullaires si fines, larges de demi-ligne, couchées horizontalement en travers les unes sur les autres sur l'extrémité antérieure supérieure de l'*aqueduc de* SYLVIUS, immédiatement sous les pédoncules réunis de la *glande pinéale*, et les supérieures des éminences quadrijumelles, que nos pères appeloient *nates du cerveau?* Ces *lamelles* jointes ensemble indivisiblement à leur marge antérieure, qui fait la *commissure postérieure du ventricule de la colonne médullaire centrale* (1), sont divisées en arrière, si

(1) Je dois confesser mon amour pour les détails lorsqu'ils me paroissent indispensables aux progrès de l'art, et nommément de l'anatomie. C'est pourquoi, dans toute la masse cérébrale, je vois clairement, et j'admets en mon particulier (sauf à quiconque le droit de s'y refuser)

bien qu'on en compte de sept à huit, dont les supérieures ont plus de longueur, non-seulement en apparence, puisque la portion des *couches des nerfs optiques* qui soutient ces *lamelles* forment une *fosse triangulaire* plus étroite en bas sur les *nates ;* mais parce que leur situation horizontale rend plus longues les supérieures, puisqu'elles doivent aboutir toutes au même endroit.

4°. Elles s'enfoncent donc toutes visiblement dans la substance des *couches;* marchent parallèles vers les deux côtés, se courbent en bas, et s'éloignent les unes des autres tant soit peu, pour aboutir divergentes et filamenteuses au *rebord médullaire transversal* qu'on voit au coin externe presque postérieur de la *colonne médullaire centrale*, qui est un vrai alongement de la base des *nates*.

5°. Ici les racines des *nerfs optiques*, c'est-à-dire ces *lamelles filamenteuses*, poussent comme autant de petits pinceaux pulpeux, entremêlés de beaucoup de substance médullaire, et forment les *ganglions bulbeux*, dont on a parlé, qui se courbent sur les côtés de la *colonne* avec leurs queues, ou

---

sept ventricules ; deux dans les *hémisphères du cerveau*, que je nomme *ventricules du cerveau*; un dans le septum lucidum entre ces ventricules; un dans la *colonne médullaire centrale*, qui est le troisième reçu par mes confrères, et je le nomme *ventricule de la colonne médullaire*.

Un dans la *moëlle alongée* dont il a le nom chez moi, tandis que les anciens l'appeloient *calamus scriptorius*, et *quatrième ventricule*.

Deux enfin dans le *cervelet*, entre les *tongilles*, les *flocons lamineux*, les *valvules sémilunaires*, le *tubercule lamineux*, et la *luette* à la face inférieure du *cervelet*. (Voyez Haller, *partium corp. hum. Fabr.* vol. VIII, page 125-126), et je les nomme *ventricules du cervelet*, dont un est *droit*, et un *gauche*.

cordons rayés, se portent au-devant des *papilles médullaires*, et de l'*entonnoir* à la base du cerveau, y forment l'*area quadrata*, où leur substance s'entrelace de façon qu'il en résulte un *tissu spongieux*, rempli de moëlle cérébrale, qui est une vraie confusion, compénétration indissoluble, inextricable dans les cerveaux ordinaires et sains.

6°. C'est à l'extrémité antérieure de ce *ganglion carré* que la substance des *nerfs optiques* retourne à se rassembler en deux cordons qui marchent séparément vers les trous optiques de l'os sphénoïde, d'où ils pénètrent dans les orbites un de chaque côté. Après un trajet peu long, voilà les enveloppes de ces nerfs s'éloigner de leur substance médullaire; la pie-mère, l'arachnoïde et la dure-mère s'épanouir, et cette dernière s'épaissir, se roidir, s'endurcir en se dilatant pour former le *globe des yeux*, et les nerfs optiques avec leur moëlle, au lieu où se fait un tel épanouissement, former un nouveau *ganglion* semblable à un petit bouton.

7°. De la périphérie de ce petit *ganglion* moëlleux s'alonge le *plexus* extrêmement délié et mollasse, plus ou moins transparent, qu'on nomme la *rétine ;* la finesse duquel *plexus*, les contours, les réseaux vasculaires, et l'extension admirable par sa ténuité, par sa délicatesse, vous souvient-il comment le laborieux Ruisch les a souverainement bien exprimées dans ses Tables anatomiques jointes aux Epitres problêmatiques?

8°. Avouons que la nature a employé bien de la diligence et de l'industrie dans la construction, la direction et les distributions des *nerfs optiques*, pour les conduire tels qu'ils doivent être à leur destination, et les fournir des propriétés nécessaires pour l'accomplissement des vues qu'elle a eues en les fabriquant, puisqu'elle, de leur origine lamelleuse, les a réduits en *ganglions bulbeux*, en *cordons rayés ;* elle a greffé ceux-ci à l'*aire carrée ;*

de là en a fait deux *troncs* dégénérés en deux *boutons*, les *expansions plexiformes* desquels font l'admiration des observateurs par la diversité du tissu de leurs envelopes, par la différente fluidité, structure et transparence, des humeurs et de leurs capsules qui les remplissent, le tout consacré à l'utilité, à l'énergie du *système visuel* ou *optique* pour les yeux.

VI. Mais les mêmes yeux ont besoin de mouvement et de lubricité ; voyons de quelle manière la nature s'y prit pour en donner aux deux *globes* dans l'homme, et observons un peu, s'il vous plaît, si le système *dacrygène* ou lacrymal, et le *myommique*, ou musculaire orbital, n'influent pas réciproquement et sympathiquement sur l'*optique*, et les uns sur les autres ; de façon que le système *dacrigène* influe sur l'action des tuniques et des nerfs extérieurs des globes autant que sur les muscles contenus dans les orbites, et sur les paupières, sans être inutiles au sens de l'odorat, ou *olfactif* dans l'état de santé, de tranquillité de la machine, et sans manquer de lui donner des soulagemens très-remarquables dans les maladies, et dans l'excès de certaines passions.

1°. A la séparation des larmes, et de ce mucus subtil et doux qu'on nomme chassie, lorsqu'il se condense aux bords des paupières, sont destinées les *glandes lacrymales* et les *meïbomiennes* en premier lieu ; les *caruncules lacrymales*, la *membrane conjonctive*, continuation évidente des tégumens universels, repliée sous les paupières et sur les *globes*, la *cornée transparente* même des globes, en sont les organes accessoires. Tout cela est fourni de vaisseaux, de cellulaires, de nerfs, le tout bien connu des anatomistes. Nous briserons sur tout le reste, pourvu qu'il nous soit permis de nous arrêter sur ces nerfs, en conséquence des principes posés pour la solution du problême.

2°. Le cervelet donne les *nerfs dacryques*, ou ophtalmiques, ou lacrymaux, poussés par ses bras médullaires, un de chaque côté, en forme de *plexus;* ils se ramassent en bandelette dans l'*armille des six nerfs* (1) au bord des *sinus caverneux* que la dure-mère fait sur la base du crâne, entre l'angle saillant ou la crête de la portion pierreuse des os des tempes, et le bord postérieur des petites ailes du sphénoïde. Là elles se greffent par des filamens plus ou moins nombreux, les *maxillaires supérieurs* et les *inférieurs*, dans l'*armille plexiforme* (2) toute particulière qui est dans ces sinus; enfin s'en dégagent pour diriger leur course vers le creux des orbites.

3°. Les nerfs *dacryques* n'y pénètrent pourtant pas par les fentes orbitaires supérieures avant que de s'être greffés avec les *macrosympathiques*, ou intercostaux. Alors ils sortent du crâne, se plongent dans la graisse orbitaire, se glissent entre le muscle élévateur de la paupière supérieure et le droit supérieur des globes, après s'être greffés à la paire des nerfs *cœnommicinètes*, ou moteurs com-

---

(1) Ces nerfs sont :
1°. Le dacryque, ou ophtalmique;
2°. L'errhin, ou nazal;
3°. Le maxillaire supérieur, ou *hyperogenète;*
4°. Le maxillaire inférieur, ou *siagonète;*
5°. Le buccinateur, *cerichete;*
6°. Le crotaphitète.
On a une description complette de ces deux nerfs dans la dissertation du docteur J. B. Paletta, chirurgien de l'hôpital de Milan, de nervis crotaphitico et buccinatorio, in-4°. Mediolani. 1784. cum. tabulâ æneâ.

(2) Voyez la bibliothèque-physique du docteur Brugnatelli, tom. XIX, pag. 91-92-93. De nervis crotaphitico, etc. J. B. Pallettæ, pag. 9 et seq.

muns des yeux, qui forment dans l'orbite les *ganglions lenticulaires* si connus depuis les belles descriptions de ces parties données par ZINNIUS, BERTRANDI, HALLER, etc. De là nous les voyons se distribuer à la glande lacrymale, aux meïbomienne, au bord des paupières, et aux subtances voisines, pour se disperser au front.

4°. Ne suivons pas scrupuleusement les autres nerfs dont les troncs, ou les rameaux se distribuent dans l'orbite, tels que les *macrosympathiques*, les *cœnommicinètes*, les *optiques* susdits, les *hyperogenètes* ou maxillaires supérieurs, lesquels quoique nombreux, ne suffisent pas pour tous les offices auquels l'œil est destiné; mais observons que le muscle élévateur, ou droit supérieur, qu'on nomme aussi *orgueilleux ;* le muscle déducteur, ou droit externe, surnommé *amoureux*, et le grand oblique trocléateur, ou *fier*, *fougueux*, *hagard*, ont besoin d'une plus grande énergie, par le but, par les motifs que la nature s'en est proposé; qu'il leur faut des activités particulières, indépendantes de celle qui dépend des *nerfs* et des *ganglions orbitaires* déjà mentionnés. Il nous faudra donc chercher les sources de cette énergie plus grande, de cette activité particulière, et le scalpel à la main, on les trouvera dans le *nerf accessoire du cœnommicinètes* (1) pour le muscle *orgueilleux*, dans le *pathétique* pour le muscle *hagard*, auquel se joint son *nerf accessoire* propre; et pour l'*amoureux*, nous trouverons la paire des *exommicinètes* (2).

5°. Il faudra donc à cette heure nous assurer de la région du cerveau, d'où ces nerfs tirent leur origine, pour voir la différence qui passe à cet égard entre celle des nouveaux nommés, et les autres

(1) Moteurs communs des yeux.

(2) Moteurs extérieurs des yeux.

dont on a pleine connoissance. Nous ne serons plus autant surpris de la différence des actions qui en dépendent, lorsque nous les verrons partir de régions bien différentes, et bien éloignés les uns des autres.

6°. La paire des *nerfs cœnommicinètes* part des parois latérales de la vaste et profonde cavité que vous voyez excavée dans la face antérieure de la *colonne médullaire centrale*, entre les *papilles médullaires* et le bord antérieur du *pont de* VAROLE, à laquelle HALLER a donné le nom d'*antre* (1); l'un et l'autre par trois petits troncs dont les racines sont comme les barbes d'un pinceau qui a les soies divergentes. Ces trois pinceaux, en s'unissant par leur manche, forment le gros cordon blanc et rond qui passe dans la dure-mère, à côté des sinus caverneux pour aller dans les orbites par la fente orbitaire supérieure, où ces deux nerfs se distribuent, comme il nous est appris par tous les bons anatomistes.

7°. Ce n'est pas comme ça de leurs *accessoires*, puisqu'ils viennent de l'immersion de la grande *lame médullaire* (que WIEUSSENS a considérée improprement comme une valvule ou cloison, entre le troisième, et le quatrième ventricule (1) du cerveau) étendue sur l'*aqueduc de sylvius*, depuis les *têtes* jusqu'au *centre du cervelet*, à la racine de la *languette lamineuse* que vous voyez, en éloignant le *lobe central du cervelet* de la face postérieure de la *colonne médullaire centrale*, au-dessous des *tu-*

---

(1) De partium corporis humani fabricâ, etc. Lib. X, §. XV. Brugnatelli, bibliothèque-physique. Tom. XIX, pag. 75, etc.

(2) C'est-à-dire, entre le *ventricule de la colonne médullaire centrale*, et celui *de la moëlle alongée*. *Nota*. Voyez la note ci-dessus, artic. V, § 3.

tubercules quatrijumeaux. Il vous est aisé d'appercevoir, citoyens, combien cette origine est éloignée de celle de leurs principaux, les *nerfs moteurs* communs des yeux, leur distance n'étant pas moindre que de deux pouces du pied de Paris · elle est aussi dans une région diamétralement opposée à l'*antre*, lequel appartient au-devant de la *colonne médullaire centrale*, tandis que l'immersion de la *lame médullaire* appartient immédiatement au centre du *cervelet ;* de façon que les troncs de ces *nerfs accessoires* doivent décrire un grand demi-cercle autour de la *colonne* même, en avant pour joindre les *cœnommicinètes*, et se frayer avec eux une route commune dans les orbites, où ils atteignent au muscle orgueilleux, qui sont leur destination et leur but.

8°. Pour les *pathétiques*, on les voit partir de la *lame médullaire* susdite, précisément de son émersion du dessous des *tubercules quadrijumeaux*, à la face postérieure de la *colonne médullaire centrale* opposée à l'*antre*, comme on a dit, par deux ou trois, rarement quatre bandelettes (1) fort minces, lesquelles se joignent en avançant vers les contours latéraux de la *colonne*, s'en éloignent tout-à-fait, pour suivre ceux de l'ouverture de la *tente du cervelet*,

---

(1) Dans les cerveaux de beaucoup de quadrupèdes et d'oiseaux, il est bon d'observer que la paire des nerfs pathétiques, d'un côté, communique à son origine immédiatement avec l'autre, au moyen d'un isthme médullaire fort blanc et épais, qui traverse la paroi supérieure de l'acqueduc ; et que cet isthme y a quelquefois plus d'une ligne de largeur depuis les têtes en bas, son extension en travers étant égale à la largeur de la partie supérieure de l'acqueduc. Voyez la bibliothèque du cit. Brugnatelli, tom. XIX, page 78. Mémoires de la Société Italienne, tom. III, Véronne, 1788, pag. 160, note *d*, et pag. 161-162.

s'enfoncer dans la dure-mère qui les guide aux orbites par le plus court chemin, où ils se dispersent dans les *muscles hagards* ou *trocléateurs*.

9°. A peine sont-ils formés en cordons, les *pathétiques*, que les voilà atteints par leurs *accessoires*, lesquels, du creux du *ventricule de la moëlle alongée*, se glissent (avec leurs deux bandelettes blanches, de chaque côté) vers les bords du ventricule même, où elles se réunissent sur les *corps pyramidaux*, que font ces mêmes bords. Je les avois cherchés inutilement dans mes premières dissections; mais avec plus de soin et de constance, je suis parvenu à les voir dans l'homme placés de la manière suivante. Deux fils blancs assez déliés sortant du duvet cendré qui tapisse le *ventricule de la moëlle allongée*, se croisent avec les bords de cet enfoncement, passent sur le sommet des *corps pyramidaux*, se courbent entre les *flocons lamineux*, et le bord inférieur du *pont de* VAROLE, se collent sur les *bras du cervelet*, se croisent avec les *nerfs accessoires* des *cœnommicinètes* en rampant pour joindre les racines de leurs principaux, c'est-à-dire les pathétiques de chaque côté. Leur jonction, ou greffe avec ces racines à angle aigu de dessous en dessus se fait ordinairement dans un seul point, et avec la racine supérieure. Quelquefois les deux fils s'y joignent séparément, et bien rarement un des fils se joint à l'une de ces racines, et l'autre à la seconde (1).

10°. Le but des *pathétiques* et de leurs *accessoires* est donc le muscle grand oblique des yeux, qui dans sa contraction tourne la prunelle obliquement en haut vers l'angle externe ou temporal des paupières; il leur appartient donc de faire exprimer

---

(1) Voyez la bibliothèque-physique du docteur Brugnatelli, tom. XIX, pag. 77 et suivantes.

par nos yeux le dédain, la fureur, en rendant hagard notre regard.

11°. Or dans l'énumération et la courte description que nous avons faites de ces *nerfs*, ne vous paroît-il pas, citoyens, de voir clairement l'origine des influences sympathiques réciproques entre plusieurs organes de la tête? Par exemple, vous voyez les nerfs *dacryques* (ophtalmiques ou lacrymaux) les *errhins* (nazaux) les *cœnommicinètes* (moteurs communs des yeux) partir des régions antérieures de la colonne médullaire centrale, et des bras du cervelet : du même coup d'œil, vous appercevez les *pathétiques* sortir de la face postérieure de la même *colonne* en dessus; les *accessoires* des *cœnommicinètes* du centre du *cervelet* six lignes environ plus bas que les *pathétiques*, là où les bras du *cervelet* se dépouillent en dessus des *languettes* et des *feuillets lamineux* dont en est formé le *lobe central;* les *accessoires des pathétiques* de l'enfoncement du *ventricule de la moëlle alongée*, fort près de l'origine des vrais *nerfs acoustiques*.

12°. D'après ces connoissances, y auroit-il de la peine à comprendre comment les impressions faites sur les yeux affectent (selon leur espèce) quelquefois l'organe de l'odorat, *et vice versâ?* Les *nerfs dacryques* et les *errhins* n'ont-ils pas presque la même origine (1)? Cela fait que les secousses reçues par l'organe de l'odorat nous font couler les larmes, comme celle dont est affecté l'œil nous excitent des démangeaisons molestes aux narines, et souvent nous font éternuer. Ne sommes-nous pas contraints de pleurer, lorsqu'on nous fait sentir des actions fort pathétiques? Alors tout l'appareil membraneux des narines extérieures et intérieures continu avec celui des *trompes d'*EUSTACHE, est dans une

(1) Voyez ci-dessus artic. VI, §. 2.

espèce

espèce de spasme ; le *palatum molle* s'élève, ferme les ouvertures postérieures du nez, tous les muscles expirateurs se mettent en jeu, et tous les traits du visage sont convulsifs. Souvenons-nous que les *accessoires des nerfs pathètiques* tirent leurs racines de l'endroit même où les tirent les *acoustiques ;* n'oublions pas les liaisons de ces nerfs avec les *dacryques,* et de ceux-ci avec les autres *communicans de la face*, et avec les *macrosympathétiques*, et les les *microsympathétiques*, dont nous parlerons bientôt ; et rien dans tous ces mouvemens ne nous paroîtra que fort naturel, et absolument nécessaire.

VII. Il est donc de la dernière conséquence pour la plus juste et plus avantageuse application de ce petit ouvrage à l'utilité commune, de fixer bien exactement les termes de convention, et les vraies origines des nerfs cérébraux, comme nous nous flattons d'avoir fait ; et nous poursuivrons sur le même pied, dussent quelques personnes impatientes et trop délicates y appercevoir trop de minutieux, trop de longueur. Leur impatience ne nous dérangera point dans notre course, laquelle n'en sera pas moins agréée par la Société, si tant est que par-là on puisse y présenter nombre d'objets intéressans, vrais, nécessaires pour le coup, et peut-être nouveaux pour quelques-uns. Revenons au système optique.

1. La paire des *nerfs macrosympathiques*, ou intercostaux, apporte incontestablement aux yeux des utilités très-marquées, comme il est constant que des yeux partent des commotions multipliées qui par le moyen du *nerf macrosympatihque*, se répandent en toutes les régions les plus intimes de l'animal vivant. Assurons-nous donc bien de son origine.

2. Vous avez présent à la mémoire la sommité de la *moëlle alongée*, et le *pont de* VAROLE, qui la comprime par son bord inférieur ou postérieur,

voyez-vous ces deux bandelettes doubles rayées, dont la première, plus courte, appuyée sur le *pont*, sort du même une ligne antérieurement audit bord, et est divisible en trois fils plats parallèles ? Cette bandelette est le tronc cérébral du *nerf macrosympathique* ou intercostal (1) d'un côté, comme de l'autre côté, vous en verrez la compagne au même endroit.

Avec un peu de diligence, et de cette dextérité qu'on acquiert par l'exercice, on peut séparer les fibres transversales du *pont* et voir comment ces trois fils viennent en convergeant de la substance intérieure du *pont*, même au-delà du *faisceau médullaire longitudinal* couvert par la surface transversale susdite, lequel est une continuation de la *colonne médullaire centrale*, embrassée par les deux arcades supérieures antérieures du *pont*, de façon qu'il en résulte deux *faisceaux* parallèles, un à droite, l'autre à gauche.

3. Chacun de ces *faisceaux* sort de l'unique arcade postérieure du *pont*, aux côtés du sillon dont la surface de la *moëlle alongée* est divisée à sa face antérieure inférieure, y paroît un peu gonflé, et y forme ces *bandes* blanches limitées par le *sillon longitudinal* au centre, par les *corps olivaires* de côté; et tout en sortant de dessous l'arcade postérieure du *pont*, ces *bandes* donnent origine à la paire des *nerfs exommicinètes*, ou moteurs externes des yeux, dont on parlera bientôt.

4. A peine les *macrosympathiques* sont-ils hors

---

(1) J'ai consulté là-dessus tous les auteurs cités par HALLER. Partium corp. hum. Fabr., etc. Vol. VIII, pag. 557 et suiv. Je suis au fait de ce que MALACARNE en a publié dans sa *Neuro-Encephalotomie;* et des derniers débats entre les célèbres FONTANA, de Florence, et GIRARDI, de Parme. Mais enfin j'expose ce que j'ai sous les yeux tous les jours.

de la substance du pont, qu'ils se glissent sur les troncs plats des *exommicinètes*, qui sont un peu plus larges ; et après un assez long trajet ensemble, ils s'enfoncent dans le petit entonnoir fourni par la dure-mère sur le bord des sinus caverneux, où ils se séparent.

5. Les *macrosymphatiques* penchent vers le côté exerne des artères carotides, et vers les troncs de la *paire dacryque* avant de se coller sur l'artère, se jettent en arrière avec un fètu plat qui s'entrelace avec plusieurs filamens issus du *nerf errhin*, qu'on a considéré comme la portion, ou branche nasale du nerf ophtalmique. Tout cela greffé ensemble est ce qui sous le nom de nerf intercostal, (et chez nous de *macrosympathique*) descend par le canal carotidien au col, au-devant des apophyses transversales, et de la tête des côtes au thorax, et le long des côtés de la colonne vertébrale au bas-ventre jusqu'au fond du bassin. Le reste du cordon qui est dans les sinus caverneux de la dure-mère, greffé avec le *dacryque*, pénètre dans les orbites par la fente orbitaire supérieure.

6. Au-delà de l'arcade postérieure du *pont*, on voit sortir la bandelette destinée à former le *nerf exommicinète* : elle est poussée de côté par la portion bossue des *bandes médullaires* de la moëlle alongée, et composée de six à neuf fils déliés parallèles, dont les racines éloignées dans l'intérieur de la moëlle se trouvent convergentes, aboutissant à la face interne des *bandes*, et réunies parallèlement à leur surface.

7. De ces neuf fils, il n'est pas rare d'en voir trois parallèles prendre origine du rebord moëlleux qui s'élève entre les *bandes* et les *corps olivaires*, et venir se joindre au tronc principal, après un trajet de quelques lignes de dehors en dedans, et en avant. Alors le tronc principal n'est composé à son origine que de six filamens.

8. Lorsque tout est rassemblé en cordon, tout vient en avant sous le *macrosympathiques* et le *pont*, pénétre entre les lames de la dure-mère, postérieurement aux apophyses clynoïdes. De-là tout pénètre dans les orbites pour servir aux muscles droits des yeux (1) du côté des tempes.

VIII. On voit par ce qu'on vient de dire, quel est le commerce entre les quatre paires des nerfs *dacryque*, *errhin*, *macrosympathique* et *exommicinètes*, particulièrement pour les mouvemens des yeux. On comprend l'influence que les deux derniers doivent avoir sur l'action des muscles droits externes, ou déducteurs, qui tournent la prunelle directement vers l'angle temporal des paupières. C'est par ces mouvemens que se donnent ces regards fins, furtifs, ces œillades tendres, lascivement expressives, entre les amans heureux; c'est à cause de cette faculté que quelque anatomiste facétieux ou sentimental a donné à la paire de ces muscles le surnom d'*amoureux* ou *amatoires*, et de *fourbes*. Personne d'entre vous n'ignore la force, l'énergie des mouvemens des yeux dans la violence des passions impétueuses, ou tenaces : aucun n'ignore non plus quels sont l'orgueil, la hauteur, la vanité; quels sont la colère, l'ire, la fureur d'un côté; de l'autre la compassion, la pitié, l'amour ardent. Or la nature veut que ces passions soient connues chez les passionnés, sans doute afin que les objets de l'ire, de l'emportement, de la fureur puissent se délivrer, se soustraire à la violence du furieux, de l'emporté, par la fermeté, par la valeur, en opposant une défense honnête, ou par l'humiliation, par les autres moyens dictés par la prudence, par l'opportunité. Au contraire, elle exige que l'objet de notre amour, de

(1) Voyez Brugnatelli, bibliothèque - physique, tom. XIX, pag. 94-97.

notre tendresse, connoisse par les mouvemens de nos yeux la passion qui nous agite, qui nous émeut, et soit invité, contraint de nous correspondre. Ce sont peut-être là les buts utiles à l'animal de ces prédilections de la nature envers quelques organes, dans la distribution des nerfs, et voilà un des motifs du commerce mutuel des viscères, des organes principaux de notre machine, par l'entremise d'autres nerfs encore, tels que les paires *mesosympathique*, ou vague, *microsympathique*, ou portion dure des nerfs auditifs, *accessoires* ou *mesosympathique*, dit accessoire de WILLIS, mais beaucoup plus prodiguement par le *macrosympatique*.

IX. Un si long discours étoit indispensable pour démontrer à ceux qui n'ont ni le temps, ni la volonté de suivre les anatomistes, pour leur indiquer les régions différentes du cerveau, dont dérivent des nerfs aux yeux seuls, et pour faire comprendre de combien de sources éloignées rejaillit la différente énergie des parties qui entrent dans la composition du *système optique*. J'espère qu'après cela vous serez persuadés que le *ganglion* des nerfs *cœnommicinètes* (1), en envoyant à travers de la sclérotique le peloton des nerfs qui se ramifie dans la corioïde (lequel a été représenté si exactement dans ses tables par FRID. RUYSCH), sert à disposer ses vaisseaux à la secrétion du suc noir comme de l'encre, lequel rassemble les rayons réfléchis par l'objet visible, et les absorbe de façon qu'ils s'y unissent, et de là vont faire leur impression sur la surface intérieure de cette membrane au plus grand avantage de la vue, puisqu'à la même est collée toute la rétine.

X. Ces nerfs se ramassent aussi tout autour du bord de l'*uvée*, où est adhérent le cercle animateur de la

---

(1) Moteurs communs des yeux.

prunelle, qu'on nomme *iris*, et y forment le *plexus ciliaire* (que bien des anatomistes confondent avec le *ligament ciliaire*) pour donner à l'*iris* ces mouvemens qui vous pénètrent jusque dans la partie la plus sensible de l'ame, lorsqu'on les épie, et qu'on les rencontre dans les yeux de l'objet chéri de notre flamme, de notre tendresse, de notre pitié, de notre commisération; au contraire, ils nous remplissent d'horreur et d'épouvante, lorsqu'ils paroissent menaçans, et terribles, affreux et déconcertés chez les misérables qui sont en proie aux passions féroces, ou au désespoir.

XI. Les *nerfs dacryques*, au moyen de plusieurs *plexus*, de peu d'extension à la vérité, mais pourtant aisés à appercevoir par les anatomistes, dirigent ses rameaux vers les glandes lacrymales et meïbomiennes, ainsi que vers les conduits et les sacs lacrymaux, et les caruncules du même nom: par-là il sert à merveille à la secrétion de cette liqueur blanche, diaphane, savonneuse, dont les paupières, et toutes les parties antérieures des globes des yeux sont lubrefiées et lavées.

XII. La même liqueur descend par les points lacrymaux, et leurs conduits dans le sac, passe aux narines pour les arroser; dans lesquelles le *nerf errhin* (1) (dont l'origine et la marche dans le crâne

---

(1) A la vue de tant de sources de vie rassemblées si compendieusement dans un si petit espace, sans confusion, sans gêne mutuelle; à l'aspect de tant de soins employés par la nature, afin de les dériver des points si éloignés de la substance cérébrale, on acquiesceroit presque à l'opinion d'ARISTOTE, qui jugea *le cerveau n'être fait que pour les yeux*. Mais souvent la nature se plaît à se jouer des naturalistes et des physiologistes qui ne l'étudient pas assez long-temps; c'est en s'en jouant qu'elle a fait naître des enfans sans yeux, pourvus d'ailleurs de leur cerveau. Témoin soit le crâne de cette

est commune avec le *dacryque*) pénètre aussi par les trous frayés dans les faces polies de l'os ethmoïde, rentre dans la cavité du crâne par un des trous de la face cribreuse du même os pour s'insinuer de nouveau dans les cellules ethmoïdales, afin d'avoir ainsi des liaisons plus étroites et multipliées avec le *dacryque*, ce qui donne plus d'énergie à l'action de la membrane pituitaire dont ces cellules sont tapissées. De-là il descend à la portion plus basse des sacs lacrymaux, où peut-être les rameaux orbitaires du *nerf dactyque* n'auroient pu atteindre si aisément, leur donner la *vitalité* nécessaire, ni faciliter dans ses petites glandes et dans son tissu la sortie des humeurs qu'ils séparent; ni établir ce commerce surprenant entre les deux sentimens de l'odorat et de la vue qu'on ne peut pas ignorer; ni soutenir celui qui règne entre les mêmes, et les organes du goût, ceux de la respiration, de la déglutition, de la concoction des alimens et de leur expulsion du ventricule par le vomissement. Tous ces organes sont liés ensemble d'une manière vraiment surprenante aux yeux du vulgaire; ce qui n'étonne point du tout le vrai physiologiste,

---

enfant de Pavie, laquelle, sans globes aux deux orbites, fort bien conformée d'ailleurs, avoit ses paupières, ses tarses, avec les cils et les conduits lacrymaux. Après deux mois elle mourut, et donna lieu à l'examen des parties intérieures du crâne, où l'on chercha en vain, 1°. les couches et les nerfs optiques; 2°. les *cœnommicinetes*, et leurs *accessoires;* 3°. les *pathétiques*, et leurs *accessoires;* 4°. les *exommicinetes;* 5°. les trous optiques dans le sphénoïde. Ce crâne existe dans le cabinet de pathologie de l'Université de Pavie, où il fut placé par le professeur MALACARNE, chirurgien et accoucheur, en 1791, lequel a disséqué ce monstre, et en a présenté la description latine au collége de médecine et de philosophie.

puisqu'il en connoît les ressorts ; mais il n'est pas dispensé de s'étonner de leur simplicité, ni de l'influence réciproque du *macrosympathique*, du *mesosympathique*, et des nerfs qu'on a nommés, pour entretenir le jeu simultané ou alternatif des organes susdits, de ceux de la salivation et de ceux mêmes de la chilification, et des autres fonctions naturelles du canal alimentaire, et des organes sexuels (1).

XIII. Désirez-vous, citoyens, des preuves ultérieures et plus saillantes de ce qu'on vient d'annoncer, c'est-à-dire que toutes ces *influences sympathiques réciproques* sont prédisposées dans le corps vivant par les *ganglions*, les *plexus des nerfs*, par leurs *nœuds*, par leurs *greffes*, par leurs *entrelacemens* constans dans tous les individus sains et bien conformés de la même espèce et du même genre ? Je me flatte de vous satisfaire, en vous priant d'observer que si l'œil voit de la même façon chez tous les hommes (2) sains, c'est parce que les *nerfs op-*

---

(1) Un de vos dignes confrères nous a donné un échantillon de ses pensées et de ses expériences, sur l'influence des odeurs sur les *systêmes sexuels*. Pour ce que les phénomènes de la vue nous présentent à chaque instant, il n'est pas nécessaire de le répéter ici. Un tableau, une statue, un bas-relief, des planches lubriques sur lesquelles l'œil d'un jeune homme s'arrête un instant, tout cela donne des émotions, où toutes les parties de la génération sont intéressées. Qu'est-ce que ne fait point sur ces organes, sur-tout le *systême nevral*, sur le *hæmocyclique*, etc. etc., la présence de l'objet aimable, la vue d'une belle gorge nue, d'une jambe faite autour ?

(2) Ce n'est pas le lieu ici de traiter des mêmes organes qu'on passera en revue, tels qu'on les observe chez les autres animaux ; cela nous entraîneroit dans des discussions, et nous obligeroit à des longueurs qui ne sont pas de saison.

tiques ont les mêmes *plexus*, les mêmes *ganglions*, les mêmes *expansions nerveuses*, chez tous les individus bien faits. Si tous les globes humains ont les mêmes humeurs aqueuse, vitrée, atramentaire ; la même glutinosité dans les lamelles du crytallin, les mêmes larmes, le même mucus capable de dégénérer en chassie, ce n'est que parce que les *nerfs cœnommicinètes*, *dacryques*; *exommiqinètes*, *macrosympathiques*, etc. y concourrent toujours de la même manière, parce qu'ils y forment toujours aux mêmes endroits les *ganglions lenticulaires*, les *plexus corioëidiens*, les *plexus ciliaires*, tandis que la *rétine* se mêle plus qu'aucun autre organe appartenant aux yeux, à la façon d'un *plexus* très-ample, d'une *expansion* très-vaste, à la production et à la modification de l'humeur vitrée, sans manquer à son office principal de constituer le sens de la vue, en qualité de *pulpe médullaire* épanchée du *ganglion central des nerfs optiques*.

XIV. Nous observerons aussi que portion de cette *pulpe médullaire* placée vers le centre de ces deux *ganglions* dans le creux des yeux, s'allonge pour accompagner l'artère optique, et toutes les ramifications transparentes qui s'épanchent dans la substance intime de l'humeur vitrée. Elle suit aussi le reste du tronc principal, quoique d'une finesse extrême dans ses diramations, par tout l'intérieur de la lentille crystalline, où elle se consume entierement, et achève sa course. Cette *pulpe* donc influera toujours de la même façon à la perfection de la structure de l'humeur vitrée et à la perfection du crystallin, c'est-à-dire à sa pellucidité, à sa solidité, dans tous les individus de la même espèce, où elle s'épanchera de la même façon. En attendant plusieurs rameaux des nerfs exommicinètes, des dacryques, des pathétiques et de leurs accessoires, servent aux mouvemens des globes, des iris, des paupières, des sourcils et des tégu-

la source dans les *plexus* visibles et palpables des *nerfs dacryqües*, lesquels, après s'être greffés avec le *cœnommicinètes*, sortent des orbitres par les trous ou les engrenures surciliares, et se greffent avec les autres communicans de la face, dont on a peut-être fait beaucoup moins de cas que n'exigent leurs actions très-importantes.

XVIII. S'il ne s'agissoit ici que de vous seuls, citoyens, dont la pénétration d'esprit, l'extension et la profondeur des connoissances me sont bien connues, je croirois avoir achevé mon ouvrage et rempli ma tâche; mais je conçois que vous êtes redevables au public de vos suffrages, et le public est composé de nombre d'individus très-respectables qui aiment des preuves multipliées lorsqu'il s'agit d'établir une vérité intéressante, et qui ne sont pas entièrement satisfaits, lorsqu'on touche des points essentiels trop superficiellement. Cherchons donc des preuves de l'influence réciproque et sympathique des systêmes sur les organes des corps vivans, dans les autres parties, débutant par l'*osphrantique* ou olfactif, olfactoire, odoratif, ou *osmique*, sans nous compénétrer avec celui de vos confrères qui a si bien mérité du public par plusieurs dissertations physico-médicales, et en particulier par la très-intéressante *de l'usage des odeurs dans la médecine* (1).

1°. Les cavernes du nez dans le fœtus ne semblent qu'ébauchées là où, avec le cours du temps, on verra creusés les sinus frontaux, les sphénoïdaux et les maxillaires supérieurs ou autres d'HYGMORE. Ces cavités vont se dilatant, et se rendent considé-

---

(1) Considérations philosophiques sur les odeurs et sur leur emploi, comme médicament, par J. L. Alibert. Voyez Magasin Encyclopédique, troisième année, tom. II, pag. 310 et suivantes.

rables par leur capacité et par leurs anfractuosités, à mesure que le sorps de l'enfant se développe, et qu'il a besoin de plus de vigueur; à mesure que l'air inspiré vient dans l'expiration à heurter contre les inégalités de ces cavernes avec plus de force, après que l'enfant s'est délivré de la vie prasytique qu'il traînoit, tandis que l'utérus le renfermoit.

2°. Les *nerfs osmites* (dont je m'épargnerai la description des racines et des lieux de leur origine, puisque je n'ai rien à ajouter à ce qu'on en trouve dans la *bibliothèque physique* du docteur BRUGNATELLI (1), et dans les ouvrages du professeur SCARPA (2), après ce que nous avons dans les Mémoires de VIQ-D'AZYR (3), et dans ses planches enluminées et expliquées), ces *nerfs* dont le *ganglion* (4), quelquefois creux, est constamment placé à côté de l'apophyse cristagalli de l'os ethmoïde, a aussi ses *plexus* collés à la lame perpendiculaire du même os, du vomer et de la cloison cartilagineuse des narines, avec leur *expansion* par toute la membrane pituitaire, pour servir au sens de l'odorat. C'est pourquoi, dans la puberté et dans la virilité, ils y occupent un espace incomparablement plus grand que chez les nouveaux-nés, au plus grand avantage de l'individu sur le *systéme* osmique duquel les exhalaisons odoriférantes, les spiritueuses, les aromatiques entraînées avec l'air inspiré sur les *papilles*,

---

(1) Tom. XIX, depuis la page cinquante-deuxième jusqu'à la cinquante-huitième.

(2) Anatomicarum Annotationum liber secundus de organo olfactûs præcipuo, etc. Auctore Ant. SCARPA, etc. Ticini regii, 1785, in-4°., cum tab. æneis. Anatomicæ disquisitiones de auditu, et olfactu, auctore Antonio SCARPA, etc. Ticini, 1789, in-fol., cum tab. æneis.

(3) Mémoires de l'Académie Royale des Sciences de Paris, 1784, in-4°.

(4) SCARPA. Anatomicar. Annotation. pag. 16-19-30.

sur les *pinceaux*, les *expansions nerveuses* distribuées par le tapis membraneux des cavités nazales, lequel en est heurté, frotté, tantôt plus, tantôt moins doucement, ces vapeurs agiront avec une énergie proportionnelle à un tel frottement, et rendront la sensation tantôt plus, tantôt moins légère, paisible, agréable ou rude, incommode et turbulente (1).

3°. La chose est évidente par soi-même; un tourbillon donné d'évaporations doit agir avec plus d'activité sur un nombre donné de mammelons nerveux compris dans un moindre espace, de ce qu'il puisse agir lorsque ces exhalaisons sont distribuées, dispersées amplement par plusieurs anfractuosités, et dans un espace vingt fois plus grand, occupé par une quantité d'air précédemment inspiré : parce que je place l'acte du sentiment des odeurs dans le frottement même, dans le froissement fait par les molécules, par les aiguillons odoriférans sur le *sensorium osmique*, entraînés dans les narines par l'air dans l'instant de l'inspiration. Si je soulève les voiles du palais et la luette contre l'ouverture postérieure des narrines, quoique je sois placé dans une atmosphère très-balsamique, ou remplie d'odeur la plus piquante; si dans ce temps je respire par la bouche à plusieurs reprises, je ne sentirai aucune odeur. Vous vous imaginez bien, que les cavités de mon nez contiennent de l'air, et que cet air est

---

(1) Dans cet organe, il est aussi démontré que la nature aime quelquefois à se jouer. Comme on a remarqué dans les yeux. Le fou dont nous avons la description dans la bibliothèque-physique du citoyen BRUGNATELLI, au lieu de manquer des *nerfs osmiques*, avoit la paire des *hypérogéniques* entièrement distribuée au profit de l'odorat dans la membrane pituitaire, puisque sa mâchoire supérieure manquoit originairement de dents, et de tout l'arc alvéolaire. Voyez tome XIX, pag. 86 et suivantes.

occupé par les exhalaisons odoriférantes comme le reste de l'atmosphère où je suis. Le défaut de sensation alors, de quoi proviendra-t-il, si ce n'est du défaut du frottement des aiguillons odoriférans contre la membrane pituitaire, puisque l'air embaumé ne glisse plus par les narines extérieures et par les intérieures, vers le poumon, mais il y est stationnaire, les intérieures étant bouchées par le palais mobile, et la luette que je tiens soulevée. Dans cet état, vous pouvez introduire dans le nez des baumes, des fleurs, des teintures aromatiques, sans qu'elles excitent la sensation de l'odorat, sans que vous en distinguiez les odeurs; ce qui prouve deux choses évidemment : 1°. que l'air seul entraîné sur les mammelons de la membrane pituitaire est le véhicule des odeurs; 2°. que ces mammelons, frottés par un corps odoriférant quelconque, sans que l'air chargé, saturé de leurs exhalaisons, frotte ces mammelons à sa manière, ne distinguent aucunement les odeurs, et ne les apperçoivent même pas. J'ignore qu'aucun physiologiste se soit arrêté sur ces deux vérités, relatives au caractère du sentiment de l'odorat, aux propriétés de son organe, qui me semblent fort importantes pour l'application des odeurs dans les asphyxies, soit hystériques, soit dépendantes de l'inanition, du méphytisme, ou de quelque autre cause que ce soit.

4°. Vous vous souviendrez seulement du *nerf errhinique* ou nazal, considéré mal-à-propos comme une vraie branche de l'ophtalmique (*dacryque*), tandis que son origine en est visiblement distinguée; et de sa distribution par les cellules ethmoïdales, par les conques inférieures des narines, et non-seulement par le tégument intérieur des aîles du nez, mais aussi dans les parties antérieures de la membrane dont la voûte du palais est tapissée, à laquelle il arrive par le trou incisif, pour y établir un commerce réciproque de sensation, un jeu sympathique

aisé à se communiquer des yeux au nez, de celui-ci aux yeux et à la bouche, de même que de la bouche au nez, et successivement aux yeux, et quelquefois à un œil seul.

5°. Le même jeu sympathique nous représente réciproquement les *nerfs hypérognatiques* (1) ou maxillaires supérieurs dispersés, 1°. dans les orbites; 2°. dans les sinus maxillaires supérieurs; 3°. aux racines des dents; 4°. aux gencives extérieures et intérieures; 5°. aux parties moyennes du visage se greffant avec tous les autres *nerfs*, comme il a été si exactement démontré par les Resia, les Scarpa, les Mekel, les Viq-d'Azyr, entre les modernes.

6°. Il en est de même des Gnidiens avec leurs *nœuds* et leurs *ganglions*; des *nazo-palatins* (2), dont il est bon d'observer particulièrement ce long rameau qui vient se glisser par l'angle postérieur du trou incisif pour pénétrer dans la bouche, et rendre plus marquée la sympathie entre les membranes pituitaire et palatine.

7°. En conséquence de ce qu'on a touché légèrement, il est aisé de comprendre que la membrane pituitaire, parvenue à sa plus ample extension, doit être un organe bien plus digne de l'attention des physiologistes qu'on n'a cru jusqu'à présent qu'on ne la considéroit que comme destinée au seul sens de l'odorat. On conçoit le nombre des *rameaux* et des *expansions*, des *papilles nerveuses*, fourni par tous

---

(1) Pourquoi n'ai-je pas appelé *trifacial tout* ce que les anciens entendoient sous le nom de *nerf de la cinquième paire?* parce que j'aime à éviter les confusions. Je vois ce *tout* toujours divisé par la nature, même à son origine, en sept parties distinguées, pourquoi (dirai-je à mon tour), ne les appellerois-je pas chacune par leurs noms particuliers?

(2) Je les appellerois *errhinypéréotes*, si je me mêlois de donner une entière nomenclature des nerfs.

les

les *nerfs* qu'on a nommés ; on se doute des connexions multipliées avec les *microsympatiques* et les *siagoniques*, outre celles qu'on a indiquées par l'entremise des nœuds, des greffes, des entrelacemens exprimés dans leur table par les meilleurs anatomistes. Qu'on se persuade aussi que cette membrane est un émunctoire précieux pour dériver de toute la tête les humeurs morveuses et les nuisibles dont elle décharge le tissu cellulaire, les glandes et les vaisseaux qui en sont gorgés ; qu'elle est un point fort remarquable de concentration des exhalaisons odoriférantes portées par l'air qu'on inspire, des émanations spiritueuses, âcres douées de la faculté de rétablir l'action interceptée des nerfs, de l'animer lorsqu'elle est languissante ; d'en éloigner des autres organes opprimés ou trop irrités, les forces accablantes, les aiguillons qui les piquent, qui les tourmentent.

8°. Les vastes cavités nazales ont aussi l'avantage de perfectionner le son de la voix, et particulièrement des mâles, où ce son est d'autant plus grave que les individus sont sains et entiers, comme il persiste d'être aigu et faux chez les châtrés, chez les eunuques, qu'il est certain que ces cavernes n'ont pas tant d'étendue dans ces misérables créatures, victimes stériles du luxe, de la maladie ou de l'audace punissable des Norcins ; qu'elles ont les ouvertures postérieures rétrécies par l'épaisseur et la densité de la membrane pituitaire plus flasque, plus mollasse, comme l'on a observé dans les cadavres de quelques musiciens châtrés qu'on avoit mutilés dès l'enfance.

9°. Je dois aussi vous les présenter sous un autre point de vue plus intéressant, quoique moins contemplé auparavant ; c'est-à-dire, par l'animalisation anticipée d'une portion de l'air qu'on inspire. Daignez y donner un moment d'attention. Tandis que j'inspire, l'air atmosphérique descend aux cellules

pulmonaires les plus intimes. Dans l'expiration, le résidu de l'air que j'avois inspiré, qui ne s'est point combiné avec le sang, qui n'est point pénétré dans les vaisseaux absorbans hydropneumatiques; ce résidu, chargé de l'acide carbonique, et de la vapeur des cellules pulmonaires, ne s'insinue-t-il pas dans toutes les anfractuosités des cavités nazales? ne les remplit-il pas, en y déposant une partie du mucus qu'il entraîne de la surface intérieure du poumon et des bronches, et qu'il tient foiblement en dissolution? cet air sort un moment après des cavités nazales à chaque inspiration successive, se joint à l'atmosphérique, descend dans la trachée à la faveur de l'inclination naturelle en arrière des concavités susdites, et à la faveur du vide apprêté par les poumons fort aisés à se dilater. Dans sa descente par les bronches le même air sert à rendre l'air atmosphérique moins ingrat aux cellules pulmonaires dans les diverses circonstances de chaleur excessive, de froid très-aigu, de miasmes, d'exhalaisons pestiférées, ou qui d'ailleurs pourroient nuire au poumon, déranger la santé, ou même ôter la vie.

10°. Ne faut-il pas conclure delà que l'animal tire de grands avantages en respirant bouche close? tous respirent de cette façon, hormis lorsqu'ils jettent quelque voix, ou lorsque la chaleur excessive de l'été les rend essoufflés, ou après une longue course, un mouvement long et violent qui les fait haleter.

11°. Il y a cependant des maladies, tant des cavités nazales que des poumons, du pharynx, de la trachée, où je suis d'avis qu'il faut conseiller aux malades de respirer par la bouche, autant qu'il est possible, si l'on desire qu'ils évitent les dangereux effets du passage continuel du nez aux poumons, de ceux-ci au nez, des miasmes corrompus, malins, contagieux, dans les ozènes invétérées, dans les polypes chancreux, dans la carie des parois intérieures des cellules nazales, ou dans la phthisie pul-

monaire. Quelques observations exactes sur les phénomènes, dont ces maladies sont accompagnées ainsi que certains coryses, nous donneront la lumière qu'il faut pour prendre les précautions nécessaires dans le choix des voies du nez ou de la bouche pour respirer. Elles seront aussi très-utiles, relativement à l'influence réciproque sympathique des systêmes céphaliques, les uns sur l'action des autres, sur leurs organes et sur leurs systêmes subalternes qui peuvent être considérablement dérangés par la force plus ou moins grande, et par l'impétuosité respective de l'air qui se glisse par le nez vers la trachée, comme ces organes pourroient en souffrir si l'air n'y passoit point du tout pendant quelque temps considérable.

12°. Le dérangement en est bien plus évident chez les *systêmes ophtalmiques* (1), en général, chez le *sialique*, et le *phonique*, sur-tout chez l'*errhinique*; l'action très-violente de l'éternuement, que Boerhaave (2) nous a représenté comme universelle, ou peu s'en faut, à cause de la secousse qu'il donne à toute la machine, en est une preuve très-claire (3).

13°. D'un autre côté, les gencives, les dents, la langue, la luette, les tonsilles, les os même des mâchoires et du palais, ulcérés, corrompus, gâtés, carieux, sangueux, scorbutiques, véroliques, doivent déterminer qui que ce soit à respirer (en pou-

---

(1) On appellé *ophtalmique* tout ce qui appartient à l'œil en général, de façon que le *systême ophtalmique* comprend le *bacryque*, le *myommique*, etc.

(2) Boerhaave en a parlé en maître dans son traité *de viribus medicamentorum*.

(3) Qui sait si quelque classificateur exact et scrupuleux ne fera pas un *systême* de l'ensemble des organes multipliés qui servent à procurer l'éternuement, et ne voudra pas l'appeler *ptarmique*?

vant le faire) plutôt du nez que de la bouche : circonspection sur laquelle on devra aussi faire des nouvelles observations, des réflexions ultérieures sur les motifs de l'impossibilité de respirer par le nez dans nombre de maladies, même dans plusieurs où cet organe n'est aucunement affecté ni en dehors, ni dans son intérieur. Ces observations éclairciront sans doute tous les points d'un argument de tant d'importance. Elles démontreront comment, dans les maladies où la respiration nazale est libre et constante chez les hommes et chez les bestiaux, de la santé desquels l'homme a grand soin, certaines souillures de la langue (dans les maladies gastriques sur-tout) ne peuvent pas provenir de l'air qui sort des poumons, puisque la langue n'en est pas touchée; mais plutôt dépend de l'altération des systêmes *gensique, sialique* et *pneumonique* affectés sympathiquement par le *gastrique*, bien plus par la continuité connue de leurs substances, et par l'identité des parties continues du *systême* général *dermile*, que par aucune déposition faite par l'air qu'on expire, puisqu'elle ne passe aucunement par la bouche.

14°. Ajoutez-y le commerce des nerfs et des vaisseaux, lesquels s'y distribuent; ajoutez-y la continuation et le commerce mutuel du *systême universel cérial*, dont l'altération doit se communiquer nécessairement aux nerfs, aux vaisseaux, à la cellulaire des autres, et nous aurons la clef de ce phénomène. De façon que si l'on vouloit que les ordures de la langue (dont on voit quelquefois la langue des hommes, des bœufs et des autres bestiaux malades, couverte et chargée avec plus ou moins de tenacité) fussent causées par la déposition du mucus exhalant du poumon altéré, lequel mucus est combiné légèrement avec l'air, qui n'est pas difficile à s'en dépouiller, et le laisse tomber aussitôt qu'il sent le froid, et qu'il s'assimile avec l'air

atmosphérique ; on prétendroit une chose point du tout conforme avec les circonstances de la bouche close, ni peut-être avec les découvertes plus récentes de la chymie, de la physique et de l'économie animale qui ont des rapports à l'air même, aux fluides qu'on dit aëriformes, et à leurs aggrégés. Cependant on ne placera point encore cette opinion parmi les chimériques ; parce que chez nous ce n'est point du tout philosophique que de juger impossible quoi que ce soit par la seule raison que cela n'est pas cohérent avec le résultat de nos observations, ou de celles d'autrui, par égard aux principes que nous avons embrassés dans quelque partie de la physiologie.

15°. Je vous entends, citoyens. Vous vous demandez pourquoi je laisse tant d'essor à ma fantaisie ? Pourquoi je me permets de mêler les objets de clinique avec ceux de physique, et de vétérinaire avec les observations anatomiques, lorsque je dois parler des *systèmes* réciproque et sympathique entre eux et avec les organes de l'économie animale ? Excusez-moi du moins en faveur de l'ingénuité avec laquelle je vous fais part du résultat de mes méditations continuelles. On les prendroit peut-être volontiers pour des digressions ! Mais ces digressions dépareroient-elles mon mémoire ? Ne tourneroient-elles point à l'avantage de la clinique ? N'y auroit-il pas plus d'utilité à espérer que, si mon discours ne rouloit que sur des objets purement et simplement physiologiques ? Je vais maintenant m'occuper des autres *systèmes* en peu de mots.

XIX. Le *système acoustique* ou *auditif* a obtenu de la nature la faculté de se prêter à d'autres offices, quoique son but principal soit de concevoir, de distinguer les sons. Par ce système, pénètre dans notre entendement tout ce qui est honnête ; il n'y a point d'art ni de discipline qui n'y passe pas en grande

partie par la voie des oreilles (1). Outre cela, dont vous comprenez fort bien la valeur et l'importance, il a aussi le ministère physique de concourir avec le *système phonique* ou vocal, à la perfection, à la sonorité des tons de la voix, autant chez l'homme que chez la brute (2), dont la voix est plus claire, plus distincte, lorsque le double organe de l'ouïe est plus libre et plus sain dans ses cavités merveilleuses.

1°. Les *nerfs acoustiques* destinés au *système de l'ouïe* partent par plusieurs bandelettes du sillon qui fend l'enfoncement rhomboïde du *ventricule de la moëlle alongée*, de haut en bas. Ces bandelettes, en s'approchant, s'insinuent dans le trou auditif de la roche, ou s'en forme un petit *ganglion* dès leur en-

---

(1) L'histoire naturelle de l'espèce humaine nous assure de la dégradation des facultés de l'entendement de ces individus qui sont sourds de naissance, ou deviennent tels dans l'âge le plus tendre. Ceux qui ont fait des observations suivies sur le *crétinisme*, tels que le professeur MALACARNE, dans le Piémont; le cit FODÈRE, dans la Savoye; le docteur GAUTIER, au Tyrol, et dans la Styrie où le *crétinisme* est plus fréquent, ont remarqué sa fréquente union avec la surdité; comme ils ont apperçu que des hommes bien éveillés et adroits dans leurs affaires, tombés dans des maladies graves des oreilles, et devenus sourds, sont aussi tombés insensiblement dans la stupidité, et sont devenus presque imbéciles.

(2) Les sourds de naissance sont aussi muets, et leur ton de voix est foible selon les observations du chirurgien MALACARNE, précisément par les défauts de communication des organes du *systéme phonique* avec ceux de l'*acoustique*; il a remarqué aussi dans une lettre au professeur ALLIONI, de Turin, que les brutes, dont l'extansion des cavités acoustiques occupe des espaces plus remarquables dans le tissu spongieux des os du crâne, ont le ton de leur voix beaucoup plus considérable.

trée. A mesure que ces nerfs s'enfoncent, il en naît plusieurs plexus qui donnent la consistance principale à l'appareil pulpeux dont toutes les cavités auditives sont tapissées, qui s'étend palpablement sur le périoste intérieur de toutes les parois du labyrinthe. Cette *expansion pulpeuse* des *nerfs acoustiques* est à l'oreille, pour l'ouïe, ce que la *rétine* est à l'œil pour la vue (1) : de même que la *rétine* est soutenue par l'humeur vitrée, cette *pulpe*, dans les canaux sémi-circulaires, dans le limaçon, dans les cellules mastoïdiennes, est soutenue par la vapeur aqueuse qui remplit toutes ces cavités pour servir au sens.

2°. Le *nerf mycrosympathique* même, qui a son origine dans les deux petites fosses quadrilatères (2) de la moëlle alongée, par six, quelquefois sept pinceaux de racines de chaque côté, s'enfonce dans le trou auditif interne avec l'acoustique; s'insinue dans l'*aqueduc* où il forme tantôt un, tantôt deux *ganglions*, et un *nœud* considérable là où il jette la *corde du tambour* et les rameaux aux muscles de l'étrier et du marteau.

3°. Vous savez, citoyens, par combien de *liaisons*, de *greffes*, de *nœuds*, ce *nerf* communique avec tous ceux de la face, de la bouche, du gosier, du nez et des yeux; vous savez que par-là, non-seulement ce que nous entendons, change dans un instant les traits de notre physionomie pour marquer la gaîté ou la tristesse, le contentement ou le chagrin, la satisfaction ou le désespoir; mais que le système gastrique, l'entérique, l'ouropoïétique, le métrique

---

(1) Voyez les ouvrages du SCARPA, cités ci-dessus, et la bibliothèque physique du docteur BRUGNATELLI, tom. XIX, pag. 99 et suivantes.

(2) Bibliothèque physique du citoyen BRUGNATELLI, ibid. pag. 101 et suivantes.

même dans les femmes, soit libres, soit enceintes, soit en couches, bien souvent en sont altérés de façon que les nausées, les vomissemens bilieux, les diarrées séreuses, l'incontinence des urines, l'avortement, les hémorragies utérines, le priapisme, etc., et suivent de près les discours, les nouvelles, les sons, les bruits qu'on entend. Combien de femmes ne fondent-elles pas en larmes à une narration pathétique! Combien d'émophtoïques, d'hæmocroïdaires, de femmes métræmorragiques n'ont-elles pas recouvré la vie par l'arrêt instantané de l'effusion immodérée du sang actuelle, lorsqu'un bon praticien en crédit, avec un air imposant annonça aux assistans la mort imminente du malade en sa présence. J'ai été moi-même dans l'occasion de me servir de cet artifice, et il m'a réussi; j'ai eu pourtant la précaution d'en prévenir les parens, et de n'en faire usage, que lorsqu'il n'y avoit plus aucun moment de temps à perdre.

4°. Il me seroit trop facile de prouver l'influence du *systême acoustique* sur le vocal ou *phonique*, si je n'étois pas persuadé que vous connoissez les trompes d'Eustache, que vous sentez l'impression de l'air sur la face intérieure de la caisse du tambour, toutes les fois que vous avalez la salive. Cela marque un commerce immédiat entre les cavités du gosier et des oreilles internes. Ajoutons-y ce que nous en présentent les physiologistes, et surtout n'oublions point ce qui est imprimé dans les *mémoires de la société italienne* (1) sur les organes du vol, de la respiration et du chant des oiseaux; ce qu'en ont publié Jean Hunter, de Buffon, et Viq-

(1) Véronne, 1784, partie deuxième, pag. 732 et suivantes, ibid. 1788, tom. IV, page 18, et particulièrement page 37.

D'Azyr; après cela, personne ne doutera plus raisonnablement de cette influence, et d'autant moins en observant que ceux à qui les trompes d'Eustâche sont bouchées (quelle qu'en soit la cause, ou la maladie) la voix s'altère, s'abaisse, enfin se perd en grande partie.

XX. Nous voici au *systéme gensique*. Il sert, avec le *sialique*, au goût, à la voix, à la parole, à la mastication, à la déglutition; il a aussi une connexion fort étroite et fort multipliée avec tous les *systémes* dont on a parlé jusqu'ici.

Pour produire et pour entretenir ce *systéme* et ses *accessoires*, il y a le concours des *nerfs hypérogéniques*, *siagoniques*, *errinhyperoètes*, *ou nasòpalatins*, *glossopharyngiens*, *hyppoglosses*, *etc.* (1), dont on a les *ganglions palatins*, les *glossiens*, les *laryngiens*, les *gensiques*, les *géniens*, les *parotidaux*, avec les *plexus parencéphaliques*, etc. tout cela fournit nombre d'*expansions*, de *papilles*, de *fungus*, de *pinceaux*, de *pyramides nerveuses*; et tous les contours, et la substance même de la bouche, du palais, du pharynx, de la langue (2), en sont pourvus en abondance.

---

(1) Voyez les ouvrages cités du citoyen Scarpa, où tout est décrit et dessiné avec la dernière précision.

« (2) Vous qui aimez de préférence les plaisirs de la » table (dit le charmant, le profond Mercier *), plaisirs » qu'aucune crainte ne corrompt, et qui se renouvellent » tous les jours, considérez cet organe obéissant, source » de vos délices. Dix muscles font mouvoir la langue de » tous les mouvemens possibles. Jamais elle n'est ni lente, » ni rebelle. Elle s'empare de l'aliment, en exprime le » jus le plus subtil; ses mouvemens accélérés sont insen- » sibles et forts; elle porte sous la dent ce qui doit être » broyé; elle presse contre le palais ce qui n'a besoin

* Voyez *Mon Bonnet de Nuit*. Neufchâtel, 1784; in-8°., tom. I, Anatomie, pag. 249.

XXI. Le *phonique*, ou vocal, participe de l'influence des *ganglions* et des *plexus* de plusieurs des *nerfs* qu'on vient de nommer, auxquels on doit ajouter plusieurs *greffes* avec les rameaux du *méso-sympathique*, nommément avec les *opisthopères*, ou *récurrens*. On y joindra aussi les *ganglions cervicaux* supérieurs; les inférieurs, les *vertébraux* du col et du dos, qui s'entrelassent, se lient réciproquement avec les *macrosympathiques*.

1°. On doit faire attention aux *plexus pulmonaires* et aux nerfs *diaphragmatiques*, puisqu'une suite d'observations constantes, d'expériences heureuses sur les animaux brutes, domestiques plus innocens, et sur notre sentiment propre, intérieur et extérieur, nous persuade, nous prouve évidemment que le muscle composé, appelé *diaphragme*, est le moteur principal de l'air inspiré dans l'expulsion qu'on en fait pour la modification de la voix, de ses tons; pour la graduation, la force, l'impétuosité des sons dans la déclamation plus expressive, énergique, pathétique, ou emportée; pour les modulations, les roulades du chant.

2°. On ne comprend pas ici la prononciation des syllabes, ni leur liaison pour la parole, pour la construction des mots, ni la formation des tons les

---

» que d'être légèrement froissé. Elle atteint les finesses
» que la main savante du cuisinier a semées; elle démêle
» les mélanges, et en sent les rapports : elle n'inonde,
» qu'autant qu'il le faut, le suc pénétrant des mets; ce
» suc qu'interroge toutes les houppes nerveuses, et ces
» petits mamelons, ces glandes, ces points salivaires,
» mis en action, fournissent le savon qui fond l'aliment,
» le réduit en pâte liquide, et permet que le plaisir se
» prolonge pendant une assez longue durée. Souvent l'es-
» tomac a dit *assez*, que la langue se ménage, par la simple
» succion, des jouissances qui pourroient la faire nommer
» infatigable ».

plus hauts, les plus aigus, et perçans de la voix. Ces mouvemens appartiennent plus directement au larynx, à la glotte, au pharynx, au palais mobile, à la langue, aux lèvres, aux dents, aux narines intérieures, et aux oreilles intérieures même.

3°. En parlant du mécanisme par lequel l'air est poussé des poumons dans la trachée artère, et par la glotte hors de ce canal, on ne doit pas oublier que tout cela est l'ouvrage de l'ensemble d'un nombre fort considérable de muscles disposés, entrelacés admirablement pour former la portion charnue hyppocondriaque du diaphragme. Chacun de ces petits muscles, dans ses mouvemens variés, frappe toujours à propos tantôt cette partie, tantôt celle-là, de la surface intérieure concave des poumons, la comprime, en pousse en haut, en vibre avec la force et dans la quantité convenable l'air contenu dans telle portion, pour produire le son de la manière qu'il faut.

4°. Que je desirerois de pouvoir vous entretenir plus au long de cet argument (1) ! Que je me plairois (quoique tous les physiologistes aient gardé le plus grand silence là-dessus) de vous déployer les usages de ce muscle relatif à la voix et à ses inflexions, de même qu'à la faculté de rire, laquelle

---

(1) Y auroit-il du mérite à passer en revue toutes les fonctions auxquelles le diaphragme prête ses forces, soit directement, soit sympathiquement ? Tous les physiologistes les ont déjà répétées, et si souvent qu'on se croit dispensé d'en parler en détail dans ce petit ouvrage. Qu'il suffise de remarquer qu'il a une grande influence sur tous les organes destinés aux fonctions animales et vitales, ainsi qu'aux naturelles et aux sexuelles ; et qu'il n'y a point de *systêmes* dans le thorax, ni dans le bas-ventre, aux prérogatives desquels il n'ajoute quelque chose dans les circonstances différentes de la vie, soit en état de santé, soit dans les maladies.

y est dans presque toute son étendue, une moindre portion en étant réservée aux petits muscles intérieurs du larynx, à quelqu'un du pharynx, de l'os yoïde, et de la base de la langue !

XXII. Que dirai-je de l'importance et de l'étendue des *systémes thoraciques*, *anapnoustique*, ou respiratoire, et *haemacislyque*, ou circulatoire du sang. D'après les heureuses découvertes nouvelles des chimistes et des physiciens, il me seroit difficile de vous rien présenter de nouveau sur le premier.

1°. Relativement au second, on a vu échouer la nouvelle théorie du citoyen SOTIRA sur la *circulation oscillatoire*. D'autre part, les observations pathologiques couvrent souvent ce *systéme* de tant d'obscurité, qu'il faudroit un ouvrave plus ample que celui-ci pour les dissiper. Qu'il nous soit permis au moins de rappeler à notre mémoire le nombre indéfini de *systémes* de circulations subalternes, qui sont propres de chaque organe, et de chaque portioncule de chaque organe. Car le cœur, foyer de la grande circulation universelle, a sa circulation propre ; les oreillettes ont leur circulation distinguée de celle du cœur ; les troncs artériels, dans leur substance, ont des circulations subalternes, différentes de celle qui se passe dans leur calibre. Le foie, la rate, les intestins, la matrice, les testicules, le cerveau de même.

2°. Enfin comme on ne doute point que le sang entré dans les artères coronaires du cœur rentre par la veine coronaire bien plus vîte que le résidu de la même ondée, lequel est passé au foie, et celui-là rentre dans la veine cave bien plus promptement que le reste de la même ondée passe jusqu'à la plante des pieds, ou au dos de la main : de même il n'est pas raisonnable de douter qu'il y ait dans le corps un nombre indéfini d'autres circulations plus ou moins étendues qu'il y a des organes plus ou moins

éloignés du foyer principal, et des parties plus ou moins proches des troncs artériels ou veineux dans ces organes.

3°. Quoi qu'il en soit, la circulation seroit nulle si les *nerfs* ne donnoient le jeu à ce système admirable; c'est pourquoi l'anatomie nous décèle les *ganglions vertébraux* du col et du dos; les *plexus pulmonaires* et le *cordiaque* destinés à cela. Et comme il est surprenant qu'on ait pu douter sérieusement que le cœur soit pourvu de *nerfs* (1), même de nos jours, on peut également être surpris de l'adresse et de la constance avec laquelle le citoyen Scarpa les a cherchés, les a démontrés, décrits et dessinés dans son dernier ouvrage.

4°. Entrerons-nous dans quelque détail sur l'influence de ces *systêmes*, tant sympathique que réciproque sur les organes du reste de l'économie animale? Nous ne porterons pas nos prétentions jusqu'à

---

(1) Il faut les chercher dans la même place où sont les artères coronaires, et leurs diramations, car ces *nerfs* se glissent au-dessous de ces vaisseaux, avec lesquels ils s'entrelacent, en faisant des *ganglions* à l'endroit de leurs divisions, et se rendant toujours plus tendres et muqueux, à mesure qu'ils s'enfoncent davantage dans l'intérieur de la substance charnue de ce viscère. En arrivant à sa membrane intérieure, ou *épitélium* qui couvre la surface des ventricules, et tous les enfoncémens caverneux de leurs parois, toute la substance nerveuse se réduit à une espèce de *pulpe muqueuse*, semblable à la *rétine des yeux*, mais plus mince, et attachée avec plus de ténacité au dos de cet épitélium, tout comme le tissu muqueux de la peau s'attache à l'épiderme. Il est bon de remarquer que ce *tissu pulpeux*, *muqueux* est plus abondant, plus épais sur l'*épitélium* qui couvre le fond des enfoncemens des parois intérieures du cœur.

2°. Que les oreillettes en sont pourvues également aux mêmes conditions.

3°. Que les artères en jouissent de la même façon, au

croire ajouter rien de nouveau et de saillant à ce que tant d'écrivains en ont débité.

XXIII. Entre les *abdominaux*, pour bien connoître le *systéme gastrique*, le *biliaire*, les *mésaraïques*, les *chylopoïétiques*, il faut bien développer les *ganglions* vertébraux des lombes et les lunaires; il faut suivre de près les *plexus gastriques*, droits et gauches, avec leurs subalternes, dont l'inférieur, par sa situation et ses distributions, est nommé *gastro-épiploïque*. Il faut observer leur uniformité, leurs liaisons, leurs greffes, leurs entrelacemens avec *l'épatique*, *l'épathocistique*, le *splénique*, les *pancréatiques*, les *duodénaux*, le *solaire* et les *méséraïques* supérieurs et inférieurs. Alors, on conçoit comment naissent les perturbations de tous ces viscères, lorsqu'une portion de quelqu'un souffre, tant réciproquement que sympathiquement. Ajoutons à ces observations la connoissance des liaisons réciproques de tous ces organes, et de ceux de la tête, du col, du thorax, des pores, des jambes par les *nerfs macrosympathiques*, et les *mésosympathiques* dispersés dans tout le tronc. Qu'est-ce qui nous y surprendra?

XXIV. Pour le *systéme ouropoïétique* qui préside à l'élaboration et à la secrétion des urines, on a tout

---

même endroit, c'est-à-dire sur le dos de leur *épitélium*, ou membrane intérieure, et les veines aussi, quoique cette expansion y soit plus foible et moins visible.

4°. Que l'*épitélium* de l'ésophage, celui du vagin, de l'urètre, de la vessie urinaire, des artères et de la vessie du fiel, n'en jouissent pas moins visiblement. Mais n'est-il pas démontré que le *systême dermile* ou *cutané* se glisse dans toutes les parties, dans tous les organes creux que nous venons de nommer? Le tissu muqueux de la peau n'est-il pas, à tout le systême du toucher, ce que la rétine est à celui de la vue, ce que l'appareil pulpeux est au sens de l'ouie?

prêts les *ganglions lombaires*, les *plexus néphrétiques* droits et gauches, avec ceux qui servent à la vessie, aux prostates, dérivés en partie des *ganglions* placés au-devant de l'os sacrum.

XXV. Plusieurs de ceux-ci servent aussi au *systéme spermatique*, génital ou sexuel, un des *systémes* plus dignes de la considération des physiologistes, soit qu'on l'examine chez les mâles, soit chez les femelles, par la multiplicité des autres *ganglions*, des autres *plexus*, *greffes* et *expansions* dont la forme, la grandeur, la consistance et le nombre des diramations sont infiniment variés ; le tout dérivé des deux *ganglions néphrétiques* qu'on rencontre entre les *expansions* des *plexus* du même nom, et des rameaux inférieurs des *nerfs macro* et *microsympathiques*.

1°. Nous ne nous dispenserons pas de faire attention à ceux qui viennent du *plexus hyppogastrique*, que VVINSLOW nommoit *mésentérique le plus bas*. Il est placé vis-à-vis du cartilage ligamenteux qui joint la dernière vertèbre à l'os sacrum, au-devant de l'artère iliaque gauche, et à la veine cave ; car ses diramations forment deux autres *plexus*, lesquels jettent nombre de rameaux autour de l'insertion oblongue des vertèbres dans la vessie. De-là, chez les mâles, on les voit se distribuer dans les vésicules spermatiques, suivre les vaisseaux déférens jusqu'aux testicules dans le scrotum : chez les femmes, se disperser dans la partie intérieure supérieure du vagin, et dans la substance prochaine de la matrice.

2°. Plusieurs rameaux des *plexus hyppogastriques*, dans le corps féminin, se répandent par les ligamens larges et par les moindres, soit sémi-lunaires, soit ronds, antérieurs et postérieurs, et dirigeant leur cours aux trompes de FALOPPE et aux ovaires. Il y en a d'autres qui vont immédiatement à la face postérieure du corps, et de-là au fond de la matrice, où arrivent aussi plusieurs *pelottons nerveux* pour y

former un *plexus* considérable, que je nomme *épimétrique*.

3°. Plus apparens et multipliés, plus étendus en des *expansions* visibles, en des *papilles* palpables et saillantes, sont les *pelottons* qui parcourent et pénètrent les bords de l'orifice utérin inférieur ainsi que les parois extérieures et intérieures de son col.

4°. Outre ceux qu'on a annoncés, les ovaires en tirent plusieurs *faisceaux*, des petits *ganglions mésocoliques*, et des *plexus néphrétiques subalternes*, lesquels suivent le cordon des vaisseaux spermatiques avec leurs diramations plus nombreuses.

5°. Voilà les sources multipliées de cette espèce de *vie propre*, dont toutes les parties destinées à la propagation de l'espèce sont fournies : propriété, qui étonne le physicien, et abbat l'orgueil de ceux qui prétendent tout expliquer, qui se flattent de pénétrer jusque dans les mystères de la génération, dans le secret du développement des organes, des membres, de tout le corps du fœtus, dans tous les phénomènes de la grossesse et de l'accouchement.

6°. Avec les *nerfs* susdits, il y a des troncs, lesquels, chez les mâles, sortent du bas-ventre, descendent dans le scrotum pour animer les didymes et les épididymes, jettent des rameaux considérables à la verge, par laquelle se portent à fournir de mamelons délicats très-nombreux, le gland et le prépuce.

7°. Tout en sortant par les anneaux des muscles abdominaux avec les ligamens ronds de la matrice, chez les femmes, les *ganglions* et les *plexus* dont on parloit tantôt, fournissent les rameaux nécessaires à tout le *systéme* sexuel extérieur, et lui donnent la sensibilité exquise avec les autres propriétés cachées, lesquelles paroissent avoir soin de la propagation de

l'espèce

l'espèce humaine, et rendent tant agréable, tant voluptueuse la fonction dont elle est dépendante.

8°. A présent, qui est celui qui entreroit dans la description des influences, des mouvemens consensuels dont la source paroît résider dans les organes de la génération ? Y a-t-il quelque partie du corps, laquelle en soit toujours exempte ? Une femme hystérique, dans ses accès, n'a-t-elle pas toutes les régions extérieures et intérieures de son corps affectées tantôt plus tantôt moins cruellement ? Quel organe des sens chez les jeunes-gens ne porte-t-il pas sur les parties génitales dans plusieurs circonstances ? En serions-nous étonnés, ayant connoissance de tant de *nerfs* distribués dans ces parties, greffés, entrelacés, entés de tant de façons, en tant de lieux, avec les arc-boutans de toute la machine, lesquels sont les *nerfs macro* et *mésosympathiques* ? Faudra-t-il répéter ici ce qu'on a dit des milliers de fois sur la sympathie réciproque, régnante entre ces parties (1), et les organes principaux du corps vivant dans les différens âges et dans le sexe divers ? Ne sont-elles point encore bien

(1) L'influence des phases de la matrice sur les mamelles, des mamelons sur les organes de la génération, des maladies de celles-ci sur le nez, sur les yeux, sur tout le visage, sur le cerveau même, et sur ses membranes, sont trop connues pour devoir nous en occuper. Il en est de même de celle qu'on voit tous les jours des évacuations, des fluides génitaux sur les nerfs de l'épine, sur les muscles de tout le corps, sur la vigueur de toute la machine, sur la voix, sur la vue, même sur les facultés intellectuelles, pour ne rien dire sur la concoction, sur la digestion des alimens, sur la nutrition générale du corps. On a déjà remarqué ci-dessus les changemens que la mutilation produit chez les eunuques sur les organes de la voix, auxquels on peut ajouter l'influence de cette opération sur la barbe, sur l'embonpoint, sur tout le physique de l'animal. Que dirai-je de l'influence des

constatées, ces relations? Ces rapports ne sont-ils pas encore suffisamment connus, tant dans l'état de santé que de maladie?

XXVI. Je crois donc que vous me saurez bon gré de ma discrétion, de ne pas grossir davantage cet écrit par la répétition de choses connues, et je me flatte d'avoir rempli mon but, si j'ai assez clairement indiqué, 1°. la façon dont les actions de tous les organes du corps vivant sont liées ensemble; comment cette liaison générale est faite par les *systêmes* tant *généraux* qu'*universels*, principaux et *subalternes*.

2°. Quels sont ces *systêmes*, et l'à-peu-près du nombre, de leur siége, de leur extension, relation et liaison tant réciproque qu'avec les organes du corps.

3°. Que ces *systêmes* sont animés distinctement, et mis en jeu par des *ganglions*, des *plexus*, des *greffes*, des *expansions nerveuses* particulières, dont la structure, la figure, la composition, les propriétés, sont différentes lorsqu'ils doivent servir aux organes symétriques destinés à des fonctions différentes.

4°. Que plusieurs systèmes partiaux servent aussi

---

maladies des parties de la génération dans les deux sexes, non-seulement sur l'universel, mais sur les organes que nous avons nommés à cette heure? Les exulcérations de toute espèce, mais particulièrement les cancéreuses, présentent des phénomènes surprenans, ce qui est aussi réciproque; car si les cancers de l'utérus, ou des testicules, affectent le systême gastrique, le mastoïdien, l'auchénien, le pharyngien, etc., la même maladie en affectant chacun des organes de l'hypocondre, de la poitrine, du col, du gosier, etc., a des influences marquées sur les parties génitales de chaque sexe. En un mot, puisqu'on observe comment la seule vue, l'attouchement, l'odeur, le souvenir de ces parties les affecte réciproquement, et bien souvent avec beaucoup de violence; il paroît superflu d'insister ici davantage sur leur influence, tant mutuelle que sympathique.

à d'autres *systêmes universels*, afin d'entretenir la meilleure harmonie possible entre les parties de la machine, les plus éloignées.

Que les *systêmes universels* sont contenus dans les quatre *systêmes généraux* qu'on a décrits assez amplement, ce qui rend les *influences réciproques* des uns sur les autres, et de chacun d'eux *sur les organes différens du corps vivant*, plus harmonique et plus saillante; la *sympathie* qui règne entre eux; ce qu'on a tâché de prouver par nombre d'exemples, et par l'exposition anatomique de quelqu'un de ces *systêmes*, et des organes relatifs, la moins commune..

XXVII. Ne dissimulons point qu'il seroit nécessaire de faire une attention particulière au *systême commun*, qui est le *dexonile* ou cutané, par la raison qu'il comprend tous les autres, sur lesquels il est étendu également à l'extérieur qu'à l'intérieur de notre corps, et parce qu'en lui le sentiment du *toucher* a son siégè. Je m'en occuperois actuellement si j'ignorois qu'un de vos confrères a sous la presse un discours relatif à cet objet, où il est probable qu'on pourra puiser tout ce que je saurois dire de l'influence que ce systême a et doit avoir sur les actions des organes qu'il embrasse, soit sympathiques, soit réciproques, autant par ce dont il décharge le corps animal par ses pores exhalans, que par les remèdes et les autres matières dont il peut l'enrichir, ou le souiller, l'empoisonner par ses pores absorbans.

XXVIII. Ce seroit un tort qu'on vous feroit, citoyens, que de vouloir insister sur l'explication du *systême hapsique* ou du sentiment du toucher, intimement joint à la peau, puisqu'il est universellement connu que le *systême névral*, par ses *papilles*, ses *expansions*, ses *plexus*, en est l'organe. Comme ce *systême* est propagé et étendu par toutes let parties les plus minces du corps, même dans les

endroits les plus intimes de la machine (comme on l'a démontré ci-devant en parlant des *systémes généraux*) ; au défaut des autres sentimens, le *toucher* y supplée. C'est comme cela que la main saisit ce que l'on cherche en vain lorsqu'on manque en tout ou en grande partie du bénéfice des sentimens, lesquels ont leur place dans l'oreille, dans le nez, dans l'œil. Après tout, on se prête d'autant mieux au défaut des sensations qui dérivent des autres organes modifiés, façonnés, qu'elles nous persuadent mieux n'être que de simples modifications du même sentiment du toucher, dont l'influence sympathique s'exerce avec tant d'évidence réciproquement sur les autres organes, et *systémes* principaux de l'économie vivante, que toute démonstration ultérieure devient inutile.

Je m'arrête donc avec le doux espoir de ne pas avoir fatigué inutilement votre attention dans les détails que j'ai cru indispensables pour constater l'existence et la variété merveilleuse des propriétés des *systémes* indigènes du corps humain vivant, pris sous le point de vue souverainement utile que vous avez proposé, de déterminer quelles sont les influences sympathiques qu'exercent réciproquement les uns sur les autres les divers systêmes et organes de l'économie vivante. J'ai apperçu l'avantage que la physiologie et l'art de guérir en peuvent tirer, ainsi que de l'étude, bien ordonnée, suivie, attentive des correspondances réciproques et de leurs influences multipliées : je m'en suis occupé de mon mieux. Aurois-je saisi mon but ?.... Je sais seulement que j'ai fait tout mon possible pour seconder vos soins bienfaisans ; et que si je n'ai pas dit tout ce que le sujet m'inspiroit, et que mes observations me dictoient, c'est que j'ignore, comme MONTESQUIEU, *le moyen de dire tout sans un mortel ennui.*

OBSERVATIONS

SUR

DIFFERENS POINTS

DE

MÉDECINE ET DE CHIRURGIE.

OBSERVATION d'apoplexie gastrique.

PAR M. LOUYER VILLERMAY.

M. H. âgé de soixante-dix ans, d'une constitution sèche et d'un tempérament nerveux, habitoit ordinairement la campagne. Depuis un mois, ses affaires le retenoient à Paris, où il contrebalançoit le changement d'air et de régime par beaucoup d'exercice, et depuis long-temps il étoit affecté d'un catarre assez intense.

Le 20 brumaire an 11, après un repas copieux, dans lequel cependant il ne commit aucun excès, il resta trois à quatre heures au milieu d'une atmosphère très-élevée, et d'une société nombreuse réunie dans un local très-resserré.

A dix heures, il se retire dans son appartement pour se mettre au lit, et en se déshabillant, il tombe tout-à-coup sans connoissance.

A onze heures, perte absolue des sens de l'ouie, de la vue, de la parole, etc. affaissement des paupières, les yeux presque éteints, l'iris peu sensible, figure pâle, sentiment de froid à l'extrémité du nez, contraction tétanique de la mâchoire, tension spasmodique vers le larynx, respiration fréquente avec ronflement et issue bruyante de l'air expiré, insensibilité dans les tégumens du bras, et froid des mains et des orteils, légère tension de l'abdomen, fréquence et développement du pouls. *Traitement*, infusion théiforme édulcorée; peu de temps après, on lui donna trois grains d'émétique, mais avec beaucoup de peine, vu le rapprochement des arcades dentaires; il ne s'en suivit aucun vomissement: lavemens irritans au nombre de trois pendant tout le cours de la nuit. Le premier fut retenu et le second fut immédiatement suivi d'une évacuation alvine abondante; le troisième, donné long-temps après, amena également une selle.

Vers les deux heures, sueur légère et commencement de détente musculaire; mais nul retour des fonctions intellectuelles: vésicatoire très-large entre les épaules, et bientôt retour partiel de la sensibilité extérieure; toux, expectoration de quelques crachats avec stries de sang, résultat probable de l'irritation produite par l'émétique.

Le 21 brumaire au matin, second jour de la maladie) tendance continuelle à l'assoupissement, respiration bruyante, douleur déterminée par le vésicatoire, paroxisme caractérisé par la rougeur de la face, l'élévation et la fréquence du pouls, la sécheresse et l'enduit jaune et noirâtre de la langue. Toux et expectoration muqueuse, avec quelques stries sanguinolentes; mais point de douleur locale ni d'oppression; sensibilité vers l'épigastre; infusion de tilleul, lavement émollient, eau légèrement vineuse, un bouillon; pouls moins fréquent.

Le soir, intégrité des fonctions des sens, mais

toujours un peu de propension à l'assoupissement. Mêmes tisannes; 1°. julep, 2°. lavement avec miel mercuriel, ℥ ij; deux selles; la nuit, sommeil léger.

Le 22, troisième, même état, langue humide, fréquence naturelle du pouls, selle abondante, urines volontaires: le soir, très-léger paroxisme; retour du sommeil interrompu par quelques quintes de toux. Lavement avec miel mercuriel ℥ j; selles très-solides et abondantes.

Le 23, quatrième; au matin, léger mouvement fébrile, mais diminution de la sensibilité de l'épigastre, appétit. Traitement, confitures délayées dans un peu d'eau, raisin, eau vineuse, quelques cuillerées de vin d'Alicante; une soupe. La nuit, sommeil presque naturel, douleur vers la région abdominale gauche soulagée par l'issue de plusieurs gaz, ardeur en urinant.

Le 24, cinquième de la maladie, convalescence marquée.

Le 25, sixième, retour vers une santé aussi parfaite que le comporte son âge avancé; un catarre chronique qui s'est dissipé entièrement à l'approche du printemps.

OBSERVATION *d'une hémiplégie.*

Par M. LOUYER VILLERMAY.

Le jeune F. natif de l'Aigle, en Normandie, d'un tempérament lymphatique, âgé de seize ans, issu de parens sains, et qui jusqu'ici n'ont jamais éprouvé d'attaques de goutte, de paralysie, ou d'apoplexie, étoit depuis un an dans une maison d'éducation, rue Culture-Sainte-Catherine, à Paris. Ce jeune homme jouissoit d'une assez bonne santé; cependant il étoit naturellement foible, avoit le teint pâle, et s'adonnoit à l'étude avec beaucoup trop d'ardeur.

Le 17 vendémiaire an 11, il fut saisi, vers le soir, d'un engourdissement très-intense dans toute l'extrémité droite tant supérieure qu'inférieure, avec sentiment d'un froid glacial vers la région lombaire, du même côté. Dès-lors éblouissemens réitérés, impossibilité de se servir de son bras et de fermer la main, même obstacle à la station et à la locomotion, mais point de perte notable de la sensibilité extérieure.

Le 18, les symptômes persistant, je fus appellé dans cette maison. Après avoir recueilli les renseignemens que j'ai déjà rapportés, il me fut aisé de reconnoître une hémiplégie simple et sans aucune affection cérébrale (les éblouissemens n'avoient même pas reparu). Je crus que cette circonstance étoit une de celles où la médecine devoit être très-active. Je fis préparer de suite une machine électrique, et le malade en reçut quelques commotions légères qui n'apportèrent qu'un soulagement très-

éphémère. Peu de temps après, vers les huit heures du matin, je lui donnai deux grains d'émétique, qui me parurent d'ailleurs indiqués par de très-légers symptômes gastriques. Une infusion d'arnica et un liniment qui avoit pour base la teinture de cantharides lui furent ordonnés.

Vers le soir, l'état du malade étant toujours le même, je fis appliquer un vésicatoire entre les épaules, plus particulièrement dirigé vers le côté hémiplégique.

Le 19, le malade se servoit un peu plus librement de son bras, mais la jambe étoit toujours également frappée; et il ne pouvoit s'en servir qu'à l'aide d'un bras, et toujours en claudiquant : un second vésicatoire fut placé près le grand trochanter sur le trajet du nerf sciatique; et quelques étincelles électriques furent encore communiquées aux parties spécialement affectées ; mais sans succès bien marqué.

Le 20, par condescendance, je prescrivis en place de l'infusion d'arnica, celle de fleurs de sureau, à laquelle je joignis l'alkali volatil. Aucun changement ne se manifesta dans l'état du malade.

Le 21, nouveau vésicatoire à la nuque, boisson émétisée, même tisanne et même liniment.

Le 22, retour partiel de la locomotion dans le membre abdominal, retour de la sensibilité, de la chaleur et du mouvement dans le bras ; mais persévérance de l'engourdissement dans la main droite. Boisson émétisée, vésicatoire sur la région lombaire et sacrée, frictions sur la colonne vertébrale.

Le 23, même état.

Le 24, vésicatoire à la partie interne du bras, diminution de l'espèce de stupeur dont avoit été jusqu'alors frappée la main : progression plus facile ; mais encore légère claudication, et fourmillemens dans la cuisse et la jambe.

Traitement : tisanne et liniment, *idem :* nouveau vésicatoire ambulant sur les vertèbres lombaires.

Le 25, le mieux se soutenoit, mais le malade ne put réussir à écrire quelques lignes. Boisson émétisée.

Le 26, amélioration sensible.

Du 27, au premier brumaire, on l'a mis à l'usage des eaux de Balaruc.

Le 5, leur efficacité n'étant pas évidente, on les a supprimées : vésicatoire à la partie interne du bras, l'extrémité de la main restant toujours engourdie.

Le 7, vésicatoire entre les épaules, vin généreux et sirop antiscorbutique, régime restaurant, et par suite, amendement très-notable.

Le 10, guérison complette. Le malade, pendant le cours de sa maladie, a peu gardé le lit, et ses alimens n'ont été diminués que lorsqu'il prenoit des boissons émétisées : on l'engageoit à se promener dès que le temps le permettoit. Les moyens qui ont agi plus efficacement sont les vésicatoires, le vin, les linimens : on lui a défendu l'excès du travail, et conseillé beaucoup d'exercice.

OBSERVATION sur l'obscurité du diagnostic dans les plaies pénétrantes de l'abdomen.

PAR A. RICHERAND.

UN jeune homme, attaché au service de la garde sédentaire de Paris, reçut, le 6 floréal an 9, un coup de sabre au bas de l'hypocondre droit; on l'apporta sur-le-champ à l'hôpital Saint-Louis, au voisinage duquel le combat avoit eu lieu. A son arrivée, je le trouvai pâle et souffrant; une sueur froide mouilloit son visage; le pouls étoit petit, fréquent et concentré; et, pour me servir des expressions du malade, il se sentoit le cœur défaillir. Je m'informai des circonstances de la blessure; on me dit qu'elle avoit été faite par la pointe d'un sabre; aussi ressembloit-elle plutôt à une piqûre assez large, qu'à une plaie par instrument tranchant; elle étoit distante environ d'un travers de doigt, du rebord cartilagineux des fausses côtes, et se dirigeoit vers le lieu qu'occupe le foie.

Entre les bords de la petite plaie, longue de près d'un pouce, sortoit un flocon graisseux de la grosseur d'une aveline; on l'eût pris aisément pour une portion de l'épiploon, et regardé comme un signe de pénétration. Néanmoins, en cherchant à le faire rentrer, je m'apperçus bientôt que ce n'étoit qu'un paquet de tissu graisseux qui double les tégumens du bas-ventre, et forme au-dessous d'eux une couche assez épaisse dans les individus qui, comme celui qui fait le sujet de cette observation,

ont un certain embonpoint. Après l'avoir réduit, je portai l'indicateur, puis un stilet boutonné, dans la plaie; j'en sondai la profondeur, et je cherchai à m'assurer de la pénétration, que les accidens, et sur-tout l'anxiété qui tourmentoit le malade, me faisoient justement redouter. Je ne pus passer dans la cavité abdominale mon stilet, qui pénétroit dans la profondeur de huit à neuf lignes, et dont la pointe mousse et arrondie se trouvoit arrêtée par un plan musculeux.

Je ne crus pas devoir insister dans cette recherche, par les motifs que j'exposerai plus bas; mais comme les accidens indiquoient un spasme violent, que le malade étoit d'ailleurs fort et pléthorique, après avoir couvert la plaie d'un plumaceau enduit de cérat, mis par-dessus des compresses imbibées d'eau-de-vie camphrée, et étendu sur le bas-ventre une large flanelle trempée dans une décoction de racines de guimauve, je prescrivis une saignée de trois palettes; immédiatement après la saignée, les souffrances diminuèrent, le pouls se développa, et le malade s'assoupit: son sommeil dura une heure. Le soir, le pouls étoit dur et fréquent, la face rouge et animée, la soif très-grande, la poitrine oppressée; quelques coliques se faisoient sentir. Je fis réitérer la saignée, et donner deux lavemens émolliens à une heure d'intervalle; la nuit fut calme quoique sans sommeil. Le malade, mis au régime des maladies inflammatoires, but abondamment d'une tisanne faite avec une décoction de chiendent, acidulée par le sirop de limon. Le lendemain, à chaque quinte de toux qu'éprouvoit le malade, légèrement enrhumé, il ressentoit des secousses douleureures dans l'hypocondre droit; la fièvre étoit aiguë; je fis tirer deux palettes de sang par une troisième saignée.

Le troisième jour (8 floréal), mêmes symptômes auxquels se joignit de la douleur dans l'épaule

droite (1), avec une teinte jaunâtre de la peau et de la conjonctive. Je crus alors que le foie avoit été superficiellement lésé par la pointe de l'instrument, qui pouvoit en avoir labouré la surface sans qu'il s'en fût suivi épanchement de bile ; on insista sur l'emploi des antiphlogistiques, comme la diète, les boissons délayantes, les clystères émolliens, pour remédier aux tranchées qui se faisoient ressentir de temps à autre, les fomentations de même nature sur le bas-ventre. Le 11, la petite plaie étoit en suppuration. Le 15, neuvième jour de la maladie, les accidens avoient totalement disparu. Le malade, graduellement remis à l'usage des alimens, passa de la salle des blessés dans celle des galleux, pour le traitement de la maladie qu'il avoit contractée avant son entrée dans l'hospice; et la petite plaie, dont j'ai à deux fois réprimé les chairs avec la pierre infernale (nitrate d'argent fondu) étoit pleinement cicatrisée le 13 prairial.

---

(1) Ce symptôme, noté par Hippocrate, de int. affect. cap. 29, et par l'un de ses plus estimables commentateurs, Duret, ad coad., s'explique par la distribution du nerf diaphragmatique ; ce nerf, né de la quatrième paire et cinquième cervicales, descendu dans le médiastin jusqu'au diaphragme, ne se perd pas entièrement dans l'épaisseur de ce muscle, mais envoie à travers ses fibres et le tissu cellulaire, par lequel le foie est attaché à sa face intérieure, des filamens qui se répandent dans la substance de ce viscère, irrités lorsqu'il est malade ; ils propagent l'affection jusqu'à l'endroit où ils se détachent des nerfs cervicaux ; la teinte jaunâtre des yeux et de la peau, est un signe assez probable de la lésion du foie, malgré que le commentateur de Boerrhaave doute que l'inflammation de ce viscère puisse occasionner l'ictère, que celui-ci regarde comme inséparable de l'hépatite ; (dubium tamen moveri posset, an hepatis inflammatio icterum producat. Wanswieten, *comment. in Hermann. Boerrhaave*, *aphorisme* 918.

Les différens auteurs qui ont écrit sur la pathologie chirurgicale, indiquent plusieurs signes auxquels on peut reconnoître si une plaie faite aux parois du bas-ventre pénètre dans cette cavité.

On doit, disent les uns, comparer la direction de la plaie à l'épaisseur, comme des parois de l'abdomen dans le lieu de la blessure, et sa largeur à celle du corps vulnérant; si l'instrument a agi perpendiculairement sur un point, où les parois ont peu d'épaisseur, et que faite par un instrument étroit, comme une épée, la plaie ait cependant une certaine étendue, nul doute qu'elle ne soit pénétrante; mais la difficulté de savoir dans quel sens ce coup a été porté, et de se procurer l'instrument pour comparer sa largeur à celle de la blessure, rend ce signe très-difficile à acquérir.

Si une sonde, disent les autres, entroit facilement à une certaine profondeur, en suivant une direction perpendiculaire, dans un point où les parois de l'abdomen ont peu d'épaisseur, elle indiqueroit l'existence de la pénétration; mais de ce que son introduction est impossible, il ne faut pas en conclure que la plaie ne soit pas pénétrante. En effet, les plans musculaires, ne conservant pas les rapports qu'ils avoient au moment de l'accident, en arrêtent bientôt l'extrémité; et quelle que soit la position que l'on donne au malade, il est presque impossible de remettre les choses en même état qu'elles étoient lors de la blessure. Si la plaie d'ailleurs étoit oblique, il seroit difficile d'en faire parcourir le trajet à une plus flexible; enfin, cet instrument irrite, augmente la douleur, l'inflammation, peut détacher un caillot salutaire, et occasionner la récidive d'une hémorragie, ou l'infiltration du sang dans le tissu cellulaire. On a encore proposé d'injecter dans la plaie une liqueur mucilagineuse, dont le passage dans l'abdomen sera, dit-on, une indice sûre de la pénétration. On sent

aisément que le liquide que l'on injecte peut ne point entrer, malgré que la plaie soit pénétrante, parce que les plans musculeux ont changé de rapports ; il peut rester dans la plaie en s'infiltrant dans le tissu cellulaire, et faire croire qu'elle pénètre, quoiqu'elle n'aille pas même jusqu'aux péritoines ; enfin, ce ne seroit pas sans danger d'inflammation que l'on injecteroit dans une cavité séreuse, comme celle du péritoine, la liqueur la plus douce, au contact de laquelle la membrane n'est pas habituée.

Les signes de la pénétration sont donc illusoires, et l'emploi des moyens propres à les acquérir, tels que la sonde, les injections, n'est pas sans dangers. Les accidens spasmodiques, tels que ceux auxquels étoient en proie le malade dont j'ai fait l'histoire, pouvant tenir à la sensibilité plus ou moins exaltée du sujet, il ne présente rien que de très-équivoque. La sortie des viscères abdominaux, des liqueurs que quelques-uns sécrètent, et des matières que contiennent leurs cavités, est le seul signe certain de la pénétration. On conçoit cependant qu'une plaie peut être pénétrante sans que les symptômes se manifestent, soit qu'elle ait trop peu d'étendue pour donner issue aux organes abdominaux, soit que l'instrument, après avoir traversé le péritoine, n'ait touché à aucun viscère, ou en ait seulement effleuré la surface. Mais les plaies pénétrantes qui ne sont compliquées ni de la sortie des viscères, ni de l'épanchement d'aucun liquide dans la cavité de l'abdomen, sont moins fâcheuses que les plaies pénétrantes non compliquées, et n'exigent pas d'autres soins que les blessures simples et superficielles.

Si, comme dans le cas que j'ai rapporté, le malade ou les assistans demandent que l'on s'explique sur la nature de la plaie, on doit, sans rien prononcer d'affirmatif, les instruire de l'insuffisance des moyens indiqués, pour s'assurer de la pénétration et du danger qu'entraîne l'emploi de ses

moyens, tels que les injections et la sonde; puis ajouter que les antiphlogistiques, convenables dans le traitement des plaies simples, et non pénétrantes, sont les seuls que l'on mettroit en usage lors même que l'on seroit sûr de la pénétration.

Exposer les signes particuliers qui indiquent la lésion de tel ou tel viscère abdominal, et la conduite à tenir dans chacun de ces cas, ce seroit dire ce qu'aucun chirurgien instruit n'ignore, et sortir des bornes que je me suis prescrites.

Nota. Le malade, qui fait le sujet de l'observation précédente, négligea de soutenir sa cicatrice, comme je lui en avois donné le conseil; et bientôt, malgré le peu d'étendue de la lésion, les viscères abdomaniaux formèrent hernie. La tumeur, dans laquelle se trouvoit probablement une portion de l'épiploon et de l'arc de Colon, avoit acquis, au bout de dix-huit mois, le volume des deux poings. C'est dans cet état qu'il s'offrit à mon examen dans le mois brumaire de l'an 11, réclamant l'exemption de service militaire auquel l'appeloit la loi sur la conscription. Depuis quelques mois il s'étoit néanmoins décidé à l'usage d'un bandage élastique circulaire, et sa hernie étoit aussi facile à réduire qu'à contenir.

Observation

Observation (1) sur une ophtalmie survenue à la suite d'une blénorrhagie syphilitique supprimée, suivie de quelques réflexions sur cette maladie.

Par A. L. MURAT.

J'ai pensé que l'observation que je vais soumettre à la société, pourroit fixer son attention, parce qu'elle offre un cas pathologique qu'on trouve assez rarement dans la pratique. L'histoire en a été recueillie avec une scrupuleuse exactitude, auprès d'un malade chez lequel la nature, forte de ses propres moyens, s'est en quelque sorte suffi à elle-même. Si j'y ai ajouté quelques réflexions, elles m'ont été suscitées par quelques faits puisés dans les auteurs, qui m'ont prouvé que cette maladie n'a pas toujours une terminaison aussi heureuse.

Observation.

Laurent Ménage, âgé de trente-un ans, d'une assez forte constitution, prit, le premier nivôse an neuf, une blénorrhagie syphilitique, qui fut combattue par des boissons délayantes et mucilagineuses. Le malade, ne voulant rien changer à ses habitudes, fit journellement des courses assez considérables, et fut peu sévère sur son régime. Cette indocilité fut suivie de la cessation de l'écoulement et de l'affection du testicule droit. Le repos, quelques

(1) Lue à la Société Médicale, le 25 prairial an 9.

émolliens et le régime firent reparoître l'écoulement au bout de six jours. A cette époque, *Laurent Ménage* fut arrêté et conduit dans une maison de détention; transféré à bicêtre, l'écoulement étoit toujours abondant, et la saison froide et humide. Un matin, en s'éveillant, il éprouva une sensibilité particulière à l'œil droit (1); à cette sensibilité, succédèrent bientôt des douleurs vives et aiguës qui se propageoient le long de la région temporale droite, et ne permettoient pas au malade de fixer la plus foible lumière. Cette extrême sensibilité de l'œil rendoit son inspection très-difficile, et ce ne fut qu'avec la plus grande peine qu'il fut permis de s'assurer quelquefois de l'état de cet organe qui étoit très-rouge. Cependant la cornée parut toujours conserver sa transparence. Les deux premiers jours, au rapport du malade, son œil secrétoit une très-grande quantité d'eaux claires (ce sont ses expressions); ce ne fut que le dixième jour de l'invasion de la maladie qu'il entra à l'infirmerie. On employa d'abord une saignée locale, des boissons anti-phlogistiques, quelques légers minoratifs, des lavemens et le régime. On faisoit bassiner l'œil malade avec une infusion de fleurs de sureau. Malgré l'emploi de ces premiers moyens, la maladie étoit parvenue au dix-huitième jour, et résistoit avec opiniâtreté. L'écoulement d'une matière puriforme, secrétée par l'œil malade, qui s'étoit manifesté depuis quelques jours, et l'intensité de cette ophtalmie, firent naître des soupçons sur la vraie cause de la maladie, qui furent bientôt justifiés par les nouvelles questions faites au malade. Dès-lors, on auroit bien desiré pouvoir recourir à l'inocula-

(1) Il est peut être essentiel de remarquer que depuis deux mois, le malade s'étoit apperçu que cet œil devenoit plus foible; un examen attentif n'y laissoit cependant appercevoir aucune altération.

tion d'une nouvelle blénorrhagie ; mais l'exécution du remède devenoit fort difficile. On se contenta de faire prendre intérieurement le muriate sur-oxigéné de mercure, étendu dans un véhicule mucilagineux, et sans négliger l'emploi des premiers moyens déjà énoncés. Mais le même jour l'écoulement reparut ; le lendemain il avoit augmenté et la douleur commença à devenir moins vive. L'examen de l'œil n'étoit pas si difficile. L'écoulement se soutint, et cet organe devint, par degrés, moins rouge et moins sensible ; et au bout de six jours, on appercevoit à peine quelques traces de cette terrible maladie. On continua la solution de *Vanswieten* et les boissons délayantes. On bassina l'œil malade d'abord avec de l'eau végéto-minérale ; et lorsqu'il n'y eut plus de sensibilité, on se servit d'eau très-froide dans laquelle on faisoit mettre un vingtième d'alkool. L'œil recouvre peu à peu son premier état et sa première énergie.

Le 25 ventôse, époque à laquelle le malade a été transféré dans une autre maison de détention, les douleurs en urinant avoient cessé. Il n'existoit par le canal de l'urètre qu'un très-foible suintement. Tout faisoit espérer qu'il reprendroit sous peu ses exercices.

Réflexions.

Si l'observation que je viens de communiquer à la société, présente quelque intérêt, elle le doit à la nature propre de cette affection, qui se reproduit rarement, et dont la marche a été irrégulière dans ce cas. En effet, le défaut de signes commémoratifs, et l'écoulement tardif de la matière puriforme ont forcé en quelque sorte l'homme de l'art à être le spectateur oisif de la nature, aux prises avec la maladie.

Peu d'observations exactes ont été recueillies sur cette espèce d'ophtalmie, dont nous devons la

première description à Saint-Yves, dans son *tractatus de morbis oculorum*. *Astruc*, le docteur *Lange*, *Nisbeth*, *Benjamin Bell*, et quelques autres observateurs nous fournissent encore quelques exemples de cette maladie, mais presque tous ces auteurs la décrivent d'une manière succincte, ou ne proposent que des moyens curatifs insuffisans. La plupart se taisent sur les suites de la gonorrhée qui l'occasionne, et ils ne paroissent pas avoir senti la nécessité de rétablir l'écoulement par les voies naturelles. *Astruc* (1) en donne une histoire assez exacte. Quoiqu'il garde le silence sur les moyens propres à rappeler l'écoulement, il ne paroît pas en avoir entièrement méconnu les avantages, lorsqu'il dit : « *Si citò revocetur gonorrheæ fluxus, poterit aliquandò remediis vulgaribus ritè adhibitis, mitigari, resolvi satis feliciter* ». Ce savant médecin termine le paragraphe consacré à la description de cette espèce d'ophtalmie, par une observation qui ne sera pas déplacée ici.

« *Adolescens quidam dudùm consueverat singulo mane oculos abstergere urinâ ferè calenti, ut oculorum firmaret aciem. Post contractam ex infortunio gonorrhœam virulentam, à consueto usu minimè abstinuit ; nihil mali sibi indè metuens, urinâ tamen virulentis miasmatis inquinata labem eamdem cùm conjonctivâ et palpebris cito communicavit, quâ genitalium interiora affecta erant ; undè ophtalmia gravis et venerea, cùm acri et involontario lacrymarum et lippitudinis fluxu, quæ ambo iisdem remediis tandem perfectæ fuerunt, quibus ipsa gonorrheæ* ».

En rapprochant cette observation de celle qui fait le sujet de ces réflexions, on y apperçoit une diffé-

(1) De morbis venereis, §. III, de ophtalmiâ gonorrhoicâ, quæ suppressæ gonorrhoicæ quandoque supervenit, tom. I, pag. 285, in-4°.

rence bien sensible. Dans l'observation d'*Astruc*, l'ophtalmie est survenue par l'application immédiate du virus sur l'œil; d'après le récit de l'auteur, les symptômes n'ont pas acquis un très-grand degré d'intensité. Dans l'ophtalmie qui survient après la diminution ou la cessation d'un écoulement vénérien, la sensibilité extrême de l'organe de la vue, et l'écoulement d'une matière puriforme paroissent être les symptômes pathognomoniques, et la cécité en est souvent le triste résultat. *Hunter*, à l'article de la gonorrhée, ne parle pas du tout de l'ophtalmie. Au chapitre des symptômes de la vérole, il ne paroît pas même en admettre l'existence dans les cas où tout le système est infecté par le virus syphilitique, affection qui, quoique très-grave, me paroît encore moins dangereuse que celle qui survient après la diminution ou la cessation d'une blénorrhagie syphilitique. On ne trouve rien qui ait rapport à cette maladie dans le traité pratique de la gonorrhée de *Clare*.

Ce défaut d'observations laisse à desirer un traité *ex professo* sur cette dangereuse maladie. *Swediaur* est, à ma connoissance, l'auteur qui a jusqu'ici le mieux rempli cette tâche; il a développé des idées très-lumineuses, et a décrit avec beaucoup de clarté et de précision les différentes espèces d'ophtalmies syphilitiques; elles sont suivies de quelques observations très-curieuses, où l'on voit, à la vérité, la nature quelquefois impuissante, mais d'autres fois aussi très-heureusement secondée par les ressources de l'art.

On a conseillé, dans les ophtalmies survenues à la suite d'une blénorrhagie syphilitique supprimée, si l'écoulement ne reparoissoit pas, de tâcher de le rétablir, en inoculant de nouveau la blénorrhagie. *Plenck* fut consulté à *Bude* pour un cas semblable. Cet illustre professeur n'hésita pas à proposer l'inoculation d'une nouvelle blénorrhagie. Le malade se prêta volontiers.

à l'exécution du remède, et il revint, huit jours après, parfaitement guéri de son ophtalmie, réclamer les secours de *Plenck* pour la nouvelle gonorrhée qu'il avoit gagnée.

Un stimulus quelconque porté sur la membrane interne de l'urètre, pourvu qu'il ait assez d'activité pour déterminer une irritation et une secrétion abondante de mucus, peut produire un écoulement semblable à une gonorrhée. L'ingénieuse expérience du docteur *Swediaur* le prouva d'une manière incontestable. On sait qu'il a eu le courage de s'injecter dans le canal de l'urètre une liqueur très-âcre. Il a éprouvé tous les symptômes qui caractérisent une gonorrhée ordinaire : douleur en urinant, écoulement d'une matière puriforme d'un jaune verdâtre, érections involontaires et douloureuses qui venoient troubler son sommeil. « Dans l'expérience que j'ai » tentée, dit ce médecin, je n'ai pu appercevoir » aucune différence entre les symptômes de cet » écoulement et ceux qui accompagnent ordinaire-» ment les blénorrhagies syphilitiques ». Les bougies attirent aussi, par leur présence dans le canal de l'urètre, une sorte de phlogose qui est toujours suivi d'un dégorgement plus ou moins abondant ; *Bromfield* a recommandé leur introduction dans l'urètre pour solliciter de nouveau l'écoulement de ce canal. On lit dans les œuvres posthumes de *Desault*, que ce célèbre chirurgien a souvent réussi à rappeler l'écoulement dans ses gonorrhées supprimées, en introduisant dans la vessie, et laissant à demeure une sonde de gomme élastique.

Le but qu'on se propose en inoculant la blénorrhagie, étant de produire une irritation dans un lieu déjà affecté, conduit par une voie féconde qui contribue puissamment aux progrès des sciences, l'analogie, ne pourroit-on pas, dans le cas où les malades répugneroient à s'exposer une seconde fois à la contagion, ou dans d'autres circonstances qui ne

permettroient pas d'avoir recours à ce moyen, exercer une irritation locale dans la partie de l'urètre, où siége d'abord la blénorrhagie syphylitique (1)? Ne pourroit-on pas injecter dans le canal de l'urètre une légère dissolution alkaline, en ayant le soin de comprimer ce canal au-dessus du frein, pour empêcher la liqueur de pénétrer plus loin, borner et concentrer, en quelque sorte, sa sphère d'activité sur le lieu qui est communément le siége de la blénorrhagie syphilitique. L'on peut me dire que l'on a à craindre une trop violente irritation en faisant usage de cette injection; que le médecin anglois que j'ai déjà cité si souvent, a éprouvé des accidens qui l'ont inquiété un instant. Je me suis fait cette objection, et je crois qu'on pourroit éviter les accidens qu'a éprouvés ce médecin en mettant une plus petite quantité d'ammoniaque dans la liqueur qui doit servir à l'injection. On ne pourroit pas indiquer des proportions justes et invariables : on sent qu'elles devroient être subordonnées à la sensibilité particulière des malades confiés à nos soins. Ne m'étant pas trouvé dans des circonstances assez favorables pour

(1) Les recherches des physiologistes modernes semblent venir à l'appui du moyen que je propose. Ils attribuent les effets des différens moyens excitans aux rapports sympathiques qui lient les divers systêmes entre eux. Si ce rapport sympathique se manifeste sur des parties contre lesquelles les loix de l'organisation établissent une ligne de démarcation réelle, ces effets devront être encore plus sensibles sur des organes liés entre eux par leur mode de secrétion (les membranes muqueuses), l'heureux emploi des errhins, des sialagogues, des purgatifs, des lavemens irritans, etc. etc., font presque de cette théorie une vérité physiologique. *Sauvages* (nosologie, tom. I, pag. 192), dit avoir vu des gens qui étoient délivrés d'une ophtalmie opiniâtre lorsqu'il survenoit un phymosis.

observer souvent cette maladie, je n'ai pas eu l'occasion de faire l'essai de ce moyen, qui n'est, du reste, qu'une vue médicale, ou plutôt une application à la pratique empruntée de l'expérience du docteur *Swediaur*; et c'est à l'observation à prononcer sur son utilité.

Note sur les luxations de l'humérus.

Par A. RICHERAND.

Il semble, au premier coup-d'œil, qu'une chute sur l'épaule doive produire la fracture de la clavicule, briser l'acromion, ou le col de l'humérus plutôt que faire abandonner, à la tête de ce dernier os, la cavité glénoïde de l'omoplate. L'observation suivante atteste néanmoins la possibilité de la luxation de l'os du bras, par une chute sur l'épaule.

Un ouvrier travaillant aux carrières de la Villette, homme âgé de 30 ans, fort, robuste et d'une constitution vraiment athlétique, fut renversé par un éboulement dans les derniers jours de floréal an 9. La partie externe du moignon de l'épaule vint heurter avec violence le pilier d'une galerie. Une vive douleur se fit sentir au même instant dans l'articulation de l'humérus; elle étoit accompagnée de l'impossibilité de mouvoir l'extrémité supérieure librement et sans douleurs. Le malade vint de suite à l'hôpital Saint-Louis; les circonstances antécédentes, la déformation de l'épaule, la saillie de l'acromion, une dépression sensible au-dessous de cette éminence, l'obliquité du bras en-dehors, et l'écartement dans lequel étoit le coude du côté correspondant de la poitrine, une tumeur circonscrite, arrondie et très-dure, formée par la tête de l'humérus, dans le creux de l'aisselle, ne me permirent point de méconnoître l'espèce de luxation de l'humérus, désignée par les auteurs sous le nom de luxation en bas; luxation qui, de toutes, est la plus fréquente, parce que le mouvement d'abduction est le plus étendu de ceux que l'humérus

exécute, et que nulle part le ligament orbiculaire de son articulation, avec l'omoplate, n'a moins de force que vers sa partie inférieure, endroit où d'ailleurs il manque de tout soutien. Je pus également m'assurer que la tête de l'humérus, placée sur la côte de l'omoplate, au-dessous de la cavité glénoïde, étoit engagée entre le bord externe du muscle, sous scapulaire en avant, le petit rond en arrière, et le tendon de la longue portion du triceps en-dehors (1).

---

(1) On a de tout temps attribué les douleurs qui se font ressentir dans la luxation de l'humérus en bas et en dedans, à la compression des nerfs qui forment le plexus axillaire. Mais outre que dans la luxation en bas, la tête de l'os ne se dirige point vers ces nerfs, elle ne peut exercer sur eux une compression violente, puisque, soutenus seulement par des parties molles, ils fuiroient cette compression, comme le fait l'artère axillaire, qui n'est jamais comprimée, au moins assez fortement pour que la circulation soit suspendue dans les extrémités supérieures. Ce symptôme est bien plutôt dû au tiraillement qu'éprouve le nerf circonflexe. Pour se porter au muscle deltoïde, dans lequel il se distribue, ce nerf se contourne autour du col de l'humérus, et forme au-dessous de son articulation une anse sur la concavité de laquelle l'os s'appuie, lorsqu'il abandonne la cavité glénoïde. Il en est, à cet égard, de l'humérus comme de la mâchoire: lorsque les condiles de ce dernier os sortent des cavités des temporaux, ils entraînent le nerf masseterin, petit rameau de la troisième branche de la cinquième paire, qui passe devant l'articulation de la mâchoire pour se porter au masseter.

On a vu le deltoïde paralysé à la suite de certaines luxations en bas dans lesquelles le tiraillement qu'avoit éprouvé le nerf circonflexe, avoit été porté au point d'en désorganiser la substance. On doit ajouter à cette cause principale de la douleur, l'alongement forcé des muscles; la distension des ligamens orbiculaires, parties qui ne jouissent, dans l'état ordinaire, que d'une sensibilité fort obtuse, mais qui tiraillées par une puissance extérieure, manifestent un sentiment exquis.

Pour en faire la réduction, je plaçai dans le creux de l'aisselle un tampon de linge assez gros, pour que le lacs de contre-extension, fait avec un drap plié suivant sa longueur, ne comprimât point les tendons du grand pectoral, du grand rond et du grand dorsal. La partie moyenne d'un autre lacs oblique fut placée sur le moignon de l'épaule afin de fixer l'omoplate : dans le même but, un aide pesoit sur l'apophise acromiale de cet os. Six personnes furent placées sur le lacs d'extension appliqué au poignet, et fait avec une nappe pliée en diagonale. Le malade étant assis, les tractions d'abord dirigées dans le sens du déplacement, furent ramenées à la direction naturelle de l'humérus, à mesure que les muscles s'alongeoient, en cédant à l'effort. Je portai avec force la tête de l'humérus en haut et en-dehors, et la luxation fut réduite à la troisième tentative; l'os rentra dans sa cavité articulaire avec un bruit que tous les assistans purent entendre. Tous les signes de la luxation disparurent, et le malade put, par un mouvement de circonduction, qui est impossible dans le cas de déplacement, porter sa main à la partie antérieure et supérieure de sa tête. Le bras fut maintenu par une bande placée sur le coude; des compresses imbibées d'eau végéto-minérale furent appliquées sur l'épaule violemment contuse, et l'on tira trois palettes de sang au malade.

Le surlendemain une tache jaunâtre, assez large, se montra à la partie antérieure de l'épaule; elle descendoit le long du bras en suivant le bord interne du biceps. On insista sur l'application des liqueurs résolutives, propres à dissiper l'ékimose qui paroissoit considérable et proportionnée à la contusion violente que l'épaule avoit éprouvée. Au bout de vingt-deux jours, et seulement par les topiques résolutifs, les bains, le repos, puis l'exercice gradué du membre, le malade en avoit recouvré les

mouvemens, et pouvoit les exécuter dans toute leur étendue.

La luxation, dans le cas que je viens de rapporter, étoit sûrement produite par une chute sur l'épaule; j'en avois pour preuve le témoignage du malade, celui de ses camarades qui avoient été présens à sa chute, l'état du coude dont la peau n'offroit aucune trace de lésion, et la contusion du muscle deltoïde, sur lequel le coup avoit porté. D'un autre côté, je n'ignorois point que plusieurs chirurgiens, de l'expérience la plus consommée, révoquent en doute la possibilité d'une luxation de l'humérus en bas, qui ne seroit pas produite par une chute sur le coude écarté du corps.

Quand, disent-ils, cette espèce de déplacement s'effectue, le coude appuyé sur le sol, et plus ou moins éloigné de la poitrine, devient le point d'appui sur lequel l'humérus se meut; tiré en bas et en-dedans par l'action des muscles grand pectoral, grand dorsal et grand rond, qui se contractent avec force pour le rapprocher du corps, son ligament orbiculaire cède à l'effort et se déchire dans sa partie inférieure. La tête de l'os s'échappe en bas et en même-temps un peu en-dedans, parce que la longue portion du triceps empêche qu'elle ne sorte directement par la partie inférieure de la cavité glénoïde, au-dessous de laquelle son tendon s'attache. L'humérus présente ici, comme dans l'état naturel, un levier du troisième genre; mais le point fixe en est devenu le point mobile; le centre des mouvemens qui se trouve dans l'articulation de l'épaule a été transporté au coude. A l'action musculaire, cause la plus puissante du déplacement, on doit ajouter le poids du corps qui pèse sur l'extrémité supérieure de l'humérus.

Quelque raisonnable que soit cette explication, quoique le plus souvent les choses se passent de cette manière, il peut arriver qu'un coup vivement

appliqué à la partie externe de l'épaule, au-dessous de l'apophise acromion, s'il ne fracture pas le col de l'humérus, chasse en-dedans la tête de cet os, et la pousse si brusquement et avec une telle violence contre la partie interne et inférieure du ligament orbiculaire, que celui-ci se déchire, et que le déplacement s'effectue. L'observation précédente doit lever, à cet égard, tous les doutes que l'on pourroit établir sur la possibilité d'un accident de cette espèce.

Exposé d'une paraplégie extraordinaire causée par la foudre; sa guérison. Remarques sur le même sujet.

Par le cit. GASTELLIER, médecin à Montargis.

Hippocrati moris erat narrativam componere casuum circa ægrotos specialium referendo qualis fuisset morbi natura, qualis medicatio, qualis eventus.

BACON, *de augm. scient. Liv.* 4, *ch.* 6.

Plus j'avance dans la carrière de l'expérience et de la vie, et plus je me persuade que, pour être utile aux hommes, et pour rendre l'art de guérir digne de leur reconnoissance, il faut incessamment se tenir en garde contre les plus spécieux systêmes, et ramener presque toute la sagesse de l'art à des observations suivies et multipliées. C'est dans cet esprit, et non par un motif puéril de vanité, que j'ai publié déjà dans divers temps (depuis 1770 jusqu'à ce jour) les symptômes de différentes épidémies et autres maladies graves; et que j'ai joint à mes récits les plans curatifs, dont le résultat avoit été fâcheux; comme ceux qui par mes mains ayant sauvé mes semblables, pouvoient, au retour des mêmes accidens, épargner des tâtonnemens funestes. C'est dans ces mêmes vues que je vais rendre compte ici du plan de conduite qui m'a réussi sur une femme paralysée d'un coup de foudre.

Plus le physicien, par ses doctes découvertes, s'occupe à détourner de nos têtes la foudre menaçante, plus la puissance conservatrice doit essayer

ses forces et ses conjectures contre les effets même de ce terrible météore.

FAITS.

Le 20 fructidor an 6, vers les quatre heures du soir, l'horizon de Montargis étoit en feu ; le vent souffloit du sud sud-ouest à l'est avec violence ; le tonnerre, pendant près de deux heures, prolongeoit son roulement, et ne le varioit que par de grands éclats et des éclairs continuels. Vers les cinq heures, un déluge de pluie commença, et l'orage fut calmé à six heures.

Sur les cinq heures et demie, au fort de la tourmente, le C. Moreau, sa femme, leur fille, cheminoient de l'est à l'ouest pour regagner leur maison, d'où ils n'étoient pas éloignés de la distance au plus d'une portée de fusil. La femme, de sa main gauche, tenoit sa fille, et s'appuyoit de la main droite sur un des paniers d'herbes portés par un âne que le mari poussoit par-derrière. Un petit chien restoit tapi dans le giron de sa maîtresse. Une voiture attelée de trois chevaux, suivie de plusieurs hommes, alloit à côté du petit ménage. Telle étoit leur position respective, quand un coup de tonnerre violent renversa par terre Moreau, et sa femme, et sa fille, et son âne. Eux seuls n'entendirent point le coup ; mais les chevaux d'à-côté l'entendirent si bien, qu'ils en prirent le mords aux dents ; ils en furent quittes pour la peur ainsi que leur guide.

La femme, en tombant, crie qu'elle avoit bras et jambes cassés ; la fille, étourdie, perd, comme elle, connoissance. Le mari se relève avec peine, après avoir lutté contre un torrent qui l'entraîne, va chercher du secours, rappelle à la vie sa femme et sa fille, mais voit son âne mort, les jambes de devant pliées et celles de derrière droites, sans nul indice de combustion, lequel enfla, dit-on, peu après.

On découvrit le lendemain le chien caché dans le panier aux herbes.

Ce cas-ci est vraiment extraordinaire ; soit que le chien fût dans le tablier de la femme Moreau, soit qu'il fût dans l'un des paniers dont l'âne étoit chargé, lorsque la foudre les atteignit l'un et l'autre à-la-fois. Mais un cas plus extraordinaire est celui cité par Schenckrer, qui rapporte qu'une femme qui portoit son enfant sur ses bras, fut frappée d'un coup de foudre dont elle mourut, sans que l'enfant en reçût la plus légère atteinte.

Quant au mari, je le trouvai peu de temps après l'accident, dans une espèce de stupeur, comme un homme ivre, disant avoir senti à la tempe droite la douleur comme d'un coup de bâton ; il éprouva pendant huit jours des pesanteurs de tête, brisure dans les membres, enfin tous les symptômes d'une courbature ; la fille, à-peu-près les mêmes symptômes ; elle avoit en outre les yeux, le front, et toute la face, enflammés comme dans le commencement d'une éruption érysipélateuse. Mais quelques pédiluves, le repos, et une douce transpiration les en ont eu bientôt rétablis l'un et l'autre.

Pour la femme, objet principal de mes observations, je la trouvai paralysée de l'extrémité supérieure droite, depuis l'épaule jusqu'au bout des doigts ; et de l'extrémité inférieure gauche, depuis l'articulation du fémur jusqu'au bout des doigts du pied ; le visage haut en couleur, la respiration libre, la connoissance bien revenue, le pouls large et mou, et les muscles sur-tout des extrémités, paralysés, dans un état de flaccidité ; elle se plaignoit qu'un goût de soufre lui emportoit la gorge, mais, chose remarquable et extraordinaire ! depuis l'articulation du poignet de la main droite jusqu'à l'extrémité des doigts, et depuis l'articulation du pied gauche jusqu'au bout des doigts aussi, la perte du sentiment suivoit celle du mouvement ; elle étoit totale :

totale : d'où résultoit, à ces deux extrémités, la paralysie la plus complette. Il semble que le ligament annulaire de chaque articulation présentoit la ligne de démarcation, où la perte du mouvement avoit emporté avec elle celle du sentiment, insensibilité qui n'étoit ni équivoque ni éphémère ; car un de mes confrères, pour s'assurer au vrai de l'état de cette femme, lui arracha, quatre jours après l'événement, une portion de l'épiderme du pied, sans qu'elle manifestât l'ombre de sensibilité.

Comme je ne veux rien dire que de clair, je laisse aux physiciens, sur-tout aux galvanistes, qui supposent le fluide nerveux de même nature que le fluide électrique, à expliquer comment cette paralysie a été l'effet de la foudre, et comment, partielle dans une partie, elle a été complette à l'extrémité de cette même partie. C'est aux physicieus encore de poursuivre cette vérité physiologique (si pourtant la nature nous laisse pénétrer jusques-là dans l'économie animale), qu'il est peut-être deux espèces de nerfs, les uns organes du sentiment, et les autres du mouvement.

PLAN CURATIF.

Beaucoup de personnes m'engageoient à faire usage de la machine électrique, pour combattre une paralysie produite par l'électricité de la foudre. L'idée sembloit naturelle ; mais ayant souvent employé sans fruit cette machine, j'ai suivi le procédé suivant.

J'ai calqué le plan curatif sur la nature des symptômes, sans avoir égard à la cause qui avoit pu les produire. J'ai considéré la paraplégie de la femme Moreau, comme si elle eût été frappée d'une apoplexie violente, à laquelle succèdent assez souvent ces sortes de maladies. D'après cette manière de voir, je lui ai prescrit, 1°. quelques tasses d'une in-

fusion théiforme de petite sauge de Provence, à prendre sur-le-champ; 2°., pour le lendemain matin (21 fructidor), trois grains de tartre stibié en trois demi-verres de la même infusion; et qui, en produisant des secousses tumultueuses, ont procuré en même temps des évacuations très-abondantes par haut et par bas; 3°. le 22, l'usage des boissons délayantes, et quelques prises de la poudre capitale de Saint-Ange (quatre prises par jour), qui, en ébranlant le système nerveux par de fréquens éternuemens, lui a fait beaucoup de bien; 4°. le 23, même répétition du tartre stibié, et dont le résultat a été à-peu-près le même que le premier jour; 5°. depuis le 24 jusqu'au 27, inclusivement, l'usage continué de l'infusion de petite sauge coupée légèrement avec un peu de vin; pour nourriture, de simples bouillons et de légers potages gras. Le même jour, 24, je conseillai en outre un mélange de deux parties d'huile de vers et d'une d'alkali volatil-fluor, avec lequel on la frottoit deux fois par jour, depuis la première vertèbre cervicale jusqu'au sacrum. Cette embrocation agissoit d'une manière héroïque. Dès le lendemain soir 25, à la quatrième embrocation, la malade éprouva des fourmillemens dans les parties paralysées, fourmillemens qui lui devenoient insupportables au point de lui enlever le sommeil; et le 26, elle éprouva en outre des douleurs aiguës sur le pied gauche à l'endroit où il avoit été dépouillé de son épiderme; elle continuoit constamment l'usage du sternutatoite qui stimuloit avec avantage le système nerveux. Le 27, elle commença à mouvoir le bras droit, la main et les doigts; la sensibilité se manifesta en même temps à la main droite et au pied gauche, légèrement à la vérité. Le 28, elle fut copieusement évacuée avec un paquet de sel de seignette et un grain de tartre stibié mêlés ensemble et mis en solution dans une pinte d'eau (mesure de Paris) dont elle prenoit un verre toutes les

demi-heures. Le 30, même répétition et même résultat. Les embrocations furent encore continuées pendant huit jours, et avec un succès dont les progrès ont été si rapides, que le 29 et le 30, son bras avoit acquis assez de force pour se servir de béquilles, et venir au secours de la jambe paralysée, qui n'en eut besoin que pendant dix à douze jours. En un mot, le 6 vendémiaire, la femme foudroyée et paralysée, avoit si bien repris son état de santé ordinaire, qu'on n'eut pas distingué les parties qui avoient été atteintes. Ainsi, à ma grande satisfaction, cette guérison prompte et complette remplit les vœux que l'espoir m'avoit à peine laissé former.

Je ne dois pas laisser ignorer une chose bien importante : 1°. qu'à l'époque du 20 fructidor, la femme Moreau, âgée de 36 ans, étoit grosse de deux mois environ ; 2°. Que l'effet de la foudre, ainsi que celui des moyens curatifs les plus énergiques, les plus stimulans, n'ont produit aucune sorte d'altération à sa grossesse; que cette femme jouit actuellement de la plus parfaite santé ; et que, d'après son calcul, elle doit accoucher à la fin de germinal prochain ou plus tard. C'est aux médecins cliniques à tirer de cette dernière observation les conséquences pratiques qu'ils jugeront les plus avantageuses à l'humanité.

Remarques diverses sur ce qu'on a publié des effets de la foudre.

S'il ne falloit ici qu'expliquer avec la plus entière vraisemblance les divers accidens de cette scène orageuse dont nous venons de parler, il seroit fort raisonnable de dire :

1°. Que l'âne a péri suffoqué, parce qu'il étoit sous la direction d'une plus abondante quantité de matière fulminante. Qui sait, dès qu'il n'étoit pas en combustion, jusqu'où l'art n'auroit pas pu le secourir?

Avant qu'on rappelât à la vie les noyés, qui l'eut cru? A moins de dire encore qu'il aura péri par la raréfaction de l'air.

2°. Que la femme Moreau, sans être atteinte aussi fortement que l'âne, a été pénétrée physiquement d'assez de matière électrique pour en être désorganisée.

3°. Que le père et la fille en ont reçu une moins grande quantité; que le chien, ni les chevaux, ni les conducteurs n'en ont point reçu du tout, et qu'ils n'ont éprouvé que la commotion de l'air et le contre-coup de la foudre, dont le bruit nommé tonnerre les avoit ébranlés et épouvantés.

Qu'ainsi l'inégalité des sentimens rapportés ci-dessus n'a pour cause que l'inégale distribution de la foudre, et par conséquent son inégale intensité. Quoi de plus intelligible!

Mais quelle interprétation donner à des événemens diamétralement contraires, que l'on attribue souvent à la foudre?

Dans mes recherches à l'occasion de la paraplégie que je traitois, j'ai rencontré entre autres ces trois exemples.

1°. En 1762, l'académie de Gotthingen reçut du docteur Wilkinsson un mémoire portant que le sieur Winter, pasteur à Kent, homme de 54 ans, jusque-là robuste, avoit été frappé d'une attaque d'apoplexie, le 1er. juillet 1761; que tous les secours de l'art n'avoient eu nul succès jusqu'au 24 août 1762; que le soir dudit jour, à dix heures, le malade fut réveillé par de grands éclats de tonnerre; qu'en s'éveillant, il sentit une commotion toute aussi violente que s'il eût été frappé de la foudre, et qu'il compara à une commotion électrique; qu'au même instant, il avoit vu sa chambre pleine d'un feu qui disparut comme l'éclair, en laissant une odeur analogue à celle du phosphore; que dès ce moment, il sentit ses forces rétablies; qu'il lui sem-

bla qu'on eût déchargé sa poitrine d'un poids énorme ; que toute la nuit il songea au bonheur de sa guérison, et trouva le lendemain matin qu'en effet ses membres avoient repris leur souplesse, et que les tremblemens, la roideur, les vertiges, tout mal, en un mot, avoit cessé.

2°. Diemmembroeck raconte également qu'au fort d'une tempête accompagnée du plus violent tonnerre, une femme paralytique depuis trente-six ans, se voyant environnée des feux de la foudre, fut à l'instant guérie.

3°. Tulpius, dans une suite de belles observations, parle d'un jeune homme à qui des pirates barbaresques avoient coupé la langue, lequel resta trois ans sans parler; mais surpris un jour par un orage affreux, la frayeur que lui causa un éclair, lui rendit soudain l'usage de la parole.

Dirons-nous que la foudre aussi bizarre que terrible, a produit ces effets opposés par son action réelle et physique ?

Ou penserons-nous que ceux qui les attribuent à la foudre, sans y regarder de si près, auroient dû l'attribuer seulement à la frayeur extrême et à la commotion de l'air ambiant ?

Pour dire *la foudre paralyse*, et d'autres fois *la foudre guérit de la paralysie ;* il faudroit que dans les exemples qu'on allègue, l'action physique et immédiate de la foudre fût prouvée comme dans l'accident de la citoyenne Moreau, où tout l'atteste.

Mais il n'en est pas ainsi de ces exemples : je ne prononcerai pas qu'un hasard ne put absolument combiner une dose de matière électrique, propre à ranimer les organes au lieu de les flétrir. J'assure simplement que tout ce qu'on cite et peut citer, ne prouve nullement que le hasard ait eu déjà lieu.

Il faudroit être bien étranger à la philosophie des affections de l'ame et à l'étude de l'histoire, pour

ignorer ce que l'épouvante est capable de produire sur l'imagination, et ce que peut l'imagination sur nos fibres nerveuses. Qui ne sait l'histoire du fils de Crésus ? Muet dès l'enfance, il voit un soldat qui va tuer son père. La tendresse filiale et la peur tranchèrent tout-à-coup les liens qui garottoient sa langue ; et pour la première fois, il articule ces mots d'une voix forte : *Soldat ne le tue pas ! c'est le roi, c'est mon père.*

Schenkius rapporte qu'un homme paralysé depuis long-temps, se voyant près d'être brûlé dans l'incendie de sa maison, retrouva la force de s'élancer par la fenêtre, et qu'il vécut longues années depuis, sain et dispos.

Olaus Borrichius fait mention d'une guérison extraordinaire opérée par un mouvement de colère. Un homme, dit-il, avoit perdu l'usage de la parole depuis quatre ans, il rencontra dans son chemin une vieille femme à laquelle il avoit voué depuis long-temps une haine implacable ; la vue de cet objet odieux, auquel il ne s'attendoit pas, le mit dans un transport de colère si violent, que sa langue se délia tout-à-coup pour vomir des imprécations des plus énergiques. Un mouvement de colère a été avantageux à cet homme cité par Borrichius, et combien la colère a-t-elle été funeste à d'autres ?

Il me seroit aisé de recueillir mille traits de ce genre, occasionnés par la peur, la haine, l'amour, l'avarice, en un mot, par tous les grands mouvemens de l'ame.

Or, ce genre n'est-il pas le même dans les exemples cités ? Croit-on que la vue terrible et inopinée de la mort qui s'avance au milieu des feux et de l'horrible fracas de la foudre, n'effraye pas plus l'imagination que le cimeterre du soldat de Crésus et l'incendie de Schenkius ? Sans sortir de l'espèce présente, le jeune homme cité, qui recouvre la parole qu'il avoit perdue avec la langue, ne fait-il pas

voir ce que peut la foudre par la seule impression de la peur?

Ajoutons encore que dans les exemples en question, l'on parle de gens rendus délicats et affoiblis par la maladie.

Or, qui ne sait pas que les fibres délicates soit des malades, soit de la plupart des femmes, sont bien autrement susceptibles des impressions violentes, que celles d'un homme plein de vigueur? Elles le sont à un point que l'homme robùste n'imagine même pas.

C'en est assez, je pense, pour concilier ces phénomènes de cette manière. C'est que la foudre a vraiment et physiquement paralysé quelquefois, et que le tonnerre, bruit de la foudre, accompagné de brillans éclairs, a quelquefois produit assez d'épouvante pour déparalyser.

Observation sur une ossification de la dure-mère.

Par C. A. Récamier.

Un homme de 44 à 45 ans, fut frappé presque subitement de paraplégie, il y a environ quatre ans. Il fut traité en Suisse, qui étoit sa ptrie, pendant trois ans par plusieurs médecins, sans qu'aucun des moyens employés apportât le moindre changement à la paralysie des extrémités inférieures. Transporté à Paris, dans le printemps de l'an dix, il entra successivement à la Charité et à l'Hôtel-Dieu, où il étoit depuis quatre à cinq mois, quand j'en fus chargé dans le mois de brumaire an onze. En l'examinant, je trouvai ce malade jouissant de toutes ses facultés physiques et morales, privé seulement de l'usage de ses jambes et de ses cuisses qui étoient paralysées et presque insensibles au toucher. Dans le courant de frimaire, deux jours après m'avoir servi d'interprète avec présence d'esprit, pour un autre malade allemand qui ne connoissoit pas le français, cet homme tomba brusquement dans un état apoplectique auquel il succomba dès le lendemain au soir.

A l'ouverture du cadavre, la dure-mère m'a présenté, dans son épaisseur, une ossification alongée d'avant en arrière sur la convexité de chaque hémisphère cérébral dans la substance duquel cette ossification s'étoit creusé une fosse. La longueur de chacune de ces ossifications étoit d'environ 2 pouces et demi à 3 pouces, leur largeur d'un pouce et demi à-peu-près vers le milieu de leur longueur, où l'épaisseur totale étoit de huit à dix lignes. Leur sur-

face supérieure étoit convexe pour s'accommoder à la concavité de la voûte du crâne, et l'inférieure un peu relevée; chacune représentant assez bien un os desséché plus convexe d'un côté que de l'autre.

Ces deux ossifications contenues dans l'épaisseur de la dure-mère s'enlevèrent avec elle. En recherchant leur structure interne, j'ai trouvé qu'elles étoient composées de deux lames épaisses d'environ une ligne, formant ainsi une cavité unique dans toute leur étendue, cavité qui étoit remplie par un fluide grisâtre, sale et fétide.

D'ailleurs, nul épanchement dans le crâne; rien de particulier dans les autres viscères.

Je laisse aux physiologistes à discuter sur les conséquences qu'on peut tirer de cette observation, relativement aux fonctions du cerveau et à la structure de la meninge, dans laquelle étoit située cette concrétion osseuse qui est déposée au cabinet de l'école de médecine de Paris.

MÉMOIRE

SUR LA

QUESTION SUIVANTE:

Existe-t-il deux variétés de rhumatisme extérieur, dont l'une affecte le système musculaire de la vie animale, et l'autre le système fibreux des articulations?

Par J. C. GASC, médecin-chirurgien de l'Ecole de médecine de Paris, résidant à Tonncins, département de Lot et Garonne.

Observationes sunt vera fondamenta ex quibus in arte medicâ veritates elici possunt.

Præs. ad obs. Wæpfer.

AVANT-PROPOS.

Si la Médecine, trop long-temps repoussée du sein des sciences exactes, fut tour-à-tour le digne objet des traits satyriques de *Montaigne*, de *Molière* et de *Rousseau*, désormais elle aura droit d'être associée à toutes les branches de l'histoire naturelle; et sa précision, graces à l'heureuse révolution qui s'est opérée dans la méthode de philosopher en médecine, fera taire ses détracteurs qui l'associent aux sciences conjecturales. Les sciences naturelles ont fait tant de progrès dans la connoissance des faits,

que les hypothèses ont dû s'évanouir parce qu'elles n'étoient qu'erreurs et illusions. On n'ose guère maintenant, en médecine, proposer des explications que des nouveaux faits pourroient rendre vaines, et tous les vrais médecins se livrent uniquement à la recherche des phénomènes et des loix des maladies.

Sous le rapport de l'exactitude, la médecine doit beaucoup au génie du célèbre nosographe français, dont la solidité et la profondeur ont élevé des barrières impénétrables à l'hypothèse et à la confusion, sur la ruine desquelles sa méthode nosographique est fondée; et la médecine, retrempée au feu de ce génie, lève sa tête majestueuse au milieu de toutes les branches de l'histoire naturelle dont elle fait partie.

Si la science de l'analyse, dont Condillac s'est servi avec tant d'avantage pour développer les connoissances de l'esprit humain, est un des moyens simples que Pinel a mis en usage pour éclairer la science médicale, nous devons aussi y avoir recours par rapport à l'objet que nous nous sommes proposé de développer. Ce n'est que par le secours de la méthode analytique, que nous pourrons bien apprécier la valeur des faits dont nous devrons déduire des conséquences; et la connoissance de ces faits ne peut s'acquérir que par l'observation lente et pénible sur laquelle on risque beaucoup de s'égarer en médecine.

La partie graphique des maladies, rendue plus précise par les travaux du professeur *Pinel*, offre peu de chose à desirer. Cependant il est encore quelques points qui sont susceptibles d'éclaircissemens ultérieurs, et sur lesquels on n'est pas encore très-avancé, parce que l'anatomie pathologique, principalement liée avec ces différens points, n'a pas encore fait elle-même assez de progrès. Par exemple, la Médecine a encore de grands pas à faire dans la recherche des inflammations de quelque

tissu, principalement du tissu musculaire et du tissu fibreux. On connoît assez bien les inflammations du tissu cellulaire, du séreux, du muqueux, etc.; mais c'est faute d'avoir connu la nature des inflammations des tissus musculaire et fibreux, qu'on est si peu avancé dans la connoissance des affections rhumatismales. Déjà *Bichat*, dans son anatomie générale, avoit développé la nature de ces divers tissus; mais ayant assez vécu pour sa gloire et trop peu pour l'humanité, l'anatomie pathologique a perdu un célèbre réformateur de sa doctrine.

Mon but, dans ce mémoire, est de développer l'inflammation du système musculaire de la vie animale, et celle du tissu fibreux des articulations, ce qui constitue le rhumatisme. Mais dans le rhumatisme, ces deux systêmes sont-ils affectés en même temps et de la même manière, ou sont-ils affectés isolément chacun à sa manière? C'est ce qu'il s'agit de déterminer dans le cours de ce mémoire.

Considérations générales sur le rhumatisme.

Les auteurs, depuis Hippocrate jusqu'à Baillou, n'avoient point fait de distinction entre le rhumatisme et la goutte. Ils comprenoient ces deux maladies différentes sous la dénomination d'*arthritis*, ou maladie des articulations; et c'est Baillou qui, le premier, a indiqué la différence qui existe entre ces deux maladies qu'il regarde comme congénères. Je ne me suis point proposé de rapporter ici le sommaire des différentes opinions des auteurs sur le rhumatisme; il nous importe seulement de tracer d'abord les caractères qui servent à le distinguer de la goutte.

Les auteurs qui ont voulu nous tracer ces divers caractères, se sont principalement appuyés sur la différence du siége. *Cullen* dit que le rhumatime af-

fecte les grandes articulations, telles que l'aisselle, le coude, le poignet, la hanche, le genou et le coude-pied, tandis que la goutte affecte les plus petites articulations. Mais cette différence me paroît très-défectueuse, car la goutte ne respecte pas plus les grandes articulations que les petites, et *vice versâ* pour le rhumatisme. Ce qui me paroit plus caractéristique, ce sont les phénomènes généraux qui accompagnent les affections goutteuses, et qu'on rencontre très-rarement dans le rhumatisme, tels que les signes précurseurs d'un accès de goutte, qui se manifestent sur l'estomac, sur l'habitude du corps et sur les membres abdominaux. D'abord sur la région précordiale, incommodité difficile à définir, flatuosité, gonflement dans l'abdomen, engourdissement et mouvemens spasmodiques plus ou moins marqués, crampes fréquentes des membres, démangeaison sur les parties affectées, symptômes nerveux extrêmement variables, etc. Ensuite l'affection se manifeste ordinairement pendant la nuit, en commençant communément par le pouce du pied, d'où elle se porte ensuite sur les autres articulations, et est accompagné des symptômes qui lui sont propres (1).

La goutte est donc accompagnée d'un apparcil de symptômes nerveux extrêmement anomales ; ce qui la fait considérer comme une maladie essentiellement nerveuse. *Stalh*, dirigé par des vues profondes, l'a placée à côté de l'épilepsie, et *Pinel* l'a décrite à la fin de l'ordre 3 des anomalies nerveuses, classes *Névroses*. Or, ces phénomènes nerveux ne se rencontrent point dans le rhumatisme simple. Mais si des phénomènes communs au rhumatisme et à la goutte, ont fait confondre ces deux maladies,

---

(1) Voyez la description de la goutte, par Sydenham. Barthez. Traité des maladies goutteuses. Paris, an 10.

il en est d'assez frappans qui servent à les différencier. En effet, on est assez d'accord, en général, de regarder le rhumatisme comme une maladie inflammatoire; or la goutte ne peut appartenir à cette classe de maladies : car, quoique les douleurs soient extrêmement vives, elles ne sont point symptôme d'un état inflammatoire; on n'observe jamais moins de rougeur et de gonflement sur les parties goutteuses que lorsque ces douleurs sont les plus violentes, et c'est, en général, lorsque les tégumens éprouvent une sorte d'inflammation érysipélateuse, que la douleur de l'articulation diminue, ou éprouve une sorte de rémission. (*Pinel*).

Si nous portons maintenant une attention générale sur les causes qui donnent lieu à ces deux maladies, nous verrons que celles de l'une diffèrent beaucoup de celles de l'autre. Le rhumatisme, dit *Cullen*, est dû à une *cause externe*, *le plus communément évidente*, qui détermine un certain degré de pyrexie ou de fièvre qui est concomittante de la douleur des muscles ou des articulations. Au contraire, la goutte reconnoît ordinairement une cause interne développée par une disposition corporelle. Les personnes jeunes et pléthoriques sont sujettes au rhumatisme, lorsqu'elles s'exposent à des repressions soudaines de la transpiration, ou lorsqu'elles éprouvent une suppression des évacuations de sang, habituelles ou autres; tandis que les personnes sujettes à la goutte, sont communément des hommes chez lesquels l'intempérance, la boisson, la molesse, les passions ou les plaisirs ont énervé l'organisation physique, au point qu'ils sont devenus très-sujets aux affections nerveuses auxquelles la goutte paroît appartenir. En outre, une autre différence qui a encore été indiquée par plusieurs auteurs, c'est que la goutte suppose une disposition toute particulière, souvent héréditaire, et qui ne se développe guère dans la jeunesse; ce qui n'a pas lieu dans le rhuma-

tisme ; ou du moins on ne sait point encore si le rhumatisme peut être héréditaire, (*Selle*).

Le rhumatisme est de tous les âges, de toutes les saisons, quoiqu'il attaque plus particulièrement la jeunesse, et qu'il se manifeste plus souvent le printemps et l'automne ; il se guérit quand il est aigu et bien traité. Au contraire la goutte affecte les personnes un peu avancées en âge ; et quand elle est une fois développée, elle ne se guérit que très-difficilement, ou peut-être elle ne se guérit jamais, mais elle revient par intervalles plus ou moins longs. (*Selle*).

Après avoir vu les différences qui distinguent le rhumatisme de la goutte, il nous reste à examiner de quelle manière nous devons procéder dans les recherches que nous nous sommes proposé de faire sur le rhumatisme extérieur.

On donne, en général, le nom de rhumatisme à une phlegmasie particulière, dont le siège est le système musculaire, et le système fibreux des articulations. Or, ces deux systêmes d'organes diffèrent assez entre eux, pour qu'on puisse faire une distinction entre l'affection de l'un et l'affection de l'autre.

Le système musculaire se divise en système musculaire de la vie animale, et en système musculaire de la vie organique. (*Bichat*). Ne devant pas nous occuper de ce dernier, c'est spécialement le systême musculaire de la vie animale qui va fixer notre attention, relativement à ses affections inflammatoires qui ont beaucoup de rapport avec celles qui attaquent le système fibreux des articulations, quoiqu'elles s'exercent sur des tissus différens.

Cette différence dans la structure de ces deux systêmes, me paroît entraîner nécessairement quelques modifications particulières dans leurs affections maladives que je décrirai dans un même genre, jusqu'à ce que l'anatomie pathologique ait répandu plus de jour sur cette matière encore neuve, ou sur laquelle

difficulté extrême de respirer, pas de toux, transport de la douleur au côté droit de la poitrine, la chaleur vive durant tout le jour, point de sommeil la nuit. Le 4, même gêne de la respiration, la chaleur moins vive, légère moiteur, la nuit tranquille, sommeil de quelques heures pour la première fois. Le 5, *entrée à l'infirmerie de la Salpêtrière :* la respiration courte et pénible, douleur vive au côté droit de la poitrine, augmentant par le toucher et le moindre mouvement; sentiment de tiraillement dans les muscles de cette partie, point de toux ni d'expectoration, le pouls serré et fréquent, pas de mal de tête, la bouche et la langue dans l'état naturel, un peu de soif, constipation depuis l'invasion, l'urine abondante et colorée (infusion de tilleul avec le sirop de guimauve), frisson à deux heures, suivi de chaleur et d'une sueur copieuse, la nuit tranquille. Le 6, bandètres douloureuses d'un hypocondre à l'autre; douleur constante, mais moins intense au côté droit, sensibilité exquise au moindre tact dans toutes les parois de l'abdomen, une selle, urine briquetée, (même prescription). Le 7, disparution de la douleur de côté, la respiration plus facile, douleurs insupportables dans les muscles abdominaux, le pouls naturel, l'urine très-colorée et sédimenteuse, point d'accès, la nuit tranquille. Le 8, diminution de la douleur, le pouls naturel, la bouche un peu pâteuse. Le 9, douleur peu sensible dans la paroi abdominale.

Deuxième observation. Chanlait, veuve âgée de 45 ans, d'un tempérament sanguin et très-irritable, fut attaquée, le 15 brumaire an 10, en voyageant sur l'eau dans un bateau découvert, par un temps humide et froid, d'un engourdissement à la région scapulaire droite, suivi de douleurs violentes dans toute l'étendue du muscle *scapulo-humoral* (deltoïde), avec frisson vague de tout le corps et difficulté de mouvement. Le 16, vers le soir, le pouls

étoit fort et fréquent, la peau sèche et chaude, la figure rouge et animée, la tête douloureuse, et toute situation quelconque, dans le lit, incommode; (boissons calmantes et acidulées). Lorsque, par ces moyens délayans, les symptômes furent un peu calmés, ce qui eut lieu le 20, on donna quelques légers laxatifs qui poussèrent plusieurs selles, et parurent améliorer l'état de la maladie. Le 22, les douleurs persistoient encore, et s'étendoient depuis l'épaule jusqu'au milieu du bras. Le 23, application d'un vésicatoire qui fut suivi d'un soulagement bien marqué, et qui dura tant que le vésicatoire fut frais; mais les douleurs se renouvelèrent dès que ce vésicatoire commença à sécher; ce qui nécessita son renouvellement. On combina encore les boissons acides et relâchantes, la douleur fut en diminuant et ne cessa entièrement qu'au bout d'un mois. Il restoit encore quelque engourdissement dans le membre, qui se dissipa enfin peu-à-peu.

Troisième observation. M. A., âgé de 50 ans, d'une constitution pléthorique, et jouissant ordinairement du meilleur état de santé, après s'être exposé à la pluie pour pêcher, fut tout-à-coup attaqué, vers le milieu de frimaire an 11, pour la première fois, d'une douleur qui s'étendoit depuis la région scapulaire jusqu'au coude du côté droit. D'abord la douleur fut supportable, mais le soir du même jour elle étoit extrêmement vive, et augmentoit par le plus léger mouvement; insomnie, agitation pendant la nuit, pouls un peu fébrile. Le lendemain, léger gonflement de la partie affectée, douleur par le plus léger contact, point de fièvre. L'affection étant fixe et locale; j'appliquai un vésicatoire assez étendu vis-à-vis l'insertion du muscle scapulo-humoral à l'humérus. La douleur persistoit; mais, lorsque le vésicatoire eut formé ampoule, elle diminua; et au pansement du lendemain, le malade fit quelques mouvemens qu'il n'avoit pu faire la veille.

Il fit usage d'une tisanne diaphorétique, entretint le vésicatoire qui, ayant cessé de donner après quatre ou cinq jours de son application, donna lieu aux douleurs de reparoître. Je renouvelai l'exutoire par l'entretien duquel le malade dont il est question se trouva guéri au bout de huit à dix jours.

Quatrième observation. Une femme de 44 ans, éprouvoit quelque dérangement de la menstruation. Elle s'expose à l'humidité, et aussitôt elle éprouve des douleurs dans la région lombaire droite, exaspérées par les plus légers mouvemens. Le troisième jour, sécheresse et chaleur vive de la peau, pouls fort et fréquent, soif; le soir, augmentation des symptômes, (l'infusion de fleur de sureau avec le sirop de vinaigre). Le 6, sueur générale, symptômes légèrement diminués, horripilation, douleur de tête. Le 9, cessation de la douleur des lombes, douleur sensible au tact des muscles du côté gauche du thorax, oppression, chaleur vive, pouls fréquent. Le 10, mêmes symptômes. Le 11, sueur copieuse, sommeil, respiration plus aisée. Le 22, rémission très-sensible, peu de mouvement fébrile, peau moite, douleurs vagues des muscles de l'abdomen. Le 16, convalescence.

Cinquième observation. Eugène L***., âgé d'environ 30 ans, après s'être exposé au froid dans un moment où il étoit en sueur, ressentit une douleur assez vive dans toute l'étendue du muscle lombaire. Le 4 nivôse de l'an 11, difficulté de mouvoir le tronc, douleur par le plus léger contact, chaleur de la peau, pouls fréquent, soif, insomnie toute la nuit. Le 5, mêmes symptômes. Je prescrivis une infusion de fleur de sureau avec le sirop de guimauve. Le 7, sueur copieuse, ayant la même odeur et la même couleur que l'infusion de sureau que j'avois prescrite. Le 8, douleurs diminuées du côté des lombes, mais ophtalmie séreuse de l'œil droit, douleur vive des muscles *temporo-maxillaire* et *zigo-*

mato-maxillaire du même côté, (lotion de l'œil avec une eau de décoction de guimauve, même boisson). Le 10, continuation des systêmes précédens. Le 11, application d'un vésicatoire à la nuque. Le 12, diminution de la douleur du côté droit de la face ; peu de jours après, convalescence.

Sixième observation. Un cordier de cette ville éprouva une suppression soudaine d'une sueur abondante, par l'impression d'un air froid, ce qui occasionna des douleurs très-vives dans les muscles du côté gauche du thorax, qui augmentoient par le plus léger contact ; elles étoient accompagnées d'oppression considérable, sans toux ni expectoration ; le pouls étoit fréquent, la peau sèche et chaude, (l'eau d'orge et de bourrache miellée. Le troisième jour, sueur naturelle très-copieuse, qui diminua les douleurs, et le surlendemain il n'y en avoit point à la poitrine ; sentiment de pesanteur et de douleur sur les membres abdominaux. Le sixième, diminution de cette douleur ; disparution le septième.

Je pourrois multiplier davantage les observations de ce genre, si celles que je viens de rapporter n'étoient pas suffisantes pour établir l'existence d'une affection rhumatismale qui a son siége dans les muscles de la vie animale. Il s'agit maintenant de prouver que cette affection peut devenir chronique, sans que le systême fibreux des articulations partage cette affection. Pour appuyer cette assertion, je n'aurois pas besoin de rapporter des observations de cette espèce de rhumatisme, si connue du vulgaire des médecins. En effet, il n'est rien de plus commun que ces douleurs chroniques qui affectent les muscles de la vie animale, et qui s'exaspèrent de temps en temps lorsqu'une cause déterminante y donne lieu. Je vais cependant rapporter deux exemples de cette espèce de rhumatisme, que je puise dans la médecine clinique du professeur Pinel, pour donner plus de relief à mes preuves.

Premier exemple. Bardon *Denise*, âgée de 77 ans, a été élevée à la Salpétrière, et a passé sa vie à travailler dans des lieux bas et humides, peu aérés. A 39 ans, cessation des menstrues, maladie très grave à cette époque; depuis, douleurs qui ont parcouru toutes les régions du corps; la tête, particulièrement au sommet, est souvent douloureuse; les douleurs sont devenues presque habituelles; elles augmentent lorsque l'état de l'atmosphère change; elles sont plus supportables en été; elles deviennent très-vives l'automne et l'hiver; elles sont quelquefois si fortes que la malade est obligée de garder le lit.

Premier jour, frisson, douleur dans les muscles des cuisses, des lombes, chaleur vive de la peau. Deuxième, nausées, vomissemens spontanés, locomotion impossible. Troisième, entrée aux infirmeries, face colorée, douleur au sommet de la tête, exaspérée par le toucher, douleur très-vive aux lombes, aux cuisses, augmentant par le mouvement du tronc et des membres abdominaux, pouls fréquent, dur, frissons entremêlés de bouffées de chaleur, langue humectée sur les bords, soif, douleurs atroces pendant la nuit, (eau de quatre fleurs avec le sirop de guimauve). Quatrième, rémission au matin, mais pendant la nuit, symptômes plus intenses que pendant la veille, un peu de sueur, (infusion de menthe avec le sirop de guimauve). Septième, céphalalgie modérée; mouvement du tronc et des membres moins douloureux, douleurs des cuisses très-aiguës pendant la nuit, peau halitueuse, (sel purgatif). Huitième, rémission au matin, pouls à peine fébrile, douleurs fugaces dans les diverses régions du corps, quelques coliques, sueurs. Neuvième, la malade a voulu marcher, mais elle a senti les jambes foibles, (infusion de tilleul avec le sirop de guimauve). Onzième, douleurs des cuisses modérées, elles ont été fugaces dans les autres régions

du corps, par momens très-aiguës. Treizième, un purgatif a provoqué des déjections abondantes, sommeil, sueur copieuse. Apirexie, il ne reste plus que les douleurs habituelles; la malade est sortie des infirmeries peu de jours après.

Deuxième exemple. D'Amour, âgée de 64 ans, avoit joui d'une bonne santé. A 42 ans, cessation de la menstruation; peu après, affection de l'utérus, contre laquelle on prodigua les saignées, les bains, les injections; enfin on prescrivit un cautère au bras. Dès-lors, la malade éprouve des douleurs presque continuelles dans les membres, les muscles thorachiques sont souvent affectés. De-là, une oppression par fois si forte, que la malade craint de suffoquer, palpitations, anxiété précordiale, etc.

Premier jour, contradiction, emportement de colère, colique très-violente, déjections sanguinolentes, gêne de la respiration, anxiété épigastrique, sentiment de suffocation qui permet à peine d'articuler les sons. Sixième, point de colique, constipation depuis deux jours, cardialgie, oppression extrême. Septième, l'éther sulfurique combiné avec l'eau de mélisse et le sirop de guimauve a calmé l'anxiété, la cardialgie, l'oppression; pendant la nuit, agitation. Huitième, rémission très-marquée, parole plus facile, douleur épigastrique modérée; les jours suivans, la malade étoit presque dans son état naturel, et vouloit sortir des infirmeries.

Trentième jour, après midi, frisson, douleurs très-aiguës dans les genoux, sur-tout dans le droit: anxiété précordiale, étouffement, palpitation, pouls dur, fréquent, chaleur vive, sueur fugace pendant la nuit. Trente-unième, l'affection s'est portée sur les muscles du côté droit du thorax, la douleur étoit augmentée par la toux, l'inspiration, le mouvement et le toucher, peau halitueuse très-chaude. Trente-deuxième, la douleur s'est étendue aux muscles du cou, paroxisme après midi. Trente-troisième,

face très-colorée, langue couverte d'un enduit jaune, parois du thorax d'une sensibilité extrême, inspiration très-douloureuse, palpitation; le soir, parois de l'abdomen très-douloureuses et très-sensibles. Trente-quatrième, tous les muscles des régions antérieures du thorax et de l'abdomen sont affectés particulièrement du côté droit, sur lequel la malade ne peut supporter les draps; assoupissement, agitation pendant la nuit. Trente-cinquième, céphalalgie très-violente, les yeux gonflés, brillans, bouche pâteuse, soif, pouls dur, serré; après midi, réfroidissement général, suivi de céphalalgie surorbitaire, face plus colorée, chaleur brûlante, pouls fréquent, palpitations, le côté gauche du tronc plus douloureux que le droit. Trente-septième, rémission, peu d'oppression, les parois thorachiques et abdominales sont moins douloureuses, l'affection s'est portée sur les muscles des lombes; le soir, constriction des muscles du pharinx, étouffement. Trente-huitième, pieds très-douloureux, crampes des jambes, douleurs modérées dans diverses régions du tronc. Quarantième, sentiment douloureux qui, des pieds, se propage jusqu'à la tête, et provoque des vertiges. Quarante-deuxième, frisson, chaleur, douleur aux cuisses; dans la nuit, toux, expectoration, sueur, enfin les douleurs se sont modérées par degrés, et la malade est revenue à l'état de souffrance où elle étoit avant cette attaque de rhumatisme.

HISTOIRE GÉNÉRALE

Du rhumatisme des muscles de la vie animale.

Je crois avoir prouvé, par les observations cidessus rapportées, qu'il existe une variété de rhumatisme qui affecte les muscles de la vie animale, sans que le tissu fibreux des articulations participe à cette affection. Cette sorte de rhumatisme dont il est ici

question, produit dans le système musculaire animal, un état inflammatoire dont il importe de bien tracer les caractères qui jusqu'ici n'ont pas encore été suffisamment distingués de ceux des autres espèces d'inflammations.

L'inflammation musculaire est marquée ordinairement par une exaltation violente de la sensibilité animale des muscles, qui, dans leur état naturel, est très-peu considérable. Alors le plus léger contact sur la peau correspondante au muscle affecté est extrêmement douloureux ; à peine le malade peut-il supporter le poids des couvertures, et la moindre secousse qui le fait vaciller lui cause à cet endroit les plus vives douleurs. Ces douleurs sont bien différentes du sentiment pénible propre aux muscles, et qu'on nomme lassitude. Peut-être, lorsque les fibres musculaires sont affectées, le sang a-t-il un moins libre cours dans leur tissu spongieux, par la cessation de la contractilité que ce tissu a dans son état naturel, et l'effort que le sang fait alors, est-il la cause des douleurs. *Barthez* pense que le caractère particulier de l'inflammation dans le rhumatisme, qui la distingue des autres inflammations, consiste en ce que les fibres musculaires y sont affectées d'une manière plus forte et plus durable que dans l'état naturel, et dans les autres sortes d'inflammations, de l'action de cette force vivante qu'il appelle *force de situation fixe des molécules des fibres douées d'un mouvement tonique ;* et c'est à cette force de situation fixe que Barthez attribue les phénomènes pathologiques et douloureux du rhumatisme.

Quoi qu'il en soit de ces opinions, il faut remarquer que l'inflammation musculaire est accompagnée de fièvre générale, de tension douloureuse de la partie, rarement de gonflement et de changement de couleur à la peau. Le caractère propre à la douleur rhumatismale est d'être dilacérante, et d'augmenter, soit au moindre mouvement, soit même à

l'état de repos. Elle est fixe ou diffuse suivant que le rhumatisme est local ou général, et a une marche plus ou moins tardive, à raison de sa situation et de la plus ou moins grande intensité de l'inflammation. Cet état douloureux et la tension trop forte, qui accompagnent le rhumatisme, occasionnent un état de foiblesse des muscles, qui les dispose le plus souvent à des rechûtes fréquentes; et c'est peut-être là la raison la plus commune, qui fait que cette maladie passe si facilement de l'état aigu à l'état chronique.

Les muscles, dans l'état d'inflammation, perdent beaucoup de leur force contractile. Un muscle enflammé ne se contracte point, dit *Bichat*, parce que le sang qui l'infiltre alors, et qui pénètre ses fibres, l'éréthisme où elles se trouvent, l'accroissement de ses forces organiques ne lui permettent point d'obéir à l'excitation qu'il reçoit. Dans l'esquinancie, la déglutition est empêchée autant par l'inaction des muscles que par l'inflammation de la membrane muqueuse. On sait que l'inflammation de la vessie est une cause de rétention d'urine : celle du diaphragme rend très-pénible la respiration qu'exécutent presque seuls les intercostaux. Dans la *pleurodinie*, ou inflammation des muscles thorachiques, la respiration est aussi difficile ; elle ne s'exécute alors que par l'action du diaphragme. Dans le *torticoli*, on penche la tête du côté malade, et on évite tous les mouvemens du col. Dans le *lumbago* ou la *sciatique*, on répugne à tous les mouvemens du tronc et des membres, etc.

Le rhumatisme musculaire animal se divise naturellement, comme nous l'avons dit, en aigu et en chronique. Chaque espèce a ses caractères propres, faciles à distinguer.

Le rhumatisme aigu commence ordinairement par des lassitudes, des engourdissemens et des horripilations vagues qui, en se prolongeant, donnent lieu

à un frisson assez intense, de même nature que celui qui se manifeste en général dans toute maladie aiguë. A ce frisson, succède un degré de chaleur assez vif qui dure plus ou moins de temps, suivant la gravité et l'étendue de l'affection. Alors se manifestent les douleurs concomitantes dont nous venons de parler, avec les caractères qui leur sont propres. Elles interceptent les mouvemens des muscles affectés qui ne peuvent s'exercer sans augmenter les souffrances. Le moindre contact est extrêmement pénible; impossibilité de se tenir levé et de se mouvoir sur le rachis si les muscles lombaires sont affectés, de changer de lieu si ce sont les muscles des membres abdominaux, etc., etc.

Le mouvement fébrile qui survient dans le rhumatisme, dépend de la fièvre secondaire ou concomitante de l'inflammation musculaire, et est caractérisé par un pouls fréquent, plein et dur. La tête devient douloureuse, la face colorée, il y a de la soif, de la sécheresse et de la chaleur dans la peau, etc., etc. (1). Tous ces phénomènes concomitans du mouvement fébrile ne sont qu'accessoires, et varient suivant la nature et les caractères de la fièvre concomitante qui peut être primitive; mais cette dernière considération ne doit point nous occuper, parce qu'il ne s'agit ici que de rhumatisme simple.

Les symptômes que je viens de rapporter appartiennent évidemment au rhumatisme commençant; mais lorsqu'il devient plus violent, alors les dou-

---

(1) C'est sans doute, dit Barthez, l'interception des mouvemens toniques naturels du tissu des fibres qu'occupe le rhumatisme, qui fait que les remèdes qui excitent la sueur dans cette maladie, ne pouvant opérer dans les parties souffrantes le rétablissement de leurs mouvemens toniques, la peau reste toujours sèche à l'endroit de ces parties affectées. (Traité des maladies goutteuses).

musculaire de la vie animale, paroît dépendre le plus souvent du rhumatisme aigu dont la marche a été ralentie par une cause quelconque; mais plus fréquemment par une rigidité des fibres du tissu musculaire, suite d'une trop forte tension. C'est cet état de rigidité dans les fibres musculaires, dont l'existence est démontrée par la difficulté des mouvemens, qui paroît entretenir dans le rhumatisme chronique un certain degré d'inflammation lente, difficile à apprécier par des symptômes généraux, mais qui se reconnoît par cette action maladive, établie sur le tissu musculaire, qui donne lieu aux symptômes locaux propres à cette espèce de rhumatisme. En effet, dans le rhumatisme chronique on ressent tantôt un sentiment de froid, tantôt un sentiment de chaleur appréciables quelquefois par le toucher. Dans le rhumatisme chronique, les parties voisines des muscles affectés sont dans un état de contraction tonique plus grande que dans la santé, et c'est sans doute dans l'action de ces parties qu'a son origine la fluxion alors très-limitée qui porte les humeurs sur les fibres des muscles affectés. (*Barthez*).

Quoi qu'il en soit, le rhumatisme chronique est ordinairement sans fièvre et dure long-temps. Son domaine peut s'étendre sur tous les muscles de la vie animale, quoiqu'il soit le plus souvent limité sur certaines parties, et se fixe plus particulièrement sur les épaules, le cou, les lombes, etc. Les douleurs du rhumatisme chronique sont beaucoup moins fortes que celles du rhumatisme aigu. Elles se renouvellent à des époques plus ou moins régulières, avec foiblesse et une grande diminution de la force contractile des muscles.

Le rhumatisme chronique peut devenir des plus rebelles par l'intensité des causes existantes, ou des nouvelles rechutes rendues plus graves par les progrès de l'âge, et alors il est difficile d'apprécier jusqu'à

quel point le système musculaire est lésé. Cette affection est plus particulière aux vieillards et à ceux qui, par état ou par nécessité, habitent des lieux mal sains et humides. Au reste, nous reviendrons aux causes du rhumatisme chronique un peu plus bas.

Il ne faut pas passer sous silence un symptôme commun au rhumatisme aigu et au rhumatisme chronique, et dont tous les auteurs, qui ont traité du rhumatisme, ont fait mention; je veux parler de cet état de mobilité du principe maladif qu'on rencontre dans cette affection. Quelques auteurs ont fait dépendre cette mobilité du transport d'une prétendue humeur rhumatismale qui affecte différentes parties successivement en les parcourant avec rapidité. Sans chercher maintenant à critiquer cette opinion, je dirai seulement qu'il me paroît plus raisonnable de croire que la mobilité de l'affection rhumatismale dépend plutôt d'un état nerveux spasmodique qui se propage suivant le trajet des muscles ou de leur système nerveux sur les parties les plus spécialement affectées, ou sur celles qui ont un rapport plus ou moins immédiat de sympathie avec les muscles d'abord pris du rhumatisme, et y détermine un certain degré d'irritation que démontrent les phénomènes qui lui sont propres.

Pour nous former une idée de cette mobilité, il suffira de retracer ici l'histoire de cet homme, dont parle Stork (*annus medicus*), qui fut attaqué d'un rhumatisme, fixé d'abord sur les articulations des mains et des pieds, d'où il se propageoit sur toutes les parties du corps, occasionnant de très-vives douleurs, et produisant une roideur tétanique générale, la mâchoire inférieure, excepté les yeux, étoient injectés de sang, et sortoient hors des orbites; il en découloit des larmes d'une âcreté corrosive. La poitrine fut ensuite affectée, la respiration étoit pénible, oppression avec menace de suf-

focation. On appliqua des synapismes aux articulations des pieds et des mains; ils occasionnèrent une douleur affreuse; le danger de suffocation diminua; la douleur se porta sur la région ombilicale, d'où elle disparut dès que le malade eut évacué des matières dures par le moyen des lavemens. La douleur se changea ensuite sur les aines et les testicules, où elle fut accompagnée de convulsion et de syncope avec asphixie. Le pouls et la chaleur revinrent un peu, et le calme arriva après un sommeil tranquille, qui fut suivi d'une légère sueur au genou; en même-temps tumeur molle qui attaqua les articulations des mains avec peu de douleur. Au bout de huit jours, une infusion de fleurs de sureau et et le petit lait excitèrent un flux d'urine qui rétablit le malade en santé.

Le rhumatisme local est très-peu sujet à cette mobilité; au contraire, on l'observe dans le rhumatisme général, comme on peut s'en convaincre en jetant un coup-d'œil sur la première observation que j'ai rapportée. La femme qui en est le sujet, ressentit d'abord des douleurs dans le dos et les lombes, qui se propagèrent ensuite sur le côté gauche de la poitrine, où elles occasionnoient des difficultés de respirer; du côté gauche les douleurs passèrent au côté droit, et de-là dans les muscles abdominaux où elles étoient insupportables, etc.

Cet état de mobilité dans le rhumatisme est extrêmement à redouter pour les malades. Le médecin doit aussi y faire la plus sérieuse attention, afin que dans le traitement il ne prescrive rien qui soit capable de troubler la marche de la maladie, et afin qu'il n'ait point à se reprocher le mauvais état du malade.

Il faut, maintenant, examiner les causes qui peuvent le plus communément donner lieu au développement du rhumatisme. Nous ferons une distinction de ces causes, en celles qu'on appelle prédisposantes,

prédisposantes, et en celles qu'on connoît sous le nom d'occasionnelles ou d'existantes.

Premièrement, *les causes prédisposantes*; elles se tirent de l'âge, du tempérament, du sexe, des saisons, des climats, de la manière de vivre, etc.

Le rhumatisme des muscles de la vie animale affectent tous les âges, mais principalement l'âge adulte. Le rhumatisme chronique est plus particulier à la vieillesse, tandis que le rhumatisme aigu affecte ordinairement les personnes encore jeunes, ayant passé l'âge de puberté. Le tempérament sanguin, pléthorique, une constitution irritable, etc., causent le rhumatisme aigu. Au contraire, le rhumatisme chronique reconnoît une cause débilitante, un tempérament affoibli, etc. Les hommes sont plus sujets au premier, et les femmes au dernier. Les saisons froides et humides, le passage subit du chaud au froid, et du froid au chaud, et les climats qui offrent le plus communément ces variations, disposent beaucoup à contracter les maladies rhumatismales, etc. (1); ainsi que la mollesse, l'oisiveté, jointes à ce que la vie a de plus doux, et l'état contraire, c'est-à-dire, exposition à toutes les intempéries des saisons, soit par état, comme le soldat et le marin, ou par des circonstances qu'il est impossible de prévenir ni d'éviter. L'intempérance, les

---

(1) Le rhumatisme est beaucoup moins communément produit par la longue durée du froid de l'atmosphère que par la succession soudaine ou souvent renouvelée de la froidure à des fortes chaleurs; c'est pour cela que le rhumatisme est rare dans les climats très-froids, comme dans la Laponie ou l'Amérique septentrionale, et que les attaques de cette maladie surviennent en toute saison, et principalement au printemps et en automne, comme l'a remarqué *Sydenham*, parce que ces deux saisons nous offrent plus particulièrement ce passage subit du froid au chaud.

boissons fortes et spiritueuses, etc., sont des causes prédisposantes très-communes du rhumatisme. Joignez à cela les habitations humides et froides, nouvellement bâties, etc.

Secondement, *les causes occasionnelles*, sont celles qui, réunies aux causes prédisposantes, déterminent le développement de la maladie. De ce nombre sont : la suppression des évacuations sanguines ou autres devenues habituelles, comme suppression des menstrues, des hémorroïdes, etc.; la rentrée des éruptions cutanées, la gêne de la circulation du sang. (Hoffman). L'application du froid continuée pendant un certain temps, sur-tout celle d'un air humide ou qui frappe par un courant sur un corps plus échauffé que dans l'état ordinaire, ou sur une partie du corps qui lui est exposée, tandis que les parties voisines sont tenues chaudement.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Rhumatisme musculaire aigu.

Prédispositions, causes existantes. Les constitutions sanguine, succulente et irritable; tout âge et tout sexe, mais particulièrement l'âge adulte et le sexe masculin; la saison du printemps, et plus spécialement celle de l'automne; dans presque tous les cas impression brusque de froid après que l'on s'est échauffé par quelque exercice violent, voyage par un temps froid et humide, et support plus ou moins long-temps prolongé des habits mouillés.

Symptômes. Douleur plus ou moins vive sur la partie affectée, avec un sentiment de déchirement très-pénible et excessif au moindre mouvement, d'abord fixe dans une partie, sur-tout lorsque le rhumatisme est local; se transportant ensuite suc-

cessivement et alternativement sur des parties voisines ou éloignées quand le rhumatisme est général; le pouls dur et fréquent, chaleur sèche, rarement halitueuse de la peau. L'invasion de la fièvre, qui se manifeste ordinairement, a lieu dès le commencement par un frisson auquel la chaleur succède, comme cela arrive dans toutes les maladies aiguës; sentiment de soif, urines ardentes, insomnie, etc.

DEUXIÈME ESPÈCE.

Rhumatisme musculaire chronique.

Prédispositions, causes existantes. Les mêmes à-peu-près que dans l'espèce précédente, si ce n'est une disposition particulière qui tient à un âge avancé, à un état d'affoiblissement de la constitution, etc.

Symptômes. Douleur obtuse et profonde de la partie affectée, quelquefois très-peu sensible; mais disposition à être exaltée par la moindre impression, sans fièvre, sans altération des fonctions; sa douleur est fixée très-souvent dans une partie, et se transporte quelquefois de l'une à l'autre inopinément; l'inflammation devient aiguë en s'exaltant comme par accès, et alors le rhumatisme prend une forme nouvelle qui donne quelque espoir de guérison; mais le plus souvent les symptômes se calment, et les malades retombent dans leur premier état de souffrance.

DEUXIÈME VARIÉTÉ.

Rhumatisme articulaire.

J'appelle rhumatisme articulaire cet état inflammatoire des membranes fibreuses et de l'expansion tendineuse, dont l'organisation et l'appareil sert à

la jonction des os entre eux, déterminé par les mêmes causes que celles qui donnent lieu au rhumatisme des muscles, accompagné de douleurs extrêmement vives, de chaleur plus ou moins intense, sans changement de couleur à la peau, ou seulement avec un foible degré de rougeur, et le plus souvent avec engorgement des parties, qui se propage sur les organes voisins; phénomènes qui donnent lieu au développement d'un mouvement fébrile secondaire, avec inertie dans les mouvemens des articulations.

Nous ferons ici la même division que par rapport au rhumatisme des muscles, c'est-à-dire, que nous considérerons deux espèces simples de rhumatisme des articulations; la première, *rhumatisme articulaire aigu;* la deuxième, *rhumatisme articulaire chronique.*

Observations particulières de rhumatisme articulaire.

Première observation tirée de Forestus. Un homme grand et robuste, âgé de 28 ans, habitant de la campagne, après s'être fatigué par un excès de travail de la terre, se couche sur le sol et s'endort. Il se réveille au bout de quelques heures, et se trouve pris au carpe de la main gauche d'une douleur très-vive, qui s'étendoit sur presque tout le bras de même côté, et rendoit impossible les mouvemens de la main et des doigts qui sembloient affectés de roideur. Cette douleur devint si intense, que le malade poussoit les hauts cris, et se croyoit mort. La fièvre survint et la douleur se porta sur l'articulation des pieds, ce qui obligea le malade de se coucher. Alors impossibilité de faire le moindre mouvement des pieds ni des mains; les urines étoient rouges. Forestus fit tirer huit onces de sang; fit appliquer des fomentations et des cataplasmes sur les parties souffrantes, ordonna une tisanne laxative, et purgea le malade qui, après avoir rendu

une abondante quantité de matière, se trouva radicalement guéri au bout de sept à huit jours.

Deuxième observation. Un pâtissier de haute stature et d'une bonne constitution, âgé de 29 ans, traîna pendant quinze jours une santé équivoque, travaillant toujours dans une cave où il y avoit du feu. Il fut pris ensuite tout-à-coup d'une douleur aux malléoles avec gonflement. Le deuxième jour, cette douleur se porta sur les deux poignets, le pouls étoit serré et fréquent, la chaleur peu considérable, mal de tête. Le troisième, dégorgement du carpe du côté droit, le gauche dans le même état que la veille; douleur vive dans l'épaule droite. Le quatrième, la douleur s'est portée sur l'épaule gauche, et dans la région lomborachidienne; dans la matinée, sueur générale qui a un peu soulagé. Le cinquième, gonflement du poignet gauche beaucoup diminué; douleur sur le genou gauche et aux pieds; cessation de celle des épaules et des lombes; vers le soir, léger paroxisme fébrile, puis moiteur abondante qui se changea en sueur et dura toute la nuit; peu de sommeil. Le sixième, la douleur étoit revenue au poignet droit, sans gonflement ni rougeur. Le septième, urine sédimenteuse, nulle douleur au genou ni aux épaules, seulement au coude, le long de l'avant-bras gauche; point de douleur au poignet droit. Le dixième, sueur abondante. Le onzième, disparution de toute douleur; convalescence.

Troisième observation. (Pinel, médecine clinique). *Therry*, âgée de 28 ans, avoit habité pendant plusieurs années des lieux bas et humides; depuis deux ans habitation élevée, mais exposée à toutes les intempéries de l'atmosphère.

Premier jour de la maladie, elle soupe à son ordinaire; dans la nuit indigestion. Deuxième, elle but un peu d'alkohol, vomit beaucoup; anxiété, impossibilité de mouvoir la main gauche, dont les doigts,

jours ; les douleurs se sont affoiblies progressivement ; toujours exaccrbation le soir. Vingt-unième, langue sèche, couverte d'un enduit brunâtre, accablement, pouls très-fréquent, chaleur mordicante, selles abondantes. Trente-unième, pouls plus souple, langue humide, moins d'accablement. Trente-quatrième, diminution du mouvement fébrile, douleur fixée au pied sans gonflement. Quarante-unième, tuméfaction du pied gauche ; il ne reste plus de douleurs dans les autres régions. Quarante-sixième, point de paroxisme, douleur bornée au gros orteil gauche, cessation des symptômes gastriques. Cinquante-deuxième, mouvemens libres quoique un peu douloureux; les douleurs n'ont cessé entièrement que du cinquante-huitième au soixantième jour.

Cinquième observation ; rhumatisme articulaire chronique. Un cordier de cette ville, âgé de 32 ans, et d'une constitution irritable, est sujet, depuis cinq à six ans, à des retours irréguliers de rhumatisme articulaire qui affecte différentes articulations, mais principalement les genoux, l'articulation coxo-fémorale, les coudes et les poignets ; après s'être mouillé en travaillant de son métier, il eut un accès de douleurs qui se fixèrent sur le poignet et le coude du côté droit ; impossibilité de fléchir les articulations affectées : bientôt gonflement, tuméfaction dans ces parties. Deuxième jour de la maladie, frissons vagues du corps, suivis de chaleur et du dégoût, infusion de bourrache miellée. Troisième, douleur au genou droit avec difficulté des mouvemens, tuméfaction. Le quatrième et le cinquième, mêmes symptômes. Le 6, purgation. Le septième, décoction du bois de gayac et de la salsepareille. Huitième, les douleurs et le gonflement du genou droit beaucoup diminués, douleurs persistantes sur le poignet et le coude du côté droit. Neuvième, sueur copieuse le matin ; le soir, léger paroxisme, la nuit assez calme.

Dixième, douleurs du poignet et du coude du côté droit beaucoup diminués. Le dixième et le onzième, état satisfaisant des symptômes. Le treizième et le quatorzième, retour à l'état antérieur de santé.

Je pourrois multiplier les observations de cette sorte de rhumatisme; mais celles que je viens de rapporter suffisent pour établir l'existence d'une variété de rhumatisme dont le siége est l'appareil fibreux articulaire. Il s'agit maintenant de développer l'histoire générale de cette variété de rhumatisme, et donner les caractères qui la distinguent du rhumatisme des muscles de la vie animale.

HISTOIRE GÉNÉRALE

Du rhumatisme articulaire.

Le rhumatisme articulaire dépend d'un état inflammatoire du système fibreux qui entre dans l'appareil des articulations; mais pour bien concevoir la nature de cette inflammation, il est bon de rappeler en général les propriétés vitales de ce système. Il n'est doué ni de contractilité animale, ni de contractilité organique sensible (irritabilité); mais la sensibilité organique et la contractilité organique insensible s'y trouvent comme dans tous les autres systèmes. La sensibilité animale y existe dans l'état naturel, mais elle y a un mode particulier qu'on ne rencontre pas dans les autres systèmes. Elle ne peut être mise en jeu par aucun irritant, soit mécanique, soit chimique, à moins que l'organe ne soit dans un état inflammatoire; mais elle peut être développée par une rétension violente et subite; alors la sensibilité animale est sur-tout remarquable dans les ligamens, les capsules fibreuses et les aponévroses. Voyez l'anatomie générale de Bichat.

L'activité vitale, dans le système fibreux, est évidemment démontrée, 1°. par le mode de sensi-

bilité animale qu'on y observe; 2°. par la disposition à devenir le siége de douleurs plus ou moins fréquentes, et spécialement de l'inflammation, etc.; 3°. par le caractère bien plus aigu qu'y prend cette affection, comme on peut le voir dans les rhumatismes aigus, lesquels affectent principalement les parties fibreuses des grandes articulations, de l'aisselle, de la hanche, du genou, du coude, etc.; 4°. de plus, par la grande mobilité des douleurs rhumatismales qui passent avec une promptitude étonnante d'un endroit à l'autre, qui supposent par conséquent une grande promptitude dans l'altération des forces vitales des différentes parties de ce système.

Sans chercher maintenant à rendre raison par des hypothèses de l'espèce d'altération qui arrive au système fibreux dans la production du rhumatisme, il n'en est pas moins vrai de dire que cette affection, lorsqu'elle attaque les articulations, dépend d'un état inflammatoire que démontrent les phénomènes qui l'accompagnent.

L'inflammation du système fibreux des articulations est marquée par le développement de la sensibilité animale dont l'exaltation donne lieu à des douleurs violentes très-aiguës, qui suspendent tous les mouvemens des parties affectées, et arrachent des cris aux malades. Ces douleurs ont quelque chose de différent des douleurs qui accompagnent l'inflammation du système musculaire animal; car les douleurs doivent se modifier différemment dans chaque tissu, suivant le mode de sensibilité qu'il a en partage. Or, la sensibilité animale, une fois développée dans le système fibreux, elle est beaucoup plus considérable que dans le système musculaire animal, il suffit d'avoir vu quelques rhumatismes musculaires et quelques rhumatismes articulaires pour savoir que ces derniers sont accompagnés de douleurs plus vives. Cullen paroît avoir

observé aussi que dans le rhumatisme les douleurs sont plus vives lorsqu'elles attaquent les articulations; et, à cet égard, il dit que dans le rhumatisme l'affection des fibres musculaires produit des oscillations qui déterminent le développement des douleurs d'une articulation à une autre, suivant le cours des muscles; et il pense que ces douleurs sont plus vivement senties dans les extrémités des muscles (c'est-à-dire, leurs tendons), qui se terminent aux articulations, parce que ces oscillations musculaires ne se propagent point au-delà.

Lorsque l'appareil fibreux des articulations est enflammé, toutes les parties voisines, et souvent tout le membre, se gonflent et deviennent un foyer d'irritation, où les forces vitales se trouvent beaucoup exaltées, et notamment la contractilité insensible en particulier. Cependant ce rhumatisme est rarement accompagné de changement de couleur à la peau; et c'est là peut-être un des caractères qui le distinguent de la goutte dont les accès se terminent par une inflammation érysipélateuse des parties affectées. Le gonflement qui accompagne cette espèce de rhumatisme, dépend du boursoufflement du tissu cellulaire subjacent, dont la distension augmente les douleurs des parties voisines, et ajoute à celles qui sont propres au rhumatisme. Ce gonflement est analogue à celui qui accompagne le boursoufflement du tissu cellulaire, voisin du péritoine dans l'inflammation de cette membrane, (voyez ma dissertation sur la fièvre puerpérale, Paris, an 10). Ce boursoufflement du tissu cellulaire ne laisse aucune trace après la mort des sujets attaqués de rhumatisme articulaire.

Tous ces phénomènes doivent évidemment mettre obstacle aux mouvemens des parties affectées. Aussi les personnes attaquées de rhumatisme des articulations sont-elles obligées de garder le lit.

Il ne peut y avoir de fortes douleurs dans une

partie quelconque, et notamment dans le système fibreux en particulier, sans qu'il y ait augmentation de la contractilité organique sensible du cœur, ce qui fait naître sympathiquement une accélération dans le mouvement qu'il imprime au sang, et de là la fièvre secondaire concomittante de cette sorte de rhumatisme. Ce mouvement fébrile, caractérisé par la fréquence et la dureté du pouls, est ordinairement précédé par un frisson général occasionné par un état spasmodique que produit aussi sympathiquement l'affection du tissu fibreux articulaire. Ce phénomène est commun avec celui qui accompagne le développement de toute maladie aiguë.

Outre ce mouvement fébrile secondaire, il est des phénomènes généraux et variables qui accompagnent cette espèce de rhumatisme. Tels, l'état de la peau, qui est principalement sèche et chaude sur les parties affectées, la soif, la sécheresse de la bouche, la céphalalgie, la rougeur de la face, l'insomnie, le caractère des évacuations, etc., etc. Je ne parle point ici des complications qui peuvent avoir lieu.

Après avoir donné les caractères généraux du rhumatisme articulaire, il faut fixer notre attention sur la division que nous admettons dans cette variété de genre. Nous distinguons ici deux espèces comme dans le rhumatisme musculaire : savoir, première espèce, rhumatisme articulaire aigu ; deuxième espèce, rhumatisme articulaire chronique.

Le rhumatisme articulaire aigu a une marche plus rapide que l'autre, et s'annonce ordinairement par des lassitudes, des engourdissemens dans les parties qui doivent en être le siége, avec douleur obscure qui ne tarde point à se développer avec l'intensité et le caractère que nous lui avons déjà assigné. Cette douleur est aiguë, et suspend le mouvement des parties qui en sont le siége.

La fièvre secondaire dure ordinairement autant que le rhumatisme qu'elle accompagne, elle peut

être plus ou moins aiguë, suivant l'intensité et la gravité des symptômes, suivant que le rhumatisme affecte une ou plusieurs articulations.

Cette espèce de rhumatisme n'est pas dangereuse si elle ne se porte pas sur les organes de la vie intérieure; mais elle est sujette à passer à l'état chronique : alors elle devient très-désagréable.

La durée du rhumatisme articulaire aigu, n'a point de temps fixe; elle varie depuis les sept à huit premiers jours jusqu'au soixantième; sa terminaison a lieu, comme celle du rhumatisme musculaire aigu, par résolution, et cette résolution peut s'opérer au moyen de certaines crises, par les urines, les sueurs, etc., etc.

Ce rhumatisme ne se termine point par suppuration. « Le système fibreux, dit Bichat, présente un » phénomène remarquable; c'est que presque jamais » il ne se prête à la formation du pus. Je ne sache » pas qu'à la suite des inflammations de ce système » on ait observé des collections purulentes. Le rhumatisme qu'on range dans les phlegmasies, n'est jamais accompagné de ces collections; quelques extravasions gélatineuses ont seulement été trouvées » autour des tendons. Ce qu'on prenoit autrefois » pour une suppuration de la dure-mère dans les » plaies de tête, est bien évidemment un suintement purulent de l'arachnoïde, analogue à celui » de toutes les membranes séreuses. Pourquoi ce » système se refuse-t-il ou se prête-t-il si difficilement à produire le pus, ou au moins n'y est-il » pas autant sujet que les autres ? Je l'ignore ».

L'inflammation du système fibreux des articulations ne nous présente jamais aucune terminaison par gangrène, si ce n'est lorsqu'elle se porte sur les viscères; mais alors ce ne sont pas les tendons ni les ligamens qui sont affectés.

Lorsque le système fibreux articulaire a été une fois enflammé dans le rhumatisme dont il est ici

question, il s'établit une certaine disposition qui fait que les rechûtes de cette affection sont très-fréquentes; c'est pourquoi il faut prendre des précautions pour les éviter.

Le rhumatisme articulaire passe très-souvent de l'état aigu à l'état chronique; alors l'affection qu'il produit est moins vive, plus lente; elle n'est point accompagnée de ces douleurs insupportables qui sont propres au rhumatisme aigu; celles du rhumatisme chronique sont mortes, et laissent quelque relâche aux malades. Cette espèce d'affection est ordinairement sans fièvre, mais elle est accompagnée d'un état de roideur dans les parties rhumatisées, qui rend les mouvemens incommodes.

Il est plus ou moins rebelle et désagréable, suivant qu'il est plus ou moins ancien, et qu'il affecte un plus ou moins grand nombre d'articulations. Il s'exaspère quelquefois par accès, et alors sa considération rentre dans le domaine du rhumatisme aigu.

Le rhumatisme chronique peut entraîner après lui l'immobilité des membres affectés, et leur ankilose s'il est fort ancien, et s'il attaque des sujets affoiblis par l'âge ou par des causes énervantes, etc.

Le rhumatisme articulaire, en général, comme le rhumatisme musculaire, jouit d'une grande mobilité, qui fait que les douleurs passent avec une rapidité étonnante d'une partie sur une autre. Pour avoir des exemples de cette mobilité, on n'a qu'à consulter les observations ci-dessus, et notamment la seconde.

Les causes qui produisent le rhumatisme des articulations sont à-peu-près les mêmes que celles qui peuvent donner lieu au développement du rhumatisme des muscles.

Ce rhumatisme, c'est-à-dire l'articulaire, est propre à tous les âges, mais principalement à l'âge adulte et à la vieillesse. Les jeunes gens sont affectés du rhumatisme aigu, et les vieillards du rhuma-

tisme chronique. Le tempérament sanguin, pléthorique, etc., dispose au premier; une constitution affoiblie dispose au second. Cette affection n'épargne aucun sexe, quoique les femmes y soient moins sujettes que les hommes. Les saisons froides, l'humidité, le passage brusque d'une saison à une autre, les variations de l'atmosphère, l'habitation des lieux bas et humides. La mollesse, l'oisiveté, l'intempérance et l'état contraire, le manque de tout, l'exposition à la pluie ou mauvais temps, soit par état ou autrement, les maisons basses et humides, etc., sont les causes prédisposantes de ce rhumatisme.

Causes occasionnelles. La suppression des évacuations habituelles, soit sanguines, lymphatiques ou autres; l'application du froid et sur-tout de l'humidité long-temps continuée, passage brusque d'un lieu chaud dans l'atmosphère humide et froide, etc.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Rhumatisme articulaire aigu.

Prédispositions, causes existantes. Les mêmes que celles que nous venons de rapporter.

Symptômes. Lassitude, frisson, pouls dur et fréquent, etc.; douleurs d'abord légères, devenant intenses et aiguës, et augmentant au moindre mouvement; d'abord fixes sur les articulations qui sont souvent gonflées et engorgées; (l'engorgement se propage souvent sur le membre correspondant à l'articulation affectée; celles qui y sont les plus sujettes, sont l'aisselle, le coude, le poignet, la hanche, le genou et le coude-pied); ensuite les douleurs affectent successivement les autres articulations, et reviennent souvent à plusieurs reprises aux articulations qu'elles avoient auparavant attaquées et

maladies rhumatismales. Si vous avez l'indulgence d'accueillir ce foible produit de mon émulation, c'est assez pour mon encouragement, et je prendrai la liberté de vous adresser un second mémoire relatif au rhumatisme intérieur ou des muscles de la vie organique, qui fera suite à celui-ci, et que je terminerai par quelques considérations générales sur le traitement des différentes espèces de rhumatismes.

Lettre de Félix FONTANA, à un de ses amis, sur l'Ergot et le Tremella.

Puisque vous voulez, à quelque prix que ce soit, que je vous fasse part de mes occupations présentes, que vous nommez recherches importantes et utiles, je suis prêt à vous obéir ; mais je cesserai peut-être de vous plaire, du moment que vous verrez une lettre dont la longueur est capable de rebuter l'homme le plus déterminé à lire.

Vous savez que dans mes recherches physiques sur le venin de la vipère, imprimées à Lucques, en 1767, j'ai dit un mot, en passant, sur ces petites anguilles si renommées, qui reviennent de la mort à la vie au seul contact d'une goutte d'eau. Ces petites anguilles ou petits serpens (puisqu'ils paroissent tels à ceux qui les observent) se trouvent dans une maladie de grain, que quelques Français ont nommée *ergot*, et que nous pourrions nommer grain *cornu* ou *éperon;* mais cette maladie n'est pourtant pas confondue avec une autre du grain, que Gaspard Bauhin nomme *secale luxurians*, à cause du volume plus grand que les petits grains du seigle acquièrent dans cette maladie.

J'observois, dans cet ouvrage, que dans le grain cornu, ces petites anguilles, quoique arides et desséchées, reprenoient le mouvement et la vie si elles étoient humectées par l'eau, suivant mes expériences réitérées. Ce phénomène rare, nouveau et surprenant, a été vu pour la première fois par l'exact observateur anglois, M. Needham, et peu de temps après, il a été confondu par lui avec les molécules organiques du célèbre Buffon. Ce savant Anglois, tout rempli de ces molécules mobiles, qu'il ne

reconnoît pas pour de vrais animaux, a cru que ces petites anguilles étoient de la même nature, mais qui étant unies et liées ensemble, suivant certaines loix, pouvoient former des végétaux et de vrais animaux. M. Aymen, dans son excellente dissertation sur les maladies du grain, nie que ces petites anguilles soient de vrais animaux; et plus que tout autre, le célèbre M. Bonnet, de Genève, dans sa *Contemplation de la Nature*, leur refuse toute espèce d'animalité; il les croit même des substances seulement végétales, sans mouvement ni sentiment. L'opinion de ces hommes célèbres m'a obligé de faire une longue suite d'observations raisonnées pour déterminer avec certitude la vraie nature de ces petits serpens. Le résultat de mes recherches a été imprimé à Lucques, en 1769, dans une longue dissertation où je démontrois que les filets du grain cornu, sont de vrais animaux qui meurent et reviennent à la vie par la seule action de l'eau.

Dans cet ouvrage, j'observois que ces petits serpens étoient quelquefois si desséchés, leurs squelettes si fragiles, que le choc imprévu même de l'eau suffisoit pour les rompre et les réduire en petites parcelles; et qu'étant touchés même légèrement avec une aiguille, ou avec la pointe d'un cheveu, ils se réduisoient en poudre comme farine très-fine.

Dans cet état, vous voyez bien que ces animaux n'étoient assurément pas vivans; un peu d'eau cependant suffisoit pour les faire revivre en quelques minutes; leur vie et leur mort sont au pouvoir de l'observateur philosophe.

Je n'ai fait part de cette dissertation qu'à un petit nombre d'amis, parce que dans un grand nombre d'expériences et d'observations, je n'avois jamais pu appercevoir dans ces animaux aucun sexe ou différences de parties, quoique beaucoup grossies au microscope, ni observer aucun changement dans leur taille, quoique j'aie eu soin de les conserver

vivans dans l'eau plusieurs mois, et même plusieurs années.

Je ne m'arrête point aux préjugés des écoles et des âges, lorsqu'il s'agit des faits de la nature; car je sais qu'une chose peut être vraie, quoiqu'elle ne soit pas entendue, quoiqu'elle soit contraire aux opinions les plus accréditées parmi les hommes, même philosophes; mais enfin, dans ce cas, ce n'est pas seulement une chose obscure et merveilleuse, un animal qui meurt et renaît; mais l'origine de cet animal est encore plus obscure; on ne sait qui l'a porté, quels sont ses parens, pourquoi on le trouve dans ces petits grains. Ces considérations m'ont déterminé à une longue suite d'expériences et d'observations très-pénibles.

Je vous ennuierois trop si je vous disois tout ce que j'ai observé au sujet de ces petites anguilles, et de quelle façon je suis parvenu à imaginer une suite complette d'expériences, qui pussent me conduire à la découverte de nouvelles vérités, et à m'ôter tous les doutes qui me restoient encore; qu'il vous suffise, en attendant, d'en savoir les derniers résultats.

L'hiver passé, je semai dans mon jardin une quantité du plus beau bled et du plus beau seigle que je pusse avoir; la terre étoit tant soit peu humide, et j'y fis des petits trous coniques, profonds d'environ deux pouces; dans ces trous je mis un grain de froment ou de seigle, et sur ce grain je laissai tomber quelques grains d'ergot: je couvris le trou légèrement.

Peu loin de celui-ci, j'en semai d'un autre semblable au premier, mais que j'avois auparavant arrosé avec de l'eau, dans laquelle j'avois jeté une grande quantité de cette poudre noire et pesante, que l'on appelle en Toscane la *volpe*, et nommée par M. Duhamel la *nielle*; sur ce grain, dans les mêmes trous, je fis tomber des petits grains d'ergot.

Dans le milieu de ces deux semences, d'environ deux aunes quarrées de terre, je semai du blé, arrosé seulement d'eau niellée. Ces dernières plantes étant poussées en épis, je trouvai que la plus grande partie étoit niellée, et que les épis sains étoient en très-petit nombre.

Les épis de la première semence étoient presque tous infectés d'ergot; le plus grand nombre de ceux de la deuxième avoit les deux maladies de l'ergot et de la nielle; car dans les mêmes balles, il y avoit des petits grains d'ergot, et à côté d'eux d'autres grains malades, lesquels étant ouverts, se trouvoient remplis de poudre noire de nielle et de petites anguilles *générantes;* ce qui séra expliqué plus amplement dans la suite.

L'ergot est donc une maladie contagieuse comme la nielle; et cette vérité pourroit être d'une très-grande conséquence, car l'on pourroit aisément infecter le blé d'un pays entier, et y causer peut-être même des maladies parmi les hommes, si ce qu'on a écrit de l'ergot est vrai, et s'il est aussi infecte que le véritable ergot de Bauhin.

L'on a généralement cru, jusqu'à présent, que ce faux ergot étoit le grain *dégénéré* par maladie; mais je suis d'un avis tout-à-fait différent. J'ai observé que dans les mêmes balles, où l'on ne trouve, lorsque les épis sont sains, qu'un seul grain, jamais deux ou plusieurs; mais en fait d'ergot, on en trouve deux, trois, même plus, les uns à côté des autres; et dans les balles qui contiennent l'ergot, on ne trouve jamais le grain formé par le germe.

On trouve bien souvent dans les mêmes balles, et le germe, et les étamines, et les anthères, et de petits grains d'ergot en même temps, si le germe et l'ergot subsistent à-la-fois, et dans les mêmes balles si l'ergot n'est pas toujours composé d'un seul grain; mais de plusieurs: l'ergot n'est donc pas le vrai grain, le grain formé par le germe, non plus qu'un

germe dégénéré comme est la nielle. Je me flatte, en peu de temps, de mettre dans son vrai jour cette vérité inconnue jusqu'à présent parmi les naturalistes; et le règne animal sera enrichi d'une nouvelle galle ou coque faite par un petit animal microscopique invisible.

La multiplication du germe dans la même balle, est encore plus surprenante. On sait que le germe du grain est toujours seul dans la balle, et qu'il n'y en a jamais deux ou plusieurs, même par aucune maladie connue jusqu'à présent. Où il y a la petite galle ou tumeur du grain cornu, très-souvent on trouve le germe double, triple, et quelquefois multiplié jusqu'à dix germes, et bien distincts tous quoique assemblés, sans que cette multiplication rende moins certaine l'autre observation, que l'ergot est une vraie coque; car j'ai bien souvent trouvé le germe seul non multiplié, et en même temps le grain d'ergot, tantôt seul, tantôt accompagné d'autre; et j'ai trouvé l'ergot même hors des balles qui renferment le germe; et c'est une observation sans réplique.

Après avoir examiné la multiplication de ces germes, on peut dire en toute assurance, que la pluralité des grains d'ergot, dans les mêmes balles, ne vient sûrement pas des germes multipliés; le petit grain d'ergot est tout seul et séparé du germe. Les germes multipliés forment parmi eux un seul corps; ils sont tous attachés à un seul pied et sur la même base, et quelquefois on trouve dans les mêmes balles le grain d'ergot et le germe non multiplié, non divisé, mais seul et entier.

Si cette multiplication des germes ne sert point à former les coques du grain cornu, elle sert à multiplier les grains de nielle attaqués de la maladie de l'ergot, ou ergotés, et c'est une observation neuve, unique et sans exemple. On trouve très-souvent dans les mêmes balles deux ou trois grains de nielle

qui ont à leur sommité leurs pistils. On sait que la nielle est le germe dégénéré, non fécond ; et comme le germe est seul, le grain de nielle l'est toujours de même, dans les mêmes balles. Dans les épis et dans les balles, où règnent les deux maladies unies d'ergot et de nielle, on trouve les grains de nielle multipliés, soit qu'ils soient à côté des grains d'ergot, soit qu'ils soient seuls.

Un grain niellé doit être regardé comme atteint de la maladie de l'ergot, lorsque, dans sa substance interne, qui est toute formée de petites globules noires, on trouve les petites anguilles générantes, desquelles on parlera bientôt.

Nous avons vu jusqu'à présent que le faux ergot est une maladie du blé et du seigle, qu'elle est contagieuse, que nous pouvons la communiquer si nous voulons aux grains sains de blé et de seigle, que l'ergot n'est point le germe dégénéré, mais une coque ou tumeur de la plante ; que là où il y a l'ergot, le germe se multiplie ; que l'on peut donner aux grains les deux maladies ensemble d'ergot et de niélle ; que dans les grains de nielle infectés d'ergot, il y a de petits animaux comme dans l'ergot ; et enfin que dans les mêmes balles, on trouve plusieurs grains de nielle. Quoique toutes ces vérités puissent vous sembler neuves, et des paradoxes, elles ne sont pas moins vraies, et ce n'est rien en comparaison de ce que vous allez entendre.

Pourvu que le fait soit vrai, peu importe que le retour d'un animal, de la mort à la vie, blesse les idées de ceux qui pensent même le plus hardiment, que les philosophes nient la possibilité d'un phénomène semblable ; tout cela ne prouve autre chose, sinon que les philosophes eux-mêmes ont des erreurs de système, qu'ils ne sont pas à l'abri des préjugés vulgaires, ni exempts des erreurs de l'école.

Voici mes observations qui sont sans réplique.

J'ai examiné nombre de fois dans l'épi verd, les petites coques ou tumeurs. Ces coques étoient vertes,

tendres, très-petites; je les ai examinées dans tous les états de maturité, et j'y ai toujours observé une telle constance de faits, qu'ils forment la démonstration la plus complette de la vraie nature animale de ces petites anguilles.

Si on ouvre les coques vertes, tendres et non mûres, avec des aiguilles courbes et tranchantes, que l'on n'offense point la cavité interne, et que l'on y laisse tomber quelques gouttes d'eau, on y voit des serpens gros, vivans, mouvans, et remplis de vrais œufs et de petites anguilles. Ces serpens sont des colosses en comparaison des anguilles, que l'on trouve dans le même grain plus adulte et plus mûr, et dans le grain cornu ordinaire, sec et noir. Ces serpens sont les véritables mères des anguilles microscopiques, la renommée de l'ergot; et en les observant bien, on parvient jusqu'à les voir jeter ces petits œufs par une partie bien visible, non équivoque, qui en caractérise parfaitement le sexe.

Les œufs étant pondus, il est aisé de voir, à travers la petite peau qui les enveloppe, la petite anguille repliée en plusieurs nœuds, et mouvante; et les observant comme l'on doit, on voit enfin les petites peaux se déchirer, les petits serpens vivans en sortir et nageant dans l'eau. Outre les mères, il y a d'autres serpens vivans, jamais pleins, qui sont d'un tiers plus gros que les anguilles mères. C'est avec raison qu'on les croit mâles générans, d'autant plus qu'ils ont un gros corps conique, mobile à la partie inférieure du corps, qui les fait juger tels dans les grains même attaqués des deux maladies d'ergot et de nielle; il y a les mâles et les femelles qui pondent les œufs d'où sortent les anguilles, de la même manière qu'on vient de le dire.

Il est donc certain que les petites anguilles de l'ergot sont de vrais animaux, et qu'il existe dans la nature un animal qui peut mourir plusieurs fois, et revivre de nouveau. Cela a l'air d'un paradoxe, mais c'est une vérité : le paradoxe est enfanté par

nos erreurs, la vérité est un effet de la nature.

Je veux vous faire part d'une autre particularité qui vous paroîtra neuve, et peut-être un autre paradoxe, comme tout ce que j'ai écrit sur l'ergot.

M. Adanson, célèbre botaniste et natutaliste, avoit trouvé par hasard un mouvement singulier dans une plante aquatique, nommée par les botanistes *tremella* (1). Les mouvemens de cette plante sont ainsi expliqués par M. Adanson dans une dissertation que l'on trouve dans le volume de l'académie royale des sciences de Paris, publié en 1767 : voici ses termes, page 567 :

« Les filets du tremella ont un mouvement spon- » tané, latéral, par lequel ils se rapprochent et » s'écartent successivement les uns des autres, tan- » tôt à droite, tantôt à gauche ; ce mouvement, qui » n'est bien sensible que dans les filets du bord du » tissu, ne s'exerce pas dans tous les filets en même » temps ni de la même manière. Il y en a qui pa- » roissent se recouvrir, c'est-à-dire, reculer en ar- » rière sans aucune contraction sensible, et s'entre- » lacer pour serrer le tissu ; mais le plus grand » nombre paroît s'avancer, ... et tous ces divers » mouvemens que se donnent ces filets se compen- » sent les uns les autres, de sorte qu'ils ne changent » pas sensiblement de place. »

De semblables mouvemens, et si obscurs, n'ont pas suffi à cet illustre français pour déclarer cette plante un vrai animal, c'est-à-dire, pour la croire douée de sentiment, puisqu'à la page 571 du même mémoire, il dit ouvertement « que sa structure, sa » substance, son défaut de sensibilité, et autres » qualités qui le différencient des animaux, le placent » nécessairement dans la classe des végétaux. »

Les observations que j'ai faites ces mois passés,

---

(1) C'est la même que *Dillen* a nommé *conferva gelatinosa omnium tenerrima et minima aquarum limo innascens*. Dill. hist. Muscor., pag. 15, sans figure.

vont plus avant, et ne croyez pas que je cherche par-tout le merveilleux, car ce n'est pas moi qui l'y mets, je ne fais que le découvrir. Le tremella, que les botanistes reconnoissent pour une vraie plante, est, à mon avis, en même temps animal et plante, c'est-à-dire un être doué de sentiment; et c'est précisément au moyen de cette sensibilité qu'il se remue et s'agite perpétuellement sans relâche. Voici les mouvemens que j'y ai découverts, inconnus jusqu'à présent à l'observateur français.

De temps en temps on voit que les filets du tremella ont un mouvement de tortillement, par lequel, un filet, en approchant d'un autre, s'y tortille tout au tour, comme une spirale autour d'un cylindre; ou, pour mieux dire, ces deux filets s'entrelacent entre eux, sans perdre la ligne droite, autant qu'il leur est possible dans cet état.

Ils semblent avoir un autre mouvement, c'est-à-dire de branlement de tête et de queue, et ce mouvement s'appercevoit dans les deux extrémités de chaque filet opposé, extrémités que l'on voit plus pointues et plus déliées. Ils remuent ces extrémités avec des mouvemens réguliers par tous les côtés, et en tout sens, comme les serpens remuent leurs têtes et leurs queues. Quand une de ces deux extrémités est obtuse, ce que l'on voit souvent, on n'apperçoit plus dans celle-ci ces mouvemens si bizarres, qui ressemblent tant à ceux d'un animal vivant.

Les filets du tremella ont un troisième mouvement de progression d'un lieu à un autre, que l'observateur français a tort de nier (1). Les filets passent d'un lieu à un autre, tantôt seuls et isolés, tantôt deux à deux ou plusieurs ensemble, et alors ils se remuent l'un d'un côté, l'autre d'un autre, avec des directions opposées et des vélocités différentes.

Ces filets remuent encore, quoique coupés par

---

(1) M. Adanson n'a point nié un mouvement progressif. Il l'a si bien reconnu qu'il l'a calculé et déterminé;

morceaux, mais avec de moindres mouvemens hors des morceaux de l'extrémité pointue, qui ont des mouvemens aussi vifs que lorsque les morceaux assemblés ne formoient qu'un seul filet. Souvent les morceaux détachés de leur pied, ou accidentellement ou naturellement, s'écartent d'eux-mêmes, et se plantent par la partie détachée, ou sur un morceau de verre, ou sur quelque autre corps, et restent droits en nageant dans l'eau, ayant la tête ou la partie plus pointue élevée. Dans cet état, la tête continue à se remuer et plier comme elle faisoit auparavant; et le reste du filet, légèrement agité, fait plusieurs angles sur sa base.

C'est une observation presque générale, ou le plus souvent au moins l'on observe que les filets du tremella, lorsque leur texture ou quelque autre accident ne s'y oppose pas, ont une partie, c'est-à-dire la pointe plus élevée, ou nageant dans l'eau.

On voit, quoiqu'avec beaucoup de peine, un mouvement progressif et de tortillement dans les filets qui s'entrelacent avec la plante même.

Quand il n'y a qu'un filet seul, ou quelques filets assemblés, on les voit remuer par la tête, ou partie pointue, comme on voit remuer les petits animaux microscopiques. S'il est seul, on le voit se plier en plusieurs endroits du corps, et faire plusieurs angles curvilignes, généralement assez petits, mais avec des directions différentes dans le même temps, comme les vers.

On en voit qui passent de la ligne droite par tous les angles, se repliant au milieu et aux extrémités, au point d'être quelquefois parallèles entre eux et se

puisqu'il dit que ce mouvement est d'une ligne en une minute, sans l'objectif du n°. 10 du microscope du sieur *George*, qui grossit quatre cents fois le diamètre de l'objet, et par conséquent que ce mouvement est d'un quatrecentième de ligne par minute. Il est vrai qu'il ajoute que ces mouvemens sont tellement compensés les uns les autres, que le tout ne change pas sensiblement de place.

toucher; d'autres se plient de façon à former des cercles, le plus souvent des ovales; et par l'extrémité, s'entrecoupent de nouveau à plusieurs angles, y forment des lignes courbes à plusieurs inflexions.

Bien souvent l'on observe que quand les extrémités des filets du tremella sont resserrées par d'autres filets, et qu'une partie d'un filet sort du tissu de la plante, alors il s'élève sur l'eau, et en se courbant, presque en anneau; on le voit remuer et s'agiter de la même manière que les serpens font en pareille circonstance.

On en voit quelques-uns se plier au milieu du corps, former un ovale assez long, s'attacher avec cette extrémité, et, sur cette extrémité, se replier; et, enfin, se remettre comme ils étoient auparavant, en reprenant leur longueur ordinaire.

Ces filets, le plus souvent, se multiplient par leurs extrémités opposées, dont une partie se détachant bientôt, croît, devient adulte et capable d'engendrer d'autres filets.

Le premier filet générateur reste alors avec la partie obtuse, sans les mouvemens ordinaires et propres à cette extrémité, jusqu'au temps où il végète de nouveau, et devient plante; cette végétation arrive constamment.

M. Adanson dit que les filets du tremella sont articulés et divisés par des diaphragmes, ou marqués par des lignes circulaires: la vérité est pourtant que ces filets ressemblent à des étuis remplis de petits corps oviformes, et situés à des distances égales entre eux.

Si on laisse sécher le tremella, ou un ou plusieurs de ses filets, et qu'on le mette de nouveau dans l'eau, quelque temps après il reprendra les mêmes mouvemens qu'il avoit auparavant; on voit chaque filet se remuer et s'agiter sans relâche.

Si je ne vous connoissois pas pour un homme qui pense, et si je ne savois pas combien vous ajoutez peu de foi aux opinions les mieux reçues, et aux préjugés

dont le philosophe même ne sait pas toujours se garantir, je m'en tiendrois aux faits, qui pourtant parlent d'eux-mêmes : un moment de réflexion vous suffira pour reconnoître que les mouvemens des filets du tremella appartiennent à la plante, qu'ils ne sont sûrement pas externes, ou dépendans de l'eau, de l'air, ou de tout autre corps extérieur qui les heurtent et les remuent.

L'eau agitée, après un temps très-court, ne remue plus l'air, ni aucune action externe ne donne ce mouvement : les filets sont tout-à-fait plongés dans l'eau ; ils se remuent tous, en tout sens, en tous les temps ; séparés ou unis, avec des directions opposées, et par des voies différentes en même temps, on observe leur mouvement même dans le temps que d'autres corps plus petits, plus légers qu'eux, plus à fleur d'eau, restent dans le plus grand repos, dans la même eau ; que, de plus, ces filets se remuent d'un côté tout-à-fait opposé au mouvement de l'eau lorsqu'on l'agite.

Tout cela démontre évidemment que ce ne sont point les mouvemens externes de la part de l'air ou de l'eau, qui font remuer le tremella ; il ne peut pas non plus se remuer par un mécanisme interne, ou par une structure que nous imaginerions dans les filets même. Une semblable hypothèse n'est qu'une pure fiction, fille du préjugé de l'erreur, et on ne voit de mécanisme dans aucun des corps organiques infinis que nous connoissons. C'est une chose contraire à toutes les observations connues, qu'un mouvement continuel qui ne diminue jamais, qui jamais ne se détruit, comme on le voit dans le tremella, qui remue toujours pendant des mois et des années entières, tant qu'il est en vie et qu'il végète. Tout mouvement qui naît dans les corps, doit bientôt cesser; la résistance des milieux l'affoiblit à chaque instant, le diminue et le détruit. Enfin un mouvement perpétuel est un être imaginaire, et il répugne à toutes les loix connues de la nature. Les filets du

tremella ne remuent donc que parce qu'ils sentent de la même manière que les animaux doués de forces actives et de sentiment; ils continuent à être en action tant qu'ils continuent à sentir, et qu'il y a dans le corps des organes capables d'obéir au sentiment. Les filets de cette plante sont donc de vrais animaux, et en même temps de vraies petites plantes microscopiques, si la botanique ne nous trompe pas.

C'est en vain qu'on objecteroit que le tremella n'est point un animal, parce qu'après avoir été séché, il reprend les mouvemens; puisqu'on sait qu'il y a des animaux qui font de même; et après mes observations, vous ne pouvez plus en douter.

D'ailleurs, le tremella n'est point une plante simple, mais un amas de plusieurs petites plantes ou de filamens végétaux, dont l'assemblage forme cet être ou tissu de couleur verte, que les botanistes nomment *tremella*. En l'examinant bien, on ne peut refuser aux filets qui le composent, le sentiment; et il y auroit moins d'absurdité à le croire formé par de simples animaux que par des fils seulement végétaux, sans aucun principe de sentiment. Cette plante animale forme le véritable anneau d'union entre les deux règnes, l'animal et le végétal, et que les philosophes ont toujours si vainement recherché : elle est le dernier anneau ou union de la grande chaîne des corps animaux; et le premier de celle des végétaux. Un animal qui meurt et revient à la vie, ouvre un monde nouveau de vérités inconnues aux philosophes qui pensent : ce sont elles seules qui détruisent les travaux ou les rêves d'un nombre infini d'écrivains qui nous ont donné des bibliothèques entières de romans, croyant nous offrir des principes sûrs et profonds.

Voilà comme deux points de matière que l'on a de la peine à voir au microscope, suffisent entre les mains de l'observateur, pour détruire les systèmes les plus subtils et les mieux travaillés. Il n'y a que l'observation dirigée par l'esprit d'analyse qui soit

capable de nous conduire à des vérités neuves ; c'est à celle-ci que le philosophe doit s'arrêter.

Je ne veux pas vous cacher une autre recherche à laquelle je me suis livré il y a plusieurs années, et dont j'ai fait part à quelques-uns de mes amis : c'est que les petites anguilles du vinaigre ne sont point des ovipares, et ne naissent point des œufs déposés dans ce fluide par de petits insectes volans, comme beaucoup d'observateurs l'ont prétendu même dans ces derniers temps ; mais elles sont vivipares ; j'ai de plus observé les petites anguilles remuer jusque dans le ventre de leur mère, bien du temps avant qu'elles fussent au jour.

Je suis dans l'intention de faire imprimer toutes ces observations, et, pour plus de clarté, d'y joindre des gravures dont j'ai déjà seize planches ; elles mettront presque sous les yeux tout ce que j'ai observé avec beaucoup de peine et de travail.

Je me flatte, en attendant, que vous n'hésiterez point à me croire sincère dans mes observations, quoiqu'elles puissent vous paroître singulières, nouvelles et extraordinaires. Depuis plusieurs mois, j'en ai rendu témoins, à Florence, tous ceux qui viennent chez moi. Plusieurs professeurs toscans, plusieurs savans étrangers, et beaucoup de personnes de distinction ont eu la curiosité d'observer elles-mêmes tous ces faits avec la plus scrupuleuse attention.

Enfin ces observations ont été honorées de la présence d'un prince souverain (le grand duc de Toscane) que le ciel a choisi pour faire renaître dans ses états le goût de l'étude des sciences qu'on y a cultivées dans le siècle passé, avec tant de gloire et de succès.

FIN.

DE L'IMPRIMERIE DE STOUPE. AN XI.

ALE
eure
:
cher
nées
is :
it po
lépo
omn
dan
j ai
isqu
avant

ctes
oin-
lles
ob-

rez
is,
u-
eff
n-
n-

MÉMOIRES

DE

LA SOCIÉTÉ MÉDICALE

D'ÉMULATION.

MEDICAL SOCIETY EDINBURGH

DE L'IMPRIMERIE D'HACQUART, RUE GÎT-LE-CŒUR, N°. 8.

MÉMOIRES

DE

LA SOCIÉTÉ MÉDICALE

D'ÉMULATION,

SÉANTE A L'ÉCOLE DE MÉDECINE DE PARIS;

Pour l'an Xe. de la République (1802, v. st.).

SIXIÈME ANNÉE.

MEDICAL SOCIETY EDINBURGH

A PARIS,

CHEZ CRAPART, CAILLE ET RAVIER,
Libraires, rue Pavée Saint-André-des-Arcs, n°. 17.

AN XIV. — 1806.

uns fibreux, jaunâtres, passent à l'état de cartilage et s'ossifient ensuite; les autres spongieux, blanchâtres et lardacés, sont seuls susceptibles de dégénérescence cancéreuse.

L'altération introduite dans les fluides de la partie malade est évidente; leur couleur, leur consistance et leur odeur sont perverties. Il est néanmoins impossible de spécifier la nature de cette altération, de même que celle des solides, et si *Peyrilhe* et *Richard Guy* ont attribué celle des fluides à la putréfaction, parce qu'ils en ont obtenu de l'ammoniaque, à la faveur de l'analyse chimique, c'est qu'ils se sont laissé égarer par leurs propres expériences, ne faisant pas attention que toutes les substances animales, même les plus saines, en fournissent aussi. En vain chercheroit-on à étayer cette idée par la pourriture qui s'empare quelquefois du cancer, puisque ces cas sont rares, qu'ils n'ont lieu que pour ceux ulcérés depuis longtemps, et lorsque toute action vitale y est éteinte par l'atrocité permanente des douleurs.

Quelle que soit la nature de l'altération introduite dans les fluides, cette altération n'en est pas moins certaine, et c'est elle qui leur communique la vertu de propager le cancer par contagion. Ils la produisent de différentes manières; 1°. par leur insertion dans le tissu cellulaire, comme le prouve l'expérience suivante. *Sumpsi*, c'est Peyrilhe qui parle, *drachmas duas circiter è cancrosa mamma, expressi et vulnusculo circa dorsum canis inflicto, quantùm potui, ope syringis in circumfusum textum cellularem immisi. Deindè emplastro adhæsivo et fasciis vulnus obturavi accuratiùs. Tertiâ die fascias removi: jam valdè fetebat ulcus, retracta cute dehiscens, atro violaceum, ejus ambitus emphysemato-œdematosus compertus est. Secunda hæc deligatio post quadraginta octo horas remota est. Gravia tunc vigebant symptomata; tota cutis à capite ad caudam, emphysemate œdematoso distendebatur; ichor parcus, subniger è vulnere manabat; micabant*

oculi, urgebat sitis, et clangosas voces edebat animal. Ulterius observandi factiti morbi, phenomena occasionem mihi subripuit famula, quæ, tàm miseratione mota, quàm fetore hospitis pertæsa, patientem, plagâ pretiosum, in latrinam dedit precipitem. 2°. Quand ils sont attirés sur la membrane muqueuse de la bouche par la succion, ou qu'ils y sont placés pour la dégustation : les faits qui suivent en sont des preuves. *Tulpius* raconte qu'un homme qui suça la mamelle cancéreuse de sa femme, poussé par le desir de la soulager, eut un cancer aux gencives de la machoire inférieure, qui le fit périr. *Smith*, qui eut la hardiesse, après avoir extirpé un cancer occulte, de goûter l'humeur limpide dont étoit pleine une petite vessie qui étoit dans la mamelle, en eut des vomissemens insurmontables, qui le précipitèrent dans le marasme et le firent périr. 5°. Par la simple émanation de leurs parties volatiles. La femme de *Bellinger* avoit un cancer dont l'odeur s'imprima tellement dans les narines de ce médecin, qu'enfin il périt de cette maladie. (Ces faits sont consignés dans le mémoiré de Peyrilhe). Il faut avouer que cette dernière espèce de contagion ne peut avoir lieu que par suite d'une longue cohabitation, comme dans le cas de *Bellinger*; cet accident seroit en effet aussi commun qu'il est rare, si la simple émanation passagère des parties volatiles de l'ichor cancéreux suffisoit pour le produire; les voisins des malades, dans les hôpitaux, et ceux qui leur donnent des soins en deviendroient les victimes; malheur qu'on n'observe point.

QUATRIÈME QUESTION.

Le cancer peut-il se transmettre par voie héréditaire? Plusieurs sont de cet avis, et ils se fondent sur ce qu'on dit que Boërhaave a connu une famille dont tous les descendans, à certain âge, devenoient ictériques, et enfin périssoient hydropiques, malgré tous les secours qu'on pouvoit leur donner. L'au-

en se rappelle, les cancers nés spontanément. Il est beaucoup plus difficile de fixer son opinion pour ceux de cette espèce; voilà pourquoi il convient, pour éviter tout jugement précipité, d'avoir recours à la méthode analytique.

XVI. Observation par Ledran.

Une demoiselle âgée de vingt-deux ans ou environ, bien réglée, et d'un bon tempérament en apparence, avoit, depuis quelque temps dans la mamelle gauche, une glande indolente, grosse comme une petite pomme. On n'en connoissoit point la cause. Comme elle commençoit à y sentir de la douleur, elle consulta plusieurs chirurgiens, dont les décisions l'alarmèrent beaucoup. La crainte d'un cancer la saisit; ses règles lui manquèrent, et toute la mamelle se gonfla et s'engorgea, de sorte qu'elle acquit, pendant trois semaines que cette fille passa à déplorer son sort, presque le double de son volume. Ledran la décide à l'opération dont la plaie se cicatrisa. Au bout de deux ans, il se développa une glande sous l'aisselle, et la malade se plaignit d'une petite toux sèche, accompagnée d'un peu de difficulté de respirer. Peu à peu l'autre mamelle s'endurcit sans devenir plus grosse, et bientôt elle parut tout à fait cancéreuse. La difficulté de respirer augmenta si fortement, que la malade ne pouvoit plus se tenir couchée, ni même rien souffrir sur sa poitrine. Le lait de chèvre, dont elle usa pendant six mois, pour toute nourriture, n'ayant produit aucun effet salutaire, non plus que plusieurs autres moyens, Ledran lui donna le fondant de Rotrou, et il la purgeoit tous les quatre jours avec la pâte d'églantine, qui fait partie de ce remède. Au bout d'un mois, la respiration devint plus libre, et la malade reprit ses forces assez pour se promener dans sa chambre. Elle avoit recouvré son ancien appétit, et digéroit bien. Cette convalescence, qu'on regardoit comme miraculeuse, ne dura que six mois, au bout desquels il survint une fièvre lente que rien ne put calmer. Les poumons furent trouvés endurcis dans plusieurs points de leur étendue.

Il seroit facile de réunir un grand nombre d'observations de cancers nés spontanément, qui ont repullulé après l'opération, et causé la perte des malades; observations d'après lesquelles on doit conclure que les cancers nés sans cause connue, forment une maladie générale. Mais tous les cancers engendrés spontanément ne repullulent pas; plusieurs guérissent par l'opération, comme le prouve l'observation suivante, et d'autres que je pourrois y joindre.

XVII. Observation par Lecat.

Une dame de quarante ans, d'une bonne complexion, portoit à la mamelle gauche un cancer énorme, ulcéré, d'une puanteur horrible, adhérent profondément, très-avancé sous l'aisselle, et ayant de plus, au centre de l'ulcère, une excroissance de même nature qui surmontoit la tumeur principale de la grosseur du poing. On ignoroit la cause de ce mal; elle en avoit eu les prémices dès sa tendre jeunesse, et l'avoit conservé longtemps en le cachant soigneusement et n'y faisant rien. On consulta, on hésita longtemps. On fit à la fin l'opération, en emportant un bon morceau du muscle pectoral : le tout extirpé pesoit douze livres. Elle guérit parfaitement en moins de deux mois et demi. Lecat cite un exemple à peu près semblable, arrivé à une vigneronne. (*Voyez* l'Observation 34, par Vacher).

Les observations prouvent donc que, parmi les cancers nés spontanément, les uns repullulent et semblent tenir à une constitution cancéreuse générale, et que les autres guérissent sans récidive, ce qui confirme qu'ils constituent une affection purement locale. Comment reconnoître ceux d'entre ces cancers qui forment une maladie locale ou générale, ou autrement, ceux que l'on peut ou que l'on ne doit pas opérer? Peut-être pourrions-nous établir cette heureuse distinction, si l'on avoit fait connoître, avec l'observation du cancer, l'espèce particulière de constitution des malades, attention entiérement négligée, même par les auteurs du plus grand mérite, et qu'il est absolument nécessaire de

porter dans des observations ultérieures, afin de les mieux préciser, et de parvenir à lever un doute si pénible. Ainsi, l'art d'observer se perfectionnant, l'analyse aura plus de succès, et les connoissances qui échappent aujourd'hui à notre avide curiosité, seront pleinement dévoilées aux générations futures.

III.

Tableau du Cancer.

Cette partie de l'histoire générale du cancer est généralement négligée. Les symptomes de cette déplorable maladie ayant vivement excité la compassion, les médecins se sont montrés plus jaloux de les représenter dans toute leur férocité, que de les apprécier convenablement en particulier. Parmi ceux qui se sont occupés d'en donner l'explication, on retrouve sans cesse des marques de l'asservissement le plus complet aux idées régnantes de leurs temps, avec une profusion de discussions frivoles, plus ou moins erronées, toujours étrangères à la pratique, et dès-lors ne méritant que peu ou point d'attention. Je vais tâcher de rendre le tableau de cette maladie moins imparfait. Il sera présenté d'une manière générale, les différences du cancer, relativement aux systêmes qu'il envahit les premiers, n'étant point assez importantes pour qu'il soit besoin de les noter séparément.

Un ulcère mal traité, ou qui dégénère spontanément, une simple verrue qu'on irrite, le plus communément une petite tumeur globuleuse, forment la base sur laquelle se développe le cancer. Cette petite tumeur, dont la grosseur varie, n'offre au tact aucune inégalité, ne change point la couleur de la peau, et conserve pendant des mois, des années, son même caractère. Mais le malade s'échauffe par des exercices violens, des alimens irritans, des passions vives, un ulcère habituel se ferme, une hémorragie se supprime, un érysipèle disparoît, la menstruation languit, un corps dur heurte contre la pe-

tite tumeur; dès-lors son volume s'accroît, double en peu de temps, des élancemens douloureux s'y font sentir, elle devient dure, pesante, sa surface inégale, une sorte de titillation habituelle, une chaleur incommode, des douleurs lancinantes, brûlantes, déchirantes, que le moindre écart de régime rend plus cruelles, entretiennent un foyer d'irritation perpétuelle dans le sein de cette tumeur. L'organe affecté a-t-il de nombreuses connexions sympathiques, celles-ci sont mises en jeu. Quelle scène variée n'offrent pas, dans leur principe, les cancers de l'estomac et de l'utérus! frissons, malaises, angoisses, dégoûts, foiblesses, morosité, douleurs vagues en diverses régions, et une foule d'autres affections sympathiques simulant une maladie nerveuse. Le cancer s'enracinant davantage, ses effets locaux se font sentir avec plus d'énergie sur l'organe affligé, ses fonctions en sont troublées, le sein secrète un lait corrompu dans l'affection carcinomateuse des mamelles, les digestions sont perverties, les vomissemens fréquens dans celles du pylore, et l'utérus devient impropre à la menstruation, lorsqu'il en est la proie. Cependant les glandes lymphatiques du voisinage se gonflent, la permanence des douleurs suscite une chaleur intestine, dévorante, dans le centre de la tumeur dont la superficie plus inégale, altérée en sa couleur, couverte de veines dilatées et noueuses, laisse apercevoir des points élevés et tendus, où la peau, que la maladie a privée de sa faculté extensible, est prête à se rompre; de là, un ulcère à bords renversés, découpés, à surface inégale et sinueuse, saignante, horrible à voir, imprégnée d'une sanie d'odeur pénétrante et irritante, de consistance et de couleurs variées, dont l'écoulement se marque en lignes rouges sur la peau, dans le cancer extérieur, qui corrode la membrane muqueuse du vagin dans celui de l'utérus, et que des mouvemens convulsifs repoussent du ventricule dans les squirres ulcérés du pylore. Des accidens de cette nature, un sentiment perpétuel et intolérable de piqûre, de

MÉMOIRES

DE

LA SOCIÉTÉ MÉDICALE

D'ÉMULATION.

MEDICAL SOCIETY EDINBURGH

DE L'IMPRIMERIE D'HACQUART, RUE GÎT-LE-CŒUR, N°. 8.

MÉMOIRES
DE
LA SOCIÉTÉ MÉDICALE
D'ÉMULATION,
SÉANTE A L'ÉCOLE DE MÉDECINE DE PARIS;

Pour l'an X^{e}. de la République (1802, v. st.).

SIXIÈME ANNÉE.

MEDICAL SOCIETY EDINBURGH

A PARIS,

CHEZ CRAPART, CAILLE ET RAVIER,
Libraires, rue Pavée Saint-André-des-Arcs, n°. 17.

AN XIV. — 1806.

A LA MÉMOIRE

DE

MARIE-FRANÇOIS-XAVIER BICHAT,

MORT A TRENTE ANS, MÉDECIN DÉJA ILLUSTRE.

LA SOCIÉTÉ MÉDICALE

D'ÉMULATION,

Comme une Marque de *la plus haute Estime et de sa Reconnoissance* envers l'un de ses Fondateurs.

LISTE DES MEMBRES

DE

LA SOCIÉTÉ MÉDICALE D'ÉMULATION DE PARIS.

Président.

LECLERC, professeur de médecine légale à l'Ecole de Médecine de Paris, président de la Société de l'Ecole de Médecine de Paris, secrétaire de l'Académie de Médecine, de la Société de Médecine, médecin attaché à la Maison impériale, etc.

Vice-Président.

LARREY, docteur en médecine de l'Ecole de Paris, chirurgien en chef de la Garde impériale et de l'hôpital de la Garde, inspecteur général du service de santé de la guerre, membre de la Société de l'Ecole de Médecine, de la Société de Médecine, de la Société Philomatique, etc.

Secrétaire général.

LEVACHER DE LA FEUTRIE, docteur en médecine de l'Ecole de Paris, professeur d'anatomie, de physiologie et de médecine, membre de la Société galvanique, académique des Sciences de Paris, de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale, correspondant des Sociétés de Médecine pratique de Montpellier, de Médecine d'Avignon, médicale de Gênes et de Grenoble, etc.

Secrétaire particulier.

THERRIN, chirurgien de l'artillerie de la Garde impériale.

Membres de la Commission des Travaux.

ALIBERT, docteur en médecine de l'Ecole de Paris, médecin de l'hôpital Saint-Louis et du Lycée Napoléon,

professeur de matière médicale, membre de la Société de l'Ecole de Médecine, de la Société de Médecine, de la Société phylomatique, de celle de Pharmacie, de l'Académie royale de Madrid, de l'Académie de Turin, de la Société des Sciences physiques de Gottingue, du Collége royal de Stockholm, etc.

RICHERAND, docteur en chirurgie de l'Ecole de Paris, chirurgien en chef adjoint de l'hôpital Saint-Louis, chirurgien major de la Garde de Paris, membre de la Société de l'Ecole de Médecine, de la Société de Médecine, de celle philomatique, de la Société académique des Sciences, de celles de Médecine clinique et d'Instruction médicale, des Sociétés de Médecine de Montpellier, Strasbourg, Bordeaux, Toulouse, Avignon, de l'Institut départemental de la Loire inférieure, de la Société d'émulation du département de l'Ain, de celle de Poitiers, etc., professeur de physiologie et de chirurgie, etc.

ROUX, docteur en chirurgie de l'École de Paris, chirurgien du troisième Dispensaire, membre de la Société de l'Ecole de Médecine, professeur d'anatomie, de physiologie et de chirurgie, etc.

TARTRA, docteur en médecine de l'Ecole de Paris, chirurgien du premier Dispensaire, professeur d'anatomie, de physiologie et de chirurgie, membre de la Société de Médecine, etc.

CADET, pharmacien de l'Empereur, membre de la Société de Pharmacie, etc.

Trésorier.

BOUVIER, médecin, membre de la Société de Médecine de Paris, correspondant du Gouvernement pour l'agriculture, etc.

Archiviste.

SUE, chirurgien, professeur, bibliothécaire à l'Ecole de Médecine de Paris, membre de la Société de Médecine, etc.

Titulaires résidens.

ALARD, docteur en médecine de l'Ecole de Paris, médecin des Dispensaires, membre de plusieurs Sociétés savantes.

ALPHONSE LEROY, médecin, professeur d'accouchement à l'Ecole de Médecine de Paris, membre de l'Académie de Médecine.

ALYON, pharmacien à l'hôpital de la Garde impériale, membre de la Société de Médecine.

ANDRY, médecin consultant de l'hospice de la Maternité, des Dispensaires, membre de la Société de l'Ecole, etc.

ASSALINI, docteur en médecine de l'Ecole de Paris, médecin du roi d'Italie, chirurgien du régiment de chasseurs à cheval de la Garde impériale.

AUVITY fils, chirurgien.

BAYLE, docteur en médecine de l'Ecole de Paris, médecin des Dispensaires, membre de la Société de l'Ecole de Médecine, etc.

BARRAS, docteur en médecine de l'Ecole de Paris, chirurgien, etc.

BARTHEZ, de l'Institut impérial de France, professeur honoraire de l'Ecole de Médecine de Montpellier, médecin consultant de l'Empereur, des Académies des Sciences de Berlin, de Stockholm, etc.

BAUDELOCQUE, chirurgien-accoucheur, professeur d'accouchement à l'Ecole de Médecine de Paris, membre de la Société de Médecine, associé correspondant de celle de Bruxelles.

BERTIN, médecin de l'hôpical des Vénériens, de l'hôpital Cochin, etc.

BOSQUILLON, professeur de littérature grecque au Collége de France, médecin à l'Hôtel-Dieu de Paris, etc.

BOUILLON-LAGRANGE, pharmacien, professeur à l'Ecole polytechnique, membre de la Société de Médecine, de celle de Pharmacie, etc.

BOURDIER, médecin, professeur de médecine à l'Ecole de Paris, médecin à l'Hôtel-Dieu, etc.

BOYER, docteur en chirurgie de l'Ecole de Paris, premier chirurgien de l'Empereur, professeur de chirurgie à l'Ecole de Paris, chirurgien en chef adjoint de l'hôpital de la Charité, professeur d'anatomie, chirurgien consultant des Dispensaires.

BREWER, médecin, membre de la Société de Médecine de Paris.

BURDIN, docteur en médecine de l'Ecole de Paris, chirurgien à l'hospice des Quinze-Vingts, membre de la Sociéte de Médecine, etc.

BUTET, professeur de physique, fondateur et créateur de l'Ecole polymatique, membre de la Société des Observateurs de l'homme, etc.

CABANIS, médecin, sénateur, professeur à l'Ecole de Médecine de Paris, etc.

COSTE, médecin de l'Hôtel impérial des Invalides, etc.

COSTEL, pharmacien, du Collége de Pharmacie.

COUTANCEAU, docteur en médecine de l'Ecole de Paris, chirurgien de la Garde de Paris, médecin des Dispensaires, etc.

DECANDOLE, docteur en médecine de l'Ecole de Paris, professeur de botanique, membre de la Société de l'Ecole, des Sociétés philomatique, philantropique, etc.

DELAPORTE, médecin de l'hôpital Saint-Louis, membre des Sociétés, de l'Ecole de Médecine de Paris, de l'Académie de Médecine.

DELAROCHE, médecin de la Maison de Santé, dirigée par l'administration des hospices civils, membre de plusieurs Sociétés savantes.

DESGENETTES, médecin en chef à l'hôpital militaire de Paris, inspecteur du service général de santé de la guerre, professeur à l'Ecole de Médecine de Paris, membre de la Société de Médecine de Paris et de celle de Rouen.

DEYEUX, docteur en médecine de l'Ecole de Paris, de l'Institut impérial de France, professeur de chimie et de pharmacie à l'Ecole de Médecine de Paris, membre des Sociétés de Médecine, de Pharmacie, philomatique, des Académies de Berlin, de Madrid, de Stockholm.

DESESSARTS, médecin, membre de l'Institut impérial de France, de la Société de Médecine, de l'Académie de Médecine, etc.

DUBOIS, chirurgien, professeur à l'Ecole de Médecine, chirurgien en chef de l'hòpital de l'Ecole, de la Maison de Santé, dirigée par l'administration des hôpitaux civils de Paris, chirurgien consultant des Dispensaires.

DUBOURG, médecin, membre de plusieurs Sociétés savantes, etc.

DOUBLE, médecin, membre de la Société de Médecine de Paris, etc.

DUDANJON, chirurgien de la Garde impériale, membre de plusieurs Sociétés savantes.

DUMERIL, docteur en médecine de l'Ecole de Paris, professeur d'anatomie et de physiologie à l'Ecole de Médecine, et d'histoire naturelle au Jardin des Plantes, membre de la Société philomatique.

DUVERNOIS, docteur en médecine de l'Ecole de Paris, médecin, naturaliste, membre de la Société de l'Ecole.

FAVRE, pharmacien de la Pharmacie centrale.

FOURCROY, médecin; conseiller d'Etat, chef de l'Instruction publique, de l'Institut impérial de France, professeur et directeur au Jardin des Plantes, professeur de chimie à l'Ecole de Médecine, de l'Ecole polytechnique, membre des Sociétés de Médecine, de Pharmacie, de l'Académie de Médecine, de la Société philomatique, de l'Académie de Berlin, de Madrid et de Stockholm.

GARDIEN, docteur en médecine de l'Ecole de Paris, médecin accoucheur, professeur d'accouchemens, etc.

GAULT, docteur en médecine, chirurgien à l'Hôtel-Dieu.

GILBERT, médecin en chef des armées, médecin en chef de l'hôpital militaire de Paris, membre de la Société de médecine et de plusieurs Sociétés savantes.

GILBERT, Chirurgien en chef adjoint à l'hôpital des Vénériens.

GIRAUD, docteur en chirurgie de l'Ecole de Paris, chirurgien en chef adjoint à l'Hôtel-Dieu, professeur d'anatomie et de chirurgie, membre de la Société de l'Ecole, de la Société de Médecine, du Lycée des Arts.

GOUTTE, docteur en médecine de l'Ecole de Paris, chirurgien de l'Ecole impériale militaire polytechnique.

GRAPERON, docteur en médecine de l'Ecole de Paris, membre de plusieurs Sociétés savantes.

HALLÉ, médecin, membre de l'Institut impérial de France, professeur d'hygiène à l'Ecole de Médecine de Paris, et de médecine au Collége de France, médecin or-

dinaire de l'Empereur, médecin consultant de l'hospice de la Maternité, des Dispensaires, membre de la Société de Médecine de Paris, de celle philomatique et de plusieurs autres Sociétés savantes.

HERNU, docteur en médecine de l'Ecole de Paris, chirurgien.

HEURTELOUP, chirurgien en chef des armées, inspecteur général de santé de la guerre, membre de la Société de Médecine, etc.

HUSARD, médecin vétérinaire, membre de l'Institut impérial de France, membre de la Société de l'Ecole de Médecine, de la Société de Médecine, de la Société d'Agriculture.

HUSSON, docteur en médecine de l'Ecole de Paris, bibliothécaire de l'Ecole de Médecine, secrétaire du comité central de la vaccine, médecin de l'hôpital de Vaccination, des Dispensaires, membre de la Société de l'Ecole.

ITARD, docteur en médecine de l'Ecole de Paris, médecin des Dispensaires, médecin de l'Institut des Sourds-Muets.

JEAN-ROI, médecin, membre de la Société de l'Ecole de médecine, médecin consultant des Dispensaires.

JOUARD, docteur en médecine de l'Ecole de Paris, membre de la Société de Médecine.

KERAUDREN, docteur en médecine de l'Ecole de Paris, médecin consultant près le ministère de la marine et des colonies, ex-médecin en chef des armées navales, membre de la Société Académique des Sciences, etc.

LACROIX, chirurgien, membre de la Société de Médecine, chirurgien-major des Vétérans, membre du comité d'Inspection de santé militaire, etc.

LAFISSE, médecin, membre de la Société de Médecine de Paris, inspecteur des eaux minérales artificielles de Tivoli, membre de l'Académie de Médecine.

LALLEMANT, chirurgien, professeur de chirurgie à l'Ecole de Médecine de Paris, chirurgien en chef de l'hospice de la Salpêtrière, etc.

LANDRÉ-BAUVAIS, docteur en médecine de l'Ecole de Paris, médecin adjoint à l'hospice de la Salpêtrière, professeur de médecine clinique, etc.

LASSUS, chirurgien de l'Institut impérial de France, professeur de chirurgie à l'Ecole de Médecine de Paris, chirurgien consultant de l'Empereur, etc.

LEGALLOIS, docteur en médecine de l'Ecole de Paris, membre de l'Académie de Médecine, etc.

LENOBLE, médecin.

LEPREUX, médecin en chef de l'Hôtel-Dieu de Paris, membre de la Société de l'Ecole, de l'Académie de Médecine, etc.

LERMINIER, médecin aggrégé à l'Ecole de Paris, médecin du premier Dispensaire, etc.

LEROUX, médecin, professeur de médecine clinique à l'Ecole de Médecine de Paris, médecin du prince Louis, membre de l'Académie de Médecine, etc.

LÉVEILLÉ, docteur en médecine de l'Ecole de Paris, chirurgien, membre de la Société et de l'Académie de Médecine, de la Société philomatique, etc.

LOUYER-VILLERMAY, docteur en médecine de l'Ecole de Paris, médecin du troisième Dispensaire, membre de la Société de Médecine, etc.

MARC, docteur en médecine, etc.

MAIGRYER, docteur en chirurgie de l'Ecole de Paris, chirurgien accoucheur, professeur d'anatomie, de physiologie et d'accouchement, etc.

MARIE de SAINT-URSIN, docteur en médecine.

MARIN, docteur en médecine de l'Ecole de Paris, chirurgien du Prytanée français, etc.

MARQUIS, ancien chirurgien en chef de l'armée du midi, docteur en médecine de l'Ecole de Paris.

MERAT, docteur en médecine de l'Ecole de Paris, attaché à l'hôpital de la Charité.

MILLIN, membre de l'Institut impérial de France, conservateur et professeur des antiques à la Bibliothèque impériale, membre de la Société philomatique, de la Société linnéenne de Londres, de la Société de Médecine de Bruxelles, d'Emulation de Rouen, d'Abbeville, etc.

MOREAU, médecin, bibliothécaire à l'Ecole de Médecine, membre de la Société de l'Ecole, de la Société philomatique, etc.

MOUTON, chirurgien à l'hôpital de la Garde impériale.

MURAT, docteur en chirurgie de l'Ecole de Paris, chirurgien en second à l'hospice de la Salpêtrière, professeur d'accouchement, etc.

NAUCHE, docteur en médecine de l'Ecole de Paris, etc.

PAJOT-LAFORET, médecin.

PARFAIT, médecin, membre du comité d'admission dans les hospices civils, etc.

PARMENTIER, de l'Institut impérial de France, membre des Sociétés de Médecine, de Pharmacie, phylantropique, etc., inspecteur du service général de santé de la guerre.

PÉBORDE, médecin, chirurgien du prince Murat, etc.

PERON, médecin, naturaliste, membre de la Société de l'École de Médecine de Paris, etc.

PETIT-RADEL, médecin, professeur à l'Ecole de Médecine de Paris, membre de la Société de Médecine, etc.

PILARO, docteur en médecine.

PINEL, médecin, membre de l'Institut impérial de France, professeur à l'Ecole de Médecine de Paris, médecin en chef de l'hospice de la Salpêtrière, médecin consultant de l'Empereur, médecin consultant des Dispensaires, membre de la Société de Médecine, etc.

PORTAL, médecin, membre de l'Institut impérial de France, de l'Institut de Bologne, de la Société de Médecine, professeur d'anatomie au Jardin des Plantes, de médecine au Collége de France, etc.

RECAMIER, docteur en médecine de l'Ecole de Paris, médecin à l'Hôtel-Dieu, professeur de médecine, etc.

RENAULDIN, docteur en médecine de l'Ecole de Paris, médecin du premier Dispensaire, etc.

RIBES, docteur en chirurgie de l'Ecole de Paris, chirurgien aide-major de l'Hôtel impérial des Invalides, chirurgien des Dispensaires, prosecteur à l'Ecole de Médecine, professeur d'anatomie, de physiologie et de chirurgie, etc.

RICHARD, de l'Institut impérial de France, professeur de botanique à l'Ecole de Médecine de Paris, etc.

ROBILLARD, chirurgien aide-major de l'Hôtel impérial des Invalides, membre de la Société de Médecine, de celle philomatique, etc.

RONY-DUPREST, docteur en médecine de l'Ecole de Paris.

ROQUES, docteur en médecine de l'Ecole de Montpellier.

ROUSSILLE-CHAMSERU, médecin, membre du Comité central d'admission dans les hôpitaux civils, membre de la Société de Médecine, de l'Académie de Médecine, etc.

RUETTE, docteur en médecine de l'Ecole de Paris, etc.

SALMADE, médecin aggrégé à l'Ecole de Paris, membre du Comité central de Vaccine, de la Société de Médecine, de l'Académie de Médecine, etc.

SALVERTE (Eusèbe), membre de la Société académique des Sciences, et de plusieurs autres Sociétés savantes.

SARRASIN, docteur en médecine de l'Ecole de Paris, membre de la Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres, de l'Athénée des Arts, etc.

SAVAREZI, docteur en médecine de l'Ecole de Paris, médecin des armées, etc.

SEDILLOT jeune, médecin, membre de la Société de Médecine de Paris, etc.

SOUCHOTTE, chirurgien de l'artillerie de la Garde impériale.

SCHWILGUÉ, docteur en médecine de l'Ecole de Paris, membre de la Société de l'Ecole, professeur de matière médicale, etc.

TASAN, chirurgien de bienfaisance de la division de la Halle aux Blés.

THILLAYE, chirurgien, professeur à l'Ecole de Médecine de Paris, chirurgien en chef de l'hôpital Saint-Antoine.

THOURET, directeur et professeur de l'Ecole de Médecine de Paris, président du Comité central de Vaccine, membre de la Société de Médecine, de l'Académie de Médecine, de la Société philantropique, etc.

TOLLARD aîné, docteur en médecine de l'Université de Pavie, ancien médecin titulaire de l'hôpital militaire d'Instruction de Strasbourg, et alors secrétaire-rédacteur des actes de la Société d'Agriculture du Bas-Rhin, membre ré-

sident de la Société Académique des Sciences et de l'Athénée des Arts de Paris, correspondant de la Société d'Agriculture et d'Economie rurale de Vaucluse, et de celle de Médecine, Sciences et Arts de Strasbourg, l'un des auteurs du nouveau Dictionnaire d'Histoire naturelle et des continuateurs du Cours complet d'Agriculture, coopérateur du Journal des Propriétaires ruraux, et de la Bibliothèque physico-économique, professeur de botanique et de physiologie végétale, etc.

VARELIAUD, docteur en médecine de l'Ecole de Paris, chirurgien de la maison de l'Empereur, membre de plusieurs Sociétés savantes.

VARIN, docteur en médecine.

VASSAL, chirurgien.

VAUQUELIN, de l'Institut Impérial de France, professeur de chimie au Jardin des Plantes, à l'Ecole des Mines, membre de la Société de Pharmacie, de la Société de l'Ecole de Médecine, de la Société philomatique.

VERGEZ, chirurgien, secrétaire de l'inspection générale du service de santé des armées, médecin des pages de l'Empereur, etc.

YVAN, docteur en chirurgie de l'Ecole de Paris, chirurgien en chef, en survivance, de l'Hôtel impérial des Invalides, chirurgien ordinaire de l'Empereur, membre de la Société de Médecine, etc.

Correspondans nationaux.

AMARD, docteur en médecine, chirurgien en chef de l'hôpital de la Charité de Lyon, à Lyon.

ARMAND, docteur en médecine, à Gênes.

AUBIN, médecin, à Noyon.

AUBERT (Charles Edouard), docteur en médecine de l'hospice civil et des prisons de Pont-l'Evêque, à Pont-l'Evêque, département du Calvados.

AUBERT, docteur en médecine, à Genève.

BACHELET, docteur en médecine, à Boulogne.

BAUMES, professeur à l'Ecole de Montpellier, membre de la Société de Médecine de Paris, à Montpellier.

BAZIN, docteur en médecine, chirurgien, à Montmorency, près Paris.

BEAUFILS, chirurgien des hôpitaux militaires, à Clermont.

BERLIOS, médecin en chef des hospices civils, à Blois.

BEROT, professeur d'anatomie à l'Ecole de Médecine de Strasbourg, à Strasbourg.

BERTHE, professeur à l'Ecole de Médecine de Strasbourg, à Strasbourg.

BLATTIN. docteur en médecine, à Clermont.

BONHOMME, chirurgien en chef de l'hôpital de Villefranche, département de l'Aveyron, à Villefranche.

BOULLON, médecin, naturaliste, à Abbeville.

BOUSSENARD, docteur en médecine, chirurgien, à Nolet, département de la Côte d'Or.

BROUSSAIS, docteur en médecine de l'Ecole de Paris, médecin des armées françaises en Hollande.

BROUSSONNET, professeur à l'Ecole de Médecine de Montpellier, à Montpellier.

BUNIVA, de la Société philomatique et de celle de Médecine de Paris, à Turin.

CAILLIOT, docteur en médecine de l'Ecole de Paris, professeur de chirurgie à l'Ecole de Médecine de Strasbourg, à Strasbourg.

CAILLIOT, chirurgien de première classe, à Brest.

CAILLIOT, chirurgien, à Boulogne.

CALVET, médecin des armées françaises en Italie.

CANOLLE, chirurgien, à Poitiers.

CAPELLE, docteur en médecine, membre de plusieurs Sociétés savantes, à Bordeaux.

CARTIER, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Lyon, à Lyon.

CASEJUS, chirurgien, à Bordeaux.

CASTAING, médecin de l'Université de Montpellier, à Montpellier.

CAYSERQUES, médecin, à Montpellier.

CHARPENTIER, médecin, à Joigny.

CHATELET, docteur en médecine, à Montpellier.

CHEVALIER, médecin, à Angers.

CLEMENT, chirurgien en chef de l'hospice civil d'Avignon, à Avignon.

COINDET, médecin, à Genève.

CRELICH, docteur en médecine, à Turin.

CRÈVE, professeur de médecine, à Mayence.

CYVOCT, médecin, à Belley.

DEGUISE, chirurgien en chef de l'hospice de Charenton, membre de la Société de Médecine, à Charenton.

DELAGUETTE, docteur en médecine, à la Réole.

DELPECH, docteur en médecine, à Villefranche, département de l'Aveyron.

DESAINS, docteur en médecine de l'Ecole de Paris, à Ham.

DESÈZE, médecin de l'Hôtel-Dieu de Bordeaux, associé de l'Institut impérial de France.

DESPARANCHES, médecin.

DUMAS, de l'Institut impérial de France, professeur à l'Ecole de Médecine de Montpellier, des Sociétés philomatiques et de Medecine de Paris, à Montpellier.

DENOIX-VALERY, médecin, à Périgueux.

DUCLOS, chirurgien et professeur d'accouchement, à Toulouse.

DUGAS, médecin-chirurgien, à Nîmes.

DUTHROUIL, naturaliste, à Bordeaux.

FAGES, chirurgien à l'hôpital de Montpellier, à Montpellier.

FAGES, chirurgien de première classe des armées françaises au camp de Boulogne.

FAUCHE, médecin.

FAGOIS, médecin à Ségure. — Corrèze.

FERUS, chirurgien adjoint de la Garde impériale, à Strasbourg.

FISCHER, docteur en philosophie, associé correspondant de la Société philomatique, à Mayence.

FOURNIER, chirurgien, à Bruxelles.

FOURÉ, docteur en médecine de l'Ecole de Médecine de Paris, à Nantes.

FOUQUET, professeur à l'Ecole de Médecine de Montpellier, à Montpellier.

FRAISSE, docteur en médecine, à Villefranche, département de l'Aveyron.

FRAPPAS, chirurgien en chef de la marine, à Dunkerque.

GAGNARE, docteur en médecine de l'Ecole de Paris, chirurgien en chef adjoint de l'hôpital civil d'Autun, à Autun, département de Saône et Loire.

GAIGNART, docteur en chirurgie, à Poitiers.

GAILLARD, médecin de la Société d'Emulation de Poitiers, à Poitiers.

GALLOT, docteur en médecine, à Evreux.

GARNIER, docteur en médecine, à Semur.

GASC, docteur en médecine, à Tonneins.

GASTELIER, médecin, membre de plusieurs Sociétés savantes, à Montargis.

GUÉRIN, chirurgien en chef de l'hôpital Saint-André de Bordeaux, à Bordeaux.

GUÉRIN, membre de plusieurs Académies, professeur d'histoire naturelle à l'Ecole centrale du département de Vaucluse, à Avignon.

GUERSENT, médecin, professeur d'histoire naturelle, et membre de la Société d'Emulation de Rouen, à Rouen.

GUILHÉ, professeur à l'Ecole centrale du département de la Gironde, à Bordeaux.

GOUIFFES, médecin, à Quimper.

GUILLON, chirurgien en chef de la frégate la Revanche, dans la marine impériale.

GODARD, docteur en médecine, à Vitry sur Marne.

GODEFROY, docteur en médecine, à Rouen.

HOARAU, docteur en médecine de l'Ecole de Paris, à l'île de la Réunion.

HUSSON père, chirurgien, à Reims.

JEOFFRION, docteur en médecine de l'Ecole de Paris.

JOURDANET, médecin, à Lorient.

JURINE, associé de l'Institut impérial de France, chirurgien en chef de l'hôpital de Genève, à Genève.

KOK, docteur-médecin, membre des Académies des Sciences de Harlem, de Flessingue, à Bruxelles.

LABORDERIE, médecin, à Tull. — Corrèze.

LAYNÉ, médecin, à Strasbourg.

LAFABRIE, professeur à l'Ecole de Médecine de Montpellier, à Montpellier.

LAFON, docteur en médecine, membre de la ci-devant Faculté de Montpellier, ancien médecin de l'Hôtel-Dieu de Bordeaux, membre du Jury d'Instruction publique du département de la Gironde, à Bordeaux.

LAFONT-GOUZI, médecin, à Toulouse.

LANOIX, docteur en médecine de l'Ecole de Paris, à Orléans.

LARREY, chirurgien et ancien démonstrateur d'anatomie, à Nîmes.

LATAPIE, docteur en médecine, membre de la ci-devant Académie des Sciences de Bordeaux, professeur d'histoire naturelle et de botanique, à l'Ecole centrale du département de la Gironde, à Bordeaux.

LASSIS, docteur en médecine de l'Ecole de Paris, à Nemours.

LASSIS, chirurgien, à Baune.

LATOUR père, médecin en chef de l'Hôtel-Dieu d'Or-

léans, membre du Jury médical du département du Loiret, chargé du traitement des maladies épidémiques de l'Orléanais, de plusieurs Sociétés savantes, à Orléans.

LATOUR fils, docteur en médecine de l'Ecole de Paris, médecin adjoint de l'Hôtel-Dieu d'Orléans, à Orléans.

LHARIDON, médecin de la marine, à Brest.

LEMERCHIER, médecin, à Pérone.

LEBOUCHER, naturaliste, associé de l'Institut impérial de France, à Abbeville.

LEVACHER, chirurgien, à Nonocourt.

LEROY, docteur en médecine, etc., à Anvers.

LOBSTEIN (Frédéric), prosecteur à l'Ecole de Strasbourg, à Strasbourg.

LOUIS, médecin, à Oléron.

LORDAT, médecin, à Montpellier.

LYNCH, médecin et cultivateur, à Pauliac, département de la Gironde.

MAISON-NEUVE, médecin, à Nantes.

MATHEY, médecin, à Genève.

MAURICHEAU-BEAUCHAMP, médecin, à Poitiers.

MARTINET, médecin des eaux de Plombières, à Plombières.

MAUGUE, docteur en médecine de l'Ecole de Paris, ex-chirurgien des armées françaises, à Nevers, département de la Nièvre.

MORELOT, pharmacien de première classe des armées, membre de la Société de Pharmacie et de Médecine de Paris, à Brest.

MOYON (Benoît), docteur en médecine, à Gênes.

MOYON (Gaspard), docteur en médecine, à Gênes.

MINVIELLE, médecin, à Orléans.

MURAT, docteur en médecine, à Aubin.

NOEL, directeur de l'Ecole de Médecine de Strasbourg, à Strasbourg.

PALIS, docteur en médecine, à Villefranche, département de l'Aveyron.

PALOUS, docteur en médecine de l'Ecole de Paris, à Rodez.

PALLOIS, médecin, à Nantes.

PERROT, médecin, à Confolens.

PIGNOT, docteur en médecine de l'Ecole de Paris, à Autun, département de Saône et Loire.

PONTANIER, docteur en médecine, à Avignon.

POUJENG, docteur en médecine, à Milhaud.

RAILLARD, chirurgien, à Bourges.

RENAULT, médecin, à Tours.

REYDELET, docteur en médecine de l'Ecole de Paris.

RIXAIN, docteur en médecine, à Clermont.

RODAMET, médecin, à Lyon.

ROGERY, médecin, à Saint-Geniez, département de l'Aveyron.

SAVIGNY, naturaliste.

SENEBIER, ministre du Saint-Evangile et bibliothécaire, à Genève.

SCHHWEIGHAEUSER, docteur en médecine, à Strasbourg.

SCUDERY, médecin, à Nice.

SEGURET, docteur en médecine, à Rodez.

SULTZER, prosecteur à l'Ecole de Médecine de Strasbourg, à Strasbourg.

SUE, chirurgien, à Orléans.

SYLVI, chirurgien, à Grenoble.

TENAND, médecin de l'hospice civil, à Belley.

TEXIER, chirurgien en chef de l'hôpital des Invalides, à Versailles,

TOLLARD (Henry), docteur en médecine de l'Ecole de Strasbourg, chirurgien major de cavalerie à l'armée française dans le royaume de Naples, membre correspondant de la Société académique des Sciences de Paris, etc.

TOURDES, professeur à l'Ecole de Strasbourg, à Strasbourg.

TOURNON, docteur en médecine, à Toulouse.

TRELUYER, docteur en médecine, de l'Institut départemental de la Loire-Inférieure, à Nantes.

TREYERAN, chirurgien en chef de l'hôpital Saint-André, à Bordeaux.

VALLOT, médecin, professeur d'histoire naturelle, secrétaire de la Société libre d'Agriculture, Sciences et Arts de Dijon, à Dijon.

VANCKREN, médecin, à Anvers.

VANDEZANDE, docteur en médecine, à Anvers.

VAN-MONS, pharmacien, à Bruxelles.

VASSALLI, membre de la Commission des Poids et Mesures, de l'Institut impérial de France et professeur de physique, à Turin.

WATON, professeur de chimie à l'Ecole centrale de Carpentras, ancien chirurgien en chef des hôpitaux des armées, de la Société de Médecine de Lyon, à Carpentras.

VIGAROUS, professeur de médecine, à Montpellier.

VIGUERIE, professeur de chirurgie, à Toulouse.
WILLEMET, naturaliste, à Nancy.
WORBE, docteur en chirurgie, à Dreux.
YOULONNE, docteur en médecine, à Avignon.

Correspondans étrangers.

ALONZO, premier officier du ministre de grace et de justice de S. M. C., à Madrid.

ALDINI, de l'Institut des Sciences de Bologne et professeur de physique, à Bologne.

ANANIAN, Arménien, docteur en médecine de l'Université de Rome, médecin de l'ambassadeur ottoman, à Paris.

ANDRIA, docteur en médecine, à Naples.

BECU, professeur de médecine, à Wilna.

BELL, chirurgien de l'infirmerie royale, de la Société royale d'Edimbourg, à Edimbourg.

BIANCHI, docteur en médecine, à Pise.

BIET, docteur en médecine, aux Etats-Unis.

BLOM, de l'Académie des Sciences, à Stockholm.

BLUMENBACH, professeur de médecine et d'histoire naturelle, à Gottingue.

BOBBA, médecin, à Gottingue.

BRERA, professeur de médecine clinique à l'Université de Pavie, de l'Académie des Sciences et Belles-Lettres de Mantoue, de l'Académie des Curieux de la nature, de celle de Florence à Pavie.

BRIOTET, professeur de chirurgie, à Wilna.

BRUGNATELLI, professeur public ordinaire à l'Université de Pavie, membre des Académies et Sociétés des Sciences de Mayence, de Gottingue, de Berlin, d'Udine, de Turin, de Mantoue, de Florence, de Milan, à Pavie.

FRANK, premier médecin du pacha de Janina, en Grèce, ex-médecin de l'armée d'Orient.

CASTBERG, docteur en médecine, à Copenhague.

CHAUMETON, médecin, à Pavie.

CHIARENTI, docteur en médecine, à Florence.

CORONA, médecin.

DELSERIEZ, docteur en médecine, à Madrid.

DÉMETRIUS (Gripilli), de Crète, à Constantinople.

DELAFONTAINE, docteur en médecine, et ancien premier chirurgien de feu Stanislas roi de Pologne, à Varsovie.

DESCOMBES, docteur en philosophie et en médecine de

la Faculté de Pavie, membre du Collége de Médecine de Lausanne, à Lausanne.

DESBOUT, docteur en médecine, à St.-Pétersbourg.

FONTANA (Félix), directeur du Cabinet d'Histoire naturelle, à Florence.

FORENSEN, médecin de l'hôpital du grand Frédéric, à Copenhague.

FRANSERI, membre de l'Académie de Médecine, à Madrid.

GALVANI (Camille), professeur de botanique, à Bologne.

GUARRIGA, docteur en médecine, à Madrid.

HEDHELOFER, docteur en médecine de l'Ecole de Paris, à Lausanne, en Suisse.

HERHOLDT, docteur en médecine, à Copenhague.

HILDEBRANDT, docteur en médecine, à Erlang.

HOFFMANN, botaniste, à Gottingue.

JABALOT, docteur en médecine de l'Université de Pavie, à Parme.

JENNER, oncle, médecin, à Londres.

JENNER, neveu, médecin, à Londres.

KHILKEY, médecin, à Stockholm.

LUZURIAGA, de l'Académie de Médecine, professeur de médecine à Madrid.

MALACARNE, professeur de chirurgie en l'Université de Padoue, pensionnaire de l'Académie des Sciences de la même ville, à Padoue.

MERTENS, médecin, à Léipsick.

MOLIN (Jérôme), docteur en médecine, à Venise.

MOSCATI, professeur de chirurgie et membre de plusieurs Académies, à Pavie.

MUGGETTI, médecin, à Boulogne.

MUTIS (don Joseph-Célestio), botaniste et astronome de S. M. C., directeur de l'expédition botanique de Santa-Fé de Bagota, membre des Académies d'Upsal et de Stockholm, etc., à Santa-Fé.

NICKOUSTI, professeur de chirurgie, à Wilna.

NOCCA, professeur d'histoire naturelle, à Pavie.

NOETDEN, docteur en médecine, à Gottingue.

PFAFF, docteur en médecine, à Kiel.

PULLI, de la Société des Sciences de Florence, professeur de chimie, à Naples.

SCARPA, professeur d'anatomie et de chirurgie, à Pavie.

SCHREBER (de), président de la Société impériale des

Curieux de la nature, professeur d'histoire naturelle, de botanique et de médecine, à Erlang.

SIMMONS, de la Société royale de Londres, médecin de l'hôpital Saint-Luc, à Londres.

SŒMMERING, professeur de médecine, etc., à Francfort.

SPARMANN, de l'Académie des Sciences, à Stockholm.

STROMEYER, de la Société des Sciences physiques, à Stockholm.

THUMBERG, professeur d'histoire naturelle, et membre de l'Académie des Sciences, à Stockholm.

UTTINI, professeur d'anatomie, de l'Institut des Sciences, etc., à Bologne.

VOLTA (Alexandre), professeur de physique, à Pavie.

VACCA-BERLINGHIÉRI, professeur de médecine, à Pavie.

VAN-MARUM, docteur en médecine, secrétaire de l'Académie des Sciences, à Harlem.

WANDERBOURG, docteur en médecine et chirurgien, à Gottingue.

WREDE, professeur de physique, à Berlin.

ZEA, directeur du jardin des Plantes de Madrid, à Madrid.

FIN DE LA LISTE DES MEMBRES.

AVERTISSEMENT.

Ce Volume a un peu tardé à paroître; ce n'est cependant ni faute de zèle, ni faute de travaux intéressans; car les observations et les dissertations sur divers points de doctrine ont été abondantes. Les circonstances seules en ont été cause. D'abord, la plupart des Membres qui forment la Commission des Travaux, surchargés de leurs occupations particulières, tenant à d'autres Sociétés auxquelles ils se doivent également, n'ont pu souvent se réunir; d'un autre côté, les mutations dans les Membres du bureau ont causé d'autres lenteurs : réduit donc à moi seul pour cette publication, obligé de correspondre avec les Membres éloignés, dont je faisois imprimer les Mémoires, et de surveiller l'impression, le travail ne pouvoit avancer autant que je l'aurois desiré. Un autre sujet de retard est venu se joindre à tous ceux déjà existant; on avoit besoin d'une table analytique tout à la fois commode et nécessaire pour celui qui fait des recherches, j'ai préféré qu'elle terminât ce sixième volume, et cette idée a été accueillie. En effet, il y a plusieurs avantages attachés à cette mesure : d'abord, elle met à portée de connoître d'un coup d'œil les idées nouvelles sur l'art de guérir, répandues dans les Actes de la Société médicale; en second lieu, elle complète, en quelque sorte, notre Recueil, complément assez rare dans les Collections académiques; et elle a le double avantage de pouvoir être renouvelée au bout de chaque sixième volume, si la Société continue à publier ses Mémoires de la

même manière; ou de lui permettre de changer de mode, sans inconvénient, si elle juge une autre forme plus convenable à la publication de ses travaux. Dans tous les cas, les six volumes jusqu'ici publiés seront précieux, parce qu'ils remplissent une lacune dans la Bibliographie médicale; ils forment le chaînon qui unira les Mémoires de la Société royale de Médecine avec ceux de la Société de l'École actuelle. Telles sont les considérations qui ont fait adopter cette table analytique, dont la confection, commencée à la fin du volume, en a retardé l'émission.

J'espère que cette détermination ne sera blâmée d'aucun véritable ami de la science. Les savans connoissent le prix du temps, et accueillent les ouvrages qui leur en font gagner. Je m'estimerai heureux si j'ai rempli ce but, et le desir de tous ceux qui partagent avec moi cette devise :

Utili impendere vitam.

LEVACHER DE LA FEUTRIE,

Secrétaire général.

MÉMOIRES
DE
LA SOCIÉTÉ MÉDICALE
D'ÉMULATION.

MÉDECINE.

PENSÉES SUR LE CANCER,

Par M. Amard, docteur en médecine, chirurgien en chef de l'hospice de la Charité de Lyon, et membre de plusieurs sociétés savantes.

I.

Le défaut de méthode dans l'étude du cancer est la cause du peu de connoissances précises acquises sur cette maladie.

Discuter vaguement sur les propriétés prétendues efficaces de l'arsenic, de la ciguë, de la belladone; préparer mystérieusement quelques caustiques, voilà ce qu'on envisage comme le comble du savoir humain sur le cancer. Le choix, parmi ces substances meurtrières, une fois arrêté, tout semble connu : la description exacte de la maladie, la recherche de son vrai caractère, la résolution des questions difficiles qu'elle peut présenter, l'indication des points à éclaircir, une sage modération dans l'usage illusoire des remèdes trop vantés, l'aveu modeste des ressources de l'art et de celles de la nature, seuls objets de recherche capables d'élever cette ma-

ladie au degré de perfection où l'on peut la conduire, sont autant de choses qu'on rejette comme indignes de fixer l'attention, ou qu'on se persuade connoître au-delà même de ce qu'il est nécessaire. Faut-il donc s'étonner que ce fléau qui, depuis tant de siècles, exerce ses cruels ravages, ne soit non seulement détruit ou diminué, mais que la plupart de ses phénomènes ne soient point encore appréciés, et que l'ensemble maigre et décharné de nos connoissances sur ce qui le concerne, soit borné à des discussions frivoles touchant son origine de l'atrabile, ou à des éloges emphatiques de spécifiques empoisonnés ? La seule méthode, de laquelle un esprit philosophique puisse espérer l'avancement des connoissances sur ce mal horrible, ne consiste-t-elle pas exclusivement à en rendre l'histoire naturelle plus complète, à la faveur d'une sévère analyse (1)?

I I.

Origine du Cancer.

Puisque l'esprit d'hypothèse cède aujourd'hui à la simple observation des droits trop longtemps usurpés, qu'est-il besoin de réfuter l'opinion des anciens, sur la dégénérescence de telle ou telle humeur, envisagée comme cause du cancer ? S'il est vrai que de semblables dégénérescences ne tombent point sous les sens, n'est-ce pas assez dire qu'elles sont hors des limites des choses qui nous doivent occuper ? que fausses ou vraies, elles habitent un monde étranger pour nous, et dans lequel nous ne saurions faire des incursions sans nous abandonner à tout ce qu'une imagination prévenue ou arbitraire peut en-

(1) Je présente ici le cancer tel que je l'ai dans mes notes depuis plusieurs années, et tel que je l'ai décrit au concours public pour la place de chirurgien en chef de l'hospice de la Charité de Lyon; je veux dire, avant d'avoir aucune connoissance du programme des Anglais sur cette maladie.

fanter de vague et d'incertain? Si *Finke*, *Tissot*, *Stoll*, se sont illustrés en élevant à leur perfection les maladies bilieuses, est-ce parce qu'ils ont raisonné sur l'altération de la bile et son transport d'un lieu à un autre; ou par l'exactitude scrupuleuse qu'ils ont mise à décrire les épidémies de Téchlembourg, Lausane et Vienne, par l'attention qu'ils ont eue d'indiquer la nature des saisons et les divers degrés de ces épidémies, de marquer les périodes de la maladie, ses terminaisons variées, et d'apprendre à la postérité le traitement que l'expérience démontroit heureux ou malheureux? Si ces explications sur l'altération de la bile et ses irruptions en divers lieux, manquoient dans leurs ouvrages, en deviendroient-ils moins précieux pour la science; ou plutôt ne seroient-ils pas purifiés d'un alliage étranger, faux sans doute, et tout à fait inutile, même s'il étoit véritable? Ce seroit donc un temps consacré à un genre de recherches dont les esprits exacts ne doivent plus s'occuper, que de soumettre à une réfutation sérieuse les théories plus ou moins erronées des anciens, d'Helvétius, Gendron, Alliot, Pouteau, Peyrilhe et autres, sur la génération du cancer; ce seroit, d'une autre part, élever un monument à l'erreur, que de chercher à surprendre l'opinion par quelque autre théorie de cette espèce; abordons en conséquence les choses d'une éternelle vérité, je veux dire, les faits puisés dans le sein même de la nature.

I. Observation par Vacher.

Une religieuse d'environ quarante ans, alloit pendant la nuit dans la chambre d'une autre dame qui se trouvoit incommodée; elle se heurta contre une porte à demi-ouverte, le lieu contus de la mamelle gauche devint le siége d'un cancer.

II. Observation par Fabrice de Hilden.

Un jeune homme fut surpris avec sa maîtresse dans un instant délicat; la liqueur, prête à sortir, s'arrêta, et il sentit aussitôt pesanteur et douleur au testicule. Cet accident fut suivi d'un sarcocèle qui dégénéra en un cancer affreux.

III. Observation par Vacher.

Une dame de vingt-quatre ans eut un accouchement des plus laborieux, suivi d'une perte considérable arrêtée par les astringens les plus forts; ses règles ne reparurent plus; après des accidens variés pendant trois ans, elle fut frappée d'un cancer au sein.

IV. Observation par Ledran.

Une femme agée de quarante ans, assez grasse et mal réglée depuis plusieurs années, eut, en 1749, des pertes fréquentes en rouge et en blanc, et se plaignit de douleurs à la matrice. Il y survint un cancer.

V. Observation par Saviard

Un abbé avoit une verrue de la grandeur d'un denier, avec une ulcération assez vermeille, et sans beaucoup de douleurs. *Saviard* défend d'y toucher, soupçonnant sa nature cancéreuse. Le malade cherche des secours ailleurs : on applique un caustique; l'ulcère et les douleurs augmentent aussitôt, et le caractère carcinomateux se prononce davantage. *Ledran*, consulté, partage l'avis de *Saviard*. Le malade se jette entre les mains d'un empirique; nouveau caustique, nouveaux accidens; d'autres tumeurs se développent aux aines; une hydropisie de poitrine survient, et la mort la suit.

VI. Observation par Pouteau.

Une dame hospitalière est attaquée d'un érysipèle au visage, du côté droit, l'érysipèle descend sur le col, de là sur l'épaule, sur le devant de la poitrine, et enfin sur le sein, une glande cancéreuse se forme, et l'érysipèle disparoît.

VII. Observation par le même.

Une femme du peuple avoit des douleurs rhumatismales vagues et aiguës; elle s'aperçoit d'une douleur au sein gauche, une tumeur cancéreuse suit de près, les douleurs de rhumatisme se taisent.

VIII. Observation par Fabrice de Hilden.

Une femme nourrissant un enfant, a la mamelle droite frappée d'un phlegmon : l'inflammation dissipée, il reste un noyau; ce noyau dégénère en squirre, le squirre en cancer.

IX. Observation par Civadier.

En 1728, *Civadier* est mandé chez une femme âgée de quarante-cinq ans, d'un tempérament vif

et sanguin, malade d'une tumeur chancreuse qu'elle avoit à l'ombilic. Il apprit que ses règles ayant cessé à quarante ans, cette tumeur avoit paru peu de temps après.

X. Observation par Vacher.

Il survint à la mamelle droite d'une dame chanoinesse une tumeur cancéreuse. On ne put en découvrir aucune cause, si ce n'est une longue suite de chagrins.

XI. Observation par Pouteau.

La femme d'un perruquier m'a montré, dit *Pouteau*, une glande au sein, qui présente des dispositions tout à fait cancéreuses. Cette glande fait ressentir déjà des douleurs très-incommodes, et elles augmenteront avec le volume de la glande, si l'écoulement d'une humeur sale par le mamelon vient à s'arrêter.

XII. Observation par Ledran.

Une femme très-grasse, qui avoit cessé d'être réglée depuis six ou sept ans, s'aperçut un jour que du bout de sa mamelle droite, il suintoit un peu de sérosité sanguinolente, que le mamelon étoit moins saillant, et que cette mamelle étoit plus grosse que l'autre. Ce suintement étant très-léger, et ayant cessé dans les vingt-quatre heures, elle n'y pensa plus. Il revint peu après, et pendant trois mois; il reparut encore un peu de temps en temps, puis il cessa pendant treize mois. L'engorgement augmenta, il survint un cancer.

Ces deux dernières observations pourroient-elles servir à soulever le voile dont s'enveloppe le cancer dans le principe de sa formation? Ces évacuations précédentes n'indiquent-elles pas un travail secret dans la substance du sein? Ce travail, qui nous est annoncé dans ces cas particuliers, auroit-il également lieu dans tous ceux où l'on ne reconnoît point une cause manifeste; et la nature ne présenteroit-elle cette espèce de cancer à nos sens qu'après avoir tramé sourdement son existence, qu'après une altération lente et cachée des propriétés vitales des organes, qu'après enfin, avoir pourvu cette hydre

des têtes fatales à l'aide desquelles elle se reproduit?

Mais, revenons à nos observations. Celles que nous avons rapportées et mille autres prouvent incontestablement que le cancer succède, 1°. à des circonstances accidentelles, comme violences extérieures, suppression subite des menstrues, fleurs blanches, hémorroïdes; 2°. à diverses maladies, érysipèle, rhumatisme, tumeurs, ulcères mal traités; 3°. qu'il se forme certaines fois sans cause connue. Or, il suit rigoureusement, de cette distribution en trois genres, des causes du cancer, qu'il est tantôt la suite d'un accident, d'une maladie dégénérée, et que quelquefois il naît spontanément; c'est-à-dire, qu'il y a des cancers accidentels, secondaires à d'autres maladies, et primitifs. Je dis primitifs, quoiqu'il existe souvent dans le principe de la formation de ceux-ci une petite tumeur qui ne porte point encore les caractères du cancer; et cela, par la raison que cette petite tumeur, née spontanément, passe à l'état cancéreux, sans accident extérieur, ni dérangement interne, qu'elle est conséquemment vouée au cancer dès l'instant de son origine, et qu'elle le devient par une dégénérescence qui lui est propre.

Les causes indiquées concourent à la génération du cancer, quel que soit le système organique qu'il attaque.

QUESTIONS

RELATIVES A L'ORIGINE DU CANCER.

PREMIÈRE QUESTION.

Le cancer affecte-t-il primitivement toutes les parties du corps? Ce n'est que du moment où les médecins se sont éclairés du flambeau de l'anatomie pathologique qu'on s'est occupé de rechercher ceux des divers tissus organiques que le cancer dévora, en y fixant son siége primitif. Nos connoissances à ce sujet sont devenues plus exactes par les travaux de M. *Roux*.

Il est très-rare que cette maladie attaque primitivement le système osseux; mais est-il vrai que cela n'arrive jamais? Les faits suivans serviront à éclaircir la question. Une femme mourut d'un cancer qu'elle avoit depuis huit ans, ulcéré depuis six mois, auquel on n'avoit point voulu faire l'opération, parce qu'il avoit été *adhérent aux côtes dès le commencement.* J. L. *Petit* disséqua le dessous de la tumeur, pour voir en quoi consistoient les adhérences; il reconnut que les côtes qui lui servoient d'appui, formoient en cet endroit *des exostoses même un peu cariées.*

XIII. Observation par J. L. Petit.

La femme d'un tailleur, raconte *Pouteau*, ressentit au bras de violentes douleurs de rhumatisme, on lui conseille l'application de l'eau froide sur ce bras; les douleurs cessent, mais bientôt l'os du bras s'enfle; il fait à son tour ressentir des douleurs atroces, il devient cancéreux. Ces deux faits sont les moins obscurs que j'aie trouvés à ce sujet; d'où l'on peut conclure qu il est très-rare au cancer d'affecter les os primitivement; consécutivement, rien de plus commun.

XIV. Observation Pouteau.

Je ne connois point d'exemples de cancer primitivement arrivé aux cartilages, aux tendons, ni aux membranes diaphanes. Peut-être, en diroit-on autant des muscles, si l'on pouvoit isoler les affections de leurs fibres, de celles du tissu cellulaire qui les enveloppe.

Il en est du système glanduleux lymphatique comme du système osseux, très-fréquemment affecté par les progrès du cancer, il est très-rare qu'il en devienne le siége primitif. On n'en trouve même aucun exemple; car en étudiant ceux que donnent quelques auteurs, on reconnoît qu'ils s'en sont laissé imposer par des maladies scrophuleuses. On n'a jamais vu le cancer attaquer dans son principe les poumons, la rate, ni le thymus.

Les parties du corps que le cancer affecte primitivement, sont la peau, principalement celle des joues

et du nez ; le tissu cellulaire, surtout celui du dos du pied, de la main, et de la région de l'ombilic ; les glandes secrétoires placées à l'extérieur, comme le sein et le testicule, ce qui n'arrive jamais à celles de l'intérieur ; et les membranes muqueuses, particulièrement vers les ouvertures où l'organe cutané se réunit à ces membranes, comme l'entrée des fosses nasales, les paupières, les lèvres, l'anus, et les parties naturelles des deux sexes. Cette fatale prérogative de l'origine des membranes muqueuses, proviendroit-elle de la sensibilité particulière de ces régions ; sensibilité perpétuellement excitée par les besoins de la vie, et destinée à explorer les corps extérieurs qui s'insinuent au dedans, et le passage au dehors de ceux qui ne doivent plus résider à l'intérieur ? Seroit-ce parce que le pylore jouit d'une propriété de ce genre, qu'il devient si fréquemment le siége du cancer ? Ce qu'il y a de certain, c'est que les doigts qui ne possèdent point cette espèce particulière de sensibilité, quoique très-sensibles d'ailleurs, et abondamment pourvus de parties nerveuses, deviennent bien plus rarement la proie de ce mal horrible, et que par conséquent on ne sauroit partager l'opinion de ceux qui prétendent que la fréquence du cancer, dans les parties du corps, doit s'estimer par le nombre de leurs nerfs.

Progressivement, le cancer attaque toutes les parties contiguës, sans épargner plus les unes que les autres.

On s'est persuadé que toutes les fois que le cancer affecte un viscère creux, il commence par la membrane muqueuse. Il y a certainement des exceptions à cette vérité générale ; 1°. j'ai vu un squirre au pylore, assez volumineux pour avoir fait périr le malade, sans s'ulcérer ; la membrane muqueuse étoit saine ; 2°. on trouve souvent dans les parois de l'utérus de petits globules spongieux, auxquels la membrane muqueuse n'a aucune part, et que des circonstances accidentelles peuvent aisément faire dégénérer ; 3°. ce qui se passe aux lèvres, dont l'é-

paisseur est aussi composée de divers tissus et d'une membrane muqueuse, ne nous offre-t-il pas l'image de ce qui se passe dans les viscères creux? Or, le cancer ne se développe-t-il pas aussi souvent dans leur intérieur que dans la couche muqueuse qui les revêt?

On a encore assuré sans fondement que le cancer des membranes muqueuses commence toujours par un ulcère; il n'est effectivement aucune partie de la peau ni des membranes muqueuses, où il se développe exclusivement par un ulcère ou une tumeur; lorsqu'il se fixe primitivement dans le tissu cellulaire et les glandes secrétoires, il y a constamment tumeur dans le principe. On nommoit cette tumeur *squirre*.

DEUXIÈME QUESTION.

Les causes indiquées produisent-elles également le cancer dans toutes les constitutions, dans tous les âges, et dans tous les climats? On voit le cancer mutiler toutes sortes de constitutions, et cela ne doit point surprendre, puisqu'il succède si fréquemment à des circonstances éventuelles. Quand il naît spontanément, il m'a paru le partage ordinaire d'une constitution bilioso-mélancolique; aussi, les auteurs depuis *Hippocrate* jusqu'à *Boërhaave*, l'ont-ils attribué à la dégénérescence acrimonieuse de l'humeur biliaire, ou à l'action dépravée d'une atrabile surabondante.

On ne sauroit méconnoître l'influence de l'âge sur la production du cancer. Le temps de l'enfance est presque à l'abri de ses attaques, elles deviennent plus fréquentes dans l'âge adulte et la vieillesse. Une époque de la vie où les femmes sont très-exposées à cette maladie, est celle de la cessation du flux menstruel. Tous les auteurs ont fait cette remarque. J'en ajouterai une autre, c'est que les cancers du sein sont plus communs dans la première moitié de leur vie, ceux de l'utérus dans la seconde. C'est aussi dans un âge avancé que naissent les sarcocèles: il

est digne de noter que cette circonstance coïncide, dans les deux sexes, avec l'affoiblissement des fonctions des organes génitaux.

Les médecins de toutes les nations parlent du cancer comme d'une maladie qu'ils ont vue ; ses ravages s'étendent donc dans tous les climats ? Aucun auteur n'ayant cherché à calculer approximativement le nombre d'individus atteints de ce mal, relativement à la population de son pays, il seroit difficile de rien établir de précis à ce sujet. Je dirai cependant que *Fabrice d'Aquapendente* a fait la remarque qu'ils étoient plus multipliés dans les pays chauds que dans les pays froids, et que les personnes affligées de cette maladie se trouvoient bien d'un air froid et humide. *Ob id*, ajoute-t-il, *in Germania rarò ; in Asia frequenter cancri oriuntur. Pott* fait mention d'un cancer du scrotum qui arrive aux ramonneurs adultes de Londres, et qu'il attribue au séjour de la suie dans les rides de cette membrane : on ne remarque point ce cancer chez les ramonneurs français, cela tiendroit-il à l'influence du climat ?

TROISIÈME QUESTION.

Quelle est la nature de l'altération introduite dans les solides et les fluides de la partie malade du cancer ? Le changement dans l'organisation des solides est manifeste ; ici, sont des parties dures et cartilagineuses, là, des portions ramollies, partout, altération marquée dans leur couleur. Il est très-remarquable que quelle que soit la nature du systême organique frappé par le cancer, lorsque celui-ci est ulcéré, il présente constamment le même aspect, ce qui n'a point lieu dans d'autres maladies, dans l'inflammation, par exemple, dont la forme est modifiée par la structure des parties ; d'où il suit que celle du cancer est le résultat de la maladie et non du tissu malade, comme l'a fort bien observé M. *Bayle*. Le même auteur assure que dans les cancers du pyloro il n'y a pas désorganisation, mais or-

ganisation différente de l'état sain; qu'on y trouve deux substances fibreuses très-distinctes; l'une blanchâtre, se continuant dans la membrane muqueuse dont elle paroît une dégénérescence; l'autre jaunâtre, se continuant dans la membrane musculaire qui semble en avoir fourni les élémens. Cette différence doit engager à rechercher, avec plus de soin qu'on ne l'a fait, l'espèce de changement organique que produit le cancer, non pas seulement dans les différens systêmes, mais dans diverses régions d'un même systême. C'est un grand bienfait de l'anatomie générale, sans doute, que d'avoir démontré le rapport de texture des tissus avec la nature de leurs maladies; cependant, ces bienfaits deviendroient nuisibles à la science, si l'on s'en servoit pour trop généraliser. Il est connu, et Bichat lui-même ne l'ignoroit point, qu'un systême est affecté, en certaines régions de son étendue, de maladies qu'on ne rencontre jamais dans d'autres parties de ce même systême; et sans sortir de notre sujet, ne voyons-nous pas que la membrane muqueuse des voies alimentaires, génitales, est très-fréquemment la proie du cancer, tandis qu'il épargne constamment celle des voies aériennes pulmonaires? cela n'indique-t-il pas que l'analogie apparente de structure n'annonce pas toujours fidellement l'identité de maladie, et par conséquent que le désordre produit par le cancer dans l'estomac, peut bien ne pas représenter exactement celui qu'il cause dans l'utérus, la vessie, ou le rectum? Il est essentiel d'observer ici qu'on prend quelquefois pour des affections cancéreuses, des altérations organiques qui n'ont rien de commun avec elles. M. *Roux* a vu l'engorgement tuberculeux et osseux de la membrane albuginée du testicule, qu'il compare avec celui qui a lieu si fréquemment dans la membrane fibreuse de la rate, décider mal-à-propos à l'amputation de cet organe, qui fut trouvé parfaitement sain d'ailleurs; et M. *Bayle* a distingué avec avantage, dans l'utérus, deux espèces de tubercules; les

uns fibreux, jaunâtres, passent à l'état de cartilage et s'ossifient ensuite; les autres spongieux, blanchâtres et lardacés, sont seuls susceptibles de dégénérescence cancéreuse.

L'altération introduite dans les fluides de la partie malade est évidente; leur couleur, leur consistance et leur odeur sont perverties. Il est néanmoins impossible de spécifier la nature de cette altération, de même que celle des solides, et si *Peyrilhe* et *Richard.Guy* ont attribué celle des fluides à la putréfaction, parce qu'ils en ont obtenu de l'ammoniaque, à la faveur de l'analyse chimique, c'est qu'ils se sont laissé égarer par leurs propres expériences, ne faisant pas attention que toutes les substances animales, même les plus saines, en fournissent aussi. En vain chercheroit-on à étayer cette idée par la pourriture qui s'empare quelquefois du cancer, puisque ces cas sont rares, qu'ils n'ont lieu que pour ceux ulcérés depuis longtemps, et lorsque toute action vitale y est éteinte par l'atrocité permanente des douleurs.

Quelle que soit la nature de l'altération introduite dans les fluides, cette altération n'en est pas moins certaine, et c'est elle qui leur communique la vertu de propager le cancer par contagion. Ils la produisent de différentes manières; 1°. par leur insertion dans le tissu cellulaire, comme le prouve l'expérience suivante. *Sumpsi*, c'est Peyrilhe qui parle, *drachmas duas circiter è cancrosa mamma, expressi et vulnusculo circa dorsum canis inflicto, quantùm potui, ope syringis in circumfusum textum cellularem immisi. Deindè emplastro adhæsivo et fasciis vulnus obturavi accuratiùs. Tertiâ die fascias removi: jam valdè fetebat ulcus, retracta cute dehiscens, atro violaceum, ejus ambitus emphysemato-œdematosus compertus est. Secunda hæc deligatio post quadraginta octo horas remota est. Gravia tunc vigebant symptomata; tota cutis à capite ad caudam, emphysemate œdematoso distendebatur; ichor parcus, subniger è vulnere manabat; micabant*

oculi, urgebat sitis, et clangosas voces edebat animal. Ulterius observandi factiti morbi, phenomena occasionem mihi subripuit famula, quæ, tàm miseratione mota, quàm fetore hospitis pertæsa, patientem, plagâ pretiosum, in latrinam dedit precipitem. 2°. Quand ils sont attirés sur la membrane muqueuse de la bouche par la succion, ou qu'ils y sont placés pour la dégustation : les faits qui suivent en sont des preuves. *Tulpius* raconte qu'un homme qui suça la mamelle cancéreuse de sa femme, poussé par le desir de la soulager, eut un cançer aux gencives de la machoire inférieure, qui le fit périr. *Smith*, qui eut la hardiesse, après avoir extirpé un cancer occulte, de goûter l'humeur limpide dont étoit pleine une petite vessie qui étoit dans la mamelle, en eut des vomissemens insurmontables, qui le précipitèrent dans le marasme et le firent périr. 5°. Par la simple émanation de leurs parties volatiles. La femme de *Bellinger* avoit un cancer dont l'odeur s'imprima tellement dans les narines de ce médecin, qu'enfin il périt de cette maladie. (Ces faits sont consignés dans le mémoiré de Peyrilhe). Il faut avouer que cette dernière espèce de contagion ne peut avoir lieu que par suite d'une longue cohabitation, comme dans le cas de *Bellinger*; cet accident seroit en effet aussi commun qu'il est rare, si la simple émanation passagère des parties volatiles de l'ichor cancéreux suffisoit pour le produire; les voisins des malades, dans les hôpitaux, et ceux qui leur donnent des soins en deviendroient les victimes; malheur qu'on n'observe point.

QUATRIÈME QUESTION.

Le cancer peut-il se transmettre par voie héréditaire? Plusieurs sont de cet avis, et ils se fondent sur ce qu'on dit que Boërhaave a connu une famille dont tous les descendans, à certain âge, devenoient ictériques, et enfin périssoient hydropiques, malgré tous les secours qu'on pouvoit leur donner. L'au-

topsie laissoit apercevoir un foie constamment squirreux. Il ne s'agit pas d'un bien grand effort de génie pour comprendre que ce prétendu squirre du foie ne consistoit que dans des duretés, des concrétions trop ordinaires à ce viscère, et telles qu'on en trouve tant d'exemples dans les auteurs d'anatomie pathologique; lesquelles duretés, après l'ictère, l'hydropisie ou diverses autres incommodites, procurent enfin une mort inévitable. Ici le mot *squirre*, employé vaguement pour désigner toutes sortes de callosités, le cancer, etc., a causé la méprise. Puisse cette erreur convaincre de la nécessité d'un langage exact dans la science médicale! En consultant les faits, on reconnoît que les exemples de cancer dans les descendans d'une même famille sont infiniment rares, en comparaison de ceux où ils n'ont pas lieu, preuve qu'ils tiennent alors à d'autres circonstances que celle de la naissance, et ce qui le confirme, est qu'on a vu des guérisons complètes de pareils cancers, procurées par l'opération, chose impossible si la maladie étoit héréditaire, puisqu'elle tiendroit à la constitution générale. Voici une observation de ce genre:

XV. Observation par Manne.

Une religieuse d'Avignon, dit *Manne*, âgée de dix-neuf ans, avoit à la mamelle droite un cancer, pour lequel elle craignoit l'extirpation plus que la mort, parce qu'une grand'mère et un grand-oncle maternel qu'elle avoit eus, étoient morts de pareille maladie, à la vérité, sans qu'on leur eût fait aucune opération; ce devoit pourtant être une bonne raison pour qu'elle la fît faire : mais elle concluoit que cette maladie étoit héréditaire, et que son sang étoit vicié par un levain cancéreux naturel dans sa famille, et qu'ainsi l'opération ne la guériroit pas. Dans le cours d'un an, les douleurs devinrent si insupportables, que la malade même demanda l'opération avec instance. Elle en guérit parfaitement.

Pour décider, au reste, cette question de la transmission originelle du cancer, il auroit fallu, au lieu

de tout confondre, isoler ceux provenant de violences extérieures, dérangemens internes subits; car il est aisé de voir que ce sont là des circonstances éventuelles, et que la maladie qui en tire son origine ne sauroit se transmettre par voie héréditaire : de l'autre côté on auroit mis ceux dont on ne peut découvrir aucune cause, soit interne, soit externe. Or, ceux-ci, si une funeste hérédité pouvoit avoir lieu pour le cancer, seroient les seuls capables de la produire.

CINQUIÈME QUESTION.

Le cancer forme-t-il une affection locale ou générale? Parmi les hommes qui nous ont précédés, ceux-ci partagent le premier de ces avis, ceux-là le second; les uns et les autres fondés sur de foibles raisonnemens. En cherchant la preuve d'une opinion exclusive, ils n'ont pas aperçu les circonstances qui ne se rangent point naturellement sous sa domination, et par conséquent, ils ont établi des idées incomplètes, auxquelles l'ensemble des faits ne se trouve point attaché; la vérité n'étant jamais le résultat d'un coup-d'œil général, mais l'ouvrage constant de l'appréciation individuelle des faits. La division en trois genres, des causes du cancer, va nous servir à résoudre cette importante question. Le premier et le second genre, considérés relativement à la génération de la maladie, la produisent d'une façon analogue, en agissant accidentellement; en effet, que ce soit un coup, une suppression d'hémorragies, une affection quelconque dégénérée, qui fassent pulluler le cancer, il est évident que toutes ces causes ont agi d'une manière purement locale, quoique provenant, les unes du dehors, les autres de l'intérieur, et il est également d'une parfaite évidence que le cancer, qui en tire son origine, forme une affection décidément locale. Aussi, les exemples d'opérations faites avec succès dans ces cas, sont sans nombre.

Le troisième genre de causes comprend, comme

porter dans des observations ultérieures, afin de les mieux préciser, et de parvenir à lever un doute si pénible. Ainsi, l'art d'observer se perfectionnant, l'analyse aura plus de succès, et les connoissances qui échappent aujourd'hui à notre avide curiosité, seront pleinement dévoilées aux générations futures.

III.

Tableau du Cancer.

Cette partie de l'histoire générale du cancer est généralement négligée. Les symptomes de cette déplorable maladie ayant vivement excité la compassion, les médecins se sont montrés plus jaloux de les représenter dans toute leur férocité, que de les apprécier convenablement en particulier. Parmi ceux qui se sont occupés d'en donner l'explication, on retrouve sans cesse des marques de l'asservissement le plus complet aux idées régnantes de leurs temps, avec une profusion de discussions frivoles, plus ou moins erronées, toujours étrangères à la pratique, et dès-lors ne méritant que peu ou point d'attention. Je vais tâcher de rendre le tableau de cette maladie moins imparfait. Il sera présenté d'une manière générale, les différences du cancer, relativement aux systêmes qu'il envahit les premiers, n'étant point assez importantes pour qu'il soit besoin de les noter séparément.

Un ulcère mal traité, ou qui dégénère spontanément, une simple verrue qu'on irrite, le plus communément une petite tumeur globuleuse, forment la base sur laquelle se développe le cancer. Cette petite tumeur, dont la grosseur varie, n'offre au tact aucune inégalité, ne change point la couleur de la peau, et conserve pendant des mois, des années, son même caractère. Mais le malade s'échauffe par des exercices violens, des alimens irritans, des passions vives, un ulcère habituel se ferme, une hémorragie se supprime, un érysipèle disparoît, la menstruation languit, un corps dur heurte contre la pe-

tite tumeur; dès-lors son volume s'accroît, double en peu de temps, des élancemens douloureux s'y font sentir, elle devient dure, pesante, sa surface inégale, une sorte de titillation habituelle, une chaleur incommode, des douleurs lancinantes, brûlantes, déchirantes, que le moindre écart de régime rend plus cruelles, entretiennent un foyer d'irritation perpétuelle dans le sein de cette tumeur. L'organe affecté a-t-il de nombreuses connexions sympathiques; celles-ci sont mises en jeu. Quelle scène variée n'offrent pas, dans leur principe, les cancers de l'estomac et de l'utérus! frissons, malaises, angoisses, dégoûts, foiblesses, morosité, douleurs vagues en diverses régions, et une foule d'autres affections sympathiques simulant une maladie nerveuse. Le cancer s'enracinant davantage, ses effets locaux se font sentir avec plus d'énergie sur l'organe affligé, ses fonctions en sont troublées, le sein secrète un lait corrompu dans l'affection carcinomateuse des mamelles, les digestions sont perverties, les vomissemens fréquens dans celles du pylore, et l'utérus devient impropre à la menstruation, lorsqu'il en est la proie. Cependant les glandes lymphatiques du voisinage se gonflent, la permanence des douleurs suscite une chaleur intestine, dévorante, dans le centre de la tumeur dont la superficie plus inégale, altérée en sa couleur, couverte de veines dilatées et noueuses, laisse apercevoir des points élevés et tendus, où la peau, que la maladie a privée de sa faculté extensible, est prête à se rompre; de là, un ulcère à bords renversés, découpés, à surface inégale et sinueuse, saignante, horrible à voir, imprégnée d'une sanie d'odeur pénétrante et irritante, de consistance et de couleurs variées, dont l'écoulement se marque en lignes rouges sur la peau, dans le cancer extérieur, qui corrode la membrane muqueuse du vagin dans celui de l'utérus, et que des mouvemens convulsifs repoussent du ventricule dans les squirres ulcérés du pylore. Des accidens de cette nature, un sentiment perpétuel et intolérable de piqûre, de

brûlure et d'érosion, ne sauroient subsister longtemps sans bouleverser l'économie; la fiévre lente s'en empare, le trouble et la confusion deviennent extrêmes; l'ischurie, le diabètes, l'anorexie, la boulimie, des écoulemens de diverse nature par les selles, les parties génitales, des convulsions ou mouvemens convulsifs, l'aridité jaunâtre et écailleuse de la peau, l'altération même des os dont la fragilité devient extrême, et une foule d'autres maux, tous effets secondaires et variables, tourmentent le malade sans relâche et sans ordre, jusqu'à ce que la longue chaîne des misères qu'il endure soit enfin terminée.

Il est facile de distinguer trois degrés dans cette histoire générale du cancer, au moins pour celui qui commence par une tumeur. Le premier est marqué par l'apparition des douleurs lancinantes dans la tumeur, le second par son ulcération, et le dernier par la fiévre lente. Dans la première période, les phénomènes sympathiques prédominent, dans celle qui suit les phénomènes locaux, et dans la troisième, les désordres généraux qu'une fiévre lente hectique entraîne ordinairement après elle.

Quelques variétés de forme ont lieu dans le cancer, ainsi que dans toutes les autres maladies.

XVIII. Observation par Pouteau.

Il est, dit *Pouteau*, des cancers qui ne se montrent d'abord au sein que comme un sillon dur et enfoncé, sillon qui, en se fendant avec le temps pour laisser échapper quelques sérosités, laisse voir une gerçure dont les bords sont durs et calleux; mais ces bords, bien loin de s'élever, de s'écarter, de se renverser, s'enfoncent au contraire en s'approchant des côtes, se replient en dedans, et se racornissent, dans toute la rigueur du terme, de telle sorte, que le sein perd chaque jour de son volume par ce racornissement. J'ai vu, continue l'auteur, dans une femme très-grasse, un cancer de cette espèce attaquer un sein très volumineux, très-alongé; placé d'abord sous le mamelon, il tira celui-ci en dedans, et l'enfonça dans un sillon si dur et si profond, qu'on n'en vit plus

aucune trace. J'ai vu tout ce sein se racornir de jour en jour, s'applatir, rapprocher des côtes le sillon dont on a parlé, et porter peu à peu le mamelon jusque sous le haut de l'aisselle. Outre les douleurs inévitables dans une tumeur d'un si fâcheux caractère (il les regardoit comme plus intraitables que les autres), la malade se plaignoit d'un resserrement extérieur qui gênoit beaucoup les mouvemens du bras, et rendoit la respiration difficile. *Ledran* et plusieurs auteurs ont observé de ces cancers *rentrans*, qui, du reste, sont susceptibles de s'ulcérer, d'être accompagnés de glandes consécutives, soit au cou, soit à l'aisselle, et dont la marche générale ne diffère pas de celle des autres. Beaucoup de variétés peuvent encore avoir lieu; *Vacher* donne l'histoire d'un cancer ulcéré chez une vieille femme, qui, malgré les soins qu'on en prenoit, fournissoit, à chaque pansement, des vers d'une grosseur surprenante; les uns sont sujets à de fréquentes hémorragies, lorsque la fièvre lente est déclarée (1), ceux-ci altèrent davantage l'organe cutané, ceux-là les membranes muqueuses ou les os (2); combien

---

(1) Il est digne de l'homme qui contemple la marche générale de l'esprit humain, d'observer l'influence des idées régnantes même sur les plus illustres têtes. Les anciens attribuoient aux ravages de l'humeur mélancolique la formation du cancer; suivant l'hypothèse, la fièvre lente qui en accompagne les dernières périodes, devoit être revêtue du type quartenaire. Refusant de céder à la lumière de l'observation, pour voir par les yeux de leur imagination prévenue, ils ont affirmé que : « *la fièvre du cancer, à raison de l'humeur mélancolique dont elle est excitée, est quarte.* » (Paré).

(2) Une dame âgée de soixante ans, ayant un cancer à la mamelle, ulcéré depuis longtemps, eut le bras fracturé par son cocher qui la soutenoit pour monter en voiture; et, sept mois après, s'asseyant dans un fauteuil, elle se cassa la cuisse en laissant tomber la main négligemment sur cette partie. *Louis* présenta ses os à l'Académie de Chirurgie; ils étoient secs et fragiles, sans carie: la moëlle, aussi sèche et friable, ne remplissoit pas le canal médullaire; les bouts

de formes diverses ne se font elles pas apercevoir dans les dernières périodes ! Mais remarquez que ces variétés et celles qu'on pourroit y joindre, se bornent à de simples nuances qui ne changent rien au fond du tableau.

QUESTIONS

RELATIVES AU TABLEAU DU CANCER.

PREMIÈRE QUESTION.

Quelle est la nature des petites tumeurs qui précèdent le cancer? Rien n'est plus commun que de voir des tumeurs anomales, surtout quand elles sont formées dans les mamelles, en imposer pour des affections cancéreuses. Le moyen le plus propre à prévenir de pareilles erreurs, consiste à montrer des exemples de ces tumeurs simples. Une dame de

XIX. Observation par Ledran.

dix-huit ans, dit *Ledran*, reçut en dansant un coup de coude, et quelques mois après, elle s'aperçut qu'elle avoit dans la mamelle droite une glande grosse comme une noix. La tumeur restant toujours indolente, devint peu à peu grosse comme un œuf. Cette dame mourut à trente-six ans d'une maladie aiguë. Il est aisé de sentir que cette glande qui a duré dix-huit ans dans un état de parfaite indolence, n'étoit point un cancer. Il y a plus, des élancemens momentanés peuvent avoir lieu dans ces sortes de tumeurs, à l'occasion d'un écart de régime

---

des fragmens étoient réunis par une substance tuméfiée et de consistance cartilagineuse. *Marc-Aurèle Séverin* prétendoit enseigner la raison pour laquelle les os sont plus grièvement affectés dans toutes les maladies produites par un virus. Il en admettoit un pour le cancer, et supposoit que les chairs s'en débarrassent à la faveur de leur énergie vitale, et qu'il se fixe sur les os, à cause de leur inertie. « *Maximè inter se tuentur carnes....... Non ita quidem ossa, quæ inter omnes corporis partes sunt debilissimæ, atque etiam exsangues et frigidissimæ; quapropter id quod rejecerant carnes, ipsa recipient.* »

ou dérangement interne, sans que pour cela on puisse les envisager comme parvenues à l'état de cancer.

XX. Observation par Ledran.

Une demoiselle de trente ans, et assez mal réglée, avoit beaucoup maigri depuis deux ans qu'elle avoit reçu un coup de coude dans le sein. Elle en reçut un second, et, six semaines après, elle y aperçut une petite glande roulante et peu douloureuse. En trois mois, elle devint grosse comme un jaune d'œuf dur, et elle y sentoit, d'un jour à l'autre, de légers élancemens. Inquiète, elle consulte *Ledran*. Les saignées, les bains, et l'usage du lait pour toute nourriture, pendant dix-huit mois, ont fait disparoître la glande, et la malade a repris son embonpoint. La glande étoit recouverte d'une simple peau de cygne.

Ce n'est point seulement à la suite de violences extérieures, qu'il se forme, dans le sein de petites tumeurs qui mentent le cancer. On voit communément de pareilles grosseurs se former chez les filles qui entrent dans l'âge de la puberté, les femmes grosses, et celles qui sont arrivées à l'époque de la cessation des mois. Il y a peu de femmes même qui, en se tâtonnant les seins, n'y découvrent enfin matière à s'alarmer. Ces engorgemens, faciles à dissiper, souvent pris pour des maladies cancéreuses, entretiennent à la fois l'audace des empiriques et la confiance en de vains onguens ou remèdes réputés spécifiques, et préparés dans l'ombre du mystère.

XXI. Observation par Dionis.

Une femme, raconte Dionis, à qui j'avois mis un emplâtre de mucilage et de vigo dissous dans l'huile de lys, sur une petite tumeur qu'elle avoit au sein, et qui se dissipa par ce remède, dit, quelques années après, à M. Dodard le père, que je l'avois guérie d'un cancer. Je ne me fis point honneur d'une cure que je n'avois point faite, et je lui avouai que ce n'étoit point un cancer, mais seulement une glande tuméfiée, qui s'étoit dissipée au bout d'un

mois de temps. Dionis cite d'autres exemples de cette espèce.

XXII. Observation par Vacher.

Vacher rapporte le suivant. Il y a environ dix-sept ans qu'une demoiselle de l'âge de cinquante ans vint nous prier de lui extirper une tumeur qui, depuis quatre années, lui étoit survenue dans le sein, peu de temps après la cessation de ses règles. La tumeur étoit de la grosseur d'une bonne noix, fort dure, elle ne lui causoit aucune douleur. Au lieu de la lui amputer, nous la rassurâmes sur l'événement qu'elle craignoit; nous lui prescrivîmes un régime de vivre doux et humectant, et lui défendîmes d'y appliquer aucun topique; et comme elle étoit fort sanguine, nous lui conseillâmes de fréquentes saignées. Elle a suivi nos conseils exactement, et la tumeur est encore aujourd'hui dans le même état qu'elle étoit pour lors. A cette observation, j'en vais joindre une autre, qui prouve que de semblables succès ont lieu dans des circonstances encore moins favorables.

XXIII. Observation par Ledran.

En 1749, une dame âgée de trente-cinq ans me consulta (*Ledran*). Elle avoit été réglée à treize ans, et depuis ce temps-là, elle l'étoit mal. Elle avoit, à la mamelle droite, une tumeur grosse comme une noix, placée au dessus du mamelon qui étoit rentré en dedans; elle y sentoit quelquefois, dans la journée, de longs élancemens, comme des coups d'aiguille; elle ne put me dire combien il y avoit de temps que la maladie avoit commencé. D'ailleurs, elle étoit, depuis quelque temps, toute couverte de boutons, et avoit le visage couperosé. Je mis la malade à l'usage du lait pour toute nourriture : elle en a usé pendant deux ans. Ses boutons ont disparu, son teint a repris sa couleur naturelle, les douleurs sont cessées, la glande a diminué de volume de plus de moitié, et la dame a repris son embonpoint. Une peau de cygne entretenoit, dans

la partie engorgée, une douce chaleur, capable de faciliter une heureuse résolution.

Ces petites tumeurs deviennent si fréquemment le siége du cancer, qu'elles ne manquent pas de fixer l'attention. On en porte communément moins au gonflement général d'une mamelle, ou même de deux, lequel se manifeste quelquefois vers l'époque de la quarante-cinquième année. Ce gonflement se fait insensiblement, sans douleur, d'abord avec une consistance pâteuse, qui devient plus ferme par degrés; il est susceptible de guérison par les mêmes moyens que les petites tumeurs dont il vient d'être fait mention. Cet engorgement général du sein peut se terminer aussi heureusement, même lorsqu'il est la suite d'une affection antécédente de la mamelle, comme le prouve l'observation suivante de *Fabrice* de *Hilden*.

XXIV. Observation par Fabrice de Hilden.

Une femme jeune et robuste, pendant qu'elle nourrissoit, fut affectée d'inflammation à la mamelle gauche. Lorsque l'inflammation fut appaisée, le sein demeura tellement dur et gonflé, qu'on ne pouvoit s'empêcher de soupçonner un squirre. Des empiriques tentèrent inutilement l'usage des émolliens et des résolutifs. Fabrice consulté, purgea la malade, lui ordonna de sevrer son enfant, et fomenta le sein avec des linimens volatiles. Il revint, par intervalles, aux purgatifs, et ces soins, aidés d'un régime exact, procurèrent la guérison de l'engorgement.

Ces gonflemens généraux des mamelles, non plus que les partiels, ne sont point des cancers, ainsi qu'on a pu s'en convaincre; mais les uns et les autres sont susceptibles de le devenir par la moindre contusion, une erreur de régime, une menstruation pénible ou l'époque de sa cessation, par une terreur subite, une passion vive ou autres dérangemens. Je vais citer deux observations seulement, de ces tumeurs dégénérées, l'une par suite d'un mauvais traitement, l'autre par l'effet de contusions répétées.

XXV.
Observation par Lecat.

Une femme me fit toucher, il y a huit ou dix ans, dit *Lecat*, une dureté à son sein, de la grosseur d'une noix, et indolente. Cette dame étoit jeune, de la meilleure humeur, d'un tempérament excellent; son époux étoit d'un certain âge, et elle n'attribuoit sa maladie qu'à une stérilité qu'elle croyoit n'être pas de sa faute. Lecat ordonna un traitement humectant. La malade n'en retirant pas des succès aussi rapides qu'elle auroit desiré, s'adressa à des empiriques, qui eurent recours à des suppuratifs, et dont la conduite irrégulière fit passer promptement la tumeur indolente à l'état cancéreux.

XXVI.
Observation par Vacher.

Un homme, rapporte *Vacher*, portoit, depuis plus de trente ans, une tumeur de la grosseur d'un œuf, survenue à la mamelle gauche, sans cause connue. Un jour, qu'il aidoit à décharger du vin, il reçut un coup, précisément sur cette tumeur, qui en souffrit, ainsi que les parties voisines, une contusion considérable. Depuis cet accident, il ressentit, de temps en temps, des élancemens douloureux et des picotemens dans la partie affectée, principalement lorsque le temps changeoit, ou qu'il avoit bu un peu plus de vin qu'à l'ordinaire; il se fit aussi, dans la tumeur, une petite ouverture ronde, d'où il sortoit une matière épaisse, blanchâtre et de mauvaise odeur. Cinq à six semaines après ce premier accident, en montant les escaliers, les pieds lui glissèrent, et il tomba encore directement sur la tumeur, qui en éprouva une contusion pire que la première. Un chirurgien entreprit de l'ouvrir; mais comme elle résistoit à son instrument, il se contenta de la panser avec l'eau de chaux, et comme il s'aperçut que ce remède aigrissoit plutôt le mal que de le guérir, il abandonna le malade, qui, depuis, se servit de tous les onguens et emplâtres qu'on lui indiqua, sans succès; car peu de temps après, la tumeur fut accompagnée d'une fusée de glandes durcies, qui s'étendoient de la mamelle à l'ais-

selle, les bords de l'ulcère devinrent durs, renversés, et les muscles de la poitrine si considérablement altérés, qu'on ne pouvoit plus, sans horreur, découvrir la partie affectée.

C'est par la raison que ces engorgemens, tout simples qu'ils sont, peuvent passer à l'état cancéreux par diverses causes, qu'ils exigent les soins les plus réfléchis, un régime atténuant, un air doux et tempéré, l'attention de les garantir avec une peau de cygne, de ne les irriter en aucune manière, de veiller à ce qu'aucune évacuation habituelle, érysipèle ou rhumatisme, ne se suppriment, et de prévenir, par des saignées de pieds, des sangsues à la vulve, les mauvais effets d'une menstruation difficile ou du temps critique. Combien n'importe-t-il pas alors de placer ces saignées à l'époque où le flux menstruel doit se déclarer, ou, s'il est cessé depuis peu par le progrès de l'âge, à celle qui y répond ? L'utérus dont les fonctions s'exercent mal, réfléchit sur le sein la commotion qui les trouble, et porte, dans ces petites tumeurs, l'aiguillon funeste qui les fait dégénérer. On doit penser que c'est avec la même intelligence qu'il convient de diriger l'usage de ces secours dans le cas d'écoulemens de nature quelconque, par le mamelon ou l'utérus, et d'état équivoque de toute espèce de tumeurs ou ulcères.

On doit regarder comme conséquences immédiates des observations diverses que je viens de rapporter, 1°. qu'à la suite d'un coup, à l'âge de la puberté, pendant la grossesse et vers le temps de la suppression naturelle du flux menstruel, il se forme de petites tumeurs dans les mamelles; 2°. que ces tumeurs peuvent causer de fausses alarmes; 3°. que, spontanément, ou par des causes connues, elles passent quelquefois à l'état de cancer; 4°. que des secours simples et sagement administrés les font rester stationnaires, diminuer, ou même tout à fait disparoître.

DEUXIÈME QUESTION.

Le cancer a-t-il des racines ressemblantes aux pattes de l'animal dit cancre ou cancer? On peut se faire une idée de la légèreté avec laquelle en médecine, comme dans les autres sciences, on adopte les choses les moins fondées, par ces prétendues racines du cancer. Aux yeux de bien des gens, rien n'est plus avéré que l'existence de ces pattes ou racines; à les croire, ce sont elles qui fixent si fortement la tumeur aux parties où elle adhère, et qui causent ces fatales reproductions, lorsque l'inadvertence de l'opérateur en laisse subsister la moindre portion. D'où peuvent venir des opinions si bizarres, et pourquoi s'y attache-t-on avec tant d'opiniâtreté? a-t-on vu ces racines? Non : un ancien a dit qu'elles existoient. Il faut cependant faire exception en faveur de *Gendron*. Cet auteur n'a pas craint de raconter la fable suivante. Il se flatte d'avoir guéri par le caustique une tumeur chancreuse au front, et il attribue cette cure à ce que s'étant pressé d'ébranler l'escarre, il l'arracha avec des filamens blancs qui se dégaînèrent des parties voisines, comme des racines de porreau se tirent de la terre qui les environne; aussi ne manque-t-il pas d'exhorter les praticiens qui usent de caustiques, de l'imiter, en arrachant prématurément l'escarre, afin d'enlever, en même temps qu'elle, les fatales racines.

TROISIÈME QUESTION.

Quelle est la nature des tumeurs formées dans les glandes lymphatiques voisines du cancer? Une grande partie des auteurs fait dépendre ces tumeurs secondaires de l'absorption, quelques-uns parmi les modernes, et entre ceux-ci se distingue Pouteau, prétendent que l'irritation locale et ses connexions sympathiques sont les causes qui propagent la contagion des différens virus. Il résulte de ces deux opinions, quant à la pratique, deux conduites très-différentes, l'extirpation de ces tumeurs dans le pre-

mier cas, et l'inutilité de cette opération dans le second. Comme il n'est pas indifférent de tenir l'une ou l'autre conduite, il devient nécessaire de scruter l'opinion dont elles sont la suite; pour cela, interrogeons les faits:

XXVII. Observation par Vacher.

La fille d'un avocat avoit naturellement le mamelon du sein droit de la longueur du petit doigt, dont l'extrémité qui étoit de la grosseur d'une noix, se terminoit par une suface plane. Ce mamelon devint très-dur et ensuite très-douloureux dans son extrémité qui s'ulcéra, et devint presque tout à fait semblable à une morille; la malade ne pouvoit même y appliquer le linge le plus doux, ou le moindre topique, que les douleurs n'augmentassent ou qu'il ne survînt de légères hémorragies qui se renouveloient chaque fois qu'elle se pansoit. Peu de temps après le mamelon se divisa, ses bouts se renversèrent et il en découloit une sanie d'assez mauvaise odeur. Il s'éleva deux ou trois tumeurs dans le même sein, et les glandes axillaires du même côté s'engorgèrent aussi. Comme toutes ces tumeurs étoient indolentes, on ne fit que l'amputation du mamelon, qui eut un plein succès; car la plaie fut cicatrisée en dix jours, et les engorgemens du sein et de l'aisselle se dissipèrent entiérement.

XXVIII. Observation par Vacher.

Une demoiselle de Strasbourg, âgée de trente ou trente-cinq ans, éprouva une suppression totale de ses règles, qui fut occasionnée par un chagrin cuisant et de longue durée; cette suppression fut suivie d'un cancer qui s'empara bientôt de toute la mamelle, et devint adhérent à toutes les parties voisines; il parut aussi presque en même temps plusieurs fusées de glandes squirreuses qui s'étendoient jusqu'à l'aisselle et même sous le col. Un chirurgien empirique, contre l'avis d'habiles gens, amputa le sein, se flattant que les glandes cancéreuses se dissiperoient par la suppuration de la plaie, ou céderoient à un caustique dont il vantoit les qualités. Mais quel triste effet

résulta de cette opération, *s'écrie Vacher!* un mois après la plaie offroit un ulcère de la largeur d'une forme de chapeau, dont les bords étoient renversés et entrecoupés, et le fond rempli de petites éminences en forme de champignons durs et douloureux, ressemblant à des choux fleurs; les glandes des aisselles étoient tout à fait ulcérées, et celles du col extrêmement tuméfiées; le bras droit étoit dur, tendu et si enflé, qu'il étoit plus gros et plus pesant que tout le reste du corps. Cette malheureuse demoiselle tourmentée de fiévre, d'insomnie, de douleurs continuelles et d'autres fâcheux accidens, vécut encore près de trois mois dans ce déplorable état.

L'expérience apprend donc qu'une partie de ces tumeurs secondaires, après l'extirpation de la tumeur primitive, passe à l'état cancéreux, et que l'autre se dissipe. Dans le dernier cas, il est de toute évidence que l'engorgement secondaire est l'effet d'un mouvement purement sympathique; dans le premier, on suppose que l'absorption s'est faite. Voici quelques objections contre cette idée. 1°. Si l'absorption avoit lieu dans quelques circonstances, elle se feroit nécessairement dans toutes; or, on ne peut la supposer dans les tumeurs lymphatiques secondaires qui se dissipent après l'opération. 2°. Si l'absorption étoit la cause de ces engorgemens, *il n'y* auroit pas de raison pour qu'elle se bornât à en produire dans les glandes du voisinage de la tumeur primitive, bientôt on en verroit de pareils s'élever sur la plupart des organes, chose qu'on n'observe point. 3°. Si l'absorption existoit, on ne rencontreroit jamais un cancer bien confirmé, sans que les glandes lymphatiques les plus voisines ne fussent prises; tandis qu'on remarque des cancers anciens, ulcérés, et avec fiévre lente, sans qu'aucunes glandes lymphatiques, même les plus proches de la maladie primitive, ne soient atteintes. 4°. Enfin, si l'on admettoit que l'absorption pût se faire tant que la tumeur primitive existe, sans en produire de secondaires, il n'en faudroit pas moins reconnoître l'in-

fection cancéreuse générale; et dans cette hypothèse, que si l'on enlève la maladie primitive, il en naîtra une secondaire : or, on trouve, et je citerai des exemples de cancer dans leurs dernières périodes, non accompagnés d'engorgemens dans les glandes lymphatiques, et extirpés, sans qu'il se soit formé de nouveaux foyers cancéreux.

On demandera peut-être, en faveur de l'absorption, pourquoi les cancers opérés dans leurs derniers degrés, où l'on suppose qu'elle s'est faite, guérissent plus rarement qu'opérés dans le principe de leur formation ? Pour répondre à cette question, je ferai remarquer que, lorsque l'opération n'est pas suivie de succès, les malades périssent dans les trois circonstances suivantes : 1°. *Sans qu'il y ait récidive du cancer*, et alors ils succombent par l'excès de foiblesse produit par de longues douleurs et une suppuration longtemps continuée. Sur quoi pourroit-on fonder, dans des cas pareils, l'idée de l'absorption, puisque la mort arrive, sans que le cancer ait repullulé? 2°. *Avec récidive dans le lieu opéré*, et l'on n'a point de raisons dans ce cas pour supposer l'absorption; la récidive provenant de ce que l'opérateur n'a pas enlevé toutes les parties souillées du cancer. Qu'on ne dise point que tout a été extirpé, parce qu'on n'a laissé aucune portion tuméfiée, dure et visiblement altérée; car des parties saines en apparence peuvent se trouver atteintes du mal. N'avons-nous pas démontré par les observations de Peyrilhe, Tulpius, Smith et Bellinger, que l'ichor renfermé dans le cancer étoit contagieux? Qui oseroit dès-lors assurer que le fluide contenu dans les cellules sous-jacentes à la tumeur, n'est point frappé de contagion; ou plutôt qui ne voit que la récidive locale d'un cancer est l'effet de l'impression antérieure du fluide cancéreux? La guérison par l'extirpation de ces affections cancéreuses récidivées n'est-elle pas une nouvelle preuve de la non absorption? L'idée de l'absorption générale ne sauroit en effet se concilier avec une cure obtenue par des moyens locaux. 3°. *Avec récidive dans un lieu*

éloigné de la maladie primitive. Celle-ci ne s'est encore observée que dans les cancers nés spontanément, pour lesquels nous avons démontré qu'on pouvoit admettre une constitution cancéreuse, ce qui dispense d'avoir recours à l'absorption pour apprécier ce dernier phénomène.

Ces diverses objections contre la théorie de l'absorption militent fortement contr'elle; mais, comment, sans l'absorption, concevoir la formation des glandes lymphatiques secondaires, qui passent à l'état cancéreux après l'extirpation de la tumeur primitive? Comme celle de cette tumeur primitive, la même cause qui a produit l'une a produit l'autre; ce sont deux tumeurs formées par des causes analogues en des temps différens, et si la tumeur secondaire arrive plus ordinairement dans les glandes lymphatiques voisines de la tumeur primitive, c'est que celle-ci entretient dans ces glandes une irritation habituelle, qui les rend plus susceptibles d'affections morbifiques que les autres parties.

Maintenant, revenons aux faits. L'expérience démontre, avons-nous dit, qu'une partie des tumeurs secondaires, formées dans les glandes lymphatiques, guérit et se dissipe d'elle-même après l'extirpation de la maladie primitive, et qu'une autre partie passe au contraire à l'état cancéreux; d'où il suit, par rapport à la pratique, qu'il ne faut pas toucher aux unes, et qu'il faut opérer les autres. Mais, a-t-on des marques d'après lesquelles on puisse distinguer l'une et l'autre espèce de ces tumeurs secondaires? Non. Ce qu'on a dit à cet égard est purement spéculatif. Si donc, il est impossible de discerner par des signes certains, les glandes secondaires qui sont le résultat d'une affection sympathique, de celles qui ne le sont pas, c'est pour le praticien comme si toutes étoient de même nature que la maladie primitive, ou, si l'on veut, comme si toutes étoient la suite de l'absorption, c'est-à-dire, qu'il ne doit jamais enlever la tumeur cancéreuse primitive, sans extirper la secondaire en même temps.

QUATRIÈME QUESTION.

Quels sont les signes caractéristiques du cancer?

Dionis passant à Marseille, est appelé en consultation avec deux médecins de cette ville, pour une dame malade d'un cancer. L'un s'efforça, par un long discours, de prouver que la première cause de la maladie, venoit de ce que cette dame avoit voulu nourrir un de ses enfans, il y avoit dix ans; l'autre crut avoir mieux rencontré en prétendant que le mari, ayant eu un mal de galanterie, l'avoit pu communiquer à sa femme, et que c'étoit la véritable cause de la maladie en question. *Dionis* leur dit qu'ils raisonnoient en habiles médecins qui ne restent point courts sur les causes des maladies, et qui leur en trouvent souvent de fort éloignées; que pour lui, qui raisonnoit en chirurgien, il jugeoit que c'étoit un cancer bien conditionné, pour lequel il ne connoissoit d'autre remède, dans l'état présent, que l'amputation. Bien des auteurs ont été témoins de pareilles méprises, et j'ai vu, moi-même, attaquer par le fer un méliceris du sein, qu'on avoit pris pour un cancer. La cause de ces méprises provient ici, comme ailleurs, de ce qu'on représente une maladie par une foule de signes, dont la plupart sont variables, et de ce qu'on attribue à tous une valeur égale; tandis qu'on ne devroit insister que sur le nombre, constamment petit, de ceux qui la caractérisent. Les signes spécifiques du cancer, sont : des douleurs vives, lancinantes ou rongeantes, avec irruption passagère d'une chaleur brûlante; ces symptomes ont lieu dès l'origine du cancer, et durent sans interruption jusqu'à sa fin. Il n'y a point d'autres signes caractéristiques du cancer. La longue suite de ceux qu'on énumère, quoiqu'accompagnant ordinairement la maladie, ont lieu dans beaucoup d'autres qui ne sont point de nature cancéreuse : tels sont la dureté de la tumeur, son poids, son inégalité, sa couleur bleuâtre ou livide, les veines variqueuses, qui rampent autour d'elle; et lorsqu'elle est ulcérée,

les hémorragies, le renversement des bords, l'écoulement d'une sanie âcre et fétide, la fièvre lente, et la foule d'accidens variés par lesquels cette affreuse maladie se termine.

Ces remarques sont de la dernière importance; c'est par elles seules qu'on peut apprécier les observations des auteurs : par exemple, on cherche vainement les caractères spécifiques indiqués dans les faits suivans, présentés comme des cancers par des médecins distingués.

XXIX. Observation par Storck.

Une femme, âgée de plus de trente ans, dit *Storck*, avoit, depuis plusieurs années, cette incommodité, que nombre de glandes se gonfloient de temps en temps, quelquefois sous les aisselles, quelquefois aux aines, quelquefois au col. Au commencement, ces tumeurs disparoissoient toujours par l'application d'un emplâtre, et après avoir pris un purgatif. Dans la suite, elles devinrent plus opiniâtres; quelquefois, par l'usage de l'emplâtre, elles s'ulcéroient, et après avoir rendu, pendant quelques semaines, de la sérosité âcre en abondance, elles se consolidoient ensuite d'elles-mêmes; les forces de la malade diminuoient, les pieds s'enflèrent, et les glandes axillaires aussi. Enfin, la mamelle droite se gonfla de même, et devint squirreuse en entier. La malade, ayant usé inutilement de beaucoup de remèdes, s'adressa à *Storck*. Belle occasion pour éprouver ses pilules! Il lui en fait prendre deux, d'un grain chacune, matin et soir, et par dessus, une infusion de feuilles de véronique. La dose des pilules fut augmentée avec le temps, et vers la fin de l'année la cure fut finie. Il est inutile d'observer qu'au lieu d'un cancer, la malade avoit une constitution éminemment scrophuleuse; car on ne trouve dans ce fait aucun des signes caractéristiques, ni la marche des affections cancéreuses. Ainsi, *Storck*, s'abusant sur la nature des maladies qu'il traitoit, beaucoup de médecins s'abusant encore avec lui, le poison de la ciguë est en vogue, et l'on prône ses merveilles!

Il survint à un Malabou âgé de dix-huit ans, une tumeur au scrotum ; les Malabous la lui percèrent, il en sortit une matière bien louable ; l'ayant pansé pendant quelque temps, ils firent fermer cette plaie. Trois ou quatre mois après, il commença à sentir de la pesanteur dans cette partie, qui enfla un peu ; il fut trouver l'homme qui l'avoit traité autrefois ; cet homme lui mit quelques remèdes, cela ne put empêcher le mal de grossir jusqu'à parvenir au poids de soixante livres ; au commencement le Malabou ne pouvoit point marcher, mais la misère l'obligea d'aller demander l'aumône de porte en porte ; il s'est accoutumé à marcher peu à peu ; il ne ressent pas de douleur, mais se trouve fort embarrassé, parce qu'il est obligé de marcher fort au large. Cette observation a été communiquée de Pontichéri, par un R. P. jésuite à *Dionis*, qui la présente comme un exemple de sarcocèle monstrueux. Mais le sarcocèle de ce Malabou, ceux de la grosseur d'un chapeau, qu'a vu *Fabrice de Hilden*, celui du poids de vingt à vingt-cinq livres opéré dans ces derniers temps par *Imber de Lonné*, ne forment point des sarcocèles, proprement dits, ce sont de simples tumeurs lippomateuses ; aussi le succès de l'extirpation, si rare dans le vrai sarcocèle, a-t-il constamment lieu dans ces sortes de maladies. On doit appliquer cette remarque aux tumeurs énormes du sein, où l'on ne rencontre, non plus que dans les précédentes, aucun des signes pathognomoniques du cancer.

XXX. Observation par Dionis.

Combien d'autres observations de tumeurs, présentées faussement pour des cancers, ne pourrois-je pas rassembler ! Il suffit d'avoir appris à les connoître. C'est à la lueur de ce flambeau, qu'on conciliera avec la vérité ces exemples de guérison, par tant de moyens divers, et qu'on appréciera la valeur des prétendus spécifiques. Si l'on avoit bien connu les caractères distinctifs du cancer, auroit-on cherché à le comparer avec le scrophule, et à unir, par ce rapprochement forcé, deux maladies tellement dissemblables ?

CINQUIÈME QUESTION.

Y a-t-il des signes d'après lesquels on puisse affirmer que la constitution cancéreuse est générale ? Il est de toute évidence que, dans le cas de constitution générale, l'opération du cancer seroit inutile, puisqu'il ne formeroit alors qu'une partie d'un tout infecté. Il est également évident que, par la crainte mal fondée d'un tel état, on peut abandonner à elles-mêmes des tumeurs cancéreuses, qui deviendront funestes, et qu'on auroit pu extirper avec succès : la question posée est, en conséquence, un sujet digne des méditations du praticien.

L'idée de constitution cancéreuse générale se trouve dans presque toutes les têtes ; il suffit qu'*Hyppocrate* ait dit qu'on ne gagnoit rien à traiter les cancers, pour qu'on l'ait supposé ; mais l'expérience démontrant le succès d'une partie des opérations du cancer, on ne sauroit plus, que par un asservissement digne de mépris, soutenir que cette constitution cancéreuse générale existe constamment. Mais, existe-t-elle quelquefois, et avons-nous des signes pour la reconnoître ? Tel auteur s'épouvante de la perte de l'odorat ; tel autre indique une ophthalmie chronique, comme preuve de l'infection constitutionnelle ; celui-ci croit la reconnoître plus particuliérement à une toux légère et habituelle ; *celui-là*, à la couleur jaune de la peau : cependant, on a opéré avec succès dans tous ces cas. Qui peut s'en étonner ? qui, surtout, peut de l'une de ces circonstances conclure l'infection générale ? Une maladie locale aussi irritante, et aussi longuement douloureuse que le cancer, ne suffit-elle pas pour produire de pareilles anomalies ? Depuis la connoissance des vaisseaux lymphatiques, on a établi que lorsqu'il survenoit des tumeurs à des parties qui ne communiquent point avec la première, par le moyen de ces vaisseaux, la constitution cancéreuse étoit nécessairement générale ; puisqu'aucune communication immédiate n'ayant lieu entre la première et la se-

conde affections, on ne sauroit supposer que l'une est la suite de l'autre. L'observation suivante détruit ce raisonnement.

La femme d'un cocher vint trouver *Foubert*, et lui demander son avis sur deux cancers qu'elle avoit à ses mamelles, dont l'un étoit ulcéré. Malaval s'y trouva, et il fut conclu que le seul moyen de guérir cette femme, étoit l'amputation de ses deux mamelles; elle s'y détermina, et tout ayant été préparé, le jour fut pris pour l'opération. Elle souffrit la première avec beaucoup de courage, si bien, qu'ayant été pansée avec l'appareil convenable pour arrêter le sang, elle dit qu'elle avoit moins souffert qu'elle ne s'y étoit attendue, et qu'elle se sentoit assez de force pour supporter tout de suite l'amputation de l'autre mamelle, si on la jugeoit à propos. Son courage y détermina, et on la fit sur le champ; les accidens des deux opérations ne furent pas plus grands que ceux d'une seule, et la guérison ne fut pas plus longue : la malade étoit en parfaite santé huit ans après. Enfin, on a pensé qu'on ne pouvoit se refuser à admettre une infection cancéreuse générale, quand le marasme et autres accidens de la fiévre lente étoient déclarés. Cependant, ces accidens ont lieu dans toutes les affections organiques parvenues à leurs derniers degrés; affections pour lesquelles on n'a jamais prétexté l'absorption générale d'aucune espèce de virus : d'ailleurs, le fait suivant, rapporté par *Morgagni*, dément cette opinion.

XXXI. Observati par Malaval.

Une femme de la campagne, desséchée et parvenue au dernier degré de marasme, avoit à la mamelle droite un cancer de la forme et de la grosseur d'un cerveau humain, et présentant de toute part des ulcérations rouges et sanguinolentes, sur lesquelles s'élevoient çà et là de petites grosseurs semblables à des grains de raisin, mais blanches, oblongues et douces au toucher. La grande foiblesse où cette femme étoit réduite, ne permettant pas de tenter

XXXII. Observation par Morgagni.

l'amputation. Il vint à l'idée de *Valsalva*, d'entourer d'une bandelette la base de la tumeur qui, quoique large, l'étoit cependant moins que le reste. A la faveur d'une constriction assidue et augmentée de jour en jour, il arriva que la tumeur, qui diminuoit de plus en plus et tendoit à la mortification, put être extirpée sans douleur et sans perte de sang. L'opération eut un plein succès. Quelques temps après, cette femme s'étant épouvantée d'un petit tubercule né sous la peau de la mamelle, vint prier *Valsalva* de le lui enlever; elle étoit alors tellement fraîche et rajeunie, que *Valsalva et Morgagni*, ne la reconnoissoient plus (1).

Il suit de ce qui vient d'être rapporté, que les signes donnés comme des preuves de l'infection cancéreuse générale, n'ont point de valeur. Cependant nous avons démontré, dans quelques-unes des pages précédentes, qu'il existoit des constitutions cancéreuses; qu'à la vérité, le défaut d'exactitude dans les observations ne permettoit pas d'assigner à quelles marques on peut les reconnoître. Supposons donc un cas de pratique où l'on doute si le cancer est local ou général: que fera l'opérateur alors? Il agira comme si la maladie étoit décidément locale, par la raison que, si le cancer souille tout le systême, le

---

(1) Le docteur *Montblanc* (Ann. de Méd. prat. de Montp. deuxième année, pag. 121) rapporte deux observations de cancers aux extrémités inférieures, suites de causes externes, arrivés à des hommes d'environ trente ans, qui en étoient réduits au marasme, minés par une fièvre lente et une diarrhée colliquative, lesquels, cependant, ont été opérés avec un plein succès. L'un des deux portoit sa maladie au pied droit, et subit l'opération, malgré une glande assez volumineuse développée à l'aine du côté malade. Cette glande, après l'opération, s'abscéda, suppura abondamment, et s'éteignit. M. *Montblanc*, éclairé par sa propre expérience, conclut, avec beaucoup de raison, qu'on n'a point encore de notion claire et certaine sur la diathèse cancéreuse, et que, dans les cancers des extrémités, les phénomènes qui sont réputés l'indiquer, ne contre-indiquent pas l'opération.

malade étant livré à une perte certaine, celle-ci ne peut être imputée à l'opération, et que s'il est local, elle prévient la mort inévitable qu'il auroit produite avec le temps.

SIXIÈME QUESTION.

Les ulcères dits, noli me tangere, loups, sont-ils des cancers? Les ulcères dits *noli me tangere* surviennent au visage. Quoique les ulcères cancroïdes de cette région soient compris dans une seule classe par les observateurs, j'en établirai cependant deux espèces que les praticiens reconnoîtront aisément par la description que j'en vais donner. L'une consiste en petits ulcères ronds, nés spontanément, se bornant aux couches extérieures de la peau, et offrant une surface plane, blanchâtre, sans élévation ni dureté dans les bords; ils causent une démangeaison incomode, s'agrandissent peu à peu, surtout en largeur, surviennent à l'âge de quarante à quarante-cinq ans, et ont constamment leur siége vers le grand angle de l'œil, ou le long de l'apophyse montant de l'os maxillaire. Ces ulcères guérissent toujours par l'application d'un caustique quelconque; je dis quelconque, parce que celui du frère *Côme* n'a aucune action qui lui soit particulière, si ce n'est le danger attaché à toutes les prépations d'arsenic. Plus d'une fois, j'ai touché ces petits ulcères avec le nitrate de mercure liquide (eau mercurielle), et ils se sont parfaitement cicatrisés. L'autre espèce d'ulcères, dits *noli me tangere*, succède à un petit bouton, une verrue, qui dégénèrent spontanément, ou à force d'avoir été touchés et irrités. Ces tubercules se gonflent, leur couleur s'altère, leur surface devient raboteuse, et leur sommet se crève; l'ulcère qui en résulte est inégal, d'un rouge vivace, et couvert d'une sanie fétide; ses bords saillans, dentelés, se renversent en dehors, fréquemment d'autres petits boutons s'élèvent sur leurs environs, et finissent aussi par s'ulcérer; des douleurs vives, lancinantes, un sentiment de brûlure

tourmentent habituellement le malade ; le désordre local amène par suite le trouble général, et ces ulcères finissent avec tous les phénomènes des dernières périodes du cancer. Cette espèce survient aussi vers le retour de l'âge ; mais elle fixe plus particuliérement son siége à la région de la pommette. Employés de bonne heure le cautère actuel, un caustique ou l'extirpation, réussissent communément ; quelquefois aussi le mal s'accroît ou reparoît avec fureur, et cause une mort aussi cruelle qu'assurée.

Les ulcères dits *loups*, arrivent aux jambes. L'inexactitude des descriptions qu'en donnent les auteurs, ne permettent guère d'attacher à cette dénomination un sens précis. Par ce que plusieurs en disent, on voit qu'ils désignoient ainsi des ulcères qui prennent de l'accroissement, malgré le traitement qu'on leur faisoit subir ; mais cette remarque n'établit point un caractère spécifique ; en sorte que, comme je l'ai démontré dans un mémoire sur les ulcères en général, ces noms de *loups* et tant d'autres, n'ayant aucune signification précise et déterminée, doivent être abandonnés et proscrits.

On conclura, sans doute, de ce qui précède, que les ulcères dits *loups* ne peuvent être rangés parmi les maladies cancéreuses ; qu'il n'est pas sûr que la première espèce des ulcères, dits *noli me tangere*, en fasse partie, et que la seconde présente tous les phénomènes qui les caractérisent.

SEPTIÈME QUESTION.

Y a-t-il des cancers aigus et des cancers chroniques ? Plusieurs admettent cette distinction, mais sans fournir aucune observation qui l'établisse solidement ; dès-lors, on ne doit pas la regarder comme démontrée. Ce n'est qu'à la faveur d'une grande sévérité dans l'adoption des idées, qu'on parviendra à les rendre justes ; la première erreur entraîne d'autres erreurs, comme la première vérité fait naître des vérités subséquentes : tout se suit, dans le monde

moral ainsi que dans le monde physique, parce que dans ces deux univers, toutes les choses de nature analogue se succèdent par des gradations imperceptibles, et sont unies par d'indissolubles liens.

Pour parvenir à résoudre la question posée ci-dessus, il faudroit, 1°. ne point considérer le cancer en général, mais dans chaque système organique en particulier; car celui de la peau parcourt plus lentement ses périodes que celui des glandes secrétoires : par rapport à ce dernier, il est chronique. D'où il suit qu'il ne faut comparer le cancer d'un système qu'avec d'autres du même système : 2°. isoler avec soin le cancer des tumeurs qui le précèdent; lesquelles ne lui appartiennent qu'à l'époque où les douleurs lancinantes s'y font sentir habituellement : 3°. ne pas confondre avec la marche naturelle du cancer, celle qui s'y introduit par un érysipèle, ou phlegmon des parties voisines, dont l'irritation la rend plus rapide : 4°. se rappeler que les caustiques et autres médicamens irritans produisent le même effet que ces deux maladies, et par la même raison : 5°. enfin, il faudroit ne pas confondre le cancer avec des loupes, ni des tumeurs anomales, qui se prolongent des temps infinis.

HUITIÈME QUESTION.

Doit-on se servir des diverses dénominations données au cancer selon le degré où il est parvenu, ou le siége qu'il occupe? Les tumeurs qui précèdent la formation du cancer, sont désignées par les auteurs sous le nom de *squirre imparfait;* ils donnent au premier degré de cette maladie la dénomination de *squirre parfait*, *squirre malin*, *cancer occulte :* le deuxième degré est le *cancer ouvert*, le *carcinome*, le *phagédæna.* De pareilles dénominations ne peuvent se conserver sans le plus grand préjudice; c'est à elles qu'on doit attribuer les méprises si fréquentes entre les maladies cancéreuses et non cancéreuses. En effet, on appelle squirre les duretés et les granula-

tions des viscères, les tumeurs dures et indolentes, l'engorgement des glandes lymphatiques, le cancer. De la confusion dans le nom est venue la confusion dans la chose, et comme ce terme n'a point de signification précisément déterminée, on l'emploie et on ne l'entend point. De plus, ne désigne-t-on pas les cancers des fosses nasales sous le nom de *polypes*; ceux du visage, sous celui de *noli me tangere;* des jambes, *loups?* Le mot *sarcome*, dans plus d'un auteur, n'est-il pas synonyme de *carcinome?* Pourquoi donner au cancer du testicule, le nom de *sarcocèle*, qui signifie toute autre chose? Espérons qu'à l'avenir ces différens noms, source intarissable de confusion et de méprises, seront oubliés, et qu'aucun autre que celui de *cancer,* ne sera désormais employé pour désigner le cancer. Que d'erreurs, que de principes mal fondés, introduits dans la science médicale, par défaut d'un langage exact et rigoureusement déterminé!

IV.

Traitement du Cancer.

Les cancers guérissent par le seul bienfait de la nature, ou par le secours de l'art.

Traitement par les ressources de la nature.

La nature seule guérit rarement les cancers: Monro croit en avoir vu deux exemples; quelques auteurs disent aussi en avoir rencontré. Tous en parlent vaguement et sans rapporter les observations; de sorte qu'on ne peut rien insérer de leur assertion générale, d'autant mieux qu'il est essentiel d'analyser de pareilles observations, afin de se convaincre si le cancer, qu'on dit être guéri spontanément, n'étoit pas une de ces tumeurs simples qui précèdent sa formation, ou si c'étoit effectivement un cancer.

Des observations multipliées attestent que la nature guérit quelquefois les cancers en les frappant de pourriture.

XXXIII. Observation par l'auteur.

Une femme de quarante-cinq à cinquante ans, d'une vigoureuse constitution, avoit un cancer horriblement ulcéré à la mamelle gauche, qui l'avoit extrêmement affoiblie et jetée dans la fièvre lente, avec une teinte jaunâtre de toute la peau. De fréquentes hémorragies l'affoiblissoient de plus en plus lorsque la pourriture s'empara de toute la surface de l'ulcère, et y produisit une escarre de l'épaisseur du doigt. Celle-ci se détacha peu à peu, et laissa voir, après sa chute, un ulcère dans lequel on ne trouvoit plus aucune apparence carcinomateuse. Dès ce moment, le calme se rétablit, les forces augmentèrent, et, dans peu de temps, l'ulcère fut moindre de moitié. A cette époque, la malade me manifesta le desir de sortir de l'hôpital de Lyon, pour aller, dans une campagne voisine, se faire traiter par un homme qui, disoit-elle, étoit possesseur d'un remède infaillible contre le cancer. Je l'assurai qu'elle pouvoit se dispenser de toute espèce de secours, et que sa guérison seroit bientôt achevée; mais elle ne put résister au desir de consulter son Esculape. Quelque temps après elle vint m'apprendre qu'elle étoit complétement guérie; ce qui me procura l'occasion de montrer sa cicatrice et de rapporter son histoire à des jeunes gens qui se réunissoient à moi pour des conférences chirurgicales.

Il ne faudroit pas se persuader que toutes les fois que la pourriture s'empare du cancer, le résultat en fût aussi favorable; souvent elle précipite les malades dans un affoiblissement dont ils ne se relèvent point. Tout le traitement consiste alors à exciter et soutenir les forces par des toniques et des analeptiques. Le conseil de *Quesnay*, de toucher les points gangréneux pour en former des escarres non susceptibles de se pourrir, n'a ni utilité ni fondement. On doit, par cette raison, rapprocher de ce conseil l'idée d'inoculer la pourriture; car la pourriture n'a rien de spécifique; elle n'agit qu'en détruisant la partie cancéreuse, comme les caustiques, le feu et le fer: c'est une opération faite par les mains de la nature. Mais,

comme la pourriture peut étendre ses effets au-delà de ce qu'il est nécessaire, et causer de grands ravages, il vaut infiniment mieux, quand on a résolu d'enlever le cancer, se servir d'un instrument dont on puisse régler la marche à volonté.

Traitement par les secours de l'art.

Quand des théories frivoles sur la nature des maladies ne servent point de base aux idées de traitement, elles deviennent de purs jeux d'esprit que la foule, toujours plus avide de chimères que de vérités, saisit avec ardeur, et que l'homme d'un sens droit lui abandonne comme sa pâture naturelle. Mais, lorsque ces théories servent de fondement à la méthode de traiter, il devient indispensable d'en montrer le néant, afin de prévenir les dangers qu'elles peuvent entraîner. Pendant plus de mille ans on a regardé la surabondance de l'atrabile et sa dépravation comme cause du cancer; pendant plus de mille ans, on a conseillé les purgatifs réputés propres à éliminer cette humeur et prévenir sa génération trop abondante. *Paré* lui-même a partagé l'erreur générale, et l'on ne peut voir, sans déplorer la longue influence des préjugés, *Fabrice d'Aquapendente* abandonner l'esprit d'observation qui brille si souvent dans ses Œuvres, pour copier servilement *Aëtius*, et propager ses idées curatives. *Tres scopi*, dit cet auteur, *cancrum curandi proponantur. Primùm enim atrabilis è toto corpore evacuanda; deindè generatio ejusdem prohibenda, ne amplius in venis colligatur; tertiò pars affecta evacuanda et roboranda.* Le traitement de *Fabrice* repose donc uniquement sur les idées qu'il s'étoit faites de la nature du cancer; il imite en cela ceux qui, depuis lui, se sont montrés jaloux de la gloriole d'une théorie nouvelle : celui dont nous allons parler est le résultat de l'expérience, et sera compris dans ces deux articles, la diète et les médicamens.

De la Diète.

Un génie à systême rejette et dédaigne une diète simplement douce et humectante; quoi de plus commun, en effet, qu'un pareil régime? et que peut-il contre une *lymphe acrimonieuse coagulée*, contre l'*atonie des vaisseaux lymphatiques*, l'*intempérie d'une fougueuse atrabile*, la *dégénérescence putride*, et surtout contre cette *âcreté* si redoutable et si connue du *fluide nerveux?* Une diète purement rafraîchissante et humectante ne cadre donc point avec des idées systématiques; elle ne convient qu'à la simple nature : l'observation suivante en fait foi.

XXXIV. Observation par Vacher.

Une dame chanoinesse d'environ trente ans, et d'un tempérament très délicat, portoit depuis trois ans une tumeur cancéreuse dans la mamelle droite, sans savoir ce qui pouvoit avoir donné occasion à sa naissance, si ce n'étoit une longue suite de chagrin et d'inquiétude, qui l'avoit rendu triste et mélancolique pendant longtemps. Une de ses parentes venoit de périr de la même maladie, et, dans la crainte d'un pareil sort, elle demanda qu'on lui amputât la mamelle; mais, comme cette tumeur n'étoit pas plus grosse qu'un œuf, l'opérateur se contenta de l'extirper, afin de lui conserver le sein. La malade avoit été préparée à l'opération par une saignée et un petit purgatif. La plaie fut entiérement cicatrisée dans six semaines. Six mois après, il survint à cette dame (qui n'avoit observé aucun régime) une nouvelle tumeur à la même mamelle, qui l'alarma beaucoup plus que la première; on lui en fit encore l'extirpation, et, pour éviter une troisième récidive, on lui recommanda de se faire saigner souvent; on l'assujétit, pendant une année toute entière, à la diète blanche, après quoi on lui prescrivit encore un régime convenable. Sa guérison fut complète. Cet exemple rend sensibles les avantages du régime doux, qu'on doit regarder comme celui qui convient généralement dans les maladies cancéreuses, et au-

quel on devroit soumettre avec plus d'exactitude les personnes qu'on opère, non seulement après, mais avant l'opération, dont les succès deviendroient alors plus communs et plus assurés. Les avantages de ce régime font présumer tout le danger des alimens chauds, des excès dans les veilles, les exercices et les passions de l'ame.

Des Médicamens.

Depuis tant de siècles que le cancer ne cesse de faire des victimes, depuis tant de siècles que les médecins ne cessent de chercher des secours contre lui, toutes les productions de la nature ont été mises en œuvre et réduites en moyens pharmaceutiques pour l'attaquer, depuis les plantes les plus douces jusqu'aux végétaux qui secrètent les sucs vénéneux, et ceux des minéraux dont l'action est la plus forte et la plus délétère. Pour faire apprécier tous ces secours d'une manière générale, sans en faire mention en particulier, je les rapporterai à des genres principaux qui comprendront les médicamens externes, internes, chirurgicaux et palliatifs.

Médicamens externes.

Quoique très-multipliés, les médicamens externes employés contre le cancer appartiennent aux émolliens, aux résolutifs, aux calmans, aux irritans ou aux caustiques.

Tantôt trop chauds, tantôt trop froids, les émolliens entretiennent une température extrêmement variable qui contribue aux progrès du cancer; aussi les meilleurs praticiens les proscrivent d'un commun accord.

Les résolutifs sont encore moins admissibles que les émolliens. Les anciens employoient ces deux remèdes successivement; ils conseilloient de ramollir d'abord la tumeur avec les émolliens, pour la préparer à la résolution, que les résolutifs devoient ensuite opérer. Malgré le témoignage défavorable de

l'expérience, cette méthode ne laisse pas d'avoir des partisans, et elle en aura longtemps encore, puisque *Galien* se flatte d'avoir guéri par son secours un squirre au fils de *Cercilius*. Mais qu'est-ce qu'un squirre ?

Les calmans, tels que les décoctions de morelle, de ciguë, de jusquiame, ou autres, sont impuissans contre le cancer et peuvent tout au plus en appaiser les douleurs.

Les topiques irritans, qu'on emploie dans l'intention de faire suppurer, sont, d'un consentement unanime, les plus dangereux, ils précipitent constamment la marche du cancer; et quoique rien ne soit plus avéré, tous les jours on en voit faire usage, ce qui force à donner un exemple du danger de leur emploi. Histoire rapportée par *Paré*.

XXXV. Observation par Paré.

« En cet endroit pour confirmation du danger des » irritans, je réciterai une histoire de la dame d'hon- » neur de la royne mère, nommée madame de Mon- » tigny, laquelle avoit un chancre en la mamelle se- » nestre, de grosseur d'une noix, qui lui causoit des » douleurs par intervalle piquantes, et si les habil- » lemens pressoient tant soit peu dessus, sentoit une » grande douleur. Un jour se complaignoit à la royne » de son mal, et pour ce lui commanda de se mettre » en mes mains pour guarrir : où subit qu'elle me » l'eut montré et interrogée de la manière, et du » temps que la douleur étoit plus grande, je cogneu » que c'étoit une tumeur chancreuse. Ce que je lui » celay, et persuaday, que j'eusse avec moi monsieur » Houllier, personnage signalé et recogneu de tout » homme docte, lequel ayant veu, palpé et touché » ladite dame, conclud être une tumeur chancreuse : » et résolûmes ensemble qu'il falloit user de cure pal- » liative, craignant d'irriter ceste hydre, qu'elle ne » sortît en fureur de sa tanière. Et pour ce faict luy » ordonna son régime et certaines purgations, des- » quelles elle usoit par certains jours interposez : et » sur la tumeur fut appliquée une lamine de plomb

» frottée de vif-argent (Guidon la conseilloit contre
» les ulcères malins), et quelquefois d'onguent cy-
» dessus mentionné (sédatif), lesquels furent conti-
» nuez par l'espace de deux mois. A la fin ladite
» dame commença à se fascher, disant que son mal
» ne guarrissoit ni n'empiroit : à cause de quoi prit
» nouveau conseil d'un médecin, lequel ayant veu son
» mal (et non cogneu, combien qu'il fust docte), luy
» promit la guarrir, dont en fut fort joyeuse, et en
» fit récit à la royne, laquelle voulut sçavoir dudit
» médecin s'il trouvoit le mal incurable: où promp-
» tement lui répondit que non, et qu'il la guarriroit
» en bref. Alors la royne lui dit, je tenois pour cer-
» tain que c'étoit un chancre, duquel jamais ne guar-
» riroit : néanmoins il persista en sa promesse et as-
» sura de la bientôt guarrir, ce qu'il fit. Et pour ce
» faire, contemna et jetta arrière nos remèdes, et y
» appliqua des médicamens chauds, mollificatifs, et
» attractifs : où tout subit la tumeur s'enfla grande-
» ment avec de grandes douleurs et inflammation,
» de façon que la mamelle se creva ainsi qu'une
» pomme de grenade, lorsqu'elle est en sa maturité,
» et luy survint un flux de sang si grand et véhé-
» ment, que le dict médecin fust contraint, pour l'é-
» tancher, d'appliquer des pouldres caustiques, qui
» augmentèrent encore davantage la douleur, in-
» flammation, défaillances de cœur, dont la mort
» s'ensuyuit. Ainsi voilà comme le dict médecin tint
» sa promesse de la guarrir ; mais ce fust de tous
» maux ».

Les caustiques ont été conseillés par *Ledran* dans les cancers de la peau. Il rapporte des observations où il montre leur impuissance, leurs succès, et desquelles il résulte que l'action du caustique est efficace, quand la tumeur en est entiérement détruite par une seule application, au lieu qu'elle s'en effarouche lorsqu'elle ne l'est qu'en partie ; d'où l'auteur conclut qu'on ne doit l'employer que dans les cancers assez petits pour en être consumés d'une seule application. Mais comme plusieurs se proposeront de dé-

truire la tumeur cancéreuse d'un seul coup, et qu'ils manqueront leur but, soit par le défaut d'une concentration suffisante du caustique, ou quelques erreurs de pansement, il convient de leur préférer l'instrument tranchant, dont l'action certaine n'est point sujète à produire ce mouvement d'irritation intérieure si funeste au cancer. Les caustiques d'ailleurs ne sont doués d'aucune vertu spécifique ; ils n'agissent qu'en détruisant la tumeur, comme le fait l'opération ; aussi le cautère actuel peut-il s'employer contre les petits cancers de la peau avec plus de sécurité qu'eux.

On vient de se convaincre que le cancer est ennemi de toute espèce de topique ; une peau de cygne est le seul qui lui soit applicable.

Médicamens internes.

Le nombre, quoiqu'immense, des médicamens internes opposés au cancer, se borne aux rationnels, spécifiques et métasyncritiques.

Les médicamens rationnels sont dirigés contre la cause présumée du mal, comme suppression d'évacuation quelconque, de rhumatisme, goutte. Nous avons montré tout l'avantage qu'on en pouvoit tirer dans les tumeurs qui servent de base au développement du cancer, même lorsque ces tumeurs sont sur le point de dégénérer. Quand le cancer est formé, ils ne peuvent le guérir, mais ils entravent ses progrès, et lorsqu'il est opéré, ils deviennent propres à prévenir sa récidive. Ainsi, cette espèce de médication, des plus utiles par elle-même, doit constamment accompagner les autres secours.

XXXVI.
Observation par Pouteau.

On sentira toute l'importance des médicamens rationnels, si l'on fait attention que les causes prédisposantes agissent perpétuellement sur le cancer ; la preuve de ceci, est qu'elles semblent dissipées tant qu'il existe, et qu'elles reparoissent dès qu'il est enlevé. L'observation suivante en offre un exemple. En présence de MM. Flurant le jeune et Aubernon,

mes confrères, et d'un avis qui nous étoit commun, j'emportai, dit *Pouteau*, une tumeur cancéreuse ulcérée, de la grosseur d'un poing, que portoit à la mamelle gauche l'épouse du sieur *Buignet*. Le troisième jour après l'opération, elle eut l'un et l'autre poignets entrepris par une humeur rhumatismale, avec douleur, rougeur et enflure. Cette humeur antérieure de plusieurs années à la formation du cancer, lui avoit sans doute donné naissance. Mais elle avoit gardé le plus profond silence, depuis le moment où l'engorgement au sein avoit commencé, et elle le rompit aussitôt après la soustraction du cancer et le relâchement amené dans les lèvres de la plaie par la suppuration. Cet engorgement se soutint pendant quelques jours, et après le temps ordinaire, la plaie fut heureusement conduite à cicatrice. La partie antérieure de la poitrine fut encore assaillie de ces douleurs, quatre mois après la guérison du cancer; mais elles cédèrent aisément à quelques remèdes. L'année révolue, cette femme ressentit dans les hanches et les cuisses, des douleurs qui l'obligèrent bientôt de garder le lit; elles avoient persisté pendant un an, lorsque, par le plus léger mouvement, elle se cassa la cuisse. Ce membre étoit enflé, et les douleurs étoient si cruelles au moindre attouchement, que Pouteau croyant le mal sans remède, n'osa pas procéder à la réduction de cette fracture. De quelle utilité n'eût pas été pour cette femme, la cure rationnelle, commencée avant et continuée après l'opération !

Une foule de remèdes administrés sans choix, loués sans mesure, inefficaces ou meurtriers, que le cri de l'expérience réprouve, composent ce qu'on nomme les spécifiques du cancer, dont l'emploi n'est fondé que sur des exemples épars de réussites arrivées à des maladies non cancéreuses, et qui cependant séduisent la multitude inhabile à apprécier les choses, et toujours entraînée par l'apparence du merveilleux. La belladonne, la ciguë, l'aconit, la digitale pourprée, les préparations métalliques les plus dangereuses, telles que le muriate suroxidé de mer-

cure, l'oxide arsénieux, le muriate d'antimoine, tour à tour employés en vain, et non sans de grands accidens, sont, parmi les prétendus spécifiques du cancer; ceux que la faveur publique a le plus préconisés. Aujourd'hui, on ne trouve aucun médecin éclairé qui en fasse usage.

L'inutilité bien reconnue des recherches faites jusqu'à ce jour, pour découvrir un spécifique contre le cancer, et d'un côté l'ardeur bien louable de guérir, ont conduit les médecins à bouleverser tout le systême par les médicamens dits métasyncritiques ou perturbateurs, dans l'intention d'obtenir, à la faveur d'un désordre général, un changement avantageux dans l'affection locale. Tous les moyens réputés capables de produire une fièvre artificielle ont été administrés; *Pouteau* a assujéti des malades à l'eau à la glace, pour toute nourriture, pendant plusieurs semaines; inaltérable au milieu du bouleversement général, l'affreuse maladie n'en a pas moins continué sa marche, et dévoré ses victimes.

Le suffrage de l'expérience prouve donc la malheureuse impossibilité de guérir le cancer par des médicamens internes (1).

---

(1) L'auteur qui écrit sur le cancer, annonce-t-il un spécifique? Bien des gens, à la vue d'un nouvel ouvrage, ne savent pas faire d'autre question. Choisir des observations avec goût et discernement, annoncer des points à éclaircir, relever des erreurs accréditées, spécifier le caractère d'une maladie, en offrir une description exacte, y introduire de la clarté et de la précision, pour cette espèce de gens, c'est travailler en vain; il leur faut des spécifiques. Qu'ils apprennent donc que, tout récemment, M. *Strack*, professeur de médecine à Mayence, vient d'en découvrir un infaillible dans les fleurs de pensée, données en poudre à l'intérieur et en fomentations à l'extérieur. M. *Strack* a administré cette poudre à deux personnes affectées de cancer qui, à la vérité, en sont mortes; ce médecin ne reste pas moins convaincu de l'efficacité que son spécifique doit avoir désormais contre cette maladie. Le professeur de Mayence a fait encore d'au-

Médicamens chirurgicaux.

On ne connoît qu'un seul moyen efficace contre le cancer ; ce moyen est le fer. Il ne sera point ici question de la section des nerfs qui se rendent à la tumeur cancéreuse, l'expérience a condamné cette pratique ; il s'agira uniquement de l'opération du cancer.

Dès qu'une tumeur présente tous les phénomènes caractéristiques du cancer, et qu'on n'a plus de doutes sur sa nature, on doit, sans différer, en faire l'amputation. Cette loi est fondée sur ce qu'on ne gagne rien à attendre ; sur les succès plus nombreux des opérations faites dans le principe de la maladie, et sur l'impossibilité d'opérer quand elle s'est étendue à des parties que la raison défend d'enlever. Combien de malades, victimes de leur indocilité, n'ont-ils pas imploré les secours de l'opération lorsque les progrès du mal ne permettoient plus de la pratiquer !

Tout le monde s'accorde aujourd'hui à reconnoître l'utilité de l'opération pour les cancers produits par des violences extérieures.

On convient également qu'elle est la seule ressource contre les cancers qui succèdent à une suppression d'évacuation quelconque, dits communément cancers de cause interne.

On blâme au contraire l'opération dans les cancers nés spontanément, parce qu'on suppose un virus

---

tres découvertes ; par exemple : il distingue le cancer des mamelles, 1°. en celui qui attaque *la glande de l'aréole, lequel,* à ce qu'il affirme, *guérit constamment et sans crainte de retour après l'opération, parce que le virus est borné à cette glande et qu'il ne peut y aborder d'ailleurs ;* 2°. en celui du corps de la mamelle. Celui-là, dit l'auteur, *je l'appelle laiteux ; il forme une maladie terrible, parce qu'elle affecte et détruit les réservoirs du lait, etc....* Ceux qui seront curieux de connoître quelques autres idées de cette force, pourront consulter le mémoire de ce professeur (Ann. de Méd. prat. de Montp., pag. 164, fructidor an douze).

cancéreux antérieur à la maladie, où un vice de la lymphe. Mais nous avons démontré précédemment que si une partie de ces cancers repulluloit après l'opération, l'autre guérissoit; nous avons aussi prouvé que l'on ne pouvoit reconnoître, avant l'opération, quelle seroit son issue, et en conséquence, nous nous sommes décidés en sa faveur pour les cancers nés spontanément. On s'étoit surtout persuadé qu'il ne falloit point toucher à ces cancers dans le principe de leur formation, parce qu'on les regardoit comme le résultat d'un mouvement critique destiné à purifier l'économie du virus cancéreux qu'on y supposoit exister. Cette fatale habitude de regarder comme certaines des choses gratuitement supposées, a longuement retardé et retardera longtemps encore la marche des connoissances; d'autant mieux, que de longs travaux ne conduisent pas toujours à la découverte du vrai, et que l'illusion, sous le voile de l'apparence, se glisse alors dans l'esprit fatigué, qui s'en saisit, comme pour se consoler de la réalité qui lui échappe.

On envisage comme une action téméraire l'opération des cancers nés spontanément, lorsqu'ils paroissent chez des personnes dont les parens ont été atteins de la même maladie; l'observation XV, de *Manne*, citée précédemment, prouve combien cette opinion est peu fondée.

On a, pendant très-longtemps, proscrit l'opération dans les cancers adhérens, ou ulcérés. L'observation XVII, de *Lecat*, réfute suffisamment cette opinion. Cet auteur, dans le cas même où le cancer adhérent aux côtes les auroit altérées, conseille d'opérer, de ruginer, d'enlever la portion de ces os atteins du mal. *Lecat* a raison; si l'extirpation du cancer est le seul moyen salutaire, il ne faut pas balancer à le mettre en usage, tant que les parties à extirper ne sont pas nécessaires à l'entretien de la vie.

L'opération a été proscrite dans le cas de constitution cancéreuse générale; mais nous avons dé-

montré qu'aucun signe certain n'annonçoit cette constitution, et, par conséquent, que le précepte de ne pas opérer quand elle existe, n'a aucune valeur, puisqu'il est fondé sur une chose qu'on ne connoît pas.

On a cru qu'on devoit se dispenser d'opérer lorsque des glandes étoient développées dans le voisinage du cancer ; l'observation suivante infirme cette idée.

XXXVII. Observation par Fabrice de Hilden.

Une femme avoit un cancer au sein, s'étendant jusqu'aux côtes, avec gonflement des glandes axillaires. *Fabrice de Hilden* enleva d'abord celles-ci, en les séparant avec les ongles, de crainte de blesser les gros vaisseaux qui leur servoient d'appui. Il amputa ensuite le cancer du sein ; et, tant par l'habileté qu'il mit à faire cette opération que par les soins avec lesquels il y avoit préparé la malade, il lui rendit complétement la santé, au point qu'elle mit au monde des enfans sains, qu'elle a nourris elle-même. « *His et similibus vulnus aliorum vulnerum more, brevi curavimus, sicque divino solo favore, feminam illam sanitati restituimus, quæ et postmodùm prolem sanam progenuit, ipsamque lactavit.* » *Fabrice* cite un autre exemple du même genre, et l'on en trouve dans d'autres auteurs. Le précepte de ne pas opérer quand il y a des engorgemens dans les glandes lymphatiques, n'a de valeur que dans un seul cas, lorsqu'il est impossible de les extirper ; comme celles qui se développent vers la colonne lombaire dans le cancer des testicules.

Enfin, les auteurs défendent d'opérer quand les malades sont tombés dans un état de cacochymie. Je réfuterai encore cette opinion par des faits ; car nous pouvons dire, avec autant de vérité que *Sennert : nostri seculi observationes docent.*

XXXVIII. Observation par Vacher.

Une pauvre fille, âgée de vingt-huit ans, qui tomboit d'épilepsie depuis l'âge de quinze ans, fut prise d'un accès d'épilepsie proche un tas de pierres, sur lequel elle tomba en devant ; son sein droit souffrit

une contusion considérable, qui se dissipa par l'application de compresses imbibées de vin chaud; cinq à six semaines après, elle remarqua une tumeur de la grosseur d'une petite olive, qui étoit survenue dans l'intérieur du sein qui avoit été contus; cette tumeur s'accrut insensiblement jusqu'à la grosseur d'une petite noix, sans lui faire aucune peine; mais pour lors, elle devint douloureuse et lui causa des élancemens, surtout quelques jours avant son accès épileptique, qu'elle prenoit de là occasion d'annoncer aux personnes chez qui elle étoit. Les douleurs, ainsi que la tumeur, augmentèrent ensuite si considérablement, dans l'espace de cinq mois, qu'elle en fut réduite dans le plus triste état. Elle étoit affligée d'un scorbut qui lui avoit ulcéré et rongé toutes les gencives, et qui se manifestoit aussi par des taches éparses sur la surface du corps. Les antiscorbutiques et la diète lactée appaisèrent ces derniers symptomes, mais le cancer continuoit ses progrès. On décida que l'opération seroit très-certainement inutile, et qu'il convenoit de se borner à la cure palliative; mais la malade demanda d'être opérée, avec tant d'instance, qu'on fut obligé de céder à ses pressantes sollicitations. Elle souffrit l'opération avec un courage admirable; la suppuration fut longue et abondante, et la plaie fut cicatrisée entièrement au bout de trois mois, sans qu'il y soit survenu le moindre accident. J'ai rapporté avec quelques détails cette observation de *Vacher*, parce qu'elle est intéressante sous plusieurs rapports, principalement par sa complication avec l'épilepsie; car on recherche si l'on a jamais vu le cancer compliqué avec l'aliénation mentale (1).

---

(1) Parmi les observations que j'ai présentées, on en trouvera où j'ai supprimé les signes caractéristiques du cancer, dans l'intention d'en abréger l'étendue. Comme j'insiste ailleurs sur les caractères fondamentaux de cette maladie, le lecteur jugera, sans doute, que j'ai dû les rencontrer dans les faits que je lui offre comme des exemples d'affections

L'opération n'est-elle donc jamais contre-indiquée ? Elle ne l'est que dans un seul cas ; lorsqu'il est impossible d'enlever toutes les parties atteintes du cancer. Sans doute, comme le disent les scholastiques, que la lésion organique d'un viscère ne permet pas d'opérer ; mais ce n'est point par une contre-indication particulière au cancer, elle est générale ; la perte inévitable qu'entraînent ces maladies retomberoit sur l'opération, dans quelle circonstance qu'elle fût faite, et les procédés de l'art seroient vainement compromis.

Quels sont les préceptes à suivre pour opérer convenablement ? faudra-t il exprimer le sang *mélancolique* renfermé dans les veines du cancer, comme le recommandent les anciens, ou faudra-t-il, suivant la belle remarque des modernes, couper la peau bien perpendiculairement, de crainte qu'une division oblique de son tissu, en laissant à découvert une plus grande quantité de papilles nerveuses, ne rende les pansemens plus douloureux ? Il existe un seul précepte général quant à l'opération, celui d'enlever, avec la plus grande exactitude, toutes les parties atteintes du mal ; puisque la moindre parcelle soustraite à l'instrument, devient la cause d'un nouveau cancer : or, on regarde comme infectées toutes les parties qui ont contracté une dureté contre nature, ou dont la couleur est sensiblement altérée.

---

cancéreuses ; il en est cependant deux ou trois, dans le nombre, où ils manquent dans les observations originales ; mais celles-ci appartiennent à *Lédran*, *Pouteau* et *Morgagni*, auteurs qu'on ne peut qu'accuser de négligence en ce point, et non d'erreur.

Je profite de l'occasion pour faire remarquer que toutes les fois qu'on présente des observations isolées, il est nécessaire d'y insérer les signes qui spécifient la maladie ; c'est, en effet, par le tableau qu'elles présentent, que le lecteur doit juger de la nature du mal, et point par le nom que l'auteur lui donne.

Voici un exemple de récidive du cancer, pour avoir conservé la peau qui étoit malade.

XXXIX. Observation par Vacher.

La femme d'un aubergiste, âgée de quarante-cinq ans, portoit au sein droit une tumeur cancéreuse, suite d'un coup sur cette partie. Cette tumeur, de la grosseur d'un œuf de poule, étoit prête à s'ulcérer; sa figure étoit inegale, raboteuse et très-irrégulière; sa surface livide et plombée. *Vacher* propose l'amputation; mais un chirurgien épouvanta la malade sur les douleurs de cette opération, et lui promit de la guérir par la simple extirpation de la tumeur en conservant les tégumens; ce qu'il fit en effet quelques jours après, mais sans le succès dont il s'étoit flatté; car, comme il n'enleva point la peau altérée qui couvroit la circonférence de la dureté, et qu'il en conserva même les angles qu'il avoit faits par une incision cruciale, il ne put jamais conduire la plaie à une cicatrice parfaite. Loin de là, elle présenta bientôt la réunion de tous les symptomes du cancer, et fit périr la malade dans le plus misérable état.

On fait tantôt l'amputation, et tantôt l'extirpation du cancer. Lorsque la peau est adhérente à la tumeur, ou qu'elle est privée de sa couleur et de sa souplesse naturelles, l'amputation est indispensable : si l'on conservoit les tégumens, ils donneroient naissance à un autre cancer, comme on l'a vu dans l'exemple précédent. Quelquefois, à l'amputation de la tumeur cancéreuse, on joint celle de la partie où elle se trouve; c'est ainsi qu'on ampute la mamelle et le cancer qu'elle recèle : cette amputation totale n'est nécessaire que lorsque la maladie occupe le centre du sein; quand elle siége aux parties latérales, on doit se borner à l'amputation de la tumeur cancéreuse seulement. On préfère la simple extirpation à l'amputation, toutes les fois que la tumeur n'a pas un grand volume, et que la peau qui la recouvre est libre, souple et parfaitement saine. L'opération souffre encore d'autres modifica-

tions relatives au siége que le cancer occupe, dont il ne sera point ici fait mention.

Quelles que soient la dextérité et l'intelligence qu'on ait mises à opérer, il arrive assez fréquemment que le cancer repullule; c'étoit pour prévenir cet accident, que *Léonidas* passoit le cautère actuel sur les chairs découvertes par l'opération. On attaque les cancers récidivés comme les primitifs, et quelquefois avec succès; mais il est des circonstances où ils repullulent avec une sorte de fureur; à peine le second cancer est-il détruit qu'il s'en élève un troisième, dont les progrès sont encore plus rapides que ceux des premiers, et si, dans ces cas malheureux, l'opérateur ou le patient ne se lasse pas, les récidives se succèdent jusqu'à ce que ce dernier succombe.

Quelle est la proportion dans laquelle réussissent les opérations de cancer? elle ne peut se déterminer, tant les praticiens offrent des résultats différens. Par exemple, *Alexandre Monro* rapporte que, sur près de soixante cancers qu'il a vu extirper, quatre malades seulement en ont été quittes pendant deux ans; trois desquels eurent ensuite des cancers occultes dans le sein, et le quatrième, un cancer ulcéré à la lèvre. D'un autre côté, *Hill* se flatte d'avoir opéré quatre-vingt-huit cancers, tous ulcérés, excepté quatre. Un seul malade périt; chez trois autres, le cancer reparut dans différentes parties du corps, et un cinquième, menacé de récidive, fut enlevé par une fièvre. *Bell* prétend concilier ces deux extrêmes, en disant que *Monro* n'a opéré que des cancers anciens et de mauvais genre, tandis que *Hill* attaquoit le mal dans son principe, et avant qu'il ne fût général. Mais, que veut dire *Bell*, par cancer de mauvais genre? cet auteur connoîtroit-il des cancers d'un genre bénin? et comment peut-il assurer que *Hill* a réussi parce qu'il opéroit dès le commencement du mal, puisque les quatre-vingt-huit cancers qu'il a extirpés étoient tous ulcérés, excepté quatre? On rendroit peut-être mieux raison du fait, en disant que *Monro*, très-versé dans la connoissance des maladies,

et en particulier dans celle du cancer, ne s'en est point laissé imposer par d'autres maux, ce qu'on n'oseroit assurer en faveur de *Hill*, d'après les succès étonnans qu'il rapporte. Pour parvenir à connoître la proportion dans laquelle réussissent les opérations de cancer, il faudroit que les praticiens tinssent une note exacte de ceux qu'ils opèrent; qu'ils indiquassent leurs causes, leur siége, le degré où ils étoient parvenus, la constitution particulière des malades, et surtout, qu'ils évitassent de confondre avec le cancer diverses tumeurs anomales. On peut dire, d'une manière très-générale, à la vérité, qu'environ un tiers des cancers opérés guérissent; je dis d'une manière très-générale, parce que plus d'un tiers des cancers de la peau guérit par l'opération, tandis qu'elle ne guérit pas un tiers de ceux qui arrivent au testicule. La même différence a lieu pour les cancers de cause externe comparés à ceux qui naissent spontanément; ce qui prouve la nécessité du travail dont je viens de tracer le plan.

Nous avons fait sentir ailleurs la nécessité d'assurer le succès de l'opération par une diète convenable, commencée avant et continuée après elle. Nous allons examiner à présent si les cautères contribuent à en assurer la réussite. Les cautères sont des moyens généralement recommandés, peu appréciés, qu'on établit comme par habitude, et souvent quand on ne sait plus à quel moyen recourir; il suffit qu'une maladie soit difficile à guérir pour qu'on y songe. *Manne*, parmi les modernes, se fait remarquer par la chaleur avec laquelle il les propose: ses prédécesseurs se contentoient d'en ouvrir un pour évacuer le prétendu virus cancéreux; *Manne* en creuse aux quatre membres. Si les cautères sont des égoûts, comme on dit, ceux qui en portent quatre doivent assurément être bien purifiés; mais ici comme ailleurs, les idées hypothétiques se contrecarrent avec la nature; aussi *Manne* a-t-il éprouvé de non succès, preuve irrécusable de l'insuffisance de sa méthode. D'ailleurs, qui ne voit,

en raisonnant ce moyen, son inefficacité absolue? De deux choses l'une; ou le cancer est local, et il ne peut servir à évacuer un virus cancéreux qui n'existe pas; ou le cancer est général, et alors, en admettant même l'existence d'un virus généralement répandu, il seroit également inutile; car il n'y auroit pas de raison pour que ce virus se portât plutôt aux cautères que vers les organes secréteurs, et, dans le cas même où il s'y rendroit, ces prétendus égoûts deviendroient des cancers, d'après la propriété contagieuse reconnue de l'ichor formé dans les tumeurs cancéreuses. Il faut donc reconnoître que les cautères n'ont d'autre puissance contre la récidive du cancer après l'opération, que celle que leur prête une imagination prévenue. Si jamais ils pouvoient être utiles, ce ne seroit point en agissant comme évacuans d'une humeur cancéreuse, mais en prévenant les effets des causes occasionnelles du cancer: c'est ainsi qu'on peut concevoir l'utilité d'un cautère après l'extirpation d'un cancer produit par la suppression d'un ulcère ancien ou d'une maladie cutanée chronique; en imitant artificiellement l'évacuation antécédente, il prévient le danger de sa suppression, et comme tel il concourt, quoique d'une manière éloignée, à empêcher la récidive du plus horrible de tous les maux.

Médicamens palliatifs.

Un malade, désespérant de son sort, se refuse à toute opération, ou bien la situation du cancer le rend inextirpable: dans ces deux cas, également malheureux et désespérés, les secours de l'art se bornent à rendre moins insupportable le reste d'une vie consacrée à la douleur. Combien de moyens divers employés dans cette vue! *Oribase* humectoit sans cesse la partie souffrante avec du suc de morelle; *Sthal* et *Valsalva* recommandent de petites saignées au printemps et à l'automne; *Boërhaave* les purgations légères et les apéritifs; *Alberti* l'infusion

de chamœpytis; mais ces conseils isolés, et toujours insuffisans, ne fournissent point d'idées générales sur ce qui concerne la méthode palliative. Celle-ci doit avoir pour but, 1°. de combattre la cause présumée du cancer; 2°. d'appaiser ses douleurs; 3°. de prévenir des accidens qui l'accompagnent fréquemment; 4°. et de détruire l'odeur fétide qui s'en exhale. On milite contre la cause présumée du mal différemment, selon sa nature. On appaise les douleurs de deux manières; en rendant le cerveau moins propre à les percevoir, à la faveur des narcotiques à fortes doses, ou en appaisant les douleurs localement, par l'application, sur la partie souffrante, des sédatifs, comme des décoctions de ciguë, morelle, jusquiame, ou des onguens faits avec l'opium. *Paré* a réussi en appliquant des sangsues aux endroits où le malade sentoit une douleur poignante. L'accident le plus ordinaire et le plus fatigant des cancers ulcérés, est, sans contredit, l'hémorragie. *Bell* assure que l'ouverture des grosses veines qui les entourent, a l'avantage de la prévenir; il l'a vu réussir sur une femme qui étoit effrayée de l'impétuosité avec laquelle son sang se répandoit, et il l'a depuis recommandée avec un plein succès. Quant à l'odeur insupportable qui s'exhale des cancers ulcérés, les modernes ont découvert le moyen de la rendre moins forte par les pansemens avec le charbon pulvérisé, ou l'insufflation du gaz acide carbonique.

La cure palliative a donc l'avantage inappréciable d'appaiser les douleurs intolérables des cancers, de soustraire les malades à l'odeur infecte qui en émane, de prévenir des hémorragies dangereuses, et par là même d'entraver les progrès d'une maladie que malheureusement elle ne peut arrêter. Cependant, afin que le médecin et le malade redoublent de zèle, loin de s'abandonner au désespoir, et aussi pour terminer la plus cruelle des maladies par une réflexion consolante, souvenons-nous que c'est à l'aide des précieux secours de la cure palliative que *Jean Devigo* a prolongé pendant vingt-six ans les jours d'une femme affligée d'un cancer à l'utérus.

MÉMOIRE

Sur la Paralysie des extrémités inférieures qu'on supposoit dépendante de la courbure de l'épine du dos ;

AVEC DES OBSERVATIONS

Qui prouvent que cette maladie, avec ou sans vice vertébral, dérive de la lésion de la moëlle épinière, et qu'elle se guérit par les fontanelles :

Par M. Latour, père, médecin en chef de l'Hôtel-Dieu d'Orléans, membre du Jury médical du département du Loiret, employé depuis vingt-cinq ans au traitement des maladies épidémiques de l'Orléanois, de plusieurs sociétés savantes.

Quem natura negat dat medicina modum.

Il s'étoit écoulé plus de deux mille ans, sans que le hasard eût révélé aux médecins le véritable remède de la paralysie des extrémités inférieures. Frappé de trouver le premier, dans un des livres d'Hyppocrate, de ce génie observateur à qui la nature semble avoir dévoilé tous ses secrets, la description de cette maladie et des moyens que la nature emploie pour la guérir, Cameron, médecin de Vorscester, fut sans doute plus étonné encore que ce passage n'eût jamais donné l'éveil à aucun de ses prédécesseurs, et excité leur zèle en faveur des paralytiques réputés incurables jusqu'à cette époque ; riche des connoissances qui lui étoient propres, il crut entrevoir dans ce fait ignoré un nouveau moyen d'arriver à d'autres découvertes précieuses, et l'occasion

de rendre ses talens utiles. Si une suppuration fortuite, dans la région lombaire, a guéri la paralysie des extrémités inférieures, reprocheroit-on à l'art de tenter une méthode qui releveroit l'espérance des malades en leur promettant les mêmes bienfaits? Ainsi raisonnoit le médecin de Vorscester. Selon lui, les fontanelles à côté des apophyses épineuses des vertèbres dorsales, méritoient pour cet effet une préférence que l'expérience seule pouvoit justifier. Il communiqua son plan imitatif de la nature à Jeffais, chirurgien de la même ville. Enhardi par l'espérance, un malade se soumet à l'épreuve du caustique, et une sorte de miracle accrédite cette méthode qui fait époque dans l'art de guérir.

C'est au célèbre Pott que nous devons la publicité de cette observation intéressante. En nous enseignant le moyen qui fut employé pour la guérison de la paralysie des extrémités inférieures, il en développe tous les avantages dans le rapport qu'il fait d'une multitude de cures semblables, opérées par ses soins; mais il a semblé vouloir borner l'utilité du caustique à cette espèce de paralysie qu'il croit dépendante ou accompagnée de la courbure de l'épine du dos. Fortement persuadé que l'altération morbifique de la structure des os et des ligamens, produit seule cette maladie, il propose, pour prévenir les effets de ce vice vertébral, tels que la difformité de la colonne épinière et la carie funeste qui en résulteroient, le séton ou les fontanelles qui remédient en même temps à la paralysie.

Le chirurgien anglais aura sans doute des droits éternels à notre reconnoissance, et nous lui devons de grands éloges pour ses recherches multipliées, et relatives à une méthode dont les succès sont constans et irrévocablement heureux; mais ne seroit-il pas à souhaiter qu'il eût supprimé dans ses remarques tout ce qu'il nous a laissé de conjectural sur l'origine de cette maladie, et qu'il s'y fût borné au but simplement médical? Je vais examiner si ce

manière de philosopher est bien d'accord avec l'observation.

Il faut, selon Pott, une prédisposition vicieuse dans la forme et dans la substance des os pour déterminer la paralysie des extrémités inférieures; mais ne pourroit-on pas dire avec autant de fondement, que ce qu'il considère comme les principes du mal, n'en est que le terme dangereux? Sous ce dernier rapport, son système auroit été nuisible au progrès de l'art qui pouvoit étendre sa pratique des fontanelles à toutes les paralysies des extrémités inférieures, sans préexistence d'un vice vertébral. Au lieu de discuter ce point de doctrine, arrêtons-nous aux faits suivans qui se sont successivement offerts à mon observation, et dont j'ai soigneusement recueilli toutes les circonstances; ils me semblent seuls propres à asseoir notre jugement sur cette matière. Ce n'est pas sur des raisonnemens ou des systêmes illusoires que se fonde le médecin clinique; c'est à l'expérience qu'il en appelle, il n'aime à puiser son instruction et les règles de sa conduite que dans les leçons lentes, mais toujours certaines de la nature.

PREMIÈRE OBSERVATION.

Il régnoit dans l'Orléanois, durant l'automne de 1783, une toux convulsive épidémique, communément appelée la *coqueluche*. Les enfans en étoient plus particuliérement attaqués; elle étoit effrayante par la violence des accès et par les contractions et les secousses des muscles qui les accompagnoient; ces accidens interceptoient souvent la respiration, déterminoient un *raptus* du sang vers le cerveau, d'où résultoient des saignemens de nez et des ecchymoses dans les yeux et les paupières; quelquefois aussi les efforts de la toux, en portant de vives impressions sur les muscles abdominaux, chassoient les vers et les excrémens hors du canal intestinal. Quoique les effets de cette affection stomacale pa-

russent être redoutables au premier aspect, cependant, ils ne devinrent jamais funestes aux malades qui eurent recours aux moyens que l'expérience avoit rendus recommandables. J'ai suivi avec attention la marche de cette maladie, et en général, j'ai reconnu que les émétiques, surtout l'ipécacuanha et les évacuans assez actifs pour faire révulsion de l'irritation dominante, étoient les remèdes qui convenoient; souvent il se régénéroit des humeurs muqueuses dans l'estomac, à mesure que cet organe étoit stimulé par la cause convulsive et par la toux: alors, les résolutifs et les incisifs achevoient la guérison.

Cette maladie, dont le jeune Durai fut atteint, offrit une bizarrerie d'accidens qui en rendit l'issue très-fâcheuse. Il étoit âgé de huit ans, d'un caractère très-vif, et déjà d'une maigreur que la fonte catarrale, trop prolongée, devoit nécessairement augmenter. La toux, très-fréquente, fut combattue par les moyens qu'exigeoient les indications générales de l'épidémie et de la constitution délicate du sujet; mais après deux mois de procédés curatifs variés, des symptomes nouveaux annoncèrent de jour en jour une affection grave et plus difficile à traiter. L'*orthopnée* durant les quintes de la coqueluche, l'oppression habituelle, et le gonflement des veines jugulaires, me firent craindre un commencement de désordre dans la poitrine. Peut-être ces accidens ne provenoient-ils que du spasme considérable et persévérant du diaphragme qui, ne s'abaissant pas durant les accès de toux et pendant l'inspiration, obligeoit, dans le premier cas, le malade à se lever sur son séant, et nuisoit d'ailleurs au développement du poumon. Je faisois toutes ces réflexions sans être bien assuré de leur justesse, lorsque l'inspection de la taille du malade vint m'éclairer sur une cause que je n'avois pas soupçonnée. Le déjetement de l'épine du dos sur le côté droit et en dehors, formoit déjà une difformité très-frappante; je ne doutois pas que cette inflexion ne gê-

nât le jeu naturel du poumon; mais comment remédier à cet obstacle, si la courbure de la colonne vertébrale, favorisée peut-être par un vice rachitique, s'augmentoit tous les jours par les violens accès de toux qui favorisoient de plus en plus la saillie des vertèbres dorsales? Comment modérer, durant ces efforts convulsifs, le raccourcissement des muscles du ventre et de la partie antérieure du thorax, dont l'effet naturel étoit de faire courber tout le corps, et par conséquent l'épine? Comment, enfin, s'opposer à cet instinct spontané du malade, à s'arquer en devant dans les accès de *coqueluche*, et dans les besoins de l'expectoration? Évidemment les machines, les rembourrures et tous les moyens de redressement imaginables auroient été des inventions futiles pour résister à l'action de toutes ces puissances. Le but essentiel, ce que le malade pouvoit espérer de plus heureux, c'étoit la guérison de cette toux convulsive qui prêtoit des forces redoublées à tous ces leviers.... Jusqu'alors la méthode ordinaire dont les avantages avoient été certains pendant l'épidémie, avoient échoué à l'égard du jeune Duray; la nature ne s'assujétit pas toujours aux règles générales; il se rencontre des circonstances particulières qui forcent le médecin à s'écarter de la route commune pour ne pas tomber dans un écueil trop dangereux; dans le cas présent, non seulement les émétiques, les évacuans, les incisifs, n'arrêtoient pas le progrès de la toux convulsive, mais je crus m'apercevoir qu'ils augmentoient l'irritabilité de l'estomac et les secousses du diaphragme; qu'ils excitoient l'orgasme des humeurs et la fièvre, et qu'ils accéléroient la protusion des vertèbres dans l'endroit de la courbure de l'épine. La méthode générale de traitement étoit donc démonstrativement vicieuse. J'imaginai que j'obtiendrois de plus grands succès des antispasmodiques directs qui conviennent ordinairement dans les convulsions partielles. En conséquence, je fis préparer avec le laudanum solide, les extraits de quinquina et de valériane, et

la thériaque, un opiat dont on forma plusieurs petites pilules. Le malade en prit une trois fois par jour; les embrocations avec l'huile camphrée sur les muscles de l'abdomen et de la partie antérieure de la poitrine, et les frictions avec le baume nerval sur toute l'étendue de l'épine du dos, secondèrent la vertu de ces remèdes. En les employant, mon but étoit d'affoiblir la cause convulsive, et de faire avorter ses effets. En moins de quinze jours ces moyens déracinèrent le principe de la toux; mais ils ne changèrent pas le mode de respiration et d'oppression qui persistèrent toujours. On administra, contre le vice rachitique, les toniques et les antiscorbutiques; ils fortifièrent le malade et corrigèrent son teint cachectique; cependant, ils n'empêchèrent point le progrès de la proéminence des dernières vertèbres dorsales, ni le pli du col sur l'épaule droite, qui étoit elle-même un peu plus élevée que la gauche.

Pendant ces développemens osseux hétéroclites, l'accroissement du malade fut suspendu, ses jambes s'affoiblirent au point qu'il fut bientôt dans l'impossibilité de marcher; assis, il ne pouvoit s'opposer à la flexion extraordinaire de l'épine dans l'endroit de la protubérance dorsale, et, lorsqu'il étoit couché, la puissance des muscles lombaires et cruraux diminuoit de telle manière qu'il ne pouvoit ni se placer sur les côtés, ni se retourner sur le ventre.

A cet état de déformation rapide des vertèbres et de tout le buste du malade, se joignirent encore l'amaigrissement des cuisses et des jambes, la flexion de la pointe des pieds involontairement en dedans, et la perte absolue du mouvement et du sentiment dans les extrémités inférieures.

Malgré cette situation affligeante, le malade jouissoit d'ailleurs d'une santé assez bonne. Les parens, trop convaincus de l'incurabilité de la paralysie, résolurent de le soustraire aux soins de la médecine; il mena une vie languissante pendant deux ans. A

cette époque parut l'ouvrage de Pott sur la paralysie des extrémités inférieures. Je vis dans les observations qu'il renfermoit une ressemblance si parfaite avec l'état de mon jeune malade, que je me crus déjà en possession du moyen de le guérir. Bientôt je cherchai à faire reluire dans le cœur de ses parens un rayon d'espérance; pour cela, il ne falloit qu'exposer à leurs réflexions les faits rapportés par le célèbre Pott, en faisant connoître l'analogie avec toutes les circonstances et les symptomes de maladie qui accompagnoient et caractérisoient l'état de notre paralytique, et forcer ainsi l'opinion en faveur de l'identité des indications et du traitement.

L'application des fontanelles à côté des apophyses épineuses des premières vertèbres lombaires, étoit tout mon objet. Loin de se prévenir contre ce moyen, le père du malade déclara que l'expérience étoit la source des vérités dans les sciences; que c'étoit par elle, surtout dans notre art, que la nature transmettoit quelquefois ses trésors. *Je n'attendois plus que du hasard*, nous dit-il, *la guérison de mon fils; pour son propre bien et celui de l'humanité, je serois plus content de la devoir à la méthode des fontanelles.*

Pour parvenir à la plus forte conviction sur leur efficacité, pour étendre les progrès de cette découverte, je ne m'écartai point du procédé indiqué par Pott dans ses remarques sur la paralysie des extrémités inférieures. Deux caustiques furent placés à côté de l'épine du dos, dans l'endroit de sa courbure; ils étoient séparés l'un de l'autre par une étendue suffisante des tégumens qui couvrent les apophyses épineuses de la dernière vertèbre dorsale et de la première lombaire. Les escarres qu'ils déterminèrent s'étant détachées vers le dixième jour, il s'établit une suppuration de bonne qualité, très-abondante, et dont la matière abreuvoit tout l'appareil du pansement. Pour empêcher ces ulcères de se cicatriser, et afin d'en augmenter la profondeur, je

préférai, aux féves conseillées par Pott, de gros boutons d'iris qui dispensèrent des cantharides en poudre proposées aussi par le même auteur.

Les avantages de la décharge d'humeurs purulentes que ces fontanelles ont procurés, se manifestèrent dès le vingt-septième jour; avant, le malade se tenoit toujours sur le dos; toute autre situation l'incommodoit. Le lendemain d'une nuit très-calme, il fut, à son réveil, très-étonné de remuer, quoique péniblement, ses jambes, et d'y éprouver un fourmillement extraordinaire; il se plaignit beaucoup d'un sentiment douloureux aux articulations; insensiblement les lombes se fortifièrent; l'action des muscles eut une corrélation plus distincte avec la volonté, puisque, devenu plus fort, le malade, trois mois après, eut la démarche assurée, et les mouvemens assez libres pour jouir et courir avec les enfans de son âge.

DEUXIÈME OBSERVATION.

Le fils de M. de Roche...., âgé de neuf ans, avoit les apophyses épineuses des dernières vertèbres dorsales beaucoup plus saillantes que dans l'état naturel. En peu de temps, cette proéminence s'accrut considérablement, et le malade fut atteint d'une paralysie complète des extrémités inférieures. Il alla à Paris; M. Duchanoy, médecin de la Faculté, lui conseilla l'application des fontanelles, d'après la méthode de Pott. Le mouvement et le sentiment, perdus depuis trois mois dans les cuisses et dans les jambes du malade, s'y rétablirent en moins de soixante jours. Il revint ensuite dans sa terre de Montigny, près de Neuville, où je demeurois alors. Je le suivis pendant sa convalescence, et, loin de m'apercevoir que la suppuration des fontanelles diminuât le gonflement des corps spongieux des vertèbres, et la tendance de leurs apophyses obliques à subluxations, j'observai au contraire que l'augmentation de volume et de la courbure de ces os, éloignoit toujours la colonne

épinière, et par conséquent le centre de gravitation de leur direction régulière et naturelle.

Ce jeune homme a survécu huit ans à la guérison de sa paralysie. Durant ce laps de temps, le pli de l'épine et l'accroissement de la protubérance vertébrale ont fait encore des progrès affreux. Cependant, malgré cette difformité, et nonobstant la grosseur extraordinaire du corps spongieux des os, et l'alongement des ligamens des vertèbres, les extrémités inférieures se rétablissoient sensiblement; leur jeu articulaire devenoit plus libre. Enfin, les muscles de ces parties avoient tellement repris leurs forces, que le malade n'éprouvoit plus ni gêne, ni foiblesse dans ses mouvemens.

TROISIÈME OBSERVATION.

Le nommé Bertholon, scieur de bois au canton de la *Source*, commune d'*Olivet*, âgé de quarante ans, d'une constitution forte et robuste, et d'un tempérament sanguin, fut atteint, au commencement d'octobre de l'année 1788, d'une fiévre maligne nerveuse. Les soubresauts extraordinaires des tendons, la petitesse du pouls, l'abattement des forces, une tristesse profonde avec un délire sourd, la respiration gênée et des envies de vomir, qui persistèrent pendant les premiers jours de la maladie, tels furent les principaux accidens qui la caractérisèrent. La direction du sang vers la tête s'annonçoit aussi par des douleurs au front et aux tempes, et par une espèce de rougeur des yeux, qui les rendoit larmoyans. Deux hémorragies du nez n'apportèrent aucun calme à ces accidens. Le malade souffroit souvent de crampes dans les extrémités inférieures. Dans l'état de la maladie, on l'entendit se plaindre plusieurs fois de l'immobilité de la jambe droite. Quoiqu'on n'eût aucune crainte, ni même aucune idée de la paralysie menaçante, on verra que dès-lors ces symptomes sembloient en être les précurseurs.

Ce fut vers le douzième jour, qu'au délire sourd dont il a été fait mention, se joignirent, dans tous les muscles, des jectigations qui tenoient de la convulsion. La lenteur, la petitesse et la foiblesse du pouls étoient très-disproportionnées avec la violence de ces agitations. L'état de la peau n'offroit rien de remarquable. Hors le temps des redoublemens de la fièvre, qui avoient lieu tous les jours vers midi, la chaleur de cet organe ne fut point extraordinaire. Les évacuations par les selles n'ont jamais été très-rares; ce n'est cependant qu'à la faveur des lavemens, que le malade rendoit quelques matières dures, bien différentes du produit ordinaire des dépurations morbifiques. Les urines couloient abondamment; elles étoient citrines; quelquefois, mais rarement, sédimenteuses.

La saignée et les pédiluves, les boissons émétisées dans le commencement, toujours délayantes dans le cours de la maladie, quelques bols de camphre avec le nitre; les vésicatoires aux jambes, comme moyens révulsifs de la cause du délire et des autres accidens nerveux, etc., parurent les moyens recommandables; on en varia l'emploi selon les indications. Le malade ne s'aperçut de leur effet salutaire que vers le vingt-huitième jour de la maladie. L'ardeur de la peau, l'intensité de la fièvre et un délire convulsif avoient alarmé, la nuit précédente, les assistans, pour les jours du malade; heureusement ces accidens ne firent que confirmer cette vérité sententieuse d'*Hippocrate*, exprimée dans l'*Aph. 13, sect. 2 : Quibus judicatio contingit, iis nox accessionem præcedens gravis.* En effet, dès le lendemain, des sueurs universelles, la langue très-humectée, un pouls mollet et plus grand, deux ou trois évacuations bilieuses, qui furent le produit d'un lavement, terminèrent les orages de la nuit.

La résolution apparente de tous les accidens fit ensuite reprendre de jour en jour à la nature, un peu de sa première énergie. Les forces se relevèrent,

sensiblement, le teint devint meilleur, tout en un mot sembloit annoncer que je pouvois abandonner le malade aux soins du chirurgien ordinaire dont je connoissois l'intelligence et la sagesse; mais ces efforts critiques n'eurent qu'un succès incomplet. Malgré l'assemblage symmétrique des vertèbres et la conformation régulière de l'épine du dos, on reconnut que la maladie s'étoit terminée par la paralysie des extrémités inférieures.

Vainement d'après cette issue de la fièvre et l'indication nouvelle qu'elle fournissoit, on ranima les plaies des vésicatoires; ni ces moyens, ni les purgatifs réitérés, ni les linimens volatils avec lesquels on irritoit la colonne épinière, ne purent remédier à l'impuissance des extrémités inférieures; elle résista à d'autres moyens empiriques dont chaque charlatan vint à son tour faire un pompeux éloge. Enfin le malade, éclairé sur la cupidité et l'ignorance de ces imposteurs, s'affligea du prestige dont il avoit été pendant plus de huit mois le triste jouet; il me fit appeler de nouveau.

Loin de s'assimiler à ces prétendus possesseurs de formules secrètes et incomparables, un médecin honnête propose une méthode de traitement, sans en garantir l'infaillibité; c'est avec cette circonspection que je conseillai les fontanelles à côté des apophyses épineuses de la dernière vertèbre dorsale et de la première lombaire. Elles avoient eu un grand succès en Angleterre. *Duray* et le jeune de Roche... leur devoient aussi leur guérison; c'étoit en quelque sorte une raison pour en espérer encore les mêmes effets. Cependant ce moyen n'avoit été tenté que dans la paralysie des extrémités inférieures supposée dépendante de la courbure du dos. Dans la maladie dont je donne l'observation, l'application en étoit différente en ce que la colonne vertébrale ne présentoit aucune difformité; mais ma confiance en cet exutoire étoit fondée sur l'expérience et des raisonnemens dont je montrerai la solidité à la fin

de ce rapport. Le malade se les appropria. Avide de guérir, il demanda instamment les caustiques, qui furent appliqués en ma présence.

En moins de dix jours, la chute des escarres ayant laissé des plaies larges et profondes, la suppuration devint considérable, et bientôt, aux yeux de tout le monde, le triomphe fut assuré aux fontanelles; elles seules rompirent les liens qui s'opposoient aux mouvemens des extrémités inférieures, déracinèrent le principe de la paralysie, et rendirent ainsi à sa famille un père qui, deux mois après, libre de ses membres, commença et continue encore à la faire subsister par son industrie et son travail.

QUATRIÈME OBSERVATION.

Le fils de M. de Guilleville, âgé de 16 ans, estimoit les sciences et les cultivoit avec une ardeur et des succès qui l'élevoient au-dessus de tous les jeunes gens ses contemporains. Le desir d'acquérir des connoissances devint pour lui une passion dont ses instituteurs ne prévirent pas assez ni les conséquences, ni les inconvéniens. Il jouissoit d'une bonne santé; mais sa constitution étoit délicate et sensible. L'étude et l'extrême application le détachèrent insensiblement de tous les plaisirs ordinaires de la jeunesse, qui servent plutôt à délasser et à développer la machine, qu'à fatiguer ses ressorts. On s'aperçut, mais trop tard, que ce qui nourissoit et aggrandissoit son jugement et son esprit, en ruinoit à la longue les facultés. En effet, ce jeune homme, dont l'imagination et la vivacité faisoient l'agrément de sa famille et l'ornement de l'école, devint de jour en jour sombre, triste et constamment méditatif. On auroit dit qu'il s'occupoit sans cesse de réflexions nées du fonds qu'il avoit fait de ses lectures. Alors toute question pour le distraire l'ennuyoit et l'importunoit. Quel changement! je le vis par hasard, vers la fin du mois de mars de l'année 1788. On le promenoit en voiture; madame sa mère me parla de lui avec

l'éloquence de la douleur, en m'engageant à l'accompagner chez elle. Je connoissois tous les titres qui rendoient personnellement ce jeune homme recommandable; je ne saurois rendre tout le déplaisir que j'eus de le trouver dans cette situation, je l'imputai à une surcharge d'idées qui avoient enflammé le cerveau et dévoré la séve de tous les nerfs. Ces organes n'étoient pas assez formés pour recevoir, sans en être blessés, l'impression de profondes conceptions, et pour soutenir l'effort d'un état contemplatif qui duroit depuis dix mois. Ces excès, moins repréhensibles que ceux de ces hommes de plaisir dont Ovide a tracé les portraits, avoient cependant opéré les mêmes maux. Aussi le jeune de Guilleville, dans le sentiment de son anéantissement, s'écrioit quelquefois :

Et series immensa malorum
Antè meum tempus me cogit esse senem.

C'est ainsi qu'exprimoit ses angoisses et sa douleur l'intéressant malade qui, depuis cinq semaines, se voyoit réduit à l'état le plus déplorable. Il n'espéroit presque plus aucun adoucissement à la rigueur de son sort. De tous les accidens qu'il éprouvoit, la céphalalgie étoit le plus insupportable; dans ses accès elle obscurcissoit toutes les fonctions de l'ame, et répandoit dans toutes les parties du corps une lassitude accablante. Les muscles qui forment les gras des jambes, sembloient, par leurs tiraillemens extraordinaires, déchirer leurs attaches, ce qui rendoit le malade inhabile à tout exercice, et le mettoit surtout dans l'impossibilité de plier les genoux et de monter aucun escalier. D'ailleurs, ni l'état du pouls, ni les excrétions, ni la saburre de la langue, ne marquoient rien de fâcheux; mais le malade dépérissoit visiblement, et la prostration de ses forces alloit toujours en augmentant.

La concentration de ses pensées, l'air rêveur, les yeux hagards, le regard de l'étonnement, quand on essayoit de l'arracher à ses méditations, des soupirs

longs et souvent répétés ; en un mot un ensemble indéfinissable que saisit, presque malgré lui, le médecin qui a l'habitude d'observer, me suggérèrent que la maladie touchoit à une révolution prochaine ; je l'annonçai à ses parens, en leur témoignant mon desir de communiquer à M. Loiré, médecin du malade, mes soupçons sur ce qui devoit arriver. Dès le soir même j'eus une conférence avec ce digne confrère, et avec M. Forel, professeur du collége de chirurgie.

En vain je m'efforçai de leur faire reconnoître, dans les divers signes dont on a vu l'énumération, les élémens d'une maladie aiguë qui alloit éclore ; ils opposèrent le septicisme à ma prévoyance ; mais déjà, le même soir, vers minuit, une fiévre violente, le délire, une anxiété générale s'annoncèrent avec une sorte de fureur, et démontrèrent à mes collègues, qu'une grande pénétration et l'expérience la plus consommée peuvent, dans bien des circonstances, être mises en défaut sur le diagnostic d'une maladie, et que des symptomes de peu de conséquence en apparence décèlent aux regards modestes de l'observateur les atteintes qui menacent la vie.

M. Loire visita le malade le lendemain. Frappé de la justesse de ma prédiction, il engagea la famille à m'associer au traitement qu'exigeroit la succession des phénomènes, qui déjà paroissoient effrayans ; il vint m'y inviter lui-même. Bientôt un tendre intérêt à la situation affligeante du jeune homme, unit toutes nos pensées et enchaîna notre mutuelle affection. Depuis je n'ai cessé d'honorer dans ce confrère honnête les lumières d'un sage et les qualités d'un ami.

Nous retournâmes ensemble et pour la seconde fois, chez le jeune de Guilleville, dont le début de la fiévre fut sans frisson ; aucun organe n'en paroissoit être particuliérement le siége, ni plus spécialement affecté ; mais un feu brûlant consumoit tout le corps, enluminoit le visage et rendoit la vue scintillante. Les mouvemens des paupières se faisoient d'une ma-

nière pénible et même douloureuse; l'insomnie étoit opiniâtre, cependant l'affection de la tête n'avoit pas le caractère de la céphalalgie, comme auparavant.

La soif étoit inextinguible, et les boissons, au lieu de calmer cet état de phlogose générale, augmentoient en apparence la grandeur du mal; les cardialgies et les défaillances qu'elles excitoient, n'énervèrent cependant jamais l'action vitale du cœur, ni les oscillations des artères. Le pouls, fréquent, vif et développé, annonçoit que la circulation du sang se faisoit librement. Sous la main qui la touchoit, la peau étoit d'une chaleur halitueuse assez souvent remarquable dans la fièvre inflammatoire.

Les urines étoient rares et constamment rouges; les déjections manquoient absolument. Le malade ne rendoit qu'une très-petite quantité des lavemens qu'on lui donnoit. Après une diminution courte et presque insensible de tous ces accidens, les redoublemens de la fiévre survenoient vers les quatre heures, tous les soirs. L'effervescence qu'ils excitoient rendoit momentanément le cours du sang plus embarrassé dans les gros vaisseaux; en effet la respiration étoit plus laborieuse, les angoisses précordiales devenoient fatigantes, et le délire représentoit au malade des scènes qui l'intéressoient toujours trop vivement.

Malgré cet état d'inflammation que sembloient se partager également les solides et les fluides, la langue n'a cessé d'être humide, blanchâtre et bordée d'un rouge vermeil. On conçoit que le dégoût étoit bien prononcé pour tous les alimens et pour le bouillon. Le malade faisoit ses boissons favorites de la tisane de chiendent et de pommes, de sirop de groseilles délayé dans l'eau. Comme nous n'avons jamais remarqué aucun organe particulièrement menacé d'inflammation, nous nous sommes abstenus de la saignée; cette réserve nous étoit d'ailleurs commandée par la ténuité des forces du sujet.

La région épigastrique étoit constamment dans un

tel état de serrement spasmodique, qu'aucune boisson ne parvenoit à détendre les organes qui y sont contenus. Pour remédier à cette sécheresse nerveuse, nous eûmes recours aux bains tiédes, les huit, neuf et dixième jours. Jusqu'à cette époque, il y eut peu de variations dans la forme et le retour des accidens; mais le onzième jour, par l'effet sans doute du période marqué pour l'élaboration de la matière critique de la maladie, et peut-être encore, par le concours salutaire des bains, il survint une éruption qui ressembloit absolument à la petite vérole benigne. Dans l'espace de quarante-huit heures, des pustules très-grosses et très-nombreuses se remplirent d'un pus blanc et bien conditionné. *Quæ quidem augescentes in horas, atque efferatiores et inflammatiores redditæ, tandem in pus et vomicas desinunt.* Sydenham, disser. epist. p. 236.

Pour empêcher cette matière purulente critique de prolonger ses ravages, si elle se détournoit du courant naturel qui la chassoit vers la peau, et si elle s'épanouissoit sur les nerfs, ou bien si, rentrant dans les voies de la circulation, elle s'arrêtoit dans le tissu de quelque organe essentiel à la vie (1), je conseillai l'application d'un vésicatoire au bras; mais tout alloit si bien aux yeux de mes confrères, que, ne redoutant aucune de ces aberrations de la nature, ils considérèrent cet exutoire comme inutile et superflu. En effet, la marche rapide de la suppuration des boutons et leur multitude, sembloient avoir tranché sans retour, le cours de la maladie et des symptomes. D'ailleurs, le malade avoit déjà recouvré tous les attributs moraux qui s'étoient éclipsés depuis longtemps; son ame, tout à coup déga-

(1) De semblables écarts de la nature ont été observés par tous les médecins cliniques. Voici de quelle manière en parle Sydenham, *ibid.*: *Quo quidem tempore fieri non potest quin aliquid ex illâ apostematum colluvie in massam sanguinis per venas circulari motu reducti, resorbeatur* (*quam*); *putredine ceu veneno quodam inquinat.*

et, pendant deux mois, l'espoir de guérir formoit, dans tout l'individu, une sorte d'électrisation favorable, qui l'empêchoit de s'appesantir sur toute l'étendue de son infortune. Mais ensuite, les inquiétudes sur la paralysie recommençoient; le malade craignoit qu'elle ne devînt incurable. Cette idée s'accrut à la proportion des entraves paralytiques, qui s'étendoient déjà aux extrémités supérieures, et de l'inutilité prouvée des moyens curatifs employés jusqu'alors; elle affoiblissoit le courage, les forces s'anéantissoient, et le malade tomboit dans une sorte d'*éthisie*.

Dans cet état, la sensibilité nerveuse étoit portée à un si haut degré, que ce jeune homme n'existoit plus que pour la douleur; toute sorte de bruit l'incommodoit à l'excès. Pour diminuer ces sensations vicieuses, on fut obligé de lui donner un appartement isolé et à l'abri de tout tumulte de la ville. Le malade étoit dans son lit, constamment couché sur le dos; c'étoit la seule situation qui le calmoit; il ne pouvoit se tenir assis, ni sur les côtés, sans être menacé de lypothimie. Depuis dix mois, les antiscorbutiques, comme toniques, les frictions sur le dos et les lombes avec des flanelles imprégnées de différentes fumées, étoient les seuls remèdes dont on avoit conseillé l'usage; leur but étoit sans doute de rétablir les fonctions de la moëlle épinière, et de ramener l'action musculaire des lombes, en échec depuis longtemps. Mais, pour cela, ces moyens méritoient-ils une préférence exclusive? La saine raison, dans cette circonstance, les a relégués au rang, sinon des remèdes suspects, tout au moins des absolument inefficaces.

Aucun conseil médical n'avoit encore tourné au profit du malade; la famille désolée sembloit résolue à ne plus permettre aucune tentative pour forcer l'action de la nature à céder ses droits à l'art, qui avoit manqué tant de fois à ses promesses. Ma conscience réclamoit contre une décision dont je me serois cru complice, ou coupable, si je n'avois saisi

cette occasion de publier hautement la supériorité des fontanelles sur tous les procédés de traitement employés dans la paralysie des extrémités inférieures. Sans rien perdre du respect que je conserverai toujours pour les médecins qui ont existé depuis Hippocrate jusqu'à Caméron, je me permis de démontrer que ce n'étoit pas en imitant leurs procédés que nous pouvions parvenir à guérir de semblables paralysies. En effet si tous leurs moyens échouent, tandis que des faits pratiques bien observés, bien constatés, nous ont instruits que les fontanelles ont des effets heureux dans cette maladie, sans doute elles sont le meilleur remède connu, celui qui nous promet les plus grands avantages, celui en un mot qu'il est important de faire adopter aux paralytiques, et que bientôt préconiseront tous les médecins cliniques d'après leur propre expérience.

C'est en présence du malade et de ses parens, que je m'exprimois ainsi; ils comprirent que mon enthousiasme au sujet des fontanelles m'étoit inspiré par la raison; que la médecine ne reconnoissoit point de meilleur moyen contre la paralysie des extrémités inférieures, et que tout autre système de la traiter n'avoit servi qu'à perpétuer l'illusion.

Il existe une jouissance réelle bien pure dont les médecins seuls connoissent les délices, c'est le sentiment qu'ils éprouvent à la vue de l'homme souffrant dont ils adoucissent les maux, en calmant ses craintes, en relevant ses espérances, en ranimant son courage, enfin, en employant à son soulagement les ressources utiles de leur art. Cette habitude de faire le bien, qui satisfait les inclinations du médecin sensible, captive infailliblement l'attachement des malades qui s'empressent de lui témoigner la reconnoissance dont ils sont pénétrés. C'est dans un semblable épanchement que le jeune de Guilleville chercha à s'excuser d'avoir hésité dans sa confiance, au moment, me disoit-il, où il me devoit une première guérison; j'augurai bien de ce retour; je me servis de tout l'ascendant que me donnoit cet aveu

pour remettre en scène les fontanelles, mon expérience m'en avoit fait voir un prodige dans la paralysie sans vice vertébral; pour dessiller tous les yeux, l'art avoit besoin d'un second prodige encore. Notre jeune homme dit : *Qu'il affronteroit la douleur de l'opération.* Bientôt les fontanelles furent établies; les esprits les plus prévenus cessèrent de douter, ils furent enfin convaincus.

Il n'y avoit que quinze jours que les plaies des lombes suppuroient, et déjà le malade en ressentoit des effets salutaires. L'altération de tout le système nerveux, son influence vicieuse sur les fonctions de l'ame, les troubles que le malade éprouvoit au moindre bruit, les sensations douloureuses qu'occasionnoient sur lui les longs discours et tous les objets désagréables diminuèrent de jour en jour. Les mains dont le malade ne pouvoit plus se servir, et dans lesquelles se perdoit tout sentiment, les extrémités inférieures depuis neuf mois totalement paralysées, toute la constitution affoiblie et même délabrée, s'animèrent visiblement et très-rapidement. Les muscles des extrémités inférieures et supérieures reprirent sensiblement leur action; les forces se régénérèrent, et la santé s'affermit à tel point, que le jeune de Guilleville fut en état, la sixième semaine de son traitement, de faire à cheval avec moi, douze lieues en un seul jour. Enfin grace aux fontanelles, le malade cessa de gémir, et l'art se fraya de nouveau une voie pour la guérison parfaite de la paralysie des extrémités inférieures, sans vice vertébral.

CINQUIÈME OBSERVATION.

Madame Brossard, âgée d'environ vingt-trois ans, n'avoit cessé de jouir, jusqu'à cette époque, d'une santé exempte de toute altération : quoique son embonpoint fût médiocre, l'énergie de ses organes, la régularité avec laquelle toutes ses fonctions s'opéroient, la fraîcheur de son teint, la gaîté de son

caractère, la tournure vive et toujours agréable de son esprit, annonçoient en elle toutes les conditions requises pour l'exécution aisée des mouvemens qui constituent une harmonie durable.

Le 8 février 1792, elle mangea à son souper un peu de volaille rôtie, avec quelques fruits d'une espèce excellente, elle se coucha sans éprouver le moindre dérangement; son sommeil fut très-tranquille jusqu'à deux heures après minuit : dès-lors des angoisses et des tiraillemens douloureux dans la région précordiale précédèrent les nausées, qui bientôt furent suivies de vomissemens terribles. Dans les intervalles des contractions de l'estomac, la bouche de la malade se remplissoit de salive. A ces accidens se joignirent des frissons nerveux, des symptomes inquiétans, un pouls serré, lent et petit, des sueurs froides et collantes, la respiration courte et difficile, le sentiment et le mouvement presque abolis dans toutes les parties, tandis qu'ils sembloient uniquement concentrés dans l'estomac. Cet organe, par des efforts incroyables et réitérés, expulsoit avec violence tout ce qu'il contenoit; telle étoit son irritation douloureuse, que, pendant cinq jours et cinq nuits, les vomissemens se répétèrent à tout instant, et quelquefois sans relâche pendant deux heures : leurs produits ne présentèrent que des alimens mal digérés. La malade ne rendoit d'ailleurs, ni vers, ni bile dégénérée, ni aucune matière vénéneuse, qu'on auroit pu supposer avoir été prise avec ses alimens. Les boissons délayantes et mucilagineuses, les potions hypnotiques, agissoient comme les plus puissans vomitifs. On n'osoit en continuer l'usage, parce que l'irrascibilité de l'estomac mise en jeu par les boissons même les plus anodines, donnoit naissance à de nouveaux phénomènes effrayans; et la durée de ceux déjà existant avoit tellement défiguré tous les traits de la malade, que son visage n'offroit plus que les signes d'une vitalité prête à s'éteindre.

Durant cet état orageux, l'estomac et la région

ombilicale, se déprimèrent à tel point, que les intestins ressembloient à des cordes tendues, dont il étoit facile, dans plusieurs endroits, de suivre le trajet; les tégumens qui les couvrent, retirés vers les vertèbres, ne présentoient plus qu'une oblitération, s'il est permis de s'exprimer ainsi, de toute la cavité abdominale. De cette manière, au lieu d'être proéminente et d'une convexité oblongue, comme dans l'état naturel, toute l'étendue du bas-ventre paroissoit amaigrie et enfoncée, surtout dans le milieu qu'occupe la ligne blanche; en sorte que le muscle droit retréci en faisant une courbe en dedans, faisoit saillir les parties latérales, ou les flancs, et de cette configuration résultoit dans la partie antérieure du bas-ventre, depuis l'appendice xiphoïde, jusqu'à la symphyse des os pubis, une dépression remarquable, qui avoit toute l'apparence d'une rigole. D'ailleurs tout l'abdomen étoit extrêmement dur et resserré.

Une éruption symptomatique couvrit, dès le quatrième jour, toute la surface du corps. La rougeur moins vive que dans la fièvre scarlatine, bouffissoit davantage toute l'habitude de la peau. Elle se termina, quelque jours après, par une desquammation de l'épiderme, qui ne produisit aucun changement favorable dans la manière d'être de la malade.

Il paroissoit d'abord évident que le principe inconnu de cette maladie effrayante, avoit son siége principal dans l'estomac, d'où les influences vicieuses s'étendoient sympathiquement partout le corps: cependant mes recherches sur la qualité des boissons dont la malade avoit fait usage, sur la nature des alimens, et sur les ustensiles qui avoient servi à les préparer, me convainquirent que ce n'étoit point dans la façon de vivre de madame Brossard qu'on pouvoit trouver la véritable source à laquelle devoient ressortir la rapidité et la violence des accidens qu'elle éprouvoit; ils devenoient d'autant plus inquiétans par la difficulté qu'on avoit d'é-

tendre et à épanouir les muscles contractés et tout le ventre applati, que la propagation de l'irritation se faisoit dans tout le système nerveux; qu'elle intéressoit déjà la moëlle épinière; que l'engourdissement et les crampes des extrémités supérieures et inférieures tourmentoient cruellement la malade; et que peu à peu la paralysie menaçoit de succéder à cet état fâcheux.

Ce spasme douloureux constant n'étoit pas non plus de l'essence de celui qui produit la colique des peintres. Malgré sa conformité frappante, au premier aspect, avec cette maladie, l'impossibilité de constater l'existence d'aucune cause éloignée, ni prochaine, métallique, ni autre de l'espèce assignée par Citois et Huxam, détruisoit nécessairement tout systême fondé sur une pareille ressemblance.

Madame Brossard n'avoit été qu'une seule fois mère: elle avoit nourri son enfant pendant quatre mois seulement. Peut-être avoit elle à se reprocher de l'avoir ensuite sevré sans aucune précaution: mais elle n'éprouvoit aucun des accidens qui font soupçonner l'existence d'une humeur laiteuse qui commence à prendre le dessus, à embarrasser les organes, à déranger les digestions, ou à harceler les nerfs. On ne pouvoit se soutenir non plus qu'aucune autre humeur morbifique fût rentrée, ou retenue dans le sang. Madame n'avoit jamais eu de vice psorique, et aucune imprudence n'avoit pu déranger le cours ordinaire de la transpiration insensible.

Ainsi voilà bien des soins inutiles pour découvrir les causes déterminantes de cette maladie; elle avoit éludé, depuis les premiers jours, toute la puissance des parégoriques; les bains n'avoient opéré non plus aucun bon effet; les lavemens émolliens ressortoient à mesure qu'on les injectoit; ils déterminoient des épreintes toujours douloureuses et des déjections muqueuses quelquefois teintes de sang. Considérant que rien ne pouvoit résoudre les spasmes qui tenoient opiniatrément en échec l'action naturelle de l'estomac et des intestins, je mis en œuvre d'autres res-

leur application produisit une évacuation abondante de sang, qui fit cesser, comme par enchantement, les vomissemens et les anxiétés qui venoient à leur suite. Alors, madame Brossard étoit au sixième jour de sa maladie. Le flux utérin, excité par les sangsues, dura toute la matinée; loin d'en recevoir un accroissement funeste, comme on cherchoit à le faire redouter aux assistans, la foiblesse de la malade diminuoit au contraire en proportion du calme que procuroit cette saignée locale; et la cardialgie et l'état convulsif douloureux de l'estomac, qu'accompagnoient auparavant des sensations de déchirement et des anxiétés qui menaçoient de défaillance, cessèrent. Mais la colique nerveuse hystérique, le spasme constant d'un grand nombre de viscères abdominaux, le pouls convulsif, quoique moins déprimé; en un mot, le désordre nerveux de toute la constitution persistoit encore; j'espérois qu'il céderoit à la longue, à l'usage de l'eau de poulet émulsionnée, qui passa bien, à quelques cuillerées de julep musqué dont l'idiosyncrasie de la malade s'accommoda aussi, aux embrocations avec l'huile rosat, aux bains, etc.; tous ces secours furent prodigués pendant six semaines, ils empêchèrent les progrès des étranglemens abdominaux, mais ils n'en opérèrent point une résolution apparente. C'est sans doute à cette stricture longue et opiniâtre des organes intérieurs qu'il faut attribuer la constipation opiniâtre de la malade pendant tout le temps de la maladie, l'éruption érysipélateuse et la desquammation de la peau, qui se sont renouvelées trois fois pendant le premier mois. Ce sont vraisemblablement aussi le système vasculaire comprimé de toutes parts dans ces organes, et les vices d'éréthisme nerveux, qui ont produit encore la perte utérine prolongée, qui survint au neuvième jour, après l'application des sangsues, ce même flux dont les débordemens considérables nous ont inspiré une seconde fois les plus vives alarmes; enfin, le travail douloureux qui précède les engourdissemens, la stupeur et la paralysie des extrémités inférieures.

Pour faire succéder à cet état de dérangement organique général la régularité primitive et naturelle des fonctions, les remèdes humectans et les antispasmodiques paroissoient indiqués... Je n'en obtins que peu d'effets, et cependant j'insistai pendant deux mois assidument sur leur usage; je leur alliai ensuite le lait d'ânesse, que l'état d'épuisement et de desséchement de la malade exigeoit impérativement. Guidé par mes propres observations sur l'efficacité de cet aliment médicamenteux, j'étois encore instruit de ses vertus incomparables, par l'expérience de médecins cliniques les plus recommandables. Benedictus-Silvaticus, Baillou, Sydenham et Hoffman, citent des faits nombreux où l'utilité du lait, dans les étranglemens organiques, surpasse tous les éloges qu'on pourroit en faire. La guérison de madame Brossard déposera aussi, sans doute, en faveur de ce moyen victorieux. Dans une maladie où les remèdes les plus vantés et les plus accrédités n'avoient pu opérer, depuis plusieurs semaines, aucun changement sensible, le lait devint en peu de temps la séve ou plutôt le suc nourricier qui pénétra les mailles du tissu fibreux desséché, et tout l'organe cellulaire; qui amollit et déploya peu à peu les parties de l'abdomen étranglées et durcies; qui facilita dans les viscères du bas-ventre, et les développemens de leur action naturelle, et le mouvement des différentes liqueurs qui concourent à la manière d'exister particulière des organes et à la régularité générale de leurs fonctions; qui détruisit enfin presque totalement la chaine spasmodique qui lioit et confondoit ensemble l'utérus, tous les organes abdominaux et leurs enveloppes membraneuses.

Mais ces effets rapides et salutaires n'atteignirent point la moëlle épinière, ni par conséquent les nerfs cruraux qui servent de conducteurs au principe du mouvement, des forces, de la sensibilité des extrémités inférieures. Le dépérissement considérable de ces parties et leur immobilité, augmentoient en proportion des progrès de l'embonpoint et de la vigueur

du reste de la machine. Cependant, ni la paralysie totale des cuisses et des jambes, ni leur état de maigreur n'étoient pas ce qu'il y avoit de plus surprenant; l'abolition entière et absolue du sentiment offroit à l'observation des effets beaucoup plus rares et infiniment plus remarquables. La protrusion violente et fortuite des os qui forment le pied droit, et conséquemment les tiraillemens forcés des cartilages articulaires; les pinçons et les piqûres dans différens endroits des membres paralysés, ne purent y réveiller aucune sensibilité. Telle fut l'impassibilité de ces parties, durant ces accidens et ces épreuves réitérées, que l'intime connexion de l'ame avec ses extrémités inférieures, paroissoit tout à fait abolie.

Quoiqu'il n'existat aucune difformité dans les vertèbres; ni dans aucun endroit de l'épine du dos, cependant l'état paralytique y prenoit évidemment naissance. Fatiguée de se tenir longtemps dans une posture toujours la même, la malade couchée sur le dos, se retournoit et se plaçoit facilement sur le sternum, et même sur les parties latérales du thorax; mais la région lombaire ne pouvoit agir d'elle-même, ni seconder les différens mouvemens du reste du tronc; elle se laissoit quelquefois passivement entraîner par eux; c'étoit toujours sans le concours des muscles des lombes qui avoient perdu toute leur action. La volonté ne pouvoit plus exécuter ces premiers rapports avec ces instrumens du mouvement; toujours agissante, vainement son occupation constante étoit de les rétablir, ses moyens et ses efforts devinrent inutiles; les extrémités supérieures de la malade se paralysèrent comme les jambes; celles-ci étoient menacées d'atrophie, tandis que le sentiment et le mouvement se perdoient dans les bras et dans les mains; leur affoiblissement étoit venu peu à peu et par degrés. Partout ailleurs qu'aux extrémités, la malade avoit repris son embonpoint naturel et les muscles leur fermeté ordinaire; le spasme avoit aussi cessé depuis longtemps ses influences sur les fonctions des différens viscères; tout enfin eût été bien sans la pa-

ralysie des extrémités. La malade tenoit constamment alongées dans le lit, la pointe des pieds un peu tournée en dedans, et se laissant aller en bas; leur immobilité étoit complète.

J'avois employé les frictions avec le baume nerval, sur toute la colonne vertébrale. Depuis les premiers jours de l'atteinte paralytique, la malade prenoit les eaux minérales de Spa. Je voulois appliquer les fontanelles, le célèbre Antoine Petit fut consulté sur leur utilité. « Il m'écrivit qu'il comptoit » assez sur ce moyen; mais me disoit-il, il ne faut » rien négliger, la maladie est singulière sans doute, » et c'est précisément à cause de cette singularité-» là même, que l'on doit tenter divers remèdes. » Dans des cas hétéroclites, il arrive souvent que la » guérison que l'on ne peut obtenir d'une façon, s'o-» père de l'autre; mais les caustiques quoi qu'il en » soit, me paroissent, dans cette circonstance, un » procédé qui s'écarte un peu trop de l'ordre com-» mun, etc.

L'oracle des écoles se prononçoit évidemment contre les fontanelles, sans m'éclairer sur les motifs de sa décision; sans doute il ne trouvoit aucune analogie dans la maladie de madame Brossard, avec les circonstances essentielles de mes deux premières observations, dont il connoissoit toute l'importance: il me traça une marche qu'il croyoit proposer indubitablement comme la meilleure; les eaux de Wichi, coupées avec une infusion de cresson de fontaine, étoient le fondement de sa méthode curative. Il m'engagea à les donner indéfiniment pendant longtemps. Plein de vénération pour M. Petit, je me plaisois à rendre hommage à ses opinions. Guidé par les conseils de ce grand homme, qui m'a toujours honoré de son amitié, j'étois assuré en les suivant, d'agir selon les dogmes de la plus saine médecine, et je comptois sur des succès presque certains. Cependant plus de trois mois se passèrent dans ce traitement nouveau, et au lieu d'avancer vers la guérison, la malade se fatiguoit et dépérissoit sensiblement.

Enervée par toutes sortes de remèdes infructueux, l'action de la nature ne pouvoit à l'avenir que rendre illusoires les moyens les plus indiqués, et réduire ainsi à l'inutilité les fontanelles que j'avois d'abord proposées : pour ne pas les exposer à cette défaveur, l'occasion étoit pressante ; il ne falloit plus en retarder l'application. Dans cette vue, je remis devant les yeux de la malade la consultation de M. Petit. Toutes les maximes qu'elle contenoit, avoient une conformité frappante avec la sentence d'Hippocrate, exprimée dans l'aphorisme six, section huitième. *Quæ medicamenta non sanant, ea ferrum sanat, quæ ferrum non sanat, ea ignis sanat.* Je démontrai que la méthode des fontanelles quoiqu'à peu près rejetée par le célèbre professeur de Paris, étoit cependant formellement enfermée dans les préceptes de sa consultation, et très-applicable au cas qui se présentoit; je fis remarquer surtout l'*ignis sanat* d'Hippocrate, qui signifioit une méthode semblable que ce dieu de la médecine indiquoit et recommandoit expressément. Je convainquis ensuite madame la malade, que c'étoit à ce don de l'art que Berthelon et le jeune de Guilleville devoient leur guérison parfaite.

Encouragée par ces exemples et ces autorités, madame Brossard invoqua les mêmes secours, les fontanelles furent établies, et déjà, en moins de trente-quatre jours, la suppuration qu'elles excitèrent ranima l'action de la moëlle épinière, et produisit une sorte d'électrisation favorable dans les extrémités supérieures et inférieures, qui y développa le sentiment et le mouvement. La malade ne pouvoit, auparavant, signer son nom, et six semaines après l'opération, elle écrivit une lettre de quatre pages. Impassibles et immobiles, les extrémités inférieures devinrent, dans le même espace de temps, d'une sensibilité si exquise, que la malade redoutoit la main qui les touchoit ; elle acquéroit de jour en jour des forces, et plus de liberté dans les articulations ; ses muscles se développoient, toute la machine s'affermissoit, elle se plaçoit d'elle-même sur ses

genoux, et se retournoit en tous sens. Enfin, les fontanelles avec lesquelles nous fîmes concourir les eaux de Bourbonne-les Bains achevèrent, vers la fin du septième mois, la cure du mal et des symptomes.

SIXIÈME OBSERVATION.

La fille de monsieur Fontaine, premier clerc chez monsieur Porcher, notaire à Orléans, âgée d'environ cinq ans, étoit sujète fréquemment à une toux catarrhale; on s'aperçut que l'épine du dos se courboit légérement en dehors, et que ses cuisses et ses jambes étoient paralysées. Ces deux maladies avoient sans doute le même principe; il est vraisemblable que les vertèbres se courboient à cause de la paralysie de leurs ligamens, qui ne pouvoient les retenir fixes les unes sur les autres, comme aussi les jambes cessent de se mouvoir, parce que leurs muscles sont sans action. La cause de l'une et de l'autre de ces affections est dans la moëlle épinière; ce ne sont point des topiques appliqués sur les parties relâchées, qui remédient à cette paralysie : on perd un temps précieux en insistant sur ces moyens. Il y avoit plus de six mois que madame Fontaine en éprouvoit l'insuffisance et même l'inutilité pour sa fille, lorsqu'elle vint me consulter. Je lui fis connoître la supériorité des fontanelles sur tous les autres moyens, non seulement dans la paralysie des extrémités inférieures, mais encore dans certaines courbures du dos. Elle se décida à les employer pour son enfant; six semaines de suppuration suffirent pour combler les espérances de cette mère sensible, car déjà sa fille avoit repris de l'énergie, et marchoit assez librement : je l'ai vue ensuite parfaitement guérie. Son départ d'Orléans m'a empêché de suivre l'influence avantageuse de ces exutoires sur la courbure de l'épine qui déjà, au dire de ses parens, étoit un peu redressée.

SEPTIÈME OBSERVATION.

Au mois de juin de l'année 1790, je fus appelé par une dame à Pithiviers. Pendant mon séjour dans cette ville, on me fit voir d'autres malades encore, de ce nombre étoit la fille du nommé Billard, charpentier, faubourg de Beauce, alors âgée de quatre ans et demi.

Depuis environ trente mois, cet enfant ne pouvoit plus se soutenir sur ses extrémités inférieures presque atrophiées. Ses pieds et ses jambes étoient sans mouvement, et commençoient à perdre beaucoup de leur sentiment; d'ailleurs sa santé paroissoit assez bonne.

Dès le commencement de cet état fâcheux, on eut recours à divers remèdes communément usités pour le traitement de la paralysie; mais rien ne s'opposa ni au progrès de cette maladie, ni à la fléxion de la colonne vertébrale; qui, sans produire une véritable gibbosité, arrondissoit tellement le dos, qu'il en résulta une difformité dont les parens s'affligèrent beaucoup; ils s'imaginèrent que leur fille étoit devenue rachitique, et s'ils me consultèrent, ce fut autant sur les moyens d'arrêter le progrès de ce vice osseux, que pour la guérison de la paralysie, l'accident important et évidemment redoutable.

Je ne précipitai pas mon jugement sur la cause de cette maladie. Avant de rien prononcer, j'examinai si la pousse des dents avoit été orageuse; si elle avoit été accompagnée de convulsions; mais cette opération de la nature s'étoit faite sans trouble, sans même aucune incommodité, et cette époque, ordinairement critique pour les enfans, n'avoit exigé aucun égard, aucun soin particulier. Enfin tout prouvoit que la constitution de l'enfant n'en avoit été nullement altérée.

En faisant d'autres recherches, j'aperçus quelques taches blanchâtres au dessus et à côté des oreilles; j'en demandai la raison à la mère, elle m'a-

sura que c'étoit des traces de fistules, qui, depuis la première enfance, se remplissoient sans cesse d'une humeur limpide, et que cette matière en se desséchant formoit une croûte jaune, que cette éruption avoit disparu depuis un an, et que de cette époque datoient l'état cachectique de sa fille et les infirmités où je la voyois.

Je soupçonnai une délitescence de cette humeur dans le canal vertébral; jusqu'alors rebelle aux efforts de l'art et aux ressources de la nature, la paralysie, n'offroit cependant aucun accident étranger aux exemples qui sont le sujet de mes premières observations, aucun danger dont les fontanelles ne pussent triompher encore cette fois; je les conseillai, elles furent établies; on y entretint la suppuration pendant trois mois. Leur effet fut si heureux que la malade marcha librement vers la fin de la sixième semaine, et qu'elle jouit depuis d'une santé qui n'a jamais éprouvé le moindre dérangement.

HUITIÈME OBSERVATION.

Le nommé Ramier, militaire, âgé de 17 ans, natif de Neuville-aux-Loges, après avoir essuyé les fatigues de plusieurs campagnes et siéges, éprouva une excessive foiblesse dans les extrémités inférieures. Cet état que le malade appeloit *morfondement*, s'annonça par un refroidissement de tout le corps, et par des douleurs vagues et des frissons irréguliers. Incapable de continuer son service, Ramier fut conduit à l'hôpital le plus voisin de l'armée.

Il seroit inutile de rechercher en quoi consista la méthode de traitement qui fut employée contre les accidens dont il se plaignoit, ce qu'il a pu nous en apprendre, c'est qu'on lui avoit administré beaucoup de remèdes, sans qu'il en ait éte ni allégé ni guéri.

Sentant tous les inconvéniens et même les dangers d'un plus long séjour à l'hôpital, il sollicita un congé de convalescence qui lui fut accordé.

De retour dans sa famille, il devint complétement

paralysé des extrémités inférieures ; il étoit dans cet état d'infirmité, lorsqu'on le transporta, le 16 floréal de l'an 6, à l'Hôtel-Dieu d'Orléans. Après l'avoir bien examiné, voici à quelles connoissances évidemment trop bornées, je suis parvenu sur la cause de cette paralysie.

Le malade étoit excessivement maigre et affoibli lors de son départ de l'armée; il a langui longtemps depuis. Mais trois mois de séjour chez ses parens ont suffi pour réparer sa santé; il y étoit devenu gras, mais cet embonpoint ne s'est pas étendu aux extrémités inférieures décharnées, molles et totalement impotentes.

Le sort d'un militaire est d'être exposé au bivouac et à toutes les intempéries des saisons. C'est en conséquence des transpirations supprimées, ou peut être d'une sorte de succion de l'humidité que s'étoit déclaré cet état de maigreur et de relâchement, la paralysie enfin des extrémités inférieures.

Mon premier objet fut de réparer l'échec porté aux fonctions de la peau, en excitant d'abord la diaphorèse et ensuite des sueurs abondantes; mais je ne fus pas plus heureux que les médecins habiles qui avoient dirigé jusqu'alors le malade, l'atonie des muscles cruraux s'augmentoit au lieu de diminuer.

Dès-lors je pris le parti de recourir aux fontanelles. Trois semaines après, le malade fut soulagé, et peu à peu, à l'avenir, il reprit tout ce qu'il avoit perdu de son agilité et de sa primitive énergie. Enfin, le 29 messidor suivant, il sortit de l'hôpital, parfaitement libre dans ses mouvemens, et entièrement rétabli.

NEUVIÈME OBSERVATION.

Le nommé Hilaire Dupoux, grenadier dans la quarantième demi-brigade d'infanterie, âgé d'environ trente ans, entra à l'Hôtel-Dieu, le 30 prairial de l'an 6. Il venoit de la commune de Griguiville, où il étoit depuis quelque temps par congé de convalescence.

L'impossibilité absolue de remuer les extrémités inférieures, leur sentiment presque éteint et une enflure œdémateuse du bas des jambes et des pieds, caractérisoient évidemment un état paralytique porté au plus haut degré.

Le malade se disoit attaqué de rhumatisme goutteux, et c'est sur une affection de cette nature, que son congé lui avoit été donné; il étoit raisonnable d'en conclure que la paralysie dépendoit d'une cause arthritique. Cependant, en aucun temps de la maladie qui duroit depuis dix mois, Dupoux déclaroit n'avoir éprouvé, ni frissons, le mal-être général, les pesanteurs et les somnolences qui précèdent ordinairement la goutte, ni la crampe, qui semble se saisir du malade quand la congestion arthritique se dispose, ni les vives douleurs dans les articulations qu'elle assiége; jamais enfin, il n'avoit existé en elles de tumeur, de rougeur, de chaleur rongeante, signes pathognomoniques qui accompagnent cette maladie.. Interrogé sur les accidens précurseurs de la paralysie existante, le malade avoua qu'elle s'étoit annoncée par la foiblesse et l'engourdissement des cuisses et des jambes qui tremblottoient quand il vouloit faire quelques pas. Il nous dit que durant le repos qui succède toujours à un exercice quelconque, il ressentoit aussitôt dans les muscles des parties affectées, des fourmillemens et des picotemens constamment exempts de douleur. Peu à peu à ces symptomes se joignit une sensation très-incommode; c'étoit un froid répandu dans les extrémités inférieures. Longtemps après, survinrent progressivement la maigreur, la perte du mouvement et la diminution de sentiment, enfin l'œdème des pieds. D'abord le malade voyant apparoître cette tumeur dans le bas des jambes, s'imagina qu'elle deviendroit la crise salutaire de cette goutte prétendue, mais ce gonflement étoit un mal de plus, qui prouvoit que la vie s'anéantissoit dans les extrémités inférieures; j'en fis sentir tout le danger à Dupoux, en l'éclairant sur les motifs qui devoient l'engager à en empêcher les

suites funestes; je l'entretins ensuite des fontanelles comme du moyen le plus convenable à la situation présente, et par conséquent le plus immédiatement intéressant pour lui; il n'hésita pas; dès le jour même ces exutoires furent établis; c'étoit le 15 du mois de prairial; cinq semaines après, le mouvement revint, les forces se rétablirent, et le malade fut en état de se promener dans les salles de l'Hôtel-Dieu; enfin, le 10 thermidor suivant, il retourna dans sa famille, qui croit cette cure miraculeuse.

DIXIÈME OBSERVATION.

M. Tassin de Baumont, âgé d'environ quarante-cinq ans, d'un tempérament phlegmatique, et d'une constitution délicate et sensible, fut sujet, dès sa dix-neuvième année, à des hémorrhoïdes irrégulièrement fluantes; cependant, ni cet accident, ni aucune autre indisposition ne dérangèrent sa santé jusqu'en 1792.

C'est à cette époque qu'une répétition de catastrophes affreuses faisoit frémir la vertu, et que, dans presque toutes les cités, l'homme honnête étoit signalé et trop souvent immolé pour le faux et barbare triomphe de la patrie. Un pareil système consternoit les bons citoyens, et surtout les familles distinguées et nombreuses qui se voyoient les objets de la persécution. Cette malheureuse conviction vint bientôt troubler dans M. de Baumont l'harmonie des fonctions dont se composoit sa santé et sa vie. Depuis cette circonstance, des défaillances, un état continuel d'anxiété, des dérangemens d'estomac sans cesse renaissans, firent soupçonner un reflux du sang hémorrhoïdal vers les organes de la digestion. Les sangsues, les demi-bains, les délayans, les eaux minérales ferrugineuses, les sucs des plantes chicoracées, les pilules savonneuses et un régime approprié à l'indication qui s'offroit; voilà les moyens qui furent tour à tour employés jusqu'à la fin de 1799.

C'est alors que commencèrent à se montrer des accidens d'une espèce nouvelle. Monsieur le malade éprouva pour la première fois des difficultés d'uriner; cette affection n'étoit pas déterminée par une strangurie, ni par aucune irritation ni inflammation. La vessie se remplissoit d'urine, il n'en résultoit aucune douleur que lorsque cet organe, par sa plénitude, étoit porté à une extrême dilatation. Il sembloit personnellement manquer de forces pour l'excrétion de l'urine.

Les déjections alvines se faisoient involontairement. Le corps de la vessie et le sphincter de l'anus étoient évidemment atteints d'un commencement de paralysie. Entr'autres moyens, on conseilla les eaux de Plombières, qui augmentèrent les accidens et développèrent une seconde maladie aussi grave que la première. En effet, l'impuissance des cuisses et des jambes devint presque totale; puisque M. de Baumont éprouvoit l'instabilité et la foiblesse d'un homme pris de vin, toutes les fois qu'il essayoit de se tenir sur ses jambes.

J'avois guéri un grand nombre de paralysies des extrémités inférieures. Plusieurs de ces cures étoient connues de monsieur le malade. J'eus une conférence avec lui, d'après laquelle je me convainquis que tout ce qu'il éprouvoit dépendoit de la moëlle épinière; mais la maladie actuelle présentoit une complication que je n'avois jamais trouvée, c'étoit la paralysie du sphincter de l'anus et du corps de la vessie. J'avois présente à l'esprit la prédiction d'Hippocrate, quand ces trois affections se trouvoient réunies : *Si spinalis medulla... suâ sponte laborarit et crurum impotentiam facit, ut ne tantùm quidem percipiat æger, et ventris et vesicæ, adeò ut ne, primis quidèm diebus, stercus aut urina nisi coactè reddatur. Quod si morbus inveteraverit et stercus et urina ægro inscio prodit, tandemque non longo post intervallo perit.*

Cette sentence effrayante cessoit de le devenir d'après les éloges donnés aux fontanelles dans cette

circonstance par Hippocrate lui-même. On lit dans ses ouvrages ce que la nature a fait, ce que l'art a imité d'elle, en recourant aux caustiques, lorsqu'à la paralysie des extrémités se joignoit celle de la vessie et de l'intestin rectum. M. de Baumont se trouvoit d'ailleurs dans un cas prévu par le vieillard de Cos. Tout porte à croire que l'affection de notre malade dépendoit de quelque varicosité hemorrhoïdale dans le canal vertébral, ou dans les enveloppes de la moëlle. C'est en ces termes que parle Hippocrate, de cette cause : *Medulla spinalis potissimum resiccatur, cum venulæ quæ ad eam tendunt obstructæ fuerint..... Quantò autèm longiùs tempus morbo accesserit.... Ulcera ex lumbis erumpunt*, etc.

En suivant donc les idées de ce grand homme, et sur la cause et sur la méthode de traitement de cette paralysie compliquée, je ne pouvois offrir à M. de Baumont aucun moyen préférable aux fontanelles; je n'en fis établir que deux qui existent encore sur les lombes.

En moins de six semaines il marcha beaucoup plus fermement, les urines reprirent leur cours naturel, le sphincter de l'anus se contracta comme dans l'état de santé la plus régulière, et tout alloit absolument bien.

Mais au retour de l'hiver, les extrémités inférieures perdirent encore tout ce qu'elles avoient gagné en fermeté et en force, et l'avantage resta tout entier à la vessie et à l'intestin rectum. Leur meilleur état se soutient toujours depuis deux ans. Le malade ne marche plus qu'à l'aide d'un bras. Peut-être, en se rapprochant peu à peu du nombre des caustiques recommandés par Hippocrate, on parviendroit à une guérison radicale; c'étoit l'opinion de M. Antoine Dubois, qui a vu le malade il y a deux ans; ce fut aussi la mienne. *Ex utrâque vertebrarum parte quatuor crustas inurito, si tibi cesserit sanum reddes*. Mais M. de Baumont trouve la condition trop dure; il aime mieux rester avec son infirmité.

ONZIÈME OBSERVATION.

C'est encore sur la foi de l'expérience que je conseillai les mêmes caustiques à M. Faure, raffineur de cette ville. Je le vis dans une société où il s'étoit rendu en chaise à porteur. En s'avançant dans le salon, il avoit les jambes lourdes, traînantes, les pieds heurtoient le parquet, les mouvemens des extrémités inférieures étoient lents et très-gênés. Déjà la foiblesse étoit telle dans les muscles des cuisses et des jambes, qu'à peine le malade pouvoit les soulever et les croiser l'une sur l'autre. Je crus qu'il étoit dans la convalescence de quelque attaque violente de goutte, ce qui fit que je ne le fixai pas d'abord avec les yeux du médecin. Quand on s'imagine que la maladie est terminée, on cesse d'observer attentivement ce nouvel état, parce qu'il n'est pas fait pour inspirer les mêmes sollicitudes.

M. Faure m'aperçut : « Docteur, me dit-il, j'ai grand besoin de votre ministère; et il vint s'asseoir auprès de moi. Je ne suis point malade, continua-t-il ; aucun des organes essentiels à la vie ne pèche en moi ; je dînerai mieux que vous, je dors bien, toutes mes fonctions s'opèrent parfaitement, mais les jambes me refusent le service; quand je marche sur le parquet, il me paroît ouaté ; j'éprouve une semblable sensation dans les cuisses et dans les jambes, quand on les touche; cette affection est venue spontanément; il est impossible que j'en devine la cause. Par le conseil de mon chirurgien, je frotte ces parties avec le vin aromatique; mais depuis trois semaines qu'elle a commencé, son progrès me donne des inquiétudes ».

Il ne faut pas considérer ce langage comme celui d'un homme pusillanime; M. Faure avoit beaucoup de courage et tous les moyens de la force. Sa taille et sa figure étoient belles et régulières; le teint brun, la barbe et les cheveux noirs, annonçoient une constitution avantageuse; il n'avoit que trente-six ans, il étoit intelligent, entreprenant et laborieux.

Comment, avec tous ces signes d'un tempérament sanguin excellent, la source des forces a-t-elle pu se laisser altérer? *Quare spinalis medulla suâ, spontè laborat?* En vain chercheroit-on des raisons, créeroit-on des hypothèses, l'expérience est l'unique boussole du médecin, elle seule peut éclairer notre esprit et nous conduire au temple de la vérité. C'est elle aussi qui me fit apercevoir, dans le rapport de M. Faure, tous les symptomes de l'affection de la moëlle épinière. La saine pratique n'admettant que ce qu'ils indiquent, mon dessein fut de proposer les fontanelles. J'en saisis l'occasion le soir; elles m'avoient tant de fois réussi, que, forcé par l'évidence des choses, le malade parut décidé à les faire établir; mais sa détermination n'empêcha pas les réflexions de la nuit, puisqu'il partit le lendemain pour Paris. Un médecin célèbre, dont j'honore les talens, les succès et les vastes connoissances, ne partagea pas mes idées sur les caustiques; il dirigea diversement M. Faure pendant cinq mois. D'après un traitement continuel, avec une si longue persévérance, des soins aussi éclairés et malheureusement infructueux, on auroit dit qu'il n'y avoit plus rien à faire qu'à s'écrier avec Hippocrate: *Est autem morbus gravis.* M. Faure revint dans sa famille, tout à fait perclus des extrémités supérieures et inférieures. Dans ces dernières, le mouvement étoit aboli et le sentiment presque anéanti. On lui avoit conseillé, à Paris, de s'envelopper le corps de marc de raisins; il réitéra tous les jours ce bain sec, très-excitant et tonique, mais la paralysie allant toujours de mal en pis, je fus appelé: c'étoit dans le mois de fructidor de l'an 7.

Malgré l'éloignement du malade pour les fontanelles, malgré la décision du médecin célèbre qui les avoit rejetées, je ne me départis point de cette méthode que j'avois déjà conseillée, et dont la certitude avoit été tant de fois démontrée; aussi j'annonçai au malade qu'il seroit privé de mes conseils et de mes secours, s'il continuoit d'argumenter contre

elle; il l'adopta sans confiance. En moins de cinq semaines, les fontanelles eurent un succès éclatant; M. Faure fut en état de monter à cheval; ses mouvemens ne furent plus gênés, il redevint agile, leste, bien portant et aussi fort qu'il l'étoit avant sa maladie; tous les ans, depuis, il a fait le voyage de Bordeaux, de Rouen, etc., et souvent il couroit la poste à franc-étrier.

Trois années se sont écoulées depuis, sans que M. Faure ait éprouvé ni dérangement de santé, ni le moindre symptome de son ancienne paralysie. Souvent, à la suite des grandes maladies, la nature affoiblie par les accidens et les remèdes, ne peut plus reprendre ses premiers droits; M. Faure, redevenu vaillant et vigoureux, sembloit n'avoir plus rien à redouter à l'avenir, il ne conservoit de ses maux que les cicatrices ineffaçables, mais nullement douloureuses, de ses fontanelles.

Le 13 floréal de l'an 10, il alla aux bains publics. Après une heure d'immersion dans l'eau, il sentit ses extrémités s'engourdir, il prévit que la paralysie seroit prochaine, il vint lui-même invoquer le secours des fontanelles. Il n'y avoit pas une heure qu'il avoit éprouvé la première insulte de l'atonie, et déjà sa marche étoit chancelante, quoique ses yeux fussent bons, naturels, et son visage assez coloré; cependant il se plaignoit de palpitations de cœur; le pouls étoit petit, foible, intermittent; selon les desirs très-empressés du malade, on fit sur ses lombes, avec la pierre à cautère, deux escarres très-profondes, qui n'ont commencé à s'animer que le vingtième jour. Comme la paralysie gagna rapidement le tronc et les extrémités, je vis qu'il n'y avoit rien à espérer de longtemps de la suppuration des escarres, et qu'il étoit urgent de recourir à d'autres moyens. En conséquence, je fis aussitôt appliquer un vésicatoire presque tout le long de l'épine. On donnoit de la tisane d'arnica, du vin et des potions cordiales, comme le commandoient la tenuité du pouls et l'état de lipothymie sans cesse renaissant; on rani-

moit aussi le malade par des odeurs fortes, et momentanément il nous parloit avec un courage et une netteté d'idées surprenans; mais les palpitations et les défaillances fréquentes, la froideur de tout le corps furent enfin les présages de la mort, qui arriva le 14 prairial, trente-unième jour de la maladie.

Autopsie cadavérique faite en présence de MM. Lanoix, Gable, Fougeron, Luilier et Payen, tous médecins et chirurgiens.

Les symptomes funestes que M. Faure éprouva dans ses derniers jours n'étoient que sympathiques, et dépendans primitivement de l'affection de la moëlle épinière. Nos recherches anatomiques durent se porter essentiellement sur cette partie; après avoir enlevé les parties molles qui recouvroient la colonne vertébrale, sans y avoir remarqué d'autres altérations que celles qui avoient dû résulter de l'application des fontanelles et des vésicatoires, nous procédâmes avec le plus de ménagement à la section des lames postérieures de la plupart des vertèbres de chaque région; nous reconnûmes que la première des enveloppes de la moëlle épinière étoit parfaitement saine; des pressions ménagées, faites sur différens points, faisoient apercevoir l'existence d'une liqueur lymphatique qui en remplissoit l'intérieur; l'ouverture nous en fit reconnoître le caractère, quoiquelle eût peu de consistance et qu'elle s'écoulât facilement; nous observâmes qu'elle n'avoit point la même fluidité dans les parties inférieures de la région dorsale; semblable à de la gélatine, elle adhéroit légérement à la membrane propre de la moëlle, qui présentoit une dépression très-sensible. Poursuivant ultérieurement nos recherches vers ce lieu qui avoit fixé notre attention, nous nous assurâmes de la perte totale de la consistance de la substance médullaire, et dans l'étendue de deux pouces environ, elle ne présentoit que l'aspect d'une espèce de putrilage conservant à peine la couleur qui lui est pro-

pre; le reste de la moëlle ne présentoit pas d'altération sensible; l'inspection des viscères de chaque cavité ne nous offrit rien d'intéressant.

DOUZIÈME OBSERVATION.

Un Savoyard âgé de seize ans, d'un tempérament phlegmatique et d'une constitution médiocrement charnue, fut porté à l'Hôtel-Dieu, le 8 brumaire de l'an neuf. Sa pâleur étoit effrayante; il avoit le pouls petit, foible et intermittent; cependant chaque oscillation du cœur se manifestoit fortement à l'extérieur de la poitrine. La respiration se faisoit péniblement, et les muscles qui servent à cette fonction vitale, ainsi que le poumon, paroissoient menacés d'atonie; l'inspiration et la dilatation du thorax ne s'opéroient qu'après une expiration qui laissoit un long temps de repos.

Le malade avoit le regard de l'abattement et une tristesse qui le rendoit insouciant sur tout ce qu'on pouvoit imaginer pour l'exciter et l'intéresser. On observoit la circulation du sang, et la respiration se régulariser un peu, quand il étoit couché sur le dos. Mais, au moindre mouvement qu'on faisoit pour le retourner et le placer sur l'un des côtés, il devenoit plus pâle encore, et sa foiblesse s'augmentoit au point de faire craindre la défaillance.

Je le vis deux heures après l'invasion de ces accidens; j'interrogeai l'infirmier sur leur cause; une chute les avoit déterminés. C'est en ramonant une cheminée que ce malheureux jeune homme s'étoit laissé tomber d'une hauteur considérable. Il avoit les genoux, le dos et les reins marqués de contusions, dont il faisoit mine de souffrir quand on les touchoit. Le mouvement étoit entiérement perdu, et le sentiment très-diminué dans les extrémités inférieures. J'examinai ses bras, que je trouvai très-engourdis.

La réunion de tous ces signes me convainquit que la moëlle épinière avoit reçu un ébranlement dan-

gereux. Vu l'anéantissement du malade, je prescrivis une potion cordiale, très-excitante, de l'infusion de feuilles d'arnica pour boisson ordinaire, et des frictions tout le long de la colonne vertébrale, avec un linge trempé dans la teinture de cantharides.

A ma visite du lendemain, je trouvai le malade dans le même état, et de plus, avec une soporosité qui annonçoit l'atteinte portée à toute la masse du cerveau. Je conseillai de faire vomir avec précaution, mais complétement; il supporta très-bien les efforts de l'estomac, occasionnés par l'émétique. J'en prescrivis un grain encore dans une potion céphalique, à prendre à dose réfractée; l'après-midi, du bouillon aux herbes dans les intervalles des cuillerées.

Ces remèdes excitèrent beaucoup d'évacuations, mais la condition du malade n'en devint pas meilleure, puisqu'aux accidens déjà décrits se joignirent, dans le cours de la maladie, tous les symptomes d'une fiévre maligne nerveuse, langue aride, noire, pouls de plus en plus misérable, jectigation des muscles et des tendons, sommeil constant et entremêlé d'un délire obscur, pétéchies gangréneuses dans différentes parties du corps, escarre de même nature, très-étendue au bas du dos, etc.

Ces symptomes se manifestèrent successivement; je les combattis dans leurs divers périodes avec le sirop de vinaigre délayé dans l'eau, avec le vin, la décoction de quinquina vineuse, le camphre, quand il y eut indication. Ces antiseptiques furent aussi donnés en lavement; on appliqua les vésicatoires aux cuisses et sur le dos.

Pendant plus de vingt-cinq jours le succès de ces remèdes resta douteux, les symptomes de la maladie conservèrent toujours leur apparence défavorable; enfin la langue commença à s'humecter, les plaies des vésicatoires s'animèrent un peu, les évacuations alvines présentoient des signes de coction, le délire cessa et l'œil du malade s'ouvrit à l'espérance. Tous

les signes caractéristiques de la maladie cédèrent leur place à un nouvel état plus heureux ; je veux dire la convalescence.

Toute la machine s'anima et reprit de la vigueur. On ne soupçonnoit pas que les extrémités inférieures ne seroient pas participantes de ce changement favorable; elles restèrent entièrement paralysées. J'espérois qu'à mesure que l'embonpoint et les forces reviendroient, les jambes en ressentiroient les influences heureuses. Plus de six semaines d'un parfait rétablissement ne produisirent à cet égard aucun effet avantageux.

L'escarre des lombes avoit été lente à se détacher; il n'y avoit que peu de jours qu'elle étoit tombée; la plaie qu'elle laissoit ne fournissoit pas encore une suppuration de bonne qualité; je me flattois qu'à l'avenir elle suppléroit aux fontanelles; elle étoit si profonde, que peu s'en falloit que les deux dernières vertèbres lombaires, et une petite portion de l'os sacrum, ne fussent à découvert; j'en recommandai le pansement à M. Ducloux jeune, élève distingué de l'Ecole de Paris; il s'opéra par ses soins une métamorphose si heureuse dans l'état de la plaie et la qualité du pus, que, vers le troisième mois de la convalescence, les mouvemens des jambes, quoique très-gênés, recommencèrent, et qu'ils ont repris, mais très-lentement, leur primitive énergie. Le malade entretint, par mes conseils, à l'aide de la pommade épispastique de Paris, un suintement purulent aux lombes, pendant deux mois encore, et il sortit de l'Hôtel-Dieu, parfaitement rétabli.

TREIZIÈME OBSERVATION.

M. Gable, chirurgien distingué de cette ville, dont j'honore les talens, m'a communiqué cette observation.

M. Ratorel, âgé de vingt-trois ans, d'une stature moyenne, fort et vigoureux, et d'un tempérament éminemment sanguin, devint tout à coup sombre

et silencieux. La famille chercha à combattre cet état par tous les moyens convenables, sans y réussir; il devint ombrageux, en proie à des soupçons chimériques, et paroissoit, parfois, aveuglément poussé à des actes de violence : cet état duroit depuis deux mois; c'est à cette époque que je fus appelé auprès du malade; c'étoit le 26 juillet 1800.

Il n'avoit rien perdu de sa vigueur; je lui fis une ample saignée du pied, et je lui prescrivis les bains entiers et un régime tempérant. Depuis plusieurs nuits il n'avoit pu dormir, et il les passoit très-agité; son frère le veilloit, autant pour cacher son état aux étrangers, que parce qu'il avoit plus d'empire sur lui qu'aucun autre.

Le soir du jour où il fut saigné, il témoigna l'envie de dormir; il s'endormit en effet. Son frère, après avoir observé que son sommeil étoit calme, fatigué lui-même par plusieurs veilles, crut pouvoir s'y livrer avec sécurité. Dans cette même nuit le feu prit à une maison voisine; le tocsin, le bruit du tambour, réveillèrent brusquement notre aliéné; il se lève, ouvre la croisée de sa chambre, et se précipite dans la rue, sans que son frère, qui dormoit profondément, s'en aperçût. Il tomba de vingt-huit pieds de haut. On le trouva assis et appuyé sur le bras gauche, faisant de vains efforts pour se relever.

Je fus appelé, et je m'y rendis de suite. Je reconnus, 1°. une fracture avec déplacement des deux os de la jambe droite vers leur tiers inférieur; 2°. une luxation incomplète du poignet droit; 3°. une luxation aussi incomplète du pied droit. Je réduisis la fracture et les luxations, j'appliquai à chacune d'elles un bandage convenable, et je le saignai deux fois du bras gauche dans la même journée.

La chute avoit donné plus d'intensité à son aliénation; il parloit, divaguoit et gesticuloit plus qu'avant. Je craignois que cet état d'agitation ne nuisît à la guérison de sa fracture et de ses luxations; mais mes craintes ne se réalisèrent qu'en partie,

car les extrémités inférieures se paralysèrent quelques heures après la chute : aussi la luxation du pied droit et la fracture de la jambe droite se maintinrent-elles parfaitement réduites, et guérirent sans aucune difformité; mais le poignet droit reste un peu difforme, n'ayant jamais pu le fixer, à cause de la déraison du malade.

Pendant les vingt-cinq ou trente premiers jours qui suivirent l'accident, je ne pus faire usage, contre la paralysie des extrémités inférieures, que de quelques remèdes nervins, pris intérieurement, et à l'extérieur, j'employai les frictions et les linimens aromatiques à la partie antérieure des cuisses. Ces moyens ne produisirent aucun effet, et les extrémités inférieures tomboient dans le desséchement et l'atrophie.

Néanmoins, vers le trentième jour, je reconnus que le cal de la fracture étoit parfait; le malade avoit recouvré sa raison. Je m'occupai dès-lors de moyens plus tranchans pour remédier à sa paralysie. Je prescrivis les eaux de Balaruc intérieurement, des linimens volatils sur toute la continuité de la colonne vertébrale, et des douches d'eaux thermales sulfureuses. Ces moyens, quoique continués pendant plus d'un mois, n'apportèrent aucun changement dans l'état du malade, ce fut alors que ses urines et ses excrémens commencèrent à sortir involontairement.

Plusieurs cures de paralysie des extrémités inférieures, qu'avoit opéré M. Latour, par le moyen d'un cautère appliqué sur un des points de la continuité de la colonne vertébrale, ranimèrent l'intérêt que m'inspiroit mon jeune malade, et j'annonçai aux parens, en leur proposant ce moyen, que je n'avois pas perdu l'espoir de le guérir. Un cautère au dos les effraya, ils s'y refusèrent, en me disant cependant, qu'ils consentiroient volontiers à l'application d'un vésicatoire sur l'endroit désigné. Je le lui appliquai le 21 septembre, il étoit très-large et chargé de beaucoup de cantharides; je l'entretins pendant six semaines, avec un onguent épispastique très-

actif. J'obtins, pendant un mois, une suppuration abondante, mais qui s'épuisa ensuite, quoique je fisse pour la provoquer. Le malade n'en retira aucun bénéfice. Son état au contraire empiroit; les extrémités inférieures, toujours complétement paralysées, perdoient leur sensibilité qu'elles avoient conservée jusqu'alors, et leur atrophie étoit à son dernier degré.

Tous les moyens employés jusqu'à ce jour ayant été sans succès, je proposai de nouveau les fontanelles; on y consentit enfin: le 24 novembre, j'appliquai un morceau de pierre à cautère, vers la jonction de la dernière vertèbre lombaire, avec l'os *sacrum*, qui, à la chute de l'escare, donna un ulcère profond d'un pouce de diamètre, et fournit bientôt un écoulement séro-purulent très-abondant.

Le treizième jour de l'application du caustique, le malade se plaignit d'une douleur instantanée qui, de la partie postérieure des cuisses, s'étendoit jusqu'aux muscles jumeaux; cette sensation douloureuse qui tenoit de la nature de la crampe, se fit ressentir plusieurs fois dans la journée, plus fréquemment encore les jours suivans; le 20, il remua les gros orteils, et à dater de ce jour, les pieds, les jambes et les cuisses recouvrèrent assez de mouvement pour que, le trente-unième jour, le malade pût se soutenir debout, avec l'aide cependant de deux béquilles; il les quitta successivement, et le cinquantième jour, une canne lui suffisoit pour faire un assez long trajet; la sortie des excrémens avoit cessé d'être involontaire dans les premiers jours où il ressentit les douleurs dont j'ai parlé, qui des cuisses se portoient aux jambes.

Depuis, l'état du malade s'est amélioré, ses extrémités inférieures ont complétement recouvré le mouvement et l'embonpoint dont elles jouissoient avant l'accident, au point qu'il fait aujourd'hui les plus longues courses sans même le secours d'une canne.

J'observerai qu'il conserve toujours ses fonticules,

et à ce sujet, je n'omettrai pas une circonstance qui démontre, ce me semble, bien évidemment l'efficacité des fontanelles sur un des points de la continuité de la colonne vertébrale dans la paralysie des extrémites inférieures. Un an, ou environ, après l'établissement des fontanelles, le malade vint me trouver pour me communiquer ses craintes qui n'étoient que trop fondées. La vigueur de ses jambes diminuoit, déjà elles avoient perdu un peu de leur embonpoint, et leur mouvement étoit moins libre: je reconnus bientôt, dans l'aveu qu'il me fit, la cause de ce changement. Il m'avoua que, trop confiant dans sa bonne santé, il avoit cru pouvoir s'affranchir d'un pansement journalier, et que, depuis quelque temps déjà, il ne se faisoit plus panser que de deux, ou même de trois jours l'un. Je lui exposai le danger qu'il avoit couru, en lui indiquant les moyens de rappeler la suppuration que la rareté des pansemens avoit tarie.

QUATORZIÈME OBSERVATION.

M. l'abbé Burin de Riquebourg, âgé de soixante-onze ans, d'une constitution corpulente et forte, d'un tempérament pituiteux, et qui, à un caractère égal et gai réunit tous les avantages d'un esprit orné et agréable, éprouva, il y a dix ans, une paralysie des paupières de l'œil gauche, qui porta également atteinte à cet organe de la vision pendant trois mois. Le malade voyoit doubles tous les objets qui se présentoient devant lui.

Les émético-cathartiques, les purgatifs réitérés, les céphaliques alliés avec les apéritifs actifs, les errhins, les odontalgiques et un vésicatoire à la nuque, furent les remèdes que j'employai durant tout le temps de la maladie; elle se termina par une guérison radicale, vers la fin du troisième mois, à compter du jour de son invasion. Pour rendre la cure durable, je conseillai au malade de se faire ouvrir un cautère au bras.

Il ne s'étoit plaint depuis d'aucun dérangement de santé, lorsque, dînant avec moi, le 27 pluviose de l'an 12, il fut pris, le soir même, d'un frisson considérable et d'une surabondance de sérosités qui bouffissoient et rougissoient ses yeux, picotoient la membrane pituitaire, et occasionnèrent une fluxion si prompte sur le poumon, que, déjà le lendemain, je le vis atteint d'une toux continuelle, d'une oppression véritablement suffoquante. Le pouls étoit fébrile, mais ne répondoit nullement à la violence des autres accidens. L'expectoration la plus fréquente ne pouvoit débarrasser le poumon des matières muqueuses qui s'y versoient si rapidement, que le malade étoit dans une agitation continuelle. Il avoit bien dîné la veille, des envies de vomir annonçoient l'état saburral des premières voies; je fis ajouter un grain de tartrite antimonié de potasse dans une potion huileuse avec une once d'oximel scillitique; on en donna de demi-heure en demi-heure une cuillerée au malade, ce remède détermina plusieurs vomissemens d'une bile épaisse et de matières muqueuses, il purgea cinq à six fois.

La soirée se passa bien, mais dans la nuit l'oppression recommença. Dans les intervalles de l'expectoration toujours considérable, le malade avoit un râlement alarmant. Dans cet état fâcheux, je ne pouvois, par une méthode imitative de la nature, qu'augmenter encore l'expectoration en ordonnant des béchiques; mais cette excrétion déjà surabondante, épuisoit les facultés du malade prêt à périr. Je crus que le moyen urgent, celui sur lequel il falloit compter davantage, c'étoit le vésicatoire. On en appliqua un très-large sur la poitrine, un second au bras droit : le malade avoit un cautère au bras gauche; mon objet étoit de porter promptement en divers lieux du corps une irritation révulsive de celle de la poitrine, et de détourner l'humeur catarrhale, qui de toutes parts convergeoit sur le poumon et l'accabloit. Tous les médecins sont maintenant ennemis des explications; cependant il n'y en a pas un seul qui

n'ait un motif d'agir comme il fait, et de sa conduite clinique *hoc propter hoc*.

Mon malade passa encore douze à quinze heures dans un état de suffocation, le bouillonnement de la poitrine ne se modéroit point; mais dès que l'action des vésicatoires commença à se faire sentir, elle ne manqua pas son effet; à mesure qu'ils s'établirent, la poitrine se débarrassa. La suppuration qu'exita l'emplâtre de la poitrine, devint si abondante, qu'on ne pouvoit ensuite la réprimer. Le neuvième jour de la maladie, la poitrine redevint libre; dès le douze, je purgeai le malade; je réitérai, quelque jours après, la purgation et je permis des alimens légers.

Nonobstant les pansemens les plus méthodiques, la suppuration susdite alloit toujours en augmentant; elle étoit fétide et d'un pus dégénére.

Je fis prendre au malade des boissons antiscorbutiques, coupées avec des eaux sulfureuses; j'ordonnai le quinquina et un régime propre à s'opposer à la colliquation des humeurs et de la machine; je fis insister sur tous ces moyens pendant deux mois; enfin, tout nous convainquit que nos soins multipliés et assidus seroient prochainement couronnés d'un grand succès; la plaie trop étendue de la poitrine se guérissoit peu à peu; l'appétit du malade devint excellent, l'embonpoint et les forces paroissoient revenir au degré ordinaire naturel, et la plaie du vésicatoire étoit totalement cicatrisée. Je crus devoir parer aux inconvéniens de la suppression de la suppuration, en activant davantage le vésicatoire et le cautère des bras. Dans la même vue, je conseillai des sucs antiscorbutiques et dépuratifs, et je purgeai plusieurs fois le malade.

Mais ensuite la maladie prit une marche hétéroclite, bien surprenante. Au dire du malade, les muscles qui ceignent la partie inférieure du thorax et les hypocondres, étoient tombés dans le relâchement; cet état nouveau nuisoit sensiblement à la respiration; le malade se plaignoit de ce que ses poumons n'étoient pas soutenus ni appuyés; il me

recommandoit d'y faire attention. Cependant il n'existoit plus de plénitude muqueuse comme autrefois, la toux ne laissoit plus aucune trace de son existence; mais comme cette affection succédoit de si près à la suppression du vésicatoire de la poitrine, je le fis derechef établir: il n'opéra aucun bien.

Un parent du malade lui offrit une prise de tabac, en ma présence; je fus très-surpris de la manière tremblante avec laquelle la main se dirigeoit vers la tabatière, du tâtonnement des doigts que le malade plaçoit ailleurs que sur le tabac; frappé de son impuisance à les porter jusqu'aux narines, je voulus m'assurer s'il en étoit ainsi de la main gauche; elle étoit également embarrassée; je le fis lever; il lui fut impossible de se soutenir sur les jambes; malgré une multitude de moyens employés pour ranimer et fortifier les extrémités supérieures, elles se paralysèrent complétement. Je fis froter longtemps l'épine du dos avec le baume nerval, avec le vin aromatique et l'eau de vie; ses membres devinrent *mous, souples, sans résistance, incapables d'être mis dans un état tonique*, et, à la longue, les pieds étoient œdémateux tous les soirs. Cet état de paralysie duroit depuis près de trois mois et demi. D'après la maladie catarrhale qui l'avoit précédé, je crus qu'il en étoit une conséquence: il n'avoit pas échappé à l'observation d'Hippocrate, dans le passage suivant: *De glandulis. Alius morbus ex defluxione capitis per venas in spinalem medullam, cùm inde ad os sacrum impetu fertur, spinali medullâ eò fluxionem deducente, et in coxendicum acetabula deponente; quod si tabem fecerit et utroque modo homo contabescit, neque vivere expetit: confestìm enim scapulæ dolent, simulque ambo pedes et crura consequuntur. tandemque pereunt longo tempore curationem trahentes, neque viribus homo deficit et moritur.*

Cette sentence de l'oracle des médecins, annonçoit quelle seroit l'issue de la paralysie décrite, si on l'abandonnoit à la nature: aussi, voulant garantir de

ces événemens funestes mon intéressant malade, je lui fis voir qu'il ne lui restoit d'autre espoir de guérir, que dans les fontanelles, il s'y résigna. Ces exutoires établis entre la dernière vertèbre dorsale et la première lombaire ont redonné à cet aimable vieillard une vie et une santé nouvelles. Totalement guéri depuis deux mois, il se promène sans canne; à son âge, il n'est pas possible d'avoir une meilleure constitution, ni les mouvemens plus libres.

QUINZIÈME OBSERVATION.

Ce n'est jamais avec confiance que j'ai entrepris, par la méthode des fontanelles, le traitement des paralytiques, quand l'affection des extrémités se trouvoit compliquée avec une altération sensible du cerveau, ou d'un état paralytique des muscles de la tête; cependant, aprèsavoir vainement essayé de plusieurs moyens généraux, j'ai eu des succès, quoiqu'imparfaits de ces exutoires, dans la paraplégie d'un jeune homme de Châteaudun, qui a passé quatre mois, l'année dernière, à notre Hôtel-Dieu. Il étoit immobile quand il y est arrivé, et après une suppuration lombaire de six semaines, il a été dans le cas de se promener dans la cour de l'Hôpital, pourvu qu'il tînt du bout du doigt à un bâton, ou au bras d'un autre malade. Abandonné à lui-même, il devenoit tremblottant et se laissoit tomber. J'ai vu pareillement, dans une hemiplégie étendue aux muscles du visage, la nommée *Louisette*, retirer de grands avantages des fontanelles. Après deux mois de suppuration, elle marchoit avec une canne, sans le secours de personne. A la vérité, tous ses mouvemens étoient très-gênés. En comparant ce soulagement avec son état lors de son entrée à l'Hôtel-Dieu, ne pourroit-on pas espérer de plus grands succès en suivant à la lettre le conseil d'Hippocrate? *Ex utrâque vertebrarum parte quatuor crustas inurito.* Il faudroit pour cette

méthode du courage de la part du malade, de la persévérance dans un moyen qui, quelquefois, agit très-lentement, et surtout l'ennui de la maladie et un grand desir de guérir. Pour prononcer sur l'utilité des caustiques nombreux dans cet état de complication, il faudroit en avoir quelques résultats, et nous n'avons que des aperçus. Cela ne suffit point. *Quæ profuerunt ob rectum usum profuerunt.* Hippocrate.

RECHERCHES

Sur le Systême de Pott; conséquences qu'il en faut déduire d'après mes observations.

C'est en observant toutes les singularités des os qui concourent à la courbure du dos dans les personnes affligées de la paralysie des extrémités inférieures, que le célèbre Pott prépara sa théorie sur la cause de cette maladie. Il s'aperçut d'abord de l'augmentation de volume des parties protubérantes de l'épine; et, pour en connoître la lésion intérieure, il fit, dans les cadavres des individus qui avoient succombé à cette paralysie, des recherches multipliées qui lui apprirent, 1°. que les corps des vertèbres formant la gibbosité, étoient considérablement élargis, d'un tissu ramolli et sujets à la carie; 2°. que les ligamens et les cartilages intervertébreaux étoient également relâchés; que cet état leur faisoit perdre une grande partie de leur force, et qu'on les trouvoit quelquefois totalement détruits.

Ainsi convaincu de cette altération des os et des ligamens, Pott se crut assez instruit pour établir que le siége de la paralysie des extrémités inférieures étoit inhérent à l'état vicieux des vertèbres de la courbure, et des ligamens qui les unissent; il ne porta pas plus loin ses observations : il s'arrêta d'autant plus fermement à cette prétendue cause, que personne ne s'élevoit, ni contro ses expériences, ni

contre son système. Les succès de sa méthode étoient constans, inattaquables, d'une utilité qui seule auroit suffi à la réputation de son auteur, déjà célèbre. Les amis de l'humanité ne virent que les avantages de la découverte, aucun ne réfléchit qu'en les bornant aux paralysies supposées dépendantes de la courbure du dos, c'étoit les réduire à une valeur infiniment petite; qu'il existoit une multitude d'autres paralysies sans vice vertébral, qui jusqu'alors avoient été l'opprobre de l'art; que peut-être les fontanelles en étoient le remède. J'étois, comme tous les médecins, l'admirateur de ces exutoires.... Un moyen inconnu depuis Hippocrate, dans une maladie jusqu'alors réputée incurable, et simultanément trouvé par Cameron et Pott, devoit être généralement accueilli avec les transports de reconnoissance qu'inspirent les découvertes et les travaux de ces hommes rares que la nature a formés pour l'avancement des sciences et le soulagement de leurs semblables.

Mais, si j'adoptai avec enthousiasme le remède nouveau contre cette espèce de paralysie, je mis beaucoup plus de sang-froid et de modération dans l'examen du système des auteurs anglais; si je ne me flatte un peu, quelques observations sur les bases posées pour l'établir, en feront voir la foiblesse, et peut-être la fragilité.

Je rapporterai ensuite l'opinion des plus célèbres médecins, sur l'origine de la paralysie des extrémités inférieures; dans cet article, on distinguera facilement que, quoique d'accord sur la nature de cette affection, les auteurs ayant presque tous perdu de vue le chemin tracé par Hippocrate, n'ont plus eu de règles sûres ni de moyens éprouvés pour se conduire dans le traitement de cette maladie. Enfin, après avoir déjà parlé des prétentions frivoles de Pott sur la courbure de l'épine du dos, comme cause de cette maladie, je les combattrai de nouveau, et par les observations cadavériques, faites sur des personnes mortes de la paralysie des extrémités inférieures, et

par une multitude de faits précieux qui prouvent sans réplique que les fontanelles, appliquées à côté des apophyses épineuses de la dernière vertèbre dorsale, et de la première lombaire, 1°. ne remédient jamais à la courbure de l'épine du dos, que lorsque cette difformité procède elle-même de la cause occulte paralysante; 2°. que presque toujours elles sont le remède victorieux, presque infaillible, de toutes les paralysies des extrémités inférieures sans vice vertébral.

S'il existoit antérieurement à la paralysie des jambes, comme Pott l'a avancé, une cause prédisposante qui consistât dans l'état morbifique des ligamens et des os, où la courbure des vertèbres se montre peu après, concevroit-on comment ce principe délétère auroit fixé son domicile, et se seroit caché pendant plusieurs années dans la substance vertébrale et ligamenteuse, sans y causer aucun désordre apparent? Seroit-il facile de nous enseigner comment, dans ce silence, il auroit agi pour produire l'impuissance des cuisses et des jambes? comment, enfin, l'altération des vertèbres, et la courbure de l'épine, que l'auteur anglais a considérées comme les causes efficientes de la paralysie, ne se seroient manifestées dans plusieurs circonstances que longtemps après elles? Croiroit-on que ces vices anciens auroient pu être anéantis par une suppuration de vingt, ou tout au plus de quarante jours?

Si cette métamorphose osseuse, et qui tient presque du prodige, avoit lieu, il faudroit sans doute de nouvelles hypothèses pour rendre raison de l'efficacité des fontanelles, lorsqu'il n'existe aucun vice concomitant de la paralysie, ni dans les vertèbres, ni dans les ligamens, car le même systême ne pourroit être applicable à deux cas aussi essentiellement opposés, et qui, par conséquent, présentent des indications curatives tout à fait différentes.

Si la paralysie étoit l'effet de la courbure de la colonne vertébrale, ce ne pourroit être que par la pression et la gêne que les os, devenus plus spon-

gieux, plus volumineux, causeroient sur la moëlle épinière; or, ni ce gonflement des vertèbres, ni la pression qu'elles occasionnent, ne sauroient diminuer sensiblement par l'effet d'un caustique d'une si courte durée; car la révulsion du vice humoral osseux qu'on s'en proposeroit, ne pouroit ramener aussi promptement le diamètre des vertèbres à sa forme primitive naturelle; condition, cependant, nécessaire pour le rétablissement du jeu libre de la moëlle épinière dans le canal vertébral, et de son influence ordinaire sur les autres parties.

En admettant pour un moment, et sans tirer à conséquence la cause assignée et tous ses résultats, il me semble que l'impuissance des cuisses et des jambes seroit d'autant plus grave, que les points de pression sur la moëlle épinière seroient plus multipliés; mais, selon l'observation de Pott, ni le degré, ni l'étendue de la courbure, ni l'altération de plusieurs vertèbres, n'augmentent aucunement la nature du mal, ni l'intensité des symptomes, ce qui évidemment renverse la théorie fondée sur la courbure de l'épine, et la met en contradiction avec tous les principes connus de la plus saine physique.

Le célèbre Pott, d'après le docteur Cameron, remarque que son systême s'accorde avec les idées d'Hippocrate dans les ouvrages duquel le médecin de Vorcester avoit annoté l'observation d'une paralysie des extrémités inférieures, accompagnée de la courbure de l'épine, et guérie par un abscès au dos et aux lombes; mais vainement le médecin et le chirurgien anglais ont cherché à s'étayer, dans leur théorie, du dieu de la médecine, ils n'ont pu substituer à sa doctrine un sens qui lui est étranger. Ce créateur de l'art dit, il est vrai, *de articulis, sect. VI, quibus infra septum tansversum gibbus existit, nonnullis renum et vesicæ vitia superveniunt; sed et abcessus ad suppurationem tendentes circa laterum inanitates et inguina diuturni ac curatu difficiles quorum neutri gibbum solvunt, iis verò coxæ*

magis quàm quibus supra gibbus existit extenuantur.

C'est véritablement d'après ces faits que le chirurgien anglais croit qu'il ne peut rester le moindre doute sur la cause de la paralysie des extrémités inférieures; mais en vain se proposeroit-il de nous éblouir, en invoquant, pour appuyer son système, l'autorité d'Hippocrate lui-même; laissons parler ce prince des médecins, et voyons, en analysant le même article, si la description naturelle et simple de cette maladie n'a pas été transformée en une supposition vaine et arbitraire de la cause qui la produit.

« Quand la gibbosité, nous dit-il, existe au dessus du diaphragme, il survient, dans beaucoup de malades, des affections des reins et de la vessie; des abscès suppurans dans la région lombaire en ont été quelquefois le remède; les extrémités inférieures s'amincissent et s'exténuent davantage dans ceux où la courbure du dos se manifeste au dessous du diaphragme ».

Du même foyer d'où s'étoit échappée une foible étincelle dont la lueur avoit séduit les auteurs anglais, parce qu'elle sembloit dissiper l'obscurité de leurs assertions hypothétiques, la lumière la plus vive vient nous éclairer sur la sagesse du dogme d'Hippocrate, sur l'application hasardée qu'en a fait Pott dans ses remarques sur l'origine de la paralysie des extrémités inférieures. En effet, de ce qu'il survient quelquefois des lésions dans les reins et dans la vessie, et une exténuation des cuisses et des jambes, lorsque l'épine du dos se courbe, s'ensuivroit-il que cette saillie vertébrale fût la cause efficiente de ces affections? Ce n'est pas là l'esprit du texte *de articulis*. Ce n'est ni ce qu'a dit, ni ce qu'a voulu dire l'oracle de la médecine; il nous expose la vérité toute nue, comme la nature la fait voir, et sans y rien ajouter; il borne là toute son observation et toute sa doctrine; et, si les inductions que

prétend en tirer Pott, avec une sorte de confiance, pouvoient être tolérées, ne seroit-il pas permis, par la même raison, d'attribuer à la paralysie des extrémités les gibbosités qui suivent de loin ou de près cette maladie? Cette conjecture vaut bien celle de Pott, mais ni l'une ni l'autre ne peuvent, en médecine, être substituées à des faits; il en existe un bien important pour les progrès de la science, nous le devons aux auteurs cités; lui seul leur assigne le rang distingué auquel leurs recherches sembloient spécialement les appeler; c'est l'avantageux emploi des fontanelles dans la paralysie des extrémités inférieures, supposée dépendante de la courbure du dos. C'est à leur zèle, c'est à la publicité que Pott a donnée à ses observations, que nous sommes redevables, et de cette découverte, et des vues nouvelles qu'elle nous a suggérées pour le secours de l'humanité. Les bornes dans lesquelles il circonscrit ces caustiques ne ternissent point la gloire solide qu'il s'est acquise en nous en transmettant les avantages. Ses erreurs ne portent que sur la courbure de l'épine, qu'il a considérée comme le fondement de son systême : il s'est écroulé cet édifice qui ne pouvoit reposer sur une base aussi fragile, comme le montrent la plupart de mes observations; mais les succès des fontanelles sont connus. Tous les jours elles triomphent dans les paralysies des extrémités inférieures, accompagnées ou non de la saillie des vertèbres.

Il ne me paroît pas démontré que la maladie dont il s'agit puisse faire, dans la nosologie, un genre de paralysie distinct, comme Pott l'a prétendu, en disant que la courbure de l'épine avoit plus ou moins d'étendue, mais qu'elle étoit toujours du dedans en dehors, que son moindre pli, quand deux ou trois vertèbres étoient attaquées, étoit invariablement suivi des mêmes symptomes que la plus grande courbure.

Cette condition du pli de l'épine, du dedans en dehors, forme une règle spéciale qui sert à séparer

la maladie dont Pott nous entretient, des autres paralysies des extrémités inférieures. J'avoue que toutes ces hypothèses, ces distinctions subtiles dans lesquelles l'auteur anglais s'embarrasse, me paroissent l'écarter de la route simple qui l'auroit conduit à des principes communs d'une utilité plus générale ; rendre son système obscur, en admettant pour élément essentiel ce qui n'est qu'un effet de circonstance ; gêner ainsi l'art, sans beaucoup éclairer l'esprit, et nuire à la méthode des fontanelles, en l'adaptant uniquement à la paralysie supposée dépendante de la courbure du dos, tandis qu'il est maintenant reconnu qu'elle doit s'étendre presque à tous les cas d'impuissance des cuisses et des jambes.

Quelle est, sur cette matière, l'idée la plus générale des médecins ? que nous apprennent leurs observations et notre expérience ?

Hippocrate, dont les dogmes portent toujours plus sur les faits que sur les raisonnemens, s'est instruit à l'école de l'observation, et il a appris par une longue étude des maladies, que la paralysie des extrémités inférieures dépendoit toujours, ou de la lésion spontanée de la moëlle épinière, ou de toute autre cause qui en gênoit les fonctions.

Archigène, recommandable par la solidité de ses nombreux écrits, et dont Juvénal parle comme du médecin le plus accrédité de son temps, établissoit de chaque côté de la nuque, près le lieu où l'épine du dos prend son origine, deux escarres pour la guérison de la paralysie. Plusieurs fragmens de ses ouvrages ont été conservés par Aetius, qui s'explique en faveur de la cautérisation dans la même maladie. Galien, dont les décisions ont eu si longtemps force de loi, nous avertit également que c'est en appliquant le remède dans l'endroit de cette moëlle qui fournit les nerfs aux mêmes extrémités, que l'on guérissoit l'impuissance des cuisses et des jambes ; à l'appui de sa décision, il rapporte l'observation d'un homme tombé de sa voiture, et dont le dos avoit été fortement contus à sa partie supérieure, il en résulta

perte de sentiment dans le petit doigt de la main, dans l'annulaire et dans la moitié du doigt du milieu; cependant le mouvement s'y conservoit toujours. Pour remédier à cette infirmité, des gens de l'art d'un mérite ordinaire employoient en vain divers topiques et en enveloppoient les doigts affectés. Galien, plus instruit et plus ingénieux, augura que le siége du mal étoit à l'endroit des origines des nerfs du bras; c'est là où il voulut que le médicament fût appliqué, et le succès justifia sa conjecture.

Alexandre de Tralles, un des plus clairvoyans et des plus judicieux médecins de l'antiquité, et celui dont l'exactitude dans les descriptions peut être encore considérée comme un des meilleurs modèles, donne plusieurs règles qui conduisent par la voie la plus sûre au diagnostic des maladies; il faut, selon lui, recourir à la science de l'anatomie, pour trouver le véritable siége de la paralysie. Ce n'est pas dans les muscles tombés dans l'atonie qu'on le découvrira; ce seroit prendre l'effet pour la cause, que d'arrêter uniquement son attention sur cet objet. Il prononce affirmativement que le vice réside dans la moëlle épinière, ou dans l'origine des nerfs qui en émanent et qui se distribuent au membre paralysé.

Ce n'est aussi, ni l'erreur de l'imagination, ni l'esprit de système, qui ont guidé l'immortel *Fernel*, quand il a dit que la cause certaine de cette paralysie étoit une humeur quelconque qui, en embarrassant la moëlle épinière, s'opposoit à son influence sur les muscles paralysés.

La dérivation de l'humeur pituiteuse dans le canal vertébral ou tout autre agent capable de comprimer, d'amollir la moëlle épinière, ou de changer son mode naturel, de manière à intercepter toute communication aux esprits animaux vers les muscles des extrémités inférieures, doit, selon Deleboë, produire leur paralysie. C'est encore le sentiment du célèbre Rondelet, qui veut que les principales vues curatives se dirigent, dans cette maladie, sur l'endroit d'où partent les nerfs qui répondent aux muscles des membres affectés.

Enfin, toute théorie quelque imposante qu'elle paroisse, doit échouer contre les leçons de l'expérience et la similitude des dogmes que la vérité a consacrés. Que disent en effet les immortels Baillou, Pardoux, Sennert, Wanhelmont, Rivière, Willis, Muller, Sydenham, Boerhaave, Hoffman, dans leurs écrits sur la paralysie des extrémités inférieures? Tous la font ressortir des obstructions, des compressions et d'une multitude d'autres lésions de la moëlle épinière. Consulterons-nous des médecins du premier ordre plus voisins de nous, et la plupart nos contemporains? Lieutaud, Sauvages, Bordeu, Portail, Barthez, van Swieten, Corvisart, Pinel, Cullen, Grimaud, embrassent le sentiment de leurs prédécesseurs; la plupart même l'appuient de faits qui leur sont particuliers. Ils ne sont parvenus à la célébrité qu'en observant la marche constante et régulière de la nature; ils savent discerner ses écarts, sans les ériger en principes, et Pott n'a pas suivi leur méthode: aussi revient-on toujours à l'autorité de ces hommes que l'expérience a formés; elle est la meilleure boussole pour nous diriger et nous conduire aux vérités les plus importantes.

S'il est maintenant une donnée certaine pour parvenir au véritable diagnostic de la cause de la paralysie qui attaque les extrémités inférieures, c'est sans doute celle qui résulte de l'accord unanime de presque tous les auteurs sur la modification pathologique de la moëlle épinière dans cette maladie. Mais, puisque ce phénomène a été si bien observé, aussi bien décrit et ses effets recueillis avec autant d'exactitude, d'où vient que depuis l'âge ou vivoit Hippocrate, on ne s'est jamais entendu sur le moyen de guérir les paralytiques de la ceinture jusqu'au bas des extrémités, moyen cependant proposé par ce divin maître, éprouvé de son temps avec tant de succès et dont il donne lui-même la description si exacte dans ses ouvrages?

Le silence des médecins sur cet objet ne se conçoit pas aisément. L'intervalle immense des siècles qui se sont écoulés depuis Hippocrate jusqu'à Caméron,

n'a cessé d'offrir aux yeux des observateurs, dans tous les temps, dans tous les lieux, des paralysies des extrémités inférieures. Les écrits de tous les médecins cliniques l'attestent. Aucune ressource nouvelle n'a éclipsé l'utilité des caustiques auxquels tout l'art d'Hippocrate se bornoit dans cette circonstance, sa méthode étoit simple, aisée, et la seule salutaire. Jusqu'à présent aucune autre n'a fourni comme elle, aux besoins de la nature, dans la paralysie des cuisses et des jambes. Pourquoi donc les fontanelles n'ont-elles pas été adoptées par tous les praticiens? Plus on approfondit la doctrine du vieillard de Cos, et plus on est surpris qu'un nuage de seize siècles ait voilé aux regards de la plupart de nos grands maîtres un des secrets les plus importans pour l'humanité, le moyen seul utile dans cette espèce de paralysie, le caustique enfin sur l'avantage duquel le père de la médecine semble s'arrêter avec complaisance dans divers endroits de ses ouvrages.... Je ne rechercherai point si la pusillanimité des malades a fait repousser ces cautères dont les médecins n'auroient conséquemment pu constater l'efficacité; mais dans le temps où l'on expliquoit tout, il me semble que cette raison seroit devenue l'excuse des efforts infructueux des maîtres de l'art, dans cette espèce de paralysie. Je n'ai vu nulle part aucune de leurs plaintes consignées à cet égard, rien qui prouve le degré de confiance qu'ils accordoient à l'opération sur les lombes, employée par Hippocrate, en un mot aucun regret exprimé de n'avoir pu la pratiquer; il ne m'appartient pas de décider si c'est à la timidité du malade ou au défaut de connoissance du moyen, que l'on doit attribuer le peu de progrès de nos prédécesseurs dans la méthode de traiter la paralysie des extrémités inférieures.

Une vérité plus généralement reconnue, c'est que la médecine, depuis Hippocrate, ayant été souvent réduite en système, les opinions des médecins ont pris la place de l'observation; alors, les meilleures règles de l'art ont été méconnues; l'illusion a en-

traîné dans l'égarement; l'école de Cos a été traitée de visionnaire, et la plupart de ses dogmes, loin de servir à étayer des méthodes utiles, sont tombés dans le plus entier discrédit. Ainsi, au lieu de se rapprocher du plan médical de notre premier législateur, au lieu de revenir comme lui à l'observation, on s'est laissé entraîner dans un labyrinthe de révolutions et de préjugés qui ont ruiné l'art et accoutumé ceux qui l'excercent à se tenir éloignés des sources véritables de l'instruction et de la science. Mais enfin, la raison hypothétique, quelque impérieuse qu'elle soit, n'a pu éblouir tous les médecins cliniques, il s'en est rencontré un grand nombre qui ont secoué les chaînes de l'opinion et abandonné toutes les sectes qui dédaignoient de prendre pour guides l'observation et l'expérience. Dès-lors, c'est dans les seuls faits pratiqués que des hommes supérieurs ont puisé leurs lois, leurs principes. Caméron en a trouvé un dépôt précieux dans les Œuvres d'Hippocrate : c'est de ce recueil qu'il a retiré la méthode dont il n'avoit pas prévu lui-même toute l'utilité; c'est précisément celle que Pott nous a transmise pour le traitement de la paralysie des extrémités inférieures dépendantes de la courbure de l'épine du dos. Auparavant tous les procédés curatifs étoient incertains, arbitraires, infructueux. « On ne sauroit, dit un auteur célèbre, comment rendre le » libre exercice de leurs fonctions aux organes sou» mis à l'empire de la volonté. C'étoit ici où l'art » manquoit souvent à l'artiste. Voilà le nœud de » la difficulté. Comment détruire cette compression, » ou ce relâchement de l'origine des nerfs? En vain » continuera-t-on de combattre la cause avec les » armes les plus formidables. En vain appliquera-t» on sur la partie paresseuse, immobile et insensible, » les emplâtres stimulans, les onguens nervins, » les cataplasmes résolutifs, les eaux spiritueuses, » les huiles aromatiques. Ces remèdes sont sans » effet : le mal réside à l'origine des nerfs, et c'est » là qu'on doit l'aller attaquer. Comment y parve-

» nir? Nous approuverions davantage la conduite de » ceux qui, dans cette intention, font des frictions » le long des vertèbres, qui donnent des douches » sur la nuque, qui prescrivent des bains chauds » plus ou moins pénétrans, qui envoient prendre » les eaux thermales. Si ces secours ont quelque- » fois favorisé la guérison, c'est qu'ils excitoient » dans le sang, ce mouvement plus accéléré qui, » portant le trouble dans toute l'économie, réta- » blit souvent dans l'ordre les fonctions qui étoient » dérangées. »

Vit-on une doctrine aussi chancelante! Poursuivons, et nous retrouverons encore des ressources apparentes, jamais une guérison.

« De même que les autres sens, l'organe du tou- » cher est également affecté de paralysie. Nous » avons vu que le sentiment s'affoiblissoit et se per- » doit conjointement avec le mouvement, et il n'y » a pas de paralysie où le sentiment ne soit au » moins émoussé; c'est là le cas de mettre en usage » un secours qui, en rappelant la sensibilité, doit » rendre aussi aux membres leur mobilité. Ce se- » cours étoit fort connu des anciens, et souvent pra- » tiqué par eux avec succès; c'est de battre à plu- » sieurs reprises les parties paralysées, avec des » orties.

» Des savans physiciens ont encore consacré dans » les journaux, que l'électricité peut quelquefois » guérir des paralytiques qui seroient toujours res- » tés tels, si on n'eût employé que les secours ordi- » naires, ou si on les eût seulement abandonnés aux » seules ressources de la nature. »

Voilà avec quel appareil médicinal, le docteur le Camus, nous dit que les médecins de tous les âges ont essayé de combattre l'affoiblissememt et la perte même du sentiment et du mouvement. Ont-ils pu se flatter jamais du moindre succès dans la paralysie des extrémités inférieures? Entendons sur cette question, la décision de M. Mauduit, rapportée

que l'art ne guérit presque jamais (*vix remediis superabilem*). Il prouve qu'il n'avoit ni le soupçon, ni l'expérience des caustiques qui sont ici le remède infaillible.

Les soins que ce professeur célèbre prodigua à M. Fouquet, médecin de Perpignan, n'eurent pas un plus heureux succès. A l'issue d'une fièvre double tierce, qui dura tout l'hiver de 1633, ce malade, au commencement du printemps, fut pris d'un catarrhe rebelle. Une salivation d'une humeur séreuse salée en étoit le symptome principal. Ces accidens diminuèrent; on crut la maladie à sa fin, quand tout à coup elle dégénéra en une paralysie des extrémités inférieures; les conseils les plus éclairés, les remèdes qu'on crut les plus favorables, n'empêchèrent point la fin funeste du malade après plus d'une année de souffrance.

Je pourrois encore joindre à cette foule d'autorités les opinions de plusieurs médecins renommés, qui ont cherché à remonter jusqu'aux premières causes de la paralysie des extrémités inférieures; il me seroit facile de grossir la liste des praticiens qui, pour guérir cette maladie, proposent de dégorger les vaisseaux, et de diminuer les embarras, de rendre la liberté à la circulation, de réveiller l'action musculaire par des irritans révulsifs, d'exciter par des émético-cathartiques, des secousses vives qui retirent de leur état paresseux les membres engourdis, etc.; mais, comme l'expérience nous l'apprend, ces préceptes ne sont pas faits pour conserver une grande réputation à leurs auteurs. D'ailleurs ces citations sont superflues, si d'un côté les plus fameux maîtres de l'art conviennent que l'on doit déférer à la décision d'Hippocrate, (lib. 2, sect. 2, *Prædictorum*) : *Si spinalis medulla suâ sponte laborarit, aut aliâ quâpiam causâ, crurum impotentiam facit*; et si, relativement au traitement de cette maladie, aucun moyen, jusqu'à nos jours, n'a été équivalent au caustique, dont je serois trop heureux d'avoir démontré, par une expérience de plus de

vingt années, les effets rapides et les succès constans.

Hippocrate a tellement lié l'histoire de la paralysie avec ce moyen de la guérir, que d'un coup-d'œil on en saisit l'ensemble; et c'est ici le lieu d'ajouter une courte réflexion à celle que j'ai déjà faite au sujet de l'accord universel des médecins par rapport à la lésion de la moëlle épinière. C'est que si nos sens nous conduisent à la connoissance de cette affection, les impressions sont à peu près les mêmes sur tous les esprits; d'où il résulte que, chez tous les observateurs, l'idée qui représente cette même affection, doit avoir une certaine similitude, ou, tout au moins, une grande affinité. Les coups, les chutes sur les vertèbres dorsales ou lombaires disposent ces parties à protrusion, ou à subluxation, qui sont des causes sensibles de la compression de la moëlle épinière et de l'affoiblissement paralytique des extrémités inférieures. Presque tous les médecins en ont vu des exemples. Mais ils gardent le silence sur les effets lombaires des cautères actuels, vantés dans cette circonstance par Hippocrate, et cela n'est pas surprenant. On dut se décider très-difficilement, dans tous les temps, à faire une opération inusitée, et dont la réussite étoit douteuse. Une tel résolution suppose, de la par du médecin, le concours d'une volonté énergique, que tout le monde n'a pas. Peut-être ce caractère ne seroit pas rare dans les hommes de l'art, si on ne les rendoit pas comptables des événemens. Quand le zèle expose à la tyrannie, il est de la prudence et de la sagesse de ne promettre que ce qu'on est presque assuré de pouvoir tenir. Ces deux qualités nuisent essentiellement aux progrès de l'art. Ils n'osèrent rien hasarder tous ces auteurs célèbres que je viens de nommer; et voilà pourquoi le traitement de la paralysie des extrémités inférieures est resté imparfait pendant près de vingt siècles.

C'est dans la lecture de l'ouvrage de Pott que

j'ai puisé mes premières idées sur une méthode que j'ai étendue depuis à l'affoiblissement paralytique, et même aux paralysies complètes des extrémités inférieures sans vice vertébral. Après avoir bien médité le système de cet auteur, je m'aperçus qu'il ne me fournissoit qu'une lumière foible et trompeuse. Cette rétraction des muscles des cuisses et des jambes, désignée comme un signe spécial et pathognomonique de l'altération occulte des vertèbres et de leur carie, du ramollissement des ligamens et de la luxation des cartilages, me parut un caractère bien équivoque, et je ne pus concevoir sur quels fondemens on avoit pu l'établir, comment ces vices osseux et ligamenteux pouvoient donner lieu à cette paralysie particulière. Je voyois pourtant qu'ils existoient, mais n'étoient-ils point concomitans seulement de l'affoiblissement musculaire et de l'atonie paralytique, au lieu d'en être la cause? Mes doutes se fortifièrent encore davantage, quand je vis ensuite, durant l'établissement des fontanelles, et longtemps après la guérison complète de la paralysie, la courbure dorsale s'augmenter, le corps des vertèbres formant la protubérance, ainsi que leurs apophyses épineuses se gonfler de plus en plus, leurs ligamens articulaires s'étendre contre nature, enfin, tous ces vices osseux que Pott considère comme efficiens de la paralysie, s'aggraver, et cependant cette maladie disparoître.

De ces incertitudes se déduisoit la difficulté de remonter à la cause médicinale réelle de la paralysie des extrémités inférieures. Mais cette recherche me parut indifférente ou peu nécessaire, puisque le remède de la maladie étoit trouvé. Quoique la cause matérielle ne fût pas encore démontrée, le succès des fontanelles n'en étoit pas moins évident. Ces premières observations me frayèrent la route du traitement convenable dans la paralysie des extrémités inférieures sans vice vertébral. Maintenant qu'une multitude d'expériences prouvent évidemment que

mes efforts non pas été stériles, et que mes recherches conduisent à un but heureux, les idées arbitraires, échafaudées sur la protubérance dorsale, cesseront de circonscrire dans des bornes resserrées la découverte des fontanelles, qui sera d'autant plus précieuse qu'elle deviendra d'une utilité plus étendue.

Une nouveauté s'établit rarement sans obstacles; on ne l'adopte en médecine que lorsqu'elle présente des faits intéressans et exacts, et des observations utiles. C'est en faveur de semblables bienfaits, comme je l'ai déjà remarqué, que tout le monde s'est déclaré favorable au système qui attribue la paralysie des extrémités à l'état morbifique des ligamens, et à l'altération des os qui forment la courbure de l'épine. Doit-on regarder comme une illusion la confiance que cette théorie a inspirée? Je crois avoir fait connoître suffisamment que sur ce point la nature n'avoit pas dévoilé au célèbre Pott ses plus intimes secrets. Recherchons si dans les sources où il nous à fait entendre qu'il a puisé, ne se trouve pas le fondement des raisonnemens qui lui ont valu tant de suffrages, et si, dans les cadavres des personnes qui ont péri dans le dernier et le plus fatal période de la paralysie, il n'a pas distingué, comme il l'a dit, l'élément certain de cette maladie.

Et d'abord j'ouvre les trésors où le divin Hippocrate a renfermé non seulement l'observation citée par Pott, mais plusieurs faits du même genre, qui servent à l'intelligence de son opinion sur les circonstances de la paralysie des extrémités inférieures, dans lesquelles il estimoit l'emploi des caustiques préférable à tous les autres moyens.

La plupart des abscès qui surviennent vers la région lombaire, guérissent la gibbosité; c'est le sentiment du divin maître qui n'en émettoit jamais concernant l'art de guérir, que lorsque des faits bien vus, bien constatés l'y autorisoient; et voilà pourquoi il a fait de cette observation particulière un dogme général, un avertissement destiné à passer à

la postérité, pour l'instruction des médecins cliniques.

Sans doute, si l'exténuation des cuisses et des jambes étoit l'effet de la gibbosité, celle-ci cessant, l'espérance de ramener les *coxos extenuatos* à leur état ordinaire naturel, devroit renaître avec la guérison de la saillie vicieuse des vertèbres. Mais faut-il en déduire que cette dernière difformité de l'épine soit la cause de l'amaigrissement du bassin et des cuisses? C'est un système qui ne s'est jamais emparé de l'intelligence suprême du législateur des médecins; il savoit trop bien que deux accidens peuvent coexister ensemble et correspondre à une cause qui leur est commune, et qu'en remédiant à cette cause, la série des maux qui en sont dépendans disparoît successivement. Ainsi *les abscès dans la région lombaire*, et par une imitation de la nature, les fontanelles guérissent l'exténuation des cuisses et la gibbosité en même temps, si cette défectuosité de l'épine est consécutive (ce qui n'arrive pas toujours) du principe quel qu'il soit, qui altère l'épine et qui donne lieu à l'amaigrissement et à la paralysie des extrémités inférieures.

Souvent l'origine des maladies est cachée, Hippocrate nous a appris qu'alors il faut se défendre d'une imagination trop vive, qui fait voir trop ordinairement des choses qui n'existent pas réellement. Emporté par la fougue de ses idées, un médecin, dans un pareil cas, est tenté de prendre pour la cause réelle, un accident intimement lié à la maladie principale, aussi manifeste qu'elle, mais qui résiste avec plus d'opiniâtreté et plus longtemps au traitement; Hippocrate ne nous donne pas l'exemple d'observations aussi défectueuses; il avoit une belle imagination, mais elle étoit tempérée par un grand jugement. La nature l'avoit pourvu d'une perspicacité qui lui étoit propre et qui lui faisoit facilement apercevoir les objets; aussi c'est avec raison que l'on regarde ses dogmes comme divins. Pour se former une juste idée d'une maladie, il commençoit par en écarter

les symptomes étrangers. Par exemple, il s'est bien gardé de prononcer que la gibbosité étoit la cause de la paralysie, quoiqu'elle cédât aux moyens qu'on employoit pour guérir celle-ci; mais il a dit affirmativement : *Si la moëlle épinière devient fatiguée spontanément, ou par quelque cause que ce soit, elle produit l'impuissance des jambes.* Ce principe positivement énoncé dans son livre des Prédictions est simple, mais vrai; tous les médecins anciens et modernes l'ont adopté. Il sera toujours la règle générale qui absorbera toutes les causes supposées; il suffit seul pour expliquer comment avec la paralysie des extrémités inférieures coïncident le relâchement des ligamens des vertèbres et la gibbosité, comme des branches qui tiennent à la même tige, ou comme un accident qui se guérit par le même remède.

Pott n'a pas eu assez de circonspection, quand il a désigné le prétendu siége de la paralysie des extrémités inférieures, supposée dépendante de la courbure du dos; il devoit considérer que la moëlle épinière comprimée, relâchée, et diversement altérée, pouvoit, selon la nature des causes qui en affoiblissent ou en détruisent l'action, affecter sympathiquement, ou symptomatiquement les ligamens et les vertèbres elles-mêmes. En effet, que l'on suppose cette altération spontanée ou déterminée par une cause quelconque, ne lui a-t-on pas vu produire, dans différentes circonstances, avec la paralysie des extrémités inférieures, le relâchement du sphincter de l'anus, une action désordonnée de la vessie; etc.....? Si les rapports de la moëlle épinière avec tous ces organes sont bien connus, pourquoi les ligamens et les vertèbres qui lui sont immédiats n'en recevroient-ils pas des influences semblables? Il est difficile de se convaincre que leur affoiblissement et le déjetement de l'épine puissent être affranchis de l'empire qu'alors la moëlle exerce sur les antres parties.

Si toutes les fois qu'il existe une gibbosité dorsale ou lombaire, la paralysie des extrémités infé-

rieures suivoit cette difformité comme l'ombre suit le corps, le système de Pott auroit peut-être quelque chose de spécieux ; mais cet effet n'arrive que très-rarement. Il n'y a pas de pays en France où le vice rachitique influe davantage sur la taille des habitans que dans notre ville : on y remarque une multitude prodigieuse d'individus qui ont l'épine du dos courbée, plusieurs vertèbres dorsales ou lombaires, excessivement déjetées ou protubérantes, et dans ce nombre, à peine voit-on une paralysie de l'espèce qui nous occupe actuellement ; au contraire, cette sorte d'affoiblissement paralytique des extrémités inférieures, quand il a lieu, se rencontre davantage et presque toujours dans les sujets dont la conformation est belle et très-régulière.

Ce n'est pas non plus dans la gibbosité que prenoit son principe cette foiblesse articulaire des extrémités inférieures de laquelle étoient souvent affectés les *Scytes* et les *Numides*; cette maladie dérivoit évidemment de la modification vicieuse de la moëlle épinière, d'après l'histoire qu'en a laissé *Hippocrate : Magnum, argumentum hoc est, quod Scytas plerosque, ac prœcipuè Nomadas lumbis exustis esse comperies. Cùm verò uruntur, eorum corpora validiora, habiliora, firmiora, articulis redduntur.*

Ce savant scrutateur de la nature ne se contente pas de nous transmettre l'habitude médicinale qui soumet à ses lois les peuples dont nous venons de parler, il veut encore nous montrer que son art a été plus d'une fois d'un grand secours à ses compatriotes, lorsque de semblables maux les ont assiégés; alors il n'a pas trouvé de moyen plus puissant que les caustiques. *Ad ejus lumbos ex utrâque vertebrarum parte, quatuor crustas inurito. Si autem ustio probè cesserit sanum reddes..... ; est autem morbus gravis.*

On ne refusera pas à Hippocrate l'idée de la symmétrie, et cette connoissance des proportions régulières qui s'observent dans le corps humain;

s'il eût existé des défectuosités dans l'épine, il n'eût omis aucune circonstance de ce défaut de correction, en nous parlant du dessèchement de la moëlle épinière. Exact dans la description qu'il nous en fait, il se borne à nous dire que ce vice provient principalement de l'obstruction des veines qui accompagnent la moëlle dans son trajet, et qu'entre autres effets qui en résultent, on compte la lésion des articulations des cuisses et des jambes, la difficulté et même l'impossibilité de leur mouvement. C'est dans ce dernier cas que l'application des caustiques à côté des apophyses épineuses étoit suivie des plus grands succès. Si la taille eût souffert du dérangement d'une ou de plusieurs vertèbres trop saillantes, non seulement Hippocrate en auroit fait l'observation, mais il seroit entré dans le détail des accidens que cette imperfection auroit produits; il ne nous en offre aucun tableau, il ne nous parle d'aucune difformité étrangère à celle que nous avons décrite; la courbure du dos n'étoit donc pas le motif de l'indication des caustiques, dont l'emploi étoit d'un grand usage dans la paralysie des extrémités inférieures, sans vice vertébral, même du temps d'Hippocrate.

Et, certainement, plus on réfléchit sur les merveilleux écrits de ce grand homme, et plus on est convaincu qu'ils n'ont jamais pu servir de base au système de l'auteur anglais. Encore un passage tiré *de Articulis*, qui levera tous les doutes à cet égard; il est important de rapporter le texte en entier.

« La courbure de la colonne vertébrale en dedans
» peut être déterminée par une chute sur l'épine,
» ou par le choc violent d'une puissance quelcon-
» que sur une ou plusieurs vertèbres. Dans les deux
» cas, ou il n'y a qu'un de ces os qui forme une
» protrusion légère, ou bien son déplacement est
» très-remarquable, ainsi que celui de plusieurs
» vertèbres contiguës. Dans cette dernière circons-
» tance l'accident est d'autant plus dangereux,
» qu'alors l'épine a une inclinaison angulaire qui

» est ordinairement suivie de la suppression des » déjections alvines, et des urines, et de la paralysie des extrémités inférieures. Cela n'arrive » pas quand la flexion de la colonne épinière a » une forme circulaire, et lorsque cette courbure » est en dehors; le danger d'une issue funeste est » moins imminent dans cette occurrence, que dans » la première qui laisse toujours, même lorsque la » guérison a lieu, un vice notable dans le sentiment » et le mouvement des cuisses et des jambes ».

De toutes ces remarques, Hippocrate déduit le passage suivant : *Les causes qui endommagent l'épine du dos, au point de la faire incliner notablement en dedans, exposent ordinairement le malade à de grands dangers, et souvent à quelque événement fatal. Quand elles occasionnent, au contraire, cette saillie extérieure des vertèbres qui décide la gibbosité, le détriment n'est pas le même; car on ne voit jamais survenir à ce pli de l'épine, ni l'insensibilité, ni la paralysie des extrémités inférieures, ni la multitude d'autres accidens toujours redoutables et souvent funestes dans le cas d'inclinaison en dedans.*

Maintenant, si l'on examine d'un côté les descriptions exactes, les observations admirables, l'ordre et la justesse des pronostics, et les dogmes lumineux qu'Hippocrate nous a laissés sur la paralysie des extrémités inférieures; d'un autre côté les soins pénibles que Pott a pris pour rechercher les causes de cette maladie, pour en déduire des corollaires aussi arbitraires qu'elles, et pour circonscrire la méthode de traitement aux seules circonstances dépendantes d'un prétendu agent qui n'a aucun pouvoir, quel contraste frappant! Comme la doctrine de l'interprète divin de la nature, assure la marche des médecins cliniques! Que n'ont-ils été témoins de quelqu'un des effets des caustiques conseillés par lui, dans la paralysie des extrémités inférieures, ces hommes d'un jugement profond qui, à travers les siècles où les fictions et les systèmes avoient seuls toute la vogue, restèrent invariable-

ment attachés à l'observation, qui, émules de la sagesse du médecin de Cos, ne cessèrent de faire accorder l'art et leurs lumières avec l'expérience et les vues de la nature! Ils auroient sans doute donné un grand éclat à une méthode restée pendant un temps immémorial dans le chaos. Je cherche à l'en retirer, à la faire connoître; il ne faut pas beaucoup de talent pour rendre authentique un moyen déjà célébré par Hippocrate. Comme ils sont infaillibles les succès prédits par ce grand homme! comme sa doctrine est satisfaisante, méthodique et toujours appuyée sur l'observation!.... Guidé par elle, le chirurgien anglais ne se fût pas arrêté à des conjectures; il eût considéré la carie des vertèbres, et l'état morbifique des ligamens et des cartilages intervertébraux, comme le terme du mal, et non comme sa cause.

Quelques soins qu'il ait mis dans l'examen des apophyses épineuses, des cartilages articulaires, des ligamens des vertèbres et de la sanie qui inondoit ces parties, ce fait seul, cette observation isolée, dont le cadavre de *Th. Robinson* a fourni le sujet, ne pouvoient raisonnablement devenir le fondement d'une règle générale. Voyons maintenant encore, si le systême de l'auteur anglais, qui a pris ses racines dans les particularités osseuses, dont il nous donne le détail, n'a pas été bâti sans matériaux suffisans pour lui donner une consistance solide; examinons ensuite différentes observations d'auteurs célèbres qui rapportent avoir rencontré des vertèbres consommées par la carie, leurs ligamens réduits en pourriture, et des matières sanieuses en quantité, sans qu'il en soit résulté aucune paralysie. Balançons enfin par d'autres découvertes la confiance aveugle qu'on a légérement accordée à l'opinion de Pott sur la cause de la paralysie, opinion qui n'a pu, selon nous, qu'enfanter des prestiges.

D'abord la relation qui nous est transmise par ce chirurgien anglais, de ses recherches cadavéri-

ques et des observations qui font la base de son système, ne me paroît pas faite pour nous éclairer, puisqu'il n'a pu continuer ses explorations jusqu'au canal vertébral : *il me restoit*, dit-il, *encore à voir l'état de la moëlle et des nerfs à leur sortie de l'épine ; c'est ce que je n'ai pas pu obtenir*. C'est là cependant où il auroit trouvé et reconnu l'origine de la paralysie; au lieu de s'en assurer, il a mieux aimé suivre les traces des auteurs à systêmes, qui font toujours cadrer leurs observations avec les principes arbitraires qu'ils ont adoptés ; mais une preuve qu'en cette occasion, l'anatomie citée a beaucoup d'inconvéniens, c'est qu'au lieu de nous faire connoître, je le répète encore, les causes véritables de la maladie, elle n'a découvert que ses dernières atteintes sur les vertères et sur les ligamens.

Si la première et la seule cause de la paralysie des extrémités inférieures étoit la mauvaise disposition des vertèbres à la carie, et celle des ligamens au relâchement et à la corruption, il s'ensuivroit qu'il faudroit regarder comme illusoires et supposées, les observations de *Hildanus*, *Blancard*, *Morgagni*, *Valisnerus*, *Columbo*, *van Swieten*, *Ledran*, *Lecat*, *Storck*, *Auber*, et celles de nos célèbres chirurgiens français. Tous ont publié une multitude de faits et de remarques de différentes altérations des vertèbres, et de leurs ligamens, par l'effet de la carie, de la déformation rachitique, et d'une suppuration ichoreuse, fétide, et si étendue, qu'elle avoit détruit une portion de la colonne vertébrale, séparé plusieurs fragmens osseux, et mis à découvert la moëlle épinière......

Ce ne sont pas ces vices osseux seuls dont ils nous ont donné connoissance, *Mauget* parle encore d'une fille qui, pendant trois ans, avoit été atteinte de violentes convulsions, dont enfin elle périt. A l'ouverture de son cadavre, on trouva un corps cartilagineux qui ceignoit fortement entr'elles plusieurs vertèbres lombaires. *Pavius* a vu aussi un goutteux qui ne pouvoit tourner la tête en aucun

sens. A sa mort, on remarqua une sorte de soudure plâtreuse des vertèbres cervicales entr'elles et avec l'occiput, qui, par ce moyen, ne paroissoient former qu'une seule et même pièce.

Selon Pott toutes ces différentes causes auroient dû être suivies de paralysie, et cependant aucun des auteurs célèbres qui ont recueilli ces différentes observations, ne rapporte aucun exemple d'impotence des extrémités inférieures, d'après ces causes isolées.

Plusieurs d'entr'eux, ainsi que *Lœlius à Fonte*, *Willis*, *Wepfer*, *Bartholin*, *Coiterus*, *Bonet*, *Ryolan*, *Platerus*, *Lechèle*, *Schmit*, confirment, d'après leurs découvertes cadavériques, l'opinion des médecins anciens et modernes déjà cités dans ce mémoire. Tous font ressortir de la moëlle épinière le principe de la paralysie des extrémités inférieures; ces anatomistes célèbres ont reconnu que cette tige de tous les nerfs étoit, dans cette circonstance, ou comprimée, ou diversement altérée, quelquefois détruite par différentes causes qui n'ont pas échappé à leurs recherches. Les plus communes, d'après ce qu'ils ont vu et ce qu'ils nous ont transmis, étoient une sanie abondante, des sérosités qui remplissoient une certaine étendue du canal vertébral, et qui souvent réduisoient en putrilage la moëlle épinière, lacéroient ses enveloppes et les cartilages articulaires et carioient les corps des vertèbres.

Quelquefois les exostôses des corps spongieux des vertèbres, et la courbure de divers endroits de l'épine, deviennent aussi la cause efficiente de la même maladie; mais cela n'arrive que par la gêne que ces changemens osseux opèrent sur la moëlle épinière, et ces causes, par leurs résultats, ont un rapport direct et s'identifient même avec les effets des chutes et des coups sur le trajet des vertèbres, dont Hippocrate disserte très-prolixement dans divers endroits de ses ouvrages.

CONCLUSION.

Ce que l'observation et le raisonnement attestent et démontrent, les esprits dépouillés de toute présomption doivent le croire et le considérer comme une vérité reçue, surtout quand l'expérience le confirme. Toutes les notions que j'ai puisées dans Hippocrate sur l'affoiblissement et la paralysie des extrémités inférieures, m'ont convaincu que dans cette affreuse maladie, la médecine ancienne s'applaudissoit des succès constans des caustiques sur la colonne vertébrale, à côté des apophyses épineuses. On a restreint de nos jours ces exutoires à une paralysie supposée dépendante de la courbure du dos; l'autopsie cadavérique, comme je l'ai déjà fait voir, prouve évidemment qu'on a eu tort de particulariser ainsi, et la cause de la paralysie êt le moyen de la guérir. Mais ce qui doit porter la conviction dans tous les esprits, sur l'utilité démontrée des fontanelles dans toutes les espèces de paralysie des extrémités inférieures, avec ou sans vice vertébral, ce sont les observations que je publie et dont j'ai recueilli depuis vingt ans toutes les circonstances. En les examinant, on jugera que c'est en vain que Pott a fait une distinction des vraies paralysies où les muscles sont mous, souples, sans résistance, et dans lesquelles les hanches, les genoux et les chevilles des pieds, n'ont aucun degré de roideur et de tension, avec les paralysies dorsales où le spasme domine, et où l'état tonique et la tension ne sont pas faciles à vaincre; on décidera que c'est sans fondement qu'il a réservé pour ces dernières, le séton et les fontanelles qui maintenant ont une utilité plus étendue.

Depuis Hippocrate jusqu'à nous, tous les médecins anatomistes et observateurs se sont entendus dans leurs recherches, et accordés dans leurs opinions, sur la cause de ces deux affections qu'ils ont confondues. Selon eux, elle réside dans la moëlle

épinière, ou dans l'origine des nerfs qui en émanent immédiatement.

Que ce soit le pli des vertèbres qui les comprime; que la moëlle soit abreuvée d'une sérosité ichoreuse ou autre qui en affoiblit l'énergie; qu'une véritable suppuration en réduise la substance en une sorte de putrilage; que ces vices de proche en proche ramollissent et lacèrent les ligamens des vertèbres, et donnent consécutivement naissance aux gibbosités et à la carie des corps spongieux des vertèbres; qu'une affection catarrhale et des veines variqueuses embarrassent la moëlle épinière comme Hippocrate l'a remarqué; enfin que le spasme de cette tige des nerfs intercepte l'influx des forces dans les extrémités; l'expérience nous a fait rencontrer dans les fontanelles le remède victorieux de toutes ces causes dont la nuance se retrouve dans nos observations.

C'est selon la différence de ces causes, la variété de leurs impressions sur la moëlle épinière, le degré d'altération de sa substance ou de ses enveloppes, que la sensibilité se conserve ou se perd dans les extrémités inférieures, que le mouvement y diminue ou s'y abolit, et que la guérison sera prochaine ou éloignée, facile ou impossible, par le moyen des fontanelles placées à côté des apophyses épineuses du trajet des vertèbres.

TABLES SYNOPTIQUES

DE

LA LOCOMOTION,

Qui ont pour objet de présenter méthodiquement à l'esprit l'ensemble de tout ce qui constitue l'appareil locomoteur et l'action de cet appareil; avec cette épigraphe :

> . . . . . Imitons le sage. . . . . .
> Obscurément heureux, on lui voit préférer
> A l'orgueil d'inventer le plaisir d'admirer.
>
> *Helvétius, Poëme sur le Bonheur, ch. IV.*

Par M. LATOUR fils,

Docteur en médecine, Médecin-Adjoint de l'Hôtel-Dieu d'Orléans, Membre de plusieurs Sociétés savantes.

La Société médicale ayant accueilli favorablement ce travail qui a servi pour la réception de son auteur, comme membre correspondant; regrettant que son étendue et la multiplicité des planches ne permettent pas de l'insérer dans ses Mémoires, et considérant qu'il n'est pas susceptible d'être extrait, a arrêté qu'il y seroit en entier mentionné honorablement.

OBSERVATION

Sur un Méléna.

PAR M. RODAMEL, Médecin de Lyon.

UN marchand bijoutier de Lyon, M. Crepu, âgé de soixante-huit ans, d'une petite stature, naturellement maigre, étoit sujet depuis quelque temps, et peut-être par suite de violens chagrins, à une multitude d'indispositions dont l'ensemble caractérisoit l'hypochondrie. Le 3 thermidor an 9, je fus appelé à lui rendre des soins pour des vomissemens d'une matière tantôt couleur de lie de vin, tantôt fuligineuse, quelquefois très-noire, et qui étoient accompagnées de tension aux hypochondres et d'une constipation très-opiniâtre. Le premier aperçu excita peu mes craintes. Aux caractères de la matière vomie, je crus reconnoître une évacuation salutaire qu'il eût été dangereux de suspendre, et je laissai agir la nature. Mais, le lendemain et le troisième jour de l'affection, les efforts s'étant rapprochés et leur fréquence ayant été suivie d'angoisses, d'état lipyrique, d'un pouls petit, intermittent, de sueurs froides, etc., je ne pus me défendre d'une inquiétude que je communiquai à la famille du malade, en lui faisant la demande d'une convocation de médecins, qui fut fixée au soir du même jour. Je crus jusque-là qu'il convenoit de chercher à modérer ou à suspendre les soulèvemens d'estomac; pour y parvenir l'anti-émétique de *Rivière*, la glace à l'intérieur, des lavemens purgatifs, des linimens sur l'épigastre avec l'huile de camomille, le camphre et le laudanum à hautes doses, que je remplaçois par des fomentations d'une forte infusion de camomille coupée avec du vin blanc, furent substitués aux délayans acidules que j'avois employés

comme propres à corriger l'acrimonie de cette matière septique. Le malade fut purgé plusieurs fois avec l'eau de Sedlitz. Ces moyens furent continués, à quelques modifications près, faites par MM. Eynard et Ray, qui avoient été appelés et comme amis, et comme médecins ordinaires du malade.

Le 4, insomnie dans la nuit, occasionnée par quelques vomissemens. Au matin, éructations multipliées; cependant efforts pour vomir moins fréquens, chaleur interne plus tempérée, peau sèche, pouls plus développé, mais toujours intermittent; hypochondre droit plus élevé que le gauche, douleur moins vive à l'épigastre, bas ventre plus souple, tiraillemens des jambes presque nuls, lavemens rendus sans matière (mêmes moyens, avec une tasse de bouillon toutes les quatre heures).

Le soir mieux soutenu, point de vomissemens, les lavemens rendus, avoient été suivis de vents et non de matière: continuation des mêmes médicamens.

Le 5, j'appris dans la matinée que le malade avoit sommeillé par intervalles, qu'il n'avoit eu que deux vomissemens, dont la matière n'offroit plus le même caractère, se présentant sous l'aspect d'un mélange de glaires et de bile d'un brun foncé. Le pouls étoit plus accéléré, d'ailleurs même état et mêmes moyens.

Le soir, je le vis avec M. Eynard, dont j'avois réclamé la continuation des conseils. Il avoit eu dans le jour un vomissement glaireux; la peau étoit toujours sèche, le pouls plus petit que le matin, la chaleur interne presque nulle, il se plaignoit d'une douleur audessus de l'ombilic, et s'étoit aperçu, au plis de l'aine, d'une tumeur que nous reconnûmes être un enterocèle occasionné par les efforts des vomissemens, et qui céda à un léger taxis. Les hypochondres et l'épigastre étoient plus souples et moins sensibles au tact, et, de trois lavemens purgatifs qu'il avoit pris, deux avoient été rendus sans matière. Nous ajoutâmes aux moyens ci-dessus des fomentations émollientes.

Le lendemain matin, 6, pouls plus petit, douleur plus vive à l'ombilic, tension légère du ventre, borborigmes, agitations, grands mal-aises, plus de vomissemens. A ces symptomes nous ne pûmes méconnoître le transport dans le tube intestinal, d'une partie de la matière qui étoit précédemment rendue par les vomissemens; en conséquence nous doublâmes l'action des lavemens purgatifs; des suppositoires furent placés par intervalle, et des fomentations de séné furent faites sur le ventre.

Le soir, sur les dix heures, point d'évacuations alvines, ventre tendu, météorisé, le pouls très-petit, toute boisson étoit vomie sans mélange de matière, inquiétudes, accablemens, soupirs plaintifs, douleur vive dans les entrailles et tiraillemens dans les extrémités inférieures. (Lavemens, suppositoires et fomentations continués).

Le 7, nuit cruelle; de grand matin, météorisation du ventre plus considérable, peau flasque et huileuse, pouls très-petit, respiration difficile, face plombée, léger délire; nulle matière dans les lavemens qui avoient été rendus.... Nous mîmes alors à contribution tout ce que la pharmacie possède de plus irritant, et nous l'employâmes soit sous forme de suppositoires, soit sous celle de lavemens, en soutenant les forces par une potion très-cordiale; mais tous ces moyens sur lesquels, à la vérité, nous n'avions fondé qu'une foible espérance, vu l'opiniâtreté de la constipation, furent sans effet.

Sur les trois heures du soir, le pouls n'étoit sensible que par des pulsations infiniment petites qui paroissoient à des intervalles inégaux, le malade avoit des absences, des angoisses; une sueur froide couvroit son front, la chaleur abandonnoit les extrémités, le hoquet étoit survenu depuis une heure, et nous présumâmes qu'il succomberoit dans la nuit... Dans cet état, à peu près désespéré, je pensai qu'une irritation mécanique, portée sur une certaine étendue de l'intestin rectum, seroit plus efficace pour rappeler le mouvement péristaltique, que les moyens

chimiques avec lesquels nous le sollicitions.
conséquence, après avoir choisi parmi un grand
bre de sondes de gomme élastique et la plus gros
la plus longue, le malade étant couché sur le c
ayant le bassin soulevé par un coussin, je l'in
duisis, dépourvue de son stylet, jusqu'à la m
de sa longueur, dont la totalité étoit de quat
pouces. Comme j'avois besoin d'une solidité
considérable pour la dégager des replis du rect
qui formoient obstacle, je me servis du mand
auquel je ne laissai qu'une légère courbure qui
se modeler à celle de l'intestin, et je vins à bou
l'introduire en entier, sans que le malade en
éprouvé aucune sensation douloureuse. Je la lai
quelques minutes, et ne la sortis qu'après av
exécuté quelques mouvemens en vrille, capab
de titiller et d'agacer suffisamment le rectum. De
heure ou trois-quarts d'heure après que la sond
eut été retirée, le malade rendit plus de trois p
de matière parfaitement semblable à celle qu
avoit vomie les premiers jours. Nous vîmes bientôt
le ventre s'affaisser sous les évacuations alvines qu
se soutinrent pendant une partie de la nuit, les
autres accidens cessèrent avec assez de promptitude.
les forces reparurent et la convalescence commença
trois jours après l'évacuation.

La santé de M. Crepu se soutint sans altération
précise jusqu'au 5 germinal de l'an 10; alors les vo-
missemens reparurent avec les mêmes caractères
précédemment observés, et il en fut frappé au
point de croire, à chaque effort, qu'il alloit perdre
la vie. Je remis en usage les moyens qui avoient
réussi pour appaiser les vomissemens, et à peine
furent-ils modérés, qu'une douleur vive se fit sen-
tir aux environs de l'ombilic, que le ventre se mé-
téorisa, et que les accidens décrits ci-dessus repa-
rurent en partie. Voulant me convaincre de l'effica-
cité de la sonde, j'eus recours, avant de l'employer,
aux lavemens fortement chargés de catholicum
double, de vin émétique trouble. ...

à des fomentations sur le ventre, faites avec une forte infusion de follicules de séné; et, pour ne laisser aucun doute sur l'impuissance de ces stimulans, ils furent employés alternativement, toutes les heures. Mais le résultat ne fut point celui que j'avois lieu d'attendre; à huit heures du soir, les lavemens portés au nombre de six, avoient tous été rendus sans matière, la météorisation du ventre avoit fait des progrès, en sorte que, pressé par le malade et par l'augmentation des accidens, j'introduisis la sonde. (Même succès, même évacuation de matière). Je quittai le malade à dix heures du soir, persuadé qu'il étoit hors de danger; mais, bien loin d'imaginer qu'il seroit en état de sortir le lendemain. Cependant quelle fut ma surprise, lorsque me présentant chez lui, à neuf heures du matin, j'appris qu'il étoit à la promenade!

Je continuai mes soins à M. Crepu, qui, depuis cette récidive, se sentoit très-affoibli. L'estomac récupéra en partie ses forces, une enflure assez considérable qui étoit survenue aux jambes, se dissipa presque entiérement sous l'emploi des apéritifs, et il étoit sur le point de mettre en usage quelques prophylactiques que je lui avois prescrits, lorsqu'un de ses fils, domicilié à Grenoble, l'appela auprès de lui.

On peut inférer de cette observation, 1°. que dans un méléna qui s'accompagne d'un vomissement trop longtemps soutenu, les anti-émétiques sont d'une prescription rigoureuse pour prévenir l'affoiblissement radical des forces; 2°. que dans une constipation, devenue très-opiniâtre par foiblesse, la sonde, comme stimulant mécanique, étant plus en rapport avec la sensibilité du rectum, a plus d'action sur le mouvement péristaltique, que les irritans liquides avec lesquels on le sollicite communément.

OBSERVATION

Sur une Nymphomanie, accompagnée de délire périodique, rédigée en forme de Mémoire à consulter.

PAR M. RODAMEL, Médecin suppléant de l'Hôtel-Dieu de Lyon.

MADAME de ***, âgée de quarante et quelques années, d'un blond tirant sur le roux, et d'une petite taille, sans autre irrégularité qu'une courbure vertébrale, fut nubile à onze ans, mais la fonction périodique ne se régularisa précisément qu'à la dix-septième année.

Elle se maria à l'âge de vingt ans, elle eut deux enfans qui vivent, et fit trois fausses couches accidentelles et sans suites fâcheuses.

D'après les détails donnés par elle dans les périodes de lucidité, les personnes qui composoient son cercle intime dénommoient timidité sa manière d'être intellectuelle, dont l'habitude étoit silencieuse, et sa manière d'être physique étoit désignée dans le même cercle par ce qu'en style familier on nomme du tempérament.

Selon quelques-uns de ceux qui étoient alors à son service, elle avoit par intervalles tantôt des fantaisies qui n'étoient pas naturelles, tantôt une taciturnité qui lui faisoit garder son appartement pendant quelques jours, paroissant d'ailleurs jouir d'une parfaite santé.

Tels sont les seuls renseignemens qu'on a pu se procurer sur les années qui se sont écoulées, jusqu'à l'époque où elle s'est trouvée sous les yeux des gens de l'art.

Errante depuis la dissolution de la Cour, elle vint à Lyon en 1796, et y fut invitée à passer la belle saison à la campagne. Vers le second ou troisième mois de séjour, elle se sentit indisposée; une fièvre

nerveuse, une répugnance très-prononcée à quitter le lit avant les lumières, et une insouciance de conversation qui la rendoit monosyllabique dans ses réponses, furent tout ce qui s'offrit à l'observation du médecin appelé, qui se contenta d'ordonner l'eau de poulet, rendit quelques visites, et madame *** fut ramenée à Lyon dans cet état.

Le mari instruit de l'indisposition de son épouse, s'étoit hâté de la venir chercher, et il la conduisit dans sa terre où, peu de temps après, elle se trouva enceinte; mais elle fit imprudences sur imprudences, ce qui fit opérer sa troisième fausse couche, et à peine rétablie elle força son mari à la ramener à Lyon.

Plusieurs mois s'écoulèrent pendant lesquels les liaisons de madame de *** s'étonnoient de la voir passer alternativement du silence de la préoccupation, à celui de la stupidité, et de celui-ci, à une loquacité qui ne s'exerçoit que sur les modes et la parure. Cependant, elle paroissoit jouir d'une parfaite santé. Ce qu'elle éprouvoit intérieurement étoit un mystère entr'elle et sa femme de chambre, et, depuis que les médecins eurent été appelés à lui rendre des soins, on ne connut de ce mystère que ce qu'en indiquoient les remèdes qu'elle avoit faits, consistant en de fréquentes saignées, soit aux pieds par la lancette, soit aux cuisses et au col par les sangsues; en bains chauds, en jus d'herbes et en injections, avec une seringue sans canule, de huit à neuf pouces de long, sur un pouce et de demi de diamètre. Remèdes sur lesquels la femme de chambre s'obstina à garder le silence, et dont on eut connoissance par les mémoires du baigneur, du pharmacien, etc.

Ce fut au mois de mai 1799 que le premier paroxysme de l'aliénation mentale éclata par l'ensemble de tous ses symptômes. La personne à qui madame de *** étoit recommandée, se hâta de l'entourer de tout ce que la faculté avoit de plus renommé; mais les médecins appelés cherchèrent en vain à obtenir quelques détails sur le passé, la femme de chambre ne

voulut point en donner, et la malade étoit hors d'état d'exprimer une idée complète. Ils furent donc obligés de s'en tenir à ce qu'ils avoient sous les yeux et prescrivirent le traitement qui leur étoit indiqué, saignée du pied, bains froids, glace sur la tête, etc.

Cependant la fureur, les cris continuels se soutenoient. Ils troublèrent la tranquillité des habitans de la maison et des maisons voisines. Toutes les personnes de la connoissance de la malade vouloient qu'on la mît à l'hôpital, mais le mari s'y refusa. On lui loua une maison avec jardin sur la montagne des Carmélites; on lui donna deux femmes et un homme pour la servir, et on renvoya sa femme de chambre qui avoit donné des inquiétudes sur son compte, 1°. par son obstination à refuser tout renseignement; 2°. par son affectation à répéter, sans vouloir s'expliquer que *tous les remèdes qu'on faisoit à sa maîtresse étoient inutiles, qu'elle seule connoissoit ce qu'il lui falloit et qu'elle ne guériroit que lorsqu'on la laisseroit faire sans s'en mêler*. Alors on fit des perquisitions sur cette femme, et on fut informé par la police qu'elle avoit été fille publique.

Le traitement fut longtemps impuissant; enfin, il parut opérer, en ce que, si l'aliénation resta absolue, du moins elle varioit dans ses caractères. La gaieté alternoit avec la fureur, et, pendant ces intervalles de gaieté, la malade ne transformoit plus ses excrémens en alimens. Elle diminuoit son entière nudité en se drapant avec une élégance, et surtout une volupté remarquables. Enfin, ses vociférations exclusivement obscènes, étoient remplacées par des idées lascives, sans grossiéreté, ou par des chants passionnés dans le goût italien, sans autre parole qu'un nom répété pendant des heures entières, sur toutes les modulations.

Alors seulement on commença à soupçonner une affection hystérique, sinon antécédente du moins co-existante; mais ce ne pouvoit être et ce ne fut qu'une supposition vague à laquelle on attacha d'au-

tant moins d'importance, qu'elle fut vivement repoussée par une des sœurs de la malade, alors présente au traitement.

Depuis que madame de *** étoit sous les yeux des médecins, ses maladies périodiques n'avoient point paru. La tête et toutes les parties supérieures du corps avoient été constamment brûlantes, tandis que les cuisses, les jambes et les pieds étoient d'un froid absolu. On essaya l'electricité en bain dans la partie inférieure, avec de fortes commotions de la bouteille de Leyde aux orteils. Elle étoit au plus haut degré de la fureur; au huitième jour, cet état fut remplacé par une gaieté lascive permanente; et, trois semaines après, les maladies périodiques reparurent, sans aporter aucun autre changement.

La même obscurité régnoit donc toujours sur la cause du désordre intellectuel. Les demi-notions qu'on avoit eues sur la co-existence d'une affection hystérique, s'étoient même dissipées depuis l'apparente amélioration qui sembloit s'être opérée. En effet, étant née et ayant vécu dans un cercle où tout étoit soumis à une délicatesse exagérée, où tous les actes de la vie devoient se passer dans la demi teinte, et où les jouissances étoient pour ainsi dire spiritualisées, madame de***, sous le mode de la gaieté, donnoit à ses idées constamment voluptueuses, un tour si délicat, qu'elles sembloient n'être qu'un appel de sa manière d'être passée.

D'ailleurs, comment ses médecins auroient-ils eu la pensée de découvrir si l'affection hystérique, à peine prononcée pour eux, n'étoit pas la cause première de cette folie, lorsque les sœurs de la malade en articuloient une positive, affirmant que l'état de leur sœur avoit été produit par de violens chagrins, et tenoient absolument à ce qu'on ne s'écartât pas de cette donnée? Cependant un fait sembla dévoiler le mystère dont s'enveloppent toujours les malades affectés d'hystérie, et qui met si souvent la sagacité des médecins en défaut.

Madame de *** ayant cette force presque surna-

turelle qui étonne dans les aliénés, et en ayant fait des essais fâcheux sur les femmes qui la servoient, on avoit placé auprès d'elle un jeune chirurgien qui couchoit dans sa chambre, ayant deux femmes couchées, l'une dans un cabinet, et l'autre dans une anti-chambre dont les portes étoient ouvertes. Depuis la cessation des fureurs, la malade n'étoit plus attachée. Elle ne tarda pas à profiter de cette liberté, et ses tentatives pour satisfaire les besoins qui la pressoient, se reproduisirent de tant de manières qu'il fallut en revenir à l'attacher pendant la nuit.

Ce fait sembloit indiquer une métromanie désormais caractérisée; mais celle des sœurs de la malade, qui étoit alors auprès d'elle, fit en quelque sorte une loi aux médecins de s'en tenir à sa dénégation absolue d'une affection hystérique antécédente, et de ne regarder de tels actes que comme effets de l'aliénation d'esprit, invoquant l'exemple de la majeure partie des foux de l'un et l'autre sexe, et soutenant que la malade ne disoit et ne faisoit en cela que ce que font et disent les personnes dont l'esprit est absolument aliéné. Il fallut donc se soumettre, et continuer le traitement prescrit par les symptomes de la folie.

Le paroxysme avoit commencé au mois de mai, il cessa au mois de novembre, et fut suivi de trois mois d'idiotisme complet, après lesquels la raison se rétablit et se soutint à peu près un mois ou six semaines.

Pendant ce court espace de temps, l'habitude morale de madame *** étoit un sérieux sans tristesse, un contentement calme et sans desirs de distractions, lisant des romans sans émotions, les journaux sans intérêt, et recevant les visites qu'on lui faisoit, avec une froide politesse.

Mais bientôt on remarqua des instans de gaieté; successivement elle manifesta des fantaisies dans son régime diététique, mit de la recherche dans sa toilette, et devint très-caressante avec sa femme de chambre. Elle écrivoit tous les jours des billets aux

hommes de sa connoissance, pour se plaindre d'en être négligée. Elle alloit avec empressement chez le jardinier, et vouloit qu'on fît entrer chez elle les ouvriers que le besoin appeloit dans la maison. Enfin, elle demanda ce qu'étoient devenues ses seringues à injections, se fâcha de ce qu'on ne les lui rendoit pas, disant qu'elles lui avoient été données à Paris, qu'elle s'en servoit depuis nombre d'années, et, sur le refus de les lui rendre, elle cueillit secrétement des orties, se les plaçoit entre les parties naturelles et entre ses seins; faits qui ne parurent point assez importans aux gens qui la servoient, pour en rendre compte aux medecins à qui ils restèrent long-temps inconnus quoique repétés d'année en année.

On avoit cherché à prévenir le retour du paroxysme par le lait, les boissons rafraîchissantes, la saignée et de légers évacuans; mais il reparut vers le milieu du mois d'avril, avec la même violence que l'année précédente. Alors on réunit aux lumières du docteur Peletin et de son second, celles du docteur Gilibert; et, bientôt après, on appela en consultation les docteurs Morizot et Figuret, médecins de l'hospice général. Mais la maladie fut aussi rebelle à leurs soins qu'elle l'avoit été pendant le premier paroxysme. Le mode de la fureur se soutint même sans interruption jusqu'à la fin du mois d'octobre.

Alors l'idiotisme succéda de nouveau à la fureur; la lucidité remplaça à son tour l'idiotisme, et la gaieté se manifestant enfin au mois de mars, on s'attendoit d'un jour à l'autre au retour de l'accès. Mais ce mode précurseur de l'aliénation totale se soutint pendant la durée des chaleurs, se prolongea pendant l'automne, et la malade atteignit sans orage le mois de janvier.

Vers le milieu du mois de janvier, la température s'étant mise à la glace, décida peut-être le troisième paroxysme, qui, ainsi que le premier et le second, se développa brusquement par le mode de la fureur.

Cette troisième rechute duroit encore au mois de mai et se lia avec la quatrième; l'accès ne cessa donc,

comme les années précédentes, qu'aux approches de l'hiver, et fut remplacé par les trois états ordinaires, stupidité, raison et gaieté.

Ainsi s'étoient écoulées et s'écoulèrent les années jusqu'en 1802, que l'une des deux sœurs de la malade étant à Lyon, vint prier le docteur Rodamel de donner des soins suivis à madame de ***. Il s'y transporta et s'attacha à recueillir les phénomènes que développe cette maladie, sans égard aux lois de la complaisance et aux efforts qu'on fit pour lui faire admettre les chagrins comme cause première et unique de cette aliénation mentale et intermittente.

Madame de *** achevoit alors la période de lucidité, et offroit non seulement la fraîcheur et tous les caractères d'une santé parfaite, mais un embonpoint remarquable. Ce n'étoit donc que comme traitement de prévoyance que sa sœur vouloit qu'on en commençât un nouveau; mais le docteur Rodamel, après s'être instruit de tout ce qui avoit été constaté jusque-là, desira avant tout que le mode d'hilarité auquel elle touchoit, fût observé avec la plus scrupuleuse attention, et le résultat de cette observation fut :

D'abord, des instans de gaieté insignifiante. — Bientôt après des fantaisies. — Successivement un badinage outré avec la femme de chambre, et des caresses non moins libres à une jeune tailleuse qui travailloit pour elle. — Une recherche voluptueuse dans l'arrangement de son costume. — Un élan rapide à ses fenêtres, lorsqu'elle entendoit une voix d'homme dans le jardin. — Une grande volubilité et de l'esprit dans ses discours. — Et un goût décidé pour la bière.

Quant à sa santé, un coloris animé, l'œil vif et prompt à se baisser sans motif aperçu; la parole pressée, et un léger tremblement des mains. — Une irritation dans l'organe de la génération, non articulé par elle, mais indiqué par l'inquiétude d'y avoir quelque mal, pour lequel elle croit l'emploi de la seringue nécessaire. — Bientôt elle perd de vue cette

inquiétude, et ce sont des douleurs sourdes et continues à la matrice, qui lui font redouter un ulcère (l'organe est sain). — Successivement ce sont des plaintes sur des sensations brûlantes au sein, qui lui persuadent qu'elle est menacée d'un cancer. — Alors le ventre se météorise en effet, les extrémités inférieures sont froides, et le pouls dénote une fièvre de nerfs. — A ce quatrième symptome succède une forte irritation dans la région épigastrique; la langue est chargée, et il y a constipation. — Enfin, cette irritation semble diminuer d'intensité, lorsque le cerveau commence à se fluxionner, ce qui est indiqué par le gonflement des veines du col, la teinte âcre du coloris, un mouvement convulsif dans le jeu des narines, et une extrême mobilité dans l'expression des yeux. — Pendant le progrès de ces derniers phénomènes du période de la gaieté, elle s'oublie à demi, décline le nom des personnes de sa connoissance, et commande qu'on les fasse venir auprès d'elle, sous le prétexte d'avoir quelques faits importans à leur communiquer. — Cet état ne dure que huit ou dix jours, la loquacité devient exubérante, et la fureur éclate brusquement.

Alors commencent les vociférations alternativement obscènes et sanguinaires, n'ayant plus que trois idées dominantes : la plus habituelle est celle de l'acte vénérien, totalement en pensée lorsque l'organe de la génération est fluxionné à l'excès, mais qui devient besoin lorsqu'il y a relâche; alors, elle croit qu'il y a une multitude de vers, demande aux personnes qui la servent des carottes jaunes, des poireaux, des orties; et, lorsqu'on l'a satisfait, elle les y introduit. A défaut de ces objets refusés, elle se leva une nuit, déchira un bonnet de dentelles, en fit un rouleau qu'elle fit entrer, et l'y oublia ensuite jusqu'au lendemain, qu'on l'aperçut et le retira.

La seconde idée roule sur les grandeurs de la Cour, et la troisième, non moins fréquente, est celle de faire couler de sang : d'ailleurs, ne frappant que rarement

depuis qu'on lui a fait sentir qu'elle n'a pas la dominance des forces physiques; mais voulant, comme princesse, faire couper la tête, surtout aux femmes, et ce, sur le motif qu'elles ont des hommes, tandis qu'elle n'en a point, elle qui est princesse.

L'expérience a démontré constamment que, pendant la durée de ce mode de fureur, si rien ne tempère le désordre interne, du moins l'explosion extérieure diminue, et cesse souvent par un repos forcé, c'est-à-dire, lorsqu'elle est attachée sur son lit et privée de l'aspect de tout objet.

Comme aussi, on avoit remarqué d'année en année, et on a observé encore que, lorsqu'on la menoit à la promenade et au spectacle pendant les périodes d'idiotisme et de lucidité, elle rentroit constamment chez elle, avec une exaltation d'idées qui approchoit plus ou moins de l'état de délire; et que les souvenirs qu'elle manifestoit après ces distractions, portoient toujours sur les scènes galantes qu'on avoit représentées, ou sur les jeunes gens qui avoient fixé ses regards.

Et quant à l'état de l'économie animale dont on a suivi les changemens avec une égale attention, on s'est assuré que chaque période se terminoit sans aucune évacuation critique; que dans le période d'hilarité, les menstrues couloient ordinairement avec abondance, tandis qu'elles se supprimoient souvent pendant la fureur, du moins apparente; et que passant de l'extrême embonpoint à une extrême maigreur, ce n'étoit que lorsqu'elle étoit parvenue à un total épuisement que cessoit la fureur, et que commençoit la stupidité, pendant laquelle l'appétit revenoit, les formes desséchées reprenoient leurs proportions naturelles, et qu'alors le période de la lucidité s'ouvroit; mais qu'avec ce période, se manifestoit un embonpoint progressif, dont le dernier degré d'exagération étoit celui où se manifestoit le mode d'hilarité, précurseur du paroxysme.

Telles furent les observations recueillies pendant le cours des quatre états dont se compose, pour

madame de ***, la révolution annuelle. Ces faits, attendus d'après l'indication du passé, se sont produits dans leur ordre de succession, et ont été observés de nouveau, sans autre circonstance, que des actes lascifs qu'il est inutile d'articuler, parce qu'ils ne présentent que des effets dégoûtans et affligeans de la même cause, de la fureur utérine graduée par les divers états de l'économie physique.

D'après l'exposé ci-dessus, on ne peut méconnoître la cause, sinon unique, du moins préexistante et principale de l'aliénation mentale qui, sous quatre caractères successifs, est l'état permanent de madame de ***.

On peut considérer cette affection du cerveau comme décidément sympathique, comme effet seulement, dont la cause est l'irritation de l'organe utérin; et de là on est autorisé à présumer que cette manie intermittente n'étant qu'accidentelle, elle doit céder à l'emploi des moyens curatifs dirigés contre l'affection première, contre la maladie connue sous le nom de nymphomanie.

D'ailleurs, les trois intervalles d'idiotisme, d'apparente raison et d'hilarité graduée jusqu'au délire, correspondant évidemment avec les trois crises de l'économie physique, qui, pendant une durée de six mois, réparent l'exténuation opérée pendant les six autres mois de fureur, les trois intervalles périodiques donnent un degré de probabilité de plus à l'espoir qu'on a conçu malgré l'obstacle réel, mais non insurmontable, que présente une habitude de huit ans contractée par le cerveau.

Chaque révolution annuelle de l'existence de madame de ***, présentant donc quatre aspects différens, il convient d'assigner deux modes de traitement, l'un, général et invariable, l'autre, successivement approprié à chacun de ces aspects.

Le mode général ayant pour objet l'altération permanente, quoique plus ou moins caractérisée du système intellectuel, et cette altération étant produite par un mouvement désordonné de l'organe,

ou, pour plus de précision, étant ce mouvement désordonné lui-même, le but de ce mode doit être spécialement et exclusivement d'écarter de la malade tout ce qui est ou peut devenir cause incidente d'accélération.

Conséquemment, bien loin d'adopter la méthode des distractions, soit par des voyages, soit par un cercle de personnes amies ou aimables, soit enfin par les divers amusemens généraux que procurent les grandes villes, on doit, au contraire, soumettre madame de ***. à un isolement absolu, et, dès-lors, fixer son habitation dans le local qu'elle occupe depuis plusieurs années, afin que nul objet nouveau, nulle image nouvelle n'exerce son imagination; afin que son service soit fait par les mêmes personnes dont l'aspect, plus que familier, est sans action sur elle; afin que, privée de toute visite, il y ait, autant que possible, stagnation d'idées.

Ce mode général, températeur de l'organe intellectuel, nous paroît d'une extrême importance, et même d'une nécessité absolue pour lutter contre la tenacité d'une habitude de mouvemens désordonnés qui date de huit ans.

Un régime physique et moral uni à quelques médicamens, et approprié successivement à chaque période, formera le mode curatif particulier; et, pour l'établir avec méthode, il conviendroit peut-être de nous occuper de suite du période de la lucidité ou de la santé apparente, comme offrant l'espoir de prévenir les subséquens; mais l'état de délire et de fureur dans lequel se trouve madame de ***, nous conduit naturellement aux moyens que nous croyons devoir être opposés au paroxysme actuel.

Comme dans ce période, il existe une tension générale et permanente, on conçoit que les secours indiqués sont les relâchans, les tempérans et les adoucissans, afin de rendre à leurs fonctions naturelles deux viscères principaux, successivement affectés, et qui semblent réagir l'un sur l'autre; ainsi donc:

1°. La boisson habituelle de madame de ***, sera

de l'eau nitrée, parfois alternée avec une limonade légère et à l'eau bouillante. Quelques verrées de petit-lait pourront être placées à diverses heures du jour, et le soir une ou deux tasses d'émulsion préparée avec les quatre semences froides; les boissons seront aromatisées avec l'eau de fleur d'orange.

2°. On appliquera sur la vulve, et, si on le juge convenable, sur le ventre et la moitié des cuisses; des linges en plusieurs doubles, imbibés d'une décoction de racines d'althéa, ou de feuilles de laitue, ou de graines de lin; et on ajoutera à ces fomentations, n'importe laquelle on préfère, dix à douze grains de sel de Saturne. On ne les emploiera ni froides ni chaudes, mais au dessous du tiéde.

3°. On fera quatre à cinq fois par jour, dans le vagin, des injections avec la décoction des plantes émollientes. On emploieroit de la même décoction pour des lavemens, si la liberté du ventre n'étoit pas établie.

4°. Si les menstrues se supprimoient, ou, sans suppression, si la face devenoit fortement colorée, la tête chaude, les veines du col gonflées, on feroit mordre à chaque cuisse quatre ou cinq sangsues, laissant couler le sang après leur chute, une ou deux heures, de manière à irriter l'évacuation naturelle. Après les sangsues, des pédiluves animés avec de la moutarde; et, pendant chaque bain de pieds, on couvriroit la tête et le col de linges imbibés d'abord d'eau froide, pour passer ensuite à la glace.

5°. Chaque jour un grand bain tiéde. — Les bains de surprise pourront trouver place, et leur emploi sera réglé sur l'état du physique.

6°. Madame de *** sera nourrie avec des viandes blanches bouillies ou rôties, des herbages doux et cuits, du poisson, des œufs frais, des fruits bien mûrs. Toute boisson spiritueuse ou fermentée lui est interdite.

7°. Elle sera fixée sur son lit, les bras, s'il en est besoin, pliés sur le tronc, à l'aide du corset à longues manches non ouvertes. Les pieds seront arrêtés

ainsi qu'on l'a déjà pratiqué, et leur chaleur sera entretenue par des vessies ou bouteilles remplies d'eau chaude. L'appartement sera peu éclairé, et l'entrée en sera interdite à toutes personnes autres que celles qui sont à son service.

8°. On usera pendant ce période des moyens de répression, afin de lui persuader qu'elle est soumise à une autorité supérieure contre laquelle toute résistance seroit vaine.

Le période de l'idiotisme paroissant être employé par la nature à réparer le physique et le moral que la fureur semble avoir jetés dans un *collapsus* tel qu'on l'observe à la suite des maladies graves où le cerveau a été frappé d'une manière spéciale, exige un régime plus nourrissant que dans le stade précédent. On tiendra madame de *** à l'usage des bouillons à la viande, dans lesquels on fera cuire les herbages doux. Le mouton, le veau, le poisson, la volaille, les œufs frais, les plantes potagères accommodées sans beaucoup d'aromates, les fruits, le lait de vache pris pur ou coupé avec une infusion de tilleul, lui serviront de nourriture ordinaire.

Quelques apozèmes apéritifs, savonneux, rendus légérement laxatifs ou aiguisés avec la terre foliée, pourront être placés par intervalle, ainsi que des lavemens faits avec une décoction des plantes mucilagineuses.

On continuera d'ailleurs les lavages de propreté, les injections sédatives dans le vagin, et les applications sur le ventre.

Dès que l'état lucide se prononcera, on mettra madame de *** au régime aqueux et végétal, aux tisanes émulsionnées, au petit-lait, au lait de vache. Le régime sera modifié selon l'embonpoint et les forces de madame de ***, afin d'entretenir cette médiocrité dont la nature semble se servir pour établir une harmonie parfaite entre le physique et le moral.

2°. Elle prendra, chaque jour, deux grands bains tièdes que l'on rendra froids par gradation, à me-

sure que l'influence du système utérin se fera sentir.

3°. Le camphre en frictions à la partie interne des cuisses, ou pris à l'intérieur, uni au nitre, sera employé largement.

4°. Dans l'intervalle d'un flux menstruel à l'autre, quelques saignées légères du bras seront employées comme révulsives de l'utérus.

5°. Les injections et les fomentations seront continuées; mais on diminuera par degré la chaleur de ces dernières, au point d'arriver à la glace pilée sur le bas-ventre, et les parties externes de la génération.

6°. Madame de *** sera servie pendant les deux périodes ci-dessus, avec prévenance et affabilité. On lui permettra des promenades dans le jardin, dirigeant son esprit vers la lecture des ouvrages de morale, vers la broderie ou la couture, et, s'il est possible, vers la culture d'un petit parterre. — Point de spectacles ni promenades publiques. — On la surveillera exactement le jour et la nuit, afin de prévenir les mauvaises habitudes.

L'hilarité n'étant que le prodrome ou le symptome précurseur du délire maniaque, et n'ayant lieu que lorsque la malade a acquis un surcroi de forces et d'embonpoint, sera combattue :

1°. Par un régime qui, quoique le même que dans le période précédent, sera néanmoins rendu plus affoiblissant par la diminution du volume et du nombre des repas;

2°. Par les boissons délayantes, émulsionnées, nitrées, par le petit-lait, etc.;

3°. Par une saignée de bras, ou par les sangsues aux cuisses, à la vulve, si les menstrues étoient diminuées ou supprimées;

4°. Par un émétique avec l'ipécacuanha, à l'aide duquel on obtint, l'année dernière, deux cuvettes de bile porracée, ou par les purgatifs salins, si *la matière turge par le bas*;

5°. Par des bouillons faits avec le veau et les

plantes apéritives fondantes, que l'on aïguisera avec la terre foliée;

6°. Par la continuation des grands bains au dessous du tiède, des pédiluves sinapisés, des applications et injections sédatives, et surtout par les frictions camphrées à la partie interne des extrémités inférieures.

7°. Régime moral.... Alimenter son espoir sur la réussite des projets qu'elle forme, et réprimer toute idée tendante à la lubricité.

Pour copie conforme.

OBSERVATION

Sur un fait assez rare, relatif aux Hydatides intestinales.

Par M. BLATIN, Docteur en médecine, etc., à Clermont, département du Puy-de-Dôme.

Marie Dyonnet, jardinière à Chamalières, près de Clermont, âgée de vingt-huit à vingt-neuf ans; mère de plusieurs enfans, d'un tempérament lymphatique, fort laborieuse, éprouvoit habituellement des coliques, assez légères cependant pour lui permettre de se livrer à des occupations assez actives.

Après s'être beaucoup occupée dans la campagne, un jour très-chaud de l'automne de l'an 9, elle fut surprise par la pluie, pendant l'éruption de ses menstrues. Celles-ci se supprimèrent d'abord, mais elles reparurent le lendemain; depuis cette époque, il resta à la malade une constipation opiniâtre, une anorexie sans dégoût marqué pour les alimens. Au mois de brumaire dernier, elle me fit appeler. Voici l'état dans lequel je la trouvai : face décolorée, traits décomposés, extrémités froides (surtout les inférieures), crampe et rétraction forte des muscles jumeaux et solaires, abdomen du volume d'une grossesse de sept mois, sans fluctuation; la percussion lui faisoit éprouver un mouvement de totalité avec tremblottement semblable à celui qu'eût présenté une masse de gélatine; sa périférie parfois couverte de gouttelettes de sueur. Le toucher n'indiquoit ni gestation, ni augmentation quelconque du volume de l'utérus. La malade éprouvoit de fréquentes épreintes, et les lavemens ne charioient que peu de matières; les coliques étoient atroces, quelques nausées légères, la langue étoit couverte d'un enduit mu-

queux grisâtre, la bouche étoit humectée par une quantité prodigieuse de salive.

Je fis mettre la malade dans un bain chaud; elle y resta deux heures, et n'y éprouva que très-peu de soulagement. Une boisson copieuse d'eau de veau aiguisée de sel de Glauber, produisit deux à trois selles abondantes, les premières qui, depuis un mois, avoient eu lieu sans le secours des lavemens; après la dernière, les accidens s'accrurent à un tel point, que l'on jugea nécessaire de me rappeler de suite. La malade avoit de fréquentes syncopes, parfois le hoquet, des efforts inutiles pour aller à la selle, un spasme douloureux des membres abdominaux; le pouls présentoit une mollesse inquiétante et une réduplication bien marquée, le ventre sembloit augmenter de volume, et sous la main on sentoit, on appercevoit même à la vue, le mouvement des intestins. Je crus dès-lors à l'existence d'un volvulus. J'administrai une décoction huileuse de jalap et de rhubarbe; je fis frotter le ventre avec un liniment camphré, et demi-heure après la potion, je fis passer un lavement purgatif qui fut retenu deux à trois heures. Cinq à six heures après, l'état de cette malheureuse devint si fâcheux, que l'on crut qu'elle alloit expirer; au moment où on s'y attendoit le moins et dans les ébats de la douleur, elle appelle du secours, demande le pot et rend par l'anus, dans l'espace d'une heure et demie, environ dix-sept livres d'hydatides mêlées à une grande quantité de sang et d'excrémens. On me les conserva et je les examinai avec tout le soin que méritoit un fait aussi nouveau pour moi; les plus grosses avoient le volume d'une petite noisette, les plus petites celui d'un pois; elles adhéroient les unes aux autres par un tissu filamenteux lâche et très-abreuvé; elles étoient blanches, formées par une membrane d'un blanc argentin, remplies d'une sérosité lympide et incolore; dans quelques-unes ce liquide étoit jaunâtre. Je cherchai en vain, avec les plus grandes précautions, à y découvrir l'insecte que l'on connoît sous

le nom de tænia-hydatigena. Cette observation me parut assez curieuse pour mériter de mes confrères quelque attention : je la leur communiquai; elle intéressa presque tous ceux qui en prirent connoissance et qui examinèrent le produit de cette expulsion.

Immédiatement après cette singulière évacuation, la malade éprouva des syncopes soutenues et une hémorrhagie intestinale assez copieuse. L'application d'un bandage de corps un peu serré dissipa les syncopes, et j'en soutins l'effet par les potions éthérées, le vin sucré, les crêmes d'orge et de riz, etc. Il resta par suite beaucoup de foiblesse et un sentiment très-incommode de laxité dans l'abdomen. L'infusion de quinquina coupée avec du lait, dissipa cette dernière indisposition. Maintenant la malade, parfaitement rétablie, se livre sans peine aux travaux les plus pénibles de sa profession (1).

(1) M. Blatin avoit réservé une partie de ces hydatiques, qu'il avoit laissées d'abord dans l'eau, pour les nétoyer, puis les mettre dans de l'alcool ; un voyage qu'il fut obligé de faire, plus prolongé qu'il ne s'y étoit attendu, fut cause qu'elles furent si altérées par la macération, qu'il les trouva à son retour hors d'état d'être conservées.

RECHERCHES SUR LA PELLAGRE, AFFECTION CUTANÉE ENDÉMIQUE, DANS LA LOMBARDIE,

PAR M. LEVACHER DE LA FEUTRIE, gradué dans les anciennes Facultés de Médecine et des Arts en l'Université de Paris; Docteur en Médecine de l'École spéciale de la même ville; Professeur d'Anatomie et de Physiologie; aide (*le premier en l'an IV*) à l'Hospice de Clinique interne; Secrétaire-général de la Société médicale d'Emulation; Membre résident ou Associé-Correspondant des Sociétés de Médecine-Pratique de Montpellier, de Médecine d'Avignon, médicale de Gênes, de Grenoble, galvanique, académique des Sciences de Paris, d'encouragement pour l'industrie nationale, etc., etc.

PREMIÈRE SECTION.

Découverte ou Naissance de la Pellagre. Tableau de la vie des gens qui y sont sujets. Histoire, symptomes, marche de la maladie, suivant les auteurs qui en ont traité. Essais de moyens curatifs. Opinions diverses tendant à faire ranger la Pellagre parmi les maladies déjà connues. Objections; détails concernant les différens systêmes des Médecins italiens et allemands à ce sujet.

LES paysans qui habitent isolément dans les campagnes du Milanais, et dans celles des Etats circonvoisins, sont généralement très pauvres; et, malgré

la fertilité de leur territoire, ils ont dans tous les temps, par diverses causes, mené une vie excessivement misérable ; en conséquence, ils sont sujets aux maladies qui naissent directement d'une constitution foible, et à celles qui sont dans tous les pays, et pour tous les animaux possibles, la suite d'une altération des solides et des fluides, consécutive et due au plus mauvais régime.

Il y a environ trente ans, que les médecins de ces contrées virent augmenter le nombre et l'intensité des symptomes d'une maladie légère d'abord, assez fréquente, et qu'on connoissoit depuis longtemps sous le nom de mal rouge (1). Ils observèrent une foule de phénomènes, dont la réunion composoit un état tel que la mort lui succédoit presque toujours, et ne trouvant point dans les Nosologies alors existantes, une maladie distincte (2), à laquelle ils pussent rapporter tous ces signes, ils conservèrent à celle-ci le nom que le vulgaire lui donnoit. C'est celui de *pellagra*, à cause du principal symptôme, qui est une affection cutanée ; ce mot signifie *peau malade ;* c'est de cette affection que des médecins italiens, hollandais et allemands, ont fait une maladie nouvelle ; ils l'ont décrite comme telle ; ont volumineusement disserté sur ses causes, sa marche, ses terminaisons et les moyens curatifs à employer contr'elle ; nous dirons sur chacune de ces choses, ce qui nous paroît le plus propre à fixer

---

(1) On verra par la suite ce qu'il faut entendre par le *mal rouge ou mal du maître,* en italien *male rosso, del padrone :* mais il n'est pas inutile de dire d'avance que c'est un des principaux signes d'une aptitude particulière du corps à présenter un jour tous les funestes symptomes qui vont être décrits sous le nom de la pellagre. Il faut espérer que les médecins italiens, à l'imitation deceux de France, abandonneront bientôt ces dénominations vagues tirées d'un signe variable ou d'un accident, et qui n'apprennent rien, ni sur la cause, ni sur le siége des maladies.

(2) *Cuinam classi adscribendus esset morbus.* VIDEM.

l'opinion des praticiens, et à la faire classer, d'après les connoissances actuelles de la pathologie anatomique.

On étoit loin, il y a trente ans, de tendre à réduire les maladies proprement dites à un petit nombre d'affections primitives, que l'esprit d'analyse doit peut-être encore diminuer un jour; il suffisoit au contraire d'un seul symptôme accidentel ou sympathique, mais dont la liaison avec la maladie principale échappoit, d'un simple épiphénomène, pour faire inventer un nom nouveau et multiplier ainsi les espèces. Il faut donc pardonner aux médecins de ce temps, d'avoir décrit comme une maladie, un symptôme apparent, accompagné d'une foule de phénomènes communs à la pellagre aussi bien qu'à d'autres affections. Mais il mérite sans doute d'être étudié, à cause de son endémicité et de l'étendue qu'il occupe dans un pays voisin du nôtre; et sous le double rapport de l'art de guérir, et de la philosophie, il est peut-être de quelque importance de l'apprécier à sa juste valeur.

Quoique la France ne présente dans aucune de ses provinces (1) la pellagre et ses affreux accompagnemens, elle ne peut manquer d'exciter l'intérêt des vrais praticiens, et l'on verra, par ces recherches, qu'elle a donné lieu à beaucoup d'écrits peu connus jusqu'à ce jour des médecins français.

L'affection exanthématique qui constitue, selon la plupart des auteurs, la pellagre, se distingue des autres affections cutanées par le caractère de l'éruption et à la manière dont elle se fait; par sa pertinacité; à une sensation d'ardeur qu'elle excite dans les endroits affectés, et ces endroits sont,

(1) Le Piémont étant aujourd'hui réuni à la France, il devient plus important encore de faire connoître cette maladie d'une manière précise; mais c'est principalement au voisinage de la capitale du royaume d'Italie, qu'elle exerce ses ravages.

le plus ordinairement, les bras, le dos des mains, celui des pieds et le col; on la reconnoît encore (la pellagre) aux effets étonnans qu'elle produit sur le cerveau et à d'autres maux graves, dont elle est accompagnée et suivie. Les médecins milanais sont les premiers qui l'aient fait connoître; Frapolli, le premier de tous, l'a décrite en 1771 (1). Videmare (2), Gherardini (3), Strambio (4), l'ont regardée comme une maladie endémique, propre au seul territoire de Milan, mais on n'a pas tardé à la reconnoître dans beaucoup de lieux circonvoisins, et notamment dans les Etats de Venise. Odoardi, médecin de Bellûni, la décrite sous le nom de scorbut des Alpes; Fanzago l'a trouvée dans les hôpitaux de Padoue, et dans le Vicentin. Albera (5), Soler (6), Titius (7), l'ont observée dans beaucoup d'autres lieux, d'où il est raisonnable de conclure qu'elle est endémique dans presque toute la Lombardie, et non pas circonscrite, comme on l'avoit prétendu d'abord, aux campagnes qui entourent la ville de Milan.

Le temps où la pellagre a commencé à se manifester, n'est pas bien certain, et l'on ne sait pas au juste si elle a été connue des anciens; cela n'est pas probable (8); à moins qu'elle ne fût connue

---

(1) *Animadversiones in morbum vulgò pellagram. mediol. ann.* 1771.

(2) *De quâdam impetiginis specie dispositio. mediol. ann.* 1790.

(3) Della pellagra descrizione, di Michaele Gherardini.

(4) *Obs. fact. in nosoc. pellagrorum med., ab anno* 1785, *ad an.* 1787.

(5) Trattato teorico pratico delle malatie del insolato di primavera, ann. 1784.

(6) Osservazioni teorico-pratiche sopra la pellagra, 1791.

(7) Pellagræ morb. int. insub. austr. agricr. grassantis pathologia, Leips. 1792.

(8) Ce doute est celui des Auteurs dont on veut, avant tout, faire connoître les opinions sur la pellagre, mais plusieurs médecins modernes la regardent comme une affection

jadis sous le nom de *pellarella*, nom assez analogue à celui de pellagre, car en 1518, on désignoit, dans les Capitulaires, la *pellarella* comme une des maladies qu'on pouvoit admettre dans les hôpitaux; mais, selon Astruc (1), on employoit ce nom pour désigner la maladie vénérienne. Ghérardini prétend que les Auteurs anciens n'ont jamais donné la description exacte de tous les accidens qui se manifestent dans la pellagre; et il remarque que Ramazini lui-même, qui a observé avec tant de soin les maladies des différentes classes d'artisans, et qui vivoit près du duché de Milan, n'a rien écrit à ce sujet.

Cependant, des vieillards du pays, consultés par ce même Ghérardini, se sont accordés à dire qu'on connoissoit cette maladie dès le temps de leur jeunesse, mais sous le nom de *mal rouge*. C'est aussi le sentiment de ceux que Strambio a consultés; on ne sait donc pas le moment précis de la naissance de la pellagre, mais si elle est ancienne, ce n'est que depuis soixante ans environ qu'elle a fait de grands progrès. Moscati, Jansen, Fanzago, Odoardi, Soler, et une foule d'autres médecins, dignes de foi, s'accordent tous à la regarder comme une affection nouvelle, et tout semble prouver en effet qu'on ne la connoissoit nullement avant l'an 1715.

Les opinions des praticiens qui ont cherché les causes de la pellagre, diffèrent et même sont opposées. Frapolli, médecin de Milan, la regarde comme une maladie endémique, mais non héréditaire ni contagieuse; Strambio qui en a traité, ex

---

des membranes muqueuses, comme un symptome d'une foiblesse générale qui occasionne différens effets, et des réactions peu connues dans certains systêmes; ils pensent que, les mêmes causes ayant éternellement produit les mêmes effets, la naissance de la pellagre a pour époque le temps où a commencé la vie misérable des habitans de la Lombardie. C'est donc ici à l'histoire à éclairer la médecine.

(1) Mal. Ven. T. I.

professo, comme médecin d'un Hôpital fondé exprès pour les pellagreux des campagnes du Milanais, et chargé de l'observer avec le plus grand soin, Strambio, dis-je, qui l'a étudiée sous tous les rapports, dans une pratique de plusieurs années, l'a reconnue pour être une maladie héréditaire, mais qui ne se communique point par contagion; et l'ayant rencontrée chez de certains individus, et même chez quelques enfans à qui on ne pouvoit soupçonner qu'elle eût été transmise par leurs parens, il pense que, dans certains cas, elle peut naître spontanément. Au contraire, Ghérardini assure qu'elle n'est ni contagieuse ni héréditaire. Albera dans la dissertation déjà citée, la fait naître principalement de l'insolation, réunie cependant aux autres causes généralement admises par les auteurs, et qui se réduisent à peu-près à la qualité des alimens, et au défaut de transpiration; Soler, la range au nombre des maladies sporadiques; mais Titius cite un fait qui semble indiquer qu'elle est contagieuse (1). Cet exemple de contagion, qui est unique dans l'histoire de la pellagre, consiste dans le fait suivant : un bûcheron de Pontremoli descendit des montagnes, dans le Milanais, avec deux de ses compagnons, dans l'intention de chercher du travail pour gagner leur vie; au bout de quelques mois, ils retournèrent dans leur pays, où la pellagre est inconnue, et le bûcheron en fut dit-on attaqué, mais seul et sans qu'il l'ait communiquée à personne; que signifie une semblable observation, et si sommairement rapportée?

Si l'on considère la pellagre, sous les rapports des sexes, de l'âge, et de la condition des personnes qui en sont attaquées, les observations semblent prouver qu'elle est plus commune chez les femmes que chez les hommes; elle est égale-

(1) *Franck delect. opusc.* T. xij. page 155.

ment plus fréquente dans un âge fait que pendant la jeunesse, et moins rare encore dans celle-ci que dans l'enfance; mais relativement à la condition ou à l'état des pellagreux, les médecins ne sont pas d'accord; les uns veulent que la pellagre n'attaque que les paysans et particulièrement ceux qui travaillent à la terre et sont exposés journellement au soleil, les autres disent qu'elle attaque indifféremment les personnes de tous les états, mais ils ne citent pas d'observations, ou du moins pas en assez grand nombre pour appuyer cette dernière opinion; et tout s'accorde pour faire penser qu'il n'y a véritablement que les gens vivans dans la campagne, et d'une certaine manière, qui y soient sujets; il paroît aussi que l'âge viril est celui dans lequel la pellagre attaque le plus fréquemment, puisque sur cent vingt-six observations de pellagreux, fournies par Strambio, on trouve que les sujets attaqués l'ont été, sous le rapport de l'âge, dans la proportion suivante; savoir : quinze de un an à vingt-cinq, vingt-neuf de vingt-six ans à trente-cinq, soixante-sept de trente-six à soixante, et trois seulement de soixante-quatre à quatre-vingt ans.

Soler (1), en dissertant sur la nature de cette maladie, en distingue deux sortes qu'il désigne par les noms de sèche et d'humide; il attribue la pellagre

(1) On trouvera peut-être inconvenant que je rapporte, quoique très-succinctement, l'opinion des principaux auteurs sur la pellagre, avant d'avoir dit ce que c'est ou du moins d'avoir mis à portée d'en juger par des faits, ce n'est cependant pas sans dessein, que j'en agis ainsi. Ces recherches ont un double but, le premier de faire connoître les auteurs, et d'éviter à d'autres la peine que j'ai prise, de lire une assez grande quantité d'ouvrages prolixes et inutiles; le second de faire connoître l'affection elle-même. L'énoncé du sentiment des praticiens qui l'ont vue et traitée, devoit, ainsi que l'histoire de la maladie, précéder toutes

sèche au tempérament robuste, aux lieux élevés, à l'air sec et vif; la seconde espèce au tempérament pituiteux, aux lieux bas et humides : il indique une apparition différente de l'erythême et une marche différente aussi dans l'une et l'autre espèces; Strambio a observé également que la marche de cette maladie n'est pas la même dans les lieux bas et humides, que dans les lieux élevés et arides. Allioni, qui l'a étudiée avec le plus grand soin, avoue qu'il existe en effet quelques dissemblances entre les pellagreux, lesquelles paroissent dépendre du tempérament de chacun et de la nature du sol qu'ils habitent; mais il ne croit point que ces variétés soient assez marquées pour être regardées comme des différences essentielles, et il observe qu'il a vu souvent dans le même individu la pellagre paroître d'abord humide, et ensuite se transformer en sèche, *et vice versâ*.

Quelques auteurs reconnoissent à cette maladie, quatre périodes ou degrés, qu'ils appellent états; le premier est celui de l'éruption, avec quelques autres accidens, car celle-ci étant opérée, les malades commencent à se sentir étourdis et à se plaindre de maux qui dépendent d'un excitement du cerveau et des nerfs. Les malades passent au second degré, lorsque d'autres incommodités surviennent, ou que les premières sont portées à un degré beaucoup plus fort; incommodités qui les tourmentent longtemps et les réduisent enfin au troisième état de la maladie : alors, à force de nouvelles éruptions et d'atteintes repétées, portées sur le cerveau et les nerfs, les malades se trouvent réduits au point non seulement de n'avoir plus d'espoir de

---

les observations; les dissertations des auteurs, l'extrait même le plus court de leurs ouvrages, eussent sans doute paru trop longs encore après l'exposé des faits et l'établissement des conséquences naturelles qu'on en peut tirer.

guérison, mais même sont très-éminemment menacés de perdre promptement la vie. Quelques auteurs ont divisé les états de la pellagre d'une manière différente de celle-ci, qu'ils distinguent toujours par des accidens plus ou moins intenses; on verra par les observations et dans la marche de la maladie, si ces divisions sont arbitraires et systématiques.

Ceux qui, en traitant de la pellagre, l'ont regardée comme une maladie spontanée, en attribuent les causes primitives à la mauvaise nourriture, à l'usage continuel de farines non fermentées, à l'habitation dans des lieux étroits, sales et mal aérés, à une boisson d'eaux stagnantes et corrompues, au manque absolu de vin, toutes choses qui vicient les digestions et altèrent les humeurs; mais si toutes ces causes réunies peuvent produire la pellagre, il paroît, d'après d'autres observateurs, et les objections de Strambio, que chacune d'elles isolée n'est pas capable de le faire. Plusieurs des praticiens qui ont écrit sur cette affection, regardent même comme insuffisantes toutes les causes réunies auxquelles on l'attribue, et veulent qu'elle soit héréditaire; c'est le sentiment de Jansen, et Titius ainsi que lui, pense que la cause de la pellagre n'est pas encore bien connue et doit être quelque principe contagieux qui affecte d'abord le cerveau et les nerfs (qui y sont disposés), ensuite se porte symptomatiquement à la peau, et produit les accidens que celle-ci présente; ce sentiment est aussi, à peu de chose près, celui de Vanderneuvel.

Mais voici d'autres assertions concernant la pellagre, sur lesquelles tous les observateurs sont d'accord, et qu'ils émettent tous; 1°. c'est un caractère propre à cette maladie, d'être cachée dans son invasion, et de marcher sourdement longtemps avant qu'on soupçonne son existence; elle ne cause, dans les premiers temps, à celui qu'elle attaque, ni foiblesse ni mal-aise, et il en porte le germe en lui sans s'en apercevoir; cependant, en examinant

avec attention celui qui doit en être tôt ou tard attaqué, on peut lui reconnoître quelques signes extérieurs que ne présentent point les autres individus ; une espèce de dartres légères ou des taches blanches et rougeâtres, que, dans le principe de la maladie, on nommoit mal rouge (1) ou le mal du maître, paroissent et disparoissent alternativement sur diverses parties du corps, et par là n'attirent ordinairement l'attention ni du malade, ni du médecin. Tels sont les seuls avant-coureurs, mais les avant-coureurs certains d'une maladie qui réduit enfin ceux qu'elle attaque à l'état le plus déplorable, et finit par leur causer la mort.

Avant d'exposer avec méthode les causes, les symptômes, la marche et la terminaison de la pellagre, Titius n'a pas cru inutile de tracer le tableau du genre de vie de ceux qu'elle attaque. Il paroît certain d'abord, selon cet auteur, qu'une seule classe d'homme y est sujette ; c'est celle des cultivateurs vivans épars dans la campagne : les habitans des villes, des bourgs et des villages en semblent tout à fait exempts. Strambio, parmi un grand nombre de malades qu'il a traités, n'a jamais vu qu'une jeune fille attaquée de la pellagre, quoiqu'elle fût née à Milan, et qu'elle n'eût jamais habité les champs ; tous ceux qui l'ont rencontrée dans leur pratique, ne l'ont jamais vue que sur de pauvres et malheureux cultivateurs ; en effet, quelque misérables que soient certains habitans des villes, leur sort n'est pas comparable à celui des habitans des campagnes ; il est plus doux

(1) Il ne faut pas confondre le mal rouge des Italiens, avec ce qu'on nomme en français le mal rouge de Cayenne qui, comme on sait, est une espèce de lèpre. On trouvera néanmoins, par la description de l'affection cutanée des pellagreux, une certaine analogie entre celle-ci et l'éléphantiasis, au point que plusieurs auteurs ont pensé que la pellagre n'étoit qu'un reste de l'ancienne lèpre, mais les deux maladies diffèrent sous plusieurs rapports.

ou du moins un peu plus sain que celui des paysans de la Lombardie, gens encore attachés, pour ainsi dire, à la glèbe, et dès l'enfance dans une espèce de servage (1).

Titius et Strambio ont savamment combattu les nombreuses hypothèses de certains auteurs qui trouvent la cause de la pellagre dans un peu d'ivraie, dans une certaine quantité de bled ergoté, ou quelqu'autre vice semblable de la nourriture; c'est dans l'ensemble de mille circonstances affoiblissantes réunies, qu'ils veulent avec raison qu'on la cherche, et l'on peut nommer en effet, avec Titius, la pellagre *la maladie de la misère*. L'on en jugera par les détails suivans; les habitans du Milanais et des campagnes environnantes sont presque nuds en tout temps, dorment souvent sur la terre, sous un ciel tantôt brûlant et tantôt très-froid, à cause des hautes montagnes qui entourent le pays Lombard; ils sont conséquemment exposés à toutes les intempéries des saisons; chez ces misérables cultivateurs, la santé d'un enfant est déjà en danger lorsqu'il est encore dans le sein de sa mère; la dureté des travaux auxquels les femmes même sont condamnées par le besoin, fait leur premier malheur (2).

(1) Il faut entendre ceci d'une époque antérieure à la révolution française; j'ai vu, en 1787, la pellagre dans la Lombardie, et je ne l'ai trouvée que sur des gens dont le sort étoit le même que celui des serfs les plus misérables; ces hommes travailloient en vain, quoique continuellement, pour gagner leur subsistance dans un pays où tout est abondant. L'avarice des fermiers en chef, constamment pressurés aussi par leurs maîtres, les accabloit de travail, sans jamais augmenter leur salaire, et il n'y avoit presque, pour le paysan, que deux partis à prendre, celui de mourir de misère, ou celui d'exercer le brigandage; aussi beaucoup prenoient-ils ce dernier parti.

(2) Dans la Lombardie, plus encore que dans le reste de l'Italie, ce sont les femmes qui bêchent la terre, et, malgré la légéreté du sol, ce travail est très-pénible, à cause de l'ardeur du soleil.

Si l'enfant échappe aux dangers qui environnent sa naissance, il ne jouit presque jamais du bénéfice qu'ont les autres animaux, de trouver une nourriture saine et abondante dans le lait de leur mère; la maigreur, le peu de force de celles-ci, et le défaut d'une nourriture suffisante, sont cause qu'elles en manquent ou que la qualité en est altérée; si par hasard une paysanne, jeune encore et un peu vigoureuse, a du lait en abondance, pressée par l'appas d'un foible gain, elle en prive son fils pour le donner à celui d'une citadine : ainsi le premier, l'unique fondement de la santé est ravi aux jeunes paysans; cependant, pour appaiser leur faim, on y supplée par le plus détestable aliment; de l'eau souvent croupie et un peu de farine de bled de Turquie remplacent le lait; cette matière nutritive qui n'est point en rapport avec les forces digestives de l'enfant, est mal élaborée et devient la source d'une foule de maux; l'âge qui suit la première enfance, n'est pas plus heureux : forcés de partager trop tôt les travaux de leurs parens, les adolescens sont chargés de fardeaux et de fonctions au dessus de leurs forces; des sueurs abondantes excitées encore par le climat, les énervent et les dessèchent, et une nourriture insipide, donnée d'une main avare, suffit à peine à réparer leurs pertes. Ils sont cependant dans l'âge de la croissance, temps où les alimens abondans sont indispensables, et leur corps, brisé de travail avant le temps de sa force, et tout à la fois excédé de besoin et de fatigue, perd sensiblement de ses facultés végétatives. On voit ces êtres rester foibles et petits; ils n'atteignent point l'état de vigueur des autres hommes, sont vieux prématurément, maigres, cacochymes toute leur vie, et décrépits à cinquante ans, comme les autres hommes le sont dans la plus extrême vieillesse; nourris toute l'année d'un pain mal fermenté, lourd, presque cru et humide, des bouillies de farine de maïs, et de légumes secs assaisonnés avec un peu d'huile ou de lard rance, sont leurs seuls alimens solides; un bouillon composé de riz, de pois

et de choux, que la cherté du sel les empêche d'assaisonner suffisamment, est le plus savoureux de leurs mets; jamais de viandes fraîches, d'œufs ou de bon laitage; ils ne boivent, dans beaucoup d'endroits, que de l'eau souvent stagnante et peu saine, ou une espèce de piquette nommée *posca* (1), plus malfaisante encore.

Leurs habitations offrent un spectacle non moins misérable, et la demeure la plus mal-saine. Des cabanes étroites, basses, sales, et obscures, leur servent de maisons; l'été, l'air y est corrompu par la chaleur, les fermentations, la façon des fromages et par les vers à soie qui courent partout; c'est là qu'ils viennent se délasser des travaux énervans des champs; lorsque la rigueur de la saison les force d'abandonner la campagne, ils se réfugient dans les étables, pêle-mêle avec leurs animaux domestiques; ils s'enferment avec soin; une porte étroite et fermée avec d'autant plus de précautions, qu'ils craignent beaucoup le froid auquel ils sont très-sensibles, est le seul endroit par où passe de quoi entretenir la respiration; jamais dans ce lieu l'air n'est renouvellé; la chaleur la plus pernicieuse y règne; une famille souvent nombreuse y est entassée; les immondices inséparables de l'habitation, la malpropreté des couchers communs, la vermine, tout concourt à répandre dans ces lieux une odeur infecte, et en fait des foyers de putridité; l'atmosphère y est si épaisse et si corrompue qu'on a peine à concevoir comment des animaux peuvent y vivre; c'est cependant là que ces hommes demeurent des semaines entières, ensevelis dans l'ordure. Doit-on s'étonner si ces infortunés sont foibles, tristes, cachectiques et maladifs; si les femmes, qui n'ont point de jeunesse, et à vingt ans en paroissent quarante, ont une menstruation difficile et irrégulière,

(1) La *posca* est un mélange d'eau et de quelques débris de la vendange, remplacés souvent par de mauvais vinaigre.

des avortemens fréquens, des couches laborieuses et souvent funestes ! aussi, cette classe d'hommes tout à fait dégénérée a-t-elle toujours les premières voies en mauvais état : les saignées leur sont tout à fait funestes, et, suivant les praticiens du pays (*Stambio dissertationi sulla pellagra*, etc.), les vomitifs sont les moyens qu'on emploie le plus heureusement dans le commencement de presque toutes leurs maladies ; il est donc vrai que partout où les animaux sont soumis à un travail forcé et constant, partout où ils manquent des premiers soins et d'une nourriture suffisante, on les voit peu à peu dégénérer, devenir tristes, galeux, malades ; l'espèce s'abâtardit, et la vieillesse et la mort arrivent avant le temps.

Maintenant, que l'on connoît quels hommes attaque la maladie décrite sous le nom de pellagre, essayons de tracer sa marche, toujours suivant les auteurs, et en attendant des observations assez multipliées, mais malheureusement incomplètes.

Les symptômes de la pellagre sont divisés par les médecins, notamment par Strambio (1), en symptômes externes, ou qui se manifestent à la surface du corps, et en symptômes internes, c'est-à-dire en signes qui semblent dus à l'affection de quelque organe intérieur ; parmi les premiers, on compte la chute des cheveux, les rugosités de la peau, des taches de diverses couleurs, rouges, blanches, semblables aux échymoses du scorbut ; l'accroissement des ongles, leur distorsion, et enfin une desquammation plus ou moins étendue, qui ordinairement se manifeste spontanément sur le col, le dos des mains, celui des pieds, mais qu'on peut déter-

---

(1) Nous rapportons de préférence les recherches et les opinions de ce praticien distingué, parce qu'il a été plus à portée que tout autre de bien voir, et que la bonne foi et la candeur paroissent avoir dicté son ouvrage, tandis que ceux des autres laissent toujours apercevoir un esprit de système.

miner à volonté, par l'insolation dans toutes les régions du corps, et même sur le visage : pour l'ordinaire cette partie n'en est point affectée; mais présente simplement quelques tubercules ou seulement un épaississement de la peau du front et des joues.

Les signes nommés internes sont en beaucoup plus grand nombre; pour les rapporter sans en omettre aucun, il faut suivre les diverses altérations que peuvent éprouver toutes les fonctions; ainsi, en commençant par la tête, on trouve que les pellagreux présentent les signes multipliés que l'on doit rapporter à l'affection de l'organe encéphalique et des nerfs, comme le délire tantôt aigu, et tantôt chronique, des maux de tête dans certaines parties du crâne ou dans la totalité, des douleurs lancinantes, déchirantes, ou sourdes et obtuses, des tintemens d'oreilles, un bruissement continuel, l'obscurcissement de la vue, les convulsions des yeux, l'embliopie, etc.

Les mouvemens spasmodiques des muscles du visage, ensuite la rigidité du col, l'impossibilité des mouvemens partiels, une roideur dans tout le tronc, qui cause souvent des chutes, un frémissement tout le long de la colonne vertébrale, et quelques autres nuances dans l'affection nerveuse, complètent la série des symptômes sympathiques. Mais il en est d'autres qui dépendent de l'affection sympathique d'autres organes aussi nécessaires à la vie; ainsi, dans de certains momens, les malades paroissent éprouver une grande difficulté de respirer, ou des douleurs à la poitrine, au foie et dans les entrailles; ils sont entraînés involontairement dans une course rapide, au bout de laquelle, succombant à leur foiblesse, ils tombent sans connoissance et sans mouvement.

Mais un signe bien remarquable chez les pellagreux, c'est une sputation aussi fréquente qu'incommode, une abondance de sucs blancs et d'une saveur salée qui découlent constamment, dans cer-

tains temps, de leur bouche déformée et béante, sur laquelle est peinte l'imbécillité qui fait souvent la terminaison la plus favorable de cette maladie. Cette humeur glaireuse et salée est un symptôme si constant, que dans quelques contrées, on ne connoît la pellagre, que sous le nom que lui a mérité cette évacuation (1).

Les symptômes gastriques se composent de vomissemens bilieux, et d'une abondance de saletés dans l'estomac, qui rendent, comme on l'a déjà dit, les émétiques utiles à plusieurs reprises dans le traitement de la pellagre ; les viscères du bas ventre participent tous plus ou moins consécutivement à cet état, et c'est presque toujours par les maladies colliquatives, les engorgemens et les hydropisies, que se termine le sort des malades, lorsque les fièvres adynamiques et ataxiques ne les ont point fait périr d'abord (2). Enfin, des sueurs sales et fétides, une ardeur brûlante dans la paume des mains et sous la plante des pieds, très-douloureuse et presque sans rémission, une infiltration du tissu cellulaire et tous les symptômes des affections tant aiguës que chroniques de diverses membranes, et surtout des muqueuses, sont encore des signes qu'on remarque dans la pellagre. On conçoit facilement, d'après cela, quelles doivent être les maladies avec lesquelles la pellagre se complique, en général elle est presque toujours accompagnée de quelques-unes de celles que Brown appelle asthéniques, il est rare de voir ses complications avec des phlegmasies; cependant, dans

---

(1) Dans quelques lieux, les paysans appellent la pellagre *la salcedine*, en français *sallure*. Je mets ce signe au nombre des symptômes de la pellagre, quoique Strambio pense différemment, et veuille que ce soit le signe d'une autre maladie, comme on verra par la suite; on jugera s'il a raison.

(2) *De pellagrâ observationes.*
Annus primus, 1786.
Annus secundus, 1787.
Annus tertius, 1785.

la jeunesse, et lorsque le sujet irritable éprouve une forte réaction, la pellagre se trouve réunie à des maladies inflammatoires, et veut un régime antiphlogistique (1).

Le pouls est petit, lent, peu fréquent, la fiévre n'est point ou est peu sensible, ou bien, dans les cas où elle se montre avec quelque force, elle constitue presque toujours une maladie à part; c'est ainsi que la pellagre suit ou accompagne souvent les fiévres intermittentes, celles nerveuses ou muqueuses, et est terminée par la fiévre de consomption.

Dans cette maladie, on remarque encore tantôt un appétit désordonné, tantôt l'anorexie la plus complette, une soif plus ou moins intense; la tristesse la plus profonde et la mélancolie poussée au point de porter les malades à se détruire. L'imbécillité qui succède au délire, laisse sur les pellagreux qui n'ont point succombé à quelqu'affection aiguë, de longues et tristes marques d'une dégénérescense du moral égale à celle du physique.

Mais l'on chercheroit en vain, si ce n'est dans le cerveau, par l'autopsie des cadavres, les traces de la pellagre; quelquefois même les malades meurent sans présenter d'amaigrissement sensible ni aucun des signes d'énervation qui accompagnent ordinairement la terminaison des maladies chroniques.

Pour achever de faire connoître les symptômes énumérés et l'ordre dans lequel ils se succèdent, il faut passer à une légère discussion des plus importants, toujours d'après les auteurs qui nous servent de guides (2). Lorsque pendant plusieurs

---

(1) Strambio remarque à ce sujet, qu'alors le médecin est très-embarrassé, parce qu'il se trouve entre des indications différentes et opposées: celle contre l'inflammation, qui est d'abattre les forces, et celle de combattre la pellagre qui demande qu'on les relève et qu'on les excite.

(2) Titius, ouvrage déjà cité.
Franck, *idem*.
Jansen, *idem*., etc.

années, les symptômes les plus foibles, tels que des éphélides, des taches de différentes couleurs sur la peau, ont paru et disparu tour a tour, il arrive enfin au printemps que ces éruptions sont plus intenses et qu'elles sont accompagnées de symptômes plus graves. Dans les premiers jours où les paysans se trouvent exposés à l'ardeur du soleil, ils sont pris d'un léger mal de tête, et l'épiderme de la peau des mains et des pieds, qu'ils portent toujours nuds dans ces contrées, se soulève en vésicules semblables à celles que cause la brûlure; d'autres fois la peau se gerce, se fendille et présente une surface comme écailleuse; si les malades ne se retirent pas promptement hors de l'atteinte du soleil, et s'ils ne cessent leurs travaux, ce qui arrive très-souvent qu'ils ne font pas, ils sont tout à coup saisis d'un tremblement général, de vertiges, et tombent, à l'instant où ils ne s'y attendent pas, sans connoissance et comme frappés de la foudre; ils restent dans cet état jusqu'à ce qu'on les ait transportés à l'ombre; bientôt l'éruption qui s'est manifestée sur la peau, s'affaisse, se dessèche et disparoît; les pellagreux reprennent leurs travaux qu'ils ont à peine discontinués, en attendant une nouvelle attaque. Telle est la première période de cette maladie qui revient tous les ans au printemps chez certains sujets; elle continue ainsi pendant de longues années sans augmenter d'intensité; mais chez la plupart, lorsqu'elle a parcouru les mêmes périodes pendant deux ou trois ans, les symptômes concomitans deviennent si violens, que les pellagreux sont forcés d'abandonner tout à fait leurs travaux, non seulement au printemps, mais même presque toute l'année, et ils conservent des infirmités qui ne disparoissent plus avec l'éruption cutanée : alors commence véritablement le second état de la maladie, et c'est à cette époque seulement que ces gens de peine, accoutumés à la vie la plus fatigante et la plus dure, se trouvent assez malades

pour implorer les secours de la médecine et des hôpitaux.

Le premier et le plus important des symptômes de la pellagre, dans les premières années de l'invasion, est donc l'affection cutanée et la desquammation qui, peu à peu augmentée, finit par altérer et même par désorganiser la peau ; cette desquammation pellagreuse n'est autre chose qu'une éruption érysipélateuse ou un simple érithême ; quelques auteurs (1) ont dit qu'elle étoit accompagnée d'un prurit brûlant, que la peau devenoit rugueuse et se fendoit en sillons profonds (2). Strambio avoue qu'il a vu beaucoup de pellagreux qui se plaignoient d'une ardeur brûlante dans les parties attaquées de cet érysipèle, mais qu'il ne les a point vus ayant un prurit ; que le seul cas où ils éprouvent une démangeaison incommode, c'est quand il leur survient une éruption semblable à la gale, ce qui arrive parfois ; mais il est à remarquer à ce sujet, qu'on ne peut confondre les boutons qui couvrent quelquefois les articulations des pellagreux, avec la gale, quelque ressemblance qu'ils aient, puisqu'ils ne sont pas contagieux ; il ajoute qu'il n'a vu de ragades et les oncles déformés, que chez ceux qui unissoient à la pellagre, une affection *licheneuse* ou herpetique, à laquelle ces vices sont propres.

Il distingue trois sortes de desquammations pellagreuses ; la première, qu'il appelle érysipèle simple, fait ressentir au dos des mains, un sentiment de chaleur, auquel succèdent promptement la rougeur et la séparation de l'épiderme sous la forme d'écailles ; dans la seconde espèce qu'il nomme érysipèle phlicténeux, l'épiderme se sépare du derme, et s'éleve en larges vessies pleines d'une sérosité jaunâtre, plus ou moins abondante, semblable à

(1) Gherardini, Albera.
(2) Dissertaz. sulla pellagra.

celle de la brûlure ; enfin la troisième manière dont l'érysipèle se manifeste, est appelée simplement desquammation, et dans cette sorte, la plus fréquente de toutes, la peau se noircit, se dessèche, et se détache sans qu'il survienne aucune cuisson ni aucune rougeur.

La desquammation est produite par une cause externe, l'insolation; elle n'a jamais lieu que sur les parties exposées au soleil ; si le malade l'évite, il est exempt de ce symptôme de la pellagre, et si même la peau étant déjà attaquée, il se tient avec soin à l'ombre, sa peau redevient lisse et polie ; cependant on sent assez que, pour que l'exposition au soleil produise une desquammation, il faut le concours de quelque cause interne, autrement cette affection seroit commune à tous les cultivateurs qui y sont également exposés; elle ne seroit point non plus exclusive à certaines contrées et à certains individus ; peut-être tient elle au tempérament ; au moins celui qui n'a point la disposition nécessaire, ne voit point sa peau peler, ou éprouve, avant que ce symptôme se manifeste, un affoiblissement très-considérable, tandis que celui qui au contraire porte la cause interne en lui-même, gagne la desquammation pellagreuse par une très-légère exposition à l'action des rayons du soleil ; d'ailleurs, si elle dépendoit uniquement de l'ardeur de cet astre, ne la verroit-on pas plutôt dans l'été et plus prononcée lorsque le soleil a plus de force, tandis que le contraire a lieu. En effet, la desquammation se montre avec toute son intensité pendant le printemps, et diminue quand la force du soleil s'est accrue : il y a donc, ainsi que pense l'avoir prouvé Gherardini, une cause interne, que l'insolation détermine à agir au dehors; mais cela ne suffit point encore ; il faut que, par une disposition particulière, impossible à connoître (1), cette matière quel-

---

(1) Il n'est pas besoin d'avertir de nouveau que le sentiment que j'émets ici est celui des médecins qui ont traité de

conque soit propre à produire cette éruption, puisqu'il se rencontre des pellagreux déjà avancés dans la maladie, c'est-à-dire, ayant, dans un degré éminent, les autres symptômes, chez qui l'insolation ne produit que très-peu de desquammation, ou même point, tandis que d'autres moins avancés en éprouvent une très-forte et très-violente.

Le malade pellagreux peut, en se garantissant de l'influence du soleil, éviter toute espèce de desquammation, sans pour cela être exempt de la maladie; l'érysipele, à la vérité, a lieu au printemps, disparoît en été, se renouvelle quelquefois en automme, et cesse entiérement pendant l'hiver; mais c'est aussi dans le printemps que se font sentir, avec plus d'intensité, tous les autres symptômes dont plusieurs persistent pendant toute l'année, et il y a des pellagreux qui éprouvent toute la série des phénomènes internes de la maladie, sans offrir aucun de ses caractères extérieurs.

De même que le mal rouge, où ces tâches de diverses couleurs, précurseurs de la pellagre, existent longtemps sur certains individus, sans leur causer ni la moindre incommodité, ni même d'inquiétude, de même l'érysipèle, qui n'est qu'un degré de plus dans la maladie, peut exister plusieurs années avec intermittence au printemps très-innocemment, quoi-

---

la pellagre; ils reconnoissent que l'action du soleil détermine l'afflux érysipélateux; ils auroient dû remarquer que cette cause ne pouvoit agir avec plus d'avantage qu'au moment où les paysans, dont on a dépeint la vie, sortent de leurs chaumières, encore tout remplis des mauvais sucs produits du régime affoiblissant qu'ils viennent de suivre, et pour ainsi dire, étiolés. Si la force que le calorique tend à produire dans tous les corps, peut faire travailler quelque organe (*Traité sur le Mode d'action du froid et du calorique*, *par M. Desrosières*), ne sont-ce pas les membranes muqueuses, et surtout la peau, exposée la première à une action vive et topique, dont l'action doit être augmentée?

qu'on n'y fasse rien. L'intensité de l'érysipèle ne répond point non plus à celui de la maladie ; un grand nombre de malades sont affectés pendant plusieurs années consécutives, ou avec peu de relâche, d'une desquammation régulière et forte, et la supportent facilement, sans éprouver autre chose que de légères incommodités au-dedans ; tandis que d'autres, qui éprouvent les céphalalgies, les convulsions, les vertiges, le délire, etc., parviennent à un degré avancé, et même désespéré de la maladie, et ne présentent cependant que de très-légères altérations de la peau.

Dans la pellagre, l'affection érysipélateuse n'est point comparable aux affections cutanées, qui surviennent dans d'autres maladies où elles se montrent critiques et salutaires ; ici elle ne procure point de soulagement des autres symptômes, et l'état d'un pellagreux n'est point amandé par l'éruption qu'on peut déterminer à l'extérieur. Il n'y a point non plus de différence dans les autres phénomènes de la pellagre, relativement à la nature de l'érysipèle, selon la division que nous venons d'établir. Il paroît donc naturel et censé de conclure qu'une desquammation produite à l'occasion d'une cause interne, desquammation qui peut être effectuée ou supprimée à volonté, indifféremment, qui ne correspond point à l'intensité des autres symptômes du mal, ni aux phases d'une maladie qu'elle n'accompagne même pas toujours, ne peut être avec cette maladie une seule et même chose, et ne la constitue pas essentiellement ; l'érysipèle n'est donc ici qu'un symptôme, et la pellagre n'est point uniquement une maladie cutanée.

Cette opinion a été combattue par d'autres observateurs ; Frapolli soutient que tant que l'affection externe conserve le caractère de simple érysipèle, les malades ne souffrent point d'autres maux, mais que lorsque la peau, devenue dure et calleuse à force d'érysipèles répétés, est gercée et ne peut plus se soulever et servir d'émonctoire ; alors les

malades commencent à ressentir la tristesse, la crainte, les vertiges, et les autres maux internes: selon le même auteur encore, ces derniers symptômes sont toujours proportionnés dans leur intensité, au degré d'altération et de désorganisation de la peau; c'est aussi le sentiment de Ghérardini : c'est aux faits à juger cette contestation, et malheureusement les faits semblent également partagés, ou plutôt les observations insuffisantes ne sont point assez détaillées à cet égard comme sous plusieurs autres rapports.

Le second des symptômes importans que l'on voit dans le premier état de la pellagre, c'est cette perte de connoissance qu'occasionne l'action continuée du soleil; la force de cet astre dans ces contrées est telle qu'il n'est pas rare de voir, au printemps, les gens les plus sains frappés d'un mal de tête violent et opiniâtre, ou même d'apoplexie, en traversant un espace de terrain peu étendu, mais où rien ne met à l'abri du soleil : on ne doit donc pas s'étonner si la cause qui produit dans tous les pays du monde des phrénésies, des convulsions et la mort subite, cause, qui moins intense, est désignée sous le nom vulgaire de coup de soleil, réunie ici à l'éruption de la peau, son premier effet, en détermine encore de plus violens; une action continuée, et qui exerce son empire sur des individus foibles dans leurs solides, et pauvres dans leurs humeurs, ne peut être longtemps impuissante, et doit enfin amener des accidens, sinon mortels, du moins très-graves.

Il résulte de tout ce qui vient d'être dit, que le signe le plus apparent de la pellagre, celui qui a servi à lui donner son nom, quoiqu'il n'existe pas toujours, en seroit en effet le symptôme pathognomonique, si la pellagre n'existoit pas quelquefois sans éruption cutanée, car on ne voit point de croûtes prononcées, fruit de plusieurs érysipèles consécutifs causés par l'insolation, sur le dos des mains et des pieds, sans qu'il y ait disposition chez celui qui

les a, à offrir tous les autres symptômes de la pellagre (1).

Lorsque les vertiges ont forcé les pellagreux à cesser leurs travaux, ils se regardent comme vraiment malades, et c'est de ce moment qu'on a daté le second état de la maladie ; c'est alors que les symptômes nerveux jouent le principal rôle; c'est aussi le moment dans lequel la maladie est plus facile à distinguer et à reconnoître dans sa nature propre, puisqu'elle n'a point encore contracté de complications qui ne tardent pas ordinairement à survenir à cette époque. Il n'est pas douteux que l'affection cérébrale et nerveuse, occasionnée directement par une cause quelconque, n'influence bientôt toutes les fonctions, de manière à ce que les organes les plus essentiels à la vie, troublés dans leur action, deviennent le siége de maladies idiopathiques particulières, qui bientôt marchent indépendamment de la cause primitive et forment des affections encore plus graves qu'elles, et dont les effets sont la mort.

Ce second stade de la pellagre est marqué par une foule de symptômes variables, et qui ne sont pas les mêmes chez tous les individus; c'est ainsi que chez les uns, l'affection du cerveau produit un délire aigu avec des signes de fureur, une loquacité étonnante, des convulsions où le malade déploie une grande force musculaire, le rire sardonique, le tétanos et des maux de têtes excessivement violens; la durée de ce délire est courte, et il est sujet à récidive; chez d'autres individus, le délire parcourt de plus longues périodes ; les

---

(1) Les croûtes qui tombent à la suite de l'érysipèle pellagreux ne sont autre chose que l'épiderme épaissi et desséché. Je regrette de n'en pouvoir présenter à présent une image fidelle; mais on ne tardera point à en jouir, puisqu'on la trouvera dans l'une des belles planches dont le Dr. Alibert enrichit son ouvrage sur les Maladies de la peau.

malades, après une loquacité plus ou moins vive, des bruissemens et des tintemens d'oreilles, semblent uniquement occupés d'une seule idée, celle de se détruire; un *subdelirium*, un marmottement continuel, des plaintes mêlées de colère, sont les seules expressions qui sortent de leur bouche; n'étant point forcés de garder continuellement le lit, il faut les suivre avec soin, si l'on veut éviter leur mort; l'envie de se détruire en pousse plusieurs à se frapper la tête contre les murs, mais c'est particulièrement vers l'eau qu'est leur propension, et l'on en a arrêté beaucoup qui étoient prêts à s'y jeter pour se noyer; au bout d'un temps plus ou moins long, ce symptôme, c'est-à-dire, le délire chronique, cesse, et les malades reprennent pour quelque temps l'usage de leurs facultés intellectuelles.

Les autres signes qui caractérisent encore le second état, sont ceux qui naissent d'une réaction plus ou moins vive; en général, c'est avec les symptômes nerveux que se manifestent les inflammations et les désordres des fonctions de différentes espèces; ainsi les pellagreux, à cette époque, éprouvent des maux de gorge, des pleurésies, etc., la sputation fréquente dont nous avons parlé, un appétit extrême, des vomissemens, les desirs vénériens, les tremblemens dans les membres, la carphologie, la nécessité de satisfaire quelques fantaisies, tous les symptômes qui accompagnent l'hypochondrie commençante, la tristesse, l'ennui, le dégoût de la vie, et la facilité à se trouver exténués par le plus léger exercice, aussi bien que l'impossibilité de ramener leurs idées; tels sont les signes les plus constans du second état. Il faut y joindre, relativement à l'affection cutanée, que la peau désorganisée par les éruptions antérieures, commence à ne plus subir de nouvelles altérations et reste à peu près toute l'année dans le même état.

On seroit loin de se faire une juste idée de la pellagre, si l'on croyoit que les périodes de cette

maladie sont si distinctes, que quelques symptômes qui appartiennent à un état ne continuent pas, et même n'empiètent point sur un autre; ainsi, lorsque la pellagre est à ce point du second degré, elle touche de très-près à la troisième période, dans laquelle on va voir que les mêmes symptômes, augmentés et accrus, sont réunis à une foule de maladies consécutives, pour la plupart organiques et mortelles.

C'est dans le troisième état de la pellagre, qu'on trouve le plus de sujet de ces discussions médicales, dont les auteurs qui en ont traité ont été si prodigues; en effet, c'est l'époque où la maladie, devenue plus sérieuse et plus grave, présente dans leur plus grande intensité les symptômes que nous avons fait connoître d'abord comme légers; ainsi ce ne sont plus de simples taches qui couvrent la peau; ce n'est plus même une éruption périodique et annuelle, ce ne sont plus de légers vertiges, des maux de tête ou d'autres symptômes d'une réaction inutile ou dangereuse: les pellagreux offrent, à cette époque de leur maladie, deux tableaux également misérables; le premier est celui de ceux qui doivent guérir, si on peut appeler de ce nom l'état dans lequel ils demeurent; l'autre celui de ceux qui vont bientôt mourir.

Du nombre des premiers sont ceux chez qui les réactions sont foibles, le tempérament peu énergique, les femmes surtout, arrivées à un certain âge, ceux chez lesquels la pellagre n'a commencé à se manifester qu'après l'enfance (1), et qui n'ont point été la proie de quelque maladie aiguë; tous ceux-là deviennent des infirmes, à qui la pellagre semble ajourner de porter les derniers coups; ils demeurent

(1) Beaucoup d'enfans périssent avec les signes d'une pellagre future: Les fièvres intermittentes, le rachitis, la chlorose, les fièvres nerveuses, terminent presque toujours leur sort.

dans un état auquel la mort est bien préférable; l'imbécillité la plus complète, pour eux le terme de cette maladie, est peinte sur leur visage; leur tête dépouillée de ses cheveux, l'abaissement des lèvres, l'écoulement involontaire de la salive, la niaiserie du regard, le défaut de contenance et de rectitude, le raccourcissement des membres, la pâleur et la maigreur laissent sur ces spectres ambulans des traces affreuses de la pellagre; ils demeurent longtemps dans cet état, et vivent sans espoir de guérison pendant des années, incapables de travail, réduits au dessous de l'état de brute et ordinairement soutenus par la charité publique; dans un âge plus ou moins avancé, ils périssent par l'hydropisie ou par une phthisie d'un genre quelconque; le pouls et les autres signes de l'énergie de la vie, sont constamment chez eux dans un état misérable. On voit par là que l'effet de la pellagre se fait sentir non seulement sur ce qui est soumis à la vie animale, mais encore sur ce qui appartient à l'empire de la vie organique.

Ceux d'une constitution plus robuste et chez qui diverses circonstances ont modifié les retours de la pellagre, s'ils ont résisté d'abord aux maladies antécédentes, qui l'ont peut-être compliquée, passent à des crises violentes et présentent des phénomènes, et des symptômes qu'on peut regarder comme étrangers à la maladie primitive. Chez les uns, une fiévre nerveuse, une fiévre adynamique, ou enfin une fiévre ataxique se déclare et les conduit promptement au tombeau; la fiévre nerveuse est souvent méconnue à cause du délire chronique habituel qui s'observe habituellement dans la pellagre, et l'état de foiblesse ordinaire des malades de ce genre, en impose aussi au médecin dans le commencement des complications avec l'adynamique. La fiévre ataxique ou pernicieuse se reconnoît presque toujours difficilement; mais, dans tous ces cas, les pellagreux, alités pendant quelques jours, périssent après un délire plus ou moins long, des évacuations al-

rines, séreuses et abondantes, ou des convulsions et les lipothymies précédées de tremblemens convulsifs. Les maladies dont la complication consécutive se manifeste dans le plus haut degré de la pellagre, maladies qu'on eût pu reconnoître parce que leur marche chronique, dont on a souvent confondu les signes avec ceux de la pellagre, donne néanmoins le temps de les examiner; ce sont les fièvres intermittentes, le scorbut, la dyssenterie et les phthisies: cependant ces maladies ont été souvent méconnues; leurs signes caractéristiques et propres, peu nombreux, auroient été faciles à distinguer, si l'on eût suivi la méthode philosophique, car en analysant les symptômes que les auteurs attribuent à la pellagre, on trouve que depuis le commencement jusqu'à la terminaison de cette maladie, il existe peu de symptômes essentiels qui n'appartiennent encore à quelqu'autre affection. Aussi y a-t-il beaucoup de confusion à cet égard dans les traités; c'est ce qui a fait prendre la pellagre pour des maladies qui l'accompagnent ou la terminent. De là, l'idée de ceux qui ont prétendu que la pellagre n'est autre chose qu'un reste de lèpre; l'identité, selon d'autres, de la pellagre avec le scorbut combattue avec force, et de même avec diverses autres maladies connues tant en France qu'en Espagne et en Pologne.

Mais ces erreurs et cette confusion sont absolument impardonnables relativement à des maladies consécutives et organiques, telles que l'hydropisie, la phthisie et la dyssenterie.

Lorsque le délire et les symptômes nerveux qui caractérisent le second état de la pellagre, ont duré pendant quelque temps avec ou sans vomissemens, acompagnés ou non de fièvre, il n'est pas rare de voir les malades légérement bouffis, les jambes enflées, le tissu cellulaire enfiltré, mourir après avoir parcouru tous les degrés de la leucophlegmatie et de l'anasarque; à l'ouverture des cadavres on trouve dans ce cas, soit un engorgement au pylore, soit un

squirrhe du foie ou quelque autre lésion du corps, d'un seul côté, ou des deux, dans les viscères abdominaux, et avec une infiltration générale.

D'autres fois la fièvre qui a commencé avec le délire, continue lors même qu'il n'existe plus; le pouls petit, mais fréquent, est toujours serré; le soir des redoublemens accompagnés de chaleur dans la paume des mains et à la plante des pieds; pendant la nuit, une sueur partielle ou totale, abondante, gluante, fétide, annonces d'une fin prochaine; les malades meurent émaciés avec quelques parties infiltrées, ou dans le marasme le plus complet et comme desséchés; la sputation a précédé, et quelquefois, à l'ouverture des corps, on trouve les poumons avec des adhérences, secs ou infiltrés, des foyers purulens, des tubercules abscédés dans quelques viscères du bas-ventre; d'autres fois les vaisseaux sanguins sont vides, et la totalité du systême présente très-peu de fluide rouge ou noir.

Lorsque c'est la dyssenterie qui termine la vie des pellagreux, les symptomes propres à cette affection se manifestent également à la suite du second état de la pellagre. Des déjections alvines sanguinolentes, des coliques, des épreintes, une fièvre avec des redoublemens, une foiblesse toujours croissante, enfin la mort après l'extenuation entière des forces, laissent un cadavre qui ne présente point, à l'ouverture, de signe remarquable d'aucune altération, pas même souvent de trace d'inflammation dans aucune des membranes des intestins.

Ainsi, en général, comme nous l'avons déjà dit, et comme on pourra s'en convaincre par les ouvertures, les symptômes distincts et précis de toutes les affections qui compliquent la pellagre, ont été confondus avec elle par les auteurs; ce qui a donné lieu à des disputes sans fin, à des discussions aussi fastidieuses que longues et inutiles.

La pellagre, par sa chronicité et l'irrégularité de ses attaques, ne permet pas qu'on décrive sa marche

vec plus de précision ; ce n'est quelquefois qu'au out de trois, quatre, cinq et même dix années qu'elle e termine : pendant ce temps, des atteintes légères eviennent à des années de distance, ou tous les ns, ou enfin tous les six mois ; l'affection érysipéateuse paroît, disparoît et varie à l'infini ; quelquesuns des symptômes nerveux se montrent de temps n temps ; les soins que l'on prend des malades et es remèdes qu'on fait pour les guérir, en interompent, en retardent les attaques ; mais enfin les symptômes se réunissent, s'aggravent, se compliquent, et les pellagreux parviennent au quatrième et dernier degré de la maladie, qui est très-voisin de la mort ; les tentatives que l'on a faites pour guérir radicalement cette maladie, n'ont point réussi ; on est parvenu à soulager, à pallier le mal, à éloigner les accès, mais tous ceux qui avoient eu des signes bien caractérisés de pellagre ont fini, dans peu d'années, par y succomber, soit en étant réduit à l'état d'imbécillité dont nous avons parlé, soit en mourant de l'une des maladies dont il vient d'être question.

Avant de pousser plus loin les recherches sur la pellagre, sous le rapport de ses terminaisons et des moyens curatifs que l'on a expérimentés, nous croyons utile, pour qu'on puisse se faire une idée de la manière dont les médecins italiens ont raisonné sur cette maladie, de citer textuellement quelquesunes de leurs discussions sur les principaux symptômes, et relativement aux diverses maladies auxquelles ils ont prétendu l'assimiler. Aujourd'hui on n'a plus la fureur de tout expliquer et on reconnoît que, relativement aux causes premières, beaucoup de principes doivent échaper en pathologie ; mais ceux qui ont écrit sur la pellagre ont fait autrement que d'examiner les faits, ils ont fait des efforts d'imagination pour dire quelle étoit précisément sa cause ; pour y parvenir, ils ont discuté jusqu'au plus léger symptôme, et l'amour des explications qui leur a suggéré tant de subtilités, les a fait

entrer dans une foule de détails minutieux qui font connoître avec précision, non seulement la pellagre, mais divers signes d'autres maladies plus ou moins analogues; nous choisirons, pour donner une idée de cette discussion, les auteurs les plus célèbres, et qui par leur position ont été le plus à portée de la bien connoître, et de la décrire avec exactitude. Strambio, l'un deux, fut chargé particulièrement du soin d'un hôpital, que le grand Conseil du Duché de Milan avoit fait établir à Legnano, par les ordres de l'Empereur Joseph II, exprès pour l'observer : là on devoit recevoir les seuls pellagreux, et chercher par la voie de l'expérience les moyens d'arrêter un mal qui sembloit croître chaque jour dans les campagnes du Milanais. Le docteur Allioni (1), médecin Piémontais, avoit avancé que quelques affections qu'il avoit eu occasion de traiter, présentoient tous les symptômes de la pellagre milanaise; il résulta de cette assertion, que Strambio et Allioni eurent un demêlé sur quelques points peu essentiels; d'accord tous les deux sur beaucoup d'objets, ils différoient sur d'autres, et les objections qu'ils se firent mutuellement, et leurs réponses sont peut-être ce qu'il y a de moins obscur et de mieux raisonné dans tout ce qu'on a fait sur la pellagre: quelques fragmens des dissertations de Strambio mettront à portée de juger que de très-petites nuances différencient les maladies décrites par l'un et par l'autre, si même on ne juge pas qu'elles soient tout à fait identiques; nous dirons la même chose de quelques autres qui ont beaucoup d'analogie avec la pellagre, et qui ne diffèrent d'elle que par de très-foibles et pour ainsi dire d'insignifiantes circonstances.

La discussion de quelques symptômes principaux suffira pour donner une idée de la façon dont on a traité de la maladie entière. Les voici sans aucun commentaire; de plus minutieuses recherches ne

---

(1) *Conspectus præsentaneæ morborum conditionis, etc.*

conviennent, je crois, qu'à un traité complet de la pellagre. D'abord les auteurs ont comparé la pellagre à la manie; mais Strambio remarque avec raison que le délire des pellagreux n'est presque jamais accompagné de la fureur, de l'audace, ni de l'augmentation des forces musculaires qui caractérisent celle-ci.

« Les pellagreux, dit-il, se suicident sans donner » de signes de fureur, et sans menacer personne; il » en est de même de quelques autres symptômes, » que les auteurs qui ont écrit avant moi, ont at- » tribués à tort à la pellagre : telle est la maigreur; » puisqu'on voit des malades arriver au dernier » degré de la maladie, mourir même sans perdre » de leur corpulence naturelle (1) : tels sont encore » la chute des dents et le saignement des gencives; » ce sont des signes absolument accidentels et qui » ne paroissent que lorsque le scorbut est joint à la » pellagre; ceux qui ne sont que pellagreux ar- » rivent au dernier degré de la maladie, avec les » dents et les gencives très-saines; le défaut de » mémoire, la stupidité, la tristesse, le déraison- » nement, présentent aussi certaines particularités » qui les distinguent du délire propre à d'autres ma- » ladies. Dans le délire aigu qui est dangereux et » accompagné d'une fièvre irrégulière, tantôt le » malade paroît triste et étonné, tantôt il élève la » voix et crie, quelquefois il marmotte entre ses » dents, dans de certains momens il remue conti- » nuellement la tête, dans d'autres il semble épou- » vanté, comme s'il avoit des fantômes devant les » yeux; tandis que les caractères du délire chro- » nique sont l'étourderie, le défaut d'animadver-

---

(1) On peut voir, dans la seconde section où sont rapportées les observations, que les malades dont Strambio attribue ici la mort à la pellagre, mouroient réellement d'une fièvre aiguë, maladie qui, comme on sait, ne donne pas toujours le temps au corps de perdre son embonpoint.

» sion, la mélancolie religieuse, un silence obstiné, » la lycanthropie, le desir de la mort, et une pro- » pension à se détruire en se jetant dans l'eau, que » j'ai cru pouvoir appeler *hydromanie*. Les auteurs » qui ont parlé de vertiges, d'embarras de tête, de » douleurs lancinantes ou obtuses, fixes ou vagues » dans la même partie, n'ont pas dit un mot de » certaines incommodités, de douleurs bizarres que » le pellagreux ressent; tantôt il lui semble avoir » dans le cerveau comme une roue de moulin qui » tourne, ou sentir les battemens d'un marteau; » tantôt c'est une cloche qui sonne, ou une cigale » qui chante, ou bien il entend comme le bruit d'un » crible, dans lequel on nétoie du grain, etc. Ghé- » rardini avoit observé l'opisthotonos dans un ma- » lade qu'il avoit fait exposer exprès aux rayons du » soleil, pour voir les effets qu'ils produiroient sur » les mains; mais il n'a pas dit que ce symp- » tôme est très-fréquent chez les pellagreux, et que » les muscles situés derrière le col et derrière la » tête, et ceux des côtés et de devant, éprouvent » souvent des contractions involontaires: tous les » médecins sont d'accord que les pulsations sont » foibles et petites; mais ils n'avertissent pas qu'elles » sont rares et tardives, quand les malades sont » tristes; qu'au contraire elles sont fréquentes et » dures quand le délire est aigu. On avoit dit que » la vue s'obscurcissoit, et que quelquefois l'objet » paroissoit double au malade, sans parler de l'em- » bliopie crépusculaire, qui fait qu'à peine le soleil » est il couché, le malade n'y voit plus du tout. » On avoit remarqué la foiblesse des articulations » inférieures, sans faire bien connoître l'espèce de » marche tremblante qui est toute particulière aux » pellagreux; que dans de certains instans les ex- » trémités inférieures sont affectées de soubresauts » involontaires; que souvent le délire, aussi bien que » les autres symptômes, conserve un type de tierce; » que souvent les pellagreux ont involontairement » un mouvement de la bouche, qui imite l'action

» par laquelle on goûte une liqueur ou l'on mâche » quelqu'aliment, ou bien semblable à celui d'un » enfant qui tète; on n'a point dit enfin qu'ils éprou- » vent des crampes aux jambes ou des spasmes cy- » niques. Je trouve encore d'autres phénomènes » propres à la pellagre, dont ceux qui en ont traité » avant moi n'ont point parlé : tels sont la douleur » qui a coutume de se porter d'une manière toute » particulière sur l'épine vertébrale, à la poitrine, » au ventre, et aux extrémités, attaquant quelque- » fois tout un côté du corps et laissant l'autre libre, » (circonstance que je désigne sous le nom d'hémic- » palgie); un sentiment d'ardeur qui fait que le » malade éprouve tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, » et surtout sous la plante des pieds, comme un feu » qui le brûle, le tintement de l'une ou de l'autre » oreille, la puanteur que les pellagreux ne cessent » point de répandre quand ils tombent dans le dé- » lire, la dysurie qui a coutume de présager le dé- » lire, et le météorisme du ventre qui précède la » mort.

» J'ai cru pouvoir distinguer la pellagre en trois » espèces, savoir : l'intermittente, la rémittente, » et la continente. J'ai appelé pellagre intermittente » le premier état de la maladie, lorsque le malade » s'aperçoit à peine de quelque incommodité au prin- » temps, et qu'il jouit d'une bonne santé le reste » de l'année. J'ai donné le nom de remittente au » second degré de la maladie, lorsque les accidens » sont plus graves au printemps, qu'ils diminuent » dans les autres saisons, sans cesser tout à fait; enfin, » je nomme continente, celle qui continue toute » l'année d'avoir une égale férocité; néanmoins, cette » espèce de règle de classification ne me paroît point » fondée sur une marche assez constante, ni déter- » miner d'une manière assez précise l'étendue et » les degrés de cette maladie; en effet, quelquefois la » pellagre assaillit tout à coup et pour la première » fois un individu avec tant de force, qu'elle le con- » duit dans peu au terme de sa vie; d'autres fois

» elle est si douce et si foible, que, pendant plusieurs » années, elle se cache sous l'apparence d'une ferme » santé : il arrive aussi qu'après qu'elle a horriblement maltraité un malade, pendant beaucoup » d'années, elle fait trève durant plusieurs autres, » puis revient avec des symptômes mortels. »

Et sur une des observations d'Allioni.

« L'extravagant phénomène qu'Allioni appelle » le signe pathognomonique de sa maladie, à savoir » cette si grande différence que l'on trouve chez les » malades entre le côté droit et le côté gauche, est » tout à fait neuf et inconnu dans la pellagre ; il arrive bien qu'en effet quelquefois chez les pellagreux un côté est plus affecté que l'autre, mais ce » phénomène que j'ai nommé *hemiopalgie*, n'est » pas assez général pour qu'on puisse le dire pathognomonique ; et de plus, quand il se rencontre, » il se voit tantôt d'un côté et tantôt de l'autre indifféremment, et les malades ne présentent point » dans la pellagre les phénomènes extraordinaires, » dont voici quelques-uns qu'Allioni prétend qui sont » très-fréquens chez ses malades (1). » *Auris sinistrâ minor est dexterâ et ejus lobulus notabiliter diminutus, pulsus brachii sinistri demissior, et minus frequens, capilli lateris sinistri molliores, in correspondenti mento barba rarior, gena sinistra tenuior, cutis brachii sinistri minùs sentit, deglutitio in sinistro latere difficultatem habet, brachium sinistrum macilentius est, mammâ interim lumbo, crure et in fœminis etiam vulvâ sinistri lateris majorem plenitudinem offerentibus, dolor capitis dexteram potiùs partem tenere solet, femur sinistrum debilius fit, cutis universa sinistri lateris minus sensibilis redditur, ungues in sinistro latere fragiliores, tenuiores minus crescunt, et latera incurvantur, supra sinistra parte ægri summum arripere non possunt, phlegmatia sæpiùs dexteram partem corporis tenet, erysipelas in*

(1) *Conspectus præsentaneæ, etc.*

genu dextera, tibia, angina sæpiùs dexteram palati partem afficit. « On n'a jamais vu, continue Strambio, ces phénomènes hétéroclites chez les pellagreux. Seulement ils se plaignent de douleurs, de crampes, d'un sentiment d'ardeur ou d'insensibilité et d'engourdissement dans l'un ou dans l'autre côté, et, comme je l'ai déjà dit, il n'y a rien qui soit plus particulier à un côté qu'à l'autre. »

Voici ce qu'Allioni répond (1).

« J'ai dit dans mon livre, 1°. que si la maladie qui s'observe chez nous, et que je regarde comme la pellagre, se porte dès le commencement avec promptitude à la poitrine, tout le changement qui a coutume de survenir dans les oreilles se réduit à un très-léger et égal raccourcissement des deux côtés, qu'on ne voit point dans les bras cette différence dont j'ai fait mention dans l'endroit où j'expose les phénomènes que l'on remarque au côté gauche;

» 2°. Que le mal, lorsqu'il est déjà un peu ancien, se portant avec rapidité d'une partie à l'autre, l'oreille gauche devient plus flexible, et son lobe reprend son état naturel, de même que le pouls du même côté, et que cependant on aperçoit aussi des changemens dans l'oreille droite, aussi bien que dans le pouls, les ongles, les cheveux du côté droit, qui y semblent correspondre (2);

» 3°. Que la maladie, quand elle est encore plus avancée, se jetant sur le ventre, les oreilles ne présentent plus entr'elles de différences, mais sont toutes deux racornies et ont le lobule rétracté et diminué d'étendue. Il suit de tout cela que, bien que le côté gauche soit celui qui est le plus ordinairement attaqué, néanmoins quelquefois le

---

(1) *Ragionamento sopra la pellagra e risposte al sig.* Strambio, etc.

(2) Il auroit fallu grossir beaucoup trop ce mémoire pour faire connoître tout l'ouvrage d'Allioni, qui, d'ailleurs, est un des plus intéressans.

» côté droit présente les mêmes phénomènes; et » ce n'est point cependant sans raison qu'on donne » à cette affection le nom de *signe pathognomoni-* » *que*, puisqu'on compare également par là cette es- » pèce d'altération qui accompagne la maladie, soit » qu'elle existe de l'un ou de l'autre côté. Or, en » examinant à présent les pellagreux milanais, je » vois que la majeure partie périt ou de léthar- » gie, ou dans les convulsions, ou bien par un coccix » gangréneux, ou de phthisie, et que les simptômes » qu'ils présentent, sont décrits partout de manière » à faire conclure que l'humeur morbifique attaque » chez eux la moitié du cerveau, d'où elle descend » à la poitrine, et puis stimulant, excitant bientôt » plus fortement la moëlle de l'épine, elle produit » des convulsions qui pour la plupart constituent » un vrai tétanos; et qui, enfin, s'amassant vers » l'os sacrum, y produit des ulcères gangréneux. » Il résulte encore des observations de Strambio, » que les malades *penchent* plutôt à gauche qu'à » droite, et que le tintement d'oreille du côté » gauche est aussi plus fréquent, que les érysipè- » les et les douleurs de tête se font plutôt sentir » chez eux, comme chez nos malades, du côté droit: » ne seroit-il donc point à desirer que l'on voulût » examiner avec plus d'attention les pellagreux? et » l'on devroit rechercher les phénomènes que j'ai » décrits, sur ceux des malades de la pellagre dont le » tintement d'oreille se fait entendre à gauche, chez » lesquels c'est également dans le pied et dans la » main gauches que se fait sentir l'ardeur dont on » a parlé, et chez qui enfin les crampes et les roi- » deurs ont aussi lieu du même côté du corps. Je » desirerois encore que Stambio voulût bien tou- » cher en même temps le pouls des deux côtés, afin » de mieux sentir leur différence. Il pourroit, par » un léger excitement sur les deux mains, se con- » vaincre de la différence dans la sensibilité du » tact des deux côtés; et, s'il veut bien faire ses ob- » servations avec exactitude et soin, je suis per-

maritime où ils avoient tous été attaqués du scorbut en hivernant dans les parties les plus reculées du septentrion, avoit conservé ses facultés intellectuelles si saines et si entières, qu'il put écrire l'histoire de tous les autres et eut la force de continuer jusqu'au dernier jour de sa vie, qu'il perdit en disant : *je meurs* (1).

On a déjà vu que nos malades, bien loin de conserver ainsi leurs sens sains et intègres jusqu'à la mort, sont, dès le commencement de leur maladie, si hébêtés, qu'ils ne savent seulement pas raconter ce qu'ils sentent ; il est vrai aussi que les pellagreux présentent quelquefois des taches de sang, signes apparens d'hémorragie passive ; mais elles sont différentes de celles des scorbutiques, par le lieu qu'elles occupent, par leur figure, par leur durée, et par les circonstances qui les accompagnent ; elles sont ordinairement de couleur rosée, de forme régulière, et paroissent au dos des mains, sur les avant-bras, et parfois sur le visage ; à la vérité, souvent les gencives des pellagreux deviennent rougeâtres, fongueuses, sanguinolentes ; mais dans ce cas, le scorbut est joint à la pellagre, et ne la constitue pas. La possibilité de la complication établit la non-identité ; elle ne survient au reste que chez un petit nombre de malades avancés dans leur maladie, et souvent, habitant depuis longtemps dans les hôpitaux. La pellagre paroît même au contraire diminuer lorsque le malade est affecté du scorbut ; enfin, s'il falloit une preuve plus décisive encore

---

(1) Lettre du D^r^. Matheo Guthri.

Tous les symptômes qui accompagnent le quatrième degré du scorbut, les hémorragies, le dernier état de foiblesse, et les autres parmi lesquels on compte les convulsions (Lind, Traité du Scorbut), ne nous permettent pas de croire à cette anecdote. *Voyez* la Nosographie philosophique du professeur Pinel, troisième période du Scorbut.

pour démontrer que la pellagre et le scorbut ne sont point une même maladie, on la trouveroit invinciblement dans les remèdes, puisque les anti-scorbutiques guérissent radicalement le scorbut, sans jamais détruire les symptômes préexistans de pellagre. Les maladies analogues, telles que *la rose des Asturies, la pellerine*, n'ont pas été regardées comme des affections scorbutiques; et si elles ont, avec le scorbut, ainsi que la pellagre, quelque ressemblance, elles en diffèrent sous plusieurs rapports; aussi Sauvages a-t-il classé la première parmi les lèpres; et, malgré les rapports que Videmare trouve entre la pellerine et le scorbut, il est obligé d'avouer, qu'en supposant qu'on puisse la classer dans le rang de cette espèce d'affection, il faut reconnoître qu'elle est un scorbut d'une nature toute particulière.

Ne pouvant nous étendre davantage, à cause des bornes que nous nous sommes prescrites dans ce mémoire, sur la ressemblance de la pellagre avec d'autres maladies, et sur les raisons qu'ont cru avoir quelques auteurs, de l'identifier avec le scorbut; nous n'entrerons point dans des détails qu'on peut facilement suppléer en recourant aux sources. Notre but, dans ce moment, est de traiter seulement de l'exanthème propre à la Lombardie, dont aucun médecin français ne s'est encore occupé. Voici quelque chose de relatif aux causes.

« Il n'y a point dans la nourriture des habitans, » continue Strambio, d'aliment unique, sur lequel » on puisse raisonnablement fonder l'idée de la nature et du germe de cette maladie. On peut cependant conclure, avec tous ceux qui en ont traité, » à regarder généralement comme la cause la plus » efficace de la pellagre, le genre de vivre en entier sordide et misérable des paysans de ces contrées; mais il faut bien que ce ne soit pas l'unique » et infaillible cause, puisque tant de paysans qui » mènent une vie aussi pauvre et aussi misérable, » n'en sont point attaqués; au lieu que certains in-

» dividus, mieux nourris que les autres et moins » fatigués, deviennent cependant pellagreux (1). » On seroit tenté de croire, si la pellagre est en effet » la suite du régime, qu'elle étend son domaine en » raison de la disette et de la misère; il faut donc » qu'elle reconnoisse d'autres causes, puisqu'il n'en » est pas ainsi; c'est ce qui a fait dire, quoiqu'il n'y » ait rien de prouvé, à beaucoup près, à cet égard, » que les circonstances déterminantes sont un air » sec, des dérangemens dans la transpiration, le pas- » sage instantané du chaud au froid, du sec à l'hu- » mide; l'oisiveté de l'hiver, la fatigue excessive » dans d'autres saisons, l'habitation malsaine des » étables; ne seroit-ce point aussi de certains vents, » des vapeurs nuisibles de la terre, des exhalaisons » de plantes vénéneuses, des rosées impures et im- » prégnées de substances délétères, etc. etc. » ?

Strambio, après ces doutes assez sages, dit que chez tous les malades il a remarqué qu'au milieu des dérangemens qui précèdent la pellagre, ce sont la chlorose, le mal rouge, le rachitis, et principalement les fièvres intermittentes, toutes maladies asthéniques, qui sont les plus communes. La pellagre survient aussi quelquefois pendant la grossesse et l'allaitement. Certaines femmes qui avoient toujours joui d'une bonne santé, ont donné des signes de pellagre dans le temps qu'elles étoient grosses, ou pendant qu'elles allaitoient. D'autres fois, c'est dans ces temps seulement que la pellagre a pris de l'accroissement, diminuant après ces circonstances, et disparoissant tout à fait jusqu'à ce qu'une nouvelle grossesse ou une nouvelle nourriture fît développer de nouveau la maladie occulte et comme as-

(1) Ceux qui consulteront les auteurs italiens, doivent s'attendre à trouver dans leurs ouvrages des contradictions très-fréquentes: elles ne tiennent point à leur manière de raisonner; mais elles sont inhérentes à l'idée constante de rapporter à une seule cause, des hémorragies et d'autres affections qui dérivent de causes diverses.

soupie. C'est donc non seulement à une mauvaise nourriture, à un mauvais régime, mais à toute espèce d'action débilitante qu'on doit rapporter les causes prochaines de la pellagre. Que si l'on s'étonnoit que cette affection fût propre et spéciale à la Lombardie, il faudroit qu'il fût bien prouvé que différentes affections cutanées de différens pays, qui ont avec celle-ci plus ou moins d'analogie, en diffèrent cependant beaucoup et essentiellement, tandis, au contraire, qu'on ne remarque entr'elles que des effets communs et généraux d'une débilité générale, dont les symptômes se manifestent à la peau, avec des différences infiniment petites, et qui tiennent indubitablement aux localités et à la température du climat.

Relativement au système de ceux qui ont pensé que la répercussion de la transpiration ou sa supression seulement, étoient cause de la pellagre, d'après les idées de *Sanctorius*, continue Strambio, qui a énuméré tant d'effets qui en dérivent, on est tombé dans une opinion difficile à soutenir, à cause du peu de faits exacts dont on peut l'appuyer; c'est cependant celle de Frapolli: il fait dériver tous les maux de la pellagre de l'arrêt do la transpiration. Cette humeur rentrée se jette sur la tête, sur le système nerveux, et faisant effort pour sortir du corps, elle produit l'érysipèle dans les parties frappées du soleil; l'on sait bien, en effet, que la lassitude, la tristesse, les douleurs vagues, la pesanteur de la tête, les vertiges, les convulsions, la diarrhée, enfin tous les signes qui se trouvent dans la pellagre, peuveut être des effets d'une répercussion de transpiration; mais la preuve que ce l'est, si en détruisant la cause on ne fait pas cesser, du moins jusqu'à un certain point, les effets? Frapolli, appuyé sur l'opinion de Gorer, admet donc doux espèces d'acrimonie nées de l'humeur de l'insensible transpiration répercutée; la première, produite par un mouvement violent, par une chaleur extérieure, l'été, une diète rigoureuse ou un long allaitement: il la nomme acrimonie

chaude et active, parce qu'elle produit, selon lui, un sentiment de chaleur interne, des douleurs, des ardeurs d'entrailles, des fièvres et des érysipèles. Tous ces symptômes s'amandent au moyen d'une nourriture bonne et abondante, et deviennent au contraire plus intenses par l'abstinence ou par des évacuations immodérées. L'autre espèce d'acrimonie attaque les femmes, les enfans, les hommes foibles, et ceux qui ont éprouvé de longues maladies ou de grandes pertes. Gorter l'appelle froide, et, suivant lui, elle produit des symptômes semblables à ceux du scorbut, et tantôt, en se fixant sur les nerfs, elle cause la tristesse et la crainte, les hémorragies passives, de certaines douleurs qui se propagent le long de la moëlle épinière; et tantôt, se jetant sur le système glanduleux, elle donne naissance au pthyalisme, à la diarrhée et aux phthisies, etc.

Ces symptômes, que Gorter décrit d'après Sanctorius, ne sont eux-mêmes que des effets d'une foiblesse particulière ou générale. Qui ne sait que les arrêts de la transpiration ne sont que la cessation de la fonction de certains organes, qui se rétablit plus ou moins vîte, avec plus ou moins de force, et qui est supplée plus ou moins promptement par l'augmentation d'action d'un autre système, suivant la force de l'individu chez lequel des circonstances impérieuses ont déterminé cette variation d'action? C'est ainsi que, suivant les âges, suivant les tempéramens, les sécrétions sont remplacées les unes par les autres, et qu'elles se suppléent pour la conservation de l'être; mais chez certains individus (et ce sont toujours les plus foibles) le moindre dérangement dès fonctions d'un appareil, ou seulement d'un système, fait courir des dangers à toute l'économie (1). Il est donc certain que, dans beaucoup de cas, le

(1) Dans la première enfance, le défaut d'entière conformation des différens systèmes, et la sensibilité exquise

défaut de secrétion d'un organe n'est causé directement ou indirectement que par une foiblesse géné-

---

qui rend l'action de quelques-uns très-facilement variable, font que les fonctions, et surtout celles de la peau, sont tantôt augmentées et tantôt interrompues, mais elles se rétablissent avec facilité, tandis que dans un âge plus avancé elles sont plus facilement supplées que rétablies. En effet, les secrétions des autres membranes, telle que la pituitaire, celle des poumons, celle même du tube intestinal, ne sont point encore si usitées, si faciles à mettre en jeu qu'elles le seront un jour; leur foiblesse et leur grande excitabilité, apanage de l'enfance, font que leur engorgement est très-commun. De là, les rhumes, les toux, les coqueluches, les dévoiemens séreux, etc.; mais lorsque la force et la prédominance des élémens qui donnent au sang un libre cours dans le système vasculaire tout à fait formé, ont mis plus en rapport le système de la circulation, et celui des secrétions dont les membranes séreuses et les muqueuses sont des organes, on voit les fonctions des unes et des autres se suppléer avec promptitude : ce que je dis des enfans, peut s'entendre également des hommes foibles et cacochimes en comparaison des hommes robustes et forts. C'est en conséquence de cette relation, et suivant les lois de la sensibilité dont le principe est inhérent à celui de l'organisation et de la vie, qu'on voit tous les jours des gens, dans des circonstances absolument les mêmes, être affectés différemment : sans entrer dans plus de détails, on peut concevoir, je pense, par là, pourquoi une femme foible, délicate, ou un être déjà malade, exposé à un courant d'air, à l'action du soleil, ou à telle autre influence des élémens qu'on voudra supposer, contractera une maladie; tandis qu'un être fort et vigoureux, bien portant, aptement disposé, ne sera pas même incommodé de leur action. Si ce que je dis ici n'étoit pas intelligible, j'appuierois ces idées, vraies en général, de faits particuliers; mais les exemples, quoique fréquens, ne sont pas toujours aussi tranchés que celui-ci que je vais rapporter.

Un homme de trente ans, d'une force athlétique, natif des pays chauds, mais blanc, et né de parens originaires du nord, exercé aux fatigues et accoutumé à une vie presque sauvage, que j'ai eu occasion de traiter, à Paris, d'une maladie vénérienne, ne connoissoit pas d'autres moyens de se

ıle ou partielle qui change son mode de sensibilité. Iais ne pourroit-on pas, en raisonnant de la même ıanière, attribuer aussi bien la pellagre à la trop rande abondance de la transpiration et aux sueurs xcessives, qu'à sa suppression? Il seroit aussi facile ıns doute de donner des explications dans cette hy-othèse que dans l'autre. Ne compte-t-on pas, en ffet, la prostation des forces, le tremblement, l'im-uissance de se mouvoir, les convulsions, les dou-eurs vagues et la foiblesse du pouls, au nombre es phénomènes produits par l'augmentation de la ranspiration longtemps continuée, ce qui constitue ıne vraie maladie? Or, qui peut douter que de auvres agriculteurs, occupés tout le jour à l'ardeur lu soleil, ne fassent une perte excessive de l'humeur le la transpiration? On voit en France beaucoup de naladies funestes, affliger, après les moissons, ceux qui ont été exténués par les transpirations.

Zanetti et Gherardini ne regardent l'action du soleil que comme une cause déterminante, et prétendent que, d'après la nature des alimens et la vie des gens sujets à la pellagre, la cause éloignée est une matière d'une nature acide mise en mouvement :

---

purger que de courir longtemps, de faire un exercice assez violent pour se mettre en nage; et, lorsque la transpiration étoit bien établie, il se deshabilloit nu, et s'exposoit à un courant d'air très-frais; aussitôt, c'est-à-dire, peu d'instans après, il lui survenoit une diarrhée qui le débarrassoit et lui rendoit l'appétit. Il employoit ce moyen en tous temps, depuis plusieurs années, sans avoir éprouvé jamais qu'une fluxion de poitrine.

Le défaut d'habitude d'aller en voiture et son idiosincrasie particulière, lui occasionnoient des vomissemens au moindre balancement; aussi se débarroissoit-il par ce moyen des surcharges de l'estomac; cette sensibilité particulière étoit accompagnée de la plus grande force et de la plus grande énergie, au moral comme au physique. La corrélation de la peau à la membrane muqueuse du tube intestinal a-t-elle été jamais mieux établie?

cela ne doit pas étonner, puisque cette opinion est entièrement arbitraire; on ne doit pas l'être davantage de voir d'autres auteurs qui attribuent au contraire la pellagre à une humeur mise en jeu par l'action du soleil, mais d'une nature alkaline; acidité et alkalescence, qui ne sont prouvées par aucuns faits. La constitution chimique des humeurs dans la pellagre, est donc une supposition gratuite (1); je n'en parle ici que pour que l'on sache qu'il n'y a point d'hypothèses, si contradictoires ni si absurdes qu'elles soient, qui ne puisent servir tour à tour à l'explication des maladies, lorsqu'on ne veut point se borner à l'observation sûre des symptômes, et qu'elles ont été faites au sujet de la pellagre; or, ici ce qu'il y a de certain, ce sont la fièvre exanthématique et l'exanthême, les sueurs, les gangrènes des intestins à la suite des diarrhées, ainsi qu'on l'a souvent reconnu à l'ouverture des cadavres, et les symptômes nerveux.

C'est ainsi que chacun de ceux qui ont traité de la pellagre, ont donné des qualités particulières à la cause de l'érythême, et en s'accordant tous sur ce que *la pellagre est l'effet d'une dégénérescence* (ce qui n'apprend rien), ils diffèrent sur la qualité de cette dégénérescence, (ce qu'il faudroit connoître). Les uns l'attribuent à la chaleur et l'appellent acrimonie alkaline, les autres acrimonie acide; d'autres prétendent

(1) Pour comparer les fluides dans l'état pathologique, et s'assurer chimiquement de leur différence ou de leur identité avec les mêmes fluides dans l'état sain, il faudroit que celui-ci fût connu et invariablement fixé, ce qui est impossible, à cause de la vie. A peine connoît-on la composition grossière dans l'état cadavéreux. Cependant, tous les jours jettent de nouvelles lumières sur cette partie de l'anatomie. On doutoit, il y a peu de temps, qu'il y eût de la bile dans le sang, elle vient d'y être reconnue, et l'on a découvert dans celle-ci un acide particulier. Voilà donc les preuves chimiques qui viennent à l'appui des physiques dans la jaunisse.

qu'elle est d'une nature muriatique ou ammoniacale; quelques-uns assurent que c'est *un principe délétère dont l'impression se fait d'abord sur le cerveau et les nerfs*, d'où consécutivement *la corruption des humeurs*, ce qui certes n'est pas très-clair. Au milieu de toutes ces fluctuations et à travers les différentes opinions qui font de la pellagre une affection putride, scorbutique, acrimonieuse, etc., quelques médecins ont porté leurs vues sur les solides affectés, et ont voulu expliquer tous les phénomènes de cette maladie par l'irritabilité diminuée, l'irritabilité accrue, l'atonie, et quelques autres altérations du solide vivant, presque aussi peu connu que le liquide vivant (1).

Strambio, qui a combattu les erreurs de toutes parts, se donne une peine inexprimable pour expliquer jusqu'au moindre symptôme, et trouvant toujours par ses connoissances et ses observations, de bonnes raisons pour réfuter des argumens d'une théorie futile et erronée, ne sait cependant quelle explication mettre à la place des erreurs qu'il détruit; il sent le vide des idées qu'il combat, mais il ne voit point par quoi il peut les remplacer; il passe en revue tout ce qu'il croit capable de produire des effets extraordinaires dans l'économie animale; en un mot il dit bien ce que la pellagre n'est pas, mais il ne peut dire ce que c'est. Voici ce qu'il dit au sujet des agens qu'il croit qui peuvent affecter le système nerveux et donner naissance à ce qu'il appelle les signes internes.

« L'électricité, dit-il (après avoir passé en revue
» le principe vital, le phlogistique, l'air fixe, etc.),
» l'électricité fut l'agent qui me causa la plus longue
» erreur, les deux faits suivans y donnèrent lieu.
» Un pellagreux se plaignoit souvent qu'il éprou-
» voit comme des traits de feu qui partoient de sa
» tête et se portoient avec rapidité tantôt à ses oreil-

(1) Estratto di due Memorie del Dolt. Girtaner.

» les, tantôt à ses yeux, et tantôt à d'autres parties
» du corps; cela lui causoit des secousses et des
» soubresauts semblables en tout, à ce qu'il disoit,
» aux effets de l'électricité artificielle (1). Un autre
» malade se plaignoit de temps à autre d'un feu dans
» tout le bras droit, auquel succédoit une secousse
» si vive, qu'il étoit contraint de jeter ce qu'il pouvoit
» voit tenir alors, s'il craignoit d'en être blessé.
» D'ailleurs, continue Strambio, presque tous les
» pellagreux un peu avancés, qui restent exposés
» au soleil, se plaignent qu'ils sentent leur cerveau
» comme traversé par des épines. »

Nous avons vu que les paysans attaqués de pellagre tombent parfois comme frappés de la foudre; ils demeurent renversés par terre, et, lorqu'on les relève, ils paroissent comme impotens et demeurent quelques instans avec une vraie paralysie des extrémités inferieures. Mais pourquoi s'étonner de ces symptômes un peu plus ou un peu moins intenses, et ne doit-on pas s'attendre à trouver dans la pellagre tous les signes qui peuvent dériver d'une affection cérébrale et de la moëlle épinière? C'est aussi ce qu'on trouve longuement prouvé dans Strambio, qui a mis à contribution tous les auteurs qui ont traité des affections nerveuses. Nous éviterons les répétitions que nécessiteroit une plus longue énumération de tous les systêmes, sur chaque symptôme, relativement aux causes.

Il n'est pas plus aisé sans doute d'assigner avec certitude le siége de la pellagre, que la cause de cette maladie. Les lésions trouvées dans les différentes cavités, par l'autopsie des cadavres, n'ont été ni assez évidentes ni assez constatées pour former une base sûre à une opinion raisonnable;

---

(1) Strambio ne dit pas comment ce malade, qu'on doit croire un paysan grossier et ignorant, pouvoit donner cette comparaison. Avoit-il été électrisé, ou bien ce pellagreux n'étoit-il point de la classe de ceux que cette maladie attaque ordinairement?

mais nous en avons dit assez peut-être pour faire pressentir les conclusions qu'on pourra tirer des observations qu'il nous reste à rapporter. Voyons cependant avant, quelle a été la méthode curative qu'ont employé ceux qui avouent qu'ils n'ont connu ni les causes ni le siége de la pellagre; car, quoiqu'on ne connoisse pas une maladie, on ne laisse pas de la traiter, et nous nous convaincrons, en voyant des hommes opposés d'opinions atteindre le même but, qu'il existe en médecine un véritable instinct et une conduite empirique, qui devancent les découvertes, se passent de la science exacte, et qui font que, quelque éloigné que l'on soit sur les explications par les opérations du raisonnement, on s'accorde presque constamment, d'après les observations, sur les moyens palliatifs et même curatifs d'une affection. Nouvelle preuve de l'utilité des choses de fait dans la thérapeutique comme en pathologie (1).

Le premier degré par lequel on doit passer pour tracer la méthode curative d'une maladie, c'est de voir, par l'observation que vous fournit le hasard ou un essai volontaire, ce que devient cette maladie

(1) Les progrès de l'analyse qui ont éclairé la classification nouvelle des maladies, se sont portés aussi sur la matière médicale qui tend vers la perfection dont elle est susceptible; cependant, je ne crois pas encore inutile d'avertir quelques jeunes médecins qui partagent avec le public sa confiance dans la poly-pharmacie, qu'excepté un très-petit nombre de médicamens, dont l'effet sensible et bien marqué est connu, il est toujours douteux, si celui que vous attribuez à un remède quelconque n'auroit pas eu lieu sans lui; une seconde considération, c'est qu'il n'est pas prouvé non plus, et ceci doit s'entendre des remèdes les plus certains, même des opérations chirurgicales, que, pour mille causes possibles, on puisse employer le moyen qui convient à la nature. Dans l'emploi d'une foule de remèdes, on s'expose donc souvent à violer le premier précepte de la médecine *non nocere*. Il est vrai que c'est en effet le plus difficile à remplir; mais c'est aussi celui dont le public se soucie le moins et ne cherche guère à se garantir.

abandonnée à elle-même. C'est le plus sûr moyen de ne point confondre dans ses essais les résultats des médicamens avec la série des symptômes naturels de la maladie, ni avec les efforts de la nature; sans cette marche, on altère l'histoire de ce qu'on a observé. Ceux qui ont appliqué à la pellagre cette manière analytique, ont abandonné les pellagreux, qui n'étoient pas dans un état trop avancé, à toutes les influences de la maladie; ils ont eu soin seulement de les bien nourrir, pour voir si un bon régime ne suffiroit pas seul pour les guérir entièrement. D'autres, chez qui la pellagre se montroit dangereuse, ont été soignés par la méthode qui consiste à combattre les principaux symptômes à mesure qu'ils se présentent. Ce n'est pas que cette méthode n'ait ses inconvéniens, que l'on connoît assez; mais, lorsque l'on n'est pas assuré de la manière de combatre la cause, il faut bien se contenter d'adoucir, si l'on peut, ses effets. C'est d'après cette idée que Strambio, lorsque les malades éprouvoient des mouvemens spasmodiques, employoit différens médicamens qu'il croyoit propres à combattre les causes dans leur action. Il essayoit tantôt le *camphre*, tantôt le musc, l'extrait de jusquiame ou la liqueur anodine minérale. Si la petitesse du pouls et l'abandon des forces montroient que le principe vital étoit attaqué, il employoit les martiaux ou le quinquina, la valériane, l'arnica, les bains froids (1);

(1) On a fait à Brown le reproche d'être en contradiction avec lui-même, pour avoir classé certaine maladie dans les asthénies, et avoir cependant conseillé, pour y remédier, les bains froids qu'il avoit également rangés parmi les médicamens asthéniques, c'est-à-dire débilitans; mais les choses affoiblissantes, à un certain degré, ne peuvent-elles pas produire des réactions locales et partielles, et devenir par là fortifiantes indirectement, *et vice versâ*, dans certains systêmes? Il me semble que cette idée est très-nettement exprimée dans Brown. Au reste, une nouvelle doctrine ne laissera probablement pas celle-là subsister longtemps; et

es frictions générales, le vin à haute dose dans les douleurs qui ont coutume de se propager du dos vers les extrémités. D'autres praticiens ont essayé le camphre, l'extrait d'aconit, la décoction de douce-amère, la poudre sudorifique de Dow... contre le délire, on prescrivoit l'opium, les douches, les ventouses, les sangsues. Strambio s'est opposé au dévoiement par la rhubarbe, l'ipécacuanha, le simarouba, avec la salicaire et l'acide sulfurique; pour exciter, réveiller les malades engourdis, les imbécilles, il se servoit de l'urtication, des synapismes, de l'esprit de corne de cerf (1), avec le succin et d'autres moyens semblables; pour s'opposer aux sueurs collicatives, à la disposition gangréneuse et au dernier degré de la maladie, il employoit à haute dose le quinquina et les acides minéraux; pour calmer la toux, il donnoit le lait et les incrassans; pour appeler les règles, les médicamens reconnus pour emménagogues; enfin les diurétiques, pour exciter les urines, et ainsi de suite pour les autres symptomes, qu'il combattoit partiellement.

Mais il est des moyens dont le judicieux Strambio osoit à peine se servir, malgré l'autorité de quelques médecins qui avoient traité avant lui des pellagreux; par exemple telle est la saignée, qu'il employa toujours avec ménagement, et qu'il jugea, comme la plupart des autres praticiens, être un remède dangereux. L'ensemble des phénomènes de la pellagre, qui dénote évidemment un abattement des forces, est sans doute une contre-indication suffisante, même dans des cas où ce remède sembleroit indiqué au premier abord. Quant à l'usage des vésicatoires, les écrivains sont partagés sur leur

---

déjà, en Italie, on élève l'édifice du *controstimulantisme*, système nouveau de MM. Rasori et Borda. Mais son sort est-il plus assuré?

(1) Ammoniaque.

efficacité, et des obstacles à leur application ont paru souvent naître de la maladie elle-même, dont l'exanthême n'est point critique : aussi n'en a-t-on fait qu'un très-léger usage, et sans succès. La prostration des forces et le délire sont les symptômes qui doivent engager particulièrement à les employer; la sécheresse du tempérament, la maigreur, les veilles, l'ustion de la langue, la dysurie, la facilité des plaies à tomber en gangrène, les sueurs colliquatives, qui accompagnent presque toujours le délire, sont autant de raisons qui contre-balancent parfois d'autres indications, et qu'il faut combattre selon les circonstances; du moins en tentant d'une façon pareille la cure des symptômes, on a la satisfaction de ne point nuire, quand on ne réussit point à guérir. Cependant, comment parvenir ainsi à connoître la nature du mal, et comment espérer une cure radicale? La sécurité que la médecine doit inspirer à celui qui la sait est loin de toujours lui suffire, et la connoissance acquise des maladies, d'après les parties lésées, peut seule faire employer d'autres moyens que ceux qui demandent toujours beaucoup de précautions. Mais, lorsque la raison n'indique point de méthode sûre, on doit se confier à l'expérience; et c'est ce qui engagea Strambio à renouveler l'essai des méthodes employées avant lui. Les voici en peu de mots :

Frapolli fait consister l'indication la plus urgente à ouvrir les pores exhalans de la peau, à rendre la transpiration plus facile; il prescrit les frictions, l'eau tiède, les diaphorétiques, et surtout le bain chaud, qu'il regarde comme le premier et le meilleur remède contre cette maladie.

Gherardini, après avoir démontré que le beurre, le lait, l'antimoine, le mercure, le camphre, l'ail, l'eau de chaux, l'eau de goudron, le suc de limon, sont ou nuisibles, ou au moins inutiles dans cette maladie, prétend que les meilleurs remèdes sont, le sucre de lait avec les herbes alkalescentes, la décoction de racine de patience, celle de sassafras

et de gayac, et le bain entier ou partiel des membres affectés de la pellagre.

Albera fait consister tout le traitement à détruire la cause occasionnelle, en évitant le soleil, et à enlever l'affection de la peau par des topiques émolliens avec l'eau de chaux, par la brûlure, et finalement en corrigeant l'acrimonie du sang par une nourriture abondante, composée de viandes fraîches, de beurre, d'œufs, de lait, d'herbes antiscorbutiques, avec des décoctions de salsepareille, le petit-lait, et surtout par une boisson abondante d'eau pure de fontaine.

Tous ces moyens, dont plusieurs sont opposés, furent répétés par Strambio les uns après les autres. D'abord il éprouva toutes les applications topiques qu'on avoit employées, quoiqu'il n'y eût pas une excessive confiance, puisqu'il regardoit le vice cutané comme symptômatique; il donna des bains locaux aux uns sur les parties malades, d'après l'avis de Kuzago : à d'autres, il fit appliquer des épithêmes, et sur quelques-uns la renoncule pilée, selon le conseil d'Albera; et, pour connoître les divers effets d'applications non encore tentées, il appliqua à quelques malades des dissolutions de sel marin, à d'autres celle de muriate d'ammoniaque, enfin, le petit-lait et l'eau glacée; mais toutes ces choses furent infructueuses, excepté la renoncule, qui fit toujours naître des érysipèles graves qui menaçoient de tomber promptement en gangrène. Quelques applications cependant semblèrent calmer l'ardeur de l'affection cutanée; soulagement que produit seul l'éloignement de l'action du soleil, mais il n'en résultoit aucun bien par rapport aux symptômes internes. Il prescrivit encore aux pellagreux des bains tiédes d'eau simple, excepté à ceux qu'une extrême foiblesse ou la diarrhée empêchoit de les prendre; en effet, Hippocrate et Celse blâment ces moyens dans de pareilles circonstances. Mais loin que Strambio ait vu les pellagreux se trouver mieux de l'usage des bains, il a observé le contraire.

Selon Ghérardini, ses malades, en se baignant, voyoient leurs forces se rétablir, le dévoiement s'arrêtoit, tous les symptômes diminuoient. Strambio assure, et l'on peut aisément croire que, par ce moyen, il affoiblissoit ceux des malades qui avoient encore conservé quelque force, et que ceux qui n'avoient point le dévoiement ne tardoient pas à sentir leur ventre s'amollir et se relâcher. Il a remarqué même que certains pellagreux étoient plus incommodés au moment qu'ils étoient dans le bain, que d'autres y tomboient en défaillance, et que le délire augmentoit. Il est vrai que Gherardini se fonde sur ce que la vertu des bains est toujours très-puissante dans les maladies de la peau; il ne les avoit conseillés que d'après l'observation que les paysans des pays humides, forcés d'avoir constamment les pieds et les mains dans l'eau et dans la boue, ne sont que rarement attaqués de la pellagre, et enfin parce que les bains sont un objet de préjugé chez les malades eux-mêmes, qui pensent qu'ils ne peuvent être guéris dans les hôpitaux où on ne les leur fait point administrer. Mais Strambio remarque très-judicieusement, à cet égard, que la pellagre n'est point une maladie essentielle et particulière de la peau; il nie que les habitans des pays marécageux et humides soient moins sujets à la pellagre que les autres; et il cite à cette occasion deux meûniers qu'il a vus attaqués de cette maladie, quoiqu'ils habitassent au milieu d'une rivière, de plus, un homme qui leur appartenoit, et qui, étant chargé d'arroser de vastes prairies, étoit contraint de se mettre tous les jours dans l'eau jusqu'à la ceinture. Y avoit-il besoin de ces exemples, et le raisonnement ne suffisoit-il pas ici? Mais ce qui peut avoir le plus contribué à accréditer l'opinion où sont les pellagreux, que les bains sont utiles dans leur maladie, c'est peut-être l'usage où l'on est de nourrir davantage les malades pendant qu'on les baigne, et celui de leur donner une plus grande quantité de vin. Cette manière de vivre peut avoir apporté chez quelques-uns un soulagement no-

table en mieux, qu'on aura attribué aux bains. On ne peut donc pas dire que le bain soit un remède efficace pour guérir la pellagre ; néanmoins, il n'est pas non plus un moyen qu'il faille exclure de son traitement, puisqu'il peut convenir pendant quelque temps, ne fût-ce que pour nétoyer la peau, relâcher les tégumens secs, arides et brûlés des pellagreux, et les rendre plus perspirables.

Strambio n'a pas négligé non plus de répéter la méthode proposée par Frapolli, pour exciter la transpiration, afin de parvenir à la cure des symptômes internes ; il a même ajouté plusieurs remèdes que ce médecin avoit négligés, tels que la poudre sudorifique de Dower, le camphre, les fleurs de soufre, l'antimoine crud, la teinture de benjoin, le kermès minéral (1), le vin d'Huxam, etc. ; il a tenté les alkalis, les stimulans, les aromatiques, les anti-scorbutiques et les sudorifiques végétaux ; et de tous ces remèdes, il n'a pu obtenir un mieux assez sensible pour se convaincre qu'il venoit d'eux. Il avoue avec ingénuité qu'il a eu les mêmes résultats par des médicamens de nature différente, et qu'on regarde même comme opposés. C'est ainsi que le petit-lait avec les plantes alkalines, la décoction de patience et la teinture de gayac, recommandés par Gherardini, le sel de tartre, celui d'absynthe, l'eau de chaux, etc., ont été employés indifféremment et en général avec peu de succès. Ce n'est pas que quelques-uns des malades ne devinssent évidemment dans un meilleur état durant l'emploi de ces moyens ; mais doit-on l'attribuer à ces remèdes plutôt qu'à d'autres, puisque les malades éprouvoient le même mieux-être par l'usage indifféremment des uns et des autres de ces médicamens, ou bien même lorsqu'ils n'en prenoient aucun ? Ne doit-on pas attribuer le mieux à la cessation de leurs fatigues habituelles, à ce qu'ils n'étoient plus exposés à l'ardeur du soleil, enfin à l'usage d'une nourriture saine ? Et en effet,

---

(1) Oxide rouge d'antimoine.

on a lieu de croire à l'efficacité de ce dernier moyen. puisque ceux qui, hors de l'hôpital, continuoient à vivre dans leur état habituel de misère, n'éprouvoient point d'amendement dans leur santé, quoiqu'ils fussent garantis de l'action du soleil, et soulagés des fatigues journalières; ce seroit donc, en dernière analyse, une meilleure nourriture qui sembleroit le remède le plus constamment efficace contre la pellagre, dans les deux premiers états de cette maladie. Les auteurs ne sont point d'accord sur la qualité ni sur la quantité des alimens; les uns veulent une nourriture animale, Gherardini est de cet avis. Albera, ne voulant que plus d'abondance, conseille non seulement l'usage des viandes fraîches, mais celui des œufs, du beurre, des légumes et du lait, que le premier rejette. Strambio a voulu faire un essai comparatif, en ne donnant à certains malades qu'une nourriture purement végétale, et à d'autres une tirée toute entière du règne animal; mais le régime différent, relativement à ces alimens, avoit pourtant quelque chose de commun, c'est que les malades mangeoient tous du pain de froment et buvoient du vin; et, en général, tous éprouvèrent du mieux, plus ou moins, n'importe de quels alimens ils fussent nourris, le lait seul fit une exception : il parut produire des douleurs et le flux de ventre. Mais, malgré la bonne nourriture, aucune guérison ne fut complète, pas même chez les malades les moins avancés, il leur restoit toujours quelque signe du mal prêt à se reproduire : ils se portoient mieux pendant l'hiver, mais au printemps, s'ils s'exposoient au soleil, le dos des mains devenoit rouge peu à peu, même malgré la continuation de la bonne nourriture, la pellagre ne laissoit pas de faire des progrès bientôt sensibles, et les malades arrivoient au dernier degré, et la mort suivoit également; ce qui prouve suffisamment, dit Strambio, que la bonne nourriture n'est point un moyen assuré de guérison; elle cache le mal, en retarde le développement, et ne suffit point pour en détruire la

cause, ce qui est confirmé par plusieurs pellagreux renvoyés comme guéris à la suite de ce traitement purement palliatif, qui, retournés aux travaux de la campagne, n'ont pas tardé à rentrer dans l'hôpital dans un état pire qu'auparavant. Voici, à cet égard, un fait d'observation : un pellagreux fut gardé par Strambio comme infirmier, après avoir été traité deux fois de la pellagre, et mis dans un état apparent de bonne santé ; on le garda la troisième fois à l'hôpital, pour observer si, par la continuation d'une bonne nourriture, et en évitant le soleil, il pourroit se rétablir complétement. En effet, il n'éprouva plus rien depuis ce temps, pendant plusieurs années, et jusqu'à son placement dans une autre maison. Au bout d'un long temps, il y étoit encore sain, gai, et avoit une bonne carnation ; mais des vertiges qu'il éprouvoit de temps en temps, et une rougeur habituelle sur le dos des mains, doivent faire craindre, selon cet auteur, que, s'il est obligé de retourner à la vie des champs, il ne soit bientôt aussi malade qu'avant son traitement et son changement de condition. La même chose a été observée sur une femme, qui fut conservée aussi comme infirmière, et qui est ensuite entrée comme religieuse dans un couvent pauvre. Conclura-t-on, de ces deux observations, que la nourriture est un moyen curatif de la pellagre (1) ?

---

(1) Celui qui cite ces deux faits, et qui cherche toujours la vérité, n'a pas été à même de faire de très-longues observations relativement au retour de la pellagre. Nous avons vu que sa marche est lente et dure des années, ce qui sera rendu plus évident par les observations. Médecin d'un hôpital construit exprès dans le bourg de Legnano, à six milles de Milan, il espéroit ne pas manquer de temps ; mais cet hôpital fut supprimé au bout de quatre années, et les malades furent dispersés dans plusieurs hôpitaux du Milanais. Strambio qui mettoit son honneur à approfondir les causes de cette maladie, et à ne laisser rien à dire après lui sur ce sujet, auroit sans doute continué ses observations malgré cette suppression, s'il n'en avoit été empêché par une mort prématurée.

D'ailleurs, on a observé la même chose chez beaucoup de malades; ils semblent d'abord guéris, et leurs incommodités ne sont que palliées; ils ne présentent plus de vice à la surface de leur corps, les symptômes internes également adoucis font croire à une guérison radicale, et chaque médecin, qui se fait facilement illusion sur la bonté de sa méthode, en a conclu que ses malades étoient guéris; mais si l'on considère qu'un des principaux caractères de la pellagre est d'être, tantôt plus intense, et tantôt plus douce et plus bénigne; que tantôt elle se cache d'elle-même, sans changement de régime, pour reparoître ensuite avec plus de force, on n'ajoutera que peu de foi à ces prétendues guérisons. Que l'on rende les malades qui ont été traités, à leurs occupations journalières, au régime de vie qu'ils menoient avant d'entrer dans les hôpitaux, car c'est dans ceux-ci qu'ont été faites les observations, et l'on voit bientôt que la maladie n'étoit que masquée; les effets avoient seuls éprouvé de la diminution, tandis que les causes, loin d'être détruites, sont toutes prêtes à les reproduire avec une nouvelle activité.

Strambio, qui a suivi plus qu'aucun autre ces malades avec soin, avoue qu'il a en vain essayé toutes les méthodes pratiquées par ses compatriotes; il n'a pas mieux réussi lors qu'il a tenté de guérir les pellagreux par la méthode que Thierry conseille contre le *mal de la rose*, et par celle que Desodoarts employoit contre la *pellerine*. L'antimoine et le beurre, qui réussissent quelquefois contre le mal des Asturies, ne sont pas, à beaucoup près, immanquables, puisque Sauvages prétend que la rose est une maladie incurable. Quant aux moyens que Desodoarts vante le plus contre la *pellerine*, on n'en a point obtenu de succès, quoique ce soient les remèdes que l'on emploie heureusement contre le scorbut, et quoique la pellerine soit aussi, dit-on, une variété de cette maladie. Si les effets qui se manifestent dans toutes ces affections, ont beaucoup d'analogie, il faut néanmoins qu'il y ait des différences

essentielles dans leurs causes, ou que les nuances qui proviennent dans les deux maladies, des différens climats et des différens tempéramens, soient très-importantes, puisqu'il n'y a point de remèdes généralement applicables à toutes celles qui semblent les plus analogues. C'est aussi, sans doute, ce qui doit rendre très-suspecte toute classification nosologique, et toute application de thérapeutique aux maladies basées sur des variétés de dégénérescence humorales dont les plus fortes même sont insensibles et inappréciables. On doit donc, en négligeant une foule de symptômes variables, s'attacher, ici comme ailleurs, aux symptômes qui tiennent immédiatement à la cause : mais est-il bien moins difficile de remonter à celles qui tiennent aux solides? Presque toutes les lésions des fonctions ou leurs aberrations peuvent, à la vérité, être rapportées, avec raison, à l'affection primitive de quelque système organique; ces affections peuvent même être subdivisées, suivant qu'elles tiennent à trop de force, à trop de foiblesse, ou à une mauvaise direction d'action, mais on ne peut nier une altération des humeurs au moins consécutive. Néanmoins, ce seroit bien inutilement que, pour remonter à la cause de la pellagre, on parleroit d'humeurs acides, alkalines; qu'on accuseroit un chyle aigre, un sang décomposé, etc. etc.; toutes suppositions sans preuves, hypothèses faciles à enfanter, et dont se sont tour à tour servis tous les auteurs. Il en est de même, sans doute, de la nature des alimens. Cependant, la plupart des médecins, à peu près d'un commun accord, ont employé pour la cure de cette affection, les remèdes toniques et les délayans; tels que le petit-lait, les plantes amères, anti-scorbutiques, l'oseille, le cresson, le bécabunga, les citrons. Mais, d'après l'expérience, ceux qui avoient annoncé que la pellagre étoit une dégénérescence acide, ou une espèce de scorbut, tels que Galli, Desodoarts, etc., ont été obligés d'abandonner l'emploi des médicamens anti-scorbutiques et des astringens. Les discussions qui sont nées entre ces praticiens et

d'autres non moins fameux, tels que Borsieri, Dellabona, Fanzago, qui ont combattu sous ce rapport et discuté le traitement de la pellagre, ne sont point assez intéressantes pour être rapportées, même par extrait. Le même degré d'incertitude qui régnoit sur la maladie, a lieu à l'égard de la nature intime des médicamens, et cela devoit être, surtout avant que la chimie, plus éclairée et plus précise, eût appris que l'effet des médicamens tenoit directement à leur base, et que de simples modifications dans les composans n'altéroient pas leur vertu, si elle ne changeoit point les principes. Il résulte de là que les différences que les praticiens ont trouvées dans telles ou telles substances qu'ils employoient contre la pellagre, sont aussi difficiles à admettre, faute de preuves, que les classifications diverses de cette maladie.

Les médicamens employés contre la pellagre ont été aussi nombreux que le sont ceux qu'on emploie contre les affections asthéniques; ainsi les toniques, les incisifs, les anti-scorbutiques, les purgatifs, les stimulans, etc., ont été tour à tour essayés : il faut y joindre les calmans, les nervins, et de plus la saignée, le moxa, les vésicatoires, le quinquina, la valériane, l'arnica, le raifort, le cresson, le cochlearia, la fumeterre, etc. Une foule d'autres substances, qu'on croit à peu près analogues dans leur nature et pareilles dans leurs effets, ont été tour à tour employées avec constance et à forte dose comme médicamens. Mais, ainsi qu'on l'a déjà vu, l'on n'a su à quoi s'en tenir sur leurs effets; car la différence du régime étoit trop grande et trop évidente, pour qu'il ne parût pas à tout observateur que le régime étoit lui-même un véritable médicament. Et en supposant qu'il y ait en effet autre chose dans la pellagre, qu'une affection consécutive à un régime affoiblissant longtemps prolongé, n'y a-t-il pas lieu de croire que le surplus se réduit à une simple affection cutanée dépendante du sol, du climat, de la température, de l'idiosyncrasie de chacun de ces hommes affoiblis, et attribuable à telle cause qu'on

voudra, mais dont l'effet seroit très-peu considérable, ou peut-être nul, sans les circonstances occasionnelles qui servent à le développer, et surtout sans cette débilité générale et complète, qui résulte indubitablement du genre de vie des paysans milanais et de leur malpropreté?

On pourroit objecter que si la pellagre n'est qu'une maladie de la peau, jointe à des effets d'une débilité générale, elle ne devroit pas être exclusive aux habitans des campagnes; mais, outre que le régime des citadins est différent de celui des paysans, sous le rapport de la nourriture, il l'est également sous celui de la peine et du travail, et d'une foule d'autres circonstances affoiblissantes. On a recommandé successivement, contre la pellagre, les bouillons de vipère, loués par les anciens dans l'éléphantiasis et la lèpre, la teinture de cantharides, que Mead (1) regarde comme le plus grand remède contre le même mal, et que les Anglais emploient, dit-on, avec le plus grand succès, contre les maladies les plus rebelles de la peau. L'acide anti-monial d'Uxam, la douce-amère si vantée contre les dartres (2); l'aconit, la cigüe, et l'ellébore noir si usité dans les maladies opiniâtres de la peau, ont été également essayés en vain. Le docteur Galli avoit aussi une méthode empirique de traiter la pellagre: il donnoit au malade, tous les matins, trois onces de suc de cresson, avec une once de miel et un scrupule d'yeux d'écrevisses. Il prescrivoit pour boisson, le long du jour, une infusion de fleurs d'arnica avec une certaine dose d'ammoniaque liquide. Le docteur Borsieri recommandoit deux choses assez différentes du traitement précédent; l'une étoit l'huile essentielle de térébenthine, qu'il prétendoit très-propre à exciter les forces nerveuses abattues, et la décoction de bourgeons de sapins. M. Paletta, chirurgien en chef du grand hôpital de Milan, et le professeur Caldani, prétendent qu'on a employé avec suc-

(1) *Med. sacra, cap. ij.*
(2) Poupart, Traité des Dartres.

cès les lézards contre la pellerine, et l'ont voulu transporter au traitement de la pellagre. Tous ces moyens, et une foule d'autres que je passe sous silence, ont été répetés par Strambio dans l'hôpital des pellagreux, mais sans aucun succès évident pour ce praticien, également instruit et de bonne foi. Il s'étoit fait de la pellagre l'idée d'une maladie dont le siége étoit dans les viscères du bas-ventre. Il croyoit, en conséquence, qu'il avoit deux indications à remplir, ainsi qu'il le dit lui-même; d'abord, de *mettre en mouvement les humeurs stagnantes*, et ensuite de les évacuer. Pour remplir la première, il employoit la vertu de diverses substances, telles que la chicorée, le pissenlit, la fumeterre, le chiendent, les sels neutres, les savons alkalis, les lavemens laxatifs, et tout ce qui passe pour être altérant, apéritif et atténuant. Pour la seconde indication, il donnoit le petit-lait, la crême de tartre, les tamarins et la rhubarbe, à doses fractionnées, et avec beaucoup de modération, de manière à ne pas produire de superpurgation. Cependant, dans certains sujets, il osa employer les drastiques, dans l'idée qu'il y avoit chez les pellagreux *un foyer atrabilaire*, et guidé par la méthode d'Hippocrate, qui prescrit de purger fortement les hypochondriaques; et, aussi, suivant le précepte de Galien, qui veut qu'on chasse des viscères abdominaux la masse d'ordures et d'humeurs qu'il suppose qui les obstrue. Quant au traitement préservatif, les médecins, dont on vient de voir les opinions différentes, sont moins en opposition. Ainsi tous sont d'accord d'éviter l'insolation, et surtout de changer le régime de la vie; ils fournissent aux paysans, que la pellagre attaque, des moyens de nétoyer les grains, de les tenir propres et sains, leur donnent l'art de soigner les farines et de faire le pain. Quelques-uns leur enseignent plusieurs espèces de substances que, dans les mauvaises années, on pourroit substituer aux grains ordinaires, et d'autres aussi qui pourroient suppléer le vin. Ils interdisent l'usage des bouillies et des pâtes fermentées, prescrivent l'usage de la

viande, celui du lait et du fromage frais. Mais si l'on considère à quels hommes ils sont donnés, ces conseils paroîtront sans doute superflus, quoique bons en eux-mêmes. Il faut ranger dans la même classe d'autres avis, qu'il ne dépend point de gens aussi pauvres de mettre à profit : tels sont le bon régime, les soins, l'air pur, etc. Les auteurs pourroient s'épargner ces prescriptions, ainsi que quelques autres, dont le ridicule ne les a pas empêchés de grossir leurs ouvrages. En effet, plusieurs recommandent sérieusement aux paysans milanais de ne point travailler à la terre au printemps, ou de le faire avec des gants, des chapeaux, et d'autres vêtemens dispendieux ou incommodes pour le travail. L'état de ceux que la pellagre attaque dépendant justement du défaut des choses de première nécessité, à quoi bon ces préceptes? Ils seroient probablement en effet bientôt guéris, s'ils pouvoient se procurer le simple nécessaire. Ce seroit une expérience à faire et digne de quelque grand propriétaire de ces contrées, observateur et généreux, de prendre soin, non pas d'un seul pellagreux, mais d'une famille entière, dont tous ou plusieurs membres seroient attaqués de cette maladie, et d'essayer si, par un changement de régime et de vie, par une honnête aisance, jointe à un travail modéré, on parviendroit, dans l'espace de quelques années, sans aucun médicament, à changer l'idiosyncrasie et le tempérament de ces malades, jusqu'au point d'éteindre chez eux, et de faire disparoître tous les symptômes de la pellagre.

Il n'est probablement pas nécessaire de s'étendre davantage sur le traitement de cette maladie, dont les observations donneront encore une idée plus précise. D'ailleurs, des recherches plus étendues feroient tomber dans les répétitions des auteurs italiens, que je crains de n'avoir pas déjà assez évitées. Au reste, si quelqu'un desiroit pousser plus loin ses recherches à cet égard, il pourroit consulter et les écrits assez nombreux, dont la liste est en tête de cet ouvrage, et, relativement à quelques mala-

dies analogues, telles que la *pellerine*, la *rose de Asturies*, et d'autres affections peu connues et particulières à certaines contrées, *Arthur*, *Dellabona*, *Thierry* (1) et les autres.

Après avoir passé successivement en revue les causes, les symptômes, la marche, les traitemens curatifs de la pellagre, autant que nous avons cru devoir le faire; il nous reste à mettre le lecteur en état de juger par lui-même, en présentant des observations faites au lit du malade, et le traitement aussi clinique. On auroit beaucoup retranché même de tout ce qui précède, s'il n'étoit pas de quelque importance de connoître, au moins sommairement, l'opinion des médecins en grand nombre qui ont disserté sur la pellagre. La brièveté avec laquelle j'ai rapporté ce qu'il y a de saillant dans l'ouvrage de chacun, anéantit, j'espère, tout sujet de reproche. Sans le double but de faire connoître, avec la maladie, les auteurs qui en ont traité comme d'une affection très-extraordinaire, et d'établir par l'analyse sa place en pathologie, un ouvrage sur la pellagre, dans l'état actuel des connoissances médicales, en France, eût été un travail inutile et superflu. Mais si la simplicité dans les idées ne peut provenir que de l'élimination de toutes celles qui n'ont pas trait directement à un sujet, on n'auroit pu prendre de la pellagre de notion certaine, sans avoir essuyé le dégoût de la lecture d'une foule d'auteurs, qui se sont répétés, copiés et combattus. C'est ce qu'on a cherché à éviter aux savans par ces Recherches. Il y a, il est vrai, dans les auteurs, une foule de détails inutiles et fastidieux, pour le grand nombre, qui cependant ne sont point à dédaigner pour ceux qui exercent leur art dans la contrée où règne la pellagre; mais il suffira sans doute aux praticiens français d'avoir reçu l'éveil, et qu'on leur ait dessiné cette maladie de manière à les mettre à portée de reconnoître si elle existe dans quelques départemens de l'empire français.

(1) Journal de Médecine, tome 2, ann. 1755, sur la Rose des Asturies.

Il ne reste plus qu'à assigner la place que la pellagre doit occuper dans un cadre nosographique; c'est à l'analyse des symptômes à la fixer. Les observations suivantes serviront à remplir ce but, et à répondre à quelques questions que la variation des auteurs dans leurs opinions a laissées indécises.

SECONDE SECTION.

Observations de Pellagreux reçus dans l'hôpital de Legnano, guéris ou morts. Ouvertures des cadavres. Observations de gens attaqués de l'affection impétigineuse nommée lichen. *Observations particulières du Dr. Rossi.*

PREMIÈRE OBSERVATION.

DANS l'été de 1788, un homme de trente ans se rendit à l'hôpital de Legnano; il offroit les phénomènes suivans: maigreur, convulsions dans les muscles de la face; les mains étoient couvertes d'une éruption sèche, et présentoient une desquammation assez avancée. Rien sur le reste du corps. Au bout de quelques heures, après son entrée, délire léger, une soif ardente, le pouls petit, mais assez régulier, langue chargée.

Le premier jour du traitement, un éméto-cathartique, et le soir, un gros de thériaque, avec un demi-grain d'opium. Vomissement de saburre verte et aigre, deux selles. Le lendemain, même état, mais moins de délire. Le malade demande à manger.

Troisième jour on le baigne, on lui donne des alimens et du vin.

Quatrième jour, mieux sensible. Cinq, six, sept, huit, on continue l'usage d'une tisane de racine de bardane, et les alimens en quantité assez considérable. Amélioration de tous les symptômes; cependant, les convulsions continuent, on purge le

malade avec la casse et la rhubarbe. Cessation des convulsions; les écailles pellagreuses se sèchent de plus en plus et tombent. Le malade se trouve assez bien; le quinzième jour, il sort malgré qu'on veuille le retenir, et retourne à ses travaux.

DEUXIÈME OBSERVATION.

Un meûnier, gras et haut en couleurs (1), éprouvoit, tous les printemps, des vertiges. Entraîné malgré lui, il se mettoit parfois à courir, jusqu'à ce que ses jambes manquant sous lui, il tomboit tout étendu par terre. Le médecin qu'il consulta lui conseilla de se faire saigner, pensant que ce pouvoit être des avant-coureurs d'une attaque d'apoplexie. Au bout de deux ans qu'il eut éprouvé ces symptômes, ses mains devinrent écailleuses. Un jour, s'étant exposé à l'ardeur du soleil, il tombe sans connoissance; on le porte de suite à l'hôpital, bien assuré qu'il est pellagreux.

Premier jour du traitement, il offre les signes suivans : yeux larmoyans, bouche béante et ptialisme continuel, col rouge, éruption phlicténeuse sur le dos des mains, taciturnité et envie de s'échapper de l'hôpital, refus de prendre la nourriture, convulsion dans les mains, pouls plein et fréquent, chaleur halitueuse ; on luit fait une saignée de pied et on le met au petit-lait. La nuit, peau sèche, constipation, léger mouvement de délire, les yeux se chargent de chassie ; on emploie le petit-lait émétisé et la limonade de crême de tartre ; le 3^e. jour, mal de tète et agitation continuelle avec un peu de délire ; on est

(1) Souvent Strambio n'indique point l'âge des malades, ni quelques autres choses importantes, telles que le tempérament, l'état, les constitutions de l'année, celles de l'athmosphère, les maladies antécédentes, etc. etc. Circonstances qui n'auroient point dû être oubliées ; on pourra donc trouver sous ces rapports beaucoup de reproches à faire aux observations suivantes ; du reste, elles sont telles que les auteurs les ont données.

obligé de le retenir dans son lit par le moyen des liens, saignée et continuation du petit-lait, on y joint des lavemens émolliens et une diète rigoureuse; les simptômes de l'éruption augmentent, et les avant-bras sont couverts de pustules: les 5, 6 et 7, disposition bilieuse bien caractérisée, d'iminution de l'éruption, et cessation des simptômes inflammatoires; la maladie se termine par des sueurs abondantes, le ventre s'ouvre, et le malade éprouve un mieux sensible; on continue l'usage des laxatifs, et le 11 on purge avec le séné et la crême de tartre; le lendemain mal de tête, bouche amère et quelques légers vertiges, urines troubles et épaisses pendant la nuit: les 12, 13, 14 et 15, rémission des symptômes, les mains sont sèches, offrant cependant des tâches violettes ou rouges, mais le malade entre en convalescence et sort huit jours après, aussi bien guéri que possible de l'affection bilieuse.

TROISIÈME OBSERVATION.

On trouve dans Strambio l'observation suivante, qui peut servir à appuyer le sentiment de ceux qui disent que la pellagre n'a pas besoin du signe extérieur de la desquammation pour exister. Un paysan, jeune encore, étoit fréquemment affecté d'une profonde tristesse, il éprouvoit parfois des vertiges, ressentoit une grande foiblesse dans les jambes, des douleurs au dos et dans les extrémités, semblables à celles des pellagreux, et cependant il n'en offroit point le signe extérieur; il assuroit à Strambio qu'il avoit consulté, qu'il n'avoit jamais éprouvé la moindre atteinte de la pellagre; deux années après, l'affection cutanée commença à se montrer sur le dos des mains avec quelques autres signes certains, il éprouva, pendant plusieurs années, les mêmes phénomènes de l'éruption cutanée, avant-coureurs de la maladie, sans que sa santé fût assez altérée pour le faire discontinuer ses travaux, et il se contenta de faire chez lui quelques remèdes que Strambio lui indiqua.

Les deux observations suivantes sont faites sur des maladies qui offrent quelques ressemblances avec la pellagre, mais que l'on a regardées comme différentes, sans aucune raison; elles sont dépourvues de la partie historique du traitement, mais elles n'en pourront pas moins servir de point de comparaison sous le rapport des symptômes essentiels.

La première est celle d'un jardinier milanais, qui fut consulter le médecin chargé de traiter la pellagre. Ce malade étoit couvert, dans presque tout le corps, depuis trois années, d'écailles hideuses, qui formoient dans des endroits des ragades profondes, d'où s'échappoit parfois du sang; elles lui causoient une démangeaison insupportable; mais point de signes d'affection cérébrale ni nerveuse; et, si l'*on* en excepte une veille presque continuelle à laquelle il étoit condamné, il jouissoit d'une bonne santé et d'une force extraordinaire pour son âge, puisqu'il avoit près de quatre vingts ans. Cette affection de la peau lui étoit survenue à la suite d'une fièvre quarte très-obstinée, qui avoit été guérie par le quinquina.

La seconde fut faite sur un paysan de trente-deux ans, du pays d'Invorigo. Vers le mois de novembre 1779, l'épiderme commença à se détacher çà et là de diverses parties de son corps avec un caractère dartreux. Au mois de mars suivant, la peau revint dans son état de santé, et demeura telle pendant six années consécutives. Au mois de septembre 1785, une affection semblable à la première reparut, et disparut encore au printemps suivant. En 1788, elle revint encore en automne, et le printemps la fit disparoître à l'ordinaire. Enfin, au mois d'octobre 1791, ce malheureux fut attaqué d'une si terrible manière, que n'ayant plus éprouvé de soulagement au printemps suivant, il fut obligé de se rendre dans l'hôpital. Ce fut au mois de mars 1792 qu'il y fut transporté, dans un état si affreux, qu'il faisoit tout à la fois horreur et compassion. Il n'avoit presque plus de cheveux sur la tête, les cils étoient tombés et les sourcils effacés; les ongles

étoient secs et recourbés; il étoit couvert, depuis la tête jusqu'aux pieds, d'une sorte d'écailles sèches, luisantes et blanches, de façon qu'il avoit l'air d'être couvert de neige. Toutes les nuits il éprouvoit des démangeaisons violentes : il se grattoit avec force ; en sorte que le matin son lit étoit plein des écailles qu'il avoit détachées, et qu'il avoit toute la surface du corps aride, rouge et comme érysipélateuse ; mais bientôt les écailles se reformoient, et il reprenoit son premier aspect. Au milieu d'un si grand désordre dans la peau, les fonctions ne souffroient que très-peu : il se plaignoit seulement d'un feu brûlant sur toute la superficie du corps, et d'un mouvement de pulsation sensible et incommode dans toutes les artères. Les bains tièdes n'apportèrent qu'un léger soulagement à ses douleurs ; et, au bout de deux mois de leur usage, la peau se séchoit comme auparavant. Des onctions avec l'huile d'olive et le beurre frais, sur toute l'habitude du corps adoucirent pendant longtemps les douleurs ; mais ce soulagement ne fut pas durable. Les antimoniaux, la teinture de cantharides, et les bains activés par le foie de soufre, parurent au contraire, irriter beaucoup le mal. La décoction de douceamère, ni celle d'écorce d'orme pyramidal ne firent aucun bien ; mais enfin la saignée, les sangsues à l'anus et les diaphorétiques anti-phlogistiques soulagèrent un peu.

Ces deux faits, dont le dernier surtout présente l'état dartreux à un très-haut degré, si même on ne doit y reconnoître la véritable lèpre des Grecs (1),

(1) C'est ici bien évidemment une maladie propre de l'épiderme. J'ai eu occasion de voir, il y a peu de temps, à Paris, une disposition analogue chez un enfant de huit ans. L'épiderme étoit farineux et blanchâtre sur tout le corps, et particuliérement sur la face convexe des articulations des membres, tant abdominaux que thorachiques. Dans plusieurs places, il étoit tombé par ecailles, et laissoit le derme à nu, rouge, luisant et douloureux.

prouvent assez qu'il y a en effet une différence considérable entre les maladies de peau et la pellagre.

QUATRIÈME OBSERVATION (1).

Marie Pagani de *Veniano*, âgée de quarante-six ans, ne souffrit aucune attaque de la pellagre jusqu'en 1781, quoique depuis l'enfance elle eût le dos des mains dépouillé tous les ans au printemps. Une année, à cette époque, elle fut attaquée d'une diarrhée, et elle eut également la desquammation habituelle. Les étourdissemens la forcèrent bientôt à marcher avec roideur et violence devant elle.

Lorsque la desquammation eut paru pendant plusieurs printemps, la maladie interne augmenta, et fut accompagnée d'un tintement incommode dans les oreilles, de vertiges et d'une chaleur brûlante des pieds. En 1784, le 29 de mai, elle entra à l'hôpital dans un état d'embonpoint remarquable, et avec des couleurs vives, à l'exception d'un peu de pâleur des lèvres. Elle disoit ressentir une chaleur brûlante, tantôt sur la tête, tantôt au dos, plus souvent sur les pieds, ce qui lui causoit le même effet que feroit un corps brûlant ou le feu lui-même. Elle ressentit quelque soulagement de l'usage du petit-lait avec la racine de patience, dont elle usa pendant l'espace de vingt jours, aussi bien que des demi-bains, après lesquels elle sortit guérie de l'hôpital.

CINQUIÈME OBSERVATION.

Marie Fugazzy, de la ville de *Saronno*, âgée de quarante-cinq ans, quoiqu'elle ne fût adonnée à aucun travail, soit domestique, soit de la campagne,

(1) Les observations précédentes sont tirées de divers auteurs italiens; les suivantes sont toutes consignées dans un journal dressé à l'hôpital des pellagreux, à Legnano. Je n'ai fait que les traduire du latin de Strambio.

fut cependant attaquée, en 1781, au printemps, d'une desquammation de l'épiderme du dos des mains.

En 1782, au printemps, à la desquammation se joignent le vertige, la *nutation* du corps, le murmure des oreilles, et même un fréquent *emprostotonos.*

En 1783 il ne parut rien à l'extérieur; cependant l'extrême débilité des articulations, une certaine confusion des sens internes dénotoient que la maladie étoit cachée.

En 1784, la peau du dos des mains furfuracée, une douleur de tête gravative, crampes des extrémités inférieures.

Le 6 août, reçue à l'hôpital dans un état d'embonpoint sensible; on ordonne contre les douleurs des genoux et les crampes fréquentes des jambes, une friction avec l'huile de vèrs et de succin; on donne à l'intérieur, pendant quinze jours, huit onces d'eau de chaux avec deux onces de lait; le 12 septembre elle sort avec une apparence de bonne santé.

SIXIÈME OBSERVATION.

Jeanne Perini *d'Origgio*, âgée de quarante ans, d'un tempérament phlegmatique, entra à l'hôpital le 27 juillet 1784; elle étoit attaquée de la pellagre depuis plusieurs années, sa sœur étoit morte de cette maladie; sa fille âgée de dix-sept ans donnoit déjà des signes de la même affection, et son fils, qui n'avoit que quatre ans, en étoit aussi frappé. Douleur dans l'extrémité inférieure, gauche presque continuelle; elle s'étend jusqu'au sacrum, crampe fréquente dans la même partie, précédée d'une sorte de titillation dans la plante du pied. La malade dit avoir ressenti, peu de temps auparavant, des soubresauts dans les extrémités inférieures; et quoiqu'elle eût infructueusement, les années précédentes, fait usage de bains tiédes dans le grand hôpital de Milan, elle desiroit beaucoup les reprendre, mettant une grande con-

fiance dans ce moyen, opinion générale chez les malades de la pellagre; on obtempère à son desir, mais très-peu soulagée, elle retourne le 4 septembre dans ses foyers et à ses travaux.

SEPTIÈME OBSERVATION.

Charles Monticelli *d'Ossone*, âgé de quarante-trois ans; pendant plusieurs années, au printemps desquammation des mains, presque aucune incommodité consécutive.

1782. Débilité dans les articulations des extrémités inférieures sur-ajoutée à la desquammation habituelle.

1783. Aux simptômes précédens se joignent la sensation comme de *flammes* dans le cerveau, une douleur vive des genoux, et la roideur des tendons dans les membres.

1784. Quoique le malade incapable des travaux de la campagne, évitât le soleil, les mains se couvrent d'un léger érysipèle et sont un peu écailleuses; le 26 juillet, transféré à l'hôpital de Legnano, maigre et ne pouvant se soutenir sur ses pieds. On fait usage, contre la diarrhée, qui est arrêtée par ces remèdes, de la rhubarbe et des mirobolans; cette diarrhée duroit depuis deux mois; les genoux se trouvent plus libres par l'usage des bains, et on fait prendre les bouillons de vipère et de grenouille avec le cresson de fontaine; le bouillon continué pendant quinze jours, il survient sur les bras des boutons d'une grandeur variée; le malade sort le 27 septembre, et retourne dans ses foyers, où il a joui toujours depuis d'une bonne santé.

HUITIÈME OBSERVATION.

Antoine Olivari, âgé de quarante ans, menoit un genre de vie assez misérable, cependant un peu meilleur que celui des autres paysans; nonobstant cela, au printemps de 1785, eruption pellagreuse sur le dos des pieds et des mains, marche vacillante, et comme celle d'un homme pris de vin; entré dans

l'hôpital de Milan dans l'été, les bains lui sont administrés pendant un mois; à l'automne, fièvre tantôt tierce et tantôt quarte; au mois de mars suivant légère desquammation, tremblement, sentiment de *salaison* dans la bouche, ardeur d'urines, dyssenterie; le 30 juin entré à l'hôpital de Legnano; la bouche étoit blanchâtre comme s'il avoit bu du vinaigre, les lèvres sèches et fendues, la plante des pieds brûlante et douloureuse pendant la nuit surtout, la tête également affectée d'un sentiment incommode de chaleur; après l'usage de légers eccoprotiques, les bains pendant un mois; ensuite prescription de six onces d'eau de chaux avec un peu de lait; au bout de huit jours, se disant bien, il sort de l'hôpital.

NEUVIÈME OBSERVATION.

Le nommé Ligini, de *Lomazzo*, âgé de quarante-cinq ans, d'une constitution athlétique, livré aux travaux de l'agriculture, fut pris, au mois de mai, d'une légère desquammation sur le dos des mains, et il lui survint à la langue une inflammation si considérable qu'il fallut lui ouvrir deux fois la veine.

Au mois de juin, sentiment comme de flammes dans la tête, diarrhée, diplopie, rigidité du corps et tension en devant.

Au mois de juillet, rougeur de la face, lèvres pâles, sentiment d'ustion très-incommode dans différentes parties du corps et surtout aux pieds.

On purge les premières voies par de légers eccoprotiques, après quoi on pratique une saignée du bras; le sang présente dans la partie rouge la consistance ordinaire, entourée cependant de beaucoup de parties séreuses.

On met le malade à l'usage des bains pendant quinze jours, mais une ardeur brûlante le tourmente tantôt à la tête, tantôt aux fesses, plus souvent à la plante des pieds; quelquefois des crampes douloureuses montent du pied gauche à la mamelle du même côté, et se répandent dans toutes ces parties, avec de si

grandes douleurs, que le malade jette les hauts cris, se roule sur lui-même avec des convulsions.

Après l'usage des bains, on emploie contre la crampe des jambes les huiles de vers et de succin, et pour boisson, on donne une limonnade faite avec l'acide sulfurique ; on continue ces moyens pendant huit jours, au bout desquels ces simptômes diminuent, et le malade retourne dans ses foyers.

Il jouit d'une bonne santé jusqu'à l'été suivant, où une légère desquammation des mains reparoît et annonncee de nouveau la maladie.

Sur la fin d'août, il rentre à l'hôpital, et quoiqu'il présentât la même force de corps et le même embonpoint, il se plaignoit d'un sentiment d'ardeur incommode dans le côté gauche de la tête, qui se propageoit depuis le bas du dos jusqu'au pied gauche, et d'un sentiment de torpeur du même côté.

Une saignée du bras droit, et les ventouses appliquées derrière la tête diminuent la douleur.

Le 4 septembre, en sortant du bain il est pris d'une crampe qui commence à la plante du pied gauche, et se répand dans toutes les parties du corps, du même côté, jusqu'au creux de l'estomac, et produit des contractions spasmodiques, la cardialgie, le malaise, le vomissement bilieux, la lipothymie.

Le 5, les urines, sur la fin de ce paroxisme, deviennent troubles, chargées, d'aqueuses qu'elles étoient auparavant.

Le malade ensuite se porte mieux, ayant toujours cependant un sentiment obtus de douleur, qu'il conserve jusqu'à sa sortie de l'hôpital.

DIXIÈME OBSERVATION.

Catherine Gianni de *Fagnano*, âgée de trente-trois ans, pellagreuse depuis deux ans, avoit, à son entrée dans l'hôpital, le 26 juillet 1784, les pieds et les mains dépouillés de leur épiderme, le front tout entaché de tubérosités terreuses, avec un écoulement de matières fétides par l'oreille gauche ; se

plaignoit de diplopie, de vertiges, et d'une tension du corps en arrière.

Les pieds et les mains sont couverts de compresses imbibées d'eau de chaux; après leur application pendant quelques jours, à peine lui restoit-il des vestiges de pellagre.

Le 7 août, au sortir du bain, elle fut saisie d'un tétanos dorsal si violent, qu'elle resta, pendant l'espace d'un quart d'heure, la tête renversée en arrière, avec une très-grande difficulté de respirer.

Le 26, elle disoit ressentir de nouveau dans le dos, un sentiment de chaleur accompagné d'une tension en arrière; on applique les ventouses au dos, et on lui donne le quinquina comme altérant.

La malade ne ressentit plus les tiraillemens qui se manifestoient en arrière, ni aucun autre accident, si ce n'est un murmure dans les oreilles, et une douleur dans les cuisses.

Le 12 septembre, le corps entiérement couvert de pustules miliaires qui lui causèrent une très-grande démangeaison pendant dix jours; usage de la tisane de bardanne; les pustules s'en vont par la desquammation; le 22, apparition de taches sanguines semblables à des morsures de puces sur le visage et sur les bras; dans cet état elle sort de l'hôpital le 23.

ONZIÈME OBSERVATION.

Marie Moroni de *Ravello*, âgée de quarante-six ans; érysipèle phlicténeux autour des malléoles du pied droit; pas d'autres symptômes de pellagre, excepté les crampes dans les jambes; en 1783, diplopie, vertiges, opistotonos fréquent; 1784, affection pellagreuse du dos des mains; entrée dans l'hôpital de Legnano à la fin de mai; teint fleuri, embonpoint et bonne santé d'ailleurs: interrogée pourquoi les mains présentoient peu de signes de pellagre, elle répond qu'elle a coutume de fuir le soleil, et de se laver les mains avec le petit-lait; pendant son séjour à l'hô-

pital, tremblement convulsif des mains, un sentiment d'ustion tantôt dans l'épine du dos, tantôt dans la plante des pieds; le 25 de juin, crampes très douloureuses, les jambes en étoient souvent affectées; celle-ci fut si violente, qu'après des douleurs atroces, elle fut attaquée d'épilepsie; usage du petit-lait le matin pendant plusieurs jours, bains durant 20 jours consécutifs; après une légère purgation les plantes des pieds sont toujours humides de sueur, et la malade n'y éprouve plus le sentiment douloureux de la chaleur; tous les autres symptômes diminuent sensiblement; le 28 juin elle retourne chez elle, avec un tremblement des mains persistant.

Strambio, dit que cette femme retomba au printemps de 1785, et fut beaucoup plus malade, après avoir joui d'une santé tres-médiocre le reste de l'année.

DOUZIÈME OBSERVATION.

Antoine Lampugnani de *Verghera*, âgé de cinquante-cinq ans, dont le frère étoit mort pellagreux, et dont le fils avoit depuis l'enfance les mains attaquées de l'affection herpetique, quoique tisserand; avoit, depuis dix ans, les mains entachées de la desquammation pellagreuse, régulièrement à chaque printemps; du reste il se portoit bien.

A la fin de juin 1785, après l'éruption habituelle aux mains, délire qui dure tout l'été de 1784; alité à cause d'une fièvre légère, il n'évite point l'augmentation de la maladie, diarrhée, délire, saveur salée, ptyalisme, bruissement dans la tête; au mois de juin, à la sollicitation d'une femme il oint ses pieds et ses mains avec un liniment composé d'huile, de cire, de lithargeet de céruse, et, dans cet état, il expose ces parties nues au soleil; dès qu'il y eut été exposé pendant environ une heure, chute sans sentiment; il réitère de nouveau cette épreuve sans en ressentir d'incommodité grave, mais enfin s'étant exposé une troisième fois avec audace à l'action du

soleil, il tomba de nouveau comme asphixié et sans connoissance.

25 juillet, entré dans l'hôpital, maigreur, insomnie, se plaignoit surtout du dévoiement.

On prescrit d'abord les parégoriques, retour du sommeil, cessation de la diarrhée; ensuite bouillons de vipère, comme à la septième observation ; continués pendant quinze jours.

Sueurs de temps en temps pendant la nuit; le 19 septembre, apparition de taches sanguines comme de piqûres sur le bras droit et la joue gauche, sans aucun soulagement; au mois d'octobre, aux autres signes se joignent la toux, le crachement avec des stries sanguines, un sentiment d'érosion à la gorge, et la fiévre, qui avoit d'abord eu le type d'intermittente quotidienne, devient tierce et ensuite quarte; usage de la décoction de quinquina dans le lait pendant 18 jours; cessation de la toux; la fiévre persiste; purgation légère avec la manne; infusion de fleurs d'arnica, suspension de ce moyen pendant quelques jours, à cause de l'augmentation de la fiévre, et de la diminution de l'écoulement des urines.

Le 12 novembre, nouvelle purgation avec la rhubarbe en poudre et la crème de tartre; le jour suivant prescription de l'apozème febrifuge de Dehaen (1). Au bout d'un usage de 10 jours diminution de la fiévre, urines plus abondantes; le 26, à

---

(1) J'ai cru, pour plus d'exactitude, devoir transcrire en entier quelques-unes des prescriptions dont on a fait usage dans le traitement.

R. Rad. gramin. } *an. libr.* 8.
——— *taraxac.* }
Minut. concis. et contus. indantur.
In aq. pur. q^t. s. decoq. per bihorium.
Colatur prælo express. lib. iij. adde.
Oximel. simplic. libr. sem.
Sal. poliehrest. drach. vj.
M. cap. unc. j. omn. bihorio.

cause de la ténacité de la fiévre deux onces de quinquina sont employées en quatre jours, à la dose de deux gros le matin, et deux gros le soir.

La fiévre coupée par ce moyen, on continue l'usage du quinquina à dose fractionnée, pour éviter son retour.

Au mois de janvier suivant, les gencives deviennent d'un rouge noirâtre, fongueuses, soif insolite, urines rares, hémorragies fréquentes du nez, œdémacie des pieds, intumescence légère du visage, on joint l'usage des anti-scorbutiques (1) au quinquina.

Les symptômes scorbutiques continuent jusqu'au mois de mai, malgré l'usage de cet électuaire qui n'est interrompu de temps en temps que par des purgations avec la rhubarbe et la crême de tartre; les taches livides, semblables d'abord à des morsures de puces, qui n'occupoient que les bras, s'étendent aux cuisses et aux jambes, et celles-ci deviennent roides, et les mouvemens des genoux très-difficiles; le miel rosat et l'esprit de cochlearia sont employés contre les funguosités et le saignement des gencives; la diète demi-lactée fait du bien, et enfin le suc frais de cresson de fontaine donné à la dose de deux onces avec trois onces de lait, tous les matins, pendant vingt jours, produit la guérison et dissipe tous les symptômes du scorbut.

Mais, peut-on dire que ce malade fut parfaitement guéri? Non sans doute, puisqu'il lui restoit dans la tête un murmure habituel qu'il comparoit au criblement du bled (2).

---

(1) *R. Pulv. subt. cortic. peruv. unc. j.*
Succ. concr. nast. aquat. unc. sem.
Sal. polychrest. drachm. ij.
Mell. q. s. f. eletuar.
Cap. cochl. manè, et vesperè.

(2) Cette question et la réponse, traduites mot à mot de Strambio, donnent la mesure de ses inquiétudes au moindre signe qu'il ne pouvoit expliquer, et dans lequel il voyoit toujours un effet de la pellagre.

TREIZIÈME OBSERVATION.

Grimaldi, âgée de 30 ans, faisant usage de bons alimens, d'un tempérament phlegmatique, se plaignoit que depuis quatre années elle employoit en vain les bains contre la pellagre, et que la maladie alloit toujours en croissant; entrée dans l'hôpital; quoique grasse elle éprouve une telle foiblesse qu'elle peut à peine se soutenir sur ses pieds; douleurs internes et brûlantes dans les jambes, tous les membres douloureux; potion avec l'huile essentielle de térébenthine et l'extrait de sauge, on la continue pendant 20 jours; frictions sur tout le corps, vin chalibé; les douleurs des lombes et des membres continuent; le 7 septembre, usage du bouillon de vipère continué pendant 15 jours; éruption çà et là de pustules miliaires avec prurit; le 21, taches pourprées avec saillies sur les bras, les règles supprimées depuis trois ans reparoissent après l'usage de la poudre de sabine; enfin le 17 d'octobre, elle sort assez contente, se plaignant cependant de douleurs dans les lombes.

Elle revient au mois de mai suivant, avec une très-légère desquammation des mains, mais avec d'autres symtômes; ardeur dans la plante des pieds; une certaine pâleur sur les lèvres, douleurs dans le bas du dos, qui s'étendent souvent aux cuisses, en suivant le trajet du nerf sciatique; on la remet à l'usage de la sauge et de l'ammoniaque (1); décoction de bois sudorifiques pendant 24 jours; frictions le long de l'épine, tous les soirs; les douleurs persistent pen-

---

(1) *R. Ol. essent. salv. gutt. iv.*
Sacchar. alb. drach. j. sem.
Simul contritis in mortario vitreo, adde.
Aq. salv. unc. iv.
Spir. sal. ammoniac. gutt. xij.
Cap. manè cum determinatione ad sudorem.

dant le mois d'août : langue sale et chargée, mauvaise digestion, purgation avec la manne et le sel cathartique amer (1); ensuite, tous les matins, dix-huit grains de limaille de fer avec la rhubarbe et du sucre ; on continue l'usage de cette poudre pendant un mois, en purgeant de temps en temps avec la rhubarbe et le tartre soluble ; la malade sort au mois de septembre, ressentant encore une légère douleur dans les lombes et un peu d'ardeur à la plante des pieds.

QUATORZIÈME OBSERVATION.

Brinja, âgé de cinquante-cinq ans, sa sœur morte pellagreuse ; la tête affectée de teigne depuis l'enfance, portoit un ulcère sordide à la jambe droite, depuis plusieurs années. Au printemps de 1783, céphalalgie, vertiges, bruissement dans les oreilles. En 1784, le dos des mains pèle, et tombe par écailles noirâtres ; vertiges plus violens, sensation de salière dans la bouche, toux, excoriation de la langue, boulimie.

Transféré à l'hôpital le 29 août, pâle et maigre ; usage des sudorifiques, avec les grenouilles et le cresson de fontaine, pendant vingt jours ; éruption de taches sanguines rouges au bras, et une sur la joue gauche. Au mois de novembre, toux, qui depuis plusieurs mois avoit cessé ; crachats mêlés de sang. On rouvre l'ulcère qu'il portoit depuis plusieurs années à la jambe, et qui commençoit à se fermer : le malade se refusant à l'établissement d'un cautère à la cuisse, on le met à la décoction de douce-amère avec le lait, et à celle d'orge avec le lait aussi pour boisson ordinaire ; cessation presque complète de la toux. Au mois de décembre, on excite l'ulcère avec un fer rouge, à cause des mauvaises nuits que le malade passoit, tourmenté d'une douleur insupportable dans la plante des pieds, sur-

(1) Sulfate de magnésie.

tout du côté droit, où la douleur étôit plus considérable vers les phalanges. Ce cautère actuel rend l'autre douleur tolérable pendant quelque temps; mais elle revient bientôt aussi forte qu'auparavant. D'après l'observation que les douleurs diminuoient par la sueur des pieds, on l'excite chez ce malade par la décoction de fleurs de sureau et l'esprit-de-vin : elles diminuent en effet; mais elles ne cessent pas tout à fait. Le malade sort au mois de mars.

QUINZIÈME OBSERVATION.

Thomas Antonin, âgé de cinquante ans, dont le père étoit mort de la pellagre, avoit depuis douze ans les mains affectées de desquammation pellagreuse. En 1784, diarrhée, bruissement dans la tête, excoriation de la bouche, toux; 12 septembre, apporté à l'hôpital; impossibilité de se soutenir sur ses pieds, à cause de la foiblesse des membres; petite fiévre, redoublement vers le soir, toux, crachemens mêlés de stries sanguines, sensation de sel dans la bouche : tous ces symptômes augmentent avec l'insomnie, le ptyalisme, un sentiment d'érosion dans la gorge. Le 24 septembre, à l'extrémité; une émulsion et une potion anodine. De temps en temps le malade remuoit les paupières, avoit un mouvement involontaire dans les lèvres, comme s'il goûtoit quelque chose de sapide; foiblesse extrême du pouls. Le 26, symptômes plus doux, douleur obtuse dans le front, une humeur aqueuse couloit des yeux et des narines. Décoction de racine de squine avec du lait, le matin, longtemps continuée; point de mieux. Cependant sorti à la fin de novembre avec une occlusion des narines. La santé est assez bonne jusqu'au printemps de l'année suivante : à cette époque, d'abord prostration des forces; puis nouveau sentiment de douleur dans le front. Le 28 mai, l'usage du petit-lait et de la racine de patience parurent produire de bons effets.

Les bains, et, à l'heure du sommeil, une potic avec le sirop diacode.

8 septembre, le pouls un peu plein, saignée légère, beaucoup de serum, le caillot mollasse ; 12 séton au cou, le camphre pendant vingt jours, en augmentant jusqu'à la dose de deux gros par jour; quelque soulagement; la douleur du bras persiste; sortie le 30 octobre.

Au printemps suivant, apparition nouvelle de l'affection nerveuse, à la tête surtout : bains tièdes, pilules de succin, vésicatoire au cou; soulagement à peine sensible.

DIX-HUITIÈME OBSERVATION.

Antoine Ceriotti, âgé de cinquante-huit ans; sa fille morte pellagreuse : desquammation des pieds et des mains depuis plusieurs années, au commencement du printemps. Entré en 1781 à l'hôpital de Milan; bains. L'année suivante, mêmes moyens, et la maladie s'accroît sensiblement. Mars 1781, douleurs dans le bas du dos et les genoux, si fortes qu'il ne peut non seulement marcher, mais même se tenir sur ses pieds : diplopie, vertiges, ardeur de la plante des pieds, et enfin tous les symptômes de la pellagre. 26 juillet, pâleur des lèvres, épaississement des parois de l'abdomen; cependant nulle diminution dans l'embonpoint naturel; douleur occupant tout le côté gauche de la tète, toute l'épine, jusqu'à l'os sacrum; rigidité dans l'articulation des genoux, et impossibilité de rester en place sur ses jambes pendant une seule minute. Bains, doux cathartiques le 16 septembre, avec un grain d'extrait d'aconit pris en trois fois dans le jour, augmenté peu à peu jusqu'à la dose de deux grains. Le 7, cardialgie, convulsions, tremblement dans tout le corps; suppression de l'extrait d'aconit. Le 15, pour ne laisser aucun doute sur l'emploi de l'aconit, on en réitère l'usage. Le 24, ce moyen, employé pendant un mois, n'ayant pro-

duit aucun effet salutaire, on tente les diaphorétiques : décoction de racines de salsepareille et de sassafras, frictions sèches et rudes le soir sur tout le corps ; ces moyens sont continués quinze jours, soulagement marqué. Le malade sort de l'hôpital sans avoir besoin d'appui, au lieu qu'avant il ne pouvoit pas même se tenir sur les pieds.

DIX-NEUVIÈME OBSERVATION.

André Olgiati, âgé de quarante ans, son frère, sa fille, son fils malades actuellement de la pellagre ; d'un tempérament mélancolique ; desquammation des mains depuis plusieurs années, au commencement du printemps. 1781, délire à chaque saison de l'année, il se renouvelle avec des paroxysmes. 1784, entré à l'hôpital; l'air étonné, silence profond qu'on ne peut lui faire rompre ; jours suivans, tantôt sommeil, tantôt une espèce de rumination à la manière des bœufs, rejetant une écume ; mouvement des lèvres involontaire, comme de dégustation, fiévre erratique, urines rares, constipation, le ventre tendu ; vésicatoire à la nuque, clystère, le ventre s'ouvre par l'usage de l'extrait d'ellébore ; 12 juin, cessation de la fiévre et du délire après une sueur fétide ; sangsues à l'anus, bains tiédes suivis de sueurs si abondantes que le lit en est trempé et pénétré d'une odeur très-puante ; 18 juillet, cessation des bains, tristesse, fréquence du pouls qui annonce un nouveau paroxysme ; 22, recommence à délirer ; 23, ballonnement du ventre, constipation, chante toute la nuit ; 24, délire furieux ; 26, regards de travers et avec un air d'étonnement ; 27, infusion de séné qui ouvre le ventre qui avoit résisté au jalap et à l'extrait d'ellébore ; 28, sueur très-fétide qui termine le paroxysme ; il ne reste plus au malade qu'un bruissement dans la tête.

Dans le courant d'août il refuse les médicamens et sort.

VINGTIÈME OBSERVATION.

Jean Ferrajolo, cinquante-cinq ans, étant chef de famille, ne travailloit pas dans les champs. 1783, en mars, se reveille en sursaut ayant reçu en dormant l'action des rayons du soleil pendant une demi-heure; pris subitement de vertige et de l'éruption pellagreuse sur le dos des mains. 1784, presque point de signes extérieurs, vertige, bruit incommode dans la tête, sentiment d'ardeur tantôt dans les pieds tantôt dans la tête; 29 de mai, entré à l'hôpital; après un léger purgatif, prend, pendant 12 jours, une pinte de petit-lait avec la fumeterre, bains pendant 20 jours, continuation de la chaleur dans le cerveau et de l'ardeur des pieds; sort de l'hôpital quoiqu'on veuille l'y conserver, se porte médiocrement bien jusqu'en février 1785, où la maladie prend une nouvelle force, en effet, gagnant la ville voisine un jour de foire, courant malgré lui, tantôt à droite tantôt à gauche, il tombe enfin contre un arbre, et, allant toujours de plus en plus mal, il rentre à l'hôpital au mois de juillet; la plante des pieds brûlante pendant la nuit, le fait beaucoup souffrir; douleurs dans le bas du dos; la tête qui paroissoit chaude, étoit affectée d'un chant incommode comme d'une cigale; après 24 bains, on lui prescrit l'eau commune, suivant la méthode d'Italie, connue sous le nom d'*aqua-a-passare*, elle consiste à prendre, le matin, une livre d'eau récemment tirée d'un puits, en augmentant graduellement jusqu'à cent onces; cette dose lui fut continuée pendant 10 jours, et on revint à celle d'une livre, en décroissant de jour à autre, dans la même proportion; point de soulagement par ce moyen; on donne, pendant un mois, le petit-lait avec les sucs d'oseille et le régime des légumes; cessation de l'ardeur des pieds, diminution des autres symptômes; sorti au mois de septembre, il se plaignoit encore, cependant, de chaleur au front, et de légères douleurs dans le dos.

VINGT-UNIÈME OBSERVATION.

Reine Zampini, âgée de vingt-huit ans, dont la mère étoit morte pellagreuse, est prise au printemps, pendant qu'elle nourrissoit son enfant, de vesicules pleines d'une matière séreuse autour des malléoles, les mains sont couvertes d'un érysipèle, sans altération sensible de la santé. 1784, nouvelle éruption aux pieds et aux mains, la bouche et la gorge excoriées, diarrhée, diplopie, douleur du cerveau et des pieds; 31 juillet, entrée à l'hôpital; pustules miliaires, taches rougeâtres sur la poitrine et sur les bras, ces exanthèmes se montrent critiques, elle sort bien portante, n'ayant fait d'autres remèdes que de prendre l'huile de succin mêlée avec le miel et les yeux d'écrevisse.

VINGT-DEUXIÈME OBSERVATION.

Marie Columba, pellagreuse depuis six ans, présente ceci digne de remarque, la paume de la main droite étoit si brûlante qu'on auroit dit qu'elle tenoit dedans un charbon; il se joignoit à cette ardeur une douleur qui s'étendoit à tout le bras; le petit doigt et le médius se contractoient convulsivement; elle sort peu après son entrée, ayant des signes certains de grossesse.

VINGT-TROISIÈME OBSERVATION.

La nommée Chiappa, âgée de quarante ans, entrée à l'hôpital au mois de juin 1784, en mauvais état, les mains couvertes de phlictènes, les membres très-foibles; xerophtalmie, boulimie; usage du petit-lait avec les anti-scorbutiques; mieux; au bout d'un mois elle s'en retourne chez elle, mais, sur la fin de septembre, elle est rapportée se plaignant que depuis quelque temps elle ressentoit des ardeurs dans différentes parties du corps, et un sentiment

de froid, et comme d'une pluie qui lui tomberoit sur la tête; des tintemens d'oreilles, douleur dans l'os sacrum, soubresauts dans les extrémités inférieures; l'extrait de jusquiame pendant quinze jours; au bout de ce temps, la cardialgie qu'elle éprouvoit depuis l'usage de ce remede, engage à cesser l'épreuve; cependant les soubresauts et les douleurs étoient moindres, et, le vingt novembre, la malade voulut sortir.

VINGT-QUATRIÈME OBSERVATION.

Jeanne Bandiera, âgée de trente ans, dont la mère étoit morte pellagreuse, et le mari étoit attaqué de la même maladie, fut sujète, avant d'être nubile, à avoir au printemps le dos des mains affecté de la desquammation pellagreuse; à celle-ci étoit souvent joint un léger vertige pendant la nuit; diplopie, xerophtalmie, opisthotonos, et douleur depuis l'os sacrum jusqu'à la jambe droite. 1782, lorsque les croûtes survenues spontanément sur le cuir chevelu furent tombées, après l'application *d'écume de viande*, le mal empira, et il s'y joignit un tremblement convulsif des mains et un délire chaque été; c'est du moins ce qu'elle rapporta, lors de son entrée à l'hôpital en 1784, en ajoutant que la diarrhée, des fleurs blanches, des aphtes dans la bouche et les cardialgies l'avoient plusieurs fois attaquée; et souvent, disoit-elle, elle éprouvoit dans les pieds une sensation comme celle *d'un air léger qui l'enleveroit;* un collyre adoucissant fut utile pour l'ophthalmie, mais on ne parvint pas à diminuer les autres symptômes par les émulsions parégoriques, ni par l'extrait de jusquiame, ni par le petit-lait avec les anti-scorbutiques donnés pendant assez longtemps.

Afin qu'on ne soupçonne pas, d'après cette observation, que la pellagre est contagieuse, parce que le mari et la femme en étoient tous deux attaqués, il est bon de remarquer que le mari étoit également fils d'une mère pellagreuse.

VINGT-CINQUIÈME OBSERVATION.

Galli, âgé de cinquante-quatre ans, d'un tempérament pléthorique, commença dans sa jeunesse à souffrir dans la cuisse droite, d'où il s'ensuivit la claudication et la maigreur de la jambe du même côté. A l'âge de trente-neuf ans, étant convalescent d'une fiévre aiguë, dans le printemps, il fut attaqué de la desquammation pellagreuse sur les pieds et sur les mains; les années suivantes il jouit d'une bonne santé, et aucun vice extérieur ne se montra chez lui. En 1778, on le porta dans le grand hôpital de Milan, attaqué de vertiges qui le jetoient par terre, et on lui tira du sang pour quelques autres affections. En 1783, au mois de septembre, comme il levoit un fardeau, il fut pris d'un sentiment de douleur très-aiguë dans les lombes; cette douleur se propageant le long de la cuisse gauche, finit par s'évanouir. 1784, au mois d'août, le dos des mains qui n'avoit éprouvé depuis 15 ans nulle atteinte de la pellagre, en est couvert de nouveau, l'épiderme est enlevé, le malade éprouve une grande foiblesse. Au mois de novembre, faisant de nouveau un effort pour élever un poids considérable, une douleur se fit de nouveau ressentir dans l'os sacrum, passa ensuite dans la cuisse gauche, où fixant son siége elle tourmentoit cruellement ce malheureux. Le 12 de décembre, à son entrée dans l'hôpital, il boitoit à cause de son ancienne incommodité de la cuisse droite, et la douleur de la cuisse gauche, qui commençoit à l'os sacrum et s'étendoit jusqu'au dos du pied, le tourmentoit toujours, et figuroit une vraie sciatique nerveuse; le malade est purgé, et saigné du pied, la douleur s'évanouit peu à peu; il est pris de nouveau d'une douleur que l'on craint de voir se changer en une sciatique chronique, mais elle cède à une légère friction; il ne restoit plus qu'à guérir l'ancienne maladie : on établit un vésicatoire à la partie externe et supérieure de la jambe, le malade est

soulagé; les mouvemens de la cuisse, la génuflexion, sont rendus plus faciles, la claudication moindre; le malade sort très-satisfait.

VINGT-SIXIÈME OBSERVATION.

Magdeleine Dellavedova, âgée de cinquante cinq ans, l'une de ses sœurs est morte de la pellagre, et l'autre en est attaquée, éprouvoit, depuis plusieurs années, un changement notable dans sa santé, auquel étoit jointe la desquammation pellagreuse. En 1784, la malade gardoit presque toujours la maison, à cause de la langueur de ses forces; aussi n'éprouva-t-elle plus aucune affection extérieure, mais la maladie se fit sentir autrement: vertiges, érosion du gosier, crachement de sang, voix rauque, ardeur de la bouche et douleur dans le dos; transportée à l'hôpital le 5 juin, gargarismes d'orge et de lait de vache. Au mois de juillet, pendant qu'elle prenoit les bains, éruption miliaire sur tout le corps, qui se sèche et tombe en petites écailles furfuracées. La douleur du dos gagne la partie gauche du corps, et se fixe dans la jambe et le bras de ce côté; sur la fin de ce mois, on essaie le camphre (1); pendant douze jours on en augmente la dose: douce sueur sur tout le corps, sommeil paisible, sentiment de refroidissement, pouls tranquille; cet adoucissement, durant les premiers jours, donnoit de l'espérance; mais ensuite la tête ayant éprouvé de nouveaux vertiges, est affectée d'une douleur gravative plus forte qu'à l'ordinaire; on cesse le camphre, on substitue le bouillon de

---

(1) *R. gum. arab. drach. j.*
Solve in aq. viol. unc. iij.
Dein terendo adde.
Camphor. ras. drach. sem.
Syrup. viol. unc. j.
Cap. divisis dosibus in die.

vipère, le petit-lait avec la bardane, et la racine de squine avec le lait; mais ces moyens ne réussirent point; et, malgré leur longue continuation, les douleurs de l'épine, du sacrum et du côté gauche du corps ne discontinuèrent pas. Au mois de décembre, la toux, qui jusque-là avoit été peu sensible, augmente, avec un sentiment d'érosion dans la gorge. Le 12 de janvier, la toux, qui étoit plus forte, tous les matins, amène un sang pur et rutilant, avec un chatouillement et un sentiment de salure montant de la trachée dans la bouche. La toux devint plus incommode encore le matin, produisant le sifflement et le glapissement: les crachats étoient parfois mêlés de sang, et le sentiment d'érosion suivoit le trajet de la trachée-artère. Usage des adoucissans, qui appaisent la toux sans la faire cesser. A sa sortie de l'hôpital, la malade avoit toujours une petite toux, et des douleurs dans tout le côté gauche du corps.

VINGT-SEPTIÈME OBSERVATION.

Paula, sœur de la précédente, âgée de soixante-cinq ans, ne faisant rien, très-bien nourrie, employée à cueillir des feuilles pour les vers à soie, fut attaquée, en 1778, de la desquammation pellagreuse sur les mains, qui se renouvela les années suivantes. En 1784, au vice externe de la peau se joignent des douleurs pungitives du sinciput; murmure dans l'oreille droite, douleurs dans le dos et le bras droit, vertiges, foiblesse des extrémités inférieures, sentiment d'érosion dans la fosse gutturale, un crachement mêlé de sang. Le 26, écailles furfuracées sur l'épiderme, à la suite d'une espèce d'érysipèle. Le délire dure pendant quatre jours: elle prend, pendant vingt jours, la décoction de douce-amère: la douleur qui occupoit le bras est enlevée par l'application d'un vésicatoire; mais elle passe dans l'autre bras: elle en est chassée par un autre vésicatoire, et se jette sur la jambe

droite. Ne pouvant donc, de toute manière, ni chasser, ni corriger la matière morbifique comme il le vouloit, le médecin fait appliquer un nouveau vésicatoire à la jambe droite, pour éprouver s'il surviendroit la même chose qu'au bras: et, en effet, la douleur ayant, au bout de quelques jours, abandonné la jambe droite, la gauche commença de souffrir. Je ne voulus pas, continue l'auteur, pousser plus loin mon expérience, de peur de transporter la matière morbifique des extrémités aux parties nobles et internes. Il existoit toujours un sentiment d'érosion dans la gorge, une douleur sourde dans les vertèbres des lombes, une grande constipation, et comme le sentiment d'une ceinture qui serre le ventre; des crampes fréquentes dans les extrémités inférieures, et un mouvement difficile dans les genoux, à cause de la rigidité dans les tendons. Elle passa tout l'hiver dans cet état; mais, au mois de férvier toutes les douleurs cessèrent. Prise de nouveau d'une petite fièvre, elle eut le délire pendant quatre jours: ensuite elle ne se plaignoit que d'une légère douleur dans le bas du dos et d'ardeur dans la plante des pieds, quand elle sortit.

VINGT-HUITIÈME OBSERVATION.

Mazetti, âgé de soixante ans, peu adonné aux travaux de la campagne. En 1777, éruption pellagreuse et les années suivantes. Mars 1784, bruissement dans la tête, contraction légère des genoux, stupidité, défaut de mémoire, sentiment d'une corde tendue dans le dos; racine de valériane sauvage. Novembre, moins de douleur à la tête; l'os sacrum devient malade; crampe fréquente dans les jambes. Décembre, douleurs spasmodiques, qui se progagent des aines aux jambes, en passant à travers les cuisses; adoucies sensiblement par un liniment avec l'huile d'olive. Ce moyen, continué plusieurs jours, la douleur passe dans les bras. Les gencives deviennent fongueuses, tuméfiées et san-

guinolentes; anti-scorbutiques. Sur la fin de février, gencives revenues à leur premier état; les douleurs retournent des bras aux jambes et aux vertèbres lombaires. Au commencement de mai, le malade éprouve un grand soulagement, par l'apparition d'une dartre *licheneuse* sur la partie chevelue de la tête. Juin, on prescrit l'*aqua-a-passare*, comme dans l'observation 20°. Il sort avec un peu de douleur dans le dos.

VINGT-NEUVIÈME OBSERVATION.

Josephe Gambara, âgée de quarante-deux ans, dont la fille, âgée de dix ans, porte déjà des signes de pellagre, avoit été attaquée de teigne dans sa jeunesse, guérie par un emplâtre de poix. 1774, comme elle venoit de sevrer, vertige, diplopie, tension du corps en avant, point d'affection externe. 1780, au printemps, allaitant, livrée aux travaux de l'agriculture, qu'elle avoit cessés depuis douze ans, elle se plaint de nouveau d'une ardeur sur les mains. L'été, en s'occupant de la soie, érythême aux pieds et aux mains. Cessation depuis de l'affection externe, due, suivant elle, à l'aire ombragé; mais augmentation des symptômes internes. 1781, au mois de janvier, délire pendant trois jours. 1784, n'ayant pas éprouvé de soulagement des bains dont elle a fait usage les deux années précédentes, le délire la prend et dure quelques jours. 14 novembre entrée à l'hôpital. Elle disoit avoir eu la diarrhée plusieurs fois; ses règles avoient cessé; depuis quatre ans un écoulement séreux avoit souvent lieu par le vagin, avec un sentiment d'ardeur; douleurs au sacrum, soubresauts dans les extrémités inférieures, rétraction des genoux, enfin, dans le cerveau, sentiment comme d'un petit animal qui *suce*. Le 19, vésicatoires aux jambes: augmentation des soubresauts le lendemain; le surlendemain, éruptions de pustules miliaires sur les jambes, ensuite diminution des soubresauts, qui cessent insensiblement.

Continuation de la douleur des lombes; le poids de la tête sembloit insupportable à la malade; sommeil difficile, écoulement séreux par le vagin; émulsion, pilules de succin, de mastic et de rhubarbe, qui arrêtent l'écoulement en blanc. Avril, les gencives, qui avoient été gonflées, sont saignantes; douleur depuis les lombes et les aines jusqu'aux genoux: les anti-scorbutiques pendant trente-six jours; peu de soulagement: tous les jours, pendant vingt-trois, trois onces de fumeterre dans le petit-lait. Elle sort le 12 juin avec pesanteur de la tête et de la douleur dans les vertèbres des lombes.

TRENTIÈME OBSERVATION.

Charles Pagani, âgé de trente-deux ans, en 1775, guéri de la gale par le soufre, éprouva, en 1778, la desquammation du dos des mains. Aucuns symptômes les années suivantes. 1783, nouvelle desquammation aux mains. 1784, desquammation nouvelle des mains et des pieds, diarrhée, vertige, trouble dans la vue; il voit les objets dans une autre place que celle où ils sont; tension du corps en arrière, chaleur incommode depuis le cerveau jusqu'au sacrum, flexion des genoux. Entré au mois de septembre; liniment volatil. Octobre, toux, sentiment d'érosion dans la gorge, crachats mêlés de sang, salivation abondante: cessation de ces symptômes par la décoction d'orge avec le lait. Novembre, écoulement d'une humeur claire des yeux et des narines, occlusion des narines, douleurs sourdes dans le front; squine avec le lait pendant vingt jours: peu de soulagement. Janvier, le cou et la tête douloureux; avril, les gencives se gonflent, taches livides çà et là sur les jambes: anti-scorbutiques; nul soulagement; petit-lait, avec la fumeterre et l'oseille, régime potager: mieux sensible; les symptômes scorbutiques s'évanouissent. Sorti de l'hôpital ayant encore les narines bouchées, et une douleur obtuse au front.

TRENTE-UNIÈME OBSERVATION.

Jacob Borsani, âgé de soixante-cinq ans, d'un bon tempérament, avoit toujours joui d'une bonne santé. Mai 1783, l'épiderme du dos des mains s'enlève, sentiment incommode dans le cerveau, qu'il compare à l'action d'une roue de moulin, étincelles brillantes devant les yeux. 1784, la maladie augmente sans desquammation; prostration subite très-grande des forces, douleurs de l'épine, fréquent opisthotonos. Entré à l'hôpital au commencement d'octobre sans desquammation, mais avec de larges taches violettes sur le dos des mains; régime analeptique, quinquina, frictions avec la sauge et son extrait; nul soulagement; douleurs de la tête, du cou, de l'épine et des jambes. Le malade disoit qu'il lui descendoit des fourmis de la tête le long de l'épine: l'hiver se passa ainsi. Au mois de mars les taches des mains avoient paru et disparu alternativement, sans augmentation de bien ni de mal; elles disparoissent entiérement. Une douleur atroce s'empare de la jambe gauche, elle enfle et devient livide: point de bien de l'emploi de l'eau-de-vie camphrée sur la jambe; au contraire, la douleur s'empare des deux jambes, qui deviennent violettes. Boisson et liniment anti-scorbutiques. Au bout de peu de jours les jambes rougissent, deviennent plus molles, et reprennent leur couleur naturelle. Les gencives deviennent fongueuses et sanguinolentes, toux et petite fiévre, avec exacerbation le soir; toujours la sensation de la roue de moulin dans la tête, la douleur du cou et celle de l'épine. Petit-lait avec trois onces de suc de cresson; la toux cesse et les autres symptômes aussi, excepté les douleurs de la tête et des pieds. Le 9 juillet il sort.

TRENTE-DEUXIÈME OBSERVATION.

Josephe Introina, âgée de trente ans, dont le fils, âgé de cinq ans, porte déjà des marques de la pel-

lagre; le 3 juin 1784 entre à l'hôpital, ayant des signes de pellagre depuis trois ans. Fiévre erratique, douleurs dans les extrémités, le pouls un peu dur, gencives rouges, un peu de délire; saignée du bras, peu de consistance dans la partie rouge, beaucoup de sérosité. Le 15, cessation de la fiévre qui étoit irrégulière, bains domestiques après l'usage du petit-lait avec les anti-scorbutiques; pendant leur usage, rougeur fugace tantôt sur la poitrine, tantôt aux bras, tantôt au visage. Le sentiment d'ardeur des pieds parcouroit tout le corps, la sueur paroissoit de temps à autre, les pieds et les mains étoient humides tout le jour. Sortie le 8 août bien portante et avec ses règles, qui étoient supprimées depuis trois ans; elle jouit d'une bonne santé chez elle jusqu'à la fin d'octobre : à cette époque, nouvelle diarrhée et douleurs dans les jointures. Le 1er. novembre, rentrée à l'hôpital : fiévre quotidienne rémittente, pouls un peu dur, douleurs très-vives dans les extrémités. Le 2, la douleur, qui s'étendoit des épaules au sternum, est si grave, que la malade peut à peine respirer; ventouses scarifiées au dos, urines rares, ainsi que la transpiration, infusion de fleurs de sureau nitrée. Le 8, nouvelle douleur de la poitrine, saignée du bras, beaucoup de sérosité, croûte jaunâtre sur le caillot; infusion de fleurs de bouillon-blanc avec l'oximel simple. Le 10, saignée du pied, sueurs abondantes, cessation de la fiévre, petit-lait avec la bardane; mais, à cause des nausées, de l'haleine mauvaise, de la dilatation des pupilles, et parce que les déjections indiquoient la diathèse vermineuse, cessation de ce moyen, remplacé par les pilules suivantes :

R. Camphor. ras. scrup. sem.
Ass. fœtida, gr. vj.
Pulvis satonic. drach. ij.
Mel, q. suf.
F. pil. n. ix. cap. iij; manè, merid. et vesperè.

Déjection alvine, avec quantité considérable de vers lombricaux, par l'usage de la poudre de jalap et du

sulfate de potasse. On reprend l'usage du petit-lait avec la bardane. Le 5 décembre, nouvelle douleur pongitive et considérable de la poitrine : on a recours aux narcotiques; mitigation de la douleur, bonne nuit. Sur la fin de décembre, nouvelle douleur par le transport de l'humeur des jambes et des bras autour des poignets : racine de squine avec le lait, tous les jours; diminution sensible des douleurs. Au mois de février, il n'y en a plus qu'un léger ressentiment, et un peu de gonflement autour des bras. Au mois d'avril, les gencives, qui avoient toujours été trop rouges, devenant saignantes, et les genoux œdémateux, on ordonne pendant quarante jours la décoction de sommités de pin; la malade s'en trouve mieux, et sort au commencement de juin.

OBSERVATIONS CADAVÉRIQUES.

Première ouverture.

Jean Proverbio, âgé de soixante ans, pellagreux depuis plusieurs années, entre à l'hôpital le 1er. juin 1784 avec le délire, les battemens de l'artère si foibles, qu'à peine on pouvoit les compter. Potion cordiale avec l'eau de mélisse, la confection alkermès, le succin et le sirop d'écorce de citron. Il meurt le 5, après quelque temps de léthargie.

Les vaisseaux de la pie-mère étoient gorgés de sang; on trouva de la sérosité en assez grande quantité entre les méninges et le cerveau, et dans les ventricules du cerveau lui-même. Tout étoit naturel dans le thorax, excepté une adhérence de la plèvre gauche avec le poumon. Le foie étoit volumineux, mais ne montroit aucune désorganisation; de même, la rate n'avoit aucun signe de gangrène ni d'aucune autre maladie, quoiqu'elle fût d'un tissu facile à déchirer.

Deuxième ouverture.

La femme Galleazi, âgée de cinquante ans, ayant sa fille pellagreuse, pellagreuse elle-même depuis longtemps; entrée le 5 juin 1784; foiblesse, vertiges, bruissement dans la tête, agrypnie; cependant grasse de corps. Bientôt après, fiévre anomale, délire, rire sardonique, carphologie, soubresauts des tendons, urines rares. Morte au bout de quinze jours. Les tégumens du crâne, dans le côté gauche, étoient épais et presque couëneux; sérosité dans les ventricules du cerveau, dans la cavité du cervelet, qui étoit rouge et un peu enflammé : le reste dans l'état sain.

Troisième ouverture.

Marie-Antoine Corbella, âgée de cinquante-deux ans, d'un bon tempérament, ne vivant point absolument mal. En 1766, affligée, étant nourrice, par la mort de son mari, son lait se tarit, et, à l'arrivée de l'été, ses mains se dépouillèrent un peu de leur épiderme. Les années suivantes, nul signe de pellagre. En 1779, cessation des règles; l'affection des mains reparoît; et, dans la suite, à chaque printemps, les mains et les pieds sont affectés de la desquammation pellagreuse, qu'accompagnent des symptômes morbifiques du système nerveux. En effet, elle éprouvoit vertiges, murmure dans les oreilles, asthénie, tension sur les côtés, affection des extrémités inférieures, qui force de courir en avant. Ces symptômes la font s'aliter, et en 1784 ils augmentent, et il s'y joint une fiévre aiguë d'abord erratique, qui conserve ensuite le type de rémittente quotidienne. Dureté du pouls, rougeur de la face, chaleur brûlante. Entrée le 29 mai à l'hôpital. On combat les symptômes par la saignée, le petit-lait, etc. etc. Le 3 juillet, les pleurs et le rire se succédoient alternativement; le 4, délire,

la fiévre augmente, l'action de ramasser des flocons, carphologie, soubresauts des tendons, dysphagie, convulsions tumultueuses. Morte le 13 juillet.

Il est à noter que, presque pendant tout le cours de sa maladie, il y avoit eu ardeur incommode des pieds, saveur salée dans la bouche, et sentiment dans le côté droit, comme si elle étoit entraînée malgré elle à se courber de ce côté; consomption générale du corps, sérosité sous les méninges, plénitude inflammatoire des vaisseaux de la pie-mère; les ventricules étoient pleins de sérosité; il y en avoit aussi dans le cervelet; adhérence du poumon gauche à la plèvre et au médiastin; les intestins ballonnés d'air, les autres parties saines.

Quatrième ouverture.

La femme Fomara, âgée de cinquante ans environ; entrée le 26 juillet dans un tel état de foiblesse, qu'elle sembloit prête à mourir. Les mains portoient les signes de desquammation, pouls petit, diarrhée, tache noire au bas du dos qui annonçoit la gangrène. Morte le 19 août suivant, après l'usage des cardiaques. Flexibilité des extrémités, taches livides, gangréneuses au dos; sérosité jaunâtre en grande quantité entre les méninges et la substance du cerveau, surtout du côté droit; il y en avoit beaucoup aussi sous la tente du cervelet.

Cinquième ouverture.

Jean Vimercati, âgé de soixante-quinze ans, d'un tempérament pléthorique, grand de stature; entré le 29 mai 1784; sa mère, misérable, morte pellagreuse depuis plusieurs années; sa fille dans ce moment pellagreuse, et l'enfant de celle-ci affecté du *lichen*; lui, au contraire, faisoit souvent bonne chair, et se laissoit aller au vin plus que de raison.

1778. Sa joue droite étoit souvent tellement af-

fectée de spasme, qu'il ne pouvoit ni manger, ni tousser, ni cracher, ni se moucher librement; les douleurs étoient si atroces, que la bouche étoit contournee.

1783. Au printemps, vertige, érysipèle d'abord léger sur le dos des mains, ensuite desquammation.

1784. L'épiderme tombe en écailles non seulement sur le dos des mains, mais aussi sur le nez et le cou; bourgeons sur tout le corps, vertiges plus violens, stupidité, boulimie, saveur salée, flux de ventre, pâleur des lèvres.

Le traitement d'abord dirigé contre le spasme; puis les altérans, etc.

Une affection de la poitrine vient se joindre au spasme, aux douleurs, avec des taches sanguines, comme de contusion, répandues sur les bras; on y eut égard, etc.

Enfin, le 25 août, après un léger délire, mort.

Cadavre en consomption; le dos, le cou, le côté gauche de la tête, livides par l'épanchement du sang; les taches des bras contenoient aussi du sang épanché. Dans le crâne, sérosité jaunâtre entre la dure et la pie-mère; entre cette dernière et les circonvolutions du cerveau, surtout du côté gauche, les ventricules latéraux extrêmement dilatés par l'abondante quantité de sérosité qu'ils contenoient. Une petite lame osseuse adhéroit à l'éminence *nates* du côté droit; le sang emplissoit les vaisseaux de la dure-mère et du plexus choroïde gonflés. Le cervelet étoit baigné d'une grande quantité de sérosité qui descendoit dans le canal de l'épine; la cavité gauche de la poitrine remplie d'une sérosité sanguine, et, au lieu du poumon, un corps semblable à la rate, corrodé en dehors, et contenant dans son intérieur un stéatôme. La plèvre, le médiastin et la face pectorale du diaphragme, corrodés et parsemés de boutons rugeux rouges. Dans la cavité droite de la poitrine, une sérosité rouge et un petit stéatôme dans le poumon; rien de remarquable dans le bas-ventre.

Sixième ouverture.

Etienne Vago, âgé de quarante ans. En 1785, au mois de novembre, ardeur dans l'estomac, accompagnée d'un vomissement fréquent et du sentiment d'un obstacle dans la partie inférieure de l'œsophage. Au printemps suivant, desquammation de la peau des mains, du cou, et de celle de la poitrine qui, par l'ouverture de la chemise, est exposée à l'air; les symptômes ci-dessus augmentent, et il s'y joint une toux et une expectoration de pus salé.

Vers la fin de juillet, il entre à l'hôpital; il est mis à une diète lactée : mais l'expectoration, la fiévre, l'amaigrissement, les sueurs fétides colliquatives, la position sur le côté droit difficile, dénotent une phthisie pulmonaire (1). La diarrhée, l'excoriation de la langue, la dysphagie, la voix rauque, s'y joignent. Mort le 7 septembre. Dans le cerveau, beaucoup d'eau entre la dure et la pie-mère, et dans le cervelet; le côté gauche de la poitrine plein d'une matière purulente, le poumon réduit à un petit volume; il s'y formoit une vomique, corrosion de la plèvre et du médiastin. Le péricarde plein d'eau, le cœur couvert de gluten, l'épiploon très-mince, toute la face interne de l'estomac ulcérée, surtout vers son orifice supérieur.

Septième ouverture.

Catherine Poncirola, âgée de quarante ans, depuis plusieurs années avoit, chaque printemps, le symptôme externe de la pellagre, et ne s'occupoit cepen-

(1) Ce dernier symptôme étoit plus particuliérement le signe d'une vomique, d'un empyème, ou d'un épanchement quelconque du côté opposé, que celui de ce qu'on nomme proprement la *phthisie pulmonaire.*

dant plus des travaux des champs. 1783, Janvier, tristesse produite par la mort de son mari; délire. Alors dans son lit exposée à un peu d'air, la desquammation du dos des mains et des pieds revient comme de coutume. Le 8 novembre 1784, apportée à l'hôpital. Maigreur des plus considérables; à peine parloit-elle; elle refusoit le boire et le manger, et pouvoit à peine mouvoir les bras. Usage des analeptiques (1). La dyssenterie sanglante survient; elle meurt le 9 décembre. Ecchymose au cou, œdémacie des pieds, sérosité assez copieuse sous les meninges, le cerveau diminué de volume, le poumon droit baigné dans la sérosité, adhérences avec la plèvre, le péricarde plein d'eau. La masse du sang étoit très-peu rouge et tout à fait décomposée; les intestins très-grèles, érosion légère dans leur intérieur, parsemés çà et là de marques de phlogose.

Huitième ouverture.

Marie-Thérèse Marini, âgée de trente-six ans (dont la fille, de treize ans, étoit pellagreuse dès son enfance). Corps grêle, régime misérable; 1774, au printemps, allaitant son enfant au soleil, est saisie plusieurs fois de vertiges qui la font tomber; aphtes dans la bouche. Bonne santé ensuite jusqu'au printemps suivant, où il survient une desquammation de la peau des mains, vertige très-violent, tension en arrière. Cet état continue quatre ans, la force de rester au lit, et empire. 1784, Pendant l'hiver, toux, saveur salée, crachement de sang, cardialgie; en mars, les pieds, qui avant étoient tourmentés

(1) On est étonné, sans doute, de voir les analeptiques placés ici comme moyens curatifs de l'état déplorable dans lequel étoit cette femme. Il est probable qu'on ne la croyoit pas aussi malade, et qu'on attribuoit tous les symptômes aux affections nerveuses dont la pellagre offre tant de variétés.

d'une chaleur brûlante, se dépouillent de leur peau, laquelle tombe en poudre furfuracée : les douleurs, d'abord vagues, se fixent aux extrémités ; il s'y joint une fièvre tierce. Elle entre le 5 juin à l'hôpital, dans un état de marasme, et contournée sur elle-même en globe ; flexion permanente des jambes, telle que les pieds touchoient aux fesses. Febrifuges sédatifs, etc. ; surviennent l'ardeur de l'estomac, la pesanteur de la tête ; douleurs déchirantes nuit et jour dans les vertèbres et les extrémités inférieures. Le 10, dévoiement, coxix : on combat tous ces symptômes inutilement. Morte le 14 janvier, dans le marasme le plus complet. Ulcère gangréneux au sacrum, dénudation absolue des vertèbres lombaires, taches livides au dos ; rien dans le cerveau, si ce n'est un peu de sérosité entre les meninges ; le poumon droit semblable à celui d'un petit enfant, et plein de tubercules non suppurés ; le gauche adhérent de tous côtés au médiastin et au diaphragme, rempli de vomiques. Rigidité des tendons et des articulations.

Neuvième ouverture.

Charles-Antoine Alieri, âgé de quarante ans, en 1782, éprouve une légère desquammation des mains ; 1783, pendant tout le printemps, diarrhée, point de vice externe ; 1784, en mai, nouvelle diarrhée ; en septembre, toux ; le 23 novembre, entré à l'hôpital, atténué par la maladie, maigreur, crachats purulens.... Mort.

L'ouverture du corps montra la cavité gauche de la poitrine remplie de pus, et le poumon de ce côté en consomption.

Dixième ouverture.

Jeanne Dell'acqua, rousse de cheveux, peau très-propre et fine, étant fille, avoit eu une fois un crachement de sang. En 1778, à dix-huit ans,

exfoliation de l'épiderme des mains, qui se renouvela chaque printemps, avec ardeur de la bouche, céphalalgie; 1783, douleur du côté droit du thorax, toux, fiévre; la fiévre cessée, il reste une petite toux; 1784, desquammation des mains plus considérable que de coutume, toux plus incommode, accompagnée de saveur salée, cessation des règles, fleurs blanches âcres; 15 octobre, entrée à l'hôpital. Symptôme pellagreux, toux, crachats purulens mêlés de stries sanguines, de saveur salée; petite fiévre le soir, douleur poignante tantôt du côté droit de la poitrine, tantôt au sternum : le coucher étoit cependant facile en tous sens.

La malade meurt au mois de janvier, après avoir suivi toutes les périodes de la phthisie, et avoir été traitée pour cette maladie. La desquammation des pieds et des mains, qu'elle avoit à son entrée, s'étoit dissipée spontanément : elle avoit toujours eu les lèvres arides, fendillées, et quelques pustules avoient paru sur la poitrine.

A l'ouverture, on ne trouve que des signes appartenans à la maladie des poumons; les autres parties saines.

Onzième ouverture.

Reine Verganti, âgée de vingt-huit ans, est apportée à l'hôpital le 25 mars 1785; délirante, ne peut répondre aux questions. Ses parens dirent que, depuis plusieurs années, elle étoit affectée de la desquammation; qu'elle avoit coutume de se plaindre de douleurs dans tout le corps, et que plusieurs fois elle avoit été contrainte de courir devant elle. Pouls foible et irrégulier, sueurs fréquentes qui ne soulagent pas; dans le délire, ne voulant point d'alimens, pas même de boisson, elle jetoit sa tête tantôt d'un côté, tantôt de l'autre; soubresauts dans les bras et dans les pieds, si violens, qu'elle ne pouvoit rester un moment dans la même position. Vésicatoire sur la tête, potion anodine; mais le *trismus* et le rire sardonique surviennent. Morte le

25 avril. — Tous les viscères du ventre et de la poitrine sains. Dans le crâne, distention et engorgement du sang dans le cerveau et dans les meninges.

Douzième ouverture.

Marie Seriotti, âgée de trente ans, entrée le 5 juillet 1784, avoit eu, en 1779, la desquammation de l'épiderme des mains, après un léger érythême. En 1780, une leucophlegmatie, sans apparence de pellagre. En 1781, elle se livre aux travaux des champs: aussitôt rougeur légère sur le visage, et légère séparation de l épiderme. En 1782, même affection au visage, quoiqu'elle ne se fût point livrée aux travaux des champs: en 1783, sa foiblesse la force de rester au lit. Point d'affection cutanée, mais délire pendant tout le mois d'août. En 1784, taches noirâtres sur tout le front, érosion de la gorge, crachement de sang, voix rauque, céphalée, douleurs pleuritiques vagues, douleurs dans les membres. Lait et régime pectoral, ne procurent point de soulagement. L'aphonie devient complète; toujours le sentiment d'érosion dans la gorge, déglutition difficile, toux incommode, hémophthisie fréquente, céphalée plus violente, fièvre erratique, diarrhée, maigreur extrême; enfin, mort inopinée le 6 mai, à la suite d'un crachement de sang plus considérable, avec toux. — Dans le crâne, diminution sensible du cerveau, une grande quantité de sérosité jaunâtre répandue partout, qui crispe les mains comme une eau lixivielle, donne, en la goûtant, une saveur salée; au cou, la glande thyroïde est stéatomateuse; la trachée-artère auprès du larynx, corrodée, étoit remplie de sang épanché; la partie gauche de la poitrine étoit baignée d'une eau roussâtre; le poumon droit adhérent au diaphragme et à la plèvre, rempli de petits tubercules stéatomateux: dans le ventre un peu d'épanchement; le foie d'un jaune pâle, mais sain: la rate contenoit aussi de petits tubercules stéatomateux.

Treizième ouverture.

André Magistrelli, âgé de quarante-cinq ans, dont la pellagre avoit tué le père. En 1780, à peine une légère desquammation sur les mains, mais les autres symptômes de cette maladie apparens : en 1784, apporté de l'hôpital de Milan dans celui de Legnago, à la fin de septembre. Douleur de tête, trouble dans les sens, douleur au sacrum : le malade pouvoit à peine se soutenir sur ses pieds, à cause de sa foiblesse et de la difficulté de les étendre, et s'il restoit longtemps couché, il y étoit forcé par la foiblesse ; il sentoit ses membres se contracter malgré lui, et rendoit ses urines sans s'en apercevoir. Les sangsues aux tempes produisirent du soulagement à la tête, mais les autres symptômes continuoient, quoique l'on nourrît le malade avec beaucoup de soin et de bons alimens. A la fin d'octobre, toux sèche, avec une saveur salée, érosion dans le gosier. Lait de vache, décoction d'orge. Le 5 novembre, fièvre, respiration difficile, toux et crachats salés ; la fièvre se montre rémittente : soulagement le matin par une légère sueur d'une odeur particulière ; le soir, retour de la fièvre avec des horripilations ; le 10, l'orthopnée survient à la suite de paroxismes plus graves. Saignée du bras : le sang se sépare en un sérum bleuâtre, et un caillot d'une couleur très-rouge, couvert d'une couenne phlogistique. Décoction de racine de guimauve et de capillaire, sirop de Fernel, huile d'amandes douces. Paroxysmes un peu moins intenses, urines plus abondantes ; 25, légères taches rougeâtres sur la joue gauche, avec cessation des symptômes, au point qu'il ne reste au malade qu'une foiblesse dans les extrémités. Mais le 15 février, d'abord céphalée, puis la toux et la saveur salée. Diète lactée. 18 avril, douleur brûlante dans les pieds, couleur livide autour des malleoles, puis sur toutes les jambes jusqu'aux genoux, avec dureté et roideur des mus-

cles : la fiévre, d'erratique devient quotidienne intermittente. Sucs de cresson et quinquina ; lotions anti-scorbutiques. Les pieds et les jambes reprennent presque leur couleur naturelle ; mais le malade périt promptement, avec une toux et une augmentation de la fiévre quotidienne.—Le cadavre paroissoit teint d'une légère couleur jaunâtre ; et, en faisant des sections dans quelques endroits des jambes où il y avoit eu des taches livides, on voyoit un sang noir épanché sous les tégumens ; épanchement séreux entre la dure et la pie-mère, entre celle-ci et la substance du cerveau ; épanchement considérable dans les ventricules, dans les cavités du cervelet et dans le canal de l'épine. Le poumon gauche sain, mais nageant dans de l'eau : le droit conservoit à peine la figure de poumon ; il étoit corrodé, ainsi que le diaphragme, auquel il adhéroit, ainsi qu'aux autres parois de la poitrine. Dans le ventre, la vésicule du fiel très-jaune, et la bile très-épaisse.

Quatorzième ouverture.

Paulus Castoldi, âgé de trente ans, pellagreux depuis deux ans, est apporté, à la fin de 1785, débile, maigre, avec le dévoiement. Peu de jours après, avec moins de dévoiement, délire tantôt joyeux, chantant et criant, tantôt triste, murmurant tout bas, et jetant sa tête çà et là. Une semaine après, taches livides sur le dos des mains ; le malade rentre dans son bon sens. Augmentation du dévoiement. Légers astringens, simarouba, vin d'absynthe. Continuation du dévoiement, intumescence du ventre, œdème des pieds, difficulté de respirer, urines rares ; apéritifs. Mort suffoqué. — Epanchement séreux entre les meninges et les lobes du cerveau, l'abdomen distendu d'eau, un grand épanchement également dans les cavités des poumons et le péricarde.

Quinzième ouverture.

Rose Olgiati, âgée de quarante-cinq ans environ,

pellagreuse depuis plusieurs années, est apportée au mois de février 1787. Elle souffroit horriblement de douleurs au dos et aux articulations; paraplégie des extrémités inférieures, toux, odeur toute particulière qui émanoit de son corps. Fleurs d'arnica (pour essayer sa vertu anti-paralytique), sirop de Fernel. Au bout de huit jours, la toux cessa; la malade se plaignoit d'un sentiment de chaleur dans l'abdomen. Nitre et miel ajouté à la tisane. Au bout de douze jours, la diarrhée qui survint mit fin à l'expérience. Rhubarbe, simarouba. Morte le 31 mai, consumée par une diarrhée opiniâtre. — Le dos et le cou livides, l'épiploon très-mince; rien de remarquable dans le foie; la poitrine étoit mal conformée. Dans l'intérieur, la situation plus élevée du diaphragme rendoit la cavité étroite, et le cœur étoit très-voisin de la région du cou. Le sternum et les côtes étoient ramollis; ce que l'on voyoit bien par la facilité de les ployer et de les couper avec un instrument tranchant. Il en étoit de même des os du crâne mis à découvert; ils présentoient une légère vergeture de couleur violette; ils étoient sciés et coupés en morceaux par le moindre effort; ils étoient mous et spongieux, et il sortoit de la cavité de ces os un sang noir, qui y étoit contenu. On ne s'assura pas si les autres os étoient dans le même cas. Sous la pie-mère et dans les ventricules, épanchement; on en trouva également au dessous de la tente du cervelet.

Seizième ouverture.

Jean-Baptiste Schiani, âgé de quarante ans, d'un tempérament athlétique, entre à l'hôpital le 18 juillet 1785; il étoit travaillé de la pellagre depuis six ans. L'épiderme du dos des mains enlevé, lèvres arides et fendues. Délire le jour de son entrée, qui empêche qu'il instruise de ce qu'il sent, excepté la saveur du sel dont il se plaint. Le soir, pissement goutte à goutte, avec beaucoup d'ardeur et de douleur. Lavemens émolliens, fomentations sur le

ventre. Le 19, moins de délire : on l'interroge ; il dit qu'il tourne dans son lit, et qu'il a un tintement d'oreilles incommode. Le 20, tantôt il est furieux, tantôt il chante, tantôt il crie ; le pouls vif et dur, odeur particulière de la sueur qui se manifeste. Le 21, moins de délire, la langue et les lèvres paroissent brûlées, le ventre ne s'ouvre point par les lavemens; ventouses scarifiées à la nuque. Les jours suivans, fièvre douce le matin, exacerbation le soir : tantôt le pouls est dur et plein, tantôt petit et vif : la sueur, qui survient de moment à autre, avec une odeur méphitique extrême, n'apporte point de soulagement ; le ventre se boursoufle et feint une tympanite lorsque les urines ne coulent pas et que le malade ne va pas à la garderobe, et redevient mou lorsque ces évacuations ont lieu. Eau glacée pour boisson, lavement à l'eau glacée, application répétée de la glace sur la tête rasée et sur le ventre. Le malade, avec le regard de travers, murmure tout bas, jetant sa tête de côté et d'autre. Le dos des mains se couvre de taches livides et irrégulières, la paume des mains et la plante des pieds sont remplies de phlictènes qui se crèvent; enfin, le 9 août, carphologie, trismus; mort ; le cadavre avoit conservé sa corpulence. —Taches de couleur de sang sous la peau, au cou et au dos (1); le ventre tendu et boursouflé résonnoit : dans le crâne, les meninges épaissies ; dans l'endroit où elles forment la faulx, plus épaisses et enflammées ; les intestins épais, et surtout le colon, bal-

(1) Ces taches, qui ne sont point assez spécifiées, étoient probablement celles qu'on trouve sur le corps des cadavres qui sont restés quelque temps sans être remués ; elles ont lieu dans les parties les plus déclives, et sont là à cause de la position ; c'est un effet mécanique de la pesanteur des liquides, et du défaut de tonicité et de contractilité insensible dans les solides. Ces taches sont rougeâtres et communes dans les cadavres de ceux qui sont morts de maladies inflammatoires ou de fièvres aiguës.

ans, d'un tempérament sanguin, entré à l'hôpital le premier juin 1784. Vertiges, asthénie, ptyalisme, saveur salée de la bouche (ou *salsedine*), et fréquent emprosthotonos; le dos des mains rouge et l'épiderme disjoint, les doigts fendus de ragades, les ongles rudes, secs et blancs; des pustules avec prurit étoient répandues çà et là, et particuliérement sur le front; les tégumens du ventre épais et presque comme du cuir. Usage du petit-lait et de la fumeterre, bains tiédes : léger soulagement. Sorti le 27 juillet. Bonne santé jusqu'au mois de février 1785. Alors salive limpide, qui couloit abondamment de la bouche, saveur salée : il marchoit en chancelant, à cause de la foiblesse des extrémités inférieures, et souvent, entraîné en avant, il tomboit par terre. Compresses trempées dans l'eau de chaux sur les mains, pour faire disparoître l'affection cutanée; eau de chaux à l'intérieur, pour éprouver si elle feroit dissiper la sensation de sel; et en effet, le succès répondit à l'attente, la saveur salée et le ptyalisme cessèrent; on la continua pendant vingt-quatre jours; bains. Il sort au mois de juillet, bien portant.

Ce que ce malade offroit, relativement aux symptômes internes, est commun à la pellagre; mais les symptômes externes en étoient très-différens. Est-ce donc-là une espèce particulière de pellagre, ou plutôt une complication de celle-ci avec l'affection *licheneuse?* Le malade lui-même rapportoit qu'il avoit éprouvé deux espèces de desquammations; l'une qui paroissoit seulement au printemps, l'autre qui duroit toute l'année. La première augmentant, l'érysipèle occupoit tout le dos des mains; l'autre affection rugueuse et âpre de la peau, dépouille l'épiderme çà et là, est d'une forme circulaire, et forme de profondes ragades.

DEUXIÈME OBSERVATION.

Ambroise Girotti, âgé de soixante-deux ans

d'une bonne constitution, éprouvoit depuis quatre années les symptômes suivans : les mains et les bras affectés d'une dartre *licheneuse* circulaire; la peau des doigts fendue, les ongles rudes, desséchés. Au printemps, à ces signes, qui existent toute l'année, se joignent une desquammation érysipélateuse du dos des mains, des douleurs dans le dos, des bruissemens dans les oreilles, et un vertige qui renverse le malade.

Des deux observations précédentes, on devroit peut-être conclure que l'affection *licheneuse* et celle de la peau dans la pellagre, sont facilement compliquées l'une par l'autre; maintenant on va voir que ceux qui n'ont que l'affection de la desquammation herpetique, sans complication de pellagre, jouissent pour la plupart de la meilleure santé, si on en excepte la fétidité qui se manifeste au dehors de leur corps; il y en a cependant qui se plaignent de toux et de douleurs vagues qui reviennent souvent; d'autres sont affectés d'un coriza presque perpétuel; d'autres enfin éprouvent des affections plus graves.

TROISIÈME OBSERVATION.

Charles-Antoine Dellabella; quarante-deux ans, dont la mère étoit morte pellagreuse, et qui abusoit d'alimens trop assaisonnés et âcres, avoit vu ses mains se couvrir de l'affection *licheneuse* ou herpetique dès sa jeunesse; avec le temps elle gagna les bras, les aisselles, et le scrotum. Cette affection étoit particuliérement plus forte au printemps; cependant, tout le long de l'année, elle duroit plus ou moins, sans que le malade en éprouvât un dommage sensible dans sa santé. 1783, dans l'automne, il est attaqué d'une diarrhée très-opiniâtre. 1784, au mois de juillet, il est pris d'une toux violente, et il consulte à cet effet. A cette époque il avoit les ongles très-blancs et très-secs, les doigts étoient fendus de ragades profondes, et le dos des mains étoit couvert d'une

éruption à peu près circulaire, et d'une figure déterminée, et non semblable à celle des pellagreux le scrotum, les bras et les aisselles de ce malade étoient couverts aussi d'une dartre circulaire dont le bord étoit rougeâtre; les autres parties de son corps, et particulièrement la face, couvertes çà et là de boutons qui démangeoient; en outre, saveur salée dans la bouche, une toux incommode, crachement aqueux coulant continuellement, souvent mêlé de stries sanguines. Quoique les affections de la peau fussent très-différentes de la desquammation pellagreuse, il fut néanmoins admis à l'hôpital comme un sujet d'observation. Après vingt bains domestiques, le malade prit pendant quinze jours huit onces d'eau de chaux avec un peu de lait; moins de saveur salée dans la bouche, et la toux s'adoucit; usage des bois sudorifiques; le malade, au bout de huit jours, n'éprouvant plus ni toux, ni saveur salée, ni démangeaison sur le corps, sortit avec quelques petits boutons encore dans la figure.

QUATRIÈME OBSERVATION.

Caupo; quarante-cinq ans; abusant du vin, les mains entachées de dartres dès sa jeunesse, avec la sécheresse des ongles et quelques croûtes; au printemps ces signes augmentent au point que les bras, la face et enfin tout le corps, sont couverts de cercles *lichéneux* herpétiques; malgré cela, cet homme est fort et jouit d'une bonne santé, et n'a jamais rien éprouvé, si ce n'est au printemps, où il est quelquefois pris de vertiges fréquens.

CINQUIÈME OBSERVATION.

Une nièce du malade précédent, d'un très-beau teint, adolescente, dont le père a les mains couvertes du *lichen*, avoit, dès son enfance, les bras frappés de la même maladie, ses ongles étoient arides et rugueux; elle ne souffrit aucune incommodité jusqu'en 1785,

où, à l'âge de quinze ans, elle commença à éprouver quelques vertiges et des douleurs dans le dos.

Outre ces exemples, j'ai vu un licheneux qui se plaignoit fréquemment d'une douleur au bas du dos; et un autre qui ressentoit la sciatique nerveuse de *Cotunnio*.

Il est donc certain, par ces exemples, continue le même auteur, qu'il y a au moins une certaine affinité entre la pellagre et l'affection licheneuse. En effet, la toux, la sensation de sel dans la bouche, les douleurs, sont des symptômes communs à l'une et à l'autre affections; ajoutez qu'on a souvent vu les fils des pellagreux frappés de dartres *lickeneuses*, et ceux nés de parens *licheneux*, quelquefois affectés de la pellagre; on doit donc en conclure qu'il y a des degrés de probabilité qui doivent porter à penser que *l'acrimonie* qui constitue l'affection herpetique, n'est pas très-différente de celle d'où la pellagre tire son origine.

Telles sont les expressions de Strambio, ses observations, et la conclusion qu'il en tire.

Le docteur *Rossi*, médecin de Turin, a fait aussi quelques observations en ouvrant des cadavres morts d'une maladie toute semblable à celle de la pellagre, mais que Strambio trouvoit très-différente, à cause de quelques légers symptômes dont la variété ne doit pas sans doute faire différer d'opinion, et ne peut changer l'idée que l'on doit avoir de la pellagre; les voici telles qu'elles ont été communiquées au docteur *Allioni* (1). C'est une lettre de M. Rossi.

« Depuis les dernières observations que j'ai eu
» l'honneur de vous envoyer, ayant ouvert le ca-
» davre d'un homme de quarante-cinq ans, mort de
» la maladie que vous avez décrite, et qui devient
» tous les jours plus fréquente, j'ai trouvé d'abord
» dans la cavité du crâne, principalement du côté

(1) Ragionamento supra la pellagra, etc., 1795, pag. 161 et suiv.

» droit, un épanchement séreux; la substance m-
» dullaire du cerveau, de ce côté, et les nerfs qui en
» partent, étoient très-mols, tandis que dans l'hé-
» misphère gauche, j'ai trouvé peu d'épanchement,
» et que la substance du cerveau et ses nerfs étoient
» plus durs et plus résistans qu'ils ne le sont ordinai-
» rement; en second lieu, dans la région du col, j'ai
» trouvé, du côté droit, les tégumens baignés de li-
» quide, et ceux du côté gauche secs et rigides; dé-
» cidé par cette singularité à examiner l'état des
» vaisseaux lympathiques de ces parties, j'ai re-
» connu que ceux du côté droit, par leur mollesse,
» résistoient à peine à l'injection, et que ceux du
» côté gauche étoient diminués dans leur calibre,
» à tel point qu'un des plus petits tubes ne put y
» faire pénétrer la substance de l'injection; les nerfs
» du côté droit, savoir l'intercostal, la paire-vague,
» le brachial, etc., étoient mols, et ceux du côté
» gauche forts, résistans; 3°. dans la cavité de la
» poitrine, j'ai trouvé un hydrothorax du côté droit
» avec les vaisseaux lymphatiques dilatés; au con-
» traire, dans le côté gauche, le poumon étoit adhé-
» rent à la plèvre sans épanchement; 4°. enfin, dans
» l'abdomen le foie présentoit son volume naturel,
» mais sa substance étoit plus molle que de coutume,
» la rate étoit réduite presque au volume d'un œuf, et
» racornie; le rein droit étoit plus gros que le gau-
» che, c'est-à-dire, que celui-ci étoit au-dessous du
» volume ordinaire; les uretères et les testicules
» étoient cependant dans l'état naturel; les extré-
» mités droites étoient œdémateuses, les gauches
» presque sèches.

» Dans huit autres cadavres, j'ai observé des dif-
» férences très-remarquables, dans le même genre,
» mais qui n'étoient pas si universelles et si régulières
» que dans le cas précédent, dont j'ai cru devoir
» faire une mention particulière; quelquefois ce-
» pendant, les différences que j'ai trouvées dans les
» cadavres, c'est-à-dire les variétés dans la manière
» d'être des parties contre l'état naturel, se sont

» trouvées en opposition d'un côte à l'autre, et ce
» qu'il y a de certain, c'est que l'on trouve toujours
» quelques différences entre le côté gauche et le
» côté droit ; que dans le côté où il y a de l'épanche-
» ment les nerfs sont plus mous, qu'ils sont plus
» durs du côté opposé. Tel est le résultat de mes
» dernières observations. etc. Turin, 5 avril 1795 ».

TROISIÈME SECTION.

Réflexions. Classification des symptômes de la Pellagre. Réponses à diverses questions. Conclusion.

On pourroit ajouter une foule d'autres observations à celles que l'on vient de lire, mais elles ne donneroient pas plus de connoissance de la pellagre, étant à très-peu près pareilles ; celles que nous venons de rapporter seront sans doute suffisantes pour faire connoître aux observateurs en quoi consistent véritablement les accidens, dont l'ensemble compose la maladie connue sous ce nom. Il n'eût peut-être pas même été nécessaire de rapporter autant d'ouvertures, mais elles serviront à prouver qu'aucuns de ceux qu'on prétend qui sont morts de la pellagre n'ont succombé à cette maladie seule. Il seroit aussi à desirer que les observations eussent été rédigées d'une manière plus analytique et plus circonstanciée, mais on sent déjà que si les médecins qui s'en sont occupés avoient su faire des abstractions rigoureuses, ils auroient bientôt réduit à sa juste valeur la maladie des paysans Milanais ; en effet, voyons quels sont les signes constans dans la pellagre, ou plutôt quels sont les symptômes les plus communs. Ne trouve-t-on pas dans les observations, que leur nombre est infiniment moindre qu'on ne le

croiroit d'abord, et d'après l'énumération qu'en font les auteurs, observations que nous avons rapportées dans la première partie de ce mémoire? La raison en est que dans le tableau, les auteurs ont fait mention de toutes les anomalies nerveuses, de tous les épiphénomènes, des symptômes qui appartiennent aux maladies consécutives, ou à celles qui accompagnent la pellagre ou la compliquent, tandis que *Strambio*, dans ses observations, s'est presque toujours borné à faire mention de ceux qui, chez le malade dont il fait l'histoire, lui sont apparus comme devant proprement constituer l'affection pellagreuse; c'est en envisageant les choses de cette manière que cet auteur arrive facilement, au bout de cinq observations, à reconnoître que l'affection qu'il nomme *licheneuse*, doit avoir une cause à peu près semblable à celle de la pellagre, parce qu'il ne trouve de différence que dans la figure, dans la saison de l'éruption, et dans quelques autres très-légers symptômes.

En analysant de la même façon tous ceux énumérés dans la pellagre, on trouvera aussi facilement le moyen de les classer, en rendant aux maladies, aux lésions de chaque organe, les symptômes qui leur sont propres; et ce qui appartient exclusivement à la pellagre sera réduit à sa juste valeur, c'est-à-dire à peu de chose: en effet, qu'on note ce qu'on trouve de constant chez les pellagreux, et au moyen d'une discussion appuyée sur les principes de l'anatomie pathologique, et d'après la classification simple et lumineuse qui sert aujourd'hui de guide au médecin observateur; qu'on éclaire le labyrinthe obscur dans lequel se sont perdus les meilleurs esprits en traitant de la pellagre, et l'on reconnoîtra des altérations des solides et des fluides qui s'offrent également dans d'autres maladies, mais qu'on doit classer indépendamment de leurs causes éloignées toujours très-obscures.

La première division à faire, ou plutôt faite par la nature, c'est celle des symptômes extérieurs qui se manifestent sur la peau, d'avec ceux qui tiennent

évidemment aux affections cérébrales et nerveuses; d'abord voici ce qu'il y a à considérer par rapport à la desquammation proprement dite : dans la jeunesse, chez des gens exposés au soleil, travaillant a la terre, naturellement sales, au printemps, c'est-à-dire dans un temps où l'action des rayons du soleil est très-vive et ressentie avec plus d'intensité par des gens pauvres, qui s'y exposent volontiers, dans un moment où il existe moins de moyens de se mettre à l'abri, les arbres et les vignes qui couvrent les campagnes du Milanais n'ayant point encore de feuilles, les parties nues des membres en sont affectées et se couvrent, soit d'une rougeur plus ou moins intense, avec une légère efflorescence, soit d'un érythême prononcé avec ou sans prurit, soit enfin d'un érysipèle complet avec des phlictènes pleines de sérosités. Qui ne voit dans cette affection une phlegmasie de la peau, à l'occasion de l'action physique des rayons solaires, phlegmasie naturelle, simple, nécessaire?

Quant aux taches connues sous le nom de *mal rouge*, et qui sont communes aux habitans des villes et à ceux des campagnes, ne peut on pas les attribuer à une organisation particulière de la peau chez les habitans de ces contrées, car le système dermoïde peut varier à raison des latitudes, et par l'empire de mille causes différentes, comme on voit d'autres systêmes affectés de qualités différentes chez les habitans d'autres régions? et ce qui semble prouver la réalité de cette supposition, c'est que les peuples de la Lombardie ont été sujets de tous temps aux maladies de la peau, soit que la cause en soit inhérente à sa contexture, ou dépende des circonstances environnantes, soit que dependante du régime, celui-ci ait toujours été le même, ce qui cependant est difficile à penser; mais les habitans des pays méridionaux ont tous la peau basanée, en raison de l'action du soleil; la nuance varie et se dégrade en allant du nord au midi, depuis l'extrême blancheur

jusqu'au noir le plus parfait. C'est ainsi qu'on voit déjà beaucoup de différence entre la couleur des habitans du Duché de Florence (1), et celle des habitans de Lyon et de la Savoie ; la peau ne peut-elle point avoir une organisation différente dans le lieu même où le soleil en montre une dans l'intensité de ses rayons ? Le Milanais est peut-être un point du passage où cette nuance est plus marquée.

D'après ces observations, il est certain que la desquammation pellagreuse commence le plus souvent bien longtemps avant que les symptômes internes se manifestent ; que les pellagreux ne sont véritablement incommodés que dans un âge avancé, après des maladies ou un affoiblissement par une cause quelconque, sauf quelques exceptions ; seroit-il déraisonnable de penser que le genre de vie, l'organisation particulière de la peau, et les affections érysipélateuses que cause le soleil du printemps, suffisent pour produire promptement une altération essentielle dans l'organe cutané ? Cette altération se fera bientôt sentir par la lésion des fonctions que la peau remplit dans l'économie. Tout médecin connoît la correspondance que présente le système dermoïde avec tous les autres, particuliérement avec les membranes muqueuses, auxqu'elles il sert souvent de suppléant, *et vice versâ* ; avec les systêmes secrétoire et absorbant, séreux et lymphatique, dont il forme une si grande partie, et enfin avec le système nerveux, si peu connu encore, si ce n'est par ses relations ; ne semble-t-il donc pas naturel et comme une conséquence nécessaire, de conclure que l'altération du système dermoïde qui se fait sentir chez tous les individus, et dans tous les pays du monde, est très prononcée chez les paysans Milanais, à raison de leur vie et de leurs travaux, à raison d'une peau d'une texture particulière ? En effet,

(1) Aujourd'hui le royaume d'Étrurie.

on sait qu'à l'âge de trente ou quarante ans, la peau, à toutes les latitudes, devient bien différente de ce qu'elle est dans la jeunesse; que ses fonctions sont très-souvent altérées; de là le danger des maladies éruptives à un certain âge, de là aussi l'augmentation de l'action de quelques autres systêmes dont les effets sensibles, mais insuffisans pour remplacer la peau, veulent être aidés par des émonctoires dans quelques parties du corps; c'est à cet âge aussi souvent, que les maladies de peau se manifestent avec le plus de rebellion, et que naissent beaucoup de maladies, qui sont une suite du transport des fonctions de ce système à quelqu'autre; de là les hydropisies, les diarrhées, etc. etc.

Il y a donc ici dans la pellagre, une affection cutanée, qui tantôt se montre avec un caractère inflammatoire, tantôt avec un caractère herpétique, mais dont la nature est telle, qu'elle ne peut pas souvent être classée parmi les maladies lymphatiques; elle est seulement une affection locale qui prouve la sensibilité particulière du système dermoïde dans ces contrées; elle est l'effet de causes toujours renaissantes qui se font premièrement sentir au système le plus favorable aux émonctions.

Je ne rendrai pas compte de quelques différences auxquelles on a mis trop d'importance, telle est la figure arrondie que présentent les taches *licheneuses* qui n'ont point lieu dans la pellagre; il est probable que, dans ce cas, l'affection cutanée est idiopathique, tandis que, dans l'autre, elle est consécutive et symptômatique; il n'est pas étonnant d'ailleurs que les pellagreux soient sujets aux dartres; cependant, si la desquammation pellagreuse qui forme ici une affection particulière, qui paroît, sous tous les rapports, devoir être classée dans les phlegmasies, se sépare très-facilement des symptômes internes de la cause desquels elle paroît également dépendante; il n'en est pas moins vrai de dire qu'elle est presque toujours l'indice certain que tôt ou tard ceux qui

l'ont éprouvée seront attaqués soit de scorbut, soit de dyssenterie, soit de fièvre nerveuse etc., et assurément de symptômes nerveux, anomaux, au milieu desquels ils arriveront au tombeau, suite fréquente des maladies de peau un peu intenses.

Rangera-t on dans la classe des symptômes externes de la pellagie, les taches rougeâtres, comme des morsures de puces, qui quelquefois paroissent sans qu'il se montre aucun autre symptôme de scorbut? Nous pensons que c'est parce que cette dernière maladie est dans son premier degré, et encore très-peu avancée, que ces taches n'ont point d'intensité, et qu'il n'existe point d'autres signes; il en est de même du ptialisme et des secrétions de la membrane muqueuse de la bouche et des glandes salivaires: elles ne peuvent être considérées que comme des affections secondaires, ce sont les effets d'un transport ou d'un désordre quelconque, de l'action du système des membranes; ainsi, la *salsedine*, ou la salure qui forme un symptôme presque pathognomonique de l'affection *licheneuse*, ne nous paroît qu'un effet différent d'une même cause; mais le plus grand nombre des symptômes décrits par les auteurs dans la pellagre, sont connus sous le nom d'internes, et tiennent directement ou indirectement à la lésion de l'action du cerveau ou des nerfs; les symptômes nerveux si difficiles à classer, si vagues et susceptibles de tant de modifications, constituent, suivant qu'ils sont réunis plusieurs ensemble et comme groupés, des maladies qui ont reçu des noms différens, mais dont l'empire n'est ni bien circonscrit, ni bien connu, et qui par leurs affinités semblent souvent confondues avec les autres; on ne peut presque pas, malgré une analyse exacte, assigner à chacune d'elles ce qui lui appartient exclusivement, ni ses limites invariables; telles sont l'hypochondrie, la mélancholie, la manie, l'épylepsie, les convulsions, le tétanos, etc.: il n'est donc pas étonnant que les médecins qui ont recherché la nature de la pella-

gre, d'après les symptômes nerveux qu'elle présente, aient prétendu, les uns, qu'elle étoit l'hypochondrie, et les autres, une autre affection nerveuse; de même, relativement aux complications, les maladies qui portent avec elles le type d'un affoiblissement général, et surtout celui du système nerveux, doivent avoir fait penser par leurs symptômes communs, que la pellagre n'étoit autre chose que l'une d'elles; mais c'est surtout au scorbut, à cause des signes multipliés d'asthénie, que l'ont rapporté le plus grand nombre des fauteurs de la doctrine des dégénérescences; et comme le scorbut est une de ces maladies qui, suivant les régions et les tempéramens, produisent des effets différens, on a trouvé assez de facilité à ranger la pellagre parmi les affections de ce genre: ainsi, nous avons vu que la pellagre a été divisée par ceux qui la regardent comme une espèce de scorbut, en pellagre sèche, et en pellagre humide, tirant sa cause d'une humeur acide, suivant les uns, d'une humeur alkaline suivant les autres; et cette opinion devoit être celle de médecins, qui en admettant des scorbuts de nature différente, les faisoient dépendre d'un état d'acidité ou d'alkalescence des humeurs: les remèdes étoient prescrits d'après ces idées; mais aujourd'hui on fait abstraction de la composition chimique des fluides dont les différences sont peu appréciables même dans les maladies du caractère le plus opposé; et, puisqu'on est convenu presque généralement d'étudier les faits, sans vouloir remonter aux causes éloignées, il faut examiner si dans la pellagre, tant sous le rapport des maladies auxquelles les symptômes internes et nerveux l'ont fait comparer, que sous celui des affections consécutives, avec lesquelles plusieurs l'ont confondue, on ne trouvera point de signes certains qui soient capables de faire reconnoître et les complications et les différences essentielles ou consécutives.

D'abord, on sait que les maladies hypochondriaques ou mélancholiques sont en général propres

aux climats chauds, et l'humidité de l'atmosphère, les variations brusques de la température de l'air, sont des causes fort énergiques à produire les maladies nerveuses; l'abstinence, la solitude, l'exposition aux rayons ardens d'un soleil aprique, sont aussi des causes fortement agissantes sur le cerveau, et une transpiration habituelle et abondante qui n'est point réparée par le repos et par les bons alimens, dégrade peu à peu les forces. Lorsque des générations se sont succédées dans les mêmes circonstances, l'effet devient sensible, c'est-à-dire que l'affoiblissement total des individus, très-accru, change en quelque sorte l'espèce; c'est sans doute le cas des paysans du Milanais, et de presque toute la Lombardie; les causes d'asthénie, dont on a énuméré quelques-unes dans la première partie, et d'autres encore, se réunissent sans cesse pour faire d'eux une classe d'hommes extrêmement foibles.

Pour parvenir à une séparation exacte de tous les symptômes qui tiennent à l'affection directe ou simpathique du cerveau et des nerfs, d'avec ce qui lui est étranger, il suffira de passer en revue deux ou trois des observations que nous avons citées, de faire sur chacun des phénomènes qu'elles ont présentés de légères réflexions, elles pourront éclairer. J'en choisirai à cet effet deux des plus saillantes, faites sur des sujets qui ont succombé. Prenons l'ouverture cinquième : on y voit que *Rescalda*, d'un tempérament pléthorique, étoit âgé de soixante-quinze ans, lorsqu'il entra dans cet hôpital; cet âge et celui du plus grand nombre des autres malades, prouve d'abord qu'on parcourt une carrière assez longue avant d'être, ou après avoir été attaqué de la pellagre, et ceci est en opposition avec l'opinion des praticiens, et même des habitans du pays, qui prétendent que ceux qui sont attaqués dans la jeunesse de l'affection pellagreuse ou du mal rouge, ne vivent pas longtemps. Celui-ci offre plusieurs autres contradictions aux idées généralement adoptées sur la pellagre, c'est pour cette raison, qu'il peut

servir davantage à éclairer la discussion : d'abord il étoit né d'une mère qui étoit morte pellagreuse, depuis peu d'années, et par conséquent dans un âge avancé; il avoit lui-même soixante-quinze ans, en 1784, et ce n'étoit que depuis 1778, qu'il avoit éprouvé le signe extérieur de la pellagre, c'est-à-dire qu'à l'époque d'où l'on date son observation comme pellagreux, il avoit soixante-neuf ans; cet homme paroît encore une exception à la règle générale, sous plusieurs autres rapports, sa stature et sa force, la bonne nourriture dont il usoit habituellement, et l'usage du vin, poussé même au-delà des bornes. Ceci est, comme l'on sait, une des circonstances qui peuvent produire une asthénie indirecte, mais cette asthénie n'est point comptée au nombre des causes de la pellagre. En 1778, cet homme éprouve des spasmes dans la joue droite, plusieurs fois par jour, et à tel point qu'il ne peut ni manger, ni tousser, ni cracher, ni se moucher; les douleurs deviennent si atroces, que bientôt il y a retraction des muscles, et que la bouche reste de travers; voilà les symptômes dont il est attaqué dans le cours d'une année (cela ressemble a un commencement de paralysie ou à un tic douloureux); cinq ans après, au printemps, il a des étourdissemens, des vertiges, les mains se couvrent sur le dos d'un érithême léger, ensuite une légère desquammation lui succède, enfin en 1784, non seulement il éprouve la desquammation des mains, mais l'épiderme du nez, du col, tombe en écailles; tout le corps est couvert de pustules; des symptômes internes se manifestent en même temps d'une manière plus violente, une certaine stupidité, la boulimie, le crachottement salé, le flux de ventre et la paleur des lèvres etc.; ne voit-on pas ici des symptômes anomaux nerveux, et d'autres qui sont des effets nécessaires et ordinaires de la vieillesse, et enfin une fluxion colliquative, portée sur les membranes muqueuses de la bouche et des intestins? Tous les systêmes souffrent sympathiquement, la fièvre s'allume, la difficulté de respirer naît;

mais bientôt surviennent des affections plus graves de la poitrine : la toux, le crachement de sang, et enfin des symptômes d'une dégénérescence scorbutique, tels que les taches sur les bras et sur les jambes, etc.; attribuera-t-on tous ces accidens seulement à la pellagre, ou bien croira-t-on plutôt qu'on a décrit ici sous ce nom, l'histoire d'un vieillard usé de débauche, tombé enfin dans la consomption, et sur lequel on a porté le jugement qu'il étoit pellagreux, parce qu'il a présenté un léger érythême sur les mains, et des convulsions? ne doit on pas penser que ces symptômes précurseurs de la mort, à la suite d'une longue vie, ne se sont développés chez cet individu aussi tard, qu'à cause de sa force naturelle, et du régime qu'il avoit toujours suivi. Cet homme, en effet, étoit à un degré de vieillesse peu commun dans ces contrées; l'on a vu que la pellagre ne se manifeste le plus souvent qu'entre trente et cinquante ans, âge déjà très-mûr pour les habitans de cette latitude. Prenons une autre observation d'un sujet mort de la pellagre, dans un âge moins avancé.

La treizième ouverture peut servir d'exemple; on y voit que Magistrelli, âgé de quarante-cinq ans, dont le père étoit, dit-on, pellagreux, fut pris, en 1780, de la desquammation pour la premiere fois de sa vie, desquammation qui fut accompagnée des autres signes de la pellagre. En 1784 on le transporte au grand hôpital de Milan, avec les symptômes suivans, que, pour plus de fidélité, je vais rapporter dans les termes de l'auteur : « *Dolor aderat capitis cum sensuum internorum perturbatione. Os sacrum dolebat; præ debilitate et difficili genuum extensione vix pedibus insistere æger poterat, ac si lecto decumbens residere conabatur, retrorsùm se trahi sentiebat, eo sæpè inscio prodeunte urina.* » Les sangsues aux tempes soulagent le mal de tête, les autres symptômes restent les mêmes, quoiqu'on nourrisse bien le malade. Il faut remarquer que le sujet de cette observation avoit été transporté d'un

hôpital dans un autre; voici les symptômes qui surviennent à la fin d'octobre : « *Sicca tussi cum sensu*
» *salis in ore, et erosionis in gutture cœpit molestari.*
» *Die 5^d. novembris febris accessit, difficilis facta*
» *est respiratio, et tussis sputum fluidum salis exci-*
» *tans saporem ejiciebatur. Febris autem erat re-*
» *mittens; mane enim levi sudore peculiaris odoris*
» *erumpente levabatur, vesperè iterùm prævia horri-*
» *pilatione recrudescens.*

» *Die 10^d. paroxismo graviori ingruente superve-*
» *nit hortopnea* (à cause de ce symptôme on saigne
» le malade, et son état empire). *Die 25^d. maculæ*
» *lætè rubræ in sinistra gena apparuerunt, tussi,*
» *febri, oris salino sapore, cæterisque allatis symp-*
» *tomatibus ita sensim evanescentibus, ut nil ei*
» *morbosi superesset, præter aliquam extremitatum*
» *inferiorum debilitatem.*

» *Verùm die 17^d. februarii 1785, cephalœa primùm*
» *revivixit, dein iterùm in scenam prodierunt sapor*
» *oris salinus et tussis.*

» *Die 18^d. aprilis pedibus dolore urente primùm*
» *affectis, lividus dein color circa malleolos appa-*
» *ruit sensim pedes occupans, et ad genua usque se se*
» *propagans cum musculorum duritie et rigiditate:*
» *febris autem, quæ adhuc erraticè recurrere con-*
» *sueverat, facta est quotidiana intermittens. Tussi*
» *molestiore et febri quotidiè exacerbante, æger ad*
» *exitium properavit. Quod die 10^d. maii evenit fine*
» *vitæ imposito* (1). » Trouve-t-on ici d'autres signes que ceux d'une maladie de consomption et de scorbut à laquelle s'est jointe une affection de la poitrine, et tous les accidens qui surviennent à la suite du défaut d'action de la part du système absorbant ? Mais, parcequ'il y a eu des vertiges et une affection consécutive du cerveau, on dit que cet homme est mort de la pellagre; on va se convaincre par l'ouverture : « *Cadaver nonnihil flavescente colore tinctum*
» *apparebat, et sectis ubi nonnullæ adhuc aderant*
» *in tibiis lividæ maculæ, in tegumentis sanguinem*

(1) J'ai omis le traitement qui a été rapporté ailleurs.

» *atrum ibi vidi effusum. Serum inter duram et piam*
» *meningem, piam inter, et cerebri substantiam et in*
» *ipsius ventriculis magna aderat copia, plurimum-*
» *que è cerebelli cavo in spinæ tubum descendebat.*
» *Sinister pulmo sanus erat et plurimæ innatabat*
» *aquæ, dexter autem nonnullam ferè pulmonis*
» *figuram servabat; totus enim undiquè erat erosus*
» *et pleuræ erosæ, erosoque diaphragmati ubicunquè*
» *adhærebat.* »

Supposons qu'une pareille observation se fût présentée (ce qui est très-possible) dans un pays où l'on n'eût pas connu la pellagre, en auroit-on fait une maladie particulière, parce qu'il se seroit montré un léger érysipèle sur les mains? Ajoutez que les symptômes nerveux sont très-communs dans les pays chauds, et se rencontrent dans le plus grand nombre des maladies. Il est évident, par les ouvertures des cadavres, que c'est dans des lésions organiques qu'on trouve toujours la cause de la mort.

Parmi ceux qui sont sortis de l'hôpital consacré aux pellagreux, et dont nous avons rapporté les histoires, quelques-uns n'ont offert que les signes extérieurs de la pellagre, joints à de légères convulsions, qui, nous le répétons, sont très-ordinaires dans toutes les affections des pays méridionaux, et surtout dans les maladies éruptives; d'autres malades ont réuni plutôt ou plus tard à l'érythème pellagreux des signes bien prononcés d'hypochondrie, de manie et même d'un tétanos, dû aussi en grande partie, comme on sait, à l'influence du climat: mais c'est une chose bien remarquable, que presque jamais ces syptômes internes ou nerveux ne sont assez intenses pour faire mourir les malades, si ceux-ci ne sont attaqués en même temps par quelque maladie organique facile à distinguer des premiers états de la pellagre. On voit donc pourquoi, lorsque ni les fièvres nerveuses, ni le scorbut, ni la dyssenterie ou les hydropisies ne surviennent pas dans la pellagre, les malades cessent, au bout de quelque temps, d'éprouver les symptômes nerveux qui se dissipent par les moindres remèdes, et sortent en se regardant comme

guéris, tandis, au contraire, que toutes les fois que quelque maladie des systêmes se joint au seul véritable stygmate de la pellagre, je veux dire à la desquammation, le sort des pellagreux se termine par la mort. Alors on trouve entre les meninges, dans les ventricules du cerveau, dans les cavités du cervelet, et dans celle de la colonne vertébrale et ailleurs, un épanchement plus ou moins abondant, et suffisant pour expliquer ces symptômes anomaux, le plus souvent sympathiques. On verra donc, je pense, dans les observations que j'ai rapportées, comme il est encore prouvé par une foule d'autres que je me dispense de citer, que dans la pellagre il y a toujours à remarquer les trois choses suivantes, 1°. une éruption cutanée érysipélateuse ou *licheneuse*, cest-à-dire, idiopathique ou pellagreuse; 2°. des symptômes nerveux excessivement variés, modifiés par une foule de circonstances; 3°. enfin des maladies aiguës ou chroniques, c'est-à-dire, des fiévres et des inflammations, des lésions lentes des viscères et des organes, qui terminent la vie des malades. Si la réunion de ces trois états peut former un être pathologique distinct, la pellagre est une maladie nouvelle et particulière. Si, au contraire, chacun des phénomènes de cette affection est indépendant des autres, et survient toujours dans des circonstances pareilles, c'est-à-dire, est un effet nécessaire des mêmes causes, que devient la pellagre comme maladie? Il faut la réduire à l'éruption cutanée qui n'est qu'un symptôme, et en dernière analyse, l'annonce d'un état d'asthénie, dont les effets doivent être aussi variés qu'incalculables à raison des tempéramens, de l'âge et de circonstances déterminantes très-multipliées.

Cependant, une manière d'être constante et presque générale dans une classe d'hommes, circonscrite à un pays unique; un état précurseur d'affection morbifique mortelle, mérite sans doute d'être connu et observé avec soin; et quoique cet état ne constitue pas plus une maladie qu'une couleur habi-

tuelle de la peau ou une évacuation solite, ou tout autre symptôme constant, il faut la ranger parmi les objets dignes des remarques du médecin, et comme un fait qui peut éclairer la pathologie. Passons maintenant à la solution de quelques questions que l'on peut faire, et qu'il n'est pas, je pense, inutile de prévoir, pour donner à ces recherches le complément qu'on peut desirer.

On a vu dans la première partie, que l'opinion des différens auteurs diffère relativement aux causes, au traitement, et surtout sur les qualités morbifiques que les uns accordent, et que les autres refusent a la pellagre; telles sont celles d'être héréditaire, contagieuse, ancienne, nouvelle, enfin, curable ou simplement capable d'être palliée.

On n'a point à craindre que nous répétions ici les raisons qu'apportent les différens auteurs pour appuyer les qualités d'alkalescence ou d'acidité, dont ils supposent que la pellagre dépend. Il faut croire qu'on ignorera peut-être toujours si les humeurs des pellagreux ont quelques-unes de ces qualités, quelles humeurs en ont plus que les autres, etc. Dans l'état actuel des connoissances, on ne peut se livrer à d'aussi vaines discussions que rien ne peut éclairer: ceux qui ont lu avec attention les observations, savent à quoi s'en tenir sur les objets dont il reste à parler; aussi ce seront les dernières lignes d'un ouvrage dont l'utilité consiste surtout dans le travail qu'il doit éviter, plus encore que dans le jour qu'il peut jeter sur des symptômes variables dont on a fait une maladie extraordinaire.

Mais, d'après ce qui précède, que faut-il penser des auteurs qui ont cherché pour la pellagre une définition qui comprît tous les symptômes ici réunis: savoir, le vice de la peau, les éphélides, les ecchymoses, les dartres, la couleur et la gerçure des lèvres, les fièvres, les phlegmasies, les spasmes, les tremblemens, la toux, la douleur, les vertiges, les vésanies, enfin, la foiblesse et les différentes sortes d'évacuations? Ne sont-ce point autant de phénomènes qui

appartiennent à beaucoup, pour ne pas dire toutes les maladies, aussi bien qu'à la pellagre, et dont plusieurs, seules, constituent des maladies distinctes et prononcées? Tirer de tous ces signes une définition de la maladie, seroit aussi difficile qu'inutile; la médecine a fait un grand pas, sans doute, vers la perfection dans ce dernier temps, en se bornant à la méthode descriptive; on en est convaincu en voyant l'inutileté du travail de Strambio qui a enfin donné à la pellagre la définition suivante: *Pellagra definiri potest: morbus chronicus totius corporis cerebri nervorumque functiones potissimùm lædens ut plurimùm cum desquammatione dorsi manuum et pedum aliarumque aeri expositarum partium.*

Qu'apprend une telle définition, ainsi que bien d'autres, quoiqu'on ne puisse pas tout à fait dire, *Sunt verba et voces, prætereàque nihil?* Passons cependant à la solution de quelques questions, en considérant la pellagre comme une maladie *sui generis.*

On demande *si la pellagre est héréditaire?* qu'est-ce qui peut être héréditaire dans cette affection? Les maladies de la peau se transmettent, à la vérité, facilement, des pères aux enfans, et même la disposition d'être affecté de telle ou telle manière, doit sans doute avoir été reçue avec la vie; mais il n'y a point ici de maladie idiopathique de la peau. Quant aux symptômes nerveux, on sait qu'ils tiennent aussi particuliérement à des causes très-obscures, souvent héréditaires; en effet, les gens sujets aux convulsions et aux spasmes, ont pour l'ordinaire des enfans dont la sensibilité nerveuse est au moins facile à mettre en mouvement; et ici, relativement à cette première question, les faits paroissent concluans, puisque beaucoup de ceux qui ont fait le sujet des observations relatées ci-dessus, étoient nés de parens pellagreux. Il paroît donc y avoir chez les habitans des campagnes du Milanais, une disposition héréditaire du système nerveux à être facilement irrité. Il est vrai, qu'environnés des mêmes

circonstances que leurs parens, menant le même genre de vie, et étant sous l'empire continuel des mêmes causes qui ont pu produire d'abord et l'affection cutanée, et les anomalies nerveuses, on doit être embarrassé de décider absolument la question; rien ne s'oppose donc à ce qu'on croie, d'après les faits, que la pellagre peut être le résultat d'une transmission héréditaire, ou contractée spontanément, et que les causes de l'une et de l'autre de ces manières d'être affectées à l'extérieur et à l'intérieur, sont très-souvent réunies.

La pellagre peut-elle être transmise *par contagion?* On voit souvent dans la même habitation et parmi les membres d'une même famille, plusieurs pellagreux; mais au milieu de ceux qu'un même toît rassemble, qui ont une seule couche, quelques-uns jouissent d'une très-bonne santé, tandis que les autres sont malades; le mari pellagreux habite pendant des années avec sa femme qui ne l'est pas, sans que celle-ci le devienne; n'en doit on pas conclure que la pellagre ne peut se communiquer ni par le simple contact, ni par l'acte vénérien. Et, en effet, quelles sont ici les marques de l'existence d'un virus? On n'en voit aucune.

Relativement au *tempérament*, à l'*âge*, au *sexe*, *favorables à la pellagre*, ce devoit être un grand objet de dispute parmi ceux qui ont regardé la pellagre comme une maladie nouvelle, de savoir si tel ou tel tempérament, si un âge plus ou moins avancé, si enfin un sexe plutôt qu'un autre étoient plus exposés à la contracter. Pour le tempérament, les auteurs conviennent que tous y sont sujets; ainsi, le pléthorique, le phlegmatique, le bilieux, le mélancolique, les gens maigres ou gras, ou même d'une corpulence athlétique, la contractent également; aussi n'y a-t-il, d'après l'observation, mais contre la théorie, qu'un sentiment à cet égard, et d'après les idées que nous avons établies plus haut, nous devons être du même avis, c'est-à-dire, penser que les symptômes peuvent se manifester tantôt

plus tôt, tantôt plus tard, d'une manière plus ou moins intense, chez tous les habitans des campagnes, soumis au même régime, suivant une foule de circonstances déterminantes; mais le plus foible y est ordinairement le plus disposé.

Quoique nous n'ayons pas rapporté d'observations d'enfans attaqués de la pellagre, beaucoup, cependant, en sont affectés; l'on en sera peu étonné, sans doute, si l'on veut considérer que dans l'enfance et dans l'adolescence même, les spasmes, les convulsions et les autres affections nerveuses, sont généralement plus communes que dans les autres âges de la vie; et, relativement à l'affection cutanée, ceux qui tiennent de leurs parens une disposition organique favorable aux maladies de peau, les éprouvent, pour l'ordinaire, aussi dès l'enfance, quoiqu'à un degré moindre; mais elles augmentent bientôt avec l'âge.

Pour le sexe, il paroît absolument indifférent; au moins, le nombre des malades de l'un et de l'autre, entrés dans l'hôpital, a été parfaitement égal dans un lieu et dans un temps donnés; mais si le raisonnement peut suppléer aux faits, pour décider cette question, ne doit-on pas penser que le sexe le plus foible doit être, surtout à l'époque de la menstruation, ou pendant la grossesse et l'allaitement, plus facilement attaqué que l'autre par une affection dont la cause première tient à une foiblesse générale ?

On demande *si la pellagre attaque exclusivement les cultivateurs de la terre?* Quand bien même des observations ne prouveroient pas que des gens éloignés des travaux des champs, tels qu'un tisserand, un meûnier, un ecclésiastique, des femmes occupées de l'aiguille ou à dévider de la soie, ont été affectés de la pellagre, etc.; il seroit raisonnable de soupçonner que d'autres hommes que les cultivateurs peuvent éprouver les phénomènes qui constituent cette maladie; le symptôme cutané, les

symptômes nerveux tiennent à une cause première qui doit exister dans l'ensemble de la constitution, ou plutôt qui la font. Ils peuvent bien, à la vérité, être plus facilement déterminés chez les gens de peine que chez d'autres; mais, abstraction faite de l'action du soleil, ils doivent se montrer également, au bout d'un certain temps, chez tous ceux qu'une disposition naturelle dans la peau ou dans quelqu'autre organe, rend susceptibles d'éprouver des affections symptômatiques, éruptives et nerveuses.

Est-il besoin de discuter les qualités de l'air, celles des lieux, du sol, du site, etc., qui peuvent tant influer sur le développement de la pellagre? Les données, c'est-à-dire les observations à cet égard, sont insuffisantes. Les lieux secs et les lieux humides, les lieux élevés et les lieux bas, présentent également des pellagreux; les différentes expositions, et les différens états également. Il faut donc se borner à reconnoître que la Lombardie toute entière est habitée par un peuple chez qui cette affection est commune, sans vouloir expliquer pourquoi ici le climat et cette latitude offrent cette affection endémique. Si l'on considère que, suivant les variations de province à province, les hommes changent de susceptibilité à contracter telles affections morbifiques, ne sera-t-on pas tenté de diviser les régions de la terre sous le rapport pathologique, comme on le pourroit faire aussi sous le rapport des productions végétales? et ne sait-on pas, en effet, qu'on trouve exclusivement dans tel ou tel champ, sans qu'on puisse assigner les causes de cette production, des plantes qui ne viennent point aux environs, même tout à côté, et qu'on ne retrouve plus que dans d'autres lieux très-éloignés?

Il reste un mot à dire des causes de la pellagre.

Plus on avance dans les sciences, et plus on voit l'impossibilité d'arriver aux causes premières. En pathologie, comme le dit l'ingénieux Bichat, et en physiologie, le vrai consiste à ne le chercher que

dans les effets secondaires; là, les faits et l'expérience nous éclairent; au-delà, l'imagination seule nous guide (1). On a toujours distingué en médecine, pour toute espèce de maladie, une cause prochaine et une cause éloignée; mais combien on a abusé de cette distinction, et combien de fois ces causes ne se confondent-elles point! Elles sont presque toujours plus étendues et plus analogues dans leurs effets, qu'on ne peut le démontrer. Sans doute il y a des dispositions particulières du corps qui rendent aptes à contracter telle ou telle maladie; mais, excepté dans la structure physique, peut-on les apprécier, peut-on même les apercevoir? qu'est-ce donc quand ces prédispositions existent dans les humeurs? Quant aux causes déterminantes, sont-elles plus appréciables? Il faudroit connoître le secret de l'organisation des corps; et, si tel individu est affecté de maladie par la même cause déterminante qui procure la santé à un autre, ne doit-on pas être souvent en doute, si telle affection morbifique est l'effet de l'action de tel ou tel corps sur l'économie? Excepté donc les causes générales, sous l'influence desquelles on vit, telles que la température, la nourriture, les travaux, les exercices, l'habitation de certains lieux, et telles dispositions humorales ou physiques bien connues, tel âge ou telle constitution bien tranchés, que peut-on particulariser des autres causes, tant prochaines, qu'éloignées d'une foule de maladies (2)? Dans celle dont il est ici question, on a beaucoup disserté sur différens alimens, et sur quelques vices dans le re-

---

(1) Anat. génér., tome I.

(2) On sent bien aujourd'hui que le véritable flambeau de la pathologie c'est l'anatomie; mais la chimie est sans doute la seconde lumière de la médecine, et si jamais on parvient à connoître quelque chose sur les causes, à connoître soit l'action d'un médicament sur un organe, soit la nature d'un fluide dans l'homme vivant, ce sera sans doute à elle qu'on le devra.

gime. Ce qu'il y a de plus certain à cet égard, c'est que la vie des gens sujets à la pellagre, doit les conduire insensiblement, et promptement cependant, à un degré de foiblesse, qui, chez les autres hommes, n'arrive que plus tard et dans une grande vieillesse; car le régime peut amener les malades d'un âge avancé, avant le temps (1). Ainsi donc, dans un pays d'une température variable, plus souvent chaud que froid, chez des gens affoiblis de générations en générations, qui, par l'avarice des propriétaires, font des travaux équivalens à ceux des habitans d'une contrée plus froide à laquelle ils sont joints d'un côté, ce qui est pour eux un excès; tandis que, loin de pouvoir vivre dans la mollesse de ceux qu'ils ont pour voisins du côté du midi, comme ils en auroient besoin, ils ne jouissent pas même d'une nourriture suffisante, et des stimulans nécessaires pour exciter leurs forces, faut-il chercher d'autre cause d'une affection asthénique, que l'ensemble lui-même des actes de la vie?

---

(1) On peut remarquer ici que deux routes conduisent au même but, c'est-à-dire, à la dégradation de l'espèce. La première, par défaut; lorsque l'homme vit dans le besoin, la misère, la saleté, privé d'une nourriture suffisante, des récréations et des jouissances de la vie, dont il a quelquefois besoin pour en supporter le poids; enfin, lorsqu'il est sans cesse accablé de travaux, d'inquiétudes, de peines et de douleurs. L'autre route, ce sont les excès; et combien ces deux extrêmes sont des causes efficaces, surtout dans les grandes villes! L'oisiveté, la mollesse, l'abus des plaisirs de tous genres, la facilité de remonter les ressorts par les moyens les plus énergiques, par la nourriture la plus succulente, par les objets qui frappent agréablement l'imagination, etc.; tout concourt à user bientôt un être voluptueux, et les effets de ce genre d'affoiblissement diffèrent peu de ceux de l'autre; preuve que la plupart des maladies n'ont qu'une seule cause, la foiblesse, soit générale, soit partielle, et que les extrêmes se touchent.

On regardera sans doute, avec raison, comme causes éloignées la disposition héréditaire, la texture de la peau, et tout ce qui peut influer sur la conformation primitive ou consécutive des organes, et pour causes déterminantes, le travail, l'allaitement, les maladies, l'âge et l'insolation; mais la transpiration insensible et la sueur doivent encore jouer un grand rôle parmi celles-ci : cependant on peut aussi les considérer comme des moyens curatifs, par diverses déterminations que peuvent prendre ces évacuations. Je n'entrerai point à présent dans des détails plus étendus, relativement aux indications à remplir. Si je puis avoir éclairé par ces Recherches, le diagnostic de la pellagre, le traitement en sera plus facile; c'est cependant où l'on a échoué, car presque toutes les ressources de la polypharmacie ont été épuisées en vain, ainsi qu'on l'a vu; les saignées, les émétiques, les purgatifs, l'opium, le quinquina, les poisons même, ont été mis tour à tour en œuvre, et les substances les moins énergiques, mais dont la réputation est faite, n'ont point été négligées. Les observations prouvent que la marche de la maladie a été presque toujours la même, quelque remède qu'on employât; peut-être, comme dans d'autres maladies, le traitement symptômatique s'est trouvé quelquefois en opposition avec celui des causes, et nécessité cependant par l'urgence. Ce ne sera pas une chose rare ni nouvelle pour les praticiens, car dans combien de cas n'est-on pas, en effet, obligé de combattre simplement le symptôme, pour apporter du soulagement, tandis qu'on laisse marcher la maladie vers le terme que lui assigne la nature ? Loin d'en arrêter le cours, à peine peut-on en modifier ou en retarder la marche.

Quant à déterminer si la pellagre est *ancienne* ou *moderne* dans le Milanais, cette question, d'une petite importance, ne peut pas être décidée facilement, et chacun croira à ce sujet, sans inconvé-

nient, ce que bon lui semblera; mais il ne faut pas oublier que les affections cutanées et nerveuses dépendent en général du climat et de la civilisation. C'est sans doute des changemens que vont apporter dans ces contrées la nouvelle autorité et les lois, qu'on pourra tirer des conséquences (1). Des améliorations de toute nature, qui feroient disparoître de ces contréés la pellagre, prouveroient que les habitans n'en étoient attaqués que parce que le Gouvernement sous lequel ils vivoient en favorisoit les causes.

Seroit-il nécessaire, après avoir réuni ce qu'il y a de plus marquant sur la pellagre, d'en traiter plus amplement encore? Je ne le pense pas, et quoiqu'on puisse trouver dans les auteurs, plusieurs autres objections contre tous les systèmes, je crois cependant avoir oublié fort peu de chose d'intéressant de ce qu'on a dit sur cette maladie; je bornerai donc ici ces Recherches où l'on a vu un assez grand nombre d'observations des praticiens distingués tant du pays que des contrées voisines. J'espère que la correspondance que je conserve en Lombardie avec un chirurgien français distingué (2), et avec plusieurs Italiens, également recommandables par leur mérite, jointe au mémoire que se dispose

---

(1) Il n'est point absurde d'attendre de lois salutaires la cessation d'une maladie qu'on a regardée pendant longtemps, dans ces contrées, comme un fléau. Les institutions politiques ont des rapports bien directs avec la santé de la multitude; et, comme les Gouvernemens sont institués pour faire le bonheur des hommes, le premier devoir des Souverains est d'assurer à leurs sujets les moyens de vivre de leur travail. Ce qui a longtemps manqué aux habitans des campagnes milanaises.

(2) M. Levacher, de l'ancienne Académie de chirurgie, attaché aux ci-devant princes de Parme, chirurgien-accoucheur de la reine de Naples, etc., auquel je m'honore d'appartenir.

à publier sur cette affection un jeune médecin connu par ses talens et sa bonne foi, M. le Dr. Muggetti, adjoint de la clinique à Bologne, me mettra à portée d'entrer quelque jour dans de nouveaux détails, et d'ajouter à ces Recherches ce que j'aurois oublié d'essentiel, ou ce que l'étude et l'expérience apprendront de plus sur la pellagre.

OBSERVATION

D'une Lèpre *des Hébreux*, leucé *ou* alphos *des Grecs*, vitiligo *des Latins*;

SUIVIE

Du Parallèle de cette Maladie et des affections qui lui sont analogues.

PAR D. DELATOUR fils.

CHARLOTTE, âgée de quarante-cinq ans, est née d'une mère que la mort enleva phthisique, à l'âge de quarante-trois ans environ; son père, âgé de soixante-huit, vit encore : il a été attaqué plusieurs fois de maladies siphylitiques.

Inoculée de la petite vérole, à l'âge de trois ans, Charlotte a eu peu de boutons.

A quatre ans, éruption d'une petite vérole naturelle.

A huit ans, teigne à la tête ; guérison par les moyens généraux convenables : depuis, habitude d'engorgemens glanduleux au cou.

A dix ans, fistule lacrymale qui est opérée deux fois, dans l'espace d'un an et demi (1).

A douze ans, une voiture à six chevaux lui passe sur la poitrine; guérison lente.

A quinze ans, apparution des règles qui coulent assez réguliérement pendant un an (2).

---

(1) On sait que les engorgemens du canal nasal sont assez souvent scrophuleux, surtout à cet âge.

(2) Il est bon de remarquer qu'elle étoit sujète à des saignemens de nez dès son bas âge, même avant qu'elle ait été opérée de la fistule lacrymale. Ces saignemens de nez ont

Leuce *des Grecs*, Vitiligo *des Latins*, Lepre *des Hebreux*, *et* ...

1 *Première tache, affaissée, sans ulcération.*

2. *Seconde tache: idem.*

3. *Troisième tache, affaissée mais laissant une petite cicatrice. C'était la plus grande tache*

4. *Quat.e tache, au 4e degré, racornissement*

5 *Cinq.e tache, à peu près au même degré que la 4e*

6. *Six.e tache, plus enfoncée que les 5e et 7e quant conservé cependant plus long-tems la teinte jaunâtre: commencement de racornissement des bords. (3e degré)*

7. *Sept.e tache, à peu près au même degré que la quat.e*

8 *Huitième tache, encore dans son second degré, teinte jaunâtre commençant à brunir et à se déprimer.*

9. *Neuvième tache, très superficielle dans son 1er degré, sans dépression ni gonflement.*

Les taches dessinées sur ce tableau sont à peu près le quart de leur grandeur naturelle

A dix-sept ans, fantaisie de se mettre toute entière dans l'eau froide, dans le temps même de l'écoulement de ses règles; cessation des menstrues, reparution d'une manière irrégulière, toujours en moindre quantité, et souvent même avec des retards de deux ou trois mois; quelquefois, lors des règles, apparution d'abcès dans la bouche ou les oreilles.

Pendant la même année, chute d'un premier; vomissement de sang, qui la retient trois mois chez elle.

A dix-huit ans, morsure d'un chien enragé, cautérisation par le nitrate d'argent fondu, ou pierre infernale; foiblesse et douleurs consécutives du bras (1).

A vingt-deux ans, fièvre putride de longue durée.

A trente ans, développement d'engorgemens glanduleux dans l'aine droite (2).

A trente-cinq ans, entrée aux Capucins, pour y subir un traitement syphilitique; prescription des bains; contagion d'une affection galeuse, que Charlotte gagne dans une baignoire où elle est placée avec une autre malade; néanmoins, diminution de la tumeur par les bains; presque en même temps, frictions aux jambes, avec 52 gros de pommade mercurielle, pendant lesquelles, avénement d'une ophthalmie rebelle, avec ulcération de la bouche par une salivation opiniâtre : guérison des engorgemens au bout de quarante jours; sortie *des Capucins* (3) avec la gale, et la bouche et les yeux malades; entrée à l'Hôtel-Dieu où elle est mise au lait pendant longtemps; dévoie-

---

continué heureusement, et même aux époques de l'écoulement de ses règles. Maintenant, ses règles reparoissent assez souvent, quoiqu'elle soit déjà dans sa quarante-cinquième année.

Dès son bas âge, Charlotte étoit également sujète à des coliques fréquentes.

(1) Le morceau avoit été emporté.

(2) Charlotte a toujours été très-sage.

(3) Hôpital vénérien.

ment qui devient presque habituel, durée de la gale pendant sept ans.

A quarante-deux ans, traitement composé de boissons internes, de frictions sulfureuses, et de bains; guérison de la gale avec récidive de temps à autres. Le dévoiement devenu continuel.

A quarante-quatre ans, en hiver, complication d'une dartre légérement crustacée au menton, et s'étendant sur les côtés en remontant; sept à huit fumigations avec un gros de calomélas, et l'eau de ris sont ordonnées; suppression du dévoiement; guérison de la dartre, au bout de vingt-huit à trente jours, sans autre traitement qu'une boisson émulsionnée; mais, apparution, depuis les fumigations, de tumeurs hémorrhoïdales, avec tumeur et douleur.

Vers pâques de la même année, coup au sein gauche, application de cataplasmes variés, entre autres, de racines de guimauve, de têtes de pavots, et de mie de pain; à la suite de ces cataplasmes, développement de la maladie qui fait le sujet de cette observation, par un grand nombre de boutons blanchâtres et suppurans, placés sur le sein et même sur la partie inférieure de la poitrine; traitement avec le syrop de Cuisinier, etc.

Vers la fin de thermidor dernier (1), taches d'un pouce environ sur le sein, dans sa moitié supérieure, blanchâtres, comme perlées, insensibles, sans dépression ni gonflement; aréole légérement rosée sur la portion de peau saine environnante.

Le premier vendémiaire, apparution de quatre ou cinq taches nouvelles, avec les caractères des taches précédentes; successivement couleur plus foncée des inférieures qui avoient paru les premières; dépression de manière que la peau environnante est plus élevée que le centre de la tache, sans pour cela d'augmentation d'intensité de l'aréole; au contraire, peut-être diminution; bientôt disparition consécutive ou racornissement de la portion de peau entachée, et

(1) An XI.

sa dessication, sans que toute son épaisseur soit affectée, comme on auroit pu le présumer (1).

Le 23 vendémiaire, époque où la maladie étoit déjà avancée, et où les taches présentoient un aspect relatif à l'époque de leur apparution, existence des taches sous quatre états différens.

1°. Une, la plus nouvelle, confluente avec deux autres plus anciennes; couleur d'un blanc perlé, légérement jaunâtre, douce, souple, rémittente, insensible, au niveau du reste de la peau, sur laquelle une aréole rosée.

2°. Une tache plus ancienne, alongée en travers, sur le sein; couleur d'un brun peu foncé, avec racornissement et dépression; insensibilité de la portion de peau affectée, présentant une aréole semblable à la précédente; démarcation très-sensible de la partie saine et de la malade (2).

3°. Une autre tache d'un brun beaucoup plus foncé, plus dure, plus coriace, touchant la seconde par sa partie interne; l'aréole disparoît déjà dans celle-ci.

4°. Au dessous des trois taches précédentes, en se rapprochant du mamelon, vestiges des trois plus anciennes taches; dans l'une, dessèchement d'une portion de peau, dont une croûte s'est détachée sans cicatrice; dans l'autre, croûte sèche, qui tient encore, mais sans disposition à la cicatrice; dans la troisième enfin, croûte plus considérable, légérement humide au dessous : on ne peut encore apprécier, si la chute de la croûte laissera une cicatrice, celle-ci étant la suite d'une tache plus considérable que les deux autres (3). Dans tous les cas, pour boissons, décoction de bardanne et de patience, antimoniée.

---

(1) Il existe encore deux ou trois engorgemens glanduleux mobiles dans le sein gauche.

(2) Cette tache, située à la partie inférieure de la première, la touche par sa partie supérieure.

(3) J'ai vu la malade depuis, et on peut l'observer sur le

Aujourd'hui 6 brumaire, teinte brunâtre sur tout l'ensemble des taches; disparition des aréoles qu'on remarquoit sur chacune d'elles; espèce de racornissement de chaque portion de peau affectée, dessèchement qui paroît prendre une marche avantageuse. Développement, néanmoins, d'une petite tache nouvelle sur la partie droite du sein; même marche que les précédentes, mais beaucoup plus prompte; cette tache est d'ailleurs très-superficielle, rembrunit de suite, et présenta peu de dépression.

Telle est l'observation que nous avons cru assez intéressante pour être soumise aux yeux des praticiens instruits qui, sans doute, ne jugeront pas les détails dans lesquels nous sommes entrés, aussi minutieux qu'on pourroit le présumer d'abord. C'est à force de voir que l'on saisit plus facilement les différences et les analogies des maladies entr'elles; et, d'ailleurs, peu de médecins ont été à même d'observer cette affection cutanée, dont le professeur Pinel ne fait pas même mention dans son Cadre nosographique. Ce célèbre restaurateur de la Médecine française réduit toutes les différentes espèces de lèpres relatées par les auteurs, à l'*éléphantiasis* décrit par *Arétée*; cependant, l'observation que nous venons de rapporter a des caractères assez distincts pour tracer une ligne de démarcation sensible entre ces deux maladies, et ces différences, ici, ne sont pas puisées dans les ouvrages des auteurs seulement, mais bien dans la nature elle-même. Pour s'en convaincre, on pourra jeter les yeux sur le parallèle que je vais offrir de la *lèpre des Hébreux*, qui possède toutes les qualités physiques que nous avons indiquées dans l'observation précédente, et la *lèpre*

---

tableau de la maladie inséré dans ce volume; après la chute de la croûte il s'est formé une petite cicatrice, du moins que j'ai jugé telle, ainsi que les personnes qui ont suivi la malade avec moi (*Voyez* le n°. 3 du tableau).

des Arabes ou l'*éléphantiasis des Grecs*, la *lèpre des Grecs*, les *dartres croûteuses* ou *écailleuses*, et quelques autres affections analogues, telles que l'*éléphantiasis des Arabes*, le *frambrosia*, le *pian*, etc. etc.

Dans tous les cas, si on analyse l'observation dont nous venons de donner l'histoire, et si on consulte même celles qui nous ont été transmises par les auteurs, on verra que les causes de l'affection lépreuse sont presque toujours obscures. Ce qui rend son étiologie incertaine, et ôte les moyens de décider, dans ces sortes de cas, s'il existe un vice lépreux, ou si la maladie s'engendre d'elle-même, par telle ou telle disposition des facultés vitales; ce que l'on ne peut nier, c'est qu'on a vu souvent des personnes très-saines, nées de parens bien portans, devenir tout à coup lépreuses au moindre changement de régime, ou même à la suite d'une maladie qui sembloit n'avoir aucune coïncidence avec ces espèces d'affections cutanées. Aussi, la conduite la plus sage, relativement au traitement, est-elle, dans ces sortes de maladies, de faire la médecine symptômatique, si aucun caractère ne vient éclairer sur la cause de l'affection observée : les moyens généraux prudemment adaptés aux diverses modifications, pourront être employés avec avantage, et, à ce sujet, nous renvoyons aux vues philosophiques d'*Arétée*, à condition, pourtant, qu'on se réunira contre l'opinion qu'il manifeste sur l'emploi de la saignée (1).

Si nous voulons maintenant déterminer le rang que l'observation qui nous intéresse, doit occuper dans un cadre nosographique, il est évident que c'est une affection du système cutané, que cette affection domine constamment sur tous les symptômes qui

(1) On peut aussi consulter le docteur *Seilling* qui traite ces maladies par les sudorifiques.

Une foule d'autres auteurs ont parlé sur le traitement de cette affection; le plus grand nombre fait l'éloge de la chair de vipère mangée en viandes, ou prise en sucs et en bouillons.

préludent ou qui co-existent avec la maladie ; que d'autres symptômes peuvent, sans doute, être également attaqués ; mais que les effets qui s'y font remarquer résultent ou de la contiguité des parties qui l'affectent secondairement, ou de quelque affinité particulière de la cause morbifique, avec d'autres systèmes ou organes que le cutané.

Cette affection consiste donc, je le répète, dans une altération particulière de l'organisation de la peau, dépendante d'un vice interne ; aussi, le docteur Recamier, dont le zèle infatigable et les recherches lumineuses assurent d'avance à la médecine des résultats précieux pour son avancement, a-t-il placé cette maladie dans la classe des cachexies du système cutané de son grand Cadre pathologique, où il a coordonné aussi les différentes espèces de dartre et de lèpre, dont est surchargé le répertoire effrayant des maladies auxquelles notre malheureuse économie n'est que trop sujète.

Du reste, toutes ces considérations sur les causes et le siége de la maladie qui nous occupe, ne sont pas ce qui doit nous importer le plus pour le moment ; c'est surtout à l'étude du diagnostic que nous devons nous attacher, d'après lui seul, le praticien prudent peut appuyer son pronostic ; il est peu fâcheux dans la maladie qui nous occupe, aussi ne croyons-nous pouvoir terminer cet article d'une manière plus avantageuse qu'en présentant en colonnes séparées le parallèle du *leucé* dont nous avons donné l'histoire, avec toutes les autres affections qui peuvent avoir avec lui quelque analogie.

Le docteur Alibert a recueilli, comme moi, cette observation précieuse que notre ami commun, M. Recamier, nous a communiquée à tous les deux ; le travail qu'a entrepris sur les maladies cutanées, ce digne collègue, présentera sans doute le parallèle d'un beaucoup plus grand nombre de maladies ; mais pour moi je me bornerai seulement à celui des affections principales qui ont, avec la maladie qui nous occupe, le plus d'analogie et de ressemblance.

Parallèle de la Lèpre des Hébreux, avec celle des Grecs, celle des Arabes, les dartres croûteuses ou écailleuses, etc.

LÈPRE DES HÉBREUX.

Leucé ou *alphos* des Grecs, *vitiligo* des Latins.

Taches au niveau de la peau, sans dépression ni gonflement ; souples, douces, avec aréole rosée, autour de la portion de peau affectée ; devenant plus brunes, plus coriaces, à mesure qu'un plus grand laps de temps s'est écoulé ; bientôt, espèce de racornissement local, et dépression du centre de la tache ; encroûtement à la longue, quelquefois légérement humide, qui se détache de la partie affectée ; quelquefois, laissant une petite cicatrice ; même grandeur de la tache dans tout le cours de la maladie, et insensibilité de la portion de peau affectée.

Du reste, mêmes qualités physiques que la lèpre tachetée de *Lorry* ; mêmes caractères aussi que dans le leucé décrit par *Mercurialis* (*de morbis cutaneis*, liv. 2, chap. 2, p. 65.

LEPRE DES ARABES,

ou *éléphantiasis* des Grecs.

Altération de la couleur de la peau, endurcissement avec gonflement de son tissu et du tissu cellulaire sous-cutané qui devient tuberculeux... Végétation tuberculeuse, rugueuse de l'épiderme......... Chute et décoloration des poils. Changement de la forme des parties par l'épaississement de la peau et du tissu cellulaire cutané.

Ulcération survenant à une époque plus ou moins avancée.

Dilatation des veines cutanées, et cependant, défaut de sang dans le tissu cutané ; diminution considérable de la sensibilité cutanée, au point qu'on a avancé que la peau étoit tout à fait insensible ; ce qui est faux.

De plus, altération, diminution, et même extinction des fonctions des sens et de la voix ; foiblesse, constipation, morosité, consomption.

Suite du Parallèle de la Lèpre des Hébreux, avec les Maladies qui lui sont analogues.

LÈPRE DES GRECS

De Cayenne et du nord.

Végétations croûteuses, âpres, dures, fermées, dit *Lorry*, à la surface de la peau par l'épaississement du fluide que l'œil ne peut saisir dans son état de fluidité. Ces croûtes, rugueuses, sans autre affection de la peau, se multiplient et acquièrent souvent un volume considérable; si on les arrache, la peau paroît saine, sans épaississement à leur base; elle y est rouge et saignante, après l'arrachement, qui est bientôt suivi de leur renouvellement. Ces croûtes diffèrent de la végétation épidermoïde de la lèpre des Arabes, en ce qu'elles sont formées par l'épaississement d'une humeur. Ces individus répandent l'humeur puante, propre à la malpropreté; c'est une sorte de dartre croûteuse ou prurit très-incommode, et souvent au point de chasser les malades de leur lit, surtout, dit *Galien*, si les malades ne sont pas stricts dans leur régime. Amaigrissant, mort.

DARTRES

Croûteuses ou écailleuses.

Les éruptions dartreuses proéminentes à la surface de la peau qui reste pleine de sang, ainsi que le tissu cellulaire et les glandes lymphatiques; son tissu ne s'affecte que secondairement.

Il y a un degré d'inflammation quelconque à la surface de la peau, d'où résulte une secrétion purulente ou ichoreuse.

On ne confondra pas la dartre avec le *leucé* qui forme une tache déprimée avec racornissement, tandis que la peau s'élève dans les dartres et s'épaissit dans la lèpre des Arabes.

Prurit plus ou moins incommode.

Nous pourrions comparer encore l'observation que nous avons sous les yeux, avec quelques autres maladies analogues qui ont aussi avec elle une analogie remarquable, comme l'affection connue sous le nom de *frambosia* ou *yanwi* des Africains, le *pian* des Américains, le *siwin* ou *sibbens* des Ecossais, l'*éléphantiasis* des Arabes, *cruscities pedum* des Latins; mais ces maladies sont très-rares, et d'ailleurs, offrent des différences si marquées avec le *leucé* ou *lèpre* des Hébreux, que nous avons cru pouvoir nous dispenser absolument d'en établir un parallèle circonstancié; en effet, dans le *frambosia*, les taches finissent par s'élever en pustules squammeuses, et par conséquent sont faciles à différencier par ce seul caractère.

Dans le *pian*, c'est un ulcère sordide, muqueux, dans lequel il ne survient pas de végétation; seulement après qu'il a fait des progrès, il se développe sur différentes parties du corps, sans ulcération, des funguosités graduées, semblables à des mûres; mais continuellement humectées d'une sérosité sanguinolente, ce qui aide toujours le diagnostic; d'ailleurs, il y a développement aux pieds et aux mains, d'ulcérations appelées *crabes*, etc. etc.

Dans le *siwin*, on observe des pustules ulcéreuses de la bouche ou des parties de la génération, suivies de taches cuivrées qui se changent plus ou moins promptement en croûtes dartreuses.

Dans l'*éléphantiasis* des Arabes, c'est un épaississement homogène du tissu cellulaire et du tissu cutané du dos, des jambes et des pieds, avec formation de tubercules par la végétation de l'épiderme; enfin, une affection très-analogue à celle de la *lèpre* des Arabes ou *éléphantiasis* des Grecs, facile, par conséquent, à ne point confondre avec le *leucé* ou *lèpre* des Hébreux.

MÉMOIRE
SUR CETTE QUESTION:

Les Fiévres catarrhales graves différent-elles essentiellement des Fiévres rémittentes pernicieuses ; quel est le traitement qui leur convient, et l'utilité du Quinquina dans les unes et dans les autres ?

PAR M. LAFONT-GOUZI, Docteur en Médecine, Membre de la Société Médicale de Paris, etc.

SECTION I^re^.

UN sujet intéressant de médecine, fut proposé par une Société savante ; en ayant été instruit assez tard, et d'ailleurs occupé à d'autres objets qui absorboient tout mon temps, je ne pus me livrer au travail qu'exigeoit la solution de cette question, conçue en ces termes : « déterminer d'après l'observation, si » les fiévres catarrhales graves diffèrent essentiel» lement des fiévres rémittentes pernicieuses, et » indiquer spécialement, avec le traitement qui leur » convient, quelle est l'utilité du quinquina dans » les unes et dans les autres. » Encore plus jaloux d'être utile à l'humanité, et de concourir aux progrès de l'art, que je n'eusse été ambitieux d'obtenir le prix académique ; j'ai cru qu'il pourroit être de quelque utilité de faire connoître ma manière d'envisager cette intéressante question.

Le défaut d'idées exactes sur la nature du typhus, et la variété qu'on observe dans les symptômes dont il est accompagné, ont fait décrire cette maladie sous différens noms, comme de fiévre des prisons, de fiévre d'hôpital, de fiévre maligne, de fiévre putride ma-

ligne, de fièvre pétéchiale, de fièvre pituiteuse maligne, de fièvre catarrhale maligne, etc. La dénomination du typhus étoit donc différente selon les lieux où il se manifestoit, et selon les symptômes dont il étoit accompagné. Les systêmes embrassés par les observateurs, contribuoient aussi pour beaucoup à le faire considérer sous des rapports plus ou moins spécieux, d'après lesquels on le caractérisoit.

Les descriptions des différentes épidémies du typhus, prouvent que cette maladie ne s'est presque jamais manifestée avec les mêmes symptômes, chez les différens sujets qui en étoient attaqués en même temps. On peut dire la même chose du typhus sporadique; cette variété dans la forme du typhus, a fait croire à l'existence de plusieurs maladies différentes, accompagnées de malignité, et c'est ainsi qu'une maladie qui au fond est toujours la même, a reçu différentes dénominations. Cependant il est aisé de voir combien cette méthode nosologique est vicieuse; si l'on vouloit classer à part chaque épidémie, ou chaque typhus qui a une figure particulière, ce seroit méconnoître les véritables rapports des choses, et s'engager dans un dédale d'où il seroit très-difficile de sortir.

Le typhus est causé tantôt par des puissances nuisibles ordinaires, qui affoiblissent l'organisme directement ou indirectement, et tantôt par un *contagium* particulier. Je ne sais point si la matière contagieuse est différente dans chaque épidémie, mais il est certain que l'état de l'atmosphère, la saison où la maladie se manifeste, la manière de vivre, les passions de l'ame, l'âge, les maladies précédentes, etc., de ceux qui en sont attaqués, les lieux qu'ils habitent, etc., contribuent principalement à faire varier les symptômes du typhus; ces différentes influences affectent plus particulièrement tel ou tel appareil organique, et le rendent ainsi susceptible d'éprouver le principal choc morbifique, d'où résultent la variété et la multiplication des symptômes, ainsi que les prétendues complications. Je ne dis

point que le miasme ne puisse subir des modifications dans les qualités qui donnent à l'épidémie plus d'affinité pour certains organes, ou certains appareils organiques que pour d'autres: mais comme, dans chaque épidémie, le typhus se manifeste sous différentes formes, selon l'état des sujets qu'il attaque, on est fondé à croire que c'est la foiblesse, plus ou moins considérable du corps, et la disposition où se trouvent certains appareils organiques, etc., par l'effet des causes précitées, qui font en grande partie varier la forme ou l'extérieur de la maladie; on voit assez fréquemment qu'une épidémie de typhus a, dans son commencement, une physionomie qui change plus ou moins en traversant les saisons, et à mesure qu'elle perd de sa férocité; comme aussi elle est accompagnée de certains états particuliers, par exemple, de coma chez les enfans et les vieillards, plutôt que chez d'autres individus.

C'est ainsi que, sans changer de nature, le typhus se manifeste sous la forme d'une fiévre catarrhale grave : il suffit pour cela, que la maladie prédomine dans le système lymphatique et les membranes muqueuses, de même que si cela arrive dans le cerveau, ou dans le tube alimentaire, etc., la forme en sera plus ou moins différente : d'après ce que nous venons de dire, la fiévre catarrhale grave n'est donc qu'une des faces sous lesquelles le typhus peut se manifester. Ce fait est prouvé, parce que 1°. les causes qui engendrent et font développer les différentes variétés du typhus, donnent pareillement naissance à la fiévre catarrhale grave 2°. Les remèdes qui conviennent dans ce dernier cas, conviennent pareillement dans les autres. Ces deux preuves me dispensent de rapporter les autres analogies qui existent entre ces maladies qui ne différent que par leur forme. Pour mettre hors de doute les vérités que je viens d'exposer à ce sujet, je n'ai qu'à consulter l'observation et l'expérience.

On sait que la fiévre maligne qui règne épidémiquement dans les camps, ne présente point constam-

ment le même appareil de symptômes, de là vient qu'on l'a décrite sous différens noms, comme *amphymerina hungarica*, *hemitritæus pestilens*, *catarrhalis maligna*, etc., cette maladie n'est qu'un typhus.

Le typhus qui régna épidémiquement à Coutance en 1772 et 1773, prenoit différentes formes; chez certains sujets, il se manifestoit sous celle d'une fiévre catarrhale grave (1). Robin de Kériavalle (2), et Jeauroy (3), ont fait la même observation dans d'autres épidémies de typhus. Le professeur Huffland vient de donner la description d'un typhus qui a régné épidémiquement en Allemagne, en 1796, 1797, et 1798, et qui, chez le plus grand nombre de malades, se présentoit sous la forme d'une fiévre catarrhale grave (4); le typhus épidémique dont Franck a fait la description, prenoit aussi quelquefois la même forme (5); Maloin (6), Laugier (7), Thomann (8), rapportent également des exemples de typhus qui, chez certains malades, affectoit la forme de fiévre catarrhale grave.

Quant au typhus sporadique, il s'associe assez fréquemment avec les symptômes de catarrhe, ce qu'on regarde mal à propos comme une complication. Huffland, Laugier et autres, sont tombés à cet égard dans la même erreur; la fiévre maligne catarrhale n'est pas plus une complication de maux, que toute autre forme de typhus. Plus la maladie est grave, plus il y a d'organes très-affectés, et plus les

(1) *Voyez* le Mémoire de Bonté.
(2) Mémoire de la Société de Médecine de Paris, ann. 1778.
(3) Op. cit., ann. 1779.
(4) Osservazioni sulle febbri nervose, etc., trad. dal. dott. Giobbe.
(5) Relazione della febbre nervosa che regna a Vienna, etc.
(6) Mémoires de l'Académie des Sciences, ann. 1744, 1748, etc.
(7) Constitution épidémique de Grenoble.
(8) Bibliot. méd. Germ., etc., tom. I.

symptômes se multiplient, et comme chaque appareil organique manifeste à sa manière son état morbifique, on se figure que l'organisme est employé à une complication de maux. C'est là une pure imagination. La maladie est une comme la cause est une aussi. Ce n'est pas ici le lieu de m'arrêter à l'hypothèse absurde des complications; je l'ai fait dans un autre ouvrage (1) avec assez d'étendue, pour convaincre tout esprit exempt de préjugés, que des maladies dont la nature est différente, ne sauroient coexister dans le même sujet.

Les fièvres catarrhales graves se montrent encore chez les vieillards et les sujets foibles, pendant les épidémies catarrhales, tandis que les individus jeunes et robustes sont attaqués de la phlegmasie des membranes muqueuses (2). Cette différence dans les effets de l'agent épidémique, est naturellement expliquée par les vues de Brown, relativement à la prédisposition.

Il n'est donc pas douteux que les fièvres catarrhales graves ne soient un mode de typhus; nous aurons bientôt occasion de voir que cela est encore confirmé par l'identité du traitement qui convient dans les différentes formes du typhus.

Les méthodes curatives employées contre cette maladie, peuvent être réduites à deux, savoir : celle

---

(1) *Voyez* le discours préliminaire placé à la tête d'un ouvrage de Brown que je viens de traduire, et qui a pour titre : Abrégé de la nouvelle Doctrine médicale, etc.

(2) C'est-là une vérité importante, à l'appui de laquelle se rapportent beaucoup d'exemples dans un discours que je me propose de livrer bientôt à l'impression. Elle prouve que la nature des maladies développées par les agens épidémiques, est analogue à l'état de prédisposition des sujets, et que, quoiqu'ils donnent lieu souvent à une forme déterminée de maladie, ils ne sauroient guère influer sur leur nature propre, à moins qu'un miasme excessivement stimulant ne cause la foiblesse indirecte.

qui fait usage en même temps de remèdes débilitans et de quelques toniques; et celle qui consiste uniquement à fortifier et exciter convenablement l'organisme. Le premier traitement a été presque généralement adopté par tous les médecins : le second a été imaginé et mis en pratique par Brown et ses nombreux disciples. Il est aisé de voir que le premier traitement étant composé de remèdes dont les uns produisent un effet diamétralement opposé à celui des autres, ne sauroit convenir dans aucun cas; car si ces débilitans sont indiqués, pourquoi employer en même temps les toniques? et *vice versâ*, si les toniques sont nécessaires, quelle raison y a-t-il de leur associer les débilitans?

Les remèdes anti-phlogistiques dont on faisoit usage le plus communément, sont, les saignées, les acides, les évacuans des premières voies, les bouillons végétaux, les tisanes dites rafraîchissantes etc., chacun de ces remèdes étoit affecté à telle ou telle forme de typhus : c'est ainsi que les saignées et les délayans étoient employés, lorsque les apparences de la maladie faisoient croire à un état d'irritation, d'érétisme, de phlogose; que les acides et les bouillons végétaux avoient la préférence dans le cas de putridité; que les évacuans des premières voies, aidés de quelque tonique, étoient opposés à la forme de catarrhe; distinction évidemment arbitraire et sans aucun fondement.

Les typhus qui se montrèrent sous la forme de péripneumonies malignes, décrits par Schenkins et Baillou, firent les plus grands ravages. Les saignées y ont toujours été meurtrières : aussi Huxham et Sarconne se sont-ils élevés contre leur usage, en attestant ses funestes effets. L'utilité des excitans a été observée par Baglivi, Huxham, Sarconne, Franck, etc. qui les ont célébrés comme des moyens héroïques dans ces circonstances.

Dans le typhus épidémique décrit par Robin de Keriavalle, la saignée étoit meurtrière, tandis que les cordiaux et le vin rouge produisoient les bons

effets les plus marqués. Jean Roy, mécontent du traitement débilitant employé dans les fiévres malignes, finit par ne faire usage que des cordiaux et des bonnes nourritures. Il fut heureux, et il l'auroit eté beaucoup plus s'il eût insisté davantage sur l'usage des excitans énergiques (1). Lassone qui traita beaucoup de malades attaqués d'un véritable typhus, auroit été moins malheureux s'il ne les avoit point affoiblis comme il le fit de toutes les manières. Vers la fin il se ravisa et prescrivit une cure tonique qu'il appelle nouvelle, et dont il obtint des succès qui le jetèrent dans l'étonnement (2); quel aveuglement!

L'épidémie de Dinan, qui étoit un typhus, sous l'apparence d'une fiévre catarrhale grave, fut très-meurtrière, puisque Jean Roi avoue qu'il perdit le cinquième de ses malades. Or, les débilitans n'y furent pas épargnés (3); lorsque Lallouette et Paulet y furent envoyés, l'épidémie étoit moins dangereuse, cependant, sur 159 malades, prisonniers, infirmiers, ou habitans de Dinan, il en mourut 21 (4).

Le docteur Laugier qui a tenté de réfuter la doctrine Brownienne qu'il n'entend pas, nous fournira un autre exemple non moins affligeant de la funeste influence du système humoral. Un typhus épidémique ravageoit Grenoble, en l'an 7 et 8. Le docteur Laugier, glorieux de n'être point Brownien, mit en usage un traitement composé de débilitans et de toniques. Sur 27 malades traités en forme, il en perdit 9 (5). Nous aurons bientôt occasion de voir

(1) *Voyez* Jean Roy, Mémoire sur le Traitement des Fiévres malignes.

(2) *Voyez* le Mémoire de Lassone, inséré parmi ceux de la Société de Médecine de Paris, ann. 1776.

(3) *Voyez* le Mémoire de Jean Roy, dans la Collection précitée, ann. 1779.

(4) *Voyez* le Mémoire de Lallouette, dans la Collection précitée.

(5) Dans ce nombre de malades je ne comprends point ceux qui ne prirent point les remèdes ordonnés, ou à qui M. Laugier ne donna que quelques légers secours.

si les Browniens qu'il décrie, ne sont pas plus heureux que lui.

Comme le typhus avec ses différentes formes, règne presque chaque année à l'hôpital de Vienne, j'ai pensé que les ouvrages de Stoll et de Franck pourroient fournir matière à une comparaison très-intéressante, et propre à mettre en évidence les bons et les mauvais effets des deux sortes de traitement.

Sur 545 malades attaqués de typhus, qui furent traités dans l'hôpital civil de Vienne, il en mourut 34, dont cinq furent portés moribonds à l'hôpital, et 10 avoient été purgés énormément auparavant (1). Il faut remarquer que les convalescences furent courtes et faciles.

La proportion des malades attaqués de typhus à ceux qui moururent, est bien différente dans le tableau de Stoll, puisqu'il la porte lui-même 7—1 à peu près. Depuis 1763, jusqu'en 1769, 951 malades de typhus entrèrent à l'hôpital de Vienne, il en mourut 153 (2). Cette comparaison ne prouve-t-elle pas que le traitement excitant employé par Franck, est préférable à celui de Haën, Lassone, Jean Roy, Paulet, Lallouette, Laugier, dont on fait généralement usage? Plus de 2000 observations rapportées par Franck, Marcus, Thomann, Kramer et autres (3), ne laissent aucun doute à cet égard. Partout le rapport des malades rétablis à ceux qui sont décédés est comme 19—1 et même 22—1.

Les avantages de la méthode excitante dans la cure du typhus, sont si marqués, et si nombreux que Robertson dont la pratique est si étendue, avoue qu'il n'a jamais été aussi heureux dans le traitement

(1) *Voyez* Bibliot. Méd. Germ., vol. 2, p. 122 et 124.

(2) Stoll. Rat. méd., tom. 1.

(3) Elles sont consignées dans la Bibliot. Brownienne, les Institutions de Physique de Pavie, le Journal de l'Incitation, etc.

de cette maladie, que depuis qu'il a connu et mis en pratique la doctrine de Brown (1).

D'après ce que nous venons de voir, la supériorité du traitement excitant sur celui qu'on a coutume d'employer contre le typhus, ne sauroit être contestée, et j'ose dire que les fastes de la médecine n'offrent point des succès aussi généraux et aussi soutenus que ceux dont nous venons de présenter le tableau.

Si donc le typhus et conséquemment la fièvre catarrhale grave consistent dans un état asthénique considérable, il n'est pas surprenant que le quinquina y soit utile, puisqu'il est certain que ce remède jouit de la propriété excitante. Il seroit dangereux ou pour le moins gratuit d'attribuer au quinquina des vertus occultes, lorsqu'on a comme sous la main la connoissance positive de ses effets propres et naturels. Gastaldi disoit avec vérité, relativement à l'utilité du quinquina dans les fièvres, que c'est moins un nouveau genre de remède, qu'une espèce nouvelle d'un remède déjà connu, et qu'il n'agit pas différemment que d'autres auparavant en usage (2).

Cependant le quinquina n'est pas le remède unique dans les fièvres catarrhales graves. On peut employer avec autant d'avantage la serpentaire de Virginie, le bon vin, la valériane, l'esprit de Mindererus, le camphre, le musc, l'opium, et autres excitans énergiques. Bien plus, ce n'est guère qu'en décoction ou en infusion, ou sous la forme d'extrait, qu'on peut l'employer : car, administré en poudre, il dérange les premières voies et surtout l'estomac qui ne peut le supporter. Plus ce viscère est foible, moins il peut supporter les remèdes sous forme solide. C'est pour la même raison que, dans ces mêmes cas,

---

(1) *Voyez* Malfatti, Bibliot. méd. Brown. Germ., tom. 2, pag. 127 et 128.

(2) Gastaldi, quest. med. Baq. Therap. etc., an feb. intermitt. quinquina, etc.

les alimens solides ne sauroient lui convenir. Il n'y faut introduire que des alimens et des remèdes sous forme liquide, afin qu'ils puissent être élaborés sans peine. Faute de prendre ces précautions, la maladie s'aggrave, et l'oppression, le vomissement, la diarrhée, les symptômes gastriques, etc., se joignent ou augmentent ceux qui existoient déjà. De là vient que quoique le quinquina administré en poudre soit en général utile dans les fièvres intermittentes, il est rare qu'il ne produise point de mauvais effets dans les fièvres continues, putrides etc., où la débilité de l'estomac et de tout l'organisme est plus considérable. Enfin les célèbres Franck, Marcus Huffland, etc., qui sont si heureux dans leur pratique, n'emploient point le quinquina en poudre.

Le traitement convenable dans les fièvres catarrhales graves, est donc celui qui relève les forces de l'organisme. On ne peut se proposer autre chose dans une maladie nécessairement liée avec la débilité et l'inertie vitales. C'est aux remèdes stimulans que Franck, Thomann, etc., ont eu recours pour les combattre. Les bons bouillons de viande aromatisés, administrés de deux en deux heures; le vin généreux à plus ou moins haute dose, selon l'habitude que le malade peut avoir de cette boisson; une douce chaleur, et la pureté de l'air, doivent former la base du plan de cure. La boisson ordinaire du malade doit être corroborante; le vin trempé, ou l'infusion d'angélique, à laquelle on ajoute une suffisante quantité de sirop de gingembre, convient également dans les mêmes circonstances. Les potions simplement corroborantes doivent être préférées dans le commencement, surtout si le malade est dans un état de débilité directe (c'est ce qui arrive ordinairement, puisque les fièvres catarrhales sont pour ainsi dire les fidelles compagnes des saisons froides et humides); mais on doit augmenter graduellement leur énergie par l'addition des excitans diffusibles. Une infusion d'arnica et de serpentaire de Virginie, à laquelle on ajoute de l'esprit de

Mindererus et un sirop agréable, est un exemple de potion, convenable. S'il est nécessaire qu'elle soit plus énergique, on fait infuser l'arnica et la serpentaire dans une décoction de quinquina plus ou moins saturée, puis on ajoute les teintures de quinquina, de valériane, de castoreum, et un sirop agréable. Enfin, s'il est nécessaire d'employer des stimulus plus décidés, on a recours à l'eau de canelle spiritueuse, au camphre, à la liqueur d'Hoffmann, à l'éther, à l'alcali volatil, au laudanum liquide, et au musc à plus ou moins haute dose. Je crois devoir remarquer en passant qu'en France on est en général beaucoup trop timide sur la dose des stimulus diffusibles.

Il est encore d'autres remèdes qui ne doivent point être dédaignés, je vais parler des vésicatoires à titre de rubéfians, qu'on doit pour cela faire voyager sur les différentes parties du corps; les frictions spiritueuses faites principalement au scrobicule du cœur et le long de la colonne épinière, dont chaque vertèbre peut être considérée comme un petit cerveau; et enfin les bains chauds, où l'on a fait infuser des plantes aromatiques. Plus le danger est grand, plus on doit varier et multiplier les moyens curatifs. C'est alors qu'il est nécessaire d'épuiser pour ainsi dire les ressources de la matière médicale, et d'attaquer l'asthénie dans différentes parties successivement ou en même temps. Les potions, les lavemens et les frictions avec les excitans énergiques, seront donc ordonnés généreusement. Les frictions avec une dissolution de camphre dans de l'éther sont surtout d'un grand secours, lorsque les remèdes internes ne produisent aucun effet, et que le malade est dans un grand danger. Car, quoique la peau soit moins excitable que les intestins, elle l'est cependant assez pour qu'on ne doive point la considérer comme un organe ignoble ou indifférent. Pierre Franck, Joseph Franck, Malfatti, etc. ont célébré les avantages de ces frictions; au reste il faut bien se garder de faire suppurer les vésicatoires qui n'enlèvent à l'orga-

nisme que des humeurs saines dont il a le plus grand besoin, puisqu'elles présentent les qualités d'une parfaite gélatine.

Les bains aromatiques fortifient particuliérement la peau et le système absorbant. Le malade ne doit y rester qu'un demi-quart d'heure : il est indispensablement nécessaire qu'il évite l'air froid en sortant du bain.

Quant au météorisme qui se manifeste quelquefois dans les fièvres catarrhales graves, on le combattra avec les cataplasmes et les fomentations aromatiques chaudes. Mais l'on aura rarement occasion d'observer cet accident, et il n'aura rien de formidable, si l'on bannit les purgatifs du traitement. Pareillement la constipation, qui peut encore avoir lieu dans les mêmes circonstances, ne doit point alarmer, lors même qu'elle se prolonge pendant dix ou douze jours; pendant tout ce temps, l'organisme perd beaucoup moins d'humeurs et de matières propres à être assimilées; et quant aux matières fécales, le retour des forces, de l'ordre et de la régularité des fonctions de l'organisme, suffit pour les expulser au dehors. Ce n'est point la constipation, mais bien la diarrhée qui est nuisible au malade. Toutefois on peut la faire cesser par le moyen des clystères excitans.

Enfin le malade entre en convalescence et il réclame d'autres soins. Jusque là on ne lui avoit donné que des nourritures et des remèdes sous forme liquide. La période de la convalescence doit faire abandonner insensiblement l'usage des stimulans énergiques, et des alimens liquides, en même temps qu'on prescrit au malade les stimulans permanens, une petite soupe, et successivement d'autres nourritures solides. Les facultés digestives qui ont été ménagées d'une manière particulière, reprennent bientôt une partie de leur activité. C'est le cas d'ordonner de petites doses de quinquina en substance, avec le colombo, la rhubarbe, la canelle, la limaille de fer. L'exercice, la musique, les sociétés agréables,

et l'humidité, les fortes passions de l'ame, d'où proviennent les fièvres rémittentes pernicieuses, engendrent pareillement les fiévres catarrhales graves. Cependant il faut avouer que certains miasmes développent plus particuliérement les fiévres rémittentes pernicieuses; mais elles peuvent se manifester, quoique plus rarement, sans l'influence d'aucun miasme, ainsi que j'en ai vu plusieurs exemples. Au reste ces miasmes ne donnent pas uniquement naissance aux rémittentes pernicieuses; car les intermittentes simples ainsi que les fiévres catarrhales graves, sont assez souvent produites par les mêmes influences nuisibles, comme on l'observe particuliérement en Italie et en Hollande.

Les remèdes qui excitent vigoureusement l'organisme, sont les plus propres à vaincre les fiévres rémittentes pernicieuses. Le quinquina que Torti a tant célébré, n'est point l'unique moyen de guérir ces maladies: Rivierre, Hoffmann, Sarcone, Pinel, etc., ont employé d'autres excitans, seuls ou combinés avec le quinquina. Les lumières d'une analogie d'action très-marquée entre un grand nombre de substances, ne nous permettent pas de croire que l'écorce du Pérou soit le seul remède héroïque de ces fiévres, ni de douter que son effet ne soit puissamment secondé par les stimulans diffusibles: à mon avis, l'opium, l'éther, le sel volatil de corne de cerf, le musc, seroient, dans tous les cas, de puissans auxiliaires. Cette réunion de plusieurs remèdes énergiques produiroit plusieurs avantages; 1°. On arrêteroit plus sûrement la fièvre, et l'estomac ne seroit point fatigué par la présence d'une grande quantité de quinquina. 2°. Lorsque le quinquina est administré seul, et que, comme il arrive malheureusement trop souvent, il est sophistiqué, le malade livré à son sort, périt presque inévitablement. Or, la combinaison proposée préviendroit cet inconvénient: car il n'est pas douteux que l'opium, le musc, etc., ne puissent remplacer, au moins jusqu'à un certain point, le quinquina. 3°. On sait que, pour arrêter la fièvre,

Le quinquina doit être administré de très-bonne heure, sans quoi, dit Torti, il ne produit point l'effet qu'on en attend. Cela ne doit point étonner, puisque le quinquina n'est qu'un stimulant permanent, s'il excite d'une manière durable; aussi, n'agit-il point avec la promptitude et la force des stimulans diffusibles. La combinaison que je propose réuniroit l'avantage d'exciter l'organisme d'une manière prompte et durable; elle seroit infiniment utile dans les rémissions les plus courtes, ainsi que peu avant l'accès, circonstances où le quinquina, administré seul, offre si peu de ressources.

J'ai fait voir ailleurs que les avantages de l'opium dans les fièvres intermittentes, sont appuyés sur des témoignages incontestables (1). Un nombre prodigieux d'observations faites par divers médecins allemands, italiens, anglais, etc., prouvent également que l'opium n'est pas moins utile contre les fièvres rémittentes, et continentes. Je pourrois ajouter que je n'emploie presque jamais le quinquina en substance dans les fièvres rémittentes, et que, lorsqu'il m'arrive de l'ordonner, je le mêle toujours avec la canelle, la valériane, l'opium, etc., ordinairement je confie la guérison aux excitans diffusibles, et je puis assurer que la maladie cède promptement à ces remèdes. Je me sers aussi familièrement de l'éther dans des potions appropriées (2), qu'on pourroit prescrire alternativement avec le quinquina mêlé avec la canelle, le lau-

---

(1) *Voyez* Considérations critiq. sur la Classification des médicamens, suivies d'un nouveau plan de matière médicale. *Voyez* aussi le discours annoncé aux pages 8 et 9 de ce mémoire.

(1) Desbois de Rochefort présenta, en 1776, à la Société de Médecine de Paris, un Mémoire pour prouver les avantages de la liqueur d'Hoffmann, dans les fièvres intermittentes. Les nouvelles découvertes en Médecine ont appris que la liqueur d'Hoffmann, et conséquemment l'éther, étoient également utiles dans les autres fièvres,

l'action d'influences tres-débilitantes, sont attaqués d'une fiévre rémittente légère, dont les premiers redoublemens, peu sensibles, semblent ne devoir point exciter l'attention du médecin. Rien n'annonce le danger dont le malade est réellement menacé. Cependant, le troisième ou le quatrième accès le fait périr. Voici, je crois, les moyens d'éviter ce malheur que j'ai vu arriver.

Lorsqu'une personne a été exposée à de fortes influences débilitantes, comme, par exemple, des hémorragies considérables, et que, par la nature de son tempérament, elle est d'autant moins capable de résister à des agens nuisibles aussi puissans, il faut toujours craindre le danger, quand bien même l'état du malade présenteroit de la sécurité. S'il se manifeste une fiévre rémittente qui paroisse bénigne, et sans aucun symptôme alarmant, il n'est pas possible que cet état ne soit insidieux ; parce que la gravité de la maladie doit être proportionnée au nombre et à la violence des agens nuisibles qui l'ont engendrée ; ainsi, après avoir pesé la valeur des différentes influences nuisibles, il faut traiter la maladie comme si elle étoit évidemment rémittente pernicieuse. Pour cet effet, on proportionnera l'activité et le nombre des remèdes, au danger qu'on a à craindre. C'est assez dire, qu'il faut en quelque sorte, moins faire attention aux caractères pernicieux qui peuvent se manifester (1), qu'à la violence de l'asthénie qui est indubitable.

Le plan de cure que je viens d'indiquer convient dans toutes les fiévres rémittentes pernicieuses, quelles que puissent être leurs prétendues complications. L'hypothèse erronée des complications n'est bonne, comme je l'ai remarqué ailleurs (2), qu'à

(1) Je les ai observés dans un dernier accès qui emporta le malade.

(2) Dissertat. sur la fiévre puerp. insérée dans les actes de la Société de Médecine de Bruxelles. *Voyez* aussi mon discours préliminaire, dans l'Abrégé de la Doctrine de Brown.

brouiller toutes les idées du médecin et à l'empêcher de faire le bien avec assurance et connoissance de cause. On ne doit point s'embarrasser de l'apparence captieuse que les symptômes présentent, ainsi que l'observe sagement le docteur Alibert d'après Home, Werlhof, et Ludwig. Si donc, comme il n'est pas douteux, les fiévres rémittentes pernicieuses sont nécessairement liées avec l'asthénie de l'organisme, les évacuans des premières voies ne peuvent qu'être préjudiciables, et on doit les bannir du traitement; avant que plusieurs célèbres médecins du siècle passé eussent prouvé les mauvais effets des purgatifs dans les maladies fébriles (asthénies), d'autres s'étoient élevés contre leur usage. Cahausen *Archeus febrium faber et medicus*, a dit à ce sujet, des choses on ne peut plus solides et judicieuses. Il pensoit, contre l'opinion de Sydenham et d'autres, que la fiévre tend par elle-même à la destruction du corps; qu'il faut sur le champ l'arrêter en enlevant sa cause; que les purgatifs rendent la fiévre plus rebelle et plus opiniâtre, et qu'ils ne conviennent ni avant ni après la guérison. Or, les saburres, loin d'être jamais la cause des maladies universelles, ne sont qu'un simple effet de l'état morbifique, comme l'ont prouvé Franck, Weikard, Marcus, Roëschlaub, et autres.

Lorsque le malade est en convalescence, il doit être traité d'après les principes exposés à l'article des fiévres catarrhales graves.

CONSIDÉRATIONS

Sur une Tympanite observée à l'Hôpital Saint-Louis.

Par M. MARC, Docteur en Médecine, Membre de la Société médicale de Paris, etc.

Des circonstances nous ayant empêchés de nous procurer l'histoire détaillée de la maladie qui a donné sujet à ce mémoire, nous sommes forcés d'en faire part sommairement à nos lecteurs. Une jeune personne, âgée de seize à dix-sept ans, sujète à des affections hystériques, fut empoisonnée par de l'acide nitrique. Un traitement convenable la rappela à la vie, cependant, elle fut transportée à l'hôpital Saint-Louis, pour y remédier à une tension tympanitique du bas-ventre, qui dura à peu près trois semaines, et qui fut accompagnée de symptômes de suffocation assez violens pour faire craindre pour l'existence de la malade. La nuit que le paroxysme suffocatif reparut d'une manière effrayante, un élève de garde, voyant la malade dans le danger le plus imminent, et la croyant hydropique, prit sur lui de lui faire la ponction : il ne sortit aucun liquide, on ne remarqua même aucun échappement gazeux : cependant la malade se trouva soulagée, son ventre reprit peu à peu son volume naturel, et, au bout de quelques jours, elle fut en état de quitter l'hôpital.

Ce fait, qui a été transmis à la Société, dans sa séance précédente, m'a paru digne de fixer son attention, et j'ai cru qu'elle recevroit avec plaisir tout ce qui pourroit contribuer à jeter quelque jour sur un cas de maladie peu commun par lui-même, et tout à fait

nouveau, sous le rapport du traitement et de ses suites.

Mon travail ne doit être considéré que comme un assemblage de divers corollaires, comme une espèce d'analyse, devant servir à diriger les recherches de la Société vers les points que je lui présente en résumé.

Tout semble prouver :

1°. Que la maladie qui nous occupe, appartenoit aux tympanites ;

2°. Que la tympanite étoit d'abord symptomatique ;

3°. Qu'elle étoit ici un symptôme de l'affection hystérique et de l'empoisonnement ;

4°. Qu'elle devint par la suite l'affection principale.

Il en est de la tympanite comme de tant d'autres affections dont les causes semblent se soustraire à nos recherches ; nous nous livrons, à leur égard, à des hypothèses aitiologiques qui, en s'éloignant ou se rapprochant plus ou moins de la réalité, font éclorre une foule de théories qui, en séduisant, en embarrassant surtout le nouveau praticien, le font ressembler au navigateur privé de sa boussole au millieu des mers.

Ce qui contribue encore puissamment à cette fluctuation d'idées, c'est que l'état de maladie tenant en quelque façon à un enchaînement d'anomalies dans notre organisation, il en résulte que très-souvent les mêmes causes produisent des effets différens, et que, au contraire, des effets divers dépendent d'une même cause. Deux théories divergentes peuvent donc être également vraies, et cependant l'une d'elles devenir fausse par des circonstances qui tiennent à l'individualité.

Que doit faire le médecin rationnel en pareille occurrence ?... Il me semble qu'il doit être vélectique, qu'il doit peser les suppositions avec la masse des faits, pour en conclure si tel ou tel autre phénomène est susceptible de n'être soumis qu'à un seul, ou à divers modes d'analyse.

Ces considérations serviront de base à ce mémoire.

La tympanite, ou, comme les anciens l'appeloient improprement l'*hydropisie sèche*, soit qu'elle dépende du développement morbifique d'une substance gazeuse quelconque, soit qu'elle tienne à une autre cause dont je parlerai plus bas, n'a point toujours son siége dans le canal intestinal même, elle affecte parfois, et selon beaucoup d'auteurs dont je ne citerai seulement que *Boërhaave*, *Astruc*, *Gorter et Baglivi*, la cavité abdominale, la matrice, le tissu cellulaire entre le péritoine et les muscles abdominaux ; c'est même d'après ces divers foyers, que *Cadelbach*, qui a fourni deux bonnes dissertations sur cette maladie (1), l'a divisée en tympanite *intestinale*, *ventrale*, *mixte et emphysématique*. La plupart des observateurs s'accordent à regarder un état de spasme et d'atonie, comme la cause occasionnelle de la maladie, et supposent comme cause prochaine l'existence d'un développement gazeux dans la partie affectée. Cette dernière opinion prévalut exclusivement pendant longtemps, jusqu'à ce que *Willis* et *Baglivi* la combattirent. Ce dernier (2), nie formellement l'existence d'une accumulation gazeuse dans la tympanite, il regarde cette affection comme le résultat d'une distention spasmodique des fibres, des intestins, et autres organes du bas-ventre. Sa théorie, vouée longtemps à l'oubli, ou, pour mieux dire, négligée des praticiens, fut adoptée par le professeur *Rhichter* de Goettingue, et acquit par les soins de cet observateur pénétrant, des développemens dignes de fixer toute l'attention des praticiens.

---

(1) *Tympanitidis Pathologia. Tympanitidis Therapia. Lipsiæ*, 1772, 1773.

(2) *Opp. omnia. Lugd.* 1745, *p.* 81. « *Hydrops siccus non gignitur à vapore, ut vulgus putat ignarum : fibræ viscerum et partium abdominis intentæ nimiùm crispatæ et exsiccatæ, portentosum acquirunt elaterem, undè ingens distentio solidi sine ullo vapore subjecto* ».

e médecin (1) désigne l'état spasmodique qui a lieu ans la tympanite, par l'expression de *spasmus inflativus*, *spasme extensif*, qui, comme on le conçoit isément, peut fort bien, dans certains cas, n'occuper ue les fibres des muscles abdominaux, sans s'étendre ur celles du canal intestinal.

Ce que je viens de rapporter, prouve que la tympanite ne borne point son siége seulement à la cavité lu canal alimentaire, mais qu'elle peut encore affecter la cavité abdominale proprement dite.

La question qui se présente ici, est de savoir si, lans l'un ou l'autre cas, il existe un développement gazeux, comme cause matérielle de la maladie?

Je ne crois point que l'on puisse se refuser absolument à reconnoître la réalité de ce développement, là où la tympanite semble siéger plus particuliérement dans le canal intestinal, ou du moins y avoir pris naissance. Toutes les causes propres à l'exciter, peuvent s'y rencontrer; ce développement y a lieu même dans l'état de santé; pourquoi celui de maladie ne le produiroit-il pas à un degré assez éminent pour constituer l'affection dont nous parlons? Il existe des faits qui prouvent avec évidence, que, dans certains cas de tympanite, l'extension des intestins tient absolument à la présence de substances gazeuses dans la cavité intestinale. Cette présence de substances gazeuses peut naître, non seulement de leur développement à la suite d'une atonie habituelle, ou produite par une cause occasionnelle quelconque, mais encore de leur accumulation, ou pour ainsi dire, de leur engorgement par suite d'un vice organique, d'un spasme partiel, ou d'un corps étranger qui, renfermé dans le canal intestinal, s'oppose à leur issue.

M. *Archier* a consigné dans le Journal de médecine, chirurgie et pharmacie (2), un exemple de

---

(1) *Voyez* la Dissertation inaugurale de *Sachse*, élève de *Richter*, de tympanitide. Gœtting. 1793.

(2) 1791, mois de décembre.

tympanite devenue mortelle, et survenue comme suite d'une indigestion de petits pois. J'ai moi-même observé une tympanite occasionnée par une indigestion de cerises. La malade avoit l'habitude d'avaler ce fruit avec les noyaux, qui formèrent dans le rectum une espèce de tampon hermétique. Je fus obligé de les extraire un à un, et la malade, après avoir rendu une quantité prodigieuse de vents, se rétablit au bout de quelque temps. M. *Reich*, parmi les Allemands, et M. *Pamard*, parmi les Français, ont proposé l'extraction de ces derniers, par le moyen d'une seringue, et le succès que cette méthode a obtenu en diverses circonstances, prouve en faveur de l'opinion qui admet la présence d'un gaz quelconque dans la tympanite intestinale. Le Magasin de M. *Baldinger* (1) renferme un cas de tympanite qui se joignit à une colique provenant d'un retrécissement calleux des intestins, à celle que *Cullen* a désignée sous le nom de *colica callosa*. Après avoir employé tous les soi-disant résolutifs, et même le mercure, on procéda à la ponction. Cette opération soulagea le malade, parce que le colon prodigieusement distendu, fut troué.

Je n'examinerai pas ici de quelle manière une substance gazeuse peut parvenir de la cavité intestinale, dans le tissu cellulaire, et de celui-ci dans la cavité abdominale, pour y produire ce qu'on appelle les tympanites ventrale et emphysématique; soit que, selon M. *Assalini*, il existe un système aérifère particulier; soit que, suivant M. *Girtanner*, le système lymphatique renferme des substances gazeuses, qui, par un état de maladie, peuvent s'échapper et affecter les divers organes; soit enfin, que, sous certaines circonstances, la membrane muqueuse des intestins permette au gaz contenu dans ces viscères, de se répandre dans le tissu cellulaire, et de là dans la cavité abdominale; il n'en est pas

(1) 1789, 4.

moins vrai que le fait existe. Deux enfans jouoient ensemble au boucher, la sœur se chargea de représenter le veau, le frère remplissoit le rôle de boucher : le prétendu boucher introduisit la tuyère d'un petit soufflet dans le rectum de sa sœur, et se mit à soufler de toute force; celle-ci fut atteinte, non seulement d'une tympanite intestinale et emphysématique, mais encore d'une bouffissure générale. Ces accidens cédèrent cependant bientôt à l'usage des médicamens convenables.

Les vétérinaires connoissent parfaitement cette espèce de tympanite, qui affecte fréquemment les bestiaux, lorsqu'ils ont mangé avec trop d'avidité du trèfle nouveau. Rien ne réussit mieux dans ce cas, que le trocar, qui, en donnant issue au gaz renfermé, soulage l'animal presque momentanément, et finit par amener la guérison.

Revenons actuellement à cette espèce de tympanite que je crois rencontrer dans le cas de maladie observé à l'hôpital Saint-Louis, et auquel je crois devoir appliquer la théorie de *Baglivi* et de *Richter*.

Le caractère principal et externe de la tympanite, celui auquel elle doit son nom, est une bouffissure, une tension élastique, et plus ou moins sonore du bas-ventre, laquelle, lorsqu'elle arrive comme symptôme d'une autre affection, telle que la fiévre adynamique, vermineuse, certains empoisonnemens, etc., on a désignée par le terme de météorisme. Or, ce caractère principal, ce gonflement, peut, dans certaines circonstances, ne tenir en aucune manière à la présence de produits gazeux, mais, au contraire, résulter d'un état de spasme extensif.

Ce spasme extensif doit nécessairement produire sur les intestins et autres parties du bas-ventre, des effets semblables à ceux qui résulteroient d'un gros volume d'air contenu dans ces organes; car l'effet commun et de l'air et de cette espèce de spasme, consiste en une forte distention. Les symptômes doivent donc être, à peu de chose près, les mêmes, et

les causes de la maladie n'en devenir que plus diff-
ciles à saisir.

Il semble cependant que cette espèce de tympanite qui tient à un spasme extensif, n'est pas, à beaucoup près celle que l'on rencontre le plus souvent sur des sujets d'une incitabilité exquise (1). Il n'est point rare de remarquer dans l'hypocondrie, et encore plus dans l'hystérie, une extension partielle de l'un ou de l'autre viscère du bas-ventre, et surtout de l'estomac. L'état tympanitique du bas-ventre entier, est même assez commun dans ces sortes d'affections; et souvent il simule la grossesse.

Je prévois ici qu'on pourra m'observer que la tympanite est en quelque sorte une maladie chronique, et que cette extension dont je viens de parler, ne peut être considérée que comme passagère et symptomatique, puisqu'elle ne dépend que de la durée du paroxysme de la maladie principale.

Cette objection fondée dans la règle, n'en est pas moins sujète à des restrictions, et l'on voudra bien me permettre d'entrer dans quelques détails à ce sujet.

Tout spasme dépend d'une irritation qui s'effectue sur les organes doués d'incitabilité, et y produit des dérangemens de situation et de densité extrêmement variés (2).

L'organe sur lequel le spasme s'opère, ne doit point être considéré isolément, c'est-à-dire, il ne faut point s'arrêter exclusivement, soit à sa partie fébrile, soit à celle cellulaire ou membraneuse qui le constitue, il est, au contraire, important de le

---

(1) Je comprends par incitabilité l'action nerveuse, l'irritabilité et la tonicité.

(2) *Spontè etiam patet dari spasmorum différentias; prout vel universales sunt, vel particulares, idiopathici aut sympathici, repentini, vel lenti, coarctantes aut inflantes, qui flatulenti dicuntur, etc.* H. D. Gaubii. *Institut. pathol.* §. 747.

saisir dans son ensemble, sauf à apprécier après, par les détails de sa composition, les particularités que pourroit offrir son mode de vitalité.

Je pourrois entamer ici une discussion aussi abstraite que savante; je pourrois examiner si l'irritabilité, comme l'ont prétendu quelques physiologistes, est une faculté vitale, indépendante de l'action nerveuse, ou bien si elle ne peut subsister sans elle; mais ces recherches m'éloigneroient trop de mon but, qui n'est que d'insister sur les faits qui peuvent répandre quelque jour sur la maladie qui fait l'objet principal de ce mémoire.

L'incitabilité, dépend, abstraction faite de l'action nerveuse, de deux facultés distinctes, de l'irritabilité, et de la tonicité. L'une surtout paroît être l'apanage de la fibre musculaire; l'autre du tissu cellulaire et de quelques membranes; l'une paroît être l'attribut de la vitalité, l'autre, quoique plus prononcée dans l'être vivant, semble ne tenir plus particuliérement qu'au mécanisme, qu'à la texture des organes.

Toute force irritante, lorsqu'elle agit sur l'organe irritable, attaque à la fois et l'irritabilité et la tonicité. La contraction ou l'extension que subit la fibre musculaire, s'étend en même temps sur la tonicité du tissu cellulaire et des membranes qui se trouvent en rapport avec elle, mais, comme l'irritabilité tient plus particuliérement à la vitalité, et que par conséquent, elle est plus inhérente, elle se détruit moins facilement que la tonicité; aussi l'expérience nous prouve-t-elle fréquemment, qu'il existe en quelque sorte un rapport inverse entre ces deux facultés, c'est-à-dire, que l'irritabilité s'exalte en raison de la diminution du ton, et qu'au contraire, l'accroissement de ce dernier se fait toujours aux dépens de l'irritabilité.

Nous voyons que les femmes, que les enfans, jouissent d'une irritabilité plus marquée, et d'une tonicité moindre, en un mot, nous n'avons qu'à

jeter un coup-d'œil sur la nature animée, dep. l'homme jusqu'aux zoophytes, et nous verrons qu'en général, leur irritabilité décroît en raison de la solidité de leur texture.

Ces considérations me serviront à expliquer : *comment un spasme passager et symptomatique peut devenir habituel.*

Lorsque, soit par la fréquence, soit par la force d'une cause irritante, l'irritabilité se trouve émue au point de détruire l'équilibre nécessaire entr'elle et la tonicité, il en résulte que celle-ci n'exerçant plus de réaction sur la fibre irritable, entraîne un état d'atonie qui subsiste même après la cessation de la cause irritante, jusqu'à ce qu'il ait été détruit, soit en diminuant l'irritabilité par des irritans négatifs, soit en en changeant le mode par des irritans nouveaux et étrangers à l'habitude organique : il arrive alors souvent que l'organe conserve, si j'ose m'exprimer ainsi, l'empreinte de la secousse qu'il venoit d'éprouver en dernier lieu. Les Annales cliniques ne manquent point de faits qui viennent à l'appui de cette assertion, et les paralysies surtout en offrent des exemples frappans.

C'est donc ce défaut de réaction de la tonicité sur l'irritabilité, qui peut changer un spasme symptomatique et passager, en un spasme chronique. Les organes, surtout, qui sont indépendans de la volonté, sont plus facilement atteints de cette manière. Dans ceux-ci, l'irritation morbide n'a besoin d'être ni aussi forte, ni aussi réitérée, ni aussi permanente que dans les autres, pour conduire à cet état, parce que la réaction de la volonté seule sur la fibre musculaire, suffit quelquefois pour prévenir le défaut d'équilibre entre la tonicité et l'irritabilité, même pour le rétablir, lorsqu'il se trouve altéré. Je suppose qu'un muscle du bras ou de la jambe soit affecté d'un spasme chronique, à la suite d'une irritation rhumatismale, il est certain que les mouvemens qu'on pourra lui faire exercer, le délivre-

ont plutôt de cet état, que si cette même irritation eût pesée sur un organe sur lequel la volonté, le moi, ne peut exercer aucun empire.

J'observerai cependant que cette irritation que la volonté exerce sur les muscles qui lui sont soumis, peut quelquefois devenir insuffisante, lorsque l'irritation morbide la surpasse, soit en force, soit en permanence; et c'est précisément ce qui est arrivé dans la malade, dont l'affection nous occupe, à l'égard des muscles abdominaux larges.

Deux causes majeures paroissent avoir coïncidé à la formation de la maladie qui, dans ce moment, fixe notre attention.

La première, sans parler ni de l'âge, ni du sexe de la malade, est une disposition hystérique qui, comme on le sait, semble déjà, par sa nature, affecter surtout les organes du bas-ventre. La réaction que le systême nerveux exerce dans cette maladie sur l'irritabilité, est trop connue pour en parler plus amplement. Mais combien celle-ci n'a-t-elle pas dû s'accroître, l'orsqu'à cette réaction s'est encore joint l'effet violent de l'empoisonnement par l'acide nitrique?

Il nous reste encore deux phénomènes non moins importans à saisir; je veux dire le siége de la maladie et le mode d'action du moyen qui l'a terminée.

Tout porte à croire que le spasme extensif n'occupoit que le péritoine et les muscles abdominaux, et que les intestins se trouvèrent à peu près dans leur état naturel. Cet état qui n'a point échappé à M. Alibert, me semble se confirmer par les raisons suivantes:

1°. Le peu de succès des moyens employés intérieurement, et exerçant une action immédiate sur le canal alimentaire;

2°. Le rétablissement presque subit après la ponction. Il n'auroit point été si rapide si les intestins eussent été ou eux mêmes distendus au point de caractériser la maladie, ou s'ils eussent été forte-

ment comprimés par un gaz renfermé dans la ca abdominale ;

3°. La réussite de la ponction qui a pu être f sans blesser aucun viscère.

Je crois devoir ajouter encore à ces considé tions, que si l'extension du bas-ventre eût été suite d'une accumulation gazeuse, il eût été imp sible que l'opérateur ne se fût aperçu, au mome de la ponction, de l'échappement du gaz compri

Arrêtons-nous d'abord au premier de ces de phénomènes, au siége de l'affection.

Quantité de faits prouvent que dans les maladie les effets les plus marqués de l'irritation morbide ne se manifestent point toujours dans l'organe im médiatement atteint, et même que ces effets ne so point toujours en rapport direct avec le degré d'in citabilité propre à chaque organe. C'est une vérit que nous remarquons surtout dans les affection vermineuses, où quelquefois le foyer de la maladie le canal intestinal, ne paroît point sensiblement at teint, tandis que l'effet de l'irritation vermineus se manifeste sur les organes les plus reculés. Ce fai enfin, tient à certaines anomalies dans le mode de vitalité individuelle, sur lesquelles le temps et de recherches suivies seuls pourront peut-être ré pandre quelques traits de lumière.

Il me reste encore à examiner comment la gué rison a pu être déterminée par l'opération de la ponction. Je n'attribue cet effet, pour ainsi dire merveilleux, qu'à un changement du mode d'inci tabilité qui en a été la suite. Les angoisses que les préparatifs et l'approche de l'opération ont dû ex citer, la douleur même, l'inflammation de la plaie, suffiroient déjà à elles seules pour produire un pareil résultat (1). Mais ce qui, je crois, l'a déterminé en-

---

(1) J'apprends à l'instant que M. Alibert traite, dans ce moment, un tympanitique dans son hôpital. Il lui a fait ap-

core plus énergiquement, c'est la pénétration d'une portion d'air extérieur dans la cavité abdominale, et surtout son action sur le péritoine. On connoît, grace aux recherches de l'immortel *Bichat*, combien cette membrane séreuse est sensible à l'impression d'un excitant étranger, et l'on peut induire de là quelle a dû être la révolution produite par la ponction.

On voit, au reste, combien il doit être intéressant pour le praticien, de bien distinguer cette espèce de tympanite purement spasmodique, de celle qui tient à une accumulation réelle de substances gazeuses. Je conviens en même temps qu'il doit être très-difficile de les distinguer par les caractères externes, et qu'il n'y a tout au plus que l'ensemble de l'aitiologie de la maladie qui puisse nous guider. L'extraction de l'air, par une seringue à soupape, est, sans contredit, le meilleur et le plus simple moyen dans la tympanite intestinale, lorsqu'il y a développement gazeux, et je crois qu'il peut être permis, en quelque sorte, de conclure du non succès de cette méthode, à la nature et au siége de la maladie.

Si, au reste, des circonstances impérieuses, un danger imminent, l'insuffisance de tous les moyens employés, etc., engageoient à recourir à la paracenthèse, je conseillerois de la faire plutôt par incision, avec les précautions qu'enseigne l'art chirurgical, afin de ne point s'exposer à léser un viscère du bas-ventre, et surtout un intestin, en cas qu'il se trouvât dans un état de distention, soit par l'effet d'un spasme extensif, soit par l'accumulation d'une substance gazeuse.

---

pliquer un vésicatoire sur le bas-ventre. Le malade va beaucoup mieux, et cette méthode semble promettre un succès complet.

OBSERVATION

Sur un Hydro-Thorax singulier.

PAR M. LARREY.

TOUTES les sciences sont éclairées par l'esprit d'observation, et l'on n'établit des raisonnemens solides sur chacune d'elles, qu'à l'aide d'un grand nombre de faits recueillis avec soin, et observés avec la plus scrupuleuse attention. La Chirurgie surtout, qui forme une science positive, ne peut faire des progrès qu'autant qu'elle est appuyée par des faits, ou des observations prises au lit du malade. Il est principalement de ces maladies organiques dont les symptômes sont difficiles à saisir, et susceptibles même d'être aisément confondus, si on ne les a vus plusieurs fois. Ainsi, par exemple, à l'égard des épanchemens séreux ou purulens de la poitrine, tous les auteurs conviennent qu'il est très-peu de signes constans qui en caractérisent la nature d'une manière positive; et ce défaut de connoissance a sans doute laissé périr un grand nombre d'individus affectés d'hydro-thorax, d'empyème ou d'épanchement de sang, qu'on eût cependant pu reconnoître avec les recherches convenables, si l'on s'étoit moins défié de son expérience et du génie médical qui fait constamment distinguer le vrai caractère de ces maladies. Enfin, on s'assureroit d'autant mieux de leur nature, si, comme l'ont affirmé quelques habiles chirurgiens, on pratiquoit l'opération de l'empyème plus fréquemment qu'on n'est en usage de le faire, opération qui n'offre d'ailleurs rien de dangereux pour le malade, lorsqu'on ne s'écarte point des vrais principes de l'art.

Il est vrai que le peu de succès qu'on en a obtenu, surtout pour l'hydro-thorax ou les épanchemens purulens, n'encourage pas le médecin à mettre en pratique l'axiome de l'immortel Celse : *melius anceps quàm nullum experiri remedium*. Mais la chirurgie ne peut avoir toujours pour but la guérison du malade ; c'est encore rendre un grand service à l'humanité, que d'adoucir ses maux, et de prolonger sa vie : d'ailleurs la consolation et le bien-être qu'apporte chez les individus l'évacuation obtenue par un moyen quelconque, du liquide distendant outre mesure les parois de la poitrine, et comprimant les organes environnans, sont d'un avantage inappréciable. L'observation que je vais rapporter me paroît ne laisser aucun doute sur ces vérités ; elle pourra intéresser par les phénomènes curieux et remarquables que la maladie a présentés pendant sa durée, et par ceux qui ont suivi l'opération.

Avoine Chatelain, âgé de vingt-six ans, tambour des chasseurs de la garde impériale, membre de la légion d'honneur, après avoir fait heureusement les campagnes d'Egypte, et être repassé en France en bonne santé, fut affecté, au mois de germinal an X, d'une pleurésie qui parcourut tous ses périodes d'une manière lente et laborieuse. Cependant le médecin Sue le conduisit à un état de guérison tel qu'il put se rendre à Chambéry, son pays natal, pour y passer trois mois de convalescence. Ce militaire rentra ensuite dans son corps, et y reprit ses fonctions ; mais se plaignant toujours d'un point de côté qui se faisoit particuliérement sentir dans les fortes inflexions du tronc et les violens exercices. Il éprouvoit alors de la gêne dans la respiration, et de légères palpitations. Ces indispositions, suivies de pâleur au visage, de maigreur, d'anxiété, et de foiblesse dans le jeu des organes, paroissent avoir augmenté graduellement et insensiblement depuis sa maladie, jusqu'à ce qu'enfin menacé de suffocation et d'accidens qu'il regarda comme dangereux ;

il prit le parti d'entrer à l'hôpital, le 24 floréal an XII.

Il fut placé dans les salles de médecine. Le docteur Sue, à sa première visite, remarqua, pendant l'examen qu'il fit de la poitrine du malade qui assignoit le siége de sa maladie dans cette partie, que les pulsations du cœur se faisoient sentir sur les parties latérales droites de cette cavité; et il en inféra que le cœur avoit été déplacé de son domicile ordinaire par un accident quelconque, et s'étoit porté dans la cavité droite de la poitrine (1), ce qui lui fit sans doute penser que cet organe, par cette transposition, devoit se trouver dans un état de gêne et d'altération telles que la circulation en étoit considérablement dérangée. En effet, les pulsations des artères radiales étoient extrêmement foibles, et celles du cœur paroissoient d'autant plus fortes, qu'elles étoient directement transmises aux parois de la poitrine par le rapprochement de cet organe vers ces mêmes parois.

Ce déplacement du cœur excita la curiosité des élèves de l'hôpital; ils en prirent connoissance, et m'engagèrent, sur l'invitation du médecin, à l'aller observer moi-même au lit du malade. C'étoit à la visite du soir, la veille de l'opération, qui eut lieu le 27 floréal.

Au seul aspect de l'individu, je reconnus une affection hydropique qui devoit avoir son siége dans la poitrine; et je m'élevai d'avance contre l'opinion énoncée sur le mécanisme et la cause de la transposition du cœur, qui n'auroit pu agir, comme on l'avoit pensé, sans causer une mort très-prompte à ce malade, ou des accidens si graves, qu'il n'auroit pu y survivre.

Avant de l'interroger, j'explorai sa poitrine et visitai attentivement toute l'habitude du corps. Ces

(1) Le malade disoit avoir reçu, au siége d'Acre, une pierre qui l'avoit frappé sur cette région.

recherches, et une série de questions fort courtes que je lui fis, me confirmèrent dans l'opinion où j'étois déjà de l'existence d'un fluide accumulé dans une des cavités de la poitrine; mais en étudiant successivement, et avec la plus scrupuleuse attention, tous les symptômes particuliers qui l'accompagnoient, je reconnus que l'hydro-thorax en occupoit uniquement la cavité gauche. En effet, les côtes étoient sensiblement moins inclinées et plus horizontales de ce côté, que celles du côté opposé; leurs intervalles étoient plus grands et plus spacieux; celui de la troisième à la quatrième, en comptant de bas en haut, présentoit, sinon un point de fluctuation, au moins une élasticité très-grande, qui, par la plus légère pression, faisoit ressentir intérieurement au malade une douleur très-vive. On remarquoit à la partie postérieure du même côté de la poitrine, un gonflement œdémateux, qu'on peut regarder comme le signe caractéristique de cette maladie, et qui est remplacé par l'ecchymose dont parle Valentin dans le cas d'épanchement sanguin (1). Le malade étoit habituellement couché du même côté, et ne pouvoit se tenir sur celui opposé sans éprouver bientôt une très-grande gêne dans la respiration, et sans être menacé de suffocation. Il lui étoit également contraire de rester dans une position horizontale, ou debout. Le bas-ventre étoit tuméfié, et l'on sentoit la rate faire saillie près la région iliaque. Les pulsations du cœur se faisoient réellement sentir du côté droit de la poitrine, au dessous et en arrière du mamelon, vis-à-vis le centre de la courbure de la cinquième et de la sixième côte. Les pulsations des artères radiales étoient entièrement anéanties à l'avant-bras droit, et à peine sensibles au gauche. On n'en trouvoit qu'aux artères axillaires, aux crurales et aux carotides. Les mouve-

---

(1) *Voyez* mon Mémoire sur les Plaies de poitrine, dans ma Relation historique et chirurgicale de l'armée d'Orient.

mens de la respiration étoient foibles, brefs et très-laborieux. Le visage étoit décoloré et légérement bouffi; les lèvres pâles, la langue blanche et peu saburrale. Les excrétions alvines, quoique fort rares, se faisoient assez réguliérement; les urines couloient assez rarement et aussi en petite quantité. Toute l'habitude du corps étoit maigre; la peau rugueuse et presque imperspirable. Il y avoit un peu d'exacerbation le soir. Le malade étoit dans une insomnie continuelle, accompagnée d'anxiété et d'inquiétude pénible, à cause des grandes difficultés qu'il éprouvoit pour changer de position. Enfin, il étoit extrêmement foible, et n'avoit plus sans doute que quelques jours à vivre. Les questions que je continuai de lui faire, m'apprirent ce qui s'étoit passé depuis ses campagnes d'Egypte, jusqu'à son entrée à l'hôpital de la garde, et les principales circonstances qui suivirent sa première maladie, jusqu'à sa rentrée dans cet hôpital. L'indication me parut évidente: il étoit urgent, autant pour soulager ce militaire que pour prolonger son existence, de donner issue au fluide contenu dans la poitrine. Je prononçai en conséquence sur la nécessité de l'opération de l'empyème, et proposai de la faire le plutôt possible. Une consultation que je convoquai pour le lendemain matin, composée du médecin de l'hôpital et des principaux chirurgiens de la Garde, décida qu'elle seroit faite immédiatement après.

Le malade fut transporté à cet effet dans la salle des opérations. Son extrême foiblesse, et la difficulté de le faire tenir sur son séant, me firent hâter le manuel opératoire: et bien persuadé que la poitrine contenoit une grande quantité de fluide, je fis apporter un très-grand vase pour le recevoir: en effet, j'eus à peine coupé les muscles inter-costaux, que ce fluide s'échappa par un jet proportionné à l'ouverture, à plus de quatre pieds de distance. L'ouverture s'agrandit d'elle-même, et le vase fut plein en quelques minutes. Il fallut en faire apporter un second, qui se

remplit également en fort peu de temps. L'embarras où l'on étoit, le trouble que cet événement avoit répandu parmi les infirmiers dont quelques-uns avoient été arrosés par ce liquide, le leur firent jeter aux commodités, malgré la recommandation expresse qui avoit été faite à mes élèves de le garder. Mais d'après l'estimation de tous les assistans et de M. Sureau, pharmacien en chef de l'hôpital, qui a une grande habitude de juger à l'œil de la capacité des objets, on en évalua la quantité à 16 ou 18 pintes. Le malade, malgré la prostration extrême de ses forces vitales, supporta très-bien l'opération; il éprouva même du soulagement dès le moment où la poitrine fut percée. La matière qui formoit cet épanchement, étoit de consistance laiteuse, de couleur grisâtre, et presque inodore. Les phénomènes qui accompagnèrent et suivirent l'opération, m'assurèrent qu'elle étoit enfermée dans un kiste particulier, qui probablement s'étoit développé, lors de la première maladie, dans quelque point de la plèvre, et s'étoit accru depuis insensiblement et par degrés. L'opération faite, la matière purulente sortoit par un jet continu, d'après l'effet d'une pression éloignée exercée sur les parois de ce kiste, par la dilatation du poumon droit seulement, et surtout par l'élasticité et le retour des viscères du bas-ventre : le malade n'eut point de syncopes pendant l'opération, et la sonde introduite dans la cavité thorachique, la parcouroit sans trouver aucun obstacle et à une distance considérable. La même remarque a été faite dans les pansemens qui ont suivi l'opération.

C'est à la formation et au développement de ce kiste, qu'on doit rapporter le déplacement et la rétroversion qui se sont faits des organes contenus dans la poitrine et le bas-ventre. Ainsi, le poumon du même côté a été déprimé, repoussé par degrés vers ses racines bronchiques, de manière à disparoître en grande partie ou en entier : le médiastin, poussé vers la cavité droite de la poitrine, a entraîné

le péricarde et le cœur à tel point, que les pulsations de cet organe se faisoient, avant l'opération, senti à droite : la pointe, qui étoit inclinée et tournée à gauche, avant la première maladie (car au récit du malade, les pulsations étoient senties dans le lieu où elles s'observent généralement chez tous les individus), étoit alors portée à droite, et paroissoit un peu élevée, de sorte que ses battemens se distinguoient très-facilement dans l'intervalle de la cinquième et sixième côte, à environ un pouce au-delà et au dessus du teton droit. L'on trouvoit ensuite en devant et un peu en dedans, d'une manière moins sensible, les pulsations des oreillettes et des ventricules, dans le rayon d'environ trois pouces. La base du cœur a dû, d'après cela, être renversée sur elle-même de gauche à droite; la crosse de l'aorte a dû éprouver une inflexion très-forte, et telle que le tronc commun des carotides et sous-clavière droites, aura nécessairement perdu ses rapports de direction avec ce pricipal vaisseau, et se sera écarté de celle de la colonne du sang qui le parcouroit, à un degré d'autant plus considérable, que la collection du fluide occupoit un plus grand espace : aussi, les branches qui partent de ce tronc commun étoient totalement privées de pulsations dans leurs principaux rameaux, comme je l'ai déjà fait observer, à raison de l'obstacle que le cœur rencontroit dans ses contractions.

L'opération fut suivie d'un calme général, la respiration étoit moins laborieuse, et les contractions du cœur paroissoient se faire avec plus de facilité. L'état de liberté dans lequel les intestins rentrèrent presque tout-à-coup, leur fit perdre momentanément leur ressort, et les météorisa. Il en résulta des coliques venteuses qui cédèrent aux moyens indiqués.

La nuit fut assez tranquille, le malade dormit d'un assez bon sommeil pendant l'espace de deux heures; ses forces vitales reprirent un peu de vi-

gueur, et le lendemain, à ma visite, je trouvai le jeu des organes beaucoup plus actif, et le visage coloré.

Les pansemens qui suivirent l'opération, furent accompagnés, pendant plusieurs jours, d'un écoulement séreux, purulent, de couleur grisâtre et assez abondant. En explorant la poitrine par la plaie, je n'avois pu atteindre tous les points du kiste, dont la capacité me parut occuper toute la partie gauche de la poitrine, ce qui me fit juger d'avance de l'impossibilité où se trouveroit sans doute la nature de faire exfolier et de détruire toute cette poche, sans que le malade y succombât. Cependant ses forces se soutinrent et s'accrurent, quoique d'une manière insensible. Les digestions de quelques potages fort légers que je lui permis, furent pénibles les premiers jours, à raison de la foiblesse et de l'expansion subite où se trouvoient les viscères du bas-ventre : il fallut employer les embrocations aromatiques et camphrées, les lavemens toniques et légérement excitans, les cordiaux, les stomachiques administrés avec modération et graduellement.

Les principales artères de l'habitude du corps donnèrent des pulsations plus fortes dès le troisième jour; les radiales ne se dévéloppèrent que du quinzième au dix-septième, encore étoient-elles restées très-foibles, et presque vermiculaires; tandis que les artères brachiales s'étoient considérablement dilatées, et prenoient un caractère anévrismatique. Ce phénomène nous prouve, comme je l'ai avancé plus haut, que le cœur étant très-gêné dans ses contractions, ne pouvoit surmonter par cette foible puissance les résistances et les obstacles opposés par les très-nombreuses divisions et subdivisions des dernières branches des principaux rameaux du système artériel; il paroît même que les derniers rameaux étoient prêts à s'oblitérer entiérement, en sorte que la circulation du système capillaire étoit presque nulle, ce qui faisoit éprouver sans cesse à l'individu

un sentiment de froid aux extrémités, ainsi qu'à la surface de la peau des parties les plus éloignées du cœur, lesquelles étoient entiérement décolorées.

Le quinzième jour, les pulsations se manifestoient toujours à peu près dans la même région, à la partie latérale droite de la poitrine; cependant la respiration étoit moins laborieuse et plus complète; les évacuations alvines se faisoient assez régulièrement; le sommeil n'étoit point pénible, et n'étoit plus interrompu par les inquiétudes morales de l'individu, ni par sa position plus ou moins douloureuse; le visage s'étoit coloré, et la bouffissure qu'il offroit avant l'opération, avoit disparu; la matiere qui sortoit journellement de la poitrine, présentoit à peu près les mêmes caractères, quant à sa couleur et à sa consistance, elle diminuoit de plus en plus, mais elle acquéroit de la fétidité; les pansemens étoient fréquens, et l'on faisoit faire usage au malade de remèdes propres à soutenir ses forces, à faciliter le travail de la suppuration, à hâter l'exfoliation des membranes du kiste, et à seconder la nature pour le but qu'elle se proposoit, mais qu'elle ne pouvoit atteindre, comme je l'avois pronostiqué le premier jour.

Les forces allèrent en effet en augmentant; les fonctions se perfectionnèrent; le cœur retournoit graduellement vers son domicile; en peu de jours ses pulsations se firent sentir près du sternum, sous lequel il passa ensuite, et où il est resté jusqu'à l'époque de la mort.

On avoit lieu d'être étonné du bon état où se trouvoit le malade, car il commençoit à se lever et à faire quelques pas dans la salle, à l'aide d'un infirmier; il mangeoit bien, il dormoit de même, et dans toutes les positions : la plaie s'étoit réduite au trou fistuleux de l'intervalle intercostal, et la matière qui en sortoit journellement, étoit peu abondante et d'assez bonne qualité.

M. Desgennettes, professeur de l'Ecole de Mé-

decine, et plusieurs autres médecins dignes de foi, ont vu le malade à différentes époques, et peuvent attester la vérité de tous ces faits.

Il s'est soutenu plusieurs jours dans cette situation assez satisfaisante, et qui auroit fait concevoir quelques espérances de guérison, si l'on n'eût point réfléchi à l'impossibilité où se trouvoit la nature, quelque bien secondée qu'elle pût être, de faire exfolier les membranes ulcerées de la poitrine, et de remplir ensuite le vide immense qui seroit resté. Ce brave militaire se flattoit déjà de voir terminer heureusement sa maladie, et se réjouissoit d'avance du plaisir de porter sa décoration qu'il avoit si bien méritée; car je lui avois vu battre la charge sur la brèche de Saint-Jean d'Acre, et au milieu des combats les plus sanglans, où il avoit reçu plusieurs blessures. C'est au milieu de ces vaines espérances et de ces douces illusions, qu'il est frappé tout à coup d'une anxiété vive, de frissons, d'engourdissement, d'oppression, de gène dans la respiration, et de coliques. Ces accidens étoient l'effet de la répercussion du pus et de la transpiration cutanée, produite par l'impression qu'il avoit reçue de l'air froid et humide, s'étant trouvé sans couverture pendant une nuit qui avoit été fort orageuse. Malgré l'emploi des cordiaux stomachiques, des frictions sèches, de l'application des corps chauds sur toute l'habitude du corps, etc. etc., cet infortuné est tombé dans une fiévre étique et colliquative, qui l'a épuisé en fort peu de temps, et réduit au dernier degré de marasme. Il s'est éteint sans douleur, le 12 thermidor an XII.

Ouverture du cadavre de Chatelain Avoine.

J'ai procédé à l'ouverture de ce cadavre en présence de mes élèves et du médecin de l'hôpital. Nous avons trouvé d'abord l'estomac, les intestins grêles et gros, beaucoup plus petits que dans l'état ordinaire. La rate, assez volumineuse, d'une con-

sistance dure, dépassoit le rebord des fausses côtes, et descendoit dans la région iliaque. Le foie étoit réduit presqu'à la moitié de son volume, et paroissoit comprimé dans le fond de l'hypochondre. Une partie des intestins grêles s'étoit cantonnée dans la cavité du bassin. Tout ce changement étoit le résultat de la dépression considérable que le diaphragme avoit éprouvée par l'amas du liquide renfermé dans la poitrine que nous avons ouverte avec beaucoup de précaution, pour ne rien déranger dans la disposition intérieure des parties. Les cartilages sterno-costaux du côté malade étant enlevés, toute la cavité gauche de la poitrine, qui contenoit ce liquide, s'est mise en évidence. Elle étoit vide dans toute son étendue, et ce n'est qu'avec quelque attention qu'on remarquoit à sa partie supérieure et latérale interne, une saillie oblongue, assez dure au toucher, et recouverte par la membrane ulcérée qui tapissoit toute cette cavité, et formoit le kiste de ce liquide. Cette tumeur appartenoit à la racine du poumon, dont nous allons parler plus bas. A la partie la plus déclive de cette cavité, on voyoit l'ouverture qui étoit le résultat de l'empyème, et si favorablement située, que le fluide s'en étoit écoulé sans cesse. Plus en devant, deux points profondément cariés avoient détruit la jonction des cartilages sterno-costaux de la septième et huitième côte. Il paroit que la maladie avoit pris naissance dans ce lieu, en se développant de bas en haut, et dans tous les points de sa circonférence. Toute cette cavité qui étoit immense, étoit tapissée par une pellicule enduite d'une matière purulente-muqueuse, plus épaisse dans les parties déclives, et plus mince supérieurement où elle s'étoit même exfoliée dans quelques points.

Le diaphragme étoit déprimé en en-bas; le médiastin l'étoit à droite, de manière qu'il avoit abandonné le sternum et avoit contracté des adhérences sur son bord droit et sur les cartilages des côtes. Le péricarde, qui contenoit une assez grande quantité de sérosité, étoit encore très-incliné à droite, de

même que le cœur, mais beaucoup moins qu'avant l'opération; et la disposition de ce dernier étoit telle, qu'au lieu d'avoir sa pointe tournée à gauche en bas et en devant, elle s'est portée à droite et en bas; et sa base en haut et à gauche; de manière que ses pulsations se manifestoient et s'observoient dans la région que nous avons indiquée. C'est par cette disposition que la circulation se faisoit difficilement dans les parties qui reçoivent le sang des premières branches de l'aorte.

La masse du cœur étoit plus petite que dans l'état ordinaire, l'oreillette droite, considérablement dilatée, ainsi que l'embouchure de la veine-cave inférieure; la cavité du ventricule du même côté ne paroissoit point proportionnée à la capacité de cette oreillette; l'artère qui en partoit étoit peu volumineuse et sembloit se porter dans une direction peu inclinée, et par un seul tronc, vers le poumon droit. Celle du poumon gauche étoit presque nulle et ses parois oblitérées; l'oreillette gauche, à raison de la rétroversion qu'avoit éprouvé le cœur, étoit presque effacée; on apercevoit une partie de son appendice compacte et sans cavité; les veines pulmonaires du côté droit s'inséroient vers sa base, et entroient presque directement dans le ventricule gauche; la cloison des oreillettes conservoit encore une ouverture d'environ deux lignes de diamètre, qui devoit permettre à une partie du sang de la veine-cave inférieure de passer dans l'oreillette gauche, et immédiatement dans le ventricule du même côté. L'artère aorte avoit éprouvé dans son origine une rétroversion analogue à celle du cœur, qui devoit beaucoup gêner la circulation du sang dans ce vaisseau et dans les branches qui en partent. Celles qui naissent de sa courbure étoient très-petites, surtout le tronc commun des sous-clavière et carotides droites, dont les parois étoient presque en contact : c'est ce qui faisoit que le malade, de son vivant, n'avoit point de pulsation dans les branches des humérales, avant et même après l'opé-

SUR LA SUPERFÉTATION.

Extrait d'un Ouvrage de M. le Professeur Rook, *à Brunswick, ayant pour titre :* De Superfœtatione nonnulla. *Bremac*, 1801.

Par M. MARC, Docteur en Médecine, Membre de la Société médicale de Paris, etc.

Il importe aux physiologistes et surtout aux médecins-légistes, de ne point ignorer les recherches auxquelles la superfétation a donné lieu. Tous les travaux qui tendent à éclaircir cette matière, méritent d'autant plus de fixer leur attention, que ce phénomène est en rapport direct avec la doctrine de la génération, et qu'il peut d'ailleurs se présenter des cas de médecine judiciaire, où il s'agit de prononcer sur la question : *si une veuve, qui, quelque temps après le décès de son mari, accouche d'un enfant mort, peut se trouver enceinte d'un enfant conçu postérieurement au premier, et si, en suivant cette supposition, son second enfant doit être regardé comme légitime ?*

La possibilité d'une superfétation chez l'espèce humaine a été soutenue et combattue par plusieurs physiologistes dont ici il seroit superflu de rapporter les diverses opinions, qui d'ailleurs ont été rassemblées par *Haller* (1) et *Gravel* (2), que l'on peut consulter à cet égard ; il ne s'agira donc pour le moment,

(1) Élém. physiol. VIII, I. S. V. §. 17.

(2) *De superfœtatione Conjecturæ. Il Haller. Alisput. anat. vol. V, p. 335.*

que d'un examen de Celler, des opinions opposées qui peuvent être regardées comme les principales.

Les partisans de la superfétation se fondent particuliérement sur ce que la surface interne de la matrice est également propre dans tous ses points au succès de la conception : ils prétendent que rien n'empêche qu'une conception ne puisse s'opérer sur un point quelconque de l'intérieur de cet organe, malgré qu'elle ait déjà eu lieu sur un autre point. Ils s'appuient, entr'autres, sur ces exemples assez communs, où de deux fruits mis au monde à des intervalles très-rapprochés, l'un dénote un développement des organes, tellement supérieur à l'autre, qu'il devient impossible de ne point le regarder comme conçu bien antérieurement. M. Roose connoît lui-même plusieurs faits semblables, et qu'il n'hésiteroit point de rapporter, s'il les regardoit comme concluans.

Il est encore plusieurs autres phénomènes, dont les partisans de la superfétation cherchent à tirer parti en faveur de leur opinion : telle est surtout la superfétation qui incontestablement a lieu chez diverses espèces de mammifères. Tels sont plusieurs exemples suffisamment avérés, non seulement de femelles d'animaux, mais même de femmes, qui, malgré qu'elles portoient dans leur sein, un fétus conçu antérieurement, privé de vie et même converti en une substance terreuse, conçurent non seulement de nouveau, mais portèrent même leur nouveau fruit à terme (1). C'est de ce dernier cas que Haller conclut qu'il est hors de doute qu'une conception secondaire ne puisse s'effectuer (2), car

(1) *Voyez Haller*, l. c. p. 466. Le nouveau Magasin de *Baldinger*, 4 cah. 4. *Blumenbach*, dans la Gazette littéraire de Gottingue, 1786, n°. 15. *Baillie*, édition de Sœmmering, p. 220, note 465.

(2) Elémens de Physiologie, etc., de Sœmmering et Neckel, §. 929.

venable, des douleurs qui alors deviennent naturellement infructueuses (1).

Ainsi donc, les mouvemens que la matrice et les autres organes sexuels éprouvent dans le procès de la conception, entraînent des modifications tellement marquées, que l'irritabilité spécifique dont ces organes jouissoient jusqu'alors, se trouve supprimée (2). On peut dire que la conception change la matrice en un organe tout à fait différent, non seulement quant à ses forces, mais encore quant à ses fonctions. La matrice ne pouvant plus remplir le même office que dans son état naturel, le sperme viril, lorsqu'il y parvient, n'excite plus aucune action sur l'organe dénué de son irritabilité spécifique.

Nous arrivons maintenant à cet argument des partisans de la superfétation, et qu'ils fondent sur l'inégalité observée quelquefois quant au développement de deux fruits qui naissent simultanément, ou du moins à un intervalle de peu de jours. Haller même (3), malgré son penchant pour l'opinion en faveur de la superfétation, n'hésita point à le rejeter; il est hors de doute, dit-il, que de deux jumeaux, l'un puisse perdre la vie, malgré que l'autre la conserve, de sorte qu'un enfant mort peut (ainsi que cela a été observé) être suivi d'un autre vivant, à quatre jours de distance, et, au contraire, un enfant mort être précédé d'un autre vivant, à un jour d'intervalle. On a même trouvé de trois enfans, dont deux étoient venus vivans, le troisième mort dans la trompe de Fallope. On a trouvé une autre fois, que

---

(1) *Voyez* Roose, Elémens de la Doctrine de la Force vitale, p. 114.

(2) Peut-être à peu près de la même manière que l'irritabilité propre à la membrane muqueuse du nez, et qui est excitée par les émanations de tout principe odorant, peut se supprimer dans l'état inflammatoire du coryza, et rendre par cela même l'organe impropre à la secrétion du mucus nasal.

l'un des trois étoit mort depuis peu et après les autres, au moins à en juger par le degré de putridité. Il résulte de tous ces faits, que de deux fruits conçus simultanément, l'un peut fort bien mourir dans le sein de la mère, ou du moins s'arrêter dans ses progrès de développement, soit parce qu'il souffre trop de l'accroissement plus rapide de l'autre, soit parce que, par un vice organique, il n'aura pu s'alimenter convenablement. C'est donc de cette manière que l'on peut s'expliquer cette inégalité de développement. »

Si, d'un autre côté, on se fonde sur la réalité d'une superfétation chez divers mammifères, laquelle dans le fait, est hors de doute, cela ne prouve tout au plus qu'une ignorance entière de la différence qui existe entre la matrice de ces mêmes animaux et celle de la femme. L'anatomie comparée nous apprend que la plupart des mammifères ont tous, à peu d'exceptions près, une matrice double, c'est-à-dire, une matrice bicrurale ou bicorne, au lieu que celle de la femme est simple. On ne peut donc point induire de ce qui a lieu chez ces animaux, à ce qui peut se passer chez l'homme, puisque chez les premiers, une portion de la matrice est entiérement indépendante de l'autre, et qu'en supposant qu'une portion de l'organe se trouve dans l'état de conception, il ne s'en suit point que l'autre ne puisse également concevoir.

L'argument basé sur le fait auquel M. de Haller a attaché tant d'importance, savoir : *la faculté de concevoir, d'une matrice qui déjà renferme un fétus mort et même ossifié*, ne résistera pas plus à un examen impartial que les précédens. Il est à la vérité difficile de concevoir comment le combattront ceux qui ne croient point à une superfétation, parce qu'ils croient à une clôture de l'orifice de la matrice pendant la grossesse : en effet, ils n'ont jamais pu le détruire : car, comment se feroit-il que la matrice fermée vînt à se rouvrir lorsque le fruit qu'elle contient vient à mourir ? On ne pourra point dire que

c'est par la cessation de l'irritation que produit : fétus vivant; ce seroit émettre une opinion aussi hasardée qu'invraisemblable, que de prétendre qu'un fétus infiniment petit, et pour ainsi dire invisible, puisse, dans les premiers temps de la grossesse, exciter une contraction de l'orifice de la matrice, plutôt que ne le feroit un fétus mort et presque parvenu à sa maturité. La manière mentionnée plus haut, de se représenter les mutations que subit la matrice par la grossesse, non seulement n'est point atteinte par cet argument de Haller, mais elle gagne même en force. La mort de l'enfant détruit en même temps que la communication qui existoit entre ce dernier et la mère, le véritable état de grossesse. La matrice retourne à son état précédent, si ce n'est que le fétus privé de vie, y reste renfermé comme un corps étranger. L'état de grossesse de la matrice, et qui ne se détermine point par l'expansion de l'organe, mais bien par certains mouvemens vitaux, immuables, cesse, et la matrice devient de nouveau apte à la conception. Il n'est donc point permis de conclure de pareils cas pathologiques, à ce qui arrive dans l'état régulier, naturel, en un mot, dans celui de santé.

Enfin, quant aux observations, où un des deux fruits a été mis au monde à un intervalle notable de l'autre, il est à propos de ne point s'y abandonner avec trop de crédulité. Une foule d'historiettes de ce genre portent tellement l'empreinte de la fausseté, que Haller même, malgré sa prévention pour la superfétation, hésite de s'en rapporter à elles (1).

Il n'est malheureusement que trop fréquent de voir non seulement la bonne foi des observateurs échouer contre l'astuce des femmes, mais encore de les voir se laisser entraîner et induire en erreur par cette manie de vouloir observer quelque chose d'extraordinaire. Il est d'ailleurs une autre considéra-

---

(1) L. c. p. 465.

tion, savoir : celle que la cause de la soi-disant superfétation, le coït, dans l'état de grossesse, étant si fréquente, la superfétation, si elle pouvoit en devenir la suite, deviendroit nécessairement un fait journalier; tandis qu'elle n'appartient tout au plus qu'au nombre des phénomènes excessivement rares.

Il existe cependant des observations qui attestent que l'on a trouvé sûr quelques femmes des matrices doubles (1). Dans ce cas, ainsi que l'a très-bien observé *Gravel*, la superfétation peut avoir lieu tout aussi bien chez la femme que chez toute espèce de mammifère, qui est naturellement doué d'une matrice double.

D'après tout ce qui vient d'être dit, la superfétation devient inadmissible dans l'état naturel; non que la matrice se trouve fermée par la grossesse, mais bien parce que cette dernière y occasionne des mutations de sa manière d'être, et surtout de son irritabilité, qui rendent une nouvelle conception impossible; et il n'y a que dans le cas d'une matrice double, que le phénomène de la superfétation peut se produire.

---

(1) *Voyez Gravel*, L. c. §. 17. *Hildebrardt*, L. c. §. 2295. Mémoires de la Société de Londres, pour la propag., etc. L. c. 224. *Conradi*, Manuel d'Anatomie pathologique, p. 322. Des faits semblables et récens ont été décrits par *Pole*, dans les Mémoires de la Société médicale établie à Londres en 1773, tome IV, p. 166. *Thamm*, *Diss. de genitalium sexûs sequioris varietatibus*. *Hal*. 1799.

Plaies faites par les Animaux enragés;

Par M. LARREY.

Les plaies d'animaux enragés sont des solutions de continuité inégales, contuses, accompagnées de douleur vive, et, en général, de tous les accidens qui surviennent dans les piqûres où l'on feroit distiller, par exemple, une substance vénéneuse.

Elles sont produites par la morsure d'animaux enragés; mais, avant de prononcer sur l'état de l'animal qui a fait la plaie, il importe de connoître quels sont les signes et les symptômes qui prouvent qu'il est enragé.

L'animal qui est affecté de l'hydrophobie, s'agite, se tourmente, erre çà et là, quitte son maître et son domicile pour courir dans les champs, gémit quelquefois, perd l'appetit, et finit par ne plus manger; son poil se hérisse, devient roide, les oreilles s'affaissent, les yeux deviennent hagards, il porte la tête et la queue baissées; les excrétions deviennent rares, et se suppriment, surtout celle de la transpiration; la chaleur augmente, et la fiévre se déclare; l'animal refuse toute sorte de manger, il fuit les substances liquides, et particuliérement l'eau, qui lui fait horreur; il cherche à mordre tous les êtres animés qu'il rencontre, et, après ses premières morsures, il abandonne sa victime pour passer à une autre, et successivement; si c'est un chien, tous ses semblables le reconnoissent de loin, et cherchent à l'éviter en prenant la fuite; ils semblent s'avertir mutuellement, par leurs aboiemens, du danger de son approche; enfin, la salive devient écumeuse, âcre, et donne une odeur alcaline;

'animal maigrit à vue d'œil, éprouve des mouvemens convulsifs et des contorsions violentes, bientôt suivies de la mort, qui ne passe guère le neuvième ou onzième jour de l'invasion de la maladie. Ces animaux sont plus ou moins dangereux, selon leur caractère particulier, plus ou moins féroce.

Ainsi, si l'homme est mordu par un animal qui présente ces symptômes, on peut être assuré que c'est une plaie d'animal enragé, et qui en auroit toutes les suites, si on n'y portoit secours.

Cette maladie présente les mêmes phénomènes dans l'homme. Les accidens ne se développent pas toujours, ou presque jamais, immédiatement après la morsure; quelquefois il s'écoule une distance de trente à quarante jours, avant qu'ils surviennent; quelquefois aussi ils se développent après les premières vingt-quatre heures; la plaie elle-même ne présente que l'aspect d'une simple plaie contuse, dans laquelle s'introduit presque toujours une plus ou moins grande quantité de la salive de l'animal, dont l'altération est si forte, que c'est à son passage, sans doute, dans toutes les parties de l'individu, que l'on doit attribuer les accidens qui surviennent.

Cette plaie est accompagnée de douleur, d'un léger engourdissement dans la partie, et d'inflammation; peu à peu, les parties se tuméfient, l'homme entre dans un état d'anxiété, ses yeux deviennent hagards, les larmes coulent involontairement, son teint se décolore, ses forces s'affoiblissent, son sommeil est interrompu par des rêves sinistres, il perd l'appétit, il s'isole de la société, cherche la solitude, évite la lumière vive, appréhende toute espèce de liqueurs ou boissons, il s'attriste par momens, tombe dans une espèce d'assoupissement, se réveille en sursaut, et entre dans une espèce de fureur; il éprouve des serremens de cœur, de légères difficultés de respirer, des tiraillemens dans tous les membres, une espèce de strangulation qui augmente par la chaleur du corps; il survient des douleurs de tête, quelques

vertiges, et par instant des mouvemens de fièvr
Tous ces accidens augmentent, se développe rapidement, et sont succédés par ceux qui caractérisent la frénésie, en y ajoutant la propension qu'a le malade de tomber sur ses semblables pour les mordre, en cherchant à les étrangler; mais on en est averti par des cris lugubres, ou par des menaces que font ordinairement ces malheureux. L'aspect de l'eau leur fait une impression désagréable et terrible, ils en ont horreur; il se déclare des mouvemens convulsifs; ils éprouvent de très-grandes difficultés à avaler, la salive sort de la bouche, devient blanche et écumeuse comme celle des animaux; ils portent machinalement la main sur la région du cou, comme pour indiquer le foyer de leur maladie; en effet, ils rapportent dans ce point presque toutes les douleurs qu'ils éprouvent pendant sa durée; il paroît que ses effets se portent principalement sur les nerfs du *pharynx* et du *larynx*, (l'ouverture des cadavres nous a fait apercevoir plusieurs fois que ces parties sont les plus affectées). Toute la machine s'irrite, s'enflamme, lés organes tombent dans un désordre total, les muscles entrent dans des convulsions affreuses, la chaleur et la fiévre s'allument, et l'individu périt dans des tourmens horribles, le septième, neuvième ou onzième jour de l'invasion de ces accidens, et rarement passe-t-il le treizième.

De tous les animaux, les loups, les chiens et les chats y sont les plus exposés; l'homme tombe rarement dans ces accidens, sans communication de *virus*.

Cette maladie paroît avoir pour causes prédisposantes, chez les animaux précités, la chaleur du climat, l'usage d'alimens salés, le grand exercice, la soif, et principalement la chaleur amoureuse dans laquelle ces animaux restent pendant longtemps, et presque toujours sans boire ni manger.

Les causes déterminantes sont, les douleurs de dents, l'engorgement des glandes maxillaires, déterminé ordinairement par le passage subit du chaud au

froid, et le dérangement survenu dans les organes de la déglutition, tel que les stagnations d'arêtes, ou de quelque portion d'os plus ou moins aiguë, qui s'arrête dans ces parties et les irrite.

Les chiens enragés sont plus fréquens dans les climats chauds, que dans les tempérés, et si la rage n'a pas été observée en Egypte, comme le rapporte M. Larrey, cela dépend, selon lui, du caractère particulier de ces animaux domestiques, et de leur manière de vivre.

En effet, il remarque que les chiens de ce pays sont dans une inaction presque continuelle; ils restent couchés pendant le jour, à l'ombre, dans l'eau, ou très-près des vases qui en sont remplis et préparés par les Turcs à leur usage, qu'on a soin de renouveller tous les jours; ils ne marchent que pendant la nuit, et ne manifestent qu'à des époques très-éloignées, et pendant quelques instans seulement, les symptômes et les effets de l'amour; on les voit rarement accouplés, et s'il se trouve un si grand nombre de ces animaux dans les divers endroits de l'Egypte, c'est parce qu'on n'en détruit aucun, et qu'ils habitent constamment les côtés des rues, sans jamais entrer dans les maisons.

Vainement on a cherché à détruire la cause et les effets de cette maladie, lorsque les accidens se sont déclarés; il n'est pas d'exemples constatés, à moins que des circonstances imprévues, d'une guérison parfaite obtenue à cette époque : ces non-succès tiennent aux difficultés, ou à l'impossibilité que l'on éprouve à faire prendre aux malades les remèdes indiqués, et les principaux obstacles sont l'horreur de l'eau, et la strangulation qu'ils éprouvent.

Le préjugé et l'usage ont fait employer divers moyens pour terminer promptement les souffrances et la vie de ces malheureux. Les uns leur faisoient ouvrir les quatre veines, et les autres cherchoient à les étouffer. Tous ces procédés contraires aux principes de l'art et de l'humanité, tiennent de la barbarie, et ne peuvent être employés dans aucune

circonstance. S'il n'est pas possible d'administrer à remèdes convenables, il faut les abandonner aux seules ressources de la nature, en les mettant hors d'état de nuire à leurs semblables.

Il est difficile d'expliquer comment le virus de la rage peut rester plus ou moins longtemps dans nos parties, s'y développer ensuite, et finir par produire d'aussi terribles effets.

C'est encore une question bien difficile à résoudre, de savoir : si le *virus* peut se communiquer d'un individu à l'autre par l'intermède d'une liqueur excrémentitielle, ou de la mère à l'enfant par la circulation. Le raisonnement des auteurs ne nous a encore rien donné de satisfaisant à ce sujet, et l'expérience n'est pas assez étendue pour pouvoir prononcer. Il faudroit un nombre de faits bien constatés, pour établir un véritable système.

Le pronostic de cette maladie est en général très-fâcheux. Lorsque les accidens sont déclarés, *l'art* n'offre presque aucunes ressources, et l'homme enragé est, en quelque sorte, condamné à périr, à moins que la nature, par des circonstances imprévues, n'établisse chez lui une crise favorable secondée par les accidens, comme on en a vu quelques exemples.

Immédiatement après la morsure, lorsqu'on est assuré que l'animal qui l'a faite est réellement enragé, il ne faut pas perdre un instant pour mettre en usage les remèdes indiqués par les bons auteurs, et dont l'emploi a été suivi de succès plus ou moins parfaits; ils ont varié selon les diverses personnes qui s'en sont occupées.

L'indication qui nous paroît la plus simple est de s'opposer à l'intromission de la substance vénéneuse vers l'intérieur du corps, et de détruire les effets des plaies contuses et déchirées. Ainsi l'application d'un caustique sur la plaie, l'usage des substances incisives, atténuantes et cordiales, rempliront cette indication. Le moyen le plus efficace et le plus prompt est l'application du cautère actuel à plu-

sieurs reprises, et jusqu'à ce qu'il ait produit *une escarre* qui comprenne toute l'étendue de la plaie, et même les parties subjacentes. Il a le double avantage d'absorber la portion de salive, et les autres substances humides dont la plaie est abreuvée, de les brûler promptement, et de borner son action au point que l'on juge à propos. Le cautère potentiel peut être également employé avec avantage, surtout la *potasse caustique*, le *muriate d'antimoine*, l'*ammoniaque*, l'*acide sulfurique*, l'*acide nitrique et muriatique concentrés*, et si l'on n'est pas appelé assez tôt pour l'appliquer dans le temps où la plaie est encore fraîche, il faudra y faire des incisions profondes, quelquefois même des excisions dans lesquelles on passe ces mêmes caustiques à plusieurs reprises, si cela est nécessaire. Il seroit plus sûr, à l'instant de l'accident, si la blessure n'est pas profonde, d'emporter toutes les parties lésées, et de les brûler ensuite avec le cautère actuel ou avec la poudre à canon. L'expérience multipliée nous a convaincu que ce moyen seul suffisoit (secondé du régime et du repos) pour prévenir les accidens de la rage, la guérir.

Nous devons cette simplicité et cette perfection au célèbre *Pouteau*. Les anciens médecins s'en sont toujours servis avec avantage chez les *Chinois*, et surtout chez les *Grecs*. On a cru pendant longtemps que ce moyen ne suffisoit pas, c'est pourquoi on a proposé l'usage du *mercure*, pris intérieurement et administré en *frictions* à très-forte dose, l'usage du *camphre*, de l'*huile* de *succin*, de l'*ammoniaque*, et de toutes les espèces d'*alexitères*, tels que la *thériaque*, le *mithridate*, les *elixirs*, le *vin*, le *quinquina*.

Il est prudent, néanmoins, de seconder l'effet de ces topiques par l'usage de ces remèdes qui ont obtenu le plus de succès, par exemple, l'*ammoniaque* combiné avec une décoction de plantes amères, telles que la *serpentaire* de *Virginie*, l'*absynthe*, etc.,

dont on augmente la dose graduellement, convient aux tempéramens foibles et débiles.

L'usage des *narcotiques* combinés avec les *anti-spasmodiques*, tels que le *camphre*, l'*opium gommeux*, convient aux tempéramens irritables et nerveux. On le fera précéder de la saignée, ou de l'application des sangsues, s'il y a quelques symptômes de pléthore, de *bains tièdes*, et observer le régime, un *exercice modéré*, et tout ce qui est propre à prévenir ou à dissiper l'affection morale; car il est à remarquer, comme l'ont observé encore *Pouteau* et plusieurs autres praticiens, qu'elle a été souvent la seule cause de l'hydrophobie.

On a vu des personnes, qui, se croyant mordues par des animaux enragés, quoiqu'elles ne le fussent point, tomber dans les accidens de cette funeste maladie, et en périr. On le concevra facilement, si l'on fait attention à l'analogie qui se trouve entre les effets d'une affection nerveuse causée par les fortes passions de l'ame, et ceux qui dépendent de la rage. C'est ce qui arrive fréquemment aux femmes très-sensibles et irritables, à la suite de couches, ou de vapeurs hystériques.

Pourvu qu'on emploie ce traitement avec les modifications, les changemens convenables, et long-temps soutenu avant le développement des accidens, ou même dans les premiers momens, on guérit cette maladie; M. Larrey a eu occasion d'en traiter un assez grand nombre avec ces différens remèdes; il en a vu traiter par plusieurs maîtres de l'art, et toujours avec le même succès.

Il pense, en supposant que tels accidens fussent déclarés, et qu'on pût se rendre maître du malade sans inconvéniens, en couvrant ses yeux à l'aide d'un bandeau, après avoir fixé ses membres solidement, et après avoir écarté ses mâchoires avec un instrument solide, il pense, dit-il, qu'il seroit possible de lui faire avaler des substances liquides, ayant la propriété sédative et anti-spasmodique,

données à forte dose. On détruiroit le spasme et l'irritation qui existent dans le système nerveux de la gorge, et dans toutes les parties musculaires des conduits aériens ou alimentaires, une des principales causes de la mort. On seconderoit les effets de ces remèdes par l'application du cautère actuel sur les parties lésées, quoique cicatrisées, et sur d'autres parties éloignées du centre de la vitalité ; les ventouses scarifiées sur le devant de la gorge, et les vésicatoires sur plusieurs régions du corps. On pourroit tenter auparavant l'immersion subite et instantanée de tout l'individu dans l'eau froide, l'application de la glace sur les parties irritées, précédée de la saignée faite en même temps à plusieurs veines opposées, cependant sans laisser sortir une trop grande quantité de sang ; on pourroit aussi essayer de faire mordre l'hydrophobe par la vipère. Tous ces moyens paroissent très-propres à faire cesser ces terribles accidens ; il reste à l'expérience d'en faire connoître l'efficacité. Ceux qui seront dans le cas de tenter ces essais, doivent prendre toutes les précautions nécessaires pour ne recevoir aucune molécule de salive lancée fréquemment par le malade, sur les parties sensibles du corps, et particuliérement sur des plaies, des cicatrices récentes ; car on prétend que cette émission est suffisante pour communiquer la rage.

La contagion cesse dès que l'animal est mort. Il paroît alors que cette substance délétère perd ses propriétés vénéneuses en se combinant promptement avec ses substances animales, qui ne peuvent plus réagir contr'elle.

MEMOIRE

SUR

LA SENSIBILITÉ DE LA RÉTINE;

PAR M. GRAPERON, Docteur-Médecin, Membre de plusieurs Sociétés savantes.

LES animaux sont doués, dans l'état de vie, d'une propriété qui les distingue des êtres non organisés. Cette propriété, que l'on a nommée *sensibilité*, peut être considérée, sous le rapport de ses résultats, comme formée de deux propriétés distinctes; l'une, réservée à la vie végétative ou assimilatrice, dirige les mouvemens vitaux des molécules élémentaires de l'organisation; l'autre, destinée aux relations de l'animal, l'avertit de l'action des autres êtres de la nature sur lui, et lui donne l'idée de son existence; elle est mise en action par les impressions de divers agens. La rétine jouit de ces deux sortes de sensibilité, elle est surtout douée de cette relation, et la lumière est l'agent qui la met en jeu (1).

La sensibilité de relation n'est pas développée à un égal degré dans toute l'étendue de la rétine; elle est plus développée dans un de ses points que dans les autres. Pour démontrer cette proposition, nous allons d'abord exposer la marche de la lumière à travers les parties diaphanes de l'œil.

Le principe lumineux suit les mêmes lois dans

(1) Je regarde la rétine comme l'organe de la sensation de la vue, si, comme quelques physiologistes le pensent, la choroïde a cette fonction, ce que je dis de la rétine s'appliqueroit à cette dernière; je ne considère ici que le plan sensible quel qu'il soit.

l'œil que dans tous les corps transparens; nous ne poserons que les deux suivantes:

Un rayon lumineux s'approche de la perpendiculaire de la surface qu'il traverse en passant d'un milieu plus rare dans un milieu plus dense; il s'en éloigne, au contraire, quand le milieu qu'il quitte est plus dense que celui dans lequel il entre.

Chaque point radieux des corps projette un faisceau de rayons divergens qui tombent en partie sur le globe de l'œil, après avoir traversé le milieu plus ou moins dense qui environne l'organe. En passant à travers la cornée transparente, l'humeur aqueuse, l'humeur cristalloïde, la membrane qui l'enveloppe et le cristallin, les rayons lumineux, convergent ou s'approchent de l'axe de l'œil, parce que toutes ces parties sont plus denses que l'air, et que les surfaces réfractantes sont convexes; ils s'approchent encore de cet axe quand ils sortent du cristallin en s'écartant de la perpendiculaire qui est divergente, le cristallin étant plus dense que l'humeur vitrée: la disposition des parties de l'œil est telle que les rayons viennent, en raison des lois que nous avons citées, se rendre sur un point de la rétine: il en est de même pour tous les rayons que projettent les divers points visibles des corps; il part de chacun d'eux un cône lumineux qui a son sommet au point lumineux, et sa base sur la cornée transparente. La réfraction forme un autre cône qui a aussi sa base sur la cornée transparente (1), et son sommet sur un point de la rétine. Le premier peut s'appeler le cône objectif, l'autre le cône oculaire.

L'œil étant dirigé vers une surface également

(1) La cornée transparente, quoique d'une densité plus grande que les humeurs de l'œil, n'augmente que très-peu la convergence des rayons, elle doit seulement les approcher de l'axe, parallèlement à leur direction, et par conséquent les réunir plutôt; la courbure intérieure détruit la convergence qu'a produit la courbure extérieure, avec une légère différence par l'inégalité des rayons de courbure.

éclairée, la rétine recevra autant de sommets à cônes oculaires, que la surface éclairée aura fourni à l'œil de sommets de cônes objectifs. Le centre de la rétine doit être plus affecté par la lumière, les cônes lumineux qui viennent s'y peindre, pouvant passer plus entiers à travers l'ouverture de la pupille qui leur est perpendiculaire.

On peut comparer l'œil à un instrument connu en dioptrique sous le nom de chambre noire; la construction de l'organe de la vue offre cependant une perfection qui manque à l'instrument de physique, et qu'il seroit possible de lui donner. Dans l'organe oculaire, le plan sur lequel les objets viennent se peindre, étant sphérique-concave, tous ses points sont également au foyer de l'appareil réfracteur, et l'image est à peu près également vive dans toute son étendue, au lieu que dans les chambres noires le plan est droit, et l'image n'est bien peinte que dans le centre, qui seul est à la distance convenable du verre et à son foyer.

Les faits physiques que nous venons d'énoncer ne sont pas les seuls élémens du problème que nous voulons résoudre, il faut y joindre ceux que fournit l'observation physiologique de l'œil.

1°. L'attention peut se porter facilement sur les impressions qui arrivent par tous les points de la rétine; nous avons la conscience de la présence de tous les objets qui peuvent projeter des rayons lumineux dans l'œil; et quand l'œil n'est pas dirigé vers eux, nous ne les voyons que d'une manière confuse : cependant, quand nous nous sommes fait une étude de cette manière de voir, nous parvenons à distinguer assez bien un objet sans le regarder, mais toujours d'une manière imparfaite pour les détails.

2°. Nous ne pouvons fixer notre vue sur plusieurs objets à la fois dans le même temps, et quand nous regardons une surface également éclairée dans toute son étendue, il y a toujours un de ses points qui est mieux vu que les autres, et ce point ne répond pas

toujours au centre de l'œil, comme le démontrent les faits nombreux du strabisme ; ce n'est pas non plus nécessairement celui sur lequel tombe le rayon direct, ce que prouvent le strabisme et les pupilles artificielles des bords de l'iris. Quelle que soit la petitesse de l'objet que nous considérions, nous pouvons encore concentrer davantage notre vue, et nous en voyons mieux le centre que les bords qui ne sont qu'aperçus ; nous voyons donc mieux un des points d'une surface, que tous les autres points qui sont cependant également éclairés.

Si la rétine reçoit sur chacun de ses points un sommet de cône oculaire ; si l'attention peut saisir également les impressions reçues par tous ses points, la direction de l'œil n'étant pas toujours la même par rapport à l'objet, et que nous ne puissions voir d'une manière distincte qu'un seul point d'une surface, on peut croire que la rétine est affectée plus énergiquement dans un de ses points que dans le reste de son étendue, ou que la sensibilité de relation y est plus développée.

La situation de ce point est importante à connoître et facile à déterminer.

Quand nous voulons fixer un point sur un objet, nous dirigeons l'axe de l'œil vers ce point ; et dans cette position de l'organe, supposé sain, les rayons lumineux qui en viennent se rassemblent à l'endroit où l'axe de la pupille traverse la rétine : c'est donc là où doit être fixé le siege de la plus grande sensibilité de relation de la rétine, je l'appellerai le point optique, optique par excellence (1).

---

(1) Je ne sais quel rapport il peut exister entre le point optique que je viens d'établir, et la tache jaune découverte par Sœmering, au même endroit de la rétine. Il faudroit examiner si cette tache est changée de place dans ceux affectés du strabisme, que nous désignerons comme de la première espèce. On ne voit trop à quoi serviroit le repli qu'on y remarque. Le petit trou qui s'y trouve et la connoissance

La sensibilité de la rétine va en diminuant de ce point optique, ou point le plus sensible de la rétine, qui correspond à celui regardé sur l'objet, comme centre, vers la circonférence ou le cercle ciliaire, et la visibilité des divers points d'une surface, est en raison directe de la sensibilité de la rétine, aux endroits où leurs images viennent se peindre.

On peut concevoir facilement la manière dont le point optique se forme chez l'enfant.

Les enfans nouveau-nés n'ont pas le regard assuré, ils suivent même difficilement, et seulement au bout d'un certain temps, un corps lumineux dont l'aspect leur est agréable. Leur regard le plus fixe ressemble à celui d'un homme dont l'attention n'est pas portée sur le sens de la vue, et il est cependant chez les enfans la cause des plaisirs les plus vifs ; les nourrices savent bien les distraire de leurs desirs, et suspendre même leurs cris en leur montrant une lumière ou des étoffes teintes de couleurs brillantes. L'enfant ne voit que l'ensemble des surfaces, il promène sa rétine, si je puis m'exprimer ainsi, sur tous les points de l'image, sans en distinguer aucun, sans que l'attention soit appelée sur un seul d'une manière particulière; souvent même on voit les enfans promener leurs yeux individuellement d'un côté et d'autre, sans accord dans leurs mouvemens, comme les caméléons.

La rétine paroît donc jouir, à la naissance, d'une

---

du point optique favoriseroient-ils l'opinion de ceux qui pensent que la sensation se fait sur la choroïde? La lumière passant à travers le petit trou affecteroit plus vivement cette membrane. Dans l'opinion où la rétine est regardée comme l'organe sensible, pourroit-on dire que ce trou nous empêche de voir des objets sous un angle moindre de 60''? Y auroit-il du mouvement dans les bords de ce petit trou, comme dans ceux de la pupille? Les animaux qui n'ont point cet appareil, jouissent-ils d'un point optique plus ou moins développé? peuvent-ils, comme nous, analyser les surfaces?

sensibilité égale dans toute son étendue, et chacun de ses points être également susceptible de devenir le point optique.

Ayant appris à mouvoir ses yeux, l'enfant les dirige de manière à recevoir la plus grande quantité possible de lumière; il place, pour cela, le plan de sa pupille perpendiculairement à la direction des rayons lumineux venant du point le plus éclairé; si, alors, on suit la marche de ces rayons dans l'organe de la vue, on les verra se réunir, par l'effet de la réfraction, à l'endroit où l'axe de la pupille rencontre la rétine; le point où plus de lumière vient frapper cette membrane est le plus vivement impressionné, l'attention s'y porte, la sensibilité mise en action s'y développe, et le point optique se forme, là où nous avons fixé sa situation; on sait, en effet, que les sensations les plus vives fixent notre attention, et que l'exercice de la sensibilité rend cette faculté plus parfaite. La théorie de sa formation s'accorde avec les faits observés.

Le plus ordinairement le point optique se développe à cet endroit; mais si quelques circonstances favorisent un autre point de la rétine, la sensibilité de relation s'y développe, et le siége du point optique est changé.

Dans l'état particulier qu'on appelle strabisme, l'objet aperçu n'est pas celui vers lequel l'axe de la pupille est dirigé; le strabon semble regarder un point et il en voit un autre. Dans cette position de l'œil, l'image de la surface est peinte sur la rétine de la même manière que si la vue étoit droite; aucun phénomène physique ne distingue cet état de l'état naturel: il ne peut y avoir de différence que dans le siége de la plus grande sensibilité, ou du point optique, qui ne peut être alors au même endroit, puisque la portion de l'image qui est vue distinctement, ne répond pas sur la rétine au point où l'axe de la pupillé rencontre cette membrane. Ainsi, le point optique n'est donc pas dans cet état pathologique au même endroit où nous l'avons vu

dans un œil qui se dirigeoit bien vers l'objet; il peut donc occuper une autre place que celle qu'il occupe ordinairement. Il est alors placé à un endroit plus ou moins écarté de son siége ordinaire, il est fixé du côté opposé à celui où est placé l'objet vu le plus distinctement, c'est-à-dire, que si l'homme affecté de strabisme semble regarder à droite pour voir distinctement à gauche, le point optique sera à droite *et vice versâ*, en haut, s'il semble regarder en haut, etc.

Cette disposition vicieuse de l'œil est le plus ordinairement incurable; lorsque le point optique est déterminé depuis longtemps, il ne peut changer, il n'y a que dans les sujets très-jeunes où l'on peut espérer pouvoir le déplacer; il faudroit des recherches et des expériences pour fixer les bornes de cette possibilité.

L'ouverture d'une pupille artificielle, faite aux dépens de l'iris et du corps ciliaire, dans le cas de taie à la cornée transparente, peut donner matière à observation. M. *Demour*, oculiste, ayant aperçu un petit espace exempt de tache à la partie supérieure de la cornée de l'œil gauche de M. *Sauvage*, fit cette opération. Sans la connoissance du point optique et de sa situation, on pourroit croire que M. *Sauvage* seroit obligé d'incliner l'œil pour diriger sa petite pupille vers l'objet; ceux qui l'ont examiné ont été la plupart surpris de ce que l'œil reste dans sa position naturelle.

Cependant, en suivant les rayons lumineux venant du point vu distinctement par M. *Sauvage*, on peut voir que, pour qu'ils se rendent comme à l'ordinaire sur le point optique, il faut que l'organe reste dans cette position. Rien, en effet, n'est changé pour la portion des rayons qui passent par la petite pupille; seulement les autres ne passent pas au-delà de la cornée qui est obscurcie par la taie, ce qui ne peut influer sur ceux qui tombent sur l'endroit lucide et qui pénètrent. Le seul changement de position que l'œil doit éprouver, et que l'on ne peut démontrer que

géométriquement, est une légère inclinaison de son axe vers l'objet, pour remédier à une moindre réfraction, la lumière ne passant pas à travers le cristallin. Par la même raison, les rayons convergent moins, ils arrivent à la rétine avant de se croiser. Aussi, M. *Sauvage* est-il obligé de se servir d'un verre à cataracte très-fort quand il veut voir de près; il ne voit distinctement, sans ce secours, que quand l'objet est fort éloigné. La raréfraction ou diffraction que la lumière éprouve à cause de la petitesse de la pupille, le rend plus presbite. Il doit aussi voir les objets moins éclairés, les rayons ne pénétrant qu'en petite quantité à travers la pupille; mais n'ayant pas de moyens de comparaison, puisqu'il ne voit pas de l'autre œil, il ne peut s'en apercevoir. Enfin, on peut aussi remarquer que le petit cône lumineux est brisé nécessairement à son entrée dans l'organe, et qu'il ne peut y avoir de rayon direct, car, ceux qui composent le cône objectif, forment tous un angle plus ou moins grand avec ceux du cône oculaire.

Ce fait, précieux pour la physiologie de l'œil, montre que la sensibilité relative du point optique ne diminue pas dans ce cas, au moins relativement à celle des autres points, et qu'il n'a point changé de lieu. En effet, il n'a manqué que d'être excité comme les autres, s'il a perdu de sa sensibilité par défaut d'exercice, ce n'est que relativement; il est naturel qu'il soit encore le plus sensible.

Si la situation du point optique n'a pas changé dans cette circonstance, ce n'est pas à dire qu'elle ne le puisse dans une autre. Les faits prouvent bien qu'un phénomène se passe comme ils l'indiquent, mais ils ne prouvent pas qu'il ne puisse se passer autrement dans une occasion différente.

M. Mollet, docteur-médecin, chirurgien de première classe de la marine, a vu un enfant de trois mois, qu'on avoit couché obliquement par rapport au jour d'une fenêtre, contracter le strabisme. On fit d'abord usage d'une situation contraire à la pre-

mière, on lui ferma un œil, on l'exposa directement au jour, le tout en vain. Le médecin imagina de faire porter à l'enfant des cartons verts assez grands, des deux côtés des joues, comme on en met aux chevaux pour les empêcher de voir de côté; au bout de quinze jours l'enfant commença à regarder droit, et bientôt il n'eut plus de signe de strabisme. Ce fait intéressant prouve que le point optique peut être déplacé dans un âge très-tendre.

Il paroît qu'à un certain âge la direction constante de la lumière agit plutôt sur les muscles de l'œil que sur le point optique. Le docteur Keraudreu, médecin consultant près le ministre de la marine, m'a communiqué une observation qui peut servir à le prouver.

Un homme fut enfermé, pendant quelques temps, dans un cachot où il ne recevoit le jour que par une fenêtre assez élevée; quand il en sortit, il avoit tellement contracté l'habitude de regarder en haut, pour jouir, autant que possible, de la lumière, que, pour fixer le sol, il étoit obligé d'incliner la tête; ses yeux ne pouvant s'abaisser pour que leurs axes soient dirigés vers l'objet, il ne le distinguoit pas sans cette position très-fatigante.

La connoissance du point optique fournit des considérations importantes : elle peut servir à l'explication de quelques phénomènes de la vision, et à la thérapeutique de quelques-unes de ses maladies.

La nature, en bornant notre faculté de voir à celle de ne distinguer qu'un point d'une manière parfaite, nous force d'employer l'analyse pour acquérir les connoissances dont la vue enrichit notre entendement : nous ne pouvons connoître une surface sans l'avoir analysée, et nous n'en avons l'idée complète qu'après avoir fait cette opération sur elle ou sur d'autres analogues; alors l'attention se porte sur tous les points de la surface, et nous n'en voyons plus aucun d'une manière distincte, nous ne voyons que l'ensemble. Cependant nous n'avons pas besoin d'analyser les surfaces toutes les fois que nous les

regardons, pour les connoître, il suffit que nous ayons fait déjà des analyses de surfaces semblables, pour que la synthèse des diverses parties de celle qui est sous les yeux soit possible à notre esprit; et même, le plus ordinairement, nous n'analysons de ces surfaces que ce qui étant nouveau pour nous, ne peut entrer dans l'entendement, n'ayant pas subi cette opération nécessaire. L'idée ingénieuse donnée par Condillac, d'une campagne vue d'un château, est bien propre à prouver la nécessité d'analyser (1) ce que l'on veut connoître; mais il ne nous dit pas ce qui doit arriver chez l'homme qui, le lendemain, revoit la même campagne : un seul moment lui suffit pour tout reconnoître, il n'analyse plus, il a tout analysé la veille; et même, la première fois, il n'eût pas conçu aussi vîte l'idée complète de cette campagne, si, avant de la voir, il n'avoit fait déjà des analyses d'arbres, de statues, de pavillons, de plaines, de villages qui la composent, qu'il ne fait là que reconnoître, et qu'il n'étudie pas en particulier. C'est par la même raison que l'on ne peut juger de suite les ouvrages de peinture, de sculpture, etc., sans en avoir fait une étude particulière. Il faut avoir devers soi une somme considérable d'analyses toutes faites, pour pouvoir les appliquer à l'objet nouveau.

L'œil, cet organe étonnant, est donc à la fois un moyen d'analyse et de synthèse, d'une analyse parfaite des surfaces, avec tous leurs accidens de terminaison, de couleur et d'intensité de lumière, et en même temps d'une synthèse d'autant plus complète et plus étendue, que la première opération a été plus rigoureuse et plus exacte.

Tous les objets, dont les rayons lumineux peu-

---

(1) Je prends le mot analyse, comme exprimant l'action de séparer les parties d'un tout pour les examiner successivement; l'ordre de leur examen n'entre pas dans l'idée d'analyse qui ne signifie que séparation, division.

vent pénétrer dans les deux yeux, sont toujours vus doubles, excepté seulement le point que nous fixons, ou celui qui est peint au point optique, et sans doute nous le voyons simple, parce que les deux répétitions de son image occupent respectivement le même lieu sur les deux rétines. Si l'on veut se convaincre de l'apparence double de tous les objets, on peut faire cette expérience :

Placez entre vos yeux une bougie et un stil blanc, tel qu'une plume ébarbée; quand vous fixerez la plume, si votre attention, sans que vous dérangiez les yeux, se porte en même temps sur la bougie, vous la verrez double; en fixant la bougie, la plume paroîtra double. Plus le stil sera près des yeux et la bougie éloignée, plus le phénomène sera sensible, Non seulement vous verrez la plume double quand elle sera précisément devant le nez, mais encore, si elle est de côté, en fixant la bougie la plume paroîtra toujours double, jusqu'à ce que l'éminence nasale l'empêche d'être vue de l'œil du côté opposé; il en sera de même pour la bougie.

Cette répétition des images des objets dans les deux yeux, ne doit pas peu contribuer à les empêcher d'être vus d'une manière distincte; l'on pourroit même en conclure, 1°. que nous voyons moins net les objets avec deux yeux, que si nous ne regardions qu'avec un seul de ces organes (1); 2°. que nous voyons mieux le point fixé avec les deux yeux qu'avec un seul œil.

On pourroit voir ici une objection contre l'admission d'un point optique; on pourroit croire qu'on ne voit distinctement qu'un point, parce qu'il ne peut y avoir qu'un seul point dans l'image d'un objet qui puisse occuper en même temps le même endroit sur les deux rétines; mais cette explication est bientôt détruite par cette remarque : qu'il n'est

---

(1) Beaucoup de dessinateurs regardent leur modèle d'un seul œil.

pas besoin de regarder des deux yeux pour ne distinguer qu'un point, et que le phénomène est le même avec un seul organe qu'avec les deux.

On voit les objets remuer lorsque les fonctions du cerveau sont dérangées par l'effet du vin; cette apparence de mobilité dans les corps environnans est causée par les mouvemens involontaires des muscles des yeux qui dérangent la position de la rétine par rapport à l'image : on attribue ce mouvement de l'organe aux objets mêmes dont la variation réelle de place produiroit en effet le même changement dans la position respective de l'image et de la rétine; c'est le même phénomène qui se présente, quand immobile et sans action, dans un bateau qui est entraîné par le courant, on croit voir fuir le rivage et les objets qui s'y trouvent en repos. Dans le premier cas, la rétine seule est remuée; dans le second, elle est entraînée avec le reste du corps, et dans les deux, elle est mue sans la volonté. En général, nous rapportons aux objets tous les mouvemens que nous éprouvons à notre insu. La vue est trouble dans l'état d'ivresse, parce que les muscles des yeux ne sont pas bien dirigés par la volonté. Dans l'état sain, ils alongent ou raccourcissent le diamètre antéro-postérieur de l'œil, pour proportionner la longueur du foyer à l'éloignement de l'objet. L'état de dilatation de la pupille doit aussi y contribuer.

Le strabisme est la lésion de la vue qui a le plus de rapport avec le sujet de ce Mémoire. J'en reconnoîtrai de deux espèces; l'une, où le point optique n'occupe pas le centre de l'œil; l'autre, où il n'y a de changé que l'action des muscles de l'œil ou la conformation de l'organe (1).

---

(1) Sauvage appelle la première loucheté, qui vient de Luscus, borgne, et l'autre strabisme, de Spœbisco, je vois de travers; et il confond quelquefois les deux dans ses descriptions. Boerhavius, Luscositas, Potufield, Luscitas. *Essai d'Edimbourg, tom. III, pag.* 295.

Dans la première espèce, quelquefois l'homme qui en est affecté, semble regarder d'un côté quand il voit de l'autre; les deux yeux sont tournés vers le même point, mais ce n'est pas vers celui vu parfaitement; quelquefois on voit de même des deux yeux en même temps, il y en a un de dirigé comme à l'ordinaire vers l'objet, tandis que l'autre a son axe tourné vers un point plus ou moins écarté de cette direction; dans le premier cas, la situation du point optique est changé dans les deux yeux; dans le second, elle n'est différente de l'état naturel que dans un seul œil.

On peut concevoir comment la maladie a lieu dans cette première espèce. L'enfant sensible à la lumière, dirige sa vue du côté d'où elle vient, autant que ses forces et sa situation le lui permettent; s'il est situé directement au jour, il la dirige bien, c'est-à-dire, le mieux possible pour recevoir une plus grande quantité de lumière; mais s'il n'a pas la force de mouvoir ses organes, s'il y a inégalité dans l'action de leurs muscles, comme il arrive dans les convulsions, si l'ouverture de la pupille est dérangée, comme lors d'une disparition imparfaite de la membrane pupillaire, surtout si, par sa situation, il ne peut les tourner d'une manière favorable sans déranger sa tête, n'ayant pas un intérêt assez grand pour faire des mouvemens qui le fatigueroient, il se contentera du peu de lumière qu'il recevra; mais peu à peu il portera son attention sur l'endroit le plus brillant qu'il lui sera possible d'apercevoir, et le point optique se formera à l'endroit de la rétine où correspond l'image de ce point; comme l'axe de l'œil n'est pas dirigé vers ce lieu, le point optique ne se formera pas au centre de la pupille, d'où le strabisme, cette maladie désagréable, arrive souvent, comme on l'a remarqué, quand on couche les enfans de manière que le jour leur vient de côté.

Dans la seconde espèce on ne voit les objets que d'un œil à la fois, ou de l'un ou de l'autre, et celui qui voit bien, est bien dirigé; le point optique

n'est pas changé de situation, la facilité des mouvemens seule est détruite. Cette espèce vient ordinairement par accident, soit qu'une tumeur empêche l'œil d'obéir aux muscles qui le meuvent dans son orbite, ou que leur action ne soit pas libre ou soit viciée, comme dans un état convulsif, une très-grande foiblesse etc. Il faut encore ranger dans les causes du strabisme sans dérangement du point optique, les défauts dans la courbure de la cornée, la situation oblique du cristallin, etc.

On peut regarder comme des variétés de cette seconde espèce, le strabisme volontaire, celui passager, comme chez les gens ivres, qui voient les objets troubles et doubles.

La cause du strabisme, suivant (1) M. Buffon, est l'inégalité de la force des deux yeux, ou mieux, la différence de longueur de leurs foyers; quand ce défaut de force est considérable, ou quand un œil est très-miope et l'autre presbite, on peut en effet négliger de diriger l'œil inutile vers l'objet; il y a donc strabisme de la deuxième espèce.

D'après l'idée du célèbre naturaliste, on a recommandé de fermer l'œil trop fort, pour que l'exercice renforce l'autre, mais cela ne peut agir sur la situation du point optique, ni sur le mouvement des muscles, ni sur la longueur du foyer optique, parce que le strabisme est quelquefois causé par la position de l'enfant dans laquelle la lumière lui vient de côté; on a cru pouvoir guérir par la position contraire; mais que peut-il arriver de cette nouvelle situation, qu'un changement de côté pour la maladie? L'exercice du miroir, le jeu du volant, recommandés par quelques praticiens, ne doivent pas agir davantage, ces amusemens ne peuvent être utiles que dans le strabisme occasionné par défaut ou vice de la mobilité de l'œil, comme dans la deuxième espèce, en donnant de la liberté et de la régularité à l'action de

(1) Mémoires de l'Académie des Sciences, an 1743.

ses muscles. Tous ces moyens ne sont pas relatifs la cause du strabisme de la première espèce, et ne peuvent y être utiles.

Si le déplacement du point optique est possible dans un sujet quelconque, les moyens les plus propres à l'opérer, sont de faire tomber une lumière vive à l'endroit où ce point optique devoit être développé, d'attirer l'attention sur ce même point; enfin de priver celui où la sensibilité est déjà trop grande de ces deux moyens de la développer davantage.

Si l'enfant est très-jeune on peut se servir du moyen qui a réussi à M. Mollet, c'est-à-dire, poser sur les tempes de l'enfant un carton assez long pour qu'il ne puisse voir au delà; vu l'obliquité de sa ligne visuelle, il faut même que le carton dépasse la ligne visuelle de l'œil opposé; il est inutile d'en mettre deux, il n'en faut que du côté où l'enfant voit, ou opposé à celui vers lequel il semble regarder.

Je proposerois deux moyens à essayer pour l'enfant qui a de la raison, ainsi que pour l'adulte.

Pour le premier, on fixera l'attention de l'enfant sur un objet quelconque peu éclairé, et de l'endroit où il semble regarder, c'est-à-dire, vers lequel sont dirigés les axes de ses pupilles, ce que l'on juge facilement; on fera parvenir une lumière plus forte que celle venant de l'objet qu'il considère. Une bougie allumée pour la nuit, ou un petit miroir mobile et réfléchissant l'image d'un corps éclairé, dans le jour, pourroient être des moyens faciles d'exécution.

On lui recommandera de faire attention à cette nouvelle lumière, mais sans détourner le yeux, sans les déranger de leur position première; il seroit bon de mettre le malade dans l'obscurité, après cet exercice, et le faire recommencer souvent. Si l'enfant parvenoit à distinguer le nouvel objet, on pourroit peut-être décider la formation du point optique au centre de la pupille.

Le second moyen consisteroit à faire porter à la personne affectée de strabisme, des lunettes construites de la manière suivante :

Les chasses porteront des deux côtés, au lieu de verre, une plaque de métal percée dans son milieu d'un trou d'une ligne de diamètre, et vers un de ses bords, percée d'un autre trou plus grand et disposé de manière à recevoir de petits verres colorés : la distance et la position de ce dernier trou de la plaque doit être relative à l'angle que forment les lignes visuelles et les axes des pupilles; le trou du milieu doit laisser passer une forte lumière, tandis que celui de la circonférence portant des verres de plus en plus obscurs, ne pourra servir qu'à attirer l'attention, mais sans la satisfaire, et surtout à maintenir l'œil dans une position favorable, pour que la lumière vive venant par le trou sans verre, frappe la rétine dans l'endroit convenable à la situation du point optique. Il seroit bon que les différens vides qui se trouvent entre les lunettes et les bords des orbites, fussent remplis par du taffetas ou quelques autres étoffes.

MÉMOIRE

Sur la Formation de l'Adipocire dans l'Homme vivant.

Par F. V. MÉRAT, Docteur en Médecine, Aide de Clinique interne à l'École de Médecine de Paris, Secrétaire de la Société d'Instruction médicale, Membre de la Société académique des Sciences, et de la Société galvanique.

Ce n'est pas sans de puissans motifs qu'on exige dans l'enseignement actuel de la médecine, l'étude de la chimie. Le médecin qui la possède, en voit tous les jours l'avantage, et explique avec facilité beaucoup de phénomènes qui sont autant de secrets pour ceux qui ne sont pas initiés dans ses mystères. Entr'autres usages, elle sert à reconnoître la nature et la composition des substances excrétées, ce qui nous donne quelquefois des idées sur le traitement à suivre en pareil cas. On sera, je pense, convaincu de la vérité de ces réflexions, par la lecture des recherches que la chimie m'a donné lieu de faire sur une susbtance qui est formée fréquemment dans le corps humain, et à laquelle on n'avoit presque fait aucune attention jusqu'ici.

L'adipocire est une substance découverte depuis peu d'années par les chimistes : c'est toujours sur les matières animales mortes qu'on en a reconnu la présence. Les recherches n'avoient point été suffisantes pour la reconnoître chez l'homme vivant. Des circonstances particulières m'ayant mis à même d'observer plusieurs cas où cette substance s'étoit formée,

j'ai cru devoir les rassembler et en former les matériaux de ce mémoire.

La bile est, dans l'économie vivante, le seul liquide qui donne naissance à l'adipocire (1). Dans le cadavre, presque toutes les parties peuvent en former : la peau, les muscles, le cerveau, les nerfs, etc., peuvent se changer en adipocire par leur macération dans l'eau, en assez peu de temps, ou au bout de plusieurs années, par leur enfouissement dans la terre. On peut prendre une idée du premier mode de formation, en se promenant au dessous de Paris, sur les bords de la Seine : on ne tardera pas à apercevoir des cadavres d'animaux domestiques ayant déjà subi en tout ou en partie cette transformation. M. Fourcroi a même proposé d'utiliser cette découverte, en faisant des fabriques d'adipocire artificielle, ce qu'on a exécuté en Angleterre. Quant à la seconde manière de changer les substances animales en adipocire, les fossoyeurs en ont tous les jours des exemples; aussi, depuis longtemps cet état particulier des corps leur étoit connu : ils disoient, dans leur langage, *que les corps tournoient au gras.* MM. Thouret et Fourcroi, chargés de l'inspection des travaux relatifs à la translation du charnier ou cimetière des Innocens, observèrent un grand nombre de fois ce changement des matières animales en une substance grasse, que ce dernier nomme adipocire, à cause de son analogie avec le blanc de baleine.

La chimie fournit un moyen assez simple de se procurer l'adipocire; c'est celui de l'alcool mis en digestion sur le cerveau, sur la bile, etc. Ce liquide s'en charge plus ou moins ; il suffit alors de jeter de l'eau dessus, pour en procurer la séparation ; elle se présente alors sous formes d'écailles transparentes,

(1) Si quelques plaies dégénérées ont présenté des matières d'apparence d'adipocire, elles n'en avoient pas les caractères chimiques : elles étoient de la nature des lypomes, des athéromes, etc.

minces, blanches, assez semblables à l'acide boracique ou aux fleurs de benjoin. Les acides font quelque chose d'analogue, mais d'une manière bien moins parfaite.

L'économie animale forme par des moyens qui nous sont inconnus, cette même substance. On en rencontre dans trois endroits différens ; 1°. dans le foie ; 2°. dans la vésicule du fiel ; 3°. dans le canal intestinal.

De l'Adipocire dans le foie.

Cette substance se rencontre sous deux états dans cet organe ; où elle y est disséminée, où elle y est ramassée. Dans le premier cas, elle forme ce qu'on appelle *foies gras*, dans le second, *calculs hépatiques*.

Les médecins connoissent depuis longtemps un état particulier du foie, dans lequel cet organe est plus volumineux que de coutume, blanc ou légérement jaunâtre, et, ce qui est remarquable, s'attachant au scalpel, en ternissant sa surface et graissant le papier sur lequel on en met, brûlant à la manière des graisses sur le feu. On a donné, depuis quelques années, le nom de *foie gras* à cet organe ainsi dégénéré. On l'observe ainsi dans la phthisie : mais il convient de relever deux erreurs, la première, avancée par les chimistes, savoir : que tous les phthisiques ont le foie gras, ce qui n'est pas véritable. Sur, au moins, cent phthisiques dont j'ai fait l'ouverture, il y en avoit à peine la moitié dont le foie étoit dans cet état. La seconde est, qu'on ne rencontre des foies gras que chez les phthisiques. Il est de vérité qu'on rencontre le foie gras dans d'autres maladies que la phthisie. J'ai déjà deux exemples de foies dans cet état chez deux hydropiques. On l'a observé tel dans d'autres maladies. La présence de l'eau favoriseroit-elle la formation de l'adipocire dans l'homme vivant comme elle l'opère dans le cadavre? C'est ce qui paroîtroit assez probable, mais qui n'est point encore

assez prouvé. Une autre observation est, qu'on peut à volonté former cette altération dans le foie. Ce qu'on appelle *pâté de Strasbourg*, est composé de foies d'oies gras; comme on s'en assure assez facilement à la simple inspection et mieux encore à l'analyse. Celui de raie, d'après l'analyse de M. Vauquelin, paroît l'être naturellement.

Lorsque l'adipocire, au lieu de se répandre uniformément dans toute l'étendue du foie, se ramasse dans un ou plusieurs foyers, elle forme alors des calculs hépatiques qui sont ou totalement adipocireux, ou formés pour la plus grande partie de cette substance. Ceux qui ouvrent fréquemment des cadavres ont observé de ces calculs. Ils sont en général assez gros, d'un blanc sale, irréguliers, rugueux et gras au toucher; ils s'écrasent facilement. Lorsqu'on trouve ces calculs, le foie est plus ou moins affecté de lésions organiques et déformé; au lieu que lorsque l'adipocire est répandue dans tout le foie, il conserve sa forme ordinaire, il n'y a que son tissu d'altéré. *Gresselius* (Miscell. nat. obs. 86) parle d'un calcul de la grosseur d'un œuf de poule, trouvé dans la partie inférieure du lobe du foie. *Hildanus*, d'un autre calcul trouvé dans le foie (obs. 45). *Vaudermoiel* rapporte qu'un homme rendit par un abcès au foie, un calcul qui le soulagea beaucoup (obs. 45). *Thilesius* dit qu'il sortit d'un abcès au foie, environ six cents calculs de différentes formes et de différentes grosseurs. Il est probable que cet abcès étoit, non pas au foie, mais à la vésicule du fiel. Haller, Fallope, Vésale, Diemerbrok, ont tous vu des calculs dans le foie.

Il se forme aussi des calculs entre le foie et la membrane péritonéale qui le recouvre, comme *Benivenius* (cap. 3, pag. 140) et *Paul de Sorbait* (obs. 106, pag. 179) en citent des exemples.

De l'Adipocire dans la vésicule du fiel.

On rencontre bien plus fréquemment l'adipocire

dans la vésicule du fiel que dans le foie. On la trouve aussi sous deux états, ou bien en petits globules plus ou moins irréguliers, ou affectant des formes régulières et géométriques.

Lorsque l'adipocire est disséminée en petits globules dans la bile, les globules sont quelquefois fort nombreux, et donnent à cette humeur un aspect grenu. J'ai déjà vu plusieurs fois la bile dans cet état. Si on se donne la peine de prendre quelques-uns des plus gros et de les laver, on les aperçoit blancs, sales, et présentant tous les caractères de l'adipocire.

Les calculs cystiques sont fréquens; ils varient pour le volume, la composition et la situation. Pour le *volume*, les uns sont gros, et alors ils sont peu nombreux. *Saye* (Journal des Savans, septembre 1697) trouva, dans la vésicule du fiel d'une femme de dix-neuf ans, un calcul de la grosseur d'un œuf de poule. Elle avoit eu pendant deux ans la jaunisse; d'autres sont plus petits, et alors on en compte quelquefois un grand nombre. *Lémeri* montra, en 1703, à l'Académie des Sciences, vingt-un calculs trouvés dans la vésicule du fiel d'une femme. J'en trouvai, en l'an XI, soixante-quatre dans la vésicule du fiel d'une femme que je disséquai à l'Ecole pratique; et le 10 ventose de cette année, j'en trouvai quatre-vingt-trois dans la vésicule d'une femme qui mourut à la Charité, à la suite de l'opération du cancer: ils étoient biliaires, et tous régulièrement irréguliers. *La figure*: les uns sont ovoïdes ou ronds, et alors ils sont peu nombreux; d'autres affectent les formes cubiques, parallélipipèdes, etc., et, dans ce cas, ils sont en plus grande quantité. Quant à la situation, les auteurs indiquent ordinairement ces productions comme libres dans la vésicule du fiel; il est vrai de dire que cela a presque toujours lieu. Cependant le 18 pluviose de l'an XII, faisant à la Charité la dissection du cadavre d'une femme morte d'une péripneumonie, je trouvai dix-sept calculs à peu près cubiques, tous nichés

au fond de la vésicule du fiel, dans des cellules de même figure, formées par des replis de la membrane interne de cette poche. Mais, je le répète, le plus souvent ils sont vacillans dans la vésicule, et causent, lorsqu'ils changent de place, des douleurs quelquefois fort vives dans la région où elle est située. Le Mercure de France (septembre 1729) rapporte qu'une fille de cinquante-six ans éprouvoit, depuis seize, des douleurs fort vives au voisinage de la vésicule : elles cédèrent à la sortie d'un calcul fort gros, qui eut lieu à cette époque. La *composition* des calculs biliaires ne varie que pour la quantité d'adipocire qui entre dans leur confection. Tous en contiennent. Les uns sont uniquement formés, quelques autres tiennent en outre de la bile concrète; et même cette dernière substance peut prédominer au point de masquer le vice de l'adipocire, et de s'y méprendre. Mais, lors même qu'on croiroit ces calculs purement biliaires, l'analyse chimique y reconnoît une certaine quantité d'adipocire. On sait, au surplus, que la composition diverse des calculs biliaires, et leur situation, ont donné lieu à M. Fourcroy de les diviser en six genres, dont deux habitent le foie et quatre la vésicule du fiel. Vicq-d'Asir et Walther, auparavant, les avoient aussi classés, mais en considérant purement leur forme (1).

De l'Adipocire dans le tube intestinal.

L'adipocire, qu'on rencontre dans le canal intestinal, vient du foie ou de la vésicule du fiel. Cette

(1) Saunders (Traité des Maladies du foie, page 82) dit que les calculs biliaires diffèrent de la bile par une certaine quantité de matière terreuse soluble dans les acides, et non inflammable. Un calcul biliaire qu'il analysa se trouva composé d'une matière résineuse, d'une petite quantité de terre, probablement calcaire, de soude et d'ammoniaque. On voit combien tout cela laisse à desirer, et est loin de la perfection de la chimie moderne.

substance, qui n'existe ordinairement que dans les intestins, peut se rencontrer aussi dans l'estomac, comme l'observation suivante me l'a appris.

Le 15 nivose an XI, une femme d'environ cinquante ans, mourut à l'hôpital de la Charité, d'une hernie étranglée, le jour même de son arrivée. J'en fis l'ouverture. Je ne fus pas peu surpris de trouver l'estomac et une partie des intestins remplis d'un liquide dans lequel nageoient des morceaux nombreux, et d'un volume différent, d'une matière grasse, d'un blanc jaunâtre. En ayant ramassé une quantité suffisante, j'en fis l'analyse au laboratoire de l'Ecole de Médecine, en présence des aides de chimie, et nous reconnûmes tous cette substance pour être de l'adipocire. Il pouvoit bien y en avoir en tout quatre à cinq onces, d'après notre estimation. Le foie de cette femme étoit squirreux et contenoit un calcul hépathique (ce qui, pour le dire en passant, prouve que l'adipocire peut se déposer dans plusieurs endroits à la fois). La vésicule du fiel étoit détruite, ainsi l'adipocire avoit été fournie par le foie même (1).

J'ai rencontré dans les auteurs un cas où l'adipocire existoit également dans l'estomac, puisque la malade en vomit; il est consigné dans le Journal de Médecine de *Laroque* (février 1683). Une fille de Berne, d'environ vingt-cinq ans, vomissoit et rendoit par bas une *matière blanche concrète* qui se *fondoit à l'air*. Cet état dura environ un an, et l'auteur de l'observation estime qu'elle en rendit bien cinq livres en tout.

(1) Le docteur Chaston vit, il y a quelques années, chez un homme qui mourut après avoir rendu un gros calcul du foie, que ce calcul s'étoit frayé un passage à travers l'intestin qui adhéroit à la vésicule, et qu'il avoit forcé. On voit à Londres, dans la Collection des pièces anatomiques de l'hôpital Saint-Thomas, préparées par M. Cline, des pièces qui démontrent un cas semblable.

L'adipocire est assez souvent chariée par le canal intestinal. Sans parler ici des calculs rendus par cette voie, dans la colique hépatique, laquelle est plus fréquente qu'on ne croit, mais qu'on méconnoît souvent, nous en signalerons d'autres non moins remarquables. On a observé de tout temps que les ictériques rendoient des excrémens gris ou blancs, mais on n'avoit pas été plus loin.

Ces selles blanches sont en grande partie de l'adipocire. La décoloration des selles s'explique assez facilement. La bile décomposée donne naissance à deux produits nouveaux : 1°. à une matière colorante qui passe dans le sang et les urines; 2°. à de l'adipocire qui constitue les selles. Or cette dernière substance est blanche de sa nature. Dans l'état de santé, les selles contiennent peu ou point d'adipocire, comme nous nous en sommes assurés par l'analyse chimique des excrémens, insérée dans notre Dissertation sur la *Colique métallique* (1).

J'ai observé des selles copieusement adipocireuses dans une autre maladie; c'étoit chez un homme attaqué de lésion organique du cœur, qui mourut à la Charité, le 5 germinal an XI. Cet homme, que je traitois avant chez lui, rendoit des selles abondantes, composées en grande partie de grumeaux blancs et d'aspect graisseux. En ayant fait laver et mettre à part, je les reconnus pour être de l'adipocire. Le professeur Corvisart, a qui je les montrai, en eut la même idée. Nous verrons plus bas qu'il y a dans cette maladie une cause de cette production. On peut voir le détail de cette observation imprimée Journal de Médecine (fructidor an XI).

D'après l'analyse des eaux de l'amnios, faite par MM. *Vauquelin* et *Buniva*, il paroît que la substance grasse qu'elles déposent sur la peau du fœtus, a quelque analogie avec l'adipocire. Le fœtus lui-même se change en quelque chose de semblable,

---

(1) Dissertation sur la Colique métallique. Paris, an XI.

lorsqu'il vient à mourir dans le sein de la mère, et qu'il n'en sort qu'un certain temps après. La substance appelée en pharmacie *castoreum* est, selon M. Fourcroy, dans le même cas.

Des circonstances qui favorisent la formation de l'Adipocire.

Les véritables causes de la formation de l'adipocire nous sont à peu près inconnues. Quelques circonstances paroissent la favoriser.

Nous avons vu que dans le cadavre la macération dans l'eau et l'enfouissement dans la terre formoient de l'adipocire. Dans l'économie animale vivante, une des circonstances qui paroissent concourir le plus à sa formation, c'est la lésion de la respiration. Nous voyons effectivement que quand on veut faire artificiellement des foies gras chez les oiseaux, on les enferme dans des cages étroites, dans un lieu chaud, et on les gorge d'alimens. Ces animaux sont alors haletans, et respirent à peine. Dans la phthisie, où nous voyons souvent l'adipocire se développer dans le foie, on sait que la respiration est petite, fréquente et gênée. Dans les maladies du cœur, la gêne de la respiration est un des caractères essentiels, et nous avons rapporté un exemple où cette matière étoit très-abondante. Peut-être tous ceux qui ont cette maladie en rendent-ils, mais en plus petite quantité, ce qui fait qu'elle échappe à la vue.

Lorsque la respiration est gênée, le sang ne subit plus, dans le poumon, les modifications ordinaires et nécessaires pour ses fonctions. Les chimistes disent qu'alors il est plus charbonné, plus huileux, ce qui est une vérité démontrée pour tous ceux qui ont ouvert des cadavres dans ce cas. Le sang de la veine-porte l'est alors plus que de coutume, puisque, quand le sang jouit de toutes ses qualités, il présente, lui, des gouttelettes graisseuses qui concourent puissamment à la formation de la bile, de l'aveu de tous les physiologistes; lors donc que le sang est

plus huileux, la bile doit l'être aussi davantage. Or, on sait que la partie huileuse de la bile est très-voisine d'être de l'adipocire; donc, quand la respiration est gênée, il doit se former de l'adipocire plus facilement que dans d'autres circonstances.

La tristesse et la mélancolie sont fréquemment cause de la formation des calculs cystiques (1). Par les observations que nous avons rapportées, on voit que c'est principalement chez les femmes, que les calculs se développent. Il est fait mention Journal des savans (novembre 1724), d'une mélancolique fréquemment attaquée de coliques hépatiques et d'une jaunisse passagère qui cessoit par l'excrétion d'un ou de plusieurs calculs biliaires. Ils se développent aussi dans des circonstances totalement différentes de celles-ci. Dans les ictères incurables, il n'est pas rare de trouver des calculs biliaires. *Morton* et *Baglivi* attribuent les jaunisses opiniâtres à des calculs de la vésicule du fiel. Wansvieten et Haller ont remarqué qu'il se forme chez les bœufs, pendant l'hiver, des calculs biliaires, et que le seul usage des plantes fraîches les faisoit disparoître. Enfin, nous devons avouer qu'on en rencontre quelquefois dans des occasions où on n'avoit nulle raison d'en soupçonner.

De quelques remèdes à mettre en usage contre l'adipocire.

Il est facile de voir que les fondans généraux sont les remèdes indiqués par dessus tout. Suivant la belle observation de Wansvieten et de Haller, il est évident qu'il faut faire usage des sucs de plantes lorsqu'on soupçonne des calculs adipocireux. Une nourriture toute végétale ne pourroit être ici que d'une

---

(1) J'ai entendu plusieurs fois dire au professeur Fourcroy, qu'on trouvoit presque toujours des calculs biliaires chez les personnes qui se suicidoient.

grande utilité; les savonneux, les légers acides conviennent aussi.

Il est un autre moyen indiqué par la chimie. Cette science nous montre l'alcool comme le meilleur dissolvant de l'adipocire. Je proposerai donc, non pas l'usage de l'alcool pur, mais de potions où il entreroit des liqueurs spiritueuses aromatiques affoiblies dans des eaux convenables. Ce moyen très-rationnel ne peut produire de mauvais effets; administré de la manière dont nous parlons, il doit au contraire en favoriser la fonte. C'est à l'expérience à nous en dire davantage (1).

Des faits énoncés dans ce Mémoire, je conclus 1°. que la bile forme assez fréquemment de l'adipocire; 2°. que cette matière est déposée dans des lieux différens; 3°. qu'elle est rejetée par plusieurs voies dans quelques maladies; 4°. que les fondans sont les remèdes à mettre en usage, et peut-être aussi l'alcool étendu dans des eaux appropriées.

Je suis loin de prétendre cependant que toutes ces concrétions rejetées par les selles, ou toutes les variétés qu'elles présentent, soient dues à l'adipocire. Je sais que des matières calcaires ont été plusienrs fois rendues par les vomissemens ou par des évacuations alvines. Je crois même qu'on doit attribuer à la salive ces sortes de pierres. Nous la voyons former quelquefois autour des dents une croûte phosphoro-calcaire. Ne peut-elle pas produire dans ces

---

(1) *Voyez*, au sujet de l'usage de l'alcool, de l'éther et de l'huile de térébenthine, dans les calculs biliaires, des preuves de l'efficacité de ces moyens, deux Mémoires de Durande et Marit, sur ce sujet; les nouveaux Mémoires de l'Académie de Dijon, tomes I et II; l'Histoire de la Société royale de Médecine, tome III; et un dernier volume d'Observations, publié par M. Durande. Strasbourg, 1790. Saunders (Traité du Foie) conseille les alcalis pour les fondre, et de légers émétiques pour en déterminer la sortie; l'exercice modéré du cheval peut produire aussi cet effet.

premières voies le même effet, puisqu'elle y est portée sans cesse par la déglutition ?

Je m'estimerai heureux si j'ai pu porter quelque lumière sur une des nombreuses lésions pathologiques du foie, organe encore si peu connu malgré tous les livres écrits dans cette intention (1).

(1) C'est cette importance du foie qui avoit engagé plusieurs fois l'Institut à proposer pour prix un travail sur le foie. Il a toujours été obligé de le retirer, faute de mémoire sur ce sujet.

OBSERVATION

SUR

UN FAIT D'ANATOMIE

PATHOLOGIQUE;

Par le Docteur AMARD, Chirurgien en chef de l'Hospice de la Charité de Lyon, etc.

La marche générale des sciences est lente; il est cependant des temps heureux où elles prennent un grand et subit essor : la médecine touche à une de ces époques. *Sydnam* et *Stoll*, en ralliant les esprits vers l'observation, afin de multiplier les faits, ont fait sentir la nécessité de les classer en ordre, genre, et espèce, à la méthode des botanistes pour les plantes; l'auteur de la Nosographie philosophique est l'habile architecte qui a construit l'édifice avec les matériaux que ces grands hommes, et autres observateurs ont laissés. L'heureuse influence donnée à la médecine, s'est communiquée, comme par suite de la même impulsion, à l'anatomie : la division des phlegmasies, basée sur l'analogie de structure des organes, a fait naître le mémoire sur les membranes, qui lui-même a fourni l'idée de l'anatomie générale. Ce bel ouvrage, né des progrès de la médecine, les accélère à son tour, et forme un nouveau centre où cette science s'appuie et se développe. L'anatomie pathologique surtout, doit s'en ressentir. Les divisions anciennes, fondées sur les régions diverses du corps, ne sauroient subsister davantage; la seule différence entre la nature

des tissus, servira désormais à les établir; ainsi, on ne divisera plus les altérations organiques en celles de la tête, de la poitrine, du ventre, cavités formées de tissus différens; mais on les classera d'après la nature de ces mêmes tissus : par exemple, on traitera des altérations organiques des systèmes cellulaire, dermoïde, osseux, et autres, abstraction faite des localités. Cette division lumineuse, que *Bichat* avoit adoptée, outre plusieurs autres avantages, à celui de rapprocher les faits d'un même genre, indépendamment des régions du corps où ils se trouvent. La mort de ce médecin laisse un grand vide; il ne sera convenablement rempli que par un homme qui réunisse des connoissances médicales et chirurgicales étendues, et qui sache allier au tableau fidèle des altérations organiques, une description exacte des maladies qui les ont produites. Un simple prosecteur n'y sauroit réussir; il faudroit un nouveau Morgagni. En l'attendant, je vais offrir une observation d'anatomie pathologique dont on trouve très-peu d'exemples dans les auteurs.

Une femme ayant eu diverses maladies vénériennes, et par suite, un ozème avec carie des os folliculés du nez, attaquée d'une maladie violente, mourut à l'hôpital de Lyon, vers l'âge de quarante-cinq à cinquante ans. Elle fut déposée à l'amphithéâtre pour des élèves qui suivoient à cette époque mes cours d'anatonomie et de chirurgie, et qui desiroient préparer sa tête pour en conserver les os. La structure particulière du coronal, dont l'épaisseur étoit considérablement diminuée en divers points, les ayant frappés, ils m'engagèrent à y jeter un coup-d'œil. Voici l'état d'aberration particulière que présentoit ce coronal : on trouve quatre à cinq endroits de son étendue, qui offrent le plus d'épaisseur dans l'état naturel, amincis à un tel point, qu'ils ne sont formés que d'une lame très-mince de substance compacte, dont l'épaisseur n'excède pas celle d'une feuille de papier; ils ont tous une figure à peu près circu-

laire ; le plus grand offre, à sa partie moyenne, une perte de substance de l'étendue d'une lentille ; les autres, qui n'ont pas de perte de substance, sont plus minces à leur centre, leur épaisseur augmentant graduellement jusqu'à la circonférence. Cependant les tégumens du front, correspondant à ces espaces amincis du coronal, n'avoient point souffert, et, soit qu'on les examinât près des portions de l'os malade ou ailleurs, il étoit impossible d'y découvrir la moindre altération. D'où provient un tel changement dans l'organisation du coronal ? seroit-il l'effet d'un défaut d'ossification des fontanelles ? L'âge avancé de la malade exclut suffisamment cette idée, qui devient encore moins admissible quand on considère que les espaces amincis ne répondent point au lieu des fontanelles. Pourroit-on envisager les espaces dont il s'agit comme des os wormiens ? Les os wormiens ne se remarquent guère qu'à l'occipital ; ils ont l'épaisseur des autres os, et une suture en marque l'étendue, tandis que ces portions du coronal malade sont très-minces, et se confondent avec le reste de cet os, sans aucune ligne de démarcation. La maladie dont a péri cette femme, auroit-elle causé une pareille altération ? Non ; les os ont une vie longue, leurs maladies le sont conséquemment aussi ; tout changement dans leur structure indique un long travail ; donc, on ne peut l'attribuer à une maladie qui a été mortelle en peu de jours. Ce fait d'anatomie pathologique seroit-il la suite d'une affection vénérienne dont la malade étoit depuis long-temps infectée ? Tout porte à le croire ; 1°. les maladies vénériennes anciennes attaquent les os ; et principalement ceux de la face et du crâne ; 2°. à l'époque de sa mort, cette femme avoit les os du nez cariés ; 3°. les os du crâne, à la suite des caries avec dépôts extérieurs, se bouchent par une production analogue à celle dont les parties malades de cet os étoient formées ; 4°. il n'est aucune maladie, excepté la carie, qu'on puisse supposer avoir produit

un pareil changement dans l'organisation d'un os. Je crois, en conséquence, que cette observation d'anatomie pathologique prouve que la carie peut se former, parcourir ses périodes, guérir et s'exfolier complétement, sans qu'il soit possible d'en soupçonner ni reconnoître l'existence par aucune espèce de lésion à la peau.

DESCRIPTION

D'un Brouillard extraordinaire qui a eu lieu le 19 nivose an XI, dans la commune de Tonneins, département de Lot et Garonne;

PAR JEAN-CHARLES GASC, Médecin-Chirurgien de l'École de Médecine de Paris.

S'IL est des phénomènes atmosphériques dont la singularité frappe le vulgaire des spectateurs toujours attentifs à y attacher quelqu'idée de merveilleux ou de surprenant, ces phénomènes ne peuvent pas être indifférens pour le médecin observateur qui cultive l'étude de l'homme et de ses rapports avec tout ce qui l'environne. Ils annoncent d'ailleurs, de plus en plus, l'avantage extrême et la nécessité indispensable des observations météorologiques.

Le 19 nivose dernier, dans la matinée, un brouillard épais et pénétrant par sa froidure et son humidité, sembloit s'élever de dessus la Garonne, et s'étendoit dans la ville et aux environs. Son épaisseur étoit telle, qu'on distinguoit à peine un homme à la distance de dix à quinze pas. Il ne faisoit point de vent. Ce brouillard dura toute la matinée, mais vers midi le vent souffla, le soleil parut, et le temps fut serein et beau presque tout le reste du jour. Le baromètre qui marquoit vingt-sept pouces quatre lignes le matin, monta à midi de trois lignes de plus. Vers les quatre heures et demie du soir, le soleil fut tout a coup intercepté pour nous, par un nouveau brouillard plus dense que celui du matin, et alors, il se manifesta une obscurité qui parut d'autant plus pro-

fonde, qu'on s'y attendoit moins. Dans la campagne il eût été difficile d'apercevoir un homme à la distance de quatre ou cinq pas. Dans la ville, ce phénomène ne fut pas si sensible; cependant, on fut forcé d'éclairer les lieux fréquentés, comme boutiques etc., et de se servir de falots pour marcher dans les rues, quoiqu'il ne fût pas encore bien tard. Peu à peu, ce brouillard qui étoit humide et froid, commença à se réunir en gouttelettes, et préparer la dissolution qui devoit s'en faire; et, à huit heures, un vent d'ouest s'étant élevé, il tomba une pluie abondante, comme par un temps d'orage. Quelques coups de tonnerre se firent entendre, après quoi le ciel redevint serein.

Si ce phénomène atmosphérique m'a paru digne d'être noté, ce n'est pas tant par sa singularité que par rapport à la liaison qu'il paroît avoir eue avec quelques cas pathologiques remarquables qui eurent lieu en même temps. En effet, immédiatement après ce brouillard, le lendemain et le surlendemain, nous eûmes occasion d'observer plusieurs morts subites dépendantes d'apoplexie; je puis au moins en citer cinq exemples de ma connoissance, ce qui est beaucoup pour un petit endroit comme Tonneins, qui peut compter à peu près six mille ames. Le peuple n'a pas manqué d'en rapporter la cause au brouillard déjà mentionné. Le médecin peut-il établir la même conjecture? J'avoue que je suis trop réservé à cet égard, pour oser asseoir mon jugement, et que je garde un entier septicisme jusqu'à ce que des observations analogues viennent me fournir des données plus certaines pour me décider à prononcer. Nous ne pouvons douter, toutefois, que les influences véritablement nuisibles à l'homme, ne résultent de ces vicissitudes atmosphériques qui se font avec rapidité et d'une manière plus ou moins sensible. C'est ce qu'Hippocrate affirme en parlant de l'atmospère, lorsqu'il dit que les changemens des

nité, la tendance au changement d'union suppose un balancement continuel qui modifie sans cesse l'influence des affinités.

Les phénomènes de la chimie démontrent que chaque élément a un grand nombre de rapports d'affinités (1). Ces rapports dépendent de plusieurs circonstances, et varient nécessairement comme elles (2). Ils peuvent donc se modifier sans cesse. De là les combinaisons et les dissolutions successives des élémens; de là la composition et la décomposition successives des composés.

Si, par des circonstances accidentelles et particulières, le chimiste peut agir sur les attractions électives de certains corps, et changer la nature de leurs composés, pourquoi, par des circonstances régulières et générales, la nature ne pourroit-elle pas agir sans cesse sur les attractions électives de tous les corps, et changer dans un ordre général et régulier, l'état de tous les composés (3)?

Et si l'on donnoit au chimiste, outre la faculté infinie de produire des élémens, et de créer des affinités, une intelligence capable de calculer entre ces

---

(1) Comme le prouvent les travaux de plusieurs chimistes, surtout ceux de Bergmann, relativement aux rapports variés de cette attraction intime.

(2) « Ces lois (de l'attraction chimique) paroissent être » différentes et différemment modifiées, suivant la masse, » le volume ou la distance des êtres sur lesquels elle exerce sa puissance. » (Fourcroy, tome I, chap. 3).

Les phénomènes de ce qu'on nomme affinité d'intermèdes et affinités réciproques, démontrent surtout cette proposition.

(3) C'est avec les moyens de la nature que le chimiste agit; ce sont les phénomènes de la nature que le chimiste imite et produit; mais la première saisit par une puissance universelle et constante tous les élémens de la matière, tandis que le dernier ne peut emprunter de cette puissance que des moyens d'action partielle et instantanée sur quelques corps isolés.

dernières, un ordre de combinaisons infiniment variées dans un balancement perpétuel, ne pourroit-il pas composer un univers infini, vivant et parfait? ce chimiste ne seroit-il pas la nature?

Nous pouvons donc déduire de ce que nous venons d'énoncer, la chaîne des propositions suivantes:

Il existe un système de forces variées et variables dans tous les élémens des corps; c'est par l'effet de ces forces que se produisent tous les composés; c'est en raison de la variété de ces forces, que les corps sont variés; c'est en raison de leurs variations, que les corps changent, c'est-à-dire, sont réguliérement formés, détruits, transformés: tous ces changemens lens ou rapides peuvent être expliqués par cette cause unique; il doit répugner au philosophe d'en admettre une autre, puisqu'il eût été inutile à la nature de l'employer. La connoissance de ces forces, et leur application à nos usages, sont le seul but de la chimie philosophique ou moderne, dont toutes les opérations servent à les démontrer. Enfin, le système de ces forces suffit pour expliquer le système corporel de l'univers, puisqu'une fois établies, mais harmoniquement balancées, elles ont pu saisir à la fois tous les élémens de la matière, les rouler dans un brassement continuel, leur imprimer sans cesse des mouvemens variés, produire des combinaisons matérielles analogues, enfanter tous les anneaux de la chaîne universelle et successive des êtres, développer les différentes phases de leur existence, et entretenir la vie de leur système entier.

Quoiqu'il paroisse vraisemblable que l'univers ne soit qu'un système de mondes, présentant en grand ce que notre système planétaire présente en petit, cette vraisemblance n'est pas un fait. Nous ne pouvons donc rien établir sur l'ordre des phénomènes qui constituent ce système universel, et le champ le plus reculé de nos observations, relativement aux rapports réciproques des masses, ne s'étend pas au-

delà du système particulier qui renferme le globe que nous habitons.

Quelle est la puissance actuelle et immédiate qui pousse et retient ces masses que nous voyons rouler majestueusement sur nos têtes, et qui, dans un mouvement continuel, les tient sans cesse errantes et enchaînées ?

Deux forces qui les saisissent, se heurtent, se combinent, se balancent, et de ce balancement naît le principe d'action qui, dans l'harmonie la plus parfaite, les meut sans cesse et les unit. Si elles cédoient à l'attraction, elles se réuniroient bientôt toutes dans une masse commune et immuable; si elles cédoient à la projection, elles s'écarteroient à l'infini, en parcourant éternellement l'espace dans des directions variées; mais elles ne cèdent à aucune de ces deux forces, parce qu'elles obéissent simultanément à toutes les deux, de là leur tendance continuelle à s'écarter et à se réunir, à s'attirer et à se fuir, à se mouvoir et à se fixer.

Tous les phénomènes admirablement variés de ce mouvement harmonique que nous pourrions appeler la vie de notre système planétaire, dépendent donc du balancement continuel résultant de la combinaison de deux forces qui saisissent toutes les grandes masses dont il est composé.

Par l'effet de ce balancement, elles sont toutes retenues dans une sphère commune d'actions réciproques, dont la combinaison perpétuelle est à chaque instant modifiée. En effet, à tout moment elles se déplacent, s'éloignent, se rapprochent, c'est-à-dire, changent de rapport, de situation, et en conséquence de rapports d'actions : elles agissent donc sans cesse les unes sur les autres; mais leurs actions et réactions sont sans cesse modifiées.

Si elles agissent toutes les unes sur les autres, elles agissent aussi sur les différentes parties dont chacune d'elles est composée. Ainsi, par exemple, tout le système des planètes agit sur le nôtre, et sur

les différens corps composant sa masse, au milieu desquels nous sommes placés.

Etudions cette action ou cette influence; voyons si elle ne suffiroit pas pour modifier sans cesse les corps qui nous environnent, et pour établir entr'eux un balancement continuel par lequel ils tendroient perpétuellement à se composer et à se décomposer, et qui présenteroit une analogie frappante avec celui que nous avons observé dans les masses duquel il dépendroit; car, tout dans la nature doit se lier à la fois par une dépendance successive, et par une commune analogie.

Tous les corps fluides et légers qui forment la surface de notre planète, sont sans cesse diversement agités par l'attraction mobile de toutes les autres. Nous ne saisissons pas cette agitation continuelle dans la totalité de ses phénomènes, parce que la plupart échappent à nos sens; mais nous apercevons manifestement ses principaux effets. C'est elle qui produit dans la capacité des mers le balancement régulier des eaux, et dans les voûtes atmosphériques, la lutte continuelle des vents.

Par le moyen des effets généraux et sensibles de cette agitation communiquée, et bien plus encore par le moyen de ses effets particuliers et insensibles, variés à l'infini, tous les corps fluides et légers placés à la surface de notre planète, se heurtent, se choquent, et sont continuellement frottés.

Le frottement tend à agiter jusqu'aux molécules composant les corps, et à les écarter; cet écartement affoiblit les affinités des compositions qui sont dans des rapports inverses de la distance. Des affinités nouvelles deviennent prépondérantes, et il y a destruction et reproduction de composés.

C'est ainsi que tout se décompose, c'est ainsi que tout se recompose sans cesse, par le mouvement des molécules et le balancement de leurs affinités.

Ainsi toutes les grandes masses de notre système se balancent par leurs propres forces, toutes agissent les unes sur les autres par l'effet constamment variable

d'une constante réciprocité; toutes agissent sur tous les corps dont chacune d'elles est composée; toutes tendent à agiter et à écarter jusqu'aux molécules intimes de ces corps, qu'elles abandonnent ensuite aux combinaisons diverses de leurs affinités; et ces dernières, toujours variables dans leurs effets, mais fixes dans le nombre de leurs combinaisons possibles, tendent à produire, à détruire, à reproduire, et à entretenir sans cesse dans une chaîne successive de vie et de mort individuelles, un système d'êtres déterminé.

Ainsi, dans le monde physique, toutes les masses se balancent perpétuellement par les combinaisons variées de deux forces, le mouvement ou la force projectile et l'attraction. Ainsi, dans le monde chimique, tous les élémens se balancent sans cesse par les combinaisons de deux forces, la motitation divellente, et l'affinité; et le mouvement, soit qu'il ait été primitivement imprimé à nos masses planétaires par la volonté créatrice, ou qu'il leur soit transmis par le mouvement des mondes, s'y conserve éternellement, s'y balance avec l'attraction, se communique aux élémens internes des corps, s'y balance avec les affinités, et produit ainsi l'harmonie régulière des phases célestes, et la transmutation continuelle de tous les petits composés.

Ainsi, une même cause, par des effets successifs toujours analogues, tend à entretenir la vie de notre système planétaire, et de tous les êtres qu'il renferme; cette cause principale est le balancement perpétuel de deux ou plusieurs forces, toujours agissantes et toujours opposées; et nous pourrions appliquer à elle seule, ce que dans les deux vers suivans, Voltaire a si bien exprimé.

Ignis ubique latet, naturam amplectitur omnem,
Cuncta parit, renovat, dividit, unit, alit.

Si la vie transmutative des êtres terrestres n'avoit pour cause première que le degré de mouvement ex-

cité dans leurs molécules par le frottement, et communiqué par l'influence des masses, elle y seroit languissante, foible et insensible.

Il existe donc un autre principe d'agitation intime ou de mouvement chimique des élémens des corps. Ce principe est la lumière. Ce fluide singulier semble être l'ame physique ou le principe vital matériel de tous les êtres ; il est lancé sans cesse avec une rapidité incompréhensible, du centre de notre système, dans tous les points physiques de son étendue, en traverse la plus grande partie, et continue sa route dans l'immensité. C'est ainsi que, du globe que nous habitons, nous recevons nous-mêmes la lumière des étoiles placées à une distance qui ne peut être mesurée.

Ce fluide lancé en rayons, est réfracté par l'atmosphère de nos planètes, et s'y précipite sans cesse en condensant sa masse, et en conservant sa rapidité : de sorte que plus les planètes sont rapprochées du centre planétaire, plus leur atmosphère est dense et étendue, et plus elles reçoivent proportionnellement de ces rayons divergens.

Quelles qu'en soient la proportion et la quantité, voici les phénomènes qu'ils nous font observer, et qu'ils doivent nécessairement produire : la ténuité de leurs molécules n'est comparable qu'à la vîtesse qui les meut ; chacune d'elles ne peut donc choquer qu'une molécule d'une ténuité semblable ; chacune d'elles ne peut donc rencontrer que des élémens composant les plus simples des corps ; c'est donc à ces élémens seuls qu'elles doivent tendre à communiquer tous leurs mouvemens.

Ainsi, la lumière n'agit point sur les masses, à moins qu'elle ne soit assez condensée pour agir comme masse elle-même ; mais elle agit avec une puissance extrême sur les élémens ; par cette action elle les meut ; ceux-ci, en se mouvant à un certain degré, se choquent, se repoussent, s'écartent, et le corps qu'ils composent est dilaté.

La lumière tend donc, comme le frottement, à

écarter les molécules composantes, et à dilater les composés. Ces deux causes agissant sans cesse, doivent produire de continuels effets : ces effets se transmettent d'une molécule agitée à l'autre, par les lois du mouvement, et en raison de ces lois. Ainsi, dès qu'une partie d'un corps est exposée au frottement ou à la lumière, toutes les autres parties qui le composent, doivent en partager l'effet, c'est-à-dire, que toutes leurs molécules doivent être agitées, et leurs masses dilatées : de même, dès qu'un corps en contact avec un autre corps, a éprouvé les effets du frottement ou de la lumière, il doit tendre à les communiquer.

Ainsi, la motitation dilatante des molécules, toujours excitée par le frottement et la lumière, doit se communiquer de molécule en molécule, et de corps en corps, jusqu'aux entrailles de la terre.

Cette motitation est sans cesse variable sur les différens points de la surface de ce globe, parce que les causes qui la produisent y sont sans cesse variées; elle est plus fixe et plus constante dans l'intérieur de sa solidité, parce que les différences s'y font sentir à peine, étant successivement affoiblies par la communication à toutes les molécules qu'elles ont en quelque sorte à traverser. C'est pour cela que les variations des motitations dilatantes qu'amènent les différentes saisons dans les différens climats, sont à peine senties à une certaine profondeur de la croûte terrestre.

Les motitations dilatantes seront augmentées à la surface de notre planète; 1°. par le frottement, toutes les fois que les puissances attractives combinées agiront sur elle avec plus d'intensité; 2°. par la lumière, toutes les fois que ses rayons augmenteront en force ou en densité.

Ainsi, dans la conjonction des différens globes de notre système, et dans leurs plus grandes approximations relativement à nous, tous les phénomènes qui résultent de la motitation dilatante, c'est-à-dire, ceux de décomposition, de recomposition et de vie,

dans les différens êtres individuels qui en sont susceptibles, augmenteront sensiblement, et cette augmentation coïncidera avec celle du frottement communiqué, c'est-à-dire, avec le brisement de l'air, et le balancement des eaux.

Ainsi, dès que la lumière augmentant sa puissance dans nos contrées, viendra y multiplier les chocs continuels qu'elle produit sur les élémens des corps, la vie, suspendue ou affoiblie, reprendra partout son énergie et son activité.

Concluons donc définitivement que l'influence médiate du balancement des masses planétaires, et l'action immédiate de la lumière, tendent continuellement à agiter les molécules des corps placés à la surface de notre globe; que cette agitation écarte, divise, et modifie par cet écartement, leurs rapports d'affinités; que ces affinités, toujours modifiées, tendent sans cesse à modifier les composés; que de là résulte un nouveau balancement perpétuel analogue à celui des masses planétaires, entre le mouvement qui sépare et l'affinité qui tend à rapprocher; que les affinités étant variées, les élémens doivent se rapprocher d'une manière variable; que de là résultent une variété universelle et une variation continuelle dans les composés; qu'ainsi se développe un système d'êtres fugaces, liés dans un ordre admirable de vie, de mort et de succession; que ce système n'est qu'un ensemble de modifications toujours changeantes dans les élémens toujours agités par les masses toujours agissantes; qu'il n'est qu'une succession de phases dans le monde moléculaire ou l'infiniment petit, analogue à la succession des phases que présente la réunion des mondes planétaires ou l'infiniment grand; qu'ainsi, dans l'univers matériel, tout est cause, effet, rapport, analogie; qu'il n'existe rien de dissemblable, rien d'opposé, rien d'essentiellement cause, rien d'essentiellement effet, et qu'on ne doit reconnoître pour principe général, éternel et commun de tout ce qui est passé et subsiste dans la matière, qu'un

balancement perpétuel de forces, dans un système de combinaisons variables calculées par une intelligence infinie.

Nous avons, par un énoncé très-rapide, indiqué la dépendance et l'analogie que nous croyons apercevoir entre les grands phénomènes des corps planétaires et les petits phénomènes des corps terrestres. Il nous reste, pour achever le système d'enchaînement que nous voulions établir, de suivre les liaisons subséquentes que présentent quelques-uns de ces derniers entr'eux.

Tous les corps qui se coordonnent à la surface de la terre, agissent sans cesse les uns sur les autres par des réactions réciproques. Ces réactions sont de deux ordres. Les élémens successifs de tous les corps conservent entr'eux leurs moyens particuliers d'action, tandis que leurs petites masses agissent les unes sur les autres par des lois plus générales. Il y a rapport continuel de mouvement et d'attraction entre ces masses, et rapport de motitation et d'affinité entre leurs élémens. Les derniers entretiennent le système transmutatif des corps, les premiers conservent leur système d'harmonie et d'union.

L'être organique placé au milieu des êtres physiques, se trouve en rapport avec eux tous, reçoit et rend les communes impressions; il est donc soumis dans sa masse aux effets du mouvement et de l'attraction, et dans ses élémens, aux effets de la motitation et des affinités. Toutes les impressions dans l'être organique, en raison d'une qualité qui lui est propre, sont modifiées relativement à lui-même, et deviennent ce que nous nommons *sensations*. Ainsi, il y aura dans ce dernier autant de causes générales de sensations qu'il y a dans les autres de causes générales d'impressions. Le mouvement donnera lieu aux sensations du choc, du frottement; l'attraction à celles de pesanteur de compression; la motitation à celles de la chaleur, si elle est reçue de froid, si elle est transmise; et enfin l'affinité aux sensations de saveur, en donnant

à ce mot toute l'extension que les chimistes modernes ont reconnu devoir lui être attribuée.

Je crois que d'un côté il ne peut y avoir en nous d'autres causes générales de sensations, et de l'autre, que ces causes suffisent pour expliquer toutes celles que nous éprouvons.

Ainsi la saveur et la chaleur sont, en quelque sorte, des sensations chimiques destinées à nous faire connoître les rapports d'action qu'ont sur nous les élémens des corps qui nous touchent, rapports que nous ne pourrions apercevoir par aucun moyen de sensation physique.

La chaleur est donc identique avec la dilatation; elle est dans l'être physique la dilation simple, et dans l'être organique, la dilatation sentie; elle rentre donc, par une conséquence nécessaire, dans le même système d'explication.

Mais il est des circonstances où cette dilatation des corps physiques produit tout à coup en eux, des phénomènes frappans par leur influence et leur singularité. On n'a pas cru pouvoir faire rentrer ces phénomènes dans le système des causes générales, et depuis l'enfance de la physique, on leur en a créé une particulière.

Nous savons que tous les corps solides placés à la surface du globe sont imbibés et plongés dans un ou plusieurs fluides aériformes, qui ont avec les molécules de la plupart d'entr'eux une continuelle et puissante affinité.

Ces corps ont tous leurs élémens dans une motitation continuelle et nécessaire, comme nous l'avons démontré. Cette motitation, dans l'état ordinaire, tend à produire une dilatation déterminée, de laquelle résulte un affoiblissement successif dans les affinités des molécules composantes, et une transmutation lente dans le composé. Si la motitation dilatante vient à être artificiellement augmentée au point d'écarter tout à coup les molécules agitées, à de grandes distances, leurs affinités composantes sont tout à coup détruites, les affinités extérieures agis-

sent presque sans résistance, avec une incompréhensible activité, et, dans ce moment, il y a lumière, motitation dilatante, ou chaleur communiquée, et changement rapide de composés.

Tous les corps qui ne sont point susceptibles de se combiner avec les fluides atmosphériques dont ils sont environnés, s'ils reçoivent la même augmentation de motitations divellentes, se dissolvent sans brûler, c'est-à-dire qu'ils se répandent dans l'atmosphère, sans former immédiatement de nouveaux composés.

Si ces mêmes corps se trouvent en contact avec des fluides particuliers dont les molécules aient avec les leurs une affinité propre, ils imitent entiérement, avec ces fluides, ce que présentent les autres corps avec les gaz atmosphériques, c'est-à-dire, qu'ils se combinent, et si la combinaison est assez rapide, ils nous paroissent brûlés.

La combustion ne seroit donc alors qu'une transmutation qui ne différeroit des autres que par sa rapidité.

Parmi les phénomènes qui la distinguent des transmutations générales, quels sont ceux qui nécessiteroient l'adoption d'une cause particulière pour les expliquer? seroit-ce la chaleur? Dans notre théorie elle doit accompagner la combustion et comme cause et comme effet, de la même manière qu'elle accompagne toutes les transmutations des corps; elle doit seulement y être plus sensible. Seroit-ce la lumière? Ce fluide singulier ne se manifeste ici que comme effet, et c'est à la combustion à expliquer ses phénomènes, ce qui, dans tous les systêmes, a paru également possible, et présenteroit peut-être dans le nôtre encore plus de facilité. Seroit-ce enfin la rapidité d'action? Mais ne voyons-nous pas que dans le systême général des êtres, les individus se composent, se décomposent, et passent avec une rapidité très-variée? et la combustion n'est-elle pas le dernier degré de transmutation rapide, comme le dernier degré de transmutation lente

semble se manifester dans certaines substances que le temps lui-même a bien de la peine à altérer ?

Rien ne nécessite donc la supposition d'un principe particulier pour expliquer la combustion, et elle n'est, selon toutes les apparences, qu'une accélération artificielle ou accidentelle des mouvemens éternels que la nature imprime à tous les élémens par le balancement de leurs affinités.

La combustion et la chaleur s'enchaînent donc par une dépendance commune, avec tous les effets généraux que produit la motitation dilatante des molécules, comme celle-ci, s'enchaîne avec les effets généraux de la lumière et des phases célestes; et dans cet enchaînement successif et universel, tous les phénomènes se produisent les uns par les autres d'une manière toujours analogue, et par le balancement des forces dont les molécules de la matière sont toutes pénétrées.

FIN.

TABLES

ALPHABÉTIQUES ET RAISONNÉES

DES

AUTEURS ET DES MATIÈRES

CONTENUS DANS LES SIX VOLUMES DES MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ MÉDICALE.

Nota. Les chiffres romains indiquent le tome, et ceux arabes la page.

A.

ADIPOCIRE [Mémoire sur la formation de l'adipocire dans l'homme vivant], par MÉRAT. Tome VI, page 400.

Aiguilles [Mémoire sur les], par BOYER. T. III, p. 79. Leur figure doit être celle d'un arc de cercle, p. 82. Forme convenable de la tête de l'aiguille, p. 86. Aiguilles droites; leur forme, p. 88. Cas où l'on emploie les aiguilles, p. 92. Inconvéniens des aiguilles cylindriques, p. 101. Manière de se servir des aiguilles pour la réunion des plans et la ligature des vaisseaux, p. 116.

Alibert. Considérations sur les odeurs. T. I, p. 57. — Observations et expériences sur quelques médicamens purgatifs, diurétiques, etc., appliqués à l'extérieur. T. I, p. 246. — Dissertation sur la vieillesse. T. I, p. 357. — Considérations physiologiques sur le fruit du coignassier. T. I, p. 413. — Du pouvoir de l'habitude dans l'état de santé et de maladie. T. I, p. 481. — Mémoire sur l'usage économique du coignassier extrait. T. I, p. 379. — Discours sur les rapports de la médecine avec les sciences physiques et morales. T. II, p. j. — Eloge historique de Spallanzani. T. III, p. j. — Eloge de Galvani. T. IV, p. j

Alphonse Leroy. Mémoire sur la nutrition, et de son influence sur la fécondité des animaux. T. I, p. 500. — Lettre a la Société médicale, sur les propriétés du phosphore. T. 1, p. 259.

Amard [Pensées sur le cancer, par]. T. VI, p. 1. — Observations sur un fait d'anatomie pathologique. T. VI, p. 412.

Amnios [Expériences par VAUQUELIN et BUNIVA, sur les eaux de l'] T. III, p. 229. Propriétés physiques de ces eaux,

p. 230. Leurs propriétés chimiques, p. 236. Leur température dans l'état vivant, p. 242. Leurs variétés, p. 243. Usage de leur dépôt, p. 244. Leur propriété nourricière, p. 246. Leur altération, p. 247.

Amputation. Extrait d'un Mémoire du professeur SABATIER, sur un moyen de suppléer l'amputation du bras dans l'article. T. III, p. 395.

Amputer. Mémoire sur la nécessité de ne pas toujours amputer sur le champ, dans le cas où le membre est emporté par le boulet; par LÉVEILLÉ. T. IV, p. 193. La loi chirurgicale qui veut que l'amputation soit faite sur le champ, est fondée sur les symptomes présens, p. 195. L'hémorragie n'est pas toujours un symptome constant des plaies par arrachement, ou faites par un boulet, p. 197. La douleur n'est pas un symptome remarquable dans ces blessures, p. 200. Lorsqu'un membre est totalement emporté, il faut enlever exactement toutes les pièces d'os détachées, p. 208. On ne donne pas le nom d'amputation aux plaies qui sont le résultat de membres emportés ou arrachés, p. 209. On doit insister sur les remèdes généraux dans ces cas, et les varier selon les circonstances, p. 214. Observations qui viennent à l'appui, p. 216 et suiv.

Anatomie. Notice historique et critique sur la collection d'anatomie en cire du Muséum de Florence. T. I, p. 269. L'anatomie en cire ne doit pas dispenser d'étudier le cadavre, p. 274. Statue colossale d'anatomie, imaginée par FONTANA; sa description, p. 283.

Andral. Notice historique de la collection d'anatomie en cire du Muséum de Florence. T. I, p. 269.

Antilles [Mémoire sur le climat des], par CASSAN. T. V, p. 25.

Apollon médecin. Dissertation sur les attributs et les surnoms d'Apollon médecin, et les monumens qui le représentent; par MILLIN. T. V, p. 342. Apollon n'a pas été considéré, dans la plus haute antiquité, comme dieu de la médecine, p. 343. Il reçut le nom d'*Epicourios* à Bassa, dans la Phigalie, p. 345. Il y avoit un temple d'Apollon près de *Migalopolis*, p. 346. A Délos et à Milet, il fut honoré sous le nom d'*Oulios*, p. 347. Les Romains honorèrent aussi Apollon, p. 349.

Apoplexie cutanée [Observation sur une], par GODEFROI-COUTANCEAU. T. I, p. 14.

Apoplexie gastrique [Observation d'une], par LOUYER-VILLERMAY. T. V, p. 437.

Appareil urinaire [Mémoire sur l'], par RICHERAND. T. IV, p. 305.

Attiques [Traduction du premier chapitre des Nuits], par MOREAU. T. I, p. 474.

Aubin [Mémoire sur la constitution qui a régné en l'an 6, par], T. I, p. 600.

B.

Bandages herniaires [Vues théoriques et pratiques sur la manière de construire les], par Roussille-Chamseru. T. IV, p. 277. On peut admettre quatre sortes de bandages herniaires, p. 277. On a donné la préférence aux bandages élastiques, p. 278. Idée de l'écusson du bandage élastique, p. 279. Conditions nécessaires à la solidité du point d'appui, p. 28?. Ces précautions sont oubliées ou mal entendues, *ibid.* Effet de l'oubli de ces conditions, p. 289 et suiv. Camper a proposé de prolonger le fer du bandage jusqu'au-delà de la hanche du côté sain, p. 291. Le procédé de Camper n'a point eu d'imitateurs, *ibid.* Les sous-cuisses sont peu nécessaires aux bandages bien faits, p. 301. La garniture du bandage doit être soignée, p. 302.

Barthès [Premier Mémoire sur le traitement méthodique des fluxions, par]. T. II, p. 1. — Second Mémoire sur le traitement méthodique des fluxions. T. II, p. 256. — Nouvelles Observations sur les coliques nerveuses. T. III, p. 401. — Eclaircissemens sur quelques points de mécanique animale. T. V, p. 259.

Beaufils [Notice historique sur la collection d'anatomie en cire, de Florence, par]. T. I, p. 269. — Observation sur une luxation du premier os du métatarse, avec déchirement des ligamens. T. I, p. 218.

Bichat [Description d'un nouveau trépan, par]. T. II, p. 277. — Mémoire sur la fracture de l'extrémité scapulaire de la clavicule. T. II, p. 309. — Description d'un procédé nouveau pour la ligature des polypes. T. II, p. 333. — Mémoire sur la membrane synoviale des articulations. T. II, p. 350. — Dissertation sur les membranes et sur leurs rapports généraux d'organisation. T. II, p. 371. — Mémoire sur les rapports qui existent entre les organes à forme symmétrique et ceux à forme irrégulière. T. II, p. 470. — Eloge de Xavier *Bichat*, par Levacher de la Feutrie. T. V, p. j.

Blattin [Observation sur un fait assez rare, relatif aux hydatides intestinales, par]. T. VI, p. 167.

Blumenbach [De ornithornichy paradoxi fabricâ Observationes, auctore]. T. IV, p. 320.

Bosquillon [Mémoire sur l'hydrophobie et sur les moyens d'anéantir cette maladie, par]. T. V, p. 1.

Boyer. [Mémoire sur les aiguilles, par]. T. III, p. 79.

Bretonneau [Fragment de la traduction de l'ouvrage de Mascagni, sur les vaisseaux lymphatiques; par]. T. I, p. 287.

Buniva [Expériences sur les eaux de l'Amnios, par *Vauquelin* et]. T. III, p. 229.

Burdin [Mélange de médecine pratique, par]. T. II, p. 77.

Butel [Du Degré de certitude de la métaphysique, par]. T. XI, p. 488.

C.

Cabanis. Note sur le supplice de la guillotine. T. I, p. 454. — Du Degré de certitude de la médecine. T. I, p. 584.

Cadet. Mémoire sur le quinquina. T. V, p. 288. — Observations sur l'analyse chimique de quelques alimens. T. V, p. 306. — Analyse des eaux minérales de la Chapelle-Godefroi. T. V, p. 309.

Caillot [Observations sur deux conformations vicieuses des organes de la génération de la femme, par]. T. II, p. 470.

Cancer [Pensées sur le], par Amard. T. VI, p. 1. Le défaut de méthode dans l'étude du cancer, est la cause du peu de connoissances précises acquises sur cette maladie, *ibid.* Origine du cancer, p. 2. Observations sur le cancer, p. 3. Première question sur l'origine du cancer, p. 6. Seconde question, p. 9. Troisième question, p. 10. Quatrième question, p. 13. Cinquième question, p. 16. Tableau du cancer, p. 18. Quelle est la nature des tumeurs qui précèdent le cancer? p. 22. Le cancer a-t-il des racines ressemblant aux pattes de l'animal nommé cancre ou cancer? p. 28. Quelle est la nature des tumeurs formées dans les glandes lymphatiques voisines du cancer? *ibid.* Quels sont les signes du cancer? p. 33. Y a-t-il des signes d'après lesquels on puisse affirmer que la constitution cancéreuse est générale? p. 36. Les ulcères dits *Noli me tangere*, sont-ils des cancers? p. 39. Existe-t-il des cancers aigus et des cancers chroniques? p. 40. Doit-on se servir des diverses dénominations données au cancer, selon le degré où il est parvenu, ou le siége qu'il occupe? p. 41. Traitement du cancer, p. 42. Le cancer se guérit par les secours de l'art ou par les ressources de la nature, *ibid.* De la diète, p. 45. Des médicamens; on peut les rapporter aux genres suivans: 1°. externes, 2°. internes, 3°. chirurgicaux, 4°. palliatifs, p. 46.

Carradori [Expériences pour prouver que les oiseaux de proie digèrent les substances végétales, par]. T. I, p. 467.

Cassan [Mémoire sur le climat des Antilles, par]. T. V, p. 25. — Tableau des maladies particulières aux climats chauds. T. V, p. 56. — De l'Epuisement chez les Créoles, et des Animaux venimeux des îles. T. V, p. 118. — Observations météorologiques faites sous la zone torride. T. V, p. 152.

Chaussier [Précis d'expériences sur l'amputation des extrémités articulaires des os longs, par]. T. III, p. 397.

Chavassieu [Discours sur les différens modes de sensation, par]. T. I, p. 559.

Chiarenti [Observations et Expériences sur les propriétés médicales de l'opium, par]. T. III, p. 276.

Climat. Mémoire sur la manière d'agir des climats chauds, par CASSAN. T. V, p. 25. Expériences physiques faites par l'auteur, p. 27. Effets de l'humidité sur les corps animés et inanimés, p. 30. Absurdité des expressions *sang dissout, sang calciné*, appliquées au sang des Créoles, p. 34. La nature est moins efficace aux îles qu'en Europe, p. 38. Moyens généraux propres à s'opposer aux influences des climats chauds, p. 42. Erreur dangereuse dans laquelle on est encore aux îles, sur la manière d'agir des remèdes, p. 48.

Coindet [Observations sur le diabète, par]. T. II, p. 169.

Conchiliologique [Exposé succinct d'un Système], par DAUDEBART FERRUSSAC. T. IV, p. 372.

Considérations philosophiques sur les odeurs, par ALIBERT. T. I, p. 67.

— sur la teigne, par PERÈS. T. I, p. 386.

— sur l'hermaphrodisme, par GIRAUD. T. I, p. 390.

— physiologiques sur le fruit du coignassier, par ALIBERT. T. I. p. 413.

— sur la maladie syphilitiquée des enfans nouveau-nés, par MAHON. T. II, p. 51.

— physiologiques et médicales sur l'opération de la symphyse, par THOURET. T. III, p. 213.

— sur l'ictère, considérée comme une affection toujours symptomatique, et jamais essentielle; par LOUYER-VILLERMAY. T. V, p. 342.

— sur la tympanite, par MARC. T. VI, p. 342.

Crève [Extrait d'un Précis historique de la découverte sur l'irritation métallique, par]. T. I, p. 392. — Dissertation sur la question suivante : *Quelles sont les influences sympathiques qu'exercent réciproquement, les uns sur les autres, les divers systêmes de l'économie vivante?* T. II, p. 386.

D.

Daudebart-Ferrussac [Exposé succinct d'un système conchiliologique, par]. T. IV, p. 370.

Decandolle [Recherches botanico-médicales sur les diverses espèces d'ipécacuanha, par]. T. I, p. 246.

Degré [Du] de certitude de la métaphysique, par BUTET. T. II, p. 488.

Degré de certitude de la médecine, par CABANIS. T. I. p. 584.

Description d'un nouveau trépan, par BICHAT. T. II, p. 277.

— d'un procédé nouveau pour la ligature des polypes, par le même. T. II, p. 333.

Discours sur les différens modes de sensation, par CHAVASSIEU. T. I, p. 59.

— sur les rapports de la médecine avec les sciences physiques et morales, par ALIBERT. T. II, p. j.

Dissertation sur la vieillesse, par Alibert. T. I, p. 357.
——— physiologique, par Léveillé. T. I, p. 449.
——— sur le danger qui peut résulter du séjour trop longtemps prolongé du délivre dans la cavité de l'utérus. par Kok. T. I, p. 551.
——— sur les membranes et sur leurs rapports d'organisation, par Bichat. T. II, p. 371.
——— sur la nature et le traitement des fièvres rémittentes qui compliquent les grandes plaies, et qui peuvent être assimilées aux fièvres rémittentes et intermittentes pernicieuses; par Dumas. T. IV, p. 1.
Dumas [Dissertation sur le traitement et la nature des fièvres rémittentes, etc.; par]. T. IV, p. 1.

E.

Éclaircissemens sur quelques points de mécanique animale, par Barthès. T. V, p. 259.
Éléphant [Nouvelles Observations sur la structure et la conformation de la tête de l'], par Pinel. T. III, p. 273.
Éloge de Spallanzani, par Alibert. T. III, p. j.
——— de Galvani, par le même. T. IV, p. j.
——— de Bichat, par Levacher de la Feutrie. T. V, p. j.
Épizootie [Histoire de l'] qui a attaqué les bêtes à cornes des communes de Chavannes, etc.: par Gastellier. T. V, p. 234.
Esquisse d'un système de néologie, fondé sur la physiologie et la thérapeutique; par Tourdes. T. I, p. 85.
Essai sur la connexion de la vie avec la circulation, par Richerand. T. III, p. 293.
——— sur cette question : *Quelles sont les influences sympathiques qu'exercent réciproquement, les uns sur les autres, les divers systêmes de l'économie vivante?* Par Malacarne. T. V, p. 558.
Expériences de Carradori pour prouver que les oiseaux de proie digèrent les substances végétales. T. I, p. 467.
——— sur l'application extérieure de certains médicamens, par Saclier et Bretonneau. T. I, p. 595.
Exposé des résultats de plusieurs recherches sur la tache jaune et le trou central de la rétine, par Marc et Léveillé. T. I, p. 394.
——— succinct d'un systême conchiliologique, par Daudebart-Ferrussac. T. IV. p. 302.
——— d'une paraplégie extraordinaire causée par la foudre, par Gastellier. T. V, p. 462.
Extrait d'un Mémoire sur le galvanisme. T. I, p. 388.
——— d'un Précis historique de la découverte du professeur Crève. T. I, p. 392.
——— d'un Mémoire sur l'usage économique et médical du fruit du coignassier, par Alibert. T. I, p. 579.

Extrait d'un Mémoire sur un moyen de suppléer à l'amputation du bras dans l'article, par SABATIER. T. III, p. 395.
— d'un Mémoire sur la vaccine, par HELLWAG. T. IV, p. 431.

F.

Fièvres [les] tierces simples doivent-elles être abandonnées à elles-mêmes jusqu'après le septième accès? Par HUSSON. T. I, p. 66. Opinion des auteurs anciens et modernes, sur cette question, p. 67. Observations faites par l'auteur sur plusieurs fièvres tierces, et leur terminaison, p. 78. Traitement, p. 81

Fièvre meningo-gastrique (nouvelles recherches sur la), par RICHERAND. T. II, p. 22. Division de la fièvre meningo-gastrique, en trois chefs principaux, p. 27. De l'embarras gastrique sans fièvre, p. 28. De l'embarras gastrique avec mouvement fébrile, p. 29. De la fièvre bilieuse, p. 30. Symptomes de cette fièvre, p. 34. L'émétique doit être donné au début, p. 43.

Fièvres rémittentes [dissertation sur la nature et le traitement des] qui compliquent les grandes plaies, par DUMAS. T. IV, p. 1. La fièvre rémittente des blessés, se remarque principalement chez les sujets qui ont éprouvé une commotion violente, p. 5. Les périodes d'inflammation sont passées, lorsque les premiers signes de la fièvre rémittente commencent à se montrer, p. 6. Toutes les fièvres qui dénaturent aussi gravement les plaies, sont du genre des rémittentes, p. 7. C'est du second au troisième jour que les espaces de rémissions commencent à être moindres, p. 21. L'efficacité du kina est reconnue dans le traitement de ces fièvres, p. 29.

Fièvre [de la], et de son traitement en général, par GODEFROI, CHREL, REICH. T. IV, p. 159. -- La cause prochaine de toutes les fièvres est due, ou à une quantité trop foible d'oxigène introduite dans le corps, ou à une combinaison morbifique de ce principe, p. 177. L'oxigène doit être le moyen le plus efficace pour guérir la fièvre, p. 178. Les bains et les fomentations peuvent aussi contribuer à la guérison de la fièvre, 196. Avantages de l'usage des acides pour le traitement des fièvres, p. 203.

Fluxions [du traitement méthodique des], qui sont les élémens essentiels dans divers genres de maladies, par BARTHÈS, premier Mémoire. T. II, p. 1. Définition du mot fluxion, *ibid.* La fluxion peut être aiguë ou chronique, *ibid.* Distinction des fluxions en révulsives et en dérivatives, p. 3. Application des principes généraux pour le traitement des fluxions, p. 4, etc.

Fluxions [du traitement méthodique des], par BARTHÈS, second Mémoire. T. II, p. 256. Traitement considéré relativement à l'emploi des épispastiques et des cautères, *ibid.* Les épispastiques sont de deux sortes, *ibid.* Les synapismes sont des attractifs non évacuans, p. 257. Les vésicatoires, les ventouses, les sétons et les cautères, sont des attractifs qui déter-

minent évacuations considérables, p. 258. Règles et considérations relatives à l'application des ventouses, p. *ibid.* Cas qui déterminent l'application des vésicatoires, ou sur la partie affectée, ou sur une partie éloignée, pages 261 et suiv. Du cautère actuel, p. 164. Son application convenable dans la goutte, le rhumatisme, etc., fait cesser les douleurs, *ibid.* Les Égyptiens et les Arabes employoient le moxa, p. 265. Du choix des endroits où on doit appliquer les cautères ou issues, p. 267. Les sétons établissent des issues semblables à celles des cautères, p. 269. Règles des Anciens, relatives aux topiques appliqués sur les parties fluxionnées, remarques critiques de l'auteur, p. 270 et suiv.

Fourcroy [Observations sur les calculs urinaires de la vessie de l'homme, par]. T. II, p. 63.

— [*Note* sur le brouillard observé le 22 brumaire an VI, et sur celui observé le même jour, 22 brumaire an VII]. T. II, p. 340.

Fouré [conjectures sur l'application des phénomènes attribués au calorique, par]. T. IV. p. 419.

Fracture de l'extrémité scapulaire de la clavicule [Mémoire sur la] par BICHAT. T. II, 309. Cette fracture présente un diagnostique incertain, *ibid.* Cette obscurité tient quelquefois à l'engorgement des parties molles voisines, *ibid.* Une autre cause plus réelle, c'est le défaut du déplacement des parties, p. 310. La structure anatomique des parties explique ce phénomène, *ibid.* Le bandage de Desault est utile dans le traitement; mais on doit le modifier, p. 314.

Fracture de la rotule [Mémoire sur], par RICHERAND. T. III, p. 42. Usage de la rotule, p. 43. Elle affermit le genou, p. 44. Ces fractures peuvent être transversales ou obliques, p 45. Les chutes sur le genou sont une cause fréquente de la fracture transversale, p. 49. Ces fractures sont toujours suivies d'écartement, p. 50. Diagnostique de la fracture, 52. Les fragmens de la rotule ne se réunissent jamais qu'à la faveur d'une substance interposée dans leur écartement, p. 64. Indications, p. 66.

Fracture des côtes [Mémoire sur la], par Vaçca-Berlinghieri. T. III, p. 151.

Froid [Réflexions sur l'opinion de Brown, sur la propriété débilitante du], par GONIFFÉ. T. I, p. 371.

G.

Galvani [Eloge historique de Louis], par ALIBERT. T. IV, p. j.

Galvanisme [Extrait d'un Mémoire sur le]. T. I, p. 388.

Gasc [Mémoire sur la question suivante; *existe-t-il deux variétés de rhumatisme extérieur, etc. ?*] par T. V, *p.* 474.

Description d'un Brouillard extraordinaire qui a régné le 11 nivose an XI, à Tonneins. T. VI, p. 234.

Gastellier [histoire de l'Épizootie qui a attaqué les bêtes à cornes de la commune de Chevanes]. T. V, p. 234.
—[Exposé d'une paraplégie extraordinaire causée par la foudre.] T. V. p. 462.
Gaz [Mémoire sur les affinités des], par VASSALLI EANDI. T. III, p. 187.
Giraud [Considérations sur l'hermaphrodisme par J. T. I, p. 399.
Giraud [Considérations sur les plaies de tête, par]. T. II, p. 315.
Glotte [Recherches sur la grandeur de la], par RICHERAND. T. III, p. 326.
Godefroy-Coutanceau [Observation d'une apoplexie cutanée, par], T. I, p. 114.
Gouffiés [Réflexions sur l'opinion de Brown, relative à la propriété débilitante du froid, par]. T. I, p. 371.
Graperon [Mémoire sur la sensibilité de la rétine, par]. T. VI, p. 384.

H.

Habitude [du pouvoir de l'] dans l'état de santé, par ALIBERT. T. I, p. 481. Définition de l'habitude, *ibid.* Elle doit être considérée comme la base fondamentale sur laquelle repose l'édifice de l'organisation, p. 482. Il est important de suivre l'habitude dans la marche des affections morbifiques, p. 488. La connoissance de l'habitude est indispensable pour celui qui veut calculer les effets des médicamens, p. 492. Elle est la source de la plupart de nos affections morbifiques, p. 495. L'influence de l'habitude parvient à familiariser l'homme avec l'état même de maladie, p. 497.
Hallé [Observation d'une atrophie idiopathique, par]. T. I, p. 54. [Mémoire sur les observations fondamentales, d'après lesquelles peut être établie la distinction des tempéramens]. T. III, p. 342.
Hellwag [Extrait d'un Mémoire sur la Vaccine, considéré comme préservatif de la petite vérole, depuis longtemps, dans le Holstein, par]. T. IV, p. 401.
Humbold [Lettre à M. Pictet, sur les influences de l'acide muriatique oxigéné, sur l'irritabilité de la fibre organisée. T. I, p. 478.
Husson [les fièvres tierces doivent-elles être abandonnées à elles-mêmes jusqu'après le septième accès, par]. T. I, p. 66.
Hydrophobie [Mémoire sur l'] par BOSQUILLON. T. V. p. I. L'hydrophobie paroît être causée par la terreur, p. 2. On anéantira cette maladie, en prouvant l'absurdité de tout ce qu'on débite à son sujet, *ibid.* Toutes les tentatives que l'on a faites jusqu'ici pour arrêter l'hydrophobie, l'ont, par la même raison, rendue plus commune, p. 5. Les Chiens ont été de

tout temps sujets à une espèce de frénésie qui se communiquoit à tous les animaux, excepté l'homme, *ibid.* Signes du chien enragé, et des symptomes de ceux qui ont été mordus, p. 6. La fureur du chien n'est pas un indice de l'existence du virus, p. 12. Quantité de causes peuvent déterminer, chez l'homme, l'horreur de l'eau, p. 13. La principale est la terreur, p. 14. L'hydrophobie offre des variétés sans nombre, p. 18. Les symptomes de l'hydrophobie ont de l'analogie avec ceux des autres maladies de l'esprit, p. 19. Enumération des moyens proposés pour le traitement de l'hydrophobie, p. 21. Critique de ces moyens, *ibid.*

Hydro-thorax [Observation sur une], par LARREY. T. VI, p. 354.

I.

Ictère. Considérations sur l'ictère ou la jaunisse, considérée comme une affection toujours symptomatique ; par LOUYER-VILLERMAY. T. V, p. 320. Les maladies du foie se divisent en idiopathiques et en symptomatiques, p. 321. De l'hépatite nerveuse et de son caractère, p. 322. De l'hépatite aiguë, p. 324. Ses caractères, p. 325. De l'hépatite chronique, p. 329. Affections symptomatiques du foie, p. 334. Ictère des nouveau-nés, p. 337. Son traitement, p. 339.

Idiotisme ou oblitération des facultés intellectuelles et affectives. T. III, p. 21. Son caractère spécifique, p. 25.

Ipécacuanha [Recherches sur les différentes espèces d'], par DECANDOLLE. T. I, p. 238. On distingue diverses variétés d'ipécacuanha par rapport à leur couleur, *ibid.* La famille des rubiacées en fournit une espèce, p. 239. Plusieurs espèces de violettes fournissent aussi quelques racines émétiques, p. 240. Quelques racines des apocinnées ont été confondues avec les racines d'ipécacuanha, p. 14. L'euphorbia ipécacuanha est aussi employée comme émétique, p. 24.

Ipomea hispida [Observations sur l'], par FONTANA. T. IV, p. 353. Cette plante et les autres convolvulacées ont la propriété de s'entortiller sur les corps qui sont en contact avec elles, *ibid.* On ne connoît point le principe mécanique qui est la cause de ces mouvemens, p. 354. Ces mouvemens semblent être l'effet d'un principe de sentiment et de vie, p. 356. Il est probable que les plantes jouissent, ainsi que les animaux, d'un principe de vie et de sentiment, p. 364.

Itard [Observation d'un jeune homme sans testicules, par]. T. III, p. 293.

J.

James Hendy. Mémoire sur la maladie glandulaire des Barbades, traduit de l'anglais par ALARD. T. IV, p. 44.

Job [Réflexions sur la maladie de], par ROUSSILLE-CHAMSERU. T. II, p. 501.
Joffrion [Sur l'utilité de quelques plantes indigènes dans le traitement de plusieurs espèces de fièvres intermittentes, par]. T. I, p. 611.

K.

Kok [Dissertation sur le danger qui peut résulter du séjour trop longtemps prolongé du délivre dans la cavité de l'utérus, par]. T. I, p. 551.

L.

Lafon [Philosophie médicale, ou Principes fondamentaux de la science et de l'art de maintenir et de rétablir la santé de l'homme; par]. T. I, p. 563.
Lafont-Gouzi [Mémoire sur cette question : *Les fièvres catarrhales, graves diffèrent-elles essentiellement des fièvres rémittentes pernicieuses ?* par]. T. VI, p. 322.
Lainé [Mémoire sur la nécessité de faire l'extirpation de l'utérus, quand il est ulcéré, squirreux ou cancéreux; par]. T. I, p. 590.
Lallement [Observations sur quelques affections de l'utérus, par]. T. III, p. 321.
Lanoix [Mémoire sur le danger de couper les cheveux dans quelques maladies aigues, par]. T. I, p. 1.
Larrey [Mémoire ayant pour titre : *Observations sur les bons effets du moxa, secondé par l'application de l'ammoniaque;* par]. T. I, p. 267. — Observation sur un hydro-thorax. T. VI, p. 354. — Plaies faites par les animaux enragés. T. VI, p. 576.
Lassis [Mémoire sur la paracenthèse, par]. T. I, p. 596.
Latour père [Mémoire sur la paralysie des extrémités inférieures, qu'on supposoit dépendante de la courbure de l'épine du dos, par]. T. VI, p. 62.
Latour fils [Tables synoptiques de locomotion, par]. T. VI, p. 144. — Observation d'une lèpre des Hébreux, *leucé* ou *alphos* des Grecs, *vitiligo* des Latins. T. VI, p. 512.
Lepecq de la Clôture [Observation sur une tumeur volumineuse, par]. T. I, p. 231.
Lèpre [Observation d'une], par LATOUR fils. T. VI. p. 512.
Lettre de Sœmering, sur le supplice de la guillotine. T. I, p. 42.
— de Humbold à M. Pictet, sur l'influence de l'acide muriatique oxigéné sur l'irritabilité de la fibre organisée. T. I, p. 458.
— de Tollard à M. Alibert, sur différens points de physiologie végétale. T. III, p. 283.
— de Fontana à un de ses amis, sur l'ergot et la tremella. T. V, p. 515.
Levacher de la Feutrie [Éloge de Bichat, par]. T. V, p. j. — Recherches sur la pellagre. T. VI, p. 168.

Léveillé [Dissertation physiologique, par]. T. I, p. 434. — Mémoire sur les maladies qui affectent les bouts des os, etc. T. I, p. 122. — Mémoire sur la nécessité de ne pas toujours amputer sur le champ, dans le cas où un membre est emporté par le boulet. T. V, p. 208.
Lichens français [Mémoire sur le], par Morelot. T. V, p. 281.
Louyer - Villermay [Considérations sur l'ictère, par]. T. V, p. 320. — Observation d'apoplexie gastrique. T. V, p. 437.
Luxation du premier os du métatarse sur le gros orteil, etc. [Observation sur la]; par Beaufils. T. I, p. 218.
Luxations de l'humérus [Note sur les], par Richerand. T. V, p. 459.

M.

Mahon [Considérations sur la maladie vénérienne des enfans nouveau-nés, par]. T. II, p. 51. — Tableau des symptomes de la maladie vénérienne des enfans nouveau-nés. T. III, p. 27.
Malacarne [Essai sur cette question : *Quelles sont les influences sympathiques qu'exercent les uns sur les autres, les divers systêmes et organes de l'économie?* Par]. T. V, p. 358.
Maladie glandulaire de la Barbade [Mémoire sur la], par James Hendy. T. IV, p. 44. Origine de la maladie; opinion des auteurs qui en ont traité, *ibid.* Symptomes, invasion et siége de la maladie, p. 52. La fièvre n'est pas la cause, mais le symptome de la maladie glandulaire, p. 56. L'homme n'est pas seul affecté de cette maladie, p. 57. Distinction de cette maladie d'avec les autres, p. 65. Causes de la maladie, supposées dans le climat; elle est indigène à la Barbade, et non venue d'Afrique, p. 66. Causes éloignées de la maladie glandulaire, tirées des changemens produits par la culture dans l'atmosphère de l'île, p. 73. Le siége de la maladie est dans le systême lymphatique, p. 79. Apparence de la partie affectée par la maladie; examen des symptomes locaux, p. 84. La maladie n'est dangereuse qu'autant qu'elle attaque les viscères, p. 91. Traitement de la maladie, p. 93. Applications topiques, p. 94. Les cautères sont utiles, p. 96. Le bandage compressif produit de bons effets, p. 97. Traitement de la fièvre symptomatique, p. 98. L'émétique est recommandé, p. 99. Danger de la saignée, p. 102. Considérations sur les meilleurs moyens de prévenir la maladie glandulaire, p. 107. Seconde partie du Mémoire contenant une série d'observations et de faits sur la maladie glandulaire des Barbades, p. 109 et suiv.
Manie [Mémoire sur la], par Pinel. T. I, p. 28. Le siége primitif de la manie est presque toujours au centre épigastrique, p. 34. Un des caractères remarquables de la manie

est de porter au plus haut degré les forces musculaires, p. 42. Vues générales sur le traitement de la manie, p. 46.

Marr [Extrait d'un Précis historique de la découverte du professeur Crève, etc., par]. T. I, p. 392. — Traduction du Mémoire sur la fièvre, et de son traitement en général. T. IV, p. 159. — Considérations sur une tympanite observée à l'hôpital Saint-Louis. T. VI, p. 312. — Extrait d'un ouvrage du professeur Rook, intitulé : *De Superfetatione*. T. VI, p. 363.

Mécanique animale [Problême de], par RICHERAND. T. I, p. 178.

Mécanique animale [Éclaircissemens sur quelques points de], par BARTHÈS. T. V, p. 259.

Mélancolie, ou Délire sur un objet, sans fureur. T. III, p 4. — Symptomes de la mélancolie, *ibid.* Les aliénés de cette espèce sont dominés par une idée exclusive, p. 5. La mélancolie reste souvent stationnaire plusieurs années, p. 8. Son caractère spécifique, p. 9.

Mélange de médecine pratique, par BURDIN. T. II, p. 77.

Melena [Observations sur la nature et le traitement du], par PORTAL. T. II, p. 107.

Melena [Observation sur un], par RODAMEL. T. VI, p. 145.

Mémoire sur les maladies qui affectent les bouts des os après les amputations, par LÉVEILLÉ. T. I, p. 122.

— sur les propriétés antiseptiques de l'eau de goudron, par THERIN. T. I, p. 582.

— sur la paraceuthèse, par LASSIS. T. I, p. 596.

— sur la constitution qui a régné pendant les six derniers mois de l'an 5, par AUBIN. T. I, p. 600.

— sur les propriétés antivénériennes de l'oxigène, par ALYON. T. I, p. 615.

— sur la fracture de l'extrémité scapulaire de la clavicule, par BICHAT. T. II, p. 309.

— sur les rapports qui existent entre les organes de forme symmétrique et ceux à forme irrégulière, par BICHAT. T. II, p. 477.

— sur la fracture de la rotule, par RICHERAND. T. III, p. 42.

— sur la meilleure forme des aiguilles propres à la réunion des plaies et à la ligature des vaisseaux, par BOYER. T. III, p. 79.

— sur les fractures des côtes, par VACCA BERLINGHIERI. T. III, p. 151.

— sur la station, par RICHERAND. T. III, p. 161.

— sur les affinités des gaz, par VASSALLI EANDI. T. III, p. 187.

— sur les mouvemens du cerveau, par RICHERAND. T. III, p. 197.

— sur la structure du péritoine, par VACCA BERLINGHIERI. T. III, p. 315.

— sur les observations fondamentales d'après lesquelles peut

être établie la distinction des tempéramens, par HALLÉ. T. III, p. 342.
Mémoire sur la maladie glandulaire, par HENDY. T. IV, p. 44.
—— sur l'hémorragie après l'opération de la taille, par RICHERAND. T. IV, p. 267.
—— sur les causes de l'hydrophobie, par BOSQUILLON. T. V, p. 1.
—— sur le climat des Antilles, par CASSAN. T. V, p. 25.
—— sur la nécessité de ne pas toujours amputer sur le champ, dans le cas où le membre est emporté par le boulet, par LÉVEILLÉ. T. V, p. 281.
—— sur le Licheno français, par MORELOT. T. V, p. 281.
—— sur le quinquina, par CADET. T. V, p. 288.
—— sur cette question : *Existe-t-il deux variétés de rhumatisme, dont l'une affecte le système musculaire de la vie animale, et l'autre le système fibreux des articulations?* Par GASC. T. V, p. 474.
—— sur la paralysie des extrémités inférieures, par LATOUR père. T. VI, p. 62.
—— sur cette question : *Les fièvres catarrhales graves, diffèrent-elles essentiellement des fièvres rémittentes pernicieuses?* Par LAFONT-GONZI. T. VI, p. 322.
—— sur la sensibilité de la rétine, par GRAPERON. T. VI, p. 384.
—— sur la formation de l'adipocire dans l'homme vivant, par MÉRAT. T. VI, p. 400.
Mérat [Mémoire sur, etc.; par] T. VI, p. 400.
Millin [Dissertation sur les attributs d'Apollon médecin, et les monumens qui le représentent, par]. T. V, p. 342.
Moreau [Traduction du premier chapitre des Nuits attiques d'Aulugelle, par]. T. I, p. 474. —— Maladies à la guérison desquelles les ressources pharmaceutiques n'ont pas concouru. T. II, p. *ibid.*
Morelot [Mémoire sur le Licheno français, par]. T. V, p. 281. — Mémoire sur l'analyse du vin. T. V, p. 294.
Moricheau-Beauchamp [Réflexions sur les modifications que l'éducation, etc. ont apportées dans le développement de la nostalgie; par]. T. I, p. 107.
Moxa. Observations sur les bons effets du moxa, secondé par l'application de l'ammoniaque; par LARREY. T. I, p. 257.
Murat [Observation d'une ophthalmie nerveuse survenue à la suite d'une blénorrhagie syphilitique supprimée, par]. T. V, p. 449.

N.

Nosologie [esquisse d'un Système de], fondé sur la physiologie et la thérapeutique, par TOURDES. T. I, p. 85.
Note sur la Susceptibilité galvanique des animaux à sang chaud, par RICHERAND. T. III, p. 311.
—— sur les sympathies, par ROUSSEL. T. II, p. 528.

Note sur l'opinion de MM. Œlsnas et Sœmering, touchant le supplice de la guillotine. T. I, p. 422.

--- sur le brouillard observé à Paris le 22 brumaire an 6, par Fourcroi. T. II, p. 340.

--- sur les luxations de l'humérus, par Richerand. T. V, p. 459.

Notice d'un Mémoire, ayant pour titre : *Observations sur les bons effets du moxa*, par Larrey. T. I, p. 257.

Notice historique et critique sur la Collection d'*anatomies en cire*, et la Statue colossale en bois, du Muséum de Florence, par Beaupils et Andral. T. I, p. 169.

Nutrition [De la] et de son influence sur la forme et la fécondité des animaux sauvages et domestiques, par Alphonse Leroy. T. I, p. 500.

O.

Observations sur le danger de couper les cheveux dans quelques maladies aiguës, par Lanoix. T. I, p. 1

--- sur quelques maladies de la voix, par Portal. T. I, p. 14.

--- sur une atrophie idiopathique, par Hallé. T. I. p. 54.

--- sur un fait de médecine morale, par Moreau. T. I, p. 82.

--- médicales d'auteurs non médecins, appliquées à la fièvre sub-intrante, par Rouscille Chamseru. T. I, p. 99.

Observation sur une apoplexie cutanée, par Godefroi-Coutanceau, T. I, p. 144.

--- sur un ulcere cancéreux, par Salmade. T. I, p. 224.

--- sur une tumeur dont on n'a pu déterminer la nature pendant la vie du malade. T. I, p. 231.

Observations et expériences sur quelques médicamens purgatifs diurétiques, etc., appliqués à l'extérieur, par Alibert. T. I, p. 240.

--- d'une conformation particulière, par Renaudin. T. I, p. 397.

--- sur les calculs de la vessie de l'homme, par Fouroy, T. II, p. 63.

--- sur la nature et le traitement du *melena*, par Portal. T. II, p. 107.

--- sur le diabète, par Coindet. T. II, p. 169.

--- et recherches sur le traitement moral des aliénés, par Pinel. T. II, p. 215.

--- sur la conformation vicieuse des organes de la génération de la femme, par Caillot. T. II, p. 470.

--- sur les aliénés et leurs divisions en espèces distinctes, par Pinel. T. III, p. 1.

--- sur les propriétés médicales de l'opium, par Chiarenti. T. III, p. 278.

--- sur un jeune homme sans testicules, par Ilard. T. III, p. 293.

--- sur quelques affections de l'utérus, par Lallement. T. III, p. 321.

—— sur les coliques iliaques nerveuses, par Barthès, T. III, p. 401.
—— sur une dépression épigastrique, causée par une affection hystérique, par Rauque. T. IV, p. 211.
—— sur les vices originaires de conformation des parties génitales, et sur le caractère apparent ou réel des hermaphrodites, par Pinel. T. IV, p. 324.
Observations et réflexions sur les corps étrangers arrêtés dans l'œsophage, par Sue aîné. T. IV, p. 218.
Observationes quædam anatomicæ de ornithorin chy paradoxi fabrica, auctore Blumenbach. T. IV, p. 320.
Observation sur l'ouverture d'un anévrisme de l'aorte dans la trachée-artère et les bronches, par Richerand. T. IV, p. 345.
—— sur l'*ipomea hispida*, par Fontana. T. IV, p. 353.
Observations météorologiques faites sous la zône torride, par Cassan. T. V, p. 152.
—— sur une quantité d'épingles et d'aiguilles avalées, par Silvy, T. V, p. 181.
—— sur un accouchement de jumeaux et une disposition particulière des vaisseaux du placenta, par Sultzer. T. V, p. 189.
—— sur l'analyse chimique de quelques alimens, par Cadet. T. V, p. 305.
—— d'une apoplexie gastrique, par Louyer de Villermay. T. V, p. 437.
Observation d'une hémiplégie, par *le même*. T. V, p. 440.
—— sur l'obscurité du diagnostique dans les plaies pénétrantes de l'abdomen, par Richerand. T. V, 443.
—— sur l'ossification de la dure-mère, par Recamier. T. V, p. 472.
—— sur un hydrothorax singulier, par Larrey. T. VI, p. 354.
Odeurs [considérations phylosophiques sur les], par Alibert. T. I, p. 57.
Œlsnas et *Sœmering* [note sur l'opinion de MM.], sur le supplice de la guillotine. T I, p. 434.
Opinion sur les signes de la pénétration de la sonde de gomme élastique dans l'œsophage ou le larynx, par Worbe. T. I, p. 211.
Opium [Observations et expériences sur la propriété de l'], par Chiarenti. T. III, p. 278. Brown et ses sectateurs regardent l'opium comme un stimulant, *ibid.* La solution d'opium affoiblit les contractions musculaires, p. 279. Expériences faites par l'auteur à ce sujet, p. 280.

P.

Panaris [Réflexions et observations pratiques sur le], par Sue aîné. T. II, p. 284. Presque tous les auteurs, depuis Hippocrate, ont parlé du panaris, *ibid.* Les uns en admettent cinq espèces, d'autres trois ou huit, p. 285. Les accidens du panaris

peuvent devenir graves au point de porter le trouble dans l'économie animale, p. 286. Les topiques anodins sont préconisés par quelques auteurs; d'autres préfèrent les répercussifs, 287. On a aussi proposé l'application du caustique, 288. Le meilleur moyen est l'incision, *ibid.* Série d'observations qui viennent à l'appui, p. 289 et suiv.

Paralisie [Mémoire sur la] des extrémités inférieures, qu'on supposoit dépendantes de la courbure de l'épine du dos, par LATOUR père. T. VI, p. 62.

Paraplégie extraordinaire [Exposé d'une], causée par la foudre, par GASTELLIER. T. V, p. 462.

Pellagre [Recherches sur la], par LEVACHER DE LAFEUTRIE. T. VI, p. 168. Découverte ou naissance de la pellagre, 169. Elle n'étoit dans le principe qu'une maladie légère que l'on désignoit sous le nom de mal rouge, *ibid.* Le temps où la pellagre a commencé à se manifester, n'est pas certain, p. 171. On l'a divisée en deux sortes, sèche et humide, p. 174. Quelques auteurs lui reconnoissent quatre périodes, p. 175. Tableau de la vie des gens qui y sont sujets, p. 180. Les symptômes sont divisés en externes et en internes, p. 182. Essais des moyens curatifs, p. 223 et suiv. Observation de pellagreux reçus à l'hôpital de Légnano, guéris ou morts, p. 237. Observations cadavériques des pellagreux, p. 269 et suiv. Classification des symptômes de la pellagre, p. 290. Conclusion, p. 304.

Pensées sur le Cancer, par AMARL, tome VI. p. 1.

Philosophie médicale, par LAFON. T. I, p. 563.

Pinel, [Mémoire sur la manie périodique, par]. T. I, p. 28. — Recherches et observations sur le traitement moral des aliénés, T. II, p. 215. — Observations sur les aliénés et leur division en espèces distinctes. T. III, p. 1. — Observations sur la structure des os de la tête de l'éléphant. T. III, p. 253.

Pinel [Observations sur les vices originaires de conformation des parties génitales de l'homme et sur l'hermaphrodisme, par]. T. IV, p. 324.

Plaies de tête [Considérations sur les], par GIRAUD. T. II, p. 316.

Plaies faites par les animaux enragés, par LARREY. T. VI, p. 556.

Portal [Observations sur quelques maladies de la voix, par] T. I, p. 14. — Observations sur la nature et le traitement du Méléna. T. II, p. 107.

Précis d'expériences sur l'amputation des extrémités articulaires des os longs, par CHAUSSIER. T. III, p. 397.

Q.

Quinquina [Mémoire sur le], par CADET. T. V, 288. Le quinquina est employé de trois manières principales, *ibid.* La pulvérisation est la seule opération que l'on fait subir au quin-

quina pour l'administrer en substance, T. V, p. 288. On distingue deux espèces d'extrait de quinquina par l'eau, 289. Expériences de l'auteur sur cette substance, 290. Il n'est point indifférent de prescrire l'une ou l'autre préparation du quinquina, *ibid.*

R.

Ranque [Mémoire sur une dépression épigastrique, par]. T. IV, p. 211.

Recherches sur une fièvre bilieuse, par RICHERAND. T. II, p. 22.

——— sur la grandeur de la glotte et sur l'état de la tunique vaginale dans l'enfance, par le même. T. III, p. 526.

——— sur le véritable caractère de la lèpre des Hébreux, par ROUSSILLE CHAMSERU. T. III, p. 335.

——— sur la pellagre, par LEVACHER DE LA FEUTRIE. T. VI, p. 168.

Réflexions sur la méthode du traitement qu'exigent les maladies du même genre, qui règnent dans les armées campées sur les lieux élevés, ou dans les pays marécageux, par ROQUES. T. I, p. 91.

——— sur les modifications que l'éducation, etc. ont apportées dans le développement de la nostalgie, par MORICHEAU BEAUCHAMP. T. I, p. 107.

——— et observations pratiques sur le panaris, par SUE aîné. T. II, p. 284.

——— sur les corps étrangers arrêtés dans l'œsophage, avec des remarques critiques sur le Mémoire d'Hévin, par le même. T. II, p. 218.

Reich [de la fièvre et de son traitement, par CRÉTIEN]. T. IV, p. 159.

Renauldin [Observations sur deux conformations vicieuses des organes de la génération de la femme, par]. T. II, p. 470.

Richerand [Recherches sur la fièvre bilieuse, par]. T. II, p. 22. — Mémoire sur les fractures de la rotule. T. III, p. 42. — Mémoire sur la station. T. III, p. 168. — Mémoire sur les mouvemens du cerveau. T. III, p. 197. — Mémoire sur un problême de mécanique animale. T. III, p. 178. — Essai sur la connexion de la vie avec la circulation. T. III, p. 296. — Recherches sur la grandeur de la glotte. T. III, p. 326. — Recherches sur la susceptibilité galvanique dans les animaux à sang chaud. T. III, p. 311. — Mémoire sur l'hémorrhagie après l'opération de la taille. T. IV, p. 267. — Mémoire sur l'appareil urinaire. T. IV, p. 303. — Observations sur l'ouverture des anévrismes dans la trachée-artère et les bronches. T. IV, p. 345. — Notes sur les luxations de l'humérus. T. V, p. 459.

Rodamel [Observation sur un Méléna, par]. T. VI, p.

Roques [Réflexions sur la méthode de traitement qu'exigent les

maladies du même genre, qui règnent dans les armées campées sur les lieux élevés, etc., par]. T. I, p. 91.
Roussille Chamseru [Observations médicales extraites d'auteurs non médecins appliqués à la description des fiévres subintrantes, par]. T. I, p. 99. -- Réflexions sur la maladie de Job. T. II, p. 501. -- Recherches sur la lèpre des Hébreux. T. III, p. 535. -- Vices théoriques et pratiques sur la meilleure manière de construire les bandages herniaires. T. IV.

S.

Sabatier [Mémoire sur les moyens de suppléer à l'amputation du bras dans l'article, par]. T. III, p. 395.
Saclier [Fragment de la traduction de l'ouvrage de Mascagni, par]. T. I, p. 287. -- Expériences sur l'application extérieure de certains médicamens. T. I, p. 595.
Salverte [Analyse des eaux minérales de la chapelle Godefroid, par Cadet et]. T. V, p. 329.
Satyriasis [Histoire d'un], par Rong-Duprest. T. IV, p. 438.
Silvy [Observation sur une grande quantité d'épingles avalées, par]. T. V, p. 181.
Sue aîné [Réflexions et Observations pratiques sur le panaris, par]. T. II, p. 184.
Spalanzani [Eloge historique de Lazare], par Alibert. T. III, p. j. — Expériences de Cassadori communiquées à Spalanzani. T. I, p. 467.
Station [Mémoire sur la], par Richerand. T. III, p. 161.
Sue [Réflexions sur les corps étrangers arrêtés dans l'œsophage, avec des remarques critiques sur le Mémoire d'Hévin, par] T. IV, p. 28.
Sultzer [Observation sur un accouchement de deux jumeaux, et la distribution particulière des vaisseaux du placenta, par]. T. V, p. 189.

T.

Tableau de la maladie vénérienne des nouveaux-nés, par Mahon. T. III, p. 27.
Teigne [Considération sur la], par Pérès. T. I, p. 386.
Tempéramens [Mémoire sur les observations fondamentales d'après lesquelles peut être établie la distinction des], par Hallé. T. III, p. 342. Définition du tempérament, p. 344. Définition de son système, p. 345. Examen des différences constitutionnelles que présentent les différens systêmes d'organes dont est formé le corps humain, p. 346. Différences constitutionnelles dépendant des rapports du systême lymphatique et du systême sanguin, p. 347. Systême nerveux considéré comme siége de la susceptibilité et de la sensibilité, p. 353. Degré de la susceptibilité ; différences constitutionnelles qui

en dépendent, p. 354. Successibilité des impressions; différences constitutionnelles qui dépendent de cette faculté, p. 358. Durée des impressions; différences constitutionnelles considérées sous ce rapport, p. 362. Système nerveux considéré comme influant sur les organes du mouvement, p. 366. Examen des différences constitutionnelles que présentent les dispositions spéciales des diverses régions et des divers organes, p. 372. Différences constitutionnelles dépendant des dispositions spéciales des systèmes généraux vasculaires et nerveux dans les différentes régions du corps, p. 373. Différences constitutionnelles prises des fonctions et des dispositions spéciales de quelques viscères, p. 378.

Thérin [Mémoire sur les propriétés antiseptiques de l'eau de goudron, par]. T. I, p. 582.

Thouret [Considérations physiologiques et médicales sur l'opération de la symphise, par]. T. III, p. 213.

Tollard [Observations sur quelques opérations d'agriculture, par]. T. I, p. 406. — Lettre à M. Alibert, sur quelques points de physiologie végétale. T. III, p. 283.

Tympanite [Considérations sur une] observée à l'hôpital Saint-Louis, par Marc. T. VI, p. 342.

V.

Vacca-Berkinghieri [Mémoire sur les fractures des côtes, par]. T. III, p. 151. — Mémoire sur la structure du péritoine et ses rapports avec les viscères abdominaux. T. III, p. 315.

Vaccine [Extrait d'un Mémoire sur la], considérée comme préservatif de la petite vérole, depuis longtemps, dans le Holstein; par Helwas. T. IV, p. 431.

Vassalli-Eandi [Mémoire sur les affinités des gaz, par]. T. III, p. 187.

Vénérienne [Considérations sur les symptomes de la maladie] des nouveaux-nés, etc.; par Mahon. T. II, p. 51. De la certitude des symptomes vénériens, p. 52. Les signes les plus certains sont les aphtes, les pustules plates et livides de la peau ou aux parties génitales, p. 53. De la marche que suivent les symptomes dans leur développement, p. 54. L'ophthalmie s'annonce quelquefois dès le troisième jour, p. 57. L'écoulement purulent par les narines est plus tardif que l'ophthalmie, p. 58. Des symptomes de la maladie vénérienne des enfans nouveaux-nés, relativement à leur gravité, p. 59. Symptomes communément curables, p. 60. Symptomes le plus souvent incurables, p. 61. Quels sont les symptomes vénériens les plus communs? p. 63.

Vénérienne [Tableau de la maladie] des nouveaux-nés, par Mahon. T. III, p. 27. Tous les auteurs admettent l'existence de la maladie vénérienne dans les enfans nouveaux-nés, *ibid.* Les accidens qui s'observent sur les enfans nés de mères

infectées, ou gâtés par leurs nourrices, ne sont pas du même ordre, p. 31. Les symptomes vénériens chez les enfans, sont plus multipliés que ne l'avoient annoncé les auteurs, ibid. On peut les rapporter à six genres de lésions pathologiques, ibid. On observe à la tête les six genres de lésions, p. 32. La face est souvent livide et terreuse, p. 33. Les yeux sont les parties le plus généralement attaquées dans les enfans qui naissent des mères vérolées, ibid. Il est rare que l'ophthalmie soit forte, sans que la membrane pituitaire soit attaquée, p. 35. La bouche est le siége des aphtes, des chancres et des pustules, p. 36. Les chancres de la bouche diffèrent des aphtes, ibid. Les boutons suppurans sont épars et isolés, p. 37. Les pustules sont peu élevées au-dessus de la peau, ibid. Les bras, les cuisses et les jambes, sont sujets aux affections générales de la peau, p. 40. Il y a des particularités aux mains et aux pieds, *ibid.*

Vin [Mémoire sur l'analyse du], par Morelot. T. V, p. 294.

Voix [Observations sur quelques maladies de la], par Portal. T. I, p. 14.

Vues théoriques et pratiques sur les bandages herniaires, par Roussille-Chamseru. T. IV, p. 277.

W.

Worbe [Opinion sur les signes de la pénétration de la sonde de gomme élastique dans l'œsophage et dans le larinx, par]. T. I, p. 211.

Z.

Zone torride [Mémoire sur les maladies qui sont particulières à la], par Cassan. T. V, p. 25. — Observations météorologiques faites sous la zone torride. T. V, p. 152.

FIN DES TABLES DES AUTEURS ET DES MATIÈRES.

RETURN TO→

1	2	3
4	5	6

ALL BOOKS MAY BE RECALLED AFTER 7 DAYS

DUE AS STAMPED BELOW

JUL 3 0 2003

UNIVERSITY OF CALIFORNIA, BERKELEY
BERKELEY, CA 94720

FORM NO. DD 19

140162